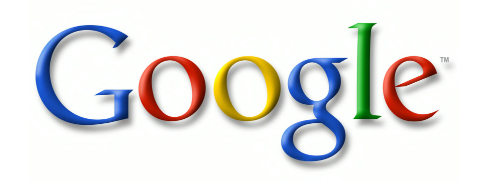
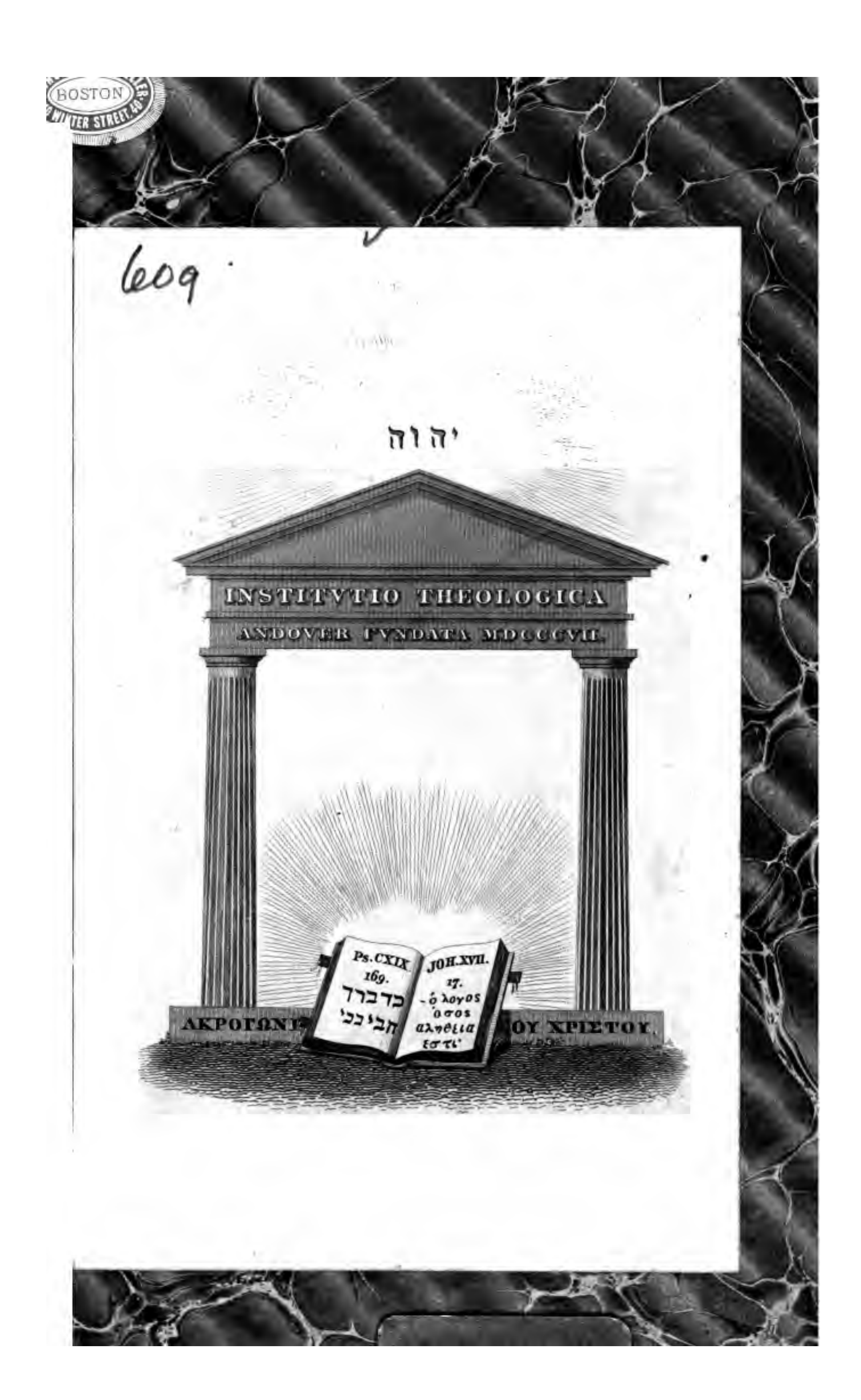

Google




BOSTON
WINTER STREET 40
609
יהוה
INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER FVNDATA MDCCCVII
Ps. CXIX 169.
כדברך הבינני
JOH. XVII. 17.
ὁ λογος ὁ σος αληθεια εστι
ΑΚΡΟΓΩΝΙ
ΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

S. FRANÇOIS DE SALES.

I.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE AVEC SOIN PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME PREMIER

CONTENANT LA VIE DU SAINT, PAR DOM JEAN DE SAINT-FRANÇOIS
ET SON ESPRIT, PAR J.-P. CAMUS

PARIS

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, rue Bonaparte, 82

1875

LA VIE

DU

BIEN-HEUREUS M^{RE} FRANÇOIS DE SALES

EVESQUE ET PRINCE DE GENÉVE,

Instituteur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation de sainte Marie,

PAR LE

R. P. DOM JEAN DE SAINT FRANÇOIS,

General de la Congregation des Feuillens.

RÉIMPRESSION TRÈS-EXACTE DE L'ÉDITION PRINCEPS

de 1624

A MADAME

LA

SERENISSIME PRINCESSE DE PIÉMONT.

MADAME,

Si la Reine de Saba admira la sagesse de Salomon en celle de ses serviteurs, en l'ordre de leur service, en leurs habits et en leurs appartemens, la sagesse dont V. A. est ornée se doit infiniment plus admirer d'avoir eu pour serviteur et sujet celui dont on peut dire sans hesiter, plus que Salomon est ici. Je veus dire defunt Monsieur de Genéve en vostre Cour, auprés de vostre persone, et en qualité de vostre grand aumônier, plus sage et plus saint incomparablement que ne fut jamais Salomon. Le service qu'il vous rendoit ordonné pour le salut de l'ame, et non pour les necessitez du corps, les belles habitudes des saintes vertus dont il estoit revestu, et le logement que vous lui aviez preparé en vostre esprit par la creance que vous donniez à ses conseils tres-salutaires, surpasse tout ce que la Reine des Sabéens trouva d'admirable en la maison du sage Roi de la Judée. Et nous qui considerons ses merites et vostre grandeur, sa devotion et vostre pieté, sa sagesse et vostre conduite, ses services et vos commandemens, ravis hors de nous-mesmes, nous n'avons plus d'haléne ni de voix, que pour dire qu'il fut vraiement admirable serviteur d'une tres-admirable Princesse.

Alexandre fut touché de contentement de voir que la reine

des Perses sa captive se prosterna pour faire la reverence à un des siens qu'elle prenoit pour lui : pource que ce monarque se glorifioit en soi-mesme d'avoir des serviteurs de si bonne mine, que d'estre pris pour autant de rois par les rois mesmes, certes, Madame, vous devez avoir de la complaisance, mais je di bien grande en nostre Seigneur, et vous sentir beaucoup honoree que Dieu tire de vostre Court, de vos serviteurs pour en faire des rois dedans le ciel. Car les saints sont de cette qualité. Et qui est saint il est roi, puisque la promesse que Dieu fait à ses saints est de les faire regner eternellement avec lui. Et voilà que la bonne vie de feu Monsieur l'evesque de Genéve, l'innocence de ses mœurs, l'eminence de ses vertus, les graces miraculeuses que Dieu a faites de son vivant, et fait encore après sa mort par son intercession, le canonizent en la creance de tous les peuples, qui déjà previennent par leur devotion le jugement qu'ils esperent que le Chef de l'Eglise universelle doit bien-tost faire de sa sainteté. Et ils attendent ceste declaration de l'instance qu'ils estiment que Vostre Altesse est obligée d'en faire envers le saint Pere pour le bien de l'Eglise, pour la consolation des peuples chrestiens, et pour l'honneur de vostre Savoie, et de tous vos tres-humbles sujets : dont les desirs s'accordent avec les vœus et les voix de toute la France, qui du sein et du sang de ses rois vous a envoiee pour estre épouse et compagne du Prince le plus illustre, et le plus accompli qui soit en la chrestienté.

Or, Madame, d'autant qu'il importe que les peuples qui déjà invoquent ce Saint, le connoissent, et qu'ils profitent aussi bien par les exemples de sa bonne vie que par ses intercessions, j'ai pris sur moi la charge de le representer à tous tel que veritablement il a esté. Et pour ce que V. A. a connu plus parfaitement que nul autre, la sainteté de son tres-fidèle serviteur, j'ai jugé qu'il estoit de mon devoir de lui offrir et dedier le tableau que j'en ai fait en ce livre : afin que V. A. venant à y reconnoistre les traits et vrais lineamens de la face interieure de son ame rehaulsez de l'exterieur de ses actions, et l'approuver comme le veritable pourtrait de sa bonne vie ; son jugement me serve d'approbation et de témoignage irreprochable, que je n'ai apporté nul déguisement pour le faire voir aus yeus du monde autre que ce qu'il estoit en verité.

Que si vostre esprit excellemment indicieus prononce cét arrest en faveur de ma fidelité, je m'asseure, qu'il n'y en aura point de si dur à croire aus beautez et perfections des ames

saintes, qui ne soumette facilement sa creance à vostre jugement, et ne donne pléne et entiere foi à tout ce que je represente de beau, de grand et d'excellent en celle-ci. Et je m'asseure encore que sur ce fidele original, infinies ames vertueuses s'essaieront de copier en leur cœur ce qu'elles pourront imiter des graces et perfections de cestui-ci, qui fut le plus loial à Dieu, et le plus fidele à ses Princes que les siecles passez aient produit, il y a long-temps. J'ose me promettre ceste grace de V. A. et m'asseurer que son esprit agréera le travail du mien que je lui presente et dedie avec les plus humbles et ardentes affections de mon cœur, à prier Dieu continuellement qu'il plaise à sa divine Majesté répandre sur elle et sur toute la Serenissime Maison de Savoie, où elle est entrée, les plus riches et abondantes graces et benedictions du ciel et de la terre, et à demeurer toute ma vie,

MADAME

DE V. A.

Le tres-humble et tres-obeïssant serviteur,

Fr. JEAN DE S. FRANÇOIS,

Superieur de la Congregation des Feuillens.

AU LECTEUR.

Mon cher Lecteur, je ne me presente point à toi à l'entree de ce livre pour te faire des excuses, ni pour te demander pardon de tout ce que tu trouveras à redire en ceste histoire. Non, car si tu és charitable et benin, ta bonté supportera tous ces defauts; et si tu n'és pas tel, mon intention n'est pas de te contenter. J'écris ici la vie d'un saint pour les saints, et pour ceus qui ont volonté de le devenir; si tu t'en approches avec l'esprit profane, ton goust qui n'est pas aus viandes spirituelles, te causera bien tost du soûlévement d'estomac contre celle-ci. Ou si tu es mocqueur, tu feras comme les badins qui ne mangent les cerises que pour en tirer les noiaus aus yeus de leurs compagnons, tu devoreras ce qu'il y a de bon en ce livre sans y penser ni prendre garde : mais si tu rencontres en la tisseure d'une bonne periode une particule qui ne soit pas à ton goust, voila pour te faire rire une demie heure : ou bien si tu remarques quelque simplicité entre les actions plus graves de nostre saint, tu la porteras incontinent avec le doit aus yeus de ceus qui te ressemblent, et c'est assez pour t'entretenir toute une aprezdisnee en tes badines gausseries. Arriere donc les esprits profanes et mocqueurs, qu'ils sachent, dez l'entree, qu'en mon intention ils n'ont nulle part en cét œuvre.

Je l'ai entrepris pour toi, mon cher Lecteur, qui crains et qui aimes Dieu, et qui le connoissant par dessus toute admiration en soi-mesme, le reconnois et confesses vraiement admirable en ses saints, qui preferes la grace à la nature, l'esprit à la chair, la simplicité des enfans de Dieu à la prudence humaine

des enfans du siecle, qui mettent les tenebres où est la lumiere, et le jour où est l'obscurité. A toi, di-je, j'addresse ceste histoire, où tu verras décrite sans artifice ni deguisement, la vie de l'un des plus saints hommes et des plus accomplis en toutes sortes de graces et de vertus que Dieu ait fait voir au monde il y long temps.

Il n'est pas que la reputation de feu Messire François de Sales, evesque de Genéve, ne soit venüe jusques à toi; car quel lieu y a t'il en la chrestienté qui ne soit rempli de l'odeur de sa sainte vie? Tu sçais bien tout en gros qu'il a esté un grand homme de Dieu, mais tu ne sçais pas en détail de quelles graces il a esté prevenu par le Seigneur, et quels efforts il a contribüez de soi-mesme pour parvenir à ceste perfection, quelles actions il a faites, quelles passions il a souffertes pour l'amour de Dieu, en quoi il est imitable, et en quoi il est seulement admirable. Et voici que je te le fai voir en ce tableau avec toute la fidelité et verité que la diligence et le soin de l'homme y a pû apporter.

Je te prie, mon cher Lecteur, ne t'arreste point à mon style, à mon langage, à ma methode, ni à tout ce qui est de moi en cét ouvrage. Car ce n'est pas moi que je preten te faire voir ici. Ne blâme ni ne loüe le peintre, mais regarde seulement à celui dont il te presente le pourtrait, non pour estre jugé en ce qui est de son art; mais pour t'obliger en te faisant connoistre celui dont la connoissance te sera également agreable et profitable.

Ou bien s'il y a quelque chose du mien à quoi tu te veüilles arrester, regarde seulement à ma diligence et à ma fidelité, et au desir que j'ai eu de contenter le tien, que je sçai estre dez long temps en l'attente de ce bien dont je te mets aujourd'hui en joüissance. Sçache que je me suis mis à ceste besoigne bien muni de tout ce qui faisoit besoin pour la conduire à sa perfection. J'enten de la perfection historique qui consiste en la verité de la chose, et non pas de la rhetorique qui gist en la pureté du langage, à quoi je n'ai pas apporté beaucoup d'attention, l'aiant toute transferee à ne rien dire qui ne fust vrai. Au moins autant que la verité peut estre connüe par les enfans des hommes, que l'Ecriture sainte appelle menteurs, parce que les uns trompent par malice, et les autres sont trompez par ignorance. Mets moi, je te prie, mon cher Lecteur, au rang de ces derniers, si d'avanture tu rencontres en ceste histoire quelque chose moins accordante avec la pure verité. Car je t'asseure que je ne parle de ce saint evesque, que selon la connoissance que j'en ai eüe, ou par hantise familiere avec lui, ou selon celle que m'ont don-

née de lui par leurs memoires, des personnes si eminentes en qualité et en probité, que ce seroit faire tort à la verité mesme de ne lui donner pas de la creance, estant attestee par leur bouche : ou bien ce que j'estime beaucoup, selon la connoissance que ce saint homme m'a donnee de lui mesme par ses écrits soit publiez, ou non encore mis au jour, dont j'ai eu la curiosité de voir et parcourir une tres-grande quantité. Asseure toi donc que je ne parle point par cœur, et que je ne di rien qui ne soit veritable, bien que je ne te die pas tout le veritable de peur qu'il ne te semble par trop incroiable.

Si quelque chose m'a defailli, c'a esté le temps et le loisir : car je t'asseure qu'il m'en reste peu dans mes occupations et mes voiages pour en donner autant qu'il seroit necessaire pour mettre la derniere main à ceste besoigne, qui sort toute écrüe de devant moi pour estre mise dans les formes des Imprimeurs. Mais j'ai mieus aimé hazarder un peu de ma reputation en l'estime des plus exactes et rigoureus, que de differer plus long temps à contenter le desir impacient de plusieurs qui font plus de cas de l'étoffe que de la façon.

Je te dirai qu'il y a bien de la difference entre les choses de Dieu et les actions des hommes, car celles-là grandes en foi, quoi que petites en l'estime du vulgaire, se soûtiennent assez d'elles-mesmes, et n'ont que faire de la hauteur de nostre style pour se relever davantage. Là où celles des hommes, peu de chose en effét, ont besoin d'un discours relevé pour paroistre grandes aus yeus de ceus qui les lisent.

Les actions de Jesus Christ n'ont point eu besoin d'un Tite Live afin de passer pour grandes et admirables en la creance des hommes, et cét historien les eust gastees au lieu de les embellir par l'élegance de son style. Mais si tous ces grans Romains n'eussent eu pour historiens que nos Evangelistes, leurs actions pour grandes qu'elles paroissent, n'eussent pas esté de grande consideration en l'estime de la posterité. Je di donc que s'il eust esté question d'écrire la vie d'un Alexandre, d'un conquerant, et d'un fondateur d'Empire, il eust fallu chercher un autre historien doüé des conditions qui ne se rencontrent pas en moi. Mais pour écrire les actions d'un saint Evesque, d'un homme Apostolique qui a conquis innumerables ames à Dieu, et d'un fondateur de Religion, c'eust esté leur faire tort de les traiter autrement que d'une façon rude et simple. Et pour ce ne t'emerveille pas si entre tant de plumes plus relevees qui volent aujourd'hui par nostre France, on a fait chois de la mienne pour

écrire cette histoire. Car certes, mon cher Lecteur, je ne te sçaurois rendre d'autre raison pourquoi Monseigneur l'Illustrissime Evesque de Genéve, maintenant tres-digne successeur d'un si digne frere, a voulu me charger d'une si honorable commission, veu mesme que je me sens obligé de te dire, que Monsieur son frere le Baron de Sales y avoit déjà tres-dignement travaillé. Mais sa modestie a mieus aimé faire servir son labeur au mien, que de rechercher de la gloire à sa plume qui en merite beaucoup, en décrivant celle que feu Monsieur son frere s'est acquise par ses glorieuses actions.

Au surplus ne trouve point étrange si dans le quatriéme Livre je me suis étendu un peu plus amplement que de raison sur ce qui touche l'institution des Religieuses de la Visitation de sainte Marie. Certes ces bonnes filles ont grand part en cét ouvrage qui a esté fait en partie pour leur consolation et leur instruction. Et leur tres-digne Mere Madame de Chantal y a beaucoup contribué, en me faisant part tres-charitablement d'une grande quantité d'écrits de nostre Saint qu'elle a curieusement recüeillis et soigneusement conservez, et dont j'ai tiré de grans secours pour la composition de ceste histoire.

Reste à te dire que si j'appelle saint et bien-heureus nostre Evesque tres-digne de ces noms, c'est pour le present selon le sens que l'Ecriture sainte appelle bien-heureus ceus qui dorment et reposent en la grace de Nostre Seigneur, et selon ce que l'Eglise ancienne qualifie du nom de *saints* universellement tous les Evesques. Non que je te le propose pour l'invoquer en public en qualité de Saint ou de Beat, jusques à tant que le saint Siege l'ait reconnu pour tel, et que par sa declaration il ait mis les peuples en liberté de recourir publiquement à ses intercessions: à quoi leur devotion les porte, et les graces que Dieu opere à son sepulcre les invitent, et quasi les contraignent. Et neantmoins ils tiennent leur zele en suspens, en attendant l'arrest de celui que Jesus Christ a constitüé pour souverain Juge et Interprete de ses volontez sur la terre.

Or puisses-tu, mon cher Lecteur, longuement joüir et profiter de mon travail, duquel je me sentirai assez dignement recompensé, s'il t'arrive ce que je te souhaitte, de sortir de la lecture de ce livre plus homme de bien que tu n'y es entré.

APPROBATION DES DOCTEURS.

Nous sous-signez Docteurs et Professeurs en la faculté de Theologie a Paris, certifions que nous avons leu le livre contenant La vie du Bienheureus Messire François de Sales, Evesque et Prince de Genéve, Instituteur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation de sainte Marie, Composé par le R. P. Dom Jean de S. François, Superieur General de la Congregation des Feuillens, *dans lequel nous n'avons rien trouvé ni contre la foi, ni contre les bonnes mœurs; au contraire nous y avons remarqué une si parfaite description des vertus heroïques de ce grand Prelat, que nous en avons jugé l'impression fort necessaire, et la lecture tres-utile. Donné au Couvent des Cordeliers à Paris, le* 18 *de juillet* 1624.

F. M. MEURISSE.

F. E. PETIOT.

LIVRE PREMIER

DE

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES

Evesque et Prince de Genéve.

Nous entreprenons de décrire la vie du Bien-heureus defunct Messire François de Sales, Evesque de Genéve, dont la gloire est dans le Ciel entre les Saints, et la memoire en benediction sur la terre entre les hommes. En quoi nous rencontrons les mesmes penes et difficultez que les plus excellens peintres ont accoustumé de ressentir quand il se presente à eus à pourtraire, apres le naturel, un visage excellemment beau, et parfaitement accompli en toutes ses parties : car si bien par le moien de leur art, s'ils y ont acquis quelque suffisance, ils sont capables de representer de beaus visages, selon leur caprice, toutesfois il leur est tres-difficile de tirer ces beautez accomplies, et qui ne sont signalées d'aucune difformité, en telle sorte que le pourtrait qu'ils en font rapporte au vif la ressemblance de son original. Là où les moindres maistres representeront facilement au naturel ces visages qu'une verrūe, une cicatrice, une partie hors œuvre, un lineament de travers, ou quelqu'autre difformité rend aucunement signalez et remarquables. Il nous en prend de mesme en cét endroit, où comme nous nous sommes proposez à décrire un sujet où les vertus, les graces, et les beautez interieures se sont trouvées rangées en leur ordre, et toutes finies et achevées par les mains de celui qui en fut l'auteur, jusques à leur derniere perfection : et où le vice n'a point trouvé d'attache pour s'y arrester, et y laisser les marques et la malignité de son impression : A dire vrai, nous nous trouvons fort empeschez à puiser en nostre pensée, une idée de ceste ame toute belle et accomplie, telle qu'il seroit necessaire pour en exprimer au vrai la ressemblance, et coucher la naïfveté de ses lineamens sur le papier. Certes, il a esté bien plus aisé aux

auteurs qui nous ont laissé par écrit la vie du grand saint Augustin, et aujourd'hui ceus qui la lisent prennent beaucoup plus de plaisir à voir comme ils nous representent les débauches de sa jeunesse, le desordre de ses affections, la vanité de son esprit, les agitations et mouvemens de son ame, combattuë d'un costé par les bonnes inspirations, et de l'autre par ses mauvaises inclinations, la bijarrerie de ses desseins, la varieté de ses conseils et le contraste avec soi-mesme, avant que de former en soi le desir absolu d'une vraye et parfaicte conversion. Et toutesfois c'est ce qui s'écrit avec plus de facilité, et qui se lit avec plus de recreation; que si le mesme saint Augustin eust esté prevenu des graces du Seigneur dés son enfance et le berceau, et qu'il eust passé toute sa jeunesse en innocence et en pureté de vie : car ici il y eust eu peu à dire pour les Escrivains, et pareillement beaucoup moins de plaisir pour les Lecteurs. Et c'est la pene où nous sommes, et la difficulté sans doute qui rendra ceste histoire plus sterile et plus seche en apparence : et je m'asseure aussi le Lecteur moins affectionné à la lire, et peut-estre encore moins hautement, sentant des perfections du personnage dont nous écrivons la vie : pour ce que la poursuivant depuis sa naissance jusques à sa mort, nous n'y trouvons que du bien sans mélange de mal, et des graces qui, pour avoir esté ordinaires en lui, semblent n'avoir rien d'extraordinaire pour le faire remarquer par dessus les autres, et des vertus qui, pour estre toujours demeurées en leur ordre et vraie situation, semblent n'avoir rien d'admirable à cause qu'elles n'ont point fait de saillie ni de nouveauté qui produit l'admiration. Mais ceus qui auront les sens interieurs exercez en la pieté, et le jugement bien duit au discernement des graces et des vertus, auront un goust bien different de celui du vulgaire, et des sentiments tous autres des perfections qui ont esté en nostre Saint; car de la difficulté que nous avons à en parler et les écrire, ils conjectureront facilement leur dignité et excellence : et du peu que nous en pouvons dire, ils en formeront des conceptions bien amples et étenduës, et releveront bien hautement en leur esprit les merites où la foiblesse de la plume ne peut arriver. Ils admireront, dis-je, en nostre Saint, une grace qui, lui aiant esté infuse au Baptéme, n'a jamais esté depuis, ni interrompuë, ni infructueuse en son ame, une innocence de vie nullement soüillee par le peché mortel, un arrangement des puissances de son ame non jamais perverti ni confus, les vertus en leur ordre, et en l'assiette qu'elles doivent avoir pour composer un bataillon non moins beau et agreable aus yeus de l'esprit, que fort et inexpugnable au vice; un calme en toute l'ame que les vens des passions et les bourrasques des agitations exterieures n'ont peu jamais troubler, un esprit toujours égal à soi-mesme,

mesme front, mesme visage, mesme suite et teneur de vie en toutes rencontres et conditions : bref, une ame qui estoit vraiement le roiaume de Dieu, et où sa volonté s'accomplissoit en terre par un homme, comme elle s'accomplit au ciel par les Anges, sinon avec autant de gloire, au moins avec plus de merveille et de vertu.

Or, ce grand homme et serviteur de Dieu, dont nous parlons, nasquit en Savoye, province plus heureuse en la production ordinaire de bons et rares esprits, qu'en la fertilité de son terroir, et eut pour pere François de Sales, et pour mere Françoise de Sionnas, tous deus issus de deus des plus nobles et anciennes maysons de la Savoye. Car quant à la maison de Sales, dont estoit issu le pere de nostre Bien-heureus, sa noblesse est si ancienne, que la memoire des hommes ne peut remonter jusques à sa premiere souche, et les archives anciennes font foi, comme dés l'an 1358, un nommé .... de Sales fut personnage de tel merite et reputation, que pour la grande creance qu'il s'estoit acquise par sa suffisance et probité, il fut éleu arbitre pour accommoder un differend qui estoit pour lors entre les Comtes de Savoye et les Comtes de Genéve. Et Jean, fils de Jordan de Sales, estant venu servir Loüis XI, Roy de France, és guerres qu'il eut contre Charles, Duc de Bourgongne, s'y comporta si vertueusement, qu'il merita, par sa proüesse, bien qu'étranger, d'estre fait Escuyer de Sa Majesté, comme aussi François de Sales fut élevé au mesme grade par Maximilian d'Autriche, Empereur, premier de ce nom. Ceste maison, feconde en braves hommes, produisit l'ayeul de nostre Bieu-heureus, Jean, fils de Christofle, seigneur de Sales, et de Jeanne d'Arlo, et fut ce personnage tant estimé pour sa prudence és grandes afaires, et sa prud'hommie singuliere, qu'il fut tousjours l'un des Deputez de la Noblesse de sa province, aux Estats generaux qui se tenoient lors en Savoye, selon l'usage qui se pratique encore aujourd'huy en nostre France. Ce bon Seigneur fut si adonné à la pieté, qu'il ne manquoit jamais, à l'imitation du Roy Psalmiste, de loüer et adorer Dieu sept fois par jour. Il eut pour femme Claudine de Charansonay, d'une famille fort illustre, mais à present éteinte par la mort de feu Madame de Beaumont, femme de Jacques de Menthon, baron de Consignon. D'icelle Claudine, Jean de Sales eut quatre fils : Louis, seigneur de Brens, qui fut trois ans prisonnier à Rippemonde, en Flandres, par le commandement de Marie, royne de Hongrie, lors Gouvernante des Païs-Bas, pour avoir le premier proposé au feu Serenissime Duc de Savoye, le mariage de Madame Marguerite de France avec Son Altesse, et porté les pourtraits de l'un à l'autre. Le second, François, seigneur de Sales, Boisi et Villagoret. Le troisiesme, Pierre, chevalier de l'Ordre de saint Jean

de Jerusalem, qui mourut à Malte, pourveu de la Commanderie de Genevois, apres avoir rendu sa vertu recommandable en ce siege memorable, qu'en l'année 1565, les chevaliers de cét Ordre soutindrent avec tant de gloire contre la puissance du grand Turc. Et le dernier, nommé Jean, s'enrolla en la Milice de Jesus-Christ, faisant profession de la regle de saint Benoit, au monastere de Taloires.

François, second fils du seigneur Jean de Sales, et de Claudine de Charansonay, fit son apprentissage d'armes à la defense de Landrecy et saint Disier, et donna tant de preuves de sa valeur et proüesse és guerres de France et de Flandres, s'estant trouvé en plusieurs batailles, rencontres, sieges, et assauts de places, que son Prince lui donna des emplois fort honorables, et se servit de son courage et de son experience militaire pour preserver d'un saccagement inevitable la ville d'Annessy, où le Duc luy commanda de se jetter avec toute autorité si à propos, que par sa prudence et brave resolution, il empescha le sac de ceste ville, qu'avoient entrepris d'en faire les troupes Provençales mécontentes et mutinees, que le comte de Raconis avoit conduites dans le païs. Cettui-ci prit à femme Françoise, fille de Melchior de Sionnas, seigneur de Vallieres et de la Thuile, d'une maison non moins noble et ancienne, de laquelle sont sortis plusieurs illustres personnages qui ont donné des preuves signalees, non moins de leur bon jugement, que de leur grand courage et vertu, et notamment ledit Melchior, et Loüis, son fils : celui-là en France (le Roy estant lors maistre de la Savoye) en diverses occasions, durant le regne de François premier, puis sous le Duc de Nemours, au voiage d'Henri second en Alemagne; cettui-ci premierement contre les Turcs, à la memorable bataille de Lepante, puis au siege de la Rochelle, regnant Charles IX, où en une escallade donnee à une bréche, il fut blessé d'une arquebuzade en une jambe, et d'une grenade en l'autre, et sous les Ducs de Guise et de Mayenne contre les Reistres; aprez en Savoye, particulierement à Chastelaine, proche de Genéve, où il fit si bien, tant par les bons advis qu'il donna à Dom Amedée, Bastard de Savoye, general de l'armée, sur ce qui estoit à faire, que par sa valeur, et la proüesse d'une belle troupe de cavallerie qu'il commandoit, composee pour la plus part de gentils-hommes; il remporta partie de l'honneur de la defaitte signalée qui s'y fit des Genevois, estant depuis genereusement mort aux Granieres, combattant pour le service de son Prince contre les troupes Dauphinoises, conduittes par Monseigneur Desdiguieres, à present connestable de France, laissant le nom et l'heritage de sa maison à Françoise de Sionnas, sa sœur unique, mere de nostre grand Prelat. Ceci soit dit et remarqué, plus pour satisfaire aus vivans, que pour honorer nostre defunct bien-heureus

Prelat, qui n'a jamais fait compte d'autre honneur, que de celui dont saint Paul se glorifioit, c'est à sçavoir, en l'abjection et és souffrances de la Croix de nostre Seigneur Jesus-Christ, qui toutesfois, quoi que venu au monde pour enseigner l'humilité aus hommes, comme il fit chois de naistre de parens illustres selon le sang, n'a pas refusé que l'histoire de ses actions fust precedee par la description de sa genealogie. Et puis, comme il est certain que la noblesse des ancestres marque et flétrit d'une plus grande ignominie les descendans qui degenerent de leur vertu : aussi ne faut-il pas douter que les vertus ne reçoivent un grand accroissement de lustre et de bonne grace, quand elles se rencontrent avec une noble et illustre extraction. Mais si en l'estime des hommes, les ayeuls et parens de nostre Saint ont tenu un grand rang, à cause de leur noblesse, ils sont beaucoup plus recommandables par les vertus chrestiennes qui ont reluy en eus, car ils se sont acquis ceste gloire, que nul d'eus ne fut onc entaché d'heresie, quoi que ceste peste en leurs jours eust infecté presque tous les peuples, et mesme les plus Grans de leur Province, et des païs circonvoisins : et jamais aucun d'eus ne fut noté du moindre blasme de ces vices, que les Lois et les Ordonnances des Princes ont accoustumé de reprendre ou de punir. Sur tous, Françoise de Sionnas, sa bonne mere, fut en ses jours comme un exemplaire et patron de toute vertu, et le directeur de sa conscience, ayant entendu sa confession generale, lui rendit ce tesmoignage apres sa mort, que jamais elle n'avoit offensé Dieu en ces pechez qui nous separent de la grace. Mais comme c'estoit peu en son estime que de s'abstenir seulement du mal, pour ce elle s'addonnoit avec un soin et devotion nompareille en la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres convenables à son sexe et à sa condition.

Ceste vertueuse Dame estoit paisible en sa maison, respectueuse à son mari, douce à ses domestiques, honorable envers ceus de dehors, attentive à son mesnage, secourable aus affligez, devote envers Dieu, soigneuse d'élever ses enfans en la crainte du Seigneur, discrete et judicieuse à merveille, et sur tout infiniment charitable envers les pauvres.

Au temps qu'elle estoit enceinte de nostre bien-heureus François, Madame Anne d'Est, duchesse de Nemours, vint à Annessi, et en sa compagnie Messieurs les Cardinaus de Lorraine et de Guise, et plusieurs Dames et Princesses de la Cour de France, qui desirerent qu'on apportast le saint Suaire de nostre Sauveur, qui lors estoit encore à Chamberi. Ce que S. A. de Savoye leur ayant accordé, cela fut occasion, que tant pour faire la reverence à ceste princesse, que principalement pour venerer ce tres-saint et precieux Linge, qui garde encore aujourd'huy les vestiges des lineamens du corps sacré de Jesus-Christ, qui fut enseveli

dedans, et les marques des playes et des blesseures qu'il souffrit pour nostre redemption : la plus part des Dames du païs vindrent à Annessi. Madame de Boysi ne voulut pas manquer à ce devoir, et quoi qu'elle fust enceinte, elle s'y achemina comme les autres, où estant arrivée, elle employa plus de temps à vacquer à ses devotions, que non pas à faire ses complimens : car elle se transporta bien tost en l'Eglise de nostre Dame, où l'on avoit deposé la sainte Relique, où elle demeura longuement en priere, attendrie de grande devotion en presence de ce precieux Memorial des passion et souffrances de nostre Sauveur, et là, comme une autre Anne, mere de Samuël, avec larmes, et avec les plus ardentes affections qu'elle peut former en son cœur, elle offrit à Dieu l'enfant qu'elle portoit, le priant avec non moins d'humilité que de ferveur, de se le consacrer à son service, et de respandre sur lui ses plus cheres graces et faveurs celestes. Et Dieu, qui exauce les humbles, et qui respandent leur cœur en oraison devant lui, monstra par les effects qu'il avoit oui la priere de son humble et devote servante.

Quelque temps apres, et le jeudy 21 aoust de l'annee 1567, entre neuf et dix heures du soir, elle accoucha, mais non sans beaucoup de travail, de ce tres-digne enfant, qui devoit estre la gloire de sa famille et l'honneur de son païs. Elle estoit lors en son Chasteau de Sales en Genevois, Province des Estats de Savoye, et fit ses couches en une chambre que l'on nommoit de sainct François, à cause d'une vieille image de sainct François d'Assise qui y estoit dés long temps affichee à la muraille, auquel saint ceste bonne Dame avoit une particuliere devotion, laquelle passa et se continua en son fils, auquel fut imposé au Baptéme le mesme nom, aiant esté presenté sur les fonts de l'Eglise parochiale de saint Maurice de Thorens, par le sieur de la Flechere Prieur de Cilingy, et Dame Bonavanture de Chivron-Villette son ayeule maternelle.

Dieu prit un soin particulier de la mere et de l'enfant, qui tous deux cuiderent mourir en mesme instant : car comme l'une accoucha au septième mois de sa grossesse, et fut accueillie de tres-poignantes douleurs en son accouchement : ce fut merveille qu'elle ne perdist la vie, en l'ostant à celui là mesme, à qui elle l'avoit donnee auparavant. Et l'autre venant au monde avant terme courut fortune d'estre porté du ventre de la mere dans le tombeau, et se trouva à sa naissance d'une complexion si flouëtte et delicate, que pendant toute la premiere annee il le fallut tenir enveloppé dans du coton ; ce petit corps tendre et sensible ne pouvoit souffrir d'estre manié à nud par les mains des femmes, marque de sa pudicité future : et sa nourriture et premiere education se rendit d'autant plus difficile, qu'outre la delicatesse de sa complexion, on fut contraint

pour diverses causes de lui changer diverses fois de nourrices.

Incontinent que l'âge lui permit le premier usage de la raison, on apperçeut rejallir en ses propos, et en ses actions, quoi qu'enfantines, comme de certaines étincelles de la bonté et docilité de son esprit et des graces naturelles et inclinations à la vertu, qui se faisoient remarquer en son ame, en toutes rencontres tousjours portée au bien. Ce qui fut cause que ses parens prindrent un tres-grand soin de lui donner une bonne instruction, sçachans combien la bonne ou mauvaise nourriture a de pois en ces commencemens ez plus excellentes natures pour les faire pancher au vice ou à la vertu. Et pource qu'en ces jeunes ames l'ignorance du premier importe bien autant, voire plus que la connoissance de l'autre, son pere et sa mere donneront ordre, que nul n'approchast de lui, qui lui peust dire des paroles ou mauvaises, ou indiscrettes et badines : mais eusmesmes selon sa portee l'entretenoient de bons propos, une fois de la crainte de Dieu, réveillans en luy ceste lumiere naturelle qui nous en donne la connoissance, une autrefois de la beauté qui est aus actions vertueuses, et de la laideur et difformité qui est au vice et à mal faire. Ainsi loüans et prisans le bien souventefois en sa presence, décrians et detestans le mal, ils engendrent en ceste petite ame un genereux desir de l'honnesteté, et une grande crainte de mal faire. Sur tout on le rendit tellement amoureux de la verité, que cét enfant aimoit mieux s'exposer au danger manifeste d'estre chastié quand il lui advenoit de commettre quelque faute, que de s'excuser et garantir de la correction par le mensonge. A ce propos je raconterai ce qui luy advint qu'il n'avoit pas encor six ans accomplis. Un charpentier travaillant un jour chés son pere au couvert d'une grange, avoit laissé sur terre un colletin, auquel estoit passée une large aiguillette de soie de couleur, cét enfant la trouvant à son gré la prit, de quoi le charpentier s'estant apperceu et adverti le pere, et le petit François estant interrogé par lui, s'il estoit vrai ce dont on l'accusoit, il confessa ingenuëment sa faute, et sans aucunement s'excuser, ni la déguiser, reconnut qu'il avoit pris l'aiguillette, et comment, dont il fut chastié sur le champ, quoi que moins rigoureusement qu'il n'eust esté, ainsi qu'on lui fit entendre, si pour s'excuser il eust usé de mensonge. Il fit tant de profit de cette correction, que non seulement il ne lui arriva oncques depuis de prendre la moindre chose sans permission, non pas mesmes des fruits dont les enfans de cest âge sont si frians : mais aussi de là il retint tousjours ceste franche confession et libre adveu de ses fautes, que pendant toute sa vie on a remarqué en lui avec beaucoup d'admiration, tant a de force en un bon courage d'enfant une correction, si elle est faitte discrettement et à propos. On peut bien mettre entre les graces

dont il a pleu à Dieu prevenir nostre bien-heureus François, la prudence rare, et singuliere discretion de ses pere et mere, qui se servirent de moyens tres sages en sa nourriture et conduite. Car tenans tousjours le milieu entre l'indulgence et la severité, ils le formerent insensiblement à ceste juste moderation que lui-mesme a depuis retenuë et observee toute sa vie. Ils lui permirent les jeus, où avec l'exercice du corps il se rencontre quelque dexterité de l'esprit, et pour de semblables recreations honestes et moderees, ses parens luy fournissoient liberalement ce qu'il y devoit employer : mais comme ils lui defendirent seulement l'excez de ceus-ci, ils luy interdirent totalement les autres jeus où le hazard domine plus que l'habilité. En quoi il rendit à ses parens une tres-exacte obeissance, car s'abstenant entierement de ceus-ci, il usoit des autres avec tant de moderation, qu'on ne sçauroit bonnement dire quelle estoit plus grande ou la discretion des parens, ou la sobrieté de l'enfant. Et quoi qu'il fust en ses premieres annees d'une complexion assez flouëtte, si est-ce qu'ils le nourrirent d'une façon commune sans luy permettre aucune particularité en ses viandes, aucune delicatesse au coucher, ni en ses habits aucune superfluité. Mais ce qui est à remarquer en ceste maniere d'education, c'est que non seulement on le mettoit en l'usage et prattique de toutes ces choses, mais aussi son pere et sa mere avoient soin de lui donner eus mesmes, ou faire donner par autres, à entendre le plus clairement qu'il estoit possible, les raisons de tout ce qu'on exigeoit de luy. De façon qu'il se formoit en ces bonnes habitudes, non seulement par l'usage et accoustumance, mais aussi par jugement et par raison : faute de quoy, en la plus part des autres les bonnes habitudes qu'on leur a fait prendre en leur jeune âge, ne sont pas longuement durables, pource que n'estans fondees que sur l'accoustumance, elles se perdent et pervertissent facilement par un jugement corrompu. Or comme il fust doüé d'un esprit fort docile et souple à tout bien; il se rendoit extremement aimable et aggreable à tous ceux qui le connoissoient; et comme il alloit succant au sein de sa bonne et vertueuse mere, au lieu de lait, les eaus de la sagesse salutaire, il devenoit de jour en jour, je ne sais si je doi dire, ou plus sage, ou plus saint. Mais sans point mentir, je dirai l'un et l'autre, car n'estant encor qu'un enfant quant à l'âge, en ses mœurs et façons de faire, il se gouvernoit en homme meur et ancien, s'éloignant de toutes ces folastreries auxquelles l'enfance est addonnee. Et bien que ces conditions rares en cest âge lui attirassent déjà un je ne sçai quel respect et reverence, il n'en devint pourtant, comme il arrive souvent, ni plus fier, ni plus insolent, mais il en estoit d'autant plus paisible, dous et traittable, familier à tous, et sur tout infiniment humble et obeissant à ses pere et mere, et autres

personnes à qui on avoit donné quelque pouvoir et autorité sur sa personne.

Ainsi avantageusement favorisé de la nature, et formé aus premiers rudimens de la vertu et pieté chrestienne, par les bonnes et sages instructions de ses pere et mere, aussi-tost qu'il eut atteint l'âge propre à l'apprentissage des lettres, eus l'envoierent au College d'Annessi. Ceste ville est fort ancienne, et la capitale des peuples qu'anciennement on nommoit Ebroduntiens et Avanticiens, qui sont aujourd'hui ceus de Genevois, Faucigni et Vaus. Au temps que nostre petit François y fut envoié, le College estoit assez bon et florisssant, mais estant depuis deperi, il fut relevé et remis en la valeur qu'il est à present, par le moien des Reverends Peres Barnabites, que nostre François estant fait Evesque de Genéve y appella, ainsi que nous dirons en son lieu. Là nostre jeune écolier donna incontinent de tres-grans indices de la bonté de son esprit, apprenant ce qu'on lui enseignoit avec une admirable facilité, ne se monstrant jamais ni ennuié de sa leçon, ni impatient envers ses maistres, ni hargneus à l'endroit de ses compagnons : au contraire, par une bonté de nature qui estoit excessive en lui (si au bien il peut y avoir de l'excez) il supportoit leurs sottises et fredaines fort doucement, et compatissant à leurs fautes, souvent il prenoit sur soi le chastiment de celles que les autres avoient faites, et s'exposoit d'estre puni du foüet pour l'amour de ses compagnons, ainsi que le sieur Gaspard de Sales, Seigneur de Brens, fort vertueus Gentil-homme, son cousin germain, et lors son compagnon d'école tesmoigne que souventesfois il a faict pour lui. En quoi ceste petite ame qui déjà s'entretenoit en la meditation des Passions de Nostre Seigneur, s'éfforçoit d'imiter en la meilleure façon qui lui estoit permise, l'immense charité avec laquelle cest Agneau immaculé porta sur soi le chastiment des offenses et des pechez des hommes.

Ayant appris en peu de temps ce que les maistres et regens du college d'Annessi estoient capables de lui enseigner, ses parens, qui n'avoient rien de plus cher ni en plus grande recommandation que la bonne institution de leur fils, dont ils avoient conceu de tres-grandes esperances, l'envoierent à Paris pour se perfectionner aus sciences ausquelles on le destinoit, en ceste fameuse et celebre Université, remplie alors de quantité des plus rares et doctes esprits qui fussent en toute la Chrestienté. On lui donna pour la conduite de sa personne, et pour la direction de ses études, un precepteur domestique, nommé Jean Deage, homme de bonnes lettres, mais preferable en ses mœurs, qui depuis est mort Chanoine en l'Eglise Catedrale de S. Pierre de Genéve, transferee à Annessi. Nostre François ne le regardoit pas comme son domestique, et à ses gages, mais comme son

Maistre, et celui à qui son pere lui avoit commandé de porter du respect, et rendre une grande obeïssance. Comme en sa personne il reconnoissoit la marque que Dieu a imprimee de sa puissance en toute autre qu'il a établie avec quelque superiorité par dessus nous : il eut pensé commettre une grande infidelité envers Dieu, que de rien faire contre, ou mesme sans son commandement, jusques là qu'il n'eust pas voulu sortir de sa chambre sans lui avoir auparavant demandé licence et congé de ce faire, quoi qu'il portast déja l'espee : et se comporta tousjours à l'endroit de son precepteur avec tant de respect et de modestie, qu'il ne lui donna oncques occasion de se fascher contre lui, et ne receut jamais de lui autre correction, que d'un soufflet qu'il lui donna, pource qu'il le pressoit un peu de pardonner quelque faute qu'avoit faite un de la maison. Estant à Paris, voiant les dereglemens et débauches ordinaires, non seulement des écoliers, mais aussi des regens et des maistres dans les autres Colleges, il fit chois de celui de Clermont pour y faire ses études, pour la bonne discipline qu'y maintenoient les Reverends Peres Jesuites, desquels il apprit également le sçavoir et la vertu. Mettant donc à non chaloir tout autre soin, il applica toute l'attention de son esprit à l'étude des bonnes lettres et des sciences, esquelles la bonté de son esprit et l'instruction soigneuse de ses maistres lui faisoient faire de grans progrez et soudains avancemens, aiant toujours les premiers et plus honorables rangs entre ses compagnons, desquels neantmoins il estoit également aimé et reveré, à cause de la grande modestie qui se remarquoit en lui. Car il y avoit je ne sçai quoi de grave et dous en son maintien, son geste et sa conversation qui se faisoit d'autant plus admirer, qu'on le reconnoissoit moins contraint et affecté. Ses parens le destinoient à la Jurisprudence; mais comme Dieu plioit insensiblement ceste ame à son service, il se sentoit doucement incliner à la Theologie. De là venoit qu'il prenoit un singulier plaisir à frequenter les disputes de la Sorbonne, et alloit autant souvent qu'il pouvoit, entendre les leçons du docte Maldonat, et de Monsieur Genebrard, jettant des-lors les fondemens de ceste solide et profonde connoissance qu'il a eue de la Theologie, dont l'étude et le cours (qu'on appelle) dura toute sa vie. Il estoit continuellement parmi les bons livres, ou en la compagnie des doctes, et plus grands personnages, taschant à profiter par les instructions des uns, et par les exemples des autres, se maintenant ferme au dessein qu'il prit dez le commencement de fuir toutes sortes de débauches et de mauvaises compagnies : l'honneur qui accompagne la vertu, comme l'ombre suit le corps, lui estoit déja deferé par tous ceux qui le voioient et connoissoient; et son preceptenr mesme a témoigné que quand il alloit par les rues on le regardoit et

remarquoit avec admiration, à cause de sa modestie exterieure, et de l'opinion qu'on avoit conceuë de sa vertu.

Mais ce que les hommes admiroient en son exterieur, n'estoit rien au pris de ce qui se passoit au secret de sa conscience, où l'œil divin seul est capable de penetrer. Car comme il profitoit par dessus tous ceus de son âge en la connoissance de ces sciences, ausquelles il s'appliquoit selon les degrez de son âge, certes, les profits qu'il faisoit en la pratique des vertus et discipline des bonnes mœurs estoient beaucoup plus grands : car en l'école de la pieté, où le saint Esprit est le maistre, il surpassa bien tost les plus avancez et parfaits, plus par l'onction du ciel, que par l'instruction des hommes. Ce jeune garçon, se sentant interieurement solicité par les bonnes inspirations et mouvemens du saint Esprit, ausquels, par une tres-grande pureté de corps et d'esprit, il avoit preparé une digne habitation, s'efforceoit de correspondre, avec une tres-grande fidelité, à celui dont il se sentoit interieurement appellé : c'est pourquoi deslors il s'éxerçoit avec soin en la meditation des choses divines, et s'addonnoit au recueillement interieur, élevant souvent son esprit à Dieu, et lançeant à tout moment son cœur ardent en amour vers cette beauté increée qui se découvroit peu à peu et manifestoit à son ame. En ces commencemens, Dieu qui le preparoit pour estre un jour un grand Maistre en l'escrime spirituelle, permit, pour son exercice, qu'il fut un peu rudement assailli par l'ennemi commun de nostre nature, qui l'attaqua de ceste façon. Cét Ange de tenebres, à son approche, lui jetta une grande obscurité en son entendement, et en mesme temps lui suggera une pensée, non moins dangereuse que fascheuse. Car il lui imprima si fortement en l'esprit la difficulté qu'il y a à se sauver, et le petit nombre des predestinez, qu'il le fit incliner à croire qu'il seroit de celui des damnez. Ceste opinion le tourmenta plus excessivement qu'on ne sçauroit dire, ni que sçauroient penser ceux qui, vivans selon les affections de la chair, ne sçavent que c'est que de ces penes de l'esprit et derelictions interieures plus griefves mille fois aux bonnes ames, que tout autre tourment qu'on sçauroit souffrir en ceste vie. Plongé dans les abismes de la tristesse, il disoit, mais foiblemeut et laschement, ce lui sembloit : Quoy donc, faut-il que je sois privé de la grace de celui qui s'est fait connoistre à moi si aimable? ô amour? ô beauté à qui j'ay consacré toutes mes affections! seray-je donc à tout jamais privé de vostre jouïssance? Puis se tournant à la Vierge, à laquelle il avoit une singuliere devotion. O Vierge! disoit-il, la plus belle et la plus suave de toutes les creatures, et dont les delices sont capables de rendre l'enfer mesme agreable, hé donc ne vous verrai-je jamais au Roiaume de vostre Fils? et n'aurai-je point de part en ceste copieuse re-

demption qu'il a procurée, non moins pour moi, que pour tout le reste des hommes! Ceste pauvre ame s'affligeoit démesurément en ces pensees, et les efforts qu'il faisoit par soi-mesme estoient vains pour le tirer hors de ce tourment, de façon que le mal se rengregeant, passa du dedans au dehors, et se fit paroistre par une jaunisse universelle, qui se répandit par tout son corps, tellement que son visage, qu'il avoit naturellement blanc et vermeil, devint aussi jaune que souci, et de là tombant en une profonde melancolie, il se trouva reduit en peu de jours en un tres-piteus état de corps et d'esprit. Mais Dieu, qui permettoit cette tentation pour son épreuve, et qui vouloit faire sentir à ce sien serviteur la foiblesse de ses forces, et les forces de la grace qui vient de lui, le regarda d'un œil pitoiable, et voulant qu'il eust l'obligation de la delivrance de son mal à la Vierge, et pour d'autant plus redoubler en son ame la devotion que déjà il lui portoit bien grande, il lui inspira de s'addresser à elle, et d'invoquer son secours avec ferveur, à quoi il obeït, et en ce dessein il entra en une Eglise voisine de son logis, où s'estant agenoüillé devant une image de la Vierge, il lui addressa une tres-fervente priere : laquelle estant exaucee dans le ciel; et presentee par la Mere à son Fils, il obtint en terre l'effect de son oraison : car tout en mesme temps il lui sembla sentir tomber de dessus soi comme des écailles et croustes de lepre, et sur le champ la jaunisse disparut de son corps, et les tenebres de son esprit, et se trouva joüissant d'une entiere et parfaite santé, qui lui fut renduë auparavant qu'il se fut levé du lieu où il avoit fait sa priere.

Aiant nostre François, non moins heureusement que laborieusement accompli ses études, tant des lettres humaines, que du cours de Philosophie qu'on appelle, il se retira de Paris, laissant à tous ceux qui l'avoient connu, avec la memoire de ses vertus, le regret de son eloignement : mais aussi d'ailleurs il apporta des contentemens indicibles à ses parens, qui l'attendoient avec une sainte impatience, desireus de voir en lui leurs vœus et leurs esperances accomplies. Estant donc de retour en son païs, il sejourna quelques mois en sa maison paternelle, pendant lequel temps il visita les parens et amis de Monsieur son pere, dont les affections plus fortes que tendres le firent bien tost resoudre à se priver de ses contentemens particuliers, pour procurer le bien et l'advancement de son fils. Et bien qu'il lui fust tres-cher, il aima mieus l'envoier au loin faire acquisition de sagesse, que de le retenir aupres de soi pour contenter son affection. Il ordonna donc incontinent de son voiage de Padouë, et lui aiant donné le train convenable à sa qualité, il l'envoia pour faire ses études de Jurisprudence en ceste Université celebre, qui est en l'Estat des Venitiens. Ce saint jeune homme

prevoiant en son esprit qu'il commençoit de mettre le pied dans le monde, dont la pente et le precipice est bien roide, et glissant au mal, et que non seulement par les inclinations de nostre nature corrompuë, en un âge fort lubrique, mais aussi par les mauvaises compagnies si on s'en accoste, comme par la violence d'un torrent, nous sommes facilement entrainez en ce gouffre; il pensa que si dez ceste entrée il ne prenoit garde à ses affaires, il seroit bien tost emporté par le courant des vices qui regnent dans les grandes Universitez, loin des resolutions qu'il avoit prises de conserver la pureté de son corps, et l'innocence de ses mœurs. Donc s'affermissant en ce dessein, il se voulut munir de tous les preservatifs dont il se put adviser pour se garantir de ce danger. Et premierement il fit chois d'un bon Pilote et Gouverneur de sa conscience, qui fut le Reverend Pere Antoine Possevin, de la Compagnie des Jesuites, homme non moins renommé pour son excellente literature, que pour son eminente pieté, à qui nostre François donna une intendance absoluë sur tout l'estat de son ame, pour estre conduite et dirigee par ses conseils, ce que lui-mesme fit par un tres-sage conseil : car on sçait combien il importe pour éviter le mal et faire le bien avec perfection, d'estre conduit et instruit par un directeur bien experimenté en la vie spirituelle. De plus, en ce temps-là estant tombé entre ses mains ce petit, mais excellent ouvrage du *Combat spirituel,* dont les PP. Theantins sont les Auteurs, il le prit un seul, et pour tous autres de semblable sujet pour s'instruire au combat des vices et de ses passions. Et ce livret lui fut si agreable et profitable, que comme l'on dit du grand Alexandre, qu'il avoit toujours sur soi l'*Iliade* d'Homere, pour se former et animer aus guerres et combats des hommes : aussi nostre François porta prez de dix-sept ans entiers ce livret en sa pochette, duquel, comme d'un arcenal, il tiroit les armes, avec lesquelles il dompta si genereusement ses passions. Il fit plus, car lui-mesme estant au mesme lieu, se prescrivit certaines regles et resolutions, selon lesquelles il se devoit gouverner, s'en commandant à soi-mesme l'observance tres-exacte et punctuelle, et de peur qu'elles n'échappassent de sa memoire, et que son ame oublieuse ne vint à se ralentir à les pratiquer, il les écrivit de sa propre main, afin que les aiant souvent en veuë, il les eut toujours, non moins en volonté qu'en exercice. J'ai pensé qu'il seroit à propos de les inserer ici mot à mot, afin que ceux qui liront ceste Vie profitent, non seulement par l'exemple de nostre Bien-heureus, mais aussi par ses instructions : voici donc comme il y avoit selon le memoire que luy-mesme en avoit écrit.

I. Tous les jours je ne faillirai d'oüir Messe tant que je pourrai, disant à mes autres occupations, et encore à mes compa-

gnons : *Venite et videte quæ posuit Dominus prodigia super terram. Eamus usque Bethlehem, et videamus Verbum quod factus est nobis à Domino :* c'est à dire, allons en l'Eglise, là où on fait ce pain supersubstantiel avec ces saintes paroles que Dieu a données en la bouche des Prestres pour nostre consolation.

II. Item, comme le corps a besoin de son sommeil pour delasser et soulager les membres travaillez, aussi prendrai-je tous les jours quelque temps pour le repos et sommeil de mon ame, afin que, si comme par le sommeil corporel toutes les operations corporelles se resserent dans le corps, ne s'estendant rien plus loin qu'icelui : aussi en ce temps-là l'ame s'estant retirée en soi-mesme ne fasse autre operation, que de ce qui lui touche et appartient, obeïssant au dire du Prophete : *Surgite postquam sederitis*, Levez-vous apres que vous aurez esté assis.

III. Que si (comme il advient souvent) je ne puis trouver autre repos corporel, veillant mesme dedans le lit, si autrement je ne puis, quelque peu apres les autres, ou m'éveillant apres le premier sommeil, ou bien le matin apres les autres, je me ressouviendrai de ce que disoit Nostre Seigneur : *Vigilate et orate ne intretis in tentationem,* Veillez et priez, afin que vous n'entriez en tentation.

IV. Mais si je puis m'éveiller parmi la nuit, je m'exciterai avec ces paroles : *Media nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei;* A la minuit, on a crié : Voici que l'Espous vient, sortez au devant de lui : dressant ces paroles à mon ame. Et puis par la consideration des tenebres exterieures, venant à considerer les interieures de mon ame premierement, puis de celles de tous les pecheurs, je crierai en l'amertume de mon cœur : *Illuminare iis qui in tenebris et in umbra mortis sedent.* Esclaire à ceus qui croupissent dans les tenebres et en l'ombre de la mort, afin de dresser nos pas en la voie de paix, obeïssant en cela au Prophete qui dit : *Et in cubilibus vestris compungimini. In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum : lacrymis meis stratum meum rigabo.* Aiez compunction en vos lits, de nuit levez vos mains vers les lieus saints, et benissez le Seigneur : je moüilleray mon lit de mes larmes.

V. Ou bien je m'exciterai, disant : *Dum medium silentium cuncta tenerent, omnipotens sermo tuus Domine factus est;* Pendant que toutes choses estoient au milieu du silence, ta toute puissante parole Seigneur a esté faicte. *Illumina oculos meos ne unquam obdormiam in morte, nequando dicat inimicus meus, prævalui adversus eum;* Seigneur illumine mes yeux, afin que jamais je ne m'endorme en la mort, de peur que l'ennemi ne die quelque fois, j'ai prévalu contre lui, ou disant : *Et tenebræ factæ sunt super universam terram. Et Jesus incli-*

nato capite tradidit spiritum, et les tenebres furent sur toute la terre. Et Jesus aiant baissé la teste, rendit l'esprit.

VI. Par fois encor me retournant à mon Dieu, mon Sauveur, lequel ne dort point ni ne sommeille, gardant l'Israël de nos ames, aprez avoir consideré les tenebres de l'imperfection de mon cœur, je pourrai dire les paroles qui sont en Isaie : *Custos quid de nocte? custos quid de nocte?* Garde ou sentinelle, que dis tu de la nuit? sentinelle que dis tu de la nuit? et j'entendrai qu'il me dira : *Venit mane et nox*, c'est à dire, le matin de mes inspirations, et de ma grace est venu, pourquoi est-ce que tu aimes mieus les tenebres que la lumiere?

VII. Le matin m'éveillant, je pourrai remercier Dieu avec ces paroles : *In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus;* Le matin je mediterai et penserai en toi, parce que tu as esté mon aide. Et puis je penserai à quelque saint mystere, signamment à l'apparition que fit Nostre Seigneur à Nostre Dame apres sa resurrection, et à la diligence des Maries qui se levoient, *Valde mane;* puis aus pasteurs qui vindrent la matinee adorer l'enfant. Et lors considerant que Nostre Seigneur est la lumiere pour la revelation des Gentils, et la lumiere qui détruit les tenebres du peché : faisant resolution pour toute la journee, m'imaginant d'assister à quelqu'un des saints mysteres, je dirai avec devotion et crainte : *Mane astabo tibi et videbo*, *quoniam Deus nolens iniquitatem tu es;* Le matin je me tiendrai devant toi, et verrai que tu ez un Dieu, qui ne veus pas l'iniquité, afin que considerant que le peché déplait à ce grand Dieu, je me garde la journée d'en faire.

VIII. D'autant que les fraieurs nocturnes ont accoustumé d'empescher ces exercices, si par fortune je m'en sentoi saisi, je m'en delivrerai avec la consideration de mon bon Ange protecteur, disant : *Dominus à dextris meis, ne commovear;* Le Seigneur est à ma dextre, afin que je ne soi ébranlé, qu'aucuns Docteurs ont entendu de l'Ange, et considererai encor que : *Scuto circumdabit me veritas ejus*, *nec timere debeam à timore nocturno;* Sa verité m'environnera de son escu, de sorte que je n'aurai point à craindre de cette fraieur que la nuit est coustumiere d'apporter, qui est l'escu de la foi et confiance. Et pourrai dire, *Dominus illuminatio mea, et salus mea quem timebo?* Dieu est ma lumiere et mon salut, de qui aurai-je crainte? comme disant : le soleil, ni ses raions ne sont pas ma lumiere principale, ni la compagnie ne me sauve pas, mais Dieu seul, qui m'est aussi propice la nuit comme le jour.

1. Ce que je ferai en ce sommeil et repos sera de considerer la bonté de Dieu en quelque mystere chrestien de la vie de Nostre Seigneur, et de sa Passion, de Nostre Dame, de ses Saints, de la gloire du Ciel, de la creation, etc.

2. Sa puissance et toute sagesse en ces mysteres mesmes.

3. Sa justice en l'Enfer, mort, Jugement et Purgatoire, repetant souventesfois. *En morior, quid mihi proderunt primogenita, sive omnia ista?* Voici que je meurs, que me servira l'aisner, ou bien toutes ces choses?

4. Combien la vertu est digne de l'homme, et combien elle le rend beau et aggreable comme lui estant propre, combien est grande la consolation qu'elle lui donne en tout temps.

5. Et au contraire combien le vice est indigne d'un homme bien né, et qui fait profession de merite; comme le vice n'apporte jamais contentement solide, mais seulement en imagination.

6. Combien sont vaines toutes les grandeurs, richesses, honneurs, commodités, et voluptez de ce monde, pour le peu de leur duree, l'incertitude d'icelles, le bout et le terme. L'incompossibilité qu'elles ont avec les vrais et solides contentemens, la participation d'icelles qui appartient autant aus fouls et abominables, qu'aus honestes et vertueus.

7. La beauté de la raison, est que l'usage d'icelle nous est donné afin que nous la suivions.

Item je tascherai à rafraischir ma memoire de tous les bons desirs, mouvemens, affections, resolutions, et projets, suavitez et douceurs que Dieu m'a inspirés autrefois en la consideration de ces saints mysteres, de la vertu et de son service, avec tous ses autres benefices.

Des persones avec lesquelles il faut converser.

Il ne faut jamais mespriser la rencontre de persone, ni monstrer signe de fuir totalement et rejetter aucun : pource que cela donne bruit de superbe, hautain, severe, arrogant, syndicque, ambicieus, et contrerolleur. Mais il y a de la difference entre un rencontre et la conversation; car la conversation doit estre d'élite et de chois, mais le rencontre se fait par fortune et occasion; le rencontre estant une compagnie faite à cas sans aucune familiarité, affection ny durée; et la conversation estant une frequentation avec familiarité de persones choisies pour loüablement vivre et s'entretenir ensemble.

La conversation donc doit estre de peu, de bons et honorables, d'autant qu'il est mal-aisé de reüssir avec plusieurs, de n'apprendre le mal, et se corrompre avec les mauvais, et estre honoré sinon de persones honorables, gardant en la conversation et rencontre ce qui doit estre gardé en la familiarité et amitié. Ami de tous et familier à peu.

De la maniere dont il se faut comporter aus rencontres.

Le rencontre est une partie de la conversation generale, lequel estant sans familiarité, il se faut garder de faire le com-

pagnon avec personne, ni mesme avec les familiers s'il s'en rencontroit un parmi le reste du rencontre. Car ceux qui le considerent pensent cela estre legereté. Estant rare et de peu de durée, il ne se faut donner licence de dire ni faire chose qui ne soit bien reglée, autrement on pourroit dire, que celui qui se laisse transporter en peu de temps en conversation, doit estre insolent. Faut garder sur tout d'y mordre et picquer, ni se mocquer de persone. Car c'est vraiement une lourdise de penser se mocquer sans haine de ceus qui n'ont point occasion de vous supporter. Honorer particulierement chaqu'un du rencontre, et monstrer grande modestie, y parler peu et bon, afin qu'ils s'en retournent plutost avec appetit de vostre rencontre, qu'avec ennui. Et si le rencontre est brief, et quelqu'autre a pris la parole, quand on ne diroit autre que la salutation avec une contenance ni austere ni melancolique, mais modeste et honestement libre, ce ne seroit que le mieus.

Comme il se faut comporter en conversation.

Il faut par tout exercer le jugement et la prudence, ne se faisant regle si generale qui ne doive avoir son incident d'exception, sinon cette regle fondement de toute autre. Rien contre Dieu. Si est-ce que la conversation doit estre modeste sans aucune insolence, libre sans austerité, douce et souéve, sans monstrer d'affectation ni effort, et souple sans contredire sans raison; ouverte et cordiale, d'autant que les hommes se plaisent de connoistre ceus avec lesquels ils traitent : mais il se faut ouvrir plus ou moins selon que sont les compagnies : Car à persones insolentes il se faut cacher du tout, aus libres se monstrer du tout, aus melancoliques et sombres se monstrer seulement de la fenestre, ausquelles il se faut bien monstrer en partie : d'autant que ceste sorte de gens se plaisent de voir les cœurs des hommes, et partant sont volontiers soupçonneus : il ne se faut toutesfois du tout monstrer, d'autant qu'ils se plaisent à philosopher, et vont remarquant trop de préz les conditions des hommes. Et pour-autant qu'il nous faut converser avec les hommes et les femmes, superieurs et inferieurs, il est bon de sçavoir qu'à certains il ne faut monstrer que l'exquis; aus autres le bon; aux autres l'indifferent : mais à persone le mauvais. Aus superieurs d'âge, de profession, ou d'autorité, l'exquis; aus semblables le bon; aus femmes et inferieurs l'indifferent. Car les grans et les sages n'admirent pas que l'exquis; les semblables appelleroient affectation la monstre de l'exquis seulement; les moindres et les femmes se plaisent plus à l'indifferent. Non qu'il ne faille par tout mesler l'exquis, le bon et l'indifferent : mais pour autant qu'il faut s'accommoder à le mesler selon la diversité des persones. Mais quant au mauvais il ne le faut jamais monstrer pour

familier qu'on soit, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeus qui le voient, et rendre laid celui auquel il est.

Il y a certains melancoliques qui se plaisent qu'on leur découvre les vices qu'on a : mais c'est à ceus à qui on les doit plus cacher : car ils ont l'impression plus forte, et rumineront dix ans la moindre imperfection. Quant aus imperfections on n'a que faire de les découvrir : car on les découvre toujours assez, mais il est bon de les confesser.

Avec les grans il faut estre plus modeste, et neantmoins entremesler une honneste liberté : car il faut estre avec eus comme avec le feu, ni trop prez, ny trop loin : et ils se plaisent de voir qu'on les respecte et aime : or le respect engendre modestie et l'amour liberté : Le mesme doit estre avec les égaus, sinon qu'avec iceus la liberté doit estre égale avec le respect, comme avec les moindres et les femmes elle doit estre plus grande.

Dans cét écrit, ne plus ne moins qu'en un miroir, il a representé naïfvement la face de son ame, non moins pieuse envers Dieu que prudente en la conversation des hommes; et tel qu'il s'exprime sur le papier, tel il s'est fait voir toute sa vie en ses actions et comportemens. Et celui qui lira ces regles de pieté et de prudence, dictees et pratiquees par lui, et en un âge que l'irreligion et l'imprudence accompagnent d'ordinaire, jugera facilement de quelles graces de Dieu estoit prevenu et assisté celui qui fut capable de les former en son entendement, y soumettre sa volonté, et y conformer ses mœurs et toutes les actions de sa vie.

S'estant muni de si bons preparatifs, il acheva heureusement le cours de ses études de droit à Padouë, sans y faire naufrage de l'integrité de son corps, et de la pureté de son ame, quoi qu'il fust diversement tenté et essaié sur ce sujet. A ce propos il sera bon de raconter pour la gloire et loüange de nostre Bienheureus, comme certains jeunes gentils-hommes étudians à Padouë, et qui lui estoient compagnons et assez familiers, complotterent ensemble de sonder s'il estoit aussi chaste en effet comme apparemment il sembloit estre, et si dans l'occasion du vice il se monstreroit aussi courageus à le combattre, que constant à le fuir. Resolus donc d'en sçavoir la verité, ils donnent le mot à une jeune Courtisane, belle à merveilles, et qui avoit non moins d'attraits, que de beauté pour incliner les jeunes gens à sa recherche; ils luy communiquent leur dessein, et l'instruisent de tout ce qu'elle auroit à faire. Aians tendu ce piege à nostre chaste François, ils le vont trouver, et l'invitent d'aller de compagnie visiter un nouveau Docteur, disent-ils, fort habile homme, qui estoit arrivé depuis peu à Padoüe. Il agrée la pro-

position, prend son manteau et s'en va, sans se douter de rien, avec eus. Ils entrent en la maison apostee, montent en haut, et entrent en la chambre où ceste fille eshontee les receut, faisant bonne mine au commencement, et monstrant la contenance d'une femme de bien : ils l'engagent en sa conversation, et se retirans imperceptiblement l'un apres l'autre, le laissent seul en ceste dangereuse compagnie. Aprez donc quelque entretien assez modeste, ceste effrontee se servant de la commodité que les autres lui avoient donnée, commence à changer de discours, de regards, de gestes et de façons de faire, et levant le masque de ceste modestie simulee, fit paroistre à nostre jeune homme ce qu'elle estoit, et ce qu'elle pretendoit. Elle lui prend et serre la main, dont il se défait modestement, et voiant qu'elle aspiroit déja à quelque privauté plus grande, et non plus par attraits ou par paroles, mais par des actions elle le pressoit avec assez de violence, il la repoussa avec un peu de rudesse : mais comme il void que continuant ses efforts, elle se met en devoir de l'engager plus étroitement à l'accomplissement de son desir, il cracha sur ce visage, non moins effronté que lascif, dont elle monta en si grande furie de l'injure et du mépris que ce constant jeune homme faisoit de sa beauté qu'il avait detestee autant que les autres l'idolatroient; elle se mit à le poursuivre à belles injures, se retirant de sa maison, et vomit apres lui tout ce que le dépit et la rage lui peurent suggerer de plus atroce et injurieus. Ainsi il demeura victorieus par sa fuitte, la Courtisane bien trompée, et ses compagnons non moins honteus et confus, qu'ébloüis et estonnez de l'éclair, et de l'éclat de la vertu de nostre chaste François dont ils avoient veu une preuve si signalee devant leurs yeus.

Certes l'antiquité Paienne a hautement loüé un certain Philosophe pour estre demeuré immobile entre les embrassemens et caresses d'une fameuse Courtisane. Mais qui voudra considerer que c'estoit un homme déja d'âge, et consommé en l'exercice de la vertu, et puis que c'estoit partie faicte, et par vanité, et où il y alloit de son honneur, s'il se fut laissé vaincre, il trouvera qu'en toute ceste action, il y a plus d'ostentation que de vertu. Mais qu'un jeune homme en la fleur de son âge donne en soi des exemples d'une telle modestie et force sur ses passions, où le temps, le lieu et l'occasion lui donnoient la commodité de se contenter de ce plaisir, et où le sujet, et la surprise pouvoient aucunement excuser sa faute, c'est chose qui surpasse toute admiration, et dont la loüange appartient à Dieu qui se rend admirable en ses saints, faisant voir en leur chair fragile la force et puissance de sa grace, par le moien de laquelle il rendit nostre François égal en vertu à ces grans saints qui ont remporté de telles glorieuses victoires sur leur chair : un saint Benoit, un

saint Bernard, et le grand saint François d'Assise, et autres infinis que Dieu a suscités de temps en temps en son Eglise pour sa gloire, et pour servir de fanal aus autres, afin que sans briser dans les écueils des vices, ou échoüer dans les bancs et sables des voluptez, ils puissent en suivant ces lumieres, heureusement accomplir le cours de leur navigation.

Je raconterai un autre accident qui lui arriva en la mesme ville dans lequel il monstra une extréme bonté, et non moins grande magnanimité. Car comme il estoit fort adonné à l'étude, et negligeant les exercices du corps pour vacquer avec plus de temps et de commodité à ceus de l'esprit, il se fit un grand amas d'humeurs en son corps qui se jetterent à coup sur son visage, et fut saisi d'une grosse fiévre continuë accompagnée d'une facheuse dysenterie. Il fut traité en sa maladie par le Botton, et le sieur Jean Copprer, tous deus fort habiles Medecins, l'un Padoüan, et l'autre Savoiard, qui jugerent par les symptomes fascheus de sa maladie qu'il n'en devoit pas échapper. Son Precepteur qui l'assistoit lui donna doucement l'advis de se disposer au bon plaisir de Dieu, que nostre Bien-heureus François receut avec une tres-grande paix et tranquillité d'esprit, monstrant à sa contenance et à ses paroles, que la mort, quoi que terrible, n'effraioit point son ame desireuse de s'unir à Dieu : il se prepare tranquillement à ce passage qui estonne les plus resolus quand on leur en annonce la necessité. Mais comme on lui eust demandé, au cas qu'il vint à deceder, comment il disposoit de son corps, et où il vouloit estre enterré : Non, dit-il, faites mieus, ne permettez pas qu'il pourrisse inutilement dans la terre, mais faites qu'il soit baillé et consigné aus Maistres Chirurgiens et Ecoliers de la Medecine pour en faire l'anatomie, afin que s'il n'a de rien servi en sa vie au public, il lui serve au moins de quelque chose apres sa mort. Et qu'ainsi pour ceste fois j'empesche les batteries et meurtres qui bien souvent se commettent aus cimitieres entre les parens de ceus qu'on y a nouvellement enterrez, et les Ecoliers qui à faute d'autres les vont déterrer pour s'en servir à leurs écoles. Certes ce fut en lui une bonté singuliere de vouloir encore estre bon et utile apres sa mort, et que sa chair destituee de vie fust occasion de la conserver à ceus qui couroient fortune de la perdre. Mais Dieu qui reservoit ce sien serviteur pour redonner la vie à maintes personnes qui l'avoient spirituellement perdüe, le déliyra de ceste dangereuse maladie dont il fut incontinent remis en sa premiere santé.

Il raconte en quelque endroit une notable bisarrerie d'un certain jeune Gentil-homme qui estoit son compagnon d'études, qui, dit-il, l'aimoit grandement, et d'autant plus qu'il l'aimoit, il fuioit plus de le rencontrer, dont il estoit fort étonné, parce

qu'il ne lui avoit jamais fait déplaisir. En fin l'aiant rencontré par occasion, il lui demanda la raison de sa fuite, et pourquoi il évitoit sa conversation; Pource, lui dit l'autre, qu'il craignoit de ne le point tant aimer comme il faisoit auparavant; parce, disoit-il, qu'il estoit de ceste humeur que dez qu'il rencontroit quelque sorte d'imperfection ou de defaut en ceus qu'il aimoit, il perdoit incontinent la suavité de son amour, quand ils n'eussent fait que dire un mauvais mot en parlant, ou commettre la moindre messeance ou contenance. Il passa de ceste sorte tout le temps qu'il demeura en ceste fameuse Université, où vacquant à ses exercices spirituels de l'oraison et meditation, ou à l'étude de ceste science qui se vante de faire profession de la Philosophie veritable et non simulée, en laquelle il se rendit si excellent et capable, que par l'approbation des Docteurs et avec l'applaudissement de tous les Ecoliers, il fut doctoré publiquement le cinquiesme de septembre 1591, aiant alors atteint la vingt et quatriesme année de son âge, apres avoir subi un examen fort exact et rigoureus, sous les auspices de celui qu'il eust pour Promoteur, et qui avoit esté premierement son Docteur, le tres-sçavant Pancirole, qui a tant fait renommer son nom par ses écrits, et particulierement par le tres-docte commentaire qu'il a fait sur le livret de la Notice de l'Empire, non moins alors obscur et inconnu que les cayers de la Sibylle.

Apres ceste action, qui lui reüssit fort glorieusement selon le monde, qui fait plus d'estime de la science qui enfle, que de la charité qui edifie; lui, au contraire, qui prisoit beaucoup plus en son cœur celle-ci que l'autre, ne s'amusa pas à gouster et recueillir les fruits de ceste vanité que chaqu'un lui donnoit d'avoir bien fait. Mais rapportant la gloire à celui qu'il reconnoissoit auteur de tout le bien, qui estoit en lui, tourna incontinent sa pensee et son affection à lui rendre action de graces, non tant d'avoir acquis beaucoup de sçavoir, que d'avoir évité par sa grace beaucoup de mal, et d'avoir conservé l'innocence de ses mœurs parmi la malice d'un siecle si corrompu; et comme un autre Arethuse avoir traversé ceste mer de débordemens sans avoir meslé la douceur de ses eaus, avec la saleure et amertume des autres. Pour cest effét, il pensa qu'il ne pourroit accomplir les vœus de son cœur en nul lieu plus à propos qu'en ceste Chappelle tres-sacrée, où s'accomplit le plus haut mystere de nostre redemption, et dépuis transferée par les mains des Anges à Lorette, et de là à Rome où les saints Apostres de Nostre Seigneur S. Pierre, et S. Paul ont établi le siege de nostre religion. En ce dessein donc auquel il s'estoit preparé de longue main, et dont il avoit déja demandé et impetré le congé de Mr son pere, car sans cela il n'eust pas voulu mesme se mouvoir, il voulut s'embarquer sur mer pour faire le voiage de Lorette

avec plus de diligence et de facilité. Il fait retenir place pour lui et ceus de sa compagnie en un vaisseau qui estoit prest à partir, s'accorde du pris avec le Maistre, et baille son argent par advance en attente de monter bien tost sur mer. Sur ces entrefaites arrive une certaine grande Dame Napolitaine, qui avoit fait preparer ce vaisseau pour elle seule, et son train, et l'avoit loüé à condition que nul autre n'y auroit place. Voiant donc que d'autres que des siens y vouloient entrer, elle s'indigna contre les nautonniers, et ne voulut jamais souffrir que qui que ce fust autre que ses gens, entrast dedans, et par ce moien nostre Bienheureus François en fut exclus par une tres-grande misericorde et providence divine, car ils ne cinglerent gueres loin sur mer, qu'un tourbillon impetueus se levant fit perir le vaisseau et tout ce qui estoit dedans. Dieu aiant permis que la rudesse de ceste Dame, peu ordinaire aus Dames de qualité contre les personnes d'honneur, fut cause de conserver la vie à celui qu'une courtoisie peu onereuse lui eust fait perdre miserablement. Et voila comme Nostre Seigneur prenoit soin de ce sien serviteur, qui aiant pris plus de compassion que d'étonnement de la perte de ce vaisseau où il avoit cuidé monter, ne laissa d'entrer en un autre, qui le rendit bien tost et sans fortune au port d'Ancone; et de là prenant son chemin par terre vint visiter ceste chambre plus que tres-heureuse, où le Verbe divin s'incarna; avec quels mouvemens de pieté, quelles tendresses d'affections, quels tressaillemens de cœur, quelles lumieres d'entendement, quelles extases de volonté, celui-là seul le sçait qui departit ses graces à son bien-aimé serviteur. De là il prit son chemin à Rome, où avec une sainte curiosité il visita tous les saints lieux, meslant ses larmes avec le sang des Martyrs dont ceste terre est toute trempée. Il ne negligea pas aussi de voir les vestiges de la Rome orgueilleuse et triomphante, autresfois Chef de l'Empire du monde comme elle l'est à present de la Religion, non sans admirer les restes superbes de l'antiquité et la vanité des hommes qui pensoient cela devoir estre eternel, que nous sommes aujourd'hui bien en péne de sçavoir où il a esté. De la consideration de cét Empire seculier maintenant aboli, et dont il ne reste plus que le nom et un foible souvenir qu'il a esté, il élevoit son esprit à la contemplation de ceste excellente Monarchie de l'Eglise, contre laquelle la force des hommes, ni les puissances de l'enfer n'ont peu prevaloir; et comme les choses que Dieu a établies sont plus fermes et durables que celles dont les hommes sont les auteurs; et comme dans les ruines materielles de ceste puissante ville s'est bastie la grandeur spirituelle du Chef de l'Eglise qui regnant dans les cœurs et consciences obtient un plus grand et puissant empire sur les hommes par la force de la religion, que n'eurent jamais les Empereurs du

siecle par celle des armes. Ainsi nostre Bien-heureus François apres s'estre non moins pieusement instruit que curieusement en tout ce qui lui estoit necessaire pour bien vivre envers Dieu, et converser loüablement entre les gens d'honneur, il s'en retourna en son païs aupres de ses pere et mere, ausquels par le moien d'un souverain respect et obeïssance accompagnez de ceste admirable douceur et facilité de mœurs qui ont relui en lui pendant tout le cours de sa vie, il donna le plus grand et principal contentement que les bons parens peuvent esperer et recevoir d'un sage fils. Ils le destinoient pour le monde, c'est à dire, pour servir honorablement son Prince et son païs en l'estat et vie seculiere et laïque : mais Dieu, qui se l'estoit preparé pour s'en servir en une autre condition, donna bientost aprez des presages certains du changement qu'il devoit operer en lui. Car comme par devoir il fut allé à Annessi pour faire la reverence à son Pasteur, qui estoit Monseigneur de Granier, lors Evesque de Genéve, personage de grand merite et de sainteté de vie, ce bon seigneur prit un singulier plaisir en l'entretien de ce jeune gentilhomme, et voiant éclatter en ses propos, non moins qu'en son visage et sa façon, je ne sçay quoi de grand et d'éminent, entremeslé de douceur et de majesté tout ensemble, aprez qu'il eut pris son congé, et comme il retournoit de l'accompagner, il dit en esprit prophetique à quelques uns de ses familiers qui estoient là : Voila mon successeur. Parole que l'effet a verifiée depuis, quoi qu'il n'y eust lors aucune apparence de ce qui est arrivé.

Retourné donc qu'il fut en la maison de son pere, quelques mois s'écoulerent, pendant lesquels il n'entremettoit point ses exercices ordinaires de pieté, par les frequentes visites que la civilité du monde le contraignoit, ou de faire, ou de souffrir : mais toujours suivant son train ordinaire, il offroit à Dieu les premices de son cœur et de ses pensees, puis il donnoit à la societé civile ce qu'il estoit obligé de lui rendre selon ses lois. Les esperànces du monde le flattoient de toutes parts, sa naissance lui donnoit de l'honneur que ses propres merites relevoient encore davantage, et comme aisné de sa maison, il pouvoit prendre grande part et advantage aus biens de ses pere et mere. Plusieurs persones de qualité le desirent pour leur gendre, on parle de le marier, et de divers endroits on presente à son pere pour lui des partis fort advantageus et honorables; ses parens y consentent, lui en parlent, l'en pressent et solicitent, mais l'inclination du serviteur de Dieu n'y estoit pas : il fuit, il esquive et trouve des défaites pour rompre petit à petit ce traité de mariage contraire à son dessein. Car il se sentoit interieurement solicité de l'Esprit de Dieu à se consacrer à lui en la vie ecclesiastique, afin que desormais le Seigneur fust sa

part et son heritage; il communique sa pensee au sieur de Sales, chanoine, son cousin germain, pour de lui prendre les conseils et les expediens propres à sa resolution. En quoi il ne fut pas trompé, car le sieur de Sales, agréant son dessein, lui fournit les moiens propres pour l'accomplir. Car en ce temps-là, la Prevosté de l'Eglise Cathedrale de Genéve estant venüe à vacquer par le decez du sieur Senateur Empereur qui la tenoit, le sieur Chanoine de Sales en aiant eu l'advis, le fit entendre à un sien ami qui avoit des correspondances à Rome, et lui aiant découvert ce qu'il sçavoit de l'intention du sieur de Villagoret (car ainsi appelloit-on nostre François), ils conclurent ensemble d'escrire à Rome pour lui impetrer ceste charge vacante de la Prevosté, ce qui reüssit selon leur souhait. Voila comme il fut pourveu de cette dignité, qui est la premiere aprez celle de l'evesque. Les depesches arrivees, il en reçoit les nouvelles et le pacquet, car le tout s'estoit fait sans lui; et comme ce bien lui estoit inopinement arrivé, il le prit comme de la main de Dieu, non tant pour la dignité, quoi que fort honorable en l'Eglise (car c'estoit ce qu'il desiroit moins que l'honneur et le bien temporel), mais pource qu'il voioit que par là Dieu lui offroit un pretexte fort specieus d'executer son dessein, et le faire trouver bon à Monsieur son pere, qui estoit bien esloigné de ceste pensee. Aprez donc avoir remercié nostre Seigneur, qui prenoit un si grand soin de ses affaires, il fait proposer tout à Madame sa mere, afin de la disposer, non tant à prester son consentement (car il avoit assez de part en sa bien-veillance, et assez de connoissance de sa vertu pour se l'oser promettre), que de preparer par elle l'esprit de Monsieur son pere à donner plus facilement le sien. Ce procedé judicieus reüssit heureusement, car il obtint l'effet de sa pieuse pretention, quoi que non sans quelque repugnance de la part de la nature, qui se fit connoistre par les larmes que la tendresse de l'affection fit couler des yeus de ses pere et mere, qui aimerent mieus obeïr à la vocation que Dieu faisoit de leur fils, qu'à la destination qu'eus-mesmes avoient faite de lui.

Dieu facilitant en ceste maniere les desseins de son serviteur, aprez qu'il eut obtenu la licence de ses parens d'embrasser l'estat et profession ecclesiastique, il prit les Ordres mineurs, et en suitte le soudiaconat et diaconat, croissant en grace et en vertu à mesure qu'il croissoit en ordre et en dignité : et comme il sçeut qu'aus Diacres est commis d'annoncer au peuple fidele la parole de Dieu, il voulut faire la fonction de ce dont on lui avoit donné la commission et la charge. Car incontinent il se mit à prêcher, et fit sa prémiere predication en la ville d'Annessi, dans l'Eglise de S. François. Il s'estoit preparé pour la faire au jour que l'Eglise celebre la feste du S. Sacrement, mais

il la differa jusqu'au jour de la Nativité de Saint Jean-Baptiste, qui échëoit ceste année là à l'octave de la mesme feste, et l'eust faite au jour assigné sans que le R. P. Foderé, lors Provincial des Peres Cordeliers, estant arrivé, nostre jeune Diacre voulut deferer l'honneur à cest ancien Pere, y ayant eu en ceste rencontre un beau combat d'honneur entre ces deus serviteurs de Dieu, à qui deferoit l'un à l'autre, auquel toutesfois nostre Bienheureus gaigna la victoire par son extréme modestie.

En ce coup d'essai il fit paroistre combien il devoit reüssir grand maistre en la science de convertir les ames, car comme il eut à prêcher en un auditoire meslé de Catholiques, et d'autres de contraire religion, et sur un sujet qui estoit lors fort controversé, c'est à sçavoir de la realité du Corps de nostre Seigneur au saint Sacrement de l'Autel, dont il sembloit aus heretiques que les nostres n'eussent ozé parler alors à bouche ouverte : il traita ceste matiere avec tant de liberté et de fortes raisons, que non seulement il la prouva, mais aussi il la persuada, de façon que les uns demeurerent entierement confirmez en l'ancienne croiance de l'Eglise, et les autres puissamment incitez à la croire et embrasser. Le sieur d'Avulli, lors encore heretique, qui assista à ceste predication, confessa depuis que ce fut là qu'il receut les premieres atteintes de sa conversion à la Religion catholique, quoi que pour de certaines considerations il differast un assez long temps aprez à se declarer.

LIVRE SECOND

DE

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES,

Evesque et Prince de Genéve.

TELS furent les commencemens de nostre Bien-heureus François, duquel on peut dire à bon droit ce que dit le Sage, que ses fleurs furent des fruits d'honneur, c'est à dire, que les propos qu'il tenoit en public n'estoient pas seulement fleurs d'un esprit, qui ne fait que venir et commencer, mais fruits d'un jugement déjà parfaitement meur et consommé.

Au temps convenable il prit l'Ordre de Prestrise, et avec ce grand Sacrement il receut la grace que le Saint Esprit confere à ceus qui se disposent dignement à le recevoir, ce qui parut incontinent par les effets. Son cœur ardent d'amour et de charité, mettoit le feu dans tous les autres cœurs dont il s'accostoit. Et pource il pensa d'en assembler aussi grand nombre qu'il pourroit, et les étraindre ensemble par quelque lien de société, afin que lui-mesme s'approchant d'eus, il enflammast ces cœurs des mesmes flammes du divin amour dont le sien estoit tout embrazé. A ceste fin il propose, procure efficacement, et fait reüssir l'érection d'une Confrairie de Penitents noirs, en laquelle ne se peut dire combien se prattiquent de bonnes œuvres; car outre ce qui est des exercices exterieurs de religion communs à tous les confreres, leur but et principale intention est d'entretenir la charité mutuelle des uns envers les autres : pource ils prennent un grand soin d'appaiser les quereles, et d'accorder les differends qui naissent entre eus et avec les autres, par des accomodemens soudains, et auparavant que les haines envieillies aient rendu les cœurs irreconciliables : en fin son projet fut, que de toute ceste compagnie, ne plus ni moins que de celle des premiers Disciples de Jesus Christ, ce ne fust qu'un cœur et qu'une ame. Et c'est ce que ces bons confreres s'efforcent d'observer selon le

desir, et les bons enseignemens de leur maistre. Si sa charité se faisoit paroistre grande d'un costé, l'éminence de sa doctrine et de sa suffisance n'éclatoit pas moins de l'autre. Car on le voioit souvent presider aus disputes publiques de Theologie, esquelles se remarquoit la profondeur de son sçavoir par la netteté, non moins que par la subtilité de ses resolutions. Il estoit ce qu'un Prestre doit estre, irreprehensible en ses mœurs, bien instruit ez points de la Religion, et capable d'enseigner les autres, sobre de bouche, chaste de corps, et pudique en ses pensees, honneste en sa conversation, charitable en son cœur; liberal, et de tout point exempt d'avarice, dont ceus de ceste condition sont ordinairement entachez; prudent en ses conseils, sage en ses deliberations, vertueus en ses entreprises, vigilant à sa charge, et attentif à exprimer en toutes ses actions et deportemens, les devoirs que les Saints Canons de l'Eglise exigent des persones de ceste condition. Et de ceste perfection eminente qui estoit en lui, il eut le témoignage, non seulement des domestiques, mais aussi de ceus de dehors : car tous universellement le tenoient, et à juste raison, pour le premier homme du Clergé en capacité et bonne vie.

En ce temps là le Serenissime Duc de Savoie mit en sa pensee de reduire à l'Eglise Catholique les peuples de ses Bailliages de Chablaix, Gaillard et Ternier qui sont ez environs de Genéve, d'où la Religion avoit esté bannie il y avoit prez de soixante et dix ans. A ceste fin il commanda à Monsieur de Granier lors Evesque de Genéve, d'envoier quelqu'un qui put annoncer à ces peuples utilement et dignement la Foy de l'Eglise et la parole de Dieu, pour disposer les esprits à la recevoir. Entreprise grande, et qui ne pouvoit estre conduite à fin que par un homme merveilleusement accompli. Il falloit une grande capacité pour établir puissamment la verité des maximes orthodoxes de l'Eglise, beaucoup de netteté pour les faire aisément comprendre et concevoir au peuple simple et grossier, beaucoup de subtilité, pour refuter les argumens captieus des adversaires, une extréme patience à supporter les longueurs impertinentes, les malicieus subterfuges, et le plus souvent les injures atroces des Ministres. Et comme il n'estoit pas question seulement de convaincre l'erreur, mais bien plutost de persuader la verité, et attirer les volontez à l'embrasser et la croire, il falloit une douceur nompareille et bonté attraiante, et un zele brûlant d'amour, et desireus du salut des ames, bien éloigné de toute ardeur, impatience d'esprit, et beaucoup plus, de colere et d'indignation, une grande soupplesse et dexterité à traiter delicatement ces esprits portez non moins à la rebellion contre leur Prince, qu'à la revolte contre Dieu, et ne les point effaroucher; et falloit leur faire voir qu'on cherchoit à les sauver, et non pas à les convaincre,

ou les confondre. Bref il falloit à ceste entreprise une grande fermeté d'esprit et magnanimité d'un courage resolu à souffrir pour le zele des ames le martyre mesme, s'il se fut presenté, et une tres-bonne et sainte vie plus efficace à gaigner les cœurs par son exemple que la doctrine et le sçavoir par la dispute et la parole. Donc Monseigneur de Granier aiant receu le commandement de son Altesse de Savoie, de faire chois d'un homme qui fut propre pour la conduite de ceste entreprise, jetta les yeus incontinent sur nostre bien-heureus François, comme sur celui qu'il reconnoissoit doüé de toutes les qualitez et parties necessaires à ce dessein. Il lui propose l'afaire, et l'exhorte de l'entreprendre. Tout en un instant les difficultez qui pouvoient et devoient vraisemblablement arriver en ceste entreprise se presenterent à son esprit; mais la gloire de Dieu, le zele des ames, et l'obeïssance deüe au commandement de son Pasteur eurent plus de force sur lui, que tout ce qu'il peut prévoir de penible et laborieus pour lui en un afaire si épineus et difficile : il respondit donc au bon Evesque : Je n'ai rien à dire sur votre commandement, sinon que, *in verbo tuo laxabo rete;* cela dit, il accepta ceste obeïssance avec la benediction de son Pasteur, et se mit aussi tost en devoir de l'executer avec toute sorte de courage et d'affection. Il choisit pour l'assister en ceste entreprise le sieur Loüis de Sales son cousin germain, lors Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Genéve, et qui à present exerce avec beaucoup de fruit et de dignité la charge de Prévost en la mesme Eglise, qui agréa ce chois et le prit à grande faveur. Ils s'acheminent donc ensemble, et entrent dans le Chablaix, où incontinent ils commencerent de mettre la main à l'œuvre avec non moins de peine que de danger.

Thonon est une petite ville sur le lac Leman, qu'on appelle de Genéve, et est la principale du Duché de Chablaix. Là nostre bien-heureus François fut assez longtemps, sans apparence de beaucoup advancer, ce sembloit, le Roiaume de Dieu, parce que les considerations d'Estat qui sont ordinairement plus fortes que celles de la Religion meûrent le Gouverneur du païs de lui permettre seulement de prêcher, mais non de dire la Messe dans la ville, mais seulement dedans l'Eglise parochiale des Alinges, et en une petite chappelle sous la ville, et proche du lac, dependante de saint Bernard de Monjoüis, ce qui estoit cause que le peuple de la ville ne frequentoit pas beaucoup les doctes et devotes Predications qu'il y faisoit. Et demeura tout un long temps, qu'il n'avoit pas plus de huit ou neuf personnes devant lui : et neantmoins jamais il ne prit aucun dégoust pour cela : mais annonçoit la parole de Dieu à ceste petite poignee de gens avec autant de soin, de preparation et d'assiduité, que si il y eust eu une plus grande affluence de peuple. Et certes ceste patiente

humilité servit grandement à son dessein : car ce petit nombre d'auditeurs qui le venoient ouïr, voiant qu'expressement pour l'amour d'eus ce grand homme prenoit ceste péne, que de les instruire et leur enseigner les voies de la vie, et de leur salut, s'affectionna d'autant plus à ses predications qu'il reconnut l'affection grande et l'amour de son Predicateur envers lui. Cela fut cause qu'ils écoutoient avec attention, et retenoient en leur memoire les paroles de vie que ce bon serviteur de Dieu leur préchoit avec charité. Et faisoient d'autant mieus leur profit de ces exhortations qu'ils voioient qu'elles estoient faites pour eux, et s'addressoient à eus; car il est bien certain qu'on prend mieus pour soi ce qui est dit comme en privé, que ce qui se dit à un plus grand auditoire, où chacun croid estre pour autrui ce qu'il devroit appliquer à son particulier. Or comme ils sortoient de la predication bien instruits en ce qui estoit de leur croiance et des bonnes mœurs, de retour qu'ils estoient en la ville, ils faisoient eus-mesmes office de Predicateurs envers les autres, redisans en toutes rencontres et occasions ce qu'ils avoient appris et retenu de la predication.

Et Dieu fit connoistre à son fidele serviteur, que ces sermons estoient plus utiles et fructueus qu'il ne pensoit : car comme un jour de saint Estienne il fut parti de Thonon pour aller prêcher aus Alinges, il trouva si petit nombre d'auditeurs, qu'il eut de la repugnance à faire son exhortation, en quoi toutesfois il se surmonta, et au sortir d'icelle un des auditeurs lui dit, que s'il n'eust préché lors la matiere dont il avoit traité, qui estoit de l'invocation des Saints, le lendemain il s'alloit faire Huguenot, à quoi il estoit resolu avant qu'il vint à ce sermon, mais qu'il l'avoit reconfirmé en la croiance Catholique, en laquelle il estoit cause apres Dieu qu'il persevereroit toute sa vie. Nostre Seigneur par cét exemple lui aiant fait connoistre l'utilité et le fruit de ses predications, cela l'encouragea d'autant plus à les continuer et à les faire, autant pour le petit nombre que pour le grand, comme il a fait tousjours depuis; aussi n'y alloit-il pas cherchant sa gloire, mais simplement le salut des ames. Or ce qu'il ne pouvoit pas obtenir par ses Prédications, il s'efforçoit de le faire par des conferences et entretiens particuliers, en quoi il avoit une grace admirable, et un talent du tout rare et singulier. Sa methode estoit celle que nous enseigne le grand saint Denis Areopagite, qui nous apprend, que pour traiter utilement avec les Heretiques, il ne faut pas tant s'arrester à refuter leurs erreurs et opinions l'une apres l'autre par argumentations, parce que ce n'est jamais fait, et que de la dispute on n'en remporte que de la confusion. Mais il faut s'étudier principalement à découvrir et mettre en veüe les nües et simples veritez de l'Eglise, attendu que la verité a ceste force par elle-mesme, qu'elle se

fait connoistre, aimer et embrasser à l'entendement quand elle lui est proposee en sa nüe et naifve simplicité. Sa methode estoit donc que laissant d'ordinaire à part la dispute et subtilité des questions de controverse, de presenter la nüe et simple exposition de nostre croiance et des articles de nostre Foi, qu'il imprimoit d'abord quasi miraculeusement et si puissamment dans l'esprit de ceus avec lesquels il traitoit, qu'il arrachoit les armes des mains de son ennemi ayant mesme qu'il s'en fut apperceu; en sorte qu'il ne lui restoit rien à dire qu'aussi tost ce Prelat ne fist voir clairement que déja il y avoit satisfait. Et par ceste maniere et procedé judicieus, mais comme particulier à lui, il est certain qu'il a converti plusieurs milliers d'heretiques, et les a fait rentrer dans le giron de l'Eglise Catholique. A ce propos je rapporterai ici le temoignage que lui rendit un jour le tres-illustre et de glorieuse memoire le Cardinal du Perron, fleau perpetuel des Heretiques. Comme un venerable Prestre lui eust dit que certains Gentils-hommes François de la Religion pretendüe reformee estoient disposez de la quitter pourveu que quelqu'un leur satisfist sur quelques doutes qui leur restoient, le priant d'en vouloir prendre la péne; lui fit ceste response : Si vostre intention est de les convaincre et confondre, vous me les pouvez amener; car, Dieu merci, j'ai suffisamment de science pour defendre la verité Catholique : mais si vostre dessein est de les convertir, conduisez-les à Monsieur de Genéve, lequel a receu ce talent de Dieu. Et certes il disoit vrai, car jamais homme n'eut tant de grace que lui, à gaigner les cœurs et les esprits de ces pauvres dévoiez qu'il ramenoit à troupes dans le bercail de l'Eglise : ce qu'il a tres-heureusement continué de faire jusques à la fin de ses jours. Aprez une annee de sejour qu'il eust fait en la ville de Thonon, quelques Ministres du païs de Vaux de la sujétion du canton de Berne firent une assemblee avec les Ministres du païs de Chablaix, ou reconnoissans la perte et diminution qu'ils faisoient journellement des leurs, comme ils les appellent, que le serviteur de Dieu gaignoit à la religion Catholique convertissant ores cestui-ci, tantost celui-là, adviserent entre eus des moiens qu'ils pourroient tenir pour empescher le cours des victoires que nostre Saint remportoit sur ceus de leur parti. Ils conclurent donc qu'il n'y auroit point de meilleur expedient que de lui presenter une conference publique, croians qu'il s'étonneroit ou du bruit ou du nombre, et que se défiant de ses forces (car il estoit seul contre eus tous) il refuseroit le combat. Mais comme ils virent que ce brave champion de l'Eglise Catholique, asseuré non moins sur la bonté de sa cause, que de la confiance qu'il prenoit en celui pour lequel il entroit en lice, eust accepté la Conference, la peur retourna dans les cœurs de ceus qui la pensoient donner aus autres. La honte pourtant leur

fit prendre jour, mais la crainte leur fit dilaier, couvrans leur contenance mal asseuree du pretexte qu'ils prindrent sur ce, disoient-ils, qu'ils se doutoient que telle Conference pourroit estre trouvée mauvaise par Son Altesse, ou la Serenissime Infante qui n'en estoient pas advertis. Pour lever ce doute, et leur oster tout pretexte de subterfuge, François Melchior de S. Joire, Baron d'Armance, et Gouverneur de Chablaix, donna sauf-conduit plus que suffisant, avec toutes les asseurances requises. Les Ministres font bonne mine, assignent un jour prefix à la conference, nostre champion y comparoist et les Ministres s'y trouvent; mais la ferme resolution qu'ils reconnurent en lui les étonna de telle sorte, qu'ils n'osérent jamais hazarder le combat, mais sans faire estat de la reputation de leur cause qui demeuroit par ce moien fort engagee, monterent sur le lac et se retirerent, laissant charge au Ministre de Thonon nommé Viret, de faire leurs excuses, si une fuite si honteuse et si lâche en pouvoit admettre. Et neantmoins le projét de ceste conference ne fut pas inutile, car les Ministres s'estans assemblez diverses fois pendant ces delais pour resoudre entre eus quel point ils devroient mettre en avant pour la dispute, le sieur d'Avulli, S. Michel (dont nous avons fait mention ci-devant), Gentil-homme judicieus, et grandement instruit de tous les points de leur pretenduë religion à laquelle il estoit opiniastrement affectionné, se trouvant en ces assemblees, et voiant que les Ministre ne pouvoient s'accorder en nul des points controversez, y aiant entre eus autant d'opinions que de testes, et de religions que de religionaires, entra grandement en doute de la bonté et verité de la sienne, et la petite semence de la parole de Dieu tombee en son ame au premier sermon de nostre Bien-heureus François, prenant lors vigueur et nourriture, il desira de conferer avecque lui. Sur quoi nostre Saint aiant pris occasion de lui discourir hautement de l'unité de l'Eglise, comme de la marque plus essentielle pour reconnoistre qu'elle est la vraie entre toutes celles qui en usurpent le nom, et celle-là mesme dont le Concile general premier tenu à Constantinople, qui se chante et est receu par tout, fait tant d'estat qu'il la met pour la premiere marque de l'Eglise, et que la seule Catholique est celle qui a retenu et conservé ceste unité, que toutes les autres faussement qualifiees de ce titre n'ont point : et lui aiant fait voir clairement comme ceste marque et toutes les autres de la vraie Eglise se trouvoient en la Romaine privativement à toutes sectes qui ont voulu s'attribuer le nom d'Eglises : le sieur d'Avulli meu par l'Esprit qui parloit par la bouche de nostre Bien-heureus, abjura bien-tost son heresie, et se jetta dans le giron de l'Eglise Catholique et Romaine, et avec lui grand nombre des habitans de la ville de Thonon qui eurent le mesme motif de se faire instruire de la verité.

En ce lieu mesme il advint un jour, que comme il retournoit de l'Eglise en son logis, un huguenot des plus insolens et temeraires l'aborde assez audacieusement, et lui demanda s'il avoit pas dit qu'il estoit porté par l'Evangile, que si on frappoit une des joües il falloit presenter l'autre; et aiant respondu, qu'ouï, l'huguenot lui repliqua : Hé donc, si je vous donnois un soufflet sur une joüe, me presenteriez-vous l'autre? A quoi nostre Saint repartit avec une extreme modestie, disant : Mon ami, je sçai bien ce que je devroi faire, mais je ne sçai pas ce que je feroi : faisant voir à cét insolent qu'il n'avoit pas moins de foi aus paroles de l'Evangile, que de défiance de soi-mesme et de ses propres forces, selon ce que nous enseigne nostre Seigneur, que l'esprit est prompt et ardent en la foi, mais la chair est foible et infirme en l'action.

Pendant tout le temps que le Bien-heureus s'emploioit avec une solicitude demesurée à la conversion des heretiques, et à l'affermissement des Catholiques en la foi et croiance de l'Eglise, procurant et advançant de tout son pouvoir le roiaume de Dieu dans les ames des autres, certes il ne negligeoit pas le salut de la sienne, et pour ce il recouroit souvent à l'oraison en l'exercice de laquelle nostre Seigneur lui avoit donné une tres-grande facilité. Son cœur, comme un or pur, se liquefioit aisément comme dans le creuset, sous les flammes de la charité, et s'épanchoit comme de l'eau en la presence du Seigneur qui le visitoit souvent de ses graces et consolations sensibles. Entre autres un jour, qui fut le 5 de may 1595, environ les trois heures du matin, pensant au bien-aimé de son ame, son cœur fut rempli de si grande suavité et affluence de graces, qu'il fut forcé de se prosterner en terre et s'écrier : *Domine contine undas gratiæ tuæ. Domine recede à me, quia non possum sustinere tuæ dulcedinis magnitudinem, unde prosternere me cogor;* c'est à dire, retenez, Seigneur, les ondes de vostre grace, Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je ne puis supporter la grandeur de vostre suavité, dont je suis contraint de me prosterner en terre. Ceci se trouva écrit de sa propre main dans des tablettes, que par mégarde il bailla au Sr de la Thuile, son frere, lors qu'il fut envoié au Conté de Bourgongne par le Serenissime Prince Victor Amedée, l'an 1616, esquelles il avoit noté ceci, et s'estoit oublié de l'effacer, Dieu le voulant et permettant ainsi : car nous avons dit ci-dessus qu'il estoit soigneus de noter les graces particulieres qu'il recevoit de nostre Seigneur, afin de s'en souvenir pour le reconnoistre devant Dieu, et s'en servir à son besoin.

Quoi que le champ fut petit où nostre bien-heureus François exerçoit sa vertu, ses actions pourtant estoient bien grandes, et la renommee en vola si loin, qu'elle parvint jusques aus oreilles

du pape Clement VIII, qui eut extremement agreable les nouvelles du progrez que faisoit la religion catholique en ces païs par les sueurs et penibles travaus de nostre Saint, qu'il destina à d'autres plus grandes entreprises. Pour cét effet il lui écrivit un bref dont la teneur s'ensuit :

CLEMENS P.P. VIII. *Dilecte fili salutem et Apostolicam benedictionem. Narravit nobis vir religiosus frater Spiritus ex ordine Capuccinorum, verbi Dei concionator de tua pietate et zelo divini honoris, quod pergratum nobis accidit. Idem autem quædam nostro nomine tibi exponet, quæ ad Dei gloriam pertinent, quæque nobis cordi sunt maximè. Tu fidem illi cumulatam habebis, perinde ac nobis ipsis, eamque diligentiam adhibebis, quam à tua prudentia et erga nos, atque hanc sanctam Sedem devotione expectamus, tibique paternè benedicimus. Datum Romæ apud sanctum Marcum sub annulo piscatoris, die prima octobris* M. D. XCVI. *Pontificatus nostri anno quinto. Sylvius Antonianus*, et au dessus pour superscription il y avoit : *Dilecto filio Francisco de Sales, Præposito Ecclesiæ Cathedralis Genevensis*, c'est à dire :

CLÉMENT Pape VIII. Cher et bien-aimé fils, salut et benediction Apostolique. Frere Esprit, religieus de l'Ordre des Capuccins, nous a fait recit de la pieté qui est en vous, et du zele que vous avez à l'honneur de Dieu, chose qui nous a esté fort agreable. Le mesme vous fera entendre en nostre nom quelques afaires qui concernent la gloire de Dieu, et que nous avons fort à cœur. Vous lui donnerez la mesme creance que vous feriez à nous-mesmes, et emploierez la diligence que nous nous promettons de vostre prudence et affection envers nous, et ce saint Siege. Nous vous donnons nostre benediction paternelle. A Rome, au Palais de S. Marc, sous le seel du Pescheur, le premier jour d'octobre mil cinq cens nonante-six, et le cinquiéme de nostre Pontificat. *Sylvius Antonianus.* Et au dessus : A nostre bien-aimé fils, François de Sales, Prevost de l'Eglise Cathedrale de Genéve.

Or la creance portée par ce Bref estoit sur le sujet d'essaier de reduire Theodore de Beze coryphee des heretiques dans Genéve, et de le faire rentrer dans le bercail de la sainte Eglise, ce que ce saint Pape avoit en grande affection. L'afaire estoit non moins difficile, que perilleus, et nonobstant nostre Bien-heureus postposant tout peril à l'obeïssance qu'il devoit au souverain Pontife, et à la charité qu'il portoit à ceste brebis égarée, le fit resoudre d'entrer dans Genéve, et confera avec ce pauvre malheureus, qui pour punition de ses autres offenses dez long temps aupara-

vant estoit tombé dans l'heresie, dont il lui fut par aprez impossible de se retirer. Car outre l'endurcissement de son cœur, touché par fois des remors de sa conscience, qui excitoient en lui quelques foibles volontez de se retirer de ce gouffre, il estoit par ses sectaires detenu comme prisonnier, assiegeans de si prez sa persone, qu'avec toutes les pénes du monde ils souffroient que les étrangers traitassent ou conferassent avec lui : et toujours il avoit des écoutes et surveillans aupres de lui qui observoient ses propos, sa mine et sa contenance, et de ceus qui parloient à lui; de façon qu'il estoit tres-difficile de l'aborder, et à lui de parler à cœur ouvert des sentimens et mouvemens de son ame. Nostre Bien-heureus donc aiant tenté d'amollir ce cœur endurci par quelques briefves conferences qu'il eut avec lui, et reconnoissant l'impossibilité qu'il y avoit de s'ouvrir le chemin à un pourparler plus libre, se retira dans le Chablaix, et donna advis au Pape de tout ce qu'il avoit negotié en cest afaire. Sur quoi le Pape lui fit response par un autre Bref de ceste teneur :

CLEMENS P.P. VIII. *Dilecte fili Salutem et Apostolicam benedictionem. Fidei Catholicæ studium et zelum salutis animarum servo Dei et in sortem Domini vocato planè dignum in tuis litteris perspeximus, et quid hactenus egeris in negotio illo, de perdita ove ad Christi ovile reducenda cognovimus. Tuam fili diligentiam et sedulitatem in Domino commendamus, et quamvis ea res cujus felicem exitum valdè optamus, non mediocrem ut scribis difficultatem habeat, quia tamen Dei opus est, cujus gloriam quærimus et cujus misericordia atque auxilio nitimur; te propterea magnopere hortamur ne eam curam deseras, neve cesses quod semel inchoasti, Dei adjutrice gratia urgere. Speramus enim quòd labor tuus non erit inanis in Domino. Quod ad populos illos attinet, quos Catholicæ religionis restitutionem avide expetere significas, id quidem perjucundum nobis accidit, et ea de re scribemus in eam sententiam quam res postulat, ut tu admones. Tu inter ea quod potes, præsta Deo juvante, et nos tibi paterné benedicimus. Datum Romæ apud sanctum Petrum sub annulo piscatoris, die xxix. Maij* M. D. XCVII. *Pontificatus nostri anno* VI. *Sylvius Antonianus.* C'est à dire :

CLEMENT Pape VIII du nom. Bien-aimé fils, salut et benediction Apostolique. Nous avons pleinement reconnu en vos lettres l'affection que vous avez à la Foy Catholique, et vostre zele au salut des ames digne certes d'un serviteur de Dieu, et appellé en part et portion de l'heritage du Seigneur : et avons entendu ce que vous avez fait jusqu'à present en l'afaire de la reduction de l'oüaille perduë au bercail de Jesus-Christ. Nous loüons grande-

ment, et approuvons le soin que vous en avez pris, et la diligence que vous y avez apportee. Et combien que cest afaire, dont nous desirons l'issuë heureuse avec passion, soit, comme vous écrivez, tres-difficile, neantmoins pource que c'est un œuvre de Dieu, duquel nous cherchons la gloire, et en la misericorde et aide duquel nous nous appuions : à ceste cause nous vous exhortons bien fort, que vous n'abandonniez point le soin de cest afaire, et ne cessez avec le secours de la grace de Dieu de poursuivre vivement ce que vous avez commencé. Quant à ce qui concerne ces peuples, qui suivant l'advis que vous nous donnez, desirent avec ardeur le restablissement de la religion Catholique en leur païs, cela certes nous a esté fort agreable, et nous ne manquerons pas d'écrire sur ce sujet selon que la chose le requiert, et les advis que vous nous donnez. Cependant faites de vostre part tout ce qui vous sera possible avec la grace de Dieu. Nous vous donnons nostre benediction paternelle. A Rome, à saint Pierre, sous l'anneau et le seel du Pescheur, le xxix. de mai 1597, et de nostre Pontificat le sixiéme. *Sylvius Antonianus.*

Ce second Bref donna courage à nostre Bien-heureus François de retourner à Genéve, pour au hazard de sa vie sauver celui qui avoit causé la perte et damnation éternelle à tant d'autres. Il entre en ceste ville pléne de soupçons, et avec une grande dexterité se fit entendre à de Béze assez clairement, tant sur ce qui estoit du salut de son ame, que du bon parti qui lui seroit fait s'il rentroit au giron de l'Eglise Catholique Romaine, qu'icelui Béze discourant avec lui avoit advoüé estre la mere Eglise. Mais cela fut sans autre effet, sinon que le serviteur de Dieu reconnut que cét heresiarque estoit plus retenu en son erreur par une vaine reputation, qu'il avoit acquise parmi ceus de sa secte, que par une ferme et certaine croiance que sa religion fust la vraie, de Béze lui aiant dit entre autres propos qu'ils eurent ensemble, que si bien il ne doutoit nullement qu'on ne peust se sauver en la religion Catholique, neantmoins que la reformee à son dire, avoit cét advantage que les bonnes œuvres et la penitence qui estoient de necessité en celle-là, estoient seulement de bienseance en ceste-ci; et qu'il prioit journellement Dieu, que s'il n'étoit pas au bon chemin, ce fust son bon plaisir de l'illuminer et l'y remettre : paroles qui témoignent le trouble et l'inquietude en laquelle flottoit l'esprit de ce miserable vacillant en sa religion. Le Bien-heureus François demeura prez de trois ans dans le païs de Chablaix, travaillant continuellement à la conversion des ames, et n'aiant autre compagnon de ses labeurs, que le Sieur Loüis de Sales, Chanoine, son cousin, comme nous avons dit ci dessus. Sa moisson fut grande, mais differee jusques au retour d'un voiage qu'il fit en cour, où Son Altesse l'appella

pour estre informé par lui du progrez des afaires de sa commission, et se mieus resoudre avec lui des moiens qu'il faudroit tenir pour l'advancement de la religion Catholique, tant au Duché de Chablaix, qu'ez autres païs circonvoisins de sa sujetion. Ses advis estant agréez, et la resolution prise par le Prince de venir à bout de ce dessein, il le renvoia avec lettres adressantes au Gouverneur, portant commandement de lui permettre de faire parer l'Eglise de Thonon à la Catholique, et pouvoir à lui d'y celebrer et faire celebrer la sainte Messe, et les autres offices divins. Ce qui fut executé, et lors parut que la semence evangelique jettee dans ces ames par nostre Saint, n'estoit pas tombee en terre infructueuse : car ce fut une merveille de voir comme les Catholiques secrets se declaroient en grand nombre, qui jusques alors n'avoient ozé se manifester, sur le doute qu'ils avoient, que puisqu'on demeuroit si long temps sans avoir le libre exercice de la religion Catholique qui ne se poussoit en avant qu'à force, et avec beaucoup de difficultez il se reduiroit bien tost à neant sans autre effet, que d'avoir fait remarquer les plus zelez, et les destiner à la persecution. En peu de temps le nombre des fidelles s'accreut tellement par la conversion des principaus mesmes de la ville, que nostre Saint voiant que la grandeur de la moisson surpassoit le nombre des ouvriers, et que lui et son aide ne pouvoient plus desormais suffire au service de tant d'ames, s'addressa à l'Evesque de Genéve son predecesseur, le priant de lui envoier des aides pour faire ceste bienhenreuse recolte qui se presentoit au champ du Seigneur.

Ce bon Prelat y invite les Peres Capucins qui s'y accorderent de semblable cœur qu'il leur estoit demandé, et y fut envoié promptement le Pere Esprit religieus, de grande doctrine et sainteté; puis le Pere Cherubin, également desireus de la conversion des heretiques, et puissant en paroles, non moins qu'en l'action, pour leur persuader de quitter l'erreur, et embrasser la verité. Ces bons Peres entrez en part des labeurs de nostre Saint, causerent en bref de tres-grands advancemens et progrez à la religion Catholique.

Mais qui pourroit mieus parler que nostre Saint mesme, de ce qui se passa en la conversion de ces peuples, et du grand zele, accompagné de prudence, qu'y apporta le Serenissime Duc de Savoie, dont les vertus du tout heroïques, et qui meritent des volumes tous entiers, ont esté tres-artistement racourcies par la plume élegante de nostre Saint, et inserees par lui, comme une pierre fine et precieuse en l'anneau vraiment tout d'or de ceste excellente Préface qu'il a mise au devant de son divin livre de l'*Amour de Dieu?*

Peu apres, dit-il, Son Altesse vint deça les Monts, et trouva les Bailliages de Chablaix, Gaillard et Ternier qui font ez envi-

rons de Genéve, à moitié disposez de recevoir la sainte religion Catholique, qui en avoit esté arrachee par le malheur des guerres et revoltes il y avoit prez de soixante et dix ans, elle se resolut d'en rétablir l'exercice en toutes les paroices, et d'abolir celui de l'heresie : et parce que d'un costé il y avoit de grans empeschemens à ce bonheur, selon les considerations que l'on appelle raisons d'Estat, et que d'ailleurs, plusieurs non encore bien instruits de la verité resistoient à ce tant desirable retablissement. Son Altesse surmonta la premiere difficulté par la fermeté invincible de son zele à la sainte religion, et la seconde par une douceur et prudence extraordinaire. Car elle fit assembler les principaus et plus opiniastres, et les harangua avec une éloquence si amiablement pressante, que presque tous vaincus par la douce violence de son amour paternel envers eus, rendirent les armes de leur opiniastreté à ses pieds et leurs ames entre les mains de la sainte Eglise. Puis il adjouste : Mais qu'il me soit loisible, mon cher Lecteur, de dire ce mot en passant. On peut loüer beaucoup de riches actions de ce grand Prince, entre lesquelles je voi la preuve de son invincible vaillance et science militaire qu'il vient de rendre maintenant, admiree de toute l'Europe; mais toutefois, quant à moi, je ne puis assez exalter le rétablissement de la sainte religion en ces trois Bailliages que je viens de nommer, y aiant veu tant de traits de pieté assortis d'une si grande varieté d'actions, de prudence, constance, magnanimité, justice et debonnaireté, qu'en ceste seule petite piece il me sembloit de voir comme en un tableau raccourci, tout ce qu'on loüe ez Princes, qui jadis ont plus ardemment servi à la gloire de Dieu et de l'Eglise. Le theatre estoit petit, mais les actions grandes : et comme cét ancien ouvrier ne fut jamais tant estimé pour ses ouvrages de grande forme, comme il fut admiré d'avoir sçeu faire un navire d'ivoire, assorti de tout son équipage en si petit volume, que les ailes d'une abeille le couvroient tout : aussi estimé-je plus ce que ce grand Prince fit alors en ce petit coin de ses Estats, que beaucoup d'actions de plus grand éclat, que plusieurs relévent jusques au ciel. Or en ceste occasion on replanta par toutes les advenües et places publiques de ces quartiers-là les victorieuses enseignes de la Croix ; et parce que peu auparavant on en avoit planté une fort solemnellement à Ennemasse prez Genéve, un certain Ministre fit un petit traité contre l'honneur d'icelle, contenant une invective ardente et veneneuse, à laquelle pour cela il fut trouvé bon qu'on répondit, et Monseigneur Claude de Granier mon predecesseur, duquel la memoire est en benediction, m'en imposa la charge, selon le pouvoir qu'il avoit sur moi, qui le regardois, non seulement comme mon Evesque, mais comme un saint serviteur de Dieu. Je fis donc ceste response

sous le titre de *Defense de l'étendard de la Croix*, et la dédiai à Son Altesse, partie pour lui témoigner ma tres-humble sujétion; partie pour lui faire quelque remerciement du soin qu'elle avoit de l'Eglise en ces lieus-là. Or depuis peu on a reimprimé ceste Defense sous le titre prodigieus de la *Panthalogie, ou Tresor de la Croix*, titre auquel jamais je n'ai pensé, comme en verité aussi ne suis-je pas homme d'étude, ni de loisir, ni de memoire, pour pouvoir assembler tant de pieces de pris, qu'il puisse porter le titre de Thresor, ni de Panthalogie; et ces frontispices insolens me sont en horreur.

> L'architecte est un sot, qui privé de raison,
> Fait le portail plus grand que toute la maison.

Jusques ici sont les paroles de nostre Saint, qui un peu plus haut rendant compte d'un livret qu'il avoit composé au mesme lieu, et en mesme temps, dit ce qui suit: Il y a dix-neuf ans, que me treuvant à Thonon, petite ville située sur le lac de Genéve, laquelle lors se convertissoit petit à petit à la foi catholique, le Ministre adversaire de l'Eglise crioit par tout que l'article catholique de la reelle presence du corps du Sauveur en l'Eucharistie détruisoit le Symbole et l'Analogie de la Foi (car il estoit bien aizé de dire ce mot d'*analogie*, non entendu par ses auditeurs, afin de paroistre fort sçavant), et sur cela les autres predicateurs catholiques qui estoient là, me chargerent d'écrire quelque chose en refutation de cette vanité; et je fis ce qui me sembla convenable, dressant une briéve Meditation sur le Symbole des Apostres, pour confirmer la verité, et toutes les copies furent distribuées en ce diocése, où je n'en trouve plus aucune. Jusques ici sont ces paroles. En ceste Meditation, il est monstré par des belles raisons, tirees de chaque article du Symbole, que la verité du corps de nostre Seigneur en la sainte Eucharistie est conforme à ce qui est enseigné et proposé par les Apostres pour estre creu des fideles. Elle se distribua aussi à Paris, où elle fut imprimée par Denis Binet, et ne s'en trouve plus que difficilement, et par rencontre. Son Altesse aiant passé deça les Monts, comme il a esté dit, commença de mettre serieusement la main à l'œuvre de Dieu, duquel pour implorer la grace, commanda que l'on fit pour toutes les Eglises l'oraison des quarante heures: durant lequel temps les catholiques des autres contrees donnerent par leurs actions pieuses et religieuses de tres-beaux exemples aus nouveaus convertis pour les imiter, et affermir en la croiance de l'Eglise qu'ils avoient receüe: car comme pour se conjoüir avec eus de leur salut et conversion, plusieurs paroices du Foucigni, des vallées d'Aux et d'Abondance, et de la ville et environs d'Evian, mesme l'Eglise Cathedrale et la Com-

pagnie des confreres et penitens d'Annessi vindrent en troupes et en procession à la ville de Thonon. Là vint aussi la paroice de Bellevaux pour se recatholizer en corps, jusques au nombre de trois cens persones toutes vestües de blanc, et pieds nus, qui se jettans en terre, et se prosternans au pied de l'Evesque, furent par lui reconciliez à l'Eglise, en leur donnant l'absolution de l'heresie qu'ils abjuroient. Là les larmes de joie et d'amour que versoient les Catholiques, furent meslées avec celles que la com punction faisoit couler des yeus aus nouveaus convertis. Et le bon Pasteur se réjoüissoit de remporter sur ses épaules ses brebis égarées, et de les remettre avec les autres dans la bergerie de Je sus-Christ. La paroice de saint Sergue fit le mesme que celle de Bellevaux, de façon que ce n'estoit plus qu'à troupes et grandes compagnies que les peuples fourvoiez rentroient dans le giron de l'Eglise. Son Altesse aiant entendu ce qui se passoit, commanda la continuation de ces prieres publiques jusques à la venüe du Cardinal de Medicis, depuis Pape, du nom de Léon onziéme, qui revenoit de traiter la paix entre les Rois de France et d'Espagne à Vervins, lequel estant arrivé dans le païs, S. A. l'accompagna à Thonon environ le mois de septembre. Et pour rendre la solennité plus accomplie, fut ordonnée une procession generale, en laquelle S. A. voulut faire paroistre sa pieté et son humilité grande en portant un des bastons du pòile soubs lequel estoit porté le tres-saint Sacrement par nostre bien-heureus François : dez le lendemain de la procession, grand nombre de persones et plusieurs chefs des maisons des bailliages de Chablaix et de Ternier, à la conversion desquels les Peres Capuccins et Jesuites avoient fort travaillé, se rendirent à Thonon, et là abjurans l'heresie furent absous et reconciliez à l'Eglise catholique par l'Illustrissime Cardinal Legat, revestu de ses habits pontificaus. En quoi reluit un trait admirable de la Providence divine qui voulut qu'un si grand Prelat recueillit à plénes brassees les fruits et la moisson des labeurs et saintes fatigues de nostre Bien-heureus. Il le prit dez lors en si grande estime, que depuis estant Pape, il estoit resolu de l'honorer de la dignité de Cardinal s'il eust vescu assez de temps pour en faire une creation. Ce fut en ce temps-là que S. A. estant debout sur le marchepié de l'autel de l'Eglise de saint Hippolyte, à present de Nostre Dame de Compassion, déploia la force et vigueur de son esprit, et son éloquence admirable en une exhortation qu'il fit à ceus qui se monstroient plus durs et opiniâtres en leur erreur, qu'il refuta si puissamment par ses raisons, et leur amollit si tendrement le cœur par ses douces et paternelles persuasions, qu'ils furent contraints de ceder à sa douce violence, et rendre à l'Eglise l'obeïssance que déja ils avoient rendüe à leur Prince. De là tout d'un temps il fit ériger une grande Croix

à l'entrée de Thonon, sur l'advenüe du costé de Foucigni, et fut portee en procession de l'Eglise des Augustins jusques au lieu où elle fut plantée, S. A. la suivant, assistee de toute sa Cour avec grande reverence et devotion. Là Son Altesse redoubla les forces de son esprit et de son eloquence, et fit une seconde remonstrance aus heretiques, non moins efficace que la premiere : puis les trompettes sonants en signe de réjouissance la croix fut arboree, au pied de laquelle S. A. fit son oraison, puis l'embrassa et baisa : et apres lui tous les grans de la Cour firent le mesme, avec les cris et témoignages d'alegresse d'un million de persones qui se trouverent presentes à ceste action. En fin par le zele de ce grand Prince, et les labeurs assidus et continuels de nostre Saint, l'heresie fut en bref abolie de tous ces païs, et la foi de l'Eglise catholique replantée dans les cœurs avec tant d'efficace, qu'à péne en trouveroit-on un aujourd'hui en toutes ces provinces qui soit de religion contraire : au moien dequoi ces peuples reconnoissans les grandes obligations qu'ils ont aus labeurs de nostre Saint, le nomment à bon droit, et le tiennent à juste titre, l'Apostre de Chablaix. Or, comme S. A. eust fait quelque traité de paix avec les Bernois à Nion, et eut permis au peuple de Chablaix par provision seulement, de tenir trois Ministres dans le païs; un à Thonon, un autre à Bons, et le troisiéme à Narnier : le serviteur de Dieu prevoiant le dommage que ceste concession apporteroit à ces peuples encore neophytes nouvellement convertis, il fit tres-grande instance vers S. A. de la revoquer et casser, à quoi neantmoins plusieurs du Conseil s'opposoient, disans que cela pourroit nuire à la conservation de ses terres. Lui au contraire, apres avoir remonstré combien cela seroit dommageable, non moins à l'Estat qu'à la Religion, se mit à dire avec une force et fermeté d'esprit : Monseigneur, laisser les Ministres en ce païs, ce sera perdre vos terres et le Ciel, duquel un pied de largeur vaut plus que tout le monde : ils n'y sont que par provision, V. A. n'est obligee de les y conserver, il n'y a point de convention entre Jesus-Christ et Baal. Son Altesse couppa court, et ne dit autre chose sinon : Qu'ils sortent donc : et demeura si ferme en ceste resolution, que les deputez de Berne venus à Thonon à ce dessein et festoiez par S. A., l'aians solicité passionnément de laisser les Ministres au païs, leur respondit brusquement, qu'il le feroit s'ils vouloient qu'il envoiast des Prestres à Berne : et par ce moien l'heresie fut entierement exterminee de ces païs. En parlant des actions que fit nostre Bien-heureus en Chablais, je ne veus pas omettre que comme il estoit extremement judicieus en tout son procedé : au commencement qu'il y avoit encore peu de Catholiques declarez, quand il falloit porter le Sainct Sacrement à quelque malade, pour ne donner occasion aus dévoiez de blasphemer, et ne pas

presenter aus pourceaus ceste perle la plus precieuse de nostre religion, il le portoit plié dans un corporal qu'il tenoit en son sein, et avoit donné pour marque aus Catholiques, que lors qu'ils le verroient tenir une contenance plus grave qu'à l'accoustumee, et qu'estant salüé par eus il ne leveroit pas le chapeau pour leur rendre le salut, ils connussent qu'il portoit sur soi le grand Maistre et Seigneur de tout le monde, et le suivissent où il iroit. Je dirai plus, que pendant tout le temps qu'il travailla au Duché de Chablaix pour la reduction des peuples à l'Eglise Catholique il aloit toujours à pied, fust-ce en esté ou en hyver, parmi la nége, et jusques à mi-jambes, et fort loing pour aller précher et faire le divin service aus paroices de ceste province : sa charité lui faisoit supporter tout travail, et surmonter toute difficulté.

Or cependant que nostre Bien-heureus est attentif à servir Dieu, le Seigneur pense à recompenser et honorer ses services : car il inspire au bon Evesque de Genéve, lors Messire Claude de Granier, de le choisir et faire son Coadjuteur dez à present, et son successeur en l'Evesché apres sa mort. Il l'aimoit tendrement à cause de ses vertus, et de la grande douceur et la facilité de ses mœurs, si bien que d'ordinaire il l'appelloit son fils. Il le mande et fait venir vers lui, et sans lui ouvrir aucunement son dessein, lui fait entendre seulement qu'il avoit deliberé de l'envoier à Rome avec le Sr Chanoine de Chiffé son neveu pour rendre obeïssance au Pape qui estoit lors le grand Clement VIII, et lui representer les necessitez du diocese de Genéve, et prendre de lui l'ordre qu'il faudroit desormais tenir, soit pour la conversion des heretiques, soit pour l'affermissement de la religion Catholique dans les païs nouvellement acquis à l'Eglise. Ce fut, quant à lui, la commission qu'il lui donna. Mais au Sr de Chiffé qui estoit son neveu, et fils de l'une de ses sœurs, il fit entendre sa volonté touchant la coadjutorerie, qu'il vouloit bailler à son fils François, et lui donna charge de proposer son desir et son dessein à Sa Sainteté, et d'en poursuivre l'approbation, et obtenir l'expedition.

Ainsi le B. François accompagné du Sr de Chiffé, passe les hauts monts de Savoie, traverse les plaines de l'Italie, et entre pour la seconde fois en ceste Cité Emperiere de la terre. Ils vont baiser les pieds à Sa Sainteté, et chacun de son costé s'acquitte de la commission qu'il avoit reçcüe de son Evesque. Le Pape les void et les accüeille gracieusement, prend plaisir en la conversation de nostre Prevost, et gouste la proposition que lui fit le Sr de Chiffé de la part de son oncle le bon Evesque, approuve les motifs qui lui faisoient desirer un Coadjuteur, et se contente de lui donner celui qu'il avoit destiné, et lequel il lui presentoit. L'afaire se traite et poursuit par le Sr de Chiffé selon les voies qu'on a coûtume de tenir en cour de Rome, où les futurs

Evesques ne sont point receus que par un examen rigoureus que l'on fait de leur capacité. Le Pape qui estoit un grand homme en toutes choses, mais sur tout profondement sçavant ez matieres Theologiques, fit connoistre qu'il desiroit assister en persone à l'examen de nostre futur coadjuteur, non tant pour s'éclaircir de sa suffisance et capacité, que pour un contentement d'esprit qu'il se promettoit recevoir assistant à ceste action. Il donne le jour et assigne l'heure : à laquelle nostre François avant que de comparoistre, ainsi qu'il estoit en chemin pour s'y trouver, entra dans l'Eglise de saint Jacques in Borgo, et là agenoüillé en la presence de Dieu, supplia avec larmes sa Majesté divine que si elle prevoioit qu'estant Evesque il ne seroit pas utile à son service, et à celui des ames qu'il auroit sous sa conduitte, de ne permettre point qu'il respondit pertinemment, mais de le rendre confus en la presence de son Vicaire, et ne remporter que de la honte de cét examen. Il se sentit grandement consolé en son interieur, et de là il tire droit au Palais où Sa Sainteté se trouva assistee de huit Cardinaus, une vingtaine d'Archevêques, ou Evesques, de Generaus d'ordre, et autres examinateurs religieus : et ceste compagnie si auguste et majestueuse estoit pour étonner tout autre esprit moins humble et capable que celui de nostre Saint : qui prenant asseurance en son humilité, et en l'indifference qu'il avoit prise du succez de ceste action, preparé de recevoir avec égal contentement la gloire ou la confusion qui lui en pouvoit revenir, se mit à genous a l'opposite de Sa Sainteté, qui par'elle-mesme lui proposa, ou lui fit faire par ceus qui l'assistoient, jusques au nombre de trente deus questions, avec les objections à ses réponses : à toutes lesquelles nostre humble serviteur de Dieu aiant donné les solutions les plus pertinentes et convenables qu'on eust sceu desirer, ravit toute l'assistance en admiration de sa doctrine, et de la modestie singuliere qui paroissoit en lui. Et le Pape mesme ne pouvant contenir l'extreme contentement qu'il en receut en son cœur, profera ces paroles à la recommandation du respondant : *Non habbiamo havuto cotanta sodisfactione da qualunque habbiamo essamitato*, c'est à dire, nous n'avons point eu semblable satisfaction de qui que ce soit que nous aions examiné. Cela dit, se leve de son siege et va droit à nostre François, et lui donne le baiser de paix et congratulation, lui baignant la joüe des larmes, qu'une joie excessive exprime coutumierement aus persones benignes comme estoit Sa Sainteté, qui le benit, en lui disant ces paroles sacrees du 5e chapitre des Proverbes : *Bibe aquam de cisterna tua, et stuenta putei, deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas tuas divide;* Bois, mon fils, l'eau de ta cisterne et de la source de ton puis : que tes fonténes soient derivees en dehors, et distribüe tes eaus par les places publi-

ques. Grande gloire à nostre Bien-heureus, d'avoir esté si hautement loüé par une persone si loüable. Certes, qui voudra le considerer, jugera qu'il n'y eut jamais un examen plus glorieus que celui-ci, où l'examinateur et le juge estoit le Vicaire mesme de Jesus-Christ, ses assistans, les successeurs des Apostres, et la forme du jugement, les paroles mesmes du Saint Esprit prononcees jadis par la bouche du plus sage Roi qui fut jamais, et consignees dans les saintes Ecritures par sa plume roiale et prophetique. Et voila comme Dieu éleve les humbles de cœur, et qui mettent sa confiance en lui : comme il fit nostre François, qu'il rendit non seulement honorable, mais aimable à tous. Pendant le sejour qu'il fit à Rome, il entra en l'amitié et familiarité des plus illustres Cardinaus, et des plus excellens personages qui fussent en doctrine et sainteté de vie. Entre autres, avec le tres-illustre Cardinal Borghese, qui depuis fut fait Pape, avec lequel il traita plusieurs fois de ce qui regardoit la conversion des heretiques des cartiers de Genéve. Il eut aussi grande part en l'amitié du tres-illustre et docte Baronius, qui l'alloit prendre souvent chez lui en son carroce pour avoir plus de commodité de l'entretenir et converser avec lui. Un jour ce grand Cardinal, pour faire honneur à nostre François, l'invita de s'asseoir en l'un des hauts sieges de son carroce, dont toutesfois il s'excusa constamment, et prenant sa place à la portiere, dit avec humilité, *Sedebo ad pedes Gamalielis*, c'est à dire : Je demeurerais aus pieds de Gamaliel. Il eut aussi grande familiarité spirituelle avec le R. P. Juvenal Ancina lors prestre de l'Oratoire, et depuis, pour ses merites, promu à l'Evesché de Saluces, où nostre Bien-heureus l'estant allé visiter un jour, le saint Evesque par honneur lui voulut deferer la preseance, qu'il refusa, alleguant les raisons qui le faisoient tenir en ce devoir : à quoi le bon Evesque faisant allusion aus noms de Sales, et de Saluces, lui dit de bonne grace : *Tu sal es, ego vero neque sum sal, neque lux.* En une sienne lettre il parle de ce saint Evesque en ces termes : Mr l'Evesque de Saluces, l'un de mes plus intimes amis, et des plus grands serviteurs de Dieu et de l'Eglise qui fut au monde, est decedé depuis peu, avec un regret incroiable de son peuple, qui n'avoit joüi de ses travaus qu'un an et demi : car nous avions esté faits Evesques ensemble, et tout d'un jour. Je vous demande trois chappellets pour son repos, asseuré que je suis, que s'il m'eust survescu, il m'eust procuré une charité pareille vers tous ceus où il eust eu credit.

Nostre François aiant receu à Rome l'honneur que tant de persones honorables lui deferoient, et que lui-mesme ne recherchoit pas, ne s'en éleva point davantage : mais suivant le train de sa modestie ordinaire, va baiser les pieds de Sa Sainteté, et recevant sa benediction, se met en chemin pour s'en retourner

en son païs. Le sieur de Chiffé recommande au sieur Claude de Quoex, maintenant premier collateral du Conseil de Genévois, qui lors estoit à Rome, la solicitation des Bulles de la Coadjutorerie. C'est chose remarquable du peu de soin que s'en donna nostre François : car aiant depuis souventesfois écrit au sieur de Quoex, jamais il ne lui toucha un seul mot de ceste afaire comme si elle ne lui appartenoit point. Et j'ai sceu d'un de ses meilleurs et plus intimes amis, qui m'a raconté, que lui disant que ses Bulles ne s'expedioient pas, pource qu'il falloit quelqu'argent aus officiers de la daterie pour l'expedition, il lui dit franchement, qu'il n'avoit point d'argent, ni n'entendoit point en bailler pour cela. A quoi l'autre aiant reparti, que lui et ses amis en auroient pour lui. Non, dit-il, je ne veux point estre Evesque par la bourse de mes amis, si Dieu a volonté que je le soi, il fera bien que mes Bulles s'expedient sans argent. Et il dit vrai, car ses Bulles lui furent depuis expediees et envoiees gratuitement.

Estant de retour d'Italie en son païs, il tomba en une grosse et griéve maladie, dont il fut jugé devoir mourir par les medecins qui l'assisterent, et entre autres par le Pomeo, medecin de la Serenissime Infante d'Espagne, Duchesse de Savoie, homme tres-excellent en son art. Dequoi Madame sa mere lui aiant donné l'advis, avec la discretion dont elle usoit en toutes ses actions. D'abord il eut quelque apprehension de mourir, à cause de ses pechez, dont il lui sembloit qu'il n'avoit pas fait pendant sa vie autant de penitence et de satisfaction qu'il desiroit; et lui venoit en l'esprit, que s'il pouvoit lors échapper, il mettroit ordre d'estre mieus preparé qu'il ne se sentoit à cette heure-là. Mais rappellant à soi la force de son esprit dissipee par l'effort de la maladie, il chassa de son cœur ceste vaine apprehension par ceste veritable maxime, à laquelle il se prit et s'arresta. Que puis qu'il ne pouvoit attendre son salut que de la bonté et misericorde de Dieu, de laquelle nous avons toujours besoin, aussi favorable lui seroit-elle alors, qu'une autre fois, et qu'autant en auroit-il besoin une autre fois qu'à l'heure mesme il en avoit. En ceste maladie il fut visité de tout le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, qui le regardoit comme le chef et principal honneur de son corps, et lui tesmoignerent par leurs paroles entrecoupees de sanglots, le regret qu'ils avoient tous, si Dieu les vouloit tant punir que de les priver de son assistance. Il les remercia tous en corps de leur visite, et les encouragea, leur remonstrant la confiance qu'ils devoient prendre en celui qui est le grand, le vrai et universel Pasteur des ames, et non en l'impuissance et inutilité qui estoit en lui. Au sortir, comme chaqu'un en particulier l'alloit salüer, et approchoit de son lit, il leur dit à tous des paroles d'admonition sur ce qu'il avoit reconnu de

leur naturel et de leur humeur : mais paroles détrempees de tant d'amour, qu'ils sortirent tous d'aupres de lui les larmes aus yeus, et le regret au cœur de perdre un si dous et amiable Pasteur. La maladie empirant, il tomba en plusieurs syncopes et évanoüissemens, en l'un desquels il demeura prez de l'espace d'une heure sans que les remedes l'en peussent faire revenir. Pendant que le corps luttoit contre l'effort de la maladie, son esprit luttoit contre le diable, ce pere de mensonge l'aiant assailli tres-rudement et tenté sur la creance veritable de l'Eglise touchant la realité du Corps de Nostre Seigneur au Saint Sacrement de l'autel. Il lui sembla que cét esprit infernal lui proposa lors en la pensee un argument beaucoup plus fort contre ceste verité, qu'aucun autre qui fut jamais venu à sa connoissance. Et a dit depuis qu'il avoit surmonté ceste tentation, non disputant et contestant contre le demon : mais invocant au fond de son ame le tres-fort et puissant nom de JESUS, qui fait trembler les puissances infernales, et les fait évanoüir et disparoistre du lieu où il est, de cœur ou de bouche invoqué avec foi et devotion. Le lendemain on pensa de le recréer, en faisant venir les musiciens de l'Eglise, pour chanter devant lui quelque motet de ceux qui se chantent au service divin : on lui demanda quel de tous lui plaisoit le plus. Celui, dit-il, de sainte Madeleine : *Ardens est cor meum videre Dominum,* jettant ainsi aus petites comme aus grandes occasions les étincelles de ce grand feu de l'amour de Dieu, qui l'embrazoit entierement, et faisant paroistre le grand desir, accompagné d'esperance de s'en aller à celui qui estoit plus le cœur de son cœur, que son cœur n'estoit le cœur de son corps. Mais Dieu qui vouloit tirer de ce sien serviteur les grands services que depuis il a rendus à son troupeau, et encore à toute l'Eglise, prit soin de sa guairison, et contre toute attente et esperance humaine le delivra de ceste maladie. Si tost qu'il eust repris ses forces, il continua de les emploier en ses travaus et exercices ordinaires qu'il embrassoit pour le prochain, estant toujours infatigablement occupé ou à précher, ou à confesser, et assister ordinairement aus offices de son Eglise. En ces entrefaites, il arriva que Henri le Grand venant à main armée, se rendit maistre de la Savoie. Or d'autant que parmi ses troupes il y avoit plusieurs chefs et soldats huguenots, nostre François, soucieus de son troupeau, alloit et venoit d'un lieu à autre pour conforter ses oüailles, et garantir les nouveaus Catholiques de ceste contagion, qui pouvoit estre beaucoup plus dommageable à leurs ames, que les armes ennemies à leurs corps, ou à leurs possessions. Estant donc un jour sur les champs faisant tout devoir de bon et fidele Pasteur des ames, il fut rencontré par les troupes de Monsieur de Vitri, et fait prisonnier, mais prisonnier tel qu'il se rendit captifs ceus-la mesmes qui

l'avoient pris. Car estant conduit au sieur de Vitri, ce Seigneur non moins brave, que courtois, cherissant ceste prise, se declara lui-mesme prisonnier de son captif, à qui il donna pouvoir de commander tout ce qu'il voudroit de lui pour son service. Nostre Bien-heureus lui aiant representé, que ceste guerre estant plus d'honneur, que d'animosité, et meuë entre ces deus grans Princes, plus pour des pretentions de la terre, que pour empescher celles du ciel : Sa Majesté comme tres-chrestienne avoit fait des defenses tres-expresses de ne toucher en façon quelconques aus Eglises, ni aus Ecclesiastiques, il demandoit donc de ce brave Capitaine seulement l'execution des commandemens de son Roi. Ce que le sieur de Vitri lui promit avec tant d'affection, qu'aprez plusieurs protestations d'amitié, il le renvoia avec tout l'honneur dont il se peut adviser. Il ne faut pas omettre qu'il lui offrit de le presenter au Roi, l'aseurant qu'il recevroit tres-favorable accueil de Sa Majesté. Ce que nostre Bien-heureus tres-judicieusement ne voulut accepter, disant, que ce qui lui eust esté une singuliere faveur et honneur en un autre temps, lui eust tourné à blasme et à des-honneur en celui-là, que ce grand Roi estoit ennemi de son Prince. Tant toutes les vertus estoient solidement bien rangees en ceste ame, qu'en quelque rencontre que ce fut, jamais on ne le remarquoit se departir pour peu que ce fut de son devoir. La vanité, la curiosité, le peu d'importance ce sembloit, eust emporté tout autre esprit que le sien à accepter l'offre que lui faisoit un si brave Seigneur de le presenter à un si grand Roi : mais celui de nostre Saint, qui ne sortoit jamais hors de son assiette, ne s'échappa en rien qui eust peu sentir de sa legereté, estimant qu'aus petites, et aus grandes occasions, il faut non seulement estre fidele au Prince que Dieu nous a donné, mais aussi rendre les témoignages de ceste ferme et invincible fidelité. Si en ceste action il rendit preuve du respect et de l'amour qu'il avoit pour son Prince, en une autre qui suivit bientost apres, il fit voir combien grand empire il avoit sur ses plus tendres et naturelles affections. La paix donc estant faite entre le Roi et le Duc de Savoie par l'entremise du Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape, envoié exprez par Sa Sainteté pour la negotier : nostre François précha le Caréme à Annessi, où un jour comme il alloit à l'Eglise, prest à monter en chaire pour précher l'évangile du Lazare, il receut la nouvelle de la mort de son pere : mais avec tant de constance, que sans s'esmouvoir à ce coup inopiné de douleur, il monte en chaire et fait sa predication avec autant de fermeté d'esprit et un jugement aussi rassis qu'on ne s'en fut pas apperçeu, si luymesme à la fin de son sermon n'eust dist ces paroles : Il faut que j'aille rendre le dernier devoir à une personne que Dieu a appellée, je ne précherai pas ces trois jours suivants; et recom-

manda aus prieres des assistans l'ame du defunct sans monstrer que la sienne fut troublée de cest accident : la dignité de la persone qu'il soutenoit alors (car il estoit en la chaire de verité, où tout predicateur doit souverainement prendre garde de ne rien commettre moins que digne de son ministere) supprimant en lui les mouvemens de la nature rudement assaillie par la douleur de la perte d'un pere tres-aimable et tres particulierement aimé de ce sien fils. Aiant témoigné par cet acte signalé de constance le pouvoir qu'il avoit sur ses passions qu'il avoit rangees et soumises à la raison, avec autant de commandement qu'un bon escuyer tient devoir un cheval de manege sous sa houssine, l'esperon et le cavesson ; ne leur permettant point plus d'étenduë, ni de mouvement, que la raison jugeoit estre deu aus affections pieuses et naturelles. Aprez avoir rendu à l'honnenr et memoire de son pere ce que le devoir lui commandoit, il retourne en ville, et reprend ses predications qu'il continüa avec un fruit merveilleus jusques à la fin. Ceste carriere achevee il en recommence une autre pour les afaires spirituelles du Diocese de Genéve qui le presserent d'entreprendre un voiage en la Cour de France, et y faire quelque sejour. La reputation de sa sainteté et du grand talent qu'il avoit en la predication l'avoit déja prevenu en ces cartiers, et fut cause que le Roi mesme lui fit un accueil tres-gracieus et honorable. On l'invita de précher : à quoi il consentit facilement et si tost qu'il fut entendu, aussi tost il fut approuvé et retenu pour l'un des plus grans predicateurs qu'on eust oüi en France auparavant : quoi qu'en nos temps ce ministere ait esté relevé par une infinité de rares esprits, jusques au plus haut et dernier point de sa perfection. Il avoit la voix forte, intelligible et posée, le style tres-élégant, les termes bons, propres et naïfs accommodez à ses pensées, qui estoient claires, nettes, et nullement confuses ni enveloppées : ses conceptions rares, hautes et divines, mais traitées par lui d'une façon commune et si facile, que chaqu'un en étoit capable jusques au plus simple peuple qui retenoit aisément ses sermons, à cause de la facilité qui se rencontroit en sa methode, et du grand ordre et arrangement qu'il y apportoit et observoit. Plusieurs ignorans et qui ne sçavent pas combien ceste facilité est difficile, apres l'avoir entendu, s'imaginoient qu'ils en eussent bien fait autant que lui : et c'est en quoi consiste le dernier point de l'excellence de celui qui parle en public, que de tromper ainsi la presomption de son auditeur. Il accompagnoit tout cela d'un geste grave et majestueus, mais qui ne tenoit en rien du fastueus ni du sevére. Il avoit tant de grace et tant d'attraits en ses sermons, que qui l'avoit entendu une fois, à péne en pouvoit-il gouster d'autres. Et à ce propos, un personage de grand sens, et qui estoit Conseiller en une Cour souveraine, dit un jour, en parlant

de l'estime qu'il faisoit des predications du saint Evesque : M. de Genéve m'a fait beaucoup de bien, mais il m'a fait un seul mal duquel je ne guairirai jamais : car il m'a fait perdre le goust de tous les autres predicateurs. Son but estoit d'attirer les ames à Dieu par l'amour, et les cœurs par la douceur, imitant le Soleil qui desséche bien plus tost un drap moüillé en attirant dehors à soi l'humidité qui est dedans, que ne fait le feu qui par sa contrarieté et violence la fait retirer et rentrer au dedans, dont il ne la peut chasser qu'à vive force et longueur de temps. Aussi gaignoit-il plus de cœur en une heure par ceste voie d'amour, que d'autres en quarante jours par la voie de la rigueur. Ce n'estoit pas qu'il fut indulgent au vice, mais pour ce qu'il sçavoit bien que là où il pourroit jetter seulement une estincelle du divin amour, il en extermineroit bien tost le peché. Il y a des predicateurs qui pensent avoir beaucoup fait, quand à force de crier contre les femmes, ils leur ont fait quitter la superfluité de leurs ornemens en Caresme : mais Pasques sont-elles venües, se remarque le peu de profit qu'ils ont fait lors que les femmes reprennent leurs parures, avec plus de curiosité qu'auparavant. En quoi ils ressemblent le froid et la gelee qui desséche, et fait tomber les feuilles des arbres, qu'au premier raion du soleil au prin-temps ils reprennent et plus verdes, et plus gayes; qui veut empescher que les feuilles ne reviennent, il doit faire mourir la racine qui attire l'humeur, et distribüe la séve dont elles naissent et se nourrissent : il faut donner dedans le cœur, et là dedans avec le feu d'amour brûler et desécher les racines d'où procedent les vices, et bien tost vous verrez mourir et faner toute ceste exterieure superfluité. Ainsi faisoit nostre judicieus predicateur, qui à l'imitation du dous Sauveur de nos ames, alloit jettant le feu et les flammes dans la terre de nos cœurs, et non à autre fin que pour les faire brûler d'amour. Il ne préchoit point d'une façon trop recherchee : mais de l'abondance de son cœur et du grand fonds de la doctrine qu'il avoit acquise par labeur, ou que par oraison la grace lui avoit infuse, procedoient les paroles de vie qui sortoient de sa bouche toute respirante d'amour et de sainteté : et beaucoup moins, s'alloit-il recherchant soi-mesme en ses predications, lui aiant oüi dire familierement et tout de bon, qu'il n'avoit autre pretention en préchant, sinon afin que ceus qui l'écouteroient, *vitam haberent, et abundantiùs haberent,* ainsi que disoit Nostre Seigneur, possedassent la vie, et la possedassent plus abondamment. Or en tout le temps qu'il fut en Cour, ou à Paris, il fit environ cent predications tres-doctes et tres-pieuses, tant à Fonténebleau devant le Roi, que dans les premieres chaires et plus celebres auditoires de ceste grande ville, qui l'écoutoient avec non moins de profit pour soi, qu'avec admiration de son excellente et profitable ma-

niere de prêcher. Ici nous nous servirons de ses paroles pour raconter une autre action fort celebre qu'il fit au mesme lieu.

On celebra, dit-il, l'an 1602, à Paris, où j'estois, les obseques de ce magnanime Prince Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, lequel avoit fait tant de beaus exploits contre le Turc en Ongrie, que tout le Christianisme devoit conspirer à l'honneur de sa memoire. Mais sur tout Madame Marie de Luxembourg, sa veuve, fit de son costé tout ce que son courage et l'amour du defunct lui peut suggerer pour solenniser ses funerailles : et parce que mon pere, mon aieul, mon bisaieul avoient esté nourris pages des tres-illustres et tres-excellens Princes de Martigues ses peres et predecesseurs, elle me regarda comme serviteur hereditaire de sa maison, et me choisit pour faire la harangue funebre en ceste si grande celebrité, où se treuverent non seulement plusieurs Cardinaus et Prelats, mais quantité de Princes, Princesses, Marechaus de France, Chevaliers de l'Ordre, et mesme la Cour de Parlement en corps. Je fis donc ceste Oraison funebre, et la prononçai en ceste si grande assemblee dans la grande Eglise de Paris : et parce qu'elle contenoit un abbregé veritable des faits heroïques du Prince defunct, je la fis volontiers imprimer, puisque la Princesse veuve le desiroit, et que son desir me devoit estre une loi. Or je desdiai ceste piece là à Madame la Duchesse de Vandosme, lors encore fille et toute jeune Princesse, mais en laquelle on voioit déja fort connoissablement les traits de ceste excellente vertu et pieté qui reluisent maintenant en elle, digne de l'extraction et nourriture d'une si devote et pieuse mere. Jusques ici sont ses paroles. Or, on ne sçauroit assez exprimer le fruict que la presence de ce Prelat apporta à ceste grande ville, et les pénes et travaus que gayement il y supporta pour le bien des ames, qui à troupes venoient à lui pour estre par ses instructions conduites en la vie spirituelle. Tout le long du jour il estoit ou à conferer avec les uns, ou à entendre les confessions des autres, et admettoit à soi avec autant de douceur et d'affabilité, les pauvres comme les riches, les servantes comme les maitresses : partie aussi de son temps s'en allait en conferences avec les heretiques, dont il convertit un grand nombre à la religion catholique : entre autres toute la famille des Raconis, non moins noble que fertile en bons esprits de persones de l'un et l'autre sexe. Je lui ai oüi dire à ce propos, qu'un jour prêchant en quelqu'Eglise d'un Monastere devant une assemblee, où il y avoit grande assistance de persones de qualité, je ne sçai par quelle occasion il perdit le fil de son discours, pour lequel renoüer, il se jetta en quelque digression d'un point de controverse, qui ne faisoit nullement à son propos, dont toutesfois il s'acquitta selon la grace que Dieu lui en fit, y treuvant une extraordinaire facilité, avec assez

de mouvement. Une dame de fort bon esprit qui l'écoutoit avec attention, s'apperceut de ce change, et dit tout haut à celles qui estoient proches d'elle : Ce n'est plus Monsieur de Genéve qui préche, c'est le S. Esprit qui préche par sa bouche, et vous en verrez bien tost l'effet. Elle dit vrai, car une demoiselle huguenotte qui estoit en l'auditoire, fut tellement touchee de l'énergie de ses paroles, qu'incontinent aprez, elle le vint trouver pour estre instruite par lui en la religion catholique qu'elle embrassa aprez avoir abjuré l'heresie. En ce temps-là on lui suscita une tres-dangereuse calomnie : car, comme un jour il lui fut arrivé de recommander en chaire aus prieres du peuple une afaire d'importance, sans autrement exprimer que c'estoit, (et ce n'estoit autre chose que la conversion de quelques personnes de qualité de la religion pretendüe qui conferoient alors avec lui), certains envieus et jalous de l'honneur qu'on lui rendoit par tout, rapporterent au Roi qu'il avoit de l'intelligence avec le Mareschal de Biron, et estoit complice de sa conspiration : crime delicat, et dont le seul soupçon est criminel en l'esprit des Rois. Nostre Prelat apprit les nouvelles de ceste fausse et malheureuse accusation, ainsi qu'il estoit sur le point de précher en un fort celebre auditoire, où il estoit attendu : mais pour grief que fut en son cœur le ressentiment de son innocence blessée, ne laisse de monter en chaire et de faire sa predication sans faire paroitre le moindre signe d'étonnement. Au sortir de là, comme un gentilhomme de ses intimes, admirant la force et froideur de son esprit, lui eust dit : Quoi! ceste nouvelle ne vous étonne point plus que cela? et ne vous a point empesché de précher? il répondit froidement : Si ce que l'on a dit de moi au Roi estoit vrai, la conscience de mon crime m'eust donné de l'étonnement, et eusse pensé plus à me cacher que non pas à précher : mais comme il n'est rien de tout cela, j'ai pensé que Dieu prendroit soin de mon innocence, comme je n'en ai point d'autre que pour sa gloire. Il fut trouver le Roi, qui d'abord dans les yeus de nostre Saint, en la serenité de son visage, en l'ingenuité de ses propos (car il advoüa franchement au Roi qu'il n'avoit nulle connoissance des afaires d'Estat, et que s'il avoit à y faire son apprentissage, il ne voudroit pas que ce fut par un si malheureus commencement) : en ceste franchise, di-je, et liberté tout ouverte et sans déguisement, ce grand Roi vid et jugea soudain l'innocence de son cœur. Et par les gracieus propos qu'il lui tint, lui fit connoistre qu'il ne reservoit rien de tout ce qu'on lui avoit rapporté de lui. Et toujours depuis ce grand Roi l'a tenu en l'estime que ses merites lui avoient fait connaitre. Un jour il lui rendit ce témoignage, qu'il ne sçavoit Prelat plus capable d'apporter quelque remede aus troubles, où la nouveauté des opinions touchant la religion, avoit jetté son roiaume, que l'Evesque de

Genéve. Et une autre fois aiant interrogé un brave et vertueus gentilhomme de ses domestiques, sur l'amitié de preference qu'il portoit à ce Prelat, et aiant appris, de l'ingenüité de ce cavalier, qu'elle estoit au plus haut degré. Ecrivez, lui dit-il, que je veus faire le troisiéme en ceste amitié. En ce temps-là, il prit connoissance fort intime et particuliere avec Madamoiselle Acarie lors encore au siecle et mariée, laquelle depuis et apres la mort de son mari se fit religieuse en l'Ordre des Carmelines, sous le nom de Sœur Marie de l'Incarnation. Elle a vescu en grande opinion de sainteté qui s'augmente de jour en jour aprez sa mort par les graces miraculeuses que Dieu opere par son intercession au lieu où elle est ensevelie. Pendant qu'elle estoit seculiere, on recouroit à elle comme à un oracle du saint Esprit en toutes les afaires spirituelles et de religion, où il y avoit de la difficulté : et par elle ont esté maintes persones desabusées des erreurs et tromperies d'esprit, et des illusions et ruzes de Satan, se transformant en ange de lumiere, pour les seduire; et infinies autres, par ses advis et sages conseils sont parvenües à un tres-haut et tres-excellent degré de perfection. Et Dieu se communiquoit à elle d'une façon tres-intime et particuliere, et operoit en elle des effets extraordinaires, par lesquels estoit manifestee sa presence et union avec elle, surtout elle s'est maintenüe toute sa vie en une tres-profonde humilité, non seulement par des sentimens qu'elle avoit d'elle-mesme, mais aussi par actes d'humiliation et d'abjection qu'elle a pratiquez constamment jusqu'à la mort : pour raison de quoi elle prit l'habit et condition de converse en son Ordre où elle a fini ses jours tres-saintement et loüablement. Mais je renvoie le Lecteur au livre entier que maistre André du Val, Docteur de la Sorbonne, homme de grande vertu et de sçavoir fort eminent, a composé de sa vie. Cette sainte damoiselle aima cherement nostre Prelat, et se confessoit volontiers à lui, et hors de la confession lui découvroit ses fautes et imperfections avec une grande franchise. Quelques mois auparavant la mort de notre Saint, je lui demandai s'il avoit eu quelque connoissance plus particuliere des graces extraordinaires que Dieu communiquoit à ceste sainte damoiselle, et que ceus qui ont parlé d'elle, ont laissées par écrit. Il me répondit franchement que non. Pource, me disoit-il, que d'abord quand il approchoit de ceste sainte ame, elle imprimoit en la sienne un si grand respect à sa vertu, qu'il n'eut jamais la hardiesse de l'interroger de chose qui se passast en elle : et n'avoit voulu sçavoir de son interieur rien plus que ce qu'elle lui en avoit voulu communiquer de son propre mouvement sans autre incitation. Or, disoit-il, parloit-elle plus volontiers de ses fautes, que de ses graces : et je la regardois non comme ma penitente, mais comme un vaisseau que le S. Esprit avoit con-

sacré pour son usage. Il ne pouvoit en moins de paroles plus hautement loüer ceste sainte ame, ni plus naifvement exprimer sa propre modestie. J'ai depuis, trouvé la confirmation de ce qu'il m'avoit dit de ceste sainte et vertueuse damoiselle, dans une lettre qu'il écrivoit à une personne confidente, à laquelle il parle en ces termes : Vous desirez de voir le pourtrait de la tres-devote Madamoiselle Acarie que m'a fait avoir sa fille aînée Prieure des Carmelines d'Orleans. Il n'a pas tout a fait son air, mais seulement un peu, et la forme de son visage : si vous en desirez un, je vous le ferai faire par nostre peintre. Ce fut une grande servante de Dieu que j'ay confessee plusieurs fois, et presqu'ordinairement six mois durant, et notamment en ses maladies de ce temps là. O que je fis une grande faute de ne pas faire mon profit de sa tres sainte conversation, car elle m'eust tres volontiers communiqué toute son ame; mais l'infini respect que je lui portois me retenoit de l'enquerir. On a imprimé sa vie que je receu seulement hier. Dieu veüille qu'elle soit autant exactement écrite, comme je sçai qu'elle le sera veritablement, l'auteur estant un grand serviteur de Dieu.

LIVRE TROISIÉME

DE

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES,

Evesque et Prince de Genéve

APREZ que nostre Saint eut achevé les principales afaires, pour lesquelles il avoit entrepris ce voiage en la Cour de France, qui n'estoient autres que le rétablissement de la religion Catholique dans le Bailliage de Geix, de la sujetion du Roi et du diocese de Genéve, qu'il obtint à l'instante poursuite qu'il en fit : il s'en retourna au païs, et pressa l'afaire si chaudemeut, que par commission et commandement du Roi, le Baron de Lux envoié exprez, remit le libre exercice de la religion Catholique en ce Bailliage d'où il avoit esté banni il y avoit plus de soixante ans.

A son arrivée dans le païs, il trouva mort son predecesseur, et que c'estoit desormais sur lui que tomboient toute la charge et le soin du troupeau : et qu'il lui falloit prendre avec la houlette en main, le souci et la vigilance de Pasteur. Pour n'y entrer pas à l'étourdie, il arreste l'empressement de son esprit, afin que recüeilli en soi-mesme, il considerast avec attention et repos, non pas tant la dignité que la charge, qu'il lui sembla ne pouvoir bien faire, si premierement, il ne prenoit les resolutions et les moiens propres et necessaires pour s'en acquitter dignement. Pour cét effet il se retire en sa maison de Sales, où il fait venir le Reverend Pere Jean Forier de la Compagnie des Jesuites, homme fort experimenté en la conduite spirituelle des ames, et à qui il avoit beaucoup de creance pour la sienne. Il lui fait une confession generale de toute sa vie, puis confere avec ce grand religieus, des moiens qu'il doit tenir à l'avenir pour s'acquiter dignement de son devoir. Il forme en son esprit et prend en son cœur les resolutions convenables de bien servir Dieu en ceste charge si importante, où la plus part de ceux qui s'y ingerent

ou y sont appellez, ne supputent que le revenu, et ne se complaisent qu'en la dignité, sans mettre en ligne de compte les devoirs de Pasteur, la vigilance sur le troupeau, le salut des oüailles qui leur sont confiees, de toutes lesquelles jusques à la moindre et la derniere ils doivent rendre compte tres-exact au souverain pere de famille, non seulement si elles se sont perdües, mais aussi si elles ont esté moins fructueuses entre leurs mains. Chose épouvantable d'estre chargé des pechez d'autrui avec les siens propres, et d'estre responsable du salut des ames étrangeres par la perte et damnation de la sienne. Que ceus qui sont appellez par les voies legitimes à ces charges pastorales y pensent avec attention, et s'y preparent à l'imitation de nostre Saint, par de grandes et fortes resolutions de les bien faire; car Dieu n'est point un mocqueur, et ne peut estre mocqué par la malice des hommes, qu'ils se flattent tant qu'ils voudront en la vanité de leurs pensées. Celles de nostre Bien-heureus ne furent pas vaines, car pensant serieusement au poids de la charge, qui lui venoit fondre sur ses épaules, sonda la force de ses reins, et les reconnoissant non assez forts d'eus-mesmes pour la pesanteur d'un tel fardeau, s'éforça par des tres-ardentes prieres de supléer ce qui estoit de defectueus en lui par le secours de celui qui lui imposoit la charge, et qui a de coutume de donner la grace ensemble avec l'Apostolat. Il ne se contenta pas de se proposer en l'esprit ce qu'il auroit à faire, il en fait un memorial par écrit, afin qu'il lui servît d'incitation pour le faire, et de reproche quand il ne l'auroit pas fait. S'estant preparé de ceste sorte, il met ordre à se faire consacrer selon l'usage ancien des Evesques en l'Eglise Catholique. Ceste tres-belle et devote cerimonie se fit en sa persone en l'Eglise de S. Maurice de Thorens, où il avoit receu le premier charactere de Chrestien, et ce par l'imposition des mains de Messire Vespasien Gribaldo, Archevesque de Vienne, Thomas Pobel, Evesque de Saint-Paul, et Estienne Maistret, Evesque de Damas, le 8 de decembre de l'an 1602, jour auquel l'Eglise feste la Conception immaculée de la Vierge. Pendant la cerimonie, il lui arriva une chose grandement remarquable, que lui-mesme depuis par occasion declara à une grande servante de Dieu : Ce fut que pendant son sacre, et qu'il estoit prosterné devant l'autel, il lui sembla de voir en vision intellectuelle, et non sous aucune forme imaginaire, que la tres-adorable Trinité operoit interieurement en lui ce que les Evesques faisoient exterieurement autour de sa personne : si bien qu'à mesme temps que les trois Evesques lui imposoient les mains sur le haut de la teste, il voioit et sentoit les trois personnes divines lui imposer comme les mains (pour parler des choses divines humainement) sur la plus haute et derniere pointe de l'esprit, lui imprimant en l'ame sensiblement la mesme grace dont le

sacrement portoit la marque et le signe exterieur et visible. Il vid de plus la glorieuse Vierge, le mettant comme sous sa protection particuliere, et auprez de lui les bien-heureus Apostres, saint Pierre et saint Paul, assistans à son sacre : et receut ce jour là des graces surnaturelles et extraordinaires. Et fut ceste celebre vision si vive et puissante, qu'elle le tint occupé par l'espace de plus de six sémaines continües avec une si grande quietude, majesté, gravité et reverence de sa dignité Episcopale, qu'il honoroit mesme jusques au moindre de ses vestemens pontificaus; Dieu aiant voulu ratifier par une approbation si extraordinaire la vocation de nostre sainct Evesque, et lui aiant donné des gages si precieus et si certains de son assistance. Et lui se voiant comme le serviteur à qui le maistre se confie, et l'établit avec intendance sur le reste de sa famille, pour leur distribuer au tems et aus heures reglees, la nourriture convenable, pensa incontinent d'accomplir les devoirs de ce dont il avoit receu la commission. Il permit donc qu'on rendit à la dignité les honneurs que les peuples ont accoutumé de rendre aus Evesques à leur advenement. Pour cét effet, il s'achemine à Annessi, où il fit son entree et furent au devant de lui, Messieurs du Conseil et Chambre des comptes de Genévois, et avec eus le corps de la ville, qui le furent salüer en une chappelle hors la ville, où il s'estoit retiré, attendant l'ordre et l'arrangement de la procession : et par des harangues non moins élégantes qu'affectueuses, témoignerent le grand estat qu'ils faisoient de son sçavoir, de son jugement et de sa vertu; firent des souhaits ardens qu'il fut long tems leur Pasteur, accompagnez des offres et protestations de respect et de service accoutumez en telles occasions. Cela fait, il entre processionnellement dans la ville, revestu de ses habits pontificaus sous le daix porté par les Syndics ou Consuls de la ville : et le peuple témoigna l'excez de sa réjoüissance par ses acclamations, ses larmes de douceur, ses souhaits, ses prieres dont il fut accompagné jusques dans l'Eglise de saint François, qui tient lieu de la Cathedrale, depuis le temps que le Chapitre avec la religion, fut banni de la ville de Genéve. Là le saint Evesque fit pour premices, une tres-docte et tres-eloquente exhortation à toute l'assemblee. Et de là commença sans plus tarder à mettre serieusement la main à l'œuvre, et aus affaires que la Majesté divine lui avoit commises. La premiere chose qu'il fit, ce fut de procurer de tout son pouvoir l'observance et pratique par tout son Evesché, des saints decrets du sacré Concile de Trente, qui déjà y avoit esté receu par son predecesseur.

Il commença doncques de pourvoir aus cures vacantes, de persones capables, et trouvees telles par les examinateurs du concours, auquel il presidoit lui-mesme, et interrogeoit avec les autres ceus qui s'y presentoient, resolvoit les doutes, et

recueillant les voix des juges qu'il avoit avec lui, il pourvoioit celui des concurrens, qui par la pluralité, estoit jugé le plus suffisant. Par ce moien son diocese en peu de temps fut rempli de doctes Ecclesiastiques, d'autant que ceus qui aspiroient à ceste profession, ne voians plus autre moien pour obtenir les cures, s'appliquoient serieusement à l'étude. En l'un de ces concours, Messire N. Fenoüillet, maintenant tres-digne Evesque de Montpellier, et les delices de la chaire, emporta l'une de ces cures disputee en presence de nostre S. Evesque, par dix ou douze prestres non moins capables d'estre Evesques, que simples Curez. Et cét esprit certes tres-rare agrea tellement à celui de nostre Saint, qu'il le jugea digne de précher devant le Roi, et lui fit obtenir par un sien ami la chaire de S. Benoit en la ville de Paris, où par son éloquence non moins solide que délicate, il satisfit tellement au goust de ces espris nourris et accoustumez au bon stile, que bien tost apres le Roi le choisit entre tous pour le faire Evesque de Montpellier, l'aiant jugé digne ouvrier de travailler en un champ qu'il a tres-soigneusement cultivé, et d'où nonobstant l'yvroie qui a sursemé l'ennemi de nos ames, et qui étouffe presque le bon grain, il recueille d'ordinaire une moisson tres-ample qu'il envoie aus greniers du souverain pere de famille. Tous les ans il convoquoit le synode ou concile diocésain, auquel par des raisons fortes et pressantes, et par des exemples authentiques et tirez de l'histoire Ecclesiastique et vie des Saints personages, et par des paroles plénes d'energie il exhortoit son Clergé à bien et exactement faire son devoir et servir de lumiere à tout le reste du troupeau par l'exemple de leur bonne vie. Il établit à ceste fin des surveillans en tous les quartiers de son diocése, pour avoir l'œil à tout ce qui se passoit et l'advertir de tous les besoins, afin d'y pourvoir. En ce commencement-là il mit en lumiere certain écrit pour l'instruction des confésseurs dont il parle en ceste sorte en sa Préface du livre de *l'Amour de Dieu :* A mesme qu'on imprimoit ceste Oraison (c'estoit celle qu'il avoit faite pour les funérailles de Monsieur de Mercœur) j'appris que j'avois esté fait Evesque, si que je revins sondain ici pour estre consacré, et commencer ma residence, et d'abord on proposa la nécessité qu'il y avoit d'advertir les confesseurs de quelques points d'importance. Et pour cela j'écrivis vingt-cinq advertissemens que je fis imprimer, pour les faire courir plus aisément parmi ceus à qui je les addressois, mais depuis ils ont esté reimprimez en divers lieus. Il dressa pareillement un Rituel enseignant la maniere d'administrer les sacremens qui est fort ample, et le fit imprimer à Lion par Jean Charuet. La Preface latine qui est au Frontispice est de sa façon et tres-digne d'estre leüe et considerée avec attention, car on y void reluire l'eminence de son sçavoir et l'éclat de sa pieté. Et à

la fin y a fait inserer un excellent prône en langage françois, qui est aussi tout entier de sa façon : et le fit nostre Saint du vivant et par le commandement de feu son predecesseur. L'artifice en est admirable, et la methode si facile, qu'encore qu'il contienne presque toute la doctrine Chrestienne, le peuple devant lequel il est recité, l'apprend avec une facilité du tout incroiable, et se trouve instruit insensiblement et si bien en tous les points de sa croiance, qu'il en sçait par ce moyen non seulement autant qu'il est necessaire pour son salut : mais aussi pour en rendre raison et bon compte à ceus qui le lui demandent.

C'estoit peu à nostre Saint de se rendre profitable à tous, s'il ne l'eut esté encore plus à soi-mesme. Certes, il ne sçavoit que trop bien qu'il y a plusieurs grands et tres-illustres personages, tres-eminens en sçavoir, et tres-capables du maniement des grandes et importantes afaires, dont le grand Architecte se sert, et les emploie a l'edification de son Eglise, que par aprez il reprouve par un jugement non moins occulte et secret, que très-juste et formidable : ne plus ni moins que les maistres maçons mettent au feu les bois et les ceintres qui ont servi à fermer les voûtes, et à la construction de leurs edifices. Il pensa donc que ce lui seroit peu de gaigner toutes les ames à Dieu, si lui-mesme perdoit la sienne à ceste conqueste. En ce pensement qu'il eut toujours vivement empreint à son esprit, il avoit continuellement l'œil sur son interieur et tout ensemble sur le dehors de ses actions, et de tout ce qui estoit de son comportement exterieur; afin que rien ne survint ni au dedans ni au dehors qui fut desagreable à Dieu, ou qui peut offenser pour peu que ce fut, la tendre conscience du prochain.

Donc avant que de passer plus outre à la description de ses autres actions, j'estime qu'il sera fort à propos de le depeindre ici, et faire voir quel il estoit en ce qui regarde son exterieur, afin que dez le portail on puisse juger de l'excellence de toute la maison. Ami de la simplicité modeste, mais non de l'ordure ni de la saleté, il ne portoit point d'habit de soie, mais il vouloit que ceus qui paroissoient en vüe du monde fussent nets, et bien proprement accommodez autour de son corps : seulement sa ceinture estoit de soie, mais sans beaucoup de façon, où il portoit son chappellet àttaché. Ses chausses n'estoient point d'autre étoffe que de sarge ou de peau, et à ses pieds il ne portoit point de mules avec les escarpins, parce que cela lui sembloit trop delicat et mondain, et qu'il est defendu aus Ecclesiastiques par les statuts de son Eglise. Il ne portoit aus doigts que le seul anneau qu'on appelle *pastoral*, et que les Evesques doivent porter pour marque de l'alliance qu'ils ont contractee, et qui les tient liez et obligez à leur Eglise, non moins étroitement que les maris à leurs épouses. Il ne portoit jamais de

manchon, ni de gans, sinon quand il alloit à cheval, pour la necessité, et quand il alloit à la Cour pour la bien-seance et l'honnesteté. Il n'alloit jamais en aucune Eglise de son diocese sans le rochet et le camail, et dans sa maison aussi bien que dans les Eglises, il avoit toujours son bonnet carré qu'il portoit aussi dehors, allant par la ville, si l'incommodité du temps ne lui faisoit prendre le chappeau. Sa tonsure estoit toujours en état d'estre fort bien reconnüe, sa barbe ronde non pointüe, et sans aucune moustache.

Quant à sa maison et à sa famille, son train estoit fort reglé, il ne tenoit point chez soy des personnes inutiles, et qui d'ordinaire mangent le pain des pauvres en la maison des prelats qui les tiennent plus pour la pompe que pour la necessité du service. Il avoit seulement deux hommes d'Eglise, dont l'un manioit ses affaires, et l'autre l'assistoit aus offices : ceus-ci estoient vestus à la Romaine. Il les regardoit comme ses confreres, et non comme ses serviteurs, et n'eust jamais souffert qu'ils se fussent emploiez au service des choses qui concernoient sa persone, non pas mesme de prendre de l'eau de leurs mains et autres choses semblables. Au commencement il tenoit un secretaire, lequel s'estant fait religieus, il eut volonté de n'en plus avoir; neanmoins pour condescendre au desir d'un sien ami, il en prit un, lequel s'estant retiré, il emploia toujours la plume de son aumônier à cét office : mais c'estoit à l'extreme necessité, car il écrivoit tout de sa main, excepté les copies de ses compositions et celles des lettres importantes qu'il retenoit. Il avoit deus hommes de chambre, un cuisinier, un garçon de cuisine et un laquai vestu de tanné, avec les bords violets : point de valets d'étable ni de cocher, d'autant qu'il ne nourrissoit point de chevaus et ne tenoit point de carroce. Pas un de sa maison ne portoit plumes ni espée, sinon en voiage, ni habits de couleur éclatante, ni grands cheveux, ni moustaches relevees. Tous les jours ils entendoient la Messe, et les festes l'office en la Cathedrale, et vouloit qu'ils frequentassent les sacremens. Il y avoit toujours l'un des valets de chambre en garde pour recevoir et donner accez à ceus qui venoient. Et celui là estoit adverti d'estre gracieus et courtois, et de ne rebuter ni dégouster personne, pour petite et de basse condition qu'elle semblast estre. Et tous les serviteurs estoient accoustumez à traitter honorablement les Ecclesiastiques, et sur tout les Prestres. Il logea toute sa vie en maison empruntee ou de loüage, et faisoit paroistre un aise nompareil, de n'en avoir point en proprieté. En celle où il logeoit, il n'y avoit rien de tapissé, sinon la chambre où il couchoit, et la salle où il recevoit les compagnies. Sa table estoit frugale et moderee, non toutesfois trop séche ni trop maigre : mais le service en estoit net et poli, se complaisant

merveilleusement en l'hospitalité et à faire que les étrangers fussent bien receus, et servis honestement par les siens. Tous les Prestres y estoient assis et preferez autant qu'il se pouvoit aus autres. Et lui-mesme disoit le *Benedicite* et les graces clericales, sinon quand Monseigneur de Calcedoine son frere y estoit qui les disoit à son tour; car dés qu'il fut sacré evesque, il l'honoroit d'un soin particulier. Quand il avoit des étrangers, il disoit seulement les petites graces. On y lisoit quelque livre de sainte doctrine jusques à la moitié du repas, sinon qu'il y eust des étrangers seculiers de grande qualité, et le reste se passoit en devis et propos honestes. Deux fois la semaine reglément, on faisoit l'aumône publique à sa porte aus pauvres qui s'y presentoient, et y avoit ordre qu'elle fust meilleure l'hyver que l'esté, mesme depuis les Rois que les pauvres ont plus de besoin, et moins d'assistance, et pourtant en ce temps elle se faisoit de legumes. On faisoit aussi l'aumône aus Religieus observantins de saint François, et aus Capuccins toutes les semaines. Il en faisoit plusieurs particulieres (grosses pour ses moiens) selon les inspirations que Dieu lui envoioit.

Il rendoit beaucoup d'assistance aus offices divins qui se font publiquement à l'Eglise. Les festes de commandement, il assistoit aus premieres Vespres, aus secondes et à la Messe, et à l'office qui se fait immediatement devant et aprez, sinon qu'il en fut empesché par les confessions, ausquelles il s'exposoit fort ordinairement et longuement en sa Chappelle. Les dimanches à la Messe tout de mesme, et à Vespres, les festes solemnelles outre cela, à Matines. Il faisoit l'office à Noël, aus Rois, à Pasques, Pentecoste, Feste Dieu, S. Pierre et S. Paul, S. Pierre aus liens, qui est le patron de son Eglise, l'Assomption, la Toussaints et la Conception de Nostre Dame qui estoit le jour de son sacre. En l'office il demeuroit debout, et j'ai sceu de persones dignes de creance, que pendant tout le temps de son pontificat, jamais il n'a esté assis pendant l'office de son Eglise cathedrale pour incommodité ni lassitude qu'il eust, sinon lors qu'il officioit pontificalement ou qu'il assistoit aus predications, ausquelles il estoit tellement attentif, que jamais on ne l'y a veu dormir ni sommeiller. Et avoit cela de bon que toujours il prisoit grandement les predicateurs, disant que jamais il n'oioit quelque predicateur que ce fut sans apprendre quelque chose de lui qu'il ne sçavoit pas. Tous les octaves de la Feste Dieu il assistoit à l'office entierement, et le dimanche devant la feste ne manquoit de prêcher quand il n'y avoit point d'autre predicateur, afin d'exhorter le peuple à venir à l'office de ce temps-là pour gaigner les Indulgences qui y sont : et alloit à Sainte Claire faire la benediction le jour, le dimanche et l'octave, tant pour consoler ces bonnes Dames, que parce que c'est la plus frequentee de toute la ville, et la derniere qui s'y face.

Tous les jours il étudioit et apprenoit quelque chose utile et appartenant à sa profession, et pour l'ordinaire il emploioit à l'étude les deus heures qui sont entre sept et neuf du matin : et apres souper (si les affaires lui permettoient) il faisoit lire une petite heure, quelque livre d'édification qui pouvoit servir, partie pour l'étude, partie pour l'oraison, et ne demeuroit jamais oisif.

Quant à l'office, quand il le disoit en particulier, il le recitoit d'ordinaire se pourmenant bellement : Matines et Laudes le soir aprez la lecture du livre de devotion; Prime, Tierce, Sexte et None entre les six et sept heures du matin, c'est à dire, apres la meditation; Vespres et Complies sur le soir avant souper, et apres Vespres son Chappellet, avec les meditations. J'ai sceu de lui qu'il s'estoit obligé par vœu de le dire tous les jours, à quoi il n'a jamais manqué par l'espace de quarante ans; que s'il prevoioit qu'il lui deust survenir quelques empéchemens d'afaires urgentes, il prévenoit l'heure assignee pour les Vespres et pour le Chappellet. Les jours des festes il disoit les Heures et Vespres avec le chœur, et le Chappellet à la grand'Messe. Mais d'autant que les grandes et diverses occupations et les compagnies traversoient l'ordre et le reglement de ses heures sur jour, comme il ne pouvoit s'astreindre et assujettir precisement au temps qu'il s'estoit ordonné pour les offices, il alloit conduisant les exercices de sa devotion, selon le loisir et la commodité qu'il en avoit, sans jamais toutesfois les omettre. Le matin aprez l'action de grace ordinaire, l'invocation de l'assistance divine, et l'offrande de soi-mesme, il faisoit une heure de meditation sur quelque point qu'il avoit preparé le soir, et le reste du jour il s'exerçoit à se maintenir ordinairement en la presence de Dieu et à l'invoquer à toutes occasions par des oraisons jaculatoires tirees ou de la meditation du matin, ou des objets mesmes qui se presentoient, et il les faisoit ou vocalement ou mentalement selon qu'il estoit plus incité par l'Esprit de Dieu, et en faisoit aussi à Nostre Dame, aus Anges et aus Saints, ausquels il avoit particuliere devotion : et se mettoit tous les jours trois fois devant Dieu au mesme état auquel il eust desiré se trouver, s'il eust fallu mourir à l'heure mesme. Il disoit tous les jours la sainte Messe, si une extréme necessité ne l'empeschoit, et pour la dire plus devotement, il se servoit de diverses considerations et affections avec lesquelles la devotion à ce grand mystere peut estre excitée, et en prenoit toujours une allant au saint autel. Estant arrivé il faisoit l'oraison preparatoire ni trop courte ni trop longue, aussi de peur de refroidir et ennüier ceus qui l'attendoient, et aprez la Messe il faisoit son action de grace de mesme façon : il avoit ce soin particulier, qu'aus Eglises où il se faisoit quelque feste, et où il y avoit quelque indulgence et concours de devotion du peuple, il y alloit dire la Messe, afin que

le peuple y allant trouvast toujours son Pasteur à la teste du troupeau. Il se confessoit pour l'ordinaire deus ou trois fois la semaine (sinon qu'il y eust necessité de faire autrement) et avoit pour son confesseur ordinaire le plus capable qu'il pouvoit trouver, et n'en prenoit point d'autre, si quelque necessité ne l'en empéchoit. Il se confessoit humblement, posément, et de matiere suffisante sans aucune superfluité, et quelquefois il alloit se confesser en l'Eglise au confessional, pour donner exemple en soi de ce que les autres devoient faire.

Pour les jeûnes (outre les commandez qu'il a observez tres-exactement toute sa vie) il jeûna plusieurs annees tous les vendredis : mais il quitta ce jeûne dez qu'il se vid avancé en âge, se contentant de n'accorder aus necessitez de son corps, sinon autant que la loi de la temperance lui ordonnoit. Et quant aus autres mortifications de la chair, on a trouvé aprez sa mort sa discipline tout usée, et son Confesseur a advoüé qu'il la lui avoit refaite trois ou quatre fois. Toutes les annees il faisoit au moins huit jours de recollection ou purgation spirituelle, pendant lesquels il examinoit les succez et progrez de son esprit en l'annee precedente, et aiant remarqué les principales offenses il s'en accusoit à son Confesseur, avec lequel il conferoit des difficultez qu'il avoit au bien. Ce qu'estant fait, il faisoit de grandes prieres, sur tout mentales, avec application des Messes qu'il disoit ou faisoit dire en ce temps là, pour obtenir de Dieu la grace necessaire à sa conduite, et à celle de son Eglise, et renouvelloit tous les bons propos que Dieu lui avoit donnez pour son service. Et à cét effet il relisoit le Memorial du dessein qu'il avoit fait avant son sacre, tout entierement avant que de faire la confession, pour s'accuser des defauts qu'il y auroit commis : et repassoit encore par dessus pour renouveller les propos à la fin de la recollection, y adjoutant ce que l'experience lui avoit conseillé. Le temps de ceste recollection n'estoit pas determiné. Au commencement qu'il fut Evesque, il choisit celui qu'on appelle de *caréme prenant*, tant pour n'estre pas témoin de la débauche du peuple, qu'on ne peut pas presque empécher, que pour sortir du desert aus predications et grandes œuvres, à l'imitation de Nostre Seigneur, et de saint Jean son precurseur. Les annees d'aprez, comme il vid qu'il y avoit de l'esperance de pouvoir aider le peuple contre la débauche et licence de ces jours-là, il aima mieus avancer ce bien par sa presence, que de rechercher le sien propre et particulier par sa retraite. A propos de ces jours de débauche, il en écrit à quelqu'un en ceste sorte : Me voici en mon triste temps, car depuis les Rois jusques au Caréme, j'ai des étranges sentimens en mon cœur : car tout miserable je di, chetif moi, me voila plein de douleur, de voir que tant de devotions se perdent : je veus dire que tant d'ames se

relaschent ; ces dimanches je trouve nos communions diminüees de la moitié, cela me fasche infiniment : car si bien ceus qui les faisoient ne deviennent pas méchans, si est-ce qu'ils cessent de bien faire. Et pourquoi? pour rien, pour la vanité, cela m'est sensible. C'est pourquoi j'invoque bien Dieu et le remercie, de quoi nous avons resolu de jamais n'en faire de mesme. Non je ne pense pas que nous eussions le courage de retarder ainsi de propos deliberé un seul pas de nostre chemin, pour tout ce que le monde nous sçauroit presenter, non sans doute, non moiennant la grace de Dieu. Il prenoit donc pour se recolliger quelque semaine entre Pasque et la Pentecoste, pource que d'ordinaire les empéchemens sont moindres en ce temps là, et la saison non moins propre à la purgation du corps qu'à celle de l'esprit, et que la purgation mesme du corps pouvoit servir de pretexte à celle de l'esprit.

Ce n'estoit de merveille si de ces colloques ordinaires et devis familiers que nostre Bien-heureus avoit avec Dieu, il revenoit comme un autre Moïse descendant de la montagne avec un visage raionnant et plein de majesté, qu'on ne pouvoit regarder qu'en baissant la vuë, à cause du respect singulier que ceus qui l'abordoient pour leur instruction ou consolation, sentoient imprimer puissamment en leurs ames. Mais lui de son costé, comme Moyse, abaissoit un voile sur son visage afin que le peuple pust parler à lui sans s'ébloüir les yeus ; aussi revestoit-il ceste gloire qui éclatoit en son exterieur d'une douceur et affabilité si grande, que comme les persones de plus haute qualité ne pouvoient converser avec lui sans respect, aussi les moindres et plus basses le faisoient avec toute asseurance et facilité. Ceste lumiere que Dieu avoit allumée pour ne luire pas tant seulement dans le détroit de son diocese, mais pour éclairer à toute l'Eglise, et porter le jour de la parole de Dieu par tout où il en seroit besoin, fut quelques années aprez sa consecration recherchée par ceus de la ville de Dijon, qui avoient entendu le fruit qu'il faisoit par ses admirables predications. Les Maires et Eschevins lui presentent la principale chaire qui est celle de leur sainte Chappelle, pour y précher l'Advent et le Caresme en la presence du Parlement de ceste ville capitale de la province ; à quoi il s'accorde, et recevant l'offre de leur bon desir, s'achemine à ceste bonne ville, là où il recueillit une grande et ample moisson par ses predications, confessions, entretiens spirituels, et conferences avec persones de la religion pretenduë reformee et autres, que le libertinage emportoit à l'impieté, établissant dans les esprits de ceus-ci la ferme croiance d'une Divinité, et ramenant celle des autres au droit chemin des veritez orthodoxes, dont l'heresie les avoit fait fourvoier. Il retiroit les uns du vice, et avançoit les autres en la vertu, attirant ainsi par les

moiens qui lui estoient familiers, plusieurs impies à la religion, plusieurs huguenots à l'Eglise, plusieurs pecheurs à la grace, et maints bons Chrestiens à la perfection de vie. Il se rendit singulierement aimable à tous ceus de ceste bonne ville, et gaigna les cœurs et les volontez des premiers et des plus grans, comme ils lui témoignerent par le beau present d'un service de vaisselle d'argent qu'ils lui offrirent, comme pour un gage de leur affection et une honneste reconnoissance des saints labeurs qu'il avoit pris pour le service de leurs ames. Mais le saint Evesque accepta le cœur et refusa le don, selon la coustume loüable qui estoit en lui, de ne recevoir aucun present en lieu où il eust préché. Ce fut là que le conseil de la Providence divine commença d'ourdir le projet de l'institution de l'Ordre des Religieuses de la Visitation en la persone de Madame Jeanne Françoise Fremiot, Barone de Chantal, laquelle cherchant ez conferences spirituelles qu'elle fit avec nôtre pieus Evesque, le bien de son ame, l'y trouva avec celui de plusieurs autres sans y avoir pensé, comme nous dirons en son lieu.

Estant de retour de Dijon, il voulut s'instruire à l'œil de toutes les necessitez de son diocese. A ceste fin il entreprit et partit, non moins heureusement que fructueusement sa visite generale par toutes les paroices et les Eglises de son détroit et de sa juridiction. Mais ô bon Dieu, avec combien de péne, de travaus, et de fatigues! Il fut contraint de la faire à trois diverses reprises : car outre la grandeur du diocese qui est de fort ample étendüe, il est presque tout renfermé dans ces montagnes, dont la vüe seule est effroiable à ceus qui ne les voient que de loin. Entre les ruptures de ces hauts monts que la providence de l'ouvrier a comme arrachez par force les uns des autres, pour donner le passage aus eaus qui tombent precipitueusement de leurs cimes, toutes blanches de nége en la plus chaude saison de l'année, et vont roulant comme des grosses pelotes d'écume par les rochers et les pierres qu'elles entrainent avec elles, jusques à tant qu'avec des fracas et des bruits épouvantables elles soient cheutes au fond de ces profondes vallées qui ressemblent mieus à des abysmes, où prenant une course rapide, mais plus reglée, elles font ces torrens d'où naissent les grosses rivieres par la rencontre de plusieurs ensemble en mesme canal. Là dans ces fonds obscurs, sur lesquels le soleil ne se leve que bien tard, et se couche de bonne heure, sont assises les villes, les villages et les hameaus, selon qu'il se trouve entre les racines des montagnes, plus ou moins d'étenduë et d'espace pour l'habitation des hommes : qui dans ces demeures sauvages tiennent plus du dous, du civil et de l'humain, que ces peuples agrestes et brutaus qui habitent les grasses et plantureuses campagnes. Là quelques-fois se rencontrent de tres-belles et fertiles vallées :

mais quoi que c'en soit, on ne peut y entrer que par des pentes et precipices, non moins horribles que perilleus, ni en sortir que par des montées si roides, rabotteuses et escarpées, et des pas si dangereus en divers endroits, qu'il faut en la plus-part quitter la commodité pour éviter le peril, et descendre de cheval pour les monter ou devaler à pied. De là peut-on facilement conjecturer les pénes et travaus incroiables qu'il convenoit souffrir à nostre Bien-heureus Evesque, pour chercher entre ces precipices et par des chemins quasi inaccessibles, ici un village, delà un hameau, et d'autre part quelque ville de son diocese. Mais rien ne lui sembloit ni dur ni insupportable, à cause du grand amour qu'il portoit à son cher troupeau. Il ne laissa pas un lieu sans le consoler de sa presence, et n'y eut aucune Paroice, Eglise, ni Chappelle qu'il ne visitast tres-soigneusement. Par tout il exhortoit les peuples par ses predications, les instruisoit et catechizoit par ses conferences publiques et particulieres, donnoit le sacrement de Confirmation, entendoit les confessions, et communioit de sa propre main ceus qui vouloient participer à ce tres-auguste Sacrement. Il entendoit les plaintes avec une extréme patience, sur lesquelles il ordonnoit avec non moins de prudence ce qu'il estimoit necessaire. Il s'informoit des desordres que commettoient les gens d'Eglise, les seculiers, et des pechez et pecheurs publics, il reprenoit et corrigeoit les uns et les autres avec une douceur attrempée de severité où il estoit besoin. Il établit un ordre pour la restauration et conservation des Eglises, de leurs biens, habits et ornemens : et prit la péne d'en faire des inventaires par son greffier pour en empescher la distraction et alienation à l'avenir. Il fit la dedicace et consecration de plusieurs Eglises nouvellement basties. Il pacifia plusieurs differens qui estoient entre ses diocesains, et fit beaucoup de reconciliations de persones ennemies, qui donnerent toutes les rancunes qu'ils gardoient les uns contre les autres, à la charité dont il les embrassoit tous également. Bref il n'omit rien en ceste action de ce qui est du devoir d'un bon Pasteur qui visite son troupeau. On dit bien vrai que celui qui aime bien, ou n'a point de mal pour ce qu'il aime, ou s'il en a il ne le sent point : certes l'amour que portoit cét amiable Pasteur à ses oüailles bien-aimees, faisoit que toute péne lui etoit douce, et dans les fatigues et le travail il trouvoit son repos et sa consolation. On remarqua qu'en un mesme jour en l'Eglise de Chilli il avoit conferé tous les sacremens, excepté celui de l'Extreme-Onction.

Autant que ceste visite apporta de consolation à ses diocesains, autant elle donna de terreur aus diables et malins esprits qui auparavant vexoient les corps de plusieurs persones d'une miserable façon. Ce qui estoit fort ordinaire ez paroices des deus Albergemens et de Autona en la vallee de Valromey où ils four-

milloient à centaines : et neantmoins depuis il ne s'y en trouve presque plus, la malice des démons n'aiant peu souffrir l'excessive bonté du saint Evesque, ni ces esprits tenebreus supporter l'éclat de cét Ange de lumiere qui les chassa des corps qu'ils possedoient, par la vertu de sa benediction pastorale, comme auparavant il les avoit exterminé des ames qu'ils occupoient par le peché, par la force de ses predications. Par lesquelles non seulement les pecheurs ordinaires, mais aussi les sorciers, et plusieurs autres qui par une grossiere ignorance avoient commerce et alliance tacite avec les démons, ou qui par des paroles qu'ils prononçoient, ou des actions superstitieuses qu'ils faisoient, ou buletins qu'ils appliquoient, faignoient guairir leurs bestiaux, et persones qu'eus mesmes avoient premierement rendus malades. Estant un jour nostre saint Evesque en une bourgade de Genevois nommee Thone, logé en la maison du Curé appellé Critan, où il y avoit un de ces esprits que le vulgaire appelle *follets*, qui faisoit de grans bruits et tintamarres, et mesme faisoit par fois sonner des orgues qui estoient au logis sans qu'on s'apperceust qu'aucun y touchast, et avoit un jour pris les papiers et memoires des predications à un bon Pere Capuccin, qu'aprez le sermon fait il restitua au mesme lieu, où il les avoit pris, le saint Evesque benit la maison d'où le follet estant chassé, il n'y est jamais plus retourné qu'on ait sçeu. Estant en une paroice nommee Montange, faisant sa visite, le Curé lui presenta un jeune garçon pour recevoir la tonsure clericale, duquel il sceut qu'il n'avoit nulle volonté de le faire d'Eglise, qui fit que nostre saint Evesque refusa de lui donner la tonsure, et quelques prieres et instance qu'on lui en fist, il n'en voulut faire autre chose, observant ce que saint Paul en charge aus Evesques, de n'imposer les mains legerement et sans connoissance sur persone, et donnant exemple aus Evesques de faire le semblable. En un autre lieu on le mit coucher en une chambre toute ruineuse, et dont le plancher de dessus n'estoit nullement asseuré : mesme que dessus son lit estoit une poutre détachée par un costé de la muraille qui la devoit supporter, dont ses gens s'estans apperceus, voulurent changer de place le lit qu'on lui avoit préparé, ce que le Bien-heureus Evesque ne voulut permettre, et se coucha dedans joieusement, et y dormit avec toute asseurance.

En l'an 1606, il précha le Caresme en la ville de Chamberi devant cet auguste Senat de toute la Savoie, où regne et persevere la justice en son integrité, la doctrine en son éminence, et la pieté en sa perfection, et où tient à présent le premier lieu Messire Antoine Favre, Baron de Peroges, duquel, outre les grandes et eminentes parties et qualitez qui le rendent singulierement recommandable, et lui donnent la reputation de l'un des

premiers hommes de sa robe qui soit en la Chrestienté, on peut dire à bon droit qu'il est vraiement une bibliotheque vivante et animée, et une librairie qui parle et qui marche : car lui seul seroit capable de restitüer toute la Jurisprudence si les livres en estoient perdus, qu'il tient tous renfermez dans le fondique prodigieus de sa memoire. Mais ses doctes œuvres ausquelles tous ceus de cette profession recourent comme à des oracles, pour recevoir des réponses certaines des afaires plus ambiguës et douteuses, lui acquierent plus de reputation par tout le monde, que nous ne sçaurions lui en donner par nos loüanges, que sa modestie ne peut souffrir estre rendües à sa vertu. Et je m'asseure que la plus agreable et plus solide en son estime que je lui sçauroi donner, sera de dire, et que le monde sache qu'il eut une tres-intime et particuliere, et perseverante amitié avec nostre saint Evesque, et qu'ils s'appelloient *freres* à cause de l'alliance spirituelle qu'ils avoient contractée ensemble, et causée par un rapport et ressemblance de mœurs et de cœurs que le pur amour de Dieu tenoit unis et liez ensemble comme le point du centre les lignes du cercle qui s'en approchent. Mais à mesme temps que j'écris ceci, voila que j'apprens nouvelle de la mort de ce grand et rare personage, que Dieu a retiré à soi pour le rapprocher de son ami, et donner à ces deus belles ames un accroissement de beatitude, par leur reünion en une meilleure vie, et plus parfaite charité. Pendant la residence que le serviteur de Dieu fit à Chamberi, il remplit toute la ville de l'odeur de ses vertus, et les ames desireuses de leur perfection accouroient à lui attirées par la suavité de ses parfums, et lui les alloit conduisant et introduisant dans les cabinets de l'Epous où en sont les reservoirs et magazins, leur monstrant par ses entretiens et conferences spirituelles, les moiens qu'elles devoient tenir pour y estre admises et receües. Chargé de cette glorieuse moisson des ames qu'il avoit ou gaignees à Dieu, ou reünies plus parfaitement à son amour, il s'en retourne en son diocese, où bien tost apres le Serenissime Archiduc d'Autriche Albert, frere des Empereurs Rodolphe et Mathias, et la Serenissime Infante d'Espagne Ysabelle sa femme, Duchesse de Brabant, Comtesse de Flandres et de Bourgogne, lui font présenter une commission donnee par le Pape à la requeste du Roi Catholique, et une autre de leur part addressante à l'Illustrissime Evesque de Basle, Prince de l'Empire, et à lui pour connoitre et juger diffinitivement du different qui estoit entre leurs Altesses et le Clergé du Comté de Bourgogne, pour les puis à muyre de Salins, de l'eau desquels par un miracle de nature se fait le sel qui se distribüe par tout le païs, et sur lesquels le Clergé pretendoit plusieurs grosses portions. Aiant receu une si honorable commission, il part et se met en chemin pour aller à Baumes les Nonains, où le

lieu de l'assemblée avoit esté assigné. Il passa par Dole, où le matin, jour de la Toussaints, il dit la Messe en l'Eglise des Jesuites, en laquelle il communia de sa main jusques au nombre de huit cents personnes, puis précha en la grande Eglise avec un concours admirable de ce peuple qui pensoit voir en lui un Ange descendu du Ciel. Là il vid la miraculeuse hostie de Favernay. De là passant par Bezançon, il fut recueilli tres-honnorablement, et en sa consideration fut monstré extraordinairement l'un des Suaires dont nostre Sauveur fut enseveli qui y est gardé avec reverence. Nostre saint Prelat le mania, considera et venera avec un grand sentiment d'une compatissante devotion que lui excita la presence de ce saint linge, l'un de ceus qui receut dans ses plis le corps de nostre dous Redempteur à la descente de la croix, couvert de plaïes et de sang, dont le souvenir fit sortir les grosses larmes des yeus du saint Evesque. Pour remercier le Clergé de la faveur extraordinaire qui lui avoit esté faite, il précha publiquement et sur le champ, aiant pris pour theme et sujet de son discours : *Si tetigero fimbriam vestimenti ejus tantum, salva ero.* Cela fait, il visita le College des Peres Jesuites, qui le receurent avec l'honneur deu à ses merites et à sa qualité, lui faisant presenter quantité d'Epigrammes et autres poësies composées et recitees par leurs Ecoliers en sa presence et à sa loüange. De là il arriva à la frontiere des Suisses, où est la ville de Baumes, où les juges et les procureurs des parties s'estans trouvez à l'assignation, notre saint Evesque, et ensemble celui de Basle, entendirent les raisons de part et d'autre : veirent les productions qu'ils firent pardevers eus des titres sur lesquels elles fondoient leurs pretentions, et toutes choses aians esté meurement pesees et bien et diligemment examinees, ils rendirent jugement au contentement des parties. Pendant le sejour que le serviteur de Dieu fit à Baumes, tout le temps qu'il ne vacquoit point à l'afaire dont il avoit commission, estoit par lui emploié à entendre les confessions de ceus qui vouloient se décharger de leurs pechez en son sein, ou bien à précher çà et là par les Eglises et Monasteres, et à donner plusieurs bons advis aus Religieuses de ce lieu là, par la priere que lui en fit Madame Marguerite de Geneve, Abbesse de ce Monastere, parente de l'Evesque de Basle. Il s'acquit tellement l'affection de ce peuple, qu'à distinction des autres Evesques, dont s'offroit occasion de parler en conversation, ils l'appeloient nostre Evesque, comme si en effet il eust esté leur Pasteur.

Au retour de là il passa par Salins, où il fit voir combien son esprit eloigné de la curiosité mesme indifferente estoit solidement recueilli en la seule pensee d'accomplir le vouloir de Dieu, et de promouvoir son regne dans les ames des hommes, en quoi, à l'imitation de nostre Seigneur consistoit sa principale nour-

riture. Car il méprisa de voir l'artifice industrieus avec lequel on tire l'eau salee de la source dans les cuves où elle se cuit en sel, pour conferer des choses spirituelles avec une Dame d'insigne vertu et pieté, qu'on appelle Madame de Chasteau Rouleau, de la maison d'Andelot, dont les actions exemplaires et vertueuses sont à toutes celles de son sexe une vive et parlante devotion : et pour encore consoler par ses entretiens spirituels les religieuses du Tiers Ordre de saint François, dites de sainte Elizabeth, et plusieurs autres ames devotes, qui s'avancerent beaucoup en la perfection, par les sages advis qu'il leur donna. Tels furent en ce temps-là les emplois de nostre saint Evesque, non moins honorables que profitables. Son cœur amoureus de l'amour des ames estoit continuellement en desir et en pensee de les rendre et plus belles et plus parfaites, et d'en concilier le plus grand nombre qu'il pourroit à l'Espous celeste. Voiant donc que ceux qui avoient traité de la devotion, avoient presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirees du commerce du monde, ou au moins avoient enseigné une sorte de devotion, qui conduit à cette entiere retraitte; il prit en volonté d'instruire ceus qui vivent dans les villes, les mesnages, et la Cour, et qui par leur condition sont obligez de faire une vie commune, lesquels bien souvent, sous le prétexte d'une pretendüe impossibilité, ne veulent seulement pas penser à l'entreprise de la vie devote. Il voulut leur monstrer, que comme les meres perles vivent emmi la mer, sans prendre aucune goutte d'eau marine, et que vers les isles Chelidoines il y a des fontênes d'eau bien douce au milieu de la mer, et que les Pyraustes volent dedans les flammes, sans brûler leurs ailes : ainsi peut une ame vigoureuse et constante vivre au monde sans recevoir aucune humeur mondaine, trouver des sources d'une douce pieté au milieu des ondes ameres de ce siecle, et voler entre les flammes des convoitises terrestres sans brûler les ailes des sacrez desirs de la vie devote. A ce dessein il dressa ceste admirablement belle et profitable *Introduction à la vie devote*, que l'on ne peut assez estimer. Que s'il faut dire quelque chose à sa loüange, je n'en sçauroi coucher ici ni de plus grande, ni de plus recevable que celle que lui donne Monseigneur Pierre de Vilàrs, Archevesque de Vienne, en une sienne lettre, où il dit : La Philothee n'a point besoin de recommandation, elle vole de ses propres ailes, elle est douce de son propre succre, embellie et enrichie de ses propres couleurs et joiaus, si que, *vino vendibili, suspensâ non est opus hederâ*. Ce livre, qui est le livre de tous les livres, et le livre de tous, fut receu avec tant d'approbation de toute la Chrestienté, qu'il n'y a point de nation qui n'ait voulu se le naturalizer par les traductions que chacune en fit en sa langue, les Italiens en la leur, les Espagnols, les Anglois de mesme, et afin

que tous universellement peussent y profiter, il fut aussi traduit en langue latine, qui est la mere de toutes les autres. Qui n'est Chrestien le devient par la lecture de ce livre, qui l'est y profite, qui a profité se perfectionne, et nul ne l'a leu qui ne soit desireus de le relire, et nul ne le reprendra pour le lire, qu'il ne revienne de sa lecture meilleur et plus sage qu'il n'estoit auparavant. Le sieur de Cabanes, de la maison de Gordes, estoit un Seigneur de la religion pretendüe reformee, mais au demeurant assez courtois et gracieus, et qui recevoit volontiers en sa maison les religieus qui s'y addressoient, ausquels il faisoit de bon cœur l'hospitalité. Par le moien de tels hostes, ce livret lui tomba entre les mains, et comme le poisson avale gloutement avec l'amorce l'hameçon qui y est accroché, de mesme aussi ce bon seigneur, attiré par la douceur du style et l'élegance du langage, avala sans y penser l'hameçon de la doctrine et devotion qui estoit enseignee en l'Eglise et religion Catholique à laquelle il fut amené par cette amorce. Apres sa mort on trouva ce livret glosé de sa main, et au dessus estoit écrit : *Leu et releu, Dieu veuille que ce soit à la consolation de mon ame et à l'édification de mon prochain.*

La Reine, mere du Roi tres-chrestien a present regnant, en fit relier un exemplaire fort richement, aiant fait enchasser en la couverture, quantité de beaus diamans, dont elle fit present au Serenissime Roi de la Grande Bretagne, qui le trouva tant à son gré, qu'il le porta six semaines entieres en sa pochette.

Je ne puis omettre en ce lieu une particularité qui fera connoistre les bons sentimens de pieté qui estoient en l'ame du defunct Roi Henri le Grand, et le soin qu'il prenoit du bien et du salut de ses sujets. Un jour ce grand roi s'enquerant des occupations ordinaires de nostre saint Prelat au sieur des Haies, gouverneur de Montargis, avec qui il sçavoit que le saint Evesque avoit une amitié tres-particuliere, commanda de lui écrire, que ce seroit une occupation digne de son esprit, s'il se vouloit emploier à faire un livre par lequel les ames se peussent instruire de la vraie pieté, et les esprits estre ramenez au point d'une parfaite connoissance et juste service de Dieu, qu'il avoit reconnu en ses sujets estre portez à deus extremitez également vicieuses : car les uns, disoit-il, comme s'il n'y avoit point de Dieu, ou que ce fut chose indigne de lui, d'avoir l'œil toujours attentif sur les actions particulieres des hommes, et de se tenir offensé de ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent, ou de ce qu'ils font pour les punir et s'en vanger, font hardiment toutes sortes de méchancetez sans crainte ni apprehension des jugemens de Dieu. Les autres s'imaginans que Dieu ne veille sur les actions des hommes, que pour les surprendre, les perdre et les damner, pour les moindres fautes qu'ils commettent, vivent en de conti-

nuelles apprehensions, inquietudes et melancolies, qui produisent par aprez en ces esprits de basse et foible croiance, des effets tres-pernicieus. Qu'il seroit un bon œuvre s'il enseignoit à ceus qui ont à vivre dans le monde, une vraie methode pour bien connoistre et servir Dieu, en sorte que l'irreligion et la superstition fussent également évitees. A quoi le sieur des Haies aiant satisfait et écrit au saint Evesque les sentimens du Roi, ce lui fut une puissante incitation de recueillir les pieces éparses qu'il avoit autresfois écrites sur ce sujet, pour les rassembler et mettre en l'ordre qu'elles se voient aujourd'hui en ce livre excellent de l'*Introduction à la vie devote*, auquel la pieté du feu Roi a grandement contribué. Et de cela mesme le saint Evesque eut fait mention si la modestie du Roi ne l'en eust diverti, comme il se void par les lettres qui furent écrites de part et d'autre sur ce sujet.

Ce livre pourtant, quoi que receu partout avec une approbation universelle de tous les peuples, ne laissa pas de recevoir quelques atteintes et morsures de certains censeurs, qui poussez de ce zele qui n'est pas accompagné de science, se meslerent de reprendre quelques propositions que l'auteur y avoit avancees. Mais nul mieus que lui ne sçauroit nous representer quelles furent leurs censures, ni par quelles raisons il leur fut monstré qu'ils avoient tort. Voici donc ses paroles : « Trois ou quatre ans aprez je mis en lumiere l'*Introduction à la vie devote*, pour les occasions, et en la façon que j'ai remarqué en la Préface d'icelle, dont je n'ai rien à te dire, mon cher Lecteur, sinon que si ce livret a receu generalement un gracieus et dous accueil, voire mesme parmi les plus graves Prelats et Docteurs de l'Eglise, il n'a pas pourtant esté exempt d'une rude censure de quelques-uns, qui ne m'ont pas seulement blasmé, mais m'ont asprement baffoüé en public, de ce que je dis à Philothee, que le bal est une action de soi-mesme indifferente, et qu'en recreation on peut dire des quolibets : et moi sçachant la qualité de ces Cenceurs, je loüe leur intention, que je pense avoir esté bonne. Mais j'eusse neantmoins desiré qu'il leur eust pleu de considerer que la premiere proposition est puisee de la commune et veritable doctrine des plus saints et sçavants Theologiens; que j'écrivois pour les gens qui vivent parmi le monde et les Cours; qu'au partir de là, j'inculque soigneusement l'extréme peril qu'il y a ez dances; et que quant à la seconde proposition avec le mot de quolibet, elle n'est pas de moi, mais de cét admirable Roi S. Louis, Docteur digne d'estre suivi en l'art de bien conduire les courtisans à la vie devote : car je croi que s'ils eussent pris garde à cela, leur charité et discretion n'eust jamais permis à leur zele, pour rigoureus et austere qu'il eust esté, d'armer leur indignation contre moi. » D'autres trouverent

à redire, de ce qu'en son livre il addresse sa parole à Philothée, comme si pource qu'il parle à une femme, sa doctrine n'eust pas esté digne de l'esprit des hommes. A quoi il respond en ceste sorte : « Un grand serviteur de Dieu m'advertit n'a guiere, que l'adresse que j'avoi faite de ma parole à Philothée, en l'*Introduction à la vie devote*, avoit empesché plusieurs hommes d'en faire leur profit, d'autant qu'ils n'estimoient pas dignes de la lecture d'un homme les advertissemens faits pour une femme. J'admirai qu'il se trouvast des hommes, qui pour vouloir paroistre hommes, se monstrassent en effet si peu hommes : car je te laisse à penser, mon cher Lecteur, si la devotion n'est pas également pour les hommes comme pour les femmes, et s'il ne faut pas lire avec pareille attention et reverence la seconde Epistre de saint Jean, adressee à la sainte Dame Electa, comme la troisiéme qu'il destine à Caius : et si mille et mille lettres, ou excellens traittez des anciens Peres de l'Eglise doivent estre tenus pour inutiles aus hommes, d'autant qu'ils sont addressez à des saintes femmes de ce temps là. Mais outre cela c'est l'ame qui aspire à la devotion, que j'appelle Philothée, et les hommes ont une ame aussi bien que les femmes. Toutesfois pour imiter en ceste occasion le grand Apostre qui s'estimoit redevable à tous, j'ai changé d'adresse en ce traité, et parle à Theotime : que si d'avanture il se trouvoit des femmes (or ceste impertinence seroit plus supportable en elles) qui ne voulussent pas lire les enseignemens qu'on fait à un homme, je les prie de croire que le Theotime auquel je parle est l'esprit humain, qui desire faire progrez en la dilection sainte, esprit qui est également ez femmes comme ez hommes. » Et voila quant au livret excellent de l'*Introduction à la vie devote*, ce que nous avons estimé devoir estre représenté, et de l'utilité que les ames en ont retiree et retirent de jour en jour, ce qui va tout à la gloire et recommandation de nostre Saint, des écrits duquel, aussi bien que de sa parole Dieu se servoit pour avancer son roiaume en nos cœurs. Son grand jugement parut en une autre occasion tres-importante. Environ ce temps-là, il s'agita à Rome une dispute, entre quelques Docteurs de l'Ordre de saint Dominique, et de la Compagnie des Jesuites, sur le point *de Auxiliis*, c'est à dire, de la maniere avec laquelle Dieu nous dispose pour recevoir ses graces et aides surnaturelles en nostre justification, les uns donnans au franc-arbitre de l'homme, ce que les autres attribüent à la grace de Dieu. La question en soi estoit tres-obscure et difficile, et la decision fort perilleuse pour tenir un tel milieu que la verité catholique peut passer seurement entre les Syrtes et Carybde des heresies qui sont aus deus costez. Nostre Bien-heureus Evesque adverti de ceste dispute qui s'agitoit avec beaucoup de chaleur sur une matiere fort delicate et

entre des parties de grand nom, et sur un theatre où tout le monde jette les yeus, et en la presence mesme du Juge souverain, le Vicaire de Nostre Seigneur, et en un temps assez mal propre, auquel la plus part des esprits sont ou fort penchans au mal, ou peu affermis au bien. Il considera toutes ces circonstances, et en écrivit ses sentimens au Reverendissime Anastase Germonio, lors Referendaire de Sa Sainteté ez deus signatures, et maintenant Archevesque de Tarantaise, son ami, qui fit voir sa lettre au Pape, que Sa Sainteté gousta, et voulut avoir plus amplement l'advis de nostre Prelat, auquel il voulut estre deferé, terminant la dispute en la maniere qu'il avoit trouvée plus convenable; tant estoit estimé ce qui partoit de son jugement, et non sans cause. Car à vrai dire, je puis rendre ce témoignage à feu Monsieur de Genéve, avec plusieurs autres plus dignes de creance que moi, qu'il a esté l'un des plus sçavans hommes de son siecle, en ce dont il faisoit particuliere profession, c'est à dire, en toutes les parties de la Theologie positive, scolastique, de controverse et morale, avec la connoissance exacte des Canons de l'Eglise, et l'intelligence des saintes Ecritures, esquelles il estoit si consommé, qu'il sembloit que son esprit fust transformé en elles, tant il donnoit d'excellentes et solides interpretations des passages les plus obscurs et difficiles, et où les plus doctes hesitent, avec une admirable clairté et facilité. Ce que je di pour l'avoir reconnu en ceste conversation plus étroite et ordinaire que j'eu avec lui pendant trois mois qu'il logea en nos monasteres de Pinerole et de Turin, où pour lors j'estoi demeurant avec lui, en l'annee qui fut la derniere de sa vie. Là il me communiqua les desseins des ouvrages qu'il avoit projetté de faire si Dieu lui eust donné la vie et le temps. Il avoit pensé de faire quatre livres, dont le premier eust esté une version nette, et en vulgaire des quatre Evangelistes unis et alliez ensemble en maniere de concordance selon la suitte des temps et des actions de Nostre Seigneur, et cela eust appartenu principalement au sens literal. Le second devoit estre pour fonder et déduire la preuve des principaux points de la creance de l'Eglise catholique, debattus et mis en controverse par les paroles mesmes de Nostre Seigneur, contenües dans les Evangiles, et eust appartenu à la controverse. Le troisiéme eust esté une instruction aus bonnes mœurs, et à la pratique des vertus chrestiennes, et conduite à la perfection de la vie spirituelle, par les maximes de l'Evangile, et par les exhortations et enseignemens mesmes de Jesus-Christ, et cela eust esté pour la morale. Le dernier devoit, sur l'histoire des Actes des Apostres, monstrer quelle estoit la face de l'Eglise primitive à sa naissance, et de l'ordre, et de la conduite que le Saint-Esprit et les Apostres y établirent en son premier commencement, ce qui eust appartenu

à l'histoire. Et s'il me reste du temps, ce me dit-il, nous suivrons de mesme sur les Epistres de saint Paul. Sur quoi je lui respondi : Monseigneur, voila bien de la besogne pour un homme qui va déja sur le panchant de son âge, et pour un Prelat qui n'est pas maistre de tout son loisir. A quoi il me repartit en soûriant : Il est vrai, mais pour s'entretenir l'esprit, il faut prendre de la tasche beaucoup plus qu'on n'en sçauroit faire, et comme si l'on avoit à vivre long-temps, mais ne se soucier d'en faire plus que si l'on avoit à mourir dez demain. Qui considerera la perte que nous avons faite par sa mort de tous ces excellens ouvrages, aura raison de pleurer nos pechez qui nous en ont rendus indignes. Mais pour conclure ce que je di de sa grande doctrine et suffisance, je ne ferai point difficulté de dire encore un coup, que Monsieur de Genéve a esté l'un des plus sçavans Prelats de son siecle, et que difficilement en pourroit-on trouver un autre capable d'examiner plus exactement, digerer plus meurement, et resoudre plus solidement et judicieusement une afaire de consequence, que faisoit cét esprit transcendant, soit pour la parfaite bonté de son sens naturel, soit pour la profondeur de son sçavoir acquis, ou pour la grandeur des clairtez et lumieres surnaturelles que Dieu lui communiquoit liberalement. Je ne parle point de la polisseure que cét esprit elegant avoit acquise par la lecture de ces livres, que pour leur elegance on appelle d'humanité, et qu'il faisoit à tout propos si elegamment servir à l'explication de ses pensées plus hautes et conceptions plus relevees, comme il se void en ses beaus livres de l'*Introduction,* et de l'*Amour de Dieu.* J'adjousterai ici le témoignage que lui rend le R. Pere Philibert de Bonneville, Provincial des Peres Capuccins en Savoie, en l'Oraison funebre qu'il prononça dans l'Eglise de sainct François d'Annessi, où estant tombé sur le discours de ceste dispute sur la question *de Auxiliis,* dit ces paroles : « Au mesme temps j'eu l'honneur de traiter assez long-temps de ceste matiere avec lui ; et bien que j'eusse long-temps et diligemment étudié, examiné, et enseigné fraichement ceste question, je reconnu mon ignorance par la profondité de sa doctrine, et admirai la subtilité de son esprit qui m'éclaircissoit et rendoit si faciles à entendre les matieres les plus obscures et difficiles qui se traitent en la sacree Theologie. » Poursuivons le reste de ses actions.

Le saint Evesque, qui ne pensoit qu'à Dieu, et n'agissoit que pour Dieu, fut invité en ce temps-là par le baron de Lux, envoié exprez par le commandement du Roi Henri le Grand, de se trouver au bailliage de Geix, pour adviser avec lui des moiens qu'il faudroit tenir pour l'advancement de la religion Catholique en ce lieu. Il partit d'Annessi et se mit en chemin pour ne point perdre l'occasion de rendre ce service à Dieu, en procurant un

si grand bien à son troupeau. Le temps estoit lors incommode à cause du débordement des eaus qui empeschoient qu'on ne peust passer le Rosne aus ports. Nostre saint Evesque, sans considerer le peril où il se mettoit, va droit à Genéve pour passer le fleuve, avec une douzaine de persones en sa compagnie. Il se presente à la porte, on lui demande qui il est, à quoi il respondit simplement qu'il estoit l'Evesque du diocese, à quoi ils ne prindrent point garde : mais comme s'ils eussent esté frappez de l'esprit d'étourdissement ou d'aveuglement, ainsi que ceus que le Roi de Syrie dépescha pour se saisir du Prophete Elizee, ils le laissent passer et traverser la ville, où aiant passé le Rosne sur le pont, il ressortit par l'autre porte qui est du costé de Geix, sans qu'aucun lui fit ni à ses gens le moindre empeschement que ce fut. Et neantmoins, depuis, ce peuple defiant et soupçonneus estant revenu comme d'un endormissement, et s'estant apperceu de sa beveüe, témoigna par un écrit qu'ils publierent le ressentiment qu'il eut de son erreur, et le mauvais parti qu'ils lui eussent fait s'il eust esté reconnu d'eus à son passage.

Ce voiage entrepris par le saint Evesque purement et simplement pour le service de Dieu, et le grand amour qu'il portoit à son troupeau, et au peril de sa vie, donna sujet aus envieus de sa vertu, de lui forger une tres-méchante et malheureuse calomnie, car on jetta en l'oreille du Serenissime Duc de Savoie, que rien moins que les afaires de la religion lui avoient fait entreprendre, et qu'elles n'y avoient servi que de couverture; ainsi disoit-on, que ç'avoit esté pour traiter avec le Roi par l'entremise du Baron de Lux, des droits que l'Evesque de Genéve a sur la ville, et qu'il avoit intelligence avec les habitans. Ici il monstra la force de son esprit, car bien que la creance de ceste calomnie allast à la ruine de lui et des siens, si est-ce qu'il n'en prit pas beaucoup d'alarme, tant s'en faut, avec une grande tranquillité d'esprit, il se contenta de se plaindre à S. A. par une lettre, où il lui dit, qu'il est tout prest de quitter l'Evesché pour la lever de ce soupçon qui lui rend sa bonne grace douteuse, et vacquer avec plus de liberté au service des ames. Et pour mieus faire voir le calme de ceste ame toute pure, toute simple, et toute innocente, je rapporterai ici ce qu'il écrivit sur ce sujet à une persone de confiance, à laquelle il parle en ces termes : « A mon arrivee, j'ai trouvé une grande calomnie pour me mettre en la disgrace de ce Prince qui a tesmoigné de me tant aimer. Or, j'en attens l'evenement. Ceste bourrasque passera tantost, Dieu aidant. Mais quand je l'appelle bourrasque, ne pensez pas que j'en sois agité, non plus certes que de la moindre chose du monde : car il n'y a en cela pour tout aucun sujet de mon costé, ceus qui me connoissent sçavent que je ne pensai jamais à intelli-

gence, et que j'ai fait mille traits de courage par une vraie simplicité (non pas certes simplicité d'esprit, car je ne veus pas doublement parler avec vous), mais simplicité de confiance. Or tout cela n'est rien, je ne le di qu'à vous. » Aussi ne fut-ce rien, car le Duc aiant fait soigneusement rechercher la verité de l'afaire, et reconnu le peu de fondement que s'estoit formé le calomniateur, asseura nostre Prelat de sa bienveillance. On eut opinion qu'on le devoit oster de son Evesché pour le transferer en un autre, surquoi il témoigna qu'il estoit non moins indifferent à quitter le sien quand on le contraindroit de ce faire, que resolu à n'en prendre point un autre, allegant ces paroles de saint Paul : *Alligatus es uxori noli quærere solutionem, solutus es uxore noli quærere uxorem.* Es-tu lié par mariage à une femme, n'en cherche point la dissolution; es-tu libre et délié de ta femme, ne cherche point de te lier à une autre : mais cela fut une fausse alarme. Certes, je dirai ici en passant, que jamais Prince n'eut au cœur de son sujet de plus inviolables et fideles affections ni de plus tendres sentimens de sa bonne grace que Son Altesse de Savoie en a eus dans le cœur tout bon et respectueus de ce saint Evesque, qui le regardoit comme la plus vive image de la puissance de Dieu sur la terre : ses actions en ont rendu des preuves signalees et ses lettres estoient toutes plénes de ces témoignages, quand la calomnie lui faisoit douter de la bonne grace de son Prince. Voici ce qu'il écrit en une de ses lettres : « A mon retour de Sales où j'estois allé passer les trois jours de Carnaval, j'ai trouvé le retour de nos déja trop vieilles tribulations par la calomnie faite contre mon frere. Je me joüeroi de tout cela, si ce n'est que je voi Monseigneur en colere et indignation. Cela m'est insupportable à moi qui ai tant d'inviolable affection à ce Prince, et duquel j'ai si doucement autresfois savouré la bonté. Tant de gens faillent, battent, tüent, assassinent, tous ont leur refuge à cette clemence : mes freres ne mordent ni ne rüent, et ils sont accablez de la rigueur. Quel mal leur fait-on ni à vous, disent les méchans? on nous ravit le bien le plus precieus que nous aions, qui est la bonne grace de nos Princes : et puis on dit, Quel mal vous fait-on? Mon tres-cher frere, est-il possible que S. A. m'aime, qui ce semble prend plaisir aus rapports qu'on lui fait de mes freres, puis qu'il a déja trouvé que c'estoient ordinairement des impostures? et neantmoins il les reçoit, il les croit, il fait des demonstrations de tres-particuliere indignation. C'est crime par tout le monde de haïr le prochain, ici c'est crime de l'aimer. Messieurs les collateraus, gens hors de reproche, sont reprochez par autorité extraordinaire, seument parce qu'ils m'aiment de l'amour qui est deu à tous ceus de ma sorte. Certes mon cher frere, j'ai de la gloire d'estre aimé par vous, et d'estre passioné pour vous. Mais puisque mon mal-

heur est si grand, pour Dieu ne disons plus mot desormais, Dieu et nos cœurs le sachent seulement, et quelques-uns dignes d'un secret d'amour. Je vous envoie un double de la lettre que j'écri à Monseigneur, voiez si elle devra ou pourra estre donnée : car tout extremement pàssionné que je suis en cette occasion, je ne voudroi pas que Monseigneur se fâchast. Car en somme je ne veus plus que vous couriez fortune d'estre disgracié; un jour viendra que de m'aimer ne sera plus reproche à persone, comme persone de ceus qui m'aiment particulierement ne merita jamais reproche. » En ces dernieres paroles écrites confidemment, et sans hesiter, il a eu l'esprit prophetique, car le jour est venu auquel c'est gloire, mesme en l'estime des hommes, que d'avoir aimé, ou d'avoir esté aimé de ce saint personage.

En ce temps-là que le bon Evesque faisoit sa residence à Annessi, sa vertueuse mere, de laquelle il estoit lors le pere spirituel comme elle estoit sa mere corporelle, le vint trouver nonobstant les neges et les glaces de l'hyver qui estoit alors fort rigoureus : et pendant un mois de sejour qu'elle fut prez de lui; elle fit la reveüe generale de son ame en sa presence, et renouvella ses desseins de bien faire avec beaucoup d'affection, apres quoi elle s'en retourna la plus contente du monde en sa maison, et tellement bien satisfaite de son fils, qu'elle advoüa aux siens que jamais elle n'avoit receu tant de consolation de lui comme elle en avoit retiré à ce voiage. Joie qui lui continua jusques au mercredi des cendres qu'elle alla à la paroice de Thorens, où elle se confessa et communia avec tres-grande devotion, oüit trois Messes et les Vespres. Le soir estant de retour en sa maison elle se mit au lit, et sentant qu'elle ne pouvoit dormir, se fit lire par sa fille de chambre trois chapitres de l'*Introduction à la vie devote*, pour s'entretenir en des bonnes pensées, et fit marquer la protestation pour la faire au matin suivant. Mais Dieu qui se contenta de sa bonne volonté en disposa d'autre sorte, car le matin estant venu, ceste bonne Dame s'estant levee, et se peignant, elle tomba soudainement d'un catharre comme toute morte. Le sieur de Thorens son fils, qui dormoit encore, estant adverti accourt et la fait relever, promener et aider par les remedes qu'on juge convenables en ces accidens, en sorte qu'elle se reveilla et commença à parler, mais presque sans pouvoir estre entendüe, empeschee qu'elle estoit de la fonte des humeurs dont le gozier et la langue estoient saisis. On va soudain à Annessi en donner advis au bon Evesque qui y vient en diligence, amenant avec soi le Medecin et l'Apoticaire qui la trouvent lethargique et paralytique de la moitié du corps, mais lethargique en sorte qu'elle estoit fort aisee à réveiller : et en ces momens de réveil elle témoignoit le jugement entier, soit par les paroles qu'elle s'efforçoit de dire, soit par le mouvement de la main dont l'usage

lui estoit demeuré libre. Le catharre lui tombant sur les yeus la priva de la veuë, elle alloit donc cherchant à tastons avec la main la croix qui estoit sur la couverte de son lit, et la prenant la baisoit avec de tres-grans sentimens de devotion, et parloit de fois à autres fort à propos de Dieu et de son ame, et ne prenoit rien qu'elle n'eust fait auparavant le signe de la croix dessus, et ainsi receut le saint huile. Quand le bien-heureus Evesque son fils arriva et s'approcha d'elle, tout aveugle et endormie qu'elle estoit, elle se reveilla comme en sursault, et le caressa bien fort, lui disant : C'est mon fils et mon pere cettui-ci, et l'embrassant de son bras, elle l'approcha prez de son sein et lui baisa sa main premierement, et puis sa bouche, rendant l'honneur qui appartenoit à la dignité avant que de contenter les affections de la nature. Ainsi continüa ceste sainte et vertueuse Dame deus jours et demi, aprez lesquels elle rendit heureusement son ame à Dieu, qui fut le 1 de Mars 1610; son corps par la beauté et la grace qui lui demeura apres sa mort, donnant à ceus qui le regardoient, des indices de la gloire et felicité de son ame. Le saint Evesque ne bougea prez d'elle pour l'assister et consoler, et eut le courage de lui donner la derniere benediction, et de lui fermer les yeus et la bouche, puis le dernier baiser de paix à l'instant de son trépas. Apres quoi le cœur lui grossit et enfla fort, et pleura sur ceste bonne mere, mais sans amertume spirituelle, ainsi que les assistans remarquerent, et que lui-mesme l'asseure en la lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Madame la Baronne de Chantal, dont voici les termes : « Mais, ô Dieu, ma tres-chere fille, ne faut-il pas en tout et partout adorer ceste supréme Providence, de laquelle les effets sont saints, bons, et tres-aimables? Et voila qu'il lui a pleu retirer de ce miserable monde nostre tres-bonne et tres-chere mere, pour l'avoir comme j'espere tres-asseurement aupres de soi et en sa main droite. Confessons, ma fille bien-aimee, confessons que Dieu est bon et que sa misericorde est à l'éternité. Toutes ses volontez sont justes, et tous ses decrets equitables, son bon plaisir est tousjours saint; et ses ordonnances tres-aimables. Et pour moi je confesse, ma fille, que j'ai un grand ressentiment de ceste separation : car c'est la confession que je doi faire de ma foiblesse, aprez celle que j'ai faite de la bonté divine : mais neantmoins ç'a esté un ressentiment tranquille, quoi que vif; car j'ai dit comme David, je me tais au Seigneur, et n'ouvre point ma bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait. Sans doute, si ce n'eust esté cela, j'eusse crié hola, sous ce coup : mais il ne m'est pas advis que j'osasse crier ni témoigner des mécontentemens sous les coups de ceste main paternelle, qu'en vérité (graces à sa bonté) j'ai appris d'aimer tendrement dez ma jeunesse. » Jusques ici sont ses paroles, dans lesquelles, comme dans une belle glace de miroir, se fait voir l'ame de nostre Bien-heureus, comme

celle de l'épouse, belle et agreable à son épous dans le brun mesme et le decoulorement de l'affliction, le mouvement de la partie sensible, n'empeschant point le saint acquiescement de la pointe de l'esprit au bon plaisir de Dieu. On y peut voir encore une douce et humaine philosophie, et telle que Jesus-Christ l'a enseignee et prattiquee, qui sçait donner aus affections naturelles, ce qui justement leur appartient, sans faire tort à la douce et humble resignation au vouloir divin : bien loin de ceste sauvage et plus que brutale et fausse spiritualité, dont les preceptes tendent à reduire l'homme à une pretendüe impassibilité, et du nombre de ceus que l'Apostre a nommés gens sans affection, sans compassion et misericorde. En quoi les bonnes ames doivent estre grandement consolees, quand touchees d'une juste douleur, par la perte des personnes qui leur sont cheres, elles sentent attendrir leur cœur, et couler les larmes de leurs yeus et de leur bouche exhaler quelques voix plaintives, pourveu qu'en tout cela il ne se commette rien de messeant, ni qui sente de son desespoir et opiniastreté à ne vouloir point recevoir de consolation en sa douleur. Je ne sçauroi dire, si nostre saint Evesque avoit enseigné ceste sainte philosophie à sa mere, ou si lui-mesme l'avoit apprise en l'école de sa bonne mere. Mais je puis dire qu'elle y fut tres-sçavante et bien experimentee : et ne puis omettre pour sa recommandation, ce que nostre saint Evesque écrit d'elle sur le sujét de la mort d'une sienne fille qui lui estoit singulierement chere. Voici donc ce qu'il en dit :

« Il faut que je me haste de vous dire que ma bonne mere a beu ce calice avec une constance toute chrestienne, et sa vertu, de laquelle j'avoi tousjours bonne opinion, a de beaucoup devancé mon estime. Dimanche matin elle envoia prendre mon frere le Chanoine, et parce qu'elle l'avoit veu fort triste et tous les autres freres aussi, le soir precedent, elle lui commence à dire : J'ai resvé toute la nuit, que ma fille Jeanne est morte, dites-moi je vous prie s'il est pas vrai ? Mon frere qui attendoit que je fusse arrivé pour le lui dire (car j'estois à la visite), voiant ceste belle ouverture pour lui presenter le hanap, et qu'elle estoit couchée en son lit. Il est vrai, dit-il, ma mere, et cela sans plus, car il n'eut pas assez de force pour rien adjouster. La volonté de Dieu soit faite, dit ma bonne mere, et pleura un espace de temps, puis appellant sa fille de chambre, je me veus lever pour aller prier Dieu pour ma fille, dit-elle, et tout soudain, fit ce qu'elle avoit dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un seul clin d'œil d'inquietude, milles benedictions à Dieu, et mille resignations à son vouloir, jamais je ne vis une douleur plus tranquille. Tant de larmes que merveilles, mais tout cela par simples attendrissemens de cœur sans aucune sorte de fierté. C'estoit pourtant son cher enfant, etc.

LIVRE QUATRIÉME

DE

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES,

Evesque et Prince de Genéve.

Comme le Saint Evesque estoit en profonde pensée des moiens par lesquels il pourroit advancer davantage le roiaume de Dieu dans les ames, outre ceux que lui fournissoient les fonctions ordinaires de sa charge en l'acquit de laquelle il donnoit tout son temps, son soin et ses pénes. Un jour estant en priere en la chapelle du chasteau de Sales où il s'estoit retiré, il fut saisi d'un ravissement, pendant lequel lui fut monstré en esprit qu'il devoit estre Instituteur d'un Ordre de Religieuses, et vid quel en devoit estre l'institut, le progrez merveilleus qu'il feroit, quelles devoient estre les persones principales et plus utiles, par lesquelles il devoit estre commencé et promeu. Ceste vision demeura longuement imprimée en son esprit, et fut neantmoins plusieurs années sans apparence aucune qu'elle se deust accomplir. Quand la Providence divine qui se sert des conseils des hommes sans qu'ils y pensent, pour faire reüssir les siens, y donna les commencemens en ceste sorte : Jeanne Françoise Fremyot, fille de Messire Benigne Fremyot, second President au Parlement de Dijon, avoit esté mariee au Baron de Chantal, par la mort duquel elle fut laissee veuve encore jeune, ayant des enfans de son mariage qu'elle nourrissoit en la crainte de Dieu, s'adonnant elle mesme aus exercices de la pieté, et de la devotion ordinaire à celles de son sexe; sans autre pensee au commencement que de se maintenir en une vie commune, et telle que la ménent au monde les veuves honestes de son rang et de sa condition. En cet état, Dieu la regarda des yeus de sa bonté, et la prévenant de ses graces, jetta dedans son cœur des desirs tres-ardens de le servir, et de se consacrer à son amour par le vœu de chasteté qu'elle lui fit sans sçavoir à quoi cela tendoit, ni à quoi Dieu la

destinoit. Elle se sentoit neantmoins de jour en jour plus intimement attirée à l'union avec l'Epous, qui repandoit par fois sur son cœur la suavité de ses parfuns, à l'odèur desquels voulant courir aprez lui, il luy sembloit que toutes choses lui fissent obstacle et empéchement à ceste tant et desiree union qu'elle pretendoit : et comme elle estoit novice encore et inexperimentee en cét art où le saint Esprit est le Docteur, voiant que la chose ne succedoit pas toujours selon sa prétention, elle entra en de grandes pénes d'esprit, et fut agitee de diverses tentations, qui la tourmenterent violemment, et lui sembloient d'autant plus griéves, que selon son advis elles l'empéchoient de s'unir avec le souverain bien. En ceste perplexité et tourment plus grand qu'on ne sçauroit penser, ceste pauvre ame se trouvoit destituee de tout secours humain et d'assistance spirituelle : parce qu'en ce temps-là et au lieu où elle estoit, ce remede d'un pere spirituel et directeur de la devotion estoit peu connu et pratiqué : car il y a vingt et trois ans que ceste bonne ame faisoit l'apprentissage dont nous parlons. Dieu donc seul estoit son refuge, et recouroit à lui pour estre conseillée par ses inspirations de ce qu'elle auroit à faire pour le servir avec plus de perfection. Un jour elle se sentit inspiree de lui demander un homme pour sa conduite, sans qu'auparvant elle eust jamais oüi parler de pere spirituel : et cependant elle supplioit son infinie bonté avec abondance de larmes, de lui donner un homme qui fut vraiement saint, et vraiement son serviteur, qui lui enseignast tout ce qu'il desiroit d'elle, protestant et promettant en sa face qu'elle feroit tout ce qu'il lui diroit de sa part. Ceste prière fut perseverante, fervente, et accompagnee de larmes, et des plus pressantes conjurations qu'il lui estoit possible de faire à nostre Seigneur : car elle lui representoit la verité de ses promesses, et comme il nous avoit asseurez de ne point donner une pierre à celui qui lui demanderoit du pain. Bref, tout ce qu'un cœur outré de douleur, et pressé des desirs de Dieu peut suggerer, elle le disoit et presentoit à Nostre Seigneur, lui repetant toujours le vœu de bien obeïr à ce saint homme qu'elle lui demandoit : car elle avoit une telle ardeur, qu'elle eust volontiers quitté tout pour aller dans les desers servir Dieu plus à souhait. Quelques jours aprez ceste priere, le Seigneur qui a les yeux sur les humbles de cœur, lui fit voir en esprit l'homme qu'elle lui avoit demandé : mais il lui sembloit qu'elle le voioit assez loin : et toutesfois l'image et la figure lui demeura si fort representee en l'ame, que lors que la premiere fois elle vid nostre Saint Evesque qui fut à Dijon trois ans aprez ceste vision, elle le reconnut et jugea que c'estoit celui que Nostre Seigneur lui avoit promis et fait voir long-temps auparavant. Trois ans s'écoulerent que cette bonne ame demeura en l'attente d'un bien dont elle s'asseuroit et

qu'elle ne voioit point, et beaucoup moins prévoioit le moien par lequel elle le devoit obtenir, et moins encore où il aboutiroit, quand il pleut à Dieu la mettre en possession de ce bien longuement attendu et ardemment desiré.

Nous avons ci devant fait mention comme Messieurs de la ville de Dijon avoient invité l'Evesque de Genéve de précher en leur ville, à quoi il s'estoit accordé, et d'autant plus volontiers, que, comme lui-mesme a déclaré, il avoit de fortes incitations qui le poussoient à ce voiage, et si grandes, qu'à ce qu'il disoit, il n'y pouvoit resister, encore qu'il se presentast de puissans obstacles qui lui en fermoient le chemin. Tous ses amis le déconseilloient de l'entreprendre, conjecturans selon les raisons et apparences humaines qu'il lui causeroit du trouble, et du déplaisir, attendu que S. A. de Savoie qui lui avoit permis de s'engager, lui avoit revoqué sa licence fort absolument. Et ce qui le mettoit plus en péne, estoit que le R. Pere Forier, qu'il appeloit son pere spirituel, non seulement l'en détournoit par ses raisons, mais aussi s'éforçoit de l'en divertir par toute sorte de prieres et de conjurations. Nonobstant toutes ces rencontres qui devoient apparemment fléchir cét esprit grandement souple et capable de recevoir les bons conseils de ses amis, quand ils lui estoient donnés de la part de persones de grande consideration, tels qu'estoient ceus qui lui dissuadoient l'entreprise de ce voiage : neantmoins nul n'eust plus de force sur son esprit que l'inspiration puissante de celui de Dieu, auquel il lui estoit impossible de resister, et qui lui faisoit connoistre que le dessein de l'Eternel estoit de jetter en ce voiage les fondemens d'une compagnie dont il reüssiroit de tres-grans biens pour les ames. Aiant donc obtenu de rechef le congé du Prince, il vint à Dijon, où ceste bonne servante de Dieu alla aussi pour y passer le Carême. Car d'ordinaire elle se tenoit en sa maison des champs. Là elle commença dans les divines predications du Saint Evesque, avec lesquelles il ravissoit universellement toute la ville de Dijon en l'admiration de sa vertu et de son grand savoir; elle commença, di-je, et puis elle continüa dans la communication familiere qu'elle eust avec lui, de sentir je ne sçai quoi de particulier, qui lui imprimoit en son cœur une haute estime des graces et de la perfection qui estoient en lui, ne le pouvant regarder que comme un homme tout divin et un ouvrage fait de la main toute-puissante de Dieu, pour estre un vaisseau d'élite, qu'il s'estoit pleu de remplir de ses tresors celestes pour en honorer sa maison. Sur tout, elle se sentoit touchee de son angelique maintien, et de la sagesse de ses paroles qui estoient saintes et bréves, mais si efficaces, moüelleuses et resolutives qu'il satisfaisoit et arrestoit court les esprits plus penetrans; en sorte que quand il avoit parlé, chaqu'un faisoit silence pour un peu de temps; car en ce peu qu'il disoit, il

satisfaisoit si amplement et précisement à ce qui estoit proposé, qu'il estoit mesme le lieu à la replique et repartie, prévenant par ses réponses les objections qu'on lui eust peu faire.

Ceste vertueuse Dame eut une grande commodité de rassasier son esprit, alteré des paroles de vie et de sapience qui découloient de la bouche du Saint Evesque, pource que Monseigneur l'Archevesque de Bourges, son frere, qui estoit lors à Dijon, l'invitoit souvent à disner chez lui, et appelloit toujours bon nombre de persones de qualité et de doctrine pour lui tenir compagnie. Elle confesse qu'elle receut avec un respect nompareil les paroles qu'il lui dit en ce temps-là, et qu'elle le regardoit comme un homme Angelique, et n'estimoit aucun bonheur comparable à celui d'estre toujours auprez de lui, soit pour voir ses actions toutes saintes, soit pour entendre les paroles de sapience qui sortoient de sa bouche sacree. Deus choses neantmoins la retardoient pour lors de le requerir de vouloir prendre sa conduite, et de la recevoir en qualité de fille spirituelle, l'une à cause de la grande distance qu'il y avoit du lieu de sa demeure à la sienne, l'autre que déja elle avoit pris un bon religieus pour son pere et directeur de sa conscience, nonobstant que souvent il lui venoit en l'esprit que ce n'estoit pas celui que Dieu lui avoit montré. Mais bien que ces raisons l'empeschassent d'oser desirer sa conduite, si est-ce qu'elle se sentoit pressee interieurement de la rechercher. Deus ou trois jours donc seulement avant que le Saint Evesque partit de Dijon, elle le pria de l'oüir en confession, ce qu'il refusa d'abord, estimant que ce fut par quelque curiosité qu'elle desirast cela de lui : toutesfois à la fin il lui accorda, et lui a declaré depuis qu'en ceste petite confession, Dieu logea cette bonne ame bien intimement en son cœur et d'une façon extraordinaire : et elle aussi se sentit incroiablement portee à suivre ses advis : mais il l'exhorta de demeurer sous la conduite de son premier directeur, et qu'il ne lairroit de l'assister, dont elle demeura fort contente. Un peu auparavant qu'il partit, parlant à ceste vertueuse Dame du mouvement interieur qu'il avoit pour son bien, lui dit qu'il avoit éprouvé par le passé, que dez lors qu'il avoit le visage tourné du costé de l'autel, qu'il n'avoit plus de distractions : mais que depuis quelques jours elle lui revenoit autour de l'imagination, non pas, disoit-il, pour me distraire, car je n'en reçoi point de divertissement ; et par d'autres paroles qu'il adjoûta lui donnoit à entendre qu'il regardoit cela comme chose extraordinaire, par laquelle Dieu le mouvoit et incitoit à son bien, pour en prendre un soin special. Et lui dit pour conclusion, je ne sçai ce que Dieu veut par là. En suitte de cela, au partir de Dijon, il lui écrivit un billet où il n'y avoit rien plus que ces paroles : « Dieu ce me semble m'a donné à vous, je m'en asseure toutes les heures plus

fort, c'est tout ce que je vous puis dire maintenant. » En ceste asseurance, ceste bonne ame demeura fort paisible et contente sous la direction de son premier pere jusqu'à la veille de la Pentecoste suivante, qu'il lui arriva un tourment si extrememement grand, qu'elle avoit péne à subsister sous ceste charge. Et neantmoins elle eut cela de bon que par elle furent chassees de son ame les autres tentations qui l'avoient toujours travaillée dez le commencement de sa conversion, et sentoit que ceste tourmente la poussoit violemment à se ranger sous la conduite du Saint Evesque, et d'autre part elle ne pouvoit se resoudre à quitter celui qu'il lui avoit recommandé de garder. Elle demeura environ trente heures en ceste angoisse spirituelle, ne pouvant dire autre chose sinon : « Mon Dieu je ne veus autre chose que vostre volonté. » Pressee de douleur, elle envoia prier le Pere Recteur des Jesuites qui estoit son Confesseur, de la venir voir, auquel elle declara l'état de son interieur, et tout le succez de la péne où elle se trouvoit, ce qu'elle fit, sans que pour cela elle sentit aucun soulagement. Aprez que le Pere l'eut entendüe, il lui dit : C'est la volonté de Dieu que vous viviez sous la conduite de Monsieur de Genéve : paroles si efficaces en ceste ame, qu'à l'instant mesme elle se trouva guarie, la tourmente cessee, et toutes ses puissances en un grand calme. Aiant fait sçavoir par ses lettres au Saint Evesque tout ce qui s'estoit passé, il lui fit response : Que la chose estoit de telle importance qu'il la falloit bien considerer, et la recommander à Dieu, et pour cela prendre du temps, afin que la seule inspiration de Dieu fut suivie sans mélange d'aucune consideration humaine, qu'il prieroit fort de son costé, et qu'elle fist le mesme. A quoi elle obeit fidelement, car elle emploia pour cela l'assistance de tous les bons religieus et devotes ames qu'elle peut : et peu de jours apres, son Confesseur, qui estoit le P. Jean de Villars, lors Recteur du College des Jesuites de Dijon, lui dit : Que non seulement elle devoit se ranger sous la conduite de ce Bien-heureus Pere, mais que si elle ne le faisoit, elle resisteroit à l'Esprit de Dieu. Un P. Capuccin de grande devotion l'asseura que Dieu lui avoit revelé en disant la sainte Messe, que c'estoit sa volonté, et de tout cela elle donna advis à Monsieur de Genéve, qui lui respondit, qu'il falloit qu'ils s'entrevissent, et pour cela lui assigna le lieu à Saint-Claude. Là donc elle le fut trouver, où d'abord il lui fit raconter tout ce qui s'estoit passé sans la resoudre de rien. Le lendemain matin il la fut voir au logis où elle estoit, et lui dit qu'il estoit fort las, et qu'il avoit travaillé toute la nuit à son afaire et n'avoit point dormi, et pour conclusion, qu'il estoit vrai que c'estoit la volonté de Dieu qu'il prist la charge de sa conduite spirituelle, et qu'il le feroit de tout son cœur : à quoi il adjoûta plusieurs autres saints propos dont elle receut une tres-grande consolation. Mais

en quoi reluit l'incomparable indifference de nostre Bien-heureus, ce fut que parlant à la mesme Dame des mouvemens interieurs que Dieu lui avoit donnez pour la conduite de son ame, il lui dit : « Mais voiez-vous, avecque tout cela, si Dieu me faisoit entendre qu'il voulust emploier quelqu'autre persone à vostre conduite spirituelle, je m'en dépoüillerois, et vous remettrois entre ses mains avec une entiere indifference; » et lui dit de plus : « Laissez-moi le soin de l'emploi du reste de vos jours, je m'en charge pour en rendre compte à Dieu. »

Depuis ce temps-là le saint Evesque prit un soin tres-particulier d'instruire ceste Dame à la vertu, et de la former à la perfection de la vie interieure et spirituelle : laquelle aussi de son costé contribüa une tres-grande et fidele correspondance à ses instructions. Si bien que par leur moien, et la grace d'en-haut, son cœur se détachant peu à peu des affections des choses du monde, commença d'aspirer et vouloir se reünir à Dieu d'une façon plus étroite et par l'entree en quelque Religion. Elle eut quelques mouvemens d'entrer en celle des Carmelites, mais non avec tant de determination comme elle se sentoit determinee à vouloir quitter tout pour l'amour de Dieu. Elle en communiqua au S. Evesque à qui elle decouvroit fidelement tous les mouvemens de son cœur, et je trouve qu'il lui fit ceste response : « Vous me demandez que je vous die si je ne pense pas qu'un jour vous quitterez tout à fait et tout à plat toutes les choses de ce monde pour nostre Dieu, et que je ne vous le cele pas, mais que je vous laisse ceste chere esperance. O dous Jesus! que vous dirai-je? Sa toute bonté sçait que j'ai fort pensé sur ce point, et que j'ai imploré sa grace au saint sacrifice et ailleurs : et non seulement cela, mais j'y ai emploié la devotion et les prieres des autres meilleurs que moi, et qu'ai-je appris jusques à present? qu'un jour ma fille vous devez tout quitter, c'est à dire, j'ai appris que je vous dois un jour conseiller de tout quitter; je dis tout : mais que ce soit pour entrer en Religion, c'est grand cas, il ne m'est point encore arrivé d'en estre d'advis; j'en suis encore en doute, et ne voi rien devant mes yeus qui me convie à le desirer. » Et aprez : « Demeurez, lui dit-il, ma fille, toute resignee entre les mains de Nostre Seigneur, donnez-lui le reste de vos ans, et le suppliez qu'il les emploie au genre de vie qu'il lui sera plus agreable, et ne préoccupez point vostre esprit par des vaines promesses de tranquillité, de goust, de merites : mais presentez vostre cœur à vostre Epous tout vuide d'autres affections, que de son chaste amour; et ce qui suit. » D'où l'on peut colliger manifestement que le S. Evesque avoit une veüe particuliere de l'emploi de ceste bonne ame, au dessein que la Providence divine en projettoit, et qui depuis s'est executé par elle sous la conduite du B. Evesque. Or, que non seulement la persone, mais

aussi la forme de l'emploi lui ait esté revelee d'en-haut, je le conjecture facilement d'une autre sienne lettre en laquelle il écrit ce qui suit : « Je rencontrai à Chalons Monsieur N. qui revenoit de Rome. Entre autres choses, il me dit que sainte Françoise nouvellement canonizee avoit esté une des plus grandes saintes qu'il estoit possible d'imaginer : m'enquerant des particularitez de sa vie, il me dit qu'elle avoit esté quarante ans mariee, et qu'en sa viduité elle erigea une Congregation de veuves qui demeurent ensemble, en une maison dans laquelle elles observent une vie religieuse, et persone n'entre en leur maison que pour de grandes causes; elles neantmoins sortent pour servir les pauvres et les malades en quoi git leur plus particulier exercice, et que ceste maison rend un fruit et un exemple bien grand à Rome. Vive Dieu, ma fille, et qu'à jamais il regne dans nos cœurs. Je n'avois rien sceu de tout cela quand je vous parlois à Dijon et à nos bonnes veuves. C'est le Saint-Esprit sans doute qui donne ces mouvemens conformes en divers endroits de son Eglise. »

Nous avons ici déduit plus au long toutes ces particularitez qui m'ont esté declarees fort simplement et fidelement et j'ai creu les devoir consigner en ce lieu, afin que la memoire en demeure à la posterité, et qu'elle voie et connoisse de quels instrumens Dieu s'est voulu servir, et quels moiens il a voulu tenir pour instituer l'Ordre des Religieusés de la Visitation de Saincte Marie, à l'institution duquel les conseils des hommes n'ont point eu de part, mais seulement l'emploi sous la conduite de la Providence divine pour le salut et la perfection d'infinies ames qui s'y rangeront. Et certes on peut bien dire que cét œuvre est fait de la main de Dieu, veu que les hommes en le faisant ne pensoient à rien moins qu'à faire ce qu'ils ont fait. Voici donc quels en furent les commencemens. Le saint Evesque aiant formé la Dame dont nous parlons à son dessein, ou pour mieus dire au dessein de la Providence divine, et lui aiant declaré ouvertement la forme de son emploi au service de Nostre Seigneur, elle l'embrassa sans nulle repugnance avec une tres-grande paix et tranquillité de cœur. Restoit l'execution qui sembloit tres-difficile, voire impossible, si la mesme Providence n'en eust facilité le moien. Le Saint Evesque avoit donné une sienne sœur à la Baronne de Chantal, pour estre nourrie et élevee par elle en sa maison, laquelle y mourut quelque temps aprez qu'elle y eust esté. En contréchange, et pour la consolation de Madame de Sales, mere de nostre S. Evesque, la Baronne de Chantal lui envoia sa fille Damoiselle Aimee Marie de Rabuttin, pour demeurer avec elle, qui fut depuis mariee au Baron de Sales, frere de nostre Saint. Ce mariage s'estant accompli en Savoie, servit d'un pretexte tres-specieus à la Baronne de Chantal, pour faire trouver bon à ses plus proches sa retraite en ce païs-là pour

estre aupres de sa fille : comme en effet ses parens apres mille difficultez y consentirent. S'estant donc retiree en la ville d'Annessi, elle laissa au Saint Evesque la conduite absolüe de son ame et l'emploi de sa persone pour vivre au service de Dieu en la meilleure façon qu'il lui seroit possible sous sa direction, et par ses bons advis et sages conseils ausquels elle rendoit une deference et obeissance tout entiere. Peu de jours aprez elle communiqua son intention à Madamoiselle Jacqueline, fille de Monsieur le President Favre, et à Madamoiselle Charlotte de Brechard, qu'elle avoit amenee avec soi, qui estoit de faire une vie fort retiree, et de vacquer principalement à l'oraison, et puis au service des pauvres malades, principalement de son sexe. Ces deus Damoiselles déja portees de mesme inspiration, se mirent avec elle pour mener une mesme vie.

Elles donc ainsi retirees et vivantes ensemble sous l'autorité du saint Evesque, et du consentement de leurs parens en une petite maison hors la ville d'Annessi au faubourg de la Perriere, là elles firent comme une maniere de novitiat et de probation sans sortir hors de ce lieu, pendant toute la premiere annee qu'elles y furent : où ce pendant par prieres, veilles, meditations, et autres exercices de devotion elles se preparerent à ceste maniere de vie dont elles pretendoient faire profession. L'odeur de leurs vertus en attira d'autres, et devant [que l'annee fust achevee, plusieurs Damoiselles et autres filles vertueuses s'associerent à elles, si bien que petit à petit leur assemblee commença à prendre forme et titre de Congregation sous la conduite de la Dame de Chantal, qu'elles qualifierent du nom de *Mere*, se donnant entre elles le nom de *Sœur*. Au bout de l'an elles prirent le voile en la maniere qu'elles le portent encore à present, mais leurs robbes estoient jointes au corps, et les manches étroites, tout leur habit neantmoins estant de façon et d'étoffe fort simple. Leur charité estoit incroiable, car elles alloient visitans les pauvres malades parmi la ville, et tousjours les plus miserables, et ceus qui estoient destituez d'autres secours et assistances. Elles leur portoient des linges, des boüillons, coulis, restaurans, et autres choses propres pour les infirmes. Elles faisoient les lits des malades, y mettoient des linceuls blancs et nets, emportoient les sales pour les faire blanchir et racoutrer, les servoient à leur manger, les encourageoient, consoloient, et procuroient qu'ils fussent assistez spirituellement et corporellement au mieus qu'il leur estoit possible.

A ceste occasion le Saint Evesque, par inspiration speciale, leur donna le nom de la *Visitation*, dont la premiere, disoit-il, avoit esté faite aus montagnes de Judee. C'estoit chose admirable de voir des Damoiselles de qualité, nourries dans les pompes et delices de leurs maisons, se mettre et s'abbaisser jusques à des

actes de si grande abjection qu'il ne pouvoit y en avoir de plus extréme : et ceus qui en voioient la pratique ne pouvoient autrement juger, sinon qu'elles y estoient portees par un special mouvement de Dieu sans autre recherche de la nature. Et ce charitable traitement qu'elles rendoient aus malades estoit merveilleusement dous aus pauvres et necessiteus, qui estoient asseurez qu'en leurs maladies rien ne leur pouvoit manquer de ce qui leur estoit necessaire pour le corps, non plus que pour l'ame : d'autant que ces bonnes Dames pourvoioient avec un soin nompareil à l'un et à l'autre. Et certes il y a bien de l'apparence, que si elles eussent continüé en ces premiers exercices, au moins au lieu où elles commencerent, cét Institut eust esté de tres-grande utilité à toute la ville, et de merite incomprehensible devant Dieu. Mais ses conseils sont par dessus les nostres : c'est pourquoi il ne faut nullement douter, que pour des raisons connües à son eternelle Providence, il permit qu'aprez trois ans accomplis, cest Institut changea de forme sur l'occasion qui ensuit. Quelques Dames et Damoiselles de Lion, estant venües par occasion à Annessi, considererent avec attention l'état et la forme de vivre de ceste Congregation, et furent si éprises du desir de les imiter, que touchees du Saint-Esprit, elles ne furent pas si tost de retour à Lion, qu'elles supplierent Monseigneur l'Archevesque d'apporter son consentement et autorité, à ce qu'elles peussent ériger une semblable compagnie en leur ville. Ce que ce grand Prélat, porté d'affection à tout ce qui peut servir à l'advancement de la pieté et de la religion, leur accorda facilement. Et fit plus : car lui-mesme écrivit à Monsieur de Genéve, duquel il estoit ami tres-intime, qu'il lui pleust lui envoier trois ou quatre des sœurs de la Congregation d'Annessi, pour former les autres, et leur servir de guides en la pratique de ceste maniere de vie qu'elles desiroient embrasser. Ce que le Saint Evesque fit tres-volontiers, et ainsi fut commencée la maison que ces bonnes Dames ont à Lion.

Mais depuis que ceste petite compagnie, comme une ruche d'avettes, eust jetté des nouveaus esseins, et qu'elle fut établie dans les villes de Lion et de Moulins, Monseigneur l'Archevesque trouva qu'il n'estoit pas à propos, qu'en une si grande ville et populeuse comme Lion, les Sœurs sortissent de leur maison pour aller visiter les malades; que cela ne seroit, ni fructueus, ni de bienseance, et pourroit estre encore perilleus à l'avenir ; et qu'aussi, pour l'asseurance des familles, il falloit rendre les vœus des sœurs (qui n'estoient que simples) solennels comme ceus de toutes les autres religions. Estant donc venu à Annessi, pour visiter son cher ami Monsieur l'Evesque de Genéve, entre autres choses dont ils traiterent ensemble, pour le bien de l'Eglise, le Seigneur Archevesque confera avec lui fort ample-

ment sur ce sujét. A quoi de verité le Saint Evesque eust d'abord une grande repugnance, parce que ce bon Seigneur qui les avoit établies sous le titre de *Congregation*, avoit un amour et inclination speciale à ceste forme d'institut, parce qu'elle lui sembloit plus simple, moins éclatante, et qui embrassoit avec plus de facilité des moiens universels pour le service du prochain; comme aussi pource qu'en les réduisant en forme de Religion, c'estoit en exclurre infinies personnes, qui aians la bonne volonté, n'ont pas toujours ni les conditions de l'esprit, ni les forces du corps qu'on exige de celles qui ont à vivre dans les Monasteres cloistrez et renfermez. Neantmoins avec une humilité et démission entiere de son jugement et de ses inclinations, il respondit au Seigneur Archevesque : « Je reprime mes desirs, et regardant simplement à la Providence divine, je me tai, resolu de suivre au plus prez qu'il me sera possible, ce que vous me marquerez. » Ainsi fut resolüe la closture en toutes les maisons de la Congregation, pour les rendre conformes les unes aus autres. Si bien que leur maniere de vivre ne ressemblant plus une Congregation de Dames seculieres, mais une forme de Religion, elles prirent un habit convenable à persones religieuses. Et enfin, aprez plusieurs difficultez, dont les projets du service de Dieu ne sont jamais exempts, la Regle de saint Augustin fut choisie pour servir de loi en ceste compagnie, comme celle qui fut trouvee entierement conforme, quant à ses fondemens, aux Constitutions que le Saint Evesque, par un secret instinct, leur avoit dressees, et que déja elles observoient et avoient en usage et pratique. La forme de ceste Congregation aiant esté presentee au Saint Siége, fut approuvee tellement, que par commission de nostre Saint Pere Paul V, nostre Bien-heureus, qui en avoit esté l'Instituteur, l'érigea en titre de *Religion*, avec toutes les prérogatives dont jouïssent les autres Ordres religieus, et ce sous la Regle du glorieux saint Augustin, dont les religieuses font aujourd'hui profession. Et elles l'observent avec leurs Constitutions accommodees à la Regle qui est le chemin qu'elles tiennent pour parvenir à la perfection, mais les Constitutions leur servent comme de marques mises en ce chemin afin qu'elles le sachent mieus tenir : la Regle leur proposant les moiens de se perfectionner au service de Dieu, et les Constitutions leur monstrant la façon avec laquelle il les faut emploier : la Regle enseignant ce qu'il faut faire, et les Constitutions comme elles le doivent faire.

En ceste Religion s'observe en particulier une pauvreté, dépouillée de toutes choses, tellement que tout ce qui est apporté et donné aus Monasteres est parfaitement reduit en communauté, sans que jamais aucune sœur puisse avoir chose quelconque pour petite qu'elle soit, et sous quel pretexte que l'on

puisse alleguer, en proprieté particuliere, ains chaque sœur faisant profession, resigne et renonce purement et simplement en faveur de la Congregation ez mains de la Superieure, non seulement la proprieté et l'usufruit, mais aussi l'usage et la disposition de tout ce qui, à sa consideration, est remis et assigné à la Congregation.

Et afin que cét article si important soit à jamais exactement observé, et que toutes affections à la jouïssance et usage des choses temporelles soient retranchees, et que les sœurs vivent en une parfaicte abnegation des choses dont elles usent, ainsi que la Regle l'ordonne en termes admirables, on distribüe tout ce qui est requis à la vie, soit en viandes, soit en vestemens, soit en meubles, linges, et en somme en quoi que ce soit, sans choix ni distinction que la necessité de chaqu'une.

Et ceci s'observe si exactement, que ni les chambres, ni les lits, ni mesme les medailles, croix, chappellets, images ne demeurent point tousjours aus mesmes sœurs, mais sont changees toutes ces choses entre les sœurs à la fin de l'annee, lors que l'on tire les billets des Saints.

Et pour observer plus parfaictement la sainte vertu de pauvreté, les bastimens des Monasteres estant achevez, on limite les revenus qu'on doit avoir, selon le lieu où le Monastere se trouve, afin qu'en cela mesme la mediocrité soit suivie, et qu'il n'y ait nulle superfluité de biens en la Congregation, ains seulement l'honeste suffisance, à laquelle quand on est parvenu, on ne prend plus rien pour la reception des filles, que ce qui est requis pour conserver et maintenir bonnement la juste suffisance du Monastere.

Il s'y observe aussi une obeïssance établie en la parfaicte abnegation de sa propre volonté, toutes les sœurs obeïssant soigneusement, promptement, simplement, franchement et cordialement à la Superieure comme à leur mere. Que si quelqu'une vient à violer l'obeïssance, elle est corrigee par imposition de penitences et mortifications, selon la qualité de la faute, toujours neantmoins en esprit de charité.

Aucune des sœurs n'entreprend de faire des jeûnes, disciplines ou telles austeritez corporelles, qu'avec le congé de la Superieure.

Quant à la chasteté et pudicité, elle y est en son regne, car les sœurs ne vivent, respirent, ni aspirent que pour leur Epous celeste, en toute honnesteté, pureté, netteté et sainteté d'esprit, de parole, de maintien et d'actions par une conversation immaculee et angelique.

L'habit est noir, simple tant en la matiere qu'en la forme, les robbes sont faites à sacs, assez amples neantmoins pour faire des plis estant ceintes; les manches longues jusqu'à l'extremité des

doigts, et assez larges pour y pouvoir tenir les mains dedans, et les bras cachez et repliez l'un sur l'autre, le voile est d'étamine noire, pendant par derriere à demi pié plus bas que la ceinture, le bandeau du front noir, la barbette de toile blanche, mediocre; sans plis, et ne porte aucune des sœurs ni attifets, ni empois, ni chose quelconque, qui ne ressente entierement la simplicité religieuse, et le mépris du monde.

Elles chantent au chœur le petit Office de Nostre Dame sans plus, partie à droite voix, partie avec inflexion de chant, prononçant nettement et distinctement les paroles, observant les pauses, mediations, accents, et ajustans si bien leurs voix les unes aus autres, qu'elles donnent une admirable satisfaction, non moins aus oreilles qu'aus esprits des écoutans.

Or ce petit Office leur a esté concedé par le Pape Paul V, pour des raisons et considerations tres-fortes et pertinentes : et pour ce les religieuses de cét ordre doivent estre saintement jalouses de le conserver à jamais invariablement, et ne point croire aus esprits de ceus qui par ci aprez les voudroient porter à quelque alteration et nouveauté pour ce regard sous quelque specieus pretexte que ce soit qu'on leur propose ce changement : car comme dit le Sage, il ne faut point remüer les bornes que nos devanciers ont posees. Et celles qui viendront ci aprez doivent estimer que leur sens n'est pas préferable au jugement de ceus qui ont donné le premier esprit et la forme à cét Institut, dont cét Office fait une des principales pieces. Certes elles se doivent éjoüir et complaire en Nostre Seigneur, de ce que le Saint Esprit les a assemblees pour estre et demeurer sous la protection speciale de la Vierge, tant honoree de la tres-sainte Trinité, que d'avoir esté choisie pour estre l'Epouse du Pere eternel, la Mere du Verbe incarné, et le sanctuaire du Saint Esprit, et d'estre destinees pour chanter continuellement les loüanges de celle que l'Eglise universelle revere tant que d'avoir donné un jour toutes les semaines pour estre emploié l'Office qu'elle fait particulierement à sa memoire et à son honneur. Qu'elles conservent donc avec zele et sainte jalousie ce cher petit Office dont il leur revient mille graces spirituelles et commoditez corporelles, et qu'elles ne peuvent oster, sans faire une grande bréche à leur dous et tres aimable Institut.

On y distribüe en sorte le benefice de la sainte Communion entre les sœurs que tour à tour il s'en communie trois tous les jours outre le dimanche, le jeudi, et festes de commandement que toutes communient.

Les Superieurs sont les Evesques des lieus où sont érigez les Monasteres, leur Instituteur n'aiant peu gouster qu'il y eust en cét Ordre autre Chef general que le General de tous les chefs, Jesus-Christ, et son Vicaire pour plusieurs grandes considera-

tions : et principalement pource, disoit-il, que tres-difficilement il arrivera jamais que ceste Congregation déchée entierement de l'observance de son Institut, estant les Evesques ses superieurs. Car si un ou deus des Monasteres vient à decheoir par la non-chalance de l'Evesque au diocese duquel elles seront, un autre Evesque plus pieus et soigneus qui succedera, les redressera d'autant plus aizément qu'il est facile de reformer quelques maisons en un lieu (qui auront pour miroir celle des autres dioceses, lesquelles n'auront point forligné) que d'en reformer plusieurs en divers lieus, lesquelles ensemble par le peu de zele et de vigilance de leur General se seroient detraquees. Adjoutant encore, que le bon-heur des maisons religieuses des filles, ne dependoit pas à estre rangees sous la conduite d'un seul Chef; mais de la fidelité que chaqu'une auroit en particulier de s'unir à Dieu par l'éxacte observance de l'Institut.

Quant à la fin pour laquelle ceste Congregation a esté instituée, il en parle ainsi au livret des Constitutions. « Plusieurs filles et femmes, dit-il, divinement inspirees, aspirent bien souvent à la vie religieuse, qui toutesfois, ou par imbecillité de leur complexion naturelle, ou pour estre déjà affoiblies par l'âge, ou enfin pour n'estre pas attirees par la pratique des austeritez et rigueurs exterieures, ne peuvent pas entrer dans les Religions, ausquelles on est obligé à de grandes penitences corporelles, comme font la plus part des Congregations reformees qu'on void par deça : et par ce moien sont contraintes de s'arrester parmi le tracas ordinaire du monde, exposees aus continuelles occasions de pecher, ou du moins de perdre la ferveur de la devotion. En quoi certes elles sont dignes de grande compassion. Car qui ne plaindroit, je vous prie, une ame genereuse, laquelle desirant extrémement se retirer de la presse de ce siecle pour vivre toute à Dieu : ne peut neantmoins le faire, faute d'avoir un corps assez fort, une complexion assez saine, ou un âge assez vigoureus; la poursuite qu'elle voudroit faire pour acquerir une plus grande sainteté, demeurant, ou empéchee, ou retardee par le manquement de la santé. Afin donc que telles ames eussent desormais quelqu'asseuree retraite en ces contrees de deça, ceste Congregation a esté erigee, en sorte que nulle grande aspreté ne puisse divertir les foibles et infirmes de s'y ranger pour y vacquer à la perfection du divin amour. En suite de quoi on y peut recevoir les veuves également comme les filles, pourveu que si elles ont des enfans, elles en soient bien et legitimement déchargees, et qu'elles aient suffisamment pourveu à leurs afaires, selon qu'il est jugé expedient par le pere spirituel, et autres persones de qualité, sur l'advis desquels on se puisse reposer : afin d'oster aus gens du monde toute occasion de murmurer, autant que faire se peut, et de détourner l'inquietude que

l'ennemi a accoustumé de donner par le soin inutile et indiscret qu'il suggere aus veuves des choses qu'elles ont laissees au monde.

» On y peut aussi recevoir celles qui pour leur âge, ou pour quelque imbecillité corporelle ne peuvent avoir accez aus Monasteres plus austeres, pourveu qu'elles aient l'esprit sain et bien disposé à vivre en une profonde humilité, obeïssance, simplicité, douceur et resignation. Neantmoins on excepte celles qui sont atteintes de quelque mal contagieus, comme de lepre, écroüelles et autres semblables : ou qui ont des infirmitez si pressantes qu'elles sont tout à fait incapables de suivre la Regle et les exercices ordinaires de la Congregation. Celles encore qui sont de bonne et forte complexion y sont receües, comme appellees de Dieu au secours et soulagement des infirmes : et tout ainsi que les foibles joüissent du fruit de la santé des robustes, les robustes joüissent reciproquement du merite de la patience des imbecilles. Et afin que tant les unes que les autres puissent avoir toujours accez à ceste Congregation, la Superieure prend soigneusement garde à ce qu'on n'y introduise ni directement ni indirectement aucunes austeritez corporelles outre celles qui y sont maintenant, qui puissent estre d'obligation, ou de coûtume generale. » Or afin qu'à la longue les Religieuses de ceste Congregation ne perdent et n'oublient l'esprit que leur Bien-heureus Instituteur a donné à leur Religion, j'ai pensé d'en consigner ici la memoire par les paroles mesmes dont un jour il entretint quelques unes d'entre elles en une conference qu'il leur fit sur ce sujet. Il leur en parle donc en ces termes :

« La connoissance de la fin vous fera aizément comprendre quel est l'esprit particulier de la Visitation. J'ai toujours jugé que c'estoit l'esprit d'une profonde humilité envers Dieu, et d'une grande douceur avec le prochain, attendu qu'aiant d'autant moins de rigueur pour le corps, il faut qu'il y ait d'autant plus de douceur du cœur. Tous les anciens Peres ont determiné, que où l'aspreté des mortifications corporelles manque, il y doit avoir plus de perfection d'esprit. Il faut donc que l'humilité envers Dieu et la douceur envers le prochain supplée en ceste maison à l'austerité des meres Carmelites, des sœurs de sainte Claire, des Chartreuses et autres. Et si bien les austeritez sont bonnes en elles mesmes, elles ne seroient pourtant bonnes en la maison de ceans, d'autant que ce seroit contre la fin des Regles. L'esprit de douceur est tellement l'esprit de la Visitation, que quiconque y voudroit introduire des austeritez, soit plus de jeûnes, plus de disciplines, plus de haires qu'il n'y en a pas maintenant, destruiroit incontinent la Visitation ; d'autant que ce seroit contre la fin pour laquelle elle a esté dressee, qui est pour recevoir les femmes et filles, et femmes infirmes qui n'ont pas

des corps assez forts pour entreprendre de s'unir à Dieu par la voie des austeritez que l'on fait aus autres Religions, ou bien qui n'y sont pas inspirees. Quant à l'intention de vostre Institut, il ne la faut pas rechercher en l'intention des trois premieres sœurs qui commencerent : non plus que celle des Jesuites au premier dessein qu'en eut le Bien-heureus Pere S. Ignace, car il ne pensoit à rien moins, qu'à faire ce qu'il fit par aprez : comme de mesme S. François, S. Dominique, et les autres qui ont commencé des Religions. Mais Dieu à qui seul appartient de faire des assemblees de pieté les a fait reüssir : car il ne faut pas croire que ce sont les hommes qui par leur invention aient commencé ceste façon de vivre si parfaite comme est celle de la Religion ; c'est Dieu, par l'inspiration duquel ont esté composees les Regles, qui sont les moiens propres pour parvenir à ceste fin generale à tous les religieus de s'unir à Dieu et au prochain pour l'amour de Dieu. » Puis il adjoute :

« Mais vous me dites que si une sœur estoit d'une complexion robuste, sçavoir si elle ne pourroit pas bien faire des austeritez plus que les autres, les aiant demandees à la Superieure : en sorte que les autres sœurs ne s'en apperceussent point. Je vous répons à cela, qu'il n'y a pas de secret qui ne passe secrettement à une autre, et ainsi de l'un à l'autre on vient à faire des Religions dans les Religions, des petites ligues, et puis tout est dissipé. S'il y avoit une sœur qui fust si genereuse et courageuse que de vouloir parvenir à la perfection dans un quart d'heure faisant plus que la communauté, je lui conseilleroi qu'elle s'humiliast et se soûmit à ne vouloir estre parfaite que dans trois jours allant le train des autres, que s'il se rencontre des sœurs qui aient des corps forts et robustes, à la bonne heure ; il ne faut pas neantmoins qu'elles veuillent aller plus viste que celles qui en ont des foibles.

» Assujetissons-nous volontiers à l'exacte et punctüelle obeïssance de nos Regles, et cela en simplicité de cœur sans vouloir doubler les exercices, qui seroit aller contre l'intention de l'Instituteur, et de la fin pour laquelle la Congregation a esté erigée. Accommodons-nous donc volontiers avec les infirmes qui y peuvent estre receües, et je vous asseure que nous n'arriverons pas plus tard pour cela à la perfection : mais au contraire ce sera cela mesme qui nous y conduira plus tost, parce que n'aians pas beaucoup à faire, nous nous appliquerons à le faire avec la plus grande perfection qui nous sera possible. Et c'est pourquoi nos œuvres seront agreables à Dieu, d'autant qu'il n'a pas égard à la multiplicité des choses que nous faisons pour son amour, mais seulement à la ferveur de la charité avec laquelle nous les faisons. Je trouve, si je ne me trompe, que si nous nous determinons à vouloir parfaitement observer nos regles que nous avons

assez de besogne sans nous charger d'avantage, d'autant que toute la perfection y est comprise.

» Je ne peus assez dire de quelle importance est ce point ici, d'estre punctüel à la moindre petite chose qui sert à plus pafaitement observer la Regle, voire mesme des moindres petites ceremonies; comme aussi de ne vouloir rien entreprendre davantage sous quelque pretexte que ce soit : parce que c'est le moien de conserver la Religion en son entier et en sa premiere ferveur, et le contraire est ce qui la détruit et fait décheoir de sa premiere ferveur et perfection. Il ne faut point tenir pour inspirations les choses qui sont hors de la Regle, si ce n'est en choses si extraordinaires que la perseverance nous face douter. Il y a une certaine simplicité de cœur, en laquelle consiste la perfection de toutes les perfections. Ceste simplicité fait que l'ame ne regarde qu'un Dieu, et qu'elle se tient toute ramassee et reserree en elle-mesme pour s'appliquer avec toute la fidelité qui lui est possible à l'observance des Regles, sans penser à desirer ni vouloir entreprendre de faire autre chose, ni plus que cela. Elle ne veut point faire des choses excellentes ni extraordinaires qui la pourroient faire estimer des creatures, et ainsi elle se tient fort basse en elle-mesme, et n'a pas de grandes satisfactions, car elle ne fait rien de sa propre volonté, ni rien de plus que les autres et que toute la communauté. Il lui semble qu'elle ne fait rien, sa sainteté est cachee à ses yeus. Dieu seul la voit qui se delecte en la simplicité par laquelle elle ravit son cœur et s'unit à lui. Elle tranche court à toutes les inventions de son amour-propre, lequel prend une singuliere delectation à faire des entreprises des choses grandes et celestes, et qui nous font surestimer au dessus des autres. Telle ame pourtant joüira d'une grande paix et tranquillité d'esprit. Jamais ne faut penser ni croire que pour ne faire rien de plus que les autres et suivre la communauté nous aions moins de merite. Nous ne devenons point et ne nous rendons point agreables à Dieu par la multiplicité des exercices des penitences et austeritez, mais oui bien par la pureté d'amour avec laquelle nous les faisons. La perfection ne consiste point aus austeritez, encore que les austeritez soient de bons moiens pour parvenir à la perfection : et quoi qu'elles soient bonnes en elles-mesmes, neantmoins pour nous elles ne sont pas bonnes, parce qu'elles ne sont pas conformes à nos Regles ni à leur esprit : estant une plus grande perfection de se tenir dans leur saincte observance et suivre la communauté, que de vouloir aller au delà. Celle qui se tiendra dans ces limites, elle fera un grand chemin en peu de temps, et apportera un grand fruit à ses sœurs par son exemple.

» En fin il faut beaucoup aimer nos Regles, puis qu'elles sont des moiens par lesquels nous parvenons à leur fin, qui est de nous

conduire facilement à la perfection de la charité, qui est l'union de nos ames avec Dieu et avec le prochain : et non seulement cela, mais aussi de reünir le prochain avec Dieu, ce que nous faisons par la voie que nous leur presentons qui est toute douce et facile, nulle fille n'estant rejettee faute de forces corporelles, pourveu qu'elle ait volonté de vivre selon l'esprit de la Visitation, qui est un esprit d'humilité envers Dieu, et de douceur envers le prochain, et cét esprit qui fait nostre union tant avec Dieu qu'avec le prochain. Par l'humilité nous nous unissons avec Dieu, nous soûmettant à l'exacte observance de ses volontez, qui nous sont signifiees dans nos Regles; par la vertu de douceur de cœur, nous nous unissons avec le prochain, par une exacte et pointilleuse conformité de vie, de mœurs et d'exercices, ne faisans ni plus ni moins qu'eus, et ce qui nous est marqué en la voie en laquelle Dieu nous a mis : mais emploiant et exerçant toutes les forces de nostre ame à le faire avec toute la perfection qui nous est possible. Ce que j'ai dit plusieurs fois, qu'il faut estre non seulement punctüelles en l'observance des Regles, mais pointilleuses à la moindre petite dependance, ne se doit pas entendre d'une pointillerie de scrupules, mais d'une punctualité et pointillerie des chastes épouses qui ne se contentent pas d'éviter de déplaire à leur celeste Epous, mais veulent faire tout ce qu'elles peuvent pour lui estre tant soit peu agreables. Je vous conjure que si vous estes fortes, vous vous affoiblissiez pour vous rendre conformes aus autres infirmes : et si vous estes faibles, je vous di, efforcez-vous pour vous ajuster avec les fortes. »

Voila donc quel est l'esprit des religieuses de la Visitation. Mais d'autant qu'il y a plusieurs persones qui ne sçavent que c'est qu'on veut dire, quand ils oient que l'on dit, avoir l'esprit d'une Regle, ou un tel religieus a le vrai esprit de sa Regle, il faut que nous éclaircissions cela par le propre discours dont nostre saint Evesque entretint un jour ses cheres filles sur ce sujet.

« C'est une chose tres-difficile que celle que vous me demandez, quel est l'esprit de vos Regles, et comme vous le pourrez bien prendre. Or premier que de parler de cét esprit, il faut que nous sçachions que veut dire cela, qu'on dit communement : *avoir l'esprit d'une Regle.* Nous tirerons du saint Evangile deux exemples, qui sont tous propres pour nous faire comprendre tout ceci. Il est dit que saint Jean Baptiste estoit venu en l'esprit et en la vertu d'Elie, pour ce qu'il reprenoit hardiment et rigoureusement les pecheurs, les appellant *engeance de viperes*, et de telles autres paroles rudes. Mais quelle estoit ceste vertu d'Elie? C'estoit la force qui procedoit de son esprit pour aneantir et punir les pecheurs, faisant tomber le feu du ciel pour perdre et confondre ceus qui voudroient resister à la majesté de son maistre. C'estoit donc un esprit de rigueur qu'avoit Elie.

» L'autre exemple que nous trouvons au saint Evangile qui sert à nostre propos est, que Nostre Seigneur voulant aller en Jerusalem, ses disciples l'en dissuadoient, parce que les uns avoient affection en Capharnaüm, les autres en Bethanie, et ainsi tâchoient de conduire Nostre Seigneur au lieu où ils vouloient aller (car ce n'est pas de maintenant que les inferieurs veulent conduire leurs maistres selon leur volonté) mais Nostre Seigneur qui estoit tres-facile à condescendre, rafermit toutesfois son visage (car l'Evangeliste use de ces mots, *pour aller en Jerusalem*) afin que les Apostres ne le pressassent plus de n'y pas aller. Allant donc en Jerusalem, il voulut passer par une ville de Samarie, mais les Samaritains ne lui voulurent pas permettre, dequoi saint Jacques, et saint Jean entrerent en zele ou bien en colere : car le zele est souvent pris pour la colere, comme aussi la colere pour le zele; et il ne s'en faut pas étonner, car ils n'estoient pas encore confirmez en grace. Ils furent donc indignez contre les Samaritains de l'inhospitalité qu'ils faysoient à leur Maistre, et lui dirent : « Maistre, veus-tu que nous facions tomber le feu du ciel pour les abysmer et chastier de l'outrage qu'ils te font? » et Nostre Seigneur leur repondit : *Vous ne sçavez de quel esprit vous estes*. Voulant dire, ne sçavez-vous pas que nous ne sommes plus au temps d'Elie qui avoit un esprit de rigueur. Et bien qu'Elie fut un tres-grand serviteur de Dieu, et qu'il fist bien en faisant ce que vous voulez faire, vous autres neantmoins ne feriez pas bien en l'imitant, d'autant que je ne suis pas venu pour punir et confondre les pecheurs, mais pour répandre des parfums, et par ces bonnes odeurs les attirer à penitence et à ma suite. Voilà donc qui est l'esprit particulier d'une Regle. Ce que pour mieux entendre, il nous faut donner des exemples qui soient hors de nous, et aprez nous reviendrons à nous-mesmes. Toutes les Religions et toutes les assemblees de devotion ont un esprit qui leur est general, et chaqu'une en a un qui lui est particulier. Le general c'est la pretention quelles ont toutes d'aspirer à la perfection de la charité, et ceci a esté determiné et tenu pour une chose tres-certaine, mesme par les Conciles. Mais l'esprit particulier c'est le moien de parvenir à ceste perfection de la charité, c'est à dire, à l'union de nostre ame avec Dieu et avec le prochain pour l'amour de Dieu. Ce qui se fait avec Dieu, par l'union de nostre volonté à la sienne, et avec le prochain par la douceur qui est une vertu immediatement dependante de la charité. Venons à ces esprits particuliers. Ils sont certes tres-differens les uns des autres. Par exemple : les Chartreus ont un esprit tout à fait different de celui des Jesuites, et celui des Capuccins tout different à ceus-ci. L'esprit des Chartreus et les moiens qu'ils prennent pour s'unir à Dieu et au prochain; c'est la pretention generale de tous les Religieux, par la contemplation, et pour cela ils ont

une tres-grande solitude, et conversent le moins qu'ils peuvent parmi le monde; non pas mesme les uns avec les autres, si ce n'est en certain temps de la sémaine. Ils s'unissent aussi avec le prochain par le moien de l'oraison en priant Dieu pour lui. Au contraire, l'esprit particulier des Peres Jesuites est vraiement bien de s'unir à Dieu et au prochain, mais c'est par le moien de l'action qui est spirituelle. Ils s'unissent à Dieu, mais c'est en lui reünissant le prochain tant par étude que predication, confessions, conferences et autres actions de pieté : et pour mieus faire ceste union avec le prochain, ils conversent avec le monde, et n'ont point pris d'habit qui soit trop different ni severe. Ils s'unissent encore à Dieu par l'oraison, mais neantmoins leur fin principale est celle que nous venons de dire, de tascher de convertir les ames et les unir à Dieu. Or les Capuccins ont un esprit severe et rigoureus, et pour bien dire quel est leur esprit : c'est quant à l'exterieur, un parfait mépris du monde et de toutes ses vanitez et sensualitez. Je di quant à l'exterieur : d'autant que toutes les Religions l'ont, ou le doivent avoir en l'interieur. Or ils veulent par leur exemple induire les hommes à ce mépris des choses de la terre : et à cela sert l'aspreté de leurs habits et exercices; par ce moien ils convertissent les ames à Dieu, s'unissent ainsi avec sa divine bonté, et tantost avec le prochain pour l'amour de Dieu. Or cét esprit de severité leur est tellement propre pour ce qui regarde l'exterieur, que si l'on void un Capuccin qui ait quelque sorte d'affection, ou qui la témoigne en son habit, ou qui voudroit estre traité un peu plus delicatement que les autres, pour peu que ce fust, l'on diroit tout aussi tost qu'il n'a plus l'esprit de S. François. De mesme, si l'on void un Chartreus qui témoigne tant soit peu de se plaire à converser avec le prochain, pour parfaite que soit son intention, fust-ce mesme de le convertir, il perd tout incontinent l'esprit de sa Religion. Comme aussi feroit un Jesuite s'il vouloit vacquer à la contemplation comme le Chartreus, si ce n'est au temps qui leur est marqué dans leurs exercices selon la necessité d'un chaqu'un, à quoi est pourveu selon la prudence des Superieurs. C'est donc une chose fort necessaire de sçavoir quel est l'esprit particulier de chaque religion et assemblee pieuse. Ce que pour bien connoistre: il faut considerer la fin pour laquelle elle a esté commencée, et les divers moiens pour parvenir à ceste fin. Il y a la generale en toutes religions, comme nous avons dit, mais c'est de la particuliere de laquelle je parle : d'autant qu'il y faut avoir un amour si grand qu'il n'y ait chose aucune que nous puissions connoistre qui soit conforme à ceste fin, que nous n'embrassions de tout nostre cœur. Avoir l'amour de la fin de nostre Institut, sçavez-vous que c'est? C'est estre exacte à l'observance des moiens de parvenir à ceste fin qui sont nos Regles et Constitu-

tions, et estre pointilleus à faire ce qui en depend, et qui sert à les observer plus fidellement. Cela c'est avoir l'esprit de nostre Religion. Mais remarquez que ceste exacte et pointilleuse observance soit entreprise en simplicité de cœur : je veus dire, qu'il ne faut pas vouloir aller au de là par des pretentions de faire plus qu'il ne nous est marqué dans nos Regles. Car ce n'est pas par la multiplicité des choses que nous faisons, que nous acquerons la perfection, mais par la pureté d'intention, avec laquelle nous les faisons. Il faut donc regarder quelle est la fin de nostre institu, et nous arrester aus moiens qui nous sont marquez pour y parvenir. »

Or les Religieuses de ceste saincte Congregation ne doivent point me sçavoir mauvais gré, si je vai publiant ici ce qui est de l'esprit de leur Religion, car elles ne doivent apprehender qu'il s'évante pour estre decouvert; au contraire, en le découvrant il espandra la suavité de son odeur, qui attirera plusieurs ames à le rechercher sans prejudice ni dommage de celles qui le possedent. Et en ceci je me gouverne selon les sentimens du S. Evesque qui en parla un jour de ceste sorte à ses cheres filles : « Vous dites qu'il y en a qui sont tellement jalouses de cét esprit qu'elles ne le voudroient point communiquer hors la maison. Il y a de la superfluité en ceste jalousie, laquelle il faut retrancher. Car à quel propos, je vous prie, vouloir celer au prochain ce qui lui peut profiter? Je ne suis pas de ceste opinion, car je voudroi que tout le bien qui est en la Visitation fust reconnu et sceu d'un chaqu'un. Et pour cela j'ai esté toujours de cet advis qu'il seroit bon de faire imprimer les Regles et Constitutions, afin que plusieurs les voians en peussent tirer quelqu'utilité. Pleust à Dieu, mes cheres Sœurs, qu'il se trouvast beaucoup de gens qui les voulussent pratiquer, voire mesme des hommes! l'on verroit bien tost un grand changement en eus, qui reüssiroit à la gloire de Dieu et au salut de leurs ames. Soiez grandement soigneuses de conserver l'esprit de la Visitation : mais non pas en sorte que ce soin empesche de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain chaqu'un selon leur capacité : et ne craignez pas qu'il se dissipe par ceste communication, car la charité ne gaste jamais rien, elle perfectionne toutes choses. »

Ce qui fera que j'en parlerai avec plus de confiance puis que tout est pour la charité. Il y avoit une fille en l'un des Monasteres de ceste Congregation qui estoit une grande jeûneuse, et mettoit toute sa perfection à ces demesurees abstinences, avec lesquelles macerant son corps, elle ne mortifioit un brin son amour-propre qui s'engraisse et prend vigueur lors que la chair s'attenüe et perd son embonpoint. Dequoi estant adverti, nostre bon et charitable Prelat, en écrivit à la Superieure du Monastere, et à elle mesme en ces termes.

« Elle a raison la bonne fille de croire que son humeur jeûneuse est une vraie tentation, cela est, et le sera tandis qu'elle continûera de faire ces abstinences par lesquelles il est vrai qu'elle affoiblit son corps et la volupté de sa chair : mais par un pauvre échange elle renforce son amour propre avec sa propre volonté. Elle amaigrit son corps et surcharge son ame de la veneneuse galle de sa propre estime et de ses propres appetits. L'abstinence qui se fait contre l'obeissance oste le peché du corps pour le mettre dans le cœur. Qu'elle mette son affection à retrancher ses propres volontez, et bien tost elle quittera ce fantôme de sainteté, auquel elle repose si superstitieusement. Elle a consacré ses forces corporelles à Dieu, ce n'est plus à elle à les ruiner, sinon quand Dieu l'ordonnera, et elle n'apprendra jamais l'ordonnance de Dieu, que par l'obeissance aus creatures, que le Createur lui a données pour sa direction. Il faut la faire aider contre ceste tentation par les advis de quelque vrai serviteur de Dieu. Car il faut plus d'une personne pour deraciner ces persuasions de sainteté exterieure, et cherement choisie par la prudence de l'amour propre. Faites donc bien prier quelqu'un de l'instruire et fortifier contre ceste tentation, et si on trouve bon, que ce soit mesme en vostre presence. J'écri à cette pauvre chere fille. Je ne vi jamais de tentation plus manifeste et connoissable que celle la est, et presque sans fard et sans pretexte; rompre des vœus pour jeûner, presumer d'estre bonne pour la solitude sans estre bonne pour la Congregation; vouloir vivre à soi-mesme pour mieus vivre à Dieu; vouloir avoir l'entiere joüissance de sa propre volonté pour mieus faire la volonté de Dieu. Quelle chimere, qu'une inclination ou plutost fantaisie et imagination chagrine, bigearre, dépiteuse, dure, aigre, amere et triste, estre une inspiration? Quelle contradiction! cesser de loüer Dieu et se taire de dépit aus offices que la sainte Eglise ordonne, parce qu'on le peut loüer en un coin selon son inclination? Quelle extravagance! Or sus, j'espere que Dieu fera de la gloire de tout ceci, puis que ceste pauvre chere fille se soûmet en fin à ce qu'on lui commandera, et qu'elle revere vostre presence. Commandez lui souvent et lui imposez des mortifications opposees à ses inclinations, et elle obeïra. Et bien qu'il semblera que ce soit par force, ce sera pourtant utilement et selon la grace de Dieu. »

Voici ce qu'il écrivit à la fille.

« J'ai veu ces suggestions que l'ennemi de vostre advancement fait à vostre cœur, et vois d'ailleurs la grace que le tres-Saint Esprit vous donne pour vous maintenir forte et ferme en la poursuitte du chemin auquel il vous a mis. Ce malin esprit ne se soucie point qu'on déchire le corps pourveu que l'on face toujours sa propre volonté; il ne craint pas l'austerité, ains l'obeïs-

sance : quelle plus grande austerité peut il y avoir que de tenir sa volonté sujette et obeïssante? Demeurez en paix, vous estes amatrice de ces volontaires penitences, si toutesfois penitences se doivent nommer les œuvres de l'amour propre. Quand vous pristes l'habit, apres plusieurs saintes prieres et beaucoup de considerations, il fut trouvé bon que vous entrassiez en l'école de l'obeïssance et de l'abnegation de vostre propre volonté, plutost que de demeurer abandonnee à vostre propre jugement et à vous-mesme; ne vous laissez donc point ébranler, demeurez où Nostre Seigneur vous a mise. Il est vrai, vous y avez de grandes mortifications de cœur en vous voiant si imparfaite et digne d'estre corrigee. Mais n'est-ce pas ce que vous devez chercher que la mortification de cœur, et la connoissance continuelle de vostre propre abjection? Mais, me dites-vous, vous ne pouvez pas faire telle penitence que vous voudriez. Or dites-moi, quelle meilleure penitence peut faire un cœur, que de subir et vouloir subir une continuelle croix et abnegation de son propre amour? Mais je di trop, Dieu lui-mesme vous tiendra de la mesme main de sa misericorde avec laquelle il vous a mise en ceste vocation, et l'ennemi n'aura point de victoire sur vous, qui comme la premiere fille de ce païs là devez estre bien éprouvee par la tentation, et bien couronee par la perseverance. La cogitation de sortir à toutes les plus veritables marques de tentation qu'on sçauroit trouver. Mais Dieu soit loüé de quoi en cét assaut le donjon n'est pas encore rendu, ni comme je pense encore prest à se rendre. O Dieu, gardez vous en bien de vouloir sortir, il n'y a point d'entre-deus entre vostre sortie et vostre perte. Car ne voiez vous pas que vous ne sortirez jamais que pour vivre à vous-mesme, de vous-mesme, et en vous-mesme? Et ce d'autant plus dangereusement, que ce seroit sous pretexte d'union avec Dieu, qui toutesfois n'en veut point avoir, ni n'en aura jamais point avec les solitaires retirez, particuliers et singuliers qui quittent leur vocation, leurs vœus et leur Congregation par amertume de cœur, par chagrin, avec dépit et par dégoust de la societé de l'obeïssance, des Regles et des observances. O ne voiez vous pas saint Simeon le Stylite si prompt à quitter la colone sur l'advis des anciens? et vous ne quitterez pas vos abstinences sur l'advis de tant de gens de bien qui n'ont nul interest de vous les faire quitter que pour vous rendre quitte de vostre propre amour? O combien de jeûneurs et de jeûneuses sont perdus, mais d'obeïssans pas un ni pas une! Le miserable Pharisien jeûnoit deux fois la sémaine, et perit. Le publicain n'avoit point jeûné, et fut justifié. Or sus, escoutez meshui le cantique de l'amour. O que c'est une chose douce et bonne de voir les sœurs habiter ensemble. Traitez rudement vostre tentation, dites lui : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu, et tu

serviras à lui seul. Traitez ceste tentation comme on fait celle du blaspheme, de l'heresie, de trahison, de desespoir. Ne devisez point avec elle, ne l'escoutez point, traversez-la le plus que vous pourrez par des frequens renouvellemens de vos vœus, et par des frequentes soûmissions à la Superieure. Invoquez souvent vostre bon Ange, et j'espere que vous trouverez la paix et la suavité de l'amour du prochain. Chantez au chœur toûjours plus constamment à mesure que la tentation dira : Taisez vous, à la façon de ce saint aveugle de l'Evangile. »

Il parle ainsi d'une autre qui avoit des visions : « En tout ce que j'ai veu de ceste sœur je ne trouve rien qui me face penser qu'elle ne soit fort bonne fille, et que partant il la faut aimer et cherir de tres-bon cœur. Mais quant à ses visions et revelations, elles me sont infiniment suspectes, comme inutiles, vaines et indignes de consideration. Car d'un costé elles sont si frequentes, que la seule frequence et multitude les rend dignes de soupçon. D'autre part elles portent des manifestations de certaines choses que Dieu declare fort rarement, comme l'asseurance du salut eternel, la confirmation en grace, le degré de sainteté de plusieurs persones, et autres choses pareilles qui ne servent tout à fait à rien. De sorte que S. Gregoire aiant esté interrogé par une Dame d'honneur de l'Imperatrice, qui s'appelloit Gregoria, sur l'estat de son futur salut, il lui répondit : Vostre douceur, ma fille, me demande une chose qui est également et difficile et inutile. Or de dire à l'avenir qu'on connoistra pourquoi ces revelations se font, c'est un pretexte que celui qui les fait prend pour éviter le blâme des inutilitez de telles choses. Il y a plus, que quand Dieu se veut servir de revelations qu'il donne à ses creatures, il fait preceder ordinairement des miracles veritables, ou une sainteté tres-particuliere en ceus qui les reçoivent. Et le malin esprit quand il veut notablement tromper quelque persone avant que de lui faire des revelations fausses, il lui fait faire des prodiges faus, et lui fait tenir un train de vie faussement sainte. Il y eut, du temps de la B. sœur Marie de l'Incarnation, une fille de bas lieu, qui fut trompée d'une tromperie la plus extraordinaire qu'il est possible d'imaginer. L'ennemi, en figure de Nostre Seigneur, dit fort long-temps ses Heures avec elle, avec un chant si melodieus qu'il la ravissoit perpetuellement. Il la communioit fort souvent sous l'apparence d'une nuée argentine et resplandissante, de laquelle il faisoit venir une fausse hostie dedans sa bouche, et la faisoit vivre sans manger chose quelconque. Quand elle portoit l'aumône à la porte, il multiplioit le pain dans son tablier, de sorte que si elle ne portoit de pain que pour trois pauvres, s'il s'en treuvoit trente, il y avoit pour donner à tous tres-largement et d'un pain fort delicieus, duquel son Confesseur mesme, qui estoit d'un Ordre tres-

reformé, en envoioit ça et là parmi ses amis spirituels, par devotion. Ceste fille avoit tant de revelations, qu'en fin cela la rendit suspecte entre les gens d'esprit. Elle en eut une extremement dangereuse pour laquelle il fut trouvé bon de faire essai de sa sainteté, et pour cela on la mit avec la B. sœur Marie de l'Incarnation lors encore mariee, où estant chambriere et traitee un peu rudement par Monsieur Accarie, on découvrit que ceste fille n'estoit nullement sainte, et que sa douceur et humilité exterieure n'estoit autre chose qu'une dorure exterieure que l'ennemi emploioit pour faire prendre les pillules de son illusion : et enfin l'on découvrit qu'il n'y avoit chose du monde en elle qu'un amas de visions fausses. Et quant à elle, on connut bien que non seulement elle ne trompoit pas malicieusement le monde, mais qu'elle estoit la premiere trompee, et n'aiant de son costé aucune autre faute, sinon la complaisance qu'elle avoit à s'imaginer qu'elle estoit sainte, et la contribution qu'elle faisoit de quelque dissimulation et duplicité pour maintenir sa reputation comme de sa vaine sainteté. Et tout ceci m'a esté raconté par la Bien-heureuse sœur Marie de l'Incarnation. Voiez je vous prie, ma chere fille, l'astuce et finesse de l'ennemi, et combien ces choses extraordinaires sont dignes de soupçon. Neantmoins comme je vous ai, dit-il, ne faut pas pour cela mal traiter ceste pauvre sœur, laquelle je croi n'a point d'autre coulpe en son affaire que celle du vain amusement qu'elle prend en ses vaines imaginations. Seulement il lui faut témoigner une totale negligence et parfait mépris de toutes ses revelations et visions, tout ainsi que si elle racontoit des songes et réveries d'une fievre chaude, sans s'amuser à les refuter ni combattre : comme au contraire quand elle en veut parler, il lui faut donner le change, c'est à dire changer de propos, et lui parler des solides vertus et perfection de la vie religieuse, et particulierement parler de la simplicité de la foi par laquelle les Saints ont marché sans visions ni revelations particulieres quelconques, se contentans de croire fermement en la revelation de l'Escriture Sainte, et de la doctrine Apostolique et Ecclesiastique, inculquant bien la sentence de Nostre Seigneur : *Il y aura plusieurs faiseurs de miracles, et plusieurs Prophetes auxquels il dira à la fin du monde : Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne vous connoi point.* En somme il faut dire à ceste fille, ma sœur parlons de nostre leçon que Nostre Seigneur nous a recommandé d'apprendre disant : *Apprenez de moi que je suis humble et dous de cœur :* et en somme il lui faut témoigner un mépris absolu de toutes ses revelations. Et quant aus bons Peres qui semblent les approuver, il ne faut pas les rejetter ni disputer contre eus, mais seulement témoigner que pour éprouver tout ce trafic de revelations, il semble bon de la mépriser et n'en tenir compte. Voila donc mon advis pour le present. »

Il écrit d'une autre en ces termes :

« J'avoi oublié de vous dire que les visions et revelations de nostre sœur ne doivent pas estre trouvees estranges, parce que la facilité et tendreté de l'imagination des filles les rend beaucoup plus susceptibles de ces illusions que les hommes. C'est pourquoi leur sexe est plus adonné à la creance des songes, à la crainte des pechez, et à la credulité des superstitions; il leur est souvent advis qu'elles voient ce qu'elles ne voient pas, et qu'elles oient ce qu'elles n'oient point, et sentent ce qu'elles ne sentent pas. Il faut donc traiter cét esprit là avec le mépris de ses imaginations, mais un mépris dous et serieus, et non point mocqueur ni dedaigneus. Il se peut bien faire que le malin esprit ait quelque part à ces illusions : mais je croi plutost que sans beaucoup se tourmenter il laisse agir l'imagination sans y cooperer que par des simples suggestions. Enfin la similitude apportee pour l'explication du mystere de la sainte Trinité est bien jolie, mais elle n'est pas hors de la capacité d'un esprit qui se plait en ses imaginations. »

Pour donc maintenir ses cheres filles en l'humilité de cœur envers Dieu, voici les enseignemens que ce charitable Pere leur donnoit : « Nous ne devons pas desirer des choses extraordinaires, comme par exemple, que Dieu nous face comme à sainte Caterine de Sienne, nous arrachant le cœur, et en son lieu, qu'il nous donne le sien precieus. Mais nous devons souhaiter que nos pauvres cœurs ne vivent plus desormais que sous l'obeissance du cœur de ce Sauveur. Ce sera bien assez pour imiter en ce fait sainte Caterine, et en ceste sorte nous serons dous, humbles et charitables. Et puis que le cœur de Nostre Seigneur n'a point de loi plus affectionnée que la douceur, humilité et charité, il faut bien tenir fermes en nous ces cheres vertus, la douceur envers le prochain, et la tres-aimable humilité envers Dieu. La vraie sainteté git en la dilection de Dieu, et non pas à faire des niaiseries d'imaginations, de ravissemens qui nourrissent l'amour-propre, dissipent l'obeïssance et humilité; vouloir faire les extatiques c'est un abus. Mais venons à l'exercice de la vraie et veritable douceur et soûmission, au renoncement de soi-mesme, à la soupplesse de cœur, à l'amour de l'abjection, à la condescendance aus intentions d'autrui, c'est cela qui est la vraie et plus aimable extase des serviteurs de Dieu. »

« Quand, dit-il, autre part, on void une persone qui en l'oraison a des ravissemens, par lesquels elle sort et monte au dessus de soi-mesme en Dieu, et neantmoins n'a point d'extase en sa vie, c'est à dire ne fait point une vie relevee et attachee à Dieu par abnegation de convoitises mondaines et mortifications de volontez et inclinations naturelles, par une interieure douceur, simplicité, humilité, et surtout par une continuelle charité, croiez que tous

ces ravissemens sont grandement douteus et perilleus, ce sont ravissemens propres à faire admirer les hommes, mais non pas à les sanctifier. Car quel bien peut avoir une ame d'estre ravie par l'oraison, si en sa conversation et en sa vie elle est ravie des affections terrestres, basses et naturelles? Estre au dessus de soi-mesme en l'oraison, et au dessous de soi en la vie et en l'operation, estre angelique en la meditation, et bestial en la conversation, c'est clocher de part et d'autre, c'est jurer en Dieu, et jurer en Melchon : et en somme, c'est une vraie marque que tels ravissemens et telles extases ne sont que des amusemens et tromperies du malin esprit. Bien-heureus sont ceus qui vivent une vie surhumaine, extatique, relevee au dessus d'eus-mesmes, quoi qu'ils ne soient point ravis au dessus d'eus-mesmes en l'oraison. Plusieurs Saints sont au ciel qui ne furent jamais en extase ou ravissement de contemplation. Car combien de Martyrs et grans Saints et Saintes voions-nous en l'histoire n'avoir jamais eu en l'oraison, autre privilege que celui de la devotion et ferveur? Mais il n'y eut jamais Saint qui n'ait eu l'extase et le ravissement de la vie et de l'operation, se surmontant soi-mesme et ses inclinations naturelles. En effet, on a veu en nostre âge plusieurs persones qui croioient elles-mesmes et chaqu'un avec elles, qu'elles fussent fort souvent ravies divinement en extase, et enfin toutesfois on decouvroit que ce n'estoient qu'illusions et amusemens diaboliques. »

Or d'autant que la vocation est le fondement sur lequel s'edifie tout ce qui se doit bastir en la religion, et qu'il y en a qui se rendent excessivement pointilleus et superflus à vouloir examiner et reconnoistre si elle est bonne ou vicieuse aus persones qui se presentent et demandent l'entree au Monastere, et s'imaginent peut-estre par trop presomptueusement de penetrer avec leur esprit le secret de ceste grace qui est tres-occulte et difficile à discerner dans les ames, ausquelles Nostre Seigneur l'inspire, et que d'autre part il y en a aussi qui n'y font aucun égard ni consideration, recevant dans les Religions ce que la chair et le sang leur presentent, sans autre chois que de leur propre affection, ou consideration de quelque utilité temporelle. Il sera bien à propos que nous proposions en cét endroit la belle doctrine que nostre saint Evesque enseignoit à ses filles sur ce sujet.

Il disoit donc que la bonne vocation n'est autre chose qu'une ferme et constante volonté que la personne appellee a de vouloir servir Dieu en la maniere et au lieu auquel sa divine Majesté l'a appellee : et que cela estoit la meilleure marque que l'on puisse avoir pour connoistre quand une vocation est bonne. Non qu'il soit necessaire que telle ame face dez le commencement tout ce qu'il faut faire en sa vocation avec une fermeté et constance si grande qu'elle soit exempte de toute repugnance, difficulté ou

dégoust en ce qui est de la vocation : ni moins encore que ceste fermeté et constance soit telle qu'elle la rende exempte de faire des fautes : ni que pour cela elle soit si ferme qu'elle ne vienne jamais à chanceller ni varier à l'entreprise qu'elle a faicte de pratiquer les moiens qui la peuvent conduire à la perfection : attendu que tous les hommes sont sujets à telle passion, changement et vicissitude, et que ce n'est pas par ces divers mouvemens et accidens qu'il faut juger, la volonté demeurant ferme au point de ne quitter le bien qu'elle a embrassé ; encore que ce soit avec quelque dégoust et refroidissement. Tellement que pour avoir une marque d'une bonne vocation, il ne faut point une constance sensible, mais qui soit effective. Pour sçavoir si Dieu veut qu'on soit religieus ou religieuse, il ne faut pas attendre qu'il nous parle sensiblement ou qu'il nous envoie un Ange du Ciel pour nous signifier sa volonté, ni moins est-il besoin d'avoir des revelations sur ce sujet; il ne faut non plus l'examen de dix ou douze Docteurs de la Sorbonne pour examiner si l'inspiration est bonne ou mauvaise, et s'il la faut suivre ou non : mais il faut bien cultiver et correspondre au premier mouvement, et puis ne se mettre point en péne s'il vient des dégousts et des refroidissemens touchans cela. Car si on tâche toujours de tenir sa volonté bien ferme à rechercher le bien que nous monstre Dieu, il ne manquera pas de faire reüssir le tout à sa gloire. De quelque part que vienne le motif de la vocation, il suffit pourvu qu'on ait senti l'inspiration ou le mouvement dans le cœur pour la recherche du bien auquel on se sent appellé, et que l'on demeure ferme et constant en ceste recherche, quoi que ce soit avec dégoust et refroidissement. Et qu'en cela on doit avoir un grand soin d'aider les ames, et leur apprendre à ne se point étonner de ces changemens et vicissitudes, et les encourager à demeurer fermes parmi eus, en leur disant, qu'elles ne se doivent pas mettre en péne de ces sentimens sensibles, ni les examiner tant et qu'elles se doivent contenter de ceste constance de volonté, qui parmi tout cela ne perd point l'affection de son premier dessein; et qu'elles soient seulement soigneuses à le bien cultiver et à correspondre à ce premier mouvement, sans se soucier de quel costé il vienne, veu que nostre Dieu a plusieurs moiens d'appeller ses serviteurs et servantes à son service. Qu'il se sert ores des predications, ores de la lecture des bons livres, ores des ennüis et desastres, et des afflictions, et traverses qui nous surviennent au monde, qui nous donnent sujet de nous depiter contre lui et de l'abandonner. Que de toutes ces sortes il en est reüssi de grands serviteurs et servantes de Dieu. Que d'autres encore viennent en religion, à cause de quelque defaut naturel qui est en leur corps, comme pour estre boiteus, borgnes et laids : d'autres y sont portez par leur pere et mere pour avancer leurs autres enfans par ceste

décharge. Mais que Dieu bien souvent fait voir la grandeur de sa clemence et misericorde en se servant de telles intentions, qui d'elles-mesmes ne sont nullement bonnes pour faire de telles personnes de grans serviteurs de sa divine Majesté. En somme il fait entrer en son festin les boiteus et les aveugles pour nous faire voir qu'il ne sert de rien d'avoir deux yeus et deux jambes pour aller en paradis. Que plusieurs de ceus qui sont venus en Religion de ceste sorte y ont fait de grans fruits, et perseveré fidelement en leur vocation. D'autres qui ont esté bien appellez, n'y ont pas neantmoins perseveré, mais apres avoir demeuré quelque temps ils ont tout quitté. Dont nous avons l'exemple de Judas, de la bonne vocation duquel nous ne pouvons pas douter, puisque N. S. mesme l'avoit choisi et appellé comme les autres, et qu'il ne se pouvoit pas tromper en le choisissant, car il avoit le discernement des esprits.

Que c'est une chose certaine, que quand Dieu appelle quelqu'un par prudence et providence divine, il s'oblige de lui fournir toutes les aides requises pour se rendre parfait en sa vocation. Quand il appelle quelqu'un au Christianisme, il s'oblige de lui fournir tout ce qui est requis pour estre bon Chrestien. Tout de mesme, quand il appelle quelqu'un pour estre Prestre ou Evesque, Religieus ou Religieuse, il s'oblige à mesme temps de lui fournir tous les moiens requis pour estre parfait en sa vocation. En quoi toutesfois il ne faut pas penser que ce soit nous qui l'obligions à ce faire en nous faisans prestres ou religieus, veu qu'on ne sçauroit obliger Nostre Seigneur, que comme on oblige soi-mesme par soi-mesme, provoqué par son infinie bonté et misericorde : tellement que me faisant religieus, Nostre Seigneur est obligé de me fournir tout ce qu'il faut que j'aie pour estre bon religieus, non point par devoir, mais par sa misericorde et providence infinie. Or la divine Majesté ne manque jamais de soin et de providence touchant ceci. Et pour nous le mieus faire croire, elle s'y est obligée en sorte qu'il ne faut jamais entrer en opinion qu'il y a de sa faute quand nous ne reüssissons pas bien. Non qu'il ne donne aussi quelquesfois les mesmes aides et secours à ceux-là mesmes qu'il n'a point appellez, tant est grande sa misericorde et liberalité. Et si bien il donne toutes les conditions requises pour estre parfaits en la vocation à laquelle il nous appelle, ce n'est pas à dire qu'il nous les donne tout à coup en telle sorte, que ceus qu'il a appellez soient parfaits tout à l'instant de leur entree de vocation. Car les Religions ne seroient point nommees des *hospitaus*, comme d'antiquité, elles estoient ainsi nommees, et les religieus du mot grec θεραπευταὶ, qui veut dire guairisseurs dans les hospitaus pour se guairir les uns les autres. Qu'il ne faut donc pas penser qu'entrant en religion on soit parfait tout promptement, mais oüi bien qu'on y vient pour tendre à la perfection.

Ce ne sont donc point, disoit-il, les mines tristes, ni les faces pleureuses, ni les personnes soupireuses qui sont toujours les mieus appellees, ni ceus qui mangent plus de crucifis, et qui ne veulent bouger des Eglises, qui sont toujours dans les hospitaus, ni encore ceux qui commencent avec grande feryeur. Il ne faut point regarder ni les larmes des pleureurs, ni les soupirs des soupireurs, ni les mines des ceremonies exterieures pour connoistre ceus qui sont bien appellez : mais ceux qui ont une volonté ferme et constante de vouloir guairir, et qui pour cela travaillent avec fidelité pour recouvrer la santé spirituelle. Qu'il ne faut point aussi tenir pour marque de bonne vocation les ferveurs qui font qu'on ne se contente point en sa vocation, mais qu'on s'amuse à quelques desirs qui sont pour l'ordinaire vains, mais apparens d'une plus grande sainteté de vie : car pendant qu'on s'amuse à rechercher ce qui bien souvent n'est pas, on ne fait pas ce qui nous peut rendre parfaits en celle-là que nous avons embrassee.

Voila ce qu'il enseignoit touchant la vocation, qu'il disoit en somme estre tres-difficile à connoistre si elle estoit bonne ou non. Quant à la reception des filles, il disoit, que quant à leur premiere reception dans le Monastere en habit seculier, comme on ne les pouvoit pas beaucoup connoistre à cause de leur bonne mine que toutes y apportent, et qu'elles se monstrent en paroles aussi promptes que saint Jacques et saint Jean à boire le calice de Nostre Seigneur, qu'ainsi on ne les peut bonnement éconduire, et qu'en effet on n'y doit pas faire, trop grand égard pour les recevoir, et que tout ce qu'on peut faire c'est qu'on peut observer leur façon, et par la conversation qu'on a avec elles reconnoistre quelque chose de leur interieur. Que pour ce qui est de la santé corporelle et autres infirmitez de corps, on n'y doit point faire, ou fort peu de consideration, d'autant qu'en la Visitation on y peut recevoir les infirmes et imbecilles comme les fortes et robustes, et qu'elle a esté en partie faite pour elles, pourveu que ce ne soient des infirmitez si pressantes qu'elles les rendent tout à fait incapables d'observer la regle, et inhabiles à faire ce qui est de leur vocation.

Quant à recevoir les filles à l'habit et au Novitiat, on y devoit apporter d'autant plus de difficulté et de considerations qu'on a eu plus de moien de remarquer leur humeur, actions et habitudes. Que pour estre encore tendres ou coleres, ou sujettes à telle autre passion, cela ne doit point empescher qu'elles ne soient admises au Novitiat; pourveu qu'elles aient une bonne volonté de s'amender, de se soûmettre, et se servir des medecines et medicamens propres à leur guairison. Et bien qu'elles y aient de la repugnance ou qu'elles les prennent avec difficulté grande, cela ne veut rien dire, pourveu qu'elles ne laissent point

d'en user. Ni encore qu'elles aient la nature rude et grossiere pour avoir esté peut-estre mal nourries et mal civilisees, cela ne doit pas empécher leur recéption : car bien qu'elles aient plus de péne et difficulté que les autres qui ont le naturel plus dous et plus traitable, si toutesfois elles veulent bien estre guairies, et témoignent une volonté ferme à vouloir recevoir la guairison quoi qu'il leur couste, à celles-la il ne faut pas refuser la voix nonobstant leurs cheutes : car ces persones-là aprez un long travail font de grans fruits en la religion, et deviennent grandes servantes de Dieu, et acquierent une vertu forte et solide, car la grace de Dieu supplee au defaut, et d'ordinaire, où il y a moins de la nature, il y a plus de grace.

Quant à ce qui est de recevoir les filles à la profession, il disoit estre requis une plus grande consideration, et vouloit qu'on y observast trois choses. La premiere, que les filles fussent saines, non de corps (car sur cela il ne faisoit point de consideration) mais de cœur et d'esprit, c'est à dire, qui eussent le cœur bien disposé de vivre en une entiere soupplesse et soûmission. La seconde, qu'elles eussent l'esprit bon, par où il n'entendoit pas parler de ces grans esprits qui sont pour l'ordinaire vains, pleins de suffisance; et qui estant au monde estoient des boutiques de vanité, et viennent en religion, non point pour s'humilier, mais comme si elles y venoient faire des leçons de Philosophie et Theologie, voulant tout conduire et gouverner; à celles-ci il vouloit qu'on y prit garde de fort prez. Mais il entendoit par un esprit bon, un esprit mediocre, qui ne soit ni trop grand, ni trop petit. De celles-ci il faisoit beaucoup d'estat, parce que ces esprits-là font toujours beaucoup, sans que pourtant ils le sçachent, ils s'appliquent à faire, et s'adonnent aus vertus solides, ils sont traitables, et n'a-t-on pas beaucoup de péne à les conduire, car facilement ils comprenent. La troisiesme chose qu'il faut observer, c'est si ceste fille a bien travaillé en son annee de Noviciat; si elle a bien souffert et profité des medecines qu'on lui a donnees propres à la rendre quitte de son mal; si elle a bien fait valoir les resolutions qu'elle fit en entrant en Religion, et depuis en son Noviciat, de changer et amander ses mauvaises habitudes, humeurs et inclinations. Que si on void qu'elle persevere fidelement en sa resolution, et que sa volonté demeure ferme et constante pour continuer, qu'on ait remarqué qu'elle se soit appliquee à se reformer et se former selon les Regles et Constitutions, et que ceste volonté lui dure toujours, voire de vouloir toujours mieus faire, c'est une bonne condition pour estre receuë, encore que par ci par là elle ne laisse pas de faire de grandes fautes, et mesme assez souvent, cela ne la doit pas faire refuser. Car quoi qu'en l'annee de son Noviciat elle ait deu travailler en la reformation de ses mœurs et

habitudes, ce n'est pas à dire pour cela qu'elle ne doive point faire de cheutes, ni qu'à la fin de son annee elle doive estre parfaite. Ainsi que les Apostres, encore qu'ils fussent bien appellez, et qu'ils eussent long-temps travaillé en la reformation de leur vie, ne laissoient de faire des fautes, et non-seulement en la premiere annee, mais encore en la seconde et en la troisiéme.

Il y eut quelques servantes de Dieu et religieuses qui témoignerent non assez charitablement en leurs propos et devis familiers le peu d'estime qu'elles faisoient en leur cœur de l'Institut des filles de la Visitation, à cause que les austeritez corporelles s'y exerçoient d'une façon beaucoup plus douce et mitigee qu'en leur Religion, dont le saint Evesque estant adverti, fit voir la grandeur de sa charité et debonnaireté par la lettre qu'il en écrivit en ceste sorte : « Ma fille, gardez-vous bien de correspondre en sorte quelconque à ces bonnes Sœurs, ni à leur fondatrice, sinon par une tres-invariable humilité, douceur et suavité de cœur, ne vous defendez nullement, ma fille. Ce sont les propres paroles du Saint Esprit, écrites par saint Paul : Il y a quelques fois des tentations humaines parmi les serviteurs et servantes de Dieu. Si nous sommes animez de la dilection, nous les supporterons en paix. Si ces bonnes sœurs méprisent vostre institut, parce qu'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en laquelle les forts ne méprisent point les foibles, ni les grans les petits. Il est vray, elles sont plus que vous. Mais les Seraphins méprisent-ils les petits Anges? et au ciel où est l'image sur laquelle nous nous devons former, les grans Saints meprisent-ils les moindres? Mais aprez tout cela, en somme qui plus aimera, sera plus aimé, et qui sera plus aimé sera plus glorifié. Aimez bien Dieu, et pour l'amour de Dieu toutes les creatures, nonobstant celles qui vous méprisent. Ne vous mettez point en péne, le pris est donné à l'amour. Le malin esprit fait des efforts, parce qu'il void que ce petit Institut est utile au service de la gloire de Dieu, et il le hait particulierement, parce qu'il sert à l'humilité, lui qui a toujours aimé la hauteur, la fierté et haut rang, et qui pour n'avoir pas voulu demeurer en sa petitesse a perdu sa grandeur. Travaillez en l'humilité, en l'abjection, laissez dire et faire, si Dieu ne bastit la maison, en vain travaillent ceus qui l'edifient. Et si Dieu la bastit, en vain travaillent ceus qui la veulent détruire. Dieu sçait quand, et de qu'elles ames il remplira vostre Monastere. »

Il écrivoit une autre fois sur le mesme sujet en ces termes : « L'ennemi qui a veu que c'estoit tout de bon, que ce petit Institut alloit rendre de bons services à plusieurs ames, a suscité ceste bourrasque, et encore une autre de la part de quelques servantes de Dieu que j'honore infiniment; et je croi que leur rare pieté ne leur permettra pas de vivre longuement sans se

remettre sur le train d'une pure et simple dilection de Dieu et du prochain. La divine bonté nous veüille à jamais defendre de la prudence et sagesse, et des saillies de l'esprit humain : et nous faire tout à fait vivre à la suitte de l'esprit du saint Evangile, qui est simple, dous, aimable, humble, et qui aime le bien en tout et par tout où il est, qui nous fait tellement aimer nostre vocation, que nous n'en aimons pas moins les autres, et qui nous fait parler avec veritable sentiment d'honneur, et de respect, et d'amour de ce que Dieu veut estre en son Eglise, pour le bien de ses enfans et pour son service.

Quant aus fondations des Monasteres, le bon Evesque ne vouloit pas qu'on en receust à des conditions qui peussent divertir les religieuses de la fin pour laquelle ceste Congregation estoit instituee, comme seroit de les charger de plus de service et d'oraison qu'il n'en est porté par leurs Regles et Constitutions. Et pourtant il écrivit en ceste sorte sur ce sujet : « Je vous dirai que les ames qui sont si heureuses, que de vouloir emploier les moiens que Dieu leur a donnez, à sa gloire, doivent se determiner au dessein qu'elles font, et se resoudre de le pratiquer conformément à ceste fin. Si elles sont inspirees de faire un couvent de Chartreus, il ne faut pas qu'elles veüillent qu'on y face des écoles comme aus Jesuites : si elles veulent faire un college de Jesuites, il ne faut pas qu'elles veüillent qu'on y observe la solitude et le silence. Et celles qui veulent faire des religieuses de la Visitation, il ne faut pas qu'elles les chargent de grandes prieres vocales, ni de plusieurs exercices exterieurs : car ce n'est pas vouloir des filles de la Visitation. Il leur doit à mon advis suffire que tout l'interieur et tout l'exterieur des filles de la Visitation est consacré à Dieu, que ce sont des hosties, des holocaustes, et des sacrifices vivans, et toutes leurs actions et resignations sont autant de prieres et d'oraisons, toutes leurs œuvres sont dediees à Dieu, oüi mesme celles du sommeil et de la recreation, et sont des fruits de la charité. Cela emploié pour son ame, et de la gloire qui revient à Dieu de la retraite de tant de filles estant dediees à Dieu pour l'accroissement de la charité de ce cœur, fait une somme de richesses spirituelles presque infinies. Voilà mon sentiment. De charger les Monasteres de la Visitation, de pratiques qui divertissent la fin pour laquelle Dieu les a disposez, je ne pense pas qu'il le faille faire. De vouloir tirer des olives d'un figuier, ou des figues d'un olivier c'est chose hors de propos, qui veut avoir des figues qu'il plante des figuiers, qui veut avoir des olives qu'il plante des oliviers. »

Et c'est à quoi doivent bien prendre garde ceus que Dieu inspire de fonder des Monasteres, de ne rien exiger qui puisse contrevenir en nulle sorte à l'institut de l'Ordre dont ils les veulent fonder : de peur qu'en ces recherches de l'amour-propre, ils ne

gastent le bien mesme qu'ils veulent faire, et dont ils desirent l'advancement et la perfection. Quant à la reception des filles, le saint Evesque vouloit qu'on preferast toujours les plus propres et les meilleures, quoi que pauvres, aus plus riches, quoi que propres et suffisamment bonnes. Car il estoit vraiement amateur de la pauvreté, dont un jour il écrivit ces paroles à une de ses cheres filles. « Est-il tout de bon quand vous dites, nous sommes prou pauvres, Dieu merci ! O que s'il estoit vrai, je diroi volontiers que vous estes donc prou heureuses, Dieu merci ! Mais je n'ose gueres parler d'une vertu, que je ne connoi que par le récit infaillible du roi des pauvres, Nostre Seigneur : car quant à moi je n'ai jamais veu la pauvreté de prez. » Mais le bon Prelat se pensoit bien riche en sa pauvreté, pour ce qu'il se contentoit de fort peu.

Il favorisoit grandement les infirmes qui se presentoient pour estre receuës dans les Monasteres de la Visitation : car il lui sembloit que ces maisons estoient autant d'hospitaus qu'il avoit dressez pour les ames fortes qui se rencontroient en des corps foibles et debiles. Quand donc il trouvoit les conditions de l'esprit telles qu'il les jugeoit necessaires à son Institut, il ne faisoit mise ni recepte de la force et bonne santé des corps. Voici comme il en parle : « Il faut que je vous dise, je suis un grand partisan des infirmes, et ai toujours peur que les incommoditez que l'on en reçoit, n'excitent un esprit de prudence dans les maisons, par lequel on tâche de s'en éloigner sans congé de l'esprit de charité sous lequel nostre Congregation a esté fondee, et pour lequel on a fait exprez la distinction des Sœurs. Qu'on y favorise donc le parti de vostre infirme et pourveu qu'elle soit humble et se reconnoisse obligée à la charité, il la faudra recevoir. »

Il ne vouloit pas qu'on receust les filles sans le consentement de l'Evesque. « Il faut, disoit-il, bien reverer l'Evesque qui est établi superieur en l'Eglise par le sacrement de son ordre, c'est-à-dire, par le Saint Esprit, comme dit saint Paul, et par les Regles et Constitutions. Et Dieu benira vostre obeïssance. Il ne faut point promettre absolument aus filles de les recevoir, mais en ceste sorte : *Nous vous recevrons si Monsieur l'Evesque le trouve bon*, et lui en faut toujours conferer. »

Il ne vouloit pas qu'on receust les riches au chœur, pour ce qu'elles sont riches, mais pour ce qu'elles ont les talens d'y servir.

Il recommandoit fort à ses cheres filles, la tranquillité, l'humilité, l'acquiescement de leur propre abjection devant Dieu, et que leur humilité fust tranquille et accompagnee d'une profonde confiance en la bonté celeste, qu'elles fussent simples en leurs persones, sans fard ni artifice, ni reflexion sur leurs actions. « Car,

disoit-il, si elles sont bonnes, vous n'avez que faire de les sçavoir, et si elles sont mauvaises, elles se feront bien connoistre, puis que la simplicité vous les fera decouvrir naïfvement aus ames qui auront charge de la vostre. »

Il disoit que celui qui priant Dieu, s'apperçoit qu'il prie, n'est pas parfaitement attentif à prier, car il divertit son attention de Dieu, lequel il prie pour penser à la priere par laquelle il le prie. Le soin mesme que nous avons à n'avoir point de distractions, nous sert souvent de fort grande distraction; la simplicité aus actions spirituelles est la plus recommandable. Celui qui est en une fervente oraison, ne sçait s'il est en oraison ou non; car il ne pense pas à l'oraison qu'il fait, mais à Dieu auquel il l'a faite. Le Chantre celeste prend tant de plaisir de plaire à son Dieu, qu'il ne prend nul plaisir en la melodie de sa voix, sinon parce qu'elle plait à son Dieu.

Dans les paroles du dernier adieu qu'il fit à ses cheres filles de la Visitation de Paris, elles receurent de lui une tres-bonne instruction en ces termes; apres leur avoir donné sa benediction il leur dit, addressant sa parole à la Superieure. « Ma Mere, je parlois un jour à une excellente Religieuse qui me demandoit, si aiant desir de communier on le peut demander à la Superieure. Je lui di que si j'estoi religieuse je pense que je feroi ceci : je ne demanderoi à communier plus souvent que la Communauté fait, je ne demanderoi point à porter la haire, le cilice, la ceinture, à faire des jeûnes extraordinaires, la discipline, ni aucune autre chose, mais je me contenteroi en tout et par tout de suivre la Communauté. Si j'estoi robuste, je ne mangeroi pas quatre fois le jour, mais si on me faisoit manger quatre fois, je le feroi et ne diroi rien. Si j'estoi debile et qu'on ne me fist manger qu'une fois le jour, je ne mangeroi qu'une fois le jour sans penser si je seroi debile ou forte. « Je ne serai point ennuieus à ses tres-cheres filles, en adjoustant ici les belles instructions qu'il leur donnoit sur le sujet de l'obeissance. Voici donc comme il en parloit : »

« Il y a trois sortes d'obeissance pieuse. La premiere generale qui est l'obeissance renduë à Dieu et à la sainte Eglise en l'observance de leurs commandemens; la seconde, l'obeissance religieuse qui s'assujettit à l'observance des conseils; la troisiéme, l'obeissance amoureuse qui est celle que Nostre Seigneur a pratiquée toute sa vie : ceste-ci a trois principales conditions : La premiere est d'estre aveugle, la seconde d'estre prompte, la troisiéme perseverante. L'obeissance aveugle a trois proprietez : la premiere est qu'elle ne regarde jamais le visage des Superieurs, mais seulement à leur autorité; la seconde qu'elle ne s'informe point des raisons ni des motifs que les Superieurs ont de commander telle ou telle chose lui estant assez de sçavoir

qu'ils ont commandé; la troisiéme qu'elle ne s'enquiert point des moiens qu'il faut qu'elle tienne pour faire ce qui est commandé, s'asseurant que Dieu, par l'inspiration duquel on lui fait ce commandement, lui donnera bien le moien de l'accomplir; au lieu de s'enquerir comme elle fera, elle se met à faire. L'obeissance religieuse doit estre une obeissance aveugle qui se soumette amoureusement de faire tout ce qui lui est commandé tout simplement, sans regarder jamais si le commandement est bien ou mal fait, pourveu que celui qui commande ait pouvoir de commander, et que le commandement serve à la conjonction de nostre esprit avec Dieu. Car le vrai obeissant ne fera jamais rien contre ce qui est commandé de lui : car comme les Superieurs n'ont point de pouvoir de faire ce qui est contre les commandemens de Dieu, ni faire aucun commandement contraire, aussi les inferieurs n'ont aucune obligation d'obeir, au cas qu'on leur fit tels commandemens. L'obeissance amoureuse presuppose l'obeissance aus commandemens de Dieu, et dit-on que ceste obeissance est aveugle, parce qu'elle obeit également à tous les Superieurs, sans distinction de leur qualité, merite ou suffisance, regardant Dieu dont ils tiennent la place, et non la persone qui la remplit : n'obeissant pas aus Superieurs, pour ce qu'on y a de l'inclination et pour le respect de leur persone, ce que tous les mondains pratiquent, voire plus exactement que les religieus mesmes. Les Paiens memes, tout méchans qu'ils estoient, nous ont montré exemple de ceci : car le diable parloit à eus en diverses sortes d'idoles, les unes estoient des hommes, les autres estoient des ras, des chiens, des lions, des serpens, et choses semblables : et ces pauvres gens adjoustoient foi également à tous, obeissant à la statuë d'un chien, comme à celle d'un homme, à celle d'un rat, comme d'un lion, sans aucune difference, parce qu'ils regardoient leurs Dieus, et non à la diversité des statuës. Apres que ceste obeissance aveugle a gagné ce point de ne regarder qui commande, mais se soumet également à toute sorte de Superieurs, elle passe outre et vient au second, qui est d'obeir sans considerer l'intention ni la fin pour laquelle le commandement est fait : exemple du Paralitique qui fut descendu devant Nostre Seigneur par le toit, qui laissa faire de lui tout ce que voulurent ses amis pour sa guerison; exemple encore en Abraham qui sortit de son païs sans sçavoir où il alloit, de S. Paul à sa conversion, de l'aveugle que Nostre Seigneur envoia laver ses yeus à la fontaine de Siloë; Jacob et Naaman penserent perdre leur grace faute de ceste obeissance aveugle.

La troisiéme propriété de l'obeissance aveugle est, qu'elle ne considere point ni ne s'enquiert point tant par quel moyen elle pourra faire ce qui lui est commandé, quelle voie et quel moien elle doit tenir pour bien obeir, elle sait que le chemin par lequel

elle doit aller à Dieu est la regle de la religion et les commandemens des Superieurs, elle enfile ce chemin en simplicité de cœur, sans tant pointiller si ce seroit mieus de faire ainsi, ou ainsi pour bien obeir, pourveu qu'elle obeisse il lui suffit. La promptitude en l'obeissance amoureuse a tousjours esté grandement recommandee aus religieus, et c'est celle-là qu'Elyeser prit pour marque pour connoistre la fille que Dieu avoit déterminee pour estre l'espouse du fils de son maistre. La charité et l'obeissance ont une telle union ensemble, qu'elles ne se peuvent separer; l'amour nous fait obeir promptement et gracieusement : car pour difficile que soit la chose commandee, celui qui a l'obeissance amoureuse l'entreprent amoureusement, parce que l'obeissance estant une principale partie de l'humilité qui aime souverainement la soumission, l'obeissance aime par consequent le commandement, et dez qu'elle l'apperçoit de loin, quel qu'il puisse estre, soit-il selon son goust ou non, elle l'embrasse, le caresse tendrement et le cherit. La troisiéme condition de ceste obeissance est la perseverance que Nostre Seigneur nous a enseignee : *Qui factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* Exemple de Jonas religieus de saint Pacome, qui fut 75 ans jardinier de son Monastere sans changer de charge, et sans faire autre ouvrage hors le temps qu'il donnoit à son jardin, sinon des nattes, et fut trouvé mort en y travaillant. L'obeissance est d'un si grand pris, qu'elle est accompagnee de la charité, et ces deus vertus sont celles qui donnent le pris et la valeur à toutes les autres : de sorte que sans elles les autres ne sont rien; qui n'a ces deus vertus n'en a point; qui les a, il a toutes les autres. Si le religieus n'obeit, il ne sçauroit avoir aucune vertu, parce que c'est l'obeissance qui est la forme par laquelle il est religieus.

» L'obeissance n'est point de moindre merite que la charité, car donner un verre d'eau par charité, cela vaut le ciel, faites-en autant par obeissance, vous gaignerez tout autant; la moindre petite chose faite par obeissance est tres-agreable à Dieu, mangez par obeissance, vostre manger est plus agreable à Dieu que les jeusnes des Anachoretes s'ils sont faits sans obeissance. Le vrai obeissant ne méprise rien, à cause qu'il regarde tout comme des moiens propres pour s'unir à Dieu et à Nostre Seigneur qui a tant aimé l'obeissance; pour recompense il joüira en son ame d'une tranquillité continuelle, et de la tres-sainte paix de Nostre Seigneur qui surpasse tout contentement, et n'aura aucun compte à rendre de ses actions puis qu'elles sont faites par obeissance. Le vrai obeissant aime ses Regles, les honore, les estime uniquement, comme le vrai chemin par lequel il se doit acheminer à l'union de son esprit avec Dieu, et partant il ne se départ jamais de ceste voie, ni de l'observance des choses qui sont dites par

forme de direction ou de conseil, non plus que de celles qui sont commandees. Le vrai obeissant rendra compte de quelques pensees, mais des actions faites par obeissance jamais. Il vivra doucement et paisiblement comme un enfant qui est entre les bras de sa mere, lequel ne se met pas en peine de ce qui lui pourra survenir, que la mere le porte sur le bras gauche ou sur le droit, il ne s'en soucie pas : de mesme, le vrai obeissant, qu'on lui commande ceci ou cela, il ne s'en met point en péne, pourveu qu'on le lui commande et qu'il soit toujours entre les bras de l'obeissance, je veus dire en l'exercice de l'obeissance, il est content. Je le peus bien asseurer de la part de Dieu, il a le paradis tant pour la vie eternelle, comme aussi durant le cours de ceste vie mortelle, il n'en faut point douter. »

Je finirai ce livre par un tres sage et salutaire conseil que ce Bien-heureus a voulu, et je sçai estre suivi et observé inviolablement et perpetuellement par ses tres-cheres filles, et je leur consigne ici par écrit, afin que toutes le sachent et ne se rendent jamais oublieuses, et beaucoup moins dedaigneuses et méprisantes de le suivre et pratiquer aus occurrences que le temps et la nécessité des affaires produisent de jour en jour. Ce Saint, qui connoissoit la difficulté qu'il y a de contenir longuement plusieurs maisons religieuses éloignees les unes des autres, et sous divers Superieurs, en union et exacte observance de mesme Regle et Constitutions, qui reçoivent bien souvent des difficultez en la pratique, et pour claires qu'elles soient contiennent beaucoup d'obscuritez sujettes à diverses interpretations, que chacun prenant selon son sens et jugement particulier, sont cause que plusieurs mouvemens, changemens et difformitez s'introduisent dans les Ordres, et qu'ainsi les monasteres se difforment à la longue et ne se reconnoissent plus les uns les autres, à cause des bigarrures et varietez qui s'y sont introduites par la suite du temps. Pour ceste raison il a voulu et entendu que tous les Monasteres de ceste sainte Congregation se conformassent en tout et par tout aus observances du premier de tous qui est celui de la ville d'Annessi, et que quand il se presenteroit quelques difficultés sur l'interpretation de la Regle et des Constitutions, ou de la pratique de quelque point dont on seroit en doute, on eust recours à celui-là, et que de lui on prit la forme et loi selon laquelle telle chose devroit estre entendüe, observee et pratiquée. Et qu'elles se tinssent fermement unies à ce premier monastere qu'elles doivent reconnoistre pour leur mont de Sina, où leur loi leur a esté donnee par leur Moyse et legislateur qui sans doute l'a receüe des mains de Dieu par inspiration du Saint Esprit. Et comme celui qui a receu l'abondance et premices de cét Esprit qui de là a esté distribué et derivé par tous les autres; elles doivent, di-je, recognoistre ceste premiere Maison comme la

mere et la matrice de toutes les autres, ainsi qu'en la primitive Eglise pour entretenir et conserver l'union en la foi et aus ceremonies, et pour eviter la bigarrure et diversité dangereuse, ainsi que dit Tertullian, les Eglises provignees reconnoissoient les Eglises matrices, c'est à dire, celles qui avoient esté fondees par les Apostres mesmes, et dont les autres avoient pris leur origine et leur extraction spirituelle, et avoient recours à elles pour sçavoir ce qu'elles devoient croire et pratiquer quand on estoit en doute de quelque point, comme à celles qui avoient receu les premices de l'esprit Apostolique, et appris d'eus la bonne forme et vraie regle de la foi, et partant moins sujetes à la corruption et depravation que les autres. A quoi elles doivent estre d'autant plus incitees que ce Monastere garde le precieus depost de ce saint corps, par l'organe duquel son ame toute sainte a operé tant de vertueuses actions, par lequel encore Dieu opere aujourd'hui tant de graces et de signalez miracles. Ce qui leur doit estre de tres-grande consideration pour faire qu'à l'avenir elles reverent ce premier Monastere, et le reconnoissent pour le lieu de leur origine, et comme le regard et le reservoir des eaus de la grace qu'elles ont receüe, et qui se conserveront là pour leur estre distribüees à leur besoin. Ce qui doit estre aussi un tres-grand et puissant motif à celles qui feront leur residence en ce saint et venerable lieu, d'estre tres-fideles à Dieu à conserver cét esprit qui leur a esté donné pour le distribuer aus autres, et vivre perseveramment en l'exacte observance de leurs Regles, püis qu'elles doivent servir d'exemple et de patron aus autres maisons, du desordre desquelles elles seront responsables, si par leur negligence, froideur et indevotion, ce que Dieu veüille détourner, elles donnent par leur mauvais exemple, occasion aus autres de se relascher ou difformer.

Et voila ce que je recommande à ces bonnes filles de la part de leur tres-cher Pere, qui du ciel d'où nous croions qu'il les void, s'ejoüira de leur union et conformité en l'exacte et punctuelle observance des Regles qu'il leur a donnees, et de voir qu'elles se servent des moiens et conseils qu'il leur a donnez pour s'y entretenir par une longue suitte de siecles, Dieu leur en face la grace. *Amen.* Ainsi soit-il. Dieu soit beni.

LIVRE CINQUIÉME

DE

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES,

Evesque et Prince de Genéve.

IL faut maintenant que nous décrivions autant qu'il nous sera permis, et que Dieu nous en fera la grace, l'estat interieur de ceste ame, auquel consistoit sa plus grande gloire et sa principale beauté. Ce qui de verité sera bien difficile, parce que nous ne sçaurions parler des choses spirituelles que corporellement, et des immaterielles que materiellement, en quoi si particulierement en ce sujet nous ne rencontrons pas assez bien, le defaut en proviendra de deus causes, l'une de mon insuffisance, et l'autre de l'excellence et dignité de la perfection de l'objet que nous nous sommes proposez. Quant à la partie inferieure de son ame sujette aus mouvemens et passions, il faut dire que par un don et benefice de nature, ou pour mieus parler de Dieu, (duquel, comme dit Saint Jacques, procede universellement tout ce qui est donné de bon et d'excellent à l'homme) il l'avoit naturellement fort douce, traitable et maniable, et non beaucoup difficile à domter, n'aiant pas les mouvemens fort impetueus ni rebelles, sinon possible ceus de la colere en ses commencemens, à cause qu'il estoit d'une complexion et temperamment fort sanguin, et par consequent vif et prompt à s'émouvoir et monter en colere, et neantmoins avec la grace de Dieu, et l'estude qu'il y apporta, il domta tellement ceste passion que la raison en fut absolument la maistrese : de façon qu'on peut dire en verité qu'il n'y eut jamais homme moins colere que luy. Car en effet il avoit rendu ceste passion si sage qu'il la pouvoit tourner à toute main, la lancer, et la retirer quand bon lui sembloit : mais à vrai dire, il ne s'en servoit point, car bien qu'il sceut que la colere est un secours donné de la nature à la raison, et qui se peut emploier par la grace au service du zele pour l'execution de

ses desseins, si jugeoit-il ce secours dangereus et peu desirable, et qui ne fait aucun bien que pour l'ordinaire il ne face quant et quant plusieurs maus. Si avoit-il pourtant beaucoup de zele, mais non de celui dont les esprits aigres, chagrins, presomptueus, et medisans, servans à leurs inclinations, humeurs, aversions, outrecuidances, prennent pour manteau afin de couvrir leur injustice. Mais son zele s'exerçoit à faire de grandes actions de justice pour repousser le mal, reprenant, corrigeant, censurant en qualité de Prelat et de Superieur ceus qui estoient sous sa charge quand il le jugeoit convenable : en faisant des actions de grande vertu pour donner bon exemple, suggerant les remedes au mal, exhortant à les emploier, operant le bien opposé au mal qu'il desiroit exterminer. Mais tres-excellemment il l'operoit et mettoit en œuvre en souffrant et patissant beaucoup pour empécher et détourner le mal : et par ce moien son zele estoit orné des qualitez que requiert S. Bernard, qui veut qu'il soit, pour estre bon et de mise, enflammé de charité, embelli de science, et affermi de constance. Il avoit mortifié en soi les affections, non seulement des choses illicites et defendües, mais aussi des inutiles et superflües, comme lui-mesme disoit par fois fort simplement. « Je veus fort peu de choses, et ce que je veus je le veus, fort peu. Je n'ai presque point de desir, si j'estoi à renaistre je n'en aurai point du tout. Si Dieu venoit à moi, j'iroi aussi à lui, s'il ne vouloit pas venir à moi, je me tiendroi là et n'iroi pas à lui. Pour parvenir à la perfection il faut vouloir peu de choses, et ne demander rien. » Enfin il pouvoit dire à ses passions ce que le Capitaine de l'Evangile disoit à ses soldats : Allez, et ils alloient; venez, et ils venoient. Il en faisoit comme un sage Escuier d'un cheval bien dressé, les poussant et faisant parer à sa guise, et les tenoit comme chiens sages et bien appris à tirer païs, ou retourner sur eus mesmes selon que le picqueur leur parle. Il a confessé fort ingenument à aucuns de ses amis, qu'il ne sçavoit que c'estoit des femmes, ni de toutes ces choses-là, aiant gardé une entiere et parfaite pureté virginale toute sa vie. Grace tres-rare en un corps bien fait et temperé comme estoit le sien, et en une conversation si ordinaire avec les persones de ce sexe, à laquelle sa condition l'obligeoit. Grace, dis-je, tres-singuliere, puis que le grand S. Basile, parlant de soi-mesme, dit un jour : Je ne sçai que c'est que des femmes, et ne sui pourtant pas vierge. Et neantmoins ceste loüange est deüe à nostre B. Evesque, d'avoir esté tel par une faveur tres-speciale de Nostre Seigneur, et cela est tellement averé, qu'on n'en doit nullement douter. Le sieur de Saincte Caterine, Confesseur ordinaire de nostre saint Evesque, qui l'avoit oüi en sa confession generale estant à l'article de la mort, dit à plusieurs persones dignes de foi, et entre autres, au sieur de Quoez son frere,

Prieur clostral de Taloires : « Je ne veus point porter en l'autre monde une chose qui doit servir d'édification à tous; c'est que vous faciez estat et suiviez les conseils et advis de nostre Reverendissime Evesque Monseigneur de Genéve : car c'est un fidele serviteur de Dieu : tenez-le en la chasteté comme un saint Jean Baptiste, et en humilité et pauvreté d'esprit comme un autre saint Charles. » Témoignage d'autant plus irreprochable, que celui qui le rendoit estoit aus termes que les plus perdus ont accoûtumé de dire la verité, et que c'estoit un personage tres-homme d'honneur, et de rare vertu et sainteté non commune.

Passons de ceste vertu qui regarde le corps comme sa matiere, bien qu'elle depende du cœur comme de son origine, et entrons dans ce cœur vraiement roial, tout bon, magnifique, liberal, et dans lequel ardoit continuellement la fournaise du feu de l'amour divin qui, de sa lumiere, éclairoit toute son ame, et donnoit un beau jour aus autres vertus dont elle estoit ornee pour les faire voir toutes bien rangees en leur ordre, et de son ardeur consumoit en elle les amorces du peché, et les mauvaises suggestions, à l'instant mesme que l'ennemi de nos ames les y jettoit pour le violer s'il eust peu : et repurgeoit tout ce qui pouvoit estre moins que pur dans les plus saintes et vertueuses affections qui se rafinoient en ce creuset d'amour jusqu'à une absolüe indifference. Et tout ainsi que l'or parfaitement épuré de mélange de tout autre metal se rend infiniment souple, traitis et pliable, quoi que tres-solide et inalterable en sa substance, de mesme aussi pourroit-on dire que son cœur indifferent entierement repurgé dans les flammes de l'amour divin, de tout ce qui estoit hors de Dieu, prenoit facilement le pli qu'il plaisoit au vouloir divin de lui donner. C'est pourqui son cœur estoit sans chois également disposé à tout, sans aucun autre objet de la volonté que la volonté de son Dieu, ne mettant point son amour aus choses que Dieu veut, mais en la volonté de Dieu qui les veut; ou s'il avoit un chois, c'estoit seulement pour, quand la volonté de Dieu estoit en plusieurs choses, choisir celle-là où il y en avoit plus, monstrant neantmoins sa constance et solidité en ce qu'il estoit inflexible et invariable à ne vouloir autre chose que le vouloir de son Dieu.

Si nous montons dans le sanctuaire de la partie superieure et raisonnable de ceste sainte ame, certes on y verra comme en un beau et riche temple de Salomon, et rempli de la gloire de Dieu, toutes les parties admirablement bien ordonnees et disposees pour servir à l'usage auquel elles estoient destinees. Car comme il y a en ceste partie certaines affections naturelles qui font que nous affectionnons ou la santé, ou les provisions requises au vestir et à la nourriture, les douces et agreables conversations, et autres choses semblables. En tout ceci il n'y eut nul desordre

en l'ame de nostre Bien-heureus. Il aimoit tellement sa santé, qu'il ne se soucioit nullement de la maladie, et affectionnoit tellement la vie, qu'il ne redoutoit nullement la mort. Estant un jour pressé par les Medecins de prevenir par quelques remedes et medicamens l'apoplexie dont il estoit menacé et adverti d'y prendre garde. « Je pren, dit-il, en ma charge de bien vivre, et pour ma mort j'en laisse le soin à Dieu. » De façon que deposant tout le soin superflu de soi-mesme entre les mains de Dieu, il estoit parfaitement indifferent en la santé comme en la maladie, en l'adversité comme en la prosperité, en la disette comme en l'abondance, en la gloire comme en l'ignominie, en la privation des persones qui lui estoient cheres, comme en leur conversation. Son cœur vraiment amoureus aimoit le bon plaisir de Dieu, non seulement parmi les consolations, mais aussi dans les afflictions; voire il l'aimoit plus en la croix dans les pénes et travaus, parce que c'est la principale vertu de l'amour, de faire souffrir l'amant pour la chose aimee. « Si ce n'est, disoit-il, que mon Sauveur que j'aime, pourquoi n'aimerai-je pas autant la montagne de Calvaire que celle de Thabor, puis qu'il est aussi veritablement en l'une qu'en l'autre? Et pourquoi ne dirai-je pas aussi cordialement en l'une comme en l'autre, il est bon d'estre ici? J'aime le Sauveur en Egypte sans aimer l'Egypte. Pourquoi ne l'aimerai-je pas au festin de Simon le lepreus sans aimer le festin? Et si je l'aime entre les blasphémes qu'on répand sur lui sans aimer les blasphémes, pourquoi ne l'aimerai-je pas parfumé de l'onguent precieus de la Madeléne, sans aimer ni l'onguent ni la senteur? Et comme il le disoit, ainsi il le pratiquoit. On le voioit dans les festins recevoir en gré la bonne chere qu'on lui faisoit, et sans faire le rencheri, manger de ce qui lui estoit presenté, et avec une contenance gaye témoigner le plaisir qu'il recevoit en l'alegresse de la compagnie. Mais le mesme visage qu'il avoit porté au banquet des riches, il le gardoit et portoit à la table des pauvres; et comme il n'avoit point fait le rencheri pour user des viandes plus exquises et des mets plus delicieus, aussi ne faisoit-il point du rechigné pour le pauvre et mauvais apprest des viandes, pour lesquelles non pas mesme en sa maison et entre ses domestiques, il ne fit jamais la moindre plainte du monde. Quand il estoit hors de chez soi, si la commodité s'offroit d'estre bien, il la recevoit, si mal, il la prenoit à gré, et ne se fâchoit de rien. Mais quand c'estoit à son chois, il élisoit toujours pour soi ce qui estoit de pire, de plus incommode, de plus bas et plus humble. Au retour du Chapitre general de nostre Congregation, où le Pape lui donna commission de presider, il alla à Turin où le service de Son Altesse de Savoie l'appelloit; là plusieurs persones de qualité lui offrirent des logemens tres-commodes, mais il prefera nostre Monastere de la

Consolate, nonobstant les extremes incommoditez qu'il y receut, car il n'estoit pas encore basti, et fut logé en l'une des cellules des Religieus qui n'avoit pas plus de huit ou neuf pieds en quarré, et tellement exposee au Soleil qui estoit haut et ardent en ceste saison là, que ceste chambrette sembloit mieus à une étuve qu'à une chambre; et neantmoins il n'en voulut point d'autre, pendant tout le sejour qu'il fit à Turin, qui fut de plus de trois mois, dans les plus grandes chaleurs de l'esté. Certes nous avions grande compassion des incommoditez qu'il y souffroit, et le pressames diverses fois d'accepter les logis plus commodes qu'on lui offroit : mais lui seul n'avoit point pitié de soimesme et quand par fois nous l'en pressions, il nous disoit en souriant : « Voudriez vous donc me chasser de chez vous? » Et jamais pendant tout ce temps la je ne reconnu ni en sa mine, ni en ses paroles le moindre ressentiment des incommoditez qu'il recevoit soit de l'excessive chaleur, ou du logement, ou du traitement qu'on lui faisoit. C'estoit ainsi par tout ailleurs en ses voiages, et sur les champs, et en faisant ses visites par les villages et hameaus de son diocese, où tout logis lui estoit bon, toute viande à son goust, toute compagnie et conversation à son gré, et jamais n'estoit plus aise que quand il lui arrivoit d'estre fort mal. Il avoit des amitiez tres-estroites et particulieres, mais de cœurs de chois et d'élite, triez entre mille, avec lesquels il s'unissoit pour s'entraider à bien faire, et lui les entretenoit inviolablement et cultivoit soigneusement, sans que le silence, les éloignemens, ni la varieté des accidens les peussent défaire. Mais il vaut mieus l'entendre parler lui-mesme sur le sujet d'icelles. « Ceste affection, dit-il, est essentiellement sacree, et doit estre honoree d'un honneur saint et sacré, et toute reduite à la gloire et sanctification du nom de son auteur. C'est la verité que j'ai une lumiere toute particuliere qui me fait voir que l'unité de nostre cœur est un ouvrage de ce tres-grand unisseur; et partant je veus toujours plus non seulement aimer, mais cherir et honorer ceste unité comme sacree. Je voudroi bien vous pouvoir dire le sentiment qu'aujourd'hui en communiant j'ai eu de nostre sainte unité, car il a esté grand, parfait, dous, puissant, et quasi par maniere de vœu et dedicace, avec une grande suavité en l'esperance, mais asseurance que nostre cœur sera tout uniquement abysmé en l'amour du cœur de Jesus. Il le faut bien mettre sur la grandeur de courage pour servir Dieu le plus hautement et vaillamment que nous pourrons. Car pourquoi pensons-nous que Dieu ait fait un seul unique cœur de deus, sinon afin que ce cœur unique soit extraordinairement hardi, brave, courageus, constant et amoureus de son Createur? Que j'ai de consolation en ceste incomparable unité que la main de Dieu a faite, et que nul autre ne pouvoit faire! Plaise à sa su-

préme puissance nous en donner une eternelle jouïssance. Il est vrai que l'amour pur lie inseparablement les cœurs sans toucher les corps. Ainsi saint Gregoire Nazianzene, et saint Basile s'entraimoient de cest amour qui, comme un fleuve abondant en eaus claires, va doucement les prestant à la campagne pour toutes sortes de commoditez, sans bruit, sans ravages, sans fleaus. Car il ne flotte, il coule; il ne ravage pas, il arrouse; il ne bruit point, il gasoüille. Vrai Dieu, que cette sorte d'amitié est angelique, aimable, et amiable! Le courail tandis qu'il est en la mer est un arbrisseau, moussu, verdastre, et sans beauté; si tost qu'il en est tiré, il rend son vermeil et son lustre : tandis que l'amitié trempe dans les objets des sens, elle n'a ni beauté ni bonté : mais si tost qu'elle est tiree en Dieu, en l'esprit, en la charité, elle se trouve en son éclat. »

En quoi ceste grande ame monstre bien qu'elle n'aimoit pas, à proprement parler, les creatures en elles-mesmes, mais en leur Createur, et leur Createur en icelles. Que si par fois elle s'attachoit par la loi de charité à quelque creature, ce n'estoit que pour se reposer en Dieu unique et finale pretention de son amour, si bien que trouvant Dieu dans les creatures, et les creatures en Dieu, elle aimoit Dieu et non les creatures. Quant est des affections raisonnables qui logent en la partie superieure de nostre ame, qui nous font rechercher le vrai honneur, la tranquillité de cœur, les vertus morales, et la contemplation philosophique des choses eternelles, tout estoit en ceste belle ame en l'ordre et perfection qu'il devoit estre.

Il estoit de mesme indifferent à l'honneur et à l'ignominie, aus loüanges et au blasme, à l'estime et au mepris. Il souffroit que l'honneur fust rendu à sa dignité, mais non à sa propre excellence : car à vrai dire, il ne faisoit nulle estime de soi-mesme, ne se souciant non plus également des loüanges que des blasmes et mépris des hommes en ce qui le regardoit au particulier de sa persone. Mais quant à la dignité Episcopale qu'il soûtenoit, il vouloit qu'elle fust honnoree en lui; et quand elle estoit traitee moins dignement qu'il n'appartenoit, il en faisoit les ressentimens si justes, que nul ne les pouvoit desapprouver. Un grand Prince un jour lui écrivit de sa main, mais le Secretaire qui ferma la letre ne l'aiant pas traité en l'adresse comme sa qualité le requeroit, il le remit en son devoir par la correction et reprimende qu'il lui en fit par une des siennes. Une autre fois il fut traité assez indignement par une Cour souveraine en une letre qu'en corps elle lui écrivit. Mais pour ce qu'il y alloit de l'honneur de la dignité Episcopale qui estoit comme baffoüee en sa persone, il estima qu'il estoit digne de sa generosité d'en poursuivre la reparation, il le fit et avec tant de gravité, que bien tost aprez ceste mesme Cour lui fit ses

excuses et la satisfaction convenable par une autre lettre qu'elle lui écrivit. Ainsi sçavoit tres-bien le S. Evesque discerner les interests de la cause et de la dignité, de ceus qui ne le regardoient qu'en son particulier : car en ceus-ci quand il estoit blâmé de quelque chose, il se contentoit de rendre à la verité le témoignage qu'il se sentoit obligé en conscience pour sa decharge; que si on perseveroit, il ne s'en offensoit nullement, mais il remettoit le soin de sa reputation entre les mains de la Providence divine. Il fut fort aigrement repris et blâmé, quoi que mal à propos, par plusieurs persones de qualité, sur la croiance qu'ils eurent, que pendant le dernier sejour qu'il fit à Paris, il s'estoit meslé trop avant d'un certain mariage que les parens de la Dame n'approuvoient pas, dont il fut fort parlé, et grandement à son desavantage, par ceus qui n'estoient pas bien informez de la verité : dont le S. Evesque adverti monstra le peu de compte qu'il faisoit de tous ces langages, en une letre qu'il écrivit à quelqu'un des siens, là où il dit : « On m'écrit de Paris que l'on m'y rase la barbe, c'est la reputation, de si prez que l'on peut : mais Dieu la fera renaistre plus peuplee que jamais, quand sa providence le jugera à propos. » Et neantmoins pour la reverence deüe à la verité, et à l'edification du prochain, il écrivit en ceste sorte à la persone qui se monstroit la plus offensee et interessee en ceste action : « Permettez-moi, je vous supplie, Monsieur, de soulager mon ame en me plaignant à vous-mesmes de vos plaintes, lesquelles à la verité m'affligent et m'étonnent, ne croiant pas d'en avoir donné aucune occasion : puis que hors le veritable témoignage que j'ai rendu une seule fois des merites et bonnes qualitez du gentil-homme, et une autre fois de sa religion, je n'ai nullement cooperé à ceste alliance, que peut-estre par la recommandation que j'en ai faite à Dieu, si elle devoit estre à sa gloire, et tout ce qui se dit de plus n'est qu'exaggeration. Il est vrai que les parties s'estant liees d'affection et de promesses pendant mon absence, je fu present soudain aprez mon retour, à la repetition des promesses qu'elles voulurent renouveller devant moi. Mais d'une presence si simple, que je ne fis qu'écouter avec plusieurs autres sans dire mot. Pouvoi-je refuser de tels offices à de telles persones? non plus que celui que je fis envers vous, Monsieur, qui ce me semble ne me fistes pas sçavoir que vous eussiez une si puissante aversion pour ce mariage, que de là j'eusse pu inferer cét ardent mécontentement que vous en avez, ce me dit-on. » Il en écrit autant à un autre de ses amis, et conclud sa letre en ces termes : « Or, Monsieur, je me suis un peu dilaté avec vous pour me soulager, non que je sois grandement touché ni des censures ni des blâmes qu'on jette contre moi pour ce sujet. Car je sçai que devant Dieu ie suis sans coulpe, mais je suis pourtant marri du

soûlevement de tant de passions autour d'une afaire où j'en ai eu si peu. Ceus qui me connoissent sçavent bien que je ne veus rien, ou presque rien avec passion et violence, et quand je fai des fautes, c'est par ignorance. Je voudroi bien pourtant regagner la bonne grace de ces Messieurs en faveur de mon ministere : si je ne peus, je ne laisserai pas de marcher en icelui, *per infamiam et bonam famam, ut seductor, et verax.* Je ne veus ni de vie, ni de reputation qu'autant que Dieu voudra que j'en aie, et je n'en aurai jamais que trop selon ce que je merite. »

J'ai cru qu'il estoit à propos d'inserer ceci plus au long, pour faire connoistre à plusieurs persones de merite que j'ai reconneuës vivre encore en l'ignorance de ce fait dont ils blâment nostre saint Evesque, combien il estoit innocent des imputations qu'on lui a voulu faire : car au fond il n'avoit rien contribué à ce mariage, auquel en effet il n'y avoit rien à redire.

Comme donc il mettoit son vrai honneur à procurer et advancer celui de Dieu dans les ames, et en la sienne propre, il demeuroit immobile aus injures qui lui venoient de la part des hommes. Une fois qu'il estoit en sa maison, un gentil-homme entra dedans sa chambre qui lui dit mille vilainies, pour ce qu'il ne vouloit pas accorder quelque chose déraisonnable qu'il lui demandoit. Mais le saint homme ne s'émeut, ni s'indigna en aucune façon : et comme un bon Religieus de l'Ordre de saint Benoit reformé, qui estoit là present lui eust dit, le gentil-homme estant parti : « Monseigneur, comme faites-vous d'estre insensible à telles choses? —Certes, respondit-il, ce gentil-homme ne m'a pas plustost eu dit ces injures, que je me suis uni à la volonté de Dieu, qui a esté de toute eternité, que je souffrisse pour son amour telles choses; » et adjousta : « Il ne me reste aucun ressentiment ni mal-talent contre ces persones, car je m'attache toujours à penser ce qui est de bon en eus, et non pas ce qui est de mauvais ou defectueus. » Il demeura dans l'esprit du gentil-homme telle impression de la vertu du saint Evesque, que dez le lendemain il vint lui demander pardon, se jettant à genous en terre devant lui, et témoignant par ses larmes le regret qu'il avoit au cœur de l'avoir si temerairement offensé.

Une autre fois un certain homme d'Eglise, porté de rage et de passion, fut si temeraire, qu'en un jour de dimanche pendant l'office auquel assistoit le saint Evesque en sa chaire pontificale, entra dedans l'Eglise, et lui vint presenter devant toute l'assistance un certain cayer contenant un libelle diffamatoire et satyrique, tant contre lui, que contre ses officiers, dequoi le bon Prelat ne s'emeut nullement, et ne lui en fit jamais aucun ressentiment.

Ainsi demeuroit ceste sainte ame constamment, perseveramment, et immobilement unie à la volonté de Dieu, joüissant

interieurement d'une tres-grande paix, douceur et tranquillité d'esprit, dont nulle rencontre ni accident ne lui pouvoit oster la possession, car dans le fond de son humilité il se trouvoit uni à l'immobilité de l'estre divin, ne cessant jamais d'estre immobile en soi-mesme, comme il ne cessoit jamais d'estre humble, ni ne vouloit s'elever au dessus de soi-mesme.

C'est pourquoi au chois qu'il foisoit des vertus, il choisissoit non les plus hautes et sublimes, mais les meilleures, plus basses et plus solides. Il ne pretendoit rien aus extases ou ravissemens, insensibilitez, impassibilitez, unions deifiques, elevations, transformations, et autres telles perfections qui elevent les ames jusqu'à la contemplation purement intellectuelle, à l'application essentielle de l'esprit et vie sureminente : pour ce qu'il sçavoit bien que ces perfections ne sont pas vertus, mais des recompenses que Dieu donne pour les vertus : ou bien encore des échantillons des felicitez de la vie future qui quelques-fois sont presentez aus hommes, pour leur faire desirer les pieces toutes entieres qui sont là haut en Paradis. Pour tout cela il ne pretendoit pas à telles graces, mais seulement à bien servir et aimer Dieu, qui estoit son unique pretention. Pourtant il s'exerçoit simplement, humblement et devotement, aus vertus qui sont les grandes, et semblent estre les petites, la conqueste desquelles Nostre Seigneur a exposees à nostre soin et travail, comme la pacience, la debonnaireté, la mortification de cœur, l'humilité, l'obeïssance, la pauvreté, la chasteté, la tendresse et compassion envers le prochain, le support de ses imperfections, la diligence et sainte ferveur. Ainsi benissant Dieu de la sureminence des autres, et ne méprisant ni censurant persone, il s'arrestoit humblement en ceste voie plus basse, mais plus asseuree : moins excellente ce semble, mais plus sortable à nostre insuffisance et petitesse, en laquelle conversant humblement, Dieu l'éleva à des grandeurs bien grandes.

Parlons un peu de sa pacience : certes, elle estoit incroiable, car il ne la bornoit pas à telle ou telle sorte d'injures et d'afflictions, mais il l'avoit étendüe universellement à toutes celles que Dieu lui envoioit, ou permettoit lui arriver.

Quant à ses maladies qui n'ont pas esté frequentes, mais grandes et perilleuses, il disoit son mal sans se plaindre, il le souffroit sans s'inquieter, estimant que Dieu lui faisoit trop de grace de lui donner du mal de corps, afin disoit-il, que ne faisant pas beaucoup de penitence volontaire, il en fit un peu de la necessaire. Aussi ne prioit-il point pour en estre delivré. Il dit une fois à une persone fort devote et confidente sur ce sujet : « Je n'auroi pas le courage de prier Nostre Seigneur pour le mal qu'il a eu en la teste, de n'en avoir point en la mienne, a-t-il enduré afin que nous n'endurions point ? » Il disoit le mesme

des autres parties de son corps, et comme il le disoit, ainsi il l'observoit, comme diverses fois, on a remarqué mesme en la maladie dont il mourut, en laquelle il souffrit avec une indicible pacience le bouton de feu qui lui fut appliqué derriere la teste si avant, qu'aprez sa mort on trouva le crane offensé par le feu. Aus voiages qu'il faisoit, qui ont esté en bon nombre, il supportoit alegrement les injures de l'air, le chaud, le froid, la pluie, la nége, les vents, le serein, et les incommoditez des logis, se contentant de tout, et ne s'impacientant ni plaignant de rien. Nous avons déja monstré combien il estoit endurant et patient aus injures et offenses qui lui estoient faites.

Nous ajousterons encore un exemple qui fera foi de ceste incroiable pacience qui estoit en lui. Au dernier voiage qu'il fit à Paris où il estoit venu pour accompagner le Prince Cardinal de Savoie, un certain Ministre Alleman du Palatinat, converti à l'Eglise Catholique peu de temps auparavant, mais non encore bien imbu de la verité de nostre croiance, le vint trouver à sa maison, où d'abord et avec une arrogance digne de sa premiere profession, il lui dit, qu'il eust à le resoudre de deus questions, ausquelles, s'il ne satisfaisoit sur-le-champ, il alloit à Charanton se faire huguenot. L'une de ses propositions fut : *Si les Evesques d'a present estoient Evesques comme ceus de la primitive Eglise; et si leur residence estoit de droit divin ou humain; que si elle estoit de droit divin, qu'est-ce qu'il faisoit hors de sa residence?* et tout d'un temps va debacquer contre lui, et lui dire avec une insolence tres-grande mille indignitez, mépris et mauvaises paroles. Ce que le saint homme supporta avec tant de pacience et de douceur, et le paia de tant de raisons, qu'enfin il adoucit cét esprit plein d'amertume et de fiel, et le confirma en la croiance de la Religion Catholique : et dit aprez, que si ce saint Prelat ne l'eust traité de ceste sorte, il fust retourné à son premier erreur. Depuis ce temps-là, le mesme passa par Annessi où il vint voir l'homme de Dieu, et encore à Lion où il lui procura au passage du Roi, plusieurs aumônes de plusieurs Princes et grans de la Cour, et lui-mesme contribüa beaucoup du sien pour secourir ce miserable.

Il disoit une fois sur le sujet de la boutade d'un gentil-homme qui lui avoit donné un sujet signalé de s'offenser : « Si un homme m'avoit tiré les deus yeus et que je le peusse regarder aprez, je le verrois avec autant de douceur et d'amour que s'il ne m'avoit point touché. »

En ceste pacience il possedoit son ame, c'est-à-dire, qu'il estoit maistre de ses mouvemens, si bien que par le trouble d'autrui, il ne perdoit pas son calme propre, et le fiel des autres ne rendoit point plus amere sa douceur. « La Providence suprême sçait, disoit-il, la mesure de la reputation qui m'est necessaire

pour bien faire le service auquel elle me veut emploier, et je n'en veus ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie. Bien-heureus sont ceus qui ont soif et faim de justice, car ils seront rassasiez. Et bien que ce rassasiement s'entende pour le jour du jugement, auquel on fera justice à tous ceus ausquels elle aura manqué : si est-ce que je pense toutesfois que l'on rassasiera encore en ceste vie ceus qui auront eu faim et soif de justice, et Dieu veuille pardonner à ceus qui persecutent. Quant à moi, j'ai remis tous ces mauvais vens à la providence de Dieu, qu'ils soufflent ou qu'ils s'accoisent, la tempeste et la bonnace me sont indifferentes. L'autre jour, nommant saint Joseph à la Messe, je me ressouvins de ceste souveraine moderation dont il usa voiant son incomparable Espouse tout enceinte, laquelle il avoit creue estre toute vierge; et je lui recommandai l'esprit de ces bons Messieurs (il entend de quelques-uns qui le persecutoient, et qui estoient de qualité relevee), afin qu'il leur impetrast un peu de ceste douceur et debonnaireté. Et tost aprez il me vint en l'esprit que Nostre Dame en ceste perplexité ne dit mot, ne s'excusa point, ne se troubla point, et la providence de Dieu la delivra. Et je lui recommandai cét afaire, et me resolu de lui en laisser le soin et de me tenir coi. Aussi bien que gaigne-t-on de s'opposer aus vens et aus vagues, sinon de l'écume? Il faut bien vouloir qu'on me censure, si je ne le merite d'une façon, je le merite de l'autre. La mere de celui qui meritoit une eternelle adoration, ne dit jamais un seul mot quand on le couvroit d'opprobres et d'ignominies : aus patiens demeurent la terre et le ciel : et donc faut-il que seul au monde je sois exempt d'opprobres? Il y a bien de l'amour-propre à vouloir que tout le monde nous aime, que tout nous soit à gloire. O Dieu soit à jamais nostre honneur, nostre gloire, et nostre amour. »

Parlons maintenant de son humilité. « O que bien-heureus sont les humbles de cœur et simples d'esprit! disoit-il, car ils marchent confidemment, et arriveront heureusement au port. » Or comme la vertu d'humilité, moralement parlant, n'est autre chose que la reconnoissance de sa propre abjection : mais le haut point d'icelle qui fait l'humilité chrestienne est non seulement connoistre son abjection, mais l'aimer en contemplation de celle de Nostre Seigneur. C'estoit là où tendoit le vrai serviteur de Dieu, aimant grandement le mépris de soi-mesme, non pas un mespris recherché, mais un abandon à Dieu d'une entiere indifference d'estre aimé, et dédaigné, honoré, ou méprisé, en bonne estime, ou mauvaise, aimant ainsi la bassesse et son abjection souverainement, et sans nulle ambition de charge ou dignité que ce fust, comme celui qui n'en avoit autre que de pouvoir utilement emploier ses jours au service de Nostre Seigneur. Que nous serions heureus, disoit-il, si nous ne recherchions plus rien pour la con-

solation de nos cœurs, que celui qui nous va par tout cherchant pour les avoir et les remplir de benedictions! Ah! qu'il est desirable que nous aimions Dieu solidement et constamment! On proposa un jour à cét humble prelat certains agrandissemens pour lui, lesquels aiant rejetté : « Que mon ame, dit-il le lendemain sur ce sujet, me fit grand plaisir de ne les vouloir pas seulement regarder et de ne tenir non plus de compte de cela, que si j'eusse esté en l'article de la mort auquel tout le monde ne semble qu'une fumee. » On eut un temps la creance qu'il devoit bien tost parvenir au Cardinalat, sur lequel bruit il dit à son frere : « Si le chapeau rouge estoit à trois pas loing de moi, certes, mon frere, je ne les feroi pas pour le prendre. » Et comme un Seigneur de la Cour de Son Altesse lui eut parlé fort avant de tendre à ceste éminente dignité de l'Eglise, il écrivit à Monseigneur de Calcedoine son frere, et maintenant son tres-digne successeur en l'Evesché de Genéve, comme il avoit entierement rejetté ceste proposition et entre-autres discours lui parle ainsi : « O que je seroi heureus si d'ici à un an ou deus je pouvoi tellement partager avec vous ma charge, que je peusse tenir la partie de Madeléne, et vous celle de Marthe! non certes que je desire celle de Madeléne parce qu'elle est meilleure, mais parce que si je pouvoi estre un peu en repos aus pieds de Nostre Seigneur, il m'est advis que j'apprendroi certaines choses que je pourroi laisser tres-utilement à la posterité par écrit, selon l'exhortation que tant de gens de bien m'en ont faite. Mais apres cela je proteste que je ne veux rien que vivre et mourir en la grace et volonté de Dieu. » Je trouve ceci en l'une de ses lettres. « De deus costez j'ai des nouvelles que l'on me veut relever plus haut devant le monde. L'un suivant le billet leu en la galerie de vostre sale; l'autre de Rome. Ma response est devant Dieu. Non, ne doutez point, je ne feroi pas un seul clin d'œil pour tout le monde, je le méprise de bon cœur, si ce n'est la plus grande gloire de Dieu, rien ne se remüera en moi. Un jour qu'il préchoit en une petite ville de Genevois nommée la Roche, où un honeste Ecclesiastique Confesseur de Madame sa mere le vint voir à son depart, lui demandant ce qui lui plaisoit mander à sa mere. « Qu'elle prie Dieu, dit-il, qu'il ne m'appelle à plus haute dignité, car je me sens déja trop chargé de celle que j'ai. » Ce qu'il disoit à cause qu'il sentoit de la confusion en soi-mesme, de ce que Dieu se servoit de lui en des services et charges de consequence. « Laissons volontiers, disoit-il, les suremінences aus ames sur-elevees, nous ne meritons pas un rang si haut au service de Dieu, trop heureus serons-nous de le servir en sa cuisine, en sa paneterie, d'estre des laquais, portefais, garçons de chambre, c'est à lui par aprez, si bon lui semble, de nous retirer en son cabinet et conseil privé. » Et il disoit cela selon qu'il sentoit, et agissoit selon ce qu'il disoit et sentoit : c'est

pourquoi s'estimant en l'Eglise comme l'un des serviteurs du plus bas rang de la maison de Dieu, il s'adonnoit tout de bon aus services les plus abjects et plus bas aus yeus des hommes, y prenant un goust et singulier contentement, comme à faire le Catechisme aus petits enfans, leur faire faire des processions par la ville, et les suivre accompagné de deux ou trois prestres seulement : de se rendre aussi affectionné et assidu à oüir les confessions des simples femmelettes, des servantes non moins que des maitresses, et des pauvres plus volontiers que des riches : de se rendre compere de simples artisans et gens mécaniques qui le prioient de tenir leurs enfans, ce que jamais il ne refusa, estimant à grand honneur l'alliance spirituelle de ces pauvres persones qui l'importunoient souvent de leur rendre ces offices : d'aller visiter les pauvres malades, les assister et consoler en leurs maladies et afflictions : écouter avec douceur les doleances des païsans, les consoler et conseiller en leurs affaires, et accorder leurs differens. Et faisoit tout cela avec une grace et allegresse nompareille. Il se mettoit aus moindres et plus bas services, et les faisoit d'aussi bon courage que les plus hauts et relevez en l'estime et creances des hommes. Il voulut assister à l'autel Monseigneur André Fremiot, Archevesque de Bourges, lors qu'il dit sa premiere Messe, et lui servir de directeur. Quand il alloit par les rües il ne vouloit point qu'on lui donnast le costé plus honorable : et comme à Lion ses gens voulussent faire détourner quelques faquins qui tenoient le haut de la rue, il les en empescha. Et cela lui estoit ordinaire de ne permettre pas que ses gens fissent détourner pour lui faire place, ceus qu'il rencontroit qui estoient chargez, leur disant : « Ne sont-ils pas hommes comme nous? » et tout d'un temps prenoit le mauvais chemin pour ne les point incommoder.

Entre les vertus il choisissoit les meilleures et non pas les plus estimees, les plus excellentes et non pas les plus apparentes, les plus precieuses et non pas les plus braves. Il aimoit mieus prattiquer devant Dieu l'ausmosne spirituelle, la douceur, la debonnaireté, la modestie et autres mortifications de cœur, qui ne paroissent point aus yeus des hommes, que non pas se faire regarder et admirer par des jeûnes extraordinaires, par des haires et disciplines et autres mortifications de corps que le vulgaire estime de grandes vertus, et les prefere aus autres, non pour estre plus grandes et plus excellentes, mais plus proches de nous, plus sensibles et materielles. Ses vertus ne se voioient presque point, pource qu'il fuioit toute singularité, tout éclat, ne faisant rien apparemment plus que le commun : et son but estoit de n'estre veu que de Dieu, et il couvroit continuellement et tant qu'il pouvoit ses bonnes actions avec une certaine dexterité qui lui estoit toute propre et particuliere. Mais neantmoins on voioit que ceste ma-

niere ordinaire estoit si extraordinaire, que jamais persone ne l'a frequenté un peu particulierement, qui n'ait advoué, qu'il y avoit en lui plus que de l'humain, et que l'Esprit de Dieu residoit en son ame.

Un jour on lui demanda quelle des huit beatitudes lui agreoit le plus, il dit : « Bien-heureus sont ceus qui souffrent persecution pour la justice. » Et puis continüant son discours, profera ces paroles : « Je voudrois, certes, qu'au jour du dernier Jugement que toutes choses seront revelees, ma justice, si aucune s'en trouve en moi, fust cachee à tout le monde, et ne fust sceuë que de Nostre Seigneur. » Une autre fois, parlant de la vraie humilité, il dit « que le vrai humble ne veut pas paroistre humble, mais seulement vil et abject. » Il observoit inviolablement de ne jamais rien dire qui tendist à sa loüange, non plus qu'à son mépris, disant qu'en l'un et en l'autre la vaine gloire se glissoit aizément, et que l'on n'estoit ni creu ni croiable en pas une de ces deus choses. Une fois on lui amena un paralytique en la sale de l'Evesché pour estre tousché de lui, sur l'esperance qu'on avoit qu'il seroit guairi par son attouchement et sa priere, ce qui arriva. Sur quoi il dit à un de ses Prestres : « Voiez-vous comment le monde est fol, l'on m'amene des paralytiques pour les guairir, comme si j'estoi saint, sçavez-vous ce qui en arrivera, quand je serai mort? sous cette fausse opinion, l'on ne priera point Dieu pour mon ame, et me laissera-t-on longuement en Purgatoire, c'est le profit qui m'en reviendra. Il faut pourtant faire tout ce qu'on peut pour le prochain, et ne lui rien refuser pour sa consolation. » Puis se tournant au pere du paralytique, il lui dit : « Apportez vostre garçon demain à la Messe et je prierai pour lui; » ce qu'il fit, et dans trois jours le paralytique s'en retourna sain et gueri. Un de ses amis lui écrivit une fois l'opinion qu'on avoit conceüe du fruit qu'on recueilloit dans sa conversation, à quoi il fit response. « Certes, je desireroi de vous voir ici pour vous éclaircir de ma vileté, laquelle en effet est si grande, que pour tout je ne suis qu'un phantôme et vaine ombre d'Ecclesiastique, sans avoir aucune experience de ce qu'après les autres je dis ou écris. » Et il le disoit simplement, et selon son sentiment : car si bien il évitoit autant qu'il lui estoit possible de parler de soi-mesme; neantmoins s'il estoit par fois interrogé par ses amis sur quelques uns de ses deportemens, actions ou sentimens, il satisfaisoit à leur desir franchement, rondement et naïfvement, accordant ainsi tres-bien l'humilité avec la verité, sans laquelle celle-là seroit vice et non vertu. Il recevoit les censures, blasmes et reprehensions quand elles lui estoient faites par quelques indiscrets qui se mesloient de syndicquer ses écrits ou ses actions, et quand ceus-là mesmes estoient repris par d'autres plus sages et judicieus, il les excu-

soit, appellant leur indiscretion ardeur d'esprit, et faisoit pour eus tout ce qu'il pouvoit : tellement que c'estoit un bon moien pour se prevaloir favorablement de son credit, que de le traiter ainsi mal. Ceste vertu lui estoit tres-chere, et l'aimoit par tout où il la rencontroit. Une fille qui estoit punaise, lui parlant un jour pour entrer dans un Monastere de la Visitation, lui confessa ingenüement et naïfvement son imperfection, et que c'estoit cela qui dégoustoit les Dames de la recevoir, mais qu'elle se tiendroit en un coin, et en telle sorte, qu'elles n'en auroient aucune incommodité. Ce trait d'humilité si franche agrea tant à son esprit, qu'il dit qu'il eust voulu lui estre arrivé une semblable parole en public et avoir l'imperfection de ceste fille. Une autre fois un bon Ecclesiastique de ses diocésains lui aiant dit qu'il se sentoit bien un peu de memoire et de bonne volonté mais qu'il n'avoit point de jugement; il l'aima toujours particulierement depuis, et disoit qu'il n'avoit jamais trouvé que cét homme qui eust confessé n'avoir point de jugement. On ne vid jamais une plus grande bonté que la sienne, avec laquelle il supportoit toutes choses avec une douceur nompareille, ce qui paroissoit non seulement aus grandes occasions où l'esprit vient et se presente avec preparation, mais aus plus petites et ordinaires, où les plus moderez sont surpris et s'échappent d'autant plus facilement que c'est moins dangereusement. Un seigneur de S. A. vint un jour sur le tard visiter le saint Evesque, et s'engagea si avant en propos avec lui, que la nuit estant survenüe, et les serviteurs amusez s'estans oubliez d'apporter de la lumiere en sa chambre, quand ce Seigneur voulut sortir nul ne se trouva pour le conduire, si bien que le saint Evesque fut contraint de le prendre par la main pour lui aider à descendre l'escalier, car il estoit noire nuit. Les serviteurs l'estans venus rencontrer à son retour, il ne les tansa point autrement, sinon qu'il leur dit : « Je vous asseure que deus liars de chandelle nous eust bien fait de l'honneur. » Une fois s'estant levé de fort grand matin, il n'appella aucun de ses gens qui reposoient, mais luimesme s'en alla au foier faire du feu, à la lueur duquel il se mit à lire : car ils ne lui avoient point laissé de chandelle. Un de ses gens estant entré quelque temps aprez, le trouva en cét estat, et comme tout fasché lui dit : Monsieur, vous avez grand tort de ne nous pas appeller pour vous servir; auquel il respondit en le nommant : « Ce n'est pas vostre faute de ce que je ne puis pas dormir, et partant il n'est pas juste que je vous éveille si je me leve plus matin que de raison. » S'il demandoit quelque service au moindre des siens, c'estoit toujours avec prieres, et quand il venoit de dehors en sa maison, ou qu'il les rencontroit par les ruës, il tiroit toujours le bonnet pour leur rendre le salut. Voici un trait de sa bonté, que j'ai trouvé en l'une de ses

lettres : « Je suis ici à Vin qui est la terre de nostre Evesché : or les sujets estoient anciennement obligez par reconnoissance formelle, de faire taire les grenoüilles des fossez et marécages voisins, pendant que l'Evesque dormoit. Il me semble que c'estoit une dure loi, et pour moi je ne veus point exiger ce devoir. Qu'elles crient tant qu'elles voudront, pourveu que les crapaus ne me mordent point, je ne laisserai pas de dormir pour elles, si j'ai sommeil, etc. »

Il y avoit en sa maison un pauvre homme muet et sourd de naissance, que ce saint homme prit la péne d'instruire par signes des principaus mysteres de la foi, comme de la Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, de sa Passion et de la maniere de se confesser, et du mystere du saint Sacrement, en telle sorte qu'il entendoit tout cela et en rendoit compte au saint Prelat qui prenoit le soin de le confesser lui-mesme en ceste maniere, et de lui administrer le saint Sacrement de sa propre main. On ne sçauroit expliquer l'amour que ce pauvre muet lui portoit, et les ressentimens qu'il eut de la mort de son bon maistre. Car quand on apporta son corps dans la ville d'Annessi, il se mit sous les brancards qui portoient le cercueil où estoit le corps, et fit plus d'un quart de lieüe toujours dessous, pleurant et sanglottant de telle sorte, qu'il faisoit fondre en larmes tous ceus qui le voioient : et depuis ce temps-là il ne manque un seul jour d'aller au sepulcre du bien-heureus Prelat deux fois par jour, soir et matin, faire là ses prieres avec une ferveur et devotion nompareille.

Il faisoit bien à tout le monde, et nulle nuisance à qui que ce fust, et prenoit plaisir d'obliger ceus-là mesmes qui le persecutoient et lui faisoient du mal, il ne se plaignoit jamais de persone, et vouloit dire que jamais on ne se lamentoit sans offenser la charité que l'on doit avoir au prochain. Et ceus-là mesmes qui lui estoient plus à charge et l'importunoient le plus, estoient ceus qu'il caressoit davantage, dont vint qu'en sa maison on disoit par maniere de proverbe, que qui vouloit avoir quelque chose de lui, il falloit lui faire du mal, le fâcher, et l'importuner. Il excusoit tout en autrui, et ne censuroit jamais persone; il loüoit et approuvoit ce qui venoit de l'esprit des autres, et jamais on ne lui entendoit blâmer aucun. Il prenoit grand soin de n'estre à charge à persone, et ne vouloit qu'on se contraignist, ou s'incommodast pour lui.

Il avoit beaucoup d'affection aus hostelliers, et ne vouloit qu'on leur rabattist aucune chose de ce qu'ils demandoient, disant, qu'on ne pouvoit assez les bien paier pour l'incommodité qu'ils reçoivent de loger indifferemment les voiageurs, et de les accueillir et recevoir en leurs maisons. Il les entretenoit toujours avec plaisir, et aussi long-temps qu'ils vouloient, et ne partoit

jamais de leur logis, qu'il ne les eust remerciez, et contenté les serviteurs, disant qu'on ne les pouvoit assez recompenser. Il se fut donné et vendu lui-mesme comme S. Paulin, pour le service du prochain, tant il estoit enclin à bien faire, ne pouvant refuser à aucun chose quelconque qui fust en son pouvoir, ni consolation, ni predication, ni assistance temporelle, ni spirituelle, disant, qu'il lui estoit impossible de rien refuser; et souvent au prejudice de sa santé corporelle, ne regardant point si les heures de sa refection ou de son repos estoient traversees par ces occupations ausquelles il se donnoit au premier qui l'en venoit requerir.

On lui vint un jour demander quelque aumône pour aider à continuer le service divin en une pauvre Eglise parochiale prez la ville de Genéve, et comme nul de ses gens ne se trouva auprez de lui pour donner de l'argent monnoie, il donna sur-le-champ les deus plus beaus chandeliers d'argent qui fussent en sa chappelle. Il en fit une autre fois autant de ses burettes d'argent pour les pauvres.

Il donnoit son temps et les heures de son loisir à parler à qui que ce fust qui le demandast, il ne refusoit ni ne congedioit persone de quelque condition qu'elle fust, disant, que le temps estoit aussi bien emploié consolant l'ame d'un pauvre, d'une chetive femmelette, ou d'un petit enfant, que celle d'un grand, d'un riche, ou d'un sçavant selon le monde. Et comme il estoit tout bon, il aimoit aussi la bonté et l'innocence aus petits enfans, qu'il prenoit plaisir à caresser, disant, qu'il voudroit avoir le loisir de voir et considerer comme l'esprit d'un jeune garçon se va petit à petit épanoüissant. Et de mesme aussi les enfans le voiant par la ville, couroient au devant se mettre à genous autour de lui pour recevoir sa benediction, et avoir quelque caresse de lui : ce qu'il faisoit avec joie, touchant l'un sous le menton, l'autre à la joüe, l'autre sur la teste, leur disant toujours quelque bonne parole. Voici un trait admirable de sa bonté. Un prestre de son diocese qu'il avoit oüi en confession generale, apres s'estre confessé lui dit : Monseigneur, vous ne m'aimerez plus maintenant que vous sçavez tous mes pechez. « Ha! lui dit-il, mon frere, assoiez-vous en ceste chaire, » et quant et quant se jetta aus pieds du Prestre et se confessa à lui, ce qu'il continua trois ou quatre fois depuis pour lui oster toute l'apprehension que l'autre avoit conceüe qu'il le pourroit mépriser pour ses pechez.

Une autre fois comme une persone qui se confessoit à lui eut quelque honte de lui declarer nettement ses pechez, afin de lui donner plus de confiance, il lui dit une partie des siens.

De ceste bonté procedoit la douceur et mansuetude extreme qui reluisoit en lui, comme la plus necessaire à ceus qui ont

charge et commandement sur les autres, que ce Bien-heureus Prelat exerçoit avec tant d'ordre, qu'elle ne faisoit nul prejudice au saint et vrai zele dont il estoit animé, en voici des exemples. Faisant sa visite par son diocese, il y eut un homme qui s'adressa à lui tout en fougue pour lui faire quelques plaintes d'un certain Prestre, et comme transporté de colere il lui en eust dit tous les maus dont il s'advisa, et que sa passion lui suggera, il se rüa sur l'etat Ecclesiastique, contre lequel il vomit mille injures et paroles indignes, disant, que tous tant qu'il y avoit de Prestres ne valoient rien, à quoi le bon Prelat ne répondit un seul mot, dont l'un des assistans s'estant émerveillé, lui dit : Monseigneur, il semble que vous eussiez tres-bien fait de faire une chaude correction à cét insolent, et je croi mesme que le devoir de vostre charge vous y obligeoit. A quoi il répondit sans s'émouvoir : « Voiez-vous, j'ai fait un traité avec moi-mesme de ne jamais parler quand je me sens touché de colere comme je l'ai esté en ceste occurrence. Mais nous ferons, Dieu aidant, la correction que nous n'avons pas faite. » Et faisant appeller ce pauvre homme, il lui parla de telle sorte qu'il se jetta à ses pieds lui demandant pardon de son insolence. Il fut un jour supplié fort affectueusement par quelque persone qui lui estoit chere, d'user un peu de son autorité, et parler fermement à quelques persones blasmablement discourtoises, et pour chose qui pouvoit mesme redonder à leur utilité et au contentement non moins de lui, que de la personne qui le prioit de parler de la sorte. « Mais voudriez-vous bien, dit-il, que je perdisse en un quart d'heure un peu de douceur que j'ai eu prou péne d'acquerir en vingt-deus ans que j'y travaille. »

Comme aucuns le reprenoient de la trop grande douceur dont il usoit envers les Prestres qui estoient tombez en faute : il répondit : « Il vaut mieus convertir que punir. Car dit-il, en ce païs, Dieu merci, il advient tres-rarement que les Prestres facent des crimes qui meritent la mort ni la galere. Vaut-il pas mieus donc les corriger en telle façon qu'ils viennent aus larmes, et les envoier faire de leur bon gré une confession generale, au partir de laquelle ils s'en vont avec propos de bien vivre et tous consolez, que les punir simplement, et ainsi les rendre plutost hypocrites que gens de bien? Il disoit que l'esprit de douceur est le vrai esprit de Dieu, l'esprit de souffrance est l'esprit du crucifix, qu'en bien remonstrant il faut user d'amour et de douceur : que les bons avertissemens font meilleure operation comme cela. Du reste il exerçoit son zele à haïr, fuir, empescher, detester, rejetter, combattre et abbatre s'il eust peu tout ce qui est contraire à Dieu, c'est-à-dire à sa volonté, à sa gloire et à la sanctification de son nom; à veiller sur son troupeau et faire que les ames que Dieu lui avoit confiées, lui fussent par lui representees en

leur pureté et integrité, et à ne vouloir qu'en façon du monde, les plaisirs, les honneurs et les biens exterieurs peussent occuper un seul brin de son amour qu'il avoit dedié à son cher Sauveur. Ainsi il faisoit voir son zele en ce qu'il avoit des ardeurs extrémes, mais constantes, douces et laborieuses, egalement amiables et infatigables, autant que le faus zele est turbulent, broüillon, insolent, fier, colere, passager, egalement impetueus et inconstant. Il disoit encore que s'il falloit estre chastié pour l'un des deus, ou pour avoir esté trop severe et rigoureus, ou pour avoir esté trop dous et misericordieus, il seroit de l'opinion de S. Anselme, et voudroit que ce fust pour avoir esté trop dous. Il conservoit ceste mesme douceur aus mauvais traitemens qui lui estoient faits par la colere des autres. Un grand Seigneur d'un ordre grandement honorable, et aimable pour les services continuels qu'il rend à toute la Chrestienté contre le Turc, l'attaqua un jour avec une colere furieuse, de laquelle transporté il lui dit force paroles fâcheuses et offensives, à cause qu'il n'avoit pas voulu donner un benefice selon son humeur, et enfin lui dit : Vous devriez respecter la croix que je porte à mon col. A quoi le bon Prelat répondit tout doucement et en souriant. « Comment n'honorerai-je pas la croix, puis que j'ai fait un livre pour soustenir l'honneur deu à la croix? » Ce Seigneur fut tellement amolli par les dous propos du saint Evesque, que bien tost aprez il vint lui faire satisfaction des paroles qu'il lui avoit dites, et se reconcilier avec lui. Il étendoit ceste douceur jusques aus animaus, ausquels pour rien du monde il n'eust fait, ni supporté qu'on fist aucun mal, non pas mesme aus vers, aus mouches, ni aus chiens, ni autres semblables, disant, que cela tenoit de la cruauté, et que l'on ne pouvoit faire mal aus animaus irraisonables de gaieté de cœur, sans offenser veniellement, par ce, disoit-il, qu'on leur ostoit la jouissance de l'estre que Dieu leur avoit donné, sans qu'il nous en revint aucune utilité.

Aussi les animaus harcellez ou effraiez se venoient refugier à lui, aians quelque sentiment de leur seureté quand ils estoient auprez de lui. Un jour de Pentecoste qu'il celebroit en son Eglise pontificalement, comme l'on fust à l'endroit auquel on chante la prose *Veni Sancte Spiritus*, on representa la descente du Saint Esprit par une colombe qui sortoit de quelque machine suspendüe, dont aussi partoit quelques feus artificiels. Ce pauvre oiseau merveilleusement épouvanté, apres avoir voleté çà et là de tous les costez de l'Eglise, enfin se vint rendre sur le giron du bon Evesque, et mesme entre ses mains, se laissant prendre à lui comme tout apprivoisee avec lui. Le mesme encore lui arriva le jour de la Nostre Dame de Septembre comme il disoit la Messe Pontificale en l'Eglise de Nostre Dame d'Annessi. Un pigeon blanc entra par l'une des fenestres, et tout épouvanté à

cause du bruit des orgues, et de la multitude du peuple, aprez avoir volé longuement çà et là, se vint poser sur l'épaule droite du saint Evesque, ce qui estoit sans doute un signe manifeste de la douceur et debonnaireté qui estoit en lui.

Et comme il aimoit singulierement ceste vertu, il avoit aussi une tres-grande aversion à tout ce qui la peut diminüer et faire perdre : ainsi estoit-il grand ennemi des procez, dans lesquels il est bien mal-aisé de conserver la douceur de cœur, et moderation de l'esprit. Il en écrit en ceste sorte à un Prelat de ses amis : « Je regrette que vostre esprit patisse tant en ceste guerre, en laquelle sans doute il n'y a presque que les anges qui puissent conserver l'innocence. » Et qui tient la moderation parmi les procez, le procez de sa canonization est tout fait pour lui, ce me semble, *Sapere et amare, vix diis conceditur.* Mais je diroi plus volontiers : *Litigare et non insanire vix Sanctis conceditur;* Plaider et ne perdre point le sens, c'est tout ce que les Saints pourroient faire. Neantmoins quand la necessité le requiert, et que l'intention est bonne, il faut s'embarquer sous l'esperance que la Providence mesme qui nous oblige à la navigation, s'obligera elle-mesme à nous conduire. Il y fut embarqué lui-mesme trois ou quatre fois, mais à son grand regret, et à toute extremité, car c'estoit pour la conservation du domaine de son Evesché : et une autre fois pour poursuivre devant son Metropolitain, le chastiment d'un prestre vicieus qui avoit appellé de la sentence de ses officiers. Car là où il voioit que les vicieus se roidissoient, il les faisoit poursuivre par devant les tribunaus superieurs, afin que par chicanes ils ne demeurassent pas vainqueurs de la justice. Au demeurant, il disoit qu'il avoit un sensible déplaisir de ce que les procez l'empeschoient malgré lui de suivre et practiquer la maxime du Fils de Dieu : *Donne ta soutane à celui qui te voudra enlever le manteau.* Sur ce propos, il dit un jour aus filles de la Visitation de Lion, ceste belle parole : « On vous conseille de plaider pour cent escus, et moi je vous conseille de ne le pas faire pour mille. »

Autant qu'il estoit ennemi des procez, autant estoit-il amateur de la pauvreté : il ne voulut jamais avoir plus d'un benefice, encore que son Evesché fust si pauvre, qu'à péne le revenu pouvoit suffire à sa nourriture et entretien bien petitement : avec ce peu il s'estimoit aussi riche qu'Evesque qui fust en France, « parce, disoit-il à ses amis, mes moiens, quoi que petits, suffisent à mes necessitez : ceus qui ont plus que moi, dépensent aussi plus que moi, et au bout de l'an je me trouve avoir autant de reste qu'eus. » Il disoit souvent qu'il n'eust point voulu estre plus riche que ce qu'il estoit, et que ce lui estoit un grand avantage de n'avoir point le soin au bout de l'annee de distribuer le

surplus de son revenu, parce qu'il ne lui restoit aucune chose. Souventesfois aussi il disoit contre ceus qui n'estoient pas contens de leur fortune : « Il faut regarder à ceus qui ont moins que nous, et qui sont plus pauvres que nous, et non à ceus qui sont plus riches et commodes, si nous voulons estre contens. Et que le bien ou mal estre des persones dépend de leur imagination. » Et à ceus qui cherchoient nouvelles occasions de s'enrichir, il disoit : « A qui ne suffit ce qui est assez, quoi qu'il ait, rien ne lui sera jamais assez. » Une autre fois il dit à un prestre qui estoit en défiance de manquer de moiens à l'avenir : « Les Prestres ne doivent point avoir d'autre lendemain que celui de la providence de Dieu, sur laquelle ils doivent bastir leur fortune, et leur revenu ne se doit attendre ni pretendre que de la confiance qu'ils ont en Dieu; ainsi disent-ils quand ils entrent en l'état Ecclesiastique, le Seigneur est la part de mon heritage. » Jamais il ne rechercha d'avoir pension ni appointement de Prince, et vivoit extremement content et opulent en sa pauvreté. Au contraire, il a toujours constamment refusé celles qui lui ont esté presentees : car j'ai sceu de fort bonne part, qu'un jour le feu roi aiant mandé à Fonténe-bleau le sieur des Hayes, Maistre d'hostel de sa maison, qu'il sçavoit estre intime ami de nostre saint Evesque, il s'enquit soigneusement quel revenu il pouvoit avoir. Aiant sceu qu'il ne joüissoit pas de plus de trois mille livres de rente par an : c'est peu, dit-il, écrivez-lui que je lui donne autant de pension. Defunct Monsieur de Seaus, Secretaire d'Etat, et dont la France pleure encore aujourd'hui la perte, pour le besoin qu'elle auroit de ses tres-sages conseils, fut chargé de l'expedition du brevet. Le saint Evesque aiant appris la liberalité du Roi par la lettre que lui écrivit son ami, en remercia Sa Majesté en ces termes : « Qu'il acceptoit avec tres-grande affection le present qu'elle lui faisoit; mais pour ce que bien lui estoit arrivé en une saison, que, par la grace de Dieu, il n'avoit point de necessité, il supplioit tres-humblement Sa Majesté de trouver bon, que l'argent qu'elle lui vouloit donner, demeurast entre les mains de son tresorier de l'épargne, et qu'il s'en serviroit s'il lui arrivoit d'en avoir besoin. » Le Roi loüa grandement ceste réponse, et dit tout haut que jamais il n'avoit esté si dignement remercié de toutes les pensions qu'il avoit donnees, comme de celle qu'il avoit offerte à l'Evesque de Genéve, encore qu'il ne l'eust pas acceptée. Il dit peu de mois avant sa mort à un de ses plus intimes amis, qu'il avoit toujours desiré de vivre et de mourir pauvre, et qu'il estoit marri que cela ne lui estoit point arrivé, qu'au moins il tâcheroit de vivre dans la pauvreté d'esprit : car en effet il se tenoit pour extremement riche en ce peu qu'il avoit, et si riche qu'il trouvoit encore sur son épargne de quoi donner abondamment l'aumône

aus pauvres. Les dimanches, quand il alloit au confessional, ce qui lui estoit ordinaire, il se faisoit faire de petits pacquets où il y avoit de l'argent pour le distribüer à ceus qui lui demandoient l'aumône au sortir de là.

Il méprisoit l'argent comme fiente, et ne voulut jamais en toute sa vie se donner la péne de connoistre quelle piece de monnoie que ce fust. Et quand on lui reprochoit sa pauvreté, il répondoit, qu'il ne rendroit pas compte à Dieu de ce qu'il n'avoit pas manié. Aussi se passoit-il de beaucoup de soulagemens et de commoditez comme de chevaus, de carroce, se contentant en ses voiages de se servir de chevaus de loüage tels qu'il les pouvoit rencontrer. Ce qui paroissoit en veüe en ses habits estoit toujours fort honeste, mais ce qu'il portoit dessous la soutane estoit extremement vil et pauvre, et d'ordinaire fait de quelque robbe, ou soutane vieille, portee et usee, et ne demandoit jamais des habits neufs : mais quand les siens estoient rompus il prioit ses gens de les rappiecer. Quand par les champs il se rencontroit en un pauvre giste, et où parfois il estoit contraint de coucher tout vestu, il tressailloit alors d'aize et d'allegresse, tant s'en faut qu'il en eust aucun mécontentement. Et à son dernier voiage de Lion il voulut loger et mourir en la chambre du jardinier des filles de la Visitation. Quant à son corps, certes il le traitoit sans aucune delicatesse ni superfluité, lui donnant simplement ce que la necessité requeroit pour le service de l'esprit. Il disoit, que Dieu veut que nous soions sujets à nos corps, et que nous les traitions non selon nostre goust, ni selon nostre courage, mais selon leur infirmité, en sorte que nous mortifions nostre appetit d'un costé, et de l'autre nostre esprit mesme : et ces chetifs corps soient servis comme de pauvres malades, charitablement, paciemment, et perseveramment : si bien qu'en leur contemplation on ne face rien de ce que l'on feroit au manger et au boire s'ils estoient forts et robustes : que cét exercice n'estoit pas des moins fâcheus, parce qu'il mortifie le cœur et le courage, et l'appetit sensuël encore au goust et à la faveur. Il disoit quelquesfois : j'aime singulierement le mal que la seule élection du Pere celeste nous donne, au pris de celui que nous choisissons : il disoit encore, que les menües souffrances donnent occasion aus plus utiles mortifications. Et ensuite de cela, il souffroit les picqueures des puces et des moûches, voire jusques au sang, au visage, et au reste du corps, excepté aus paupieres et aus levres. Ainsi prenoit-il ses maladies corporelles fort en gré, et quand on découvroit qu'il se trouvoit mal, il disoit : *Quia multa mala debent præcurrere, ut extremum malum valeant nuntiare ;* Il faut que tout plein de petits maus aillent devant pour porter la nouvelle du dernier, et plus grand de tous les maus. S'il rencontroit quelque saleté dans

l'apprest de la viande, il l'ostoit, puis continuoit de manger, soit potage ou viande, ou telle autre chose ; et si l'on s'en appercevoit, il disoit qu'il n'estoit doüillet sinon en pensee, et mangeoit toujours plustost des viandes plus grossieres que des delicates, disant que son estomach estoit rustique, et que les viandes delicates ne lui estoient pas propres, afin que l'on ne reconnust point que ce fust par mortification et élection qu'il s'en abstenoit, mais par inclination de nature. Par fois il disciplinoit son corps, car aprez sa mort on trouva sa discipline usee. Mais comme nous avons dit, il prisoit beaucoup plus les croix que Nostre Seigneur nous envoie, que celles que nous nous faisons nous-mesmes : attendu que ce que nous recevons purement de la volonté de Dieu, lui est toujours tres-agreable ; pourveu que nous le recevions de bon cœur, et pour l'amour de sa sainte volonté, parce qu'où il y a moins du nostre, il y a plus de Dieu, la pure et simple acceptation de la volonté de Dieu rend une souffrance extremement pauvre.

On n'a jamais eu d'asseurance, disoit-il, de quel bois la croix de Nostre Seigneur fut faite. C'est, je pense, afin que nous aimassions également les croix qu'il nous envoieroit de quelque bois qu'elles fussent composees, et que nous ne disions pas, ceste croix, ou celle-ci, n'est pas aimable, car elle n'est pas de tel bois. Les meilleures sont les plus pesantes qui nous sont à contre-cœur selon la portion inferieure du cœur, les cilices, disciplines, jeûnes, et semblables, c'est où paroit la generosité des enfans de la croix. Mais avec tout cela, les croix que nous faisons, ou que nous imitons, sont toujours un peu mignardes, parce qu'il y a du nostre ; et pour cela elles sont moins crucifiantes. Mais celles qui viennent contre nostre gré, sans nostre chois, il s'y faut humilier, les embrassant de bon cœur ; et la longueur de la croix lui donne son pris : car il n'y a péne dure que celle qui dure. Mais il y faut estre jusqu'à la mort, car il ne faut vouloir estre autrement que Nostre Seigneur qui y fut attaché, ferré et cloüé inseparablement jusqu'à la mort. Ses enseignemens estoient ses pratiques, et les instructions qu'il donnoit aus autres estoient ses propres actions.

Mais passons et montons plus haut, et jusques sur la plus haute et relevee region de son esprit où le saint amour faisoit son sejour, et d'où il faisoit ses sacrifices et holocaustes à la Divinité, ainsi qu'Abraham fit le sien, et que Nostre Seigneur s'immola sur le coupeau du Mont de Calvaire, afin que d'un lieu si relevé il fust oüi et obeï par son peuple, c'est à dire par toutes les facultez et puissances de son ame qu'il gouvernoit avec une douceur nompareille. En ceste eminente et supréme pointe de la raison c'estoit où l'amour de son esprit envers les beautez des mysteres de la religion faisoit les simples et admirables acquies-

cemens de la foi, par laquelle il acquiesçoit à la verité des mysteres incomprehensibles à nostre entendement : l'amour envers l'utilité des biens qui nous sont promis en l'autre vie, faisoit les acquiescemens de l'esperance par laquelle il acquiesçoit aus promesses des biens imaginables à nos sens : l'amour envers la souveraine Bonté de la tres-sainte et eternelle Divinité, faisoit les acquiescemens de la charité, par laquelle il acquiesçoit à l'union de son esprit avec celui de Dieu par dessus tout sentiment. C'estoit là où par les renoncements et resignations que son ame faisoit absolûment, simplement et continüellement, ni ne vouloir pas tant regarder et voir la beauté de la verité, et la verité de la bonté qui lui estoit presentee, comme elle vouloit l'embrasser et l'adorer ; de sorte qu'elle fermoit presque les yeus soudain qu'elle commençoit à voir la dignité de la volonté de Dieu, afin que sans s'occuper davantage à la considerer, elle peust plus puissamment et parfaitement l'accepter, et par une complaisance absolüe s'unir infiniment et se soûmettre à elle.

Son entendement estoit tres-excellemment illuminé des mysteres de la foi, dont il a eu le don en souverain degré de perfection. Car elle estoit en lui accompagnee de grandes clairtez, de certitudes, de gousts et suavitez extrémes. Il en faisoit par fois des discours admirables entre les persones confidentes : à l'une desquelles il dit un jour, que Dieu l'avoit gratifié de beaucoup de lumiere et de connoissance pour l'intelligence des mysteres de nostre sainte foi, et qu'il pensoit de bien posseder le sens et l'intention de l'Eglise en ce qu'elle enseignoit à ses enfans. Et Dieu avoit répandu au centre de ceste sainte ame, ou, pour user de ses paroles, en la cime de son esprit, une lumiere, mais si claire qu'il voioit d'une simple veüe les veritez de nostre foi, et leur excellence et dignité. Ce qui lui causoit des ardeurs, des extases, et ravissemens de volonté qui ne se peuvent nullement exprimer. Et il se soûmettoit à ces veritez qui lui estoient monstrees, par de simples acquiescemens et sentimens de la volonté qui se passoient dans le sanctuaire de son ame, où il se tenoit presque toujours retiré avec son Dieu. Car nonobstant ses continuelles occupations exterieures, il tenoit d'ordinaire son esprit retiré en ceste solitude, et y rentroit et y demeuroit avec une extréme facilité. De là venoit cét amour et ce desir que ce Bienheureus avoit de vivre selon ces veritez, et les maximes de l'Evangile dont il estoit si clairement persuadé, qu'il ne pouvoit ne cheminer plus à leur lumiere, et produire des actions non conformes à sa creance. Il disoit que la vraie maniere de servir Dieu estoit de le suivre et marcher aprez lui sur la fine pointe de l'ame sans aucun appui de consolation, de sentimens, de lumiere que celle de la foi nüe et simple. Et c'est pourquoi il aimoit les derelictions, abandonnemens et desolations inte-

rieures, disant un jour à quelque persone, qu'il ne prenoit point garde s'il estoit en consolation ou desolation; que quand Nostre Seigneur lui donnoit de bons sentimens, il les recevoit en simplicité; s'il ne lui en donnoit point, il n'y pensoit point. Mais c'est la verité que pour l'ordinaire il ressentoit de tres-grandes suavitez interieures, ce qui paroissoit mesme à son visage pour peu qu'il se retirast en soi-mesme, ce qu'il faisoit frequemment et facilement.

Il seroit tres-mal aizé d'exprimer l'extreme indifference de sa volonté qui estoit quasi comme reduite et trépassee en la volonté de Dieu. Car laissant vouloir à Dieu ce que Dieu vouloit de lui, en lui, et par lui, il ne vouloit pas tant lui-mesme comme il avoit sa volonté en une simple et generale attente, par le moien de laquelle aprez que les evenemens estoient arrivez et receus, il y consentoit et acquiesçoit facilement, doulcement et tranquillement : mais avant leur venüe, en verité on peut dire que son ame demeuroit en une simple attente, entierement indifferente à tout ce qu'il plaisoit à la volonté divine d'ordonner. Et c'est pourquoi lui-mesme disoit, qu'il vouloit peu de choses, et que ce qu'il vouloit il le vouloit peu : car il ne faisoit de projet ni de dessein de vouloir ceci ni cela, mais attendoit à vouloir ce que Dieu lui signifioit qu'il vouloit de lui, ou pour lui. Et ne faisoit pas comme plusieurs y a, qui benissent Dieu, et le remercient pour tous les evenemens que sa providence ordonne, et certes, tres-sainctement et loüablement : mais lui laissant le soin à Dieu de vouloir et faire ce qui lui plaisoit en lui, par lui, sur lui et de lui, sans estre attentif à ce qui se passoit encore qu'il le sentit bien, divertissoit neantmoins son cœur, et appliquoit son attention en la bonté et doulceur divine, la benissant non en ses effects ni aux evenemens qu'elle ordonne, mais en elle-mesme, et en sa propre excellence. Ceci lui estoit ordinaire en toutes occurrences : mais il parut particulierement en ceste-ci. Six semaines ou deus mois aprez que la Dame de Chantal, avec les autres Dames qui s'estoient associees à elle, eut commencé sa petite Congregation en la ville d'Annessi, comme nous avons raconté ci-dessus, elle tomba malade, et si griefvement, que l'on creut que sa maladie ne se termineroit que par sa mort, comme aussi par sa mort s'évanoüiroit le dessein de sa Congregation. Dequoi certes, l'esprit du saint homme fut fort touché, mais exerçant ici ceste parfaite resignation qui estoit en lui, il dit à ceste bonne ame : « Dieu se veut peut-estre contenter de nostre essai, et de la bonne volonté que nous avons euë de lui dresser ceste petite compagnie, comme il se contenta de la volonté qu'eut Abraham de lui sacrifier son fils. Si donc il plait à sa bonté que nous nous en retournions du milieu du chemin, sa volonté soit faite. » Or, ceci n'estoit pas un acte de petite resigna-

tion, mais heroïque et tres-grande, à cause des fruits qu'il prevoioit que ceste maniere de vie devoit apporter aus ames et que la divine bonté lui en avoit donné de grans sentimens, et fait voir le progrez et l'effect qui en devoit reüssir, et lui en avoit mis le dessein puissamment en l'esprit plusieurs annees auparavant, comme il avoit revelé à Abraham la multiplication de sa posterité par son fils Isaac, qu'il lui commanda d'égorger. Et voila comme le saint homme pratiquoit son indifference aus evenemens des choses mesmes qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu, et par le vouloir de Dieu mesme. Il est bien vrai qu'il n'oublioit rien de tout ce qui estoit requis pour faire bien reüssir les entreprinses que Dieu lui mettoit en main : mais quand l'evenement estoit contraire à son dessein, il le recevoit doucement et tranquillement. Et certes, ce sont traits d'une indifference tres-parfaite, de cesser de faire un bien quand il plait à Dieu, et de s'en retourner de moitié chemin quand la volonté de Dieu, qui est nostre guide, l'ordonne. Son cœur indifferent estoit comme une cire molle entre les mains de son Dieu, pour recevoir semblablement toutes les impressions du bon plaisir éternel, et pratiquoit son indifference en toutes choses, tant en celles qui regardent la vie naturelle comme la santé, la maladie, la vie, et la mort mesme; que celles de la vie civile, comme pour les honneurs, les rangs et les richesses : autant lui estoit d'estre sain que malade, et malade que d'estre sain, de mourir que de vivre, d'estre pauvre que riche, mesestimé qu'honoré, d'estre le dernier, comme le premier. Il exerçoit encore ceste vertu parmi les varietez de la vie spirituelle, comme secheresses et consolations, gousts, ariditez, ez actions, ez souffrances. Et à ce propos il dit un jour à une persone confidente, qu'il joüissoit en simplicité des consolations, quand Nostre Seigneur les lui donnoit. Mais quand il les retiroit, il demeuroit en paix, ne s'amusant jamais à penser, s'il estoit consolé, ou desolé, satisfait, ou non. Et en somme il estoit indifferent en toutes sortes d'evenemens, voire mesme en ce qui regarde l'advancement en la vertu, se contentant de la pefèction que Dieu lui vouloit donner, et supportant son imperfection et ses defauts avec douceur, apres qu'il avoit apporté le soin raisonnable pour n'y pas tomber. Car il ne se dépitoit jamais contre soi-mesme, ni contre ses propres imperfections, et le déplaisir qu'il avoit de ses fautes estoit paisible, rassis, et ferme, estimant que nous nous chastions bien mieus nous-mesme par des repentances tranquilles et constantes, que non pas par des repentances aigres, empressees et coleres, d'autant que ces repentances faites avec impetuosité ne se font pas selon la gravité de nos fautes, mais selon nos inclinations.

« Pour moi, disoit-il, si j'avoi par exemple grande affection de

ne point tomber au vice de la vanité, et que j'y fusse neantmoins tombé d'une grande cheute, je ne voudroi pas reprendre mon cœur en ceste sorte. N'est tu pas miserable et abominable, qu'aprez tant de resolutions tu t'és laissé emporter à la vanité? Meurs de honte, ne leve plus les yeux au ciel, aveugle, impudent, traistre et déloial à ton Dieu, et semblables choses : mais je voudroi le corriger raisonablement, et par voie de compassion. Or sus mon pauvre cœur, nous voila tombé dans la fosse laquelle nous avions tant resolu d'échapper. Ah! relevons-nous, et quittons-la pour jamais, reclamons la misericorde de Dieu, et esperons en elle, qu'elle nous assistera pour desormais estre plus ferme, et remettons-nous au chemin de l'humilité : courage, soions meshuy sur nos gardes, Dieu nous aidera, nous ferons prou. Et voudroi sur ceste reprehension bastir une solide et ferme resolution de ne plus retomber en la faute, prenant les moiens convenables à cela. » Il observoit parfaictement ce qui est dit : « Jette ta pensee en Dieu, et il te nourrira; » et ce qui est dit : « Mes yeus sont toujours au Seigneur, car il des-engagera mes pieds des filets et des pieges. » Estoit-il tombé en quelque filet d'adversité, il ne regardoit pas son avanture ni ses pieges, il regardoit Dieu, et le laissoit faire, croiant qu'il auroit soin de lui. Et cela se peut manifestement connoistre en la maniere dont il se comporta dans les pieges des calomnies qui lui furent tendus et dressez pour le ruiner de réputation si on eust peu, ainsi que nous avons remarqué çà et là en parlant de ses actions. L'ombre ne fuit pas plus exactement ni plus indissolublement les mouvemens du corps, que ce fidele serviteur les mouvemens et les intentions du vouloir divin. Il alloit avec Dieu, non-seulement marchant des pas de son propre vouloir, lequel il conformoit au sien, tenant toujours de la main de son obeissance celle de son intention divine, et la suivant par tout où elle le conduisoit. Mais aussi sans avoir aucun vouloir propre, il se laissoit simplement porter à son bon plaisir divin comme un petit enfant entre les bras de sa mere, par un certain consentement admirable, union, ou plutost unité de sa volonté avec celle de Dieu, recevant les effects et les evenemens du bon plaisir celeste par une tres-simple tranquillité de la volonté, qui ne voulant chose quelconque, acquiesçoit simplement à tout ce que Dieu vouloit estre fait en lui, sur lui, et de lui.

Or, comme ceste ame n'aimoit ni les superfluitez, ni avec superfluité, elle aimoit seulement ce que Dieu veut, et comme Dieu veut, aimant Dieu, et ses amis en Dieu, et ses ennemis pour Dieu, si bien elle aimoit plusieurs choses avec Dieu, si n'en aimoit-elle pas une sinon en Dieu et pour Dieu, c'est Dieu qu'elle aimoit non-seulement sur toutes choses, mais en toutes choses, et toutes choses en Dieu.

Je dirai plus, que ceste ame saincte s'est trouvée tellement en l'état du pur amour, qu'elle merite de tenir rang entre les reines et colombes uniques et parfaites amies de l'Epous. Car non-seulement elle aimoit Dieu sur toutes choses, et en toutes choses, mais n'aimoit que Dieu en toutes choses : de sorte qu'elle n'aimoit pas plusieurs choses, mais une seule chose qui est Dieu : et parce que c'estoit Dieu seul qu'elle aimoit en tout ce qu'il aimoit, elle l'aimoit également par tout, selon que son bon plaisir le requeroit, hors de toutes choses, et sans toutes choses.

Or comme les vertus estoient en son ame pour moderer les mouvemens de son ame mesme, certes la charité comme premiere de toutes les gouvernoit et temperoit toutes, elle vivoit et regnoit, et tenoit le sceptre sur toutes ses affections, faisant qu'il preferoit Dieu en sa volonté à toutes choses indifferemment, universellement et sans reserve. Elle tenoit le haut bout et le plus eminent lieu en son ame. Oions-le parler lui-mesme sur ce sujet. « Pour moi, dit-il un jour, je n'ai rien sceu penser ce matin, qu'à ceste eternité de biens qui nous attend, mais en laquelle tout me semble peu ou rien, si ce n'estoit cét Amour invariable et tousjours actuel de ce grand Dieu qui y regne toujours. Car vraiement il m'est advis que le Paradis seroit parmi toutes les pénes d'enfer, si l'amour de Dieu y pouvoit estre, et si l'enfer estoit un feu d'amour de Dieu, il me semble que ces tourmens seroient desirables. Je voiois tous ces contentemens celestes estre un vrai rien au pris de ce regnant amour : il faut certes, ou mourir, ou aimer Dieu. Je voudroi ou qu'on m'arrachast le cœur, ou que s'il me demeure, ce ne soit plus que pour ce sainct amour. Ah ! il faut mes-huy tout de bon transporter nos cœurs auprez de ce Roi immortel, et vivre tout uniquement pour lui. » Et une autre fois parlant à des persones familieres : « Mourons à nous-mesmes, et à tout ce qui depend de nous-mesmes. Il m'est advis que nous ne devons plus vivre qu'à Dieu. Mon cœur, mon courage fait une nouvelle saillie pour cela, et lui semble qu'il sera vrai. Or sus, Nostre Seigneur est Nostre Seigneur ; qu'avons-nous à faire d'autre chose ? » Et ne se peut dire combien grans sentimens, saints, relevez, ardens et pressans il ressentoit pour ce divin amour qui predominoit tellement sur ce cœur, qu'il ne regardoit qu'à sa gloire, comme il écrivit à quelqu'un, auquel il se communiquoit avec beaucoup de franchise et de confiance, en ces mots : « C'est avec nouvelle ardeur que je soûpire apres l'amour divin, afin qu'il remplisse mon cœur, et le fasse abonder en grace et benedictions du Saint-Esprit. Si vous sçaviez comme Dieu traite mon cœur, vous en remercieriez sa bonté, et le supplieriez qu'il me donnast l'esprit de conseil et de force, pour bien executer les

inspirations de sapience et d'entendement qu'il me donne, sur tout j'ai mon cœur plein d'une infinie affection d'estre à jamais sacrifié au pur et saint amour du Sauveur. » Cet Amour sacré lui servoit de rendez-vous general pour toutes les consolations, ne voulant voir aucune chose qu'en la lumiere divine, ni aimer qu'en l'amour sacré. « O que c'est une belle chose, s'écrioit-il, de ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se réjoüir qu'en Dieu! Je veus moiennant la grace de Nostre Seigneur n'estre rien à persone, et que nul ne me soit rien sinon en lui, et pour lui seul. » Et écrivant à une persone confidente : « Vous ne sçauriez croire, dit-il, combien je sens mon cœur, plein de grans desirs de servir Nostre Seigneur. Mes affections sont si grandes, ce me semble, que j'espere de le faire un jour, aprez que je me serai bien bravement humilié devant lui. Vive Dieu, il m'est advis que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, auquel neantmoins, et pour lequel j'aime plus tendrement les ames. » Et en un autre endroit : « Je vai faire ma reveüe pour un renouvellement extraordinaire, que Nostre Seigneur m'invite de faire, afin qu'à mesure que ces annees perissables passent, je me prepare aus eternelles' respirant et souspirant à la croix de Nostre Seigneur. O Dieu, que je seroi heureus, si un jour sortant de la saincte Communion, je trouvoi mon chetif cœur hors de ma poitrine, et celui de mon Sauveur établi en sa place! Mon esprit se sent ce me semble plus tendant à la pureté du service de Dieu, et à l'éternité plus que jamais. » Il avoit pour souveraine loi de son cœur, la plus grande gloire de cét amour divin, laquelle il disoit consister à brûler et consumer ce qui n'est pas lui-mesme pour reduire et convertir tout en lui, qui s'exalte sur nostre aneantissement, et regne sur le thrône de nostre solitude. C'estoit là où il buttoit n'aiant autre ambition; ainsi qu'il dit lui-mesme en ces termes : « Tout plein de traverses et secretes contradictions qui sont survenües à ma tranquillité, me donnent une si douce et suave paix que rien plus, et me presageoient ce me semble, le prochain établissement de mon ame en son Dieu, qui est certes, non seulement la grande mais à mon advis l'unique ambition et passion de mon cœur. » Cela lui faisoit continuellement renouveller son ame par des nouveaus rehaussemens en Dieu, par l'estime des choses éternelles, et de la sainte dilection. Tellement qu'on peut dire avec verité, que comme ce saint Prelat estoit tout de myrrhe en mortification, et tout d'encens en oraison, il estoit aussi tout d'or en charité. Voici un des élans de son esprit à ce propos, ez propres termes qu'il le fit : « Je finis ceste annee, dit-il, avec un desir non seulement grand, mais cuisant de m'advancer mes-huy en ce saint amour que je ne cesse d'aimer. Vive Dieu sur nostre cœur. Voiez-vous, je di nostre cœur (il parloit lors à une ame devote) est fait pour cela.

Ah! que n'en sommes-nous bien pleins. Vous ne sçauriez vous imaginer le sentiment que j'ai presentement de ce desir. O Dieu, pourquoi vivrons-nous l'annee suivante, si ce n'est pour mieus aimer ceste Bonté souveraine? He! ou qu'elle nous oste de ce monde, ou qu'elle oste ce monde de nous, ou qu'elle nous face mourir, ou qu'elle nous face plus aimer sa mort que nostre propre vie. » Mais l'amour qui possedoit ce cœur si magnanime et genereus, n'estoit pas un amour tendre, mais roial et loial, pareil à celui des bien-heureus qui aiment grandement et ne pleurent jamais. Combien qu'il n'improuvoit pas les pleurs que la devotion excite. « Car, disoit-il, quelquesfois, et pour un peu, le Roi des cœurs laissa aller le sien jusques à l'amour des larmes, pour monstrer qu'il aimoit les nostres quand elles procedent selon l'ordre de la dilection. En fin ce grand amant estoit tout à son aimé sans autre pretention, que de l'honneur d'estre sien. » Il parle ainsi sur ce sujet : « Si je sçavoi, dit-il, une fois, un seul filet d'affection en moi, qui ne fust pas à Dieu et de Dieu. O je l'arracheroi tout soudainement : oui, si je sçavoi un seul brin de mon cœur qui ne fust pas marqué du crucifix, je ne le voudroi pas garder un seul moment. Et de ceste source procedoit ce qu'un fort vertueus Prestre qui avoit esté long-temps son Confesseur, et avoit une grande connoissance de son interieur, affirme qu'il ne faisoit rien pour eviter l'Enfer, ni pour acquerir le Paradis, mais seulement et simplement pour l'amour de Dieu, le craignant parce qu'il l'aimoit, et l'aimant parce qu'il le merite. Certes, l'amour entré en ceste belle ame, la fit heureusement mourir à soi pour revivre à Dieu, la fit depoüiller de tous les desirs humains, et de l'estime de soi-mesme, qui n'est pas moins attachee à l'esprit que la peau à la chair, et la denüa en fin des affections plus aimables, afin qu'avec plus de tranquiltité, de pureté, et de simplicité, elle n'affectionnast plus rien que le bon plaisir de sa divine Majesté, attendant le bon plaisir de Dieu, qui le revestoit derechef de plusieurs affections plus excellentes, ou des mesmes qu'il avoit renoncees et resignees, d'une plus excellente maniere; qu'il reprenoit non plus pour ce qu'elles lui estoient agreables, utiles, honorables et propres à contenter l'amour de soi-mesme, mais pour ce qu'elles estoient agreables à Dieu, utiles à son honneur, et destinees pour sa gloire. Aiant ainsi tout quitté, il ne reprenoit rien que comme Dieu le vouloit de lui : il ne nourrissoit plus son corps sinon comme Dieu l'ordonne : il n'étudioit plus que pour servir le prochain et sa propre ame selon l'intention divine; et prattiquoit les vertus, non selon qu'elles estoient plus à son gré, mais selon que Dieu le desiroit.

De ceste charité donc tres-ardente qu'il avoit envers l'auteur, conservateur et redempteur des hommes, naissoit comme sa fille

la charité qu'il exerçoit envers eus, car il traitoit les afaires de la terre avec les yeus fichez au ciel, estimant que tout ce qui se fait pour l'amour de Dieu est amour de Dieu, et que le travail, voire mesme la mort, n'est qu'amour quand c'est pour l'amour que nous la recevons. C'est ce qui faisoit que le saint Evesque emploioit tout autant que le Seigneur lui donnoit de grace et de talent, pour le service du prochain, et pour le salut de son ame. De là venoit ceste grande péne et diligence qu'il prenoit à s'acquitter parfaitement de toutes ses fonctions de sa charge, qui toutes s'exerçoient pour l'utilité du prochain. De là naissoit ce grand amour qu'il avoit à son diocese, encore que situé en un païs où rien ne lui pouvoit beaucoup aggréer que le salut des ames aussi precieuses devant Dieu en ces contrees rudes et malplaisantes, que celles qui sont dans Rome ou dans Paris. Et pour ce il se plaisoit merveilleusement de demeurer avec son cher troupeau, qu'il n'abandonnoit jamais de son soin, ni ne le destituoit de sa presence que pour de graves et importantes afaires qui regardoient ce mesme troupeau, ou bien les utilitez publiques de l'Eglise universelle. Il avoit ceste loüable coustume, qu'en toutes les occasions qui l'ont porté hors de son diocese, il en donnoit toujours advis à Rome, sinon que le commandement d'en sortir vint de là, comme pour diverses afaires, les Papes, par des brefs, lui ont par fois commandé. Il ne rechercha jamais ni de plus grand, ni de plus riche Evesché que le sien, aiant accoûtumé de dire, que, pourveu qu'il ne sortist point de son bien-aimé diocese, il estoit aussi riche que le plus grand Prelat de l'Eglise, et que rien ne lui manqueroit là dedans, et citoit ce verset du psaume : *Le Seigneur est ma conduite, et rien ne me defaudra;* c'est un bon lieu de pasturage que celui où il m'a colloqué.

Il cherissoit son Eglise comme son Espouse bien-aimee, et prenoit plaisir de l'orner et parer selon le peu de commodité qu'il en avoit. Pendant le sejour qu'il fit à Paris en son dernier voiage, il épargna quelque chose de son revenu, dont il fit faire six grans chandeliers d'argent, avec une fort belle lampe de mesme, et des ornemens de drap d'or frizé tres-riches, qu'il donna à sa chere Eglise. Il aimoit cordialement les Prestres de son diocese, et avoit coûtume de dire, qu'il n'estoit Evesque sinon des mauvais Prestres, mais qu'il estoit pere des bons. Ceus-là aians besoin de surveillance Pastorale; ceus-ci meritant l'amitié fraternelle. Quand il estoit en son Evesché, il celebroit les saints Ordres à tous les Quatre-Temps, et lui-mesme assistoit à l'examen de ceux qui s'y presentoient, sinon depuis que Monseigneur de Calcedoine son frere lui fut donné pour coadjuteur, car il s'en confia et reposa sur son soin. Et à toutes les promotions, et en l'action des Ordres il faisoit toujours des predica-

tions si enflammees, si ardentes, et plénes de zele, qu'il sembloit devoir ravir tous ses auditeurs : et adjoustoit à ceste action une gravité si sainte, et une majesté si devote, qu'il répandoit de la devotion sur tous ceus qui le regardoient.

Il celebroit tous les ans le Synode, et emploioit plusieurs jours auparavant pour disposer et mettre ordre que toutes choses y allassent et s'y passassent comme elles doivent, et le continuoit trois jours consecutifs, durant lesquels, toutes les matinees estoient emploiees à la celebration de la Messe Pontificale, de la predication, et des autres prieres ordonnees par l'Eglise. Et le premier jour il ne manquoit jamais de prêcher pontificalement. Et les aprez-disnees estoient occupees à faire les decrets Synodaus, les conferences, et autres établissemens pour le bon régime de son Eglise. Et comme il estoit infatigable en l'exercice de sa charge, en ce temps-là il demeuroit exposé dez l'aube du jour jusques à dix et unze heures du soir, à qui avoit affaire à lui.

Voici ce qu'il écrit à un ami, de ses occupations ordinaires : « Depuis que je suis de retour de la visite, j'ai tant esté pressé et empressé à faire des appointemens, que mon logis estoit tout plein de plaideurs, qui, par la grace de Dieu, pour la plus part, s'en retournoient en paix, et repos. Cependant je confesse que cela me dissipoit mon temps, mais il n'y a remede, il faut ceder à la necessité du prochain. »

Outre la visite generale qu'il fit en son diocese, dont nous avons parlé ci-dessus, et en laquelle y emploia environ trois ans, on peut dire que tout le temps de son Pontificat ne fut qu'une visite perpetuelle. Car pendant le temps de la residence qu'il y faisoit, dont il ne se dispensoit que tres-rarement, il faisoit des courses çà et là par son diocese, se transportant aus lieus qui avoient plus besoin de sa presence pour remedier aus necessitez qui s'y rencontroient. Il estoit infatigable à entendre les confessions de tous ceus qui venoient à lui, s'exposant au confessional inviolablement tous les dimanches et festes de commandement, emploiant toute la matinee en ce penible, mais profitable exercice. Il avoit une tres-grande et tres-sensible devotion au saint Sacrement, si bien que le jour que l'Eglise en celebre la memoire, en quelque part qu'il fust de son diocese, il ne manquoit de s'acheminer à Annessi pour y faire lui-mesme les ceremonies, qu'il avoit soin qu'elles se fissent avec beaucoup de magnificence ce jour-là, et particulierement la procession, en laquelle, aprez avoir celebré la Messe pontificalement, il portoit par toute la ville le tres-saint Sacrement, avec tant de devotion et de reverence, que plusieurs ont remarqué et attesté que son visage alors sembloit tout étincelant et raionant. Ceste action neantmoins ne se passoit pas sans grande lassitude de son corps,

car il n'en revenoit point qu'il ne fust tout baigné de sueur, qui traversoit jusques à ses dalmatiques. Tout ce qu'il faisoit pontificalement, c'estoit avec une gravité et majesté nompareille; et estoit punctuel en l'observance des ceremonies, ausquelles il estoit si bien versé, qu'il en faisoit leçon aus plus sçavans qui le servoient et assistoient quand ils venoient à manquer en quelque chose. Cest esprit ne negligeoit rien, les plus petites choses il les faisoit avec autant de soin et d'attention que les plus grandes.

Il préchoit d'ordinaire toutes les festes et dimanches, sinon qu'il y eust occasion qui l'invitast de faire précher un autre, soit prestre de sa Catedrale, ou religieus, et assignoit les predicateurs aus Eglises où estoient les stations et autres assemblees, et concours de devotion. En quelque part qu'il fust, il ne manquoit jamais de revenir en son Evesché pour y passer le temps qui coule, depuis le troisiéme jour apres Noël, jusques au Caréme, et soudain apres le Caréme fini, il revenoit à sa residence : ce que toutesfois il ne put faire en l'annee 1618, qu'il précha le Caréme à Paris, où il fut obligé de s'arrester pour l'acheminement du mariage qui se fit de Madame de France, avec le Serenissime Prince de Piémont. Outre les predications qu'il faisoit les dimanches, il faisoit encore le catechisme avec un si grand soin, familiarité et utilité, que non seulement les enfans, mais les hommes mesmes et les plus doctes et mieus instruits y accouroient : car il n'enseignoit pas seulement ce qu'il falloit croire, mais persuadoit de vivre selon ce qu'on croioit. Ainsi par ses labeurs et saintes sueurs, non seulement il extermina l'erreur et l'heresie de son Evesché, mais aussi mit la devotion dans les cœurs des peuples, si bien qu'au lieu qu'auparavant les meilleurs Catholiques se contentoient d'approcher du sacrement de la Confession et de la sainte Communion, selon l'ordonnance indulgente de l'Eglise, une fois l'an, depuis qu'il fut Evesque, par tout son diocese et particulierement en la ville d'Annessi, ces Sacremens sont tellement frequentez, que presque tous s'en approchent, les uns toutes les festes et dimanches, et les plus indevots à toutes les festes plus solemnelles au moins. Sa pacience estoit incroiable en la péne qu'il se donnoit pour s'acquitter de toutes les parties de son devoir, mais elle estoit admirable au soin qu'il prenoit à répondre aus lettres qui lui venoient de toutes parts, qu'il faisoit lui-mesme, et non par l'entremise d'un Secretaire, et celle encore qu'il exerçoit à les lire, lui en arrivant quelques fois de douze et quinze feüillets infiniment difficiles à lire, et quand on lui disoit qu'il se donnoit par trop de péne, il répondoit : « Je ne suis obligé de faire autre chose pendant que je fai celle-là. » Bref par un emploi sans relasche ni intermission il se donnoit tout entier aus utilitez du prochain; mais tout cela avec une gayeté si grande, que comme

il ne s'ennüioit de nul qui eust afaire à lui, aussi nul ne s'ennüioit ni dégoustoit de se servir de lui quand il en avoit besoin. Ainsi rapportoit-il à l'utilité des hommes les choses qu'il contemploit en la Divinité, à laquelle il demeuroit toujours uni, l'action ne lui estant plus à distraction; et rien ne pouvoit empescher l'union qu'il avoit avec Dieu: et il avoit une tres-grande facilité à l'oraison, en laquelle il patissoit plus qu'il n'agissoit pas. Il comparoit son oraison à l'huile répandüe sur une table bien polie, laquelle se va toujours dilatant : ainsi de mesme, d'une seule parole, d'une pensee qu'il portoit à l'oraison, sortoit une tres-douce et sainte affection qui se répandoit en toute son ame, et l'entretenoit avec des suavitez nompareilles; et cela il l'a declaré à une ame de grande vertu, et à laquelle il se confioit beaucoup. Et il est vrai qu'il avoit un grand don d'oraison, et qu'il conversoit avec Dieu tres-familierement et tres-simplement par un amour de confiance tres-parfaite. Il advoüa une autre fois que ce que Dieu operoit en lui d'ordinaire, c'estoit par des clartez et sentimens qu'il répandoit en la supréme partie de son ame, et que la partie inferieure n'y avoit point de part, ainsi son oraison estoit purement intellectuelle. Il se tenoit toujours en la presence de Dieu, et rarement laissoit-il écouler une demi heure sans se representer son divin Maistre present. Sa devotion estoit sans aucune affectation, et jamais ne la faisoit paroistre par aucune grimace ni contenance exterieure, par soûpirs ou posture de corps affectee. A ce propos il raconte en quelque lieu une simplicité qui lui arriva en sa jeunesse, que je rapporterai par ses termes. « Estant, dit-il, écolier à Paris, bien jeune garçon, il me prit une ferveur et une envie d'estre saint et parfait, je commençai à me mettre en la fantaisie, que pour cela il falloit que je repliasse ma teste sur mes épaules en disant mes Heures, parce qu'un autre écolier qui estoit vraiment saint le faisoit : ce que je fis soigneusement quelque temps durant, sans que pour cela j'en devinsse plus saint. » Or dépuis et pendant tout le temps de sa vie, il a grandement fui et evité ceste exterieure grimacerie, qui sent mieus la bigotterie, que non pas la vraie et solide devotion. Son recueillement estoit grand, aiant d'ordinaire l'esprit actuellement et fortement appliqué, soit à contempler, soit à gouster les choses divines. Et comme l'on dit de saint Bernard, qu'à raison de ceste forte attention il estoit peu distrait exterieurement par les sens, si bien que voiant, bien souvent il ne voioit pas, et goustant il ne savouroit pas : de mesme en estoit-il du saint Evesque que l'on a diverses fois remarqué n'avoir nulle attention à ce qu'il mangeoit, et se tromper au chois des viandes, pour ne prendre pas garde à ce qu'il faisoit à cause de son interieure occupation autour des choses spirituelles. Une fois on remarqua qu'il demeura tout un long

temps qu'il trempoit son pain dans l'eau d'une écuelle où on avoit servi du beurre frais; une autre fois dans l'eau qui estoit en un plat où il y avoit des œufs pochez, mangeant ainsi sans sçavoir souvent ce qu'il mangeoit. Et Dieu par fois par des signes externes a fait voir combien estoit fervente son oraison. Une fois qu'il s'estoit mis en priere, la veille ou le jour que l'Eglise celebre l'Annonciation faite par l'Ange à la Vierge, et auquel le Verbe divin prit chair en son ventre sacré, apres un long temps qu'il fut demeuré en oraison, il tomba sur son oratoire une pomme de feu qui s'ouvrit et le couvrit tout de blüettes de feu, dont il demeura tellement absorbé, s'il se peut dire, en Dieu, qu'il ne peut manger aucune chose ce soir-là : et lui fut impossible de dissimuler ce qui s'estoit passé, l'aiant déclaré à quelqu'un de ses confidens qui entra peu de temps aprez en sa chambre. Une autre fois qu'il prioit en se pourmenant par sa chambre, il vid sortir deus colones de feu de dessus son lit, qui se mirent à ses costez, et le suivirent quelque temps, puis disparurent. Pendant qu'il écrivoit le livre de l'*Amour de Dieu*, estant en son cabinet occupé à cét œuvre, il oüit derriere lui un muglement épouvantable, comme celui d'un toreau, qui fut occasion qu'il se leva de la chaire où il estoit assis pour voir que c'estoit, et s'il y avoit point quelqu'un autour de lui; mais n'aiant trouvé persone à ses costez, et cherché par tout d'où pouvoit estre procedé ce bruit sans en avoir pu trouver aucune cause apparente, il ne put croire autre chose sinon que le malin esprit avoit esté auteur de ce mugissement. Cela lui arriva deus ou trois fois pendant qu'il travailloit à ceste sainte besoigne.

Or estant tel que nous avons dit, ce n'est pas de merveille si les graces et les vertus operoient en lui, et si, comme l'ombre des Apostres autrefois guairissoit les malades, cét homme Apostolique leur redonnoit leur santé par sa benediction, ce qui est souventesfois arrivé. Un jour que le saint Evesque, selon la loüable coûtume qu'il avoit de visiter les malades, et mesmement les plus pauvres, estoit allé pour assister et consoler un malade qui estoit à l'article de la mort, il se rencontra qu'en la mesme maison il y avoit une petite fille âgee de sept ans, qui estoit travaillee d'une facheuse fiévre quotidienne, et lors elle estoit d'avanture en son accez : ceste petite fille se presente au saint homme comme il sortoit de la maison, qui lui donna sa benediction, et la toucha au visage, et soudain elle s'écria : Je suis guairie, Monsieur de Genéve m'a guairie; ce qui fut vrai, car la fiévre à l'instant la laissa, et depuis elle ne s'en est point sentie.

Il y a bien sept ans qu'il y eust en son diocese un certain Prestre, tellement aliené d'esprit, et si enragé qu'il rompoit les fers dont on le tenoit lié, de peur qu'il ne fist mal aus autres.

On le serra en la maison de l'Evesché, dans une chambre, pour éviter le scandale, à cause que ce miserable se dépoüilloit tout nu, et alloit courant par les rües, et se veautroit dans la fange comme un pourceau. Le S. homme l'alla visiter, et par une fenestre l'appella, et lui mit la main sur la teste, lui disant: « Tel, vous estes guairi par la grace de Dieu; » ce qui fut trouvé veritable : car la porte de la chambre lui estant ouverte, il en sortit sain et saulve, aussi dous et paisible qu'un aigneau, sans jamais plus avoir esté travaillé de ceste fureur. On lui amena un paralytique qui estoit perclus de ses membres, et particulierement des deus jambes, sur lesquelles il ne se pouvoit nullement soûtenir, il le fit coucher sur la credence de sa chappelle, où le saint homme l'aiant entendu de confession, et donné sa benediction, il s'en retourna sain et sauf à sa maison. Il guairit encore un autre paralytique par son attouchement et sa priere, lequel, aussi bien que l'autre precedent, il envoia au sepulcre de saint André d'Antioche, dont les reliques se gardent en l'Eglise dediee au saint Sepulcre de nostre Sauveur en la ville d'Annessi, afin de deferer l'honneur de leur guairison à l'intercession de ce saint, et non pas à la sienne : car il ne treuvoit nullement bon que l'on creust que Dieu voulust faire des miracles par son moien, ni qu'on parlast en sa presence de telles guairisons : et quand quelqu'un le vouloit mettre sur ce propos, pour confident qu'il lui fust, il le divertissoit ou attribüoit telles guairisons à d'autres causes. On tient pour certain qu'on lui à amené plus de cinq cens possedez, ou obsedez, ou melancoliques, qui tous s'en sont retournez guairis de leur vexation ou obsession, ou maladie, aprez que le saint Evesque les avoit lui-mesme confessez premierement, puis fait sur eus quelques legers exorcismes, en leur mettant la main sur la teste, et leur appliquant quelques reliques de Saints, comme de saint Charles, ou autres, afin que l'honneur de leur guairison fust tousjours attribué aus merites des Saints dont il leur avoit fait toucher les reliques, et non pas à lui : car il estoit grandement éloigné de toute vanité. Il avoit une grace particuliere de connoistre ceus qui feignoient d'estre possedez, en quoi il n'estoit jamais trompé.

Pendant qu'il préchoit à Grenoble, il fut prié d'aller voir une jeune Damoiselle, fille d'une persone de qualité, qui estoit possedee du malin esprit : il le promet et donne l'heure. La fille neantmoins, ainsi qu'on l'attendoit, asseura qu'il ne viendroit pas. Ce qui fut vrai, car lui estant survenu quelqu'empeschement, il envoia faire ses excuses, ce qui fit d'autant plus juger de la verité de la possession de la Damoiselle. Le lendemain il la fut voir, l'entretint de son accident, lui toucha le gozier, et lui donna sa benediction, et dit au pere : « Ce ne sera rien, il n'en faut dire mot, car elle est preste à marier, » puis s'en alla. Dans

peu de jours aprez, la fille fut parfaitement guairie, et depuis honorablement mariee selon sa condition.

Et comme l'on dit qu'autrefois les moûchoirs et les linges qui avoient touché seulement le corps de l'Apostre saint Paul, avoient la vertu de guairir les malades ausquels ils estoient appliquez; aussi la devotion du peuple estoit telle envers le saint Evesque, que souvent ils apportoient leurs chappellets à ses serviteurs pour les mettre en ses pochettes quand il estoit retiré, afin, disoient-ils, qu'ils y couchassent une nuit: et demandoient ses moûchoirs à Monsieur son frere, qui lors estoit avec lui, et est maintenant son successeur, afin d'en toucher leurs malades, aiant reconnu par diverses experiences le soulagement qu'ils en recevoient par leur application.

Comme ses vertus estoient tres-excellentes et rares, aussi elles lui acquirent par tout une extraordinaire reputation, de telle sorte que d'ordinaire il estoit emploié à accorder les differens, soit en matiere d'afaires, que les parties remettoient en tout et par tout au jugement qu'il en donneroit, soit en fait de doctrine et de controverse de religion, dont il estoit souvent consulté et creu aus resolutions qu'il en donnoit, tant on avoit grande opinion de sa suffisance, et de son integrité. Et certes, aprez son trespas, et la mort du deffunct Cardinal du Perron, plusieurs persones de merite, ont jugé et dit, que difficilement à l'avenir on pourroit trouver entre les Prelats d'autres aussi capables, ausquels on se pust rapporter si asseurément pour determiner et éclaircir toutes les difficultez et controverses qui pourroient naistre et s'offrir en fait de religion. On accouroit à lui comme à un oracle de doctrine et de sainteté, et prenoit-on en lui une singuliere confiance pour lui declarer son interieur, et recevoir les advis necessaires à salut, ou à la perfection de vie. Il y avoit infinies ames dans les meilleures villes de la France, et des autres païs où il estoit connu, qui ne se gouvernoient que par ses advis, et sous sa direction, qu'il ne refusoit point à ceus qui la desiroient et recherchoient, s'il jugeoit que cela fust necessaire, ou plus utile pour leur bien et advancement en la vertu. Plusieurs Archevesques et Evesques, et autres grans Prelats de l'Eglise le sont vènus visiter en la ville d'Annessi, pour conferer avec lui des afaires de leurs dioceses, et de leur conduite particuliere, et le tenoient la plus part pour leur pere et pour leur maistre. Estant allé à Lion visiter Monseigneur l'Archevesque d'aujourd'hui, il y eut un General d'Ordre qui vint à lui de cent lieües loin par les postes pour faire à lui une confession generale de toute sa vie, lequel estant arrivé à Lion, lui écrivit une lettre par laquelle il le conjuroit puissamment de lui donner lieu et heure commode pour le voir et traiter avec lui des afaires de sa conscience, le priant de l'excuser s'il

ne lui declaroit autrement qui il estoit, protestant que s'il y manquoit il seroit cause de sa perte eternelle, le suppliant qu'il lui voulust assigner le parloir des filles de la Visitation, où il l'attendoit. Le saint Evesque s'y achemine aussi-tost, et trouve l'autre, qui sans autre ceremonie, tira des ciseaus d'un étui qu'il portoit, dont il couppa la corde de la clochette qui y estoit, afin de n'estre point interrompu : puis dit au saint Evesque : Monseigneur, je vous supplie de vous asseoir en ceste chaire. Ce qu'aiant fait, l'autre s'agenoüille à ses pieds et lui fit sa confession generale, à laquelle il demeura six heures entieres. Puis aiant pris du saint Evesque les instructions necessaires pour l'amandement de sa vie, se retira sans se faire connoistre, et reprenant la poste s'en retourna d'où il estoit venu, et n'a-t-on jamais sceu qui il estoit.

Pendant le sejour que le saint Evesque fit au mesme lieu, il y eut un honneste Ecclesiastique qui vint de Bourges à Lion exprez, seulement pour le voir, et s'estant tenu vis-à-vis de lui au long d'un disné chez Monseigneur l'Archevesque de Lion pour le mieus envisager à son aize, s'en retourna content sans avoir recherché autre chose de lui, tant la bonne odeur de sa sainteté attiroit puissamment les ames à s'approcher de lui pour peu que ce fust. Ceste vertu estoit en lui si éclatante, qu'elle frappoit mesme les yeus des ennemis de nostre religion qui, non seulement approuvoient, mais admiroient la tres-grande sainteté qui estoit en lui.

Un jour certaine Dame de la religion pretendüe reformee qui avoit quelque inclination à venir se rendre au giron de l'Eglise, en estoit détournee par quelque Ministre, qui, à tous propos, lui blâmoit la vie licentieuse et libertine des mauvais Prestres, dont toutesfois elle se défit en lui disant : Monsieur, donnez m'en un d'entre nos Pasteurs aussi homme de bien, et aussi parfait et excellent en vertu que l'Evesque de Genéve; à quoi il ne sceut que repartir.

Une autrefois, comme au retour d'Avignon, il entroit en un logis pour s'arrester, où il y avoit quelques Calvinistes logez, ceus-ci s'enquirent de ses gens qui il estoit, et aiant sceu par eus qu'il estoit l'Evesque de Genéve. O dirent-ils, si tous les Ecclesiastiques lui ressembloient, nous serions bien tost tous Catholiques.

Et voila qu'une persone digne de creance m'écrit que le soir mesme de sa lettre, il y avoit dans Annessi deus persones de Genéve, et des premiers de la ville, lesquels, quoi que de contraire religion, l'appelloient Saint, et disoient, que l'éclat de ses vertus et de sa pieté estoit manifeste à tous, et que son port, sa modestie, sa gravité, sa bonté, et son honnesteté rendoient un ample témoignage de ce qu'il estoit : et que dans leur ville de

Genéve il avoit esté plus regretté, qu'il n'avoit este peut-estre dans Annessi. Tant a de force la vertu pour se faire aimer et admirer par ses adversaires mesmes. Et à ce propos, j'ai sceu de bonne part, qu'un celebre Ministre du Languedoc, parlant de nostre saint Evesque, usa de ces paroles : La bonté et douceur de cét esprit paroit en ses écrits, et sans ce qu'il est trop affectionné à l'Eglise Romaine, ce seroit un homme parfait.

De ceste grande opinion qu'on avoit de sa sainteté, naissoit la creance qu'on avoit à sa parole, que d'ailleurs il avoit tres-efficace, car avec peu de mots il operoit de tres-grans effets dans les ames. Comme il parut lors qu'une certaine Dame qui avoit l'esprit grandement inquieté de scrupules, et de l'opinion d'estre damnee, lui communiquant son interieur, fut delivree de ceste facheuse et importune tentation ; le S. Evesque lui aiant dit seulement qu'il falloit perdre son ame pour la sauver : et comme elle vouloit recevoir de plus amples instructions de lui. « Non, dit-il, cela suffit ; car vous avez plus besoin d'humilité et de soûmission que de raison, » et partit d'avec lui extremement consolee et accoisee. Et à une autre qui avoit le mesme trouble d'esprit et tentation, il ne fit que dire : « Mettez-vous en l'indifference et acquiescez au bon plaisir de Dieu, et elle demeura et persevera depuis en un tres-grand repos d'esprit.

Et à vrai dire, il avoit une force et dexterité merveilleuse à remettre et consoler les esprits, voire les plus foibles, par sa parole qui en a guairi une infinité de semblables maladies. Il disoit que le sexe feminin meritoit d'estre aidé, d'autant qu'il estoit plus aizé de le conduire à la pieté et devotion que les hommes, parce qu'ils font trop des suffisans et entendus. Pour lui, certes, il cheminoit en une tres-grande, mais prudente simplicité. Doüé qu'il estoit d'une tres-grande et profonde doctrine, comme j'ai ci-devant remarqué, si ne dédaignoit-il nullement de converser et traiter de choses spirituelles avec de simples femmelettes, et avec les plus grossiers et ignorans, s'accommodant à la portee et capacité de l'esprit de ceus avec lesquels il conversoit. Il donnoit facile creance aus miracles et autres graces et faveurs extraordinaires que les bons serviteurs de Dieu reçoivent de sa Bonté, et familiarité, quand telles choses estoient écrites, ou attestees par plusieurs persones dignes de foi. Et ne faisoit point le rencheri, ni le difficile à captiver son jugement à la creance des choses qui surpassent nos sens, ou la comprehension de nostre entendement, encore qu'il en eust autant et plus qu'une infinité qui font des capables, et censurent à tort et à travers ce qu'ils ne sçavent et n'entendent pas. Et c'est pourquoi mesme dans ses livres il ne fait nulle difficulté de raconter par fois des histoires que de saincts personages ont consignees par écrit, encore que non receües ni approuvees par le vulgaire

des doctes ignorans qui tiennent pour fabuleus tout ce qui excede la circonference de la nature. Quant aus afaires, il les faisoit avec grand soin et diligence, mais toutesfois sans inquietude, souci ni empressement, il les entreprenoit avec consideration, les conduisoit avec diligence et industrie. Quant aus evenemens, il s'en remettoit au bon plaisir de Dieu, car il sçavoit tres-bien distinguer le soin de la solicitude, la diligence de l'empressement, et le desir de les bien faire d'avec l'anxieté et l'ardeur, ne s'empressant jamais autour de la besogne qu'il avoit entre les mains. Il se dépeschoit tout bellement, et faisoit toutes choses par ordre, et donnoit à chacune autant de son attention qu'il estoit convenable pour la bien faire : que s'il en survenoit de telles qui requissent toute son attention pour estre bien faites, de temps en temps il regardoit à Dieu, comme font ceus qui naviguent en mer, lesquels, pour aller à la terre qu'ils desirent, regardent plus en haut vers le Ciel, que non pas en bas où ils voguent. Ainsi Dieu travailloit en lui, avec lui, et pour lui, et son travail estoit suivi de consolation.

LIVRE SIXIÉME

DE

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES,

Evesque et Prince de Genéve.

REPRENONS maintenant nostre saint Evesque au lieu où nous l'avions laissé, travaillant à former et établir l'institut des Religieuses de la Visitation, qui fit en bref si grand progrez qu'il eut le contentement d'en voir douze maisons fondees en France : sçavoir à Lion, Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Monferrant, Nevers, Orleans, Valence, Dijon, Belley et Saint-Estienne en Forest : outre la premiere maison qui est en la ville d'Annessi dans les Estats du Serenissime Duc de Savoie : et dépuis son decez s'en sont établies d'autres à Marseille, Chamberi et Avignon, et de jour en jour se va multipliant ceste sainte Congregation, avec un fruit incroiable des ames qui s'y rangent. Au mesme temps qu'il travailloit à jetter les fondemens de cét Ordre, il étendoit son soin et ses pensees à reformer ceus qui, dans son diocese, estoient aucunement décheus de leur premiere, ancienne et bonne observance religieuse. Ce qu'il faisoit, ores par ses ardentes exhortations, ores par ses bons et sages conseils, à quoi il procedoit avec tant de zele et de bon jugement, qu'en ses jours on a veu plusieurs Monasteres qui ont embrassé la reformation, et où la discipline presque perdüe a esté remise en sa premiere vigueur. Il s'emploia courageusement pour faire que dans le monastere de Nostre Dame de Taloires, de l'Ordre de saint Benoit, prez d'Annessi, fut remis sus le bon ordre qui maintenant y est observé. Et joignit son soin, sa péne et ses conseils avec Monseigneur Vespasian Aiazza, abbé d'Abondance, avec lequel il avoit une tres-intime amitié, pour faire qu'au lieu des anciens Religieus qui n'avoient rien que le nom de ce dont ils faisoient profession, fussent introduits les Religieus de nostre Congregation, qui maintenant y sont et y vivent en tres-bonne,

et tres-étroite observance de leur Regle, qui est celle-là mesme de nostre Patriarche sainct Benoit.

Or comme il jugea que de la bonne ou mauvaise institution de la jeunesse depend et procede le bien ou le mal de tous les états et republiques, et que les colleges sont comme les pepinieres, et seminaires, d'où par aprez se peuplent et remplissent les offices et les charges qui sont bien ou mal administrees selon que ces jeunes entes ont esté bien ou mal cultivees. Nostre saint Evesque pensa qu'il estoit tres-digne de son soin pastoral de faire que la jeunesse de son diocese fust également bien instruite en la pieté et bonnes mœurs, comme aus lettres et aus sciences. Et pour ce, il procura de tout son pouvoir d'attirer en la ville d'Annessi les Reverends Peres de la Congregation de saint Paul, autrement appellez Barnabites, qui sont Clercs reguliers, dont la profession est de tenir des Colleges, où ils instruisent avec un soin et amour tres-particulier la jeunesse, tant aus Lettres humaines, qu'en la Philosophie; et ce qui est plus prisable aus bonnes mœurs et en la pieté vraiement chrestienne : et chantent l'Office divin dans le chœur à voix basse : et de leur Congregation sont sortis de tres-grans et eminens personages en doctrine et en sainteté, et qui ont rendu de signalez services au public. Le saint Evesque jetta les yeus sur les Peres de ceste Congregation, comme les plus propres à la fin qu'il pretendoit qui estoit, qu'ils servissent à l'institution de la jeunesse, et encore à la conduite des Religieuses de la Visitation. Et fit tant, que par le commandement du Serenissime Duc de Savoie, dont l'Altesse favorise toujours les bonnes et saintes entreprises, ces Peres furent receus et introduits, l'an 1614, dans le College d'Annessi, où ils produisent journellement les fruicts que l'on s'estoit promis de leur presence.

Le bien-heureus Evesque alloit volontiers rendre ses vœus et faire ses devotions aus lieus où la divine Bonté, de temps en temps, par ses graces miraculeuses, attiroit le concours des peuples, pour y estre honoré et glorifié en ses saints. Il y en eut un dans le Piémont aupres de la ville de Mondevi, ou environ l'an 1599, par la découverte d'une devote image de la Vierge qui est peinte en un pilier de bricques, il se fit tant de graces et de miracles, qu'elles ont fourni à plusieurs écrivains de la matiere suffisante pour composer de gros volumes. Car à vrai dire, il n'y eut jamais autre lieu auquel il soit accouru plus grande affluence de peuple, ni où l'on ait ressenti une plus sensible presence et assistance de Dieu; d'où vint que par la devotion des peuples qui y donnoient liberalement des aumosnes, s'est commencee une Eglise, laquelle estant achevée, doit estre nombree entre les plus belles de l'Italie : et tout joignant s'est fondé un Monastere, où par la bonne affection que Son Altesse porte à

nostre Congregation, ont esté mis de nos Religieus qui desservent l'Eglise, y font l'office divin, et y entendent les confessions de ceus qui frequentent ce devot et saint lieu. Là le saint Evesque voulut venir adorer la divine Bonté, qui, par l'intercession de la tres-sainte et sacree Vierge, répandoit si liberalement ses graces, je ne dirai pas seulement sur ceus qui s'en rendoient dignes, mais presque également sur tous ceus qui les requeroient en ce saint lieu : d'où peu s'en retournoient sans avoir obtenu leur demande.

Nostre Saint entreprit encore un autre voiage de devotion, et ce fut à Milan, où il alla visiter le sepulcre de l'admirable et du tout incomparable saint Charles Borromee, que nostre Saint reveroit d'une devotion tres-singuliere : car il se l'estoit proposé pour exemplaire et patron des vertus, que non seulement il admiroit, mais imitoit en lui, tant en ce qui concernoit sa conduite particuliere, qu'en ce qui regardoit le gouvernement de son diocese, imitant celui de ce grand Saint autant que les humeurs des peuples de deçà les monts le lui pouvoient permettre. Car nostre Saint n'estoit pas de ceus qui s'efforçoient d'obtenir à toute rigueur ce qu'une fois ils ont jugé bon et salutaire, mais se sçavoit accommoder aus humeurs et naturels des peuples qu'il avoit à gouverner, et condescendre jusques où il estoit besoin, et plier la regle quand il ne pouvoit pas conduire tout le bastiment à l'équierre. Là en ce tres-celebre sepulcre où le corps du Saint est tres-honorablement tenu et veneré de la devotion des peuples qui y accourent de tous les païs, voire des plus éloignez, nostre devot Evesque implora l'assistance de ce grand Pasteur des peuples, pour la conduite de son troupeau, et fit ce voiage avec un grand contentement spirituel, y aiant esté fort honoré de Monseigneur le tres-illustre Cardinal Borromee, Archevesque de Milan, et digne successeur du grand saint Charles son cousin : comme aussi de Dom Jean de Mendozze, Marquis de Linojosa, lors Gouverneur de Milan, qui honora grandement la vertu de nostre bien-heureus Evesque, quoi qu'il fust sujet d'un Prince qui lors n'estoit pas bien avec son Maistre. Il fit ce voiage en l'an 1613, au retour duquel il appliqua son esprit à la composition du livre tout divin de l'*Amour de Dieu*, qui ne vint en lumiere qu'en l'annee 1616. Et certes ce fut mal-aizement qu'il tira ceste besoigne au jour, d'autant que tout ce qu'il pouvoit faire c'estoit de sauver par ci par là de la presse de ses empeschemens, tous les petits morceaus de son loisir qu'il recüeilloit pour les emploier à cét ouvrage. Et il est tel, que qui voudra considerer la grandeur de la piece, la richesse de l'etoffe, et l'artifice de la tisseure, ne lui pourra jamais donner de pris qui égale sa valeur. Là il represente comme en des tableaus sacrez, l'histoire de la naissance, du progrez, de la decadence, des ope-

rations, proprietez, avantages, et excellences de l'amour divin. Et le tout si divinement, que nul autre devant lui n'est parvenu, ni nul autre aprez lui n'atteindra jamais à ceste perfection. On peut appeller ce livre, une Somme tres-accomplie de Theologie amoureuse où la volonté épurée des autres affections fait son cours en la science de l'amour sacré de son Dieu, et où, non comme dans les autres Sommes des Theologiens, les beautez et perfections divines sont estrecies pour estre accommodées à la comprehension de nostre entendement, mais au contraire les volontez et les puissances des ames amoureuses sont dilatees et élevees aus grandeurs et hauteurs du divin amour. Il n'y a rien de si occulte et mystique qui se passe entre les chastes embrassemens de l'Epouse, et du celeste Epous, qu'il n'explique, et ne declare d'une maniere si exquise et si sainte, que pour estre divulgué, il n'est toutesfois nullement prophané. Des choses plus communes et ordinaires qui se passent en la nature, il tire des comparaisons qui lui accourent avec tant de facilité, que vous diriez qu'elles ont esté faites exprez par le grand Auteur de l'univers pour servir à nostre Saint, afin de faire entendre les plus delicates et spirituelles conceptions par ces choses grossieres, materielles, et sensibles. Et ce que j'admire infiniment, c'est que des buissons mesmes, et des halliers épineux de la Scolastique, il cüeille des roses d'amour si fraiches et delicieuses, que les esprits se peuvent delecter de leur veüe et de leur odeur, sans estre nullement atteints des piqueures de leurs épines. Il traite les matieres scolastiques si mystiquement, et les mystiques si amoureusement, et les amoureuses si chastement, que je ne sçai quoi plus admirer, ou la science, ou la sapience, ou la charité, ou la pureté de ce tres-docte, tres-savoureusement sage, tres-amoureus, et tres-chaste auteur. Quant à l'élegance du style, elle y est telle que la plus mordante lime du plus rigoureus critique trouveroit difficilement à y mordre et à y ronger. Je dirai pour conclusion que tout ainsi qu'une belle et fine glace de miroir recevant les raions du Soleil va renvoiant çà et là en forme d'un éclair fixe et permanent, l'image et l'espece qu'elle en a prise et qu'elle conserve aussi longtemps, que rien ne s'interpose entre elle et le Soleil : tout de mesme en est-il de ceste belle ame parfaitement nette et épurée de toutes affections humaines, laquelle recevant en soi les raions du divin amour, auquel elle estoit toute transformée, et dont elle ne s'est jamais separee, renvoie par tout l'image de ce soleil qu'elle exprime en ce livre en la mesme forme qu'elle l'avoit receüe. Image qui estant celle-là mesme du soleil d'amour, éblouït les yeus de ceus qui n'ont pas la veüe assez ferme, ni exercee à soûtenir l'éclair et brillement de ses raions. Aussi n'est-il que pour les ames déjà fort advancees, pour les aigles et non pour les aiglats qui bar-

baillent encore à l'éclat de ceste trop grande lumiere. Et pourtant ce n'est pas de merveille si plusieurs aiant jetté les yeux sur ce divin traité, n'en ont pas continüé la lecture, où si beaucoup s'en abstiennent tout à fait. En quoi ils se doivent humilier et reconnoistre, ou la foiblesse de leur veüe, ou l'impureté de leur goust trop encore occupé des affections de la terre, qui ne leur permet pas de comprendre ni de gouster la doctrine qui est contenüe en ce livre.

Au mesme temps que le Serenissime Duc de Savoie faisoit la guerre au Duc de Mantoüe pour ses pretentions du Montferrat, et que le Roi d'Espagne, qui avoit pris la protection de cestui-ci, attaquoit vivement le Piémont, Monsieur le Duc de Nemours, pour quelques mécontentemens particuliers, aidé de l'Espagnol, leva de grosses troupes, avec lesquelles faisant corps d'armee il se vint presenter sur les passages du Rhône pour entrer à main dans la Savoie. Le Duc de Savoie envoia soudainement le Prince de Piémont, Victor-Amedee, avec des forces pour l'empescher; cependant les peuples estoient en transe, et vivoient en grande apprehension, que l'armee ennemie ne forçast le pas du Rhône, et que se jettant dans la Savoie, elle ne causast la ruine et desolation de tout le païs. Mais nostre bon Evesque les rasseuroit, et comme par esprit prophetique leur annonça, que ceste levee de boucliers, ainsi appelloit-il ce mouvement, ne seroit rien, et que tout cela seroit entierement appaisé dans le peu de temps qu'il marqua, ce qui advint quasi miraculeusement, comme il l'avoit predit. Car bien tost apres ces grans Princes témoignerent reciproquement combien peut la consideration du sang et de la nature sur celle de l'interest temporel en des ames bien faites, et si chrestiennes, comme sont les leurs. Pendant le sejour que le Serenissime Prince de Piémont fit en la ville d'Annessi, pour donner ordre aus afaires, le saint Prelat, qui avoit l'œil tousjours ouvert au bien, et au salut du prochain, traita souvent avec S. A. des moiens propres pour la reformation de tous les Monasteres du païs, et par son commandement en dressa les articles, qu'il laissa entre les mains du Prince pour s'en servir quand il jugeroit que l'occasion seroit propre de mettre la main à ce bon œuvre, qu'on attend de sa pieté, et que l'on sçait qu'il a grandement à cœur, et en affection. La guerre estant ésteinte du costé de la Savoie, elle se continüe et s'échauffe plus que devant dans le Piémont, où le Prince estant retourné en diligence, commanda que l'on y fit passer les troupes Savoiardes, dans lesquelles estoit le Baron de Sales et de Thorens, frere du bien-heureus Evesque, qui commandoit un regiment de douze compagnies, et qui estoit l'un des plus braves et accomplis Cavaliers de tout le païs. Ce Seigneur mourut en ce voiage, dont nostre Saint aiant receu la nouvelle, triste à la

verité, car il aimoit cherement ce frere, ne peut se contenir que les larmes ne lui coulassent des yeus, mais tenant sans lâcher avec la main de son obeïssance, au vouloir et bon plaisir de Dieu, il ne se laissa pas emporter à la douleur : alors joignant les mains, et élevant ses yeux au ciel, il profera fort tranquillement ces belles parolles : *Ita pater, quoniam sic placitum fuit ante te*, et peu aprez les mesmes dont il s'estoit servi lors du decez de Madame sa mere : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* Ainsi soit fait, ô Pere celeste, car tel a esté vostre bon plaisir. Je me suis teu, et n'ai point ouvert ma bouche, parce que c'est vous qui avez fait cela, il n'y a rien à redire. J'adore et revere les secrets de vostre divine sagesse que je ne peus penetrer. Et environ à deus heures de là, il s'en alla porter la consolation que lui-mesme avoit prise en Dieu, à Mesdames de Chantal et de Thorens, dont ceste-ci estoit femme, et ceste-là belle-mere du deffunct, qui toutes deus soûtindrent l'effort de ceste douleur bien grande, avec une force et constance incomparable.

Aprez une si rude secousse, par laquelle il pleut à Dieu d'essaier la vertu de son fidele serviteur, il fut invité par Messieurs du Parlement de Grenoble à précher le caréme en leur ville, ce qu'il fit deus annees de suite, et toujours avec tres-grand contentement et consolation de ces Messieurs, et beaucoup d'édification de tout le peuple. Là le bon Evesque, outre ses predications, pratiquoit incessamment ses exercices ordinaires de pieté, ores en oiant les confessions des uns, ores conferant avec les autres des points controversez en nostre Religion, autresfois s'emploiant en des devis et entretiens de choses spirituelles avec persones religieuses ou seculieres de grande devotion, sans perdre un seul moment de temps qui ne fust emploié au salut et service des ames.

Retourné qu'il fut de Grenoble en son Evesché, il receut commandement de S. A. d'accompagner le Prince Cardinal son fils qui alloit à Paris, pour faire la demande et le traité du mariage de Madame Chrestienne de France, sœur du Roi, avec le Serenissime Prince Victor-Amedée : à quoi le saint Prelat obeit, car il rapportoit et reduisoit tout au service de la gloire de Dieu. Durant toute une annee qu'il fut en Cour et en ceste grande ville où il estoit tant cheri et estimé de toutes les persones d'honneur et de vertu, il ne se peut dire la péne qu'il se donna pour rendre les offices spirituels aus uns et aus autres, dont il estoit requis de toutes parts, ce qu'il ne refusoit à persone : car comme on ne se pouvoit jamais lasser de l'avoir, aussi ne se lassoit-il jamais de faire plaisir à qui l'en requeroit. Là en ceste grande et populeuse Cité, où, si le mal abonde, le bien y est aussi prattiqué avec autant et plus d'ardeur et de perfection,

qu'en aucune autre qui soit en la Chrestienté, qui pourroit jamais raconter les conferences spirituelles qu'il fit, les confessions generales qu'il ouït, les advis qu'il donnoit sur le fait de la conscience à ceus qui recouroient à lui, soit pour leurs doutes, scrupules, tentations, et autres pénes d'esprit, qu'il guairissoit avec une grace incroiable, les instructions qu'il y a laissees pour dresser plusieurs ames à la perfection de la vie Chrestienne? Car il y avoit une infinité d'hommes et de femmes, qui tous estoient conduicts par sa direction, et lui ne se refusoit à persone, ni ne soustraioit son assistance spirituelle à qui que ce fust qui la lui vint demander. Là il fust regardé comme un oracle par tous les grans de la Cour, et par tous les Ecclesiastiques et plus grans Prelats qui l'appelloient leur pere, et lui donnoient en ceste qualité le premier rang et le plus honorable lieu en toutes les rencontres et seances où il se trouvoit avec eus. Il n'estoit point à soi-mesme, mais il se donnoit en proie à ceus qui le ravissoient, ores pour visiter quelques-uns des Monasteres qui sont en bon nombre espars par la campagne autour de Paris, où il passoit des deus et trois jours, et tout autant que le besoin pressant lui suggeroit que sa presence estoit necessaire pour instruire, exhorter, consoler, et conseiller les ames qui reclamoient son assistance. Ores pour aller voir des malades, et les fortifier contre les apprehensions de la mort, et les faire preparer à ce passage, auquel peu se veulent disposer quand ils le peuvent, et commencent de le vouloir seulement quand ils cessent de le pouvoir faire en la maniere qu'il faut pour n'y pas faillir. Ores pour porter avec les nouvelles de douleur la consolation propre pour la soulager. Ceus qui en ce sejour qu'il fit à Paris, ont esté prez de sa persone, ont remarqué et compté qu'en une annee entiere qu'il y demeura, tres-peu s'en faut qu'il n'y ait fait autant de predications que de jours qu'il y fust arresté, non qu'il préchast tous les jours, mais parce qu'il y avoit des jours qu'il préchoit deus et trois fois qui revenoient en les reduisant, quasi à autant de predications que de jours. Il convertit quelques Huguenots à la Religion Catholique, entre autres un brave gentil-homme, auquel, comme on eust parlé qu'il devoit conferer avec l'Evesque de Genéve pour recevoir de lui les instructions necessaires à son salut, dit par maniere de mocquerie, que s'il le convertissoit à l'Eglise Catholique Romaine, il feroit un plus grand miracle que n'avoit jamais fait S. Pierre. Mais il n'avoit pas encore alors experimenté combien peut la verité, mesme quand elle est en la bouche d'un homme qui la sçait bien donner à entendre, et qui la confirme autant par ses vertueuses actions, que par des solides raisons, tel qu'estoit nostre Bien-heureus Evesque. Tels estoient les emplois, non moins laborieus que fructueus de nostre saint.

Ces qualitez tres-reconnuës en nostre saint Prelat, furent cause que Madame, sœur du Roy tres-chrestien, peu de temps aprez ses nopces, du consentement du Serenissime Duc, son beau-pere, et du Prince de Piémont son mari, desira de l'avoir prez de sa persone en qualité de son grand Aumônier. Sur quoi le saint Evesque lui aiant representé l'obligation qu'il avoit d'avoir soin par lui-mesme du troupeau que Nostre Seigneur lui avoit confié, auprez duquel il estoit commandé de resider par le grand Pasteur des ames qui lui devoit un jour demander compte tres-estroit de celles qu'il lui avoit commises en sa charge, ceste vertueuse Princesse se contenta qu'il eust l'honneur et le titre de la charge qu'elle lui presentoit, sans l'obliger à l'exercice et fonction, aimant mieus se priver du contentement singulier qu'elle recevoit de sa presence, et fructueus entretien, que de l'obliger à une residence auprez d'elle au préjudice de celle qu'il devoit rendre par ordonnance divine à son troupeau.

Estant donc de retour en son Evesché, il reprit et continüa le train de ses premiers exercices, et outre ses occupations ordinaires qui estoient grandes et continuelles, il pensa que comme par le livre qu'il avoit composé de l'*Amour divin*, il avoit monstré aus belles ames les moiens de monter à Dieu avec les Anges en l'échelle mystique de Jacob, par les échelons et degrez d'amour, qu'il devoit aussi leur enseigner à redescendre avec les mesmes Anges à l'amour et service du prochain, dont il avoit entrepris et commencé d'esbaucher seulement un beau traitté qu'il a laissé imparfait : ce qui a esté une tres-grande perte aus ames qui eussent retiré de ses écrits de tres-grandes utilitez pour leur perfection. Il avoit aussi en dessein de donner au public ses Epistres Pastorales aus Curez, et l'histoire Theandrique, c'est-à-dire de l'homme-Dieu du projet de laquelle nous avons ci devant parlé. Mais il ne lui fut pas permis de conduire à fin tous ces beaus ouvrages; car voici que de la contemplation on le tire derechef à l'action par le moien d'un bref que le Pape Gregoire XV lui envoia en l'annee 1622. Par lequel il lui commandoit de presider à son nom au Chapitre general de nostre Congregation qui estoit convoqué en l'Abbaie de Pigneroles, assize à l'ouverture des Alpes du costé du Piémont. A quoi le saint Evesque obeit tres-volontiers; et quoi que déja l'age lui eust rendu le corps un peu plus pesant que de coûtume, il entreprit neantmoins ce voiage avec alegresse, et passa les monts pour se trouver au lieu assigné pour ceste assemblee, en laquelle il fit relüire principalement sa grande douceur, sa modestie, sa prudence et pacience incroiable à donner sa presence, son oreille et son attention tout le long de plusieurs jours, non seulement aus afaires plus importantes qui s'y traitterent, mais aussi jusques aus moindres particularitez qui l'eussent importuné, s'il

n'eust jugé que les petites afaires qui se font pour la gloire de Dieu, acquierent une grandeur par la grandeur de celui pour l'amour duquel on les fait. Certes nous le regardions tous comme un Ange envoié du Ciel pour la conduite heureuse de nos afaires qui se terminerent en sa presence si doucement et tranquillement, que jamais on ne vid en une telle assemblee une plus grande moderation des esprits. Il en partit extremement bien satisfait et en rendit des témoignages fort honnorables par les lettres qu'il écrivit sur ce sujet à Sa Sainteté et aus plus grans Cardinaus de Rome, dans l'esprit desquels on s'estoit efforcé de jetter quelques soupçons que les choses ne s'y passoient pas si bien qu'il sembloit. Ce que le saint Evesque purgea totalement par le moien de la connoissance qu'il en eut jusques au fond, et par la fidele relation qu'il en fit selon la connoissance qu'il en avoit eüe. Il aimoit cordialement et parfaitement nostre Congregation ; et bien que nous le reconnussions pour pere, si voulut-il estre nostre fils par les letres de filiation qu'il desira avoir, et souvent s'appelloit comme cela. Les jours qu'on n'entroit point en chapitre, comme les dimanches et les festes, il s'emploioit à donner les sacremens de Confirmation, la tonsure et les Ordres mineurs à ceus qui se presenterent pour les recevoir; et une fois il y eut si grand concours de peuple, que nostre Saint aiant demeuré plusieurs heures dans la presse, et à la chaleur du jour, occupé continüellement à l'administration de ces Sacremens, il lui prit une défaillance, et fut contraint de se retirer du costé du chœur des Religieus, où aiant repris un peu de force, il ne laissa pas de continüer jusques à tant que tout fust fait. Une autre fois estant en l'une des seances de nostre Chapitre, il fut surpris d'une douleur aiguë de colique, qu'il supporta longuement sans s'en plaindre, ni faire aucune démonstration exterieure du mal qu'il enduroit : les douleurs neantmoins se rendirent si pressantes, qu'il fut contraint de se retirer, et nous avec lui, avec admiration de la pacience et douceur d'esprit de ce saint Prelat, qui dez lors, et dez un peu auparavant prevoioit que la dissolution de son corps estoit proche, et en parloit comme si elle n'eust deu plus gueres tarder à se faire. Venant à nostre Chapitre, il passa par la maison de la Thuyle pour visiter Magdeléne de Roüer-Saint-Severin, Dame de Thorens, sa belle-sœur, où s'entretenant avec elle, il lui dit, mettant la main sur son estomach : « Je sens ici quelque chose qui me marque que je ne doi plus gueres vivre. » Au retour de ce Chapitre, il fut encore assez grievement malade à Turin, où il passa le reste de l'esté, avec de tres-grandes incommoditez, si bien qu'estant retourné en sa chere ville d'Annessi, on reconnut un notable changement en la disposition de son corps qu'il avoit plein de pesanteur et lassitude, et non plus si portatif que de coûtume; et sembloit que

Nostre Seigneur lui donnast des prevoiances particulieres de sa fin. Car incontinent apres son retour à Annessi, parlant familierement avec Monseigneur de Calcedoine son frere, qui devoit estre son successeur, il lui dit : « Or mon frere, il est desormais temps que je vous dise tout ce que je sçai de plus beau et de meilleur, car qui sçait quand la retraite sonnera. » Et en effet tous les soirs il se retiroit en sa chambre avec Monsieur son frere, et fermant la porte de leur costé, il s'entretenoit avec lui, et l'instruisoit de tout ce qu'il jugeoit estre necessaire, soit pour son bien particulier, ou celui de son cher troupeau qu'il confioit entre ses mains, et lui parloit à cœur ouvert en ses devis familiers, de beaucoup de choses concernant le roiaume de Dieu en son ame.

Il avoit des élans de l'amour de Dieu plus frequens et vehemens que de coutume, en l'un desquels il dit un jour, que s'il sçavoit qu'il y eust un brin de l'amour du monde dans son cœur, il voudroit que sa poitrine se fendit, et que son cœur s'ouvrit, afin que cét amour fauls et impur en sortit. On le voioit en des attentions et recollections particulieres plus qu'à l'ordinaire; et quand on lui demandoit ce qu'il avoit, et qui le rendoit, ce sembloit-il, plus melancolique que de coûtume, il répondoit : « Non, je ne le suis pas, mais je demeure attentif aus écoûtes, quand l'heure du départ sonnera. » Se sentant donc proche de sa fin, il commença d'installer Monseigneur de Calcedoine, son frere, en l'exercice de sa charge, et lui fit faire en sa presence presque toutes ses fonctions Episcopales, et voulut assister au premier sermon qu'il fit pontificalement, auquel aiant pris goust, il dit ces paroles, comme augurant sa fin prochaine : « *Illum oportet crescere, me autem minui;* Il faut que celui-ci croisse, et moi que je diminüe; » et ne laissa neantmoins de continüer invinciblement ses exercices ordinaires, partageant avec Monsieur son frere la plus forte besoigne dont il le chargea. Comme il pensoit estre favorisé par ceste décharge, et joüir en l'action exterieure d'un calme plus tranquille (car dans soi-mesme il ne le perdit jamais), et produire dans ceste bonnace avec plus de paix et moins de traverse les enfantemens de son esprit, voici que derechef on le tire de son repos par un commandement qu'il receut de S. A. de se trouver en la ville d'Avignon, où elle s'acheminoit pour voir et s'aboucher avec Sa Majesté tres-chrestienne. A quoi il obeit incontinent, et met ordre à ses afaires pour s'acheminer à ce voiage, comme s'il ne devoit point en revenir. En quoi l'on a pris des conjectures presque certaines, que Nostre Seigneur, par quelque grace extraordinaire, lui fit connoistre le temps de sa mort. Car outre ce que nous avons remarqué ci-dessus, il dit à Monsieur son frere, avant le jour de son départ, que s'il tomboit malade en ce

voiage qu'il alloit faire, indubitablement il mourroit, mais qu'il falloit le faire pour obeir. Il dit à un Curé fort venerable de son diocese, en lui donnant la derniere benediction : « Nous ne nous reverrons plus. » Et le jour avant qu'il partit, il fit porter aus Dames de la Visitation un tres-riche et magnifiquement beau Parement d'Autel, que la Serenissime Infante Catérine de Savoie lui avoit donné.

Il fait son testament par lequel il ordonne, qu'au cas que la tres-sainte et uniquement veritable religion Catholique, Apostolique et Romaine (sont ses termes), fust rétablie en la cité de Genéye lors de son trépas, en ce cas, que son corps soit enterré en son Eglise Catedrale, sinon, au milieu de la nef de l'Eglise de la Visitation, par lui consacrée en la ville d'Annessi. Et plus bas : « Approuvant, dit-il, de tout mon cœur les sacrees ceremonies de l'Eglise, j'ordonne qu'à mon ensevelissement treize cierges allumez soient portez et mis autour de mon cercueil, sans autres écussons que ceus du nom de Jesus, pour témoigner que de tout mon cœur j'embrasse la foi prêchee par les Apostres. Mais d'ailleurs detestant les vanitez, et superfluitez que l'esprit humain a introduites ez sacrees ceremonies, je defens tres-expressement toute sorte d'autre luminaire quel qu'il soit, estre fait en mes obseques, priant mes amis, et parens, et ordonnant à mes heritiers de ne rien y adjoûter, et employer leur piété envers moi à faire des prieres et aumônes, et sur tout à faire celebrer les tres-saintes Messes pour moi. »

Il distribuë ses immeubles en trois parts égales, qu'il laisse à deus de ses freres, et aux enfans du troisiéme qui estoit mort; leur defend de venir jamais à compte ni decompte, ni de s'entredemander rien pour raison d'iceus biens pour certaines substitutions faites entre eus et lui, par feu leurs pere et mere, car il haïssoit les procez, et vouloit en retrancher toutes les occasions. Il donne pour preciput à Monsieur de Caledoine, son frere, ses biens meubles.

Et telle fut l'ordonnance de sa derniere volonté, dans laquelle reluisent sa foi, sa pieté, son humilité, son égalité, la paix et douceur de son ame.

Cela fait il dit adieu à Monsieur de Calcedoine son frere, comme n'aiant plus jamais à le revoir en ce monde. Il en fit de mesme à ses cheres filles de la Visitation, chez lesquelles aiant dit la Messe le jour mesme de son départ, il leur dit en leur donnant la benediction : « Et si Dieu ne veut pas que nous nous revoions plus en ce monde, ce sera là haut en paradis. » Il prit aussi congé de ses bien-aimez confreres, les Chanoines de son Eglise Catedrale, et du reste de ses amis qui se separerent de lui avec larmes, sur le doute qu'ils avoient de ne le plus revoir. Il part et s'en alla par terre jusques à Seissel, où s'embarquant sur

le Rhône, il se rendit en peu de jours en Avignon, où il se trouva lors de l'entree tres-magnifique et somptueuse que les habitants de la ville firent au Roi tres-chrestien, où rien ne fut épargné de ce qui pouvoit adjoûter quelque chose à la pompe et magnificence pour honorer la reception d'un si grand Roi, qui retournoit victorieus des heretiques, qu'il a quasi domptez en son Roiaume, les rebelles par ses armes, et les plus moderez par sa clemence et douceur incomparable. Nostre saint Evesque estoit logé en lieu d'où facilement il pouvoit voir ceste magnificence : mais lui dont les pensees estoient plus au ciel qu'en la terre, se tint renfermé dans sa chambre, et recüeilli en son esprit pendant que son monde estoit à regarder ce qui se faisoit. Aprez cela il revint à Lion, en la compagnie du Prince Cardinal de Savoie, où arriva aussi Madame, et le Serenissime Prince de Piémont, pour y voir le Roi et les deus Reines. Là le bien-heureus Evesque fit la reverence au Roi, qui honora beaucoup sa vertu par le gracieus accueil que lui fit sa Majesté. Pendant le sejour qu'il fit à Lion, il refusa des logemens fort commodes pour estre auprez de ses cheres filles les Religieuses de la Visitation, et se contenta de la chambre où demeuroit leur jardinier, tant il estoit grand amateur de la pauvreté. En ce temps-là toute la Cour estoit à Lion, et le Roi estoit logé dans l'archevesché qu'il occupoit tout entier, et Monseigneur l'archevesque de Lion estoit lors à Rome pour les afaires de Sa Majesté, que s'il se fust trouvé à Lion en ceste occasion-là, il n'eut jamais souffert que le saint Evesque, son plus intime et familier ami, se fust si pauvrement et incommodement logé, et sans doute eut fait force à sa volonté pour desireuse qu'elle eust esté de souffrir, pour le mettre en lieu et plus commode et plus honorable. Mais Nostre Seigneur le permit ainsi, afin que le desir qu'il avoit eu toute sa vie, et témoigné quelques annees auparavant, de mourir pauvrement, fust accompli. Cependant il se rejette à la pratique ordinaire de ses premiers exercices, préche la nuit de Noël à Sainte Marie, et le jour il oid en confession le Prince Victor, dit la Messe devant lui, et lui donne, et à Madame, la sainte Communion. Le lendemain, jour de saint Estienne, il fit une conference spirituelle avec les Sœurs de Sainte Marie, qu'il continüa dépuis les cinq heures et demie du soir jusques à sept, où il leur donna plusieurs beaus advis et salutaires conseils pour leur avancement en la vie spirituelle.

Comme il entra pour commencer, il leur donna le bon soir, et leur dit : « Mes cheres filles, je viens ici pour vous dire le dernier à Dieu et m'entretenir ce peu avec vous, parce que le monde et la Cour m'ont dérobé tout le reste du temps. Enfin, mes cheres filles, il s'en faut aller. Je viens finir la consolation que j'ai receuë jusqu'à present avec vous; qu'avons-nous à dire, rien plus?

Il est vrai que les filles ont toujours beaucoup de replique, il est mieus de parler à Dieu qu'aus hommes. » A quoi la Superieure aiant répondu, que si elles vouloient parler à lui, c'estoit afin d'apprendre de lui comment il falloit parler à Dieu : « Et bien (dit-il) l'amour propre se servira de ce pretexte, ne faisons point de preface, qu'y a-t-il à dire? » Et sur les demandes que lui firent ces cheres filles il leur donna de tres-bons advis, sur la maniere que les superieures se doivent comporter envers les inferieures, et reciproquement les inferieures envers leurs superieures : de la façon qu'on se doit gouverner au desir ou refus des charges en religion. Et ce fut à ce propos la qu'il leur dit, qu'il estoit toujours mieus de *ne rien demander* et de *ne rien refuser*, mais se tenir toujours prest pour faire l'obeïssance. Et comme quelqu'une lui eust dit : Monseigneur, comment entendez vous cela, veu que Nostre Seigneur dit : Demandez, et priez, et il vous sera donné? « O ma fille, dit-il, j'enten pour les choses de la terre : car pour les vertus nous les devons demander, quand nous demandons l'amour de Dieu, nous les comprenons toutes, elles ne sont point separees l'une de l'autre. »

Il leur donna pareillement de tres-bonnes instructions pour la Confession, et la sainte Communion, et des moiens pour discerner le peché veniel d'avec l'imperfection, et à ce propos il leur dit ces paroles remarquables : « Il est tres-bon de discerner le peché veniel d'avec l'imperfection, quand on le sçait faire. Mais de deus cens il n'y en a pas deus qui le sçachent faire, les plus saints mesmes y sont bien empéchez. Je vous dirai ce qui m'arriva une fois, en confessant la sœur Marie de l'Incarnation, estant alors dans le monde; aprez l'avoir oüie deus ou trois fois, elle s'accusa à moi de plusieurs imperfections. Je lui di que je ne pouvoi lui donner l'absolution, parce qu'il n'y avoit point de peché en ce dont elle s'accusoit, ce qui l'étonna grandement : car elle n'avoit jamais fait cette distinction du peché d'avec l'imperfection. Je lui di qu'elle adjoutast un peché qu'elle auroit commis autrefois, comme vous autres faites, aprez elle me remercia d'une tres-grande affection. Vous voiez donc combien cela est difficile, puis que ceste ame qui estoit si bien éclairee, avoit demeuré si longtemps en ceste ignorance. Il ne se faut pas mettre en péne de faire ce discernement, quand on ne le sçait pas, puis que ceste grande servante de Dieu ne laissoit pas d'estre sainte, encore qu'elle ne le sceut pas. » Il leur monstra donc que le peché véniel depend de nostre volonté, et que là où elle n'est pas, il n'y a point de peché, mais oüi bien peut-estre de l'imperfection. Il leur dit encore : « J'ai remarqué en toutes nos maisons, que les filles ne font point de difference entre Dieu et le sentiment de Dieu, qui est un tres-grand defaut. Il leur semble que quand elles ne sentent pas Dieu, elles ne sont pas

en sa presence. Comme par exemple, une persone va souffrir le martyre pour Dieu, et neantmoins il ne pensera pas en Dieu pendant ce temps, mais seulement en la péne qu'il endure; mais quoi qu'il n'ait point le sentiment de la foi, il ne laisse pas de meriter en faveur de sa premiere resolution, et fait un acte d'un grand amour. Nous n'avons rien à desirer que l'unyon de nos ames avec Dieu, vous estes bien-heureuses vous autres, vos Regles, et tous vos exercices vous portent à cela, vous n'avez qu'à faire, sans vous amuser au desir. »

Il estoit déja fort tard quand ses gens le vindrent querir, et comme il vid les flambeaus allumez, il dit avec étonnement à ses gens : « Et que voulez-vous faire vous autres? je passeroi bien ici toute la nuit sans y penser. Il s'en faut donc aller, voici l'obeissance qui m'appelle. Adieu, mes cheres filles. » Et comme elles insistassent de leur dire ce qu'il vouloit qu'il leur demeurast plus engravé dans l'esprit, il répondit : « Que voulez-vous que je vous die? Je vous ai déja tout dit en ces deus paroles, de *ne rien desirer, ni rien refuser*. Je ne sçai que vous dire autre chose. Voiez-vous le petit JESUS en la créche, il reçoit toutes les injures du temps, le froid, et tout ce que son Pere permet lui arriver, il ne refuse point les petits soulagemens que sa mere lui donne. Il n'est pas écrit qu'il étendit jamais ses mains pour avoir les mammelles de sa mere, mais laissoit tout cela à son soin et prevoiance. Et ainsi nous ne devons rien desirer ni refuser, mais souffrir tout ce que Dieu nous envoiera, le froid et autre chose. »

Tout ceci se passa le soir de la feste de S. Estienne. Le lendemain, qui estoit le jour de S. Jean, il dit la Messe du matin à Sainte Marie, aprez laquelle Monsieur le Duc de Bellegarde, grand Escuier de France, et gouverneur de Bourgogne, le vint voir, et l'entretint assez long-temps devant la mesme Eglise, le temps estant froid et chargé de broüillas : et encore aprez lui vint Monsieur d'Alincourt, gouverneur de Lion. De là il fut voir Monsieur le Duc de Nemours, envers lequel il fit un bon office aus officiers que ce Prince a en son duché de Genevois : car sur le témoignage qu'il rendit de leur probité et du zele qu'ils avoient au service de Sa Grandeur, il les confirma en leurs charges, encore qu'auparavant il fut resolu de les deposer tous. Au sortir de là, il fut trouver Monseigneur le Prince de Piémont, où il demeura long-temps la teste nüe; estant de retour en son logis, qui estoit, comme nous avons dit, celui du jardinier des filles de Sainte Marie, son valet de chambre lui demanda s'il vouloit pas prendre la botte, car il devoit partir ce jour là pour s'en retourner à Annessi, et il lui dit : « Prenons la botte, puis que vous le voulez, mais nous n'irons pas gueres loin. » Aprez-disner il se mit à écrire assez longuement, et estant allé au cabinet, il eut une attaque de vraie apoplexie, dont il avoit esté

longtemps auparavant menacé par les Medecins. Ses gens accoururent, qui le ramenerent en la chambre, où estant un peu remis, il leur dit que ce ne seroit rien ; neantmoins on fut contraint de le debotter et le mettre au lit. Sur la minuit, il receut l'absolution et les saintes huiles par les mains du Vicaire de la paroice de S. Michel.

Le lendemain qui estoit le jour des saints Innocens, le mal se renforçant, on lui appliqua les remedes plus violens dont on a de coutûme de se servir en ces maladies lethargiques : et fut visité de plusieurs persones d'honneur, entre autres de Monsieur le Duc de Nemours, qui les larmes aus yeus lui demanda la benediction pour soi et le Prince de Genevois son fils, que le saint Evesque lui donna. Il fut assisté par les Peres Jesuites au commencement, et jusques à la fin par les nostres qui firent sur lui les prieres ordonnees, et lui fermerent les yeus aprez qu'il eust rendu son esprit bien-heureus à Nostre Seigneur, ce qui arriva sur les huit heures du soir, le 28 decembre de l'an 1622, au quatriéme mois de l'annee cinquante-sixiéme de son âge, dix-sept jours davantage, aiant esté Evesque vingt ans et vingt jours.

En ceste derniere maladie on reconnut combien son ame operoit heroïquement en vertu des bonnes habitudes ausquelles elle s'estoit formee tout le precedent de sa vie. Car comme ceste lethargie tenoit son corps presque toujours assoupi dans un sommeil tres-profond dont on ne le pouvoit éveiller qu'à péne, et encore foiblement : neantmoins on voioit ceste ame agir puissamment, et à toutes occurrences produire des actes de vertu tres-hauts et tres-excellens. Il ne perdit un seul moment de son reveil qu'il n'emploiast ou en oraisons, ou en la production de tels actes. En voici un de sa grande et absolüe conformité au vouloir de Dieu. Le matin du jour dont il mourut le soir, appercevant pleurer quelques-uns de ses serviteurs autour de lui, il leur dit gravement : « Il ne faut pas pleurer, il faut se conformer à la volonté de Dieu. » Et comme celui qui avoit la sur-intendance de ses afaires, lui eust dit pour l'exciter, ditesnous quelque chose, Monseigneur; il repondit, quoique foiblement et bassement, mais pourtant intelligiblement : « Vivez en paix en la crainte de Dieu. Cestui-ci fera voir l'amour inviolable qu'il avoit porté dez ses jeunes ans à la verité. » L'une des tourieres de sainte Marie, pour le tenir un peu éveillé, lui aiaint dit, que Monseigneur de Calcedoine estoit là, il lui dit : « Nostre sœur, il ne faut pas dire le mensonge. » Les actes de pacience qu'il fit furent du tout emerveillables. Car comme les Medecins connurent que son mal alloit à l'extremité, aussi voulurent-ils se servir de remedes extrémes, qui causerent aussi à ce pauvre patient des douleurs extremement grandes, toutes lesquelles il endura tres-paciemment et genereusement. On lui appliqua

l'emplâtre de cantarides sur la teste, qui lui enleva toute la premiere peau; on lui déchira les épaules et les jambes à force de frictions, et lui mit-on le bouton de fer ardent une fois sur la nucque du col, l'autre sur la teste si avant, que le crane se trouva brûlé. A toute ceste chaircuterie des Chirurgiens, il ne se plaignit jamais, ni ne montra aucun signe d'impatience; cependant la douleur estoit si vehemente, qu'elle lui faisoit sortir les grosses larmes des yeus. La seule derniere fois qu'on lui appliqua le bouton il s'écria : « JESUS MARIA. » Il pratiqua tres-excellemment l'enseignement que le soir precedent il avoit donné à ses filles, *de ne rien demander,* et *ne rien refuser.* Car il ne demanda aucun soulagement, ni ne refusa aucun remede pour violent qu'il fust et repugnant à la nature. On lui demanda s'il vouloit prendre une medecine, il répondit : « Ce qu'il vous plaira : » et cependant peu auparavant, il n'avoit peu prendre un boüillon, et fut contraint de rendre aussi tost ce qu'il en avoit pris. Et comme on lui eust dit que le medecin l'avoit ordonné. « Je le veus, » dit-il, et avec son ordinaire generosité il prit ce medicament de mauvais déboire à diverses reprises, avec une cueillier, sans donner le moindre signe de dégoust ni de refus. Son humilité, son indifference à tout parut merveilleusement, car comme Monsieur le Curé de Saint Nizier lui eust demandé s'il voudroit que l'on exposast le Saint Sacrement durant quarante heures en la Chapelle de Saincte Marie, et que l'on fit des prieres pour lui : à la premiere fois il ne répondit rien; pour la seconde, « Je ne le merite pas; » pour la troisiéme, « Faites ce qui vous plaira. » Interrogé par le mesme où il desiroit estre enterré s'il mouroit, il ne répondit jamais mot.

Le Pere Mariglier, Jesuite, lui aiant demandé s'il vouloit pas dire avec sainct Martin : *Domine si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem;* Seigneur, si je suis encore utile ou necessaire à vostre peuple, je n'en refuse pas la péne. Il répondit : « Je ne le dirai pas, je ne suis ni necessaire, ni utile; je suis tout à fait inutile. » Il fit voir qu'il avoit toute sa confiance en la grace de Dieu, et non en ses propres forces; comme on lui eust dit, pour le tenir toujours plus eveillé, que le stile du diable estoit de tenter ceus qui sont à l'agonie touchant la foi, et s'il ne craignoit point d'estre vaincu en ce combat. Il répondit : « Cela seroit une grande trahison; » et comme on lui eut repliqué, qu'il s'en trouva au college des Apostres qui commirent une telle trahison, il repartit : « *Qui cœpit, ipse perficiet,* celui qui a commencé, c'est lui qui achevera. » Et repeta par plusieurs fois, « *ipse perficiet, ipse perficiet.* » A l'ouverture de son corps que l'on fit, afin de l'embaûmer, on trouva dans la petite bourse au fiel, la matiere de la bile petrifiee, sans qu'il y eust dedans une seule goutte de liquide, le tout s'estant converti,

comme il y a de l'apparence, dez long-temps auparavant en petites pierrettes, les unes plus grosses que les autres, jusques au nombre de deus cens, de diverses figures, les unes à huit faces carrees, les autres triangulaires, les plus grosses de la grosseur d'une noisette, et rangees là dedans, disent ceus qui les ont veües, en forme de chappellet. Plusieurs persones, et de qualité, en voulurent avoir, et plusieurs les ont fait enchasser en or, et les portent en forme de precieuses reliques. J'en ai veu une des plus grosses, que porte une Dame de Paris ainsi precieusement enchassee. Marque certaine de l'extréme douceur et mansuetude du saint Evesque, qui fit voir en toutes ses actions qu'il estoit vraiement sans fiel et sans amertume. Et c'est pourquoi aussi il aimoit d'amour tendre et particulier les colombes que l'on dit estre sans fiel, et prenoit grand plaisir de tirer de belles comparaisons de la nature de ce dous animal qui revenoit singulierement à son esprit.

Aprez sa mort parut la grande opinion que les peuples et les plus grans Princes avoient conceüe de la sainteté de sa vie. Car les principales parties interieures de son corps furent recueillies par devotion de plusieurs persones qui les ont fait dessécher, et les gardent pour reliques : plusieurs tremperent des linges dans son sang, qu'ils conservent aussi fort precieusement : et s'estime bien-heureus celui qui peut avoir quelque piece de ses vestemens, ou des choses qu'il a touchees et maniees. Monseigneur le Prince de Piémont voulut avoir la bague qu'il avoit à son doigt lorsqu'il mourut, et la porte en intention, dit-il, de ne la quitter jamais : et Madame, la croix qu'il portoit à son col. De Rome, de Paris, des autres provinces de France, de Flandres, des Soüisses, de Milan, et de tout le Piémont, on a recherché d'avoir de ses habits, de ses intestins, de son sang, où il s'en est distribüé autant que l'on a peu fournir à la devotion de ceus qui ont desiré avoir telles choses. Le Serenissime Duc de Savoie, dit aprez son decez, qu'il l'avoit pleuré avec larmes de sang, il l'avoit en tres-haute estime, et me souvient qu'au retour de nostre dernier Chapitre general, lorsque j'eu l'honneur de faire la reverence à ce grand Prince, entre les belles loüanges qu'il donna à Monsieur de Genéve, il me dit qu'il estoit *vir potens opere et sermone* : et Monseigneur le Prince de Piémont dit à sa mort, que le plus grand homme de l'Europe estoit mort.

Monseigneur de Genéve, frere du defunct, et maintenant tres-digne successeur, non moins de ses vertus que de son siege Episcopal, a receu de divers endroits environ trois cens lettres sur le sujét de la mort de son bien-heureus frere, tant de la part de Princes, Princesses, que de plusieurs autres persones de qualité comme Nonces, Archevesques, Evesques, Prelats, Chevaliers de l'ordre, Seigneurs et Dames de divers païs, en toutes lesquelles,

excepté deux ou trois, il est qualifié Saint, et grand Saint, ou pour le moins tres-heureus Evesque, si bien que pieusement on peut conjecturer, mais croire, que ceste voix des peuples est veritablement celle de Dieu.

Un venerable Religieus de saint Benoit, nommé Dom Loüis Nicolas de Quoex, ci-devant Prieur clostral du Monastere de Nostre-Dame de Taloires, homme d'honneur et de grande vertu (car c'est lui qui a apporté la reformation en ce Monastere, et relevé la discipline religieuse qui y estoit decheüe) a declaré que le premier jour de l'an 1623, qui fut le quatriéme aprez la mort du saint Evesque, sa devotion le convia d'aller dire la sainte Messe en une Chappelle size sur un rocher au-dessus du Monastere, dediee à un saint Germain, qui fut l'un des premiers religieus qui vinrent en Savoie pour y fonder le susdit Monastere, il y a environ huit cens ans, et les ossemens duquel Saint l'annee precedente nostre Bien-heureus Evesque, ensemble avec Monseigneur de Calcedoine, son frere, avoit transportez honorablement du milieu de la chappelle où ils estoient, au dessous de l'autel. Ce bon Pere, qui avoit entendu les nouvelles de la maladie seulement du bien-heureus defunct, et non encore celles de sa mort qui ne furent apportees que le lendemain, estant en son premier *Memento* voulut recommander à Nostre Seigneur la santé du defunct qu'il croioit seulement malade. Mais comme il faisoit ceste pieuse memoire, le saint Evesque lui apparut, ainsi qu'il a declaré, comme tout glorieus et resplendissant de lumiere, et environné de raions fort brillans comme un soleil, aiant un rochet plié avec tant de diversitez et d'artifices que cela ne se peut dire, les cheveus beaus à merveille, et une étole blanche au col toute couverte de pierreries admirables, laquelle il tenoit des deus costez, le visage serein, sur lequel il lisoit une joie entremeslée d'une douce gravité, et comme regardant sur l'autel directement à l'opposite du Prestre quand il éleve les yeus en haut, en tout son geste et son maintien témoignant un contentement inenarrable. D'abord ce bon Prestre eut de l'effroi, et tel que pour s'empescher de tomber il se tint ferme à l'autel, mais soudain s'estant rasseuré, il addressa vers lui la priere dont l'Eglise se sert en ces termes : *Sacerdos et Pontifex, et virtutum opifex, pastor bone in populo, ora pro nobis Dominum ;* et la Messe achevee dit au Religieus qui l'avoit servi, et s'estoit apperceu de son étonnement : Monseigneur de Genéve est mort. D'autres ont dit avoir eu de semblables apparitions, ausquelles on peut donner autant de foi que les persones à qui elles se sont faites, et qui les ont declarees, ont de merite, et sont dignes de creance, comme l'estoit le Religieus sus-nommé. Aprez la mort du saint Evesque, ses obseques furent faites en l'Eglise des filles de Sainte Marie, où le Pere Dom Pierre de saint Ber-

nard, Superieur de nostre maison de Lion, fit une tres-belle et eloquente Oraison funebre.

Cela fait, ses serviteurs se mirent en devoir de faire transporter son corps à la ville d'Annessi, ce qui toutesfois ne leur fut pas permis : car ceus de Lion se voulurent vendiquer ce precieus dépost qu'il sembloit que la Providence divine leur eust mis et donné en gage. Sur ceste contention, Monsieur Ollier, lors surintendant de la justice, donna une sentence fort equitable, qu'il demeureroit en dépost en l'Eglise de Sainte Marie de Lion, jusques à ce qu'on eust fait paroistre que le defunct en eust autrement disposé par son testament. Ainsi retournerent ses serviteurs à Annessi, donner advis à Monseigneur de Calcedoine, et à ses autres freres de tout ce qui s'estoit passé. Ce qu'entendu, Monseigneur de Calcedoine envoia frere Janus de Sales, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, frere du defunct et le sien, et avec lui deus Chanoines deputez de la part du Chapitre, pour porter le testament, en vertu duquel on leur permit d'enlever le corps, qui fut par eus devotement conduit à Annessi, et accompagné partie du chemin par plusieurs persones d'honneur, entre autres, par Messire Honoré d'Ursé, Marquis du Val-Romey, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, qui avoit eu avec le Saint une fort étroite et familiere amitié. Les peuples plus voisins accouroient sur les chemins par où il devoit passer, et le reveroient comme un corps saint, l'invocans et prians qu'il priast Dieu pour eus. Ceus de la ville de Seyssel allerent en corps au devant de lui, et le mirent en leur Eglise, où ils avoient preparé une belle Chappelle ardente, et y celebrerent l'office avec beaucoup de solennité. Au sortir de là, tous en corps comme auparavant, accompagnerent ce saint depost fort loin hors de leur enceinte. Ceus d'Annessi sortirent au devant de lui, et le conduisirent avec non moins de pompe et d'honneur, que de pleurs, de souspirs et gemissemens jusques au faubourg de leur ville, où ils deposerent ce gage precieus en l'Eglise, et sur le tombeau que l'on dit estre celui-là mesme de saint André d'Antioche, où il demeura depuis le dimanche 22 janvier, jusques au mardi suivant, pour donner temps à son Clergé de faire les preparatifs de la pompe funebre, et de l'office qui fut fait avec tant d'ordre et de celebrité, qu'on n'eust pu y adjouster rien davantage quand il eust esté fait dans Rome ou dans Paris. Le P. Philbert de Bonneville, provincial des Capuccins, fit l'Oraison funebre, et le soir le corps fut porté dans l'Eglise des filles de la Visitation, où il demeura six mois dans un cercueil de plomb, couvert d'un poêle de tafetas blanc ; et le huitiéme de Juillet de l'an 1623, aprez un office fort solennel, il fut mis au sepulcre qui n'est pas au bas de la nef, comme il avoit ordonné, à cause de l'eau qui remplissoit la tombe, mais auprez de l'autel du costé de l'E-

pistre, où Nostre Seigneur, par le merite de son Saint, opere journellement des graces miraculeuses et extraordinaires, en faveur de ceus qui l'invoquent, dont on est soigneus de prendre de ceus à qui elles sont octroiees, et des Ordinaires des lieus, de bonnes et fideles attestations.

En voici une attestee par Monseigneur le Reverendissime Archevesque de Bourges d'à present.

Il y avoit au Monastere de la Visitation de Bourges une religieuse nommee Anne Marie le Tellier, qui estoit veritablement atteinte du mal de punaiserie, et si fort, que toutes les sœurs en recevoient une tres-grande incommodité. Ceste pauvre fille oiant dire, qu'au sepulcre de nostre Bien-heureus Evesque, Nostre Seigneur departoit beaucoup de graces à ceus qui les lui demandoient par son intercession, se sentit émeüe interieurement de lui demander la guairison de son mal, ce qui lui succeda selon sa priere, aprez laquelle elle se trouva comme elle est à present, entierement affranchie de ceste incommodité : ceci arriva environ la feste de Pasques de l'année 1623.

Au monastere de la Visitation de Lion, une autre sœur nommee Marie Sylvie Ange, malade à l'extremité d'une esquinancie, qui lui avoit osté la parole il y avoit douze jours entiers, et n'attendoit rien que la mort, signifia le mieus qu'elle peut à ses sœurs le desir dont elle se sentoit émeüe de se faire apporter le cœur du Bien-heureus Evesque qui repose en ce Monastere où il est gardé comme une precieuse relique. Ce qu'aiant esté fait, elle se l'applique et le baise, et aiant fini sa priere, elle se trouva guairie entierement de ceste facheuse maladie. Et ceci fut attesté par Monsieur le grand Vicaire de Monseigneur l'Archevesque de Lion.

Il y a avoit neuf ans entiers qu'un bourgeois d'Annessi nommé Greffions, portoit une jambe à moitié percée d'ulceres et de plaies, qui distilloient presque continuellement, et lui causoient des douleurs extrémement grandes quand quelque chose y touchoit. Les medecins n'y vouloient point mettre la main, disans, que le cours de ses humeurs ne serait pas si tost arresté que dans moins de trois semaines le patient ne vint à mourir. L'abandonnement des medecins de la terre le fait recourir au souverain Medecin du corps et de l'ame, qu'il invoque par l'intercession de son fidele serviteur le defunct bien-heureus Evesque de Genéve. Il fait une neuvaine en l'Eglise où repose son corps, et Dieu exaucea son oraison, car dez le sixiéme jour ses plaies cessent de couler, et peu aprez se dessecherent et fermerent tout à fait, de telle façon qu'aujourd'hui avec la delivrance de son mal il possede une tres-parfaite santé.

Une jeune Damoiselle nommee Louïse, fille d'un gentilhomme appellé Claude de la Balme, de Groisi en Genevois, sen-

tit par effet combien estoit puissante envers Dieu l'intercession du saint Evesque. Il y avoit quatre ans entiers qu'elle estoit travaillee d'un flus et vomissement de sang par la bouche, qui lui prenoit tous les jours en abondance aprez qu'elle avoit mangé : aprez les quatre ans, ce mesme flus se divertit, et prit son cours par le nombril, avec étonnement des medecins, qui n'en attendoient que la mort : mais neuf mois aprez que ceste pauvre Damoiselle souffroit la perte de son sang par ceste partie, sa mere se sentit inspiree de recommander sa fille à Dieu, par les prieres de nostre saint Evesque, et voüa de mener la malade au sepulcre du Bien-heureus, si Dieu lui faisoit la grace de lui redonner sa santé, ce qu'elle fit entendre à sa fille qui ratifia de tout son cœur la devotion de sa mere. Et à l'instant le flus s'étancha, et depuis elle ne s'en est plus sentie, estant venüe elle-mesme à pied avec sa mere rendre graces à Dieu, du recouvrement de sa santé, au lieu où repose le corps du Bien-heureus.

Un bon Prestre nommé Messire Amed Bouvard avoit en la cheville du pied droit un ulcere tel qu'une grosse noisette y eust peu entrer facilement, et lui causoit des douleurs si picquantes, qu'il ne pouvoit quasi souffrir son mal. Un jour qu'il se sentit attaqué extraordinairement de la violence de la douleur, il se souvint qu'il avoit une petite particule des parties intestines du Bien-heureus Evesque qu'il avoit eue d'un de ses domestiques qui assista à l'ouverture que firent les chirurgiens de son corps; il la prend avec reverence et l'applique avec foi sur la partie ulceree et douloureuse, et eut tant de vertu la foi du patient, et le precieus remede, que tout incontinent sa douleur fut appaisée, et l'ulcere parfaitement guairi, et rempli dans le troisiéme jour suivant.

Claude, fils d'Antoine Chappüis, paroice d'Espagni, distante d'une lieüe et demie de la ville d'Annessi, estoit tourmenté de l'epilepsie ou mal caduc, il y avoit six ans, et l'accez lui prenoit d'ordinaire de cinq en cinq jours, et par fois plus souvent. Son pere le recommanda aus prieres de nostre saint Evesque, et fit vœu de lui faire baiser les pieds du Saint, ou à tout le moins le cercueil où seroit son corps, au cas qu'on l'apportast dans le païs, ou mesme de le mener en quelque lieu où il seroit gardé. Sa priere fut exaucee, son fils parfaictement guairi, et la devotion accomplie.

Je pourrois ici adjouster plusieurs autres telles graces vraiement miraculeuses, que Dieu a octroiees à ceus qui les lui ont demandees par l'intercession de nostre Saint dont on a pris avec grand soin et information les attestations aussi bien que des precedentes en la ville d'Annessi, et en divers autres endroicts où elles sont advenües. Et le temps en produira de nouvelles qui donneront à connoistre aus peuples Chrestiens, combien est effi-

cace et puissante envers Dieu l'intercession de ce grand et saint Evesque.

Il est bon, disoit l'Ange à Tobie, de taire le secret que le Roi nous a confié; mais il est honorable de declarer et publier les œuvres de Dieu. Je di ceci à fin que nul ne me sçache mauvais gré, si je termine ce livre par une grace que je croi et reconnoi avoir receüe par les merites de nostre saint Evesque.

A mon retour d'Italie, estant entré dans Paris sur la fin de l'automne, de l'annee 1623, que la contagion y avoit regné avec assez de violence, comme j'estoi par la ville il s'éleva en un moment une maniere de frôncle au creus de mon estomach, avec tumeur, inflammation, et un cerne qui me causa de la douleur, et quelques petits vertiges et tournoiemens de teste. Un fort habile Medecin que je rencontrai fortuitement en une bonne maison, et à qui je découvri et communiquai mon mal, me dit, que cela pouvoit provenir de quelque malignité de l'air, et me conseilla de me munir promptement de remedes cordiaques, et de me purger, et faire tirer du sang. Estant de retour en nostre Monastere, qu'il estoit assez tard, je me souvin que j'avoi une bonne partie du foie de nostre saint Evesque, que je garde desséchee fort precieusement, je la tire de la boite et l'applique sur mon mal, et l'y laisse reposer toute la nuit, le lendemain je trouvai la douleur et l'inflammation amortie, et le tout en peu de temps s'evanoüit sans usage ni application d'autres remedes.

Je ne puis taire ici un accident merveilleus qui advint à un fort honorable Ecclesiastique nommé Messire Pierre Critan, Curé de Thone, qui est une bourgade du Genevois. Ce bon Prestre eut devotion de visiter le sepulcre du saint Evesque en l'Eglise des filles de la Visitation d'Annessi, où estant il eut intention de celebrer le saint sacrifice de la Messe, pour le repos de son ame, et en ceste volonté il entra en la sacristie, où il se revestit d'ornemens noirs, comme pour dire la messe qui se celebre pour les trépassez. Mais au sortir de la sacristie, mettant le pied dedans l'Eglise pour aller à l'autel, il fut surpris d'un éblouïssement tel, qu'il laissa tomber la paténe de dessus le calice, l'hostie, et les corporaus qu'il releva de terre avec péne, ne sçachant presque ce qu'il faisoit à cause de cét éblouïssement de veüe, qui lui continüa jusques à l'autel, où estant, et ne sçachant à quoi se resoudre, il se sentit interieurement inspiré, comme si quelqu'un eust parlé à son cœur, et lui eust dist, qu'il celebrast la Messe en l'honneur de saint Romualde, dont l'Eglise faisoit la feste ce jour là, parce que le saint Evesque pour lequel il pretendoit offrir ce tres-saint sacrifice propiciatoire pour les vivans et pour les morts, n'avoit pas besoin de prieres, aiant esté receu en la compagnie des Bien-heureus. A quoi s'estant resolu, sa veüe retourna en son premier état, et avec les mesmes orne-

mens noirs dont il estoit revestu, il dit la Messe du jour avec un sentiment extraordinaire de devotion, et de consolation.

Je pourrois ici adjouster plusieurs autres graces et accidens miraculeus que la bonté Divine opere journellement en faveur de ceus qu'elle meut de recourir aus intercessions de ce sien fidele serviteur, et dont un jour on pourra faire un plus ample recüeil. Ce que j'ai ci-dessus écrit suffira quant à present pour donner à cognoistre aus peuples Catholiques combien est recommandable la sainteté du Bien-heureus Messire FRANÇOIS DE SALES, Evesque de Geneve, et combien sa memoire est digne de veneration.

FIN DE LA VIE DU B. FRANÇOIS DE SALES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre. A nos amez et feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlemens de Paris, Tholose, Roüen, Bordeaux, Dijon, Aix, Grenoble et Bretaigne, Baillifs, Seneschaux, Prevosts ou leurs Lieutenans, et autres nos Justiciers et Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien-aimé et feal le Pere Dom JEAN DE SAINT FRANÇOIS, Superieur General de la Congregation des Feüillans, nous a fait tres-humblement remonstrer qu'il a travaillé avec beaucoup de peine à la version et composition de diverses œuvres qu'il desire revoir et corriger, et que de nouveau il a travaillé *à la Vie du Bien-heureux Messire François de Sales, Evesque et Prince de Geneve, et instituteur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie.* Desirant donner ce sien labeur au bien et à l'utilité publique, et à cet effet faire imprimer et mettre en lumiere lesdites œuvres, s'il nous plaisoit l'avoir aggreable, et lui donner permission de ce faire. Nous à ces causes, ne voulant que des œuvres si laborieuses demeurent en oubli, et que le public soit frustré des instructions y contenuës, à icelui Dom Jean de Saint François, avons permis et accordé, et par ces presentes permettons et accordons de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, lesdites œuvres, durant le terme de dix ans finis et accomplis, à compter du jour que les dites œuvres seront achevees d'imprimer pour la premiere fois : faisans defences à tous Marchands Libraires, Imprimeurs, ou autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ils soient, d'imprimer, ou faire imprimer, ny susciter à ce faire aucuns Libraires ny Imprimeurs, tant de nostre Royaume que dehors, icelles tronquer, alterer, ny en extraire aucunes choses, vendre ne debiter en aucune sorte que ce soit lesdites œuvres, d'autres que celles qui auront esté imprimees par tel Libraire et Impri-

meur qu'il aura choisi, sur peine de confiscation des livres et exemplaires qui se trouveront avoir esté imprimez et mis en vente, contre et au prejudice de ces presentes, soit en public, ou en particulier, et trois mille livres d'amende, applicable un tiers à nous, un tiers au denunciateur, et l'autre tiers au Libraire ou Imprimeur, sans aucune diminution. Outre voulons que ceux qui seront saisis des exemplaires contrefaits soient contraints de declarer ceux qui les auront imprimez, et de qui ils les auront receus, sur les peines susdites. Voulons, et nous plaist, en mettant un extraict des presentes à la fin ou au commencement de chacun exemplaire desdites œuvres, elles soient tenuës pour suffisamment signifiees et venuës à la cognoissance de tous, comme si expressement et particulierement elles leur auroient esté notifiees. Et vous mandons et à chacun de vous endroit soy commettons, que de nos presentes graces, congé, permission, et du contenu cy-dessus vous fassiez et laissiez jouïr ledit suppliant, et tel Libraire et Imprimeur qu'il aura choisi, faire user pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens : au contraire de l'aider à l'encontre de ceux qui contreviendront à l'authorité de nos dites lettres, par toutes voyes deuës et accoustumées, et les peines susdites : et au premier Huissier ou Sergent faire tous exploicts de saisies et arrests sur ce requis et necessaires pour l'execution des presentes, sans demander placet, visa, ne pareatis : car tel est nostre plaisir, nonobstant oppositions ou appellations quelconques faites ou à faire, clameur de Haro, chartes Normandes, et autres lettres à ce contraires, ausquelles nous avons derogé et derogeons par ces presentes. Donné à Saint Germain en Laye le 30e jour de juillet l'an de grace mil six cens vint quatre, et de nostre regne le quatorziesme.

Signé par le Roy,

Et plus bas, DE LOMENIE.

Et scellé du grand sceau de cire jaune.

LEDIT DOM JEAN DE SAINT FRANÇOIS a permis et accordé la jouïssance dudit Privilege pour le temps contenu en icelui, à JEAN DE HEUQUEVILLE et à MICHEL SOLY, suivant la cession qu'il leur en a faite à Paris le 2 Aoust 1624.

APPENDICE.

LETTRE DE MADAME DE CHANTAL

AU RÉVÉREND PÈRE DOM JEAN DE SAINT-FRANÇOIS, DE L'ORDRE DES FEUILLANTS.

Elle décrit admirablement et parfaitement l'esprit de son bienheureux Père.

HÉLAS ! mon Révérend Père, que vous me commandez une chose qui est bien au-dessus de ma capacité ! non, certes, que Dieu ne m'ait donné une plus grande connaissance de son intérieur que mon indignité ne méritait; et surtout depuis son décès, Dieu m'en a favorisée : car l'objet m'étant présent, l'admiration et le contentement que je recevais m'offusquaient un peu (au moins il me le semble); mais je confesse tout simplement à votre cœur paternel que je n'ai point de suffisance pour m'en exprimer. Néanmoins, pour obéir à Votre Révérence, et pour l'amour et respect que je dois à l'autorité par laquelle vous me commandez, je vais écrire simplement en la présence de Dieu ce qui me viendra en vue. Premièrement, mon très-cher Père, je vous dirai que j'ai reconnu en mon bienheureux Père et Seigneur un don de tres-parfaite foi, laquelle était accompagnée de grande clarté, de certitude, de goût, et de suavité extrême. Il m'en a fait des discours admirables, et me dit une fois que Dieu l'avait gratifié de beaucoup de lumières et connaissances pour l'intelligence des mystères de notre sainte foi, et qu'il pensait bien posséder le sens et l'intention de l'Eglise en ce qu'elle enseigne à ses enfants; mais de ceci sa vie et ses œuvres rendent témoignage. Dieu avait répandu au centre de cette très-sainte âme, ou, comme il dit, en la cime de son esprit, une lumière, mais si claire, qu'il voyait d'une simple vue les vérités de la foi et leur excellence : ce qui lui causait de grandes ardeurs, des extases, et des ravissements de volonté; et il se soumettait à ces vérités qui lui étaient montrées, par un simple acquiescement et sentiment de sa volonté. Il appelait le lieu où ces clartés se faisaient, le sanctuaire de Dieu, où rien n'entre que la seule âme avec son Dieu. C'était le lieu de ses retraites, et son plus ordinaire séjour : car, nonobstant ses continuelles occupations extérieures, il tenait son esprit en cette solitude intérieure tant qu'il pouvait. J'ai toujours vu ce bienheureux aspirer et ne respirer que le seul désir de vivre selon les vérités de la foi, et des maximes de l'Evangile : cela se verra ès mémoires. Il disait que la vraie manière de servir Dieu était de le suivre et marcher après lui sur la fine pointe de l'âme, sans aucun appui de consolation, de sentiment, ou de lumiere que celle de la foi nue et simple : c'est pourquoi il aimait les dérélictions, les abandonnements, et désolations intérieures.

Il me dit une fois qu'il ne prenait point garde s'il était en consolation ou désolation : et quand Notre Seigneur lui donnait de bons sentiments, il les recevait en simplicité; s'il ne lui en donnait

point, il n'y pensait pas; mais c'est la vérité, que pour l'ordinaire il avait des grandes suavités intérieures : et l'on voyait cela en son visage, pour peu qu'il se retirât en lui-même, ce qu'il faisait fréquemment. Aussi tirait-il de bonnes pensées de toutes choses, convertissant tout au profit de l'âme; mais surtout il recevait ces grandes lumières en se préparant pour ses sermons : ce qu'il faisait ordinairement en se promenant, et m'a dit qu'il tirait l'oraison de l'étude, et en sortait fort éclairé et affectionné. Il y a plusieurs années qu'il me dit qu'il n'avait pas de goûts sensibles en l'oraison, et que ce que Dieu opérait en lui, était par des clartés et sentiments insensibles qu'il répandait en la partie intellectuelle de son âme; que la partie inférieure n'y avait nulle part. A l'ordinaire, c'étaient des vues et sentiments de l'unité très-simples, et des émotions divines auxquelles il ne s'enfonçait pas, mais les recevait simplement avec une très-profonde révérence et humilité (car sa méthode était de se tenir tres-humble, très-petit, et très-abaissé devant son Dieu, avec une singulière révérence et confiance, comme un enfant d'amour). Souvent il m'a écrit que, quand je le verrais, je le souvinsse de me dire ce que Dieu lui avait donné en la sainte oraison; et comme je le lui demandais, il me répondait : Ce sont des choses si minces, si simples et délicates, que l'on ne les peut dire quand elles sont passées, les effets en demeurant seulement dans l'âme.

Plusieurs années avant son décès, il ne prenait quasi plus de temps pour faire l'oraison, car les affaires l'accablaient; et un jour je lui demandai s'il l'avait faite : Non, me dit-il, mais je fais bien ce qui la vaut. C'est qu'il se tenait tousjours en cette union avec Dieu, et disait qu'en cette vie il faut faire l'oraison d'œuvre et d'action. Mais c'est la vérité, que sa vie était une continuelle oraison. Par ce qui est dit, il est aisé à croire que ce bienheureux ne se contentait pas seulement de jouir de la délicieuse union de son âme avec Dieu en l'oraison : ô non, certes; car il aimait également la volonté de Dieu en tout, mais cela assurément. Et je crois qu'en ses dernières années il était parvenu à telle pureté, que même il ne voulait, il n'aimait, il ne voyait plus que Dieu en toutes choses : aussi le voyait-on absorbé en Dieu, et disait qu'il n'y avait plus rien au monde qui lui pût donner du contentement que Dieu; et ainsi il vivait, non plus lui, certes, mais Jésus-Christ vivait en lui.

Cet amour général de la volonté de Dieu était d'autant plus excellent et pur, que cette âme n'était pas sujette à changer ni à se tromper, à cause de la très-claire lumière que Dieu y avait répandue, par laquelle il voyait naître les mouvements de l'amour-propre, qu'il retranchait fidèlement, afin de s'unir toujours plus purement à Dieu. Aussi m'a-il dit que quelquefois, au fort de ses plus grandes afflictions, il sentait une douceur cent fois plus douce qu'à l'ordinaire; car, par le moyen de cette union intime, les choses plus amères lui étaient rendues savoureuses.

Mais si Votre Révérence veut voir clairement l'état de cette très-sainte âme sur ce sujet, qu'elle lise, s'il lui plaît, les trois ou quatre derniers chapitres du neuvième livre de l'*Amour divin*. Il animait toutes ses actions du seul motif du divin bon plaisir. Et

veritablement (comme il est dit en ce livre sacré) il ne demandait ni au ciel, ni en la terre, que de voir la volonté de Dieu accomplie. Combien de fois a-t-il prononcé d'un sentiment tout extatique ces paroles de David : « Seigneur ! qu'y a-t-il au ciel pour moi, et que veux-je en terre, sinon vous? Vous estes ma part et mon heritage éternellement. » Aussi, ce qui n'était pas Dieu ne lui était rien, et c'était sa maxime. De cette union si parfaite procédaient ses éminentes vertus, que chacun a pu remarquer; cette générale et universelle indifférence que l'on voyait ordinairement en lui. Et certes, je ne lis point ces chapitres, qui en traitent, au neuvième livre de l'*Amour divin*, que je ne voie clairement qu'il pratiquait ce qu'il enseignait, selon les occasions. Ce document si peu connu, et toutefois si excellent : *Ne demandez rien, ne désirez rien, et ne refusez rien*, lequel il a pratiqué si fidèlement jusqu'à l'extrémité de sa vie, ne pouvait partir que d'une âme entièrement indifférente et morte à soi-même. Son égalité d'esprit était incomparable : car qui l'a jamais vu changer de posture en nulle sorte d'action? Si lui ai-je vu recevoir de rudes attaques; mais cela se prouve par les mémoires. Ce n'était pas qu'il n'eût de vifs ressentiments, surtout quand Dieu était offensé, et le prochain opprimé; on le voyait en ces occasions se taire et retirer en lui-même avec Dieu, et demeurait là en silence, ne laissant toutefois de travailler, et promptement, pour remédier au mal avenu, car il était le refuge, le secours et l'appui de tous.

La paix de son cœur n'était-elle pas divine et tout à fait imperturbable? Aussi était-elle établie en la parfaite mortification de ses passions, et en totale soumission de son âme à Dieu. Qu'est-ce, me dit-il à Lyon, qui saurait ébranler notre paix? Certes, quand tout bouleverserait dessus dessous, je ne m'en troublerais pas : car que vaut tout le monde ensemble, en comparaison de la paix du cœur? Cette fermeté procédait, ce me semble, de son attentive et vive foi, car il regardait partir tous les événements, grands et petits, de l'ordre de cette souveraine Providence, en laquelle il se reposait avec plus de tranquillité que jamais ne fit enfant unique dans le sein de sa mère. Il nous disait aussi que Notre Seigneur lui avait enseigné cette leçon dès sa jeunesse; et que s'il fût venu à renaître, il eût plus méprisé la prudence humaine que jamais, et se fût tout à fait laissé gouverner à la divine Providence. Il avait des lumières très-grandes sur ce sujet, et y portait fort les âmes qu'il conseillait et gouvernait.

Pour les affaires qu'il entreprenait, et que Dieu lui avait commises, il les a toujours toutes ménagées, et conduites à l'abri de ce souverain gouvernement; et jamais il n'était plus assuré d'une affaire, ni plus content parmi les hasards, que lorsqu'il n'avait point d'autre appui. Quand, selon la prudence humaine, il prévoyait de l'impossibilité pour l'exécution du dessein que Dieu lui avait commis, il était si ferme en sa confiance, que rien ne l'ébranlait; et là-dessus il vivait sans souci. Je le remarquai quand il eût résolu d'établir notre Congrégation; il disait : Je ne vois point de jour pour cela, mais je m'assure que Dieu le fera; ce qui arriva en beaucoup moins de temps qu'il ne pensait. A ce propos il me vient en l'esprit qu'une fois (il y a longues années) il fut attaqué d'une vive passion

qui le travaillait fort; il m'écrivit : Je suis fort pressé, et me semble que je n'ai nulle force pour résister, et que je succomberais si l'occasion m'était présente, mais plus je me sens faible, plus ma confiance est en Dieu, et m'assure qu'en présence des objets je serais revêtu de force et des vertus de Dieu, et que je dévorerois mes ennemis comme des agnelets.

Notre Saint n'était pas exempt des sentiments et émotions des passions, et ne voulait pas que l'on désirât d'en être affranchi ; il n'en faisait point d'état que pour les gourmander : à quoi, disait-il, il se plaisait. Il disait aussi qu'elles nous servaient à pratiquer les vertus plus excellentes, et à les établir plus solidement en l'âme. Mais il est vray qu'il avait une si absolue autorité sur ses passions, qu'elles lui obéissaient comme des esclaves; et sur la fin il n'en paraissait quasi plus.

Mon très-cher Père, c'était l'âme la plus hardie, la plus généreuse et puissante à supporter les charges et travaux, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspirait, que l'on ait su voir. Jamais il n'en démordait, et disait que quand Notre Seigneur nous commet une affaire, il ne la fallait point abandonner, mais avoir le courage de vaincre toutes les difficultés.

Certes, mon très-cher Père, c'est une grande force d'esprit que de perseverer au bien comme notre Saint a fait. Qui l'a jamais vu se détraquer, ni perdre un seul brin de la modestie? Qui a vu sa patience ébranlée, ni son âme altérée contre qui que ce soit? aussi avait-il un cœur tout à fait innocent. Jamais il ne fit aucun acte par malice ou amertume de cœur : non certes, jamais a-t-on vu un cœur si doux, si humble, si débonnaire, gracieux et affable, qu'était le sien! Et avec cela, quelle était l'excellence et solidité de sa prudence et sagesse naturelle et surnaturelle, que Dieu avait répandue en son esprit, qui était le plus clair, plus net et universel qu'on ait jamais vu!

Notre Seigneur n'avait rien oublié pour la perfection de cet ouvrage, que sa main puissante et miséricordieuse s'était elle-même formé. Enfin, la divine Bonté avait mis dans cette sainte âme une charité parfaite, et comme il dit que la charité entrant dans une âme y loge quand et soi tout le train des vertus, certes, elle les avait placées et rangées dans son cœur avec un ordre admirable; chacune y tenait le rang et l'autorité qui lui appartenait : l'une n'entreprenait rien sans l'autre, car il voyait clairement ce qui convenait à chacune, et les degrés de leurs perfections, et toutes produisaient leurs actions selon les occasions qui se présentaient, et à mesure que la charité l'excitait à cela doucement et sans éclat : car jamais il ne faisait des mystères, ni rien qui donnât de l'admiration à ceux qui ne regardent que l'écorce et l'extérieur. Point de singularité, point d'action, ni de ces grandes vertus qui donnent dans les yeux de ceux qui les regardent, et font admirer le vulgaire.

Il se tenait dans le train commun, mais d'une maniere si divine et celeste, qu'il me semble que rien n'était si admirable en sa vie que cela. Quand il priait, quand il était à l'office, ou qu'il disait la très-saincte messe, à laquelle il paraissait un ange pour la grande splendeur qui était en son visage, vous ne lui voyez faire aucune

simagrée, ni mesme quasi lever ou fermer les yeux; mais il les tenait modestement abaissés, sans faire des mouvements que ceux qui étaient nécessaires. Et cependant on luy voyait un visage pacifique, doux, et grave et l'on pouvait juger qu'il était dans une profonde tranquillité. Quiconque le voyait et l'observait en ses actions, était infailliblement touché, surtout quand il consacrait; car il prenait encore une nouvelle splendeur : on l'a remarqué mille fois. Aussi avait-il un amour tout spécial au très-adorable Sacrement : c'était sa vraie vie et sa seule force. O Dieu! quelle ardente et savoureuse devotion avait-il, quand il le portait aux processions! vous l'eussiez vu comme un chérubin tout lumineux. Il avait des ardeurs autour de ce divin Sacrement, inexplicables; mais il en est parlé ailleurs, et de sa dévotion incomparable à Notre-Dame : c'est pourquoy je n'en parlerai pas. O Jésus! que l'ordre que Dieu avait mis en ceste bienheureuse âme était admirable! tout était si rangé, si calme, et la lumière de Dieu si claire, qu'il voyait jusqu'aux moindres atomes de ses mouvements. Il avait une vue si pénétrante pour les choses de la perfection de l'esprit, qu'il discernait d'entre les choses les plus délicates et épurées; et jamais cette pure âme ne souffrait volontairement ce qu'elle voyait de moins parfait, car son amour plein de zèle ne le lui eût pas permis. Ce n'est pas qu'il ne commît quelque imperfection, mais c'était par pure surprise et infirmité. Mais qu'il en eût laissé attacher une seule à son cœur, pour petite qu'elle fût, je ne l'ai pas connue; au contraire, cette âme était plus pure que le soleil, et plus blanche que la neige, en ses actions, en ses résolutions, en ses desseins et actions. Enfin ce n'était que pureté, qu'humilité, simplicité, et unité d'esprit avec son Dieu. Aussi était-ce chose ravissante de l'ouïr parler de Dieu et de la perfection. Il avait des termes si précis et intelligibles, qu'il faisait comprendre avec grande facilité les choses plus délicates et relevées de la vie spirituelle.

Il n'avait pas cette lumiere si pénétrante pour lui seul; chacun a vu et connu que Dieu lui avait communiqué un don special pour la conduite des âmes, et qu'il les gouvernait avec une dextérité toute céleste. Il pénétrait le fond des cœurs, et voyait clairement leur état, et par quels mouvements ils agissaient : et tout le monde sait sa charité incomparable pour les âmes, et que ses délices étaient de travailler autour d'elles. Il était infatigable en cela, et ne cessait jamais qu'il ne leur eût donné la paix et mis leur conscience en état de salut.

Quant aux pécheurs qui se voulaient convertir, et qu'il voyait faibles, qu'est-ce qu'il ne faisait pas autour d'eux? Il se faisait pécheur avec eux : il pleurait avec eux leurs péchés, et mêlait tellement son cœur avec celui de ses pénitents, que jamais aucun ne lui a rien su céler.

Or, selon mon jugement, il me semble que le zèle du salut des âmes était la vertu dominante en N. B. Père : car en certaine façon vous eussiez quelquefois dit qu'il laissait le service qui regarde immédiatement Dieu, pour préférer celui du prochain. Bon Dieu! quelle tendresse, quelle douceur, quel support, quel travail! enfin il s'y est consumé. Mais encore faut-il dire ceci, qui est remar-

quable : Notre Seigneur avait ordonné la charité en cette sainte âme; car autant d'âmes qu'il aimait particulièrement (qui étaient en nombre infini), autant de divers degrés d'amour il avait pour elles : il les aimait toutes parfaitement et purement, selon leur rang, mais pas une également. Il remarquait en chacune ce qu'il pouvait reconnaître de plus estimable, pour leur donner le rang en sa dilection selon son devoir et selon la mesure de la grâce en elles.

Il portait un respect nompareil à ses prochains, parce qu'il regardait Dieu en eux, et eux en Dieu. Quant à sa dignité, quel honneur et respect lui portait-il! Certes, son humilité n'empêchait point l'exercice de la gravité, majesté et révérence due à sa qualité d'évêque. Mon Dieu! oserais-je dire! Je le dis, s'il se peut : il me semble naïvement que mon B. Père était une image vivante en laquelle le Fils de Dieu Notre Seigneur était peint; car véritablement l'ordre et l'économie de cette sainte âme était tout à fait surnaturelle et divine. Je ne suis pas seule en cette pensée; quantité de gens m'ont dit que quand ils voyaient ce B., il leur semblait de voir Notre Seigneur en terre. Je suis, mon Révérend Père, votre très-humble servante,

J. Fr. Frémiot de Chantal.

BULLE DE CANONISATION.

ALEXANDRE VII, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.

QUE CECI SERVE DE MONUMENT PERPÉTUEL.

Quoique *l'Eglise catholique, comme une ville forte, bien garnie de troupes et de provisions, ne craigne point les insultes des légions infernales, il n'est pas moins certain, qu'après les mérites du Rédempteur, elle n'a pas de secours plus puissant que celui qu'elle tire de la sainteté des serviteurs de Dieu. L'exemple de leurs vertus produit sans cesse dans l'Eglise de merveilleux fruits de salut, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte. Aussi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dans les jours de sa vie mortelle, a-t-il employé d'une manière ineffable tantôt l'un et tantôt l'autre de ces deux moyens, selon les deux différentes natures de son unique et divine personne. Avait-il quelque dogme á proposer : « Ma doctrine, disait-il, n'est pas la mienne, mais celle de mon Père qui m'a envoyé; » et s'il voulait prescrire quelque chose à pratiquer : « Je vous ai donné l'exemple, disait-il, afin que vous agissiez de la même manière que j'ai fait à votre égard. » Et c'est en ce sens qu'il faut entendre ce qu'il dit de lui-même en un autre endroit de l'Evangile : « Je suis la lumière du monde, et celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. » Or, la sainteté des*

hommes étant une précieuse émanation et une vive image de cette lumière essentielle et divine, serait-il convenable de la laisser cachée sous le boisseau? N'est-il pas bien plus à propos de la placer sur le chandelier, d'où elle puisse éclairer les hommes, et, en s'attirant leur vénération, les porter à l'imitation, et les conduire sûrement, comme par un chemin déjà frayé, jusqu'à la Jérusalem triomphante, pour les y faire jouir éternellement de la souveraine félicité? C'est pourquoi nos prédécesseurs, excités par le mouvement du Saint-Esprit, ont introduit dans l'Eglise la pieuse et louable coutume d'y placer les saints dans un lieu éminent. Quoi donc! après que ces grands hommes, par la bonne odeur de leurs vertus et par la prédication de l'Evangile, ont édifié l'Eglise et lui ont rendu des services importants, on ne leur rendrait point, après leur mort, les honneurs qui leur sont dus; on leur refuserait ce culte religieux que Dieu lui-même veut que l'on rende à la sainteté reconnue! Non, quoi qu'en puisse dire l'impiété, jamais un tel procédé ne pourrait s'accorder ni avec les règles de la bienséance, ni avec celles de la justice.

A CES CAUSES, *et pour nous conformer à l'ancienne coutume des pontifes romains, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en avoir conféré avec nos vénérables frères, nous avons, par l'inspiration divine, décrété de mettre au nombre des noms que l'Eglise catholique révère,* FRANÇOIS DE SALES, *évêque de Genève, célèbre par sa doctrine, admirable par sa sainteté, qui de nos jours a été l'un des plus fermes appuis de la religion, et comme un antidote salutaire contre le poison des nouvelles hérésies.*

FRANÇOIS *naquit le* 21 *du mois d'août, l'an de grâce* 1567, *au château de Sales, dans le duché de Savoie, au diocèse de Genève, et fut régénéré au même lieu sur les saints fonts de baptême. Il suça, avec le lait, une piété qui n'est pas moins illustre en sa maison que la noblesse du sang. Durant son enfance, on ne vit dans ses mœurs rien qui sentît cet âge; mais, comme s'il eût voulu dès lors se préparer, et, pour ainsi dire, préluder aux exercices de la plus haute sainteté, auxquels il devait se consacrer dans la suite, il mettait tout son plaisir à dresser de petits autels, à les orner, à nourir sa piété en représentant dans le secret de la maison paternelle le culte public que l'Eglise rend à Dieu. Sa charité le rendait si sensible à la misère des pauvres que s'il n'avait pas de quoi les soulager il fondait en larmes.*

A mesure qu'il croissait en âge, on voyait croître en lui la piété et la sagesse. L'ardeur qu'il fit paraître pour les sciences ne ralentit point en lui la ferveur et la dévotion. S'il sortait de la maison, ce n'était point pour perdre le temps en promenades ou en visites inutiles; mais c'était ordinairement pour aller répandre son âme devant le Seigneur au pied des autels. Au surplus, dans le commerce nécessaire de la vie civile, il était d'une vigilance, d'une exactitude extrême à fuir toute compagnie dangereuse ou suspecte, et à ne frequenter que des personnes de qui il pût recevoir, ou à qui il pût communiquer quelque étincelle du divin amour.

Etant revêtu, dans le sacrement de confirmation, de la force d'en-haut, il comprit que, pour se rendre un instrument plus utile entre les mains du Seigneur, plus propre aux divines opérations de la grâce, il devait faire une plus ample provision de piété et de doctrine. Il avait reçu du ciel une âme bonne; il la rendit meilleure en s'appliquant de plus en plus à cultiver son esprit par l'étude des belles-lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

Après ses études d'humanité, qu'il fit dans le collége d'Annecy, il étudia la philosophie et la théologie dans l'Université de Paris. S'il pénétra bien avant dans les secrets de ces deux sciences, il ne fit pas de moindre progrès dans les voies de la sainteté; car il fréquentait en même temps la congrégation établie à l'honneur de la Mère de Dieu dans le collége des Pères Jésuites; et là, non-seulement il recevait tous les huit jours la sainte Eucharistie pour la nourriture spirituelle de son âme, mais encore il remplissait exactement tous les devoirs de piété, surtout en ce qui concerne le culte de Marie. Il porta même sa ferveur jusque-là, qu'étant un jour dans l'église de Saint-Etienne-des-Grès, prosterné devant une image de la Sainte Vierge, qui est encore aujourd'hui en grande vénération dans la même église, il y fit vœu de virginité perpétuelle.

Il ne fut pas longtemps sans recueillir les fruits salutaires d'une action si généreuse, ni sans éprouver ce que peut une âme fidèle dans les tentatious les plus délicates, sous la protection de la Reine des vierges. De Paris il se rendit à Padoue pour y étudier en droit. Dans cette dernière ville, de jeunes débauchés, qui étaient ses compagnons d'étude, voyant que tous les artifices qu'ils avaient employés jusque-là, pour enlever à ce chaste jeune homme le beau lis de la pureté, n'avaient pu rien gagner sur lui, en vinrent jusqu'à cet excès d'impudence, de chercher à le corrompre au moyen de femmes impudiques. Celles-ci, pour le faire consentir à leurs désirs infâmes, mettent en œuvre les amorces de la volupté les plus séduisantes; mais François, armé de son vœu, et animé d'une ferme confiance dans le secours de sa puissante protectrice, oppose à ces malheureuses une résistance invincible, et les oblige enfin, en leur crachant au visage, à se retirer toutes confuses.

Le cours de ses études étant fini, il vint à Rome pour y reconnaître les vestiges subsistants de la piété primitive, dont il voulait faire désormais la règle de sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles : c'est là que la grâce du Saint-Esprit se répandit sur lui avec abondance, pour l'aider à mettre la dernière main à ce prodigieux édifice de sainteté commencé dès son enfance, et qui, non-seulement s'était conservé durant sa jeunesse, mais même s'était augmenté considérablement dans ce temps critique, où le bouillonnement du sang et l'ardeur des passions exposent l'homme à de si funestes orages.

Ainsi François, vainqueur du monde et de lui-même, retourne en sa patrie pour y faire usage des connaissances qu'il avait acquises dans ses études. Ses espérances ne furent point vaines, et

ses compatriotes ne furent point trompés dans la haute idée qu'ils avaient conçue de lui. Granier, qui pour lors était évêque de Genève, ne l'eut pas plus tôt vu que, par un joyeux pressentiment de l'abondante récolte que son arrivée promettait à l'Eglise, et comme par un esprit prophétique, il s'écria : J'ai présentement un successeur !

François reconnut aussi que la Providence divine lui ouvrait là un vaste champ pour y exercer le zèle qui le pressait de travailler au salut des âmes : car quoique d'abord, pour obéir à son père, il eût pris le parti de la magistrature et la charge d'avocat-général, voyant bientôt après que cette première démarche tendait au mariage, auquel il avait renoncé par son vœu, il quitta la robe de sénateur pour prendre celle d'ecclésiastique, et, pour rendre son nouvel engagement irrévocable, il reçut successivement les ordres sacrés, même le sacerdoce ; après quoi on lui conféra la dignité de prévôt de la grande Eglise d'Annecy. Dès lors il tourna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité, répétant souvent cette belle maxime : Tout ce qui n'est pas pour l'éternité n'est que vanité. *Dans cette vue, il institua la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix ; et s'étant armé, par l'ordre de son évêque, du glaive de la divine parole, il ramena au sein de l'Eglise catholique des hérétiques d'un grand nom. Animé par ses premières conquêtes, il porta ses vues plus loin, et n'entreprit rien moins que la destruction de l'hérésie de Calvin dans tout le Chablais et les pays circonvoisins, où elle dominait comme dans son fort.*

Avec quelle allégresse, quelle ardeur, quelle fermeté, quelle confiance en Dieu, quelle charité pour le prochain, se présenta-t-il aux différents combats qu'il eut à soutenir pour une si juste cause ! Tout ce qu'on en pourrait dire, tout ce qu'on en pourrait croire, serait bien au-dessous de la vérité même : il suffira de remarquer que ces travaux ne furent point infructueux, et qu'il eut la consolation de les voir couronnés de glorieux succès.

On rapporte qu'un jour, du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs, et considérant les horribles ravages que l'hérésie y avait faits, il fut si vivement touché de la perte éternelle de tant d'âmes que, jetant un profond soupir, il s'écria : « Non, je ne puis m'empêcher de courir à leur secours. » En effet, bientôt après il se rendit à la ville de Thonon, capitale de cette province, où ayant levé l'étendard de la vérité, à force d'instructions, de patience, de douceur, se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, il releva la piété languissante, et renversa, comme un autre David, l'impiété triomphante.

Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra jamais du succès des affaires de la religion, quelque désespérées qu'elles parussent. Tous les obstacles qui se présentèrent, il sut toujours ou les éluder par sa prudence, ou les surmonter par son courage. N'ayant pas la liberté de célébrer à Thonon le saint sacrifice de la messe, il allait tous les jours la dire au château des Allinges, qui en est éloigné de plus d'une lieue, et séparé par

la Durance, qu'il était obligé de traverser en rampant sur une pièce de bois toute couverte de glace.

Que n'a-t-il pas eu à souffrir de la part des hérétiques? Il fut en butte à leurs plus noires calomnies. Ils le décriaient partout comme un perturbateur du repos public, comme un séducteur, comme un magicien; il sut même qu'ils avaient aposté des gens pour attenter à sa vie; mais il n'y eut jamais ni menaces, ni dangers, qui pussent le forcer à abandonner l'œuvre de Dieu.

Jamais il ne prit conseil de la politique mondaine, ni du respect humain; mais, quand il ne pouvait paraître au grand jour et rendre un témoignage public à la foi sans mettre sa vie dans un péril évident, alors, pour obéir à l'Evangile, il disparaissait pour un peu de temps. Encore, où se retirait-il? partout où il trouvait un plus prompt et plus sûr asile : tantôt sous les ruines de vieilles masures, tantôt dans l'horreur des plus sombres forêts, quelquefois dans un four, d'autres fois dans des glaces profondes. C'est là que ce généreux soldat, comme dans un fort impénétrable, comme sous la tente du Dieu des armées, se dérobait aux poursuites des hérétiques : et s'il resserrait là pour quelque temps l'ardeur de son zèle, c'était pour le déployer ensuite avec plus de force contre les ennemis de la religion.

De là cette grandeur d'âme, vraiment héroïque, qui lui faisait mépriser tous les artifices de leur malice, tous les excès de leur fureur. Le baron d'Hermance, commandant de la forteresse des Allinges, lui représenta qu'il ne pouvait se garantir des dangers de mort, auxquels il était sans cesse exposé; que tôt ou tard il succomberait, à moins qu'il ne se résolût à ne sortir jamais des Allinges que sous une bonne escorte; et il la lui offrit, le conjurant de la vouloir bien accepter. Mais François, animé d'une vive confiance en Dieu, lui répondit, avec cette candeur qui lui était naturelle, qu'il n'avait besoin d'autre escorte que de celle des saints anges que la Providence lui avait destinés.

Le même commandant lui ayant dit, en lui montrant les pièces d'artillerie et la garnison de la place : « Tout ce que vous voyez là » est à votre service, vous n'avez qu'à parler; nous avons ici tout » ce qu'il faut pour convertir ou pour foudroyer les hérétiques les » plus obstinés : ces gens-là n'entendent point raison; ce n'est que » par la force qu'on peut les réduire; » l'homme apostolique fit bien voir les hauts sentiments qu'il avait de la divine parole, quand il assura que, pourvu qu'il plût à Dieu de permettre qu'elle fût entendue, elle seule était assez puissante pour opérer les plus grands prodiges.

Une si noble confiance ne pouvait être trompée. Les assassins, après bien des recherches inutiles, trouvèrent enfin l'occasion d'exécuter leur détestable dessein. Déjà ils couraient sur le saint missionnaire, l'épée nue et en grand nombre, tout prêts à lui ôter la vie; mais Dieu, qui n'abandonne jamais les défenseurs de la foi qui ont mis en lui toute leur confiance, fit que ces loups furieux, à la vue de François, furent si touchés de l'air de sérénité et de douceur qui brillait sur son visage, que les armes leur tombèrent des mains, ils le laissèrent échapper sans lui faire aucun mal.

Une infinité de pareilles expériences étaient pour l'homme de Dieu de sûrs garants de la protection du ciel, et fortifiaient en lui de plus en plus ce courage intrépide qui le faisait marcher en assurance au milieu des plus grands dangers. Il n'en était pas ainsi de son père, le comte de Sales; il tremblait à tout moment pour les jours d'un fils qui lui était si cher; et, pour calmer des frayeurs qui lui paraissaient si bien fondées, il prit le parti de le rappeler à la maison paternelle, lui représentant qu'il y pourrait vaquer au service de Dieu avec bien plus de liberté, parce qu'il y trouverait et plus de sûreté et plus de repos. Mais ce fidèle disciple de Jésus-Christ ne craignit point de désobéir en cette occasion à son père selon la chair pour obéir au Père céleste, et pour remplir les devoirs de sa vocation dans toute leur étendue.

Son zèle, qui croissait tous les jours, lui fit inventer de nouveaux moyens de se rendre de plus en plus utile à l'Eglise. Dans le temps qu'il ne pouvait travailler à l'instruction des peuples par le ministère de la prédication, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs ouvrages de piété, et même de controverse, où il attaquait l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il eut en tout cela des succès si avantageux à la religion catholique qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon; et à quelque temps de là, il eut la consolation de voir revenir, par ses soins, des ténèbres du mensonge à l'admirable lumière de la vérité, un grand nombre de ceux qui, par la réputation de leur doctrine, étaient les principaux appuis de l'erreur.

Il n'arrive que trop souvent aux personnes dont le zèle est plus ardent que prudent de ruiner l'œuvre de Dieu, pour la vouloir avancer avec trop de précipitation. François ne donna pas dans cet écueil. Quelque heureuses que fussent toutes ses entreprises pour la foi, on ne le vit jamais, ébloui par tant de glorieux avantages, se livrer aveuglément aux transports de son zèle; il sut toujours le retenir dans les bornes de la modération, et le régler par la prudence. Faisant à Thonon les fonctions de curé, il était obligé de porter le saint Viatique aux fidèles dangereusement malades. Pour prévenir les irrévérences que les sectaires n'auraient pas manqué de commettre contre cet adorable sacrement s'il l'eût porté à découvert, il le portait dans une boîte d'argent suspendue à son cou, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur sa tête, enveloppé de son manteau, sans saluer personne ni en allant ni en retournant.

La bonne odeur de tant de vertus se répandit jusqu'à Rome, et engagea Clément VIII, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, à faire usage des rares talents de l'ouvrier évangélique. Genève avait alors pour ministre principal Théodore de Bèze, le plus habile et le plus zélé défenseur du calvinisme. Quel avantage n'eût-ce pas été pour la religion de faire rentrer au bercail de Jésus-Christ cette brebis, dont l'exemple aurait pu servir à en ramener beaucoup d'autres! Et c'est ce que Clément désirait de tout son cœur. Pour exécuter un si louable dessein, il jette les yeux sur François de Sales, à qui il donne ordre, par son bref, d'aller trouver Théodore de Bèze. et de conférer seul à seul avec lui. Mais

comment entrer dans Genève ? Comment y avoir un entretien particulier avec le ministre calviniste? C'est ce que François ne pouvait entreprendre sans mettre sa vie dans un péril imminent. Il l'entreprit pourtant, et s'acquitta si bien de la commission dont il était honoré, qu'il força l'hérétique à reconnaître ses erreurs, mais non pas jusqu'à les abjurer publiquement. Ainsi Bèze fut éclairé des lumières de la vérité, parce que le saint missionnaire arracha le bandeau fatal qui lui couvrait les yeux, mais il n'eut pas le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise, parce que son attachement au péché le rendit indigne d'une si grande grâce ; juste et terrible effet des secrets jugements de Dieu!

Bientôt après, la peste gagna la ville de Thonon et le pays d'alentour ; elle moissonnait chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François n'avait garde de laisser échapper une si belle occasion d'exercer sa charité. Il accourut au secours de ce pauvre peuple, et lui rendit avec tant de bonté, d'adresse, de persévérance, tous les services spirituels et corporels, qu'il se fit aimer et admirer universellement. On était surpris comme il avait pu subvenir à tant de nécessités, parce qu'on savait qu'il avait refusé des sommes considérables que différentes personnes, surtout l'évêque Granier, lui avaient envoyées ou offertes.

Ce sage vieillard, touché de tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut avoir François pour coadjuteur de sa sollicitude pastorale. Il l'envoya donc à Rome pour les affaires de son Église, et écrivit à Clément VIII, notre susdit prédécesseur, pour le prier de vouloir bien honorer de cette dignité un si digne sujet. Clément se fit un plaisir très-sensible d'accorder cette demande; et, après les preuves de doctrine que donna François dans l'examen qu'il subit, suivant la coutume, comme il était prosterné aux pieds du pontife, celui-ci le releva, et l'embrassant avec tendresse, lui adressa ces paroles de l'Écriture sainte au livre des Proverbes : « Allez, mon fils, buvez de l'eau de votre citerne, et » de la vive source de votre puits; mais ce n'est pas assez, il faut » encore que vous fassiez couler au dehors ces eaux salutaires, et » qu'elles deviennent des fontaines publiques, où tout le monde » ait la liberté de venir se désaltérer. »

Revêtu de cette nouvelle dignité, qui donnoit un surcroît d'autorité à son zèle, et honoré du caractère épiscopal, qui était pour lui une nouvelle source de grâces et de secours, il se livra tout entier aux moyens les plus efficaces d'étendre l'empire de Jésus-Christ, et d'élever l'Église sur les ruines de l'hérésie. Étant de retour à Annecy, il y remplit, en l'absence de l'évêque diocésain, toutes les fonctions épiscopales; il y établit un séminaire, et à Thonon une maison de piété, qui, par ses différentes manufactures, était comme un magasin de toutes sortes de marchandises, afin que les habitants de la ville et ceux de la campagne, engagés par leur propre commodité à les y acheter, plutôt que de les aller chercher jusqu'à Genève, rompissent tout commerce avec les hérétiques, commerce toujours très-dangereux pour la foi.

La constance de l'homme de Dieu fut mise encore à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Évangile, c'est-à-dire le

démon, qui se plaît à semer la zizanie dans le champ du Père de famille, avait jeté entre la France et la Savoie des semences de discorde, qui produisirent enfin une guerre ouverte. Les Genevois, profitant de cette conjoncture pour étendre leur hérésie, sous prétexte de porter du secours à la France, s'emparent du Chablais et du pays de Thonon, en chassent les curés catholiques, y envoient des prédicants de la secte de Calvin, qui répandent partout la semence empoisonnée de l'erreur, et arrachent le bon grain de la vérité catholique.

François ne l'a pas plus tôt appris, qu'animé par ces paroles du roi-prophète : « Oui, je me verrais seul contre des armées entières, sans que la crainte saisît mon cœur; elles seraient prêtes à fondre sur moi, sans que ma confiance en Dieu en reçût la moindre atteinte, » et plein de cette force plus qu'humaine que l'esprit de religion inspire, il se jette dans le camp des Français. On l'arrête, et, suivant les lois de la guerre, on le conduit au commandant : c'était le sieur de Vitry, capitaine des gardes-du-corps. Il reçoit François avec les plus grandes marques d'honneur, et lui fait expédier des lettres royales qui défendent de rien innover en matière de religion, et qui ordonnent que, dans tous les endroits où l'on aurait fait des innovations, on rétablisse les choses sur l'ancien pied.

Non content de cette victoire, qui réparait les pertes de la religion, François en remporta encore une autre, qui enrichit la religion par les pertes de l'hérésie même. Le pays de Gex, où l'hérésie était dominante, venait d'être uni à la couronne de France. François fait un voyage à Paris, et obtient du roi des lettres-patentes qui permettent de prêcher en ce pays-là les vérités catholiques. L'homme de Dieu y prêche, mais avec tant de grace et d'efficace qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

En effet, il avait une éloquence admirable, à laquelle on ne pouvait résister; et c'était en lui moins un talent naturel, ou acquis par l'étude, qu'un don surnaturel et le fruit de la pureté de son cœur. On en était si généralement persuadé, que le roi très-chrétien avait coutume de dire, qu'il ne connaissait personne au monde qui fût plus propre que M. le coadjuteur de Genève à gagner le cœur de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et à le faire plier sous le joug de la foi; et que Paul V, notre prédécesseur d'heureuse memoire, le délégua, quelques années après, pour terminer, en qualité d'arbitre, les différends qui étaient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Eugénie, et le clergé de la Franche-Comté.

Tant que vécurent le comte de Sales et l'évêque Granier, François vit son zèle resserré, d'un côté par l'autorité paternelle, qui le rappelait sans cesse à des soins domestiques, et de l'autre par le respect qu'il devait à son évêque, sur les fonctions duquel il craignait d'empiéter. Mais après leur mort, ce même zèle, qui paraissait très-ardent dans le coadjuteur, le fut bien davantage dans le nouvel évêque de Genève : il se voyait enfin en pleine liberté de suivre toutes les impulsions de sa charité.

Jouissant donc de la plénitude de son autorité, il se mit à rem-

plir les devoirs de la sollicitude pastorale dans toute leur étendue. On le vit veiller plus que jamais à préserver son troupeau de la morsure des loups qui lui tendaient des piéges, à mettre son diocèse à couvert des incursions du libertinage et de l'hérésie. Il publia de saintes ordonnances pour établir le bon ordre dans son clergé; il fit de sages réglements pour former, en toutes les personnes qui composaient sa mayson, des mœurs édifiantes; et, pour ne laisser aucun vide en sa vie, il résolut d'en remplir tous les moments par des actions de vertu et par l'accomplissement des fonctions de sa charge, se proposant pour modèles les saincts Pères et les évêques de l'antiquité. Tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles; surtout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en formant les fidèles à la vertu, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées : telles étaient les occupations de l'évêque de Genève.

Par là, surtout pour avoir converti à la foi catholique deux gentils-hommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres de l'hérésie, que, se portant aux derniers excès de rage et de fureur, ils le firent empoisonner. Mais François, par un effet miraculeux de la protection de la très-sainte Vierge, à qui il se recommanda, fut préservé des funestes effets du poison.

Un si grand danger, bien loin de refroidir son zèle, ne servit qu'à l'enflammer davantage. On vit après cela ce grand évêque travailler plus que jamais à la conversion des âmes par le ministère de la prédication, à Dijon, à Paris, à Grenoble, et en d'autres endroits, où il fit de glorieuses conquêtes pour la religion catholique. Entre autres, il convertit Claude Boucard, professeur public de théologie à Lausanne; François, duc de Lesdiguières, vice-roi du Dauphiné; Barbier et Philippe Jacob, célèbres ministres de la secte de Calvin.

Et pour ne laisser, au sujet de la pureté de ses intentions, aucun soupçon qui pût être préjudiciable au salut des âmes, qu'il avait uniquement en vue, jamais, quelque instance que l'on fît, et par quelque personne qu'il en fût prié, même par des princes et princesses, il ne voulut rien recevoir pour ses sermons, soit sous le titre d'honoraire, ou de pension alimentaire, ou sous quelque autre prétexte que ce fût; jusques-là que, la duchesse de Longueville lui ayant un jour offert une bourse pleine de pièces d'or, il la refusa généreusement, en disant qu'il fallait donner gratuitement ce qu'on avait reçu gratuitement, et que les predicateurs de l'Evangile n'étaient que trop magnifiquement récompensés de leurs peines par le salaire précieux que le Seigneur a promis aux ouvriers qui cultivent sa vigne, sans vouloir encore prétendre à quelque autre récompense.

On sait qu'étant grand-aumônier de la princesse Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre et de remplir les fonctions de cette dignité, et refusa toujours avec une grande modestie la pension qui y est attachée, et que la princesse lui ayant fait présent d'un diamant très-précieux, de la valeur de

cinq cents écus, il le destina pour les pauvres, en disant : Voici qui sera fort bon pour nos pauvres d'Annecy.

Mais sa constance devait être mise à de plus fortes épreuves, afin de faire éclater la grandeur de sa foi. Il y a deux choses surtout qui ébranlent la foi : ce sont la perte et le gain. L'un et l'autre lui furent mis devant les yeux; mais sa foi, bien loin d'en souffrir le moindre affaiblissement, n'en reçut qu'un nouveau lustre.

Le roi de France lui fit savoir que son intention était qu'il se rendît au pays de Gex pour y conférer avec le baron de Lux, lieutenant du roi au duché de Bourgogne, des moyens de rétablir en ce pays-là l'exercice public de la religion catholique. François n'avait que deux voies pour s'y rendre : l'une était de passer le Rhône en bateau; mais les pluies avaient tellement augmenté la rapidité naturelle du fleuve, et il était si prodigieusement débordé, qu'on ne pouvait tenter cette première voie sans courir le risque d'y périr : la seconde était de passer par Genève, au milieu d'un peuple rebelle à l'Eglise, ennemi déclaré de son propre pasteur. Ce fut cette dernière voie que François choisit; et n'étant muni d'autres armes que de la prière, après avoir invoqué l'assistance du ciel, il traversa hardiment cette ville hérétique, sans user d'aucun déguisement dans ses habits, sans même dissimuler aux gardes, à la porte de la ville, qu'il était l'évêque du diocèse. Il fut obligé de s'arrêter une heure à Genève, d'où il arriva heureusement à Gex.

Aussitôt des hommes impies, pour faire avorter ses pieux desseins, l'accusèrent à la Cour de Savoie de n'avoir entrepris ce voyage que pour traiter avec le roi de France, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Genève. D'abord on rejeta cette calomnie, puis elle trouva créance dans les esprits; enfin le sénat, soit pour punir, soit pour intimider l'évêque, fit un arrêt qui déclarait le temporel de l'évêché de Genève confisqué au profit du prince.

A cette nouvelle, François répondit sans s'émouvoir : « Cet » arrêt ne me fait pas aussi grand tort qu'on pourrait se l'ima- » giner, et, puisque Dieu permet qu'on m'ôte mon temporel, il me » donne assez à connaître qu'il veut que je sois désormais tout spi- » rituel. » Le sénat fut si touché de cette réponse qu'il fit fayre des excuses au saint évêque, et le rétablit dans tous ses biens. Car tel est l'ordre de la divine Providence, que la foi, en faisant des sacrifices pour Dieu, reçoit de ces sacrifices mêmes un nouveau lustre.

Si celle de François fut insensible aux coups de l'adversité les plus violents, elle ne le fut pas moins aux attraits de la prospérité les plus séduisants. On lui offrit la dignité de coadjuteur de Paris : quoi de plus brillant? Le motif était honnête. François était pauvre, et avait besoin pour subsister d'un revenu plus considérable que le sien. Tout cela ne fut point capable de le tenter; il n'hésita pas à refuser ces offres obligeantes, et à donner pour raison de son refus cet oracle de la sainte Écriture : « Le Seigneur » prend soin de moi, il ne me laissera manquer de rien; c'est lui » qui m'a placé dans le lieu du pâturage où je suis. »

Telle a été la foi de François, humble, constante, intrépide,

inébranlable, féconde en toute sorte de bonnes œuvres; et c'est sur un fondement aussi solide que ce grand homme a élevé jusqu'au comble de la perfection cet admirable édifice de sainteté qui a déterminé l'Eglise universelle à lui rendre, d'un consentement unanime, les honneurs qui ne sont dus qu'aux saints.

Il avait un amour tendre et compatissant pour les pauvres, et il en portait toujours sur lui la liste exacte. Mais il donnait sa principale attention à découvrir et à soulager une espèce de misère d'autant plus pressante que la honte la tient plus cachée. Sobre et frugal dans son boire et son manger, simple et modeste dans ses vêtements, sévère à lui-même, il se comporta en toutes choses avec grande circonspection, afin que, par le retranchement de toute superfluité, il pût en même temps et s'ôter matière à tentation, et grossir le fonds destiné pour le soulagement des pauvres.

Il allait même, en certaines occasions (car tel est l'esprit de la vraie charité), jusqu'à partager avec eux son nécessaire. En savait-il qui fussent pressés de la faim, il leur envoyait les mets qu'on venait de servir sur sa table; et, pour couvrir ceux qui étaient nus, il s'est plus d'une fois dépouillé de ses habits de dessous, et même de sa chemise. S'il n'avait pas de quoi les soulager, il recourait à l'emprunt, et il a engagé pour cela jusqu'à sa vaisselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes, son anneau pastoral.

Pour mettre la chasteté des jeunes et pauvres filles hors de danger, il leur procurait d'honnêtes et avantageux établissements, en les dotant le mieux qu'il pouvait. Les pèlerins et les religieux, il les recevait chez lui, avec une cordialité toute fraternelle; sa main ne fut jamais fermée à l'indigent; ses secours, dans les différentes nécessités du prochain, furent toujours abondants et ménagés à propos.

Tout le pays et les environs étant affligés d'une cruelle famine, il n'y eut aucun pauvre qui, par les soins de François, ne fût assisté dans son besoin particulier, aucune famille nécessiteuse à qui il ne fît distribuer une certaine quantité de blé. Il était naturellement bienfaisant, et sa piété lui fit cultiver si soigneusement cette heureuse inclination, qu'un jour, ayant trouvé un homme sourd et muet, réduit à l'extrême indigence, il le recueillit en sa maison, et non-seulement lui procura tout ce qui était nécessaire pour soutenir la vie temporelle, mais encore, s'étant chargé lui-même de son instruction, il parvint, tant la charité est ingénieuse, à lui faire entendre par signes ce qu'un chrétien doit croire et pratiquer pour la vie éternelle. Enfin sa charité a été si ardente, et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'on assure qu'elle a soumis jusqu'à soixante et dix mille hérétiques au joug de la foi catholique.

C'est la même charité qui, de son fonds inépuisable, a produit tant de livres excellents, dont les maximes salutaires, comme autant de ruisseaux d'une source pure et féconde, s'insinuant agréablement dans les âmes des lecteurs, de quelque condition qu'ils fussent, y ont fait germer les pratiques de la vie spirituelle, suivies d'une ample moisson de toutes les vertus.

C'est la même charité qui, comme une souveraine législatrice,

a prescrit des réglements à plusieurs congrégations qui reconnaissaient François pour leur instituteur : comme sont celles du très-saint Sacrement, de la pureté de la Sainte Vierge, des ermites du Mont-Voiron, et surtout l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, sous la règle de saint Augustin. Cet Ordre est devenu si célèbre, et ses progrès ont été si éclatants et si rapides, que peu de temps après sa naissance on y comptait déjà cent trente monastères.

Enfin c'est la même charité qui pressait sans cesse, et le jour et la nuit, le cœur de ce vigilant et fidèle pasteur pour l'engager à procurer de toutes ses forces le bien de ses chères ouailles.

Telles étaient ses occupations, quand il a plu au Seigneur de l'appeler à lui. Dans le cours des visites de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe à Lyon, il y fut surpris d'une violente apoplexie, qui ne l'empêcha pourtant pas de recevoir les sacrements de l'Eglise avec toutes les marques de religion et d'humilité les plus édifiantes. Après avoir fait sa profession de foi, et répété plusieurs fois ces paroles : « Je ne suis qu'un serviteur inutile. Que la volonté de Dieu soit faite, et non pas la mienne. O mon Dieu et mon tout ! » le lendemain, qui était le jour de la fête des saints Innocents, tandis qu'on récitait auprès de lui les litanies des Saints, et qu'on en était à cet endroit, Saints Innocents, priez pour lui, *il rendit à Dieu son âme pure et innocente, l'an de grâce 1622, et de son âge le cinquante-cinquième.*

Or il a plu au Très-Haut, qui est admirable en ses saints, de glorifier les mérites de son serviteur, non-seulement par la vénération et la confiance des peuples, mais encore par quantité de prodiges et de miracles, qui font sensiblement connaître que ce charitable pasteur n'est pas moins utile après sa mort qu'il l'était durant sa vie. En voici quelques-uns, dont la vérité est constante et reconnue par des informations publiques, faites et mûrement examinées par la sacrée congrégation des Rites, sous notre autorité.

Jérôme Gémin s'était noyé, et l'on portait en terre son cadavre enveloppé d'un linceul et exhalant déjà une odeur fétide, lorsque tout à coup ressuscité, il remua les bras sous son suaire : et éleva la voix pour publier les louanges de François de Sales, disant qu'à ce moment ce saint évêque lui était apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage plein de douceur et de majesté, tout resplendissant de gloire; miracle qui fut encore accompagné d'autres circonstances tout à fait merveilleuses.

Claude Marmon, âgé de sept ans, aveugle-né, ne pouvait rien voir absolument : en finissant sa neuvaine au tombeau de François, il reçut l'usage de la vue.

Jeanne-Pétronille Evrax, âgée de cinq ans, était paralytique, et l'extrême aridité de ses jambes et de ses cuisses la faisait regarder comme privée de toute espérance de pouvoir marcher : mais à l'heure même que son père priait pour elle au tombeau de François, elle se trouva tout à coup guérie, et courut à sa mère.

Claude Juliar était affligé depuis dix ans de la même maladie,

vait apportée en venant au monde; il ne pouvait faire usage ni de ses jambes, ni de ses cuisses : sa mère le porta ois fois au susdit tombeau, pour le lui faire baiser avec t; la troisième fois il se sentit tout à coup plein de force vigueur dans ces mêmes parties de son corps qui avaient été ues-là sans force et sans mouvement; il se leva, resta ferme es pieds, et marcha seul avec assurance.

ar l'intercession du même serviteur de Dieu, Françoise de la se recouvra la vie, qu'elle avait perdue en tombant dans un uve, où elle s'était noyée. Sa résurrection fut si miraculeuse il ne lui resta sur le corps ni bosse, ni meurtrissure, ni aucune s autres marques qu'un si funeste accident y avait imprimées.

Jacques Guidi était absolument perclus dès sa naissance, et la ntraction des nerfs de tout son corps faisait regarder sa maadie comme incurable; il implora le secours de François, et btint aussitôt une entière guérison.

Charles Moteron était aussi perclus de tous ses membres dès le sein de sa mère, mais d'une manière si affreuse qu'il avait plus l'air d'un monstre que d'un homme. Par l'intercession du saint évêque, dans un instant ses membres furent dénoués, rétablis, fortifiés, prirent la figure humaine dans toute sa perfection, et il marcha aussi bien que s'il n'avait jamais eu la moindre incommodité.

Par ces considérations, et pour rendre à une sainteté de vie si éclatante et si distinguée les honneurs qu'elle mérite, comme aussi pour répondre aux prières qui nous ont été faites pour la même fin de la part de notre très-cher fils en Jésus-Christ, Louis, roi de France très-chrétien; de nos très-chères filles Anne sa mère, veuve, reine de France, et Henriette-Marie, reine d'Angleterre; de la part de nos bien-aimés fils et filles, nobles personnes, Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont, et Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie; et François-Marie et Adélaïde, duc et duchesse de Bavière; de la part du clergé de France, des princes et seigneurs du même royaume, et de tout l'Ordre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie;

Après avoir célébré publiquement dans la sainte basilique du prince des Apôtres, le 28 décembre de l'année 1661, la béatification du même François de Sales, le sacrifice de la messe achevé, nous donnâmes notre consentement à ce qu'il fût procédé à sa canonisation. Enfin, après que toutes les formalités requises pour une si sainte fonction, tant celles qui sont fondées sur l'autorité des saints Pères, sur les décrets des sacrés canons et sur l'ancienne coutume de la sainte Eglise romaine, que celles qui sont prescrites par les nouveaux décrets, ont été exactement observées, sans qu'il en ait été omis aucune;

Persuadé, comme nous le sommes, que c'est pour nous un devoir de justice de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération publique à ceux que Dieu lui-même daigne honorer dans le ciel : aujourd'hui, dans la sainte basilique du Vatican, où nous nous sommes rendu solennellement avec les cardinaux de la sainte Eglise romaine, les patriarches, archevêques et évê-

ques, nos chers fils les prélats de la Cour de Rome, nos officiers et autres personnes de notre suite, le clergé séculier et régulier de la même ville, et une très-grande affluence de peuple; après les trois demandes qui nous ont été présentées, pour le même décret de canonisation, au nom du roi très-chrétien, par notre fils bien-aimé, noble personne Charles, duc de Créquy, son ambassadeur près de nous; après avoir dûment imploré les grâces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies et autres prières;

A l'honneur de la très-sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la nôtre; après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine; par le conseil de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, les patriarches, archevêques et évêques qui sont présentement dans la ville; nous avons décidé et défini, *comme par ces présentes nous décidons et définissons, que le* bienheureux François de Sales, *évêque de Genève*, est saint, *et, par la même décision et définition, nous l'avons inscrit et inscrivons au catalogue des saints, ordonnant que tous les ans, le* 29 *janvier, on fasse dans l'Eglise universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui comme d'un saint confesseur pontife. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Et par la même autorité, nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui, chaque année, audit jour 29 janvier, *visiteront le tombeau où repose son corps, sept ans et autant de quarantaines d'indulgence, leur relâchant miséricordieusement, au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Eglise, pour autant de pénitences qui leur auront été enjointes, ou auxquelles ils seraient obligés en quelque manière que ce soit.*

Et après avoir chanté l'hymne Te Deum laudamus, *et récité ensuite l'oraison pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu d'avoir bien voulu se servir de notre ministère pour décerner à* saint François de Sales, évêque de Genève, *le culte, les éloges et les honneurs que l'Eglise a coutume de rendre aux saints confesseurs pontifes, nous avons célébré, selon la coutume, le second dimanche après Pâques, une messe solennelle à l'autel de Saint-Pierre, ajoutant la seconde oraison propre de saint François avec la secrète et postcommunion du commun des confesseurs pontifes; nous y avons fait largesse à tous les fidèles présents de l'indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.*

Que Dieu, qui est admirable en ses saints, soit donc béni de ce que nous avons reçu sa miséricorde au milieu de son temple par le don qu'il a fait à son Eglise d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine Majesté, pour la tranquillité de la même Eglise, pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques, et de tous ceux qui sont dans l'égarement, hors de la voie du salut.

Au reste, comme il serait difficile que l'original des présentes fût porté partout où besoin serait, nous voulons qu'aux copies,

même imprimées, d'icelles, munies de la signature d'un notaire public et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, partout même foi soit ajoutée qu'à l'original même, s'il était produit ou représenté.

Qu'il ne soit donc permis à personne absolument d'enfreindre cet acte de décision ou décret, de définition, inscription, ordonnance, concession, relaxation, largesse et déclaration de notre volonté, ou d'être si téméraire que d'oser y contrevenir. Que si quelqu'un avait la présomption de se porter à un pareil attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1665, *le treizième jour avant les calendes de mai, la onzième année de notre pontificat. Signé sur l'original :*

Moi, ALEXANDRE, *évêque de l'Eglise catholique* (le Pape).

(Suivent les signatures des cardinaux, au nombre de trente-huit).

FIN DE LA BULLE DE CANONISATION.

L'ESPRIT

DU

BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE DE GENÈVE,

PAR JEAN-PIERRE CAMUS,

Évêque de Belley.

AVERTISSEMENT.



MONSEIGNEUR DÉPÉRY, décédé évêque de Gap, a donné, en 1840, une édition complète de L'ESPRIT DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES, par J.-P. Camus, évêque de Belley. « Cet ouvrage, dit-il, est un miroir qui réfléchit parfaitement la physionomie et l'esprit de ces deux illustres amis. Il mérite d'être lu par tout le monde, mais principalement par ceux qui veulent éviter les bizarreries, les caprices et le zèle mal réglé de la fausse dévotion. »

Cette attestation néanmoins ne détruit pas le sentiment du grand nombre; et l'on s'accorde généralement à reconnaître, d'une part, que la vive imagination de Camus l'a entraîné à des digressions plus ou moins en rapport avec son sujet; d'autre part, que parfois les idées (sinon les préjugés) de l'évêque de Belley déteignent, en quelque façon, sur le portrait du Saint.

Ajoutons que l'ouvrage complet prendrait trop de place dans notre édition, et que nous croyons possible de satisfaire le lecteur, tout en lui demandant une attention moins longtemps soutenue.

On comprend ainsi que L'ESPRIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES ne sera qu'un abrégé; mais nous n'avons pas voulu reproduire sans examen, avec la plupart des éditeurs, le prétendu *Compendium* de P. Callot. Tout ce qu'on lira chez nous sera bien de l'évêque de Belley, sauf quelques mots placés entre parenthèses et quelques notes très-courtes.

On aura ainsi le style même de l'auteur et toute son appréciation sur le Saint qui fut pour lui plus encore un père qu'un ami.

DIEU SOIT BÉNI!

L'ESPRIT

DU

BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

PARTIE PREMIÈRE.

SECTION I. — *De la vérité charitable.*

Sur ce propos de la correction fraternelle, mes très-chères Sœurs, notre bienheureux Père m'a fait souvent une remarquable leçon. Je dis, souvent, parce qu'il me l'a répétée et inculquée plusieurs fois, pour la graver puissamment en ma mémoire, et l'enfoncer profondément dans ma volonté.

Cette maxime excellente vous pourra être utile à toutes, mais principalement à celles qui vous gouvernent et qui ont quelque intendance sur les autres parmi vous. Elle dit donc ainsi, cette précieuse et notable sentence : *La vérité qui n'est pas charitable, procède d'une charité qui n'est pas véritable.* Parole fidèle et digne d'être bien reçue, et soigneusement ruminée.

Il avait appris par de fidèles rapports de témoins oculaires et auriculaires, que quand je commençai à exercer la charge épiscopale, je pratiquais en mes visites un zèle amer, immodéré ; et pour parler plus clairement, qui était vraiment indiscret et sans science, et faisais en cet esprit des répréhensions âpres et rudes, et accompagnées de dures paroles.

Il me prit un jour fort à propos, et selon sa prudence, sa discrétion et son adresse, qui n'étaient pas moins admirables que sa douceur, il m'insinua dans l'esprit cette parole dorée, qui depuis y est demeurée empreinte si fortement, que jamais elle n'est sortie de mon souvenir.

Sans doute, mes Sœurs, quand ceux qui sont en charge et obligés par leur condition à veiller sur les actions d'autrui, et à les corriger quand elles sont répréhensibles, disent des vérités de dure digestion, ils les doivent cuire à un feu si ardent de charité et de dilection, que toute âpreté en soit ôtée, autrement ce sera un fruit mal mûr, qui donnera plutôt des tranchées, qu'une bonne et solide nourriture.

Et c'est une marque fort évidente, que la charité du cœur n'est pas véritable, mais feinte, quand la parole de vérité que la langue profère n'est pas assaisonnée de charité.

Que toutes vos actions se fassent en charité (I. Cor. 16) : je dis le même de nos paroles, qui sont nos plus nobles actions, puisque par elles nous déclarons les pensées de nos âmes, qui sont les productions de notre raison.

SECTION II. — *A quoi se connaît la vérité qui procède de la charité.*

Je lui demandais un jour, à quoi l'on pouvait discerner si la vraie répréhension sortait d'une charité non feinte. Il me répondit avec cette solidité de jugement qui servait de guide à toutes ses actions, et de flambeau à ses paroles : « Si l'on ne dit cette vérité que pour l'amour de Dieu, et pour le bien de celui qui est repris. » Réponse notable, et qui touche le vrai but et la dernière fin de toutes nos actions : parce que la charité, entre toutes les marques qui la distinguent des autres vertus, a celle-ci très-particulière, et qui n'appartient qu'à elle, de ne chercher point son propre avantage.

Toutes les autres vertus se terminent dans leurs propres sujets, et n'ont pour fin que le bien de la créature : la seule charité, ainsi que l'Apôtre nous apprend, ne recherche que le bien de l'objet souverainement aimé, qui est Dieu, et de ce qui a rapport à lui en dernière instance. A raison de quoi, si celui qui reprend un autre a quelque autre visée que l'honneur de Dieu, et ensuite du bonheur éternel de celui qui est repris, en tant que par la correction de sa faute la gloire de Dieu est avancée; sans doute cette vérité ne sortira point de l'esprit de charité, mais de quelque autre motif impur, qui sera plus répréhensible que la répréhension même.

Il vaut mieux taire une vérité, que la dire de mauvaise grâce; autrement c'est présenter une bonne viande, mais mal apprêtée, et donner une médecine à contre-temps. Ne sera-ce donc point la retenir prisonnière en injustice? Non certes, mais ce serait la produire avec injustice; parce que la vraie justice de la vérité, et la vérité de la justice est en la charité. Le silence judicieux est toujours meilleur qu'une vérité non charitable.

SECTION III. — *Autre marque de la vérité assaisonnée de dilection.*

Lui demandant une autre marque pour reconnaître quand la correction serait animée de charité; comme il avait tout le cœur confit dans la mansuétude, il me répliqua selon l'esprit du grand Apôtre : *Si elle est faite en esprit de douceur* (Gal. 6). La douceur, à dire le vrai, est la grande amie de la charité, et sa compagne inséparable. C'est ce que saint Paul veut dire quand il l'appelle *bénigne*, et qui *souffre et endure tout* (I. Cor. 13).

Dieu, qui est charité, dresse les doux en ses jugements, et enseigne ses voies aux débonnaires (Psal. 24) : son esprit n'est ni dans le tourbillon, ni dans l'orage, ni dans la tempête, ni dans la voix de plusieurs eaux : mais dans un petit vent gracieux, dans un zéphir aimable (III. Reg. 19). *La douceur est-elle survenue, nous voilà corrigés* (Psal. 89).

Il conseillait que l'on imitât le bon Samaritain, qui versa l'huile et le vin dans les plaies du pauvre blessé. Son mot ordinaire était, *qu'aux bonnes salades il fallait plus d'huile que de vinaigre ni de sel.*

Voici un autre de ses mots fort mémorable sur ce sujet, et qu'il m'a dit plusieurs fois : « Soyez toujours le plus doux que vous » pourrez, et vous souvenez que l'on attire plus de mouches avec » une cuillerée de miel, qu'avec cent barils de vinaigre. S'il faut » pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur. » Jamais le trop de sucre ne gâta de sauce.

» L'esprit humain est ainsi fait, il se cabre contre la rigueur : par » la suavité il se rend pliable à tout. La parole douce amortit l'ar- » deur de la colère, comme l'eau éteint le feu : par la bénignité, il » n'y a terre si ingrate qui ne porte du fruit. Dire des vérités avec » douceur, c'est jeter des charbons ardents au visage, ou plutôt » des roses vermeilles. Le moyen de se fâcher contre celui qui ne » combat contre nous qu'avec des perles, ou de l'eau d'ange?

» Il n'y a rien de si amer que la noix verte ; confite, il n'y a rien » de plus doux ni de plus stomacal. La répréhension est âpre de sa » nature ; confite dans la douceur, et cuite au feu de la charité, » elle est toute cordiale, tout amiable, toute délicieuse..... »

SECTION IV. — *Une autre marque sur le même sujet.*

Mais, lui répliquais-je, la vérité est toujours vérité, de quelque façon qu'on la dise, de quelque façon qu'on la prenne. Je m'armais du trait de saint Paul à Timothée : *Prêchez la parole, faites instance opportunément, importunément ; reprenez, conjurez, reprochez en toute patience et doctrine* (II. Tim. 4).....

Il répartit, avec ce jugement que le Roi de gloire aime, et dont il veut être honoré : « Le nerf de cette leçon apostolique consiste » en ces deux mots *en toute patience et doctrine.* La doctrine si- » gnifie la vérité, cette vérité doit être dite avec patience.

» Qu'est-ce à dire avec patience ? C'est qu'il en faut supporter » le rebut, et ne s'imaginer pas qu'elle doive toujours être accueil- » lie avec applaudissement ; parce que si le Fils de Dieu est un » signe de contradiction, sa doctrine, qui est celle de la vérité, » doit être marquée du même sceau. A combien de contre-sens et » de murmures ont été sujettes les vérités que le Sauveur a profé- » rées durant les prédications qu'il a faites aux jours de sa chair !

» Cependant il n'a pas maudit ceux qui le maudissaient ; mais il » a rendu bénédiction pour malédiction, possédant son âme par la » patience. »

A cela vise ce qu'il m'écrivait dans une lettre que l'on a rangée depuis parmi ses Epîtres que l'on a mises au jour... « Tout » homme qui veut enseigner aux autres les voies de justice, se » doit résoudre à souffrir leurs inégalités et injustices et à recevoir » leurs ingratitudes pour son salaire. »

SECTION V. — *De la charité et de la chasteté.*

Au commencement de mon épiscopat, je me plaignais à notre bienheureux Père, mes saintes Sœurs, de deux vertus qui com-

ent dedans mon cœur, et qui y excitaient des contrastes presemblables à ces tranchées que ressentait Rebecca quand elle ans ses flancs ses gémeaux antipathiques.

me demanda, avec cette grâce qui eût enchanté des rochers, les étaient ces convulsions.....

lui dis que c'étaient les vertus de charité et de chasteté. Celleomme forte, robuste et l'aînée ainsi qu'Esaü, ne redoutant rien c'est son propre de bannir du cœur la crainte servile, au moins servilité), haussant mon courage à de grandes entreprises pour louange et la gloire de la grâce de Dieu.

C'est elle qui peut tout avec Dieu, de qui elle est inséparable, qui brave la mort, la vie, la faim, la soif, la nudité, la persétion, le glaive, le passé, le présent, l'avenir, les anges, les hommes, les prisons, les supplices, bref, toutes les créatures (Rom. 8), parce qu'elle est plus forte que la mort, et plus âpre au combat que l'enfer (Cant. 8). C'est elle qui est patiente, douce, qui croit, espère, endure tout, sans chercher son propre intérêt (I. Cor. 13), et qui ne se soucie pas de déplaire aux hommes, pourvu qu'elle agrée au bien-aimé de ses vœux, et lui offre des hosties vives, pures, plaisantes à ses yeux divins; entreprenante, forte, courageuse, déterminée, hardie.

L'autre, au contraire (c'est la chasteté), est une vertu tendre et délicate, ombrageuse, timide, tremblante, qui a peur de tout, qui transit au branle de la moindre feuille, qui appréhende toutes les rencontres, qui s'effraie de l'ombre de la personne, qui se trouble des plus petites illusions des reins, et des moindres infirmités de la sensualité.

Le moindre regard l'épouvante, fût-ce un Job même, qui avait fait une si étroite paction avec ses yeux (Job. 31). Une chétive parole la brouille; les bonnes odeurs lui sont suspectes; les meilleures viandes lui semblent des piéges : elle fuit le toucher des corps polis, comme des écueils : les ris lui sont des dissolutions, les compagnies des embûches, la lecture des livres de divertissements lui est une chausse-trappe : bref, elle marche toujours, comme la Renommée, toute couverte d'yeux et d'oreilles, et comme celui qui porte beaucoup d'or, et des diamants au travers d'une forêt renommée de brigandage, qui se cache au moindre bruit, pensant toujours avoir les larrons à son collet.

La charité presse de secourir le prochain, sain, malade, pauvre, riche, jeune, vieil, sans avoir égard ni à l'âge, ni à la condition, ni au sexe, ne regardant que Dieu en toutes choses et toutes choses qu'en Dieu. La chasteté, au contraire, est comme le pot de terre de la fable qui craint le heurt : aussi sait-elle qu'elle porte un trésor inestimable dans un vaisseau de terre, et ce trésor peut périr par diverses tentations. Que faire à cette perplexité? comment accorder ces deux vertus, qui sont encore plus opposées en leurs exercices, que Marthe et Marie.

Voici la réponse de notre oracle, réponse tout angélique et céleste : « Il faut, me dit-il, distinguer soigneusement les per» sonnes établies en dignité, et qui ont charge des autres, de celles
» qui sont dans une vie privée et qui n'ont soin que d'elles-mêmes.

» Celles-là doivent bailler leur chasteté en garde à leur charité, et » si la charité est véritable, elle leur en rendra bon compte; elle » servira à celle-ci et de muraille et d'avant-mur. Mais les per» sonnes particulières feront mieux de donner leur charité en » garde à leur chasteté, et de marcher fort réservées et resserrées.

» La raison de cela est, que les supérieurs sont obligés par leurs » charges de s'exposer aux dangers inséparables des occasions; à » quoi ils sont assistés par la grâce, d'autant qu'ils ne tentent point » Dieu par témérité. Ce que possible les autres feraient s'ils s'ex» posaient aux hasards sans légitime vocation, étant écrit que *celui » qui aime le péril beaucoup plus que celui qui le cherche y périra* » (Eccli. 3). »

Que dites-vous de cet avis, mes bonnes Sœurs? N'est-il pas tout céleste? Pour moi, je le trouve ravissant : et, pour le dire en vérité, je m'en suis bien trouvé en beaucoup de rencontres.

Section VI. — *Force de la douceur.*

On avait été contraint de mettre en prison un ecclésiastique de son diocèse, vicieux et scandaleux. Après qu'il y eut séjourné quelques jours, il témoigna de la repentance, et avec beaucoup de larmes et de protestations de s'amender, il demanda avec instance de se jeter aux pieds de son saint prélat qui lui avait déjà pardonné plusieurs fautes.

Les officiers, qui connaissaient la parfaite douceur de l'homme de Dieu, ne pouvaient consentir qu'on le lui menât, sachant que le voir et avoir pitié de lui, serait une même chose, quoique ses scandales méritassent une punition exemplaire.

Il arriva néanmoins qu'il obtint, à force de prières, la vue désirée de son pasteur, et que la punition exemplaire qu'il méritait fut convertie en l'acte héroïque et beaucoup plus exemplaire de notre bienheureux Père, Dieu ayant des ressorts dans sa providence qui sont cachés à toute prudence humaine.

Etant en la présence de son évêque, il se jette à ses pieds, et lui crie miséricorde, protestant à Dieu et à lui qu'il changerait de vie et qu'il ferait abonder le bon exemple où le scandale avait abondé. L'évêque se jette aussi à genoux devant le coupable; et comme l'autre, tout confus, lui demandait qu'il eût pitié de lui : « Et » moi, lui dit le Saint, tout fondu en larmes, je vous demande par » les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, en laquelle nous » espérons, que vous ayez pitié de moi, de tous tant que nous » sommes d'ecclésiastiques en ce diocèse, de l'Eglise, et de toute » la religion catholique, apostolique et romaine, que vous ruinez » d'honneur par votre vie scandaleuse, qui donne sujet aux adver» saires de notre créance, qui veillent comme des dragons sur nos » moindres défauts, de blâmer nos déportements et de blasphémer » notre sainte foi.

» Je vous demande que vous ayez pitié de vous-même et de votre » âme propre que vous perdez pour une éternité, en vous remet» tant en grâce avec Dieu; je vous exhorte de la part de Jésus-Christ, » que vous vous réconciliiez à Dieu par une vraie repentance. Je

» vous en conjure par tout ce qu'il y a de saint et de sacré, au ciel » et en la terre, par le sang de Jésus-Christ que vous polluez, par » la bonté de ce Sauveur que vous crucifiez derechef, par l'Esprit » de grâce, à qui vous êtes contumélieux. »

Ces remontrances eurent tant d'efficace, l'Esprit de Dieu parlant par la bouche de ce zélé pasteur, que ce coupable, changé en un autre homme par un changement de la droite du Très-Haut, ne se contenta pas de protester de son amendement, et d'appeler toutes les indignations du ciel sur sa tête, s'il lui arrivait de regarder en arrière, et de retourner à son ordure; mais en effet, faisant profit de son dommage, il donna depuis des témoignages d'une vie si vertueuse et si exemplaire, que l'on connut que le doigt de Dieu avait opéré en sa conversion, la grâce surabondant où la coulpe avait autrefois regorgé. Ceux-là mêmes qui étaient ses accusateurs bénirent son absolution, et tous les spectateurs fondus en larmes de joie, imitèrent en terre l'allégresse que menèrent les anges au ciel, sur le retour au bon train de cette âme détraquée.

Section VII. — *Patience notable.*

Il s'était un jour rendu caution d'une somme considérable, pour un gentilhomme de ses amis et alliés, qui avait fait une levée de gens de guerre pour le service de Son Altesse de Savoie, et était passé en Piémont avec ses troupes. Ce trouble tirant de longue, le terme convenu pour rendre la somme empruntée expira, le débiteur ne pouvant se tirer de son emploi où il était fort engagé.

Le créancier presse le bon évêque de son payement, qui lui remontre avec toute la suavité possible que le gentilhomme avait vaillant cent fois plus que la somme qui lui était due, qu'étant assuré du principal, il n'était rien si aisé que de tirer la satisfaction de l'intérêt; que le débiteur étant attaché à l'armée dans le service du prince et du pays, il ne pouvait pas quitter ses troupes pour lui venir donner contentement, le conjura d'avoir un peu de patience. Le créancier, soit qu'il fût pressé d'ailleurs, soit qu'il fût de mauvaise humeur, ne se contente point de ces excuses si justes et si raisonnables, mais demande, redemande, crie, fait résonner ses plaintes partout.

Le bienheureux François ne lui demande que le temps d'avoir des nouvelles du gentilhomme qui était delà les monts, pour lui donner toute satisfaction : l'autre ne veut point attendre ce délai, usant de termes âpres et de reproches immodestes.

Le bienheureux lui dit, avec une mansuétude incroyable : « Monsieur, je suis votre pasteur, auriez-vous bien le courage, au lieu de me nourrir, comme mon ouaille, de me lever le pain de la bouche? Vous savez que je suis réduit à l'étroit, et que je n'ai justement et petitement que ce qu'il me faut pour mon entretien; je n'eus jamais devant moi la somme que vous me demandez, et que j'ai néanmoins cautionnée par charité : me voulez-vous discuter avant le principal débiteur? J'ai quelque patrimoine, je vous l'abandonne; voilà mes meubles, mettez-les sur le carreau, vendez-les, je me remets à votre volonté : je vous demande seulement que

vous m'aimiez pour Dieu; et que vous ne l'offensiez point par colère, par haine ou par scandale; si cela est, me voilà content. »

L'autre réplique, que ce n'étaient que des fumées, des paroles d'hypocrite,...... il tonne (sans l'étonner pourtant) mille injures et rodomontades que l'homme de Dieu recueillait comme des bénédictions, et comme s'il lui eût jeté des perles et des roses au visage; touché néanmoins d'une douleur intérieure de cœur, de voir Dieu si outrageusement offensé. Pour trancher donc d'un revers tant d'offenses, et ne faire point de sa patience une planche à tant de péchés, il lui dit avec une sérénité merveilleuse :

« Monsieur, mon indiscrète caution est cause de votre colère, je m'en vais faire toutes les diligences possibles pour vous donner contentement. Mais après tout, je veux bien que vous sachiez, que quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderais de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde. »

L'autre se retire tout confus, quoiqu'il murmurât entre ses dents... Le bienheureux avertit le gentilhomme débiteur, qui vint en diligence, et se délivra par un prompt payement de l'importunité de cet injurieux créancier : lequel, plein de confusion et de vergogne, vint trouver le bienheureux, lui demandant mille pardons ; il le reçut à bras ouverts, comme un prodigue, et l'aima depuis avec des tendresses particulières, l'appelant son ami reconquis.

Section VIII. — *Excuse gracieuse.*

Je me plaignais à lui de quelques petits gentilshommes de campagne, qui n'ayant que la cape et l'épée, et pauvres comme Job, tranchaient des princes et des grands seigneurs, ne faisaient que fanfare de leur noblesse, de leur généalogie, des hauts faits de leurs prédécesseurs : *et genus et proavos*. Je lui alléguais ce mot du Sage, qui haïssait, d'une haine parfaite, le pauvre orgueilleux (Eccli. 25), et lui disais qne j'étais fort dans ce sentiment.......

Il me répartit avec une grâce merveilleuse : « Que voulez-vous? que ces pauvres gens soient doublement pauvres, et qu'ils soient comme les médecins malades, qui sont d'autant plus affligés que mieux ils connaissent leur mal? Au moins s'ils sont riches d'honneur, ils pensent d'autant moins à leur pauvreté et font comme ce jeune Athénien qui, dans sa folie, se tenait pour le plus riche de son pays, et étant guéri de sa faiblesse d'esprit par le soin de ses amis, il les fit appeler en jugement pour se voir condamner à lui rendre son agréable rêverie.

» Que voulez-vous? C'est le propre de la noblesse, d'avoir contre fortune bon cœur; elle est généreuse, comme la palme qui se relance contre son faix. Plut à Dieu qu'ils n'eussent point de grands défauts? C'est de ces malheureux et détestables duels qu'il se faut plaindre; » et dit cela en soupirant, etc.

Section IX. — *De la répréhension.*

Ce cher Père me reprenait souvent de mes défauts, et puis me disait : « J'entends que vous me sachiez beaucoup de gré de cela ;

car ce sont là les plus grands témoignages d'amitié que je vou puisse rendre : et je connaîtrais à cela si vous m'aimez bien, s vous me vouliez rendre le réciproque. Mais je n'aperçois que froi deur en vous de ce côté-là, vous êtes trop circonspect : l'amour a le bandeau sur les yeux, il n'avise pas à tant de circonstances, i va de front, et sans tant de réflexion.

» Parce que je vous aime extrêmement, je ne puis souffrir en vous la moindre imperfection; je voudrais que mon fils fût tel que saint Paul désirait son Timothée, irrépréhensible : des mouches en un autre que je n'aimerais pas tant, me sont des éléphants en vous que j'aime en vérité, et comme Dieu sait,

» Le chirurgien ne serait-il pas à blâmer, et plutôt impitoyable que pitoyable, qui laisserait périr un pauvre homme, pour n'avoir pas le cœur de médicamenter sa plaie? O mes amis, disait cet ancien, il n'y a plus d'amis. Et David d'un ton plus saint : *Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus de saint, et que les vérités sont diminuées entre les enfants des hommes : ils ont dit des choses vaines à leurs prochains, et leurs lèvres trompeuses ont parlé en un cœur et en un cœur* (Ps. 11). Et qu'est-ce que parler *en un cœur et en un cœur*, sinon parler contre sa conscience, louer le pécheur aux désirs de son âme? »

Voici le bon mot, et que j'ai soigneusement remarqué : « Un coup de languette donné bien à propos, vaut autant quelquefois pour la sainteté d'une âme qu'un coup de lancette donné comme il faut pour la santé d'un corps. Il ne faut qu'une saignée faite en son temps pour sauver la vie temporelle, et qu'une répréhension faite bien à point pour sauver une âme de la mort éternelle : *Quiconque retirera son frère de sa mauvaise voie, sauvera son âme de l'éternelle mort* (Jac. 5). »

Et puis, mes bonnes Sœurs, nous craindrions les corrections, les mortifications, les répréhensions, qui nous sont si utiles? O Dieu non, je veux prendre ce calice si salutaire, et invoquer votre saint nom, je vous veux réclamer en vous croyant, et je me sauverai de cette façon des prises de mes ennemis.

SECTION X. — *Bienheureuse faute.*

Une personne de communauté avait commis une faute extrêmement scandaleuse, quoiqu'elle fût d'infirmité. Comme on lui en battait les oreilles avec de grandes exclamations, et même avec invectives véhémentes, il ne disait autre chose, sinon : « Misère humaine! misère humaine! » une autre fois : « Oh! que nous sommes environnés d'infirmités ! » une autre fois : « Que pouvons-nous faire autre chose de nous-mêmes, que faillir? » une autre fois : « Nous ferions peut-être pis, si Dieu ne nous tenait par la main droite, et ne nous conduisait en sa volonté. »

A la fin, las de tant gauchir, il voulut répondre de droit front, et comme l'on pressait cette chute avec des exagérations aiguës et piquantes, il s'écria : « O la bienheureuse faute, qu'elle sera cause d'un grand bien! cette âme était perdue avec plusieurs autres, si elle ne se fût perdue; sa perte sera son gain, et de plusieurs autres. »

Quelques-uns hochèrent la tête à cette prédiction. Néanmoins l'événement la fit trouver véritable : car la confusion de l'âme pécheresse donna de la gloire à Dieu, non-seulement par sa conversion qui fut signalée, mais par celle qu'elle inspira par son exemple à toute la communauté qui était fort déréglée.....

Ce mot me fait souvenir de celui de saint Grégoire, duquel se sert l'Eglise, appelant la faute d'Adam *bienheureuse*, qui avait attiré en terre un tel Rédempteur. « Les péchés mêmes, dit notre bienheureux Père, en quelqu'une de ses Epîtres, coopèrent en bien à ceux qui s'en repentent sérieusement!..... »

SECTION XI. — *Des pénitents hypocrites.*

Un ecclésiastique de son diocèse avait été mis en prison pour quelque scandale : il fut prié par ses officiers avec instance, d'en laisser faire la correction selon les canons. Ils en vinrent jusqu'à ce point, de protester qu'ils se démettraient de leurs offices, s'il ne voulait leur en laisser l'exercice libre : ils avaient le zèle de la conservation de l'autorité épiscopale, et de la discipline ecclésiastique, qu'ils disaient se relâcher et se perdre par la trop grande indulgence de ce bon pasteur.

Il lia donc les mains à sa douceur et les laissa faire : ils traitèrent cet homme selon la sévérité des lois, et outre les pénitences qu'on lui fit faire avant que sortir de prison, il fut suspendu pour six mois de ses fonctions ecclésiastiques.

Tant s'en faut que tout cela le corrigeât, qu'au contraire, profitant en pis, on fut contraint à la fin de le priver de son bénéfice, et de le bannir du diocèse. Etant en prison, il n'y avait rien de si traitable, de si humilié, et si repentant en apparence : il pleurait, il priait, il protestait, il promettait, que ne faisait-il pour se rédimer de la vexation? Mais au sortir de là il fit comme celui qui se regarde en passant dans un miroir, et passé un moment ne se souvient plus comme il est fait.

Quand on parla de le déposséder de son bénéfice, il commença à feindre un meilleur train de vie; mais après avoir trompé tant de fois la justice, il trouva fermée la porte de la miséricorde.

Un autre, quelques années après, fut emprisonné pour des fautes qui n'étaient pas moindres : les officiers le voulurent traiter de la même façon, et empêcher qu'il n'eût recours à la pitié de François, son évêque, qu'il réclamait à toute heure, se disant tout près de se démettre de sa charge, pourvu que ce fût à ses pieds, se promettant qu'il pourrait lire dans ses yeux la sincérité de son repentir.

François commande qu'on le lui amène : les officiers s'y opposent. « Eh bien! leur dit-il, si vous lui défendez de paraître devant moi, vous ne me défendrez pas de paraître devant lui. Vous ne voulez pas qu'il sorte de prison, trouvez bon que j'y entre avec lui, et que je sois compagnon de sa captivité. Encore faut-il consoler ce pauvre frère qui nous réclame. Je vous promets qu'il ne sortira que de votre consentement. »

Il le va voir en la prison accompagné de ses officiers. Il n'eut pas plus tôt aperçu ce pauvre homme à ses pieds et entendu le *peccavi*

de ce prodigue, qu'il tomba tout couvert de larmes sur sa face, l'embrassa, et le baisa à la joue très-amoureusement, et se retournant vers ses officiers : « Est-il possible, leur dit-il, que vous ne voyiez pas que Dieu a déjà pardonné à cet homme? Y a-t-il quelque condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ? Si Dieu le justifie, qui le condamnera? Certes, je sais bien que ce ne sera pas moi. Allez, mon frère, dit-il au coupable, allez en paix, et ne péchez plus; je connais que vous êtes vraiment repentant. »

Les officiers lui disent que c'est un hypocrite : que l'autre que l'on avait été contraint de déposer, faisait bien d'autres mines, et donnait d'autres signes de pénitence que celui-ci : cependant tout cela n'était que fard et art.

« Possible, répartit le Saint, se fût-il vraiment repenti si vous l'eussiez traité avec douceur; gardez que son âme ne soit un jour redemandée de vos mains. Pour moi, s'il vous plaît de me recevoir caution pour celui-ci, je serai son pleige : j'estime certainement qu'il est touché comme il faut, et s'il me trompe, il se fera plus de tort qu'à moi »

Le coupable, fondant en pleurs, demande qu'on lui impose telle pénitence que l'on voudra dans la prison, qu'il est prêt à toutes sortes de fléaux, sa douleur le persécutant plus que toutes les rudesses qu'on lui saurait faire sentir, qu'il se démettra librement de son bénéfice, si Monseigneur le juge à propos.

« J'en serais bien marri, répartit l'évêque, d'autant que j'espère que, comme le clocher tombant a écrasé l'église par son scandale, il l'ornera désormais étant remis sur pieds. »

Les officiers se rendent, les prisons sont ouvertes; après un mois de suspension *a divinis*, il rentre en l'exercice de sa charge, en laquelle il donna une si bonne odeur en Jésus-Christ, que la prédiction du Saint se trouva véritable, et fit voir qu'il y a vingt-quatre heures au jour, et qu'à chacune suffit sa misère.

Comme on parlait de la perversion de l'un, et de la conversion de l'autre, il dit cette mémorable parole : « Il vaut mieux faire des pénitents par la douceur, que des hypocrites par sévérité. »

SECTION XII. — *Gracieux encouragement.*

L'an 1608, je fus nommé par le grand Henri, de glorieuse mémoire, à l'évêché de Belley. Il y avait déjà quatre ans que cette Eglise était destituée de pasteur diocésain : je n'avais pas encore vingt-cinq ans; de sorte que le peuple s'ennuyait de n'avoir point d'évêque, et désirait que je hâtasse ma promotion. Monseigneur Ubaldini, évêque de Montpulcian, depuis cardinal, était nonce de Sa Sainteté en France, lequel, avec plusieurs autres archevêques, évêques, et personnes de grande qualité, même quelques cardinaux, rendirent témoignage de moi au Pape, pour obtenir la dispense de me consacrer avant l'âge porté par les Canons. Cette dispense étant obtenue avec les Bulles, notre bienheureux Père me consacra dans ma propre église cathédrale à Belley, le trentième d'août, l'an 1609 : ce qu'il fit avec des tendresses et une piété dont je vous entretiendrai une autre fois s'il vient à propos, mes très-chères Sœurs.

Il me vint depuis quelques scrupules en l'âme sur cette consécration faite, ce me semblait, avant terme, me trouvant capitaine avant presque avoir été soldat. Je le manifestai à ce bienheureux conducteur de mon âme, qui me consola, et me fortifia de plusieur raisons : de la nécessité du diocèse, des témoignages qu'avaient rendus de moi tant de gens de marque et de piété, du jugement du grand Henri, dont il honorait extrêmemeut la mémoire, et duquel il bénissait Dieu d'avoir été aimé; et enfin de l'ordre de Sa Sainteté : après quoi il ne fallait plus que je regardasse en arrière, mais que je m'étendisse, selon le conseil de saint Paul, à ce qui était devant moi. « Vous êtes venu à la vigne, me disait-il, à la première heure de votre jour, gardez d'y travailler si lâchement, que ceux qui sont arrivés à heure dernière ne vous surpassent en labeur et en salaire. »

Je lui dis un jour par joyeuseté : Mon Père, quelque vertueux et exemplaire que l'on vous estime, si avez-vous fait cette faute une fois en votre vie, de m'avoir sacré trop tôt..... Il me répartit avec un ris qui m'ouvrait les cieux : « Il est vrai, certes, que j'ai commis ce péché; mais j'ai peur que Dieu ne me le pardonne point, car jusques à cette heure je n'ai pu m'en repentir. Je vous conjure, par les entrailles de notre commun Maître, de vivre en sorte que vous ne me donniez point sujet de déplaisir pour ce regard; mais de ressusciter souvent en vous la grâce qui vous fut départie d'en haut, par l'imposition de mes mains. Voyez-vous, j'ai bien été appelé au sacre d'autres évêques, mais seulement comme assistant; je n'ai jamais sacré que vous : vous êtes mon unique, vous êtes mon apprentissage et mon chef-d'œuvre tout ensemble. Ayons bon courage, Dieu nous aidera : il est notre aide et notre salut, que craindrons-nous? il est le protecteur de notre vie, qui redouterons-nous? »

SECTION XIII. — *Des paroles d'humilité.*

Il ne voulait point que l'on proférât des paroles d'humilité, si elles ne partaient pas d'un sentiment très-sincère et véritable, et dont le cœur fût le maître ressort. Il disait que de semblables paroles étaient *la fine fleur, la crême, et l'élixir de l'orgueil le plus délié*, puisqu'il était caché à celui même qui les prononçait. Il les comparait au poison de sublimé, subtil et pénétrant, quoiqu'il ne semble que de poudre. Elles ne raisonnent que bassesse, et elles ne respirent que sublimité.

Il les tenait pour moins supportables que celles de la vanterie, desquelles tous ceux qui les entendent se moquent et s'en jouent comme d'un ballon enflé de vent : il ne faut que piquer ce ballon de l'épingle de quelque risée, pour le désenfler. Mais les paroles d'humilité, quand elles ne partent que des lèvres, et non du cœur, mènent à la vanité par une fausse porte. Elles ressemblent à ces gens qui prennent à belles mains leur salaire, faisant mine de le refuser, et disant qu'il ne fallait rien. Les excuses mêmes faites de cette sorte, accusent, et trahissent celui qui les avance. Le vrai humble ne veut point paraître tel, mais l'être. L'humilité est si

délicate, qu'elle a peur de son ombre, et ne peut ouïr nommer son propre nom, sans courir le risque de se perdre.....

Celui qui se blâme, va indirectement à la louange, et fait comme celui qui rame, et qui tourne le dos au lieu où il tend de toutes ses forces. Il serait bien marri qu'on crut le mal qu'il dit de soi, et c'est par orgueil qu'il veut être estimé humble..... Quand quelqu'un dira de soi des paroles d'humilité, il faut pour l'ordinaire prendre cette médaille par le revers.

SECTION XIV. — *De la défiance de soi-même.*

Monsieur le baron de Lux, lieutenant du roi en Bourgogne, était venu par commandement de Sa Majesté au pays de Gex. Ce baillage était du diocèse de Genève; ce qui obligea le bienheureux évêque de le venir voir.

Il fallait qu'il passât le Rhône pour se rendre à la ville de Gex, et quoiqu'il le pût passer autre part, son plus droit chemin était de traverser la ville de Genève. Il se commet donc à la Providence en ce passage parmi ces Samaritains, et enquis à la porte qui il était, il fit répondre par un des siens, que c'était l'évêque du diocèse, qui ne demandait qu'à passer.

Comme il fut hors de la ville, le bruit de son passage s'y sema, qui donna occasion à quelques mutins de se porter à des paroles de précipitation, et à des menaces insolentes de le mal traiter, s'il prenait jamais la hardiesse d'y mettre le pied.

Un jour je l'entretenais sur ce sujet-là; (c'était à Belley, où il me vint voir quelque temps après; et c'était en fort bonne compagnie, où chacun disait son jugement là-dessus,) lui-même se reprenait d'imprudence, sans s'excuser sur ses gens, qui, en effet, l'avaient conduit à ce dangereux pas, s'assurant que l'on n'eut osé lui faire du déplaisir.

Il m'advint de lui dire : Eh bien! mon Père, le pis-aller eût été votre mieux; quand ce peuple vous eût assommé, d'un confesseur ils eussent fait un martyr. — « Que savez-vous, me dit-il, si Dieu m'eût fait cette grâce, et m'eût donné la constance nécessaire pour arriver à une telle couronne? » Je réponds que ma conjecture était bien fondée, de penser qu'il eût mieux aimé souffrir mille morts, que de renoncer la foi.

« Je sais bien, reprit-il, ce que j'eusse dû faire; c'est cela même que vous dites : mais suis-je prophète pour deviner ce que j'eusse fait? S. Pierre, patron de l'Eglise de Genève, était bien aussi résolu que moi; vous savez néanmoins ce qu'il fit à la simple voix d'une chambrière. Bienheureux celui qui est toujours en crainte et en défiance de sa propre faiblesse, et qui ne met point son bras, c'est-à-dire son appui, sur la chair, jetant toute sa confiance en Dieu; celui-là sera comme le mont de Sion, qui ne s'émeut pour aucun orage : celui qui espère en Dieu ne sera point confondu éternellement. Nous devons avoir de Dieu des sentiments de bonté, et jetant toute notre pensée en lui, estimer qu'il nous donnera la voile selon le vent, le courage selon la bourrasque, et qu'il nous fera tirer profit de notre tribulation. Nous pouvons tout quand il nous fortifie; car il est notre force et notre salut : sans lui, rien. »

SECTION XV. — *De l'obéissance des supérieurs.*

Mon Père, lui dis-je un jour, comment est-il possible que ceux qui sont en supériorité puissent pratiquer la vertu d'obéissance, avec laquelle on peut rendre beaucoup de service et de gloire à Dieu, quand elle est animée de charité? Il me répondit : « Beaucoup mieux, et plus héroïquement que ceux qui sont en sujétion. » Cette réplique m'étonna, et le priant de me développer ce paradoxe, il me l'expliqua de cette façon.

Ceux qui sont obligés à l'obéissance, soit par précepte, soit par vœu, qui tient lieu de précepte, ne sont pas sujets, pour l'ordinaire, qu'à un supérieur; le commandement duquel ils doivent tellement préférer à tout autre, que même ils ne peuvent pas obéir à un autre sans la permission ou l'agrément de celui auquel ils sont sujets.

» Mais ceux qui sont en supériorité ont leurs coudées plus franches pour obéir plus amplement, et obéir même en commandant; parce que s'ils considèrent que c'est Dieu qui les a mis sur les têtes des autres, et qui leur commande de leur commander, s'ils ne commandent que pour obéir au commandement de Dieu; qui ne voit que même leur commandement est un acte d'obéissance?

» Cette espèce d'obéissance peut même être pratiquée par les souverains, qui n'ont que Dieu au-dessus d'eux, et qui n'ont que Dieu à qui ils doivent rendre compte de leurs actions.

» Joint qu'il n'y a puissance si sublime qui ne reconnaisse même en terre quelque sorte de supériorité. Les rois chrétiens rendent obéissance filiale au Pontife romain, et le Souverain Pontife même se soumet à celui à qui il donne la direction de sa conscience au sacrement de réconciliation.

» Mais voici un degré bien plus haut d'obéissance, auquel se peuvent élever les prélats, et les plus grands d'entre les hommes, c'est celui que conseille l'Apôtre, quand il dit : *Soyez sujets à toute créature pour Jésus-Christ* (I. Petr. 2); lequel pour l'amour de nous ne s'est pas seulement rendu sujet à la Sainte Vierge et à saint Joseph, mais s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix, s'étant soumis en sa passion aux plus méchants, et aux plus scélérats de toute la terre, étant comme un agneau qui ne crie point sous la main de celui qui le tond et qui l'égorge.

» C'est par cette obéissance universelle à toute créature que nous nous rendons tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ c'est par elle que nous prenons tous nos prochains pour nos supérieurs, nous rendant serviteurs de tout pour Notre Seigneur.

Sur ce propos il me raconta ce mémorable exemple de l'obéissance héroïque du grand saint Anselme, que j'ai été aise de voir si fidèlement recueilli dans l'Entretien quinzième de *la volonté de Dieu*. Je n'ai que faire de vous l'expliquer plus au long, mes chères Sœurs; apprenez seulement que ce qu'il raconte là de saint Anselme, a été le récit de sa vraie pratique qu'il a fait sous le nom de ce grand archevêque. En cent occasions, j'ai pris garde, quand quelqu'un l'abordait, jusqu'aux plus petits, qu'il se mettait en la même contenance d'un inférieur devant son supérieur, ne donnant

ngé à personne, ne s'excusant point de converser, ni de parler, i d'écouter, et ne donnant le moindre signe d'ennui, d'impa-ence, ni d'inquiétude, quelque importunité qu'on lui fit, et qu'on ıi fit perdre de bonnes heures, en lui contant des choses frivoles. Son grand mot était : « Dieu me veut ainsi, il veut cela de moi; que me faut-il plus? tandis que je fais cette action, je ne suis pas obligé d'en faire une autre. Notre centre, c'est la très-sainte volonté de Dieu; hors de là, ce n'est que trouble et empressement. »

Section XVI. — *Du mépris de la terre.*

Sur le fait de quelque point, quelqu'un se pourvut vers lui pour obtenir des lettres monitoires. N'en ayant pas jugé la cause juste, il tâcha par les plus douces paroles, et les meilleures raisons qu'il put trouver, de persuader à ce personnage qu'il désistât de le presser de cela. L'autre, piqué de son intérêt, criait tout haut à l'injustice, sans que le serviteur de Dieu lui répliquât autre chose, sinon qu'il était marri que sa conscience ne lui permît de lui donner satisfaction.

A la fin, la colère de cet homme s'allumant de l'huile de la douceur de ce prélat, après plusieurs paroles outrageuses, enflé du crédit qu'il pensait avoir au pays, il lui dit qu'il le contraindrait de se ranger à son devoir. Le bienheureux lui répartit, qu'il était prêt à s'y ranger sans aucune contrainte, parce que la loi n'est pas faite pour le juste, puisqu'il la prévient par son obéissance.

L'autre pensant l'avoir intimidé, et que ces paroles fussent l'entérinemement de sa requête : « Je savais bien, lui dit-il, qu'il vous fallait tenir la bride haute, et que je vous ferais venir à la raison. — « Ne vous y trompez pas, lui dit le Bienheureux; vous prenez de la gauche ce que je vous présente de la droite. Je ne suis ami que jusqu'à l'autel, et jusqu'où le service de Dieu, et la liberté de ma conscience n'est point offensée : demandez-moi ce qui est juste, et vous serez écouté en paix : car la justice et la paix s'entrebaisent. »

Le demandeur, plus irrité que devant, se porta en des paroles qui sont meilleures tues que sues, et le laissa avec beaucoup de menaces.....

Il se pourvoit au Sénat de Chambéry, et par le grand crédit qu'il avait, il obtint le pouvoir de se pourvoir par monitoire, et fit ordonner que l'Ordinaire, qui était l'évêque de Genève, le lui délivrerait.

Il lui fait signifier ce décret avec des bravades qui renversaient non-seulement la modestie et la civilité, mais toute sorte de respect et de piété.

Le Bienheureux ne fit autre réponse, sinon qu'il avait son âme à sauver, et sa conscience à garder; qu'il était prêt de rendre raison de son déni, et de donner satisfaction à quiconque la lui demanderait. L'affaire passa si avant, que l'on fut presque sur le point de saisir son temporel, pour l'obliger à lâcher le monitoire requis. Il demeura toujours ferme et se releva comme la palme contre le faix qui le semblait devoir accabler.

Cet orage étant calmé, comme on lui en parlait, il répliqua dou-

cement : « S'ils m'eussent ôté mon temporel, ils m'eussent fait le plus grand bien qui me puisse jamais arriver; car ils m'eussent rendu tout spirituel : et en ce cas-là je les eusse jugés ; car n'est-il pas dit, que *l'homme spirituel juge tout, et n'est jugé de personne* (I. Cor. 2)? »

SECTION XVII. — *Du même sujet.*

L'entretenant un jour sur ce propos de saisie de son temporel, il me disait que ces saisisseurs lui avaient fait grand tort de ne s'en emparer pas, d'autant que Dieu le lui eut rendu au centuple. « Pensez-vous, disait-il, que nos diocésains m'eussent laissé mourir de faim ? Je suis certain que j'eusse été plus en peine de refuser, que de prendre. Il en est des biens comme du poil, plus on rase, plus épais il revient ; et comme de la camomille, qui profite et fleurit plus on la foule aux pieds. Ceux qui n'ont rien possèdent tout. *Quand je vous ai envoyés, sans besace et sans malette, avez-vous manqué de quelque chose*, disait Notre Seigneur à ses Apôtres? Et ils répondirent : *De rien.* »

Je lui alléguai ce beau passage de saint Paul : *Ceux qui sont bien avisés, souffrent volontiers les algarades de ceux qui ne le sont pas : ils endurent si on les réduit en captivité, si quelqu'un dévore leur substance, si quelqu'un prend leur bien, si quelqu'un les attaque, et s'élève contre eux, voire même si on les frappe au visage* (II. Cor. 11). *O Dieu*, dit-il, *nous n'avons pas résisté jusque-là, beaucoup moins jusques au sang.*

Et en échange, il me raconta une fort agréable histoire, sur une rencontre pareille arrivée à l'archevêque de Tarantaise, qui eut des procès contre quelques communes, pour raison desquels il fut condamné au Sénat de Savoie à des sommes notables.

Il fut question de procéder par saisie de ses revenus, qui fut décernée par arrêt du Sénat, et, qui plus est, exécutée. Les officiers qui l'allèrent exécuter, furent invités par le bon archevêque pour manger à sa table... et après le repas, il fut question de parler d'affaires ; ils le prient d'agreer la signification de l'arrêt, et ensuite la saisie.

A l'écrit qu'on lui présenta sur ce sujet, et qu'il reçut avec respect, il voulut que l'on insérât sa réponse selon les formes en tel cas requises, qui fut : *Dominus pars hæreditatis meæ*, etc.

Cela fait, on procède au reste de la formalité. Cependant vous saurez que l'archevêque avait auparavant envoyé à Turin, vers le nonce, lequel ayant fait assez beau bruit auprès du duc, obtint aussitôt du prince la main-levée des biens de l'archevêque, et défense expresse d'exécuter l'arrêt. Ce fut la production de ces pièces que le bon archevêque garda à ses exécuteurs pour le dessert, comme un plat d'amandes amères pour rabattre les fumées des viandes, et de la chaleur du foie. Cela, c'était écraser le scorpion sur la plaie. Les bonnes gens s'en retournèrent avec un nez à l'avenant, ayant tout loisir de méditer sur le verset de l'archevêque, *Dominus pars*, etc.

SECTION XVIII. — *Déférence merveilleuse.*

Se soumettre aux supérieurs, c'est plutôt justice qu'humilité ; puisque la raison veut que nous les reconnaissions pour nos maîtres. Se soumettre à ses égaux, c'est amitié, ou courtoisie, ou civilité, ou prudence, ou bien-séance, ou observance, ou adresse. Mais se soumettre à ses inférieurs, c'est le vrai point de l'humilité ; parce que cette vertu nous faisant connaître que nous ne sommes rien, nous met sous les pieds de tout le monde.

Notre bienheureux Père a pratiqué cette humilité en un degré éminent, non-seulement envers ses diocésains, ses concitoyens, les étrangers, mais même envers ses domestiques. Bien qu'ils le respectassent et l'honorassent selon qu'ils y étaient obligés, et de plus, qu'ils le regardassent comme un vaisseau sacré où Dieu habitait, si est-ce qu'il avait pour eux des déférences merveilleuses.

Il obéissait à son homme de chambre aux choses qui regardaient son coucher et son lever, son habiller et son déshabiller, comme s'il eût été le valet, et l'autre le maître. Quand il veillait bien avant dans la nuit, soit pour étudier, soit pour écrire des lettres, il invitait son homme de chambre à s'aller coucher, de peur qu'il ne s'ennuyât à attendre : et l'autre grondait de cela, comme s'il l'eût pris pour un dormeur et un paresseux. Il souffrait cela patiemment, et souvent il se dépêchait de faire ce qu'il avait en main, de peur d'attarder ce garçon.

Une fois en été il se réveilla de grand matin, et ayant quelque chose d'importance dans l'esprit, il appela cet homme pour le venir habiller : l'autre dormait si profondément, qu'il n'entendit point sa voix. Le bienheureux Prélat se lève, pensant qu'il ne fût point en sa garde-robe, et y regardant, il vit qu'il dormait de si bonne façon, qu'il eut peur de nuire à sa santé s'il le réveillait : il s'habille, et se met à prier, à étudier, à écrire.

Le jour étant grand, ce garçon se réveille, et s'étant habillé, entre en la chambre de son maître, et le vit qui étudiait. Il lui demanda brusquement qui l'avait habillé. « Moi-même, lui dit le saint prélat : ne suis-je pas assez grand et assez fort pour cela ? » — L'autre en grommelant : Vous coûterait-il tant d'appeler ? — « Je vous assure, mon enfant, lui dit le bienheureux François, qu'il n'a pas tenu à cela, et j'ai crié plusieurs fois; enfin, estimant que vous fussiez dehors, je me suis levé pour voir où vous étiez, et je vous ai trouvé dormant de si bonne grâce, que j'ai fait conscience de vous éveiller. » — Vous avez bien meilleure grâce, lui dit le garçon, de vous moquer ainsi de moi. — « O mon ami, reprit François, je ne l'ai pas dit par esprit de mépris et de moquerie; mais oui bien, certes, en esprit de joyeuseté. Allez, je vous promets que je ne cesserai plus d'appeler que vous ne soyez réveillé, ou que je ne vous aille faire lever; et, puisque vous le voulez ainsi, je ne m'habillerai plus sans vous. » Comme appelez-vous, mes Sœurs, ce degré-là d'humilité, de douceur, de simplicité, de bénignité ? A dire le vrai, ces petites choses me ravissent, etc.

SECTION XIX. — *Douceur charmante.*

Tel maître, tel valet. Tous ses domestiques étaient fort vertueux; il n'en eût pas souffert d'autres en sa maison : mais surtout, à l'exemple de leur patron, ils étaient doux et gracieux à merveille.

Il avait un de ses domestiques laïques, fort gentil garçon, de bonne mine, vertueux, gracieux, pieux, et de fort aimable conversation : plusieurs bourgeois de la ville le désirèrent pour gendre. Il en fit parler au Bienheureux, qui lui dit un jour : « Mon cher..., j'aime votre âme comme la mienne propre, il n'y a sorte de bien que je ne vous désire, et que je ne voulusse vous faire, si j'en avais le moyen; je crois que vous n'en pouvez douter. Vous êtes jeune, et possible que votre jeunesse donne dans les yeux de quelques personnes qui vous désirent; mais il m'est avis que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer en ménage : pensez-y bien; car quand on est embarqué, il n'est pas temps de s'en repentir.

» Le mariage est un certain ordre, où il faut faire la profession devant le noviciat, et s'il y avait un an de probation comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès. Au demeurant, que vous ai-je fait que vous me vouliez quitter? Je suis vieux, je mourrai bientôt, et alors vous pourrez vous pourvoir comme il vous plaira. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de vous colloquer aussi avantageusement que les partis qui se présentent. »

Il disait cela les larmes aux yeux, qui donnaient de si chaudes alarmes au cœur de ce jeune homme, qu'il se jetait à ses pieds, et lui demandait pardon de la pensée qu'il avait eue de le quitter, lui faisant de nouvelles protestations de fidélité, et de le servir à la mort et à la vie.

« Non, lui disait-il, mon enfant, je n'entreprends pas sur votre liberté, je la voudrais racheter, comme saint Paulin, de la perte de la mienne; mais je vous donne un conseil d'ami, et tel que je baillerais à mon propre frère s'il était de votre âge. » C'est ainsi qu'il traitait ses domestiques, non comme serviteurs, mais comme ses frères et ses enfants, comme un aîné, ou un vrai père de famille.

SECTION XX. — *Du temps de la préparation pour aller au saint autel.*

On l'avait averti que j'étais extrêmement long à me préparer avant que de dire la sainte Messe, et que cela incommodait beaucoup de gens, tant ceux qui désiraient y assister, que ceux qui avaient à me parler après que je l'avais dite. Je la célébrais tous les jours par son ordonnance à certaine heure, non dans la chapelle particulière de l'évêché, sinon quand j'étais infirme; mais dans une grande chapelle épiscopale, jointe à l'église cathédrale, où se tenaient ordinairement les Synodes, les Ordres, et où se faisaient semblables fonctions pastorales.

On la sonnait à point nommé, à temps réglé : mais parce que j'étais fort long dans la sacristie, à me disposer, ceux qui savaient cette longueur ne se hâtaient pas de venir; les autres, qui n'en

étaient pas avertis, attendaient avec impatience, et se morfondaient bien souvent en hiver.

Il me voulait corriger de cela, et il attendait son temps à propos selon sa prudence si circonspecte. Il m'était venu voir à Belley, selon la coutume de nos visites annuelles réciproques, dont nous vous avons autrefois parlé. Il advint que durant le temps de son séjour en notre maison, il eut un matin force dépêches à faire, qui l'arrêtèrent fort tard en la chambre. Onze heures approchaient, quand ses gens l'avertirent qu'il n'avait pas encore célébré la sainte messe : ce qu'il ne manquait aucun jour, s'il n'était malade, ou fort incommodé.

On lui avait apprêté son autel en la chapelle domestique de l'évêché. Il sort donc de sa chambre revêtu, selon sa coutume, de son rochet et camail, et après avoir salué la compagnie qui le venait voir, et entendre sa Messe, il fait une assez courte prière au pied de l'autel, puis il se revêt et célèbre le saint sacrifice de la Messe. L'ayant achevé, il se remet à genoux, et après une prière assez courte, il nous vint trouver avec un visage serein, qu'il me paraissait comme un ange du Seigneur. Il caresse un chacun, et fut en conversation jusqu'à ce qu'on nous appelât pour la table, qui fut peu après.

Moi qui étudiais toutes ses actions, qui me semblaient aussi réglées qu'un livre de musique, me trouvais surpris de l'abrégé de cette préparation, et aussi de l'action de grâces. Le soir comme nous fûmes seuls, je lui dis, avec la confiance et la privauté filiale que j'avais auprès de lui : « Mon Père, il me semble que pour un gros homme de votre taille, et qui vous plaignez assez souvent de la pesanteur de votre esprit et de votre corps, vous allez bien vite. J'ai pris garde ce matin à votre préparation pour l'autel, et à votre action de grâces, j'ai trouvé l'une et l'autre fort prompte, et s'il faut ainsi dire, de robe courte. »

« O Dieu, ce me dit-il, que vous me faites de plaisir, de me dire ainsi rondement mes vérités, et m'embrassa en disant ceci : Il y a trois ou quatre jours que j'en ai une de pareille étoffe à vous dire, et je ne savais par où m'y prendre. Mais que dites-vous vous-même de vos longueurs en de pareilles actions, qui morfondent tout le monde? Chacun s'en plaint, et tout haut : possible cependant que cela n'est pas encore venu à vos oreilles, tant il y a peu de gens qui osent dire des vérités aux pontifes. C'est sans doute parce qu'il n'y a ici personne qui vous aime tant que moi, que l'on m'en a donné la commission : ne doutez point que je ne sois fondé en bonne procuration, sans qu'il soit besoin que je vous en montre les signatures. Un peu de ce que vous avez de trop nous ferait grand bien à tous deux ; vous iriez plus promptement, et je n'irais pas si vite.

» Mais n'est-ce pas une belle chose que l'évêque de Belley reprenne celui de Genève d'aller trop vite ; et celui de Genève, celui de Belley d'aller trop lentement? n'est-ce pas ici le monde renversé?

» Pensez, ajouta-t-il, que ces hommes qui ont tant de désir d'assister à votre Messe, ont bien affaire de vos grands *agios*, et de

tant de suffrages et actes que vous faites dedans l'oratoire de votre sacristie, avant que vous vous mettiez à l'autel; et encore moins ceux qui attendent que vous l'ayez dite, pour vous parler d'affaires, dont les uns possible viennent de loin, d'autres ont des affaires à négocier à la ville? »

— Mais, mon Père, lui dis-je, comme faut-il se disposer? *Prépare ton âme avant la prière, de peur que tu ne sois comme celui qui tente Dieu* (Eccli. 18) : surtout en ce redoutable mystère devant lequel tremblent, dit la préface du Canon, les puissances des cieux. Le moyen de toucher un luth sans l'accorder?

— « Que ne faites-vous cette préparation dès le matin, en l'exercice du lever, auquel je sais, ou au moins je pense, que vous ne manquez pas? » — Je me lève à quatre heures en été, et quelquefois plus tôt, lui dis-je, et je ne vais à l'autel qu'environ les neuf à dix heures. — « Estimez-vous, reprit-il, que cet intervalle de quatre à neuf soit fort grand devant Celui *aux yeux duquel mille ans sont comme le jour d'hier qui est passé* (Ps. 84)? » Ce passage si bien pris m'éblouit tout à coup comme un éclair.

— Et de l'action de grâces, quoi? fis-je. — « Attendez à la faire en votre exercice du soir, dit-il : aussi bien ne faut-il pas en examinant votre conscience, que vous pesiez en une action si remarquable, et le remerciement n'est-il pas un des points de l'examen? L'un et l'autre acte donc, tant de la préparation, que de la reconnaissance de ce bienfait, se peut faire, et plus à loisir, et plus tranquillement le soir et le matin : cela n'incommode personne, se fait mieux, et plus mûrement, ne traverse en rien les fonctions de votre charge, ne donne aucun ennui au prochain. »

— Mais ne prendrait-il point aussi mauvaise édification, ajoutai-je, de voir faire tout cela avec tant de promptitude, puisque,

Dieu en courant ne veut être adoré?

— « Nous avons beau courir, répartit-il, Dieu va encore plus vite que nous : c'est un éclair qui sort de l'orient, et paraît au même instant en occident. Tout lui est présent, il n'y a ni passé ni futur pour lui; où pouvons-nous aller devant son esprit? » J'acquiesçai à cet avis, et depuis en la pratique m'en suis fort bien trouvé.

SECTION XXI. — *D'un martyr devenu confesseur.*

La sérénité de son âme le tenait toujours joyeux; tant est véritable cet oracle sacré, que *la bonne conscience est un banquet perpétuel* (Prov. 15) : aussi la joie est-elle un don du Saint-Esprit. Je n'ai jamais vu son visage que riant et gai, et de l'abondance de son contentement il en rejaillissait dans les esprits de ceux qui le considéraient.

Je l'étais allé une fois visiter à Annecy, lieu de sa résidence ordinaire. Durant le temps de mon séjour, on donna votre habit à deux fort vertueuses et dévotes filles qui étaient sœurs de sang, et plus encore d'esprit, car vous eussiez dit qu'il n'y avait qu'une âme en

leurs deux corps. Notre bienheureux fit la cérémonie de cette vêture pontificalement, et me donna la charge de faire l'exhortation.

Tandis que je prêchais, j'aperçus un bon vieillard ecclésiastique qui ne fit que pleurer, et soupirait quelquefois si haut, que chacun s'apercevait de son affliction.

A l'issue, notre Père invita ce bonhomme à venir manger avec nous, et sur la fin du repas il m'arriva de demander pourquoi ce bonhomme avait tant pleuré, n'ayant rien dit, à mon avis, capable de produire un effet si pitoyable. « Hélas! dit le bienheureux, ce bon personnage n'a-t-il pas bien raison de fondre en larmes pour la perte de son auréole? » Je le priai d'expliquer cette parole : ce qu'il fit aussi, disant que ce bonhomme, de martyr était devenu confesseur. Je répliquai que cette glose était plus obscure que le texte. Il repart : « C'est que monsieur a été marié, et depuis son veuvage il s'est fait prêtre. » — Et bien! dis-je, que fait cela pour ses larmes? Alors j'appris que ces deux sœurs qui avaient pris votre habit, étaient filles légitimes de ce bon écclésiastique, et qu'il pleurait, non de regret et de déplaisir, mais de joie et de tendresse, parce qu'il voyait en ses filles l'effet de son plus ardent désir, qui était de les voir épouser l'Agneau.

Et comme on louait sa défunte femme comme une sainte : Quoi! dis-je, appelez-vous martyr un homme marié de cette sorte.

Alors notre bienheureux Père changeant la facétie en une façon sérieuse : « Gardez, me dit-il tout bas, qu'il ne vous en arrive autant; je vous dirai tantôt comment, mais en particulier. »

Comme nous fûmes seuls, je le fis souvenir de ce qu'il avait promis de me dire. « Gardez, reprit-il, avec un front un peu sévère, si vous succombez à la tentation qui vous travaille, que pis ne vous arrive. » Par cette tentation, il entendait le désir que je lui avais communiqué de quitter ma charge, et renoncer à mon évêché, pour me tirer en une vie privée et solitaire.

« Votre femme, me dit-il, est plus sainte, et meilleure que n'était celle de ce bonhomme (entendant l'Eglise de laquelle, en me sacrant, il m'avait donné l'anneau), et plus capable de vous sanctifier que cette femme fidèle, dont la mémoire est en bénédiction. Il est vrai que la multitude des enfants spirituels qu'elle met sur vos bras, vous donne de la peine, qui est une espèce de martyre : mais souvenez-vous que dans cette amertume très-amère vous trouverez la paix de votre âme; paix de Dieu élevée au-dessus de tout sentiment. Que si vous la quittez pour chercher le repos, possible Dieu permettra que votre prétendue tranquillité sera troublée de tant de persécutions et de traverses, que vous serez comme le bon frère Léonize, dont j'ai parlé dans la Philotée qui était souvent visité de consolations célestes, dans le tracas du ménage en son monastère, desquelles il fut privé quand il eut importunément impétré de son supérieur la retraite en sa cellule, pour vaquer plus utilement, disait-il, à la contemplation. Sachez (oh! que ce mot m'est demeuré profondément gravé dans le souvenir) que Dieu hait la paix de ceux qu'il a destinés à la guerre. Il est le Dieu des armées et des batailles, aussi bien que le Dieu

de paix : et il compare la Sulamite, l'âme pacifique, à une armée rangée en belle ordonnance, et, en cet équipage, terrible à ses ennemis (Cant. 6). »

Permettez, mes très-chères Sœurs, que je vous dise que ce Pontife prophétisa lors pour moi : car tout cela m'est arrivé depuis son trépas, ma douleur se renversant sur ma tête toutes les fois que je me ressouviens de ses prédictions. O mon Père, mon Père, le chariot d'Israël, et son conducteur!

Section XXII. — *D'un confesseur et martyr.*

A propos de ce que je viens de vous dire, d'un martyr devenu confesseur, il me souvient d'une autre gracieuseté de notre bienheureux, que vous serez bien aises d'apprendre.

Quoiqu'il m'eût sacré évêque fort jeune, et par dispense de l'âge donnée par le Saint-Siége apostolique, si voulait-il que je me misse à toutes les fonctions pastorales, comme si j'eusse été plus âgé, ne voulant pas qu'aucun méprisât ma jeunesse. Il voulait que je célébrasse la Messe tous les jours, que j'administrasse toutes sortes de sacrements, que je visitasse, prêchasse, catéchisasse; bref, que je fusse à tout, sans exception quelconque, pour accomplir mon ministère.

Je contestai néanmoins quelque temps sur le fait de la confession, m'étant avis que les jeunes confesseurs ne sont pas trop désirables. Son avis était contraire, et le grand ascendant que son jugement avait sur le mien, emportait mes opinions.

Il fallut donc plier le col sous le joug, se réduire au confessionnal, et faire le pénible métier de pénitencier. Je fus aussitôt assiégé de peuple qui se pressait autour de moi, *in condensis, usque ad cornu altaris.* A peine pouvais-je respirer, et souvent la cloche tintait pour le sermon qu'il me fallait faire, que j'étais encore assis au tribunal de la Pénitence;... je n'avais presque pas mes repas en repos.

Un jour, las et harassé d'une telle fatigue, je lui écrivis, et entre autres choses, je lui mandais, que pensant faire un confesseur il avait fait un martyr. Il me répondit d'une grâce toute singulière... que j'eusse bon courage, et me souvinsse de ce qui est écrit, que « *la femme qui enfante a beaucoup de tristesse; mais qu'elle se trouve en joie aussitôt qu'elle a mis au monde une créature raisonnable* (Joan. 15). » Quel honneur pour vous, que Dieu s'en daigne servir pour délier tant de pauvres âmes, et les retirer de la mort du péché, qui est la région de l'ombre de mort, pour les ramener au jour et à la vie de la grâce!

» Ce fardeau est semblable à celui du cinnamone, qui fortifie et récrée par son odeur celui qui en est chargé. Il en est comme des vendangeurs et des moissonneurs, qui ne sont jamais si contents et joyeux que quand ils plient sous leur faix : qui les a jamais ouïs se plaindre de l'excès de la moisson, ou de la vendange? Je vois bien pourtant que vous voulez que je vous plaigne un peu, et que je souffle sur votre agréable mal; or sus, ainsi soit-il.

» Je vous avoue donc, que comme l'on appelle martyrs ceux qui

confessent Dieu devant les hommes, c'est-à-dire, qui rendent témoignage par leurs souffrances à la vérité de la foi, il n'y aurait pas grand danger quand on appellerait ceux-là encore martyrs, en quelque manière, qui confessent les hommes devant Dieu, voire quand on les nommerait confesseurs et martyrs tout ensemble : » m'encourageant de demeurer en cette croix, et d'y persévérer jusqu'à la fin.

Une autre fois que je le vis, et que je tombai sur le propos de cette gracieuse réponse, je lui dis : Il faudra donc appeler plus que martyrs ceux qui confessent les femmes et les filles, principalement les scrupuleuses? — « Oh! vraiment, reprit-il, vous avez raison, et vaudrait autant exposer un visage frotté de miel à une ruche d'abeilles. »

SECTION XXIII. — *De l'imitation.*

Je l'avais en une si haute estime que toutes ses façons de faire me ravissaient. Il me vint donc une fois en fantaisie de l'imiter en prêchant. A votre avis, mes bonnes Sœurs, avais-je choisi un mauvais patron? Or, ne vous imaginez pas que je m'efforçasse de le suivre en la hauteur de ses pensées, en la profondité de sa doctrine, en la force de son jugement et de sa conduite, en la douceur de ses paroles, en l'ordre et la liaison si juste de ses discours, et en cette douceur incomparable, qui arrachait les rochers de leurs places. Tout cela était éloigné de ma portée, et hors de mes prises.

Je fis comme ces mouches, qui, ne se pouvant prendre au poli de la glace d'un miroir, s'arrêtent sur l'enchâssure : je m'amusai, et comme vous allez entendre, je m'abusai en me voulant conformer à son action extérieure, à ses gestes, à sa prononciation. Tout cela en lui était lent et posé, pour ne pas dire pesant, à cause de sa constitution corporelle qui le nécessitait à cette façon de faire : la mienne étant tout autre, je fis une métamorphose si étrange, que je n'étais plus connaissable à mon cher peuple de Belley; car ce fut là que je voulus faire ce beau chef-d'œuvre. Il croyait qu'on lui eût enlevé son évêque, ou que l'on m'eût changé en nourrice : je leur pesais à la main, il semblait que je tirasse mes paroles de mes talons; et au lieu de cette extrême vivacité et promptitude qui les étonnait auparavant, et qu'ils avaient de la peine à suivre, comme si j'eusse été un brandon de feu, un éclair, vrai enfant du tonnerre, je leur paraissais tout de glace.....

Somme, je n'étais plus moi-même, j'avais gâté mon propre original pour faire une fort mauvaise copie de celui que je voulais contrefaire.....

Notre bienheureux Père fut averti de tout ce mystère : lequel voulant appliquer à ce mal le cautère potentiel d'une bonne correction, ne savait dans quel coton parfumé et huilé cacher la pointe de sa lancette. Un jour, après qu'il eut bien tournoyé autour de la perdrix pour la coucher en joue, à propos de sermons : « Mais, ce me dit-il comme par surprise, il y a bien des nouvelles, on m'a dit qu'il vous a pris une humeur de contrefaire l'évêque de Genève en prêchant. » Je repoussai cet assaut en lui disant : « Eh bien! est-ce

un si mauvais exemplaire ? à votre avis, ne prêche-t-il pas mieux que moi? »

« Ah! certes, répliqua-t-il, voilà une attaque de réputation. Oh! non, à la vérité, il ne prêche pas si mal, mais le pis est que l'on m'a dit que vous l'imitiez si mal, que l'on n'y connaît rien; sinon un essai si imparfait, qu'en gâtant l'évêque de Belley, vous ne représentez nullement celui de Genève : de sorte qu'il serait besoin d'imiter ce mauvais peintre, qui écrivait le nom de ce qu'il voulait portraire, sur les figures qu'il barbouillait. »

— Laissez-le faire, repris-je, et vous verrez que petit à petit, d'apprenti il deviendra maître, et ses copies à la fin passeront pour des originaux. — « Joyeuseté à part, reprit-il, vous vous gâtez, vous ruinez le métier, et vous démolissez un beau bâtiment pour en refaire un contre toutes les règles de la nature et de l'art; et puis en l'âge où vous êtes, quand vous aurez comme le *camelot*, pris un mauvais pli, il ne sera pas aisé de le défaire.

» O Dieu! si les naturels ne pouvaient changer, que ne donnerais-je de retour pour un tel que le vôtre! Je fais ce que je puis pour m'ébranler, je me pique pour me hâter, et plus je me presse, moins j'avance : j'ai de la peine à tirer mes mots, plus encore à les prononcer; je suis plus lourd qu'une souche; je ne puis ni m'émouvoir, ni émouvoir autrui. Et si je sue à gros randons, et je n'avance guère, vous allez à pleines voiles, et moi à la rame : vous volez, et je rampe ou je me traîne comme une tortue. Vous avez plus de feu au bout du doigt, que je n'en ai en tout le corps; une promptitude prodigieuse, une vivacité qui va avec les oiseaux, et comme ceux du prophète, toujours de front, en forme d'un éclat de foudre. Et maintenant, à ce qu'on m'a dit, vous pesez vos mots, vous comptez vos periodes : vous traînez l'aile, vous languissez et faites languir vos auditeurs apres vous. Est-ce là cette belle Noëmi du temps passé; cette ville de parfaite beauté, la joie de toute la terre? »

Pourquoi m'arrêtai-je ici à vous raconter toutes les particularités de sa répréhension? suffit que je vous dise que la medecine fut si efficace, qu'elle me purgea de cette douce erreur, et me fit reprendre mon premier train : Dieu veuille que ce soit pour sa gloire.

SECTION XXIV. — *De la charité de la chasteté, et de la chasteté de la charité.*

Une jeune fille de bonne maison était tombée en une faute fort scandaleuse. On parlait donc de cela devant notre bienheureux Père, et découpait-on de telle sorte cette personne, que c'était pitié combien Dieu y était offensé. Sa prudence chrétienne lui fit trouver un change pour détourner ce mauvais propos, et le convertir en un excellent.....

« C'est un grand cas, dit-il, que chacun a tant de zèle pour la charité de la chasteté, et peu en ont pour la chasteté de la charité. » Cette maxime si peu connue, ouvrit toutes les oreilles et prépara les présents à l'attention; et il l'expliqua environ de cette sorte : « Tous ont du zèle pour la conservation de la chasteté..... »

« On a tant de zele pour la garder, que ceux-là mêmes qui ne

l'aiment pas, la louent; et quoiqu'ils ne l'observent, ils sont soigneux de la faire garder à leurs sujets, en quoi certes, ils sont louables : car on ne peut conserver avec trop de diligence un si riche trésor, vu même que la bienséance publique y est intéressée, avec l'honneur des familles.

» Mais plût à Dieu que nous eussions autant de zèle pour la chasteté de la charité! J'appelle chasteté de la charité, la pureté et intégrité de cette vertu, la mère, la reine et l'âme de toutes les autres, et sans laquelle, ou elles ne sont pas vraies vertus, ou elles sont mortes et sans aucun prix devant Dieu.

» Or, il y a tant de charité impure et feinte, et par conséquent qui n'est pas chaste et entière, que c'est une grande pitié. Telle est celle par laquelle on offense la vraie charité de Dieu et du prochain, sous prétexte de la charité même; ce qui est une trahison, la nompareille, puisqu'elle trahit le traître même qui la brasse. J'ai de coutume de dire que c'est une vertu dangereuse que le zèle, parce qu'il y a peu de gens qui la sachent pratiquer comme il convient. Plusieurs font comme ces mauvais couvreurs qui gâtent plus de tuiles qu'ils n'en remettent, et comme ces médecins malicieux qui prolongent les maladies au lieu de les guérir.

» Certes, il y a peu de ce pur or en la terre; cependant il nous le faut acheter si nous voulons devenir vraiment riches des richesses spirituelles de la grâce. »

— Mais, lui dis-je, est-ce mal fait de joindre son intérêt à celui de Dieu? cela offense-t-il la pureté et l'intégrité de la charité?

« Il faut savoir, reprit-il, ce que vous entendez par ce mot de *joindre*. Car si vous entendez préférer votre intérêt à celui de Dieu, vous violez l'ordre de la charité; et c'est la ruiner que renverser son ordre.

» Si par *joindre* vous entendez préférer celui de Dieu au nôtre, et que celui-là soit le principal, et celui-ci l'accessoire, cet ordre est bon et recevable : néanmoins, cette charité est toujours moins pure, puisque l'on donne un suivant à l'amour de Dieu. »

Par cette prudente diversion, il écarta bien loin le propos offensant qui blessait son oreille, parce que Dieu y était très-déshonoré dans la médisance du prochain; et il nous ouvrit les yeux sur ce que peu de gens connaissent, et beaucoup moins pratiquent.

SECTION XXV. — *Circonspection fort avisée.*

On lui amena une fois un jeune homme qui avait outragé sa mère, et de parole, et même d'effet : et cette mère, outrée de douleur, l'avait chargé de malédictions et d'imprécations. On pensait qu'il lui dût faire une ferme correction ; mais il était trop fondé et enraciné en la douceur, pour en venir à ce point : il s'y prend avec sa mansuétude ordinaire, qui ne fit rien qu'irriter l'insolence de ce brutal.

Le bienheureux se prit à pleurer (voyant la dure cervelle et le cœur impénitent et incirconcis de ce misérable), disant que ce cœur dur et impliable ferait une mauvaise fin.

Comme on lui eut dit que la mère l'avait maudit : « Ah ! dit-il,

voilà encore le pire; si cette femme est prise au mot, elle aura beau maudire ses malédictions, misérable mère d'un plus malheureux fils. »

Il ne fut que trop bon prophète : car ce jeune garçon finit sa vie dans un malheureux duel, et quelques-uns disent qu'il fut mangé par des chiens ou des loups, et la mère en mourut de regret.

Or, comme quelques-uns le reprenaient de sa trop grande douceur en cette correction : « Que voulez-vous que j'y fasse, leur disait-il; j'ai fait ce que j'ai pu pour m'armer d'une colère qui ne pèche point, j'ai pris mon cœur à deux mains, et n'ai pas eu la force de le lui jeter à la tête.

» Et puis, à vous dire le vrai, je craignais d'épancher en un quart d'heure ce peu de liqueur de mansuétude, que je tâche de recueillir depuis vingt-deux ans, goutte à goutte, comme une rosée dans le vaisseau de mon chétif cœur. Les abeilles sont plusieurs mois à faire peu de miel, que l'homme avale en une bouchée. Et puis à quel propos parler où il n'y a point d'auditeur? Ce jeune homme n'était pas capable de remontrance : car la lumière de ses yeux, c'est-à-dire de son jugement, n'était plus avec lui, je ne lui eusse de rien servi, et je me fusse peut-être fait grand tort, et eusse imité ceux qui se noient avec ceux qu'ils pensent sauver. Il faut que la charité soit prudente et judicieuse. »

SECTION XXVI. — *Si les Apôtres allaient en carrosse.*

L'an 1619 il vint à Paris, accompagnant M. le Cardinal de Savoie, qui se voulait trouver aux noces de Monsieur le Prince du Piémont, son frère, qui épousait Madame sœur du roi, Christine de France. Parmi les rencontres qui arrivèrent à notre bienheureux Père en cette grande ville, celle-ci est agréable, et vous pourra servir, mes Sœurs, d'une sainte et édifiante récréation.

Un homme de la religion prétendue réformée, d'assez bonne façon, demanda à lui parler. Il fut introduit par un de ses domestiques dans sa chambre. Ce personnage lui demande en entrant, sans lui faire autre compliment ni révérence : « Est-ce vous que l'on nomme l'évêque de Genève? » — « Monsieur, lui dit notre saint Prélat, l'on m'appelle ainsi, quoique je n'aie pas grand accès dans cette ville-là, mais assez dans le reste du diocèse qui est commis à ma charge. » — « Je voudrais bien savoir de vous, que l'on tient partout pour un homme apostolique, si les Apôtres allaient en carrosse. »

Notre bienheureux me dit qu'à cet assaut il se trouva un peu surpris. Néanmoins, ayant remis son âme en bonne assiette, il s'avisa de ce qui est écrit de saint Philippe aux *Actes des Apôtres*, qui entra dans le chariot ou carrosse de l'eunuque de la reine de Candace : ce qui lui donna sujet de répartir, qu'ils allaient en carrosse quand la commodité et l'occasion s'en présentait.

L'autre hochant la tête : « Je voudrais bien, répliqua-t-il, que vous me fissiez voir cela dans l'Ecriture. » Lors il lui allégua l'exemple que nous venons de marquer. — « Mais ce carrosse n'était pas à lui, ains à l'eunuque qui l'invita d'y monter. » — « Je ne

vous ai pas dit, reprit François, que ce carrosse fût à lui, mais seulement que quand l'occasion s'en présentait, ils allaient en carrosse. »

— « Mais dans des carrosses dorés, brodés et si riches que le roi n'en aurait pas de plus précieux, comme est le vôtre, Monsieur, reprit le protestant, ni traînés par de plus beaux chevaux, ni conduits par des cochers mieux couverts, c'est ce qui ne se lit point: et c'est ce qui me scandalise en vous, qui faites le saint, et que les papistes tiennent pour tel. Vraiment, voilà de beaux saints, et qui vont en paradis bien à leur aise. »

« Hélas! Monsieur, lui dit-il, ceux de Genève qui retiennent le bien de mon évêché, m'ont coupé l'herbe si courte, et m'ont mis le ratelier si haut, que c'est tout ce que je puis faire de vivre petitement et pauvrement de ce peu qui me reste; je n'eus jamais de carrosse à moi, ni le moyen d'en avoir. »

« Ce carrosse donc si pompeux et si majestueux, où je vous vois tous les jours par la ville, reprit l'attaquant, n'est donc pas à vous? » — « Non certes, reprit l'évêque, et vous avez raison de l'appeler majestueux, car il appartient à Sa Majesté, et il est du nombre de ceux que le roi a ordonnés pour ceux qui, comme moi, sont à la suite de Messieurs les princes de Savoie; vous le pouvez connaître aux livrées du roi que porte celui qui le conduit. »

« Vraiment, reprit le protestant, cela me contente, et je vous en aime davantage : je vois que vous avez raison, et que votre esprit est traitable. Vous êtes donc pauvre, à ce que je vois, puisque vous êtes à la suite de ces Messieurs. » — « Je ne me plains point de la pauvreté, reprit François, puisque j'ai suffisamment ce qu'il me faut pour vivre honnêtement, et sans superfluité; et quand j'en sentirais les incommodités, j'aurais tort de me plaindre d'une chose que Jésus-Christ a choisie pour son partage durant tout le cours de son âge, vivant et mourant entre les bras de la pauvreté.

» Au reste, la maison qui m'a donné la naissance, étant dans la sujétion de la maison de Savoie, j'ai tenu à honneur d'accompagner Monsieur le Cardinal de Savoie en ce voyage, et de me trouver à la célébration de l'alliance que Monsieur le Prince de Piémont, son frère, contracte avec la France, épousant Madame, sœur de Sa Majesté. »

Tout ceci contenta de telle sorte ce protestant, qu'il lui protesta de l'avoir désormais en estime, et qu'il se retirait avec beaucoup de satisfaction.....

Section XXVII. — *Patience à l'épreuve.*

L'année qu'il prêcha à Grenoble l'Avent et le Carême, il y eut un tel concours à son auditoire, non-seulement des catholiques, mais encore des protestants de la confession de Geneve, que l'on n'en avait jamais vu de semblables. Un des ministres, homme turbulent et tempestatif, voyant son auditoire désert, quoiqu'il prêcha expressément à la même heure que le bienheureux évêque, pour tâcher de divertir ses gens de l'aller ouïr; après beaucoup d'invectives et de déclamations tragiques, s'avisa de menace de vouloir

faire armes; c'est-à-dire, d'en venir à la dispute dans une conférence réglée. Il fit courir ce bruit par les langues de ceux de son parti : à quoi François se résolut incontinent, étant fort adroit en cette sorte d'escrime.

Un homme de fort noble maison, personnage d'insigne probité et piété, n'était aucunement d'avis que le bienheureux s'y accordât, lui représentant l'humeur insolente du ministre, qui avait une bouche d'enfer, et la langue la plus contagieuse et injurieuse du monde. « *Bon,* disait le bienheureux, *voilà justement ce qu'il nous faut.* » Et comme l'autre lui représentait que le ministre le traiterait indignement, et n'aurait non plus d'égard à lui qu'à un homme de néant : « *Encore mieux*, répliquait le saint évêque, *c'est ce que je demande. Oh! que de gloire Dieu tirera de ma confusion!* » — Mais, repartait l'autre, voulez-vous exposer votre qualité à l'opprobre? — « *Notre Seigneur,* reprenait le bienheureux, *en a bien souffert d'autres pour nous : n'a-t-il pas été soûlé d'opprobres?* »

Oh! disait notre dévot, vous débutez de trop haut. — « C'est là le point, disait le saint. Le vous dirai-je? j'espère que Dieu me fera la grâce d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en saurait dire; et si nous sommes bravement humiliés, Dieu sera magnifiquement exalté. Vous verrez des conversions à tas et ensuite de cela, mille tombant à gauche, et dix mille à droite. C'est la pratique de Dieu de tirer son honneur de notre infamie. Les Apôtres ne sortaient-ils pas joyeux des assemblées où ils avaient enduré des contumélies pour le nom de Jésus? Ayons bon courage, Dieu nous aidera : ceux qui espèrent en lui ne manquent d'aucun bien, et ne sont jamais confondus. »

Vîtes-vous jamais, mes Sœurs, une patience de plus forte trempe? mais le diable, de peur de perdre en ce jeu, suggéra tant de raisons de prudence humaine aux suppôts du ministre, qui se défiaient et de la vertu, et de la suffisance de leur pasteur, qu'ils firent empêcher cette conférence par le lieutenant de roi qui était encore lors de leur créance.

Section XXVIII. — *Confiance en Dieu.*

Il avait eu dès sa jeunesse pour précepteur un ecclesiastique fort vertueux appelé Monsieur Déage, lequel il garda jusqu'à sa mort, et le regarda presque toujours comme son ange visible gardien.

En quelque condition qu'ait été François, il a toujours porté un très-grand respect à ce bonhomme, qui était en effet un fidèle serviteur de Dieu. Il l'appelait, et son père et son maître : quand il fut fait évêque, il le fit chanoine en son Eglise, et le pourvut honorablement, lui donnant outre cela, et sa maison et sa table.

Cet homme, de son côté, avait un tel zèle de l'honneur de François, qu'il n'eût pu supporter qu'aucun en eût dit en sa présence une seule parole mauvaise, ni de raillerie; cela le mettait aussitôt en fort mauvaise humeur. Quelquefois le bon évêque lui remontrait qu'il n'était pas raisonnable qu'il fut si sensible et douillet sur la réputation de son disciple. « Quoi! lui disait-il, *suis-je tout par-*

fait? suis-je saint? » — Je vous désire tel, disait le bonhomme. — « *Et quand je le serais*, repartait le disciple, les saints n'ont-ils point eu de moqueurs et de repreneurs? ont-ils été exempts du fléau de la persécution et de la contradiction des langues? Que n'a-t-on dit de Notre Seigneur, qui était la perfection même? »

Le bon Monsieur Déage ne se payait point de ces raisons : mais veillant sur toutes les actions de notre saint prélat, il le reprenait de ses moindres défauts, ou qui lui semblaient tels, avec une liberté qui eût ennuyé toute autre patience, et qui ne pouvait être excusée que par le zèle ardent du maître, et la douceur incroyable du disciple.

S'il lui échappait quelquefois un petit mot de récréation, aussitôt il lui jetait saint Bernard au visage, qui appelait des blasphèmes, les joyeusetés qui sortaient de la bouche d'un clerc : quoi donc, de la bouche d'un évêque? S'il prêchait, il trouvait à redire à ses sermons. Bref, sur quelque démarche qu'il se mît, ce bon aristarque y trouvait toujours à mordre.

Au commencement de son épiscopat (auquel il arriva environ à l'âge de trente-six ans), donnant libre accès à tout le monde sans différence de condition, ni d'âge, ni de sexe, pour être le sel de la terre, et la lumière de tous, puisque Dieu l'avait mis sur le chandelier, afin qu'il éclairât à toute sa mayson; ce bon précepteur ne trouvait pas à son gré cette fréquentation. (Or) une fois qu'il le pressait là-dessus et le conjurait de se défaire de tant d'importunités, d'épargner son temps qu'il employerait à de meilleures occupations, et surtout d'éviter les détractions des personnes qui bourdonnent comme des guêpes et ne font point de miel, (le saint) lui répliqua :

« Monsieur Déage, que voulez-vous? la charge des âmes n'est pas de porter les forts, mais de supporter les infirmes. Il ne se faut point mêler de ce travail, ou il s'y faut donner tout à fait : Dieu hait les tièdes, et veut être servi sans mesure. J'aime certes la prudence du serpent, mais incomparablement plus la simplicité de la colombe. Dieu, qui est la charité même, m'ayant attaché à cet emploi de charité, sait qu'en tout cela, je ne regarde que son amour. Tant que je me tiendrai à luy, il ne m'abandonnera pas : il ne délaisse jamais ceux qui le cherchent, et qui le recherchent de tout leur cœur.....

» Ayons bon courage, il nous aidera : il ne permettra point que nous tombions pour nous froisser, il nous soutiendra de sa main.

» Il nous peut retirer des abîmes de la terre : combien plus aisément nous empêcher d'y descendre? il mortifie, il vivifie, il plonge aux enfers et en retire. Avec lui nous ne devons pas craindre les milliers de combattants : avec lui nous sommes assez forts pour surmonter toutes sortes d'obstacles. »

Section XXIX. — *De la perfection.*

« Je n'entends parler que de perfection, disait quelquefois notre bienheureux Père, et je vois fort peu de gens qui la pratiquent. Chacun en fait une à sa mode. Les uns la mettent en l'austérité des

habits; d'autres, en celle du manger; d'autres, en l'aumône; d'autres, en la fréquentation des sacrements; d'autres en l'oraison, soit vocale soit mentale; d'autres, en certaine sorte de contemplation passive et suréminente; d'autres, en ces grâces extraordinaires que l'on appelle gratuitement données. Et tous ceux-là se trompent, prenant les effets pour la cause, l'accessoire pour le principal, et souvent l'ombre pour le corps.

» Pour moi, je ne sais ni ne connais point d'autre perfection chrétienne que d'aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. Toute autre perfection, sans celle-ci, est une fausse perfection; c'est un or de bas aloi, et sophistiqué, s'il ne peut souffrir cette touche. La charité est le seul lien de perfection entre les chrétiens, et la seule vertu qui nous unit à Dieu et au prochain comme il faut, en quoi consiste notre fin et consommation dernière : c'est la fin de toute consommation, et la consommation de toute fin.

» Ceux-là nous trompent qui nous forgent d'autres perfections, et qui nous donnent une Lia pour cette Rachel.

» Toutes les vertus qui semblent les plus grandes et les plus excellentes ne sont du tout rien sans la charité; ni la foi, quand même elle transporterait les montagnes, et qu'elle pénétrerait les mystères; ni la prophétie ni le langage des hommes et des anges, ni l'aumône de tous ses biens aux pauvres; ni même le martyre, fût-il du feu; tout cela ne sert de rien sans la charité (I. Cor. 13).

» Quiconque n'est en la dilection, est en la mort; et toutes les œuvres, quelque bonté apparente qu'elles aient, sont œuvres mortes, et de nulle estime pour l'éternité (I. Joan. 3).

» L'austérité, l'oraison et les autres exercices de vertu, sont de forts bons moyens pour avancer en la perfection, pourvu qu'ils soient pratiqués en charité, et par le motif de la charité. Il ne faut pas pourtant mettre la perfection dans les moyens, mais dans la fin, où ces moyens la conduisent. L'Apôtre nous exhorte bien de courir, mais en sorte que nous emportions le prix (I. Cor. 9).

» Il faut en un mot, que toutes nos actions se fassent en charité, si nous voulons marcher d'une manière digne de Dieu. »

SECTION XXX. — *Il poursuit le sujet qui précède.*

Comme je lui demandais ce qu'il fallait faire pour arriver à cette perfection : — « Il faut, reprit-il, aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. » — Je ne demande pas ce que c'est que perfection; je m'enquiers du chemin qu'il faut tenir pour y parvenir. — « La charité est une vertu admirable, elle est et moyen et fin tout ensemble : elle est la carrière et le but; elle est la voie pour aller à elle-même, c'est-à-dire, pour faire progrès en la perfection. *Je vous veux montrer une voix encore plus excellente,* dit saint Paul, écrivant à ceux de Corinthe (I. Cor. 12), » et aussitôt s'expliquant, il fait une ample description de la charité.

« Toute vertu est morte sans elle; pour cela elle est la vie. Nul sans elle n'arrive à la dernière et souveraine fin, qui est Dieu :

pour cela elle est la voie. Sans elle il n'y a point de vraie vertu, pour cela elle est la vérité.

» Elle est la vie de l'âme; car c'est par elle que nous sommes transférés, de la mort du péché, à la vie de la grâce. C'est elle qui rend la foi, l'espérance, et toutes les autres vertus vives et formées. »

— Je sais tout cela, lui dis-je, mais je desire savoir comme il faut faire pour aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. Il repart : « Il faut aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. » — Me voilà, repris-je, aussi docte qu'auparavant mon enquête; je souhaite un moyen pour apprendre à aimer Dieu, etc. — « Le moyen le plus propre, le plus aisé, le plus court, le plus utile, pour aimer Dieu de tout son cœur, etc., c'est d'aimer Dieu de tout son cœur, etc. » Il prenait plaisir à me tenir en cette suspension, pour ce que je faisais comme le ver à soie qui s'enferme dans son propre ouvrage.

A la fin il s'expliqua, et dit : « Plusieurs, aussi bien que vous, me demandent des méthodes, des enseignements, des secrets de perfection, et je leur réponds que je ne sais point de plus grande finesse que d'aimer Dieu de tout son cœur, etc. Et l'industrie pour arriver à cet amour, c'est d'aimer : car, comme on apprend à étudier en étudiant, à jouer du luth en jouant, à nager en nageant; aussi apprend-on à aimer Dieu et le prochain en l'aimant; et ceux qui prennent une autre méthode se trompent. »

Le proverbe espagnol est fort propre ici : *A manger et à se gratter, il ne faut que commencer; car l'appétit vient en mangeant.* On demandait à un grand homme de lettres de notre âge, comme il était devenu si savant? Il répondit : « C'est en étudiant. »

Voulez-vous apprendre à aimer Dieu? aimez-le; et en l'aimant aimez-le toujours plus. Avancez sans cesse, et ne vous amusez point à regarder en arrière, oubliez le passé. Cet enseignement est fort notable, mes chères Sœurs : c'est pourquoi je vous conseille, ains je vous conjure de le remarquer et remâcher soigneusement, de le graver profondément dans vos mémoires, et plus profondément encore dans vos volontés.

Section XXXI. — *Aimer, qu'est-ce?*

« Je savais bien, lui disais-je, que la perfection chrétienne consiste en la charité, que cette charité c'est aimer Dieu pour l'amour de lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu. Mais qu'est-ce qu'aimer? » — Il me répondit : « L'amour est la première passion de notre appétit sensitif, et la première affection du raisonnable, qui est notre volonté; si bien que la volonté n'est autre chose que l'amour du bien, et l'amour c'est vouloir le bien. Si nous nous voulons le bien, c'est ce que l'on appelle *amour de convoitise;* si nous le voulons à quelqu'un, c'est ce que l'on nomme *amour d'amitié.*

» Aimer donc Dieu et le prochain, d'amour de charité, qui est un vrai amour d'amitié, c'est vouloir du bien à Dieu pour lui-même; et au prochain en Dieu et pour l'amour de Dieu. » — Mais

quel bien, repris-je, pouvons-nous vouloir à Dieu. — « Nous pouvons, répondit-il, lui vouloir deux sortes de biens : celui qu'il a, par complaisance, en nous réjouissant de ce qu'il est, et que rien ne peut être ajouté à la grandeur et à l'infinité de sa perfection intérieure; et celui qu'il n'a pas, le vouloir, ou par effet, s'il est en notre pouvoir de le lui donner, ou par affection et désir, s'il n'est pas en notre puissance. »

— Et quel bien n'a point Dieu, repartis-je soudain? — « C'est ce que je vous allais dire, répliqua-t-il. C'est celui que l'on appelle *extérieur*, et qui lui provient de l'honneur et de la gloire que lui rendent les créatures, principalement les raisonnables. C'est ce bien que lui souhaite David, en tant de lieux de ses Psaumes, entre autres en ceux-ci : *Laudate Dominum de cœlis. Benedic, anima mea, Dominum.* Et les trois enfants de la fournaise en leur cantique : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino.*

» Si nous aimons vraiment Dieu, nous tâchons de lui faire ce bien-là par nous-mêmes, rapportant à sa gloire tout notre être, et toutes nos actions; non-seulement les bonnes, mais les indifférentes. Et non contents de cela, nous faisons nos diligences et nos efforts pour essayer de porter le prochain à son service et à sa dilection, afin que par tout et en toutes choses Dieu soit honoré.

» Aimer le prochain en Dieu, c'est se réjouir du bien qu'il a, en tant qu'il s'en sert utilement pour la divine gloire : c'est lui rendre toute l'assistance que la possibilité exige de nous en son besoin : c'est avoir le zèle du salut de son âme, et le procurer comme le nôtre propre, à cause que Dieu le veut, et y prend plaisir. Cela est avoir la vraie et non feinte charité, et aimer solidement et sincèrement Dieu pour l'amour de lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu. »

Oh! qu'il y a peu, mes Sœurs, de ce saint amour en la terre!

Prions Dieu qu'il répande la tres-sainte charité en nos cœurs par son Saint-Esprit.

SECTION XXXII. — *De l'amour des ennemis.*

Il lui advint un jour de dire à une âme qui lui était fort confidente, et qui lui disait qu'elle ne trouvait rien de plus difficile en la loi chrétienne, que la dilection des ennemis.

« Et moi, lui dit-il, je ne sais comme j'ai le cœur fait, ou comme il a plu à Dieu m'en créer un tout neuf, vu que non-seulement je n'ai aucune difficulté à pratiquer ce précepte, mais j'y ai un tel plaisir, et y ressens une suavité si délicieuse et si particulière, que si Dieu m'avait défendu de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui obéir. » (Voyez Sect. VII.)

« Il m'est avis que la contradiction qu'ils nous font, doit éveiller notre esprit à les aimer davantage : car ils servent de pierre aiguisoire pour affiler notre vertu.

» Il est vrai que dans le sens il y a quelque petit combat, qui fait que l'on extrive un peu : mais enfin il faut venir au mot du Psalmiste : *Courroucez-vous*; ou, comme dit une autre lecture : *Trémoussez un petit, mais ne péchez pas* (Psal. 4). Oh! non : car

pourquoi ne supporterions-nous pas ceux que Dieu même supporte, ayant ce grand exemple devant les yeux, de Jésus-Christ priant en la croix pour ses ennemis?

» Encore ne nous ont-ils pas crucifiés; encore ne nous ont-ils pas persécutés jusqu'à la mort; encore n'avons-nous pas résisté jusqu'au sang. Mais qui ne l'aimerait ce cher ennemi pour qui Jésus-Christ a prié, pour qui il est mort? Car, voyez-vous, il ne priait pas seulement pour ceux qui le crucifiaient, mais encore pour ceux qui nous persécutent et qui le persécutent en nous, ainsi qu'il témoigna à Saül, quand il lui cria : *Pourquoi me persécutes-tu?* Cela s'entend en mes membres.

» A dire la vérité, nous ne sommes pas obligés d'aimer son vice, sa haine, ni l'iniquité qu'il nous porte; car elle déplaît à Dieu qui en est offensé : mais il nous faut séparer le péché du pécheur, le précieux du vil, si nous voulons être comme la bouche du Seigneur. »

Jugez, mes Sœurs, à quel degré de charité était élevée cette belle âme, qui trouvait délicieuse une pratique qui semble si amère à tant de gens de plus basse marque.

SECTION XXXIII. — *Du concours aux bénéfices.*

Il avait établi le concours pour pourvoir aux bénéfices de son diocèse qui venaient à vaquer, et sans cela, il m'a dit plusieurs fois que la charge pastorale lui eût été insupportable. Et afin de couper tout chemin aux brigues et aux faveurs, et se lier à soi-même les mains en ce fait là, il avait formé un conseil ou congrégation de quelques docteurs, et des plus savants et vertueux ecclésiastiques de son diocèse, entre lesquels il n'était que le président, et n'avait que sa voix pour l'adjudication du bénéfice à celui des concurrents qui était jugé le plus capable. Le Chapitre de mon Eglise de Belley avait droit de patronage ou de nomination en plusieurs cures du diocèse de Genève.

Il suffisait que celui qui serait nommé par nous, eût simplement la capacité requise, sans qu'il fût besoin qu'il entrât en dispute contre ceux qui se présenteraient. Néanmoins la piété (de notre bienheureux) lui avait donné un si fort ascendant sur nos esprits, et nous étions si persuadés que sa charité ne regardait autre intérêt que celui de la divine gloire, qu'il nous porta à condescendre à tout ce qu'il désirait.....

Or, il vaqua une cure à notre nomination, et ce bénéfice étant assez considérable, il s'y rencontra de si notables prétendants et docteurs en théologie, et prédicateurs, que notre présenté, qui d'ailleurs eût passé à une montre légitime, se trouva beaucoup éloigné de capacité des autres, et ainsi fut renvoyé avec plusieurs compagnons par fins de non-recevoir.

Ce bon personnage entra là-dessus en un zèle amer, qui le porta à des irrévérences, qui seules eussent mérité un renvoi.....

Entre autres choses, il reprocha à notre bienheureux Père le peu d'amitié qu'il me témoignait : à moi, disait-il, qui l'honorait par delà tout ce qui se pouvait imaginer. Cet assaut (il me l'a dit de-

puis) fut véhément à son cœur. « Car Dieu sait si pour vous, me disait-il, je suis amitié; et moi qui vous aime comme mon âme propre. » Ce sont ses mots. Et il lui répondait avec cette douceur qui lui était si familière : « Monsieur N., plût à Dieu que je pusse avoir aussi bon marché de votre cœur, que j'aurai de celui de M. de Belley, et que je pusse faire ma paix aussitôt avec vous qu'avec lui. » — Je le crois bien, disait l'autre, vous en faites ce que vous voulez, comme si c'était un enfant : vous le menez à la baguette. — « Tant s'en faut, mon frère, disait le bon prélat, que vous êtes témoin oculaire que c'est moi, en le sacrant, qui lui ai mis par commission du Siége Apostolique la baguette pastorale en la main, afin qu'il en gouvernât les ouailles de sa bergerie, sur lesquelles je ne prétends aucune juridiction; et c'est lui qui l'étend sur celles de la mienne par la nomination qu'il a sur plusieurs cures de mon diocèse. »

Le bienheureux me vint visiter, selon sa coutume annuelle, quelque temps après, et sa présence, accoisa tous ces orages. Il contenta les plus difficiles, et me fit promettre à ce bon ecclésiastique le premier bénéfice vacant qui dépendrait de ma collation. Ce qui lui réussit avec plus de bonheur qu'il n'avait espéré, n'ayant rien perdu pour un peu d'attente, ainsi que le bienheureux lui avait comme prophétisé.

Section XXXIV. — *De la mémoire et du jugement.*

Il se plaignait un jour à moi de son peu de mémoire. « Ce défaut, lui dis-je, est bien récompensé par le jugement. Celui-ci est le *maestro di casa;* l'autre n'est qu'une chétive chambrière, qui fait assez de bruit, mais peu de fruit, si le jugement n'assaisonne ses actions. »

« Il est vrai, me répondit-il, que les grandes mémoires et les grands jugements ne font pas d'ordinaire leur résidence en une même maison, et que ce sont comme deux bénéfices incompatibles; et dont on donne peu de dispenses pour les tenir ensemble. Ces deux qualités subsistent en une même personne en degré médiocre, mais en un éminent et sublime, cela arrive fort rarement. Car, à dire la vérité, il y a quelquefois des exceptions, mais c'est en des esprits si sublimes et extraordinaires que l'on n'en peut faire de règle commune. »

Je lui nommai pour exemple le grand cardinal du Perron, ce prodige de mémoire et de savoir, et qui aussi abondait en jugement. Il reconnut cette vérité avec un éloge qui témoignait la grande estime qu'il faisait de ce personnage héroïque, lequel, de son côté, faisait grand état de la piété de notre bienheureux.

Il m'en donna un autre d'un de ses plus singuliers amis, et qu'il appelait son frère, le grand Antoine Favre, premier président de Savoie, l'un des plus célèbres jurisconsultes de notre siècle, lequel à une mémoire merveilleuse joignait un jugement fort exquis.

« Tant y a, lui disais-je, que vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très-bonne part, qui est le jugement. Plût à Dieu, ajoutai-je, que je vous pusse donner de la

mémoire qui m'afflige souvent de sa facilité et que j'eusse un peu de jugement : mais de celui-ci, je vous assure que j'en suis fort court. »

A ce mot il se prit à rire, et en m'embrassant tendrement : « En vérité, me dit-il, je connais maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit qu'il n'avait guère de jugement : car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage, pensent en être les mieux pourvus, et je n'en trouve point de plus courts que ceux qui pensent y abonder.

» Se plaindre de son défaut de mémoire, et même de la malice ou mauvaiseté de sa volonté, c'est chose assez commune; peu de gens en font la petite bouche : mais de cette béatitude de pauvreté d'esprit ou de jugement, personne n'en veut tâter; chacun la repousse comme une infamie. Or sus, ayez bon courage, l'âge vous apportera assez; c'est un des fruits de l'experience et de la vieillesse.

On ne peut pas dire cela de la mémoire; c'est un des indubitables défauts des vieilles gens. C'est pourquoi j'espère peu d'amendement de la mienne : mais pourvu que j'en aie assez pour me souvenir de Dieu, c'est assez. *Memor fui judiciorum tuorum a sæculo, Domine, et consolatus sum* (Ps. 118).

PARTIE DEUXIÈME.

Section I. — *De l'humilité et de la chasteté.*

A propos de l'humilité et de la chasteté de la très-sainte Vierge, il faut, mes très-chères Sœurs, que je vous fasse part d'une excellente leçon que m'a faite autrefois en particulier, et à l'oreille de mon cœur (c'était son mot), notre bienheureux Père.

« Il y a, disait-il, deux vertus qu'il faut pratiquer sans cesse; et, s'il était possible, ne les nommer jamais, ou si rarement, que cette rareté passât pour silence. Ce sont les vertus d'humilité et de chasteté. » — Mon Dieu ! lui dis-je, mon Père, je ne suis nullement de votre avis : je voudrais que l'air ne retentît d'autre chose que de ces beaux noms, je voudrais qu'ils résonnassent dans toutes les oreilles, je les graverais volontiers sur les écorces de tous les arbres, et je désirerais qu'ils fussent écrits en lettres d'or sur tous les marbres.

Ipsæ te, Tityre, quercus,
Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant
Te nostræ, chare, myricæ,
Te nemus omne canat. (Virgil. *Eclog.* 1 et 6.)

« J'entendrais volontiers votre raison, me dit-il. » — Et moi plus volontiers la vôtre, repartis-je. Vous avez débuté le premier, il est plus que raisonnable en toutes manières qu'elle passe devant.

« Puisque vous le voulez si gracieusement, reprit-il, ainsi soit.

Ma raison donc est que l'on ne peut nommer ces deux vertus, ni les louer, soit en elles-mesmes, soit en quelqu'un, sans les altérer.

» 1. Il n'y a point de langue humaine, à mon avis, qui puisse dignement exprimer leur valeur, et c'est en quelque façon ravaler de leur prix, que les louer bassement.

» 2. Louer l'humilité c'est la faire désirer par un secret amour-propre, et y porter les gens par une fausse porte.

» 3. Louer l'humilité en quelqu'un, c'est le tenter de vanité, et le flatter dangereusement : car il sera d'autant moins humble, qu'il pensera l'être davantage, et il pensera l'être quand il verra qu'on l'estime tel.

» 4. Quant à la chasteté : la louer en elle-même, c'est laisser dans les esprits une secrète et presque imperceptible imagination du vice contraire, et les exposer à quelque péril de tentation. Il y a un aiguillon caché dans le miel de ces louanges.

» 5. La louer en quelqu'un, c'est en quelque façon le disposer à la chute, et lui mettre devant les pieds une pierre d'achoppement, en lui enflant le courage d'un orgueil couvert d'un beau voile qui le porte au précipice.

» 6. C'est qu'il ne se faut jamais fier à la chasteté passée, mais craindre toujours, d'autant que c'est un trésor que l'on porte en un vase fragile et de verre.

» 7. En un mot, ces deux vertus me ressemblent à ces essences subtiles qui s'évaporent si on ne les tient bien closes, et à cet animal domestique qui s'enfuit au grenier quand on l'appelle par son nom : vous entendez bien que je veux dire un chat.

» 8. Voilà pourquoi j'estimerais que c'est un acte de prudence de le nommer peu souvent. Mais c'en est encore un plus grand et plus exquis de les pratiquer sans intermission : l'une étant une des plus excellentes vertus de l'esprit, c'est l'humilité ; et l'autre, la belle et blanche vertu du corps, dont la profession s'appelle *honneur*, un lis qui se nourrit entre les épines, une fleur admirable, mais fleur qui est un fruit d'honneur et d'honnêteté.

» 9. Je ne dis pas pourtant qu'il faille être scrupuleux et superstitieux jusqu'à ce point, qu'on n'ose les nommer aux occurrences, et même avec éloge : non, elles ne seront jamais assez louées, prisées, estimées, cultivées. Mais qu'est-ce que tout cela? Toutes ces feuilles de louange ne valent pas le moindre fruit de la pratique. Ce que je dis à vous, parce que je sais que vous prenez toujours mes paroles à la lettre et au pied levé, comme si j'étais quelque prophète, ou quelque oracle. Si vous m'estimiez un peu moins, je n'en vaudrais par aventure que mieux. Oyons maintenant vos raisons. »

— Je n'en ai plus, lui dis-je, après celles-là, desquelles je n'avais jamais été servi : vous m'avez humé le vent, je les quitte volontiers pour acquiescer aux vôtres auxquelles je me veux tenir. — « Mais je vous prie, reprit-il, que ce ne soit point avec votre religiosité, ou pour mieux dire votre superstition ordinaire. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais que votre amitié excessive vous fait prendre toutes mes opinions pour des sentences, et ces sentences pour des arrêts souverains. »

SECTION II. — *La vérité au vin.*

Un bon gentilhomme de son diocèse, et demeurant assez près de la ville de Genève, au baillage de Gex, avait quantité de ses sujets de la religion prétendue réformée, et même était contraint de souffrir qu'il y eût prêche et un ministre en son village. Ce cavalier avait un peu de lettres; mais ayant tous les jours à contester au fait de la créance avec ceux de Genève, il s'était assez étudié aux controverses, et les maniait assez bien pour un homme de sa condition.

Il avait souvent des prises avec le ministre de son village, lequel étant du pays de Vaud, et par conséquent ami du gobelet, haussait le temps d'une merveilleuse manière. Ce bon gentilhomme l'invitait souvent à sa table, où il officiait des mieux, et s'il eût rendu raison de sa créance aussi facilement qu'il faisait raison le verre à la main, c'eût été un très-honnête homme.

Ce cavalier se rencontra un jour à Belley, lorsque le bienheureux me vint visiter; et nous entretenant après le repas de ses disputes et entretiens avec ce ministre, « lequel, disait-il, quand je l'ai réduit au bout de ses finesses, sa meilleure défaite est de boire à mes bonnes graces, et il dissout comme cela tous mes arguments. »

A quoy le bienheureux repartit d'une grâce nompareille : « Vraiment, Monsieur, cela s'appelle proprement en latin *diluere argumenta.* » — Et le gentilhomme : « Certes *vinum diluit argumenta, sed aqua non diluit vinum :* et s'il ne voit goutte dans mes arguments, il ne met goutte d'eau dans son vin. »

« Possible, dit le bienheureux, qu'entre *verum* et *merum*, il ne fait pas grande distinction. » — « Vous l'avez dit, reprit le gentilhomme, car *in vino veritas.* Quand il a un peu bu, il m'accorde tout ce que je veux; mais quand il a cuvé son vin, il ne s'en souvient plus, et il retourne à son vomissement. »

SECTION III. — *De la longue vie.*

Considérant sa taille grande et forte, son estomac robuste, sa composition avantageuse pour une longue vie, sa prudence à ménager sa santé au service de Dieu, sa tempérance en sa nourriture, je lui disais qu'il était homme à vivre fort longtemps : il avait environ quarante-deux ou quarante-trois ans quand je lui disais cela. Il me répondit avec un soupir : « La plus longue vie n'est pas la meilleure, mais celle qui est la mieux occupée au service de Dieu. » C'est-à-dire, mes Sœurs : Oh! que mon pèlerinage est prolongé; je demeure parmi les habitants des ténèbres : mon âme est longtemps en exil (Ps. 119).

Je pensais qu'il fût touché d'une douleur intérieure de cœur, de se voir hors de son siége, et sa chère Genève (il l'appelait toujours ainsi) parmi les ténèbres de l'erreur, et je lui dis : *Super flumina Babylonis* (Ps. 136), etc. « Oh! non, me répondit-il, ce n'est pas cet exil-là qui me touche : ne suis-je pas encore bien dans notre cité de refuge, le cher Annecy? Je parle de l'exil de cette vie : au-

tant que nous y sommes, ne sommes-nous pas exilés de Dieu? *Quotquot vivimus peregrinamur a Domino* (II. Cor. 5). *Pauvre moi! qui me délivrera du corps de cette mort? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ* » (Rom. 7). — « Vous n'avez pas raison, lui dis-je, de vous déplaire en cette vie, où tout vous rit. Je ne vois que fête pour vous : vos amis vous respectent, et les ennemis mêmes de notre religion vous honorent; vous êtes les délices de ceux qui vous abordent. »

— « Tout cela, dit-il, *finocchio*. Ceux qui chantèrent *Hosanna* au Fils de Dieu, trois jours après crièrent : *Crucifige,* ni pour cela, *facio animam meam pretiosiorem quam me*. Je vous assure que si quelqu'un me venait assurer de vivre autant que j'ai déjà fait, sans douleur, sans procès, sans adversité, sans incommodité quelconque, mais avec tous les contentements et toutes les prospérités qui se peuvent désirer en cette vie, que je serais fort empêché de ma contenance : à qui regarde l'éternité bienheureuse, que ce qui est sujet au temps est peu de chose!

» Ce beau mot du bienheureux Ignace de Loyola m'a toujours fort agréé. Oh! que la terre me semble abjecte et vile quand je considère et contemple le ciel... »

SECTION IV. — *Du service des malades.*

Nous étions allés voir ensemble une dame de qualité qui demeurait à la campagne; elle était malade à l'extrémité, et sa piété l'avait fait résoudre aisément à la mort; à quoy elle s'était disposée par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et n'attendait que l'advis des médecins, pour recevoir celui de la dernière onction.

Nous la trouvâmes fort paisible et tranquille pour le regard de son intérieur, ayant mis son âme en fort bonne assiette, et l'ordre de ses affaires étant bien établi par son testament. Une chose lui donnait de l'inquiétude, c'était de voir tous ses enfants se mettre en peine pour elle, veillant, travaillant, et se tourmentant pour son soulagement.

Notre bienheureux, pour lui ôter cette épine du cœur, lui dit de fort bonne grâce : « Et moi, ma chère mère, je ne suis jamais si aise quand je suis malade, que lorsque je vois mes parents et mes domestiques avoir bien de la peine autour de moi. » Nous lui en demandâmes la raison. « C'est parce, répondit-il, que je sais bien que Dieu les récompensera largement des assistances qu'ils me rendent.....

» A la vérité, si ceux qui nous servent, soit en santé, soit en maladie, n'ont égard qu'à nous, et non à Dieu, et ne cherchent qu'à nous plaire, ils emploient bien mal leur peine, et il est bien employé qu'ils souffrent pour leur impertinence. Qui sert le prophète pour l'amour de lui, recevra le salaire du prophète. Mais s'ils nous servent pour Dieu, ils sont plus dignes d'envie que de pitié : car celui qui sert le prophète en considération de celui qui l'envoie, il recevra le salaire de Dieu, qui est un salaire qui passe tout sentiment, tout prix et toutes paroles. »

SECTION V. — *Dire peu de chose aux malades.*

Il y en a qui ont cette fâcheuse coutume, quand ils visitent les malades qui sont à l'extrémité, de tempêter autour d'eux. Le diable, disent-ils, fait lors ses plus grands efforts; il ne faut pas s'endormir dans la mort, de peur que l'ennemi ne prévale contre nous.....

Notre bienheureux Père, quand il assistait un malade qui était voisin de sa dernière heure, traitait avec lui en la manière des bons anges, par douces et suaves inspirations; lui disant de temps en temps de petits mots bien choisis selon la disposition de l'agonisant, tantôt faisant devant lui des aspirations ou oraisons jaculatoires fort courtes, tantôt les lui faisant proférer de bouche, ou seulement de cœur, si le parler l'incommodait; et puis le laissait un peu lutter contre le mal extrême de la mort.

Il souffrait avec peine de voir que l'on tourmentât un pauvre agonisant de longues exhortations. Ce n'est pas lors le temps de prêcher, ni même de le faire prier longuement : il le faut seulement maintenir en l'air de la divine volonté qui doit être son éternel élément, et son occupation perpétuelle dans le ciel.

Souvenez-vous de cet enseignement, mes Sœurs, et tâchez de l'exercer auprès de vos chères sœurs malades. Car ainsi vous distillerez par leurs oreilles, dans leurs cœurs, une douce rosée de rafraîchissement intérieur, verserez dans leurs plaies un baume très-précieux comme goutte à goutte : « O Jésus, je me donne, je m'abandonne à vous, » et puis laissez-leur ruminer la douceur de cet abandon, une assez bonne pause : « O Dieu, je suis vôtre, sauvez-moi pour votre gloire; » laissez-leur goûter ceci : « O Père! je remets mon âme, mon corps, tout mon être en vos mains. » Ou bien : « O Dieu, votre volonté soit faite. Oui, Seigneur Jésus, votre volonté, non la mienne. » Le saint amour vous inspirera mille autres telles élévations, que vous pourrez employer selon votre judicieuse industrie.

SECTION VI. — *Et aux patients que l'on conduit au supplice.*

Il allait souvent consoler les prisonniers, et quelquefois il rendait cet office de piété et de miséricorde aux criminels, de les accompagner au supplice, et de les aider à bien mourir, et se servait de la même conduite que nous venons de dire. Après avoir ouï la décharge de leur conscience, il les laissait un peu respirer, puis par intervalles, leur suggérait des actes de foi, puis d'espérance, puis d'amour, puis de repentance, et de résignation à la volonté de Dieu, d'abandon à sa miséricorde, sans ajouter à leur affliction celle de l'importunité inséparable d'un discours continuel.

Je me suis quelquefois étonné, en Italie, de voir qu'ils tiennent continuellement une tête de mort devant les yeux de celui que l'on conduit au supplice. Il vaudrait mieux divertir son imagination vers les biens de l'autre vie, et lui parler de l'amour excessif que Jésus-Christ nous a témoigné dans les douleurs de ses souffrances et de sa mort.

Que bienheureux est l'amour détrempé dans cette mort! que bienheureuse est la mort qui est mêlée de cet amour!

Ce bienheureux prélat réussissait si heureusement à faire ce mélange, qu'il a quelquefois accompagné à la mort des misérables qui y allaient comme aux noces, avec des joies et des contentements qu'ils n'avaient jamais expérimentés durant le cours de leur vie déréglée; se tenant plus satisfaits de la façon de mourir, que de vivre davantage en la maniere qu'ils avaient fait. « C'est, leur disait-il, en baisant amoureusement le pied de la justice de Dieu, que l'on arrive fort assurément entre les bras de sa miséricorde, et il faut tenir pour tout assuré que ceux qui s'attendent à sa bonté ne sont point confondus. »

Et il leur inspirait cette attente d'une façon si amoureuse, qu'il les réduisait ordinairement à la pratique de ce mot du grand Apôtre : *Ma vie c'est Jésus-Christ, et la mort est mon avantage* (Philip. 1); et de cet autre de saint Augustin : « Il m'est meilleur de mourir en aimant Dieu, que de vivre en l'offensant. » Tant cette parole du Prophète-Roi est véritable : *La mansuétude est-elle survenue? nous voilà corrigés* (Ps. 89). Oh! que bienheureux sont les débonnaires! car ils posséderont la terre, et seront maîtres de tous les cœurs.

SECTION VII. — *Confiance grande en Dieu.*

Je me plaignais un jour à lui du fardeau de la charge épiscopale, et lui protestais que si je l'eusse reconnu avant de m'y embarquer, je ne m'y fusse jamais engagé. J'ajoutais que non sans raison le Concile l'appelait redoutable aux épaules même des anges, puisque l'art des arts était celui de la conduite des âmes.

« Vraiment, me répondit-il, c'est bien à vous de vous en plaindre, qui n'avez qu'un petit jardin à cultiver, et jardin net des halliers de l'hérésie! Comme gémiriez-vous si vous étiez chargé d'un diocèse pesant comme le mien, qui est la source, ou pour mieux dire, la sentine de toutes les erreurs, et le cloaque de tous les garnements et apostats qui quittent le sein de la vraie Eglise? »

— Je ne pense pas, lui disais-je, qu'il y ait de diocèse en toute la France mieux policé, ni plus exemplaire que le vôtre, ni mieux garni de bons pasteurs et ecclésiastiques. — « Hélas! il est vrai, répondit-il, que Dieu qui est bon, nous envoie le vent selon la voile, et nous fait tirer quelque profit de notre tribulation : autrement si Dieu ne nous eût laissé ce peu de semence de piété, ne serions-nous pas comme Pentapolis [1] ?

» Nonobstant tout cela, nous gémissons sur les rivages de ce grand fleuve qui sort de notre Babylone; et nous nous consolons sur la bienheureuse espérance que le Père des lumières illuminera un jour ces ténèbres, et qu'après ces obscurités il fera luire son Orient d'en haut sur ces pauvres gens assis dans la région de l'ombre de la mort.

» Vous feriez de belles lamentations si vous aviez un tel faix sur

[1] La *Pentapole*, ou les cinq villes détruites.

les bras. » — Mais, disais-je, qu'avez-vous que faire de ceux qui sont de dehors, et qui se sont volontairement soustraits du sein de l'Eglise? Les ouailles qui vous restent ont tant de docilité, qu'elles sont votre joie et votre couronne au Seigneur. — « Je vous prends par votre bouche, bon serviteur, me dit-il : et pourquoi ne regardez-vous vos ouailles du même œil dont vous considérez les miennes? Pensez-vous que j'estime que les vôtres aient moins de docilité? *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Si tu m'aimes, sois attentif à la pâture de mes ouailles :* tu ne me saurais mieux témoigner ta dilection, qu'en t'occupant fidellement à cet emploi.

» Il faut avoir l'esprit, et ne faire pas tant d'état du bien que Dieu fait à autrui, que nous méprisions ou méconnaissions celui qu'il nous fait. C'est le propre d'un esprit bas de dire : Les moissons de notre voisin sont tousjours plus amples que les nôtres, et ses troupeaux plus gras. Il faut bénir Dieu de l'un, et n'être pas ingrat de l'autre.

— Toujours est-ce une pesante charge, lui disais-je, soit pour vous, soit pour moi. — « Vrai, reprenait-il, si nous la portions tout seuls; mais c'est un joug dont Notre Seigneur porte une part qui fait le tout, car il nous porte nous-mêmes avec notre charge.

— N'appelez-vous rien de rendre compte de tant d'âmes? disais-je. Et il repartait : « Nous avons affaire à un Maître qui est riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent, il remet les dix mille talents à la moindre prière. Il faut avoir de lui des sentiments dignes de sa bonté : il le faut servir avec crainte, mais toutefois en tremblant il ne faut pas laisser de se réjouir. L'humilité qui décourage n'est pas une bonne humilité. »

SECTION VIII. — *De la solitude.*

Quelqu'un lui louait la vie champêtre, et l'appelait sainte et innocente. Il répondit qu'elle avait ses défauts aussi bien que celle de la ville; et comme il y avait aussi de bonne et mauvaise solitude : bonne, quand Dieu nous y attirait selon ce qu'il dit par un prophète : *Je l'attirerai en la solitude, et là je parlerai à son cœur* (Os. 2); mauvaise, de laquelle il est écrit : *Malheur à celui qui est seul* (Eccli. 4). Et sur ces mots de *sainte* et d'*innocente*, il disait que tous les villageois n'avaient pas ces qualités. »

Si c'était assez de se retirer en solitude pour devenir saint et innocent, la sainteté et l'innocence seraient de facile conquête. « Il y a des démons, répondait-il, qui vont par des lieux déserts aussi bien que parmi les cités : si la grâce ne nous assiste partout, partout nous choppons. L'homme se porte et se trouve partout, et la misère lui est attachée comme l'ombre au corps.

» Plusieurs se trompent grandement, et se séduisent eux-mêmes, s'imaginant avoir les vertus dont ils ne voient pas les vices en eux. Il y a encore un long espace entre n'avoir pas un vice, et avoir la vertu contraire. C'est bien un commencement de sagesse que de n'avoir point de folie, mais commencement si faible, qu'à peine mérite-t-il le nom de sagesse.

» S'abstenir du mal est quelque autre chose que faire du bien,

quoique cette abstinence soit une espèce de bien : c'est comme le plan sur lequel reste à lever l'édifice. La vertu ne consiste pas tant en l'habitude qu'en l'action.

» Comme apprendra l'obéissance, celui à qui nul ne commande? la patience, celui qui n'a aucune contradiction? la constance, celui qui n'a rien à souffrir ? l'humilité, celui qui n'a point de supérieur ?

» Il y a quantité de vertus qui ne se peuvent pratiquer en la solitude; principalement la miséricorde; sur laquelle nous serons interrogés et jugés au dernier jour, et de laquelle il est dit : *Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde* (Matth. 5). »

Votre vie, mes chères Sœurs, a un doux et agréable tempérament de société et de solitude, et vous fournit les commodités et les moyens de l'une et de l'autre vie pour bien servir Dieu. Persévérez jusques à la fin en une si sainte vocation.

SECTION IX. — *Bien faire, et laisser dire.*

Après avoir prêché plusieurs Avents et Carêmes en diverses villes de mon diocèse, il trouva bon que j'en donnasse quelques-uns à Paris, ma patrie. Et pour ce qu'il savait que c'était un grand théâtre d'opinions, et que là était le jugement du grand monde; et afin que je ne regardasse que Dieu, il m'enseigna à faire peu d'état de ce que le monde dirait, par une gentille parabole.

Dans un des colléges de cette célèbre compagnie qui fait profession d'instruire la jeunesse, il y avait un bon vieux Père, encore plus usé de maladies que de l'âge. Pour n'être pas tout à fait inutile, il désira quelque petit emploi, et le supérieur lui bailla l'horloge à conduire.

De là à quelque temps le voilà fort en peine, protestant de n'avoir jamais eu en main aucune obéissance plus fâcheuse et plus difficile. « Quoi ! lui dit le Supérieur, de hausser les contrepoids de l'horloge deux fois le jour, possible que cela donne quelque effort à votre débilité? — Oh ! non, dit-il, mon Père, ce n'est nullement cela ; mais c'est que je suis en de grandes extrémités; je suis tourmenté de tous les côtés. — Comment cela ? reprit le Supérieur. — C'est, mon cher Père, dit-il, que quand l'horloge tarde un peu, nos jeunes gens qui sont dans le travail de la régence, se plaignent à moi de la tardiveté de l'horloge; pour les contenter, je l'avance autant que je puis.

» Aussitôt j'ai une autre escouade qui fond sur mes bras; ce sont ceux qui sont employés au dehors : car revenant, ils m'accusent de l'avancement de l'horloge. Si je la retarde pour les satisfaire, voilà les autres qui recommencent leurs plaintes; de sorte que ma tête est comme le timbre sur lequel frappe le marteau de l'horloge, je suis tout étourdi de ces quérimonies. »

Le Supérieur, pour le consoler, lui dit : « Je vous veux donner un très-bon avis, et qui mettra la paix partout. Quand l'horloge avancera et que ceux qui se plaignent de son avancement viendront à vous, dites-leur : Laissez-moi faire, je la retarderai bien. — Mais

les autres, dit le bon homme, me viendront à dos. — Dites-leur, reprit le Supérieur : Enfans, laissez-moi faire, je la hâterai bien d'aller. Mais après tout, laissez aller l'horloge son grand chemin, et comme elle pourra; donnez seulement de bonnes paroles, et tous seront contents, et vous en paix. »

« Voyez-vous, me dit notre bienheureux Père, vous allez être le but de divers jugements, et exposé au contrôle d'un grand monde. Si vous vous amusez à tout ce que l'on dira de vous, vous n'aurez jamais fait.

» L'un vous dira que vous allez trop vite; l'autre, que vous avez trop de mouvements; un autre, que vous n'en avez pas assez à son gré, qui une chose, qui une autre.

» Que faire à tout cela? Il faut donner à tous de bonnes et de douces paroles, et promettre de se corriger; car il n'y a rien qui plaise tant à ces donneurs d'avis. Mais après tout, allez votre grand chemin, suivez votre naturel, ne l'altérez pas par tant de corrections, la plupart contraires. Regardez Dieu, abandonnez-vous fort à l'esprit de grâce. Il nous doit importer fort peu d'être jugés des hommes; c'est Dieu qui est notre vrai juge, et qui voit le fond de nos cœurs et la cachette des ténèbres. »

SECTION X. — *Son jugement de quelque prédication.*

Quand je l'allais visiter, nous passions tous les jours en de continuels exercices de piété, car c'étaient toutes ses récréations.

Un jour je prêchais à la Visitation, et sachant que nostre bienheureux Père y serait présent avec une grande affluence de peuple à dire le vrai, j'avais un peu pensé à mes affaires, et m'étais préparé tout de bon. Mon sujet était sur un passage du *Cantique des cantiques*, à qui je donnai toutes les faces que les quatre sens de l'Ecriture peuvent souffrir. Il arriva que ces bons Savoyards, ravis seulement d'ouïr parler le pur français, donnèrent force éloges à ce discours, et ce n'était pas ce qui plaisait à notre bienheureux.

Quand il se vit seul avec moi, il me dit : « Eh bien, vous avez donné grande satisfaction à nos gens aujourd'hui, ils s'en allaient disant *mirabilia* de votre beau et bien peigné panégyrique. Je n'en ai rencontré qu'un seul qui n'en était pas content. » — Qu'aurais-je avancé, lui dis-je, qui eût pu choquer cet esprit-là; sans m'enquérir quel il est, car je ne suis point piqué du désir de savoir son nom. — « Mais moi, reprit-il, j'ai grande curiosité de vous le nommer. » — Qui est-il donc? répondis-je, afin que je m'efforce de le contenter.

— « Si je n'avais beaucoup de courage, ou bien de la confiance en vous, je ne vous le nommerais pas, répliqua-t-il; mais je vous connais trop pour ne savoir pas que vous avez assez de cœur pour souffrir ce coup de lancette. Le voyez-vous là? » Je regardai autour de moi, je ne vis que lui. — C'est donc vous lui dis-je. — « Moi-même, » reprit-il. — Certes, repartis-je, voilà un merveilleux rabat-joie pour mon triomphe : j'eusse mieux aimé votre approbation seule, que de toute une province. Mais Dieu soit loué! je suis tombé en une main de chirurgien qui ne blesse que pour guérir.

Encore qu'avez-vous trouvé à dire? car je sais que de votre grâce vous ne me pardonnez rien. — « Je vous aime trop, dit-il, pour vous pardonner et pour vous flatter : et si vous eussiez aimé de cette sorte nos sœurs, vous ne vous fussiez pas amusé à enfler leurs esprits, au lieu de les édifier, à leur louer leur condition, dont elles ont déjà une assez haute opinion, et une assez bonne estime; mais vous leur eussiez débité quelque doctrine plus salutaire, et elle eût été plus salutaire si elle eût été plus humiliante. Il en est des viandes de l'esprit, comme de celles du corps : les flatteuses sont flatteuses, et les flatteuses ou venteuses sont creuses, à la façon des légumes. Il faut en prêchant présenter, non une viande qui passe, et dont la mémoire périsse avec le son, mais une viande qui demeure à la vie éternelle. »

« Au reste, il se faut bien garder d'entrer jamais en la chaire sans avoir un dessein particulier d'édifier quelque coin des murailles de Jérusalem, enseignant la pratique de quelque vertu, ou la fuite de quelque vice; car tout le fruit de la prédication est d'arracher le péché, et de ramener la justice. *O Seigneur*, disait David, *j'enseignerai vos voies aux iniques, et les injustes se convertiront à vous* (Ps. 50). »

Quelle conversion, lui dis-je, eussé-je prêchée à des âmes délivrées des mains de leurs ennemis, et qui servent Dieu avec assurance, en sainteté et en justice? — « Il leur fallait apprendre, reprit-il, à prendre garde de ne tomber pas, puisqu'elles sont debout; à opérer leur salut avec crainte et tremblement, et à n'être point sans peur même du péché remis. Vous nous les avez peintes comme des saintes. »

Je l'ai fait, disais-je, pour les encourager et fortifier en leur sainte entreprise. — « Il faut donner ce courage, reprit-il, sans exposer la personne au péril de la présomption et de la vanité. Or sus, je sais bien qu'une autre fois vous prendrez garde à cela, et que vous pratiquerez ce que dit le Psalmiste : *Le juste me reprendra avec miséricorde, et l'huile du pécheur n'engraissera point mon chef* (Ps. 111). »

SECTION XI. — *Autre jugement.*

Le lendemain il me fit prêcher en un monastère de filles de Sainte-Claire; il s'y trouva, et l'assemblée n'y fut pas moindre qu'au jour précédent. Je me gardai bien de donner dans l'écueil qu'il m'avait montré, ni de leur étaler les magnifiques éloges de leurs austérités.

Je fis mon discours avec une grande simplicité de langage et de pensées, ne visant purement qu'à l'édification. Je procédai avec un grand ordre, et pressai fort mon sujet.

Au retour, notre bienheureux Père me vint visiter à ma chambre, qui était la sienne (car quand je le visitais, il me mettait toujours en sa place), et m'embrassant tendrement : « Vraiment, dit-il, je vous aimais bien hier; mais il m'est avis que c'était peu à comparaison d'aujourd'hui. Vous êtes, à dire la vérité, selon mon cœur, et si je ne me trompe, je crois que vous êtes encore selon celui de

Dieu, et qu'il a eu votre sacrifice pour fort agréable. Savez-vous bien que la plupart de vos auditeurs n'étaient pas si contents de votre dernier sermon que du précédent, et que celui qui n'était pas satisfait de celui d'hier, l'est extraordinairement de celui d'aujourd'hui? »

— Mon Père, lui dis-je, vous voulez que l'onction suive le coup de rasoir. Vous direz ce qu'il vous plaira, mais j'ai fait tout à la bonne foi, selon vos enseignements; si vous me condamnez, vous vous ferez le procès à vous-même. — « Comment, dit-il vous condamner! mais je vous apporte ici un jubilé général pour toutes vos fautes passées. Le vous dirai-je? vous avez fait aujourd'hui, sinon au gré des autres, au moins tout à fait selon le mien; et si vous continuez ainsi, quoi qu'en dise le monde, vous rendrez par ce train beaucoup de services au Maître de la vigne, et deviendrez serviteur idoine de son testament.

» Laissez frémir ces gens; suivez cette pointe avec fidélité, et Dieu rendra vos travaux honorables et accomplis; vous serez prudent en la parole mystique, et posséderez enfin la science des saints, la science qui fait les saints : et que voulons-nous savoir autre chose, sinon Jésus, et Jésus crucifié? »

SECTION XII. — *Horreur de la louange.*

Saint Grégoire a très-bien dit : « Quand on loue un homme sage en sa face, on l'afflige en l'oreille, on le tourmente au cœur. » Notre bienheureux Père en était ainsi, mes Sœurs. Celui qui embrassait si amoureusement ceux qui lui disaient des injures, eut volontiers dit des injures à ceux qui lui donnaient le moindre trait de louange.

Je prêchais un jour devant lui à Annecy, en l'église où il faisait son office cathédral. Il était lors au milieu de tous ses chanoines sur les bancs, où, accompagné de tout son Chapitre, il avait coutume d'ouïr les sermons. Oh! qu'il le faisait bon voir en cet arroy! vous eussiez dit que c'était un roi des abeilles, couronné de rosée, environné de son essaim.

Le sermon, quant à la matière et à l'ordre, était conforme à son esprit, et selon son gré : et parce qu'il m'échappa en passant de faire une petite allusion sur son nom de Sales, et de dire qu'il était le sel (*sal es*) dont toute la masse de ce peuple était assaisonnée, il fut tellement mal édifié de cet éloge, qu'au retour il m'en reprit avec un ton et un accent qui eussent été de rigueur, s'il eût été capable de parler ainsi sans se faire une extrême violence.

« Vous alliez si droit, me dit-il, vous courriez si bien, qui est-ce qui vous a fait faire cette incartade? Savez-vous bien que vous avez tout gâté, et qu'il ne faut que ce seul mot pour faire perdre le crédit à tout votre sermon?.....

» Je suis un beau sel, un sel affadi et gâté, qui n'est bon qu'à être jeté en la rue et foulé aux pieds des passants. Je plains tant de bonne semence suffoquée avec une poignée d'ivraie. Certes, si vous avez dit cela pour me confondre, vous avez trouvé le vrai secret; au moins épargnez vos amis. »

Je lui dis pour m'excuser, que le mot que lui avait dit une fois Monsieur l'évêque de Saluces m'était revenu en la mémoire, et que cela m'était échappé sans dessein. — « Et il ne faut, reprit-il, qu'il nous échappe de telles choses en chaire : je vois bien que cela vous est échappé, mais il ne faut pas faire de telles échappées. »

Section XIII. — *Notable sentiment d'humilité.*

Il ne pouvait ignorer la grande estime que non-seulement son peuple, mais que tout le monde faisait de sa piété. Souvent il s'en confondait devant Dieu, et plusieurs fois il en a rougi devant les hommes, lorsqu'il voyait ou entendait qu'on le tenait pour un saint homme, et pour un fidèle serviteur de Dieu.

Ce n'était pas sa coutume de dire des paroles d'humilité, parlant de soi ; il les fuyait comme des écueils où l'humilité même faisait naufrage. Il était exact jusque-là de ne parler de soi que comme à vive force, soit en bien, soit en mal, soit en choses indifférentes. Il disait quelquefois que parler de soi était une chose non moins difficile que de marcher sur la corde, et qu'il faut avoir de grands contrepoids pour ne point tomber, et de merveilleuses circonspections pour ne faillir point.

Une fois qu'il fut pressé du bourdonnement importun de ce taon qu'il fuyait, ce sentiment-ci lui échappa, comme une étincelle qui sort d'un fourneau, et dont je remarquai soigneusement la lueur :

« Voyez-vous? ces bonnes gens, avec toutes leurs louanges et leurs estimes, me feront recueillir enfin un fruit bien amer de leur amitié. C'est qu'ils me feront languir en purgatoire, faute de prier Dieu pour ma pauvre âme quand je serai mort, s'imaginant qu'elle sera allée tout droit en paradis. Voilà que me profitera toute cette réputation.

» J'aimerais mieux trouver en leur dilection le fruit des bonnes œuvres et l'huile de la miséricorde, que les feuilles de tant de vains applaudissements et de vaines louanges. On parle de l'eau bénite de cour, et j'appelle ceci l'eau bénite du monde. Ce sont de douces bénédictions, mais de dures dérélictions : ils me feront un jour comme les faux amis qui manquent au besoin. »

Section XIV. — *Des écrivains hâtifs.*

J'ai commencé fort jeune à écrire, et trop tôt certes à imprimer. Je m'accusais un jour à notre bienheureux Père de cette précipitation, et, de ces avortons nés avant terme. Il me répondit que l'on pouvait fonder deux jugements contraires sur cela, qui avaient chacun de bonnes raisons. « La plus commune opinion est qu'il faut écrire tard, c'est-à-dire publier tard ses ouvrages, et parler tôt, c'est-à-dire se mettre de bonne heure à la prédication, parce que c'est un métier qui ne s'apprend que par l'exercice.

» Je vous dirai à ce propos un gentil trait d'un homme de cloître, savant et judicieux. Un jeune prédicateur de son Ordre avait un livre qu'il désirait mettre en lumière avec la licence de ses supérieurs. Il communiqua cet ouvrage, et son dessein de le donner au

public, à celui dont je parle; qui lui dit ce petit mot en prenant son livre, et lui promettant de le lire à son loisir et de lui en dire son jugement : Mon Père n'avez-vous plus rien à apprendre? et le laissa là-dessus. Comme s'il lui eût dit : Ce n'est pas en étudiant qu'il faut faire des livres, mais quand on a fort étudié.

» En un mot, il estimait que cette sorte de fruits n'étaient mûrs qu'en l'arrière-saison, c'est-à-dire, sur la fin de l'automne. Pour ceux de la prédication, leur verdure est agréable, et ils sont plus fleurissants et plus énergiques au printemps, ou dans les ardeurs de l'été.

» Il faut plus de plomb pour écrire, plus de mercure pour parler.

» D'autre côté, quelques-uns estiment que c'est bien fait d'écrire et de publier de bonne heure, d'autant qu'on a le moyen de corriger ses défauts, et de montrer aux secondes impressions, que les seconds soins sont les plus diligents et les plus sages.

» Joint que l'on jouit du fruit de son travail, comme ceux qui bâtissent ou plantent en leur jeunesse, qui ont le plaisir durant leur vie de leurs bâtiments et de leur plant.

» L'opinion des premiers est un peu sévère; celle des seconds est plus indulgente : l'une et l'autre importent peu, pourvu que Dieu soit regardé et sa gloire comme la fin dernière du travail.

» Ceux qui rejettent la publication de leurs ouvrages après leur mort, pour éviter la vanité des applaudissements et des louanges, ne font pas mal, pourvu que ce soit vraiment ce motif qui les porte à cela : mais si c'est aussi pour éviter le déplaisir des censures et des répréhensions, c'est fuir une vanité pour se jeter dans une autre.

» En toutes choses la médiocrité dorée est excellente, et d'écrire entre deux âges, à qui a ce talent, est un conseil fort prudent; car on a encore assez de vie pour se corriger, et pour laisser à la postérité des productions utiles. Car d'enfouir ce talent quand Dieu le donne, c'est se rendre coupable d'un défaut dont on rendra compte; et redouter les divers jugements, c'est éviter de voyager en été de peur des mouches. Il ne faut pas toujours être excessivement sage, il le faut être à sobriété. »

Section XV. — *Du souvenir des trépassés.*

Quand il mourait quelqu'un de ses amis ou de sa connaissance, il était insatiable à en parler en bien, et à recommander cette âme aux prières d'un chacun. Et son mot ordinaire était : « Nous ne nous souvenons pas assez des morts, de nos chers trépassés; et le témoignage que l'on ne s'en souvient pas assez, c'est qu'on n'en parle pas assez. On se détourne de ce discours, comme d'un propos funeste; on laisse les morts ensevelir les morts, leur mémoire périt en nous, avec le son des cloches, sans penser que l'amitié qui peut finir, même par la mort, ne fut jamais véritable. *L'amicitia chè puo finire non fù mai vera.*

» La dilection charitable doit redoubler par la mort, et exiger de nous des offices plus fervents pour nos amis et nos frères décédés. C'est lorsque nous les regardons plus purement en Dieu, puisque

morts en lui, comme nous le croyons pieusement, ils reposent sur le sein de sa clémence.

» Alors les louanges ne sont plus suspectes de flatterie. Et comme c'est une espèce d'impiété, de déchirer la réputation des trépassés, et faire comme ces bêtes sauvages et ravissantes qui déterrent les corps pour les dévorer : aussi est-ce une marque de piété de faire le récit de leurs bonnes qualités, parce que cela nous provoque à leur imitation; rien ne nous touchant si sensiblement ni si fortement que les exemples domestiques. »

O Dieu, que c'est ici un bon avis, et dont vos supérieures se doivent bien servir dans vos assemblées, soit de récréation, soit de travail manuel, de vous dire quelquefois : Or sus, nos Sœurs, mais nous ne disons rien de nos chères Sœurs trépassées, que vous semble de telle et telle? etc.

SECTION XVI. — *Sur le sujet précédent.*

J'ajoute, mes Sœurs, que pour inciter à la prière pour les morts, il avait coutume de représenter qu'en cette seule œuvre de miséricorde, toutes les treize autres étaient comprises. Vous savez que l'on en compte de quatorze façons; sept corporelles, et sept spirituelles. Voici donc comme il faisait son dénombrement.

« N'est-ce pas en quelque façon visiter les malades, que d'obtenir par prières le soulagement ou rafraîchissement des pauvres âmes qui sont dans le purgatoire? N'est-ce pas donner à boire à ceux qui ont si grande soif de la vision de Dieu, que de leur donner part à la rosée de nos oraisons? N'est-ce pas nourrir des affamés que d'aider leur délivrance par les moyens que la foi nous suggère? N'est-ce pas vraiment racheter des prisonniers? N'est-ce pas revêtir les nus, que de leur procurer un vêtement de lumière et de gloire? N'est-ce pas une insigne hospitalité, que de procurer leur introduction dans la céleste Jérusalem, et les rendre citoyens des saints, et domestiques de Dieu dans l'éternelle Sion? N'est-ce pas un plus grand service de mettre des âmes au ciel, que d'ensevelir des corps et de les mettre en la terre.

» Quant aux spirituelles. N'est-ce pas une œuvre de plus haut appareil, que de donner conseil aux simples, de corriger ceux qui faillent, d'enseigner les ignorants, de pardonner les offenses, de supporter les injures? Et quelle si grande consolation peut-on donner aux affligés de cette vie, qui puisse être comparée à celle qu'apportent nos prières à ces pauvres âmes qui sont dans une si pressante souffrance? »

A dire la vérité, je ne pense point que l'on puisse avancer de plus forte raison, pour convier une âme pieuse à la prière pour les trépassés; vu que cette seule action est comme un monceau de témoignages, et un entassement de toutes les œuvres de miséricordes. Je la laisse ruminer à votre dévotion, mes Sœurs, et je me promets que vous en ferez un très-bon usage.

Section XVII. — *Du maniement de l'Écriture sainte.*

Saint Charles Borromée ne lisait dans l'Ecriture qu'à genoux, comme s'il eût écouté Dieu, parlant sur le Sinaï parmi les feux et les tonnerres; et notre bienheureux Père ne voulait pas qu'on la maniât ni qu'on la traitât, soit en parlant au public, soit en écrivant, soit en la lisant en particulier, qu'avec une extrême révérence.

Surtout, il ne voulait pas qu'un prédicateur se jetât d'abord dans le sens mystique, soit tropologique, soit allégorique, soit anagogique, que l'on n'eût expliqué le littéral. « Autrement, disait-il, c'est bâtir le toit d'une maison devant le fondement. L'Ecriture doit être traitée avec plus de solidité et de révérence : ce n'est pas une étoffe dont on puisse tailler à son gré, et s'en faire des parements à sa mode. »

Quand on avait expliqué le vrai sens de la lettre d'un passage, alors il permettait de moraliser, et allégoriser; encore voulait-il que ce fût avec beaucoup de jugement, sans tirer les figures par les cheveux : autrement il les appelait des figures défigurées, et des moralités semblables au carillon des cloches, à qui l'on fait sonner ce que l'on veut.

Je vous veux donner un exemple particulier de sa ponctualité en ce sujet. Une fois prêchant devant lui, il m'arriva d'appliquer à la contagion insensible de mauvaises compagnies, ce mot du Psalmiste : *Cum bono bonus eris, cum perverso perveteris.* Ce qui se dit assez communément. Je lui vis sur-le-champ froncer le sourcil; et après, étant seul avec lui, il me demanda pourquoi j'avais donné une telle détorse à ce passage. Sachant bien que ce n'était pas le sens littéral, je lui dis qu'il était allusif. « Je l'entends bien ainsi, reprit-il; mais au moins deviez-vous donc dire que ce n'était pas le littéral : car le littéral est que Dieu est bon, c'est-à-dire miséricordieux, à ceux qui sont bons; et mauvais, c'est-à-dire sévère, aux mauvais, punissant du mal de peine ceux qui commettent celui de coulpe. »

Jugez par là combien il devait être exact au maniement de cette divine parole quand il la traitait, puisqu'il l'était de telle sorte en autrui, lui qui était incomparablement plus indulgent aux autres qu'à soi-même.

Section XVIII. — *Du zèle.*

Le zèle lui était une vertu suspecte, « Parce, disait-il, qu'il en était comme des bézoards : de cent il n'y en a pas un de bon, ni qui chasse le venin. Les bons ménagers de la campagne disent que la nourriture des paons, dans une maison rustique, est plus dommageable que profitable, parce qu'encore qu'ils mangent les araignées, les chenilles, les souris et autres vermines; d'autre part ils découvrent les toits, ils effrayent les pigeons de leurs cris, et ils battent les autres volailles.

» Le zèle pour l'ordinaire est impétueux, et bien que par les corrections qu'il fait, il tâche d'examiner le vice, il a d'ailleurs d'assez fâcheux effets s'il n'est conduit avec beaucoup de modéra-

tion et de prudence. C'est un aquilon et un autan qui fait de merveilleux orages.

» Il y a un zèle âpre et farouche qui ne pardonne rien, qui agrandit les moindres défauts. Il y en a un autre si lâche, et si mol qu'il pardonne tout, pensant être en cela une mesure de charité, qui souffre tout, qui endure tout : et se trompe, en cela que la charité, voirement qui est patiente et bénigne, et qui ne cherche point son propre intérêt, endure les torts qui nous sont faits, même avec joie; mais la vraie charité ne peut souffrir sans une douleur intérieure de cœur, le tort fait à Dieu, c'est-à-dire, ce qui offense son honneur et sa gloire.

» Le vrai zèle, accompagné de jugement et de science, pardonne certaines choses, ou au moins les dissimule, pour les corriger opportunément et utilement en temps et lieu, et en reprend d'autres où il voit qu'il y a espoir d'amendement; ne laissant rien en arrière de ce qu'il pense pouvoir servir à la conservation, ou à l'augmentation de la gloire de Dieu.

» Il est vrai que comme la prudence du serpent est plus nuisible que profitable si elle n'est détrempée de plusieurs doses de la simplicité de la colombe, aussi l'âpreté naturelle du zèle cause plus de mal que de bien, si elle n'est adoucie par une mansuétude notable; étant comme ces fruits extrêmement amers dont on ne peut user que lorsqu'ils sont confits dedans beaucoup de sucre. Le zèle doux et gracieux est incomparablement plus efficace, que le turbulent et tempestatif : et c'est pour cela que le Prophète, voulant montrer la force du Messie à réduire tout l'univers sous le joug suave de son obéissance, ne l'appelle pas le Lion de la tribu de Juda, mais l'Agneau dominateur de la terre (Isa. 16). Le Psalmiste dit ceci en peu de mots : *La douceur est-elle arrivée? nous voilà corrigés.* »

Notre bienheureux Père, mes Sœurs, a été excellent en cette conduite du vrai zèle. Car cette extrême douceur que tout le monde aimait et admirait en lui, savait si dextrement se mêler parmi ses corrections, que pour parler, non par le rapport d'autrui, mais par ma propre expérience, j'eusse eu beaucoup plus chères et agréables ses appréhensions, que les louanges et les applaudissements des peuples.

SECTION XIX. — *Avis à un prédicateur.*

Je fus convié l'an 1610 de prêcher le Carême devant le Senat de Savoie, en la capitale de la province qui est Chambéry. A peine y avait-il six mois que j'avais reçu la consécration épiscopale par l'imposition des mains de notre bienheureux Père. J'étais lors dans une extrême verdeur d'âge, et ayant la mémoire toute fraîche de ce que je venais d'apprendre aux écoles, et principalement des belles-lettres, que l'on appelle *humaines*, que j'ai toujours fort affectionnées : de sorte que ne pouvant débiter que ce que je savais, si je ne proférais des trésors de mon cœur, que ce qui était dans le coffre de ma mémoire; entassant beaucoup de choses anciennes et nouvelles que j'avais dans mes réservoirs, et dont on peut avoir des exemplaires dans ces *Diversités* qui sont les premiers, dirai-je, efforts, ou ressorts de mon esprit.

On rapporta au bienheureux François qui était en la ville de sa résidence à Annecy, éloignée de là de sept lieues, que mes discours n'étaient que de fleurs et de parfums, et remplis d'humanités qui attiraient tous les auditeurs, comme des abeilles qui volent au sucre et au miel. Lui qui jugeait d'un autre air que ces écoutants, et qui chassait de haut vent en ce métier, m'eût souhaité plus de lettres divines et moins d'humaines, plus d'efficace de l'esprit de piété que de gentillesses des paroles persuasives de la sagesse humaine.

Sur quoi il m'écrivit une belle lettre, par laquelle il m'avertissait que l'odeur de nos aromates s'exhalait jusqu'à lui, et qu'il ressemblait à Alexandre, qui, cinglant vers les îles Fortunées, en pressentit le voisinage par les bonnes odeurs que le vent glissant sur le poli de la mer apportait jusqu'à ses vaisseaux. Mais après avoir caché la pointe du stylet dans ce coton huilé et musqué, il enfonça la lancette, en me disant qu'après tant de messagers qui lui rapportaient tous les jours que notre lit était tout fleurissant, et notre ameublement tout de cyprès et de cèdre, nos vignes fleuries épandaient leur suavité partout, que ce n'étaient que fleurs qui paraissent en notre terre, que notre printemps riait de tous côtés; il en attendait d'autres, qui lui vinssent donner des nouvelles de l'été, et de l'automne, de la moisson et de la vendange. « J'écoute, disait-il, *An flores fructus parturiant.* » Après tout il me donnait avis d'émonder ma vigne des pampres superflus des belles-lettres : *Tempus putationis advenit;* de la tailler, et de retrancher tant d'ornements étrangers : et quoiqu'il fût louable d'appliquer les vases des Egyptiens au service du tabernacle, il fallait que ce fût sobrement : que Rachel était à la vérité plus agréable, mais moins fertile que Lia; que l'interprétation de l'Evangile devait être conforme à son style et à sa simplicité; qu'il ne fallait ni blanc ni vermillon sur les joues d'une chose telle qu'était la théologie; et qu'il se fallait bien plus garder d'altérer la parole de Dieu que la monnaie publique; et quantité d'autres semblables enseignemens, qui me rendirent par après beaucoup plus réservé, et plus sobre de ces viandes plus creuses que solides, et plus attentif à travailler pour cette viande qui ne périt point, que l'Ecriture nous recommande si fort.

SECTION XX. — *Résignation à la volonté de Dieu.*

Son prédécesseur, prélat de singulière piété, le demandant avec de grandes instances au Saint-Siége Apostolique pour coadjuteur en son évêché, quoiqu'il ne le touchât d'aucune alliance de parenté, poussé à cela seulement par la vertu qu'il reconnaissait en François, il arriva que notre bienheureux Père tomba malade, à telle extrémité que les médecins désespérèrent de sa vie.

Ce message de mort lui fut porté, qu'il reçut d'un front aussi serein, que s'il eût vu les cieux ouverts et prêts à le recevoir. Il n'y avait que ses parents et amis, lesquels ayant, et avec raison, conçu de grandes espérances, attendaient que cet arbre dût produire beaucoup de fruits de sainteté, si Dieu le conservait pour exercer la prélature dans le jardin de son Eglise.

François, entièrement résigné à la volonté de Dieu, et à la mort, et à la vie, ne disait autre chose sinon : *Je suis à Dieu; qu'il fasse de moi selon son bon plaisir.* Et comme on disait une fois devant lui qu'il devait souhaiter de vivre, sinon pour le service de l'Eglise, au moins pour faire pénitence : Certes, dit-il, tôt ou tard il faut mourir, et en quel temps que ce soit, nous aurons toujours besoin de la grande miséricorde de Dieu : autant vaut tomber ès mains de sa clémence, aujourd'hui, que demain. Il est toujours lui-même, c'est-à-dire, plein de bonté, et riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent; et nous, toujours mauvais, conçus en iniquité, et sujets au péché dès le ventre de nos mères. Qui a plus tôt consommé sa course, a moins de comptes à rendre. Je vois que l'on me veut charger d'un fardeau qui ne m'est pas moins redoutable que la mort; et si le tout était réduit à mon opinion, j'aurais bien de la peine à choisir : il vaut mieux s'en remettre au soin de la Providence; il vaut mieux dormir sur le sein de Jésus-Christ, que de veiller partout ailleurs.

» Dieu nous aime, il sait ce qu'il nous faut mieux que nous-mêmes. Soit que nous vivions, soit que nous mourrions, nous sommes au Seigneur. Il a les clefs de la vie et de la mort : ceux qui espèrent en lui ne sont jamais confondus. Allons nous autres, et mourons avec lui. »

Et comme on lui disait que c'était dommage qu'il mourût à la fleur de ses ans : il n'en avait que trente-cinq : « Notre Seigneur, dit-il, est mort encore plus jeune. Le nombre de nos jours est devant lui, il sait cueillir les fruits qui lui appartiennent en toutes sortes de saisons.

» Ne nous amusons point à tant de circonstances; ne regardons que sa très-sainte volonté. Que ce soit là notre belle étoile; elle nous conduira à Jésus-Christ, soit en la crèche, soit au Calvaire. Quiconque le suit ne marchera point dans les ténèbres; mais il aura la lumière de vie éternelle, qui ne sera plus sujette à la mort. »

O mes Sœurs, que la mort des saints est précieuse devant Dieu! qu'ils s'endorment doucement au Seigneur! Et que savons-nous si cette résignation ne fut point cause de la prolongation de ses jours, ainsi qu'il arriva au roi Ezéchias!

Section XXI. — *L'amour de la pauvreté.*

C'est un grand revenu, dit la sainte parole, *que la piété, qui se contente de ce qui suffit* (I. Tim. 6). Tel était celui de notre bienheureux; lequel réduit à l'étroit, les biens de son évêché lui étant retenus par ceux de Genève, était neantmoins fort content de ce peu qui lui restait.

« N'est-ce pas encore beaucoup, que douze cents écus de rente? ne sont-ce pas de beaux restes? les Apôtres, qui étaient bien plus excellents évêques que nous sommes, n'en avaient pas tant. Nous ne méritons pas de servir Dieu à nostre solde. Plût à Dieu, que nous fussions encore privés de ce reste, et que la religion catholique eût autant d'entrée à Genève, qu'il y en a à La Rochelle, et que nous y eussions, comme là, une petite chapelle (c'était beau-

coup d'années devant sa prise qu'il me disait cela) : dans peu de temps elle y ferait un grand progrès. Il y a plus de disposition dedans le peuple que l'on ne pense, et la raison d'Etat, couverte d'une imaginaire liberté, y règne plus que celle de la religion. »

Je viens à son amour de la pauvreté. Il logeait à Annecy en une maison de louage, qui était fort belle et ample : son département était bien beau. Il s'avisa de se loger dans une petite chambrette obscure, et assez mal plaisante, dont il pouvait dire avec Job : *In tenebris stravi lectulum meum.* Il appelait cette chambrette, la chambre de François; et celle où il recevait les compagnies en sa chambre de présence, la chambre de l'Evêque. Ce qui me fait souvenir du département de saint Charles Borromée, que j'ai souvent vu à Milan, qui avait une chétive cellule qui était au faîte de son palais, à la façon de Judith, où il se retirait pour prier, et où il couchait sur la paille, appelant ce nid la chambre de Charles, et celle qui était ouverte à ceux qui le demandaient, la nommant la chambre du Cardinal. Ainsi le saint amour, père des pieuses inventions, donne l'adresse aux serviteurs de Dieu, pour trouver des pratiques de pauvreté au milieu des richesses.

SECTION XXII. — *Du même sujet.*

Le grand saint François d'Assise, homme tout séraphique, avait un tel amour pour la pauvreté, qu'il l'appelait sa dame, sa reine, sa maîtresse. Notre bienheureux Père François de Sales regardait cette qualité d'un visage riant, il me disait quelquefois en me montrant un habit nouveau qu'on lui avait fait, et qu'il avait sous sa soutane : « Mes gens, disait-il, font de petits miracles; car avec une vieille robe ils m'ont fait cet habit tout neuf? ne m'ont-ils pas fait bien brave? »

— Ce miracle, lui dis-je, semble enchérir sur celui des enfants d'Israël, dont les habits ne s'usèrent point durant quarante ans qu'ils demeurèrent au désert; car ceux-ci renouvellent les usés.....

Quelquefois son économe se plaignant qu'il n'y avait plus d'argent : « De quoi vous fâchez-vous, lui disait-il; nous en sommes d'autant plus conformes à notre Maître, qui n'avait pas seulement où mettre sa pauvre tête à couvert : encore ne sommes-nous pas réduits à cette extrémité. »

— Mais où en prendre? disait l'économe. — « *Mon fils*, disait-il, *il faut vivre de ménage.* » — Vraiment, répliquait l'autre, il est bien temps de ménager où il n'y a plus rien. — « Vous ne m'entendez pas, reprenait le bienheureux, c'est qu'il nous faut vendre ou engager quelque pièce de notre ménage, c'est-à-dire de nos meubles, pour vivre : cela, mon bon monsieur R*, n'est-ce pas vivre de ménage? » C'est ainsi comme il émoussait gracieusement les pointes de la nécessité, qui semblent si dures et insupportables aux âmes de plus faible trempe.

SECTION XXIII. — *Encore.*

J'admirais un jour devant lui, comment il pouvait faire de si belle dépense, avec si peu de revenu qu'il avait. « *C'est Dieu*, dit-il,

qui multiplie cinq pains. » Le pressant de me dire comme cela se faisait : « Ce ne serait pas miracle, disait-il de bonne grâce, si cela se pouvait dire. Ne sommes-nous pas bien heureux de vivre ainsi par miracle? C'est la miséricorde de Dieu, de ce que nous ne sommes point consommés. »

— Vous dévorez ma sagesse, lui dis-je, en me renvoyant là; je ne suis pas sage si hautement. — « Voyez-vous, répondait-il, les richesses sont de vraies épines, ainsi que l'Evangile nous l'enseigne : elles piquent de milles peines en les acquérant, de plus de soucis à les conserver, de plus de soins à les dépenser, de plus de fâcheries à les perdre.

» Au demeurant, nous n'en sommes que les fermiers et les économes, principalement si ce sont des biens d'Eglises, qui sont le vrai patrimoine des pauvres. L'importance est de trouver des dispensateurs qui soient fidèles. Ayant de quoi nous nourrir et vêtir honnêtement, que nous faut-il davantage.

Voulez-vous que je vous dise mon sentiment, mais à vous, mais à l'oreille de votre cœur? Je sais bien ce que je fais de ce que j'ai : mes morceaux sont taillés assez courts : si j'avais davantage je serais en peine de ce que j'en ferais. Ne suis-je pas heureux de vivre en enfant, sans soucis? A chaque jour suffit sa misère. Qui plus en a à manier, plus de comptes il a à rendre.

Section XXIV. — *De l'oraison de l'inquiétude.*

Une de nos bonnes sœurs se plaignait un jour à notre bienheureux Père de quelque indisposition corporelle, qui la rendait depuis un certain temps tellement assoupie, qu'elle s'endormait assez souvent au temps de l'oraison. Le bienheureux lui dit par joyeuseté : « Vraiment, ma sœur, voilà une vraie oraison de quiétude. »

Cette fille, simple comme une colombe, s'alla imaginer qu'il parlait tout de bon et sérieusement, et lui dit : « Hélas ! mon Père, Dieu me ferait-il bien miséricorde? »

Le bienheureux Père voyant sa candeur, lui demanda comme cela lui arrivait. « Certes, dit-elle tout à la bonne foi, je n'y fais point plus de façon que quand je m'endors. — « Mais, lui dit le bienheureux Père, durant ce temps-là, n'avez-vous point de visions? » — « Point du tout, repart la fille; je suis plus stupide qu'une bûche. Encore quand je dors, ai-je quelques songes; mais quand je suis au chœur en cette oraison de quiétude, je ne vois, ni ne songe, ni ne pense à rien du tout. »

— « Or voilà qni va bien, repart le bienheureux Père; car par ce moyen vous ne serez nullement trompée par des illusions. » Après cela il lui remontra doucement que ce qu'il lui avait dit n'était que par joyeuseté, que ce n'était qu'un assoupissement procédant de quelque amas d'humeurs; mais que la vraie oraison de quiétude était d'une autre taille.

Cette bonne fille, sans s'étonner de son quiproquo, eut bien le courage de lui demander ce que c'était donc que cette oraison de quiétude, de laquelle parlaient certains livres spirituels. Alors il la

lui expliqua familièrement, et selon qu'elle était capable de l'entendre, lui facilitant, par ses enseignements, la lecture de ce qu'il en a écrit amplement au *Traité de l'amour de Dieu* (l. VI, c. 8 et suiv.).

SECTION XXV. — *Des importunités.*

Ce bienheureux nous a découvert quantité d'étoiles en la *Vie dévote*, qui, devant lui, avaient été aperçues de peu de personnes spirituelles; ou, si elles les avaient connues, elles ne les avaient pas données à connaître aux autres. Car il y a force de gens en cette voie mystique, qui gardent leurs secrets pour eux.

Il faisait grand état de la patience aux importunités. « Si encore, disait-il, il faut invoquer un si grand génie pour cela, que celui de la *patience*; un peu de douceur, de modération et de modestie, suffisent pour ce regard. Quand on parle de patience, vous diriez qu'il ne la faut employer qu'en la souffrance des maux qui nous apportent de la gloire. Cependant, tandis que nous attendons ces grandes et signalées occasions qui n'arrivent que rarement durant la vie, nous négligeons les moindres : et tant s'en faut que l'on compte pour quelque chose le support des importunités du prochain, qu'au contraire on tient pour impertinents ceux qui les endurent. Nous nous imaginons que notre patience est capable de souffrir des douleurs et des affronts signalés; et nous nous jetons dans l'impatience pour les piqûres des puces et des mouches. Il nous est avis que nous pourrions assister, servir et soulager le prochain en de grandes et longues maladies : et nous ne pouvons supporter ses humeurs agrestes et fâcheuses, ses rusticités, ses incivilités, et surtout ses importunités, quand il vient hors de propos et à contre-temps nous entretenir de choses qui nous semblent frivoles ou légères.

» Nous triomphons ici dans les apologétiques de notre impatience, nous défendant sur l'estime et le prix du temps, duquel seul, dit un ancien, l'avarice est louable; et nous ne voyons pas que nous l'employons en tant d'autres choses plus vaines que le support du prochain, et possible moins sérieuses que celles dont il nous entretient, et que nous appelons une perte de temps.

» Quand on est en conversation avec le prochain, il s'y faut plaire et témoigner que l'on s'y agrée; et quand on est seul, il se faut plaire en la solitude. Mais le mal est que l'inégalité de nos esprits est telle, que nous regardons toujours en arrière, comme la femme de Loth; et qu'en compagnie nous soupirons après la solitude; et dans la solitude, au lieu de jouir de sa douceur, nous désirons la conversation. »

Mes Sœurs, il faut avoir l'esprit plus juste et plus raisonnable; et au temps ordonné à la récréation, aimer la récréation; aimer la lecture, l'oraison, le travail aux heures qui y sont destinées, et le silence lorsqu'il est imposé par la règle et l'obéissance. Ainsi nous pourrons dire : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours en ma bouche* (Ps. 33).

SECTION XXVI. — *Des tentations.*

Celui qui n'est point tenté, que sait-il? Bienheureux celui qui souffre la tentation, car étant éprouvé par là, il en recevra la couronne de vie; que Dieu promet à ceux qui l'aiment. Les grandes tentations fortement repoussées sont la meilleure marque que l'on puisse avoir d'une éminente vertu.

Ce n'est pas après les domestiques d'une maison que les chiens aboient, mais après les étrangers. Le diable ne se met point en peine d'induire en tentation ceux qui la cherchent eux-mêmes et qui sont des siens; quand il en travaille et tourmente un cœur, c'est signe qu'il lui est étranger.

» Si nous savions faire un bon usage des tentations, disait notre bienheureux Père, au lieu de les redouter, nous les provoquerions; à peine que je ne dise, nous les souhaiterions. Mais parce que notre faiblesse et notre lâcheté ne nous est que trop connue, par tant d'expérience et de tristes chutes, nous avons bien raison de dire : *Ne nous induisez point en tentations.*

» Encore si à cette juste défiance de nous-mêmes, nous joignons la confiance en Dieu, plus fort pour nous délivrer de la tentation, que nous ne sommes faibles pour nous y perdre, nous relèverions nos espérances sur la diminution de nos craintes : *C'est en vous que je serai retiré de la tentation* (Ps. 17). Avec un tel second, ne pouvons-nous pas hardiment marcher sur l'aspic et le basilic, et fouler aux pieds le lion et le dragon?

» Comme c'est aux grandes tentations que nous connaissons la grandeur de notre courage, et celle de notre fidélité envers Dieu, c'est en ces occasions que nous faisons progrès en la vaillance du cœur, et que nous apprenons à manier les armes de notre milice, qui sont spirituelles, contre les malices spirituelles de nos ennemis invisibles. C'est lors, que notre âme, toute couverte de la grâce, leur paraît terrible, comme une armée rangée en belle ordonnance, et comme les bataillons du Seigneur.

» Il y en a qui pensent que tout est perdu, quand ils sont affligés des pensées de blasphême et d'impiété, et s'imaginent qu'ils n'ont plus de foi. Cependant tant que ces cogitations leur déplaisent, elles ne leur peuvent nuire, et ces vents impétueux ne servent qu'à leur faire jeter de plus profondes racines en la foi. Le même se doit dire des tentations de la pureté, et des autres. Cette maxime est fort générale : *Parce que tu étais agréable à Dieu, il a été nécessaire* (notez) *que la tentation t'accueillît et t'éprouvât* (Tob. 12). »

SECTION XXVII. — *Avis à un pasteur.*

A un ecclésiastique que je connais bien, et qu'il aimait beaucoup en Notre Seigneur, il donna un excellent avis d'une manière fort suave, et par une industrie fort gracieuse. Il était encore jeune, et en cette grande jeunesse, quoiqu'il fut prêtre et pasteur, il redoutait d'approcher trop souvent de l'autel, se contentant de célébrer aux dimanches et aux fêtes. Le bienheureux, qui le voulut porter à dire la Messe tous les jours, s'avise de cette gentillesse. Il

lui fit présent d'une boîte couverte de satin rouge, toute en broderie d'or et d'argent, enrichie de quelques perles et grenats, et avant que la lui mettre entre les mains, il lui dit : « J'ai à vous demander une grâce, que je m'asseure vous ne me refuserez pas, puisqu'elle ne regarde que la gloire de Dieu, dont je sais que vous êtes épris. »

L'autre lui dit qu'il commandât. « Oh ! non, repart le Saint, ce n'est pas en commandant, mais en demandant que je parle ; encore en demandant au nom et pour l'amour de Dieu, qui est le grand mot de notre commerce. » Après cela, que lui eût-on pu refuser? le silence de l'ecclésiastique témoignant mieux sa disposition à l'obéissance, que toutes les paroles de compliments qu'il eût pu avancer.

Le bienheureux ouvrant la boîte, la lui montra toute pleine d'hosties à consacrer, et lui dit : « Vous êtes prêtre ; Dieu vous a appelé à cette vocation, et de plus, au pastorat en son Eglise. Serait-ce une belle chose qu'un artisan, ou un magistrat, ou un médecin, ne voulût travailler de sa profession qu'un jour ou deux de la semaine ? Vous avez un caractère qui vous donne le pouvoir de dire la sainte Messe tous les jours, pourquoi ne réduiriez-vous pas cette puissance en acte ?

» Vous n'avez rien, Dieu merci, qui vous en empêche : je connais votre âme autant qu'une âme peut être connue, ainsi que vous savez, qui m'avez si franchement ouvert tous les replis de votre conscience. Je vois, au contraire, que tout vous y convie. Pour vous inviter à cet exercice du pain supersubstantiel et quotidien, je vous fais ce present, et vous supplie de n'oublier pas au saint autel celui qui vous fait cette prière de la part de Dieu. »

L'autre, un peu surpris, se contenta de soumettre au jugement du saint prélat ses indignités intérieures, sa jeunesse, l'immortification de ses passions, la crainte d'abuser d'un si divin mystère, ne correspondant pas à la vie nécessaire pour un si fréquent usage.

« Toutes ces excuses, reprit le bienheureux, sont autant d'accusations, si je voulais les examiner au poids du sanctuaire. Sans entrer en leur discussion, suffit que vous vous en êtes rapporté à mon jugement : je vous dis donc, et en cela, je pense avoir l'Esprit de Dieu, que toutes les raisons que vous alléguez pour vous dispenser d'un si fréquent exercice, sont celles qui vous y obligent.

» Ce sera ce saint usage qui mûrira votre jeunesse, modérera vos passions, débilitera les tentations, fortifiera vos faiblesses, éclairera vos voies; et à force de le pratiquer, vous apprendrez à le pratiquer avec plus de perfection. Au demeurant, quand votre indignité vous en retirerait par humilité : ce qui est autrefois arrivé à saint Bonaventure : et quand cet usage vous apporterait moins d'utilité pour votre indisposition, considérez que vous êtes personne publique, que vos ouailles et votre Eglise en ont besoin, les trépassés, nécessité : et plus que tout cela vous doit aiguillonner, que vous privez, aux jours que vous vous abstenez de cette fonction, la gloire extérieure de Dieu, de son augmentation, les anges de ce plaisir, et les bienheureux d'une particulière réjouissance. »

L'ecclésiastique s'abattit sous ce conseil, et dit : *Fiat, fiat;* et

depuis trente ans n'a point manqué à cela, que par des nécessités voisines de l'impossible, même dans de fort grands voyages, même dans les terres des hérétiques.

SECTION XXVIII. — *Circonspection en la conversation.*

Un prélat que le bienheureux François aimait beaucoup, ne voulait point permettre aux femmes l'entrée en sa maison, se fondant sur l'exemple et l'enseignement de saint Augustin. Et parce que sa charge l'obligeait à écouter celles qui auraient recours à lui, il avait fait faire une espèce de parloir à balustres ou barreaux, dedans une chapelle, où il leur parlait en la façon que les filles cloîtrées parlent aux personnes séculières.

Le bienheureux, sans blâmer cette sévérité, se contentait d'en rire gracieusement, comme d'un procédé nouveau ; et de dire que ce prélat ne semblait pasteur qu'à moitié, puisqu'il se séparait ainsi de la moitié de son troupeau.

Les femmes s'en plaignirent au bienheureux, lequel leur promit d'en parler à son confrère. Celui-ci lui remontra quantité de motifs qui l'avaient porté à cette manière de vie.

Notre bienheureux loua son zèle et sa précaution ; mais lui dit que, sans pratiquer cette sévérité extérieure, il y avait un moyen plus aisé, plus assuré, moins incommode, et moins sujet aux censures et au contrôle. « Ne parlez jamais, dit-il, à des femmes qu'en présence de plusieurs, et donnez charge expresse à vos domestiques de ne vous perdre jamais de vue, quand quelqu'un voudra conférer avec vous. Je ne dis pas qu'il soit toujours nécessaire qu'ils entendent ce que vous leur direz ; car il n'est pas expédient, quand ce sont choses qui regardent la conscience : mais au moins que leurs yeux veillent sur vous, et soient témoins de vos déportemens.

» Que si vous donnez la permission à celui de vos chapelains, à qui vous commettez le dépôt de votre intérieur, de vous donner des avertissements touchant vos gestes ou vos actions, croyez que tout cela vaudra mieux que toutes les grilles du monde, fussent-elles de fer, et toutes armées et hérissées de pointes. »

Il disait vrai ; car il n'y a rien qui tienne tant en devoir, ni qui range les plus déréglés à la modestie, comme d'avoir des yeux témoins de leurs actions.

Or l'avis qu'il donnait, est cela même qu'il pratiquait. Car, quoique sa maison fût ouverte indifféremment à toutes sortes de personnes, il ne parlait jamais à des femmes, en quelque lieu qu'il fût, qu'il n'eût des surveillants qui le considéraient depuis la tête jusqu'aux pieds.

SECTION XXIX. — *Autre pour des lettres.*

Il lui donna un autre avis qui me semblait de merveilleuse importance, qui est pour le regard de la conversation par lettres, il faut en cela plus de circonspection, parce que les ecrits demeurent, et se peuvent communiquer, et s'ils ne sont fort purs et judi-

cieux, ils peuvent ou causer des murmures, ou laisser de fâcheuses impressions dans les esprits de ceux qui les lisent.

Pour les purifier dès leur source, il lui conseillait de n'écrire jamais à des femmes qu'en leur répondant, si ce n'était par une pressante nécessité; jamais de son mouvement propre, si ce n'était à des personnes hors de tout soupçon : comme une mère, une sœur, une femme fort âgée, encore rarement et brièvement.

« Quant aux réponses, quoique longues, elles portent toujours leur justification en elles-mêmes, principalement si les sujets sont sérieux et graves, et traités sans compliments et sans afféteries. Le Sage disait : *Quand tu seras assis à la table d'un prince, mets la pointe de ton couteau vers ta gorge* (Prov. 23). Aussi quand un ecclésiastique écrit à une femme, s'il se pouvait, il devrait plutôt écrire du canif que de la plume, ou du moins, trancher ou retrancher sa plume si nettement, qu'elle ne traçât rien de superflu, de frivole, d'affété.

» S'il y a occurrence où il faille marcher la bride en main, c'est en celle-ci : autrement ce sont autant de figues de cette reine d'Égypte qui couvrent des aspics. »

Section XXX. — *Des paroles d'humilité.*

Je vous ai dit d'autres fois, mes Sœurs, que notre bienheureux Père était ennemi des paroles d'humilité.

Mais il faut que je vous apprenne ici une sainte et judicieuse industrie, dont il se servait pour corriger doucement, et sans qu'on s'en aperçût, les paroles d'humilité, qu'il appelait la fine et plus fine fleur de la vanité. C'est qu'il prenait toujours au mot celui ou celle qui les disait, et même y ajoutait quelque exagération, afin d'engendrer une salutaire confusion en la personne qui les proférait, et lui servît d'avertissement de ne s'y échauder plus : étant certain que, pour la plupart, ceux qui les avancent seraient bien marris qu'on les crût en ce qu'ils disent, et n'en attendent rien moins que la mésestime et abjection. Si bien que c'est les punir justement par où ils ont délinqué, que de les prendre au mot; et de plus, pour combler la mesure d'ajouter à la lettre. Je vous en veux marquer deux agréables rencontres.

Ayant été appelé de la magistrature à la prélature, comme il désirait de moi, dès le commencement, des choses qui me semblaient de trop haute perfection : « Mais, mon Pere, lui dis-je une fois, vous n'avisez pas que je sors tout fraîchement du monde, que je suis encore tout moite du naufrage; que je me trouve maître avant qu'avoir été disciple, capitaine premier que soldat. Vous parlez à moi comme à un homme fort avancé dans la piété, et capable de l'enseigner aux autres, et à peine suis-je à sa porte. »

« — Il est vrai, me dit-il, et je crois plus que vous, et possible vois-je aussi bien que vous tout ce que vous dites. Je vous regarde comme un homme sauvé du débris, et sortant d'un incendie, dont vous sentez encore la fumée, et qui êtes encore tout basané de sa noirceur. Mais après tout, vous voilà évêque; il faut avoir des sentiments de père, il faut rehausser votre courage vers la perfection.

Dieu, la raison, votre charge, requièrent cela de vous, il n'est pas question de regarder en arrière si vous ne voulez devenir statue. *O pastor, o idolum* (Zach. 11).

» Qui met la main au soc, et regarde en arrière, n'est pas propre à l'œuvre et au royaume de Dieu. Si vous vous confiez en vous-même, vous ne ferez jamais rien ; mais si vous vous confiez en Dieu, vous ferez tout. La défiance de soi est fort bonne, pourvu qu'elle soit suivie de la confiance en Dieu, et plus nous avançons en celle-ci, plus nous profitons en celle-là. L'humilité découragée est une fausse humilité. »

L'autre occurrence est sur le sujet d'une de nos sœurs, laquelle ayant été choisie pour être supérieure, mit son néant si hautement bas, et son incapacité à cela si bassement haut, que c'était une merveille. Notre bienheureux la releva justement comme il fallait. Car il enchérit sur ses paroles d'humilité, lui disant qu'entre fille et feuille il n'y avait pas de grande différence; que toutes les sœurs n'ignoraient pas son insuffisance, la bassesse de son esprit, la faiblesse de son jugement, sa grossièreté en matière de conduite, ses imperfections toutes manifestes, et son mauvais exemple : et que possible Dieu avait permis son élection pour la corriger de tous ses défauts, et au moins afin qu'elle tâchât de les cacher, se voyant en spectacle à Dieu, aux anges, et aux hommes, prenant garde à ses pas en marchant en un lieu élevé.

Qu'elle avisât que ce n'était pas à elle que l'on confiait cette communauté, mais à Dieu, qui choisit les folles pour confondre et conduire les sages, lui qui a voulu sauver les fidèles par la folie de la foi. Et qu'elle prît garde qu'un roseau du désert en la main de Jésus-Christ, devenait une colonne du temple : qu'elle se tînt bien serrée à cette main secourable, qui ne manque jamais à ceux qui implorent son appui.

Profitez de ses deux exemples, mes Sœurs, et apprenez quel état vous devez faire des paroles de vanité, qui empruntent le masque de l'humilité.

Section XXXI. — *De la disposition à la mort.*

Comme je lui demandais quelle était la meilleure disposition pour bien mourir, il me répondit froidement : « *La charité.* » Je lui dis que je savais bien que celui qui n'est point en la dilection de Dieu, est en la mort, et est un vrai tison d'enfer; et que mourir au Seigneur, était mourir, sinon en l'acte, au moins en l'habitude de la charité, laquelle embrasse toutes les autres, et les amène en une âme où elle fait son entrée : mais que je désirais savoir, la charité supposée, quelles vertus vives et animées d'elle, étaient les plus convenables à exercer.

Il me dit : « L'humilité et la confiance. » Et pour s'expliquer à sa façon gracieusement : « Le lit d'une bonne mort, continua-t-il, doit avoir pour matelas la charité : mais il est bon d'avoir la tête appuyée sur les deux oreillers que je vous ai marqués, et d'expirer avec une humble confiance en la miséricorde de Dieu.

» Il m'est avis que l'on pourrait appliquer à cela ce mot du Psal-

miste : *Si vous dormez entre deux voies, vous prendrez les ailes d'une colombe blanche et argentée, qui a le dos et la queue rembrunis d'or* (Ps. 67).

» Le premier des oreillers, qui est l'humilité, nous fait reconnaître notre misère, nous fait trembler de frayeur; mais par cette crainte amoureuse nous concevons, et enfantons l'esprit de salut, esprit non servile, mais filial, auquel nous crions *Abba*, Père. Humilité courageuse et généreuse, qui, nous abattant en nous-mêmes, nous relève en Dieu; et sur la défiance de nos propres forces, nous fait appuyer en Dieu seul.

» De là vient que le passage est aisé vers l'autre oreiller, qui est celui de la confiance en Dieu. Or, quelle est cette confiance, sinon une espérance affermie, et fortifiée par la considération de la bonté infinie de notre Père céleste, plus désireux que nous-mêmes de notre bien? *O Dieu, j'ai espéré en vous*, disait le Psalmiste, *et je ne serai point confondu éternellement* (Ps. 30). »

Section XXXII. — *Sa tendresse.*

Le saint amour a ses tendresses : notre bienheureux Père, qui était tout de miel, en avait d'incomparables pour les âmes qu'il chérissait en Notre Seigneur. Cela est si visible dans ses épîtres, qu'il n'y a rien de si touchant ni de plus évident. Il avait en une haute estime de vertu et de piété une sienne belle-sœur, qui avait remis son âme à sa conduite spirituelle. Elle était fille selon la chair, et encore selon l'esprit, de votre digne Mère, mes Sœurs, et qui a donné le voile aux premières filles de votre Congrégation. Le frère de notre bienheureux étant mort, cette jeune veuve étant demeurée enceinte, elle n'attendait que le jour de sa délivrance pour donner du pied au siècle, et se jeter parmi vous autres, entre les bras de sa chère Mère et de prendre votre habit, et faire profession parmi vous.

La Providence céleste en ordonna autrement, et se contentant de sa bonne volonté, lui fit accomplir en peu de jours beaucoup d'années, la tirant à soi peu de temps après son accouchement ayant été novice et professe, et mourant en votre habit en fort petit espace.

Le bienheureux, qui avait été son père spirituel, l'assista jusqu'au dernier soupir, et lui fermant l'un des yeux, sa bonne Mère eut bien le courage de lui fermer l'autre.

On ne saurait dire combien le bienheureux s'attendrit sur cette chère trépassée. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, et les honneurs funéraires, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts pour me venir voir. On lui remontre que la bonne mère de la défunte était en une affliction extrême sur cette perte, et qu'elle avait grand besoin de consolation. « Vous faites tort à mon affection, repartit-il, de l'estimer plus affligée que moi. Je connais sa force d'esprit, et la faiblesse du mien, comment lui apporterais-je de la consolation, moi qui en ai plus besoin qu'elle? Ne trouvez pas mauvais que j'aille la chercher où je pense la rencontrer. »

Il me vint donc voir, et me raconta l'histoire de cette sainte

mort, précédée d'une si pieuse vie, avec tant de larmes, que je pensai avec lui fondre en pleurs. Il estimait beaucoup, et selon Dieu, les vertus insignes de la mère; mais il faisait un si haut état de la perfection surnaturelle que Dieu avait répandue, par sa grâce, dans l'esprit de la fille, sa chère sœur, qu'il en parlait comme d'un ange, plutôt que d'une créature mortelle.

Ne vous imaginez rien de lâche, ni de faible en cette piété, mes Sœurs : car la dévotion n'est pas une vertu farouche, stupide, insensible, dénaturée. L'Eglise animée du même esprit qui faisait dire à saint Paul : « *Pleurez un peu sur le mort; mais non pas comme ceux qui n'espèrent pas en la résurrection;* » nous permet d'avoir de tendres sentiments sur la perte des personnes qui nous sont chères. Que la partie inférieure et sensible de l'âme soit dans les larmes, et dans les alarmes tant qu'il vous plaira, pourvu que la supérieure demeure ferme.

SECTION XXXIII. — *Rencontre pareille.*

Dans la moisson générale de l'univers, les Apôtres ne laissaient pas de recueillir de certains épis, je veux dire de prendre en leur conduite particulière certaines âmes d'élite. « Qui ne sait, dit notre bienheureux Père, en la préface de sa Philotée, que Timothée, Tite, Philémon, Onésime, sainte Thècle, et Appia, étaient les chers enfants du grand saint Paul; comme saint Marc, et sainte Pétronille de saint Pierre, et Electa de saint Jean? »

A l'imitation de notre bienheureux Père, et par son conseil, j'entrepris dans mon diocèse la conduite de quelques personnes dévotes, et tâchais de faire contribuer mes avis à leur avancement dans le service de Dieu, entre autres, une fille de petite condition, mais d'éminente vertu; j'ajouterai hardiment (car je sais que je ne mens point), de singulière sainteté, et à laquelle j'avais obtenu place dans un cloître de filles de grande observance, fut attaquée d'une maladie qui l'emporta de ce monde en l'autre, et comme je le pense, fort assurément dans le sein de la clémence de Dieu.

J'avoue que je fus d'autant plus sensiblement touché de cette perte, qu'elle fut inopinée, et qu'elle arriva comme à la veille de sa consécration au service de Dieu.

Je rendis à ses funérailles, qui se firent avec célébrité, tout l'honneur que je pensai devoir à une personne plus riche de vertu, que de bien de fortune. Et parce que j'arrosai ces honneurs funèbres de quelques larmes, qui malgré moi s'échappèrent de mes yeux, cela fut rapporté à notre bienheureux Père, qui me vint voir quelque temps après. Il m'en fit grande fête, et se réjouit de ce que j'entrais en des sentiments paternels, et même en des tendresses maternelles, pour les ouailles que Dieu m'avait confiées. Et comme je m'accusais de faiblesse : « Il est vrai, dit-il, que la nature est infirme; mais sachez que cela procède de force d'esprit, et quand je dis d'esprit, j'entends l'esprit de la dilection sacrée, qui est le vrai esprit de Dieu. Continuez à être ainsi faible, de la faiblesse qui faisait dire à l'Apôtre : *Qui est infirme avec lequel je ne sois infirme* (II. Cor. 11)? »

SECTION XXXIV. — *Autre compassion.*

L'Eglise recommande aux clercs une parfaite mansuétude. C'est pour cela que les ecclésiastiques ne se mêlent jamais dans les affaires où il y a du sang. Et le sang, quoique justement répandu, est une des causes d'irrégularité. Quelques-uns (même) ont estimé que la chasse était défendue aux clercs, non-seulement pour l'indécence des causes, et les agitations violentes de cet exercice; mais parce qu'il se termine dans la mort et le sang des bêtes poursuivies : afin que par là même ils apprissent à éviter toute image de cruauté.

Notre bienheureux Père étant un jour chez moi, on m'avait donné un chevreuil tout en vie, qui paissait dans le verger. Un seigneur de marque nous vint voir, qui traînait à sa suite son équipage de chasse : il désira donner le plaisir au bienheureux, de voir faire ses chiens après cette pauvre bête. Il fit ce qu'il put pour sauver la vie à ce pauvre animal, et même ne voulut pas descendre dans le verger, se contentant de regarder ce spectacle, qu'il appelait carnassier, par la fenêtre de sa chambre qui regardait de ce côté-là.

Un grand peuple s'amassa pour prendre part à ce plaisir. Les cors commencent à sonner, les chiens à clabauder; la pauvre bête est mal-menée, et comme si elle eût reconnu son libérateur, elle venait faire des bonds autour de la muraille, au pied de la fenêtre où était le bienheureux, comme si elle eût réclamé son secours. Il se retira, comme la larme à l'œil, suppliant que l'on cessât, comme s'il eût demandé grâce pour un criminel.

Il n'en vit pas la fin; car le pauvre animal avait eu de si dures atteintes, qu'il fut bientôt aux abois. On le lui apporta mort; à peine le put-il voir : et quand on en servit sur la table, il avait du regret d'en manger. « Hélas, disait-il, quel plaisir infernal ! C'est ainsi que les démons enragés poursuivent les pauvres âmes par les tentations et les péchés, pour les précipiter à la mort éternelle, et on n'y prend pas garde [1]. »

Possible, mes Sœurs, que ces esprits du siècle, qui se donnent le nom de *forts*, estimeront ces remarques faibles : mais la perdrix de saint Jean, la biche de saint Gilles, et tant de semblables exemples dans la vie des Saints, montrent assez que l'on peut tirer de leurs enseignements de semblables choses. Mais à vous je n'ai que faire de m'excuser; car je sais que ces simplicités vous sont de merveilleuse édification.

A propos de ceci, il me souvient de ce que dit saint Chrysostome, souhaitant que quelqu'un eût remarqué les moindres et plus domestiques actions de saint Paul, et des autres Apôtres; estimant qu'elles eussent beaucoup servi au réglement de la vie des chrétiens en semblables opérations. Je désirerais que l'on eût écrit de quelle façon saint Paul faisait ses pavillons, quel commerce il en faisait : leur réglement au manger, voyager, dormir, travailler,

[1] Voyez un trait semblable de S. Anselme, *Introduct.*, 2e Part. chap. XIII, tome III, page 422.

parler, converser, et semblables. Les grandes actions de ceux qui ne sont pas saints sont fort petites et basses devant les yeux de Dieu, qui voit, comme grandes, les plus abjectes et viles, que les saints font pour son amour.

Mettez la charité en l'œuvre, tout est bien :
Otez la charité de l'œuvre, ce n'est rien.

Section XXXV. — *De la politique.*

Le Sérénissime Charles-Emmanuel, duc de Savoie, était un des plus excellents princes de son temps, d'un esprit rare, et très-habile en la politique. Je disais une fois à notre bienheureux, que ce prince, dans les Etats duquel il était né et vivait, me semblait faire une faute signalée, de ne l'employer point dans ses affaires, étant une chose assurée qu'il ne lui en commettrait aucune, principalement en France, qui ne réussit selon son désir. « Car, lui dis-je, outre votre prudence, qui n'est inconnue qu'à vous-même, et votre adresse, douceur, et patience au fait d'une négociatión, la réputation de votre probité et piété est dans une approbation si universelle, qu'avant que vous eussiez ouvert la bouche, l'on vous dirait : Ce que vous allez dire, c'est ce que nous voulons faire. Il faudrait qu'une affaire fût extrêmement déplorée si elle périssait en votre main : je pense même que vous surmonteriez l'impossible. »

« Certes, me dit-il, vous en dites trop : votre rhétorique est dans l'excès, et toute dans l'hyperbole : vous vous imaginez que je sois dans l'estime des autres, comme dans la vôtre, qui ne me regardez qu'au travers de certaines lunettes passionnées qui agrandissent les objets. Mais laissons cela pour tel qu'il est. Mon sentiment touchant notre prince est bien différent du vôtre : car en cela même que vous proposez, je trouve qu'il fait paraître la grandeur de son jugement.

» Parce qu'outre que je ne vous avoue pas que j'eusse tant d'adresse et de prudence au maniement des affaires politiques que vous vous figurez ; moi à qui les seuls mots de prudence, d'affaires, et de politique, donnent de la frayeur, et qui m'y connais si peu, que ce peu-là n'est rien, je vous dirai un petit mot, mais mot d'ami, et à l'oreille, et encore à l'oreille du cœur. C'est pour parler rondement : Je ne sais nullement l'art de mentir, ni de dissimuler, ni de feindre avec dextérité ; ce qui est le grand outil, et le maître ressort du maniement de la politique, qui est l'art des arts, en matiere de prudence humaine, et de la conduite civile.

» Pour tous les Etats de Savoie, de la France, ni de tout l'Empire, je ne porterais pas un faux paquet dans mon sein. J'y vais à l'ancienne gauloise, à la bonne foi, et simplement ; ce que j'ai sur les lèvres, c'est justement ce qui sort de ma pensée. Je ne saurais parler en un cœur, et en un cœur : je hais la duplicité comme la mort, sachant que Dieu a en abomination l'homme trompeur. Peu de gens me connaissent, qui ne reconnaissent aussitôt cela en moi : c'est pourquoi on juge fort sagement que je ne suis nullement propre à un emploi, où pour l'ordinaire on parle de paix à un prochain, contre lequel on couve du mal en son âme. Joint

que j'ai toujours adoré comme une céleste, souveraine, et divine maxime ce grand mot de l'Apôtre : Que *celui qui est dédié à Dieu, ne se doit point embarrasser dans les affaires séculières* (II. Tim. 2). »

SECTION XXXVI. — *Mortification merveilleuse.*

Tous les ordres conventuels sont fort soigneux de faire leurs annales ou chroniques, et de remarquer là dedans les actions héroïques de ceux qui ont professé leur institut. Outre l'édification publique de toute l'Eglise, dont les enfants profitent par les exemples de vertus, il y a aussi une raison particulière pour les sociétés : c'est que ceux qui y sont enrôlés, tirent plus d'utilité de faits domestiques, et en sont plus vivement touchés.

Je ne sais pas, mes Sœurs, si Dieu fera parmi vous, et dans votre congrégation, des actions dignes d'être écrites, et s'il suscitera pour cela quelque plume qui les trace de telle façon qu'elles méritent d'être lues : mais je sais bien pourtant que voici un trait de mortification si haute, sorti d'une de nos sœurs, dont le nom, comme il est fort croyable, est écrit au livre de vie, qu'il mérite d'être enregistré dans vos mémoires, et gravé profondément dans vos cœurs.

Après avoir traîné une vie fort malsaine, et toujours languissante, avec une patience si exemplaire, qu'elle donnait de l'étonnement à toutes celles qui la voyaient souffrir, non-seulement avec constance, mais, ce qui est plus remarquable, avec joie, à la fin elle s'abattit sous l'effort d'une violente maladie, dont elle mourut. Deux heures ou environ avant qu'elle rendît son esprit entre les mains de Dieu, on fit venir notre bienheureux Père pour l'assister en ce dernier passage. Lui, qui connaissait cette âme de longue main, tout autant que l'on en peut connaître une, et qui savait que Notre Seigneur l'avait conduite par le chemin de la croix avec une patience fort remarquable, n'eut aucune difficulté de la disposer à la mort : au contraire, il eût eu peine à lui en ôter le désir, si elle n'eût été dans une haute indifférence.

Les douleurs donc de la mort faisant leurs approches, cette fille étant en un état qui penchait vers l'agonie, néanmoins ayant encore le jugement assez bon; après avoir fait tous les actes que le bienheureux lui suggérait doucement, paisiblement, et de distance en distance, selon son procédé ordinaire; cette pauvre créature sentant des douleurs effroyables, commence à dire au bienheureux, avec un profond soupir : « Mais, mon Père, ne serait-ce point mal fait? » et se tut. Le bienheureux, s'imaginant que ce fût quelque tentation du malin, lui demande : « *Quel mal, ma fille?* » La sœur : « Eh! mon cher Père, non, ce serait une trop grande infidélité : » et là-dessus s'arrête. François entre en plus grande appréhension : « Quelle infidélité, dit-il, ma chère fille? Hé quoi! en ce dernier point, qui vous a ôté cette chère confiance que Notre Seigneur vous avait donnée en moi? »

— « Nullement, mon Père, dit la fille, d'une voix cassée, basse, et mourante, j'ai plus de confiance en la dilection sainte que Dieu

vous a donnée pour moi, que jamais; mais cela ne mérite pas de vous rompre la tête. » — « Possible, reprit le Saint, que cela est de plus grande importance que vous ne pensez : les malices spirituelles du tentateur sont fines et rusées, surtout en ces extrémités où il subtilise ses artifices plus que jamais. Je vous supplie, ains je vous conjure de ne me céler point ce qui vous donne de la peine. » — « Ah! mon bon Père, dit-elle, ce serait une trop grande infidélité envers Notre Seigneur; c'est maintenant que je lui dois être plus soumise. » — « Ma fille, dit le bienheureux, vous ne sauriez faire d'acte de plus grande soumission, ni qui lui soit plus agréable, que de me dire simplement, candidement, et confidemment ce qui vous fait soupirer. Il n'y a point de sacrifice qui ne soit surpassé par l'obéissance. Je n'ose pas vous commander en son nom de me déclarer votre inquiétude; car vous savez qu'en cette congrégation, l'on n'use pas, qu'à l'extrémité, de cette espèce de commandement : c'est pourquoi je vous supplie, ma toujours plus aimée fille, de m'ôter au moins de la peine où je suis, qui est si véhémente, que vous en auriez pitié si vous la connaissiez. » — « Mon Père, dit-elle, vous avez trop de force d'esprit pour vous mettre en angoisse et en perplexité pour si peu de chose. » — « Appelez-vous peu de chose, dit le Saint, le salut d'une âme pour laquelle Jésus-Christ est mort? Je transis quand je vois le péril de la vôtre, possible pour une bagatelle. » — « Vous avez raison, mon Père, dit la fille; car ce n'est rien. » — « Oh! quel rien, dit le saint pasteur? Le péché c'est un rien, et pour ce rien du péché, l'on se damne, ce rien a été fait sans Dieu, mais Dieu punit ce mal de coulpe, d'un mal de peine qui est éternel. Eh! ma bonne fille, faudra-t-il que j'emploie les extrêmes remèdes pour écarter de vous ce démon de malignité qui lie la langue, et qui vous rend muette? »

Il allait faire mettre en prière toutes les sœurs, pour chasser par l'oraison ce diable muet, lorsque la fille lui dit : Eh bien! mon Père, si vous me le commandez en vertu de la sainte obédience, je vous dirai ce que c'est. »

— » A cela ne tienne, dit le bienheureux. Oh! que vous me soulagez! certes, vous m'ôterez une meule de moulin que j'ai sur le cœur; mon âme est sous le pressoir jusqu'à ce que vous m'ayez donné cette consolation. » — « Mais, mon Père, repart-elle, m'assurez-vous qu'il n'y ait point de péché? » — « O ma fille, repartit-il, il y en aurait, sans doute, à ne le dire pas après un tel commandement : tant s'en faut donc qu'il y en ait; de cela je vous en assure sur mon âme propre. » — « Hélas, dit-elle, mon Père, faut-il que je fasse un acte de lâcheté à la clôture de ma vie? » — « Quelle lâcheté, dit-il? parlez plus clairement. » — « Eh! n'est-ce pas, dit-elle, une lâcheté insigne, et une merveilleuse infidélité vers Notre Seigneur de dire que je sens bien du mal? »

Le bienheureux voyant que c'était tout le poison que cette pauvre fille avait sur le cœur, s'écria fortement : « Non, de par Dieu, ma fille, non, il n'y a ni lâcheté, ni infidélité quelconque à cela. Oh! certes, vous venez de me donner la vie : n'y a-t-il autre chose que cela? » — Non, dit-elle, mon Père, voilà tout; mais n'est-ce point pour m'assurer et me consoler en ce détroit, que vous me dites

avec tant de vehémence, qu'il n'y a point de péché en cela? » — « Nullement, ma fille, je hais les déguisements, surtout en ce point où il ne faut parler que du fond du cœur.

Or, ma fille, après l'exemple que je vais vous dire, il faudra que tous vos ombrages se dissipent. Le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre Maître, étant en la croix parmi les extrêmes douleurs de la mort, ne s'écria-t-il pas à haute voix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (Matth. 27)? Tant s'en faut que ce soit mal fait de se plaindre, et même de crier sous l'étreinte et l'épreinte des douleurs, qu'au contraire, je crois que la sainte vertu de vérité, de candeur, et de simplicité nous oblige, quand nous sentons du mal, principalement quand il est pressant, de le manifester à ceux qui peuvent y apporter du remède : car comme penseront-ils à nous soulager, si nous oublions à nous plaindre, et à le leur manifester? »

« O mon Père, dit la pauvre fille, j'ai donc bien commis de ces fautes : car il y a plusieurs années que je suis toujours malade, et un vrai pilier d'infirmerie; je ne me souviens guère d'avoir été sans quelque douleur, et j'en ai souvent senti sans me plaindre. Il est vrai que maintenant que je n'ai plus ni force ni vigueur, je sens les douleurs plus violentes, et je craignais de les dire et de m'en plaindre, estimant que ce fût tendresse sur soi-même, lâcheté et infidélité envers Jésus-Christ, qui en a bien souffert d'autres pour moi en la croix. »

Elle désira donc recevoir, et la bénédiction et l'absolution de ces grandes fautes-là de notre bienheureux Père. Peu après les sens commencèrent à lui défaillir, et après une demi-heure d'agonie fort douce, elle rendit sa belle âme sur le sein et dans le cœur de Jésus-Christ.

Le bienheureux, tout baigné de larmes de consolation d'un si heureux passage, prit sujet de là de remontrer aux sœurs l'héroïque mortification de cette fille, qui, dans les extrêmes et effroyables horreurs et douleurs de la mort, n'osait pas seulement ouvrir la bouche.

O Dieu, mes sœurs, quelle vertu et de quelle trempe. Cependant le bienheureux, qui m'a raconté cette mémorable histoire, m'a confessé qu'il ne s'était jamais vu si pressé d'angoisse, et qu'il sortit de là plus trempé de larmes et de sueur, que s'il eût prêché la Passion trois heures durant.

Une sœur, possible était-ce l'infirmière, qui avait servi cette chère malade fort longtemps, m'a dit qu'elle ne la regardait jamais dans ses souffrances aiguës et pressantes, qu'avec étonnement, lui étant avis, c'est son mot, qu'elle voyait une âme en purgatoire. Elle avait, la bonne fille, plus de raison qu'elle ne pensait de parler ainsi : car une âme qui est en purgatoire souffre avec tant de constance, d'allégresse, d'amour et de conformité à la volonté de Dieu, qu'elle ne peut pas faire le moindre mouvement d'impatience, ni avoir le plus petit désir de sortir de ces peines, que quand il plaira à Dieu, et en la manière qu'il voudra. Ce que traite divinement la séraphique Catherine de Gênes en son *Dialogue du purgatoire*, qui est une des excellentes pièces que j'aie jamais lues sur ce sujet.

Section XXXVII. — *De la brièveté en la prédication.*

Il approuvait extrêmement la brièveté en la prédication, et disait que la longueur était le défaut le plus général des prédicateurs de ce temps.

« Appelez-vous, lui disais-je cela un défaut, et donnez-vous à l'abondance le nom de disette? » — « Quand la vigne, répliquait-il, produit beaucoup de pampres, c'est lors qu'elle porte le moins de fruit : la multitude des paroles n'engendre pas de grands effets. C'est le propre d'un cheval puissant, et à l'échine forte, quand il part promptement, et est ferme en son arrêt. Une haridelle qui court la poste, ira plusieurs pas après qu'on lui aura tiré la bride. Qui est cause de cela? C'est sa faiblesse. Il en est ainsi d'un esprit. Celui qui est fort finit où il lui plaît, parce qu'il a un grand empire sur ses mouvements, et un raisonnement ferme. Un débile parle beaucoup, et s'évanouit en ses pensées, étant ennemi de la conclusion. « Voyez, me disait-il, toutes les homélies ou prédications des Pères anciens, comme elles sont courtes : oh! combien elles étaient plus efficaces que les nôtres longues! Le bon saint François ordonne en sa Règle aux prédicateurs de son Ordre, qu'ils prêchent l'Evangile avec brièveté, et en donne une gentille raison : En se souvenant, dit-il, que *Dieu a fait sa parole abrégée sur la terre* (Rom. 9). »

Voici une belle maxime qu'il m'a répétée plusieurs fois :

« *Plus vous direz, et moins on retiendra. Moins vous direz, plus on profitera.* Croyez-moi, disait-il, car c'est par expérience que je vous dis ceci. A force de charger la mémoire d'un auditeur, on la démolit. Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement. »

Ce que cet ancien disait de l'orateur, que la première partie était l'action; la seconde, l'action; la troisième et la quatrième, de même; donnant à l'action toute la perfection de l'art oratoire : il le disait de la brièveté en l'orateur chrétien ou ecclésiaste. « Les médiocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient briefs; et les plus excellents, ineptes, quand ils sont trop longs. Il n'y a point en un prédicateur de qualité plus odieuse que la longueur. »

Section XXXVIII. — *De la brièveté de l'auditoire.*

Cette autre maxime de lui-même m'a quelquefois étonné. « Ayez grande joie, quand montant en chaire vous apercevrez peu de gens devant vous, et que votre auditoire sera comme à claire-voie. » — « Mais, disais-je, une chandelle ne s'use pas davantage à éclairer beaucoup de personnes que peu : il n'est que de pêcher en de grandes eaux : » et semblables pensées de prudence humaine et de sens naturel.

« C'est, répondait-il, une expérience de trente ans en cet exercice qui me fait parler ainsi, et j'ai toujours vu de plus grands effets pour le service de Dieu, dans les prédications que j'ai faites en de petites assemblées, qu'en des grandes. Un événement justifiera ce que je vous dis.

» Durant que j'étais prévôt, c'est-à-dire, doyen de mon Eglise,

je fus envoyé par mon prédécesseur évêque, avec d'autres ecclésiastiques à l'instruction des trois bailliages de Chablais, Thonon, Ternier et Gaillard, qui avaient été restitués par les Bernois à Son Altesse, en suite de la paix faite à Vervins. Nous n'avions pas encore d'accès dans les villes (qui étaient toutes remplies de huguenots), pour y faire les fonctions de la religion catholique. Nous allions dehors en quelques chapelles assez éloignées faire nos assemblées, et autres exercices de piété.

» Un dimanche qu'il fit un fort mauvais temps, il ne se trouva que sept personnes à ma Messe; nous avions cette coutume de prêcher, après que nous avions célébré : ce petit nombre invita quelques-uns à me dire, que je ne devais pas prendre la peine de prêcher. Je répondis, que ni le grand auditoire ne m'encourageait point, ni n'étais découragé du petit, pourvu que quelqu'un fût édifié, ce m'était assez.

Je me mets donc en chaire, et me souvient que mon sermon était de *la prière des Saints.* Je traitais ce sujet fort simplement et catéchitiquement, non point en forme de controverse, comme vous savez que ce n'est ni mon humeur, ni ma façon. Je ne disais rien de pathétique, ni de véhément : cependant un de la troupe qui n'était pas moins apparent, commença à pleurer fort amèrement, et même à sangloter, et à soupirer fort haut. Je crus qu'il se trouvait mal, je l'invitai à ne se contraindre pas et que nous étions prêt à cesser de parler, et de le servir s'il en avait besoin. Il répondit qu'il se trouvait bien de corps et que je continuasse hardiment, parce que je le pansais où il fallait.

Le sermon qui fut fort court, étant achevé, il se vint jeter à mes pieds, criant tout haut : *Monsieur le prévôt, monsieur le prévôt, vous m'avez donné la vie, vous avez sauvé mon âme aujourd'hui. Oh! que bénite soit l'heure en laquelle je suis venu, et en laquelle je vous ai ouï! cette heure me vaudra une éternité.*

Et de suite, sans aucune autre requête, il raconta devant toute l'assemblée, qu'ayant conféré avec quelques ministres, sur le sujet mesme de la prière des Saints, qui la lui avaient représentée comme une horrible idolâtrie, il avait pris jour au jeudi suivant, pour se remettre parmi eux (car c'était un néophyte qui avait été converti depuis peu) et abjurer la religion catholique. Mais qu'il avait été si bien instruit par la prédication qu'il venait d'entendre, et relevé de tous ses doutes, qu'il détestait de bon cœur la promesse qu'il leur avait faite, et protestait une nouvelle obéissance à l'Eglise romaine.

Je ne vous saurais dire l'impression que ce grand exemple, arrivé en si petite assemblée, fit en tout le pays, et combien il nous rendit de cœurs dociles et susceptibles de la parole de vie et de vérité. Je vous en pourrais produire d'autres semblables, et encore plus remarquables, qui m'ont donné une si tendre affection envers les petites assemblées, que je ne suis jamais si content, que quand je vois en cette fonction peu de gens devant moi. Sénèque disait autrefois à son Lucille, qu'ils étaient l'un à l'autre un assez ample théâtre pour la communication de leur philosophie, et parlant des auditeurs de cette science : *Satis sunt pauci, satis est unus, satis*

est nullus (Ep. 7). Pourquoi un philosophe chrétien n'aura-t-il pas le cœur aussi bon que ce stoïque? »

PARTIE TROISIÈME.

SECTION I. — *Du jugement de nous-mêmes et d'autrui.*

Il est de notre œil intérieur, comme de celui de notre corps; il voit toutes choses, excepté soi-même.

A ce propos, mes Sœurs, il me souvient d'un beau mot de notre bienheureux Père, duquel nous tirerons un notable enseignement. « Nous faisons, disait-il, tout le rebours de ce qui nous est recommandé en l'Evangile. Il nous y est ordonné de nous juger nous-mêmes exactement et sincèrement, et défendu de juger nos frères. Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions point jugés de Dieu, parce que prévenant son jugement par la confession de nos fautes, nous éviterions sa condamnation. D'autre côté, qui sommes-nous pour juger nos frères, et les serviteurs d'autrui? ils tombent, ou se relèvent pour leur maître.

L'homme ne juge que par la forme; Dieu seul voit le cœur, et c'est par l'intérieur qu'il faut juger l'extérieur, non celui-ci par celui-là; autrement c'est renverser tout ordre. Nous sommes si peu judicieux, que nous prenons assez ordinairement le tison par où il brûle, et nous condamnons nous-mêmes, en reprenant autrui, de cela même en quoi nous sommes répréhensibles : *Ne jugez point autrui, et vous ne serez pas jugés : faites jugement de vous-mêmes, et Dieu vous fera miséricorde.* »

SECTION II. — *De la grâce et du franc arbitre.*

Nous supprimons cette section dans laquelle l'auteur s'écarte tout à fait de ce que promet son titre. Pour avoir la doctrine de notre Saint, voyez *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. II, ch. 3, 5 et suiv.; liv. XI, ch. 1er et 2, et la fin du liv. II (Tome IV).

SECTION III. — *But de la prédication.*

C'était son sentiment qu'il ne suffisait pas que le prédicateur eût cette intention générale en prêchant d'enseigner les voies de Dieu aux iniques, et de convertir les impies, en édifiant avec sa voie les murailles de Jérusalem la sainte Eglise, et faisant connaître aux peuples les inventions de Dieu. Mais il voulait que chaque prédication visât à quelque dessein particulier, qui eût la gloire de Dieu pour sa fin dernière, dans l'instruction et conversion du prochain : par exemple, de la connaissance de quelque mystère, en l'éclaircissement de quelque point de la foi, ou de déraciner quelque vice, ou de planter quelque vertu dans les cœurs.

« Tout prédicateur, disait-il, est envoyé comme ce prophète, et établi sur les peuples, pour arracher, défricher, démolir, et puis

pour planter et édifier (Jer. 1). » C'est pour cela que plusieurs fois, après m'avoir ouï, il me demandait quel avait été mon but particulier en la prédication, et me disait franchement si j'y avais atteint, ou seulement si j'avais donné auprès.

» Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien cet avis est important, et combien de sermons fort laborieux et étudiés sont inutiles, faute d'avoir eu cette visée.

» Mais quand l'on n'a qu'un but, et que toutes les raisons et tous les mouvements y battent et s'y ramassent, comme font les lignes d'une circonférence à l'unité du centre, l'impression en est bien plus puissante, et il s'en fait comme une eau forte, qui graverait les têtes les plus dures.

» Les bourdons qui voltigent sur toutes les fleurs n'en tirent point de miel. L'abeille ne fait pas ainsi : elle s'arrête sur chacune, autant qu'il faut pour en tirer le suc, dont elle compose son unique rayon. Si vous suivez cette maxime, vous rendrez vos prédications bien fructueuses, et serez du nombre de ceux qui sont appelés fidèles dispensateurs des mystères divins, et prudents administrateurs de la parole de vie, et de vie éternelle. »

SECTION IV. — *Des prédicateurs.*

Quand on disait à notre bienheureux Père que quelque prédicateur faisait extrêmement bien, il demandait en quelles vertus il excellait; en humilité, en mortification, en douceur, en courage, en dévotion et semblables. Quand on lui disait que l'on entendait qu'il prêchait fort bien : « Cela, répondait-il, c'est dire, non pas faire. L'un est bien plus aisé que l'autre. Combien y en a-t-il qui disent, et ne font pas, et qui démolissent par leur mauvais exemple ce qu'ils édifient avec la langue? Cet homme-là n'est-il pas monstrueux, qui a la langue plus longue que le bras. »

On disait de quelqu'un qui avait ravi tout le monde à sa prédication : Il a fait aujourd'hui des merveilles : « C'est celui-là, dit-il, qui a été trouvé sans tache, qui n'a point cheminé après l'or, ni espéré aux trésors d'or et d'argent. » Une autre fois on lui vint dire que ce prédicateur s'était surmonté lui-même ce jour-là. « Quel renoncement intérieur a-t-il fait? dit-il, quelle injure a-t-il soufferte? c'est en telles occasions qu'on se surmonte soi-même. »

« Voulez-vous savoir, ajouta-t-il, à quoi je reconnais l'excellence et le prix d'un prédicateur? C'est quand ceux qui sortent de sa prédication disent, en frappant leurs poitrines : Je ferai bien; non pas quand ils disent : Oh! qu'il a bien fait! oh! qu'il a dit de belles choses! Oui, car dire de belles choses, et avec éloquence, fait paraître la science ou l'éloquence d'un homme : mais quand les pécheurs se convertissent, et se retirent de leurs mauvaises voies, c'est signe que Dieu parle par la bouche de ce prédicateur, qu'il a la vraie science de la voix, la science des saints, et qu'il annonce de la part de Dieu cette loi immaculée qui convertit les âmes.

» Le vrai fruit de la prédication, c'est que *le péché soit aboli, et que la justice règne en la terre* (Dan. 9) : et par cette justice dont le prophète parle, il faut entendre la justification et sanctification.

C'est pour cela que Dieu envoie les prédicateurs, comme Jésus-Christ ses Apôtres, *afin qu'ils fassent du fruit, et que ce fruit demeure* (Joan. 15).

Section V. — *De quelque prélat.*

On disait de quelque prélat qui tenait un haut rang dans l'Eglise et qui avait de fort belles qualités, de science et de probité, qu'il tendait au cardinalat à pleines voiles. Et il était ainsi, parce qu'il y marchait à camp ouvert, sans dissimuler qu'il y prétendait.

Cette poursuite était cause qu'il donnait peu de temps à la résidence; et comme l'on plaignait quelque désordre que son absence causait en son diocèse : « Plût à Dieu, dit le bienheureux, qu'il fût déjà cardinal. » Je lui demandai pourquoi. « Il penserait, dit-il, à quelque chose de meilleur. » — Comment, lui dis-je, à être pape? et qui l'absoudrait du péché de l'origine? — « Ce n'est pas cela que j'entends, repart-il, mais à la conduite des âmes, qui est l'art des arts, et en l'exercice duquel on peut rendre plus de service à Notre Seigneur. » — Et cette dignité, repris-je, ne l'empêcherait pas d'y vaquer? — « Non pas, répliqua-t-il, puisque saint Charles en nos jours y a si dignement réussi. Mais je veux dire que n'ayant plus le pourchas de cet honneur dans la tête, il reviendrait à son cœur, et penserait à ses obligations pastorales qui sont de droit divin, et y vaquerait avec une attention sans distraction, et qui serait de grande édification pour l'Eglise. »

C'est grand cas que le désir de s'agrandir ne regarde jamais au-dessous de soi, mais au-dessus; ce qui cause l'inquiétude : car qui regarderait au-dessous ne manquerait point de rencontrer la tranquillité. Le bien présent paraît petit à qui en espère, à qui en désire un plus grand.

Lorsque ce prélat attendait le moins cet honneur qu'il avait longtemps si pourchassé, ce fut lors qu'il lui arriva comme inopinément; la Providence divine jouant son ressort, lorsque sa prudence humaine fut dévorée, et au bout de toutes ses industries. Quand il y fut parvenu, c'est merveille, combien il estima peu ce qu'il avait tant prisé, et combien il faisait état de la dignité pastorale, qu'il semblait avoir méprisée. Il était sur le point de se retirer en sa résidence, où il se promettait d'appliquer tous ses soins, et d'y faire des merveilles; à quoi, certes, il avait de notables talents. Mais Dieu se contenta du sacrifice de sa bonne volonté, l'appelant après qu'il eut joui six mois, avec peu de satisfaction, de ce qu'il avait recherché pendant plus de trente ans, avec des soins et des peines, qui se peuvent mieux penser que décrire : notable exemple, et digne de sérieuse considération.

Section VI. — *Donation de bonne grâce.*

Quelque diocésain de notre bienheureux Père, prit la confiance de lui demander douze écus à emprunter. Le bienheureux les lui va quérir aussitôt, et les lui baille. L'emprunteur lui en voulut faire une promesse. « Il n'est pas nécessaire, lui dit François; je me fie

assez à votre parole, et puis la somme n'est pas si grande que la perte m'en fût bien dommageable : ne vous incommodez pas pour me la rendre, je ne vous en mettrai jamais en peine. »

L'autre, un peu glorieux, ne la voulut point prendre, que le bienheureux ne reçut sa police, qui ne prenait qu'un mois de terme. Il la reçut donc pour le contenter. Ce mois s'étendit jusqu'à un an, au bout duquel cet homme revient trouver le bienheureux, et sans lui faire mention des douze écus qu'il lui avait prêtés, lui en demanda dix. Le bienheureux le pria d'attendre en sa salle, et allant quérir sa promesse lui dit : « Vous ne m'en voulez emprunter que dix, et en voilà douze que je vous donne de bon cœur : ce qu'il fit lui rendant sa police.....

SECTION VII. — *Autre semblable rencontre.*

Un autre de pareille humeur lui demanda vingt écus par emprunt, et lui en voulait faire une promesse. La pauvreté du bienheureux prélat n'avait pas toujours de telles sommes à donner; néanmoins, comme il avait le cœur bon, il s'avisa d'une adresse qui soulageât ce bon personnage, et qui proportionnât sa bénéficence à son pouvoir.

Il alla quérir dix écus, et revenu lui dit : « Mon cher frère, je me suis avisé d'un expédient qui nous fera aujourd'hui gagner dix écus à chacun de nous deux, si vous me voulez croire. » L'autre ouvrant les oreilles, — Monseigneur, lui dit-il, que faudrait-il faire? — « Nous n'avons vous et moi, qu'à ouvrir la main; cela n'est pas bien difficile. Tenez, voilà dix écus que je vous baille en pur don; au lieu de vous en prêter vingt vous gagnerez ces dix-là et moi je tiendrai les dix autres pour gagnés, si vous m'exemptez de vous en faire un prêt. » Cet emprunteur se contenta d'être devenu donataire, et se séparèrent comme cela les meilleurs amis du monde.

SECTION VIII. — *Plainte arrêtée.*

Je me plaignais un jour à notre bienheureux Père, mes Sœurs, de quelque tort signalé qui m'était fait. Il était si manifeste, que ce bienheureux passa de mon côté, et mon amour-propre, bien aise de se voir si bien appuyé, triomphait et trouvait assez de mots pour exprimer la justice de ma plainte, et exagérer le tort qui m'était fait.

Lui, pour arrêter ce flux de discours me dit : « Il est vrai qu'ils ont tort, en toutes façons, de vous avoir traité de la sorte; cela est indigne de leurs personnes, et principalement envers un homme de votre condition..... Je ne trouve, en toute cette affaire, qu'une seule chose à votre désavantage. » — Et quelle, lui dis-je, mon Père? — « C'est qu'il touche à vous d'être le plus sage, et de vous taire. »

SECTION IX. — *Des fréquentes prédications.*

Quand j'étais en la résidence de mon diocèse, je ne passais aucun jour prédicable d'Avent, Carême, dimanches, fêtes, sans

annoncer au peuple la parole de Dieu, soit à la ville, soit aux champs; soit en la visite, soit hors de la visite. Quelques-uns de ceux qui font les judicieux, disaient que je me rendais trop commun, et qu'enfin je serais cause que l'on aurait à mépris une fonction si sainte.

Cela vint aux oreilles de notre bienheureux Père, lequel méprisant cette sagesse de terre et de chair, répondit, que blâmer un laboureur ou un vigneron de cultiver trop bien sa terre, était lui donner de véritables louanges. Et parlant à moi sur ce sujet, de peur que ces discours ne me décourageassent: « J'avais, me disait-il, le meilleur père du monde; mais c'était un bon homme qui avait passé une grande partie de son âge à la cour et à la guerre, dont il savait mieux les maximes que celle de la théologie.

» Durant que j'étais prévôt de notre Eglise, je m'exerçais à tous propos à la prédication, tant de la cathédrale, que des paroisses, jusques aux moindres confréries : je ne savais ce que c'était de refuser.

» Mon bonhomme de père entendant sonner la cloche du sermon, demandait qui prêchait. On lui disait : Qui serait-ce, sinon votre fils? Un jour il me prit à part, et me dit : Prévôt, tu prêches trop souvent. J'entends même en des jours ouvriers sonner la cloche pour prêcher, et toujours on me dit : C'est le prévôt, le prévôt. De mon temps il n'en était pas ainsi, les prédications étaient bien plus rares; mais aussi quelles prédications! Dieu le sait, elles étaient doctes, bien étudiées; on disait des merveilles, on alléguait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix : tout le monde en était ravi et édifié, on y courait à grosses troupes; vous eussiez dit qu'on allait recueillir la manne. Maintenant tu rends cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus d'état, et on n'a plus tant d'estime de toi.

» Voyez-vous, ce bonhomme parlait comme il l'entendait, et à la franche-marguerite. Vous pouvez penser si c'était pour mal qu'il me voulût; mais c'était selon les maximes du monde où il avait été nourri. Pline même, je dis le jeune, qui a été un aussi grand homme d'Etat qu'orateur, disait : *Nihil minus expedit quam semper agrum optime colere.*

» Tout cela ne sont qu'imaginations de la sagesse humaine, qui est une vraie folie devant Dieu....... Saint Paul était bien d'autre avis, quand il disait au jeune évêque Timothée : *Prædica verbum; insta, opportune, importune, argue, obsecra, increpa in onmi patientia et doctrina : erit enim tempus cum sanam doctrinam*, etc. Et nous sommes justement en ce temps-là.

» Croyez-moi, on ne prêchera jamais assez; *et numquam satis dicetur, quod numquam satis discetur* : surtout maintenant, et en cette contrée voisine de l'hérésie. Bienheureux le pasteur qui sera trouvé veillant et paissant ses troupeaux! En vérité, je vous dis que le grand Maître l'établira sur ses biens. »

SECTION X. — *Du grand ou petit nombre des sauvés.*

Son extrême douceur le portait toujours aux opinions les plus suaves, pour peu qu'elles eussent de probabilité. On parlait une fois

ι compagnie de cette redoutable parole de l'Evangile : *Il y a ;aucoup d'appelés, et peu d'élus* (Matth. 20). On disait que le ombre des élus était appelé petit troupeau, que celui des insen-és, c'est-à-dire des réprouvés, était infini, et semblables choses. l répondit qu'il estimait qu'il y aurait fort peu de chrétiens (il ;ntendait de ceux qui sont dans la vraie Eglise, hors laquelle il n'y a point de salut) qui fussent damnés; « parce, disait-il, qu'ayant la racine de la vraie foi, elle poussait ordinairement son fruit tôt ou tard, qui était le salut, et de morte elle devenait vive, et œuvrante par charité. »

Et quand on lui demanda ce que signifiait cette parole évangélique du petit nombre des élus, il dit qu'à comparaison du reste du monde, et des nations infidèles, le nombre des chrétiens était fort petit, mais que de ce petit nombre il s'en perdait fort peu, selon cette remarquable sentence : *Il n'y a point de damnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ* (Rom. 8) : ce qui s'entend à la vérité, de la grâce justifiante; mais cette grâce ne se sépare point de la foi vive et animée de charité. Joint que celui qui donne le commencer, donnant aussi le parfaire, il est croyable que la vocation au christianisme, qui est une œuvre de Dieu, est une œuvre parfaite, et qui conduit à la fin de toute consommation, qui est la gloire.

Cette doctrine est de grande consolation pourveu qu'elle ne nous rende pas négligents à bien faire. Car ce n'est pas assez de dire comme ces anciens : *Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur* (Jer. 7).

Section XI. — *De l'obscurité dè quelque écrivain.*

Il vit un jour dans ma bibliothèque quelque volume d'un écrivain en esprit de savant homme, et de merveilleuse lecture, mais qui a le don d'obscurité en un si haut degré, que les plus habiles ne voient goutte dans ses écrits. Quelque esprit avait mis, par joyeuseté sur la première feuille ces mots, *Fiat lux.* Le bienheureux trouva cette imagination agréable, et s'étant arrêté quelque espace, pour voir s'il pourrait mordre dans un biscuit si sec et si dur, et n'en pouvant venir à bout, il me dit fort gracieusement : « Cet homme a donné plusieurs livres au public, mais je ne m'aperçois pas qu'il en ait mis aucun en lumière. C'est grande pitié d'être si savant, et de n'avoir pas la faculté de s'exprimer. Une médiocre suffisance, avec un facile débit, est bien plus désirable, surtout, vive la clarté ; sans elle rien ne peut être agréable. »

Section XII. — *Du livre du Combat spirituel.*

Cette sentence, lui agréait fort : « *J'ai cherché le repos partout, et ne l'ai trouvé qu'en un petit coin, avec un petit livre.* » Et il disait, que pour bien étudier, il ne fallait lire qu'un livre ; ceux qui passent légèrement sur plusieurs ne faisant jamais étude qui vaille. Surtout en la science des saints, qui est celle du salut et de la perfection, il disait que cette maxime était fort considérable.

Il conseillait pour cela que l'on choisît quelque bon livre, et, s'il était possible, qu'il fût petit et facile à porter, et que l'on s'adonnât à sa lecture fréquente, et beaucoup plus à sa pratique. Le plus commun est celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*... Ce livre est tout d'or, et au-dessus de toutes louanges. Ce n'était pas pourtant celui que notre bienheureux conseillait le plus; mais le *Combat spirituel* : c'était son cher livre, son favori. Il m'a dit plusieurs fois qu'il l'avait porté plus de dix-huit ans dans sa pochette, en lisant tous les jours quelque chapitre, ou au moins quelques pages.

Aussi, à qui y veut prendre garde attentivement, il est aisé de remarquer que tout l'esprit de la dévotion de notre bienheureux Père, est tirée de ce livret.....

Notre bienheureux conseillait la lecture de ce livre à tous ses dévots, l'appelant tout aimable et tout praticable, et il est certain que quiconque en charité, et par le motif de la charité, s'adonnera à la lecture et à la pratique de ce livret, arrivera à un haut degré de piété et de perfection chrétienne, sans s'embarrasser en tant d'autres lectures.....

SECTION XIII. — *Argutie de bonne grâce.*

Plusieurs dames de qualité l'étaient allées visiter à Paris, à la sortie d'un sermon qu'il venait de faire. Toutes avaient quelque difficulté à lui proposer : l'une lui demandait une résolution, l'autre une autre presque en mesme tems.

Le bienheureux ne sçachant à laquelle entendre, leur dit : Je répondrai à toutes vos questions, pourvu qu'il vous plaise me répondre à cette demande : En une compagnie où tout le monde parle, et nul n'écoute, à votre avis qu'est-ce que l'on y dit? » Toutes se trouvèrent fort empêchées à démêler cette fusée, et devinrent muettes comme des poissons.....

SECTION XIV. — *Scandale mal fondé.*

On avertit notre bienheureux Père, que quelques esprits noyés dans la matière trouvaient à redire aux chapitres 9 et 10 du premier livre de son *Théotime*, où il parle des baisers, et de l'union spirituelle à laquelle l'amour prétend. Ils en faisaient des risées, et en disaient des mots qui se ressentaient de l'abondance de leurs cœurs de boue et de terre. Il n'en fit d'autre état que de dire : *Spreta exolescunt : si irascare, agnita videntur.....*

Ce qui le toucha un peu plus, ce fut des lettres qu'il reçut de Flandre, d'un ecclésiastique savant et fort pieux, où il se plaignait à lui de la malice de quelques envieux de son honneur et de sa réputation, qui avaient fourré ces chapitres-là dans son livre, qui déshonoraient tout son ouvrage, et qui scandalisaient plusieurs âmes faibles.

Le bienheureux me parla un jour là-dessus avec grand sentiment, et comme touché d'une douleur intérieure de cœur, mais comme il ne voulait de réputation qu'autant que Dieu lui en voudrait laisser pour le service de sa gloire, dans cette amertume très-amère son âme était en une profonde paix.

lui dis que les uns et les autres avaient tort, ayant pris de la he ce qui leur était donné de la droite.....

Ce n'est pas moi qu'il faut consoler, me répondit ce bienheu-; la réputation est comme la barbe, qui revient d'autant plus sse, que plus elle est rasée : je plains seulement ces bonnes s qui s'imaginent que ces chapitres ne soient pas sortis de ma me, tant ils leur sont odieux. Il ne m'importe pas de plaire aux ls du monde : mais je voudrais bien, pour l'amour de Dieu, ne plaire point aux enfants de lumière. Que faire à cela? Prier Dieu 'il nous rachète de la calomnie des hommes, ou qu'il nous fasse sséder nos âmes en patience. Cette dernière grâce me semble eilleure que la première, et aussi plus désirable. »

SECTION XV. — *Remarque sur le Théotime.*

Son *Traité de l'Amour de Dieu* est une pièce fort étudiée et labo-euse, quoique rien n'y paraisse de travaillé, beaucoup moins forcé, ırce qu'il écrivait avec une clarté et un jugement à ravir. Une is il lui arriva de me dire, que quatorze lignes de ce livre-là lui raient causé la lecture de plus de douze cents pages de grand vo-me, c'est-à-dire, en feuille.

Ma curiosité me porta aussitôt à lui demander où elles étaient; ais il détourna ce propos dextrement, me disant que je connaîtrais ır là la foiblesse et pesanteur de son esprit. Nous parlions alors ; la grâce efficace; et il renvoya au *Théotime*, pour y apprendre n sentiment. Je lui dis que je m'efforçais de le suivre, mais que ne l'y pouvais attraper : ce qui me laissa une conjecture, que était cette matière qui l'avait si fort porté à la lecture.

Une autre fois il me dit, que les chapitres où il traitte de la nais-ınce de la foi, et de celle de l'espérance, lui avait coûté beaucoup étude et de spéculation, ce qui tourna ma conjecture de ce côté. Tant y a qu'en une autre occasion, comme je me plaignais de brièveté de ce livre-là, il me dit qu'il en avait retranché plus de moitié quand il le voulut donner au public. Oh! quel dommage!

SECTIONS XVI ET XVII. — *Des disputes en matière de religion.*

La douceur de son esprit ne pouvait admettre les disputes en atière de religion; mais il aimait fort les conférences paisibles et niables avec les dévoyés. C'est par ce moyen tout suave, que, mme une voie de fait, il a ramené au ciel de l'Eglise catholique nt d'âmes qui en étaient séparées.

Voici un procédé assez ordinaire. Il écoutait volontiers les errants rec qui il conversait, parlant de leur religion, sans leur témoi-ıer ni de l'ennui, ni du mépris d'un si fâcheux entretien, et par il les disposait à lui donner à son tour quelque petite audience. ne répondait point à leurs objections, ni même à leurs demandes, tenant fermement à ce précepte apostolique : *Si quelqu'un entre us est contentieux*, dites-lui en esprit de tranquillité : *Nous n'a-ns point une telle coutume, ni l'Eglise de Dieu* (I. Cor. 11).

Après cela s'il pouvait obtenir par civilité quelque loisir de par-

ler, il ne perdait point ce temps-là, dont les moindres moments lui étaient précieux : et sur le sujet qui avait été traité par l'errant, ou sur quelque autre qu'il estimait plus utile, il séduisait brièvement, nettement, et fort simplement, ce qui était de la créance catholique, sans aucun esprit de contention, sans aucun mot qui sentit la controverse, mais en la manière que l'on traite des articles de foi dans les catéchèses.

Il souffrait les huées, les moqueries, les mépris, les interruptions que faisaient ces pauvres gens, avec une patience incroyable ; et, sans s'émouvoir, il continuait son discours quand ils lui donnaient le loisir.

« Vous ne sauriez croire, disait-il, combien les vérités de notre sainte foi, sont belles, à qui les considère en esprit de tranquillité. Nous les suffoquons à force de les revêtir, et nous les cachons pour les vouloir rendre trop visibles.....

» Toutes les preuves extérieures qu'on peut apporter sont faibles, si le saint esprit ne travaille dans l'intérieur, et ne leur enseigne la science des voies de Dieu. Tout ce qu'il faut faire, est de leur proposer simplement les vérités de notre foi : les proposer, c'est les persuader ; pourvu qu'ils ne résistent pas au Saint-Esprit, par une dure cervelle, et un cœur incirconcis.....

» L'un de leurs plus grands maux, c'est que leurs ministres leur déguisent notre créance, et la leur représentent tout autre qu'elle n'est : par exemple, que nous ne faisons aucun état de l'Ecriture sainte : que nous adorons le Pape, comme Dieu : que nous tenons les Saints comme dieux : que nous faisons plus d'état de la Sainte Vierge que de Jésus-Christ : que nous adorons les images d'adoration de latrie, et leur attribuons de la divinité, etc.....

» Aussitôt que nous leur faisons connaître la droiture de notre créance sur tous ces articles, les écailles leur tombent des yeux ; et ils voient que la fascination de la cajolerie de leurs prédicants leur obscurcissait le vrai bien et la bonne vérité, et qu'ils leur mettaient les ténèbres en la place de la lumière.

» Sur-le-champ ils hochent la tête, et se moquent de nous : mais quand ils sont retirés, et seuls, et viennent à faire réflexion sur ce que nous leur avons dit, vous les voyez revenir sur le poing, comme des oiseaux de leurre, en nous disant : Nous vous entendrions parler derechef volontiers des choses que vous nous avançâtes l'autre jour. Ainsi les uns tombent à droite, et d'autres à gauche ; et la vérité victorieuse partout, les fait venir par divers sentiers à sa connaissance..... »

La dispute, quelque réglée qu'elle puisse être, ne réussit pas toujours à l'avantage de la vérité : elle fait paraître, ou la science, ou l'adresse des disputants ; mais ce n'est pas de là que sortent les conversions. Si l'on commence par le dessein de soutenir la religion, dès le troisième argument, on entre dans le désir de maintenir sa réputation, et à quelque prix que ce soit, on veut soutenir son opinion, et faire en sorte qu'elle surpasse celle de l'adversaire : ce n'est plus Dieu que l'on cherche, mais soi-même. Car de garder de la modération en la dispute, c'est chose plus à désirer qu'à espérer.

SECTION XVIII. — *Plainte injuste.*

Il assistait à la prédication d'un homme fort docte, mais bien peu suivi, d'autant qu'il avait assez mauvaise grâce à débiter son grand savoir. Ce personnage passa une bonne pièce de son heure à se plaindre de la nonchalance de ses auditeurs à venir entendre la parole de Dieu..... Il se mit jusque dedans les invectives, et vint jusques aux menaces de tout quitter, et d'abandonner la chaire, comme se donnant la peine de ramasser, et de répandre trop de semence dans si peu de territoire, si ingrat, et si peu fertile en écoutants.

Le bienheureux, au sortir de là, dit à un de ses confidents : « A qui en veut ce bon personnage? Il nous a tancés d'une faute que nous n'avions pas commise, car nous étions présents : eût-il voulu que nous nous fussions mis en pièces pour remplir les autres siéges qui étaient vides? C'est aux absents qu'il en voulait, lesquels n'en seront pas plus diligents, puisqu'ils ne l'ont point ouï. S'il avait à adresser sa répréhension à ceux à qui il appartient, il la devait faire par les rues, ou par les places de la ville, pour presser ceux qui les remplissent d'entrer à son banquet spirituel. Il a crié après les innocents et laisse là les coupables. » Et de fait, il fit tant par ses journées, que plus il voulait être suivi, il l'était d'autant moins, effarouchant par ses chagrins et mécontentements tous ceux qui l'allaient entendre.....

SECTIONS XIX ET XX. — *De la réformation d'un monastère.*

Le prieuré de Taloire, voisin d'Annecy, est un monastère de Bénédictins, de fort ancienne fondation. Sa réformation, après la grâce du ciel, qui est le premier principe de tout bien, est un ouvrage de la diligence de notre bienheureux Père.

Comme quelquefois on lui en donnait de la louange, il parait gracieusement ce coup, en disant qu'il était entré dans les travaux d'autrui, et n'avait eu autre peine que de moissonner ce que deux de ces prédécesseurs, Mgr de Granier et Mgr Justinian, avaient semé.

« Je veux dire à mon jugement, une des principales causes de cette réforme, que j'estime venir de Mgr Justinian. Ce bon prélat, ne pouvant supporter les désordres de l'inobservance, qui était lors parmi les conventuels, ne cessait de les exhorter, conjurer, presser, en temps, hors de temps, qu'ils eussent à embrasser le bien, et à faire cesser les scandales que leurs mauvais déportements causaient en tout le voisinage.

» Après avoir employé longtemps les voies de douceur, il commença à prendre un ton plus haut, et à user de quelques reproches accompagnés de menace.

» Entre autres, il s'adresse à un qu'il estimait être le plus mutin et le plus appuyé de tous, et après l'avoir tâté de tous côtés par des remontrances amiables, il vit que cette huile de douceur allumait le feu de sa hardiesse et de sa contumace, et que faisant rempart de son insolence, il se portait à des paroles de précipitation. Le bon

prélat lui dit, que Dieu avait beaucoup de moyens pour humilier les superbes et renverser leur iniquité sur leur tête.

» De parole à autre, ce téméraire en vint jusque-là de lever la main sur le saint prélat, et de lui porter un si grand soufflet qu'il le fit tomber par terre; lequel se relevant, selon que la faiblesse de son âge le lui put permettre, revient à lui froidement, et lui tendant l'autre joue lui dit : Mon frere, frappez encore; me voilà prêt à souffrir tout ce qui vous plaira, pourvu que vous me fassiez la grâce de croire que tout ce que je vous ai dit, n'était que pour le désir que j'ai de votre bien, et du salut de votre âme, qui m'est plus précieux que l'honneur ni la vie.

» Cet outrecuidé fut tellement touché d'une vertu si héroïque, que se jetant à ses pieds, et criant miséricorde, il protesta de faire tout ce qu'il lui commanderait, et de changer tout à fait sa mauvaise vie. Le pardon fut plus tôt donné, que demandé; et l'autre se changea tellement en un autre homme, que voyant que la réforme arrivait à pas trop lents en son monastère, il se jeta en un ordre fort austère, où depuis il vécut fort saintement et mourut de même. Voilà, disait notre bienheureux, les fondements de la réformation dont on m'attribue injustement le succès. »

Quand cette réformation fut sur le point d'éclore, ce fut avec une telle impétuosité, et une ferveur si excessive, que c'était à qui ferait plus de mortifications. Vous eussiez dit qu'ils avaient tous conjuré la ruine de leurs corps, les regardant comme la source de leurs désordres précédents, dans lesquels ils ne refusaient rien à leurs sens.

Ceci n'était pas selon l'esprit du bienheureux, qui faisait plus d'état d'une once de mortification intérieure et spirituelle, que de plusieurs livres de l'intérieure et corporelle. Néanmoins, il souffrait ces excès de ferveur; comme l'on se réjouit au printemps de l'abondance des fleurs, pour ce que, encore qu'il en tombe beaucoup, il en reste toujours assez pour charger les arbres de fruits. Il est plus aisé d'ébourgeonner et émonder les vignes, que de leur attacher des pampres.

Devant cette si chaude et ardente entreprise, il y avait un conventuel, qui vivait paisible, retiré, resserré, sans donner sujet à aucun de dire de lui une fâcheuse parole. Il y reluisait comme une lampe allumée en un lieu ténébreux; c'était l'objet de l'estime de tout le voisinage. Il n'y avait qu'au dedans où il était mésestimé, parce que les autres se moquaient de lui, l'appelant bigot et cafard.

Mais vous allez voir qu'il y a des happelourdes parmi les vertus, aussi bien que parmi les pierreries, et que tout ce qui reluit aux yeux des hommes n'est pas de l'or.

Les plus débauchés, piqués d'une vraie douleur, naissant du souvenir de leurs fautes passées qu'ils ruminaient en l'amertume de leurs âmes, ietèrent toutes leurs propriétés aux pieds du supérieur, qui était le principal promoteur et arc-boutant de cette réforme, après notre bienheureux, à la façon des premiers chrétiens qui apportaient leurs biens à ceux des Apôtres.

(Pour cet homme), il fit comme ce jeune homme de l'Evangile, qui se retira triste de devant Jésus-Christ, quand il lui parla de desserrer et de donner tout aux pauvres.

En un mot, il ne fut jamais au pouvoir de toutes les persuasions de le faire joindre à la réforme, ni de le tirer de ses anciennes habitudes, dans lesquelles il s'était imaginé qu'il était un saint, mais un saint à sa mode. Il se moquait à son tour de tout ce que les autres faisaient, estimant leur manière de vie une folie, quoique ce fût une folie sacrée, une folie de la croix.

Tout son déduit était de ne parler que de leur vie passée; comme ce pharisien parlait de la Madeleine, sans penser à sa conversion, qui la rendait tout autre. Il persévérait donc en la lâcheté de son train ordinaire; tandis que ceux qui étaient venus beaucoup plus tard en la vigne le devançaient d'un long espace, par leur laborieuse diligence.

(Tellement) que notre bienheureux Père (leur) disait : « Vous n'en faites que trop, il faut faire vie qui dure : ce qui est violent n'est pas durable; il se faut hâter tout bellement, ne marchez pas en une ferveur inconsidérée. » Toutesfois, il se consolait en un point : c'est que la mesure de l'amour de Dieu était de n'en avoir point; la médiocrité ne lui était pas séante ni amie.

Section XXI. — *Des petites vertus.*

Quoiqu'il eût des vertus en un fort haut degré, et des plus éminentes, il avait néanmoins un amour tendre et tout particulier pour les petites et négligées.

« Chacun, disait-il, veut avoir des vertus éclatantes et de montre, et attachées au faîte et chapiteau de la croix, afin qu'on les voie de loin et qu'on les admire. Fort peu se pressent à cueillir celles qui, comme le serpolet et le thym, croissent au pied et à l'ombre de cet arbre de vie. Cependant ce sont souvent les plus fortes et odorantes, et arrosées du sang du Sauveur, qui a donné pour première leçon aux chrétiens : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth. 11).

» Il n'appartient pas à tout le monde d'exercer ces grandes vertus de force, de magnanimité, de magnificence, de martyre, de patience, de constance, de vaillance. Les occasions de les pratiquer sont rares : cependant tout le monde y aspire, parce qu'elles sont éclatantes et de grand nom; et il arrive souvent que l'on se figure de les pouvoir pratiquer, et on enfle son courage de cette vaine opinion de soi-même, et puis on saigne du nez aux occurrences. Nous ressemblons à ces enfants d'Ephrem, dont le Prophète parle, qui faisaient merveilles à tirer de l'arc aux buttes, et merveilles aussi à fuir quand ils avaient les ennemis en tête (Ps. 77).

» Nous amasserions de grandes richesses spirituelles et nous thésauriserions beaucoup de trésors pour le ciel, si nous employions au service du saint amour de Dieu les menues occasions qui se rencontrent à chaque heure de notre vie.

» Une action de petite vertu (car toutes les vertus ne sont pas égales de leur nature), faite avec une grande dilection de Dieu, est beaucoup plus excellente que celle d'une vertu plus exquise, faite avec moins d'amour.

» On ne fait presque point de mention, et encore moins d'état,

de ces petites condescendances aux fâcheuses humeurs du prochain, du doux support de ses imperfections, de la souffrance amiable et modeste d'une moue, d'une mine, d'un mauvais visage, de l'amour du mépris et de la propre abjection, d'une petite injustice qui nous est faite, de tolérer une algarade, d'endurer une importunité, de faire des actions abjectes et qui sont au-dessous de notre condition, de répondre amiablement à qui nous reprend à tort et avec aigreur, tomber et être moqué, recevoir le refus d'une grâce avec douceur, accueillir une faveur avec actions de grâces, s'abaisser devant ses égaux et inférieurs, traiter humainement et avec privauté avec des domestiques. Tout cela paraît chétif devant ceux qui ont le cœur haut et les yeux élevés. Nous ne voulons que des vertus empanachées, braves et bien vêtues, qui aillent à la réputation à pleines voiles; sans considérer que ceux qui plaisent aux hommes ne sont pas serviteurs de Dieu, et que l'amitié du monde et son applaudissement lui désagrée. La foudre bat le front des plus sourcilleuses montagnes, tandis que les sources coulent dans les vallées, et les font abonder en fruits. »

Section XXII. — *Il défend un prédicateur.*

On reprenait devant lui un prédicateur célèbre, de ce qu'il répétait et rebattait souvent en un même sermon une même chose, et disait-on qu'il était ennuyeux et blâmable en cela. « C'est, répondit notre bienheureux, en quoi je le trouve plus louable, d'autant qu'il pratique exactement et à la lettre ce précepte de saint Paul : *Prêche la parole, fais instance, opportunément, importunément; reprends, conjure, reproche en toute patience et doctrine* (II. Tim. 4). Il importe fort peu que l'on choque l'oreille des délicats, pourvu qu'on leur touche le cœur. Il faut parler au cœur de Jérusalem, et ramener à leur devoir, s'il est possible, les prévaricateurs. Et le moyen de les rappeler à leur devoir, si on ne rebat souvent les premières paroles, pour les graver sur leurs dures cervelles et leurs cœurs de pierre et incirconcis?...

» Il ne se faut jamais lasser d'inculquer aux peuples les enseignements qui les peuvent conduire au salut. *Crie*, dit Dieu à un prophète, *ne cesse point, et annonce au peuple ses fautes, reproche ses crimes à la maison de Jacob. Sur toi, Jérusalem, et sur tes murailles, le Seigneur a établi des sentinelles et des rondes qui ne cesseront de crier jour et nuit* (Is. 58, 62).

» Il faut, comme les forgerons, battre et rebattre le fer tandis qu'il est chaud. Les paroles du salut sont de celles qui sont bonnes répétées par dix fois. Les médecins cessent-ils de réitérer leurs remèdes, jusqu'à ce qu'ils se soient rendus victorieux du mal? »

Section XXIII. — *Puissance de la douceur.*

Je disais un jour à un excellent serviteur de Dieu, et qui est mort dans une grande dignité ecclésiastique, où ses mérites l'avaient élevé, que j'admirais en notre bienheureux Père cette douceur incomparable, avec laquelle, sans aucune violence, il rangeait

tout à sa volonté. Il fait ce qu'il veut de chacun, disais-je, et d'une manière si suave, et néanmoins si forte, que je ne vois rien qui lui puisse résister. Mille tombent à sa gauche, et dix mille à sa droite; tout fait joug à ses persuasions. Il atteint au but, où il vise fortement, quoique doucement : vous ne diriez pas qu'il y touche, et c'est fait.

Il me répondit avec beaucoup de jugement (aussi était-il fort éclairé dans les voies de Dieu et dans les sentiers de justice) : C'est cette douceur même qui le rend si puissant. *Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre.* Toutes les volontés sont en leurs mains; ils sont les rois des cœurs : chacun court après eux en l'odeur de leurs parfums, comme tous les animaux après ceux qu'exhale la panthère.

C'était, mes Sœurs, une des grandes et solennelles maximes de notre bienheureux Père, et qui a été soigneusement remarquée en l'un des entretiens qu'il vous a faits : *Bienheureux sont les cœurs pliables, car ils ne rompront jamais.* Non certes, ils ne rompront jamais; mais tout va rompre à leurs pieds, tout se rend à leur miséricorde.....

Section XXIV. — *De la crainte de la chasteté, et de la chasteté de la crainte.*

« C'est une bonne marque de chasteté, disait-il, quand elle est craintive. *Posuisti firmamentum ejus formidinem* (Ps. 88) : son rempart et sa forteresse, c'est la peur. C'est toute la force de la colombe, comme du lièvre, que la fuite. Celui qui se fie sur sa continence passée est en grand danger de la perdre à l'avenir.

» Or si la crainte est non-seulement si séante, mais si nécessaire à la chasteté, nous n'avons pas moins besoin de la chasteté de la crainte, pour faire notre salut avec frayeur et tremblement. »

Comme je lui demandais ce qu'il entendait par la chasteté de la crainte : « La crainte chaste, me dit-il, qui est appelée sainte par David, et qui demeure même dans l'éternité de la gloire : cette crainte est celle qui procède de l'amour de Dieu que l'on peut appeler crainte charitable, ou animée de la charité. Charité qui nous fait regarder l'intérêt de Dieu plus que le nôtre, et par conséquent plus craindre la coulpe par laquelle Dieu est offensé, que la peine qui nous attend en suite de cette coulpe. Quand nous craignons d'offenser Dieu, parce qu'il est bon en lui-même, non parce qu'il est le Dieu des vengeances, et terrible sur les plus grands de la terre, alors notre crainte est chaste et pure. »

Section XXV. — *Craindre Dieu par amour.*

C'est grande pitié, mes Sœurs, de voir le mauvais usage que la plupart des chrétiens font de la crainte de Dieu. Il n'y a rien qui nous soit plus fortement recommandé, et si peu pratiqué.

Plusieurs se retirent du mal par la seule crainte des supplices éternels, dont la loi menace les pécheurs après cette vie; c'est ce que l'on appelle crainte servile, laquelle, de sa nature, c'est-à-dire

quant à sa substance, n'est pas mauvaise; mais elle peut le devenir quand elle passe en servilité; c'est-à-dire lorsque de propos délibéré on préfère la peine à la coulpe, comme si l'on disait, que si l'on ne craignait la peine on ne se soucierait pas d'offenser Dieu.

Ce n'est pas que la crainte servile empêche l'entrée de la charité dans une âme : au contraire, elle lui prépare ses voies, et comme sa fourrière, elle lui marque les logis; étant, selon la comparaison de saint Augustin, l'aiguille qui fait passer la soie. Mais c'est la servilité, c'est-à-dire l'arrêt volontaire dans notre propre intérêt, qui s'oppose à l'introduction de la charité dans un cœur.

Il y a bien de la différence entre ces deux propositions : Je m'abstiens de pécher, parce que je crains la peine qui talonne la coulpe; et celle-ci : Je ne m'abstiens de pécher, qu'à cause que la peine suit le péché.

Notre bienheureux Père, mes Sœurs, disait que c'était un assez mauvais moyen pour se faire aimer, que se faire craindre, parce que la crainte naturellement nous donne aversion de ce que nous craignons, parce que nous craignons le mal que la nature nous apprend à fuir. Mais il louait hautement la crainte qui tirait son origine de l'amour, comme étant toute filiale, non servile ni mercenaire. C'était son grand mot : « *Il faut craindre Dieu par amour, et non pas l'aimer par crainte.* » Sentence que j'ai réduite en ce distique, afin que vous la graviez en vos mémoires avec plus de facilité :

Il faut, si vous voulez que votre âme soit sainte,
Craindre Dieu par amour, non pas l'aimer par crainte.

Section XXVI. — *Ses sentiments sur les pécheurs.*

Sa bonté de cœur était si grande, que même il ne pouvait avoir de mauvais sentiments contre les mauvais. Tel est le naturel de la vraie et non feinte charité.....

Il faisait ce qu'il pouvait pour couvrir les fautes de ses frères.

Quand ces fautes étaient si publiques et si manifestes qu'elles ne se pouvaient cacher, il se jetait sur l'avenir, et disait : « Que sait-on s'il ne se convertira point, et si la vergogne ne le ramènera point à une meilleure voie? Il embrassera possible le temps de sa visitation. La vexation lui donnera de l'intelligence : il se convertira en son affliction par la piqûre des épines, qui suivent tôt ou tard les fautes signalées. Et puis qui sommes-nous pour juger nos frères et nos conserviteurs? Si Dieu ne nous soutenait de sa grâce, nous ferions pis et notre âme serait déjà hôtesse de l'enfer. »

Vous eussiez dit que la protection et la défense des pécheurs, était son prix fait. Notez que je dis des pécheurs et non pas des péchés; car le péché, qui est l'injustice même, ne peut être justement défendu; mais je dis le pécheur, lequel est capable de résipiscence, et d'enfant de ténèbres et de mort peut devenir enfant de lumière et de vie.

SECTION XXVII. — *Autre sentiment.*

Il ne voulait jamais que l'on désespérât de la résipiscence du pécheur, jusqu'au dernier soupir, disant que cette vie était la voie de notre pélerinage, en laquelle ceux qui étaient debout pouvaient tomber, et ceux qui tombaient, par la grâce, se pouvaient relever.

Il allait plus outre; car même après la mort il ne voulait pas que l'on fît un mauvais jugement de ceux qui avaient mené une mauvaise vie, sinon de ceux de la damnation desquels nous sommes assurés par la vérité des divines Ecritures.

Sa raison principale était, que comme la première grâce de la justification ne tombait sous le mérite d'aucune œuvre qui la précédât, la dernière grâce aussi, qui est celle de la persévérance finale, ne se donnait point au mérite. Or, qui est celui qui a connu le sens du Seignenr, et qui a été son conseiller?

Cette raison faisait, que même après le dernier soupir, il voulait que l'on espérât en bien de la personne expirée, quelque fâcheuse mort qu'on lui eût vu faire, parce que nous ne pouvions avoir que des conjectures fort incertaines, étant fondées sur l'extérieur, sur lequel les plus habiles peuvent être trompés.

Sur quoi il faut que je vous raconte une histoire fort gracieuse, que j'ai apprise de sa propre bouche. Comme il était en la commission vraiment apostolique, de la conversion du pays et duché de Chablais, il avait avec lui des chanoines, des curés, et aussi des conventuels de divers instituts.

Il y en avait un de cette dernière condition qui était d'un naturel fort jovial, qu'il faisait même paraître tel dans ses prédications. Il en fit une où assista notre bienheureux Père, en laquelle parlant de cet hérésiarque qui a causé la révolte et la rébellion à l'Eglise dans Genève. « Que sait-on, disait-il, si à l'instant de sa mort Dieu ne l'aura point touché de sa grâce efficace, et s'il ne se sera point converti? Il est vrai que hors de l'Eglise, et sans la vraie foi, il n'y a point de salut, et qu'il est impossible de plaire à Dieu : mais qui sait s'il n'a point désiré efficacement sa réunion à l'Eglise catholique, de laquelle il s'était séparé, et s'il n'a point reconnu en son cœur la vérité de la créance qu'il avait combattue, et s'il n'est point expiré en vraie repentance? »

Après avoir tenu tout son auditoire en suspens et en échec, une grande partie du temps de son sermon; à la fin il conclut en la plus agréable manière qui se puisse imaginer. « Il est vrai, dit-il, que nous devons avoir de grands sentiments de la bonté de Dieu, qui est infiniment riche en miséricorde sur tous ceux qui l'invoquent. Jésus-Christ même offrit sa paix, son amour et le salut à son traître disciple, lors même qu'il le baisa en le trahissant, qu'il le trahit en le baisant. Pourquoi n'aura-t-il pas pu offrir la grâce à ce misérable hérésiarque?

» Mais mes frères, ajouta-t-il, croyez-moi, et je vous puis assurer que je ne mens point : s'il n'est damné, il l'a échappée aussi belle que fit jamais homme; et s'il est sauvé de ce naufrage éternel, il en doit une aussi belle chandelle à Dieu que fit jamais personne de sa taille. »

SECTION XXVIII. — *Sur le sujet qui précède.*

Il avait trois sortes de sentiments sur les pécheurs, selon la diversité de leurs dispositions, et toutes trois pleines de bonté, de cordialité, de mansuétude, aimables compagnes de la charité dont son cœur était rempli.

Quand un pécheur était obstiné en son mal il entrait en une telle compassion que son zèle patient le faisait sécher; il soupirait, il pleurait, touché d'une douleur intérieure de cœur. Après cela il se divertissait un peu, détournant sa cogitation de dessus des objets qui lui étaient si tristes, pour l'appliquer à d'autres moins affligeants et plus utiles. Et quand on venait à lui rafraîchir le souvenir de cette douleur intérieure, il tressaillait comme si on lui eût touché une plaie secrète. Il proférait quelque élan de dilection, comme celui-ci : « Hé! Seigneur, dites que cet aveugle voie, dites seulement une parole, et il sera guéri. O Dieu! ceux qui vous délaissent seront délaissés, convertissez-le, et il sera converti. » De mouvement d'indignation il n'en faisait jamais paraître.

Quand le pécheur avait quelque inclination à se convertir, il avait pour lui un amour fort tendre. Vous eussiez dit qu'il n'aimait que les personnes de cette sorte, à la manière du bon Pasteur évangélique, qui laisse les nonante-neuf brebis dans le bercail, pour aller chercher la centième qui est égarée.

Je lui ai ouï souvent louer cette inclination qu'avait sainte Thérèse à lire les Vies des Saints qui avaient été grands pécheurs, parce qu'elle y voyait reluire la magnificence de la divine miséricorde sur leur grande misère.

Mais quand un pécheur était une fois converti, il le regardait comme un vaisseau sacré, rempli de l'huile de la grâce, comme ces arbres que les anciens tenaient pour sacrés, qui avaient été frappés du feu du ciel. C'est merveille de la grande estime qu'il en faisait, de l'honneur qu'il lui déférait, des éloges qu'il lui donnait.

Un jour une personne s'étant présentée à lui au tribunal de la pénitence, et lui ayant déployé une vie tout indigne de son rang; étant sur la fin : — Eh bien! lui dit-elle, mon Père, en quelle estime m'aurez-vous désormais? « *D'une sainte*, lui dit-il. » — Ce sera donc, reprit-elle, contre votre science et votre conscience. — « *Ce sera*, reprit-il, *selon et non contre l'une et l'autre.* » — Comment cela? repartit cette personne. — « Je ne suis point, répondit le bienheureux, si ignorant de ce qui se passe dans le monde, que je ne susse un peu de vos nouvelles par les bruits qui y courent. Il n'est point de feu sans fumée, ni de fumée sans noirceur; et cela certes, pour ne vous en mentir point, me donnait beaucoup de déplaisir, tant pour l'offense de Dieu, que pour votre réputation, laquelle je ne savais comme parer. Mais maintenant que je vois votre âme réconciliée à Dieu par une bonne pénitence, j'ai en main de quoi vous défendre, et devant les démons et devant les hommes, et de quoi nier fortement et puissamment toutes les médisances et détractions que l'on pourrait faire de vous. »

Mais, mon Père, dit l'autre, elles sont véritables pour le passé. — « *Nullement* dit le Saint, *envers les bonnes âmes*. Quant aux

murmures des Pharisiens, qui vous jugeront comme le Pharisien fit la Madeleine convertie, vous aurez Jésus-Christ pour défenseur, et le véritable témoignage de votre conscience pour bouclier. »

— Mais vous-même, dit cette personne, que penserez-vous du passé? — « Rien, dit le Saint : car, outre que cette pensée et cette souvenance me sont interdites, comme voulez-vous que ma cogitation s'arrête sur ce qui est aboli, effacé, anéanti, et en un mot qui n'est plus devant Dieu? comme faudrait-il faire pour penser à rien, sinon ne penser point du tout? Otez de votre esprit cette pensée de ma pensée : ma pensée pour vous et sur vous louera Dieu, et les restes de ma pensée lui feront un jour de fête; oui, car je la veux célébrer cette chère fête, avec les anges qui la font là haut au ciel sur la conversion de votre cœur. »

Cette personne a récité ceci depuis à une âme sa confidente, et qui n'ignorait pas sa vie passée, et ajouta que ce bienheureux ayant le visage tout baigné de larmes, comme cette personne lui dit qu'il pleurait sur l'horreur de ses fautes : *Non*, lui dit-il, *c'est de joie de votre résurrection à la vie de la grâce.*

SECTION XXIX. — *De la défiance de soi-même, et de la confiance en Dieu.*

Le *Combat spirituel*, qui était le cher livre et le *vade mecum* de notre bienheureux Père, met pour fondement de la milice intérieure et chrétienne, la défiance de soi-même et la confiance en Dieu. Snr ce sujet, je lui demandais un jour ce qu'il fallait faire pour arriver à une parfaite défiance de soi-même. Il me répondit : *Se confier parfaitement en Dieu.* Je repris que je n'ignorais pas que les contraires se guérissaient par leurs contraires, mais que je voulais savoir comme il fallait arriver à cette parfaite défiance de nous-même, et confiance en Dieu.

Il me dit que ces deux choses étaient comme les deux bassinets d'une balance : l'élévation de l'un est l'abaissement de l'autre. « Ou bien il en est, ajoutait-il, comme des deux seaux d'un puits attachés à même corde : l'un ne peut hausser, que l'autre ne se baisse, ni l'un remplir, que l'autre ne se vide. Se défier beaucoup de soi, c'est se confier beaucoup en Dieu : se confier beaucoup en soi, c'est se défier beaucoup de Dieu. Ceux qui abondent en prudence humaine s'appuient fort peu sur la Providence divine. »

— Mais ne puis-je pas, répliquai-je, me défier entièrement de moi, par une claire connaissance de ma misère et de mon impuissance, sans pour cela jeter ma confiance en Dieu? — « Non pas, me dit-il, si vous êtes fondé et enraciné en la charité, si vous agissez par cette vertu : autrement ce ne serait pas une défiance de vous-même, chrétienne et surnaturelle; cette défiance d'autre taille ne produirait en vous que chagrin, découragement et lâcheté. Mais la vraie défiance de soi, chrétienne et procédante de charité, c'est une défiance gaie, courageuse, généreuse, qui nous fait dire : Non moi, mais la grâce de Dieu qui est en moi. Sans elle je ne puis rien, non pas seulement avoir la moindre bonne pensée; avec elle je puis toutes choses, sachant que ce qui est impossible à

homme est très-facile à Dieu, qui peut tout ce qu'il veut au ciel t en la terre. A raison de quoi Notre Seigneur disait à ses Apôtres : *lyez confiance, car j'ai vaincu le monde* (Joan. 16). *Ceux qui se confient au Seigneur,* chante le Psalmiste, *seront comme la montagne de Sion, qui ne s'ébranle pour aucun orage* (Ps. 124). »

SECTION XXX. *De l'égalité du saint amour.*

L'une des plus belles sentences, et de la plus haute perfection que j'aie jamais apprise de notre bienheureux Père, mes très-chères Sœurs en Jésus-Christ Notre Seigneur, est celle-ci. Elle parle de l'égalité de notre amour envers Dieu, qui ne se rencontre que dans la plus pure indifférence, et dit ainsi : « C'est le vrai signe que nous n'aimons que Dieu en toutes choses, quand nous l'aimons également en toutes choses ; puisqu'étant toujours égal à soi-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut avoir origine que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui. »

J'aurais à souhaiter que cette sentence fût écrite en tous les endroits les plus remarquables de ce monastère, que vous la missiez en toutes vos Heures d'office, et à l'entrée de tous les livres spirituels que l'on vous donne pour votre lecture journalière ; afin que l'ayant toujours devant les yeux, vous tâchassiez de la pratiquer en toutes vos actions.

Voilà, mes Sœurs, la vraie pierre de touche, pour connaître si notre charité et notre dévotion sont de faux ou de franc aloi. Or, si notre arche était arrivée à ce point, nous pourrions dire qu'elle serait comme celle de Noé après le déluge, posée sur le faîte des plus hautes montagnes de l'Arménie, et que nous aurions nos fondements sur les plus saintes montagnes de la piété.

Toutes choses nous seraient indifférentes : vie, mort, santé, maladie, pauvreté, richesse : bref, toutes les inégalités des événements de cette vie, ne pourraient agiter notre barque que nous n'en tinssions le timon ferme et droit. Oui, parce que nous verrions toutes ces choses en la main de Dieu, également aimable quand elle châtie que quand elle caresse ; car sa justice n'est pas moins que sa miséricorde fille de sa bonté.

C'est en cette ferme et inébranlable assiette d'esprit que le grand Apôtre bravait toutes les créatures, et leur envoyait le cartel qui les défiait de le faire démordre de la charité de Dieu (Rom. 8).....

SECTION XXXI. — *D'une heureuse mort.*

Il y eut une dame de condition, dont la jeunesse, la beauté, et l'humeur vaine et libre, avaient été l'écueil où beaucoup d'esprits inconsidérés avaient fait naufrage, et sa complaisance à se voir ainsi muguetée, donna sujet à beaucoup de jugements.....

Enfin la maladie attaqua ce corps, le sujet de beaucoup d'idolâtries.....

Quelques mois auparavant elle avait été exhortée par de bonnes t dévotes âmes de dire adieu aux vanités du siècle, et de s'adonner à la piété.

La venue de notre bienheureux Père fut jugée une occasion fort propre pour la porter à ce dessein. Elle ouït quelques-unes de ses prédications qui l'émurent : on la fit parler à lui, et sa conversation toute de miel la charma; bref, le Saint-Esprit, parlant par un si digne organe, lui toucha le cœur, ou plutôt lui en créa un nouveau, et forma en elle un esprit de droiture.

Elle fit sa confession générale, et sans passer d'une extrémité dans une autre, il lui conseilla de découdre doucement, sans les déchirer, ses anciennes habitudes, et d'ôter peu à peu aux langues médisantes le sujet de syndiquer ses actions, par aventure plus légères et inconsidérées que malicieuses.

Comme elle allait ainsi suavement s'acheminant à un meilleur train de vie, Dieu la frappa de sa baguette de désolation, un signe de direction à son royaume, la tribulation sainte. Le mal qui la saisit comme un aquilon impitoyable, désola et gela en un instant tant de fleurs dont la nature avait peint son visage, et l'histoire dit que, chacun la trouvant si changée qu'elle n'était plus connaissable, elle eut la curiosité si naturelle à son sexe de demander son miroir pour voir dans la vérité de sa glace la vanité de sa grâce, et la ruine de ce qu'elle avait auparavant prisé à l'égal de sa vie.

Ce changement la frappa d'un effort si puissant, qu'elle protesta que jamais le monde ne lui serait rien. Aussitôt ses parents et ses amis écrivirent au bienheureux, le mot de Marthe à Notre Seigneur : Notre fille et notre amie est malade à la mort.

Il fut sensiblement touché de cet accident qui le mit en une grande perplexité : car, comme j'ai appris de personne sans reproche, il ne savait s'il devait souhaiter la santé, ou un heureux passage à cette créature.

Enfin il se mit dans l'indifférence, et ne put faire autre prière pour elle que Dieu en fît sa volonté, afin qu'elle fût à lui, soit en la vie soit en la mort. Dieu, qui fait la volonté de ceux qui l'aiment et qui ne veulent que la sienne, l'exauça, et exauça même les désirs de cette bonne créature, qui mourut dans un point de résignation et d'indifférence qui n'étonna pas moins qu'elle édifia tous les assistants. Même elle penchait plutôt du côté de la mort que la vie, demandant à Dieu qu'il l'attirât à soi en l'état où elle se voyait, s'il jugeait que lui rendant sa santé elle dût s'en servir pour l'offenser, ou pour être le sujet des mauvaises langues.

Quand la nouvelle de cette belle mort fut arrivée à la connaissance du bienheureux : « Oh! dit-il, quelle miséricorde de Dieu sur cette âme! oh! que la divine bonté soit à jamais bénie! Hélas! elle était perdue, si nous ne l'eussions ainsi perdue! Heureuse ame d'avoir si bien connu le temps de la visitation! »

SECTION XXXII. — *Estime de simplicité.*

C'est merveille de l'état que notre bienheureux Père faisait de cette vertu. Quand il en rencontrait quelque exemple, il le mettait à la tête de son livre, et en faisait fête à tout le monde. En voici un qu'il me raconta une fois avec un sentiment non pareil.

Après avoir prêché à Grenoble l'Avent et le Carême, avant que de se retirer en sa résidence, il eut désir de visiter la grande Chartreuse, qui n'était éloignée que de trois lieues de cette ville-là. Était lors prieur et général de tout l'Ordre Dom Bruno d'Affringues, personnage de profonde doctrine, et d'encore plus profonde humilité et simplicité, et qui n'ayant rien de cette science qui enfle, avait beaucoup de la charité qui édifie.

Il reçut notre bienheureux avec un accueil digne de sa piété, candeur et sincérité, dont vous allez entendre un trait que François élevait jusqu'aux étoiles. Après l'avoir conduit à une des chambres des hôtes, convenable à sa qualité, et s'être entretenu avec le saint évêque de propos tout célestes, il se rencontra qu'il était quelque fête de l'Ordre : ce qui obligea ce bon homme à prendre congé de notre François, en lui montrant qu'il lui eût bien volontiers tenu compagnie jusqu'à l'heure de son repas, et même jusqu'à celle de son repos; mais qu'il estimait que sa piété aurait agréable qu'il préférât l'obéissance au sacrifice de la civilité, et qu'il se retirât en sa cellule à l'heure ordonnée pour pourvoir la nuit à leurs Matines.

Le bienheureux François approuva beaucoup cette exacte observance; le bon homme s'excusant encore de la fête d'un saint fort recommandé en son Ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respect et d'honneur qui se peuvent désirer, comme il se retirait en sa cellule, il fut rencontré par un des conventuels officiers de la maison, qui lui demanda où il allait, et où il avait laissé Monseigneur de Genève. — Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre, et ai pris congé de lui, pour me ranger en notre cellule, et aller cette nuit à Matines à cause de la fête de demain. — Vraiment, lui dit cet officier, Père révérend, vous vous entendez fort aux cérémonies du monde! Eh quoi! ce n'est qu'une fête de l'Ordre? avons-nous tous les jours en ce désert des prélats de cette taille? ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité et de la bénéficence? Vous aurez toujours assez de loisir de chanter les louanges de Dieu; Matines ne vous manqueront pas d'autres fois : et qui peut mieux entretenir un tel prélat que vous? quelle vergogne pour la maison que vous l'abandonniez ainsi seul!

— Mon enfant, dit le Révérend Père, je crois certes que vous avez raison, et que j'ai mal fait. De ce pas il retourna vers Monsieur de Genève, et en le rencontrant dans sa chambre, lui dit froidement : Monseigneur, j'ai en m'en allant rencontré un de nos officiers qui m'a dit que j'avais fait une impertinence de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerai pas de recouvrer Matines une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours un Monseigneur de Genève. Je l'ai cru et m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, et vous prier d'excuser ma sottise; car je vous assure que *ignorans feci*, et que je ne mens point.

Le bienheureux François fut ébloui de cette notable rondeur, candeur, ingénuité, simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il lui eût vu faire un miracle. Oh! combien est véritable cette parole de Jésus-Christ, que l'on ne peut entrer au ciel sans la simplicité enfantine!

SECTIONS XXXIII ET XXXIV. — *Autre remarque sur la ponctualité*[1].

A propos de ce même personnage, notre bienheureux Père le louait extrêmement de sa ponctualité..... Ce révérend général était tellement exact à la moindre observance claustrale et monastique, qu'il n'eût pas cédé au moindre novice en cette ponctuelle attention : mais aussi n'eût-il pas voulu passer les règles d'une ligne par une ferveur immodérée ou indiscrète, sachant quel préjudice son exemple apporterait à ses inférieurs, s'il ne se tenait en cette juste assiette, se rendant tout à tous pour les gagner et les conserver à Jésus-Christ.

Notre bienheureux faisant comparaison de lui avec son prédécesseur, qui était un homme si adonné à l'austérité, qu'il semblait ou n'avoir point de corps, ou en avoir un de fer : il ressemblait, disait-il, à ces mauvais médecins *qui font les cimetières bossus :* car le désir de l'imiter et de le suivre en ces exercices si âpres en versait quantité dans la fosse, qui par un zèle sans science voulaient aller par-dessus leurs forces. Au lieu que celui-ci, par sa douceur et modération, conservait la paix et l'humilité dans les esprits, et la santé dans les corps, leur faisant conserver leur force pour Dieu, c'est-à-dire, pour servir plus longtemps avec vigueur aux exercices de la divine gloire.....

Cet exemple, mes Sœurs, que notre bienheureux Père estimait tant, me fait souvenir d'un autre sur le même sujet qu'il ne prisait pas moins. « Avez-vous lu, me disait-il, la vie du bienheureux Louis de Gonzague de la société des Jésuites? Je ne sais si vous aurez remarqué que ce qui rendit ce jeune prince si saint, et qui en peu de jours qu'il vécut dans cette sainte Compagnie, accomplit beaucoup de temps, et fit un grand progrès dans le territoire de la perfection; ce fut une extrême ponctualité et une justesse si exacte dans l'observance de ses Constitutions, qu'il n'eût pas voulu ni avancer ni reculer d'un pas par soi-même aux choses indifférentes, c'est-à-dire qui ne sont ni commandées ni défendues. »

« Il y en a qui s'imaginent que cela ne se peut pratiquer exactement ni parfaitement dans le siècle, mais seulement dans cette condition votive que l'on appelle hors du siècle, » (c'est une erreur). Celui qui vit sous le joug de l'obéissance n'a, dira-t-on, qu'à consulter l'oracle de son supérieur s'il fera ceci ou cela, Dieu le résoudra aussitôt par cet organe; mais celui qui est en la main de son conseil et en la conduite de soi-même, comme fera-t-il? La volonté de Dieu, en ces choses indifférentes et qui ne sont point déterminées par la loi, se trouvera dans son choix; car pourquoi Dieu ne les lui a-t-il ni commandées ni défendues, sinon afin qu'il choisisse? A condition toutefois qu'il ne choisira pas par principe de sa volonté propre, ni seulement parce qu'il lui plaît ainsi de choisir, mais parce que telle est la volonté de Dieu qu'il choisisse.

Mais que choisirai-je? Ce que je voudrai, et si je choisis ce que

[1] Nous supprimons la section XXXIV, dont la doctrine trop subtile, quoique vraie, éloignerait de la vertu les âmes superficielles.

ʒoudrai, je ne choisirai pas ce que Dieu voudra. Si ferai pour ce ; c'est la volonté de Dieu que je choisisse, et que je choisisse par , volonté, et par conséquent ce que je voudrai.

[e choisirai donc toujours, dira quelqu'un, ce qui me sera le is agréable. Ce mot de *toujours plus agréable* décide l'affaire, et ɪntre assez clairement que me voilà presque désorienté, et que ne regarde que bien peu la belle étoile de la divine volonté.

SECTION XXXV. — *Des supérieurs.*

Il rangeait les supérieurs en quatre classes. « Premièrement, di-it-il, il y en a quelques-uns fort indulgents à autrui, et aussi fort lulgents à eux-mêmes. Secondement, d'autres qui sont sévères à trui, et sévères aussi à eux-mêmes. Troisièmement, quelques-s qui sont indulgents à leurs sujets, et rigides à eux-mêmes. ıatrièmement, aucuns indulgents à eux-mêmes, et rigoureux à trui. »

Il appelait les premiers négligents et libertins, et qui avaient peu soin de leurs charges, laissant rouler la rivière sous le pont, et ındonnant le navire à la merci des vagues. Ce sont de ces chiens ets qu'un prophète blâme, qui ne savent pas japper après les es et les erreurs (Isa. 56).

ɩes seconds gâtent souvent tout pour vouloir trop bien faire, et ıbent dans l'extrémité qui a fait naître cette maxime, qu'*un it suprême est une suprême injustice.* Il ne faut pas toujours ir la bride si haute à un cheval; pour l'empêcher de broncher, l'empêche de marcher. Il est vrai que le pasteur doit être en mœurs la règle et le modèle de son troupeau; mais aussi la ne pratique de douceur doit commencer par lui-même : à qui ı doux, celui qui est cruel à soi?

es troisièmes sont les plus excusables, parce qu'ils interprètent ignement les fautes ou les infirmités d'autrui, qui leur sont ns connues que les leurs; à raison de quoi ils se traittent avec ; de rigueur, et les autres d'une main plus favorable.

eux de la quatrième classe sont vraiment injustes, et pareils à Pharisiens, qui imposaient des fardeaux sur les autres hommes, ls n'eussent pas voulu toucher du bout du doigt.

lais il eût désiré que de ces quatre classes ils fussent passés s la cinquième, qui était celle de la sainte égalité, suivant ce ɜepte de nature : *Fais à autrui ce que tu voudrais t'être fait; raite les autres comme tu voudrais être traité*, et, en un mot, *ıme tu te traites toi-même.*

SECTION XXXVI. — *Épreuve de la vocation claustrale.*

uisque je suis en si beau train, il faut que je vous raconte une ;oire fort agréable arrivée au même général, Dom Bruno d'Af-ıgues.

ɹes Allemands ont une principale dévotion à saint Bruno qui était leur nation, spécialement ceux de Cologne, d'où il était natif. jeune enfant de cette même ville fut touché du désir de se jeter

en l'Ordre des Chartreux : mais parce que ses parents empêchaient sa réception dans la Chartreuse de Cologne, et dans les autres circonvoisines, il s'enfuit dans ces saintes montagnes, où saint Bruno et ses compagnons firent autrefois leur première retraite.

Arrivé qu'il fut en cette Chartreuse, il se jeta aux pieds du Révérend Père, lui demandant la miséricorde de la réception de l'habit de son Ordre, lui exposant sa naissance, son pays, sa condition, sa vocation. Le Révérend Père le voyant assez délicat, lui remontre l'austérité de l'Ordre et la rigueur du lieu. Le jeune adolescent lui dit qu'il avait prévu toutes ces choses, mais que Dieu serait sa force, qu'avec sa grâce il traverserait les murailles de tous les obstacles, et surmonterait toutes difficultés, et même que s'il cheminait au milieu de l'ombre de la mort, il ne craindrait aucun mal, pourvu que Dieu fût avec lui.

Le général le voyant parler avec tant de résolution, voulut essayer si son courage correspondait à ses paroles. Comment, lui dit-il d'un ton haut et âpre, que pensez-vous que c'est d'aspirer à notre Ordre? vous imaginez-vous que ce soit un jeu d'enfants, et que ce soit viande de petits oiseaux et de jeunes écoliers. Savez-vous bien que pour entrer parmi nous, nous donnons par essai de faire quelque miracle? en ferez-vous bien un?

— Non pas moi, reprit le jeune homme, mais la vertu de Dieu en moi. Je me confie tellement en sa bonté, que, m'ayant appelé à son service en cette vocation et donné un puissant dégoût du siècle, il ne permettra point que je regarde en arrière, ni que je retourne au siècle malin auquel j'ai renoncé de toute mon affection. Demandez-moi quel signe vous voudrez, je suis certain que Dieu le fera par moi, en témoignage de cette vérité. Disant cela, le sang lui monta au visage, il parut tout enflammé, et ses yeux brillants comme des étoiles.

Dom Bruno fut tout étonné de sa fermeté, et lui ouvrant les bras le reçut dans son sein et au nombre de ses enfants, pleurant de tendresse sur son visage. Et se tournant vers ceux qui étaient auprès de lui : Mes frères, leur dit-il, voilà une vocation qui est à toute épreuve; Dieu par sa clémence veuille envoyer souvent de tels ouvriers en la vigne de cette Chartreuse. Et se retournant vers le jeune postulant : Ayez confiance, mon fils, Dieu vous aidera et vous aimera, et vous l'aimerez et le servirez: ce qui vous vaut bien un miracle.

Vous me demanderez, mes Sœurs, quel usage pouvait nostre bienheureux Père tirer de cet exemple; oyez-le. Il s'en servait lorsqu'il voulait admettre quelque fille en vostre Congrégation : il ne lui parlait que de Calvaire, de clous, d'épines, de croix, d'abnégations intérieures, de renoncement de volonté, de crucifiement de propre jugement, de mourir entièrement à soi-même pour ne vivre qu'à Dieu, en Dieu et pour Dieu, à ne vivre plus selon les sens et les inclinations naturelles, mais entièrement selon l'esprit de la foi et de l'institut.

Et quand quelqu'une lui repartait, que votre Ordre n'était pas si rigoureux ni si sévère qu'il le dépeignait, au contraire, que l'on y menait une vie fort douce, sans beaucoup d'austérités extérieures,

vu que les infirmes de corps y étaient admises, que c'était la même sainteté : « Croyez-moi, repartit-il, que si le corps y est conservé comme un vaisseau d'élite, que l'esprit y est tâté et essayé de toutes parts, et que s'il n'est à toute épreuve, il ne sera pas pierre propre pour l'édifice de cette Congrégation.

» La Congrégation de la Visitation ; elle est toute de roses et d'onction au dehors, mais il y a force épines au dedans, c'est un lis parmi des halliers. Les croix y sont intérieures, parce qu'il faut que les sœurs qui y sont enrôlées récompensent par la mortification intérieure, ce qui semble y manquer de l'extérieure, pour la raison que nous avons de la réception et du service des infirmes, à quoi les fortes sont dédiées.

C'est pourquoi celles qui ont dessein de s'y enrôler, doivent se résoudre à faire la guerre à outrance à leur propre jugement, et plus encore à leur volonté et à leur amour-propre, à réduire leur entendement en servitude sous l'obéissance, à mortifier toutes leurs passions et affections jusqu'au dernier; bref, à ne vivre plus du tout selon le vieil homme, et ses mauvaises habitudes et inclinations, mais entièrement selon le nouveau, en sainteté et en justice; ce qui est une croix continuelle qu'il faut porter jusqu'à la mort, et y mourir soi-même avec le Fils de Dieu, en disant : *Je suis attaché avec Jésus-Christ en la croix. Non, je ne vis plus à moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (Gal. 2). »

Section XXXVII. — *De la béatitude céleste.*

Il y a une célèbre question dans l'école de théologie : En quel acte consiste proprement la béatitude dont jouissent les bienheureux en la céleste Jérusalem? Quelques docteurs de grande marque la mettent en l'acte de l'entendement, c'est-à-dire, en la vue de la divine essence, selon ce que nous voyons Dieu et celui qu'il nous a envoyé qui est Jésus-Christ. D'autres la mettent en l'acte de la volonté, et en l'amour de la divine bonté sur toutes choses, et en la parfaite soumission de notre vouloir à celui de Dieu pour cette charité qui ne peut jamais défaillir. Mais le sentiment commun de tous les scolastiques modernes, est d'embrasser l'une et l'autre opinion et les unir d'un lien indissoluble et inséparable, vu qu'il est impossible de voir Dieu sans l'aimer, par une heureuse nécessité exempte de toute contrainte.

Notre bienheureux Père, mes Sœurs, exprimait ce véritable jugement, par une manière de parler si délicate et si gentille que j'ai pensé que vous auriez bien agréable de le savoir, et que vous la conserveriez soigneusement dans les tablettes de vos mémoires et de vos cœurs. Il disait donc *que cette éternelle félicité des élus consistait en l'amour du souverain bien qui était vu, et en la vue de la souveraine vérité qui est aimée.*

Mais en quoi consiste la souveraine béatitude de cette vie? Pour répondre, je n'ai qu'à changer une lettre ou deux, et au lieu de *vu*, mettre *cru;* et dire qu'elle se trouve en la créance de la souveraine vérité qui est aimée, et en l'amour de la souveraine bonté qui est crue.

Section XXXVIII. — *Des scrupules.*

Vous serez étonnées, mes Sœurs, de ce sentiment de notre bienheureux Père. Il avait de coutume de dire que les scrupules avaient la racine dans le plus fin orgueil. Il l'appelait *fin*, parce qu'il était si délié et si subtil, qu'il trompait celui-là même qui en était entaché.

Celui qui est rongé de cette vermine, que l'on a tant de peine à faire mourir, ou exterminer d'un cœur qui en est une fois assailli et infecté, ne saurait se résoudre à acquiescer au jugement de ceux qui sont prudents en la parole mystique, voulant toujours que son opinion prévale et surnage celle des plus habiles : que s'il voulait se soumettre et renoncer à son propre avis, il serait aussitôt guéri, et ce trouble qui l'afflige serait bientôt mis dehors.

Et n'est-il pas bien raisonnable que le malade souffre, qui ne veut pas se servir des remèdes qui lui sont offerts, et qui sont capables de chasser sa douleur s'il en veut faire usage?

Si le texte des divins Oracles nous apprend que la désobéissance est un crime semblable à l'idolâtrie et au sortilége (I. Reg. 15), que dirons-nous de celle des scrupuleux qui sont idolâtres de leurs propres sentiments, et tellement charmés de leurs propres opinions, qu'ils demeurent affermis en leurs mauvais propos, quelques remontrances qu'on leur fasse? Quand on leur dit que leurs craintes sont vaines et mal fondées, ils s'imaginent qu'on les flatte, qu'on ne les entend pas bien, qu'ils ne s'expliquent pas assez : cherchant toujours ce qu'ils voudraient ne trouver pas, et qu'ils craignent comme la mort de rencontrer.

Section XXXIX. — *Des habits, et des habitudes.*

La ressemblance des mots revient en quelque façon aux choses, car l'âme se revêt en quelque manière de bonnes ou mauvaises habitudes, comme le corps se couvre de bons ou mauvais habits : mais il y a cette différence, que l'on ne se revêt ou dépouille pas si facilement des habitudes de l'âme que des habits du corps.

A ce propos, il me souvient d'un gentil trait de mon bienheureux Père. Il avait été convié de faire une exhortation à la vêture d'une fille conventuelle de l'Ordre, de laquelle vous jugerez par l'agréable rencontre que je vous vais dire. Il commença par là :

« O ma fille, que vous seriez heureuse, si vous pouviez être aussi promptement revêtue du double esprit d'Elie, que vous le seriez bientôt de son manteau! vous seriez un vrai Elisée. Mais las! il faut bien lutter comme Jacob, avant qu'obtenir la bénédiction de ce grand esprit et de cette grande vertu d'Elie, qui fut communiquée à saint Jean-Baptiste au désert : c'est à quoi j'ai maintenant à vous exhorter, afin que vous soyez revêtue de la vertu d'en haut et des armes de lumière, pour cheminer honnêtement au jour de la conversation et de la vie où vous allez entrer. »

Mes frères, ce n'est pas le tout de porter le manteau d'Elie, je veux dire de porter la soutane d'ecclésiastiques, si nous ne faisons les actions d'Elie. Si nous nous disons enfants, faisons les œuvres

d'Abraham, et ayons honte de dégénérer. Que la vénération de l'habit nous serve d'aiguillon pour nous pousser aux bonnes habitudes.

SECTIONS XL ET XLI. — *Il ramène à pénitence un criminel qui désespérait de son salut.*

Il fut convié d'aller voir dans la prison un pauvre criminel condamné à la mort, et que l'on ne pouvait induire à se confesser, parce qu'il s'imaginait que cela ne lui servirait de rien; l'horreur de ses crimes ne pouvant à son avis lui faire espérer aucun pardon de Dieu. La mort ne lui faisait point de peur, car il en avait vu le visage en plusieurs rencontres de duels et d'occasions de la guerre; car c'était un homme de feu et de sang, et le diable avait tellement rebouché en lui les terreurs de l'enfer, qu'il en parlait comme d'une demeure à laquelle il était destiné de toute éternité.

Le bienheureux le rencontra en cette posture, et fit comme l'ange qui enleva le Prophète par les cheveux; car trouvant ce reste de foi qui luisait encore comme un lumignon fumant dans l'âme de ce misérable, il le prit par là, et lui fit sortir son jugement de sa propre bouche. Ce misérable lui disant qu'il était la proie du diable et une victime de l'enfer : « N'aimez-vous pas mieux, lui dit-il, mon frère, être la proie de Dieu, et victime de la croix de Jésus-Christ? — En doutez-vous? dit le criminel; mais Dieu a bien affaire d'une voirie, et d'hosties si abominables.

« — O Dieu, dit le bienheureux en son cœur, ressouvenez-vous de vos anciennes miséricordes, et de la promesse que vous avez faite, de n'amortir point tout à fait le lumignon qui fume encore, et de n'achever point de rompre le roseau cassé; vous qui ne voulez point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie, rendez ces derniers moments heureux à cette pauvre âme..... »

« En tout cas, lui dit-il, n'aimez-vous pas mieux vous abandonner à Dieu, qu'au malin? » — Qui en doute, dit l'autre ; mais il a bien affaire d'un homme fait comme moi! — « C'est pour les hommes faits comme vous , que le Père éternel a envoyé son Fils au monde, et pour de pires encore, tels que furent Judas et ceux qui le crucifièrent : car Jésus-Christ est venu sauver les pécheurs, et non les justes. » — M'assurez-vous, dit le criminel, qu'il n'y ait point d'effronterie de ma part, d'avoir recours à sa miséricorde? — « Mais ce serait une grande effronterie, reprit le bienheureux François, de penser que sa miséricorde ne fût pas infinie, et au-dessus de tous les péchés, non-seulement faisables, mais imaginables, et que sa rédemption ne fût si abondante, qu'elle pût faire surabonder la grâce où le péché a fait un déluge de maux. Au contraire, sa miséricorde, qui est au-dessus de toutes ses œuvres et qui surnage toujours son jugement, se rehausse d'autant plus que le tas de nos fautes est gros, le trône de sa miséricorde ayant notre misère pour piédestal. »

Par de semblables discours, et petit à petit ayant apprivoisé son courage, il le porta à ce point de résignation, de s'abandonner tout à fait entre les bras de Dieu, à la mort et à la vie temporelle et

éternelle, afin qu'il fit de lui au temps et en l'éternité, selon son bon plaisir.

— Mais il me damnera, disait cet homme, car il est juste — « Mais il vous pardonnera, disait François, si vous lui criez merci; car il est miséricordieux, et ayant promis le pardon à quiconque le demandera, avec un cœur contrit et humilié. » — Or bien, disait le patient, qu'il me damne, s'il lui plaît, je suis à lui; ne peut-il pas faire de moi ce que le potier fait de sa boue? — « Mais plutôt, disait François, dites avec David : *Je suis vôtre, Seigneur, sauvez-moi!* »

Somme, il le réduisit à la confession, à la repentance et contrition. Les dernières paroles que le bienheureux lui fit prononcer furent : « O Jésus, je me donne et abandonne entièrement à vous. »

C'est une parole de grande édification et consolation, que j'ai souvent ouïe de la bouche de notre bienheureux Père, mes Sœurs, *qu'il était impossible à Dieu tout-puissant de perdre éternellement une âme, laquelle en sortant de son corps avait sa volonté soumise à la divine.*

Comme l'arbre tombe il demeure. Telle que se trouve notre volonté à l'heure de notre trépas, elle demeure éternellement.

Aussi quand il assistait un malade qui tendait à sa fin, il bandait tous ses efforts pour faire qu'il soumît entièrement sa volonté à celle de Dieu, et ne lui parlait presque d'autre chose. Son grand mot était : *O Dieu, votre volonté :* et encore : *Oui, Père, puisque vous trouvez bon ainsi;* et encore : *O mon Seigneur, que ma volonté ne soit pas faite, mais la vôtre.* C'est s'endormir comme saint Jean sur la poitrine de Jésus-Christ, que de mourir dans le sein de la divine volonté. Qui perdra ainsi son âme en ce monde, la conservera pour la bienheureuse éternité. Heureuse perte qui apporte un si notable avantage.

SECTION XLII. — *Rien ne nous arrive que par la volonté de Dieu.*

C'était sa coutume de regarder, et faire regarder tous les événements dans la très-sainte volonté de Dieu.

« Rien ne nous arrive, disait-il, hormis le peché, que par la volonté de Dieu, soit bien, soit mal de peine. Bien : car Dieu étant la source de tout bien, *tout don très-bon, et tout présent parfait descend d'en haut, du Père de lumière* (Jac. 1). Mal : car *il n'y a point de mal en la cité que le Seigneur n'ait fait :* ce qui s'entend de celui de peine, d'autant que Dieu ne peut vouloir celui de coulpe, qui est le péché, encore qu'il le permette, laissant agir la volonté humaine selon la liberté naturelle qu'il lui a donnée. Joint qu'à proprement parler, le péché ne peut pas être dit nous arriver, parce que ce qui nous arrive, nous doit venir de dehors, et le péché au contraire procède du dedans, et sort de nos cœurs comme dit la sainte parole : et en un autre lieu, l'iniquité est dite sortir de notre graisse, c'est-à-dire de nos aises.

» Oh! quel bonheur à nos âmes, si nous étions accoutumés à recevoir toutes choses de la main paternelle de celui qui, en l'ouvrant, remplit tout animal de bénédiction! que d'onction sortirait

de là pour nos adversités! que de miel nous tirerions de la pierre, que d'huile des cailloux! De combien de modération serait accompagnée notre prospérité, puisque Dieu ne nous envoie l'une et l'autre que pour en réduire l'usage et la louange de la gloire de sa grâce! »

Pensons bien à cela, mes Sœurs, ne regardant que Dieu dans tous les événements, ni tous les événements qu'en Dieu, afin qu'en toutes choses soit honoré Dieu le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ qui nous console en toutes nos angoisses, et qui nous fait tirer avantage et profit de nos tribulations.....

SECTION XLIII. — *Des bons supérieurs.*

Je louais un jour en sa présence un certain supérieur de son extrême bonté, douceur, patience, condescendance, et disait que c'était un vrai rayon de miel, autour duquel toutes les mouches s'assemblaient. Il me répondit que les bons de cette sorte de bonté que je dépeignais n'étaient pas les meilleurs.

« La bonté n'est pas bonne quand elle supporte la malice; au contraire, elle est mauvaise quand elle laisse subsister ce qu'elle peut et doit corriger : la douceur en ce cas-là n'est pas douceur, mais lâcheté et poltronnerie : la patience n'est pas patience, mais une vraie stupidité. Ce n'est pas être condescendant, mais se rendre complice du mal quand on le souffre en le pouvant empêcher.

» Ce sont les mauvais, je veux dire les rudes et fâcheux supérieurs, qui font les bons inférieurs. La sévérité des mères est plus salutaire aux enfants, que la mignardise des nourrices; et la fermeté des pères est toujours plus utile aux enfans que les tendresses maternelles. Plus la lime est rude, plus blanchit le fer et en ôte la rouille, plus le chardon est poignant, plus il polit le drap. »

A ce propos il me raconta une gentille histoire, de laquelle, mes Sœurs, vous pourrez tirer un enseignement très-utile.

En une des provinces de l'Ordre de saint Dominique où la réforme était en vigueur, ils s'avisèrent, au Chapitre provincial, d'établir une seule maison où l'on recevrait des novices, et qui servirait comme de séminaire à toute la province, et que nul ne serait reçu à la réception de l'habit, qui ne fût examiné par trois Pères de l'Ordre, nommés pour cela; dont l'un aurait soin d'examiner la naissance et la condition de ceux qui se présenteraient; l'autre, leur capacité au regard des lettres; et le troisième, les mœurs de la vie, et leur vocation.

Laissant à part les deux premiers, ce troisième, pour tâter fermement le pouls aux postulants, et sonder leur vocation dans le vif, leur demandait presque toujours, s'ils auraient assez de courage et de patience pour supporter de mauvais supérieurs, mais mauvais au dernier point, cruels, sauvages, barbares, chagrins, colériques, mélancoliques, criailleurs, impitoyables, à qui il fût impossible de plaire, ni de rien faire qui leur fût agréable.

Quelques-uns, pour gauchir à cette demande, répondait qu'il n'y en aurait point de tels en l'Ordre. L'interrogeant, qui n'aimait pas ces détours ni ces réponses biaisées, voulait qu'ils répondissent de droit franc.

Il rehaussait sa rigueur et leur présentait un supérieur comme un comite de galère, qui ne parle que de coups de bâton, et de tailler bras et jambes, et voulait que l'on avalât ce calice d'amertume en invoquant le nom du Seigneur. Ceuxqui craignaient cette touche, il les renvoyait par fin de non recevoir.

Que si, nonobstant toutes ces rigueurs, ceux qui avaient un grand courage répondaient qu'ils étaient préparés à tous ces fléaux et mauvais traitements, et que rien ne les pourrait détourner de leur généreuse entreprise; ni aucune créature, quelque cruelle et rigoureuse qu'elle fût, les séparer de la charité de Jésus-Christ ni de son service, alors il les recevait les bras ouverts, et leur ouvrait le sein de l'Ordre.

Vous pouvez juger de la pièce par cet échantillon, et si celui qui avait les novices en sa charge était habile à tailler, marteler et couper ces nouvelles pierres pour les rendre propres à l'édifice spirituel de l'Ordre, et aux fonctions auxquelles s'emploient pour la gloire de Dieu ceux qui sont admis à la profession.

Notre bienheureux Père, avec le tempérament de sa douceur incomparable, ne laissait pas de pratiquer ce secret en quelque manière, et de représenter fort vivement et fort naïvement à celles qui se présentaient à lui pour être admises à votre Congrégation, mes Sœurs, les croix intérieures et spirituelles qu'elles se devaient résoudre de porter toute leur vie; entre lesquelles la sévérité d'une supérieure n'est pas des moins pesantes, ni aussi des moins utiles pour faire un grand progrès en la perfection.

Section XLIV. — *Propriété et propreté.*

En un monastère de filles qui avait nouvellement embrassé la réforme, on le convia de faire quelques exhortations pour les instruire aux choses spirituelles, et les affermir en leur bon propos. Il en fit une entre les autres contre le vice de propriété, comme ennemi juré de la communauté parfaite.

Il s'étendit fort à représenter son horreur, et les grandes peines que les anciens conventuels faisaient porter à ceux qui se trouvaient entachés de ce vice, jusques à dénier la sépulture de la terre bénite à ceux qui, en leur mort, se trouvaient coupables de ce forfait, et les jeter à la voirie, ce que l'Ecriture appelle *la sépulture des ânes.*

Ce qu'il en dit donna tant de terreur à une bonne sœur, de celles qui avaient apporté plus de zèle à avancer la réforme, qu'elle se résolut de détester et de fuir ce vice comme le plus horrible de tous les monstres. Mais le mal fut qu'elle prit un quiproquo, c'est-à-dire propriété pour propreté, s'imaginant que propre et propriétaire fût une même chose. La voilà donc qui devient malpropre en ses habits, en sa cellule, en tous les offices qu'on lui donnait à exercer, réfectoire, sacristie, linge, habillements, tant qu'il semblait qu'elle ne fit rien que par dépit, et à dessein de déplaire et de gâter tout.

Et l'importance était, que pis elle faisait, mieux pensait-elle faire..... Quand on la blâmait, elle prenait cela pour des louanges,

et se mettant à genoux elle s'en humiliait et confondait profondément, se réputant indigne de tous ces honneurs : et plus on lui parlait sérieusement, plus croyait-elle qu'on la mortifiât finement ; et quand on lui donnait quelque bonne pénitence afin qu'elle se corrigeât de ce manquement de propreté, plus elle se tenait sale et crasseuse, n'osant presque se laver les mains, ni prendre de linge blanc, de peur de tomber dans le vice de propreté.

On ne savait presque plus quel remède apporter à son mal, auquel elle établissait sa plus haute vertu. Comme elle était en cette plaisante erreur, quelque personnage leur fit une exhortation, où il loua beaucoup la propreté et netteté, principalement aux églises et aux ornements des autels ; et même il alléguait saint Bernard, qui aimait la pauvreté accompagnée de propreté, blâmant celle qui était maussade et sale, principalement si elle était affectée.

Ce discours choqua l'esprit de cette sœur, et comme s'il eût été contraire à la doctrine de Monseigneur, elle ne se put tenir de dire que ce prédicateur n'était pas si savant que ce grand prélat.

Quelque sœur lui ayant demandé en quoi son esprit avait été heurté. N'a-t-il pas dit, reprit-elle, que la propriété était une vertu ? et même n'a-t-il pas voulu alléguer saint Bernard là-dessus ? Je ne crois pas que le bon saint Bernard y ait jamais pensé, il était trop bien versé en la théologie, et en ces matières de couvent, pour tenir une si mauvaise doctrine.

— Ma sœur, dit l'autre, il a parlé de la propreté, non pas de la propriété. — Vraiment, reprit la scandalisée, vous avez bonne grâce à le soutenir ! et quelle différence faites-vous entre *propreté* et *propriété* ; n'est-ce pas comme du blanc pain et du pain blanc ? — L'autre admirant sa simplesse, lui dit : — Vraiment, ma sœur, vous êtes bien gracieuse de ne savoir pas qu'il y a autant de différence entre ces deux choses qu'entre le jour et la nuit, le bien et le mal, puisque la propreté est une vertu, ou au moins une chose louable, et la propriété est un vice fort blâmable.

— Voire, dit l'opposante, la propreté une vertu ! Dieu me garde d'une telle vertu ! Et quoi, ne dit-on pas amour-propre, volonté propre, jugement propre ? voilà de belles vertus et de belles propretés ! Vous nous voudriez à la fin persuader que nous reprissions l'empois, et les collets, et tout l'attirail que nous avions devant la réforme, et que nous fussions propres et ajustées comme des dames du monde ; voilà un bel esprit de réforme et de régularité ! Je suis d'avis que nous reprenions des affiquets, afin que nous pratiquions la belle vertu de propreté de votre prédicateur.

L'autre riant beaucoup de la voir en cette plaisante erreur, en avertit la supérieure ; laquelle en l'assemblée de l'ouvrage des mains, ayant mis ce propos en avant, il se trouva, après une bonne concertation, que cette bonne fille ayant pris propreté pour propriété, et confondant mal à propos ces deux termes, avait fait beaucoup d'équivoques en ses actions aussi bien qu'en ses paroles, dont elle se corrigea tout doucement, laissant une assez gracieuse mémoire de sa simplicité.

SECTION XLV. — *Honneur à la vertu.*

La vertu du bienheureux François de Sales était si généralement reconnue tant des catholiques que des protestants, qu'elle passait dans une approbation universelle.

Je vous veux raconter, quelque chose de remarquable qui arriva à Grenoble, l'année qu'il fut convié d'y prêcher l'Avent et le Carême. M. de Lesdiguières, qui y était lieutenant de roi et maréchal de France, n'était pas encore converti à l'Eglise catholique. Il ne laissa pas de l'accueillir avec des caresses et des honneurs extraordinaires, de l'inviter souvent à sa table, et le visiter en sa maison, et même d'assister quelquefois à ses prédications, estimant sa doctrine et faisant beaucoup d'état de sa vertu.

Ceux de la religion prétendue réformée en entrèrent en une chaude alarme, à cause des conférences longues et sécrètes qu'il avait quelquefois avec le saint évêque. Il le louait partout, l'appelait toujours Monsieur de Genève ; bref, lui rendait des déférences dont chacun était étonné. Quelques tempêtes que fissent les ministres, quelques menaces d'excommunication qu'ils tonnassent, ils ne purent jamais empêcher que la plupart des leurs n'assistassent tous les jours aux sermons de notre François.

Ils avisèrent en consistoire de faire des remontrances à M. de Lesdiguières sur le trop d'honneur qu'il déférait à l'évêque d'Annecy, de la trop grande privauté et familiarité qu'il avait avec lui, de ce qu'il allait à ses sermons, au scandale de tout le parti protestant, et à la honte des frères de la réformation prétendue.

Sur cette résolution, les ministres, anciens, et quelques notables de leur frérie s'assemblent, et vont trouver M. de Lesdiguières à son lever, et lui faire l'exhortation fraternelle. Il fut aussitôt averti de leur délibération; et lui qui n'aimait pas être bercé, leur fit dire par un des siens, que s'ils demandaient à le visiter comme amis, il les recevrait de bon cœur; mais s'ils pensaient lui faire des remontrances consistoriales et ministrales, ils se pouvaient assurer qu'étant entrés par la porte ils sortiraient par la fenêtre.

Ce fut à nos gens de regagner la rue au plus tôt.

Ils s'avisèrent d'un autre expédient, qui fut de lui faire parler par un des principaux seigneurs de la province, qui était de leur même créance; lequel se chargeant de ce paquet, prit l'occasion de représenter en particulier à M. de Lesdiguières, ce que messieurs les consistoriaux n'avaient osé, crainte de son indignation. Il lui répondit : « Dites à ces messieurs que j'ai assez d'âge pour savoir comme il faut vivre dans le monde..... Nous sommes en un Etat où ils tiennent un autre rang que nos ministres, qui tout au plus ne sont parmi nous que comme curés, puisqu'ils ont rejeté la dignité épiscopale, quoique bien fondée en l'Ecriture, et je crois qu'ils ne sont pas à s'en repentir..... Quand je verrai des fils et frères de rois et de princes souverains se faire ministres, comme j'en vois d'évêques, d'archevêques et de cardinaux, je verrai quel honneur je rendrai aux ministres.

» Pour le regard de Monsieur de Genève, si j'étais aussi bien Monsieur de Genève que lui, et prince souverain de cette ville-là

comme lui, je m'y ferais bien obeir, et y ferais bien reconnaître ma principauté. Je sais quels sont ses droits et ses titres mieux que B** ni pas un de ses collègues et assistants; c'est à moi de leur faire la leçon là-dessus, et à eux de se taire s'ils sont sages. Ils sont trop petits compagnons et trop jeunes pour apprendre comme il faut vivre à un homme de mon âge et de ma qualité. »

Depuis, il redoubla les honneurs et les caresses au bon évêque, et il reçut des communications de ce saint prélat de si bonnes impressions de notre religion, que cela facilita beaucoup sa conversion, quand il fut appelé à la charge de connétable, en laquelle il est mort fort bon catholique, et a fait une très-heureuse fin.

Section XLVI. — *Désir du ciel.*

Etant en la visite de son diocèse, en un bourg de Faucigny, il fut averti qu'un bonhomme était fort malade, et qu'il eût désiré recevoir sa bénédiction avant que mourir. Le bienheureux, qui se donnait à tous ceux qui le demandaient, et qui savait aussi peu refuser que demander, prit cette occasion aux cheveux, pour rendre à Dieu quelque service dans le secours du prochain.

Arrivé auprès de ce bon paysan, qui était aux portes de la mort, mais avec un jugement fort sain, ce bon homme ravi d'aise de voir avant que mourir son saint évêque, lui dit : « Monseigneur, je bénis Dieu, que je puisse avant que fermer les yeux, recevoir votre sainte bénédiction. » Il demande à se confesser, chacun se retire. Après cette réconciliation, se voyant seul avec le bon prélat, il lui demanda : « Monseigneur, mourrai-je? » Le bon François, estimant que la frayeur de la mort le saisit, pour rassurer un peu son esprit, lui dit, qu'il en avait vu revenir de plus bas, et qu'il fallait jeter toute sa confiance en Dieu, qui était le maître de notre vie et de notre mort.

Monseigneur, lui dit le bon paysan, mais mourrai-je, à votre avis? — « Mon fils, lui dit le bon pasteur, un médecin répondrait à cela mieux que moi; ce que je vous puis dire, est que je vois votre âme en fort bonne assiette, et que possible seriez-vous appelé en autre temps auquel vous n'auriez pas tant de disposition à partir. Ce que vous sauriez faire de mieux, est de vous abandonner totalement devant le soin de la providence et miséricorde de Dieu, afin qu'il fasse de vous selon son bon plaisir. »

— Oh! Monseigneur, reprit le bon villageois, ce n'est pas de crainte de mourir, que je vous demande ceci; mais c'est plutôt de peur de ne mourir pas : car j'ai de la peine à me résoudre de réchapper de cette maladie.

François se trouva fort surpris de ce langage, sachant que le désir de mourir ne tombe ordinairement qu'en des âmes ou extrêmement parfaites, ou imparfaites, et qui penchent quasi vers le désespoir. Il lui demanda donc s'il avait quelque regret de vivre..... « Monseigneur, dit le bonhomme, c'est si peu de chose que ce monde, que je ne sais comme tant de gens l'aiment, et si Dieu n'avait pas commandé de demeurer jusqu'à ce qu'il nous en retire par la mort, il y a fort longtemps que je n'y fusse plus. »

François, s'imaginant que cet homme fût saisi de quelque grand déplaisir, lui demande s'il avait des incommodités secrètes, ou en son corps ou ses biens. — Nullement, reprit le bonhomme : j'ai mené une vie fort saine, jusqu'à l'âge où vous me voyez, qui est septuagénaire; de bien, je n'en ai que trop.

François l'interrogea de sa femme et de ses enfants, s'il en avait quelque mécontentement.— Tous les contentements qui se peuvent souhaiter, reprit-il; jamais ils ne me donnèrent la moindre fâcherie, et si j'avais peine à quitter ce monde, ce serait à cause qu'il me faut séparer d'eux. (Mais,) Monseigneur, c'est que j'ai toujours ouï, dans les prédications, faire si grand cas de l'autre et des joies du paradis, qu'il me semble que ce monde ici est un cachot et une vraie prison.

Alors, parlant de l'abondance de son cœur, il lui dit tant de merveilles touchant la vision de Dieu dans le ciel, que le bienheureux évêque en était ravi, et tout baigné de larmes de tendresse, voyant bien qu'il avait été enseigné de Dieu même là-dessus.

Descendant de ces hautes et célestes spéculations, quand il vint à dépeindre les bassesses des plus éminentes grandeurs, des plus somptueuses richesses, des plus exquises délices du monde, il en imprimait un tel dégoût dans l'âme du bienheureux François, qu'il disait avec saint Paul, que *tout n'était que fiente*, *ordure*, *dommage*.

Ce que fit le bienheureux, ce fut d'acquiescer au sentiment de ce bonhomme; mais pour le retirer des extrêmités où il s'emportait, il lui fit faire plusieurs actes de résignation et d'indifférence de vivre ou de mourir, à l'imitation de saint Paul et de saint Martin. De là à peu d'heures, après avoir reçu l'onction dernière des mains du saint évêque, il expira doucement sans se plaindre d'aucune douleur, et demeura plus beau mort qu'il n'avait été durant sa vie.

O Dieu, que la mort des saints est précieuse devant vos yeux. O Dieu, faites que je meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur!

Section XLVII. — *De la vacuité des désirs.*

Il y a bien de la différence entre les désirs terrestres et les célestes, autant qu'entre le temps et l'éternité.

Des désirs célestes on n'en saurait avoir assez : ce sont autant d'ailes qui nous élèvent à Dieu, ce sont ces ailes de colombe que le Prophète demande pour voler dans le vrai repos.

Mais les autres qui ne regardent que les biens passagers et caducs, on n'en saurait avoir trop peu. Saint Augustin les appelle *la glu des ailes spirituelles*. Ce sont ces désirs-là qu'il faut mortifier fortement, de quelque prétexte qu'ils se masquent.

C'est de cette espèce de désirs, mes Sœurs, dont notre bienheureux Père était fort vide; à raison de quoi il disait cette belle et notable sentence : « Je veux fort peu de choses, et ce que je veux, je le veux fort peu : je n'ai presque point de désirs; mais, si j'étais à renaître, je n'en aurais point du tout[1]. »

[1] Entretien XXI, tome IV, p. 582. — Voy. aussi *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. IV, ch. 6, 7, 9; même tome, p. 271 et suiv.

Section XLVIII. — *D'un bon richard.*

Mes Sœurs, permettez que je vous propose une très-agréable histoire d'un bon richard, qui m'a été racontée par notre bienheureux Père, et qui est arrivée à lui-même.

Au voyage qu'il fit à Paris l'an 1619, entre autres rencontres qui lui arrivèrent en ce grand théâtre, vint à lui un personnage fort accommodé des biens de fortune, mais qui était encore plus riche en piété et en miséricorde envers les pauvres.

Ce bon personnage le vint consulter pour la consolation de sa conscience, et commença de ce ton : « Monsieur, je suis en grande crainte de ne pas faire mon salut; c'est pourquoi je suis venu vous trouver, afin que vous me mettiez, s'il vous plaît, en la bonne voie. » Le bienheureux évêque lui demanda d'où lui procédait cette crainte. Il répondit : « De ce que je suis trop riche, et vous savez que l'Ecriture met à un tel degré de difficulté le salut du riche, qu'il semble être dans l'impossible. »

François ne pouvant former, sur ce discours, autre conjecture, l'interrogea pour savoir s'il possédait quelque chose de mal acquis. — Nullement, dit-il : ma conscience ne me reproche point de ce côté-là.

— *Quoi donc*, lui dit le bienheureux François, *faites-vous quelque mauvais usage de ces richesses?* — Je m'entretiens, répondit-il, selon ma qualité, qui est telle; mais je crains de ne donner pas assez aux pauvres, et vous savez que nous serons un jour jugé là-dessus.

— *Avez-vous des enfants*, lui demanda François. — Oui, répondit-il, mais ils sont tous bien pourvus, et se peuvent aisément passer de moi. — « Vraiment, reprit François, je ne sais pas d'où vous peuvent venir ces scrupules : vous êtes le premier homme que j'ai rencontré au monde qui se plaigne de l'abondance de ses biens; la plupart n'en ont jamais assez. »

Il lui fut aisé de remettre cette bonne âme en paix, trouvant en elle beaucoup de docilité à suivre ses avis. Et depuis, me parlant sur ce sujet, il me dit qu'il avait appris que ce bonhomme, qui avait eu autrefois de grands emplois dans le monde, dont il s'était fort dignement acquitté, avait laissé toutes ses charges pour ne vaquer qu'aux exercices de piété et de miséricorde, ne bougeant des églises ou des hôpitaux, ou des maisons des pauvres honteux, dont il soulageait les nécessiteux avec tant de largesse, qu'il employait plus de la moitié de son revenu à leur soulagement. Par son testament, outre quantité de legs pieux, il fit Jésus-Christ son premier héritier, donnant à l'Hôtel-Dieu une portion égale à celle de ses enfants, et enfin a couronné une telle vie d'une très-heureuse mort. *Que bien-heureux sont les miséricordieux! car ils obtiendront miséricorde.*

Section XLIX. — *La réformation de l'intérieur.*

Il avait de coutume de dire que la grâce, pour l'ordinaire, faisait comme la nature, non comme l'art. L'art ne répresente que l'exté-

rieur ; mais la nature commence ses ouvrages par l'intérieur ; de l le mot, que le cœur est le premier vivant.

Quand il voulait porter les âmes de vie mondaine à la dévote, il ne leur parlait point de l'extérieur ; il ne parlait qu'au cœur et du cœur, sachant que ce donjon gagné, le reste ne tiendrait plus à rien et ne ferait aucune résistance. « Quand le feu est dans une maison, disait-il, voyez comme l'on jette tous les meubles par les fenêtres. Quand le vrai amour de Dieu possède un cœur, tout ce qui n'est point de Dieu nous semble fort peu de chose.

Une dame de grande qualité s'étant rangée à la dévotion, et sous la conduite de ce saint prélat, plusieurs de ceux qui la voyaient plus assidue qu'à l'ordinaire au service divin, adonnée à l'oraison, au soulagement et service des pauvres, en la visite des malades et des hôpitaux, en la fréquentation des sacrements, et autres exercices de piété, et néanmoins aussi brave et parée qu'auparavant, commencèrent à murmurer, non-seulement contre elle, mais encore contre son conducteur, et plusieurs se scandalisaient de cette procédure.

Une fois, quelque bonne personne vint avertir notre bienheureux Père de plusieurs murmures qui se faisaient, et particulièrement de ce que cette dame n'avait pas seulement quitté ses pendants d'oreille et que l'on s'étonnait de ce que lui, qui était bon confesseur, ne l'avait pas avertie de laisser un ornement si vain et si superflu, et inutile. A quoi repartit François d'une manière fort gracieuse : « Je vous assure que je ne sais pas seulement si elle a des oreilles ; car elle ne se présente à la pénitence que la tête couverte d'une coiffe ou d'une écharpe si grande, que je ne sais comme elle est faite. Et puis, je crois que la sainte femme Rebecca, qui était bien aussi vertueuse qu'elle, ne perdit rien de sa sainteté pour porter les pendants d'oreilles qu'Eliéser lui présenta de la part d'Isaac. »

Cette même dame s'étant avisée de faire mettre des diamants sur une croix d'or qu'elle portait, on vint encore accuser cela de vanité au bienheureux évêque ; lequel répondit que ce que l'on reprenait de vanité, était ce qui l'édifiait davantage. « Hélas ! dit-il, je voudrais que toutes les croix du monde fussent couvertes de diamants et de toutes les pierres précieuses. N'est-ce pas faire servir au tabernacle les vaisseaux des Egyptiens ? et se glorifier en la croix, n'était-ce pas l'enseigne de pierreries du grand saint Paul ? A quel meilleur usage saurait-elle employer ses joyaux qu'à orner l'étendard de notre rédemption ? »

SECTION L. — *Beau mot de Taulère.*

Il estimait beaucoup cet excellent mot, que le bon Taulère avait appris de ce saint villageois que Dieu lui donna pour pédagogue en la vie spirituelle. Quand on lui demandait où il avait trouvé Dieu, *C'est là,* disait-il, *où je me suis laissé moi-même : et où je me suis trouvé moi-même, c'est là où j'ai perdu Dieu.*

Cela revient à ces deux cités contraires, Babylone et Jérusalem, l'amour de nous-même propriétaire, et celui de Dieu. L'amour propre a bâti la première, qui s'étend jusqu'à la haine de Dieu

et l'amour de Dieu la seconde, qui s'étend jusqu'à la haine de nous-même.

Et qu'est-il besoin de consulter après cette décision sortie de l'Oracle de vérité : « *Qui perdra son âme, c'est-à-dire ses propres intérêts en ce monde, les trouvera amplement et avec usure en l'autre; et quiconque les voudra conserver, les perdra* (Matth. 16)? » Mourir à soi-même pour vivre à Jésus-Christ, c'est la vraie vie du chrétien : mais mourir à Jésus-Christ pour vivre à soi-même et à ses convoitises, c'est le chemin de l'éternelle mort.

SECTION LI. — *Des sécheresses en l'oraison.*

Quand quelque sœur se plaignait à notre bienheureux Père de ses désolations intérieures, et de ses aridités en l'exercice de l'oraison, au lieu de la consoler, il lui disait : « Pour moi, j'ai toujours plus estimé les confitures sèches que les liquides. »

Peu de filles se peuvent persuader cette vérité, qui est néanmoins très-asseurée, que l'union avec Dieu, d'une âme juste et fidèle, est bien plus serrée et pressée dans les déréliclions et abandonnements, que dans les dévotions et consolations sensibles. D'autant que plus l'âme s'amuse à la consolation de Dieu, moins s'attache-t-elle au Dieu de consolation; tout de même que les abeilles qui font le plus de cire, sont celles qui font le moins de miel.

Qui peut imaginer de plus grands abandonnements extérieurs et intérieurs que ceux que souffrait le Sauveur en la croix, qui lui tirèrent cette frémissante parole de la bouche : *Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Qui peut néanmoins douter qu'il ne fût lors très-uni à la volonté de son Père, union en laquelle consiste la fin de toute consommation, pour laquelle il s'écrie que *tout est consommé?* et en cette consommation parfaite il remet son âme entre les mains de son Père; c'est-à-dire, il achève, en expirant, l'œuvre de notre rédemption, pour laquelle il avait été envoyé au monde.

Oh! que bienheureuse est l'âme qui est fidèle dans les sécheresses, abandonnements et désolations! c'est là le creuset où le pur or de la dilection sacrée est raffiné jusqu'au dernier carat.

PARTIE QUATRIÈME.

SECTION I. — *De la singularité.*

Notre bienheureux Père voulait qu'on se conformât, autant qu'il serait possible, en l'extérieur, au train de vie commun à la vocation à laquelle chacun était appelé et engagé, sans affecter de se faire discerner par des singularités remarquables; alléguant pour cela l'exemple de Notre Seigneur, qui, aux jours de sa chair et de sa conversation en terre, a voulu, en toutes choses, se rendre semblable à ses frères, excepté le péché.

Ce bienheureux prélat pratiqua lui-même fort exactement cett leçon, qu'il donnait à tous ses dévots, et la leur enseignait noi tant par sa parole que par son exemple. Certes, en quatorze an (je le dis à ma honte, pour le mauvais usage que j'en ai fait) que j'ai été sous sa discipline, et que je m'étudiais à remarquer ses actions, et jusqu'à ses moindres gestes, aussi bien que ses paroles, et ses enseignements, je vous avoue que je n'ai jamais rien aperçu en lui, qui ressentît tant soit peu la singularité.

Il faut que je vous dise ici une de mes ruses. Quand il me venait voir en ma résidence, et y passer son octave ordinaire, à quoi il ne manquait point tous les ans; j'avais fait à dessein des trous en certains endroits des portes ou du plancher, pour le considérer quand il était tout seul retiré dans sa chambre, pour voir de quelle façon il se comportait en l'étude, en la prière, en la promenade, en la lecture, en la méditation, à s'asseoir, à marcher, à se chauffer, à se coucher, à se lever, à écrire; bref, aux plus menus contenances et gestes, dont on se licencie souvent quand on est seul.

Néanmoins je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus exacte loi de la modestie; tel seul qu'en compagnie; tel en compagnie que seul; une égalité de maintien corporel semblable à celle de son cœur. Je n'ai jamais aperçu en lui aucun mouvement extraordinaire, ni des yeux, ni des mains, ni de la tête.

J'ai quelquefois pensé que c'était en lui un effet de cet excellent exercice de la présence de Dieu, qu'il recommandait tant à toutes les âmes qui se rangeaient à sa conduite, qui le tenait ainsi recueilli et circonspect.

Etant seul il était aussi composé qu'en une grande assemblée. S'il faisait quelque prière, vous eussiez dit qu'il était en la présence des anges et de tous les bienheureux : immobile néanmoins comme une colonne en cet exercice, et sans aucune contenance méséante.

J'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne croiserait point les jambes, ou s'il ne mettrait point les genoux l'un sur l'autre, s'il n'appuierait point sa tête de son coude; jamais.

Il m'a souvent dit qu'il fallait que notre conversation extérieure ressemblât à l'eau, dont la meilleure est la plus claire, la plus simple et celle qui a le moins de goût. Toutefois, quoiqu'il n'eût rien de singulier, je le trouvais si singulier à n'avoir point de singularité, que tout me semblait singulier en lui.

J'ai autrefois goûté le mot qu'un grand et dévot personnage me disait un jour de notre bienheureux Père, à Paris, que rien ne le faisait tant souvenir de la conversation de Jésus-Christ entre les hommes que la présence et contenance angélique de ce bienheureux prélat, duquel on pouvait dire qu'il était non-seulement revêtu, mais tout rempli de Jésus-Christ.

SECTIONS II ET III. — *De la chasteté du cœur.*

Je ne saurais dignement vous présenter à quel haut point d'estime le bienheureux François mettait la chasteté du cœur. Il disait que celle du corps n'était que l'écorce, mais l'autre était la moëlle

qu'en celle du cœur était la racine de l'arbre de cette vertu, et les branches et les feuilles en celle du corps. La corporelle est assez commune et populaire, même parmi les infidèles, et ceux qui sont adonnés à d'autres vices : mais celle du cœur est si rare, qu'il se trouve fort peu de gens qui puissent dire : Mon cœur est net.

Je ne dis pas qu'il mît cette netteté de cœur à n'avoir point de convoitises; mais il la logeait dans la vacuité des affections illicites.....

Il y a une autre chasteté de cœur qui consiste proprement en la pureté d'intention, de laquelle s'entend la sixième des béatitudes qui appelle *Bienheureux les nets de cœur, parce qu'ils verront Dieu.* Oh! que cette chasteté et pureté est encore rare! C'est en elle que consiste la fine fleur de la charité, et de cette sainteté dont l'Apôtre parle, *sans laquelle nul ne verra Dieu.....*

La vraie chasteté et pureté de cœur consiste, disait notre bienheureux Père, *à ne voir que Dieu en toutes choses et toutes choses qu'en Dieu.* C'est là un petit rayon du paradis, où Dieu est toutes choses en tous, et à tous. A celui en qui, par qui, de qui, pour qui sont toutes choses, soit honneur et gloire par tous les siècles. *Amen.*

Section IV. — *Ses sentiments touchant les dignités.*

Il est certain que deux très-grands pontifes, Clément VIII et Paul V, ont eu en fort grande estime le bienheureux François. Je suis témoin du haut état qu'en faisait le dernier, auquel ayant parlé fort souvent, et entretenu fort longtemps, il me témoignait assez, par des termes fort avantageux, combien il prisait la vertu, la piété et la capacité de ce saint prélat. Il est certain qu'il pensa plusieurs fois à le promouvoir au cardinalat. Notre bienheureux même en fut averti, et ne le dissimule pas, en quelques lettres qu'il en écrivit à ses confidents, dont quelques-unes depuis ont été publiées.....

Un jour que je lui parlais de cela en particulier, il me dit : *Mais en vérité à quoi pensez-vous que me pût servir cette qualité pour servir davantage à Notre Seigneur et à son Eglise?*

— Vous entreriez, lui disais-je, dans la sollicitude de toutes les Eglises, et de la conduite d'une Eglise particulière, vous seriez admis en la part du soin de l'universelle, étant comme co-assesseur du Saint-Siége. — « Vous voyez néanmoins, reprit-il, que les cardinaux qui se sont rendus plus signalés et qui éclatent encore davantage en piété en nos jours, quand ils sont évêques et ont des diocèses, quittent la résidence de Rome, pour se retirer en celle de leurs bergeries, à raison du pastorat, qui oblige les pasteurs de veiller sur leurs troupeaux, et de paître et conduire les âmes qui leur sont commises. »

A ce propos, il me racontait une chose mémorable du grand cardinal Bellarmin de très-heureuse et sainte mémoire (qui), promu à cette dignité, sans son su et contre son gré, par Clément VIII, et, sous le pontificat de Paul V, pourvu contre son inclination à l'archevêché de Capoue, y fit une résidence continuelle de trois ans,

où il composa, pour se délasser des travaux de son office, ce beau et riche commentaire qu'il a fait sur les Psaumes. Et jamais le Pape ne le put tirer de là pour le faire revenir à Rome, qu'en lui permettant de résigner cette Eglise entre les mains d'un prélat digne du choix d'un Bellarmin [1].

SECTION V. — *De sa promotion à l'évêché de Genève.*

Pour ce qui regarde cette Section, voyez la Vie : ce que dit l'Evêque de Belley est sans couleur et inexact.

SECTION VI. — *Il refuse l'archevêché de Paris.*

En l'an 1619, étant venu à Paris avec Messieurs les princes de Savoie, il y fit un séjour de huit mois, dans lequel on ne saurait exprimer les services qu'il rendit à la gloire de Dieu dans les âmes. Il n'y fut pas seulement considéré des brebis, mais aussi du pasteur, qui était lors Monseigneur le cardinal de Retz [2], prélat incomparable en douceur, bénignité, affabilité, humanité, libéralité, modestie, modération, toutes qualités charmantes. La suavité des mœurs et de la conversation de François, qui exhalait une odeur de vie après laquelle chacun courait, comme après un parfum céleste, lui donna tellement dans le cœur, qu'il conçut le désir de le faire son coadjuteur avec future succession.

Et ne pensant pas trouver de résistance à son dessein dans l'esprit de François, il y disposa celui du roi, ne restant plus qu'à faire passer le tout selon les formes en cour de Rome. Mais notre François, avec une merveilleuse adresse, détourna ce coup, laissant ce grand cardinal avec plus d'admiration de sa vertu, que de satisfaction de sa condescendance.

Il allégua diverses excuses dont je pourrais rapporter ici quelques-unes; mais vous pouvez les recueillir de ses épîtres, mes Sœurs, où il les déclare assez ouvertement et naïvement.

[1] Nous supprimons ici des détails dans lesquels l'auteur fait tort tout ensemble au Pape, au Cardinal et à saint François. Que Bellarmin ait tenu à résider continuellement et que Paul V, malgré un désir contraire et fondé en bonnes raisons, ait accédé aux résolutions du Cardinal, il n'y a là rien d'étonnant; mais il est inadmissible que Bellarmin, quoiqu'il regardât la résidence comme de droit divin, ait dénié au Pape le pouvoir de le garder près de lui pour les besoins généraux de l'Eglise, et que notre Saint, profondément versé dans le droit canonique, ait suivi la même doctrine. Tous les auteurs qui admettent le droit divin de la résidence accordent au Souverain Pontife le pouvoir, sinon de dispenser, au moins de déclarer, dans des circonstances données et graves, *que la résidence n'oblige pas.* — Au reste, en faisant parler saint François de manière à laisser croire que le Cardinal refusa au Pape les trois mois *comme les six* et comme l'année, l'Evêque de Belley leur fait trop facilement oublier à tous deux le Chapitre Ier de la Sess. 23e du Conc. de Trente, *De Refor.*, qui accorde les trois mois en laissant les raisons *à la conscience des Evêques.*

[2] Jean-François de Gondi, oncle du fameux cardinal de la Fronde, qui fut son coadjuteur et successeur.

SECTION VII. — *Son désir de retraite.*

S'il fût revenu du voyage de Lyon où il mourut, son dessein était comme nous l'avons appris de témoins dignes de foi, de se retirer en solitude, et après avoir tant d'années vaqué à l'office de Marthe, de donner le reste de ses jours à la fonction de Marie, et à cette très-bonne part de la vie contemplative qui ne sera jamais ôtée, puisque c'est le grand et continuel exercice du ciel.

A ce sujet, quelques années avant son décès, sans que personne s'en fût aperçu, et sous un prétexte fort spécieux, il avait fait bâtir un ermitage en un lieu fort propre, dévot et agréable, sur le rivage du beau lac d'Annecy. Là est un monastère de Bénédictins appelé Talloires. Il avait introduit en cette maison une réforme fort exemplaire; de sorte qu'il se plaisait avec les saints et vertueux habitants de ce sacré désert, comme avec ses frères et enfants très-aimés.

Au haut d'une croupe voisine, il y avait une vieille chapelle dédiée à Dieu sous le nom d'un saint fort renommé en cette contrée, et qui avait été un des premiers conventuels de ce monastère, appelé Saint-Germain. Le bienheureux François donna en secret au supérieur de la réforme de ce monastère, qui était son intime ami, de quoi embellir cette chapelle, et bâtir aux environs cinq ou six cellules, fermées d'un agréable enclos.

Celui-ci disait que cet hermitage servirait à ses conventuels à faire quelquefois leurs solitudes et retraites spirituelles, où, séparés des exercices du cloître, ils vaqueraient à la contemplation et au recueillement intérieur avec plus de repos et de loisir : et de fait, il les y envoyait quelquefois, le lieu y étant extrêmement propre, et cette sorte de séquestration corporelle étant fort conforme à l'esprit de la Règle de saint Benoît qui recommande beaucoup la solitude, et qui est pratiqué à la lettre aux ermitages de Mont-Serrat.

C'était donc le dessein de notre bienheureux de se retirer en ce saint désert, après avoir remis à Monsieur de Chalcédoine, son frère, qui était son coadjuteur et futur successeur, la pleine conduite de son diocèse.

Il disait quelquefois en particulier à ce bon prieur, qui nous en a raconté l'histoire : « Monsieur le prieur, quand nous serons en notre ermitage, nous y servirons Dieu avec le bréviaire, le chapelet, la plume. Nous y jouirons d'un saint loisir pour y tracer à la gloire de Dieu et à l'instruction des âmes, ce qu'il y a de plus de trente ans que je roule dans mon esprit, et dont je me suis servi dans mes prédications, et mes instructions et méditations particulières. J'en ai quantité de mémoires; mais j'espère outre cela que Dieu nous inspirera, et que les conceptions nous tomberont du ciel dru et menu, comme les flocons de neige qui blanchissent en hiver toutes nos montagnes. Oh! qui me donnera des ailes de colombe pour voler en ce sacré repos, et pour respirer un peu sous l'ombre de la croix? Là, *Expectabo donec veniat immutatio mea* (Job. 14). »

Mais las! Dieu lui préparait bien un autre repos, qui était le fruit de tous ses travaux passés.

SECTION VIII. — *Du jeûne.*

Quelque prélat, l'étant allé visiter, il le reçut selon son ordinaire en sa maison, et l'y retint quelques jours. Un vendredi au soir, le bienheureux le vint trouver en sa chambre, lui demandant s'il lui plaisait de venir à la table où le souper l'attendait.

« Souper! dit son hôte; il n'en est pas aujourd'hui le temps : encore semble-t-il que c'est le moins qu'on puisse faire que de ne jeûner une fois la semaine. » Le bienheureux se retira, et s'en alla en la salle souper avec les aumôniers de ce prélat et avec ceux de sa famille qui avaient accoutumé de manger à sa table.

Les aumôniers de ce prélat lui dirent qu'il était tellement exact et ponctuel en ses exercices de piété, que par toutes les compagnies qui le venaient visiter, il n'en rabattait jamais un point...

Un jour que nous parlions de la sainte liberté d'esprit, à laquelle ce bienheureux avait tant d'affection, il me récita cette histoire, et me dit que la condescendance était fille de la charité, aussi bien que le jeûne est la sœur germaine de l'obéissance...

« Voyez-vous, me disait-il, il ne faut pas être si attaché aux exercices, même les plus pieux, que l'on ne les puisse quelquefois interrompre : autrement, sous prétexte de fermeté d'esprit et de fidélité, il s'y glisse un très-fin amour-propre, qui fait que l'on quitte la fin pour le moyen; car, au lieu de s'arrêter à Dieu, on s'attache au moyen qui conduit à Dieu.

» Et au regard de cette occurrence dont nous parlons, un jeûne de vendredi, ainsi interrompu, en eût caché plusieurs autres; et ce n'est pas une moindre vertu de cacher de telles vertus, que ces vertus-là mêmes que l'on cache... »

SECTION IX. — *Du même sujet.*

Un jour, ce bienheureux prélat me demanda si je jeûnais facilement. Tant, lui dis-je, que je n'ai presque jamais de faim, Alors il me dit : *Ne jeûnez donc guère.* — Pourquoi, lui dis-je, mon Père? cette espèce de mortification est tant et tant recommandée en la parole de Dieu!

— « C'est, reprit-il, pour ceux qui ont meilleur appétit que vous : faites quelque autre bonne œuvre, et matez votre corps par quelque autre exercice. » Je ne suis pas des plus robustes, lui dis-je, pour supporter de grandes austérités corporelles. — « La plus grande de toutes, reprit-il, est le jeûne; car c'est elle qui met la cognée à la racine de l'arbre : les autres ne font qu'effleurer, égratigner, émonder..... Ceux qui sont sobres de leur naturel ont un grand avantage pour l'étude et pour les choses spirituelles... »

Ce même bienheureux n'aimait en ses dévots les jeûnes immodérés, et sa raison était fort gentille. « L'esprit, disait-il, ne peut supporter le corps quand il est trop gras, et le corps ne peut supporter l'esprit quand il est trop maigre. L'esprit doit traiter le corps comme son enfant, le corrigeant sans l'assommer; mais comme un sujet rebelle quand il se révolte, et, comme disait le bon François, le manier en frère l'âne. »

Section X. — *Consultation sur une retraite.*

Comme je le consultais sur ma retraite en une vie privée et solitaire, désirant sonder de quel esprit j'y étais porté, il me répondit une fois par ces belles paroles de saint Augustin : *Otium sanctum diligit charitas veritatis, et negotium justum suscipit veritas charitatis*[1].

C'est pour cela que non-seulement il me rebutait, mais me rabrouait quelquefois, non pas certes âprement ni durement, mais fortement et fermement quand je lui parlais de quitter ma charge, d'abandonner le timon en la main de quelque meilleur pilote : il appelait cela *tentation,* et enfin me renvoyait si loin, que tant qu'il vécut je n'osai jamais en faire d'ouverture à personne[2].

Section XI. — *Remarque sur l'humilité.*

Après les enseignements que notre bienheureux Père en donne en sa *Philotée,* que voulez-vous que je vous en dise, mes chères Sœurs, sinon une certaine distinction de cette vertu, que j'ai autrefois recueillie de ses discours[3]?

Section XII. — *De la pauvreté d'esprit.*

Il disait que par la pauvreté d'esprit il fallait concevoir trois excellentes qualités : la première, la simplicité; la seconde, l'humilité; la troisième, la vraie et chrétienne pauvreté, telle qu'elle est recommandée en l'Evangile.

Quant à la simplicité, vous en avez un discours entier dans ses *Entretiens spirituels*, où il la dépeint si naïvement, que vous n'avez que faire d'autre pinceau pour la bien reconnaître. Je vous en dirai seulement ce mot, que comme cette vertu consiste en l'unité de regard vers Dieu, elle est en cela une vraie pauvreté d'esprit, puisque la vraie pauvreté est une privation des choses superflues[4].

Et comme le pauvre se tient pour le plus abject et le dernier de tous les hommes, aussi fait le vrai humble, ne voyant rien sur la terre au-dessous de soi, puisqu'il se tient pour un vrai néant, et pour un fainéant et serviteur inutile.

Au regard de la pauvreté, notre bienheureux Père la distinguait en trois classes : premièrement, en affective et non effective; secondement, en effective et non affective; troisièmement, en affective et effective. La première est excellente et peut être exercée parmi les plus amples richesses : et telle a été celle d'Abraham, de David, de saint Louis et de tant d'autres grands saints qui ont été

[1] Jeu de mots charmant : un saint *loisir* charme *l'amour de la vérité, la vérité de l'amour* porte à *l'œuvre :* C'est Marie et Marthe que l'homme public doit unir, à l'exemple de Notre Seigneur.

[2] Voyez Ire Part., Sect. 20, page 162.

[3] Cette distinction même se goûtera beaucoup mieux dans les œuvres de notre saint, que dans les longs raisonnements de Camus.

[4] Pauvreté qui est le comble de la richesse, puisqu'elle jouit de Dieu d'autant plus qu'elle s'attache moins au reste.

parmi de grandes opulences, demeurant néanmoins pauvre d'affection.

La seconde espèce de pauvreté est doublement malheureuse, parce qu'elle est effective et dans les incommodités extérieures; et encore dans des déplaisirs intérieurs, parce qu'elle n'est pas dans l'affection. Tels sont ceux qui sont pauvres en effet, mais à regret, et qui ont une passion extérieure d'avoir des richesses, qui ne les tourmente pas moins que la disette à laquelle ils sont réduits.

La troisième espèce de pauvreté, et effective et affective, est la vraie pauvreté et conseillée et recommandée en l'Evangile. Elle peut être pratiquée en deux manières : lorsque Dieu nous met en état de pauvreté soit par naissance soit par désastre, et que nous y acquiesçons de bon cœur; et lorsque pour embrasser le conseil évangélique, nous vendons tout ce que nous avons, et le distribuons aux pauvres, pour suivre Jésus-Christ[1].

SECTION XIII. — *De la suffisance spirituelle.*

Notre volonté est tellement inclinée vers le bien, qui est son cher et très-aimable objet, qu'aussitôt qu'elle l'aperçoit, à l'aide de l'entendement qui le lui montre, elle s'y porte avec impétuosité, et à mesure que le bien est grand, elle s'y pousse avec plus grande véhémence. Tout son malheur procède de son guide; car si l'entendement trompé lui fait voir un faux bien sous l'apparence d'un vrai, elle, qui de sa nature est aveugle, suit son inclination, et s'y attache avec ardeur. De là viennent tous les désordres qui sont au monde.

Il était arrivé une grande disgrâce, et comme une déroute générale de fortune, à une personne de considération qui faisait profession de la vie dévote. Ce malheur donna une telle atteinte de douleur et de tristesse à son esprit, qu'elle était comme inconsolable; et elle se transportait quelquefois, dans ses excès, à des paroles de précipitation contre Dieu, comme si sa Providence eût dormi pour elle, et comme si en vain elle eût tâché de justifier son cœur, pour servir Dieu avec innocence et pureté de vie.

Le bienheureux François, tâchant de remettre son âme en une plus droite assiette, y perdait presque toutes ses industries, quand Dieu lui inspira une sentence qui mérite d'être écrite sur le cèdre et conservée à la mémoire de la postérité. Après avoir essayé de détourner ses yeux de la terre, il lui demanda si Dieu ne lui était pas non-seulement plus que toutes choses, mais toutes choses, et ajouta : « *Certes, celui est trop avare à qui Dieu ne suffit.* »

Ce mot d'*avare* toucha si vivement ce cœur, auparavant endurci aux remontrances, qu'il fit comme la gaule de Moïse, qui tira les eaux du rocher. Aussi était-ce une personne qui, dans l'abondance, avait toujours haï l'avarice et usé fort libéralement de ses biens, laquelle enfin, considérant que Dieu seul n'était pas moins aimable sans toutes choses qu'avec toutes choses, commença par là à s'accoiser, et peu à peu l'huile de la grâce commença à multiplier en

[1] Voy. *Introduction,* 3e Part., ch. 14-16; Tome III, p. 465 et suiv.

elle, à mesure qu'elle lui fit place, en se faisant vide de ses propres intérêts.

Section XIV. — *De l'amour des pauvres.*

« La pauvreté, disait-il, est une qualité que je n'ai jamais vue de bien près. Dieu, connaissant ma faiblesse, m'a été si bon, qu'il m'a donné libéralement ce que Salomon, dans son opulence si magnifique, lui demandait avec tant d'instance.

» Il y en a qui sont pauvres dans leurs richesses, mais diversement. Les uns, parce qu'ils ne sont pas contents de ce qu'ils ont, et en convoitent davantage, d'autres, parce qu'ils ne savent pas en user, se déniant à eux-mêmes les choses nécessaires; d'autres, et d'une manière excellente, parce qu'ils en font aussi peu d'état que s'ils n'en avaient point, pratiquant fermement ce mot du Psalmiste : *Si vous abondez en richesses, n'y appliquez point votre cœur.*

» Il y en a d'autres qui sont riches en leur pauvreté, parce qu'ils sont aussi contents et plus dans la privation des biens que l'on appelle de fortune que s'ils possédaient de grands trésors.

» Mais il y a une certaine pauvreté excellente qui se peut pratiquer dans les richesses : c'est l'amour des pauvres; car l'amour nous rend semblables aux choses que nous aimons.

» Or ce n'est pas assez que cet amour soit affectif, si encore il n'est effectif. Aimer quelqu'un n'est pas seulement lui vouloir et souhaiter du bien, mais lui en faire quand on en a le pouvoir. »

Notre bienheureux Père, mes Sœurs, avait un si tendre amour pour les pauvres, qu'il les préférait aux riches au soin de leur salut spirituel et corporel.

Un jour j'attendais avec plusieurs autres à me confesser à lui, tandis qu'il écoutait la confession d'une pauvre vieille femme aveugle qui allait demandant son pain par les portes. Et comme je m'étonnais de la longueur de cet entretien : « *Elle voit*, me dit-il, *plus clair aux choses de Dieu que plusieurs qui ont de bons yeux.* »

Une autre fois j'étais en bateau avec lui sur le lac d'Annecy, et les bateliers qui ramaient l'appelaient mon Père et traitaient avec lui assez familièrement : « Voyez-vous, me disait-il, ces bonnes gens? ils m'appellent leur Père, et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme cela. Oh! qu'ils me font bien plus de plaisir que ces faiseurs de compliments qui me traitent de Monseigneur! »

Section XV. — *Un trait de Sénèque.*

Je lui alléguais un jour ce trait de Sénèque : Celui-là est grand de courage qui se sert de plats de terre avec autant de contentement et de satisfaction que s'ils étaient d'argent; mais celui-là est plus grand, qui mange en des plats d'argent, et en tient aussi peu de compte que s'ils étaient de terre. — « Ce philosophe, me dit-il, a raison de parler ainsi : car le premier se repaît d'une imagination creuse, qui peut être sujette à la vanité; mais le second montre bien qu'il est au-dessus des richesses, puisqu'il ne s'en soucie non plus que de boue.

» Mais, mon Dieu, que la philosophie humaine est ridicule, et bouf-

fie d'ostentation ! Ce même philosophe qui parle si excellemment du mépris des richesses dans tous ses ouvrages, en avait par-dessus les yeux, et fut trouvé en sa mort riche de plusieurs millions : il fait bien meilleur ouïr un saint Paul, qui pratiquait la pauvreté à un si haut point. C'est lui qu'il faut et entendre, et croire, quand il dit qu'il estime toutes choses comme fumier et ordure, à comparaison du service de Jésus-Christ, réputant à dommage ce qu'auparavant il tenait à profit et commodité. »

Et comme je continuais à louer ce philosophe, estimant que ses maximes approchaient bien fort des évangéliques : *Oui*, me dit-il, *quant à la lettre*, *nullement selon l'esprit*. — Pourquoi cela, dis-je? — « Parce, repart-il, que l'esprit de l'Evangile ne vise qu'à nous dépouiller de nous-mêmes, pour nous revêtir de Jésus-Christ : au lieu que ce philosophe nous rappelle toujours à nous-mêmes, ne veut point que son sage emprunte son contentement ni sa félicité hors de soi ; ce qui est un orgueil manifeste, et une folie en grand volume. »

Lui parlant de certaines lettres, qui se lisent en quelques auteurs, de saint Paul à Sénèque, et de Sénèque à saint Paul, il me dit qu'il les tenait pour fausses et supposées, et que saint Paul était autant opposé à ce philosophe, que le jour à la nuit : avis que j'ai depuis reconnu fort véritable par l'attentive lecture des écrits de l'un et de l'autre.

Section XVI. — *Judicieux refus.*

Henri IV faisait beaucoup d'estime de la vertu de notre bienheureux, désirant l'attirer en son royaume et à son service. Pour ce sujet, attendant qu'il vaquât quelque évêché de plus grand revenu que celui de Genève, et sachant le bien qui lui restait de peu de valeur, il lui fit offrir une pension assez considérable.

Le bienheureux François, rendant très-humbles actions de grâces de la pensée que S. M. daignait avoir de son avancement, la supplia de le laisser au poste où Dieu l'avait mis en son Eglise, son évêché, par le grand service que l'on y pouvait rendre à Dieu, ne le cédant à aucun autre; et quant à la pension, il dit qu'il ne la refusait pas, mais qu'il suppliait S. M. d'agréer qu'il la laissât entre les mains du trésorier jusqu'à ce qu'il en eût besoin.

Section XVII. — *De la vie commune.*

Nous parlons ici de la vie vulgaire et commune, c'est-à-dire, ordinaire. C'est cette vie que Notre Seigneur Jésus-Christ a choisie pour soi, et l'a comme transmise à ses Apôtres, et à leurs successeurs, les pasteurs de la sainte Eglise.

Nous ne lisons point que Notre Seigneur ni ses Apôtres aient eu d'autres vêtements que ceux qui étaient communs à leur condition, ni qu'ils aient usé d'autres viandes que du vulgaire, leur excellente singularité consistant à n'avoir rien de singulier. Notre bienheureux Père, mes Sœurs, prisait beaucoup la vie commune, et vous voyez que tant pour le vêtement que pour la nourriture, il l'a transmise

dans votre Congrégation dont il est l'instituteur; n'ayant point voulu que vous eussiez d'austérités pour le vêtir, coucher, manger et semblables, qui fussent extraordinaires, réglant vos viandes, vos jeûnes et vos habillements par les lois communes à tous ceux qui veulent vivre chrétiennement en l'Eglise de Dieu. En quoi vous êtes imitatrices et sectatrices de Jésus-Christ, de sa sainte Mère, et des Apôtres qui ont vécu de cette sorte : remettant au jugement et à la discrétion des supérieures de permettre et d'ordonner des mortifications extraordinaires, selon les besoins des particuliers à qui ces remèdes se trouveraient nécessaires.

SECTION XVIII. — *Manger ce qui est présenté.*

Il faisait grand état de cette maxime de l'Evangile *Mangez ce qui sera mis devant vous*, et tenait pour une plus ferme et puissante mortification de pouvoir tourner son goût à toutes mains, que de choisir toujours le pire, et les viandes plus grossières. Il arrive assez souvent que les plus délicates, et celles que les friands prisent davantage, ne sont pas pourtant à notre goût : y étendre donc la main, et s'en repaître à contre-cœur, sans faire aucun signe d'aversion, n'est pas un effet sur soi si petit que l'on pense. Il n'incommode que celui qui se surmonte en cela soi-même, et cela est si bien caché à ceux qui le voient pratiquer, qu'ils croient tout le contraire de ce qui leur apparaît.

Au demeurant il tenait pour une espèce d'incivilité étant à table, non-seulement de prendre ou de demander quelque viande éloignée, en laissant celle qui étant plus voisine; disant que c'était montrer un esprit attentif aux plats et aux sauces, et noyé dans les viandes et les saupiquets. Que si cela se faisait non tant par sensualité, que pour choisir les viandes les plus viles, cela sentait l'affectation, laquelle ne se séparait non plus de l'ostentation, que la fumée du feu et avait quelque chose du procédé de ceux qui se mettent au plus bas bout de la table pour passer au plus haut avec éclat et avantage. Tant en toutes choses il aimait la sainte simplicité, sans retour et duplicité.

SECTION XIX. — *Pratique agréable de la maxime précédente.*

On avait un jour servi devant lui à sa table des œufs pochés à l'eau; comme il les eut mangés, avec fort peu d'attention au goût, il commença à tremper son pain dans l'eau qui restait dans le plat, ainsi qu'il l'avait trempé dans les œufs quand il y en avait. Ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à sourire de cette inadvertance. S'étant enquis de la cause et en étant averti : « Certes, leur dit-il, vous avez grand tort de m'avoir découvert une si agréable tromperie; car je vous assure que je n'ai guère mangé de sauce avec plus de goût que celle-ci : il est vrai que mon appétit y contribuait un peu; tant le proverbe est véritable, qu'*il n'est sauce que d'appétit.* »

Lui-même, dans sa *Philotée*, rapporte l'exemple de saint Bernard qui but de l'huile au lieu de vin sans s'en apercevoir, tant il était peu attentif au goût des choses dont il se nourrissait.....

« Ceux qui ont goûté l'esprit, dit saint Grégoire, sont rebutés des choses qui dépendent du sang et de la matière. »

SECTION XX. — *Autre gracieuse rencontre sur des œufs et des bœufs.*

Sur le sujet des œufs dont je vous viens de parler, il me vient de souvenir d'une fort gracieuse rencontre, qui vous fera connaître la sainte liberté d'esprit de notre bienheureux Père, large, ainsi que parle David, dans la voie des commandements divins.

Nos résidences n'étaient éloignées que de huit lieues : cette proximité me donnait le moyen d'avoir promptement de ses nouvelles, pour me résoudre sur toutes les difficultés. J'avais un petit laquais qui ne servait quasi qu'à ce voyage de Belley à Annecy pour y porter mes lettres, et en rapporter ses réponses, qui étaient pour moi des arrêts, ou pour mieux dire des oracles.

La raison d'Etat ayant fait naître quelque mésintelligence entre la France et la Savoie, on arma de part et d'autre, et mon diocèse se trouvant partagé entre les deux Etats, il y eut des garnisons mises en diverses villes du diocèse.

Il arriva que quelques capitaines me vinrent trouver, au commencement de Carême, et me demandèrent permission pour leurs soldats de manger des œufs et du fromage. Moi, qui n'avait coutume de donner ces permissions qu'à ceux qui étaient infirmes, je dépêche au bienheureux pour avoir résolution là-dessus; qui me répondit d'une façon tout à fait aimable, qu'il révérait la foi et la piété de ces bons centurions qui m'avaient présenté cette requête, que je ne la devais pas seulement accorder, mais l'étendre, et au lieu d'œufs leur permettre de manger des bœufs, et au lieu de fromages, de manger les vaches mêmes, du lait desquelles on les faisait.

« Vraiment, ajoutait-il, vous avez bonne grâce de me consulter sur ce que des soldats mangeront en Carême, comme si la loi de la guerre et celle de la nécessité n'étaient pas les deux plus violentes de toutes les lois et par de là toute exception. N'est-ce pas encore beaucoup que ces bonnes gens se soumettent à l'Eglise, et lui défèrent à respect de demander son congé et sa bénédiction? Dieu veuille qu'ils ne fassent rien de pis, que de manger des œufs ou des bœufs, des fromages ou des vaches; s'ils ne faisaient point de plus grands désordres, il n'y aurait pas tant de plaintes contre eux. »

SECTION XXI. — *De cacher les mortifications extérieures.*

... Notre bienheureux prisait plus le secret de la mortification extérieure que la mortification même; celle qui paraît au dehors étant sujette à être emportée par le vent follet de la présomption...

Durant sa vie il sut si accortement se servir de tous les instruments de mortification corporelle, et les cacher si secrètement, que jamais celui qui le servait à la chambre à le lever et le coucher ne s'en aperçut; sa seule mort ayant révélé ce mystère, et décou-

vert la cachette où il recélait de semblables outils dont il affligeait son corps. Une particularité sur ce sujet vous fera juger du lion par l'ongle. Un jour son homme de chambre trouva dans une aiguière un reste d'eau roussâtre et comme teinte de sang : ne pouvant deviner d'où cela venait, car c'était de l'eau qu'il lui avait apportée pour laver ses mains, il fit si bien le guet qu'il s'aperçut que là dedans il avait lavé sa discipline, qui était teinte de sang, et puis en ayant jeté l'eau, il en resta quelque peu au fond de l'aiguière, qui donna lieu à la conjecture de l'espion.

SECTION XXII. — *Prédiction à un scrupuleux.*

Me voyant trop sévère et rigoureux à donner des permissions ou des dispenses, et que sans cesse je l'accablais de consultations sur ce sujet : « Vous me consultez assez pour autrui, me dit-il un jour, mais vous-même en pareils besoins que faites-vous? » — Je m'y porte, lui dis-je, selon que ma conscience me dicte, y appelant quelquefois au secours l'avis de mon confesseur ordinaire. — « Que ne faites-vous de même pour les autres? » — Mais ni moi, ni mon confesseur, répliquai-je, ne sommes pas l'évêque de Genève. — « Or sus, me dit-il, souvenez-vous qu'un jour viendra, que vous consulterez cet évêque-là pour vous-même, et que vous ne le croirez pas si aisément que vous faites aux consultations qu'il vous répond pour autrui. »

Comme je lui protestais de le rendre mauvais prophète : « Notre bon saint Pierre, reprit-il, en disait bien autant à Notre Seigneur; vous savez pourtant comme il lui tint sa parole. Souvenez-vous encore que lorsque vous commencerez à être indulgent aux autres, vous deviendrez sévère à vous-mesme : et ce sera lorsque l'évêque de Genève n'aura plus de consultations de votre part, et qu'il sera la pauvre Cassandre; elle dira vrai, et on ne la croira pas. »

Oh! certes, mon bienheureux Père, vous étiez vrai pontife cette année-là, car vous prophétisiez.

SECTION XXIII. — *Sur deux beaux vers.*

Nous entrâmes un jour ensemble dans la cellule d'un Chartreux, personnage fort visité pour la beauté de son esprit et aussi pour sa piété. Il avait écrit en lettres majuscules, autour de son étude, ces deux beaux vers d'un poëte ancien :

Tu mihi curarum requies; tu nocte vel atrâ.
Lumen, et in solis tu mihi turba locis [1].

Notre bienheureux les lut et relut plusieurs fois, et ayant su qu'ils étaient d'un poëte payen, et qui les avait écrits sur un sujet profane : « Eh bien! dit-il, ce bon Père a fait servir au tabernacle

[1] Vous êtes mon repos dans les soucis, ma lumière dans la nuit la plus sombre et en la solitude vous me servez de compagnie.

les vaisseaux des Egyptiens. C'est ainsi que tout est net à ceux qui sont nets. »

Là-dessus nous nous mîmes au déchiffrement de ce beau distique, et nous vîmes là auprès un autre écriteau où était ce mot du Psalmiste : *Hec requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam* (*Ps.* 131). « C'est en Dieu, dit le bienheureux, plutôt qu'en une cellule, qu'il faut faire élection de domicile pour ne le changer jamais. Oh! que bienheureux sont ceux qui habitent en cette maison-là, qui est non-seulement au Seigneur, mais le Seigneur même! car ils le loueront au siècle des siècles. »

Nous en vîmes un autre qui portait : *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ ut videam voluptatem Domini et visitem templum ejus.* « Cette vraie demeure du Seigneur, dit le bienheureux, c'est sa sainte volonté; volonté signifiée par ce mot de volupté, c'est-à-dire, plaisir: or, comme il n'y a point en Dieu de volupté que bonne, quelle différence faites-vous entre bon plaisir et volonté de Dieu, puisque la volonté de Dieu ne se porte qu'à la bonté même?

Nous revînmes à la seconde pièce du distique, *Tu nocte vel atrâ lumen.* Oh! certes, dit-il, Jésus naissant à Bethléem fit un beau jour au milieu de la nuit! et en son incarnation n'est-il pas venu éclairer ceux qui étaient assis en ténèbres, et dans la région de l'ombre de la mort? » *Et in solis tu mihi turba locis...* « Oui certes, dit-il, la conservation de Dieu dans la solitude, vaut mieux que la foule qui presse la porte des grands du monde; lesquels ne peuvent maintenir leurs grandeurs que dans l'oppression des importunités, et dans la perte de leur repos. »

C'était un de ses beaux mots : « Il se faut plaire avec soi-même, quand on est en la solitude; et avec le prochain comme avec soi-même quand on est en sa compagnie; et partout ne se plaire qu'en Dieu, qui a fait la solitude et la compagnie. Qui fait autrement s'ennuira partout. »

SECTION XXIV. — *Savoir abonder, et souffrir la disette.*

Ce mot de saint Paul, *savoir abonder et souffrir la disette*, lui était en singulière recommandation, comme aussi toutes les autres maximes évangéliques; mais il avait coutume de les prendre d'un certain biais qui n'était pas commun.

Exemple en celle-ci. Il disait que savoir abonder était bien plus difficile, que souffrir la disette. Savoir garder la modération parmi les richesses, est comparé par un ancien au buisson ardent sans se consumer, et aux trois enfants qui sortirent de la fournaise de Babylone sans aucune brûlure.

Celui qui sait être maître de ses appétits au milieu de l'abondance, a atteint au but de cette béatitude des pauvres d'esprit auxquels appartient le royaume du ciel; et vraiment on peut dire de lui qu'il est digne de louange pour avoir fait des merveilles en sa vie, et qu'il ne s'en est point trouvé de semblable à lui pour observer la loi du Seigneur. « L'humilité, dit saint Grégoire, court un grand hasard parmi les honneurs; la chasteté un grand risque par-

mi les délices, et la modération est en grand danger parmi les richesses. »

Savoir abonder et souffrir la nécessité d'un cœur égal, est un signe évident que l'on ne recherche et regarde que Dieu dans la pauvreté, et dans la richesse.

SECTION XXV. — *Simplicité du bienheureux.*

Selon sa grande maxime, sur laquelle il y a un discours entier parmi ses Entretiens spirituels, *De ne rien demander ni refuser*; il avait cette coutume de ne refuser point les petits présents que les pauvres gens lui donnaient, même pour l'administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

C'était une chose pleine d'édification et de consolation de voir de quel œil et de quel cœur il recevait, en ces occasions, une poignée de noix ou de châtaignes, ou des pommes, ou des œufs ou de petits fromages, que les enfants ou que les pauvres lui présentaient. D'autres lui donnaient des sous, des doubles ou des liards qu'il recevait humblement, et avec des actions de grâces qui ne partaient pas du bord des lèvres, mais du fond du cœur. Il recevait même des trois, des quatre sous pour dire des messes qu'on lui envoyait de quelques villages, et les disait avec grand soin.

Ce qu'on lui donnait en argent, il le distribuait lui-même aux pauvres qu'il rencontrait au sortir de l'église ou par les rues, mais ce qu'on lui donnait qui était propre à manger, il l'emportait dans son rochet ou dans ses pochettes, et le mettait sur des tablettes de sa chambre, ou le baillait à son dépensier, à condition qu'on le lui servît à table, et ne voulait qu'autre que lui en mangeât, disant quelquefois ce verset de David : *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es, et bene tibi erit.*

C'est à vous, mes Sœurs, à qui je dis ces simplicités, parce que je sais que vous en ferez un bon usage, et comme des humbles Cananées, que vous recueillerez bien ces miettes.

SECTION XXVI. — *De la récréation.*

Je trouve, mes Sœurs, que notre bienheureux Père vous a été fort libéral de récréation, vous en permettant deux heures par jour; une heure après le dîner, et une autre après le souper. Il vous a été beaucoup plus indulgent qu'à lui-même, qui n'en prenait jamais de son mouvement, mais seulement par condescendance à autrui. Il n'a jamais eu de jardin dans les deux maisons qu'il a habitées durant le temps de son épiscopat, et jamais n'allait se promener que quand il était obligé par compagnie, ou quand le médecin le lui ordonnait pour sa santé, car il était fort ponctuel à cette obéissance.

Néanmoins il ne fuyait pas les entretiens d'après la table, nulle conversation ne lui était ennuyeuse ni importune, il n'était sévère qu'à soi-même sans l'incommodité d'autrui. Quand je le visitais, il avait soin de me divertir après le travail de la prédication. Lui-même me menait promener en bateau sur ce beau lac qui lave les

murailles d'Annecy, ou en des jardins assez beaux qui sont sur ces agréables rivages. Quand il me venait visiter à Belley, il ne refusait point de semblables divertissements auxquels je l'invitais : mais jamais il ne les demandait, ni ne s'y portait de lui-même.

Et quand on lui parlait de bâtiments, de peintures, de musique, de chasses, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il ne blâmait pas ceux qui s'y appliquaient, mais il eût souhaité que de toutes ces occupations ils se fussent servis comme d'autant de moyens et d'escaliers mystiques pour s'élever à Dieu : et en enseignait les industries par son exemple, tirant de toutes ces choses autant d'élévations d'esprit.

Si on lui montrait de beaux vergers, remplis de plantes bien alignées : « Nous sommes, disait-il, l'agriculture et le labourage de Dieu. » Si des bâtiments dressés avec une juste symétrie : « Nous sommes, disait-il, l'édification de Dieu. » Si quelque église magnifique et bien parée : « Nous sommes les temples vifs du Dieu vivant; que nos âmes ne sont-elles aussi bien ornées de vertus ! » Si des fleurs : « Quand sera-ce que nos fleurs donneront des fruits, et que ces fleurs mêmes seront des fruits d'honneur et d'honnêteté? »

Quand on parlait d'enter et de greffer : « Quand serons-nous entés et greffés en la bonne aline, disait-il? quand rendrons-nous des fruits francs et de bon goût à ce céleste laboureur qui nous cultive avec tant de soin? » Quand on lui montrait de rares et exquises peintures : « Il n'y a rien de beau, disait-il, comme l'âme qui est à l'image et semblance de Dieu. »

Quand on le menait dans un jardin : « Quand celui de notre âme sera-t-il semé de fleurs et de fruits, dressé, nettoyé, poli ! quand sera-t-il clos et fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste? » A la vue des fontaines : Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eaux vives rejaillissantes à la vie éternelle ! jusqu'à quand quitterons-nous la source de vie, pour nous creuser des citernes mal enduites? »

A l'aspect d'une belle vallée : « Elles sont, disait-il, agréables et fertiles, et les eaux y coulent. C'est ainsi que les eaux de la grâce céleste coulent dans les âmes humbles, et laissent sèches les têtes des montagnes, c'est-à-dire les âmes hautaines. »

Voyait-il une montagne : *J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.* Si des arbres : *Un bon arbre ne porte point de mauvais fruit.* Si des rivières : *Quand irons-nous à Dieu comme ces eaux à la mer !* Si des lacs : *O Dieu, délivrez-nous du lac de misère.* Ainsi, mes Sœurs, il voyait Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu : ou, pour mieux dire, il ne regardait qu'une seule chose qui est Dieu.

SECTION XXVII. — *Exemple sur le sujet qui précède.*

Nous le supprimons comme étranger au sujet et dépourvu d'intérêt.

SECTION XXVIII. — *Du nom de notre bienheureux.*

Fils de *François*, né dans une chambre consacrée à S. François d'Assise, notre Saint eut pour parrain *François* de la Fléchère : avant lui parurent

S. *François* d'Assise, S. *François* Xavier, S. *François* de Paule, S. *François* de Borgia. C'est tout le sujet de cette section.

SECTION XXIX. — *De sa dévotion au saint Suaire de Notre Seigneur.*

Il avait bien raison d'être spécialement dévot au saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, puisque ce fut par la bénédiction de cette sacrée relique (le saint Suaire de Chambéry) que sa naissance fut heureuse et comme extraordinairement avancée... Il l'a montré plusieurs fois à Turin, par l'ordre et en la présence de Son Altesse de Savoie, à la maison duquel cette relique appartient; et comme elle est très-catholique et pieuse, elle en fait son plus grand trésor. Mais il m'a dit ne l'avoir jamais ni vue ni montrée, que ce ne fût avec une grande effusion de larmes, et avec des tendresses et des sentiments particuliers qui lui duraient plusieurs jours. J'estime que sa modestie le retenait de m'en dire davantage.

Il y a encore un autre suaire à Besançon, car Nostre Seigneur fut enseveli dans deux suaires, l'Ecriture même l'insinuant par ce mot de *linteamina*. Un jour, comme notre bienheureux y passait, on le montra en sa considération, et le pria-t-on de prêcher sur ce sujet. Il porta à la chaire la même abondance de larmes qu'il avait eue en contemplant cette sainte relique, et parla avec tant de véhémence et d'ardeur qu'il pensa fendre tous les cœurs, et fondre tous les yeux de ceux qui l'entendirent.

Dans son diocèse, notre bienheureux avait grand soin de faire célébrer la fête du saint Suaire, et il prêchait ordinairement ce jour-là avec un extrême attendrissement.

SECTIONS XXX ET XXXI. — *De sa dévotion à la Sainte Vierge.*

Notre bienheureux Père était né en des jours de l'octave de son Assomption, le 21 d'août 1567 : aussi a-t-il toujours eu une très-spéciale dévotion envers cette Mère de la belle dilection, de la connaissance fidèle, de la crainte chaste, et de la sainte espérance. Dès ses plus tendres ans, sa vie nous apprend qu'il s'adonna à l'honorer et par de particuliers suffrages et en donnant son nom aux Confréries et Congrégations dressées sous son nom dans l'Eglise : et ne se faut pas étonner s'il eut toujours un si grand amour de la pureté; et si, sous la protection et l'assistance de cette Reine des vierges, il se consacra à Dieu dans la sainte virginité et continence.

Vous savez que ce fut au jour que l'on célèbre en l'Eglise la fête de sa Conception immaculée qu'il reçut la consécration épiscopale; et dans cette cérémonie sacrée, cette onction intérieure qui est rapportée bien au long dans l'histoire de sa vie. La dédicace de son *Théotime* à cette Reine de la souveraine charité, à ce vaisseau d'incomparable élection, montre assez de quelle tendresse son cœur était saisi quand il avait recours à elle. Je l'ai ouï plusieurs fois prêcher sur les grandeurs de cette divine Mère, mais j'avoue qu'il n'appartenait qu'à son extrême douceur de parler de cette Mère des bénédictions de douceur; une fois j'en fus tellement ravi que je pouvais dire : *Mon cœur est devenu en moi comme une cire qui se fond.*

Enfin, mes Sœurs, il ne recommandait rien tant à tous ses enfants spirituels que cette dévotion à la Sainte Vierge; vous en devez bien rendre témoignage plus que toutes ses autres filles spirituelles, puisqu'il vous a rendues filles de sainte Marie sous le titre de la Visitation, pour vous distinguer de tant d'autres congrégations consacrées à l'honneur et au service de Dieu sous le titre de Notre-Dame.

SECTION XXXII. — *Flammes symboliques.*

Dieu ayant destiné les Apôtres pour porter par tout l'univers ce feu sacré du divin amour que Jésus-Christ était venu apporter en terre, pour en enflammer tous les cœurs au jour de la Pentecôte; lorsqu'ils furent revêtus de la vertu d'en haut, le Saint-Esprit descendit sur eux en forme de langues et de langues de feu, afin qu'ils annonçassent avec ardeur et ferveur le saint Evangile, et cette parole embrasée que le Prophète aimait avec tant de passion. C'est pour ce sujet que l'Eglise chante en cette solennité sacrée de la descente du Saint-Esprit :

Ignis vibrante lumine
Linguæ figuram detulit;
Linguis ut essent profluí,
Et charite fervidi.

Et pour marque, mes chères Sœurs, que notre bienheureux Père, homme vraiment apostolique, était tout à fait consacré au divin amour, vous n'ignorez pas ce qui est raconté en sa vie, et attesté par des personnes sans reproches, de ce globe de feu céleste qui tomba une fois sur son oratoire, comme il y était en prières, et qui l'environna tout de flammèches gracieuses qui l'éclairèrent sans le brûler, et qui le rendirent, comme le buisson de Moïse, ardent et lumineux sans le réduire en cendres.

SECTION XXXIII. — *Autres flammes saintes.*

Vous savez encore, mes bonnes Sœurs, ce qui advint une autre fois à notre bienheureux Père. Comme il se promenait en sa chambre pensant à quelque prédication qu'il avait à faire, et sentant son cœur s'enflammer en sa méditation, il vit d'une vue non intellectuelle ni imaginaire, mais sensible, deux colonnes de feu partir de dessus son lit et se mettre à ses deux côtés, se promenant avec lui dans sa chambre; de quoi son entendement ne fut pas moins éclairé que ses yeux, cette apparition si extraordinaire le laissant dans une merveilleuse connaissance des beautés et des clartés des mystères de notre sainte foi.

Et certes il faut avancer qu'il a eu le don d'entendement, qui est un de ceux du Saint-Esprit, à un degré si sublime, qu'il disait quelquefois, qu'il pensait n'avoir plus de foi, tant il voyait manifestement et avec évidence les vérités chrétiennes.

De combien d'yeux ce bienheureux prélat a-t-il fait tomber les écailles, tant en la foi qu'aux mœurs, par la clarté de ses enseignements!

Section XXXIV. — *Vicariat pour refuser.*

Au dernier voyage qu'il fit à Paris, où il demeura environ huit mois, il fut tellement désiré de tous côtés, que presque tous les jours il fallait qu'il prêchât ; ce qui lui causa, pour tant d'efforts, une maladie fort dangereuse.

Quelques-uns de ceux qui l'aimaient ne se contentèrent pas de l'avertir qu'il entreprenait trop sur ses forces, et que cela pourrait ruiner sa santé ; à quoi il répondait, *que ceux qui étaient par office la lumière du monde, devaient comme les flambeaux, se consumer en éclairant les autres :* mais ils lui disaient que cela rendait la parole de Dieu moins précieuse en lui, le monde n'estimant que ce qui lui est plus rarement distribué.

« Certes, répliqua le bon prélat, il me faudrait donc pour cela établir un vicaire pour refuser : car la parole même que j'annonce, m'apprenant que nous sommes débiteurs à tous, et que nous nous devons non-seulement prêter, mais donner à tous ceux qui nous demandent, et que la vraie charité n'a pas égard à ses intérêts, mais à ceux de Dieu et du prochain, comme faudrait-il faire pour éconduire et renvoyer tous ceux qui me demandent? Outre l'incivilité, il m'est avis que ce serait un grand manquement de dilection fraternelle. Il s'en faut bien que nous ne soyons encore de la classe de ces deux grands saints, dont l'un voulait, pour ses frères, être effacé du livre de vie (Moïse) ; l'autre, anathème (S. Paul), ce qui revient à même chose. »

Section XXXV. — *Vision considérable.*

Tous les chrétiens doivent être non-seulement dévots, mais totalement dévoués à la très-sainte Trinité. C'est le plus auguste et le fondamental de tous nos mystères : c'est celui auquel nous sommes consacrés par notre introduction en la sainte Eglise, car nous sommes baptisés au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

Mais vous, mes Sœurs, avez quelques particulières obligations d'être dévotes à ce grand et ineffable mystère. Premièrement, pour cette vision admirable, qu'eut notre bienheureux Père, votre fondateur, au jour de sa consécration épiscopale. Vision sublime et intellectuelle par laquelle Dieu lui fit voir fort clairement et intelligiblement, que les trois adorables personnes de la très-sainte Trinité opéraient en son âme des grâces particulières pour l'aider en son pastorat, à même temps que les trois évêques qui le consacraient répandaient sur lui des bénédictions, et faisaient les saintes cérémonies qui rendent cette action si célèbre et si solennelle : de sorte qu'il se regarda toujours comme une chose consacrée à la très-sainte Trinité, et comme un vaisseau d'honneur et de sanctification.

Secondement, il donna commencement et ouverture à votre institut au jour que l'Eglise dédie à la mémoire et à l'adoration de cet incompréhensible mystère, l'an 1610, qui échut cette année-là en la fête de saint Claude, qu'il vous donna pour intercesseur spécial envers la très-sainte Trinité.

Troisièmement, votre Congrégation commença par le nombre de trois, pour honorer la sainte Trinité par ce nombre.

SECTION XXXVI. — *Prédiction notable.*

Dieu a coutume d'imprimer sur le front de ceux qu'il choisit pour des services extraordinaires, quelque rayon de son visage et de le manisfester à aucuns de ses serviteurs, entre lesquels il est constant qu'a tenu un rang signalé en sainteté et en justice le révérendissime Claude de Granier, prédécesseur immédiat de notre bienheureux Père en l'évêché de Genève.

Notre bienheureux Père étant né son diocésain, l'allait voir quelquefois par honneur, comme son pasteur, et aussi pour recevoir sa bénédiction. En sa jeunesse, ses parents n'avaient aucun dessein de le dédier à l'Eglise, car il était l'aîné de leur famille. Comme ce jeune gentilhomme était de belle présence et d'une modestie à ravir, un jour Monseigneur de Granier, le considérant avec attention, saisi d'un mouvement du ciel tant extraordinaire, dit à ceux qui étaient autour de lui : Voyez-vous ce jeune cavalier? il sera un jour d'Eglise, et un grand ornement d'Eglise; j'espère qu'il sera mon successeur. L'histoire de la vie de notre bienheureux Père, que vous savez trop mieux, mes chères Sœurs, a découvert la vérité de cette prophétie.

SECTION XXXVII. — *Triomphe de la chasteté.*

(Voyez la Vie).

SECTION XXXVIII. — *Tentation dangereuse.*

Nous n'avons seulement à lutter en ce monde contre les puissances des ténèbres, dit saint Paul, *mais encore contre les malices spirituelles qui sont ès choses célestes* (Ephes. 6).

Entre les tentations qui éprouvent notre foi, celle qui vient du côté de la prédestination est des plus périlleuses; car c'est un abîme où toute la sagesse humaine est dévorée.

Dieu, mes très-chères Sœurs, destinant notre bienheureux Père à la charge et conduite des âmes, a permis qu'il fût rudement tenté de ce côté-là, afin qu'il apprît, par sa propre expérience, à être infirme avec les infirmes.

Comme il était encore écolier, mais dans les plus hautes études, le mauvais esprit, par permission divine, jeta dans son imagination qu'il était du nombre des réprouvés. Cette fausse persuasion prit une telle racine en son âme, qu'il en perdit le repas et le repos, il desséchait à vue d'œil, et entrait en langueur. Son précepteur et conducteur, qui le voyait déchoir notablement de sa santé, s'enquit assez souvent du sujet de sa mélancolie : mais le démon, qui l'avait rempli de cette fausse illusion, était de ceux que l'on appelle muets, à raison du silence qu'ils font garder à ceux qu'ils affligent.

Il se vit au même temps frustré de toute la suavité du divin amour, mais non pas de la fidélité, avec laquelle, comme avec un bouclier impénétrable, il tâchait de repousser, quoique sans s'en apercevoir, les traits enflammés de l'adversaire de son salut. Les douceurs et le calme de la dévotion qu'il avait goûtés avec tant de

suavité avant cet orage, lui revenaient en la mémoire, comme à Job le souvenir de sa prospérité. « O qui me donnera, disait-il, d'être comme aux jours passés, dans l'aimable ignorance d'un si grand malheur ! Donc c'était en vain que la bienheureuse espérance m'allaitait de l'attente d'être enivré de l'abondance de la maison de Dieu, et noyé dans les torrents de ses voluptés. »

Il passa un mois entier dans ces angoisses, pressures et amertumes de cœur, qu'il pouvait comparer aux douleurs de la mort et aux périls de l'enfer. Il travaillait tous les jours en son gémissement, et toutes les nuits il arrosait son lit de larmes. Mais enfin, étant par inspiration divine entré dans une église [1] pour invoquer la grâce de Dieu sur sa misère, et s'étant mis à genoux devant une image de la Sainte Vierge, il implora l'assistance des prières de cette Mère de miséricorde avec tant de ferveur, qu'elle lui impétra de Dieu la restitution de la joie; faisant en sorte, par son intercession, que Dieu dit au fond de son âme : *Je suis ton salut; homme de peu de foi, de quoi doutes-tu ! tu es à moi, je te sauverai; aie confiance, c'est moi qui ai vaincu le monde.*

Ceci lui arriva après qu'il eut récité avec larmes, pressé d'une douleur intérieure de cœur la dévote oraison de S. Bernard : *Souvenez-vous.*

Je me souviens que c'est de sa bouche, mes Sœurs, que j'ai premièrement appris et recueilli cette prière, laquelle j'écrivis à l'entrée de mon Bréviaire, pour la graver en ma mémoire, et m'en servir en mes besoins : je sais aussi qu'elle vous est fort recommandée et que vous en faites un fort pieux usage.

Il ne l'eut pas plus tôt achevée, qu'il ressentit l'effet du secours de la Mère de grâce et de miséricorde, et le pouvoir de son assistance envers Dieu : car en un instant, ce dragon, qui l'avait rempli de ses funestes illusions, disparut, et il demeura rempli d'une telle joie et consolation, que la lumière surabonda où les ténèbres avaient abondé.

Ce combat et cette victoire, cette captivité et cette délivrance, cette mélancolie et cette joie, cet orage et ce calme, le rendirent depuis si adroit et si avisé au maniement des armes spirituelles, qu'il était comme un arsenal pour les autres, fournissant de défenses et d'industries à tous ceux qui lui manifestaient leurs tentations. Surtout il conseillait, aux grandes tentations, d'avoir recours à la puissante intercession de la Mère de Dieu, laquelle est terrible comme une armée rangée en belle ordonnance.

SECTION XXXIX. — *Histoire conforme à la précédente.*

Vous voulez bien, mes Sœurs, que je vous raconte, tandis que je suis sur ce sujet des tentations, un événement singulier qui a quelque conformité avec celui de notre bienheureux Père : je l'ai lu dans de fort bons auteurs, qui l'avaient, comme je pense, recueilli de la vie des Pères du désert.

Deux forts bons et vertueux anachorètes s'étant associés en un

[1] Saint-Etienne-des-Grés.

même ermitage, pour s'assister l'un l'autre en la solitude, et avoir en leur mutuelle conversation l'émolument d'une sainte société; le diable, ennemi et jaloux de leur bonheur, s'avisa d'une ruse pour traverser leur joie. Il apparut à l'un des deux, transformé en ange de lumière, et lui dit qu'il le plaignait de s'être mis en société avec un compagnon qui était du nombre des réprouvés.

Ce pauvre abusé ayant pris cet avis comme la révélation d'un bon ange, entra dans une extrême angoisse, et ces pensées, auxquelles il laissa prendre de trop profondes racines dans son esprit, le plongèrent dans une si profonde mélancolie, qu'elle ne pouvait plus être dissimulée.

Son confrère s'en aperçut; et enfin, après qu'il l'eut souvent prié, supplié, en temps, hors de temps, opportunément, notre mélancolique fut contraint de rompre le silence.

L'autre, plus éclairé dans les voies de Dieu, connut aussi par grâce divine que cette révélation imaginaire était une vraie tromperie de l'esprit malin, pour rompre leur heureuse société. C'est pourquoi, sans choquer directement la pensée de son confrère, il lui dit, que véritablement il ne voyait rien en soi qui ne fût digne de l'enfer, et qui méritât le paradis; mais pourtant qu'il ne laisserait pas de servir et d'aimer Dieu en cette vie autant qu'il pourrait pour l'amour de lui-même, sans égard des punitions ni des récompenses éternelles : Dieu étant un objet si aimable et si estimable de lui-même, que quand il n'aurait ni enfer pour punir, ni paradis pour récompenser, il n'en serait ni moins aimable ni moins estimable; de sorte que s'il ne le louait et bénissait en l'éternité, il ferait tous ses efforts pour le louer et le bénir dans le temps, s'abandonnant tout à fait à sa providence en cette vie et en l'autre.

Cette grande pureté d'intention étonna l'autre, qui ne se pouvait figurer qu'un réprouvé pût avoir de si parfaits sentiments. Aussi ce prétendu réprouvé pria Dieu avec tant d'instance qu'il fit tomber les écailles des yeux de son compagnon, qu'il fut quelque temps après, par un vrai ange de lumière, désabusé de son erreur.

Nous avons appris, mes Sœurs, que notre bienheureux Père, dans cette tentation qui lui donna un si rude assaut touchant sa prédestination, ne pouvant sortir de ce labyrinthe, où sa sagesse humaine n'était pas seulement embarrassée, mais dévorée et engloutie, fit la même résolution que ce saint anachorète, aimant mieux tout perdre que de manquer d'amour et de fidélité envers Dieu. Aussi Dieu lui fut fidèle et ne permit pas que la tentation surpassât ses forces, et se rendît maîtresse, mais lui faisant tirer un grand profit de cette tribulation : car depuis il aperçut de fort loin tous les piéges que l'ennemi de son salut lui tendait en sa voie, et en vain tendait-il des filets à cet oiseau de haut essor et qui les apercevait d'un fort long espace.

PARTIE CINQUIÈME.

SECTION I. — *De la modestie.*

Notre bienheureux Père, mes Sœurs, avait une telle jalousie de Dieu pour la pureté, qu'il ne pouvait souffrir la moindre action, ni le plus petit geste, même inconsidéré, qui en pût ternir le lustre et l'éclat. Il l'appelait ordinairement la belle et blanche vertu de l'âme, du corps, et comme le teint des beautés plus exquises et délicates s'offense du moindre hâle, ou d'un petit vent; aussi le moindre déportement volage et léger plutôt que malicieux et délibéré apporte du déchet à la pureté.

Il donnait de cela deux comparaisons excellentes. La première : « Pour douce, claire et polie que soit la glace d'un miroir, il ne faut que la moindre haleine pour la rendre si terne et si grasse qu'elle ne sera plus capable de former aucune représentation. »

La seconde : « Voyez-vous, disait-il, ce beau lis? c'est le symbole de la pureté; il conserve sa blancheur et sa douceur parmi la noirceur et la rudesse des épines. Tant qu'il demeure sur sa tige, et qu'on ne le manie point, sa senteur est fort suave, et sa forme luisante et fort agréable à l'œil; mais aussitôt qu'il est arraché, l'odeur en est si forte qu'elle donne dans la tête, et aussitôt qu'il est patiné, il n'est plus satiné, il perd toute sa candeur et sa polissure.

Aussi voyez-vous que dans sa *Philotée*, donnant des règles pour la conversation de la chasteté, il baille pour bouclier, et comme pour avant-mur, une exacte et scrupuleuse modestie; ne voulant pas que l'on se laisse toucher ni au visage ni aux mains, non pas même par jeu; ces actions indiscrètes, quoiqu'elles ne violent pas l'honnêteté, lui apportent néanmoins toujours quelque espèce de tare et de flétrissure.

SECTIONS II ET III. — *Mépris du corps.*

Le corps étant le sépulcre vivant de l'âme, a toujours été en mépris aux vrais spirituels, comme une prison ambulatoire. Saint Paul gémissant sous la loi des membres, disait : *Moi chétif, hé, qui me délivrera du corps de cette mort?*

Les martyrs ont exercé ce mépris en un haut degré, sacrifiant volontairement leurs corps et leurs vies à la gloire de Dieu, et pour lui rendre témoignage de leur fidélité. Mais il faut avouer que le saint amour fit trouver un nouveau secret à notre bienheureux Père, mes Sœurs, pour consacrer son corps à Dieu, sinon par sa mort, l'occasion du martyre ne se présentant pas, au moins après sa mort. Vous le savez, sans que je le vous discoure plus au long, parce que vous êtes abondamment instruites de l'histoire de sa vie; ce fut lorsque se trouvant malade à l'extrémité durant ses études à Padoue et abandonné des médecins, il pria son précepteur de

livrer son corps après sa mort aux chirurgiens pour exercer leur anatomie. « Afin, disait-il, qu'ayant été si inutile au prochain durant ma vie, je lui puisse rendre quelque petit service après ma mort..... »

Possible demanderez-vous qui le porte à ce désir si extraordinaire. Certes, la cause n'en est pas moins considérable que l'effet peu commun. Il avait remarqué qu'à Padoue, où la Faculté de médecine est fort célèbre, il arrivait de grandes querelles sur le sujet des corps que l'on demandait à la justice pour être anatomisés. Les parents de ceux qui étaient donnés s'opposant à cela, sur quoi il arrivait quelquefois des batteries et des meurtres. Les choses en arrivaient quelquefois jusqu'à ce point, que les jeunes chirurgiens et écoliers en médecine allaient de nuit dans les cimetières et églises déterrer des corps nouvellement ensevelis; dont il arrivait de grands scandales. Tant pour éviter tous ces désordres, que pour s'humilier, notre bienheureux François offrit volontairement son corps après sa mort : action de merveilleuse charité et mépris de soi-même.

Section IV. — *D'une bague perdue.*

L'an 1619, Madame Christine de France, sœur du roi, épousa à Paris le Sérénissime Prince de Piémont, aîné et héritier de la maison de Savoie. Mgr le Cardinal de Savoie et Mgr le prince de Carignan, ses frères, l'accompagnèrent pour assister à ses noces et honorer une si célèbre alliance. Mgr le Cardinal de Savoie désira être accompagné de quelques prélats des Etats de Son Altesse son père, entre lesquels fut choisi le bienheureux évêque de Genève, dont le mérite était en une haute estime.

On ne saurait exprimer les fruits qu'il apporta dans Paris, tant par ses prédications que par l'exemple de sa sainte vie. La Cour même, où de si grands exemples éblouissent plus qu'ils n'édifient, en fut touchée : et Madame même l'eut en telle odeur, qu'elle le désira pour grand aumônier. A quoi il fut convié de si bonne grâce, qu'il fut contraint d'y acquiescer, à la charge qu'elle ne préjudiciât en rien à ses offices pastoraux, ni à sa résidence. La bienséance de cet office nouveau l'obligea d'accompagner Madame jusqu'en Piémont, où, après avoir demeuré quelques jours, il demanda son congé pour retourner en son diocèse, laissant en sa place Mgr de Chalcédoine son frère et coadjuteur en l'évêché.

Madame lui fit quelques présents, et, entre autres, lui donna une bague d'un diamant de grand prix. Comme il cheminait à cheval parmi ces grandes montagnes des Alpes, tirant une fois son gant, cette bague s'échappa de son doigt et se perdit par le chemin. Il bénit Dieu de cette perte pour deux raisons; la première, pour n'avoir aucun sujet de se complaire ou attacher d'affection à un si précieux joyau; la seconde, parce que la Providence en ferait peut-être la fortune de quelque pauvre personne qui le trouverait, qui en pourrait être à son aise le reste de ses jours; en quoi il serait mieux employé qu'à lui. Néanmoins il en arriva autrement qu'il ne pensait : car ayant été recueillie par un pauvre qui n'en savait pas la va-

leur, et qui la montra en un village où cette perte avait été divulguée, elle fut reconnue, et lui fut rapportée lorsqu'il n'y pensait plus; et il fit user d'une notable libéralité envers celui qui la lui rapporta, et celui qui l'avait trouvée.

Jugez par là, mes Sœurs, combien le cœur de ce bienheureux était peu lié aux choses que les hommes prisent tant.

SECTION V. — *Industrie sincère.*

Un jour je lui avais servi à table de quelque viande délicate, et voyant qu'il la mettait tout doucement en un coin de son assiette, pour en manger une plus grossière : « Je vous y surprends, lui disje; et où est le précepte : *Mangez ce qui vous sera présenté.* » Il me répondit fort gracieusement : « Vous ne savez pas que j'ai un estomac rustique et de paysan; si je ne mange quelque chose de dur et de rude, je n'en suis pas rassasié : ces délicatesses ne font que couler et ne me sustentent pas. » — Mon Père, lui dis-je, ce sont là de vos défaites; c'est avec de semblables voiles de soie que vous cachez l'austérité du vivre.

— « Certes, me réplique-t-il, je n'y entends aucune finesse, et je vous parle avec naïveté et sincérité. Néanmoins, pour parler encore plus franchement, et sans aucun repli, ni duplicité, je ne vous nie pas que mon appétit ne trouve plus de goût aux viandes délicates qu'aux grossières. Je ne voudrais pas chercher le salé, l'épicé, et le haut goût, pour en trouver le vin meilleur; nous autres Savoyards le goûtons assez sans cela : mais comme l'on est à table pour se nourrir, plus que pour satisfaire à la friandise, je prends ce que je connais qui me nourrit le mieux, et qui m'est plus convenable; car vous savez bien qu'*il faut manger pour vivre, non pas vivre pour manger*, c'est-à-dire, pour distinguer les morceaux, et avoir l'esprit attentif aux plats, et à la différence et diversité des mets. Néanmoins pour faire honneur à votre bonne chère, si vous avez patience je vous donnerai contentement; car après que j'aurai jeté les fondements du repas par ces viandes plus matérielles et nutritives, je ne laisserai de les couvrir de l'ardoise des morceaux plus délicats que vous prenez la peine de me servir.

Que de vertus, mes Sœurs, prennent part à cette action, en apparence si commune !

SECTION VI. — *Sa modération.*

Il avait coutume de dire, qu'aux choses qui regardent la nature celui-là n'aurait jamais de suffisance, à qui ce qui suffit n'était pas suffisant.

Il faut, mes chères Sœurs, que je vous fasse voir la modération de l'esprit de notre bienheureux Père, dans l'usage des biens nécessaires à la vie. Il me disait que quittant sa charge pour se retirer en solitude et passer le reste de ses jours à contempler et à écrire, il estimait cinq cents écus de rente pour de grandes richesses; et de fait il ne se voulait pas réserver davantage tant de son patrimoine que de son évêché; et il ajoutait ce beau mot de saint Paul :

« Ayant la nourriture et le vêtement simple, c'est de quoi contenter un ecclésiastique. »

Voici sa raison. « L'Eglise, qui est le royaume de Jésus-Christ, est établie sur des fondements directement opposés à ceux du monde. *Or, tout ce qui est au monde n'est que convoitise de la chair ou des yeux, et superbe de vie*, c'est-à-dire volupté, avarice, vanité. L'Eglise donc sera fondée sur la mortification de la chair, la pauvreté et l'humilité. Les plaisirs et les honneurs suivent les richesses, et la pauvreté met la cognée à la racine de la volupté et de l'orgueil. » C'est pour cela qu'il ne voulait simplement que le nécessaire, de peur que la superfluité ne le portât à quelque excès.

Et quand je lui disais, que de ce plus on pourrait faire des aumônes, il me répondait que nous savions assez ce qu'il faut faire, mais que nous ne savons pas ce que nous ferions, et que c'est toujours quelque sorte de présomption, d'estimer pouvoir manier des charbons avec les mains sans se brûler, vu que l'ange, chez le Prophète, les prend avec des pincettes.

SECTION VII. — *Prédication véritable.*

Aussitôt que votre Congrégation, mes chères Sœurs, commença à paraître au monde, elle fut exposée au murmure et au contrôle des langues : et comme il n'y a pas de pire cheville que celle qui se fait du même bois dont est composée la mortaise, vous n'ignorez pas de quel côté vous vint la plus forte persécution.

On tâcha donc par un zèle amer, et non selon la science des saints, et de salut, de faire avorter votre institut en sa naissance.

Après avoir employé avec peu de succès divers ressorts de la prudence humaine, révélés par la chair et le sang, mais opposés à l'Esprit de Dieu; enfin quelques esprits follets (c'est le plus doux nom que je leur puisse donner) se mirent sur la raillerie, se moquant du peu d'austérités extérieures et corporelles qui sont en votre institut, disant que vous aviez trouvé un secret pour aller en paradis par un chemin semé de roses sans épines, et pour y entrer par une autre porte que celle de la croix, et avec une autre clef que celle que le Fils de David avait portée sur son épaule.

Et parce que la gausserie n'est jamais si pénétrante que quand elle est jointe à l'impiété, ils appelaient votre Congrégation non de la Visitation de Sainte-Marie, qui est son titre, mais la *confrérie de la descente de la croix;* disant que vous aviez descendu Notre Seigneur de la croix, en fuyant les souffrances et la mortification de Jésus-Christ.

Me trouvant en une grande ville où cette raillerie sacrilége formait une étrange batterie contre vous, et empêchait beaucoup de filles et femmes d'embrasser votre manière de vie, je me sentis obligé de fendre ce nœud par quelque coin, ou de le trancher d'un revers. Ayant donc fait connaître la fin de votre institut qui est d'accueillir sous ses ailes des esprits fermes, logés en des nerfs débiles; pour faire rempart de la terre même de la brèche, je dis un jour en public, parlant en la présence et au visage de quelques-

uns : « Que la confrérie de ceux qui détachèrent Notre Seigneur de la croix et assistèrent à sa descente, était la plus sainte et la plus vénérable assemblée qui fût pour lors au monde, et comme la fleur et l'élite du plus fidèle christianisme. La Sainte Vierge y était la première, et ensuite saint Jean, la Madeleine, sainte Marthe, sainte Marie Cléophé, la sainte Véronique, sainte Jeanne, Nicodème, Joseph d'Arimathie. N'est-ce pas un grand bonheur d'être uni à une si sainte assemblée ? »

« Mais pour Dieu, ajoutai-je, qu'il ne vous arrive jamais de donner vos noms à la confrérie de ceux qui mirent en croix notre cher Rédempteur, car vous auriez pour compagnons infortunés, un Anne et un Caïphe, un Hérode et un Pilate, une cohorte de bourreaux, les Scribes et les Pharisiens instigateurs et pire que tous ceux-là; et, pour comble d'horreur, tous les démons des enfers qui poussèrent à cette cruauté toutes ces âmes malicieuses. »

L'argutie de cette réplique vint jusqu'aux oreilles de notre bienheureux Père, et lui fut rapportée par quelqu'un de ceux qui étaient présents. La première fois qu'il me vit, il en estima la subtilité; « Mais prenez garde, me dit-il, que ces crucifiants ne vous mettent par leurs discours au rang des crucifiés : ils ont le don des langues; si c'est celui du cénacle ou de la tour de Babel, j'en laisse à décider. Il fait dangereux tomber sous les découpeurs et scarificateurs de semblables rasoirs. »

Je n'ai depuis que trop expérimenté la vérité de cette prophétie : vous qui n'en ignorez pas l'événement, êtes assez instruites combien ces rasoirs sont tranchants. Je ne dirai de toute cette funeste histoire que ce mot du grand Toscan : « *Historia miserabile, ma vera;* » et avec le Psalmiste : « *O Domine, libera animam meam à labiis iniquis et à linguâ dolosâ*, etc., et encore : *Redime me à calumniis hominum* : et aussi : *Fac mecum signum in bonum, ut non calumnientur me superbi.*

Section VIII. — *De la charité de la science, et de la science de la charité.*

Il y a bien de la différence entre la charité de la science et la science de la charité. Quiconque a la charité, a aussi les dons du Saint-Esprit entre lesquels est celui de la science; mais qui a la science de charité, n'a pas pour cela la charité, parce que cette grâce gratuitement donnée, qui s'appelle le *don de science*, est compatible avec le péché à mort, et ainsi peut être sans la charité.

Travaillons donc, mes Sœurs, après la charité, sachant qu'en elle sont tous les magasins de la science nécessaire à notre salut. Sans elle, qui ajoute la science, ajoute du labeur, et suit la vanité. Je vous puis assurer que tel a été le sentiment de notre bienheureux Père, non-seulement pour me l'avoir témoigné plusieurs fois de vive voix, mais encore il le montre assez évidemment dans tous ses écrits, détrempés dans tant d'amour et de dilection de Dieu et du prochain, qu'il semble que la charité même l'eût choisi pour être son organe. *Certes, tous ceux-là sont vains*, dit la parole sacrée, *qui n'ont pas la science de Dieu* (Sap. 8). Et quelle

cette vraie science de Dieu et de ses voies, sinon celle de so
nt amour?

SECTION IX. — *Marques de la grâce habitante.*

L'une des grandes détresses et perplexités que puisse souffrir une me amoureuse de Dieu, est d'ignorer si vraiment elle l'aime, et si elle est en sa grâce : *car nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*. Le Docteur angélique en donne quelques marques. La première, n'avoir point de remords de péché capital : cela s'entend de ne savoir en son âme aucun péché mortel dont on n'ait fait son devoir de se purger par le sacrement de réconciliation.

La seconde marque est lorsqu'on se délecte en Dieu, et que l'on prend plaisir aux choses qui lui agréent et qui regardent son service, selon ce que dit le Seigneur même : *J'aime ceux qui m'aiment* (Prov. 8).

La troisième marque montrée par le même saint, est lorsqu'à comparaison du Créateur, nous ne faisons aucune estime des créatures.

Toutefois, mes Sœurs, il faut que je vous avoue que ces marques, quoique fort excellentes, n'accoisent point tant mon esprit, comme en font deux que notre bienheureux Père avait coutume de donner.

La première, et, à dire le vrai, la plus certaine, est de visiter avec les lampes d'un exact examen la Jérusalem de notre intérieur, et de voir si, dans son fonds, réside cette ferme et invariable résolution de n'offenser jamais Dieu mortellement, d'une volonté délibérée; car c'est en ce point que consiste notre grande union à la volonté de Dieu, qui ne respire pour nous que grâce et sanctification.

La seconde, si nous avons un ferme et constant désir d'aimer Dieu. Quand il disait constant et ferme, il entendait un désir efficace, non ces volontés imparfaites, que l'on appelle en l'école *velléités*. Ces désirs de désirer, non plus que ces vouloirs de vouloir, ne sont pas proprement des désirs ni des vouloirs, mais des fantômes de désirs, et des avortons de la volonté.

Quand il parlait de désirs, il entendait ces affections raisonnables qui sont de vraies productions de la volonté, et disait assez ordinairement et de fort bonne grâce, que *qui désirait de bien aimer, aimait à bien désirer*. Le désir suit l'amour, parce que l'amour étant une inclination vers le bien, le désir est le mouvement qui nous y porte, les affections de l'amour et le désir étant deux surjeons d'une même volonté.

Qui désire donc d'aimer Dieu n'a pas seulement un commenc
ment de cet amour, mais a l'amour même; puisque le désir
enfant de l'amour, comme l'un et l'autre sont enfants de la volon
Cette doctrine de notre bienheureux, mes très-chères Sœurs,
nde consolation pour les âmes abattues sous cette désagré
procède de la perplexité naissante de l'incerti

SECTION X. — *Il ne connaissait point la monnaie.*

Ce mot apostolique était par lui pratiqué à la lettre : *Que ceux qui usent de ce monde soient comme n'en usant point, car la figure de ce monde passe* (I. Cor. 7). Il ne touchait la terre que comme l'oiseau de paradis, par le filet de la simple nécessité : il bornait ses soins (si encore il en avait pour cela) au vêtir et à la sobre nourriture ; ce qui était de plus lui semblait un empêchement.

Et certes, mes Sœurs, ce bienheureux homme avait si peu d'attention aux biens frêles et caducs qui passent comme l'ombre, qu'il n'avait presque aucune connaissance de l'or, ni de l'argent, et ne savait point distinguer les pièces de monnaie, ne sachant ni leur prix ni leur valeur. Quand il voyait marchander quelque chose, il croyait qu'il fallait bailler aussitôt au vendeur ce qu'il demandait, estimant qu'il n'eût pas voulu blesser sa conscience en demandant plus que le juste prix. Surtout il commandait à ses gens de ne marchander guère aux hôtelleries, s'imaginant que tous les hôtelliers fussent comme des saints, qui font une perpétuelle hospitalité, et qui perdent volontairement leur repas pour le donner à leurs hôtes.

Si l'Ecriture appelle bienheureux et sans tache celui qui n'a point été après l'or, et qui a dédaigné les trésors, comme ayant fait des merveilles en sa vie (Eccli. 31); cette merveille a été fort familière à notre bienheureux Père, qui a estimé les richesses comme du fumier.

SECTION XI. — *Qu'il était pèlerin en son pays.*

Bien que Dieu l'eût rendu prophète en son pays, car il était natif du diocèse même dont la Providence lui donna la charge ; si est-ce qu'il y vécut comme pèlerin, parce qu'étant chassé de son siége épiscopal de Genève, et réfugié à Annecy, lieu de son pèlerinage, jusqu'à ce que le Seigneur changeât sa captivité, il y vivait en une église et en une maison empruntées, attendant la rédemption d'Israël, et le retour de la servitude de Sion.

L'esprit de Dieu néanmoins lui suggérait de si douces consolations, quand il se voyait en une maison de louage et que sa tête était à couvert sous un toit qui n'était pas à lui, que les douceurs goûtées par les autres dans leurs propres héritages, et en des maisons qu'ils ont bâties de leurs deniers, de leurs soins, de leur invention et conduite, et comme de leur main, n'ont rien de comparable à celles que ressentait notre dévot pèlerin durant son exil. Car considérant que le Fils de l'homme, le grand Sauveur, ayant quitté la maison de son Père, vivait en terre comme pélerin et étranger, n'ayant pas où reposer sa tête, il prenait un singulier contentement de se voir en quelque petite manière conforme à cet exemplaire de la montagne, qui nous a donné l'exemple, afin que nous suivissions ses traces.

Il est vrai que les terres de sa maison paternelle, et même celles qui lui étaient échues par succession comme étant l'aîné de sa famille, n'étaient pas éloignées du séjour de son ordinaire résidence; toutefois, il les voyait et il y allait si rarement, qu'il les

possédait comme ne les possédant point, laissant leur jouissance à ses frères, à qui elles sont arrivées par sa succession.

Section XII. — *Obéissance exacte.*

Une fois le Sérénissime duc de Savoie ayant des guerres sur les bras, et pressé de nécessités publiques et urgentes, obtint un bref du Pape pour faire quelque levée de deniers sur les biens de l'Eglise dans ses Etats. Il l'envoya aux évêques pour faire par leurs diocèses les départements de cette contribution proportionnément aux revenus des bénéfices.

Notre bienheureux fit assembler les bénéficiers de son diocèse, et les voyant peu disposés à satisfaire à ce qui était enjoint par Sa Sainteté, les uns et les autres alléguant diverses excuses, comme ces conviés au banquet évangélique, lesquelles lui semblaient trop légères pour contre-balancer des besoins si pressants qu'étaient lors ceux du duc, il entra en zèle, et leur dit : « Quoi! Messieurs, est-ce à nous à alléguer des raisons quand les deux souverains concourent en un même commandement? est-ce à nous de pénétrer leurs conseils, et à leur demander : Pourquoi faites-vous ainsi?

» Vraiment nous sommes bien éloignés de la perfection de ces chrétiens, même laïques, desquels saint Paul disait : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem et manentem substantiam* (Hebr. 10). Vous voyez qu'il parle de l'injuste ravissement de tous leurs biens, fait par des tyrans et des brigands; et vous autres ne vous relâcherez pas de quelque petite portion des vôtres, pour soulager le père de la patrie, notre bon prince, au zèle duquel nous devons le rétablissement de la religion catholique dans les trois bailliages du Chablais, et qui n'a point de plus grands ennemis que les adversaires de notre créance?

» Notre Ordre n'est-il pas le premier des trois qui composent tous les Etats des princes chrétiens? Est-il rien de plus juste que de contribuer de nos biens aussi bien que de nos prières à la défense des autels, de nos vies, et de notre repos, tandis que le peuple prodigue sa substance pour cela, et la noblesse son sang? Souvenez-vous des guerres passées, et appréhendez que votre ingratitude et desobéissance ne vous replonge en de pareils désordres. »

A cette parole il ajouta son exemple, et fit lui-même sa taxe si excessive selon la partie de son revenu, qu'il n'y en eut aucun non-seulement qui osât se plaindre, mais qui n'eût honte d'avoir contredit. C'est ainsi qu'il obéissait et qu'il apprenait aux autres à obéir, puissant en parole et en œuvre, et disant comme Gédéon à ses soldats : *Ce que vous me verrez faire, faites-le* (Judic. 7).

Sections XIII et XIV. — *Des vertus parfaites.*

Il faisait fort peu d'état des vertus, si elles n'étaient animées par la charité : en quoi il convenait avec le sentiment de l'Apôtre, qu'il

appelle un rien les plus signalées, si la charité leur manque. La charité est tellement *le lien de perfection*, que sans elle toute vertu n'est pas seulement imparfaite, mais le Docteur angélique leur dénie même le nom de vraie vertu.....

Si, par imagination d'une chose impossible, on pouvait mettre un homme qui n'eût que la charité seule sans aucune autre vertu; comme il ne serait pas impossible qu'un homme eût toutes les autres vertus sans avoir la charité, ce que l'on peut recueillir de la doctrine de l'Apôtre (I. Cor. 13); celui qui aurait la charité seule, se pourrait dire posséder la perfection; et celui qui aurait toutes les autres sans elle ne pourrait jamais être qu'imparfait, et incapable d'entrer aux noces célestes, comme manquant de la robe nuptiale.

La chasteté est certes une excellente vertu, et la virginité est sa plus noble espèce, vous voyez néanmoins que les vierges imprudentes sont rebutées de l'entrée du festin, faute de l'huile de la charité (Matth. 25).

Voyez donc, mes Sœurs, si notre bienheureux Père avait raison de faire peu d'estime des vertus privées de la charité, et de priser beaucoup les plus petites animées et pourvues d'une grande et éminente charité? Son mot ordinaire était celui-ci de David : *Toute la gloire de la fille du roi, c'est-à-dire, de l'âme en grâce, est au dedans*, c'est-à-dire, en la charité [1].

SECTIONS XV ET XVI. — *De l'excellence du vœu.*

Maintenant il me faut répondre à la question qui a été faite par une de nos sœurs, savoir, si l'action de vertu faite par vœu, pour exemple, de jeûne, n'est pas meilleure et plus parfaite que celle qui est faite sans vœu.

Il faut distinguer ces mots de *meilleure* et plus *parfaite*, selon la distinction de bonté et perfection naturelle et surnaturelle : selon quoi il faut dire que selon la bonté et perfection naturelle il n'y a point de doute que le jeûne fait par vœu est meilleur, plus excellent et plus parfait que celui qui est fait sans vœu, selon les puissantes raisons du Docteur angélique. Premièrement, parce que le vœu étant un acte de la vertu de religion très-noble entre les morales, et beaucoup plus excellent de sa nature que celui du jeûne, cette bonté de la vertu de religion, ajoutée à celle du jeûne, augmente plus qu'au double la valeur et la perfection naturelle du jeûne. Secondement, parce que celui qui jeûne par vœu donne non-seulement le fruit du jeûne, mais l'arbre et le fonds qui est la volonté déterminée et obligée par le vœu. Troisièmement, parce que le vœu, ajoutant une obligation étroite à l'acte du jeûne, lie davantage la volonté, et la rend naturellement plus résolue, plus constante et plus ferme dans l'exécution. J'ajoute pour quatrième raison qu'un bien ajouté à un autre l'augmente nécessairement, et un grand flambeau joint à un moindre agrandit la lumière.....

Mais si nous jetons l'œil sur la bonté ou perfection surnaturelle,

[1] Voyez *Traité de l'Amour de Dieu*, livre XI, page 334, spécialement le chapitre 9e, page 352.

qui est essentiellement dans la grâce ou la charité, il faudra un peu suspendre son jugement, et ne mesurer pas aussitôt la grandeur ou petitesse de la charité par la mesure ou le nombre des vases naturels, qui sont le vœu et le jeûne, puisque ce n'est pas selon la capacité de ces vaisseaux naturels que Dieu répand sa grâce dans les âmes, mais selon le bon plaisir de sa volonté. *Son esprit souffle où il veut; il fait miséricorde à qui et selon qu'il lui plaît* (Joan. 3, Rom. 9).

Je ne dis pas que la conjoncture ne soit forte, et que l'on ne puisse dire qu'il y a grande apparence que celui qui fait une telle action avec vœu est pressé d'une charité plus véhémente que celui qui l'a faite sans vœu : mais de dire absolument et simplement, parlant de la perfection surnaturelle (prise précisément pour charité), il y a plus de perfection, de grâce ou de charité à jeûner avec vœu que sans vœu, c'est pénétrer dans un secret que Dieu s'est réservé.

Et pour répondre en deux mots à la question proposée : il y a plus de bonté et de perfection naturelle au jeûne fait par vœu qu'à celui qui est fait sans vœu, et aussi plus ou moins de perfection surnaturelle selon qu'il est fait avec plus ou moins de grâce et de charité; d'autant que la perfection naturelle se mesure à l'aune de la nature, et la surnaturelle à celle de la grâce.

Mais en quel lieu notre bienheureux Père a-t-il donné cet enseignement? Vous le recueillerez du chap. 16e de la 3e partie de *Philotée* (Tome III, p. 469); et quant à la distinction de bonté et perfection naturelle et surnaturelle, vous la pouvez recueillir du *Théotime* (Livre XI, chap. 5e, tome IV, p. 342). Cette distinction est juste et nécessaire : juste, parce qu'elle rend à la nature et à la grâce ce qui leur appartient; et nécessaire parce que, sans ce fil, on s'égare en des labyrinthes inexplicables et en de merveilleux embarrassements, en confondant l'une des perfections avec l'autre, quoique aussi différentes que le ciel de la terre, le temps de l'éternité.

SECTION XVII. — *Demande sur le sujet qui précède.*

Il y a encore ici des sœurs qui ne se sont pas entièrement satisfaites, demandant ce que je réponds à ces quatre prééminences ou avantages naturels de l'œuvre faite avec vœu, sur celle qui est faite sans vœu.

Je réponds donc, à la première prérogative naturelle, que la multiplication des vertus naturelles morales en une même action, comme de jeûner par vœu, ce qui enferme deux vertus, de religion et d'abstinence, ne multiplie pas pour cela la grâce surnaturelle ou charité : car il peut arriver qu'un homme jeûnera sans vœu qui jeûnera avec plus de charité qu'un autre avec vœu.

Vous jeûnez avec vœu, vous avez deux vases, celui d'abstinence et celui de religion; et moi je jeûne sans vœu, je n'ai qu'un vase, qui est celui d'abstinence : si je jeûne en deux degrés de grâce ou charité, et que vous n'en ayez pas davantage, j'ai autant de grâce dans mon unique vaisseau que vous dans les deux vôtres. Vous avez plus de perfection naturelle en la pratique de ces deux vertus

l'abstinence et de religion, que moi qui n'en exerce qu'une; mais j'ai autant de perfection de grâce et surnaturelle que vous, puisque je pratique le jeûne en pareil degré de charité.

Si vous me dites qu'il y a apparence que vous avez plus de charité que moi, puisque vous ajoutez le vœu au jeûne, et non pas moi, faites-moi paraître que vous avez la charité, par une démonstration claire et évidente, et puis nous examinerons si cette charité est grande ou petite.

A la deuxième prééminence, que c'est donner non-seulement les fruits, mais l'arbre et le fonds, que de jeûner par vœu, je réponds que cela est vrai parlant naturellement et selon la perfection naturelle; mais, selon la perfection surnaturelle de la grâce, c'est la seule charité qui donne les fruits et le fonds, parce que c'est elle seule qui nous fait aimer Dieu de toute notre âme, de tout notre cœur, etc., et non pas ni le jeûne ni le vœu, l'un et l'autre se pouvant faire en état de péché mortel, avec lequel la vraie charité est incompatible.

A la troisième prérogative, que l'action qui se fait par vœu se fait par une volonté plus ferme et plus déterminée au bien que celle qui se fait sans vœu : oui certes, réponds-je, au bien naturel; mais de déterminer la volonté au bien surnaturel et infini, qui est Dieu même, cela n'est pas dans l'étendue du jeûne ni du vœu; qui ne sont que des vertus naturelles, morales, acquises, humaines de leur être, et par conséquent qui ne peuvent atteindre la dernière fin, si ce n'est par l'entremise et à la faveur de la charité qui les anime et accompagne.

A la quatrième prééminence, qui augmente un bien par l'adjonction d'un autre, je repars que cela est très-vrai, en la perfection naturelle, parce que la religion ajoutée à l'abstinence relève beaucoup plus l'éclat du jeûne que l'abstinence même dont le jeûne est l'acte. Mais que la nature du jeûne ou du vœu perfectionne la grâce, c'est ce que notre bienheureux Père nie en termes fort clairs dans son *Théotime*, dont je vous vais faire la lecture (Liv. XI, chap. 9, tome III, pag. 352).

SECTION XVIII. — *Nouvelle instance.*

Mais, dira-t-on, puisque par l'arrivée de la charité dans une âme toutes les vertus acquises, morales, humaines et naturelles, sont rendues infuses, divines et surnaturelles, n'y a-t-il pas plus de valeur à produire deux actes surnaturels animés d'une même charité qu'à n'en exercer qu'un? Et ainsi jeûner avec vœu sera plus excellent que de jeûner sans vœu, non-seulement de perfection naturelle (ce qui est concédé), mais encore de surnaturelle[1].

[1] L'auteur répond en se répétant, c'est-à-dire que vraiment il ne répond pas. Il est évident que, de deux âmes animées d'une égale charité, celle-là sera plus parfaite qui pratiquera un plus grand nombre de vertus secondaires : chaque vertu est bien *une vertu*, et non pas seulement *un mot*. Il y a dans tout ce qui précède *une subtilité* qui nous éloigne beaucoup de l'exposition toujours si lumineuse de saint François de Sales.

SECTION XIX. — *De la ponctualité.*

Je ne m'étonne pas, mes Sœurs, si notre bienheureux Père vous inculque si souvent dans vos Constitutions et Directoire, que vous soyez ponctuelles en l'observance. C'était une de ses maximes ordinaires que la grande fidélité envers Dieu se faisant paraître aux petites choses, et la petite fidélité aux grandes occasions. Qui est ménager et épargnant sur les liards, combien le sera-t-il plus sur les écus et les pistoles? Ce n'est pas pour cela qu'il aimât les esprits scrupuleux à qui tout le monde donne la peine, et qui ont ombrage de toutes choses. Non certes, car il n'y a rien qu'il eût en plus singulière recommandation, que la sainte liberté d'esprit. Mais c'est qu'il désirait que l'on aimât Dieu d'un amour vigilant et attentif, qui fût exact, ponctuel, et fidèle aux moindres choses.....

Et ce qu'il vous enseignait de parole, soyez certaines qu'il le pratiquait en effet; car c'était l'homme le plus ponctuel que je vis jamais, quoique sans angoisse et empressement : car il avait tellement dressé ses pas dans les sentiers de justice, que ses vestiges ne s'en écartaient jamais. Non-seulement aux offices divins de l'autel et du chœur, il observait ric-à-ric les moindres cérémonies; mais encore quand il récitait ses Heures en particulier, il n'eût pas manqué à la moindre inclination et génuflexion. Dans les compliments de la civilité commune, il ne faillait à un seul point, sinon lorsqu'il prenait des dispenses avec tant d'adresse, d'honnêteté et de bonne grâce, que ce qu'il n'achevait pas valait mieux que ce qu'il eût fait entièrement. Je l'ai vu s'excuser quelquefois de si belle manière de conduire des personnes qui étaient assez sur le quant à moi, qu'elles s'en allaient plus contentes que s'il les eût conduites jusques à la rue.

Je ne pense pas que jamais horloge ait été si juste que ses actions étaient réglées; et la sainte présence de Dieu était toujours le nord et la belle étoile de la boussole de son intérieur. Un jour je me plaignais à lui du trop grand honneur qu'il me déférait. *Et pour combien*, me dit-il, *comptez-vous Jésus-Christ que j'honore en votre personne?* — Si vous le prenez de ce biais, lui répliquai-je, quand vous me parleriez à genoux, je ne m'en étonnerais plus.

Surtout il me recommandait de bien étudier le cérémonial des évêques. « Quand vous y serez un peu accoutumé, ce vous sera une allure ordinaire et très-douce. Ce volume, en le mâchant, semble amer, mais quand il est avalé, il est plus suave que le rayon de miel. C'est aux pasteurs, disait-il, qui sont le sel de la terre et la lumière du monde, de se montrer à tous exemplaires en bonnes œuvres..... »

SECTION XX. — *Du zèle des âmes.*

Bien que ceux de Genève lui retinssent presque tout le revenu de sa mense épiscopale, et celui de son Chapitre, je ne lui entendis jamais faire aucune plainte de cette détention; tant il était peu attentif aux choses de la terre. Il avait coutume de dire qu'il était du bien de l'Eglise comme de la barbe, plus on la rase et plus

forte et épaisse elle revient. Lorsque les Apôtres n'avaient rien, ils possédaient tout, et quand les ecclésiastiques veulent trop posséder, trop se réduit à rien.

Il ne soupirait qu'après la conversion de ces âmes rebelles à la lumière de la vérité, qui ne luit que dans la vraie Eglise. « Plût à Dieu, m'a-t-il dit quelquefois, que ces messieurs eussent encore ce revenu qu'ils m'ont laissé de reste, et que nous eussions seulement autant d'accès en cette déplorable ville, que les catholiques en ont à La Rochelle; une petite chapelle pour célébrer le divin service et y faire les fonctions de notre religion! Vous verriez dans peu de temps tous ces prévaricateurs revenir à leur cœur, et nous nous réjouirions sur le retour à l'Eglise romaine, de ces pauvres Sulamites oublieuses de leur devoir. » Il nourrissait toujours cette chère espérance dedans son sein. On ne chantait jamais au chœur le psaume *Super flumina Babylonis*, qu'il ne se souvint toujours de cette pauvre ville, touché d'une douleur intérieure de cœur sur la perte de tant d'âmes, qui demeurent dans leur aveuglement, sous l'apparence d'une fausse liberté politique. Quand il disait son office en particulier et qu'il récitait ce même psaume avec son chapelain, nous avons appris que les larmes lui coulaient des yeux, sans doute sur le sentiment que nous venons de dire.

Il disait que Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, au commencement de son règne, avait été si zélé à la foi catholique, et qui avait si dignement écrit contre les erreurs de Luther, qu'il en avait acquis le glorieux titre de *défenseur de la foi*, ayant, par son intempérance, causé un si grand schisme en son royaume, avait désiré, sur la fin de sa vie, rentrer dans le sein de la même Eglise qu'il avait misérablement abandonnée, et que donnant les mains à ce bon œuvre, l'impossibilité de restituer le bien des ecclésiastiques qu'il avait distribué à ses milords, avait empêché ce bonheur. Et là-dessus notre bienheureux exclamait : « Faut-il qu'une poignée de terre et de poussière ravisse tant d'âmes au ciel! Hélas! la portion de tout chrétien, et principalement de l'ecclésiastique, c'est de garder la loi de Dieu : le Seigneur est la part de son héritage et de son calice... »

SECTION XXI. — *Son indifférence dans les maladies.*

Je n'ai jamais vu notre bienheureux Père malade qu'une fois, et je fus peu de temps auprès de lui, mais ceux qui l'ont vu malade plus souvent et plus longtemps nous ont raconté des merveilles de sa patience, de sa douceur, de son indifférence en ses souffrances.

Notre bienheureux Père souffrait et sans regretter en aucune façon les services qu'il eût pu rendre à Dieu et au prochain dans la santé. Il voulait souffrir, parce que tel était le bon plaisir de Dieu, qui avait les clefs de sa vie et de sa mort, de sa santé et de sa maladie, et tout son sort en ses mains. « Il sait bien ce qu'il me faut, disait-il, et mieux que moi, laissons-le faire, c'est le Seigneur, qu'il fasse ce qui est agréable devant ses yeux. O Dieu, votre volonté soit faite et non la mienne : oui, Père céleste, je le veux, puisqu'il a été trouvé bon devant vous. Oui, Seigneur, je le veux,

et que votre loi, c'est-à-dire, votre volonté, soit à toujours gravée au milieu de mon cœur. »

Si on lui demandait s'il prendrait bien ceci ou cela, une médecine, un bouillon, s'il voulait être saigné, scarifié, et choses semblables; il ne répondait autre chose, sinon : « Faites au malade ce qu'il vous plaira; Dieu m'a mis en la disposition des médecins. »

Il disait tout simplement son mal sans l'agrandir par des plaintes excessives, et sans le diminuer par une contrainte dissimulée ou violentée : il estimait le premier une lâcheté; le second, une duplicité et une feintise. Quoique la partie inférieure et sensible fût sous le pressoir de véhémentes douleurs, on lisait toujours néanmoins en son visage, et principalement en ses yeux, des rayons de la sérénité de la partie supérieure et raisonnable, qui brillaient au travers des nuages de l'affection du corps; de sorte que plus il était infirme de corps plus il était fort d'esprit.

SECTION XXII. — *Tendresse amiable.*

Je vous veux raconter ici, mes très-chères Sœurs, une tendresse fort particulière de notre bienheureux Pere pour son précepteur monsieur Déage. Etant tombé sous l'effort de la dernière maladie, qui le mit au cercueil, et dans la voie de toute chair, notre bienheureux Père l'assista jusqu'au dernier sanglot avec des sollicitudes et des assiduités nompareilles, et dignes de l'amour qu'il portait à ce bonhomme qu'il appelait son père selon l'esprit, et son ange gardien visible. Etant expiré en Dieu d'un trépas fort doux et fort paisible, le bienheureux lui fit faire de fort honorables obsèques en la cathédrale, où lui-même célébra, et offrit pour lui, et fit offrir par tout son diocèse quantité de sacrifices pour le remède et repos de cette âme qui lui était chère en la manière que Dieu savait.

La première messe qu'il dit pour ce cher défunt en particulier (à ce que m'a raconté un de ses aumôniers qui l'y assistait), fut entrecoupée de plusieurs soupirs qui témoignaient assez le sentiment de son âme, et combien il était touché de cette séparation. Mais quand il fut arrivé au *Pater noster*, il fallut qu'il s'arrêtât et fut assez longtemps sans pouvoir faire autre chose que pleurer. A la fin, ayant fait quelque trêve avec ses yeux, il acheva sa messe noyé dans une profonde tristesse. L'aumônier qui le confessait ordinairement, craignant que la mélancolie ne fît quelque préjudice à sa santé, l'accompagna à sa chambre, où se voyant seul avec lui, et lui voulant dire quelques paroles de consolation : « Hélas! lui dit-il, monsieur N., cette âme est bien où elle est; ô qu'elle ne voudrait pas être ici! elle est entre les bras et dans le sein de la miséricorde et clémence de Dieu, où elle repose comme un autre saint Jean sur la poitrine amiable de Jésus-Christ. Mais voulez-vous savoir ce qui m'a arraché tant de pleurs quand je suis venu à dire le *Pater noster*? Hélas! c'est qu'il m'est souvenu que c'était ce bonhomme qui m'avait appris le premier à dire mon *Pater*. »

Se peut-il imaginer, mes Sœurs, une tendresse plus simple, et, s'il faut ainsi dire, plus enfantine que celle-ci? O certes, il avait

atteint à ce point de l'Evangile qui nous veut réduits à la simplicité des enfants pour avoir accès au royaume du ciel.

Section XXIII. — *Du saint Suaire de Notre Seigneur.*

Cette Section ne nous dit rien de plus que la Section XXIX de la 4e partie.

Section XXIV. — *Feux sacrés.*

Pour témoigner que notre bienheureux Père était entièrement consacré à ce feu céleste du divin amour, que le Sauveur était venu apporter en terre pour embraser tous les cœurs; vous savez, mes Sœurs, ces deux apparitions dont il fut favorisé et qui sont couchées en sa Vie. La première, de ce globe de feu qui tomba sur son oratoire, comme il était en prière; la deuxième, de ces deux colonnes de feu qui se mirent à ses deux côtés, comme il méditait en se promenant doucement en sa chambre. Ces faveurs du ciel firent un tel effet en l'âme de notre bienheureux François, qu'il n'était jamais mieux en son élément que quand il avait à parler ou écrire du divin amour.

« Vive Dieu, disait-il une fois, il me semble que tout n'est rien, à comparaison de ce vivant et régnant amour. S'il manquait au paradis, le paradis serait un enfer; et s'il pouvait être parmi les feux de l'enfer, ses flammes seraient désirables, et parce qu'il règne dedans le purgatoire, il m'est avis que ce sont des flammes d'amour. Le saint amour est plus fort que la mort, il est âpre au combat comme l'enfer, ses lampes sont toutes de feu et de flammes, toutes les eaux de la mer ne sauraient éteindre le feu de la vraie et non feinte charité. O Jésus mon Sauveur, que votre mort est aimable, puisqu'elle est le souverain effet de votre amour! O Jésus, ou faites-nous mourir, ou faites-nous aimer ce saint amour plus que mille vies. »

Il a quelquefois paru tantôt lumineux comme un Moïse, tantôt embrasé comme un Elie, à des personnes à qui Dieu donnait des yeux pour apercevoir ces grâces en lui. Nous en avons ouï quelques dépositions de gens irréprochables; ce qui soit dit à la gloire du Père des lumières, de qui procède tout don parfait, et tout don présent.

Section XXV. — *Histoire notable.*

Vous savez, mes Sœurs, qu'entre les saints auxquels notre bienheureux Père avait une spéciale dévotion, saint Louis, roi de France, tenait un notable rang. Il me l'a souvent recommandé, et aussi de lire soigneusement sa vie, principalement celle qui est écrite par ce bon chevalier qui avait l'honneur d'être de ses domestiques, le sire de Joinville, comme étant tracée avec beaucoup de candeur et de naïveté.

Or, dans cette vie il fait mention d'une histoire qui m'a toujours été en vénération singulière, depuis la recommandation merveilleuse que m'en fit une fois notre bienheureux Père, m'asseurant qu'en ce narré était contenu et le sommaire et le sommet de toute

perfection chrétienne. Sa beauté et son excellence l'ont rendue t commune; car je ne vois point de livre de dévotion qui ne la e en quelque coin : et à dire le vrai, elle comprend en abrégé ut ce qui se peut dire touchant la plus haute perfection du christianisme.

C'est de cette femme laquelle se présenta au frère Yves le Breton de l'Ordre de saint Dominique, que le roi, étant en la Terre-Sainte, envoya comme ambassadeur au calife de Syrie. Elle était en un merveilleux équipage, tenant un flambeau allumé d'une main, et de l'autre une cruche pleine d'eau, avec dessein de brûler le paradis avec l'un, et d'éteindre le feu d'enfer avec l'autre; afin que Dieu désormais fût servi par une charité sainte et non feinte, c'est-à-dire, par un amour vraiment désintéressé et pour l'amour de lui-même, non par esprit servile et mercenaire, c'est-à-dire, par la crainte des peines ou l'espoir des récompenses.

Le bon dominicain eut bien raison, quand elle lui eut déclaré son emblême, de dire qu'il n'avait jusqu'alors rencontré personne qui lui eût fait une si utile leçon, ni qui l'eût appris à aller à Dieu par des voies si justes, si droites et si courtes.

Notre bienheureux Père me disait qu'il eût désiré que l'on inculquât cette histoire à tous propos, que l'on en fît des images en taille-douce pour les distribuer partout, afin que par cet exemple si illustre et si noble on apprît à aimer et servir Dieu en vraie charité, sans autre intérêt que la divine gloire; car la vraie charité ne cherche point ses propres avantages, mais le seul honneur du divin Bien-aimé.

Me souvenant de ce conseil de notre bienheureux, je ne me suis point lassé de répéter cette mémorable histoire en divers lieux, et de l'assaisonner de tous les ornements et préceptes moraux dont je me pouvais aviser pour la rendre agréable.

Même un jour je fus consolé, quand tomba sous ma main un de ces excellents petits traités de piété qu'a mis au jour en assez bon nombre Jérémie Drexelius, jésuite. Il est intitulé : *De la droite intention* : et tout au commencement du livre il a fait faire une image de cette femme, tenant d'une main un réchaud plein de brasier ardent dont elle brûle le paradis, et en l'autre un vase plein d'eau dont elle éteint le feu d'enfer, avec ce mot : *Servir Dieu pour Dieu.* Je montrai ce livre et cette taille-douce en quelques monastères de dames Bénédictines où j'avais expliqué assez amplement cette histoire en quelques conférences, ce qui fit venir le désir aux abbesses de faire contretirer des tableaux sur cette image de papier avec la même inscription, et de les mettre en leur parloir [1].

SECTION XXVI. — *De l'état de perfection.*

Il n'y a point *d'état de perfection*, c'est-à-dire, d'état qu'il faille embrasser pour être parfait : chacun peut être parfait dans son état, si son état n'exclut pas la charité.....

[1] N'oublions point pourtant que la pensée du paradis et même la crainte de l'enfer sont des moyens dont Dieu se sert pour amener les âmes à la charité : *La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.*

SECTION XXVII. — *Des domestiques.*

Selon son avis, les maîtres commettaient pour l'ordinaire de grands défauts envers les domestiques, et donnaient le sujet au proverbe : *Autant de serviteurs, autant d'ennemis.*

On traite ordinairement avec eux en esprit de telle rigueur et sévérité, qu'il semble qu'on les tienne pour des esclaves, encore qu'il leur soit libre de se retirer quand il leur plaît; on les tance, on les bat, on les injurie, on les outrage pour la moindre faute.

Il est vrai qu'il ne faut pas dissimuler leurs fautes quand elles sont notables, ni leur épargner la correction, accompagnée de dilection et de jugement; cette correction étant un des témoignages de la sincère charité que l'on a pour le prochain; mais aussi comme la parfaite justice distributive veut que l'on châtie le mal, elle requiert aussi que l'on reconnaisse le bien.

Jamais notre bienheureux Père ne dit une parole de menace, ni fâcheuse, à pas un de ses domestiques; et quand ils faisaient des fautes, il assaisonnait ses corrections avec tant de suavité, qu'ils se corrigeaient aussitôt par amour, sans appréhender la gaule de fer, qu'ils savaient bien n'être pas en la main de leur bon maître. Au contraire, ils pouvaient bien usurper ce mot du Psalmiste : *La mansuétude étant survenue, nous voilà corrigés.*

Un jour un de ses domestiques qui était et en état et en puissance, et en désir de se marier, avait trouvé un honnête parti dans la ville; mais parce qu'il lui fâchait de quitter un si bon maître, son amitié pour celui-ci lui faisant cacher et dissimuler son dessein, il se dérobait durant la nuit à des heures indues jusqu'à passer au travers d'une rivière, pour aller deviser, quoiqu'avec toute honnêteté, avec celle qu'il cherchait pour l'épouser. Le bienheureux, averti de cette équipée, le tirant à part, lui remontra avec tant d'amour le tort qu'il se faisait de lui avoir caché sa légitime affection, n'y ayant personne qui ne voulût davantage aider que lui à le pourvoir, et à le loger selon son désir, et ce pauvre garçon fut si ravi d'une telle bonté, que son amour fut sur le point de céder à son amitié, si le bienheureux, qui le voyait appelé à l'état du mariage, ne lui eût conseillé de terminer cette juste recherche par ce sacrement honorable en tous ceux qui le contractent légitimement. Il l'y aida de tout son pouvoir, l'assista de ses moyens et de sa faveur; et ce qui eût traîné encore longtemps, et rencontré des difficultés et des obstacles, fut facilité par l'entremise du bienheureux, à la douceur et adresse duquel toutes choses étaient possibles.

Une fois l'entretenant sur ce sujet, de la bonne manière de traiter avec les domestiques, et lui alléguant ce mot si vulgaire, que *la familiarité engendre le mépris, et le mépris la haine :* « Oui, me dit-il, la familiarité indécente, grossière et répréhensible; jamais la civile, cordiale, honnête et vertueuse : car comme elle procède d'amour, l'amour engendre son semblable; et l'amour véritable n'est jamais sans estime, et par conséquent sans respect de la chose aimée, vu que l'amour n'est fondé que sur l'estime que nous faisons de la chose aimée. »

Il me racontait à ce propos une histoire qu'il touche comme en

passant en sa *Philotée*. Elle est du bienheureux Elzéar, comte d'Arian, en Provence, lequel était si doux à ses domestiques, qu'ils le tenaient comme un idiot, jusqu'à commettre devant lui des incivilités et des insolences, sachant que sa charité endurait tout et souffrait tout. Sa femme, la bienheureuse Delphine, qui avait un peu plus de sentiment que lui de tous ces manquements de respect, se plaignait à lui de l'irrévérence de ses domestiques, qui se riaient de lui sur son visage. « Pourquoi, lui répliqua-t-il, me fâcherais-je de ces joyeusetés, privautés et naïvetés, étant assuré qu'ils ne me haïssent pas? Encore ne m'ont-ils pas encore souffleté, ni craché au visage, ni fait de pareilles indignités que Jésus-Christ Notre Seigneur en souffrit tant des valets des pontifes, que des satellites qui le fouettèrent, tourmentèrent, et crucifièrent en sa Passion. Est-il séant que, faisant gloire d'être serviteur de Jésus-Christ crucifié, je veuille être mieux traité que mon maître? un membre a-t-il bonne grâce de se plaindre par délicatesse, sous un chef qui n'a point d'autre couronne que d'épines? Tout ce que vous dites ne sont que des jeux, auprès des opprobres de Jésus-Christ. Ces mépris, s'ils en ont, me font une belle leçon pour apprendre à me mépriser moi-même : comme pratiquerons-nous l'humilité, sinon en ces occasions? »

Mais, disais-je, il faudra donc laisser tout à l'abandon, et mettre la bride sur le cou à des domestiques?... — « Je vous ai, me dit-il, proposé cet exemple plus pour l'admirer que pour l'imiter; mais seulement afin que vous voyez de quels moyens et de quelles adresses se sert le saint amour dans les cœurs qu'il possède, pour leur faire trouver le repos dans cela même qui trouble ceux qui sont moins dévots. La charité, qui est la maîtresse du chœur au concert des vertus, sait bien faire tenir la partie à la discrétion, à la prudence, à la justice, à la modération, à la magnanimité, aussi bien qu'à l'humilité, à l'abjection, à la patience, à la souffrance, à la douceur. Ce que je puis dire en ce sujet des domestiques, est qu'après tout ce sont nos prochains et des humbles frères, que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes : or sus, aimons-les donc bien comme nous-mêmes ces chers prochains qui nous sont si proches voisins, qui vivent avec nous sous le même toit et de notre substance, et traitons-les comme nous-mêmes, ou comme nous voudrions être traités si nous étions en leur place et de leur condition; et voilà la meilleure façon de converser des domestiques. »

SECTION XXVIII. — *De la condescendance.*

Vous me demandez, ma chère Sœur, ce que c'est proprement que condescendance. Il faut que je vous en fasse voir un portrait excellent, tiré de la main d'un très-savant peintre qui est l'apôtre saint Paul : voici les couleurs dont il le compose au chapitre neuvième de la première à ceux de Corinthe : *Combien que je fusse en liberté à l'endroit de tous, je me suis asservi à tous, afin de gagner plus de gens. Et me suis fait aux Juifs comme Juif, afin de gagner les Juifs : à ceux qui sont sous la loi comme si j'étais*

sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi : à ceux qui sont sans loi comme si j'étais sans loi (combien que je ne sois pas sans loi quant à Dieu, mais je suis en la loi du Christ), afin de gagner ceux qui sont sans loi. Je me suis fait comme faible aux faibles, afin de gagner les faibles. Je me suis fait toutes choses à tous, afin de les sauver tous (I. Cor. 9).....

Mais, ma Sœur, possible que ce tableau est de couleurs trop vives et trop éclatant pour vos yeux, car il est composé de lumières et de rayons célestes et apostoliques. Si vous en voulez un plus proportionné à votre vue, prenez celui de notre bienheureux Père. Vous savez que la condescendance aux humeurs d'autrui, et le doux, mais juste support du prochain, étaient ses chères et particulières vertus, qu'il recommandait sans cesse, non-seulement aux filles de la Visitation, mais à tous ses chers enfants selon l'esprit.....

Il m'a dit souventes fois. « O! que c'est bien plus tôt fait de s'accommoder à autrui que de vouloir plier chacun à nos humeurs et à nos opinions! L'esprit humain est un vrai poulpe qui prend aisément toutes les couleurs qui se présentent à lui, l'importance est qu'il ne fasse pas comme le caméléon qui est susceptible de toutes, excepté de la blanche : car la condescendance, qui n'est accompagnée de candeur et de pureté, est une dangereuse et évitable condescendance.

« Il est bon de compatir aux pécheurs, mais avec intention de les tirer du bourbier où il sont couchés, non pas pour les y laisser lâchement pourrir et mourir. C'est une perverse miséricorde de voir le prochain dans le malheur du péché, et de n'oser lui tendre la main secourable par une douce mais franche remontrance. Il faut condescendre en tout, mais jusqu'à l'autel, c'est-à-dire jusqu'au point que Dieu ne soit pas offensé : voilà les bornes de la vraie condescendance. Je ne dis pas qu'il faille à tous propos reprendre le pécheur, la prudence charitable veut que l'on attende le temps auquel il soit capable de recevoir les remèdes convenables à son mal. Le zèle turbulent dépourvu de modération et de science, ruine plus qu'il n'édifie. Il y en a qui ne font rien de bien pour vouloir trop bien faire, et qui gâtent tout ce qu'ils veulent raccommoder. Il se faut hâter tout bellement, selon l'ancien proverbe; et suivant le conseil de l'oracle divin, ne cheminer pas en sa ferveur : *Qui marche précipitamment est sujet à tomber*..... »

Je n'ai rien vu de plus condescendant ni de plus patient que notre bienheureux Père : mais après qu'il avait pris son temps et ses mesures, il donnait ses coups fort à propos, et jugeait fort bien les justices imaginaires, et les véritables injustices. Rien de si doux pour endurer, rien de si souple, de si adroit et de si courageux pour corriger avec miséricorde... Croyez-moi, ma bonne Sœur, je ne parle point en ceci par ouï dire, mais par mes propres expériences : bénites, certes, et heureuses expériences.

Section XXIX. — *Victoire de la colère.*

Il confessait ingénument et avec sa candeur et simplicité ordinaire que les deux passions qui lui avaient donné le plus de peine à dompter, c'étaient celles de l'amour et de la colère. Pour la première, il l'avait surmontée par adresse; mais la seconde à vive force, et, comme il avait accoutumé de dire, en prenant son cœur à deux mains.

L'adresse dont il s'était servi pour venir à bout de la première, avait été la diversion en lui donnant le change : car l'âme ne pouvant être sans quelque sorte d'amour, tout le secret est de ne lui en permettre que de bon, de pur, de saint, de chaste, de bonne renommée [1].....

Quant à la passion de colère, à laquelle il était enclin par son tempérament naturel, il l'a combattue de droit front, et avec tant de force et de courage, ou pour mieux dire avec tant d'efforts et de constance, qu'il est visiblement apparu après sa mort, lorsqu'à l'ouverture de son corps on ne trouva que des pierrettes dans la poche du fiel; ayant par les violences saintes dont on ravit le ciel, tellement gourmandé cette véhémente et impétueuse passion, qu'il l'avait réduite en pierre, comme s'il eût fixé le mercure. Les médecins ne purent rendre d'autre cause de cette pétrification, qu'ils jugèrent être si rare et si singulière, qu'ils ne se souvenaient point d'en avoir rencontré de semblable en aucune anatomie. O pierrettes de la pannetière de David, combien avez-vous terrassé de géants, c'est-à-dire d'assauts impétueux de la colère! ô pierres qui avez autrefois coulé les eaux, l'huile et le miel! Non-seulement j'ai vu de ces pierres-là, mais j'en ai eu en ma puissance, et je les ai données à de bonnes âmes qui les gardent, non-seulement comme d'autres reliques de notre bienheureux Père, mais comme des marguerites précieuses et des marques du grand pouvoir de la grâce sur la nature, laquelle change quelquefois la pierre en miel, et quelquefois aussi le fiel en pierre.

PARTIE SIXIÈME.

Section I. — *De l'intérieur et de l'extérieur.*

L'homme étant composé de deux pièces fort différentes, l'une corporelle, l'autre spirituelle, l'une extérieure, et l'autre intérieure, du bon accord de ces deux parties résulte l'harmonie de sa perfection.

C'est pour cela, mes Sœurs, que notre bienheureux Père vous

[1] Une seule diversion est toujours sûre : élever doucement son âme à Dieu pour lui dire qu'on l'aime, et au besoin porter son imagination à contempler au ciel l'extase perpétuelle des Saints; et après la tentation, remercier Dieu.

recommandait avec tant de soin que vous marchassiez en de droites voies sur ces deux pieds, et que vous les eussiez chaussés en la préparation de l'Evangile de paix, afin que votre Epoux dise de vous ce qu'il dit de son amante sacrée au Cantique : *Que tes pas sont beaux en tes chaussures, ô la fille du prince* (Cant. 7).

Il estimait que c'était une grande trahison devant Dieu et devant les hommes que de déguiser son intérieur par une contenance extérieure qui n'y répond pas. Il appelait ces personnes-là, doubles, masquées, contrefaites et dangereuses.

Il voulait que l'extérieur bien réglé procédât d'un intérieur encore mieux ordonné, que l'intérieur fît naître l'intérieur, et par après que l'extérieur nourrît, revêtît et conservât l'extérieur; se servant, pour exprimer cela, d'une similitude fort propre, du feu, lequel forme la cendre, et puis la cendre sert d'entretien et de nourriture au feu.

Encore que la part de Marie, qui est l'intérieur, soit très-bonne, celle de Marthe, l'empressée en l'extérieur, ne laisse pas d'avoir sa particulière bonté : et quand ces deux sœurs sont de bonne intelligence au service de Jésus-Christ, tout est en paix dans le ménage et l'économie de l'âme dévotieuse.

Apprenez donc, mes Sœurs, de la leçon de notre bienheureux Père, qui est pour vous et pour moi le chariot d'Israël et son conducteur, à bien faire aller cet attelage de l'intérieur et de l'extérieur par une justesse judicieuse en évitant toute duplicité; et comme de la bonté du visage on juge de la santé et disposition du dedans du corps, aussi que nos actions extérieures ayant tant de correspondance avec le bon règlement de notre intérieur, que la modestie et édification des unes fasse connaître la sainteté interne d'où elles procèdent, comme l'on connaît l'arbre par le fruit.

Section II. — *La salamandre chrétienne.*

Comme il ne respirait que l'amour de Dieu, il avait coutume de dire que l'élément et l'aliment du vrai chrétien c'était la charité, comme le feu l'était à la salamandre. Et quelquefois, quand il me demandait en quelle posture était mon cœur touchant ce saint amour, il me disait : *Eh bien! sommes-nous toujours des salamandres?* ou bien : *Sommes-nous toujours logés à la salamandre.*

Une fois en prêchant à Belley, il dit là-dessus une similitude qui me plût fort, et montra que comme la salamandre, qui se plaît et se plaît dans les brasiers à cause de sa froideur si extrême, que le feu ne peut agir sur elle pour la consumer, oui bien pour l'échauffer, est un animal qui naît dedans les eaux en des contrées glaciales : « Le chrétien est comme cela, disait-il, car il naît dans la région de dissimilitude et dans un grand éloignement de Dieu; d'autant qu'il est conçu en iniquité, et enfanté en péché, et le salut est loin des pécheurs, étant plutôt damné que né : *Damnatus antè quàm natus*, dit saint Bernard. Il naît dans les ténèbres du péché de l'origine et dans la région d'ombre de mort. Mais étant rené dans les eaux du baptême, au milieu desquelles il reçoit l'habitude de la charité, et par conséquent le feu du saint amour de

Dieu, il n'a plus de vie de grâce et d'esprit que tant qu'il demeure en ce divin amour : car celui qui n'aime point de cette sorte est en la mort, comme par cette dilection il est rappelé de la mort à la vie. »

Il ajouta cet autre que vous aurez encore, mes Sœurs, pour emplir la mesure de cette conférence. « La charité, disait-il, est comme un feu et un feu dévorant : celle que nous avons en cette vie est sujette à s'éteindre par les tentations violentes qui nous poussent, ou, pour mieux dire, qui nous précipitent dans le péché à mort; mais celle de l'autre vie est une charité constante, uniforme, toujours égale, et qui ne défaut jamais. En quoi l'une et l'autre est semblable au feu, lequel en terre a besoin de matière pour se nourrir et entretenir, autrement il s'amortit; mais le feu qui est en sa sphère se nourrit de sa propre chaleur et n'a que faire d'autre aliment que de demeurer en son centre. »

SECTIONS III ET IV. — *De l'observance.*

Pour ces deux sections, voyez les *Constitutions*, chap. 49, tom. IV, pag. 668, et l'*Entretien* Ier, pag. 403 et suiv.

SECTION V. — *De l'intention.*

On demande si, ayant fait une bonne œuvre sans aucune intention, nous pouvons, après l'action faite, lui appliquer une bonne intention. Je réponds qu'il est malaisé de concevoir qu'une créature raisonnable fasse aucune œuvre bonne de sa nature sans aucune intention, car cela donne dans la stupidité; l'animal, même irraisonnable, n'agissant pas sans se proposer quelque fin, quoiqu'il ne l'entende pas : le cheval ou le bœuf, quoique sans entendement, ne vont à l'herbage que pour s'y repaître. Mais possible que celle qui fait cette demande veut savoir si celui qui ne s'aperçoit ou ne se souvient pas de l'intention qu'il a eue en faisant une bonne œuvre, peut, cette œuvre étant faite, l'appliquer à Dieu par une droite et pure intention.

A cela je n'ai qu'à répondre par les propres termes de notre bienheureux Père en son premier Entretien, où il parle ainsi : « Si quelquefois, dit-il, l'action extérieure prévient l'affection intérieure, à cause de l'accoutumance, qu'au moins l'affection la suive de près. Si avant que m'incliner corporellement à mon supérieur, je n'ai pas fait l'inclination intérieure, par une humble élection de lui être soumis, qu'au moins cette élection accompagne ou suive de près l'inclination extérieure. » Et certes, je ne vois pas pourquoi nous ne puissions, par une application suivante, ou redresser ou relever une moindre indifférente intention, puisque, par la pénitence qui suit la faute, nous pouvons rentrer en grâce avec Dieu, et laver notre offense dans notre repentir[1].

[1] L'auteur, tout en ayant l'air de répondre affirmativement à la question proposée, et quoiqu'il semble invoquer en ce sens l'autorité de saint François, est toutefois forcé de répondre négativement. C'était plus simple de dire : L'intention *postérieure* ne peut s'unir à l'action *antérieure* pour lui donner *mérite;* mais elle constitue un acte *réparateur et méritoire.*

Section VI. — *De la vie active et de la contemplative.*

Est-il possible, demande-t-on, que les sœurs qui sont appliquées, par leur condition, aux fonctions de la vie active, qui sont si difficiles et laborieuses, n'aient pas plus de mérite devant Dieu, que celles qui ne sont destinées qu'au chœur et à la vie contemplative qui est si douce et si aisée ?

Je réponds que, si par le mérite, on entend l'excellence de l'une et de l'autre vie, il est clair, parlant simplement, que la vie contemplative est plus noble et plus excellente que l'active, par le jugement même de Notre Seigneur donné entre Marthe et Marie, celle-ci ayant choisi la meilleure part : notre félicité et notre perfection consistant en notre union avec Dieu, il est certain que la contemplation nous y unit plus immédiatement que l'action.

Mais si, par le mérite, on entend ce qui répond au loyer éternel, alors il faudra dire que celles qui agiront ou contempleront avec plus de charité auront plus de mérite, et par conséquent une plus copieuse récompense dans les cieux.....

Notre bienheureux Père décidera rondement cette question, par ces mots tirés de son premier Entretien : « Que Marthe soit active, mais qu'elle ne contrôle point Madeleine ; Madeleine contemple, mais qu'elle ne méprise point Marthe : car Notre Seigneur prendra la cause de celle qui sera censurée. » Cette belle sentence revient à celle-ci de saint Paul : *Que celui qui mange ne méprise point celui qui ne mange point : et celui qui ne mange point, qu'il ne juge point celui qui mange ; car Dieu l'a reçu à soi. Qui es-tu, toi qui condamnes le serviteur d'autrui? il se tient ferme ou trébuche à son Seigneur. Qui mange, il mange au Seigneur ; car il rend grâces à Dieu : et qui ne mange, il ne mange point au Seigneur, et en rend grâces à Dieu* (Rom. 14).

Au reste, mes Sœurs, je vous avertis, que vous ne mesuriez jamais les choses de la grâce à l'aune de la nature, ni celles de nature par la mesure de la grâce : car autant que le ciel est éloigné de la terre, autant sont éloignées les voies surnaturelles de Dieu, des nôtres, qui ne sont que naturelles. Il ne fallait point autrefois peser les choses profanes au poids du sanctuaire, ni les sacrées au poids profane, à faute de n'observer ceci, plusieurs donnent inconsidérément contre la règle (de foi).

Sections VII et VIII. — *De la vocation.*

Nous supprimons ces deux sections qui n'offrent aucun intérêt en dehors de ces deux idées : 1° La vie dévote est possible en tout état (Voyez *Introduction*, Ire Partie, ch. 3, page 382 du tome III) ; 2° Comment les Sœurs de la Visitation doivent aimer leur condition (Voyez *Entretien* Ier, tome IV, page 403).

Section IX. — *De l'empressement.*

Il recommandait sur toutes choses à ses dévots qu'ils l'évitassent, et l'appelait pour cela l'ennemi capital en la vraie dévotion. La vraie et vivante dévotion n'est autre chose qu'une allégresse et

promptitude charitable, qui nous porte avec ferveur aux choses qui regardent le service de Dieu. Et l'empressement est une ferveur aveugle, indiscrète, qui choppe pour aller trop vite, qui n'avance pas pour vouloir trop avancer, et qui étreint mal d'autant qu'elle embrasse trop.

« Il vaut mieux, disait-il, faire peu et bien, qu'entreprendre plusieurs bonnes choses et les laisser impàrfaites : autrement c'est tomber dans le blâme de ce bâtisseur évangélique, qui commença son édifice et ne le put achever pour avoir mal mesuré sa puissance. » Il y en a qui ne pensent jamais bien faire s'ils ne font beaucoup; le sentiment de notre bienheureux Père, mes Sœurs, était bien différent : voici comme il l'exprime en quelqu'un de ses *Entretiens :* « Ce n'est pas par la multiplicité des choses que nous faisons, que nous acquérons la perfection : mais c'est par la perfection et pureté d'intention avec laquelle nous les faisons (*Entretien* XIII, tome IV, pag. 506 et suiv.)..... »

Nous tirons de ce lieu divers documents : 1° Que notre progrès en la perfection ne dépend pas tant de la multiplicité de nos actions, que de la ferveur du saint amour avec laquelle nous les opérons, et de la pureté de notre intention qui consiste à n'avoir que l'intérêt de Dieu pour unique visée; — 2° qu'une bonne action, faite avec grande ferveur, vaut mieux et est plus aggréable à Dieu, que plusieurs de même espèce faites avec tiédeur et lâcheté; — 3° que la pureté d'intention élève bien haut le mérite d'une bonne œuvre, parce que la fin donnant le prix à l'action, plus la fin est pure et excellente, plus l'action est exquise : or, quelle plus digne fin pouvons-nous avoir en nos œuvres que celle de la gloire de Dieu, qui est la fin de toute consommation, et la consommation de toute fin ? (Voy. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. XII, ch. 7, tome IV, pag. 390.)

Dans les conversations particulières, et les devis familiers, il voulait que l'on parlât peu et bon; c'était son cher mot. Ainsi dans les actions, il désirait que l'on n'en entreprît pas tant, mais que l'on en fît peu avec beaucoup de perfection, selon l'avis de ce sage ancien : *Hâtez-vous tout bellement ;* et cet autre : *Assez tôt si assez bien.*

Section X. — *Sentiment de grande humilité.*

« Je ne sais, me disait-il, pourquoi chacun me dit l'instituteur et le fondateur de la Congrégation de ces filles de la Visitation; je suis bien homme de moyens pour faire des fondations, et d'esprit pour établir un Ordre nouveau ! comme s'il n'y avait pas déjà, plus que suffisamment, des instituts monastiques. Vous le dirai-je ingénument ? j'ai donc fait ce que je voulais défaire, et défait ce que je voulais faire. »

— Qu'entendez-vous par là? lui disais-je — « C'est repartait-il, que je n'avais dessein que d'établir une seule maison à Annecy, où il y eût une congrégation simple de filles et de femmes veuves, sans vœux et sans clôture, dont l'exercice fût de vaquer à la visite et au soulagement des pauvres malades abandonnés et destitués de secours, et à d'autres œuvres de piété et de miséricorde tant spiri-

tuelles que corporelles. Et maintenant c'est un Ordre formé vivant sous la règle de saint Augustin, avec les vœux conventuels et la clôture perpétuelle ; chose incompatible avec le premier dessein, dans lequel elles ont vécu quelques années : de sorte que le nom de *Visitation*, qui leur est demeuré, est plutôt une visitation passive qu'active, et elles sont plutôt visitées que visitantes. Ainsi je serai plutôt leur parrain que leur instituteur, puisque mon institution a été comme destituée.

» Vous n'ignorez pas que Mgr l'archevêque de Lyon[1] est le principal auteur, apres Dieu, qu'elles se sont rangées dans l'institut conventuel sous la règle de saint Augustin avec les vœux monastiques, et la clôture : ce serait donc lui qu'il faudrait appeler leur fondateur. Que si j'ai dressé leurs Constitutions conformes à cette règle, ce n'a été que par commission et ordonnance du Saint-Siége apostolique, qui me commanda d'ériger en monastère formé avec les vœux et la clôture, la maison de la Congrégation d'Annecy, sur la forme de laquelle les autres se sont dressées et établies depuis en divers lieux. »

Voyez, mes Sœurs, comme ce saint homme était peu attaché à ses inventions et au désir de son cœur. Quoique votre vrai fondateur et instituteur, il se contente de s'en dire le parrain, comme s'il ne vous avait donné que le nom, et non l'esprit principal dont Dieu vous a affermies et unies ensemble pour porter son joug suave en unité d'esprit et au lien de paix.

Cela me fait souvenir du grand saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie des Jésuites; lequel donna le nom de JÉSUS pour enseigner à sa Société, de peur qu'avec le tems on n'appelât ses sectateurs Ignaciens, comme l'on appelle Bénédictins, Augustins, Dominicains, Franciscains, ceux qui vivent sous les règles de ces grands serviteurs de Dieu. Et vous savez combien notre bienheureux Père estimait l'action du saint personnage Jean Avila, lequel ayant dressé une Congrégation de prêtres séculiers pour le service de Dieu et de l'Eglise, quitta son entreprise quand il vit sur pied la Compagnie des Jésuites, estimant que cela suffisait pour lors, et que son dessein n'était pas nécessaire. Et le grand saint Ignace même, quoiqu'il eût fort à cœur le progrès de son institut, et qu'il vouât que rien ne serait plus capable de le toucher sensiblement que d'en voir la dissipation, prévoyant les grands services qu'une telle institution apporterait à l'Eglise : si est-ce qu'il se promettait, cela arrivant, qu'il en serait résolu et consolé après une heure d'oraison. Ce sont là de fortes âmes bien élevées au-dessus d'elles-mêmes, et peu attachées à leur propre sens.

Vous n'ignorez pas aussi, mes Sœurs, ce que dit notre bienheureux Père lorsque votre institut fut comme sur le point d'être dissipé en sa naissance par l'extrême maladie de cette très-vertueuse sainte âme qui a servi de première pierre à votre édifice spirituel. « Eh bien, dit-il, Dieu se contentera du sacrifice de notre volonté, comme il agréa celui d'Abraham. Le Seigneur nous avait donné de grandes espérances, le Seigneur nous les ôte, son saint nom soit béni! »

[1] Voyez tome IV, page 527.

Section XI. — *De la perfection de l'état.*

Il disait que l'occupation la plus sérieuse de la vie du vrai et fidèle chrétien était de chercher sans cesse la perfection de son état ; c'est-à-dire, de se perfectionner de plus en plus en l'état ou condition en laquelle il se trouvait. Or, la perfection de l'état d'un chacun est de bien rapporter les moyens à la fin, et de se servir de ceux qui sont propres à notre vocation [1] pour faire progrès en la charité, en laquelle seule consiste la vraie et essentielle perfection du christianisme, et sans laquelle rien ne sert ni ne peut être appelé parfait.

Sur toutes choses donc, comme dit le grand Apôtre, *ayons la charité :* car *c'est là le lien de perfection*, qui, non-seulement nous lie et unit à Dieu, en quoi consiste notre unique perfection ; mais elle réunit ensemble toutes les vertus et les rapporte à leur vrai centre, qui est Dieu, en les référant à sa gloire. Visons par elle à la perfection de notre état, nous servant en charité, et par le motif de la charité, des instruments propres à notre condition, et ainsi nous aurons la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.

Section XII. — *De l'imitation.*

Cet ancien qui appelait l'imitation *la maîtresse des arts* avait raison ; car, à force de faire des copies, on se rend à la fin capable de former des originaux. « Le chemin des préceptes est long, dit le grand Stoïque, mais court et efficace par les exemples. » En la poésie, en l'éloquence, en toutes les disciplines, on se propose toujours les plus excellents maîtres à imiter ; et le même, certes, et encore en plus forts termes se doit dire tant de la doctrine que de la vie spirituelle. Il est bon de prendre pour l'une et pour l'autre certains patrons et exemplaires signalés, sur lesquels nous puissions former nos esprits et nos actions, et suivre leurs traces avec fidélité au chemin de la perfection qu'ils nous enseignent soit par leurs écrits, soit par leurs gestes.

Notre bienheureux Père conseillait cela, mes Sœurs : et quant aux vies des Saints, il voulait que l'on lût souvent celles de ceux qui avaient été de notre vocation ou qui y avaient plus de ressemblance, afin que l'on tâchât à se conformer à leurs actions.

Mais, mes Sœurs, il faut avouer que Dieu a mis principalement aux instituteurs des ordres et congrégations, non-seulement les prémices de l'esprit de ces instituts-là, mais une si grande abondance de grâces, que leurs vertus héroïques sont autant d'exemplaires accomplis dont leurs suivants ont à tirer en eux des copies, lesquelles seront d'autant plus excellentes qu'elles approcheront de plus près de ces originaux.....

Vous et moi, mes Sœurs, avons un excellent patron en notre

[1] Le texte porte *vacation*, car l'auteur tient à la différence entre *vocation* et *vacation*, tout en enseignant que l'état auquel nous *vaquons*, si nous le suivons en charité, nous sauvera comme s'il était notre *vocation*. Ce sont là de subtiles et au moins inutiles distinctions.

mmun père, le bienheureux François de Sales, qui, par ses rits et par sa vie, nous a enseigné d'œuvre et de parole la voie ι ciel, où il fait à présent un astre nouveau. Il faut à ce propos ıe je vous console et récrée d'une gentille repartie qu'il me fit une is, sur ce que je lui disais que j'avais tellement les yeux fichés ır lui, et que j'étudiais avec tant d'attention tous ses déporte-ents, qu'il avisât bien, quand il était devant moi, de faire au-ıne action moins considérée : « Car je vous assure, lui disais-je, ue je l'imiterais aussitôt et la prendrais pour une exquise vertu. »

« — C'est grand'pitié, me dit-il, que l'amitié, aussi bien que amour, ait un bandeau sur les yeux, et nous empêche de discer-ıer entre les défauts et les perfections d'une personne aimée.)uelle pitié! il faudra donc que je vive auprès de vous comme en ne terre d'ennemis, et que vos yeux et vos oreilles me soient aussi ıspects que des espions!

» Or sus pourtant, vous me faites plaisir de me parler de la sorte, ar un homme averti en vaut deux; c'est me dire : Fils de l'homme, prends garde à toi, et sois toujours en une bonne démarche, puis-que Dieu et les hommes te veillent. Nos ennemis nous éclairent et observent pour nous reprendre, et nous nuire en nous blâmant : nos amis devraient avoir une même attention sur nous, mais avec ın dessein tout autre; savoir, pour nous avertir de nos manque-nents, et nous en relever amiablement. *Le juste*, dit le Psalmiste, *ne corrigera et reprendra en miséricorde, mais je rejetterai bien oin de ma tête l'huile du pécheur* (Ps. 140), c'est-à-dire, la flatte-ie. Vous le dirai-je, pourvu que vous ne m'en preniez pas à partie? ous m'êtes plus cruel que tout cela; car non-seulement vous me éniez la main favorable pour me relever de mes défauts par de alutaires et charitables avertissements, mais encore il semble que ous me vouliez rendre complice de vos fautes par cette injuste nitation.

» Pour moi, Dieu m'a donné d'autres sentiments pour vous; car 'ai pour ce qui vous regarde une telle jalousie de Dieu, et je désire ıvec tant d'ardeur vous voir marcher droit en ses voies, que le noindre défaut en vous m'est insupportable, vos mouches me sont les éléphants; et tant s'en faut que je les voulusse imiter, que je 'ous proteste que je me fais une extrême violence quand je les dis-imule quelque temps, attendant, pour vous en avertir, une ren-ɔntre qui me semble propre et opportune. »

Mes Sœurs, que dites-vous de cette jalousie cordiale et sincère, ui ne peut souffrir le moindre manquement en une personne que on souhaite sainte de corps et d'esprit, et toute dédiée au service e la divine gloire? Je crois que cet exemple doit bien animer vos mes à l'imitation de notre bienheureux Père, et non pas à l'injus-ice de la mienne. Faites votre profit de mon défaut, mes Sœurs, et ue mon imperfection vous chasse vers la perfection de celui qui ıous pouvait dire avec l'Apôtre, si son humilité le lui eût permis : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ.*

SECTION XIII. — *Touche de la vraie dévotion.*

Lisez le chapitre 3 de la Ire partie de l'*Introduction*, tome III, page 382.

SECTION XIV. — *De la ponctualité.*

Il aimait bien fort la ponctualité, et la recommandait souvent à nos sœurs. C'est ce que depuis, en leur langage, elles ont appelé *exactitude*, qui est une attention exacte à bien faire ce qu'elles font, soit petit soit grand, il n'importe : car comme celui qui méprise les petites observances décherra peu à peu, aussi celui qui est fidèle sur peu sera établi sur beaucoup.

Cette ponctualité est une certaine justesse d'esprit, contraire à l'inégalité de ceux qui vont toujours dans les extrémités du trop ou du trop peu, et ainsi n'arrivent jamais au but de la perfection; car aussi peu atteint au blanc celui qui donne au delà qu'au deçà, au-dessus qu'au-dessous ou à côté. Souvenez-vous, mes Sœurs, que vous vous êtes volontairement soumises à l'observance de certaines règles, dont le nom même vous oblige à être réglées en toutes vos actions.....

Il y a des esprits zélés, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science, qui pensent ou ne rien faire, ou ne faire jamais assez s'ils ne font plus que les autres, et s'imaginent que cela procède d'un grand courage et d'une extraordinaire ferveur de l'amour divin, et se trompent, suivant l'ardeur de leur propre jugement, plutôt que le flambeau du juste jugement de ceux qui aiment Dieu, et qu'il conduit par de droites voies. O que meilleure est l'obéissance exacte, que les sacrifices qui procèdent de la propre volonté! Le soldat qui quitte son rang, quoiqu'il fasse un acte de valeur, et qu'il tue son ennemi, est puni par les lois de la discipline militaire, d'autant qu'il a rompu l'ordre de la milice, ce qui est de pernicieux exemple, et de dangereuse conséquence.

Et afin que vous ayez plus de créance à ce que j'avance ici, je serai bien aise de vous le confirmer, mes Sœurs, par la doctrine de notre bienheureux Père :

« Je trouve (dit-il) que c'est un très-grand acte de perfection de se conformer en toutes choses à la communauté, et de ne s'en départir jamais par notre propre choix. Car outre que c'est un très-bon moyen pour nous unir avec le prochain, c'est encore cacher à nous-mêmes notre propre perfection (*Entretien* XIII, tome IV, page 506). »

Je finis cet entretien par ce mot. Une sœur demandait un jour à notre bienheureux Père ce qu'il fallait faire pour bien conserver l'esprit de la Visitation et empêcher qu'il ne se dissipât; et il répondit que l'unique moyen était de le tenir enfermé et enclos dans l'observance des Règles et Constitutions (*Entretien* XVI, tome IV, page 534).

SECTION XV. — *De la communication.*

D'où vient donc, demande une sœur, que notre bienheureux Père, au lieu même d'où vous avez tiré cette dernière résolution, conseille que l'on communique franchement au dehors, c'est-à-dire aux personnes séculières, nos Règles et Constitutions?... Certes, cette bonne sœur a pris de la main gauche ce qu'avec notre bienheureux Père, je vous présentais de la droite.....

Quand notre bienheureux Père veut que vous renfermiez vos esprits et vos désirs dans l'enceinte et l'enclos de l'observance de vos Règles et Constitutions, et par après qu'il vous invite à les communiquer librement au dehors, à ceux qui désireront prendre part à votre esprit, il ne dit rien de contradictoire; au contraire, plus vous en serez exactes observatrices, plus serez-vous capables d'en donner de bonnes et utiles communications..... Ce serait mal entendre la cause de votre institut, de ne savoir qu'il a été dressé, afin que vous fussiez en spectacle d'édification et de bonne odeur, au monde, aux anges et aux hommes. (Ecoutez à ce sujet notre bienheureux Père :)

« Mais vous dites qu'il y en a qui sont tellement jalouses de cet esprit, qu'elles ne se voudraient point communiquer hors de la maison. Il y a de la superfluité en cette jalousie, laquelle il faut retrancher : car à quel propos, je vous prie, vouloir céler au prochain ce qui lui peut profiter? Je ne suis pas de cette opinion : car je voudrais que tout le bien qui est en la Visitation fût reconnu et su d'un chacun; et pour cela j'ai toujours été de cet avis, qu'il serait bon de faire imprimer les Règles et Constitutions, afin que plusieurs, les voyant, en puissent tirer quelque utilité. Plût à Dieu, mes chères Sœurs, qu'il se trouvât beaucoup de gens qui les voulussent pratiquer! L'on verrait bientôt des grands changements en eux, qui réussiraient à la gloire de Dieu et au salut de leurs âmes. Soyez grandement soigneuses de conserver l'esprit de la Visitation; mais non pas en sorte que ce soin empêche de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain, à chacun selon sa capacité : et ne craignez pas qu'il se dissipe par cette communication; car la charité ne gâte jamais rien, ains elle perfectionne toute chose (*Entretien* XVI, tome IV, page 534).

Rompez donc ce pain spirituel de l'instruction et de la manifestation de l'esprit de votre institut, enclos en vos Règlements, à ceux qui en auront faim, et vous verrez que votre lumière se lèvera comme l'aube du matin, et que votre justice éclatera comme le midi. Certes, la promesse de Dieu est expresse, de faire reluire comme des astres en l'éternité ceux qui enseigneront aux autres les voies de justice.

Section XVI. — *De la lecture.*

Le vrai moyen, pour faire un bon usage et un grand profit de la lecture, est de ne lire qu'un livre à la fois, et encore de le lire par ordre, c'est-à-dire d'un bout à l'autre, sans s'y prendre deçà et delà au hasard : car il arrivera, en cette dernière façon, que l'on tombera plusieurs fois sur une même page, et cela nous en fera haïr la lecture, en nous imaginant qu'il n'a qu'une chanson.

Ce n'est pas seulement l'utile qui doit nous porter à cette suite et continuité de lecture, du commencement jusqu'à la fin, mais encore le délectable; car, par ce progrès, nous faisons comme les voyageurs qui se délassent en allant, par la découverte de nouveaux objets et de diverses perspectives.....

Ceux qui n'ont point de lecture arrêtée, mais qui sautent d'un

livre à un autre, se dégoûtent bientôt de tous et se rebutent de cet exercice, qui est la plus agréable pâture de l'esprit et l'un des plus doux charmes de la vie, principalement aux personnes qui, comme vous, mes Sœurs, font profession de la vie dévote et spirituelle; car j'ai coutume d'appeler la lecture, après notre B. Pere, l'huile de la lampe de l'oraison, et cette lampe est celle des vierges prudentes.

Celles qui ont un esprit vif et remuant, et qui veulent parcourir promptement plusieurs livres, ressemblent plutôt aux bourdons qu'aux abeilles. Ceux-là voltigent indifféremment sur toutes sortes de fleurs, mais ne font point de miel; celles-ci, pour faire leurs rayons, s'attachent à certaines fleurs, et ne les quittent point qu'elles n'en aient tiré l'esprit et comme l'essence; et avec cela elles font leur ménagerie et composent ce doux ouvrage pour lequel elles travaillent sans se rebuter ni se lasser.....

Les médecins disent que, pour la conservation de la santé, il est bon de ne manger à chaque repas que d'une viande, cette variété de mets que l'on présente aux festins l'altérant beaucoup... Je crois que les médecins spirituels peuvent dire de même de la pâture spirituelle qui se tire de la lecture, et que la multiplicité des livres est plus nuisible que profitable.

On me demande si, outre le livre qui se distribue à chacune des sœurs pour l'occupation de la lecture qui est ordonnée dans la Règle et les Constitutions, on ne peut pas encore avoir dans sa cellule quelqu'autre livre de divertissement pour délasser son esprit par quelque variété.....

On veut dire que ce livre servira à divertir l'esprit lassé par la lecture du livre ordinaire, et qui se lit par règle d'un bout à l'autre, et de la lecture duquel on rend compte dans les assemblées, en disant ce que l'on en a retenu. Ce livre sera de la même nature; mais on le lira à sa volonté, et en la manière que l'on voudra, sautillant d'une page en une autre pour se désennuyer. O certes! voilà un vrai livre de divertissement, puisqu'il vous divertit d'une meilleure et plus réglée lecture, pour vous porter sur les ailes des vent de votre bon plaisir, à une désordonnée et déréglée qui n'aura r pied, ni tête, ni forme, ni figure; en sorte que le premier sera ' livre de l'abeille, et celui-ci le livre du bourdon, et possible d'ı faux bourdon qui n'aura aucun concert de musique.

Voilà certes un petit friand morceau pour l'amour-propre. Po' tant je ne voudrais pas être si rigoureux de blâmer ou d'interd cette innocente diversion: seulement j'avertirai qu'on prenne ga qu'elle ne passe en amusement dangereux, et que cette lecture li' désordonnée et extraordinaire, sous prétexte de délasser et dé nuyer l'esprit, ne l'attédie et chagrine davantage, et enfin vous goûte de l'exercice de la lecture.

Voici ce que je pense et que je vous dis, mes chères Sœurs simplicité de cœur, et en cela je sais que je ne m'écarte poi l'esprit de N. B. Père. Un livre de lecture c'est assez; deux, beaucoup; trois, c'est trop. Vous avez un enseignement d environ le milieu de son Entretien XVIe, touchant les livr vous sont distribués pour la lecture, auquel je n'ai rien à a mais je prie Dieu qu'il vous en donne une fidèle pratique.

SECTION XVII. — *Erreur populaire.*

C'est une erreur assez commune parmi les personnes même spirituelles, de s'imaginer avoir les vertus dont elles ne connaissent pas en elles les actions contraires. On ne saurait croire combien de gens s'endorment ayant les coudes appuyés sur ce faux oreiller. Cependant il y a encore une longue distance entre les actions et l'habitude des vertus et les actions et l'habitude du vice qui lui est opposé : pour avoir quitté le terme d'où l'on sort, on n'a pas encore atteint celui où l'on tend, et le vaisseau qui part du port de Cadix n'est pas encore arrivé aux Indes.....

Cesser de faire mal diminue l'habitude vicieuse; mais, pour acquérir ou augmenter la vertueuse, cela ne suffit pas, si on fréquente les actes de vertu.

Qu'une personne soit douce, n'ayant personne qui l'irrite, qui l'offense, qui la contredise, ce n'est pas une grande merveille; mais plutôt ce serait une chose étrange et hors de raison si elle est aigre et fâcheuse parmi les complaisances, les soumissions et les déférences de ceux qui l'environnent. Les animaux les plus cruels et les plus farouches s'apprivoisent auprès de ceux qui leur font du bien et qui ne les agacent pas; et tient-on pour une rage que le tigre devienne plus furieux quand il ouït la musique..... La pierre de touche qui discerne la vraie de la fausse débonnaireté, c'est l'offense à la contradiction. Ce n'est pas grande chose, disait saint Grégoire, d'être bon avec les bons; mais de l'être parmi les méchants, de faire du bien à ceux qui nous persécutent, et de parler doucement, modestement, modérément à ceux qui déchirent notre réputation.

Ceux qui parlent si bien de la vertu de douceur ou de patience, et qui sautent aux nuées aux moindres étreintes des outrages ou de la douleur, qui en forment des plaintes partout, montrent bien qu'ils n'ont ces vertus que sur le bord des lèvres, mais que la racine n'en est pas dans le cœur. Ce n'est pas assez d'aimer la vertu de langue et de parole, il la faut chérir en effet et en vérité.

Je veux confirmer ces vérités, mes Sœurs, par un enseignement notable de notre bienheureux Père : « Car la vertu de force, et la force de la vertu ne s'acquièrent jamais au temps de la paix, et tandis que nous ne sommes pas exercés par la tentation de son contraire. Ceux qui sont fort doux, tandis qu'ils n'ont point de contradiction, et qui n'ont point acquis cette vertu l'épée au poing, ils sont voirement fort exemplaires, et de grande édification : mais si vous venez à la preuve, vous les verrez incontinent remuer, et témoigner que leur douceur n'était pas une vertu forte et solide, ains imaginaire plutôt que véritable. Il y a bien différence entre avoir la cessation d'un vice, et avoir la vertu qui lui est contraire. Plusieurs semblent être fort vertueux, qui n'ont pourtant point de vertu, parce qu'ils ne l'ont pas acquise en travaillant. Bien souvent il arrive que nos passions dorment et demeurent assoupies, et si pendant ce temps-là nous ne faisons provision de forces, pour les combattre et leur résister, quand elles viendront à se réveiller, nous serons vaincus au combat. Il faut toujours demeurer humbles

et ne pas croire que nous ayons les vertus, encore que nous ne fassions pas (au moins que nous connaissions) des fautes qui leur sont contraires (*Entretien* XVI, tome IV, page 534). »

Section XVIII. — *De la bonté.*

On disait un jour en une compagnie que notre bienheureux Père était si bon, que même il était bon aux plus méchants, et que pour l'avoir plus favorable, c'était une bonne invention que de l'offenser ou de lui faire quelque tort.

Il s'y rencontra un de ses chanoines, docteur en théologie et personnage d'un esprit excellent et agréable, qui dit de fort bonne grâce : « Si bon, si bon, il pourrait bien être si bon qu'il serait trop bon, et que cette bonté gâterait tout. » On lui demanda s'il pouvait être trop bon, et s'il y avait de l'excès en la bonté, puisqu'elle cessait d'être bonté quand l'excès y était. « C'est ce que je veux dire, repartit-il, parce que toutes sortes d'esprits ne se mènent pas par la douceur; le nombre est bien plus grand de ceux qui se conduisent par la crainte..... Il est vrai que ses plus fréquentes comparaisons sont d'abeilles et de miel; mais il devrait penser que l'abeille détrempe et défend son miel avec son aiguillon. Il est un vrai roi, roi des abeilles, qui n'a point de piquant. »

Voyez-vous, ce bon personnage parlait selon l'excès de son zèle pour notre bienheureux Père, qu'il aimait avec des passions véhémentes, et ce propos sortait de l'abondance de son cœur, sans considérer qu'il voulait chausser son supérieur à son point, et le conformer à son humeur, plutôt que se conformer à la sienne.

Section XIX. — *De la satisfaction.*

Ici me vient en mémoire ce que me proposait un jour une bonne sœur en une conférence. « Mais, disait-elle, vous nous exhortez sans cesse à faire toutes nos actions pour Dieu, sans avoir autre visée que sa gloire, sans aucun égard à notre particulier intérêt. Cela serait bon si nous n'avions point à satisfaire pour le reste des peines temporelles dues à nos péchés. Certes, si vous voulez vous charger de satisfaire pour les miens, je vous promets bien de n'agir plus qu'en la manière que vous me proposez, qui est pour la seule gloire de Dieu. »

A une si gracieuse proposition, si simple, si candide, si ingénue si sincère, que fallait-il, sinon une réponse pareille? Je lui dis donc « Mais, ma très-chère sœur, vous imaginez-vous bien pouvoir satisfaire par quelques mortifications, ou autres œuvres pénales pieuses, si vous ne rapportez toutes ces œuvres à leur fin dernièr qui est la gloire de Dieu?

» Vraiment, ma sœur, vous êtes bien loin de votre compte : ne voyez-vous pas qu'agissant de la sorte, vous ne faites rien p Dieu, c'est-à-dire, pour son amour; mais vous rapportez to votre profit, à votre intérêt, à l'amour de vous-même?,... Je ouvrirai les yeux avec un collyre excellent, qui sera un ense ment de notre bienheureux Père, qui fera tomber les écaille

couvraient vos prunelles. Voici comme il parle au XVIIIe de ses *Entretiens :*

« Et si une personne ne faisait pas attention de faire quelque chose pour la satisfaction de ses péchés, la seule attention qu'elle aurait de faire tout ce qu'elle fait pour le pur amour de Dieu, suffirait pour y satisfaire, puisque c'est une chose assurée, que, qui pourrait faire un acte excellent de charité, ou un acte d'une parfaite contrition, satisferait pleinement pour tous ses péchés (tome IV, page 557). »

Voyez-vous, ma sœur, comme parle ce grand serviteur de Dieu; et comme il vous apprend que tout ainsi que nul œuvre ne peut être méritoire s'il ne touche la fin dernière, c'est-à-dire, s'il n'est rapporté à Dieu et à sa gloire, aussi ne peut-il être satisfactoire s'il n'atteint au même but?... Apprenez donc désormais, si vous voulez bien satisfaire, de rapporter toutes vos bonnes actions à la divine gloire; et plus purement vous les rapporterez à cette dernière et suréminente fin, plus seront-elles non-seulement satisfactoires, mais encore méritoires, consolatoires, impétratoires. »

SECTION XX. — *Du mérite.*

On me demande, si tous ceux qui sont de la confrérie de N*** ne participent pas aux mérites de tout l'Ordre qui en a la direction. Mes Sœurs, voici un langage fort erroné, et qui a grand besoin de correctif. Toute bonne œuvre peut avoir quatre qualités : car elle peut être 1° méritoire; 2° satisfactoire; 3° consolatoire; 4° impétratoire.

Pour avoir les deux premières qualités, il faut qu'elle soit faite en grâce; mais elle peut avoir les deux dernières, quoiqu'imparfaites, sans la charité : car combien y a-t-il de pécheurs qui sentent de la consolation en faisant des œuvres moralement bonnes, et qui, en priant, impètrent des grâces et des faveurs de la miséricorde de Dieu!

Entre les deux premières qualités de la bonne œuvre, il y a cette différence, que la première demeure tout entière en celui et à celui qui l'a faite, et ne peut être communiquée; mais la seconde qualité est communicable, parce que nous pouvons participer aux nécessités les uns des autres, et ainsi satisfaire les uns pour les autres..... Et c'est en ce sens, mes chères Sœurs, que donnant son nom à la confrérie de N***, on peut être participant de bonnes œuvres qui se pratiquent en tout l'Ordre qui gouverne, en tant qu'elles sont satisfactoires, non pas en tant que méritoires; d'autant qu'elles sont communicables en cette première qualité, nullement en cette dernière..... Voici donc ce que dit (N. B. Père) sur ce sujet au XVIIIe de ses *Entretiens*, tome IV, p. 557 :

« Et ne faut pas que nous pensions que communiant, ou priant pour les autres, nous y perdions quelque chose, sinon que nous offrissions à Dieu cette communion ou prière pour la satisfaction de leurs péchés; car alors nous ne satisferions pas pour les nôtres : mais pourtant le mérite de la communion et de la prière nous demeurerait. Car nous ne saurions mériter la grâce les uns pour les

autres ; il n'y a que Notre Seigneur qui l'ait pu faire : nous pouvons bien impétrer des grâces pour les autres ; mais les leur mériter, nous ne le pouvons pas faire. »

SECTIONS XXI ET XXII. — *De la vocation.*

Voyez l'*Entretien* XVII[e] (tome IV), auquel nous renvoyons pour ces deux sections. L'auteur n'a ici de particulier qu'une opinion fort contestable, savoir, que la vocation à tel ou tel état n'étant que de conseil, il n'y a pas péché à n'y pas répondre : c'est au moins trop absolu.

PARTIE SEPTIÈME.

SECTION I. — *De l'égalité d'esprit.*

On ne la saurait dépeindre de plus vives et naïves couleurs, que celles qu'en fournit notre bienheureux Père, au septième de ses *Entretiens spirituels*, tome IV, p. 451. Vous, mes Sœurs, qui avez tous les jours ce livre en main, en devez être autant et plus instruites que moi, outre que vous en joignez la pratique à la théorie : car le train de votre vie est si égal, et ajusté de tant de Règles et de Constitutions, comme avec autant de niveaux, qu'il ne se peut faire autrement que leur observance ne vous conduise peu à peu, et insensiblement à cette sainte égalité d'esprit, qui est, à mon jugement, comme le sommet de la perfection de la vie spirituelle..... On peut dire d'une âme où règne cette égalité d'esprit que vous demandez, que, comme l'aigle, elle met son aire et ses petits en des rochers si élevés, qu'ils sont inaccessibles aux hommes et aux animaux de la terre : elle a son refuge en des lieux hauts, de sorte que le mal n'y peut aborder, ni les fléaux approcher de son tabernacle.....

Mais j'entends bien, vous voulez savoir dans quelle nacre on trouve cette précieuse marguerite, pour laquelle avoir il faut vendre tout son avoir ; en quel champ se rencontre ce trésor inestimable, pour l'acquisition duquel il ne faut point faire de reste. Je le vous dirai en une parole, mes très-chères Sœurs : il ne se trouve que dans le champ et dans la nacre de la parfaite indifférence chrétienne, et cette parfaite indifférence ne croît que dans le lien de perfection, la très-saincte charité, mais charité en un degré éminent.....

Mais qu'est-ce que cette indifférence, mes Sœurs ? Ajouter quelque chose à ce que nous en apprend notre bienheureux Père en son *Théotime*, où il en traite à plein fonds[1], ne serait-ce pas rouler des eaux à la mer, ou porter des chouettes à Athènes ?.....

Certes, je ne vois rien qui nous exprime en termes plus énergiques cette ferme et invariable inégalité d'esprit parmi l'inégalité

[1] Livre IX, ch. 4-7 (tome IV, pages 268 et suiv.).

des événements de cette vie, comme cette excellente sentence de notre bienheureux Père qu'il a couchée en son *Théotime*, dont voici les mots :

« C'est un signe certain que nous n'aimons que Dieu en toutes choses, quand nous l'aimons également en toutes choses; d'autant que Dieu étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut tirer son origine que de quelque chose qui n'est pas lui. »

SECTION II. — *Des trois exercices spirituels.*

Il faisait grande estime de trois exercices spirituels, qui sont familiers à ceux qui font profession de vivre dévotement. Son favori était le premier, c'est-à-dire, celui de la présence de Dieu; et vous savez, mes Sœurs, que c'est celui qu'il vous a le plus recommandé, et qui se pratique davantage dans vos maisons. Et certes, il a cet honneur d'être recommandé par la propre bouche de Dieu, disant à Abraham le père des croyants : *Marche devant moi*, c'est-à-dire, en ma présence, *et sois parfait* (Gen. 17); et David, parlant selon le cœur et l'esprit de Dieu, disait : *Je regardais toujours Dieu présent, et cela m'affermissait en toutes mes voies* (Ps. 15).....

Et nous voyons même, par expérience, que la présence des personnes graves et de respect tient en règle, sinon la pensée, au moins la contenance des plus déréglés et licencieux. Comme la vue continuelle de Dieu dans le ciel cause un amour nécessaire, cet amour sans interruption fait l'impeccabilité des bienheureux. Si notre foi était toujours veillante et toujours retournée vers Dieu comme l'aiguille du cadran vers le nord, nous ne chopperions pas si souvent par les surprises de celui qui tente. Cette vue continuelle de Dieu conserverait la grâce et la charité en une âme qui en serait pourvue, et la rappellerait bientôt en celle qui en serait privée.....

Le second exercice est celui de la très-sainte volonté de Dieu, duquel vous savez combien d'état fait notre bienheureux Père, selon ce qu'il en écrit en son *Théotime*, en ses *Entretiens* et en ses *Epîtres*. Une âme qui le prend pour niveau de toutes ses actions, peut bien dire qu'elle marche sous la vraie règle de toute perfection; et *quiconque suivra cette règle*, pour user des termes de l'Apôtre, *paix sur lui, et l'Israël de Dieu* (Gal. 6).

Le troisième exercice est celui de la pureté d'intention. Certes, ce dernier me semble comprendre les deux précédents, comme un grand cercle enferme et embrasse les moindres : c'est pour cela, si vous me permettez de vous dire mon sentiment; que mon cœur se tourne principalement vers ce troisième exercice, comme plus universel, plus aisé, plus nécessaire. A raison de quoi, je l'appelle un lien de trois cordons qui se rompt difficilement. Certes, l'intention est l'âme de nos actions, lesquelles sont d'autant plus excellentes que notre intention est pure, ce qui faisait dire à notre bienheureux Père, « que c'était faire excellemment les actions petites, que les faire avec beaucoup de pureté d'intention, et une forte volonté de plaire à Dieu, et qu'ainsi elles nous fortifiaient grandement. Il y en a qui font peu de besogne, mais ils la font avec une volonté et une intention si sainte, qu'ils font un progrès extrême en la dilection. »

SECTIONS III ET IV. — *Repartie agréable.*

Quelqu'un lui disait un jour assez brusquement que l'on ne voyait que femmes autour de lui. « *Sans comparaison*, répondit-il, *il en était ainsi de Notre Seigneur, et plusieurs en murmuraient.* » — Mais, reprit celui qui avait avancé ce propos assez légèrement, je ne sais pourquoi elles s'amusent ainsi autour de vous, car je ne m'aperçois pas que vous leur teniez pied à causer, ni que vous leur disiez grand'chose. — « Et n'appelez-vous rien, repartit le bienheureux, de leur laisser tout dire? Certes, elles ont plus besoin d'oreilles pour les entendre, que de langues qui leur répliquent; elles en disent assez pour elles et pour moi : c'est possible cette facilité à les écouter qui les empresse autour de moi, car à un grand parleur rien n'agrée tant qu'un auditeur patient et paisible. »

L'autre, en continuant sa liberté, lui dit qu'il avait pris garde à son confessionnal, que pour un homme qui s'y présentait, il y avait un grand nombre de femmes qui l'assiégeaient. — « Que voulez-vous? repartit-il; ce sexe est plus enclin à la piété, et c'est pour cela que l'Eglise l'appelle dévot : plût à Dieu que les hommes, qui font bien d'autres péchés, eussent autant d'inclination à la pénitence! »

L'autre, croissant toujours en hardiesse, demanda s'il y avait plus de femmes sauvées que d'hommes. Le bienheureux, qui ne prenait pas plaisir que l'on parlât des choses saintes par joyeuseté : « Raillerie à part, dit-il, ce n'est pas à nous d'entrer dans le sens et le secret de Dieu, ni d'être ses conseillers, ni de savoir le temps et les moments que Dieu a réservés à son pouvoir et à sa connaissance. »

SECTION V. — *A un évêque.*

Un évêque lui demandait son avis sur une pensée qu'il avait de quitter sa charge pour se retirer dans une vie privée, lui alléguant le grand exemple de saint Grégoire de Nazianze, lequel quitta trois évêchés pour aller finir ses jours en la vie champêtre.

Il lui répondit, que nous devions présumer que ces grands saints n'avaient rien fait sans un particulier mouvement de l'Esprit de Dieu, et qu'il ne fallait pas juger de leurs actions par l'écorce extérieure; vu même qu'il avait été contraint de céder à la violence, quand il quitta son dernier siége.

L'évêque répliquant que la grandeur de la charge l'épouvantait, ayant à répondre de tant d'âmes : « Hélas, dit le bienheureux, que diriez-vous, que feriez-vous, si vous aviez un tel faix que le mien sur vos épaules? et cependant il ne faut pas que j'en espère moins en la miséricorde de Dieu. »

L'évêque se plaignant d'être comme la chandelle qui consume pour éclairer les autres, et d'avoir tant d'occupation pour le service du prochain, qu'il n'avait pas presque le loisir de penser à soi, et d'avoir attention à son propre salut : « Et celui du prochain, reprit le bienheureux prélat, faisant une partie du vôtre, et une partie si grande, qu'elle fait presque le tout, ne faites-vous pas le vôtre en procurant celui d'autrui? mais pouvez-vous opérer le vôtre, sinon

en avançant le salut des autres, puisque vous êtes appelé à cela? »
L'évêque repartant, que tâchant de porter les autres à la sainteté, il s'exposait au hasard de la perdre : « Lisez, lui dit le saint Pasteur, l'histoire ecclésiastique, et toutes les Vies des Saints, et tenez pour constant que vous ne trouverez point tant de saints en aucun ordre, ni en aucune vocation qu'en la condition d'évêque ; n'y ayant aucun état en l'Eglise de Dieu qui fournisse tant de moyens de sanctification et de perfection; le meilleur moyen de faire progrès en la perfection étant de l'enseigner aux autres, et par parole, et par exemple, à quoi les évêques sont obligés par leur état, et d'être la forme et le modèle de leurs troupeaux de tout leur cœur et de toute leur âme. »
Ces raisons retinrent cet évêque dans la pratique de ce mot de l'Apôtre : *Que chacun demeure en la vocation à laquelle il est appelé* (I. Cor. 7), et garde fidèlement son poste en l'armée de la Sulamite, la sainte Eglise.

Section VI. — *De l'accommodement.*

Nous supprimons cette Section, qui dévoile inutilement et avec exagération certaines divergences d'allures entre S. François et les religieux qui l'accompagnèrent en Chablais. Que notre Saint, *se faisant tout à tous*, ait gagné plus d'âmes que ses compagnons, c'est vrai ; mais lui-même rend témoignage du zèle utile de ceux-ci (Voy. Lettre 94e, tome V, pages 141 et suiv.).

Section VII. — *De trois livres de piété.*

Trois livrets de piété étaient dans son esprit en une haute estime. Le premier était celui du *Combat spirituel*, duquel je vous ai tant parlé, mes Sœurs, qu'il vous a tant recommandé, et qu'il recommandait avec beaucoup de soin à ses enfants, leur confessant à dessein, mais avec vérité, qu'il l'avait porté dix-sept ans durant dedans sa poche, en lisant presque tous les jours quelque chapitre, et toujours avec de nouvelles lumières.
Le deuxième était celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que l'on attribue à divers auteurs, ou plutôt à divers secrétaires : car son vrai auteur, c'est le Saint-Esprit. Ce livre-là ne peut être assez loué ni estimé et un saint personnage de notre temps disait que sa lecture avait converti plus d'âmes qu'il ne contenait de lettres.
Mais notre bienheureux donnait deux avis pour sa lecture : l'un, qu'on le lût avec un grand respect, et comme un consommé de l'Evangile, autrement que l'on s'exposait à faire contumélie à l'esprit de grâce; l'autre, qu'on le lût avec méthode, autrement on s'embarrasserait en sa lecture, comme dans un labyrinthe, quoique très-aimable labyrinthe de piété, auquel c'est se trouver en Dieu, que de se perdre en soi-même. Je me suis fort bien trouvé de ce dernier avis, que j'ai pensé vous devoir transmettre, mes Sœurs, afin que vous tiriez plus de fruit de la lecture de ce livre-là, qui ne peut être assez prisé, et qui contient en peu d'espace un grand trésor, comme la précieuse perle dont il est parlé en l'Evangile.
Le troisième livret estimé par notre bienheureux Père est la *Méthode de servir Dieu*, d'Alphonse de Madrid, observantin espa-

... a ravi mes inclinations et gagné ... heureux ne l'estimait pas si clair ni si ...: mais c'est possible que s'étant con... celui-ci, il ne voulait pas aller au change. ... Sœurs, que si quelqu'une de vous se ... attention d'esprit, et fidélité, à la lecture et à ... méthode, mais lecture plusieurs fois *réitérée*, ... faire ses actions devant Dieu avec une grande ...

... III. — *Histoire de la naissance de Philotée.*

... cher Aristandre, que je vous raconte la miracu... de ce divin livre de notre bienheureux Père à qui il a ... titre l'*Introduction à la vie dévote*, et qu'il adresse à ..., c'est-à-dire, à toute âme désireuse d'aimer et de servir ... principalement dans la vie civile ou séculière.

... que je vous en dis l'autre jour de vive voix vous étonna, ... désirez que je vous le réduise par écrit.

... répète donc dès l'entrée ce paradoxe qui vous étonnà, ... qu'il était fait deux ans devant que son auteur pensât d'avoir ... livre. Vous devez savoir ce que lui-même reconnaît dans ... préface de ce livre-là, en ces termes :

« Mais ce n'a pas toutefois été par mon élection ou inclination ... cette *Introduction* sorte en public. Une âme vraiment pleine d'honneur et de vertu [1] ayant, il y a quelque temps, reçu de Dieu ... grâce de vouloir aspirer à la vie dévote, désira ma particulière assistance pour ce regard, et moi qui lui avais plusieurs sortes de devoirs, et qui avais longtemps auparavant remarqué en elle beaucoup de dispositions pour ce dessein, je me rendis fort soigneux de ... bien instruire ; et l'ayant conduite par tous les exercices convenables à son désir et sa condition, je lui en laissai des mémoires par écrit, afin qu'elle y eût recours à son besoin. Elle, depuis, les communiqua à un grand docte et dévot religieux, lequel estimant que plusieurs en pourraient tirer du profit, m'exhorta fort de les ... publier : ce qu'il lui fut aisé de me persuader, parce que son amitié avait beaucoup de pouvoir sur ma volonté, et son jugement une très-grande autorité sur le mien. »

Voilà le plan raccourci de cette histoire, et le texte sur lequel j'ai à tracer le commentaire que vous allez lire.

Cette âme vraiment pleine d'honneur et de vertu, était une dame native de Normandie, qui avait épousé un gentilhomme de marque en Savoie, et proche parent de notre bienheureux Père.

Le bienheureux apporta à sa conduite les soins que lui-même reconnaît, jusqu'à lui tracer par écrit la plupart des enseignements qu'il lui donnait de vive voix, tant pour le soulagement de la mémoire de cette personne, que pour se soulager soi-même de la fréquente répétition de mêmes préceptes. Elle qui, comme une Marie, conservait soigneusement en son cœur toutes les paroles de

[1] Madame de Charmoisi.

vie éternelle que Dieu lui disait par la bouche de son fidèle serviteur, et par les traces de sa main sur le papier, fit durant deux ans un grand amas de mémoriaux qu'elle gardait précieusement sans en perdre un seul : elle en fit des liasses que même, de son propre esprit, elle distingua selon les sujets qui avaient plus de conformité, afin de s'en servir dans les occasions plus commodément.

Comme les maisons riches sont sujettes au fléau des procès et des grandes affaires, il en survint un de grande importance à la maison du mari de cette dame, lequel étant occupé lors à la guerre en Piémont pour le service de son prince, laissait à sa femme le soin de toutes ses affaires domestiques. Ce fut à elle d'aller à Chambéry solliciter ce grand procès : elle y séjourna plus d'un demi an dans cette pénible et fâcheuse occupation, en laquelle il faut une grande provision de piété pour y conserver la paix et la tranquillité de l'âme.

Elle prit pendant ce séjour pour conducteur de son âme le P. Jean Ferrier, recteur du collége des Jésuites auquel notre bienheureux avait souvent ouvert la sienne au tribunal de la pénitence; et comme elle lui demanda souvent ses avis sur diverses occurrences, tantôt il se rencontrait conforme au sentiment du bienheureux François, quelquefois différent; et dans les différences, pour lui témoigner qu'elle ne parlait point par cœur, et qu'elle avait un autre appui que sa propre mémoire, elle lui faisait voir quelques-uns de ces mémoriaux que notre bienheureux lui avait mis par écrit. Ce bon personnage, fort versé aux choses de l'esprit, y trouva tant de suc et tant de goût, qu'il lui demanda si elle en avait plusieurs de semblables. Mais tant, lui dit-elle, mon Père, que s'ils étaient mis en bon ordre, il y aurait de quoi en faire un juste volume. Le désir vint au Père d'en avoir la communication; elle lui en apporta plusieurs liasses (elle portait toujours avec elle en ses voyages toutes ses instructions), et lui donna tout le loisir qu'il voulut pour les feuilleter. Ce vertueux homme en fut si satisfait, qu'il lui demanda permission de les faire transcrire; ce qu'il obtint avec la même facilité dont il en avait eu la communication. Ces copies se multiplièrent parmi les Pères de son collége, qui désirèrent prendre part à ce trésor, et ils les conservaient comme des pierres précieuses.

Au retour de cette dame, le Père recteur écrivit par elle au bienheureux, lui rendant témoignage de la bonté de cette âme, de ses vertueux déportements en la poursuite de son affaire, dont elle en avait une issue assez heureuse, le priant de continuer ses soins pastoraux en la conduite de cet esprit, qui était un terrain très-propre à porter toutes sortes de vertus solides et vraiment chrétiennes, louant à merveille les riches meubles spirituels dont sa plume l'avait garnie. Cette première lettre fut lue par le bienheureux (ainsi que lui-même me l'a raconté) sans faire aucune réflexion sur ces meubles écrits. Mais depuis il en reçut plusieurs autres du même Père par lesquelles il l'exhortait, priait, conjurait, pressait, de n'étouffer point de si dignes productions, qui pourraient éclaircir beaucoup d'âmes dans les voies de justice et de salut. Le bienheureux ne pouvant deviner ce qu'il voulait dire, lui répondait qu'il

était dans une charge si pesante et si occupée qu'elle ne lui laissait aucun loisir pour écrire; au reste, qu'il n'avait aucun talent pour cela, et qu'il ne pouvait s'imaginer qui le poussait à lui faire ces remontrances. A la fin le P. Ferrier lui manda que s'il ne prenait résolution de mettre au jour ces excellentes instructions qu'il avait données par écrit à cette dame, il penserait retenir la vérité en injustice, priver les âmes d'un notable avantage, et Dieu d'une grande gloire, de ne les communiquer point au public.

Le bienheureux étonné de ce langage, montra la lettre qui contenait ces choses à cette dame, et la pria de lui expliquer ces énigmes qu'il ne pouvait développer. Elle lui répondit que le même Père lui faisait les mêmes prières, afin qu'il permît que l'on mît au jour les mémoriaux qu'il lui avait donnés pour sa conduite particulière. « Quels mémoriaux, dit le bienheureux? » — Hélas, mon Père, dit cette dame, ne vous souvenez-vous point de tant de petits écrits que vous m'avez dressés sur divers sujets de dévotion pour le soulagement de ma mémoire? — « Et que pourrait-on faire de tous ces billets, dit le bienheureux? Possible quelque almanach ou quelque feuille de placard. » — Comment, dit la dame, quelque feuille? savez-vous que j'en ai presque pour remplir une cassette? Peu à peu le monceau s'est fait plus grand que vous ne pensez. S'il vous plaît que je vous fasse voir les liasses que j'ai ramassées, vous jugerez de leur quantité; le Père recteur les a fait transcrire, et la copie va à un juste volume. « Quoi! dit le bienheureux, ce bon personnage a-t-il bien eu la patience de lire tous ces chétifs bulletins, faits pour l'usage d'une simple femme? Vraiment vous nous avez fait là un grand honneur, de l'amuser après si peu, et de lui faire voir ces rares pièces! » — Il les estime si rares, reprit la dame, qu'il m'a protesté n'avoir jamais rien vu de plus utile, ni qui l'ait plus édifié : c'est le sentiment général de tous les Pères de sa maison à qui il les a communiquées; c'est à qui en aura des copies, et ils sont résolus, si vous n'y voulez mettre la main, de ne tenir pas plus longtemps cette lampe sous le boisseau. — « Certes, dit le bienheureux, ceci est émerveillable, que j'aie fait un livre, sans que j'en aie eu la moindre pensée; mais encore voyons un peu quelles sont ces précieuses marguerites dont on fait tant de cas. » Elle lui apporta donc toutes ces liasses de mémoriaux qu'elle avait communiqués au P. Ferrier. A leur vue, le bienheureux fut étonné de leur multitude, et il admira le soin qu'avec eu cette dame, de les ramasser et de les conserver ainsi.

Il lui demanda le loisir de les revoir, et étant éclairci des prières qui lui étaient auparavant énigmatiques, il pria le Père que l'on se gardât bien de jeter ainsi sous la presse ces pièces si décousues et détachées, à la publication desquelles il n'avait jamais pensé, et que, s'il jugeait que ce qui avait été fait pour la consolation d'une âme pût être utile à d'autres, il ne manquerait pas de les mettre en bon ordre, et de les équiper de quelque agencement qui les pût rendre agréables à ceux qui voudraient prendre la peine de les lire. Ce qu'il fit selon la forme que nous voyons au livre de l'*Introduction*. Cependant l'expérience a fait connaître, qu'à proprement parler, le Saint-Esprit a été le premier auteur de cet ouvrage-là,

et que le bienheureux François n'en a été que comme le secrétaire : car il n'eut pas plus tôt vu le jour qu'il apporta dans les esprits pieux une nouvelle lumière, qui leur fit connaître que l'on se pouvait sauver dedans le siècle, et que la grâce de Dieu n'était point attachée à certaines vocations [1].....

Section IX. — *Du soin principal des évêques.*

« Comme évêque, me disait-il quelquefois, vous êtes surintendant, sentinelle, et surveillant en la maison de Dieu, c'est ce que signifie le nom d'évêque. C'est donc à vous de veiller et de prendre garde à tout votre diocèse, de faire sans cesse la ronde par vos visites, de crier : Qui va là ? jour et nuit, selon l'avertissement du prophète, sachant que vous avez à rendre compte au grand Père de famille de toutes les âmes qui vous sont commises.

» Mais vous devez principalement veiller sur deux sortes de personnes, qui sont les chefs des peuples : les curés, et les pères de famille ; car d'eux procède tout le bien ou tout le mal qui se trouve dans les paroisses ou dans les maisons. Vous savez la répréhension que fit cet ancien philosophe à ce précepteur dont il trouva le disciple ignorant ce qu'il devait lui avoir appris. »

« Quand un enfant qui est à la mamelle se trouve mal, me disait-il, vous savez que le médecin ordonne une médecine à la nourrice, afin que la vertu en passe dans le lait, et par le lait dans l'enfant. De l'instruction et de la bonne vie des curés, qui sont les pasteurs immédiats des peuples, procède leur bonne élévation en la doctrine et en la vertu. Ce sont ces baguettes de Jacob qui donnent aux agneaux telle couleur de toison que l'on désire. L'instruction fait beaucoup ; l'exemple incomparablement davantage, peu de gens étant capables de cette leçon de l'Evangile : *Faites ce qu'ils disent, et non ce qu'ils font.* Il en est ainsi des pères et mères de famille ; de leurs remontrances, et plus encore de leurs actions dépend tout le bonheur de leurs ménages. »

« Comme votre charge épiscopale est architectonique et de surintendance, c'est à vous de veiller sur les principaux entre les particuliers, et sur ceux qui, comme Saül, surpassent les autres de toute la tête, c'est-à-dire, qui sont les chefs de maison, ou de paroisse ; parce que de là découle le bien dans les inférieurs. C'est pourquoi il faut que vous fassiez instance autour de ces personnes-là, opportunément, importunément, en toute patience et doctrine, car vous êtes le Curé des curés, et le Père des pères de famille. »

Section X. — *De l'amour de Dieu.*

Sans ce vivant, régnant et triomphant amour, tout l'amas des vertus ne lui était qu'un monceau de pierres. C'est pour cela que,

[1] Nous arrêtons ici cette Section, l'auteur, dans la suite, retraçant avec acrimonie et exagération les oppositions que rencontra la Philotée ; mieux vaut lire ce qu'en dit notre Saint dans la préface du *Traité de l'Amour de Dieu* (tome IV, page 9).

sur toutes choses, suivant la doctrine de l'Apôtre, il recommandait que l'on eût la charité; mais il ne voulait pas que l'on se contentât de la seule habitude, il ajoutait : *Que toutes vos actions soient faites en charité;* c'est-à-dire, par le motif, ou avec le motif de la charité. Tout son *Théotime*, mes Sœurs, est plein de ce sentiment. Il inculquait sans cesse, et sans se lasser, ce que dit le grand Apôtre, que sans la charité rien ne sert, ni foi, ni aumône, ni prophétie, ni martyre, non pas même celui du feu, qui est la plus rigoureuse de toutes les souffrances; et il me disait quelquefois que cela ne pouvait être assez répété pour le graver profondément dans l'esprit du peuple.

« Car enfin, disait-il, de quoi sert de courir, si l'on ne parvient au but? de quoi sert de tirer de l'arc, si l'on ne donne au blanc? Oh! combien de bonnes œuvres demeurent inutiles pour la gloire de Dieu, et pour le salut, faute d'être animées ou accompagnées du motif de la charité! et cependant c'est à quoi l'on pense le moins, comme si l'intention n'était pas l'âme d'une action, et comme si Dieu avait promis de récompenser des œuvres qui ne sont pas faites pour lui, ni adressées à son honneur. »

Oyez, mes Sœurs, la belle doctrine de N. B. Père sur ce sujet, en son *Traité de l'Amour de Dieu :*

« Le salut, dit-il, est montré à la foi, il est préparé à l'espérance, mais il n'est donné qu'à la charité. La foi montre le chemin de la terre promise, comme une colonne de nuée et de feu, c'est-à-dire, claire-obscure; l'espérance nous nourrit de sa manne de suavité; mais la charité nous introduit, comme l'arche de l'alliance, qui nous fait le passage au Jourdain, c'est-à-dire, au jugement, et qui demeurera au milieu du peuple, en la terre céleste, promise aux vrais Israélites, en laquelle ni la colonne de la foi ne sert plus de guide, ni on ne se repaît plus de la manne d'espérance. »

SECTION XI. — *Tout par amour, rien par force.*

C'était son grand mot, et le principal ressort de tout son gouvernement. Il m'a dit quelquefois que ceux qui veulent forcer les volontés humaines exercent une tyrannie extrêmement odieuse à Dieu, et détestable aux hommes : c'est pour cela qu'il avait en horreur les esprits absolus, qui veulent se faire obéir bon gré mal gré, et que tout cède à leur empire. « Ceux-là, disait-il, qui aiment à se faire craindre, craignent de se faire aimer, et eux-mêmes craignent plus que tous les autres; car les autres ne craignent que lui, mais lui craint tous les autres. »

Je lui ai entendu dire assez souvent cette belle sentence : *En la galère royale de l'amour divin, il n'y a point de forçat, tous les rameurs y sont volontaires* (V. *l'Amour de Dieu*, tome IV, page 21).

Fondé sur ces principes, il ne faisait jamais de commandements que par forme ou de persuasion ou de prière. Ce mot de saint Pierre lui était en singulière vénération : *Paissez les troupeaux commis à votre garde, non par contrainte, mais librement; non pour un profit sordide, ou comme ayant seigneurie sur les clergés,*

mais comme modèles et exemplaires de vertu à vos ouailles (I. Pet. 5). Il voulait qu'en matière de gouvernement spirituel, on se comportât envers les âmes à la façon de Dieu et des anges, par inspirations, insinuations, illuminations, remontrances, prières, sollicitations, en toute patience et doctrine; que l'on frappât, comme l'Epoux, à la porte des cœurs, que l'on en pressât doucement l'ouverture : si elle se faisait, qu'on y introduisît le salut avec joie; si on la refusait, qu'on en supportât le refus avec douceur.

Il faut que je vous dise ceci, mes Sœurs, à ma confusion et à votre édification. Au commencement de l'exercice de ma charge pastorale, à laquelle je vins fort jeune, voulant remédier en mes visites à quelques désordres avec un zèle impétueux et immodéré, son amertume me portait quelquefois à des impatiences et découragements, dont je me plaignais et m'accusais à notre bienheureux Père, et il me disait : « Que vous avez l'esprit absolu! Avez-vous oublié le précepte de votre patron, saint Pierre : *Ne veuillez cheminer en votre ferveur?* Vous tranchez comme si les volontés de vos sujets étaient toutes en votre main; et Dieu, qui a tous les cœurs en la sienne, et qui sonde les reins et les pensées, n'en fait pas ainsi. Il souffre les résistances, les rébellions contre ses lumières; il ne laisse pas d'inspirer, quoique l'on rejette ses attraits, et qu'on lui dise : *Retirez-vous de nous, nous ne voulons point suivre vos voies.* Nos anges gardiens imitent en cela sa conduite, et quoique nous abandonnions Dieu, par nos iniquités, si ne nous abandonnent-ils pas, fussions-nous tombés en sens réprouvé, tant que le souffle de vie passe par nos narines. Voulez-vous de meilleurs exemples pour régler votre conduite? »

C'est ainsi qu'il me reprenait avec miséricorde, et qu'il me remettait dans les sentiers et les sentiments de la droite justice. Que celles qui gouvernent parmi vous fassent usage de cette leçon.

SECTION XII. — *De la confusion pénitente.*

Il y a une confusion, dit le Sage, *qui apporte du déshonneur, et il y en a une autre qui mène à la gloire.* Cette dernière est la salutaire confusion de la pénitence.

Notre bienheureux avait une adresse admirable pour discerner, dans l'administration du sacrement de réconciliation, la confusion vraie de la fausse : quand la confusion était pleine de trouble et d'inquiétude, il disait :

« Il ne se faut pas confondre tristement et avec inquiétude; c'est l'amour-propre qui donne ces confusions-là, parce que nous sommes marris de n'être pas parfaits, non tant pour l'amour de Dieu, que pour l'amour de nous-mêmes [1]. »

[1] Entretien IIe, tome IV, p. 110. Voy. aussi l'*Amour de Dieu*, livre II, chap. 19, tome IV, p. 83, Conclusion; et dans les Lettres, le *Fondateur* (tom. V) et le *Directeur* (tom. VI).

SECTION XIII. — *Le trône de la miséricorde de Dieu.*

Il avait coutume de dire que le trône de la miséricorde de Dieu, c'était notre misère, et, partant, que nous devions avoir d'autant plus de confiance en sa bonté que notre misère était plus grande. « Hé ! que ferait-il de sa miséricorde, ce Dieu tout bon et tout miséricordieux, et duquel nous devons avoir des sentiments dignes de sa bonté, s'il n'en faisait part à nous autres misérables? Si nos imperfections et nos besoins ne servaient de théâtre à ses grâces et à ses faveurs, quel usage ferait-il de cette sainte et infinie perfection? »

« Ce n'est pas que nous devions être mauvais, parce qu'il est bon, ni nous étudier à mal faire afin qu'il ait sujet de nous pardonner; mais quand nous péchons par infirmité, il se souvient que nous sommes chair, un esprit qui va au mal par sa propre inclination, mais qui n'en revient pas sans l'aide de sa grâce..... »

« C'est sur l'ordure de nos misères que Dieu triomphe de nous pardonner, faisant surabonder sa grâce où les fautes ont abondé Vous diriez que notre misère est la nacre dont sa bonté est la perle, ou celle-ci le diamant dont celle-là est l'enchâssure; et tous les jours, par le miséricordieux pardon de nos offenses, il fait ce que nous admirons en la création de l'univers, lorsqu'il tira la lumière du milieu des ténèbres, et fit sortir le jour des mêmes obscurités qui couvraient la face de l'abîme. »

« Et même dans les enfers, sur les vaisseaux de son indignation, il tempère les rigueurs de sa justice par la modération de sa miséricorde, les punissant au deçà de leurs démérites : tant il est vrai qu'il ne peut retenir, dans sa plus grande colère, les effets de sa miséricorde..... »

SECTION XIV. — *Zèle raisonnable.*

Ce zèle est vraiment juste, et enfant de la justice et de la sainteté, qui ne regarde que la seule et pure gloire de Dieu, et qui fait que nous nous réjouissons autant de la voir avancer par les autres que par nous. Quelques-uns, ineptement jaloux pour la gloire de Moïse, plus que de celle de Dieu, lui vinrent rapporter qu'il y en avait en Israël qui se portaient pour prophètes, estimant qu'il n'appartient qu'à ce grand Législateur de porter cette qualité; et il leur répondit, sans se piquer de cela : *A ma volonté que tous prophétisassent, mais par la communication de l'Esprit de Dieu.*

Notre bienheureux Père relève bien haut l'action de saint Ignace et du serviteur de Dieu Jean Avila..... [1].

Or, mes Sœurs, savez-vous bien qu'en changeant le nom de Jean Avila, en celui du bienheureux François de Sales, voilà une histoire qui a été et est écrite et pratiquée par celui-ci. Oui certes, car je sais fort bien qu'il avait quelque dessein de dresser une congrégation de prêtres du clergé qui fût libre et sans vœux (environ

[1] Voyez l'*Amour de Dieu*, livre IX, ch. 6, tome IV, p. 271, et ci-dessus, part. VI, sect. 10, p. 362.

selon le modèle de la vôtre, quand elle commença), conforme néanmoins à la vocation de l'état sacerdotal; mais quand il sut que le fidèle serviteur de Dieu, Pierre de Bérulle, depuis cardinal, de très-heureuse mémoire, avait dressé la congrégation de l'Oratoire, que l'on voit fleurir en tant de doctrine et piété, il se désista de son entreprise, et se réjouit extrêmement de ce que Dieu avait donné cette sainte commission à un autre moins occupé que lui, pour vaquer à l'établissement et à l'avancement d'une œuvre si sainte et si utile à la gloire de Dieu.

Il avait pris pour essai du projet de cette congrégation de prêtres, l'érection de la vôtre, estimant que selon que celle-ci réussirait il pourrait promouvoir celle-là; et même avant que de dresser la vôtre il en avait fait quelque essai en cette congrégation d'ermites qui sont dans son diocèse, en cette affreuse mais sainte montagne de Notre-Dame de Voiron, que l'on peut appeler (ce que saint Bernard disait de la grande Chartreuse avec les termes de David), un lieu d'horreur et de vaste solitude : il leur dressa des lois et des constitutions, sous lesquelles ils ont vécu depuis avec beaucoup de bonne odeur et de sainte observance.

Je dirai plus, et vous le savez, que son zèle était si condescendant, et qu'il était si peu attaché à ses propres sentiments, qu'il changea la première face à votre congrégation, sous laquelle elle a vécu quatre ou cinq ans avec beaucoup d'édification et de fruit, aussitôt que monseigneur l'archevêque de Lyon lui eut représenté qu'il serait meilleur qu'elle changeât de forme, et qu'elle vécût comme les autres instituts sous des vœux et sous la clôture.

Section XV. — *Suite.*

Nous supprimons cette section, dans laquelle l'auteur parle du projet d'un ouvroir chrétien, sans vœux, clôture ou office, sauf le dimanche, comme ayant reçu l'approbation du saint.

Sections XVI, XVII et XVIII. *Sublime pensée d'indifférence.*

Sur l'Indifférence, voyez l'*Amour de Dieu*, livre IX, tome IV, p. 262 et suiv. et *Entretien* 2e, même Tome page 410.

Section XIX. — *Force d'esprit.*

Quelqu'un vint un jour dire à N. B. Père, tout franchement, que sur quelques rapports sinistres il avait conçu contre lui une aversion extrême, et l'avait en une très-basse estime. Sans en demander le sujet, il répondit promptement et rondement : « Je vous en aime davantage. » — Comment cela, lui demanda cette personne? — « Parce qu'il faut que vous ayez un grand fonds de candeur et de franchise pour me parler si ouvertement, et j'estime ces qualités-là extrêmement. » — Je vous ai dit cela selon le vrai sentiment de mon âme, non-seulement passé, mais encore présent. — « Et moi, selon le sentimemt de la mienne passé, présent, et encore futur, comme je l'espère de la grâce de mon Dieu. »

Alors cette personne lui dit que le fondement de son aversion

était provenu de l'avis qu'on lui avait donné, qu'il avait appuyé de sa recommandation son adverse partie en une affaire fort épineuse et importante. « Cet avis est véritable, dit le B., et je l'ai fait parce que j'ai jugé que le droit était de son côté. » — Vous devriez vous porter comme père commun, et non pas comme partie, embrassant un côté au préjudice de l'autre. — « Et les pères communs ne discernent-ils pas dans les contestations de leurs enfants ceux qui ont tort ou raison? Vous devez avoir appris, par le jugement qui en a été rendu, que le droit était du côté de votre partie, puisqu'il lui a été conservé. »

— On m'a fait injustice. — « Certes, si j'eusse été de vos juges, j'eusse prononcé de la même sorte contre vous. » — C'est bien pour me guérir de mon aversion. — « Voyez-vous, dit le B., c'est la plainte ordinaire de ceux qui ont perdu leur cause; mais quand le temps aura remis votre esprit, vous bénirez Dieu et vos juges, de vous avoir ôté un bien que vous ne pouviez posséder en conscience, et alors cessera toute aversion et contre eux et contre moi; ce qu'il ne faut pas espérer jusqu'à ce que cette taie de la passion vous tombe des yeux. Je prie Dieu qu'il vous fasse cette grâce. »

— *Amen*, reprit l'autre; mais je voudrais bien savoir si c'est sans feintise que vous avez dit que vous m'en aimiez davantage. — « Je n'ai jamais proféré de parole, dit François, plus conforme au vrai sentiment de mon cœur : car qui n'aimerait une âme qui se décharge si franchement de ce qui lui pèse sur le cœur, et qui, exposant si ouvertement ses plaies, en rend la cure si aisée. Cette action ne me semble pas seulement aimable, mais je la révère comme héroïque, et procédant d'une force d'esprit qui n'est pas commune. Les gens vraiment du monde, sont plus fins et dissimulés; ils couvrent mieux leur mauvais jeu..... »

Ensuite, battant le fer tandis qu'il était chaud, il lui remontra si clairement l'injustice de sa cause, et la raison de sa partie, que cette personne fut contrainte de donner gloire à Dieu. Mais pourtant ajouta-t-elle, cela n'empêche pas que je n'aie moins d'estime de vous que je n'avais auparavant : car j'ai vu le temps que je vous tenais pour un saint. — « Et vous aviez tort alors, reprit François : car je vous assure en vraie vérité que je suis bien éloigné de la réputation que mes amis me prêtent..... Maintenant que vous n'avez plus si bonne opinion de moi, vous êtes de mon parti, vous êtes de mon avis; et voilà les raisons pour lesquelles je vous dois aimer, et de fait je vous en aime davantage. »

Section XX. — *De l'ennemi réconcilié.*

Il détestait de tout son cœur ce proverbe italien : *Al nemico reconciliato non fidearti;* Qu'il ne se faut jamais fier à un ennemi réconcilié. Il l'appelait une maxime traîtresse et diabolique, et qui renverse entièrement les fondements du christianisme. Il voulait même que cela choquât la raison humaine, comme contraire à la droiture naturelle, qui se trouve même parmi les nations les moins civilisées.

Il estimait plus véritable la maxime contraire, et que les courroux entre amis n'étaient que des moyens pour redoubler leur amitié; les comparant à l'eau dont se servent les forgerons pour allumer davantage leurs brasiers. Et de fait l'expérience enseigne que le cal qui se forme autour des os cassés est si fort qu'ils se rompent par après en un autre endroit plutôt qu'en celui de leur première brisure; et que les chevaux retirés de la gueule du loup ont plus de fougue et de courage que les autres. Il advient assez souvent que ceux qui sont réconciliés renouent de plus fortes affections qu'auparavant, les offensants se gardant de la rechute, et tâchant de réparer leur faute passée par quelque service signalé, et les offensés faisant gloire de pardonner et d'ensevelir dans l'oubli le tort qui leur a été fait.

Mais de se servir de la réconciliation pour machiner de plus faciles ou de plus hautes vengeances, c'est un crime si noir et si infâme que toute l'eau de la mer n'est point capable de le laver; c'est comme un de ces péchés contre le Saint-Esprit, qui n'a point de pardon en ce monde ni en l'autre. David appelle la mort éternelle sur de telles gens, et souhaite que l'enfer les engloutisse tout vivants (Ps. 54).

Principalement entre les chrétiens, à qui la dilection des ennemis est non-seulement recommandée, mais commandée; et surtout la réconciliation, Dieu ne voulant point recevoir à son autel les présents de celui qui aura quelque rancune contre son frère. La divine parole nous avertissant de ne nous endormir point sur notre courroux, mais de nous remettre en paix avec notre prochain, de peur que le juste juge ne nous mette dans le cachot des ténèbres extérieures, le moindre mouvement de mépris, la moindre interjection d'indignation étant coupable de jugement et de conseil, et la moindre parole injurieuse de la géhenne du feu, nous pouvons juger de là combien cette maxime dont N. B. Père avait tant d'horreur est opposée aux fondements du christianisme.

Section XXI. — *La vraie mesure des vertus.*

Nous supprimons cette section : elle ne fait que répéter ce qui a été dit plus haut, Part. Ire, Sect. 29; Part. Ve, Sect. 13 et 14; Part. VIe, Sect. 6.

Section XXII. — *De l'humilité.*

Entre les vertus morales, notre bienheureux Père, mes Sœurs, donnait la palme à l'humilité, et l'appelait le fondement des autres; appuyé du sentiment de saint Augustin, que celui qui veut élever un haut comble de perfection doit creuser bien profondément le fondement de l'humilité, d'autant que bâtir sans ce fondement c'est démolir plutôt qu'édifier.

Or, comme le fondement d'un édifice se cache dans la terre, et soutient tout ce qui paraît d'élevé, ce qui sert le plus étant le moins en vue; ainsi, l'humilité qui tire son nom de la terre (*ab humo*), quoiqu'elle soutienne tout l'amas des vertus, est néanmoins la moins visible et la plus cachée de toutes, et celle qui paraît le

ins, son teint étant si délicat que non le soleil seulement, mais ir même le basane et décolore; ce qui fait que les actions ıumilité qui ont trop d'éclat et de montre extérieure sont sus- ;ctes d'une secrète vanité.

Notre bienheureux disait que cette vertu, entre les morales, ıait plus particulièrement aimée du christianisme que les autres, arce qu'elle avait été comme inconnue aux philosophes païens ıui la tenaient quasi pour lâcheté et bassesse de courage. Mais 'Evangile l'a mise en tel crédit, et l'a recommandée si puissamment, qu'elle est comme la première leçon de l'école de Jésus-Christ, lequel a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, et ne préconise rien tant, en ses prédications, que l'anéantissement et le renoncement de soi-même, la pauvreté d'esprit, le mépris des honneurs, et l'amour du mépris.

Il faut néanmoins, mes Sœurs, que j'ajoute ce petit sentiment à celui de notre Père, en vous avertissant que l'humilité sans la charité, non plus qu'aucune autre vertu, n'a pas un brin de perfection essentielle, qui consiste toute en la charité, qui est en effet la reine, la couronne, l'âme, la vie, le faîte, le sommet, et le vrai fondement des vertus chrétiennes, et le comble de la perfection du chrétien.

Section XXIII. — *La continence des yeux.*

On parlait une fois d'une dame de son pays et sa parente, et comme on disait que c'était la plus belle femme de la contrée, il se tourna vers moi, et me dit : « Je l'ai déjà ouï dire à plusieurs. » Je lui répondis assez brusquement : Vous la voyez fort souvent, elle est votre parente assez proche, en parlez-vous ainsi pour rapport? Il me répliqua avec une simplicité merveilleuse : « Il est vrai que je l'ai vue souvent, et lui ai parlé beaucoup de fois, mais je vous promets que je ne l'ai pas encore regardée. Voyez-vous, cette parente est d'un sexe qu'il faut voir sans le regarder; il le faut voir superficiellement et en général, pour distinguer que c'est une femme à qui on parle, et non pas à un homme, et se tenir sur ses gardes pour ne la regarder pas fixement et d'un regard arrêté et fort discernant. »

Cela me fit souvenir de ce que dit Job, et de ce que fit Alexandre, ne voulant pas voir la femme du roi de Perse, ni les filles de sa suite, disant que les dames Persiennes faisaient mal aux yeux. Notable exemple de modération en un prince païen, craignant que l'incontinence ne lui dérobât l'honneur de sa victoire, lui faisant commettre quelque action moins honnête.

Saint Ambroise donnant des avis à une vierge pour la conservation de son intégrité. « Que tes yeux, lui dit-il, se portent indifféremment sur les hommes sans s'arrêter sur aucun. »

Une autre fois, comme l'on parlait d'une autre demoiselle qu'ur seigneur de marque avait épousée pour sa beauté : « J'ai ouï dire dit-il, qu'elle est fort spécieuse, mais je ne la vis jamais. » Me sou venant du mot précédent qu'il avait dit à une autre rencontre, j lui dis avec la liberté que j'avais auprès de lui : Dites, mon Pèr

que vous ne l'avez pas regardée. — « Non, reprit-il en souriant, je ne me souviens point de l'avoir jamais vue. » — Mais pourquoi, repris-je, avez-vous usé de ce mot de spécieuse? je ne sais s'il est savoyard, mais il n'est pas trop français. — « Il n'est, me dit-il, ni français ni savoyard, mais il est fort ecclésiastique, c'est-à-dire conforme au langage de l'Eglise, qui est latin. » — Faut-il donc, lui dis-je, que les prêtres écorchent comme cela la langue latine? — « Non, me dit-il, mais quand ils parlent de ce sexe, il me semble que ces mots de beau, de belle, de beauté, ne sont pas séants en leur bouche, parce qu'ils accusent en quelque façon le jugement de leurs yeux, et qu'il est à propos de les modérer par des termes plus modestes et moins ordinaires. »

Section XXIV. — *La Madeleine au pied de la croix.*

Saint Charles Borromée avait une dévotion spéciale au mystère de l'agonie de Jésus-Christ au jardin des Olives, et avait ce tableau en divers endroits de sa maison, et en faisait porter un petit partout où il allait, faisant ordinairement des prières devant ce portrait, et il l'avait au pied de son lit et devant ses yeux quand il expira.

Nous vous avons dit autrefois, mes Sœurs, que notre bienheureux Père avait une particulière inclination d'honorer la relique du saint Suaire de Notre Seigneur et qu'il en avait le portrait en divers endroits de sa maison. Mais il avait aussi une spéciale révérence pour le tableau de la sainte pénitente Madeleine au pied de la croix, et l'appelait quelquefois son livre et la bibliothèque de ses pensées. Il y a de l'apparence qu'il se le représentait, peu avant qu'il rendît son âme à Dieu, lorsqu'on lui entendit répéter ce verset avec un grand sentiment de piété : *Amplius lava me ab iniquitate meâ, et a peccato meo munda me.* « Oh! disait-il une fois, voyant un tableau de cette sorte que j'avais à Belley dans ma maison, que cette pénitente fit un heureux et avantageux trafic! elle donna des larmes aux pieds de Jésus-Christ, et voilà que ces pieds lui rendent du sang, mais du sang qui lave toutes ses fautes; car il nous a lavé de toutes nos souillures en son sang, et de noirs comme le charbon, il nous a rendus blancs comme la neige, par cette aspersion d'hysope. O pluie volontaire, que Dieu a destinée à ceux de son héritage, que vous êtes aimable et désirable! »

Il ajouta à cette pensée, cette autre, « que nous devons bien chérir les petites vertus qui croissent au pied de la croix, puisqu'elles sont arrosées du propre sang du Fils de Dieu. » — Et quelles sont ces vertus-là, lui dis-je? — « Ce sont, reprit-il, l'humilité, la patience, la douceur, la bénignité, le support du prochain, la condescendance, la suavité de cœur, la débonnaireté, la cordialité, la compassion, le pardon des offenses, la simplicité, la candeur, et leurs semblables. Ces qualités-là sont comme les violettes qui se plaisent à la fraîcheur de l'ombre, qui se nourrissent de la rosée, et, quoique de peu d'éclat, qui ne laissent d'épandre une fort bonne odeur. »

— Y a-t-il donc d'autres vertus au haut de la croix, lui dis-je?

— « Mais tant, reprit-il : ce sont celles qui ont un grand lustre, et sont fort exemplaires quand elles sont accompagnées d'une notable charité; telles sont la prudence, la justice, la magnificence, le zèle, la libéralité, l'aumône, la force, la chasteté, la mortification extérieure, l'obéissance, la contemplation ravissante et extatique, la constance, le mépris des richesses et des honneurs, et leurs pareilles, desquelles chacun veut goûter, parce qu'elles sont plus excellentes, plus estimées, et souvent parce qu'elles nous rendent plus illustres et considérables; quoique nous ne dussions aimer leur excellence, que parce que Dieu les aime davantage, et qu'elles nous donnent le moyen de lui témoigner notre amour plus excellemment. »

Section XXV. — *Résignation notable.*

Votre Congrégation, mes Sœurs, reçut une rude secousse au commencement qu'elle fut établie. Cette très-vertueuse dame, que N. B. Père choisit pour en faire la première pierre, et qui vit encore parmi vous avec tant de bonne odeur de piété et de sainteté, tomba malade si grièvement que les médecins désespérèrent de sa vie, et dirent tout haut ce que Job disait de soi, qu'il ne fallait penser à autre chose qu'à lui dresser un tombeau. N. B. reçut cette sentence avec sa tranquillité ordinaire, se résignant aussitôt au bon plaisir de Dieu; et prévoyant bien que, la bergère étant par terre, les brebis se dissiperaient, et que mal aisément trouverait-il une âme de cette trempe sur laquelle il pût fonder l'édifice de votre Congrégation, il ne dit autre chose, sinon : « Dieu se contentera de notre volonté, il connaît assez notre faiblesse, et que nous n'étions pas assez forts pour faire le voyage entier. »

Il ne se fut pas sitôt abattu sous la Providence, qu'espérant contre toute espérance et apparence, la santé fut rendue à cette personne de qui la vie était déplorée; mais rendue avec tant de vigueur, qu'elle a survécu à cette maladie depuis vingt-huit ans qu'il y a qu'elle en est relevée, pour avancer l'œuvre de Dieu en l'étendue de votre Congrégation au point où elle se voit aujourd'hui.

« Il y a de certaines entreprises, disait le bienheureux François, que Dieu veut que nous commencions et que d'autres les achèvent. Ainsi David amassa des matériaux pour le temple qu'édifia son fils Salomon. Saint François, saint Dominique, saint Ignace de Loyola soupirèrent après la grâce du martyre et le recherchèrent par tous moyens; Dieu pourtant ne les en voulut pas couronner, se contentant de leur volonté. Se remettre simplement et doucement à la volonté de Dieu au manquement des entreprises qui regardent sa gloire, n'est pas un acte de médiocre résignation. »

Section XXVI. — *De la sincérité.*

Cette maxime de sagesse humaine lui était en horreur, qu'il faut aimer comme ayant un jour à haïr, et haïr comme ayant un jour à aimer. « Il est vrai, disait-il, que la seconde partie de cet axiome, si plein de duplicité, est plus supportable que la première : car il est meilleur de ne haïr que médiocrement, et comme pensant à

renouer l'amitié, c'est une espèce de disposition à la réconciliation.

» Mais n'aimer qu'avec cette préparation d'esprit d'être un jour ou de penser être ennemi, c'est n'aimer qu'en masque, c'est n'avoir aucune sincérité, aucune franchise, aucune cordialité. » Un jour quelqu'un lui demandait ce qu'il entendait par la sincérité : « Cela même, répondit-il, que le mot sonne, c'est-à-dire, *sans cire.* » — Me voilà, répliqua l'enquérant, aussi savant qu'avant ma demande. Il poursuivit : « Savez-vous ce que c'est que du miel sans cire? C'est celui qui est exprimé du rayon, et qui est fort purifié : il en est de même d'un esprit, quand il est purgé de toute feintise et duplicité, alors on l'appelle sincère, franc, loyal, cordial, ouvert, et sans arrière-pensée.

» Les personnes sincères sont extrêmement propres à l'amitié, qui est le sel et le soleil de vie; ou, pour mieux dire, l'assaisonnement de toute bonne société. Au contraire, *l'homme double d'esprit*, dit le Sage, *est inconstant et flottant en toutes ses voies*. Sa langue est un rasoir qui tranche des deux côtés, il a le cœur double comme les paroles; ses discours sont ambigus, comme les faux oracles des anciens; et lorsqu'il parle de paix, c'est quand il couve dans son sein quelque malice noire. »

Section XXVII. — *De la charité envers le prochain.*

On me demande l'éclaircissement de cette sentence de notre bienheureux Père : « Il faut tenir notre cœur droit, de peur que les dons naturels ne nous fassent distribuer injustement nos bonnes affections et charitables offices. » La droiture du cœur, parlant chrétiennement, c'est l'envisagement de la fin dernière qui est Dieu et sa gloire.

Celui qui a la charité a cette vraie droiture de cœur : car tout ainsi que l'aiguille du cadran frottée d'aimant se tourne toujours vers le nord; aussi un cœur touché de l'aimant du pur amour de Dieu, qui est en la charité, ne se tourne que vers Dieu sans aucun retour vers son intérêt propre.

Mais il arrive assez souvent que l'amour naturel empêche en nous l'effet du surnaturel, principalement dans le prochain, parce qu'encore que nous aimions au commencement le prochain purement pour Dieu, et d'amour de charité, qui est un amour désintéressé, il arrivera néanmoins, par succession de temps, que les bonnes qualités naturelles du prochain nous amuseront et arrêteront en lui, sans rapporter à Dieu l'amour que nous lui portons; et de cette sorte insensiblement l'amour surnaturel dégénère en naturel.

C'est à quoi notre bienheureux nous enseigne de prendre garde par cette notable leçon, nous avertissant de l'embuscade de l'amour humain, qui veut supplanter le divin. Pour cela il nous fait souvenir de la droiture de cœur, qui n'a que Dieu pour souverain but de toutes ses pensées, afin que nous le regardions toujours fermement et droitement, comme des aiglons légitimes, pour ne distribuer nos affections, et ensuite nos bons offices et services au prochain, qu'en la vue de Dieu, c'est-à-dire en Dieu, pour Dieu, et selon Dieu, en quoi consiste la vraie charité envers le prochain.

SECTION XXVIII. — *De la raison et du raisonnement.*

C'était un de ses mots, que la raison n'était pas trompeuse, mais le raisonnement. La raison ne trompe pas; car quand elle trompe elle n'est pas raison, parce qu'il n'y a rien de plus déraisonnable que la tromperie. Mais plusieurs se trompent eux-mêmes par leur raisonnement, et en trompent d'autres, parce que c'est l'outil le plus propre à tromper. De là est venu l'art des logiciens ou de la dialectique, qui nous apprend à discerner le vrai du faux raisonnement, et à discerner les sophismes des arguments légitimes.

Quand on proposait à notre bienheureux Père quelque affaire, quelque plainte ou quelque difficulté, il écoutait fort patiemment et attentivement toutes les raisons qu'on lui alléguait sur ce fait-là; et comme il abondait en jugement et en prudence, après les avoir balancées il savait fort bien distinguer les légères de celles qui étaient de poids, les solides des apparentes.

Et quand on s'opiniâtrait à soutenir des avis par des raisons qui semblaient plausibles, mais qui n'avaient pas assez de force pour appuyer la justice, il disait quelquefois de fort bonne grâce : « Ce sont là vos raisons, je le vois bien; mais savez-vous bien aussi que toutes les raisons ne sont pas raisonnables? »

Après cela, petit à petit, il tâchait de ramener celui qui s'était égaré dans le labyrinthe d'un faux raisonnement, au centre de la vérité qui n'est jamais séparée de la raison, puisque c'est une même chose. *Quis sapiens et intelliget hæc?* Il faut quelque force d'esprit pour bien connaître sa propre faiblesse, et c'est un trait de prudence non commune de se rendre à un meilleur avis que le sien.

SECTION XXIX. — *Justice et judicature.*

De même faisait-il grande différence entre justice et judicature, et entre un homme de justice et un de judicature. Un homme de justice, c'est un homme juste, qui, de quelque condition qu'il soit, rend à un chacun ce qui lui appartient; mais l'homme de judicature se prend pour un magistrat qui fait profession de rendre le droit à chacun, selon les formes de la jurisprudence. Et c'est grande pitié que, ces formes ou formalités ayant été inventées à bon dessein pour rendre à chacun ce qui lui appartient, avec plus de droiture et d'équité, il est arrivé par la suite du temps, et la malicieuse subtilité des hommes, ce que dit le proverbe : Entre deux contendants un troisième jouit.

Comme cet ancien empereur disait que la quantité de médecines le faisait mourir, on peut dire que la multitude des lois et des formalités suffoque la justice.

Quand on parlait de ceci devant notre bienheureux Père, il avait de coutume de dire en sens allusique ce mot de David : *Justitia conversa est in judicium*; La justice est changée en judicature; et de ces longues formalités il disait que c'étaient des faubourgs beaucoup plus longs que la ville, et que le territoire de la judicature était une vraie terre de Chanaan qui dévorait ses habitants, et où les renards de Samson mettaient le feu dans toutes les moissons.

Section XXX. — *Transfigurations mystiques.*

Il ne prêchait ni ne pressait rien tant que la pureté du divin amour, témoins tant de traits excellents qu'il en a écrits, et quantité d'autres qu'il a dits durant sa vie, et dits avec un sentiment fort cordial; car il pouvait véritablement dire avec saint Paul : « J'aurais honte de dire des choses que Jésus-Christ ne fit point en moi et par moi. » Le grand dessein du Père éternel étant de nous voir conformes à l'image de son Fils Jésus-Christ Notre Seigneur, et que nous soyons transfigurés de clarté en clarté par son divin esprit, il essayait par tous moyens de faire en sorte que l'on agît le plus souvent que l'on pourrait par le seul motif de plaire à Dieu, et d'avancer sa gloire extérieure, sans se soucier de son propre intérêt.

Sur cela il dit de fort bonne façon en quelqu'une de ses épîtres : « Ne voir que Jésus seul, c'est la fin de la vraie transfiguration. » Au spectacle de ce divin et admirable mystère, l'esprit servile et encore le mercenaire jouèrent leurs rôles. Le servile et de crainte saisit les trois apôtres qui en furent les spectateurs, si que frappés d'étonnement et d'effroi, ils tombèrent sur leurs visages contre terre, et si le Sauveur ne les eût rassurés et exhortés à quitter leur crainte, ils eussent continué en cet esprit.

Le mercenaire paraît assez aux paroles de saint Pierre : *Faisons ici trois tabernacles, il nous est bon d'y être;* et à celles que ces deux autres compagnons firent porter à Jésus-Christ par leur mère, désirant d'être assis aux côtés du Fils de Dieu, comme ils avaient vu Moïse et Elie. Mais le Sauveur l'ayant encore dissipé, en leur disant qu'ils ne savaient ce qu'ils demandaient, et les faisant souvenir de l'excès de ses souffrances, qu'il devait accomplir en Jérusalem, dont parlaient Moïse et Elie, par la proposition qu'il leur fit de son calice, il leur montra bien qu'il désirait être aimé d'eux d'une manière plus pure et plus désintéressée. Aussi, à la fin du mystère, tout ce glorieux spectacle étant évanoui, ils ne virent plus que Jésus tout seul, leur apprenant par là que le pur amour n'est point mercenaire, et que moins il vise à la récompense, d'autant plus grand est le loyer qui lui est réservé dans le ciel.....

PARTIE HUITIÈME.

Section I. — *De l'obéissance.*

L'excellence de l'obéissance ne consiste pas à suivre les volontés d'un supérieur doux et gracieux, qui commande par prières plutôt que comme ayant autorité; mais à plier le col sous le joug de celui qui est âpre, rigoureux, impérieux, sévère. C'était un des sentiments de N. B. Père, mes chères Sœurs, et quoiqu'il désirât que ceux qui conduisent les âmes, les gouvernassent en pères, non en maîtres, plutôt par exemple que par domination, et avec une baguette florissante comme celle d'Aaron plutôt qu'avec une gaule de

fer, et que lui-même gouvernât de cette façon, avec une mansuétude nompareille; si est-ce qu'il voulait un peu plus de verdeur en ceux qui sont en supériorité : et pour le regard des inférieurs il haïssait la tendresse qu'ils avaient sur eux-mêmes, qui les rendait impatients, mutins, et peu endurants. Pour insinuer sa raison il se servait de ces similitudes : « La lime rude ôte mieux la rouille et polit davantage le fer, qu'une plus douce et moins mordante; voyez comme l'on se sert de chardons fort aigus pour gratter les draps et les rendre plus lissés et plus fins, et avec combien de coups de marteaux on rend fine la trempe des meilleures lames d'épée.

» L'indulgence des pères et des supérieurs est cause quelquefois, quand elle est excessive, de beaucoup de désordres.

» On ôte le sucre aux enfants parce qu'il leur engendre des vers.

» Quand un supérieur commande avec tant de douceur et de circonspection, outre qu'il met son autorité en compromis et la rend méprisable, attire tellement à soi la bienveillance de son sujet, que souvent sans y penser il la dérobe à Dieu; si que celui-ci obéit à l'homme qu'il aime, et parce qu'il l'aime, plutôt qu'à Dieu en l'homme, et parce qu'il aime Dieu : c'est la douceur du commandement qui donne insensiblement ce change. Mais la rudesse d'un empire sauvage et rigoureux, éprouve bien mieux la fidélité d'un cœur qui aime Dieu tout de bon cœur. Car ne trouvant rien de suave dans ce qui est commandé, que la douceur du divin amour, pour lequel seul on obéit, la perfection de l'obéissance est d'autant plus grande que l'intention est plus pure, plus droite et plus immédiatement portée à Dieu. En cet esprit David disait, que pour l'amour des paroles des lèvres de Dieu, c'est-à-dire, de sa loi, il avait marché par de dures voies. »

Notre bienheureux Père ajoutait, pour exprimer ceci, une conception fort agréable. « Obéir à un supérieur farouche, dépiteux, chagrin, et à qui rien ne plaît, c'est puiser l'eau claire et d'une fontaine qui coule par la gueule d'un lion de bronze; c'est, selon l'énigme de Samson, tirer de la viande de la gorge de celui qui dévore. C'est ne regarder que Dieu dans le supérieur, quand même il lui serait dit pour notre regard, comme à saint Pierre : *Tue, et mange.* » (Voy. *Entretien* X et XI, tome IV).

SECTION II. — *La science et la conscience.*

Mon peuple a été mené captif, parce qu'il n'a pas eu la science : ce qui se peut entendre de la servitude ou esclavage du péché, et du défaut de la science des voies de Dieu, de la science qui fait les saints; et la vraie science qui fait les saints, c'est celle qui apprend à avoir la conscience bonne et droite. Mais pourtant il arrive quelquefois que les plus savants ne sont pas les plus consciencieux. Certes, la science est un grand ornement et avantage à la piété; ce que nous montrent les exemples des anciens Pères et Docteurs de l'Eglise, qui ont joint le savoir avec une exquise vertu; mais s'il faut venir à la comparaison de ces deux choses, il n'y a personne de bon sens et amoureuse de son salut qui ne préférât la bonne

conscience à la plus exquise science, et la charité qui édifie au savoir qui enfle et qui donne de la vanité.

C'était là, mes Sœurs, le sentiment de notre bienheureux Père, lequel il déclara une fois en ma présence, sur le sujet d'un pasteur dont on louait la bonne vie, mais on blâmait son défaut de doctrine.

« Il est vrai, dit-il, que la science et la piété sont les deux yeux d'un bon ecclésiastique : mais comme l'on ne laisse pas de recevoir aux Ordres ceux qui n'ont qu'un œil, principalement s'ils ont celui du Canon; ainsi un curé ne laisse pas d'être serviteur idoine en son ministère, pourvu qu'il ait l'œil du Canon, c'est-à-dire, de la vie exemplaire et canonique, c'est-à-dire, bien réglée. Les fonctions de la doctrine se peuvent exercer par d'autres; mais nul ne peut donner bon exemple que par la propre bonté de ses mœurs et de ses actions, et non par procureur. Il est vrai qu'il y a un certain degré d'ignorance crasse et si grossière qu'elle est inexcusable, et qui rendrait un aveugle conducteur d'autres aveugles : mais quand on loue la piété d'un homme, c'est signe qu'il a la vraie lumière qui le mène à Jésus-Christ, et que montrant aux autres cette vraie lumière, comme s'il leur disait, avec l'Apôtre : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ*, il ne marche point en ténèbres, et ceux qui iront après lui ne laisseront d'arriver à bon port. S'il n'a pas ces grands talents de savoir et d'érudition qui le feraient éclater dans la chaire, c'est assez qu'il puisse, comme l'Apôtre disait, *exhorter en saine doctrine, et reprendre ceux qui s'égarent de leur devoir.* Voyez, disait-il, que Dieu fait enseigner le prophète Balaam par sa propre monture. »

SECTION III. — *Patience dans les douleurs.*

Il assistait un jour une personne extrêmement malade, et qui non-seulement faisait paraître, mais avait en effet une prodigieuse patience parmi des douleurs excessives. « Elle a, dit le bienheureux François, trouvé le rayon de miel dans la gorge du lion. »

Mais parce qu'il aimait les vertus solides et vraiment parfaites, il voulut sonder si cette patience était chrétienne, et si cette personne endurait purement pour l'amour et la gloire de Dieu, et non pour l'estime des créatures. Il commença donc à louer sa constance, à exagérer ses souffrances, à admirer son courage, son silence, son bon exemple, sachant que par ces appeaux il attirerait par sa bouche les vrais sentiments de son cœur.

Il ne fut pas déçu de son attente; car cette personne vraiment et chrétiennement vertueuse, lui dit aussitôt : Mon Père, vous ne voyez pas les révoltes de mon sens et de la partie inférieure de mon âme : certes, tout y est en désordre et sens dessus dessous, et si la grâce de Dieu et sa crainte ne faisaient une forteresse dans la partie supérieure, il y a longtemps que la défection serait générale et la révolte universelle : représentez-vous que je suis comme ce prophète que l'ange portait par un cheveu; ma patience ne tient qu'à un petit filet, et si Dieu ne m'aidait puissamment je serais déjà habitante de l'enfer. Ce n'est donc pas moi, mais la grâce de Dieu qui

est en moi, laquelle me fait tenir si bonne contenance; tout mon jeu n'est de ma part que feinte et hypocrisie. Si je suivais mes propres mouvements, je crierais, je me débattrais et dépiterais, je murmurerais et maudirais; mais Dieu bride mes mâchoires avec un frein qui fait que je n'ose me plaindre sous les coups de sa main que j'ai appris, par sa grâce, d'aimer et d'honorer.

Le Bienheureux se retirant d'auprès cette personne, dit à ceux qui le reconduisaient : « Elle a la vraie patience charitable et chrétienne; nous avons plus à nous réjouir de sa douleur qu'à la plaindre, car cette vertu ne se perfectionne que dans les infirmités. Mais avez-vous pris garde comme Dieu lui cache la perfection qu'il lui donne, dérobant cette connaissance à ses yeux? Sa patience n'est pas seulement courageuse, mais amoureuse, mais humble, et semblable au pur baume, qui va au fond de l'eau quand il n'est point sophistiqué. Mais gardez bien de lui rapporter ce que je vous viens de dire, de peur qu'elle n'en prenne de la vanité, et que cela ne gâte en elle toute l'économie de la grâce, dont les eaux ne coulent que dans la vallée de l'humilité; laissez-la posséder paisiblement son âme en sa patience; elle est en paix en cette amertume très-amère. »

Section IV. — *De la fidélité aux petites occasions.*

C'est aux rayons du soleil et non à l'ombre que l'on aperçoit les atomes qui voltigent en l'air : à mesure qu'une âme devient plus éclairée dans les voies de Dieu, elle aperçoit plus clairement ses défauts et s'en corrige, perfectionnant sa fidélité dans les moindres occasions.

Quelqu'un jouait à quelque jeu d'adresse et de récréation devant le bienheureux François, et trompait celui contre lequel il s'exerçait. Le Bienheureux, ne pouvant souffrir cette supercherie, lui remontra sa faute. Ho! dit l'autre, nous ne jouons qu'aux liards. — « Et que serait-ce si vous jouiez des pistoles? celui qui est fidèle et loyal aux petites occurrences, le sera bien plus aux grandes, et celui qui craint de prendre une épingle, ne dérobera pas des écus; au contraire, celui qui méprise les fautes légères, tombera bientôt en des lourdes; celui qui est fidèle sur peu sera établi sur beaucoup. »

Je le visitais une fois, selon ma coutume, au mois de septembre, et j'avais été battu d'un soleil fort ardent durant le chemin, si bien que j'étais tout abattu par la chaleur. Comme je me plaignais de ce chaud excessif, arrivant en sa maison, il me demanda en riant si je voulais qu'on m'allumât du feu! Comment, dis-je, me voulez-vous achever de rôtir? Il répondit gracieusement que le feu réchauffait ceux qui avaient froid, et rafraîchissait ceux qui avaient trop chaud; et puis ayant un peu pensé, il me dit tout naïvement : « Voyez-vous, je viens de faire une duplicité; car me souvenant de vous avoir ouï dire que vous craigniez fort le froid, et que vous n'aviez jamais trop chaud, je voulais rire de l'excès de la chaleur que vous avez souffert, et vous faire souvenir par là de ce que vous dites quelquefois, qu'il vaut mieux suer que trembler, et que le feu est bon en tout temps : jugez combien ma pensée était différente de

la réponse que je vous ai faite. » Que dites-vous, mes Sœurs, de cette simplicité?

Je lui joindrai cette autre sentence de notre bienheureux que j'ai souvent ouïe de sa bouche : « La grande fidélité envers Dieu consiste à s'abstenir des moindres fautes; les grandes font assez d'horreur d'elles-mêmes, c'est pourquoi il est plus aisé de les éviter. » Possible me direz-vous que cette maxime est un séminaire de scrupules; mais non : car il y a bien de la différence entre prendre garde aux moindres choses par le motif du pur amour de Dieu, ou par celui de la crainte servile : c'est par ce premier motif qu'il faut pratiquer cet enseignement; non par le second, qui est la vraie source de tous les scrupules.

Section V. — *La modération de la vie.*

Il disait que la convoitise des yeux avait cela de mauvais de ne regarder jamais au-dessous de soi, mais toujours au-dessus; et qu'ainsi ceux qui en étaient atteints, n'avaient jamais de repos ni de solide contentement. L'ambition, l'avarice, ne considèrent que les plus grands et les plus riches, non ceux qui sont en des fortunes inférieures : et aussitôt qu'un homme désire être plus grand ou plus riche qu'il n'est, la dignité ou le bien qu'il possède ne lui semble rien, et quand il est parvenu où il désirait, l'appétit lui vient en mangeant, et son hydropisie d'esprit fait qu'il s'altère en buvant; et bien qu'il marche toujours sans jamais arriver au but, la mort arrivant plus tôt que la fin de ses prétentions et de ses espérances.

Le bienheureux François n'avait pas seulement mis des bornes à ses désirs, mais ou il n'avait point de désirs, comme il l'a quelquefois avoué, ou il considérait sa condition comme beaucoup élevée au-dessus de ses désirs. Il s'étonnait souvent que Dieu eût permis qu'il fût élevé à la dignité qu'il possédait en l'Église, et quand on se plaignait du peu de revenu qui lui restait pour soutenir sa dignité : « Hé! qu'avaient les Apôtres, disait-il, pour appuyer la leur, qui était encore plus grande? combien y a-t-il d'honnêtes gens qui n'ont pas tant de bien? La piété avec la suffisance est un grand revenu; ayant de quoi soutenir notre vie et de quoi couvrir la honte de notre nudité, n'est-ce pas de quoi être content? ce qui est de plus n'est que mal, ou souci à quoi on l'emploiera. Il est vrai que l'évêque doit être hospitalier et aumônier, supposé qu'il ait de quoi fournir à l'un et à l'autre; mais quand il est à l'étroit et n'a justement que ce qu'il lui faut pour vivre, il n'a que le désir pour exercer ces fonctions, et pourvu que ce désir soit sincère et véritable, Dieu sans doute, qui est riche en miséricorde et qui regarde le cœur plus que les présents, le prendra pour effet. »

Section VI. — *De la justice commutative et distributive.*

Un des plus beaux mots de notre bienheureux Père est celui-ci, que pour exercer à un haut point de perfection la justice commutative, il fallait se rendre acheteur lorsque l'on vendait, et vendeur lorsque l'on achetait. Voici une sœur qui demande ce que veut dire

cela, puisque quand l'on vend on n'est pas en état d'acheter, et quand on achète on n'est pas vendeur. Je réponds, que l'injustice la plus universelle et qui règne davantage dans le monde, est que celui qui vend veut avoir de sa marchandise tout le plus haut prix qu'il en peut tirer, et celui qui achète l'avoir au plus bas; d'où procède une infinité de fraudes et de tromperies qui déshonorent le commerce, et le rendent une espèce de piége pour les uns et pour les autres. Mais si en vendant on donnait sa marchandise pour le prix que l'on voudrait donner si l'on en achetait une semblable, et de même si en achetant on offrait le même prix que l'on voudrait recevoir si l'on en vendait une pareille, la balance se ferait si juste, que chacun ferait à autrui ce qu'il voudrait être fait à lui-même.

Quant à la justice distributive, notre bienheureux disait encore un autre mot fort remarquable. « Il y a longtemps, disait-il, qu'elle est manchotte, et qu'elle a perdu l'un de ses bras. » Sa raison était, parce que consistant en la distribution des récompenses à ceux qui font bien, et des peines aux méchants, elle semble percluse de son bras droit; car il n'y a plus de reconnaissance ni de loyer pour la vertu : quoique le gauche, par lequel les vices sont châtiés, paraisse en exercice, si est-ce qu'il est encore comme paralytique ou à moitié estropié, les supplices publics, selon le proverbe, n'étant pas tant pour les coupables que pour les malheureux.

Section VII. — *Des hôteliers.*

Il avait une particulière affection pour ceux qui tiennent les hôtelleries et y reçoivent les passants, disant qu'il ne voyait point de condition en laquelle on eût plus de moyens de servir Dieu dans le prochain, et de s'acheminer plus heureusement au ciel, parce que c'était le métier d'une œuvre de miséricorde, quoiqu'ils reçussent, comme les médecins, le salaire de leur travail. Il considérait que ces gens perdent leur propre repos pour procurer celui d'autrui, qu'ils ne sont que comme valets ou esclaves dans leur propre maison, qu'il leur faut endurer les inégalités, les insolences, les chagrins, les dépits, les colères de mille différentes humeurs, souffrir des mépris et des injures, veiller tandis que les autres dorment, quitter souvent leurs lits aux étrangers, être attachés à leurs maisons, comme des statues à leurs niches, n'avoir aucune heure à eux ni de nuit ni de jour, aucun jour de fête ni de récréation, être tout à tous, à tout moment sur les pieds, dans le bruit et le tracas, dans l'impossibilité de contenter tout le monde, quelque désir qu'ils en eussent, paisibles parmi les querelleux.

Une fois après le repas, comme il nous entretenait par récréation de choses agréables, ce propos des hôteliers ayant été mis sur le tapis, et chacun disant librement son avis sur ce sujet, il y en eut un qui s'avança de dire que les hôtelleries étaient de vrais brigandages, et la plupart des hôtes étaient des larrons tolérés. Ce discours ne plut pas au bienheureux, comme je le remarquai aux changements de son visage; mais parce que le lieu, le tems et la personne n'étaient pas disposés à la correction, qu'il réserva pos-

sible en une commodité plus opportune, il détourna fort gracieusement ce mauvais propos par une histoire bien gentille.

Un pèlerin espagnol, dit-il, assez peu chargé de monnaie, arriva dans une hôtellerie, où après avoir été assez mal traité, on lui vendit si chèrement ce peu qu'il avait pris, qu'il appelait le ciel et la terre à témoin du tort qu'il lui était fait. Il fallut néanmoins passer par là, et encore filer doux parce qu'il était le plus faible. Il sort de l'hôtellerie tout en colère, et comme un homme dévalisé. Elle était située en un carrefour à l'opposite d'une autre, et au milieu il y avait une croix plantée. Il s'avisa de cette gentillesse pour soulager sa douleur : « Vraiment, dit-il, cette place est un Calvaire, où l'on a mis la croix de Notre Seigneur entre deux larrons, » entendant les maîtres des deux hôtelleries opposées. L'hôtelier de la maison où il n'avait pas logé, se rencontrant sur sa porte, pardonnant à sa douleur, lui demanda froidement, quel tort il avait reçu de lui, pour le qualifier d'un si mauvais titre. Le pèlerin, qui savait mieux que manier son bourdon, lui repartit brusquement : « *Calle, calle, hermano, sarays el bueno :* Taisez-vous, taisez-vous, mon frère, vous serez le bon. » Comme lui disant : Il y avait deux larrons aux deux côtés de la croix de Jésus-Christ, un bon et un mauvais : vous m'êtes le bon, car vous ne m'avez point fait de mal; mais comment voulez-vous que j'appelle votre compagnon qui m'a écorché tout en vie?

Après cela il prit doucement occasion de dire que ce pauvre pèlerin termina son courroux par cette joyeuseté, mais pourtant qu'il fallait soigneusement éviter le blâme en général des nations et des états, comme de dire, ils sont larrons, ou arrogants, ou traîtres, en telle province ou condition; parce que, encore que l'on n'eût en vue aucun particulier, les particuliers de ces contrées ou professions s'intéressaient dans ce blâme, et ne prenaient pas plaisir d'être bernés de cette façon.

J'oubliais à vous dire que notre bienheureux était si partial pour les hôteliers, que quand il faisait voyage, il défendait fort expressément à celui de ses gens qui avait la charge de payer, de contester avec les hôtes, et de souffrir plutôt toute sorte d'injustice que de les mécontenter. Et quand on se plaignait qu'ils étaient tout à fait déraisonnables, et qu'ils vendaient les denrées au double, et au triple : « Ce n'est pas seulement cela qu'il faut estimer, disait-il, mais pour combien comptez-vous leur soin, leur peine, leurs veilles, et la bonne volonté qu'ils nous témoignent? certes, cette amitié ne se saurait pas assez payer. » Cette bénignité de notre bienheureux était cause, outre la réputation de sa piété qui était aussi universelle, qu'assez ordinairement les hôtelleries où il passait et qui le connaissaient, ne voulaient pas compter avec ses gens, et se remettaient pour leur salaire à sa discrétion, qui était telle qu'il leur taxait presque toujours plus qu'ils n'eussent demandé : de là venait que ses gens craignaient plus les hôteliers civils que les rudes.

SECTION VIII. — *De l'esprit de magnificence et d'abjection.*

Dieu prend quelquefois plaisir à tirer le contraire du contraire : vous l'allez voir, mes Sœurs, en deux exemples opposés, de saint Charles Borromée et de notre bienheureux Père.

Saint Charles, étant neveu de Pape (Pie IV), avait été fort enrichi par son oncle, et tient-on qu'il avait plus de cent mille écus de rente, outre son patrimoine, qui était notable. Néanmoins, parmi ces grands biens, il avait l'esprit de pauvreté. Car, outre qu'il n'avait ni tapisseries, ni vaisselle d'argent, ni meubles précieux, sa table, même pour les hôtes, était si frugale, qu'elle donnait jusque dans l'austérité (car pour sa personne le pain et l'eau, et quelques légumes étaient sa nourriture ordinaire) : les coffres où il serrait ses trésors étaient les mains des pauvres : ainsi il était pauvre parmi ses richesses, et vraiment dans la première des béatitudes.

L'esprit du bienheureux François était bien différent : car il avait celui de la magnificence dans sa pauvreté, qui était assez connue par le peu qui lui restait du revenu de son évêché ; car de son patrimoine il en laissait l'usage à ses frères. Il ne rejetait ni la tapisserie, ni la vaisselle d'argent, ni les beaux meubles. Il a quelquefois reçu de grands seigneurs dans sa maison avec tant d'éclat, que l'on s'étonnait comment avec si peu de bien, il pouvait faire de si grandes choses, tâchant en tout de magnifier son ministère, mais seulement pour la gloire du Maître qu'il servait.

Je trouve fort bonne la demande de cette sœur : Lequel j'estime davantage de ces deux esprits, d'abjection parmi les richesses, ou de magnificence dans la pauvreté. A dire le vrai, cette question me surprend un peu ; néanmoins puisque je suis en train, il faut que je dise ce qu'il m'en semble. Un ancien philosophe, à l'opinion duquel je me rendrai pour ce regard, dit que celui-là est magnanime qui use de plats de terre comme s'ils étaient d'argent, ayant le cœur si bon qu'il fait vertu de la nécessité, étant aussi satisfait dans la disette que dans l'abondance. Mais il estime celui-là d'un plus grand courage qui se sert de plats d'argent et en fait aussi peu d'état que s'ils étaient de terre. Le premier est riche en imagination ; le second est vraiment pauvre d'esprit, les richesses étant aussi peu attachées à son cœur que les peaux de Jacob à ses mains et à son cou.

Voulez-vous que je vous fournisse un exemple illustre qui embrasse l'une et l'autre perfection ? Saint Paul dit de soi, que par la grâce de Dieu il savait abonder, et souffrir la disette, également content et soumis à la volonté de Dieu en l'une et l'autre condition de richesse et de pauvreté.

SECTION IX. — *Frugalité d'un grand et saint prélat.*

Monsieur l'archevêque de Lyon, cardinal de Marquemont, ayant à conférer avec le bienheureux François touchant quelques affaires qui regardaient la gloire de Dieu dans le service de l'Eglise, et même qui concernaient l'état de votre Congrégation, mes Sœurs

ils prirent leur rendez-vous en ma maison à Belley, qui était presque au milieu du chemin de leurs résidences : car Belley n'est distant de Lyon que de dix lieues, et d'Annecy de huit. J'eus le bonheur d'être l'hôte de ces deux grands personnages l'espace de huit ou dix jours, durant lesquels j'eus le moyen, si j'en eusse été bien soigneux, de me garnir de beaucoup d'exemples de vertu. Ils honorèrent tous deux la chaire de notre cathédrale de leurs prédications, notre office de leur présence, et nos autels de leurs sacrifices quotidiens, à la grande édification de tout notre peuple.

Ce qui les fâchait, mais ce qui me fâchait encore davantage, c'était la plainte qu'ils faisaient qu'on les traitait trop bien, et la crainte qu'ils avaient de fouler trop longtemps leur hôte, duquel ils savaient que les facultés n'avaient pas besoin d'un grand hiver. Moi d'autre part, je les suppliais d'ôter cette pensée de leur esprit, et de croire qu'il ne me coûtait presque rien à les traiter, parce que l'on me donnait de tous les côtés presque plus qu'il ne fallait pour leur traitement. « Si vous vous en allez, leur disais-je, on ne me donnera plus rien : c'est vous qui me faites bonne chère, non moi à vous. »

Un jour, après le repas, comme ils me conjuraient de retrancher un peu de ce qui leur semblait superflu, et que je les traitasse comme saint Charles traitait les évêques qui passaient par Milan et l'allaient visiter : « Je ne sais pas, leur dis-je, de quelle façon les traitait saint Charles, lequel partit de ce monde le jour même que j'y entrai ; mais je vous dirai bien comme les traite son cousin et son successeur en sa chaire, Monsieur le cardinal Frédéric Borromée, à présent archevêque de Milan, car j'ai mangé plusieurs fois à sa table, en divers voyages que j'ai faits en Italie. » Ils me convièrent de leur en faire le narré.

C'est, leur dis-je, un prélat que l'on tient riche de cinquante mille écus de rente ; de quoi il fait de si grandes choses pour le service de l'Eglise et le soulagement des pauvres, qu'on le croirait avoir les richesses d'Attalus. La fondation admirable de cette grande Bibliothèque Ambrosienne, qui se voit à Milan en la manière que vous savez, n'est qu'un échantillon de sa magnificence. Mais pour le regard de sa personne, de sa maison et de sa table, vous allez entendre une frugalité qui vous étonnera. Vous savez mieux que moi ce que c'est que *la parte*, que le pape, les cardinaux et les prélats d'Italie, tant à Rome qu'ailleurs, donnent à tous leurs domestiques ; telle est celle de la famille du cardinal dont je parle. Pour ce qui concerne sa personne et sa maison, je veux dire ses vêtements et ses meubles, vous n'y voyez que la simple nécessité. Un jour me parlant du règlement de Réformation qui est dans le Concile de Trente touchant les maisons des évêques, il se plaignait de ce qu'il était si mal observé, et que l'on n'y voyait pas *frugalem mensam, et pauperem supellectilem*. Il soupirait de ce que les pauvres étaient nus à leurs portes, et leurs murailles insensibles étaient revêtues de tapisseries ; que leurs tables regorgeaient de viandes superflues, et qu'encore ce superflu n'était pas distribué aux nécessiteux. Et comme je lui demandais ce qu'il fallait donc faire pour bien observer ce saint décret, il me dit que pour le re-

gard des meubles, il fallait ôter trois choses d'une maison épiscopale, la tapisserie, la soie et la vaisselle d'argent, et que pour le regard de la table, il fallait y observer une frugalité qui penchât plutôt vers le trop peu que vers le plus.

Comme ils me pressaient de leur expliquer la manière et la matière de l'un de ses repas, je leur en décrivis un célèbre fait un jour notable. Nous avions assisté, Mgr l'évêque de Vintimigle et moi, durant l'office pontifical de la sainte messe qu'il célébra dans l'église métropolitaine de Milan, au jour de la fête de saint Charles Borromée, l'an 1616. Au retour de l'église, il nous retint pour dîner avec lui, et avec nous un cavalier de grande vertu, et son parent, appelé le comte Charles Borromée. En toute sa maison l'on ne voyait ni tapisserie, ni aucun meuble de soie; quelques tableaux de piété en divers endroits sur les murailles toutes nues, mais fort blanches et nettes. Les assiettes, la salière, les plats, tant à laver que les autres, et les aiguières, tout était de terre blanche que l'on appelle de faïence : il n'y avait que la seule cuiller qui fût d'argent; les fourchettes n'étaient que d'acier fort luisant, et les couteaux aussi.

Après la bénédiction de la table, faite selon l'usage du Bréviaire romain, nous prîmes nos places : l'un des aumôniers commença à lire un chapitre de l'Evangile, et continua sa lecture jusques à la moitié du repas, qui ne fut interrompue d'aucune parole ni d'aucun devis familier. Nous demeurâmes quelque temps à écouter avant que l'on servît aucune chose. Le premier service fut à chacun sa portion égale, comme aux tables conventuelles, et nous donna-t-on pour entrée deux plats à chacun : l'un de cinq ou six cuillerées de cette viande que l'on appelle en Italie, *vermicelli;* l'autre plat d'un petit poulet bouilli flottant dans un peu de brouet, et je l'appelle petit, parce qu'il était d'une taille au-dessous des médiocres. Voilà notre entrée, ou notre premier service.

Le second, qui était comme le corps du festin, fut aussi de deux plats devant chacun de nous : le premier chargé de trois boulettes de chair hachée avec des herbes, grosses environ comme trois œufs pochés à l'eau; et dans l'autre une grive rôtie accompagnée d'une orange. Voilà le gros du banquet.

Et au troisième service nous eûmes encore chacun deux plats de dessert, dont l'un contenait une poire crue toute pelée, d'une grosseur au-dessous des moyennes, et d'une serviette dans l'autre, que je me figurai être pour l'usage du laver des mains après le repas. Mais m'étant aperçu que M. de Vintimigle, mon collatéral, fouilla dans la sienne et en avait tiré un petit morceau de fromage de Milan, j'estimai que faisant l'inventaire de la mienne j'y trouverais une semblable pitance; je ne fus trompé en mon attente : et la serviette, cela étant expédié, nous demeura pour l'usage que je m'étais imaginé, pour nettoyer nos mains sur lesquelles on versa de l'eau où il y avait quelque senteur comme d'eau de roses ou de fleur d'orange.

Voilà, non pas le sommaire ni l'abrégé, mais la narration de toute l'étendue du festin qui nous fut fait en cette fête si célèbre, où je m'assure, leur dis-je, que vous ne trouverez rien de superflu,

ni qui pût exciter des fumées ou des vapeurs qui fussent capables d'offusquer les idées du cerveau, et empêcher que l'on ne discourût fort clairement et commodément après le repas, et de faire la récréation fort allègrement.

Là-dessus je dis à ces Messieurs que s'il leur plaisait que je les traitasse à la borroméenne, et proportionnément à mes facultés, comparées à celles de ce très-bon et très-pieux cardinal, je ne me mettrais pas en grand frais pour leur donner à chacun (puisqu'il avait quarante fois autant de revenu que moi) la quarantième partie de six cuillerées de riz ou de vermicelli, la quarantième partie d'un poulet, la quarantième partie de la grosseur de trois œufs de hachis, la quarantième d'une grive, d'une poire et d'un petit morceau de fromage. Cette joyeuseté agréa à ces Messieurs qui me prièrent de considérer que deçà les monts nous avions des estomacs qui ne prenaient pas plaisir d'être armés si à la légère : mais aussi qu'il ne fallait pas que je les suffoquasse de tant de viandes comme l'on avait fait jusqu'alors.

M. de Marquemont, quoiqu'il eût une façon mélancolique, et un abord austère, avait néanmoins des mœurs très-douces et faciles, et une conversation tout à fait agréable et sans amertume; il releva ce narré d'un autre qu'il avait vu à Rome. Un de nos cardinaux français, prélat de vertu et de piété non vulgaires, s'avisa un jour, étant à Rome, d'inviter à manger le cardinal Bellarmin, qu'il suffit de nommer pour dire son éloge; et parce qu'il connaissait la sainteté du personnage, il crut lui agréer davantage de le traiter à la façon de saint Charles Borromée, que de lui faire un festin à la française. Il le reçut donc avec une frugalité extraordinaire, de laquelle lui voulant faire compliment après le repas, il lui dit que connaissant sa piété, il avait destiné faire chose qui lui serait agréable de l'accueillir ainsi domestiquement et familièrement. Le cardinal Bellarmin, qui était d'humeur fort gaie, sur ces mots de domesticité et de familiarité, ne répondit autre chose, sinon : *Assay, Monsignor illustrissimo, assay.* C'est-à-dire assez privement, certes, et d'une privauté fort domestique et familière. Notre cardinal, qui entendait mieux le français que l'italien, fut fort content, et s'excusant qu'il ne pouvait moins faire, promit une autre fois, s'il lui faisait pareil honneur, de diminuer la dose, et de le traiter au deçà même de l'ordinaire, et au delà de la privauté.

Notre bienheureux, qui avait naturellement l'humeur joviale, voulut contribuer son écot par cette gracieuse histoire : « Comme j'étais à Rome, dit-il, il y arriva un nouvel ambassadeur de France, lequel n'ayant pas encore pris de cocher italien, et qui sût la coutume de la ville, qui est d'arrêter le carrosse quand un cardinal passe, lequel aussi fait arrêter le sien pour faire compliment aux ambassadeurs, prélats ou seigneurs qui lui font honneur, il advint qu'un cardinal napolitain, et par conséquent espagnol d'affection, vint à passer en carrosse, ainsi que Monsieur l'ambassadeur allait aussi dans le sien par la ville. Quelques cavaliers français façonnés à la cour de Rome, qui accompagnaient Monsieur l'ambassadeur dans le sien, commencèrent à crier au cocher: *Ferma*, cocher, *ferma*, *ferma*, qui en langage italien veut dire, *Arrête*. Le cocher

français s'imagina qu'on lui dit : Marche ferme : il commence donc à fouetter ses chevaux de si bonne façon qu'ils partent de la main, et courent à toute bride. Le cardinal le voyant courir de la sorte sans saluer ni rendre aucun honneur, s'imagina que c'était une algarade qu'on lui avait faite, et une espèce de bravade.

» Il en fallut venir aux excuses. Monsieur l'ambassadeur dépêcha promptement vers lui un de ses gentilshommes qui lui dit, tout simplement d'où venait le mal entendu. Le cardinal reçut cette excuse tellement quellement, estimant qu'il fallait recevoir de mauvais payeurs toute sorte de monnaie, et comme il s'en plaignait, il fallut s'éclaircir de cela. D'autres cardinaux, qui savaient notre langue, l'assurèrent que l'excuse était très-bonne, et la faute innocente. Le cardinal espagnolisé répondit froidement : *Y Francesi hanno ogni cosa à la roverscia, et la lingua, come il cervello* : Les Français ont toutes choses à la renverse, et la langue aussi bien que la tête. Un cavalier qui était en la compagnie ajouta, qu'il n'était pas bienséant à un Italien de parler de renverse, qu'ils ont en ce pays-là des médailles dont les revers ne valent guère mieux, et qu'ils sont de dangereux joueurs de reversis. »

SECTION X. — *Trait aigu.*

J'admirais quelquefois en notre bienheureux comme la pesanteur de sa constitution naturelle pouvait compatir avec la gentillesse des réparties qu'il avait d'ordinaire en la bouche. Il est vrai qu'il ne parlait pas par boutade, ni vivacité d'esprit, qui est souvent accompagnée d'inconsidération, mais après avoir un peu pensé ; et ce peu de temps qu'il était à répondre, rendait ses mots accompagnés et assortis de tant de sagesse, qu'il était bien nommé de Sales, à raison du sel dont ses propos, et principalement ses réparties, étaient assaisonnés. Je vous veux donner un exemple fort agréable sur le sujet que je vous viens de proposer.

Un curé du pays de Gex le vint un jour voir à Annecy comme j'y étais, et ayant dîné avec nous, il nous raconta après le repas une conférence qu'il avait eue avec le ministre voisin de son village, nouvellement sorti des écoles de Genève : le sujet était du purgatoire

Le ministre, nous dit-il, compare l'Ecriture à la mâchoire de Samson, avec laquelle il se promettait de terrasser toute l'armée des Philistins de la Papauté, et dit que dans cette mâchoire de Samson il trouverait une source d'eau capable d'éteindre le feu du purgatoire. Je lui répondis que sa mâchoire à lui était pleine d'une ardeur qui ne s'éteignait pas avec de l'eau, mais avec de puissant vin, car c'était un buveur à outrance ; et qu'au lieu que celle de Samson était si humide qu'elle coulait des eaux, la sienne était si sèche qu'il était contraint de l'arroser souvent.

Le bienheureux souriant au récit de ces arguties, répondit fort délicatement : « Les mâchoires de M. le ministre avaient bien plus de rapport à celle de Samson, que non pas l'Ecriture ; s'il en eût fait la comparaison, elle eût été mieux assortie. Mais quoi ? qu'arriva-t-il de cette célèbre dispute ? »

— Comme je ne sais aucun point de controverse mieux appuyé de l'autorité de l'Ecriture, que celui du purgatoire et de la prière pour les morts, dit le curé, je le menai grêlant de passages, auxquels, pour toute réplique, il me disait qu'il ne voyait point le mot de purgatoire. Il n'est pas question du mot, lui disais-je, mais de la chose; il n'y a point de pire sourd ni aveugle que celui qui ne veut ouïr ni voir; c'est donc jeter en vain des grains de sel dans la mâchoire de Samson. Ensuite, je le pressais de me montrer les mots de Trinité, de consubstantiel, d'Incarnation, d'Eucharistie, dedans l'Ecriture, lesquels néanmoins il tenait pour bons, et exprimant des choses qu'il croyait. Enfin, dit-il, il s'en retourna plutôt terrassé que terrassant avec sa mâchoire de Samson. — « Trois, reprit le bienheureux; car pour combien comptez-vous les deux siennes? »

Section XI. — *Simplesse scientifique.*

En une ville où il y a un monastère de votre Congrégation, mes Sœurs, on eut pour prédicateur de l'Avent et du Carême, un personnage qui joignait à beaucoup de doctrine une grande connaissance des lettres grecques, qu'il aimait avec passion, et qui faisaient son plus beau talent.

Comme il y était extrêmement versé, il avait toujours en la bouche des termes grecs, ne citait les passages des auteurs grecs, principalement ceux du Nouveau Testament, qu'en cette langue qui leur est originelle; et de plus changeait en terminaisons françaises quantité de mots grecs, et les faisait passer ainsi comme étant de notre idiome. Ces filles étaient étonnées d'entendre un langage qui leur était si peu connu; il y en eut une qui se hasarda de parler en particulier à cet évangéliste, pour le supplier de se faire mieux entendre, ou au moins de leur donner quelque notion des termes dont il usait si souvent. Il s'était tellement habitué à ce langage, qu'il estima être le plus court de leur expliquer quelques-uns de ces termes, dont cette bonne sœur fit une liste.

Par exemple, il se servait assez ordinairement de ces mots de *philautie*, *antipathie*, *antipéristase*, *autopsie*, *symphonie*, *philanthropie*, *épiphanie*, *théophanie*, *analogie*, *hétérodoxie*, *philadelphie*, et semblables. Le bon du jeu fut que notre sœur, qui faisait un catalogue de ces notables mots pour en avoir l'interprétation, fit plusieurs *qui-pro-quo*, prenant l'un pour l'autre. Par exemple, au lieu de mettre sur philautie, *amour-propre*, elle mit *aversion* ou contrariété d'humeurs, qui est la signification d'antipathie; sur antipéristase elle écrivit *amour-propre* au lieu de *réaction* : sur d'autres mots elle mit la glose comme il fallait, comme sur *analogie*, rapport; *éphiphanie*, apparition, et ainsi des autres.

Et parce que ce n'est pas assez d'ouïr d'excellentes leçons, si l'on n'en fait un bon usage, notre bonne sœur estima qu'elle se pourrait servir de ces beaux mots qu'elle avait ouïs en la chaire de vérité. Quand donc elle voyait deux sœurs qui se ressemblaient, ou qui avaient quelque rapport d'esprit ou de visage, elle disait que ces deux sœurs avaient une grande *analogie*. Quand on parlait de l'apparition des âmes, elle l'appelait *l'épiphanie* des esprits.

Quand on disait que quelque personne dévote avait des visions, elle appelait cela des *théophanies*, etc.

Il arriva que la supérieure tomba malade d'une grosse fièvre durant les plus grandes chaleurs de l'été. Pour lui procurer un peu de soulagement, les sœurs qui servaient à l'infirmerie tâchaient de tenir la chambre la plus fraîche qu'elles pouvaient, y jetant de l'eau et y répandant du feuillage : le médecin, venant visiter la malade, en entrant, trouva cette chambre si froide, qu'il dit que cela n'était pas bon, d'autant que cette trop grande fraîcheur ferait redoubler l'ardeur de la fièvre, à cause de l'*antipéristase*. La sœur de Grèce s'y rencontra, qui ne laissa pas tomber ce mot à terre. Se souvenant qu'il était dans son dictionnaire, et trouvant dessus, pour glose, le mot d'*amour-propre*, elle entra en zèle contre ce médecin, et dit à une des sœurs, comme en murmurant : « Voilà un médecin fort entendu aux choses spirituelles, qui dit que notre sœur a de l'antipéristase, comme si c'était un grand amour-propre de chercher un peu de soulagement à l'ardeur d'une fièvre véhémente, et durant le chaud qu'il fait : ce n'est pas aux médecins de juger de cela, mais aux confesseurs; il ferait mieux de ne se mêler que de son métier. »

A la fin on lui donna obédience pour revenir de Grèce en France, et pour parler comme les autres, après que sa scientifique simplesse eût assez donné de récréation et fait manger aux sœurs plusieurs plats de ris. J'ai appris cette innocente facétie de la bouche même de notre Père, mes Sœurs, qui prenait sujet de là d'estimer, sinon le bon jugement, au moins la mémoire de cette bonne fille, et de priser beaucoup sa simplicité et sa bonne foi.

Section XII. — *Un de ses sentiments sur la passion de Notre Seigneur.*

C'était sa pensée, qu'il n'y avait point de plus pressant aiguillon, pour nous pousser et faire avancer dans le saint amour, que la considération de la mort et des souffrances du Fils de Dieu. Il l'appelait le plus doux et le plus violent de tous les motifs de piété. Et comme je lui demandais de quelle façon il pouvait conjoindre la douceur avec la violence : « En la même manière, me répondait-il, que l'Apôtre dit, que la charité de Dieu nous presse, nous serre, nous pousse, nous tire, car c'est ce que signifie ce mot *Urget*. En la même manière que le Saint-Esprit nous apprend, dans le Cantique des cantiques, que *la dilection est forte et véhémente comme la mort, et âpre au combat comme l'enfer*. On ne saurait nier, disait-il, que l'amour ne soit la douceur des douceurs et le sucre de toutes les amertumes; néanmoins, voyez comme il est comparé à ce qu'il y a de plus violent, qui est la mort et l'enfer : la raison est en ce que, comme il n'y a rien de si fort que sa douceur, il n'y a aussi rien de plus doux ni de plus amiable que sa force. Il n'y a rien de plus doux que l'huile et le miel; mais quand ces liqueurs sont bouillantes, il n'y a point d'ardeur pareille. »

« Jésus en croix est le lion de la tribu de Juda, et de l'énigme de Samson, dans les plaies duquel se trouve le rayon de miel de la

plus forte charité, et c'est de cette force que sort la douceur de notre plus grande consolation. Et certes, comme la mort du Rédempteur est le plus haut effet et comme l'apogée de son amour envers nous, ainsi que toute l'Ecriture nous témoigne, ce doit aussi être le plus fort de tous les motifs de notre amour vers lui. Ce qui faisait dire à saint Bernard : *O Seigneur, hé! je vous supplie, que la force embrasée et emmiellée de votre amour crucifiant engloutisse mon cœur, afin que je meure pour l'amour de votre amour, ô Rédempteur de mon âme, qui avez daigné mourir pour l'amour de mon amour.*

» C'est de cet excès d'amour qui ôta la vie à l'amant de nos âmes sur la montagne du Calvaire, que parlaient Moïse et Elie sur celle de Thabor, parmi la gloire de la Transfiguration, pour nous apprendre que même dans la gloire céleste, dont la Transfiguration n'était qu'un échantillon, après la considération de la bonté de Dieu contemplée et aimée en elle-même et pour elle-même, il n'y aura point de plus puissant aiguillon d'amour envers le grand Sauveur que le souvenir de sa mort et de ses douleurs. Nous avons un signalé témoignage de cette vérité en l'Apocalypse, où les anges et les saints chantent ces mots devant le trône du Vivant aux siècles des siècles : *L'agneau qui a été tué est digne de recevoir vertu, divinité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction, par toutes les créatures du ciel et de la terre.* »

SECTION XIII. — *De l'odeur de piété.*

Je ne vous saurais exprimer, mes Sœurs, combien grande estime faisait notre bienheureux Père de l'odeur de la piété, et combien il estimait heureux ceux ou celles qui, par leur bon exemple, la répandaient dans le monde, non pour leur propre gloire, mais pour celle du Père céleste de qui procède tout présent très-bon, et tout don parfait. Il n'y a point de doute que ceux qui parfument le monde de la senteur de leur bon exemple, et qui par là montrent le train de la justice aux autres, ne reluisent un jour, comme de brillantes étoiles, dans le firmament de l'éternité.

Certes, si le malheur est prononcé, contre ceux qui apportent du scandale au monde, quelle bénédiction ne se doivent promettre du Dieu des miséricordes ceux qui y apportent de l'édification par leur vie exemplaire, et qui attirent les âmes à la suite et à l'imitation de leurs vertus, et les font courir en l'odeur de leurs aromates? Saint Paul disait de telles personnes, qu'elles étaient la bonne odeur de Jésus-Christ, et odeur de vie à la vie, et que les scandaleux étaient odeur de mort à la mort (II. Cor. 2). Je ne vois point que l'Epoux sacré estime rien de plus en son amante sainte, dans son Cantique, comme ses parfums de bon exemple dont elle embaumait toutes ses compagnes, et les tirait par là à la suite du bien-aimé des bien-aimés.

Comme il y a quantité d'esprits bourrus dans le monde, qui n'y servent qu'à contredire les bonnes actions, il y en eut un dont l'humeur extravagante n'approuvant pas votre institut, après l'avoir blâmé de nouveauté devant notre bienheureux, lui dit enfin :

« Mais de quoi servira-t-il à l'Eglise ? » Le bienheureux François répondit fort gracieusement : « A faire le métier de la reine de Saba. » — Et quel est ce métier, reprit cet homme? — « De rendre hommage à celui qui est plus que Salomon, repartit le bienheureux, et à remplir de parfums et de bonne odeur toute la Jérusalem militante. »

Certes, j'ai été consolé de rencontrer ce même sentiment en l'un de ses *Entretiens*, où il l'exprime fort délicatement (*Entretien* VI, tome IV, page 443).

SECTION XIV. — *Suite du propos précédent.*

Il me souvient encore, sur ce propos, d'un gentil trait de notre bienheureux parlant à la vêture d'une de nos sœurs, et disant que celles qui prenaient l'habit de votre institut, pour y faire l'année de noviciat, ou de probation, comme l'on appelle, ressemblaient à ces jeunes filles que l'on polissait, parfumait, ajustait, paraît un an devant que les présenter au lit d'Assuère, après que ses yeux en avaient fait l'élite.

Mais quant à vous, mes chères Sœurs, ce n'est pas assez d'un an pour vous ajuster, afin de paraître devant les yeux de l'éternel Assuère, devant lesquels les astres ne sont pas nets, et qui remarque des défauts dans les anges; il faut que vous fassiez état que cette année d'épreuve qui vous est donnée, n'est que pour sonder et reconnaître si vous serez des pierres vives propres au bâtiment mystique de cette Congrégation. Mais, pour le regard de Dieu, les professes ne sont que des novices toute leur vie, et dans une continuelle épreuve et préparation de cœur : elles doivent être comme ces vierges sages de la parabole, toujours veillantes en attendant avec impatience la venue de l'Epoux. Mais souvenez-vous que ce n'est pas assez de la lampe allumée, si le vaisseau à l'huile ne l'accompagne, qui est la charité, et encore la charité persévérante, car qui ne persévérera en charité jusqu'à la fin ne sera point admis aux noces éternelles.

Soyez donc là, mes Sœurs, comme des Esther, humbles esclaves et servantes de Jésus-Christ, entre les mains de ceux qui vous conduisent, et leur laissez le soin de vous agencer et polir spirituellement, par les mortifications, obéissances, et autres observances et pratiques de votre institut, sans en souhaiter d'autres. Comme des enfants nouveau-nés, qui sont sans finesse, ne recherchez que le lait de la candeur et simplicité; et si vous marchez ainsi simplement, vous irez avec assurance. Bienheureux ceux qui sont sans tache en leurs voies; ce sont ceux qui marchent en la loi du Seigneur.

SECTION XV. — *Remise en Dieu.*

Jetez votre pensée en Dieu, et il vous conservera. Ne savez-vous pas que ceux qui se confient en Dieu seront comme la montagne de Sion qui ne s'ébranle pour aucun orage? C'est un proverbe de prudence humaine. Aide-toi, et Dieu t'aidera. L'Apôtre disait

mieux : *Non moi, mais la grâce de Dieu avec moi;* sans elle je ne puis rien; avec elle, tout.

Le bienheureux François de Sales avait coutume de dire, que quand nous voulons nous justifier devant les hommes par les voies de droit ou de fait, cela se fait bassement, lâchement, obscurément; mais quand nous remettons notre sort entre les mains de Dieu, cela se passe et réussit hautement, fortement, éclatamment. Si nous sommes innocents, il fait paraître tôt ou tard notre innocence avec un grand lustre, tirant la lumière du milieu des ténèbres, et, comme dit le Psalmiste, faisant naître un grand jour d'entre les obscurités, pour ceux qui ont le cœur droit, ne permettant jamais que ceux-là soient confondus qui mette en lui toute leur attente. *Parce que le juste a esperé en moi, je le délivrerai; je le protégerai, parce qu'il a reconnu mon nom et lui a donné gloire.*

Il rapportait, pour confirmation de cette vérité, l'illustre exemple de la Sainte Vierge, laquelle n'ignorant pas la perplexité de saint Joseph, sur le sujet de sa grossesse, et sa modestie ne lui permettant pas de lui découvrir la grâce incomparable dont Dieu l'avait honorée, la rendant Mère du Verbe incarné, elle se remit entièrement au soin de la Providence, qui ôta ce nuage de l'esprit de son époux, par l'ambassade du même ange qui lui avait annoncé le mystère de l'Incarnation. Oh! que de consolation à ces deux cœurs, quand, selon la multitude de leurs angoisses, les consolations de Dieu les réjouirent (Voy. *Entretien* III, tome IV, page 416).

Saint Paul nous conseillant de ne nous défendre pas quand on nous outrage, ou quand nous sommes injustement accusés, mais de faire place à la colère, nous donne une excellente leçon de remise de tout ce qui nous regarde entre les bras de Dieu, où nous devons avoir notre recours, comme le poussin sous les ailes de sa mère : car Dieu nous promet de nous cacher sous ses ailes, de nous mettre à l'abri sous l'ombre de sa clémence, et de nous environner de sa vérité comme d'un bouclier; et bouclier impénétrable aux traits les plus aigus et les plus enflammés de nos ennemis.

SECTION XVI. — *De l'égalité d'esprit.*

Je ne vois rien que notre bienheureux Père vous inculque plus soigneusement, mes Sœurs, que la sainte égalité d'esprit. Il avait coutume de dire, que puisque cette vie est une navigation vers le hâvre de grâce, et le port de salut de l'éternité, nous devrions être semblables aux bons pilotes, qui tiennent toujours leur timon juste parmi l'inégalité des flots.

Mais comme faut-il faire, me dites-vous, pour arriver à cette justesse? — Certes, je ne sais point de meilleur moyen, que d'imiter les mêmes pilotes, qui se conduisent en la mer par le regard continuel du pôle et du nord. Et quel est ce pôle? C'est la très-sainte charité, laquelle n'a pour visée que Dieu, c'est-à-dire sa gloire, en fin dernière, sans faire aucune réflexion sur nos propres intérêts. La raison de cela est que les inégalités d'esprit ne procèdent que de l'inégalité des regards des créatures non rapportés au

Créateur; et ainsi, selon la variété des accidents qui arrivent en cette vie, nous changeons d'humeurs et d'inclinations. Mais quand nous considérons toute cette diversité dans l'uniformité toujours égale de la sainte volonté de Dieu, distributrice des prospérités et des adversités, de la santé et de la maladie, de la vie et de la mort, de la richesse et de la pauvreté, et quand nous venons à penser que de tout cela nous pouvons tirer des sujets d'augmenter la gloire extérieure de Dieu, soit en agissant, soit en souffrant, nous entrons dans cette indifférence chrétienne qui nous fait dire avec Job : *Pourquoi ne recevons-nous pas de la main de Dieu les maux de peine, d'un cœur aussi content comme nous en avons autrefois reçu les biens?*

Vous me direz qu'étant retirées dans le cloître vous n'êtes plus sujettes, par la grâce de Dieu, aux inconstances des événements et des accidents qui arrivent si fréquemment dans le siècle; mais vous vous plaignez des inégalités qui se rencontrent en la vie spirituelle, des stérilités et sécheresses qui succèdent aux abondances en l'oraison, des tristesses qui viennent après les joies, des désolations intérieures qui traversent vos consolations, et des obscurités qui offusquent les beaux jours auxquels vous cheminez en la lumière de la grâce. Certes, mes Sœurs, c'est dans la diversité de ces états si opposés que se doit montrer votre fidélité et pratiquer cette sainte égalité d'esprit que notre bienheureux vous recommande si fort. Pour y parvenir, il vous donne pour avis que vous soyez exactes et ponctuelles en l'observance de vos Règles et Constitutions, et qu'en vain la chercherez-vous par autre voie (Lisez l'*Entretien* III, tome IV, pag. 416 et suiv.).

A quoi vous me permettrez d'ajouter, que le regard attentif de la divine gloire (qui est l'unique but de la charité) par lequel nous voyons Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, c'est à mon avis un des plus puissants moyens pour établir nos âmes en la grâce, et les tenir justes et égales dans les vicissitudes des événements qui traversent le cours de cette vie mortelle tant extérieure qu'intérieure.

SECTION XVII. — *Du Vœu.*

Je demandais un jour à notre bienheureux Père, mes Sœurs, pourquoi, en la formule de votre profession, il ne vous faisait point faire vœu de clôture, puisque c'est un vœu que l'on fait faire presque à toutes les sanctimoniales. Il me répondit que le concile de Trente étant reçu dans son diocèse, et cette clôture y étant ordonnée par décret exprès, il n'estimait pas nécessaire d'obliger par vœu à une chose déjà commandée par l'Eglise; la propre matière du vœu, selon tous les théologiens, étant ce qui est de conseil, non ce qui est de précepte (S. Thom. 2. 2; q. 88, a. 2).

« Mais, lui dis-je, ne peut-on pas vouer de faire les commandements de Dieu et de l'Eglise? » Il répliqua : « Le conseil, comme je vous ai dit, est la propre matière du vœu, et le précepte l'impropre. Il est vrai qu'en quelque sens on peut vouer les commandements, en tant que volontairement on les veut garder comme chose bonne et agréable à Dieu, non en tant qu'il est nécessaire de

les observer de nécessité de fin, c'est-à-dire pour arriver au salut : c'est la doctrine de l'Ange de l'école. »

— Mais ne puis-je pas m'obliger à double titre à l'observation d'une chose? — « Oui, reprit-il; mais aussi celui qui voue de faire les commandements de Dieu, quand il y contrevient, pèche doublement, et qu'est-il besoin de s'exposer à ce péril? »

— Mais il mérite doublement en les observant. — « Oui, repartit-il, s'il les observe avec plus de charité que celui qui les garde sans les avoir voués. » — Comment cela, lui dis-je? n'a-t-il pas le mérite de son observance, aussi bien que celui qui n'a pas voué de les garder, et de plus le mérite de son vœu?

Il reprit : « Saint Thomas vous apprendra que la quantité du mérite se peut tirer de deux sources : la première, de la racine de la charité à laquelle correspond la gloire essentielle; la deuxième, de la grandeur, excellence, ou difficulté de l'œuvre, à laquelle correspond la gloire accidentelle, qui est une joie particulière procédant de quelque bien créé (1. 9. 95, a. 4). Ce sont ses mots. Or, je ne vois point que nos théologiens reconnaissent que trois sortes de gloire accidentelle dont ils composent les trois auréoles, de martyre, de virginité et de doctrine. S'il y en a davantage il faudra multiplier les auréoles à l'infini..... N'ayant point lu qu'il y eût une auréole particulière pour ceux qui vouent, je vous ai dit qu'il fallait prendre la mesure du mérite de ceux qui observent les commandements de Dieu soit par vœu, soit sans vœu, à la grandeur ou petitesse de la charité, puisque c'est l'unique mesure de la gloire essentielle selon saint Thomas. Que si vous la voulez encore prendre du côté du vœu et de la gloire accidentelle, il faut nécessairement que vous établissiez une auréole pour le vœu : or de savoir sur quelle autorité vous la fondez, c'est ce que j'ignore. »

— Sur celle même de saint Thomas, lui dis-je, lequel nous assure que l'œuvre faite par vœu est plus méritoire que la même œuvre faite sans vœu. — « Dieu, répondit-il, est auteur de la nature aussi bien que de la grâce, et il a des récompenses temporelles pour les œuvres des vertus naturelles, morales, humaines et acquises, faites sans grace, comme il en a d'éternelles pour les actions des vertus infuses et surnaturelles, faites en grâce et par le motif de la grâce. Quand donc saint Thomas parle de l'excellence et du mérite du vœu, il parle de son excellence naturelle et de son mérite conforme. Qu'il soit ainsi, vous le trouverez, si vous voulez examiner les trois raisons de la prééminence du vœu qu'apporte saint Thomas en ce lieu-là. »

« La première est tirée de la prééminence de la vertu de religion dont le vœu est un acte. Or, comme elle tient un haut rang entre les vertus morales à raison de son sujet, qui est le culte ou service de Dieu; quand elle commande l'acte d'une vertu qui lui est naturellement inférieure en excellence, elle l'élève jusqu'à elle, le rendant acte de religion, ou commandé par la religion. Or tout cela est naturel et moral, et sans la charité n'a aucun mérite qui regarde l'éternité, ni la gloire essentielle du ciel. Le vœu donc, comme acte de vertu de religion, a beau rehausser l'acte, sans la charité tout cela n'est rien, dit saint Paul, et ne sert de rien pour la gloire

éternelle. Ce serait un pélagianisme trop évident de vouloir faire passer la nature dans la gloire sans l'entremise de la grâce. »

Mais aussi repartis-je, la grâce justifiante venant, ôtera-t-elle au jeûne voué la prééminence naturelle qu'il a sur le non voué? — « Non certes, répondit-il, car la charité n'est pas une vertu détruisante et appauvrissante, mais plutôt édifiante, et enrichissante; et il peut arriver que celui qui jeûne par vœu fasse cette double action de tempérance et de religion avec plus de charité, et par conséquent avec plus de mérite de grâce et éternel, que celui qui jeûne sans vœu : comme aussi d'autre part il peut advenir que celui qui jeûne sans vœu, fasse ce seul acte de tempérance avec une plus grande charité, et par conséquent avec plus de mérite, qui regarde la gloire essentielle de l'éternité. »

« Et se faut bien garder de mesurer la grâce par la nature, ni de s'imaginer que nécessairement, infailliblement, absolument, il y a plus de grâce où il y a plus de vertus morales et naturelles, saint Thomas nous apprenant que la charité ne se répand pas dans les âmes par le Saint-Esprit selon la capacité des vaisseaux naturels; autrement ce serait assujettir la grâce à la nature. L'Esprit de Dieu, qui est l'esprit de grâce, souffle où il veut, Dieu faisant miséricorde à qui, comment, et autant qu'il lui plaît; autrement la grâce ne serait pas grâce, mais salaire, d'autant qu'elle ne serait pas gratuite. C'est à ce sujet que l'Apôtre défend à celui qui jeûne de mépriser celui qui mange, et à celui qui mange de se moquer du jeûneur, parce que l'un et l'autre peuvent faire ces différentes actions avec divers degrés de grâce. »

— Mais toujours demeure la prééminence du jeûne voué sur le non voué. — « Oui, naturelle, me répondit-il; mais la surnaturelle, qui dépend de la grâce, est toujours incertaine, par la dernière raison que j'ai avancée. Partant, il ne faut point dire absolument, infailliblement, nécessairement, et sans exception et distinction, que celui qui jeûne avec vœu a plus de mérite que celui qui jeûne sans vœu, puique le contraire peut advenir. »

Je le priai de m'expliquer la deuxième raison de saint Thomas : ce qu'il fit environ de cette sorte :

« La deuxième prééminence qu'il donne à l'œuvre vouée est que, de libre qu'elle est de sa nature, le vœu la rend de précepte; de sorte que celui qui voue donne sa liberté à Dieu, et par conséquent, non-seulement le fruit, mais encore l'arbre, et le fond où il a ses racines : grande prééminence, certes, mais morale toutefois, et naturelle, et qui peut être pratiquée sans charité, et par conséquent sans aucun mérite qui regarde la gloire éternelle. »

De là il passa à la troisième excellence du vœu qui est d'affermir la volonté dans l'exécution de la chose promise. « Certes, dit-il, tout homme d'honneur est naturellement porté à maintenir sa parole quand il l'a une fois donnée à quelqu'un; combien plus fortement se sent obligé de la garder à Dieu, celui qui a fait vœu, c'est-à-dire, promis à Dieu de faire en son honneur une chose bonne? *J'ai juré et résolu*, disait David, *de garder les jugements de votre justice, ô Seigneur*. Si est-ce néanmoins qu'il faut soigneusement distinguer entre l'affermissement surnaturel du cœur qui se fait

par la grâce, et celui qui se fait par la nature, telle qu'est la fermeté qui procède du vœu comme acte de religion, qui n'est de soi qu'une vertu morale non surnaturelle ni infuse, comme sont les trois appelées divines ou théologales (S. Th. 2. 2. q. 81, a. 5). Joint que cette fermeté morale ne porte pas immutabilité; autrement il ne faudrait que faire vœu de toutes les vertus pour être immobile ou immuable dans le bien : ce qui est absurde et à penser et à dire; vu même que la grâce justifiante n'opère pas cela dans le commun des fidèles, qui en peuvent déchoir ; d'où cet avertissement sacré, *Que celui qui est debout avise de ne tomber pas.*

» L'induction que saint Thomas tire de cet avantage de fermeté morale, qui est au vœu, est que si ceux-là pèchent davantage qui sont plus endurcis dans le mal, ceux-là aussi mériteront davantage qui opèrent par une volonté plus affermie dans le bien : or le vœu l'affermit, donc, etc. Tout cela est fort vrai selon la nature du vœu, et de la vertu de religion, dont il est un acte, et par conséquent plus méritoire naturellement de récompenses temporelles, qu'un même acte, par exemple, de jeûne, fait sans vœu, l'un et l'autre considérés dépouillés de charité. Que si vous les en considerez revêtus, il faudra lors prendre la mesure de leur mérite de la gloire éternelle par la charité qui les anime, non par la fermeté naturelle que le vœu donne à l'action qu'il commande, qui l'avantage sur une semblable faite sans vœu; parce que la charité ne tire pas son excellence ni son rehaussement de l'action faite par vœu, mais c'est celle-ci qui relève sa grandeur surnaturelle de la charité qui l'accompagne. »

J'ai été fort consolé, mes Sœurs, de voir que notre bienheureux Père ait exprimé ce même sentiment dans son *Théotime*[1].

SECTION XVIII. — *De l'empressement.*

La dévotion n'est autre chose qu'une sainte ferveur et promptitude, qui porte aux choses du service de Dieu avec une grande allégresse. Elle suppose la charité, et de plus il faut qu'elle soit accompagnée de discrétion, parce que l'honneur du Roi de gloire aime le jugement; et c'est ici le brisant où donnent la plupart de ceux qu'on appelle dévots, par un défaut que le B. appelle empressement, qu'il dit être la remore[2] de la vraie dévotion, et son plus dangereux adversaire, d'autant qu'il se pare des livrées de la dévotion même, pour tromper plus facilement les moins avisés.

Qu'est-ce donc que cet empressement? C'est une ferveur et promptitude indiscrète et immodérée, qui fait que l'on quitte l'un nécessaire, pour se porter dans la multiplicité; et de là on tombe en des embarras et entortillements d'esprit, qui portent au découragement et à quitter tout là; d'où l'on tombe dans le malheur prononcé dans l'Evangile à celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière.

[1] Voy. *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. XI, chap. 9; tom. IV, pag. 352. Nous supprimons la fin de cette section; elle n'apprendrait rien de nouveau.
[2] Cause du retard.

Il n'y a rien de si séduisant que l'apparence du bien : c'est là l'origine de toute coulpe, et la cause que plusieurs dévots s'imaginent de ne courir jamais assez vite en la voie des commandements, des conseils et des inspirations divines ; d'où il arrive qu'embrassant trop ils étreignent mal, et comme des enfants, pour vouloir aller trop tôt, ils choppent et trébuchent.

Notre bienheureux faisait grand état de cette devise d'un empereur ancien : « Hâte-toi lentement ; » et de cette autre, « Assez tôt, si assez bien. » Il ne voulait pas qu'on entreprît beaucoup de choses, mais que l'on fît bien le peu que l'on entreprendrait : c'était un de ses mots ordinaires et chéris : « Peu et bon. » Pour persuader cette conduite, il disait qu'il se fallait bien garder de mettre la perfection en la multitude des exercices de vertu, soit intérieurs, soit extérieurs : et quand on lui disait : Que deviendra donc cet amour insatiable dont parlent les maîtres de la vie spirituelle, qui ne dit jamais : C'est assez, qui ne pense jamais être arrivé au but, mais qui s'étend toujours en avant, qui marche à pas de géant d'un bout du ciel à l'autre? il répondait : « C'est par les racines qu'il faut croître en cet amour-là, plutôt que par les branches ; » et s'expliquait ainsi : « C'est croître par les branches que de vouloir faire une grande multitude d'actions de vertu, desquelles plusieurs se trouvent non-seulement défectueuses, mais bien souvent superflues et semblables à ces pampres inutiles qui surcroissent à la vigne, et qu'il faut ébourgeonner pour faire grossir le raisin ; et c'est croître par les racines que de faire peu d'œuvres, mais avec beaucoup de perfection, c'est-à-dire avec un grand amour de Dieu, auquel consiste toute la perfection du chrétien. C'est à quoi nous exhorte l'Apôtre quand il nous enseigne à être enracinés et fondés en la charité si nous voulons comprendre la suréminente charité de la science de Jésus-Christ. »

Mais, dira-t-on, peut-on faire trop pour Dieu? ne se faut-il pas hâter d'aller avant que la nuit de la mort vienne, après quoi on ne pourra plus travailler? *Que ta main opère instamment*, dit la sainte parole, *autant qu'elle pourra* (Eccl. 9).... Ces vérités sont adorables et dignes de soigneuse remarque, mais elles ne sont point contraires à cette sage maxime, de faire plutôt peu d'actions bonnes mais parfaites, que plusieurs mais imparfaites. Pour faire un sérieux progrès en la perfection, il n'est pas tant question de multiplier les exercices, comme d'agrandir la ferveur, la force et la pureté du divin amour dans nos actions ordinaires. Une petite vertu morale avec une ardente, forte et pure charité, est incomparablement plus plaisante à Dieu et lui rend bien plus de gloire qu'une plus illustre pratiquée avec une charité lente, faible et moins épurée.

Rappelez-vous une très-gracieuse rencontre arrivée au bienheureux François, et qu'il raconte d'une manière fort gentille au VII[e] de ses *Entretiens* (tom. IV).

De là vous pourrez tirer aisément la confirmation de ce que nous avons déduit auparavant, et de tout ceci vous conclurez que la vraie dévotion est non-seulement charitable, mais judicieuse, et consiste à faire ce peu que l'on fait avec beaucoup de perfection.

Et l'empressement au contraire, qui naît d'une dévotion inconsidérée, nous fait entreprendre beaucoup, mais avec tant de défauts et d'imperfections, que tout revient à peu, et quelquefois à rien. Si que les empressés sont comme ces mauvais ménagers, qui sont toujours incommodés au milieu de leurs grandes richesses; et les vrais dévots sont semblables à ceux qui ont peu, mais le ménagent si sagement que l'huile croît dans leurs vaisseaux, comme celle que le prophète multiplia dans ceux de la veuve.

SECTION XIX. — *D'un prodigue.*

On lui rapporta qu'un jeune homme fort débauché, d'une vie scandaleuse, et comme un autre prodigue qui dissipait tout son bien en désordres, avoir résolu de se jeter dans un cloître. Il répondit : « Certes, il n'en prend pas le chemin; oui bien celui de l'hôpital. » Il ne fut que trop vrai prophète pour ce misérable; car n'ayant plus de quoi satisfaire à ses appétits désordonnés, il se jeta comme par désespoir dans un cloître, qui le vomit de là à peu de jours.

Ce fut à son regret qu'il sortit de cet asile qu'il avait choisi comme une cité de refuge, plutôt pour se mettre à l'abri de la nécessité et de la poursuite de ceux à qui il devait, que pour aucun mouvement qu'il eût de vraie piété. Il fut donc rejeté du vaisseau dedans la mer du siècle, et de là en la prison où ses créanciers le firent serrer; mais de conversion, point de nouvelles, devenant au contraire, d'autant plus enragé qu'il était plus étroitement enfermé.

Comme on parlait une fois de la calamité de ce malheureux : « Je me doutais bien, disait le bienheureux, qu'il ne prenait pas le chemin du cloître; il faisait trop de caresses au monde. Mais du moins, si la vexation lui pouvait donner de l'entendement! il trouverait dans la prison la même grâce qu'il eût rencontrée dans le cloître. »

C'était la consolation de saint Pierre Célestin dans celle où il avait été mis par Boniface VIII, son successeur. « Pierre, disait-il à soi-même, tu as maintenant ce que tu as tant souhaité, ce après quoi tu as tant soupiré, dans les accablements d'affaires inséparables de la chaire de saint Pierre : tu as la solitude, le silence, la retraite, la cellule, la clôture, les cachettes, les ténèbres, dedans cette étroite mais bienheureuse prison. Bénis Dieu en tout temps, puisqu'il t'a donné les désirs de ton âme, quoique d'une façon autre que tu ne pensais, mais plus assurée et plus agréable à ses yeux que celle que tu projetais. Dieu veut être servi à sa mode, non à la tienne. Que veux-tu au ciel et en la terre, sinon sa sainte volonté? O bonne croix longtemps souhaittée, maintenant présentée, je t'embrasse de tout mon cœur; reçois le disciple de celui qui sur toi a opéré mon salut au milieu de la terre. »

A la fin les créanciers de ce prodigue, voyant qu'ils faisaient une dépense inutile à le tenir en prison, consentirent à son élargissement; ce qui fut l'exposer à une misère honteuse. Se voyant l'opprobre du monde et le mépris du peuple, la douleur, la disette, et ses précédentes dissolutions le firent tomber sous l'effort d'une maladie non moins ignominieuse que douloureuse, qui le contraignit de se rendre à l'hôpital, où il tomba par pièces, rongé de vermine

et accablé d'ordure et de nécessité. Dieu veuille que la multitude des fléaux de ce pécheur aient amolli son cœur, et que l'adversité lui ait reconquis la grâce que la prospérité lui avait fait perdre!

Lorsque l'on parlait au bienheureux de quelques jeunes gens qui, avant que se jeter dans le cloître, se donnaient à cœur joie des vanités et des voluptés du monde, il avait ces vocations-là fort suspectes, et de fait il arrivait peu souvent qu'ils persévérassent jusqu'à la profession. Quand on disait, qu'ils reculaient pour mieux sauter : « Ils pourraient bien tant reculer, répondait-il, que leur secousse serait si grande, qu'ils perdraient l'haleine quand se viendrait à faire le saut. » Mais quand il en voyait qui se disposaient de sang-froid et de longue main à cette retraite du siècle, par la pénitence, l'oraison, la communion, le jeûne, et autres exercices de piété : « Ceux-là, disait-il, y vont tout à bon, ils ne jouent pas, ou s'ils se jouent, c'est à bon jeu bon argent. »

SECTION XX. — *Imitation empêchée.*

Quelque personne que je connais bien, ayant appris de bonne part que le bienheureux François avait fait vœu dès sa jeunesse de réciter tous les jours son chapelet, désira l'imiter en cette œuvre de piété, et ne voulut pourtant pas avouer cela sans son avis. Il lui répondit : « Gardez-vous-en bien. » L'autre lui répliqua : Pourquoi déniez-vous à autrui le conseil que vous avez pris pour vous-même dès votre jeunesse? — « Ce mot de jeunesse, reprit-il, décide l'affaire, parce qu'en ce temps-là, je le fis avec moins de considération; mais maintenant que je suis plus avancé en âge, je vous dis : Ne le faites pas. Je ne vous dis pas : Ne le dites point; au contraire, je le vous conseille autant que je puis, et vous conjure de ne passer aucun jour sans le réciter : car il est très-agréable à Dieu, et à la Sainte Vierge; mais que ce soit par un propos ferme et arrêté, plutôt que par vœu, afin que quand il vous arrivera de l'omettre, soit par lassitude, soit par oubli, soit par quelque autre occurrence, vous ne tombiez pas dans l'embarras des scrupules, et ne vous exposiez au danger d'offenser Dieu. Car ce n'est pas le tout de vouer, il faut rendre, et rendre sous peine de péché, qui n'est pas une petite affaire. Je vous assure que souvent cela m'a fort empêché, et que souvent j'ai été sur les termes de m'en faire dispenser, ou au moins de le changer en quelque autre œuvre de pareille importance, mais de moindre assujettissement. »

— Mais ce qui est fait par vœu, n'est-il pas plus méritoire que ce qui n'est fait que par un propos ferme et arrêté? — « Je me doutais bien, reprit le bienheureux, que nous cherchions le mérite en cette bénite action; mais ce mérite, pour qui voulez-vous qu'il soit? » — Voilà une belle demande! Certes, j'entends qu'il soit pour moi. — « Voilà qui va bien : vous voulez pour vous! Il ne reste plus, que de vouer à vous, et vous seriez un petit dieu sur une table : certes, je pensais que vous voulussiez vouer à Dieu pour Dieu, et par ce vœu mériter pour Dieu. » — Certainement, voilà un langage bien nouveau, mériter pour Dieu! vraiment Dieu a bien affaire de nos mérites!

— « Qu'est-ce, à votre avis, que mérite, sinon une œuvre agréable à Dieu, faite en sa grâce et pour son amour, à laquelle il donne une augmentation de grâce et la gloire pour récompense? L'amour de Dieu qui ne recherche que l'intérêt de Dieu, c'est-à-dire sa gloire, ne doit-il pas être la principale visée et la fin dernière de la bonne œuvre, la récompense n'étant que l'accessoire? » — Et de quoi sert à Dieu ce mérite et cette œuvre? — « A la vérité toutes nos bonnes œuvres faites en grâce et pour l'amour de Dieu ne servent de rien pour la gloire intérieure et essentielle de Dieu, parce qu'étant Dieu même, et par conséquent infinie, elle ne peut être augmentée par nos bonnes actions, non plus que diminuée par nos péchés.

Il n'en est pas ainsi de la gloire extérieure de Dieu, qui lui est rendue par les créatures, et pour laquelle il les a tirées du néant à l'être. Car comme elle est finie à raison de son sujet, qui est la créature, elle peut être augmentée par nos bonnes œuvres faites en l'amour et pour l'amour de Dieu : comme aussi elle est diminuée par nos actions vicieuses, par lesquelles nous déshonorons Dieu, et dérobons sa gloire; ce qui ne se peut dire ni entendre que de l'extérieure.

» C'est proprement ce qui rend l'œuvre faite en grâce, méritoire, de ce qu'elle augmente la gloire extérieure de Dieu; sa bonté s'étant engagée par promesse à glorifier ceux qui le glorifieront, et à donner la couronne de justice à ceux qui combattront le bon combat, et feront ou endureront quelque chose pour la gloire de son nom. C'est pour cela que j'ai dit qu'il faut mériter pour Dieu, c'est-à-dire, faire en l'état de grâce des actions référées à la gloire de Dieu par amour, si nous voulons qu'elles soient méritoires de l'éternité, Dieu ne s'étant obligé de donner la gloire qu'à ceux qui travailleront en sa grâce.

» Quiconque ne veut mériter que pour soi, ne fait rien pour Dieu, et ne mérite rien pour soi : mais quiconque fait tout pour Dieu et pour l'honorer, mérite beaucoup pour soi. A ce jeu, qui perd gagne, et qui ne pense que gagner pour soi se trouve engagé dans la perte, et ne fait que des œuvres vides et trop légères à la balance du jugement divin. Ainsi l'on s'endort sur ces fausses richesses, et au réveil on ne trouve rien dans ses mains [1].

Section XXI. — *Des fondations.*

Vous savez, mes Sœurs, combien notre bienheureux Père marchait réservé en matière de fondations. Il allait en cela comme il est écrit des Machabées, prudemment et avec ordre : *Cautè et ordinatè*. Durant les treize ans qu'il a vécu depuis qu'il eut commencé à établir votre Congrégation, il ne reçut que douze maisons, et en refusa trois fois autant, ayant toujours son mot en la bouche : « Peu et bien. » Il craignait de commettre la conduite des monas-

[1] Ici l'auteur revient à ce qu'il a traité fort au long dans la section 17e, dont le titre est : *Du Vœu*. Voy. en outre l'*Entretien* VIIe, tome IV, et le livre XI du *Traité de l'Amour de Dieu*, même tome.

tères à des supérieures qui ne fussent pas assez capables, sachant bien que du chef tout le bien et le mal influe au reste du corps. Quand un supérieur est bon, c'est comme le parfum d'Aaron qui, de sa tête se répand jusqu'aux extrémités de ses vêtements. Son esprit étant tout détrempé dans la douceur, ses plus ordinaires comparaisons étaient de miel et d'abeilles : sur ce propos, il en donne une fort agréable au VIe de ses *Entretiens*, où il compare votre Congrégation à une ruche d'abeilles qui jette divers essaims, pour faire du miel partout où s'arrêtent ces nouvelles colonies.

Pressé de divers endroits, je l'ai souvent convié d'entendre à quelques fondations que l'on proposait : mais il avait plus d'expédients pour les refuser, que je n'avais de raisons pour lui en persuader la réception; jusque-là que ce ne fut pas sans prière et sans peine que nous obtînmes une petite colonie pour notre ville de Belley. Il me disait assez souvent : « Elles ne font que de naître à la piété, il les faut un peu laisser affermir en leur condition : ayons patience, et nous ferons assez si ce peu que nous ferons est au gré du grand Maître. Il est meilleur qu'elles croissent par les racines des vertus, que par les branches des maisons : en seront-elles plus parfaites, pour avoir grand nombre de monastères? »

Je vois que la plupart des Ordres se sont par là relâchés de leur observance. Il est plus mal aisé qu'il ne semble de trouver de bonnes supérieures..... Son mot ordinaire était : *Multiplicasti gentem, sed non magnificasti lætitiam;* c'est-à-dire : *Vous avez multiplié ce peuple, mais vous n'avez pas agrandi sa joie.* Je sais bien que la plus grande gloire de Dieu, et le désir d'attirer plusieurs âmes au service de cette gloire, est le plus spécieux prétexte de cette multiplication; mais je ne sais si c'en est toujours le vrai motif : l'amour-propre intéressé se fourre partout.

Ce n'est pas que par là je veuille trouver à dire sur ce grand nombre de maisons qui s'est joint à ces douze premières depuis son saint décès : je veux croire que ceux qui vous gouvernent ont là-dessus consulté la bouche du Seigneur, et su discerner le précieux du vil. C'est seulement un avis que je vous donne, conforme à l'esprit de notre bienheureux Père, duquel je vous représente la judicieuse conduite, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugerez le plus commode. Je souhaiterai toujours, comme lui, de vous voir plutôt abonder en vertu qu'en richesses, et en observance qu'en monastères.

Section XXII. — *De la prudence et de la simplicité.*

Quoiqu'il fût extrêmement prudent, et qu'il eût le don de conseil en un haut degré, il avait pourtant accoutumé de dire :

« Je ne sais ce que m'a fait cette pauvre vertu de prudence, j'ai de la peine à l'aimer; et si je l'aime, ce n'est que par nécessité, d'autant qu'elle est le sel et le flambeau de la vie. La beauté de la simplicité me ravit, et je donnerais toujours cent serpents pour une colombe. Je sais que leur mélange est utile, et que l'Evangile nous le recommande; mais pourtant il m'est avis qu'il faut faire comme en la thériaque, où pour bien peu de serpent, on met

beaucoup d'autres drogues salutaires : si la dose de la colombe et du serpent étaient égales, je ne m'y voudrais pas fier ; le serpent peut tuer la colombe, non la colombe le serpent. C'est la plume d'aigle qui ronge les autres, c'est la lime qui mange ce qu'elle frotte, joint qu'il y a une certaine prudence humaine et de la chair que l'Écriture appelle mort, d'autant qu'elle ne sert qu'à mal faire, et mal faire d'autant plus dangereusement que finement, et si finement que ceux-là mêmes qui l'ont ne la pensent pas avoir, et trompant les autres, ils sont les premiers trompés. »

« On me dit que dans un siècle si rusé que le nôtre, il faut de la prudence au moins pour s'empêcher d'être surpris ; je ne blâme point cette maxime, mais je crois que cette autre est bien autant évangélique, qui nous apprend que c'est une grande sagesse selon Dieu de souffrir que l'on nous dévore, qu'on nous prenne notre bien, d'en endurer la rapine avec joie, sachant qu'une meilleure et plus assurée substance nous attend. En un mot, un bon chrétien aimera toujours mieux être enclume que marteau, volé que voleur, meurtri que meurtrier, et martyr que tyran. Enrage le monde, crève la prudence du siècle ; que la chair se désespère ; il vaut mieux être bon et simple, que fin et malicieux. »

PARTIE NEUVIÈME.

SECTION I. — *De quatre paroles : et de la première,* c'est-à-dire du *Mérite.*

Il y quatre mots desquels notre bienheureux Père désirait que l'usage fût rare, parce que ceux qui ne les entendent pas bien, dont le nombre est très-grand, les prennent d'un biais qui leur est plus nuisible que profitable. Ce sont les mots de *mérite*, *satisfaction*, *surérogation* et *perfection*.

Quant au premier, il n'y a point de doute (car il est de la foi) que les bonnes œuvres faites par l'homme justifié, et par le motif de la charité, ne soient méritoires de la vie éternelle, et d'augmentation de grâce. Mais parce que tous ne savent pas que la racine du mérite de cette qualité, est en la grâce, qui est un pur don de Dieu, qui fait cette miséricorde à qui il lui plaît, à condition que toute la gloire lui en soit rendue, et que l'action méritoire n'est point l'œuvre de notre franc-arbitre : c'est pour cela que les ignorants se servent de ce terme de *mérite* en un sens illégitime, et qui attribue à la nature ce qui n'appartient qu'à la grâce, sans laquelle il ne faut parler d'aucun mérite qui regarde la gloire essentielle de l'éternité[1].

[1] Nous arrêtons ici cette section : elle traite d'un sujet dont l'auteur a déjà parlé bien des fois. Voyez le livre XI du *Traité de l'Amour de Dieu*, tome IV, page 334.

SECTION II. — *De la seconde.*

Le deuxième mot est celui de *satisfaction*, lequel de soi est très-bon, et chrétien, et catholique, toute bonne œuvre faite en grâce et par motif de la grâce étant non-seulement méritoire, mais encore satisfactoire.

Or, ce mot de satisfaction ayant deux significations, c'est sous cette ambiguïté que se cache le brisant où plusieurs font naufrage du bon et droit usage de cette saine parole. Satisfaire ou donner satisfaction à quelqu'un est faire quelque chose qui lui plaise, qui lui agrée, qui le contente; et, en ce sens, nul ne nie que le mot de satisfaction ne soit fort recevable, et qu'une bonne œuvre faite en la grâce de Dieu et par sa grâce ne lui plaise, ne lui soit agréable, ne le contente et ne lui donne de la satisfaction.

Il y a une autre signification, par laquelle nous entendons la troisième partie du sacrement de Pénitence, qui suit la contrition et la confession, et qui ne regarde que le rachat de la peine temporelle due au péché déjà remis, quant à la coulpe et à la peine éternelle, par le seul mérite et la seule satisfaction de Jésus-Christ. Et c'est ce sens auquel les catholiques sont injustement contrariés par les protestants, les accusant de faire tort aux satisfactions et aux mérites infinis de Jésus-Christ, en ce qu'ils leur attribuent la vertu de communiquer aux œuvres de grâce, que son esprit fait en nous et par nous, les qualités de méritoires et de satisfactoires!

Il est vrai que les souffrances passagères de ce siècle, regardées en leur simple nature, n'ont rien de comparable, ni aucune proportion avec la gloire du ciel; mais considérées par la forme qui les anime, qui est la grâce, nous sommes obligés de dire, avec l'Apôtre, que ces légers moments de tribulation opèrent en nous le poids d'une gloire excellemment excellente. Par là il est aisé à juger avec combien d'injustice les séparés querellent les catholiques sur ce mot de satisfaction, parlant des œuvres faites en grâce et par le mouvement de la grâce.

Mais, les œuvres que l'on appelle satisfactoires, ayant pour visée première et principale la gloire de Dieu, et pour accessoire et seconde le rachat des peines temporelles, le mal est que les esprits, ou mal instruits, ou intéressés, perdent de vue le regard de la fin dernière et souveraine, qui est la divine gloire, et ne s'arrêtent qu'à la considération du rachat de la peine temporelle due à leurs péchés, sans considérer que ne faisant leurs bonnes œuvres, en fin dernière, que pour ce rachat de peine temporelle, ils ne font rien ni pour Dieu, ni pour eux, et ne satisfont pas en voulant seulement satisfaire : non pour Dieu, car ils ne pensent et ne visent nullement à sa gloire; non pour eux, parce que Dieu ne reçoit pour méritoires et satisfactoires que les œuvres faites en sa grâce et par son amour, c'est-à-dire, rapportées à son honneur en dernière instance.

SECTION III. — *De la troisième.*

C'est le mot de *surérogation*, par lequel les théologiens entendent les œuvres de conseil, qui ne sont pas commandées, mais

seulement recommandées en l'Ecriture; et en ce sens le mot de surérogation est très-propre et de fort bon aloi. Néanmoins, comme il y a des animaux venimeux qui tournent en mauvais suc les fleurs et les herbes les plus salutaires, il y a de même des esprits, ou faibles ou mal informés, qui s'imaginent faire plus qu'ils ne doivent, et que Dieu leur en doit de reste quand ils font de ces œuvres de conseil, que l'on appelle communément de *surérogation*. Quoique leur faiblesse soit plus digne de pitié que d'une répréhension bien forte, il serait néanmoins plus à propos de se servir du mot de *conseil*, qui est si autorisé par l'Ecriture sacrée, que celui de *surérogation*.

C'est ainsi que le bienheureux François de Sales désirait que l'on parlât, pour ôter la pierre d'achoppement de devant les pieds de l'aveugle.

SECTIONS IV ET V. — *De la quatrième.*

C'est le mot de *perfection*, lequel de soi-même est parfaitement bon, propre, significatif, chrétien et orthodoxe, duquel l'Ecriture se sert en une infinité d'endroits : mais comme il n'y a rien de si net qui ne puisse être souillé par un esprit impur, rien de si sacré qui ne trouve son sacrilége, aussi n'y a-t-il si belle rose qu'une araignée ou une cantharide ne puisse changer en venin.

Cette parole de *perfection* signifie proprement une chose accomplie, achevée et conduite à sa vraie fin. La définition ordinaire de la perfection chez les philosophes, et même chez les théologiens, c'est une chose à laquelle rien ne manque selon sa nature, ou en laquelle il n'y a rien à désirer pour son accomplissement. Sa distinction est en naturelle et surnaturelle. La naturelle est ce que l'on nomme autrement la bonté de l'être : *bonitas entis*.....

La perfection surnaturelle est au-dessus des forces humaines, et est infuse de Dieu dans les créatures raisonnables, les anges et les hommes. Elle est de deux sortes; de grâce et de gloire : celle-là est le commencement de celle-ci; celle-ci est la consommation de l'autre.

La perfection de la gloire est de l'autre vie, et consiste en l'état permanent que chaque bienheureux a dans le ciel, où il voit, aime et sert Dieu par connaissance et par amour, selon le degré de béatitude qui lui est assigné : car il y a plusieurs demeures en la maison du Père céleste; et comme une étoile est différente d'une autre en clarté, ainsi sont les élus différents en charité. C'est une perfection que jamais œil mortel n'a vue, ni oreille entendue, ni cœur d'homme pensé : comme pourrait tomber sous la langue et dans la loi du discours humain, dit saint Augustin, ce qui surpasse la capacité de notre nature mortelle?

La perfection de grâce est la propre perfection de cette vie, et la vraie perfection du chrétien. Elle consiste en la foi et espérance vives, c'est-à-dire accompagnées et animées de charité. J'ai dit foi et espérance vives, parce que la foi morte, encore qu'elle soit vraie foi, est néanmoins imparfaite; le même se doit dire de l'espérance. La foi donc et l'espérance, mais mortes, peuvent être sans la charité : mais la charité ne peut résider en une âme sans la foi

et l'espérance, qui lui préparent la demeure, et sans tout le reste des vertus morales, qui ne la quittent point, et qu'elle ennoblit par sa présence : de telle sorte que d'humaines et acquises qu'elles sont de leur état, elle les rend infuses, divines et surnaturelles. Si bien qu'à parler proprement, la perfection essentielle du christianisme consiste en la charité, et qui la cherche autre part n'arrivera jamais à la science de la vérité, ni n'atteindra le blanc de la vraie perfection.

De ces distinctions si claires et si nécessaires à savoir en cette matière, vous pouvez apprendre combien peu judicieusement parlent ceux qui disent à tout propos, il y a plus de perfection à ceci, à cela; état de perfection, instrument de perfection, perfection accidentelle ou instrumentale; confondant et pêle-mêlant la perfection naturelle avec la surnaturelle.

Section VI. — *Porter la croix.*

Il faisait une grande différence entre porter la croix de Notre Seigneur et la nôtre. « Notre Seigneur, disait-il, ne veut pas que nous portions la croix, sinon par le bout, comme fit Simon le Cyrénéen. Il veut être honoré comme les grandes dames, lesquelles font porter la queue de leurs robes. » Que veut dire cela, sinon qu'il se contente que nous ayons compassion de sa Passion, que nous ayons pitié de ses souffrances? car si nous ne compatissons, nous ne régnerons point avec lui. Et il se plaint de ce manquement de compatissants, comme de la plus sensible de toutes ses souffrances. Voilà comme le juste pâtit, et nul n'y pense; de tant de gens nul ne m'accompagne, tous mes amis m'ont délaissé, mes familiers m'ont abandonné, j'ai été mis en oubli, comme un mort; j'ai foulé au pressoir tout seul, nul n'a voulu prendre part à mon calice. Il n'est pas jusqu'au Cyrénéen qui ne portât le bout de sa croix par contrainte.

« Il veut pourtant, ajoute-t-il, que nous portions la croix qu'il nous met sur les épaules, qui est la nôtre même. » Mais d'où vient qu'il l'appelle son joug, et joug suave, et léger fardeau? C'est parce que si nous la portons pour son amour, et si nous la recevons avec douceur et respect comme venant de sa main, il se met avec nous dans la tribulation, il nous en délivre, et nous glorifie. Avez-vous pris garde à un joug? deux taureaux le portent comme un faix commun, et le travail de l'un soulage celui de l'autre; mais quand Notre Seigneur se joint à notre joug, non-seulement il le porte avec nous, mais il nous porte encore avec le joug, et ce joug se pourrit par l'huile de sa douceur et de sa miséricorde. Oh! que bienheureux sont ceux qui souffrent pour la justice et qui endurent pour Dieu et avec Dieu, c'est-à-dire, en charité et par charité, car à eux appartient le royaume céleste; ils ont grand sujet de se réjouir, car un merveilleux salaire les attend dans le ciel.

Qui souffre pour Jésus-Christ, Jésus-Christ souffre avec lui; ainsi qu'il disait à Saul : *Pourquoi me persécutes-tu?* prenant pour siens les outrages faits à ses fidèles : il porte de ses souffrances une partie qui fait le tout. Son amour fait trouver la dou-

cœur dans la douleur, en la manière qu'il se rencontre des sources d'eau douce au milieu de la mer, et comme les trois enfants de Babylone reçurent des rosées dans la fournaise. Quand on aime, on n'endure point, ou si l'on endure, on aime à endurer; les martyrs nous fournissent de cette vérité des milliers d'exemples.

Notre Seigneur n'est jamais si proche de nous que quand nous souffrons avec patience et pour son amour les afflictions qu'il permet nous arriver. Il semble en nos maladies qu'il prenne la peine de faire notre lit pour nous y faire reposer plus à notre aise. Il veille sur nous quand nous reposons en paix sur son sein, et enfin il nous fait tirer avantage de notre tribulation, ne permettant pas que la gaule du pécheur demeure longtemps sur le cou du juste, de peur qu'il n'étende sa main au mal par impatience. O Dieu des vertus, que bienheureux est l'homme qui met toute son espérance en vous!

Section VII. — *De l'amour du prochain.*

On me demande à quoi nous pourrons connaître si nous aimons notre prochain comme nous-mêmes. Je réponds : si nous sommes aussi aises de son bonheur temporel ou spirituel, comme du nôtre propre; et si nous sommes aussi fâchés de le voir pécher ou tomber en désastre, que si c'était nous-mêmes.

Mais, réplique-t-on, devons-nous être aussi aises qu'il fasse quelque bien, par exemple, un acte de vertu, que si nous-mêmes l'avions fait. Je réponds, conformément à l'esprit de notre bienheureux Père, que s'il est de notre choix de faire un tel bien, ou de le laisser faire à un autre, nous devons choisir de le faire, parce que l'ordre de la charité porte que nous nous aimions avant le prochain, puisque notre amour est la règle de celui que nous lui devons porter. Mais s'il n'est pas de notre élection, et qu'il nous prévienne en ce devoir, nous devons être aussi content de voir Dieu servi et honoré par lui que par nous en cette action. Que si nous savions assurément que Dieu dût tirer plus de gloire de son action que de la nôtre, nous devrions lui céder en cela, parce que comme notre intérêt doit passer devant celui du prochain, celui de Dieu doit être incomparablement préféré au nôtre; et puisque la gloire de Dieu est ou doit être notre unique prétention, pourvu qu'il soit glorifié, nous ne devons pas nous mettre en peine par qui : ce fut le péché de Caïn qui se fâcha de voir les sacrifices de son frère plus agréables à Dieu que les siens, comme aussi de Saül se voyant préférer David, et des frères de Joseph le voyant carressé et aimé de leur père.

Le même faut-il dire au regard du mal. Quand nous avons des entrailles de miséricorde sur l'infortune de notre prochain, et que nous tâchons de le consoler et soulager en la même façon que nous le voudrions être si nous étions tombés en pareille disgrâce, c'est signe que nous l'aimons comme nous-mêmes, et que nous le regardons comme notre propre chair, notre sang et notre frère. Mais principalement au regard de la grâce et du salut, quand nous brûlons de zèle lorsque nous le voyons offenser Dieu du péché qui est à la mort, ne cessant de crier, de prier, de reprendre, de conjurer,

de supplier, de lamenter en toute patience et doctrine, jusqu'à ce que nous l'ayons fait retirer de sa mauvaise vie, et arracher du lac de cette misère, de l'ordure de cette bourbe, et des portes de l'éternelle mort.

SECTION VIII. — *Ce que c'est qu'aimer en Dieu.*

L'amour véritablement charitable du prochain est une chose plus rare qu'il ne semble : il en est comme de ces grains d'or que l'on trouve aux rives du Tage parmi beaucoup de sable. Pour bien entendre ce que c'est que la vraie charité envers le prochain, il faut se souvenir qu'il y a deux sortes d'amours légitimes, l'un naturel, l'autre surnaturel; et tous deux se sousdivisent en amour de convoitise et en amour d'amitié. L'amour n'étant autre chose que vouloir le bien; si nous voulons pour nous ce bien que l'amour regarde, cela s'appelle amour de convoitise, d'autant que nous le convoitons pour nous : si nous le voulons à autrui, cela s'appelle amour d'amitié.

Or l'amour surnaturel de la charité, que le Saint-Esprit répand en nos cœurs, nous fait aimer Dieu pour l'amour de lui d'amour d'amitié, et le prochain aussi d'amour d'amitié, avec rapport à Dieu, qui veut que nous l'aimions ainsi, parce que cela lui plaît, et qu'il est glorifié par cette sorte d'amour qui lui est référé. Il y a un autre amour honnête, légitime et surnaturel, par lequel nous aimons Dieu d'amour de convoitise, mais de convoitise juste et bien réglée, qui est l'amour d'espérance, par lequel nous le regardons et aspirons à lui comme à notre souverain bien : c'est de cet amour que traite si doctement notre bienheureux Père au dix-septième chapitre du second livre de l'*Amour de Dieu.*

La différence qui est entre ces deux amours surnaturels et infus est que celui d'espérance est intéressé, nullement celui de charité; laquelle a cette propriété qui la distingue de toutes les autres vertus, de ne chercher point son intérêt.

Tout amour qui est intéressé, n'est ni amour d'amitié, ni amour de charité. Quand donc nous aimons Dieu d'une vraie et non feinte charité, nous ne voulons en cet amour que le seul bien de Dieu, qui est sa gloire, sans prétendre qu'il nous en revienne aucun avantage; et quand nous aimons le prochain du même amour de charité, nous ne prétendons que le bien du prochain rapporté à Dieu en fin dernière. Et cela s'appelle proprement aimer en Dieu et pour Dieu, aimer le prochain du vrai amour de charité et désintéressé, en ne cherchant pas son avantage, mais celui des autres encore avec rapport à Dieu. Par là vous pouvez juger combien c'est chose rare d'aimer en Dieu, et combien la vraie charité envers le prochain est peu connue, et encore moins prattiquée en la terre. Presque tous cherchent leurs intérêts, non ceux de Jésus-Christ, ni de leur prochain : et l'amitié du siècle, vraiment ennemie de Dieu, est une espèce de trafic, et l'on n'aime ses amis que comme les moutons quand ils sont bien gras, et quand ils ont la laine bien grande; en un mot, pour le profit qu'on en espère.

Que si nous les aimons d'amour et d'amitié désintéressée, ce sera

pour l'ordinaire, d'amour naturel, lequel, quoique honnête et juste, ne peut porter le nom de charité, s'il ne se rapporte à Dieu, et ne se termine à lui, non en l'ami. Car quand il s'arrête au prochain, sans aucun regard de Dieu, il ne peut porter le titre de charité du prochain, ni rendre cette dilection agréable à Dieu, ni méritoire de la vie éternelle : car Dieu ne promet la gloire qu'à celui qui le glorifiera.

Oyez sur ce sujet le sentiment du bienheureux François de Sales, au VIIIe de ses *Entretiens spirituels* (tome IV).....

Il y a néanmoins des personnes si vaines et si amoureuses d'elles-mêmes, qu'elles veulent être aimées pour l'amour d'elles et pour leur propre mérite, ne pensant pas être aimées à leur gré quand on les aime en Dieu et pour Dieu, préférant ainsi leur intérêt et leur gloire à celle de Dieu ; qui est une injustice prodigieuse.

Il m'est arrivé une fois de faire rencontre d'un de ces esprits inégaux, auquel ayant dit que la dernière fin de toutes les choses que Dieu produit hors de soi est sa gloire, et ajoutant, par exemple, que Jésus-Christ ne s'était incarné et n'avait souffert la mort, en fin dernière, que pour la gloire de son Père, et en fin prochaine seulement pour notre salut, il osa bien me dire que cela étant il penserait avoir peu d'obligation au Fils de Dieu s'il ne s'était incarné et s'il n'était mort principalement pour lui, alléguant pour sa défense ce qui est couché au Symbole, que pour nous autres hommes et pour notre salut, Jésus-Christ était descendu des cieux, et avait aussi été crucifié pour nous.

Et quand je lui eus remontré que son sentiment serait impie, d'autant que ce serait préférer l'intérêt de la créature à celui du Créateur, à peine pouvait-il goûter cette raison, si je n'eusse ajouté : N'êtes-vous pas obligé par la loi chrétienne, qui est une loi d'amour et de charité, d'aimer Dieu souverainement et par-dessus toutes choses ? donc plus que vous-même, qui êtes quelqu'une de toutes ces choses auxquelles Dieu doit être préféré ; donc vous êtes obligé de préférer son intérêt au vôtre et sa gloire à la vôtre : vu même que Jésus-Christ ne vous en aime pas moins, ni n'opère pas moins votre salut, pour aimer son Père plus que vous et lui rapporter la gloire de votre salut ; car ainsi il vous aime d'un amour de vraie et d'extrême charité, qui n'a point d'autre intérêt que celui de la divine gloire. Apprenez de là, poursuivis-je, que l'on n'en aime pas moins le prochain pour l'aimer en Dieu, et pour rapporter à Dieu l'amour qu'on lui porte, que si on ne l'aimait que pour lui-même. Au contraire, ce rapport rend l'amitié de naturelle surnaturelle, d'humaine divine, et de temporelle elle lui donne droit de passer dans l'éternité et d'y posséder une couronne de gloire qui ne se peut jamais flétrir. »

« Il y a encore une autre raison, dit le bienheureux François : c'est que les amitiés naturelles ne sont pas de durée, parce que la cause en étant frêle, dès qu'il arrive quelque traverse, elles se refroidissent et altèrent ; ce qui n'arrive pas à celles qui sont fondées en Dieu, parce que la cause en est solide et permanente. »

Par exemple, celui que nous aimions devient notre ennemi, et nous fait du tort et des outrages, nous ne laisserons pas de l'aimer

en Dieu, et de lui jeter des charbons ardents, ou plutôt des roses au visage, en lui rendant bien pour mal, et bénédiction pour malédiction : pourquoi? Parce que le même Dieu qui nous commande d'aimer notre prochain, nous ordonne aussi d'aimer nos ennemis, de vaincre leur ingratitude par nos bienfaits, et de prier pour ceux qui nous persécutent. Ce qui a fait dire à notre bienheureux, en sa *Philotée*, ce beau mot parlant des amitiés : « Que tous les autres liens qui attachent les cœurs sont de verre et de jaïet; mais celui de la très-sainte charité, d'or et de diamant : » et c'est cette amitié qui a Dieu pour fondement, laquelle ne peut jamais défaillir quand elle a une fois été véritable, parce que la charité ne défaut jamais.

A ce propos, sainte Catherine de Sienne fait une belle comparaison. « Si vous prenez, dit-elle, un verre, et que vous l'emplissiez dans une fontaine, et que vous buviez dans ce verre, sans le sortir de la fontaine, encore que vous buviez tant que vous voudrez, le verre ne se videra point; mais si vous le tirez hors de la fontaine, quand vous aurez bu, le verre sera vide. Ainsi en est-il des amitiés; quand on ne les tire point de leur source, elles ne tarissent jamais. »

Cette similitude est extrêmement propre, et représente fort naïvement ce que c'est que d'aimer en Dieu. « Certes, tout autre amour que celui-là, ou n'est pas amour, ou ne mérite pas le nom d'amour, ou celui-là est infiniment plus qu'amour. » Ce sont les termes de notre bienheureux Père.

SECTION IX. — *Simplicité qui paraît duplicité.*

Il y a des duplicités et dissimulations si bien contrefaites, qu'on les prendrait pour des simplicités accomplies; comme il y a des lapidaires qui savent si proprement mettre en œuvre des doublets, que les plus experts les prendraient pour de fines pierreries. Il y a aussi des simplicités qui semblent être des duplicités à ceux-là mêmes qui les pratiquent, et néanmoins ne le sont nullement: telle est celle dont on me fait la demande, savoir, si les témoignages de bienveillance que nous nous forçons de faire, contre notre propre sentiment, à ceux pour qui nous avons des aversions naturelles, ne sont point des trahisons et des duplicités, d'autant que nous leur faisons paraître tout autre chose que ce que nous avons dans le cœur.

La réponse en est aisée, si nous voulons distinguer la partie sensitive de l'âme, de la raisonnable. Car cette aversion n'étant que dans celle-là, ce n'est nullement une duplicité de les caresser selon celle-ci, qui est la principale et supérieure; et tant s'en faut que ce soit duplicité et finesse, que ces signes de bienveillance sont d'autant meilleurs et plus excellents qu'ils sont plus forcés; d'autant qu'ils témoignent l'empire de la raison sur les sens. C'est là cette sainte violence qui ravit les cieux, et qui est si agréable à Dieu, à qui toute duplicité est si odieuse, qu'il dénonce malheur à ceux qui sont doubles de cœur, et dont les lèvres trompeuses parlent en un cœur et en un cœur.

Mais si ceux à qui nous faisons ces caresses savaient ce combat des deux parties de notre âme, inférieure et supérieure, que pourraient-ils penser de nous? Il ne se faut pas tant soucier du jugement des hommes que de celui de Dieu : s'ils jugent selon la chair, ils doivent avoir pitié de notre misère, et de cette rébellion qui révolte la partie sensitive contre la raisonnable; mais s'ils forment leur jugement selon celui des personnes qui aiment Dieu, il ne pourra que nous être favorable, puisqu'il sera conforme à celui de Dieu même, qui est Dieu de vérité et qui connaît nos plus secrètes pensées. Ce que nous faisons pour Dieu avec plus de répugnance de la part de la nature, fait connaître la surabondance de la grâce et la plus grande perfection de l'œuvre, d'autant que la source de son origine, qui est la grâce, est plus élevée.

Ce que nous faisons pour Dieu avec plaisir nous doit être suspect, ou au moins nous doit faire tenir sur nos gardes, de peur que nous ne prenions le change, principalement en l'amour du prochain, où il y a tant d'embûches cachées et tant de sujets qui nous détournent du pur amour de Dieu. Ce n'est pas mal fait d'aimer en Dieu un prochain qui nous est agréable, pourvu qu'en effet nous l'aimions plus à cause de Dieu que parce qu'il nous agrée; mais comme il est malaisé de regarder la glace d'un miroir sans s'y voir, et s'y voir sans s'y considérer, et s'y considérer sans complaisance.

SECTION X. — *Aimer d'être haï, et haïr d'être aimé.*

Cette maxime du bienheureux François semble étrange, et tout à fait contraire à son humeur qui était toute confite dans l'amour. Mais à la considérer de près, on trouvera qu'elle est composée du plus pur et du plus fin amour de Dieu. Il disait donc *qu'il fallait aimer d'être haï, et haïr d'être aimé.* Ne vous imaginez pas qu'il entendît cela autrement qu'en Dieu et pour Dieu.

Il voulait donc qu'on aimât d'être haï pour Dieu, selon ce mot de l'Evangile : *Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront, et diront de vous toute sorte de mal à cause de moi; réjouissez-vous, car votre loyer est grand au ciel.* A raison de quoi sa favorite entre les béatitudes était celle-ci : *Bienheureux ceux qui endurent persécution pour la justice.* Et certes, *il ne se faut pas étonner*, dit Jésus-Christ à ses disciples, *si le monde vous hait, car il m'a haï le premier*, et il m'a haï parce que *mon royaume n'est pas de ce monde : et vous autres aussi n'êtes pas de ce monde, l'amitié duquel est ennemie de Dieu; si vous étiez de ce monde, il vous aimerait, car vous seriez des siens.* C'est ainsi qu'il faut aimer d'être haï.

Et il faut aussi haïr d'être aimé autrement qu'en Dieu et pour Dieu; 1° à cause du grand danger qu'il y a que l'amitié humaine, quelque honnête et légitime qu'elle soit en son origine, ne dégénère en quelque chose de mauvais, principalement quand elle se contracte entre des sexes différents; 2° parce que vouloir être aimé autrement qu'en Dieu est quelque espèce de larcin, car c'est dérober à Dieu quelque portion du cœur du prochain, qui n'en a pas à

beaucoup près assez pour aimer Dieu, qui est infiniment plus grand que nos cœurs; 3° c'est allumer la jalousie de Dieu qui ne veut point de rival : il faut que son amour soit tout ou nul, ou roi ou rien; 4° c'est une vanité trop expresse de penser avoir quelque mérite par lequel on puisse acquérir l'amour de quelqu'un.

« Oh! que bienheureux sont ceux, dit notre bienheureux François, qui n'ont rien d'aimable! car ils sont assurés que l'amour qu'on leur porte est excellent, puisqu'il est tout en Dieu! » et comme ils connaissent bien que c'est pour Dieu seul qu'on les aime, ils en rendent aussi toute l'action de grâces et toute la gloire à Dieu, qui les bénit de cette bénédiction, et qui les couronne de cette miséricorde.

J'ai connu une vertueuse femme, mais fort laide, que son mari aimait éperdument, parce qu'elle lui disait sans cesse qu'elle était indigne de son amour et de son alliance, et qu'elle eût été trop honorée de servir celle qu'il eût épousée, et qui eût été plus digne de ses regards et de ses affections; tant l'humilité et la vertu ont de plus puissants charmes que la frêle beauté : et Dieu tira de cette Lia les plus beaux enfants qu'il était possible de contempler.

Que s'il faut haïr d'être aimé autrement qu'en Dieu, il faut beaucoup plus haïr et se garder d'aimer autrement qu'en Dieu et pour Dieu. Que saint Augustin disait excellemment à ce propos : « Seigneur, celui-là vous aime moins qu'il ne doit, lequel aime quelque chose avec vous, qu'il n'aime pas pour l'amour de vous!

Aimer quelque créature avec Dieu sans rapporter cet amour à Dieu, quoiqu'on ne l'aime pas contre la loi de Dieu, c'est diminuer d'autant l'amour que nous devons à Dieu, lequel veut être aimé de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre âme, etc. O Dieu! ou ôtez-nous du monde, ou ôtez le monde de nous; ou arrachez notre cœur du monde, ou arrachez le monde de notre cœur. Tout ce qui n'est point Dieu n'est rien. Que voulons-nous en la terre et au ciel, sinon Dieu; c'est-à-dire, qu'il soit glorifié, et sa volonté accomplie en la terre?

SECTION XI. — *De l'ordre de la charité.*

Il en est de l'amour comme de l'honneur, il se diversifie selon la variété des objets. Ce que je dis pour répondre à la demande qui me vient d'être faite, savoir, si nous sommes obligés d'aimer toujours davantage les meilleurs, c'est-à-dire ceux que nous estimons les plus vertueux et les plus agréables à Dieu, sans considérer s'ils sont nos pères, nos supérieurs, nos proches. Il faut ici de la discrétion ; car le zèle sans science est un brouillon qui gâte tout, et qui est le pis en pensant bien faire; et se souvenir que la charité aime tellement le bon ordre, que sans cela elle périt.

Cet ordre se trouve dans les divers respects qui rendent les personnes aimables et considérables, de telle sorte que l'un n'empêche point l'autre; autrement il y aurait de la confusion. Or c'est la vérité que là où il y a plus de grâce, qui est une participation de la nature divine, il faut aussi donner plus d'amour; d'autant que Dieu étant le principal et souverain objet de la charité, où il y a davantage de

Dieu, c'est-à-dire de sa communication, c'est là que la charité s'étend. Ainsi nous devons aimer davantage ceux que nous savons être plus parfaits que nos parents et supérieurs, pour ce regard de leur perfection. Mais d'autre côté nous devons aimer nos parents et supérieurs, en cette qualité, plus que ceux qui sont plus vertueux et plus parfaits qu'eux, à raison que Dieu veut que nous honorions en eux l'image de sa paternité, de sa supériorité, de sa justice, et de sa puissance; car c'est d'eux qu'il a dit : *Qui vous honore me révère, et qui vous dédaigne me méprise.*

Ainsi, tenons nos affections en bon ordre, et mettant chaque dilection en son rang, nous accomplirons la loi de Dieu et sa justice, qui n'est autre que la loi d'amour et parfaite charité. Je ne vous dis pas cette réponse de ma tête, elle est du crû de notre bienheureux Père, comme vous le pourrez voir au VIIIe de ses *Entretiens.*

SECTION XII. — *De la charge pastorale*

Me plaignant à lui des traverses et des difficultés que je rencontrais en l'exercice de ma charge pastorale, il me répondait, qu'arrivant au service de Dieu il fallait se préparer à la tentation, nul ne pouvant aller après Jésus-Christ ni être du nombre de ses vrais disciples qu'en portant sa croix, ni avoir accès au ciel que par le chemin et la porte des souffrances. « Représentez-vous que notre premier père, même en l'état d'innocence, fut mis au paradis terrestre pour opérer et le garder : estimez-vous qu'il en fut banni après son péché pour ne rien faire? pensez comme Dieu le condamne, lui et toute sa posterité, à travailler, et à labourer une terre ingrate qui ne lui devait produire que des ronces et des épines. Il y a bien plus de peine à défricher des esprits que de la terre, pour rude, pierreuse et stérile qu'elle soit. L'art des arts, c'est la conduite des âmes : il ne faut s'y pas commettre, si on ne se résout à mille travaux et traverses. Le Fils de Dieu étant un signe de contradition, se faut-il étonner si son ouvrage y est exposé? et s'il a tant peiné pour gagner des âmes, ses coadjuteurs et coopérateurs, qui ne sont que ses disciples, auront-ils meilleur marché que leur Maître?

« Saint Paul disait au jeune évêque Thimotée : *Presse en temps, hors de temps, reprends, tance, prie, en toute patience et doctrine.* Notez qu'il met la patience devant la raison, d'autant que l'on n'a raison des dyscoles que par la patience. Par cette vertu nous ne possédons pas seulement nos âmes, mais encore les autres : l'homme patient est meilleur que le vaillant en cela, et incomparablement plus que le violent. Le même Apôtre apprend au même évêque à être vigilant, laborieux, à accomplir son ministère avec sobriété; et lui-même se donne pour exemple aux travaux, aux abstinences, à la pauvreté, au froid, à la nudité, et à la soif, aux souffrances à droite et à gauche, c'est-à-dire de tous les côtés.

Mais de peur que tant de difficultés ne m'abattissent le courage, il le relevait aussitôt par l'exemple du Prince des pasteurs et évêques de nos âmes, l'auteur et consommateur de notre foi, lequel avait préféré l'opprobre et le labeur à la joie, pour avancer l'œuvre de notre salut. Il y ajoutait ceux des apôtres et autres pasteurs de l'E-

glise, desquels si l'on tient à honneur d'hériter la succession, il faut aussi prendre l'héritage avec ses charges, non sous bénéfice d'inventaire : autrement ce serait imiter le parent de Ruth, qui voulait bien l'héritage du mari, mais non pas épouser sa relaissée, et lui susciter un héritier.

Son sucre ordinaire pour adoucir toutes ces amertumes c'était l'amour, et il me le proposait avec ces beaux mots de saint Augustin : « Où l'on aime, il n'y a point de travail; ou s'il y en a, on aime le travail même; car qui travaille en aimant, aime à travailler pour la chose aimée. » Qui endure pour bien aimer, se plaît à bien endurer, et c'est un témoignage de peu d'amour de se plaindre de la peine. Ce sont les menus flambeaux qui s'éteignent par le vent, les gros s'y embrasent. La femme a bien de la douleur à enfanter, mais ayant mis un enfant au monde, sa joie efface incontinent le souvenir de ses tranchées. Après tout, les souffrances passagères du siècle présent ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire future qui nous sera découverte au ciel, où Dieu essuiera nos larmes, où il n'y aura plus ni plainte, ni travaux, ni douleurs, parce que ces choses seront passées : notez, *seront passées :* d'autant qu'il faut passer par le feu et l'eau de plusieurs tribulations et épreuves, avant qu'entrer au repos éternel, où chacun sera loué de Dieu, et recevra selon ses œuvres.

Section XIII. — *Parole de Thaulère.*

Voyez Partie III, Section 50, page 316.

Section XIV. — *Où trouver Dieu.*

Où donc trouverons-nous Dieu? me demande-t-on..... La veuve du prophète n'eut de l'huile qu'autant qu'elle lui apporta de vaisseaux vides : nous ne serons remplis de Dieu, qu'autant que nous serons vides de nous-mêmes; nous ne serons proches de lui, qu'autant que nous serons éloignés de nous-mêmes. Le prodigue ne fut admis en la maison de son père qu'après qu'il eut quitté la région lointaine où il s'était écarté et égaré : le salut est éloigné des pécheurs.

Nous savons bien, me direz-vous, qu'il faut quitter le péché pour trouver la grâce de Dieu : car c'est un Dieu qui ne veut point l'iniquité, qui hait l'impie et son impiété. Mais on nous parle d'un autre avoisinement de Dieu qui est secret et mystique, et particulier aux âmes qui disent avec le Psalmiste : *En paix en lui, je dormirai et me reposerai, car il m'a établi en la singulière espérance de sa miséricorde.*

Je vous entends bien : or sus, il faut que je vous paie de bonne monnaie, et battue au coin de notre bienheureux Père, car autrement je ne recevrais pas ma quittance. Ecoutez donc ce qu'il dit au douzième de ses *Entretiens spirituels.* « Le pur amour de Dieu, dit-il, ne se trouve jamais si bien qu'en la mortification de nous-mêmes, et à mesure que la mortification croît, nous nous approchons d'autant plus du lieu où nous devons trouver son divin amour. »

Or, par cette mortification, ne vous imaginez pas celle qui est à feu et à sang, et qui ne regarde que le corps, et comme la démolition de cette habitation terrestre, qui est la demeure passagère de notre âme : car, bien qu'elle soit fort bonne, et que l'Ecriture nous y exhorte en cent endroits, elle n'est pourtant pas ni l'unique ni la meilleure; la circoncision du cœur étant beaucoup plus excellente que celle de la chair, et le brisement du cœur plus recevable et estimable que le déchirement des habits, dit Dieu même par son prophète. Il entend donc la mortification du propre jugement, du propre amour, de la propre volonté : ôtez celle-ci, dit saint Bernard, et il n'y aura plus d'enfer, parce que la cause cessant, l'effet cesse aussi.

Section XV. — *Pur amour du prochain.*

Que ce bienheureux aimait dignement, purement et hautement le prochain ! écoutez, je vous prie, sa façon de l'aimer, et comme il l'exprime au douzième de ses *Entretiens.*

« Il faut, dit-il, voir le prochain dans la poitrine du Sauveur. Hélas! qui regarde le prochain hors de là, il court fortune de ne l'aimer ni purement, ni constamment, ni également : mais là, qui ne l'aimerait? qui ne le supporterait? qui ne souffrirait ses imperfections? qui le trouverait de mauvaise grâce? qui le trouverait ennuyeux? Or il est, ce prochain, mes très-chères filles, dans la poitrine du Sauveur, il est là comme très-aimé, et tant aimable que l'amant meurt d'amour pour lui. »

Le grand-prêtre de la loi avait sur son rational attaché à sa poitrine douze pierres précieuses, sur lesquelles étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël, qui comprenaient tout le peuple de Dieu. Le saint évêque regardait ainsi tous ses prochains gravés sur la poitrine du Prince des pasteurs et Evêque de nos âmes, Jésus-Christ : oh ! combien lui paraissaient-ils beaux et aimables en ce lieu-là ! On dit qu'il y a un fleuve en la Béotie dans les eaux duquel les poissons paraissent avoir des écailles d'or; hors de là ils sont comme les autres poissons. Ses prochains, quoiqu'imparfaits, lui semblaient tout d'or dans les ondes sacrées qui coulaient du flanc ouvert du grand Sauveur, dont la charité couvrait la multitude de tous leurs défauts. J'ai autrefois vu une pièce de cristal taillée d'une façon concave, dans un cabinet de curiosités à Paris, au travers de laquelle tout paraissait si beau qu'il semblait que les ordures fussent des pierres précieuses, et les visages les plus difformes semblaient spécieux. Qui regarde le prochain en Jésus-Christ et au travers de Jésus-Christ n'y voit rien que d'exquis et digne d'amour; hors de là, on n'aperçoit que misères humaines. C'est la main de Moïse nette dans son sein, lépreuse dehors, c'est le fleuve du Jourdain où Naaman quitte sa lèpre pour y prendre une peau blanche et délicate comme d'un petit enfant.

Si nous aimions ainsi nos prochains, et que Jésus-Christ fût toutes choses en tous, nous commencerions dès la terre à les aimer de la sorte que nous les aimerons éternellement au ciel, où Dieu sera toutes choses à tous et en tous. A celui à qui, par qui, de qui, pour

qui sont toutes choses, soit gloire et honneur par toute l'étendue de l'éternité. *Amen, amen.*

SECTION XVI. — *Des esprits réfléchissants.*

Il n'aimait nullement les esprits trop réfléchissants, et qui faisaient cent considérations sur des choses de néant. « Les esprits de cette sorte, disait-il, ressemblent au ver à soie qui s'emprisonne et s'embarrasse dans son travail. »

Ces réflexions continuelles sur soi et sur ses actions emportent beaucoup de temps qui serait mieux employé à agir, qu'à tant re garder ce que l'on fait. Souvent, à force de considérer si l'on fait bien, si l'on fait mal, *Seigneur*, dit le Psalmiste, *ils ont dissipe votre loi au temps même qu'il était question de l'accomplir.* On demandait au grand saint Antoine, à quoi l'on pouvait connaître si l'on priait bien : « A cela même, répondait-il, de ne le connaître pas; et celui-là prie bien qui est si occupé avec Dieu, qu'il ne s'avise pas qu'il prie. » Celui qui ne marcherait qu'en comptant chacun de ses pas, et prenant garde exactement à son assiette, ne ferait pas beaucoup de chemin en un jour.

Mais, me demande-t-on, ne faut-il pas que nous prenions garde à ce que nous faisons, principalement quand nous pratiquons quelque action qui regarde le service de Dieu, et que nous cheminons en sa présence? — Certes, toute l'Ecriture autorise ce juste soin, et nous recommande en plusieurs endroits de penser à nos voies. On ne dit pas qu'il ne faille point faire de réflexion sur soi-même, ni sur ses emportements; ce serait vivre en bête, et ne faire aucun usage de sa raison. Mais *chaque chose a son temps,* dit le Sage; il y a temps d'agir, et de réfléchir sur son action. Le peintre ne se retire pas à chaque trait de pinceau, pour juger de son ouvrage, il ne fait cela que par intervalles; il n'interrompt pas si souvent sa besogne, il lui faudrait un trop long espace pour l'amener à sa fin. Les fréquents examens de conscience sont forts bons : le soir et le matin, tout chrétien affectionné à l'œuvre de son salut doit avoir soin de remonter l'horloge de son cœur; et même durant le jour, il est bon de temps en temps de prendre garde en quelle assiette il est. Mais de n'avoir autre occupation que de considérer ce que l'on fait, ce n'est pas pour avancer beaucoup la gloire du Père céleste, et c'est une attention qui à la fin chagrine l'esprit, et pour l'ordinaire qui se termine dans notre intérêt propre.

SECTION XVII. — *D'un Supérieur ignorant.*

Quelques-uns se plaignaient au B. qu'on leur avait donné un Supérieur ignorant, et parce que celui qu'on leur avait ôté les traittait trop rudement, dont ils avaient fait au mesme B. diverses plaintes: « Que vous fera-t-on? leur dit-il; vous me faites souvenir des grenouilles à qui Jupiter ne pouvait donner un roi qui fût à leur gré; il faut désirer de bons et capables supérieurs, mais pourtant, tels qu'ils sont, il les faut souffrir. »

Quelqu'un de ces complaignants fut si peu discret de dire qu'on

leur avait changé leur cheval borgne en un aveugle. Le B. souffrit ce brocard en fronçant le sourcil, ce qui fut cause que son modeste silence donna la licence à un autre de dire qu'on leur avait donné un âne pour un cheval. Alors il prit la parole, et reprenant ce dernier trait, il remontra doucement que le premier quoique peu respectueux, était plus supportable, parce que c'était un proverbe qui voulait dire, qu'on leur avait donné un supérieur moins capable que l'autre, et cela en termes figurés, qui pouvaient être pris en bon sens. « Mais ce second sarcasme, ajouta-t-il, n'a rien de figuré, il est tout à fait et grossièrement injurieux; il ne faut jamais parler si licencieusement des supérieurs, pour misérables qu'ils soient, vu que Dieu veut que l'on obéisse même aux vicieux et dyscoles : car qui résiste à la puissance, se révolte contre l'ordonnance de Dieu. »

Et puis prenant en main la défense de ce supérieur qui avait été qualifié d'un si pauvre titre : « Pensez-vous, dit-il, qu'il ne soit pas au pouvoir de Dieu de rendre, en un instant, honorable un pauvre d'esprit, en lui départant celui d'intelligence? La science des saints c'est la science du salut, science qui est souvent plutôt communiquée à ceux qui sont privés de la science qui enfle, qu'à ceux qui en sont pourvus.

» Que si Balaam fut bien instruit par une ânesse, à plus forte raison devez-vous croire que Dieu, qui vous a donné ce supérieur, fera qu'il vous enseignera selon sa volonté, bien que peut-être ne sera-ce pas selon la vôtre. »

Ce sont ses propres termes en son *Entretien* XI, avec lesquels j'ai bien voulu rapporter ce dernier exemple.

A la fin il ajouta : J'entends que ce bon personnage est fort doux, et que s'il n'en sait pas beaucoup, il n'en fait pas moins bien, et que son exemple supplée au défaut de sa doctrine. Il vaut mieux avoir un supérieur qui fasse le bien qu'il ne dit pas, qu'un autre qui dise assez le bien qu'il faut faire, mais qui ne le pratique pas.

SECTION XVIII. — *Du mérite.*

Voy. *Entretien* X, tome IV, page 478.

SECTION XIX. — *De l'avancement en la perfection.*

On me demande à quoi l'on pourra connaître si l'on avance en la perfection.

Je répondrais volontiers : En cela même de ne se mettre point en peine si on y fait progrès, parce que j'estime cette attention non-seulement inutile, mais dangereuse. Si l'Apôtre disait qu'il ne pensait pas l'avoir atteinte, mais qu'il courait pour essayer de l'atteindre, et qu'oubliant ce qui était en arrière, il s'étendait vers ce qui était devant lui, que devons-nous penser de nous autres qui sommes si éloignés de sa ferveur et de son zèle?

Hélas ! nous ne pouvons apercevoir la croissance de nos cheveux et de nos ongles; non pas même le progrès de l'aiguille d'une horloge, tant il est insensible; ni même le marcher du soleil, quoiqu'il

galope dans les vastes espaces du ciel d'une vitesse incroyable ; et comme pourrions-nous remarquer le progrès de la grâce dans nos cœurs, chose d'autant plus imperceptible qu'elle est éloignée de tout sentiment, et même de toute intelligence ? Tel pense reculer qui avance beaucoup, et tel pense avancer qui recule. Il vaut mieux laisser ce jugement aux guides de nos âmes, que Dieu a mis par leur vocation sur des siéges pour juger la maison d'Israël, et pour être arbitres des consciences. Mais pour vous résoudre plus nettement en ce sujet, voyez la fin de l'*Entretien* VIII[e] tome IV, p. 460.

SECTION XX. — *Chemin raccourci à la perfection.*

Je lui ai assez souvent ouï dire, que la multitude des moyens pour avancer en la perfection retardait beaucoup de gens d'y faire progrès.

Son conseil était que l'on s'attachât ou à un exercice spirituel, ou à quelque vertu spéciale exercée en grâce, ou à quelque livre de piété bien choisi, sans s'adonner à la pratique de tant d'exercices et de vertus, et à la lecture de tant de divers livres de dévotion. Ecoutons une belle similitude : elle est au neuvième *Entretien* : tome IV, p. 465.

« Ceux qui étant au festin vont picotant chaque mets, et en mangent de tous un peu, se détraquent fort l'estomac, dans lequel il se fait une si grande indigestion, que cela les empêche de dormir toute la nuit, ne pouvant faire autre chose que cracher. Ces âmes qui veulent goûter de toutes les méthodes, et de tous les moyens qui nous conduisent ou peuvent conduire à la perfection, en font de même : car l'estomac, de leur volonté n'ayant pas assez de chaleur pour digérer et mettre en pratique tant de moyens, il se fait une certaine crudité et indigestion, qui leur ôte la paix et tranquillité d'esprit auprès de Notre Seigneur, qui est cet Un nécessaire que Marie a choisi, et qui ne lui sera point ôté. »

Mais vous, me dit-on, quel exercice, quelle vertu, quel livre estimez-vous davantage, et conseilleriez-vous de choisir ?

Ici il n'est permis d'abonder en son sens, et en un grand parterre on choisit des fleurs à son gré pour faire un bouquet, et en un banquet on étend sa main aux viandes qui reviennent à notre goût. A dire le vrai, entre les exercices spirituels, celui de la pureté d'intention a toujours eu mes plus particulières affections. Entre les vertus, la seule charité a gagné toutes mes inclinations, son universalité dévorant toute ma sagesse ; elle est le lien de perfection : qui l'a, a toutes les autres ; sans elles toutes les autres ou ne sont pas vraies vertus, ou sont des vertus imparfaites.

Quant aux livres de dévotion, la *Philotée*, pour les commençants, et le *Théotime* de notre bienheureux Père pour les profitants et les avancés, ont en mon jugement une préférence notable. Mais entre les trois que nous avons marqués [1], qui étaient en l'estime de notre bienheureux Père, le *Combat spirituel*, l'*Imitation de Jésus-*

[1] Part. VII, Sect. VII, page 375.

Christ, et la *Méthode de servir Dieu*, ce dernier a je ne sais quel ascendant sur mes inclinations, parce qu'il enseigne à mon gré fort parfaitement l'exercice de la pure et parfaite intention.....

SECTION XXI. — *Autre demande sur le même abrégé.*

Vous voulez encore savoir lequel est le meilleur à choisir, d'un exercice, d'un livre, ou d'une vertu. Je vous dirai ce qui me semble, mais par voie de conseil, non d'ordonnance.

Il m'est donc avis que selon divers respects, l'une de ces trois choses surpasse l'autre, et en cette qualité peut être choisie et préférée aux deux autres; mais toutes trois aboutissant à une même fin, qui est le service de la divine gloire, il est indifférent laquelle on choisisse [1].

SECTION XXII. — *Il poursuit.*

Lisez intégralement l'*Entretien* IXe, tome IV, page 465.

SECTION XXIII. — *De la lecture spirituelle.*

La lecture spirituelle est à mon avis l'huile de lampe des vierges sages; et quelle est cette lampe, sinon l'oraison? Qui puise toujours de son propre esprit ses sujets de prières ne met guère de temps à l'épuiser : c'est pour cela, mes Sœurs, que vous avez cette louable coutume, avant l'oraison mentale, que vous faites toutes ensemble au chœur, de faire la lecture du point qui doit être médité; et de plus votre Règle ordonne que la supérieure vous distribue à chacune quelque livre spirituel, à la lecture duquel vous devez vaquer durant un certain espace qui est destiné à cela; et vos Constitutions vous ordonnent, quand vous êtes assemblées à l'ouvroir, que celle qui y préside ait le soin de demander aux sœurs par manière de conversation et d'entretien, ce qu'elles peuvent avoir retenu de leur lecture : exercice non-seulement agréable, mais que l'expérience a fait connaître fort utile, et de merveilleuse instruction [2].

SECTION XXIV. — *De la purgation de l'âme.*

A quoi connaît-on si l'on est arrivé à la voie illuminative, et si l'on a passé à l'unitive?... Je ne sais point de meilleure réponse à cette demande, que celle que fit fort gracieusement notre bienheureux Père à une qui était par aventure pareille : « La fête de la Purification, dit-il, n'a point d'octave, elle doit durer toute notre vie : » et penser avoir passé la voie purgative, c'est s'imaginer

[1] L'auteur en effet ne choisit pas; mais il s'étend longuement à montrer en quoi l'une des trois choses surpasse l'autre. Il entre ensuite dans des combinaisons et explications moins utiles qu'embrouillées : mieux vaut ce ce qui a été dit Partie Ire, Sect. 29 et suiv.

[2] Pour la suite, voy. Part. VIe, Sect. XVI, page 367. Ce qui suit ici n'en est que la répétition.

d'être arrivé au port étant encore en pleine mer. Cette vie est un combat continuel sur la terre; et contre quoi ce combat, sinon contre l'armée de nos imperfections, lesquelles terrassées d'un côté se relèvent de l'autre? Nous ressemblons à ces vieilles maisons où il y a toujours à réparer et à refaire. Qui pense avoir passé la purgative a besoin d'une bonne purgation de cerveau.

« Il faut, dit notre bienheureux Père, que nous ayons deux égales résolutions : l'une, de voir croître des mauvaises herbes en notre jardin; et l'autre, d'avoir le courage de les voir arracher, et les arracher nous-mêmes. Car notre amour-propre ne mourra point, pendant que nous vivrons, lequel est celui qui fait ces impertinentes productions (*Entretien* IX).

D'où vient donc que les livres spirituels nous parlent tant de ces trois voies : purgative, illuminative, unitive, si nous devons demeurer toute notre vie dans la première? — Dès le premier jour de notre conversion à Dieu, je veux dire dès l'instant que nous recevons la première grâce justifiante, nous sommes purgés de tout péché mortel, lequel est incompatible avec la charité; mais nous ne le sommes pas des péchés véniels et imperfections, et c'est contre ces deux dernières sortes de défauts, et contre les tentations, que s'exerce cette voie que l'on appelle purgative. Or, comme nous ne pouvons durant cette vie être sans cela, d'autant que ce sont des accidents comme inséparables de notre nature corrompue, et c'est une source misérable qui ne se peut épuiser, c'est pour cela que notre bienheureux Père a dit le gentil mot, que la fête de la Purification se doit célébrer durant tout le cours de notre vie.

Mais parce que cette purgation de l'ame touchant les péchés véniels et les imperfections, qui sont des surprises de notre naturel pervers, s'avance petit à petit et se parfait de jour en jour, cela n'empêche pas qu'ayant la charité et la grâce justifiante, nous ne nous exercions dans l'illuminative, qui n'est autre chose que la pratique des vertus, faites en charité et par le motif de la charité : tellement que toute personne qui est en grâce, outre qu'elle est dans la purgative et y sera toute sa vie au regard des péchés véniels et imperfections, est aussi en l'illuminative au regard de l'exercice des vertus chrétiennes et infuses, auxquelles comme une belle aube elle va toujours croissant, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au plein jour de la perfection dans l'éternité.

Quant à l'unitive, elle consiste proprement en l'exercice des actes propres et particuliers de la vertu de charité, par lesquels nous faisons un grand progrès dans notre union avec Dieu, en laquelle consiste notre perfection et la fin de notre consommation. Elle consiste encore aux actes des autres vertus morales infuses, lorsqu'ils sont exercés par le seul et unique motif de la charité, d'autant que c'est la charité qui les produit elle-même, sans les commander aux autres vertus. Par exemple, celui qui jeûne ou qui prie par le seul et unique motif de l'amour de Dieu et de sa gloire, fait plutôt un acte d'amour que de jeûne ou de prière, puisque c'est par pur amour qu'il jeûne ou prie.

Ainsi quiconque est en état de grâce justifiante, et a la charité

répandue en son cœur par le Saint-Esprit est en même temps dans les trois voies : purgative des péchés véniels, illuminative de l'exercice des vertus en charité, et unitive par la pratique des actes de la charité même ou des autres vertus par le seul motif de la charité; et selon qu'il est plus avancé en l'une ou en l'autre, et qu'il s'exerce davantage en celle-ci qu'en celle-là, il est dit être plus ou moins dans l'illuminative que dans la purgative, et dans l'unitive que dans l'illuminative.

C'est donc selon le plus et le moins d'exercice, que l'on est dit être en l'une de ces trois voies et classes, de la purgative, de l'illuminative, et de l'unitive. Car tous ceux qui sont justifiés et sanctifiés, c'est-à-dire, en état de grâce et régénérés, participent plus ou moins de ces trois classes, selon la fréquence de leurs exercices.

PARTIE DIXIÈME.

SECTION I. — *De la mortification.*

C'est une parole dorée de notre bienheureux Père, « que celui qui mortifie davantage ses inclinations naturelles, attire davantage les inspirations surnaturelles. »

Tant que la bonnè veuve apporta des vaisseaux au prophète, l'huile se multiplia, et cessa de se multiplier quand les vaisseaux défaillirent. Autant que nous nous vidons de notre propre amour, autant Dieu nous remplit-il du sien; mais remplit d'une mesure comblée, et répanchante de toutes parts, parce que Dieu est riche en miséricorde.

Je ne dis pas pourtant que la grâce se répande toujours selon la capacité des vaisseaux naturels; mais comme ses miséricordes sont au-dessus de toutes ses œuvres, je dis que son infinie abondance prend plaisir à surcombler notre indigence, selon ce qu'il dit en sa parole : *Ouvre ta bouche, et je la remplirai; ouvre-moi la porte de ton cœur, et j'entrerai chez toi pour y prendre mon repas et mon repos.*

Certes, ceux qui portent la mortification de Jésus-Christ en leur corps, crucifiant leur chair avec leur convoitise, sont semblables à cette hostie du prophète, sur laquelle descendit le feu du ciel; mais a boue de l'humiliation et de la mortification intérieure, attire beaucoup plus ce feu sacré; car il est écrit : *Déchirez vos cœurs, et non pas vos vêtements.* Pour enter l'amour de Dieu en nos cœurs, il faut étêter le sauvageon de l'amour-propre; et en cela consiste la vraie agriculture de Dieu, la vraie mortification de l'esprit, et ce retranchement de la vigne et de ses pampres superflus dont il est parlé au Cantique. C'est ainsi que se pratique le dépouillement du vieil homme, et le revêtement du nouveau.

Certes, comme la manne céleste ne fut communiquée à Israël au désert qu'après qu'il eut consumé toutes les farines qu'il avait apportées de l'Egypte : aussi les faveurs du ciel sont-elles rarement

départies à ceux dont le ventre, c'est-à-dire le sens, est attaché à la terre. *Mon esprit,* dit le Seigneur, *ne demeurera point avec l'homme, car il est chair.* Au contraire, le vaisseau de la nature, dit saint Grégoire, est-il froissé par la mortification, les espaces de la charité sont plus étendus.....

SECTION II. — *Paradoxe touchant la volonté de Dieu*[1].

Il est plus malaisé de ne connaître et aimer que la seule volonté de Dieu dans les sujets agréables de la nature, que dans les désagréables.....

Certes il est facile dans les choses adverses de n'aimer que la volonté de Dieu, qui les envoie, parce que d'elles-mêmes elles ne sont ni désirables ni aimables : c'est pourquoi il est écrit que le cœur de l'homme y est purifié comme l'or en la fournaise, d'autant que l'amour de Dieu y est bien plus pur que dans la prospérité. Celle-ci a des charmes si puissants, qu'au lieu de ne regarder que le donateur dans ses présents, on s'amuse à la suavité de ses dons, et on s'abuse en la poursuite de sa gloire, prenant le change de son intérêt pour le nôtre; et au lieu d'aimer le Dieu qui nous fait ce présent, on aime ce présent de Dieu : imitant celui qui regarde la glace d'un miroir, et qui, voyant son image là-dedans, ne se souvient plus de cette glace, ni du miroir, tant il est occupé à considérer la figure de son visage, l'amour de lui-même lui faisant prendre ce change imperceptiblement et par surprise.

Certes, sitôt que le feu du propre intérêt tombe sur nos yeux, il est malaisé de voir le soleil de l'intérêt de Dieu : et il y tombe bien plus aisément par la prospérité, que par l'adversité.

Mais on me demande si l'amour-propre ne se peut pas aussi glisser dans les adversités et les souffrances. J'estime que celles qui nous arrivent purement de la main de Dieu, sans notre choix, sont ordinairement fort exemptes d'amour-propre, quand on les reçoit en patience, pour la considération de la main qui les envoie, étant cette coupe de vin mêlé, de la lie duquel Dieu fait boire aux pécheurs de la terre, et même quelquefois à ses favoris. Il n'en est pas ainsi de celles que nous entreprenons par notre élection, parce que l'intérêt, sinon délectable, au moins utile, ou honorable s'y peut couler; témoin les jeûnes et autres mortifications volontaires que Notre Seigneur reprend avec tant de zèle aux Pharisiens, d'autant que par là ils cherchaient la vaine réputation, et plutôt la gloire des hommes que celle de Dieu.

Et pour finir comme nous avons commencé, par une sentence fort notable de notre bienheureux Père : « Aimer autant la volonté de Dieu aux sujets qui d'eux-mêmes sont désagréables, comme en ceux qui d'eux-mêmes sont agréables, c'est le signe d'une haute vertu, et d'une sublime indifférence, et la vraie pierre de touche

[1] Le sens de cette section est *qu'une personne bien occupée à rechercher la volonté de Dieu est moins facilement trompée par l'amour-propre dans les choses désagréables qu'elle n'a pas choisies, que dans les choses agréables.* Au lieu d'un paradoxe, nous avons une naïveté qui n'apprend pas grand'chose.

pour discerner si, avec la volonté de Dieu, on aime quelque autre chose qu'elle-même. »

SECTION III. — *Tout par amour, rien par force.*

Sur ce mot qui était si fréquent en la bouche de notre bienheureux Père : « Il faut tout faire par amour et rien par force, » on me fait cette demande : Si ce n'est pas bien fait de quitter un mal et de faire un bien, auquel on nous contraint par force et contre notre gré. — Je réponds, que quitter le mal et faire le bien de cette sorte, n'est ni laisser l'un ni faire l'autre, sinon extérieurement. C'est imiter le misérable forçat qui voudrait avoir mangé le cœur du comite auquel il obéit par contrainte.

Je sais toutefois que saint Augustin appelle cette nécessité heureuse, qui nous retire du mal et nous oblige à bien faire; mais il suppose que l'on fait alors de nécessité vertu, et que l'on rend volontaire ensuite ce qui a été nécessaire et violenté au commencement. Quel bonheur au Cyrénéen Simon, d'avoir été contraint de porter une partie de la croix du Sauveur, puisque cette contrainte fut la source de son bonheur! *Quand tu seras vieux*, dit Notre Seigneur à saint Pierre, *un autre te ceindra et garrottera*, *et te mènera où tu ne voudrais pas;* c'est-à-dire, à la mort, laquelle pourtant on ne peut douter que ce saint apôtre n'ait soufferte très-volontairement et très-amoureusement pour son Maître.

J'ai connu une excellente sanctimoniale et d'éminente vertu, qui ayant été mise au cloître par ses parents, avec des contraintes et des violences extrêmes, goûta enfin tellement le joug suave de Notre Seigneur, quand le jour de sa visite fut arrivé, qu'elle renouvela volontairement et de son plein gré sa profession : et ses parents, pour des considérations humaines, l'ayant voulu retirer de là, et lui faire obtenir dispense du Saint-Siége, fondés sur la violence qu'ils lui avaient apportée, et les protestations qu'elle en avait faites, elle leur résista en face, et protesta qu'elle avait juré et résolu de garder inviolablement les vœux qu'elle avait franchement faits à Dieu, par un sacrifice volontaire. Certes, c'était à elle de dire que Dieu avait changé ses chaînes de fer en or, ses pleurs en joie, et qu'elle était perdue si elle n'eût été perdue. Ainsi le monde fut crucifié à celle qui avait auparavant été crucifiée au monde, Dieu ayant enfin réduit à son obéissance sa volonté rebelle, et l'ayant attirée à son service, premièrement par les liens d'Adam, puis par ceux de la charité, et enfin l'attirant de plus en plus au progrès de son amour, en l'odeur de ses parfums, dont toute la force est en leur suavité.

SECTION IV. — *Retraite projetée.*

S'il eût encore vécu quelque peu de temps, il était résolu de remettre entièrement les fonctions épiscopales, et toute la charge du diocèse à Monseigneur son frère Jean-François de Sales, qui avait été fait son coadjuteur sous le titre d'évêque de Chalcédoine. A ce dessein, il se servit du Prieur de Talloires, monastère de Bénédictins,

voisin d'Annecy environ de deux lieues françaises, auquel il avait introduit la réforme; et lui ayant fourni sous main de quoi bâtir quelques cellules, auprès d'une chapelle de dévotion, éloignée du couvent environ un quart de lieue, sur une montagne assez élevée, qui a son aspect sur le lac d'Annecy, il avait fait élection de ce lieu pour y achever sa vie en tranquillité d'esprit, dans les exercices de la contemplative Marie, après avoir consommé la vigueur de ses ans dans les fonctions de Marthe, pour le service de Notre Seigneur et de son Eglise.

Son âme soupirait après la douceur de cette solitude, et son désir s'exhalait quelquefois par ces mots de David : *Voilà, je me suis éloigné en fuyant, et ai demeuré en la solitude;* et par ceux-ci : *Qui me donnera des ailes comme à une colombe, et je volerai en lieu où je puisse me reposer?*

Il se piquait à cela par l'exemple du saint auprès des vénérables reliques duquel il désirait faire son domicile. Il s'appelait saint Germain, et avait été conventuel dans le monastère de Talloires, où, après avoir mené une vie fort exemplaire, et fait plusieurs laborieux et pénibles pélerinages, tant en la Terre-Sainte qu'en divers autres lieux de piété dans l'Europe, il vint enfin choisir son repos en ce dévot ermitage, où il acheva ses jours en telle odeur de sainteté, que sa mémoire est en bénédiction à toute la contrée, et son tombeau est fréquenté de la visite de plusieurs pèlerins.

C'est là où notre bienheureux faisait son état, c'était son mot, de servir Dieu avec son bréviaire, son chapelet et sa plume, cette dernière lui servant de langue, pour tracer sur le papier ce que sa langue avait par tant d'années tracé sur les cœurs de ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir la parole de Dieu de sa bouche. Nous n'oserions ici faire les plaintes de cette perte, et du dommage que sa trop prompte mort a fait au public, en lui ravissant ces trésors de piété qui fussent coulés de sa plume, sans contrôler la providence éternelle de celui qui a devant soi le nombre de nos jours, et qui compte tous nos pas. Il vaut mieux dire avec David : *Je me suis tû, et je n'ai pas ouvert la bouche, car c'est vous, ô Seigneur, qui avez fait ce coup-là.* C'est à nous d'adorer vos décrets et vos dispositions, sans nous enquérir de la raison, sachant que votre volonté est la raison même, et toutes voies sont l'équité et la justice.

SECTION V. — *Son sentiment sur la prédication des controverses.*

Ce n'était nullement son avis que l'on traitât des controverses dans les prédications.

« La chaire évangélique, disait-il, est faite pour édifier les bonnes mœurs, non pour contester; pour instruire les fidèles en la vérité de leur créance, plutôt que pour convaincre les erreurs de ceux qui sont séparés de l'Eglise. Une expérience de trente années en cet office d'évangéliser nous fait parler ainsi. Nous avons eu quelque emploi dans la réduction du Chablais à la religion catholique romaine; mais il ne m'a jamais réussi, quand j'ai voulu traiter des points controversés en la chaire, par forme de dispute.

Cela effarouche plutôt les esprits des séparés, qu'il ne les apprivoise : quand ils voient qu'on les attaque, ils se mettent en garde ; et quand on leur porte la lampe trop près des yeux, ils se rendent rebelles à la lumière, Je n'ai pas même reconnu que ce procédé réussit à ceux qui m'étaient associés en cette œuvre du Seigneur, quand ils se portaient avec ardeur à cette sorte d'escrime, en un lieu où ils chantaient et répondaient tous ensemble, où ils disaient ce qu'ils voulaient, sans que personne leur fît tête : c'est proprement ce que saint Paul appelle combattre en l'air. Ce n'est pas qu'il ne faille soutenir les vérités catholiques, et abattre les erreurs contraires; car les armes de la milice spirituelle et de la parole de Dieu sont puissantes pour détruire la fausseté qui s'élève contre la vérité, et pour vaincre la désobéissance : mais il les faut manier avec la même dextérité dont se servent, non les escrimeurs à outrance, mais les chirurgiens qui usent de leurs rasoirs, de leurs lancettes et de leurs sondes avec toute l'adresse qui leur est possible, pour blesser les patients le moins qu'ils peuvent. »

Et de fait il avait des méthodes si agréables pour traiter cette sorte de théologie, qui est tout épineuse et hérissée de pointes, qu'il la rendait toute couverte de fleurs et de roses. Il savait cacher le style sous le coton musqué ou huilé, et assaisonnait de tant de sucre l'amertume naturelle de la drogue, qu'il changeait les médicaments en confitures délicieuses, frappant également les volontés et les entendements, par la lumière et la douce chaleur de ses raisons et de ses preuves.

Il confessait que la prédication de la morale, accompagnée et animée de mouvements de dévotion, était bien plus propre à la conversion, non-seulement des pécheurs, mais encore des errants, que toutes les pointes et les aigreurs de la controverse. *La douceur est-elle survenue*, disait le Psalmiste, *nous voilà corrigés*. De cela il fournissait quantité d'exemples qui lui étaient arrivés : mais je n'en trouve point de plus remarquable, que celui de cette dame protestante, qui l'oyant à Paris l'an 1619, par curiosité plus que par aucun désir de faire bon usage de son sermon, étant tenue pour un des plus fermes piliers de son Eglise prétendue, fut tellement touchée, lui entendant parler du jugement dernier, qu'elle y reçut les premiers attraits de sa conversion, à laquelle ce bienheureux donna le dernier trait par plusieurs conférences, qui non-seulement l'amenèrent au sein de l'Eglise, mais encore toute sa noble famille, de laquelle sont sortis depuis de célèbres docteurs et prédicateurs, arrivés par leurs mérites à de hautes dignités et prélatures. Mais ceci est assez amplement déduit et clairement marqué par ceux qui ont écrit sa vie, sans que je m'arrête davantage à vous le représenter.

SECTION VI. — *Du don de convertir les errants.*

N. B. a eu une grâce très-particulière du ciel, pour la conversion des pécheurs au dedans de l'Eglise, et pour celle des errants, pour les ramener dans le sein de cette mère, hors duquel nous ne saurions avoir Dieu pour père. Au regard de ceux-ci, outre qu'en la ré-

duction du Chablais au giron de l'Eglise romaine, il a cooperé à la conversion de plus de quarante mille âmes, il en a ramené pour sa part plus de quinze à seize mille; ce que nous avons appris étant sur les lieux, où tout ce peuple généralement le proclame son apôtre.

Ce don spécial qu'il avait de les réduire, fit dire un jour au grand cardinal du Perron, l'honneur des lettres, et une vraie bibliothèque animée, que s'il n'était question que de confondre les hérétiques, il pensait en avoir trouvé le secret; mais pour les convertir, qu'il les fallait envoyer à Monsieur l'évêque de Genève. Cet éloge, et d'une telle bouche, n'est pas de petite considération : être loué par une personne louable, n'est pas un faible témoignage de mérite

SECTION VII. — *Des réformes.*

On l'a plusieurs fois employé dans les entreprises des réformes conventuelles; mais sa méthode était d'aller doucement en besogne et à pas de plomb, pratiquant cette devise qu'il estimait beaucoup, de se hâter tout bellement. Il voulait qu'en toutes choses on fît peu et bien; et quoique la grâce n'aime pas les retardements et les délais, si ne voulait-il pas que l'on marchât dans une ferveur peu judicieuse, qui donne toujours dans les extrémités, et ne fait pas le bien pour le vouloir tout à coup trop bien faire. « Le vrai progrès, disait-il, se fait du moins au plus : Dieu même qui n'a que faire de temps pour amener les choses à la perfection, quoiqu'il arrive fortement à la fin qu'il se propose, c'est néantmoins avec des dispositions si suaves qu'elles sont presque imperceptibles. »

Lui-même a décrit sa méthode pour la réformation des âmes au chapitre 23 de la 3e Partie de sa *Philotée*[1].

Mais quand il voulait introduire la réformation en quelque cloître, soit d'hommes, soit de filles, il ne demandait en celui des hommes que l'exercice de l'oraison mentale, et de sa compagne inséparable, la lecture spirituelle, et la fréquentation des deux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. « Avec cela, disait-il, tout se fait sans bruit, sans efforts, sans contradiction, doucement et insensiblement. » Au regard des moniales, il ne désirait que deux choses, l'une pour le corps, l'autre pour l'âme. 1° Pour le corps, la clôture telle qu'elle est ordonnée par décret au concile de Trente; sans cela il ne pensait pas qu'elles pussent vivre avec réputation, ni avec sûreté de leur honneur; 2° l'oraison mentale deux fois le jour, une demi-heure à chaque fois. « Avec cela, disait-il, on peut aisément réduire des filles à leur devoir, et à leur vraie observance. » D'austérités et de mortifications corporelles, il n'en parlait point, ne recommandant de jeûnes que ceux de l'Eglise; non la nudité des pieds, non l'abstinence de la viande, non la privation du linge, non les veilles de la nuit, non tant d'autres inventions, saintes à la vérité, mais qui ne regardent d'elles-mêmes que l'extérieur.

[1] *Introduct.*, tome III, p. 481. Voy. aussi les Lettres à Mme Rose Bourgeois, tome VI.

Ecoutez à ce sujet, le révérend Jean de La Rivière, de l'Ordre des Minimes de saint François de Paule, dans la Vie qu'il écrivit de notre bienheureux Père :

« Or, il convient remarquer qu'à ceux et à celles qui se réformaient par sa sollicitation, il ne conseillait pas de s'embarquer en des rudes et poignantes austérités corporelles, d'autant qu'ordinairement telles extrémités, étant violentes, ne sont de longue durée : et de fait, les Ordres qui sont assujettis à des aiguës et pressantes rigueurs, se relâchent facilement, et détendent de tems en temps ; si que de septante en septante ans, ou peu s'en faut, ils ont besoin de nouveaux instituteurs ou réparateurs, pour les remonter au haut degré de leur ancienne perfection. Qu'y ferait-on ? La fragilité humaine est aucunement excusable, principalement en ces régions froides et septentrionales. Il y a deux ou trois ans, que quelque honnête religieux le fut consulter sur la nudité des pieds qu'on voulait introduire en sa religion. Hé ! dit-il, que ne laisse-t-on là les pieds chaussés ! Il faut réformer la tête, et non les pieds. A la vérité, comme ceux qui ayant professé telles cuisantes pénitences, en les observant méritent louange et vénération ; aussi ceux qui ne les ont accoutumées, sont dignes de quelque compassion, quand ils s'essaient modestement de s'en exempter. Donc sa première visée tendait à réformer l'intérieur, et extirper les mauvaises habitudes, à donner le goût de la sincère charité, à faire pratiquer l'étude de la sacrée oraison, et des livres qui en traitent : et puis consécutivement il persuadait de vivre en communauté, de retrancher du vêtement ce qui ressent de la superfluité, la vanité et mondanité, de modérer de parler, de jeûner quelquefois discrètement, d'aimer la retraite, et de composer décemment l'extérieur. Voilà la méthode de laquelle il se servait pour régler les dérèglements des compagnies régulières. »

Section VIII. — *De la conduite des moniales.*

Le même écrivain de sa Vie dit ces paroles : « Ce très-sage prélat a voulu que les monastères de ses religieuses de la Visitation fussent sujets aux évêques des diocèses où ils sont établis, et n'a jamais pu goûter qu'il y eût en cet Ordre autre chef général, que le général de tous les chefs, Jésus-Christ, et son vicaire. La principale raison qui l'a induit à cela, est que, les révérendissimes évêques étant les supérieurs des couvents qui seront dans leurs diocèses, rarement il arrivera que, cette Religion déchée entièrement de son observance : d'autant que si bien il se pourra faire que deux ou trois soient négligents de tenir la main à ce que la régularité soit observée aux maisons de leur juridiction, il y en aura aussi plusieurs autres grandement pieux et zélés, qui empêcheront le désordre en celles de leur autorité. Partant, un évêque manquant à son devoir, ne saurait préjudicier qu'à peu de couvents, là où un général de mauvaise conscience les ruinerait tous universellement : et puis, un évêque vigilant qui succédera à un nonchalant, remettra bien plus aisément sur pied un petit nombre de maisons détraquées, se servant même à cet effet des autres qui n'auront point forligné, comme de modèles, que s'il lui en fallait réformer une centaine.

Section IX. — *De la fausse douceur.*

Les paroles affectées de douceur étaient suspectes à notre bienheureux. *Les lèvres trompeuses*, dit le Psalmiste, *parleront en un cœur et en un cœur;* et souvent ceux qui parlent tant de paix à leur prochain ruminent quelque dessein, dans leur poitrine, qui n'est pas conforme à leurs propos. Ce sont ces douces bénédictions dont l'Apôtre avertit qu'on se donne de garde. L'Esprit-Saint, disait-il, avait le lait et le miel sous la langue (Cant. 4). Notez, *sous* : il ne dit pas sur la langue, sa douceur n'étant que sur le bord des lèvres; mais dessous, pour montrer qu'elle était pectorale et cordiale, la bouche parlant de l'abondance du cœur. Les paroles de la vraie douceur sont rondes, franches, naïves, sincères, et ne laissent pourtant d'être tendres et amiables; mais celles de la fausse sont douillettes, mignardes jusqu'à l'excès, et sous ses feuilles est caché le serpent de la sinistre intention. *Ses discours*, dit le Psalmiste, parlant de celui qui contrefait le doucet, *sont mollets comme l'huile; mais gardent le trait du javelot :* si vous n'y avisez, il vous mordra en riant.

« Le miel que les abeilles recueillent sur l'aconit a un surcroît de douceur plus que celui qu'elles tirent du thym, qui est une herbe amère, mais celui-ci est aussi salutaire que l'autre est dangereux et venimeux. Quand le traître disciple voulut vendre Notre Seigneur, il le baisa, en lui disant : *Bonjour, Maître.* Et Joab tua Amassa en l'embrassant et lui faisant des compliments d'ami. Ce mot du Sage est un excellent oracle : *Les blessures de l'ami sont meilleures et plus désirables que les trompeurs et traîtres baisers du flatteur.* Et celui du Psalmiste pareillement : *Le juste me reprendra, me tancera, et je le tiendrai à miséricorde; mais je ne veux point que l'huile du pécheur me vienne graisser la tête;* c'est-à-dire que les paroles flatteuses se glissent par mes oreilles dans mon cœur pour l'empoisonner de vanité et de présomption. »

Section X. — *Il excite par ses larmes un impénitent à componction.*

Un jour se présenta à lui, pour confesser ses fautes, un personnage qui les racontait avec tant de hardiesse, pour ne dire d'effronterie, et avec si peu de ressentiment et déplaisir, qu'il semblait qu'il racontât une histoire, jusqu'à s'écouter soi-même et avoir de la complaisance en son discours. Le bienheureux connaissant à ce ton l'indisposition intérieure de cette âme, qui des trois parties qui composent l'intégrité de ce sacrement n'en avait qu'une, qui était la confession, encore fort imparfaite, étant dépourvue de cette pudeur et honnête honte qui la doit accompagner comme une ombre inséparable, sans l'interrompre en son narré, se mit à pleurer, à soupirer, à sangloter. Cette personne lui demande ce qu'il avait, et s'il se trouvait mal. « Hélas! mon frère, lui dit-il, je me porte bien, grâces à Dieu; mais vous vous portez plus mal que moi. » L'autre lui réplique hardiment qu'il se portait fort bien aussi. « Or sus, dit le bienheureux, continuez. » Il poursuivit avec la même liberté, et

disait sans aucun sentiment de douleur de terribles choses. Le bienheureux de pleurer chaudement et abondamment. Cette personne lui demande ce qu'il avait à pleurer : « Hélas! dit le bienheureux, c'est de ce que vous ne pleurez pas. »

Celui qui avait été insensible au premier coup d'éperon, l'heure de sa visitation, comme il est à croire, étant venue, le fut à ce second, et de telle sorte que ce rocher, piqué de cette gaule, donna soudain des eaux, et s'écria : « O moi misérable! qui n'ai point de regret de mes énormes péchés, et ils arrachent des larmes à celui qui en est innocent! » Cela le toucha si puissamment, qu'il en pensa tomber à cœur failli, si le bienheureux ne l'eut consolé; et lui enseignant l'acte de contrition, qu'il fit avec une componction miraculeuse, il le remit en l'assiette nécessaire pour recevoir la grâce du sacrement, et dès ce temps, devint fort dévot et affectionné au bienheureux prélat. Lui-même a découvert ceci, s'en ouvrant à un de ses intimes, qui sans le nommer en a fait le rapport, et ajoutait ce trait, qui est d'assez bonne grâce. « Les autres confesseurs, disait-il, font quelquefois pleurer leurs pénitents; mais moi je fis pleurer le mien. Il est vrai qu'il me rendit bien le change; et Dieu veuille, pour le salut de ma pauvre âme, que j'en sois bien changé et que je ne perde jamais, ou au moins que je puisse recouvrer la grâce qui me fut lors conférée par la bénédiction de ses mains. »

Oh! qu'il est bon de manifester les œuvres de Dieu, qu'il opère par ses saints! *Venez, et voyez les prodiges et les merveilles que sa puissance fait sur la terre, que sa grâce fait dans les cœurs.*

SECTION XI. — *Consolation à un pénitent.*

Quelqu'un de sa connaissance fit un extrême effort sur soi-même pour lui faire une confession générale. Cet homme ayant été bien fort du monde, lui fit un assez ample chapitre *de delictis juventutis.* Le bienheureux trouvant cette confession fort à son gré, et la disposition de cette âme lui plaisant, lui en témoigna beaucoup de contentement et de satisfaction. « C'est, lui dit le pénitent, pour me consoler ce que vous en faites; mais, en votre âme, pouvez-vous estimer un si grand pécheur?

« — Après votre absolution, reprit le bienheureux, je serais un vrai Pharisien si je vous regardais comme tel; vous me paraissez plus blanc que la neige, et semblable à Naaman sortant du Jourdain. Voyant la dilection et la confiance que Dieu vous a données pour moi, je vous regarde comme mon fils, que je viens d'engendrer en Jésus-Christ, ou plutôt dans le cœur duquel Jésus-Christ vient d'être formé par mon ministère; et mon estime redouble à la mesure de mon amour, de vaisseau d'ignominie vous voyant changé en vaisseau d'honneur et de sanctification, par un changement de la droite du Très-Haut. Notre Seigneur ne changea pas le dessein qu'il avait d'établir saint Pierre sur toute son Église, ayant plus d'égards à ses larmes qu'à sa chute, à sa repentance qu'à son péché. Au demeurant, je serais trop insensible, si je ne prenais ma part de la joie qui est maintenant dans les cieux, parmi les anges de Dieu, sur le changement et la purification de votre cher cœur. O

Dieu, que j'aime votre cœur qui aime maintenant Dieu tout de bon. »

Ce pénitent s'en alla si satisfait du tribunal de la Pénitence, que depuis, à ce qu'il déclara à un de ses confidents, il n'avait point de délices plus agréables que de se confesser, jusques à importuner ses confesseurs de ses trop fréquentes confessions. Son cher mot était celui de David : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ*, etc., et appelait le bienheureux François l'ange de la piscine probatique.

Section XII. — *Marcher en l'esprit de la foi.*

On me demande que j'éclaircisse ce mot de notre bienheureux Père, qu'il faut cheminer devant Dieu selon l'esprit de la foi, et non selon le sens humain. Dieu me fasse la grâce de vous le bien expliquer selon le sens de ce bienheureux, ou pour mieux dire, selon l'Esprit de Dieu qui était en lui.

La foi, mes Sœurs, est une vertu ou lumière surnaturelle que Dieu répand dans nos entendements par sa pure grâce, afin de les rendre capables d'acquiescer aux vérités célestes qui surpassent notre portée et notre intelligence, lesquelles il daigne nous révéler par sa parole. Marcher en suivant cette lumière, c'est cheminer en l'esprit de la foi, et dire avec le Prophète-roi : *Seigneur, votre parole est une lampe à mes pieds, et une lampe à mes voies.* Voilà la colonne de nuée et de feu clairement ombrageuse, et ténébreusement lumineuse, qui conduit les vrais Israélites parmi les obscurités de l'Egypte de ce monde. Car la foi ne nous faisant voir les objets qu'elle nous propose que par miroir et par énigme, elle n'est point si évidente qu'elle n'ait quelque chose de sombre, vu qu'elle est des choses qui n'apparaissent point. Aussi n'est-elle pas si obscure qu'elle ne surpasse en évidence, en rectitude, en vérité, toutes les démonstrations des sciences humaines et surnaturelles.

Marcher selon la foi, c'est se conduire, non selon les maximes qui nous sont suggérées par la chair et le sang, ou par la raison humaine, mais selon celles qui nous sont révélées par le Père céleste. C'est chercher Jésus-Christ à la façon des Mages, à la clarté d'une étoile. Mais marcher en foi vive, ce n'est pas seulement cheminer en la lumière de la foi, mais encore en la chaleur de la sainte charité, qui est l'âme, la forme et la vie de la foi, comme de toute autre vertu parfaite : c'est marcher, comme Abraham, en la ferveur du jour. Ce n'est pas seulement croire, mais faire; ce n'est pas seulement embrasser toutes les vérités que Dieu nous révèle par sa parole, mais accomplir toutes ses volontés, qui nous sont signifiées par ces vérités. C'est la foi des saints de la terre, auxquels, dit le Psalmiste, *le Seigneur magnifie toutes ses volontés.*

Ceux au contraire qui ne suivent que le flambeau de la prudence de la chair et de la raison humaine, ressemblent à ceux qui, durant une nuit obscure, ne marchent qu'à la lueur de ces ardents infortunés, qui peu à peu les conduisent en des précipices.

Exemple : La lumière de la prudence de la chair dicte qu'il faut haïr ses ennemis; celle de la foi vive nous enseigne à les aimer. Celle-là dit : Venge-toi; celle-ci : Pardonne les offenses qui te sont

faites, comme tu veux que Dieu te pardonne celles que tu as commises contre lui. Celle-là dit qu'il faut se vêtir et survêtir, qu'il faut amasser des biens, que les riches sont heureux, qu'il ne faut pas se dépouiller devant que s'aller coucher; prenne qui pourra : et semblables maximes. Celle-ci dit : *Bienheureux celui de qui le Seigneur est Dieu. Bienheureux les pauvres d'esprit. Va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres. Si vous avez des richesses, n'y appliquez point votre cœur. La convoitise des biens est la racine de tous maux.* En un mot, le jour n'est point plus opposé à la nuit, et la lumière aux ténèbres, que les maximes de la foi à celles de la prudence mondaine.

Avisons donc de qui nous voulons être suivants, du monde, ou de Jésus-Christ.

SECTION XIII. — *Encore de l'esprit de la foi.*

Pour faire un grand progrès dans l'esprit de la foi vive, qui est celui de la perfection chrétienne, il ne se contentait pas que l'on acquiesçât à toutes les vérités divinement révélées, et que l'on se soumît à toutes les volontés de Dieu enseignées par ces vérités; mais il souhaitait que l'on n'agît que par ce seul esprit, autant que l'on pourrait, pour arriver à ce sommet de parfaite charité que l'Apôtre appelle la plus excellente voie, et de laquelle il dit, que *qui adhère à Dieu est fait un esprit;* c'est-à-dire, n'est porté en ses actions et déportements que par l'esprit de Dieu, qui est celui du pur amour, et de l'unique dilection du bien-aimé des bien-aimés. Sur quoi il dit ces paroles admirables dans son *Théotime* (Livr. XI, ch. 13, tome IV, page 363) :

« Le souverain motif de nos actions, qui est celui du céleste amour, a cette souveraine propriété, qu'étant plus pur il rend l'action qui en provient plus pure : si que les anges et les saints du paradis n'aiment chose aucune, pour autre fin quelconque, que pour celle de l'amour et de la divine bonté, et par le motif de lui vouloir plaire. Ils s'entr'aiment vraiment tous très-ardemment, ils nous aiment aussi, ils aiment les vertus, mais tout cela pour plaire à Dieu seulement. Ils suivent et pratiquent les vertus, non en tant qu'elles sont belles et aimables, mais en tant qu'elles sont agréables à Dieu : ils aiment leur félicité, non en tant qu'elle est à eux, mais en tant qu'elle plaît à Dieu : oui même, ils aiment l'amour duquel ils aiment Dieu, non parce qu'il est en eux, mais parce qu'il tend à Dieu; non parce qu'il leur est doux; mais parce qu'il plaît à Dieu; non parce qu'ils l'ont et le possèdent, mais parce que Dieu le donne, et qu'il y prend son bon plaisir. »

O mon Père, mon Père, qui nous donnera votre double esprit, qui est l'esprit de la vive foi duquel le juste tire sa véritable vie !

SECTION XIV. — *D'une congrégation.*

Quelqu'un lui parlant un jour de votre congrégation, mes Sœurs, lui disait : « Mais que voulez-vous faire de cette congrégation de femmes et de filles? de quoi serviront-elles à l'Eglise de Dieu? n'y

en a-t-il pas déjà assez d'autres, auxquelles se pourraient ranger celles qui se présenteront à celle-ci? Ne feriez-vous pas mieux d'en ériger une d'ecclésiastiques, ou d'employer à la dresser et instruire le temps que vous donnez à l'institution de ces filles, auxquelles il faut répéter cent fois une chose avant qu'elles la retiennent? Et puis après, c'est un trésor enfoui, une lampe sous un boisseau: n'est-ce pas là peindre sur les eaux, et semer sur le sable? »

A cela notre bienheureux, souriant gracieusement, répondit avec une sénérité et une suavité nompareilles : « Il ne m'appartient pas de travailler en des matières si relevées : c'est aux orfèvres à manier l'or et l'argent, et aux potiers la terre. Croyez-moi, Dieu est un grand ouvrier; avec de pauvres outils il sait faire de grands ouvrages. Il choisit ordinairement les choses infirmes pour confondre les fortes; l'ignorance, pour confondre la science; et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui semble être quelque chose. Que n'a-t-il fait avec une baguette en la main de Moïse, avec une mâchoire d'âne en celle de Samson? par qui a-t-il vaincu Holopherne, que par la main d'une femme? Quand il a voulu créer tout le monde, où en a-t-il pris la matière, que dans le néant? Croyez-moi, de grands embrasements peuvent naître de petites étincelles. Où fut trouvé le feu sacré au retour de la captivité d'entre les Mèdes, sinon dans un peu de boue?

» Ce sexe infirme est digne de grande compassion; c'est pourquoi il faut en avoir plus de soin que du fort. La charge des âmes n'est pas tant des fortes que des faibles, dit saint Bernard. Notre Seigneur ne lui a pas dénié son assistance; il était ordinairement suivi de plusieurs, et elles ne le quittèrent point en la croix, où il fut abandonné de tous ses disciples, excepté de son bien-aimé Jean. L'Eglise, qui donne à ce sexe le nom de dévot, ne l'a pas en si basse estime.

» Au demeurant, pour combien compterez-vous le bon exemple qu'elles peuvent répandre partout où Dieu les appellera? n'est-ce rien à votre avis, que d'être une bonne odeur en Jésus-Christ, et odeur de vie à la vie? Des deux qualités désirées aux pasteurs, la parole et l'exemple, laquelle pensez-vous la plus estimable? Pour moi j'estime plus une once de celui-ci, que cent livres de l'autre. Sans la bonne vie, la doctrine se tourne en scandale; c'est une cloche qui sonne, mais qui ne va jamais à l'office. Quant elles ne serviraient à l'Eglise que de cassolettes, encore ne seraient-elles pas tout à fait inutiles; on se sert bien d'encens dans les cérémonies.

» Il est vrai qu'il y a quantité d'autres congrégations en l'Eglise, auxquelles se pourraient ranger quelques-unes de celles qui s'enrôlent en celle-ci; mais aussi plusieurs se rangent en celle-ci, qui ne pourraient pas s'enrôler en celles-là, à cause de leur âge ou de leurs infirmités et débilités, incapables de soutenir les austérités corporelles des autres Ordres. Que si l'on en reçoit en celle-ci de fortes et robustes, c'est pour servir les infirmes et les malades, pour lesquelles principalement cette congrégation est instituée.

» Pour l'exhortation que vous me faites de penser à quelque congrégation d'ecclésiastiques, ne voyez-vous pas que la voilà toute

dressée, par ce grand et fidèle serviteur de Dieu, monsieur de Bérulle, qui a bien plus de capacité pour cela, et beaucoup plus de loisir que moi, qui suis chargé d'un diocèse si pesant, et où est la source des erreurs qui troublent toute l'Eglise? Au reste, nous laissons aux grands ouvriers les grands desseins. »

SECTION XV. — *Mépris de l'estime.*

Ce n'est pas qu'il prît plaisir que l'on mît les chiens dans la dépense, ni les chèvres dans les vignes, en faisant litière de la réputation : il voulait que l'on en eût soin, mais plus pour le service de Dieu, que pour son propre honneur; et plus pour éviter le scandale, que pour en augmenter sa propre gloire.

Il comparait la réputation au tabac, qui peut servir étant pris rarement et modérément, mais qui nuit et noircit le cerveau quand on en use trop souvent et avec intempérance.

Il a fait un chapitre exprès en sa *Philotée* pour enseigner à conserver la renommée en pratiquant l'humilité (Partie III, ch. 7, tome III). Mais ce qu'il a enseigné de parole, il l'a souvent pratiqué par effet : car il n'était pas de ceux qui disent et ne font pas; au contraire, il eût pu dire avec saint Paul : « J'aurais honte de dire ce que Jésus-Christ ne ferait pas en moi et par moi. »

Des esprits bannis et intéressés prirent d'un si mauvais biais un conseil fort saint et de conscience qu'il avait donné à Paris à quelques personnes de rare vertu, qu'ils en tirèrent sujet de dire de lui des calomnies que l'enfer seul leur pouvait suggérer. Il m'écrivit sur ce sujet, et me disait ces mots : « On me mande de Paris, que l'on m'y rase la barbe à bon escient; mais j'espère que Dieu la fera recroître plus peuplée que jamais, si cela est nécessaire pour son service. Certes, je ne veux de réputation qu'autant qu'il en faut pour cela; car, pourvu que Dieu soit servi, qu'importe que ce soit par bonne ou mauvaise renommée, par l'éclat ou le décri de notre réputation? »

Mon Dieu, me disait-il un jour, mais qu'est-ce que réputation, que tant de gens se sacrifient à cette idole? Après tout, c'est un songe, une ombre, une opinion, une fumée, une louange dont la mémoire périt avec le son; une estime qui est souvent si fausse, que plusieurs admirent de se voir loués de vertus dont ils savent bien qu'ils ont les vices, et blâmés de défauts qui ne sont nullement en eux. Ceux qui se plaignent des médisances sont bien délicats; c'est une petite croix de paroles que l'air emporte. Ce mot : Il m'a piqué, pour dire, Il m'a dit une injure, me déplaît; car il y a bien de la différence entre le bourdonnement d'une abeille et sa piqûre : il faut avoir l'oreille et la peau bien tendres, si celle-là ne peut souffrir le bruit d'une mouche, et si celle-ci est piquée de ce sifflement.

» Ceux-là étaient bien avant dans la prudence de la chair, qui ont fabriqué ce proverbe : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; » préférant la réputation aux richesses, c'est-à-dire, la vanité à l'avarice. O Dieu, que cela est éloigné de l'esprit de la foi! Y eut-il jamais réputation déchirée comme celle de Jésus-

Christ? de quelles injures n'a-t-il été attaqué? de quelles calomnies n'a-t-il été chargé? Cependant le Père lui a donné un nom par-dessus tout nom, et l'a exalté d'autant plus qu'il a été abaissé. Et les Apôtres ne sortaient-ils pas joyeux des assemblées où ils avaient reçu des affronts pour le nom de Jésus?

» O! mais c'est gloire que de souffrir pour un si digne sujet! Je l'entends bien, nous ne voulons que des persécutions illustres, afin que notre lumière éclate au milieu des ténèbres, et que notre vanité brille parmi nos souffrances; nous voudrions être crucifiés glorieusement. A votre avis, quand les martyrs ont souffert tant de cruels supplices, étaient-ils loués des spectateurs de leurs tourments? au contraire, n'en étaient-ils pas maudits et tenus en exécration? Eh! qu'il y a peu de gens qui veulent faire litière de leur réputation, pour en avancer la gloire de celui qui est mort si ignominieusement en la croix, pour nous porter à une gloire qui n'aura point de fin! »

Section XVI. — *De la pureté du divin amour.*

Toutes les actions, intentions et prétentions de ce saint prélat n'avaient autre visée, que d'inspirer la pureté du divin amour. Aussi est-ce là le faîte de toute la perfection du chrétien, et en cette vie et en l'autre; et qui la cherche autre part se trompe..... « Plaise, dit-il, en une de ses lettres, à l'immense bonté de Dieu, que son amour soit notre grand amour. Hélas! mais quand sera-ce qu'il nous consumera, et quand consumera-t-il notre vie, pour nous faire entièrement mourir à nous-mêmes, et entièrement vivre à lui? Oh! qu'à lui seul soit à jamais honneur, gloire et bénédiction! »

Peut-on décrire plus naïvement la pureté du saint amour, qui est la fin de toute consommation de toute fin; je veux la consommation ou anéantissement de tout intérêt de la créature, pour n'agir que par l'unique fin de l'intérêt de Dieu, qui n'est autre que sa gloire? « Certes, disait-il encore, si je connaissais un seul filet d'affection en mon âme qui ne fût de Dieu, en Dieu ou pour Dieu, je m'en déferais aussitôt; et j'aimerais mieux n'être point du tout, que de n'être point tout à Dieu et sans réserve. Si je savais la moindre partie en moi qui ne fût point gravée de la marque de Jésus-Christ, je m'en dessaisirais incontinent, et la rejetterais en la manière que l'Ecriture nous enseigne qu'il faut arracher l'œil, et couper la main ou le pied qui nous scandalisent. »

La vraie mesure de notre pur amour envers Dieu se doit prendre de la haine que nous avons de notre propre amour. Tout ce qui n'était point Dieu, à Dieu, en Dieu, pour Dieu et selon Dieu, non-seulement n'était rien à notre bienheureux, mais lui était en horreur; car il avait devant les yeux ce mot du grand Maître, du Dieu jaloux : *Qui n'est pour moi, est contre moi.* De là cette maxime qu'il avait assez ordinairement en la bouche, que pour augmenter l'amour de Dieu, il fallait en accroître le désir; et que pour accroître ce désir, il fallait diminuer les autres désirs. Voyez ce qu'il enseigne sur ce sujet, en son *Traité de l'amour de Dieu* (livre XII, ch. 2 et 3, tome IV, page 385.)

SECTION XVII. — *De quelques degrés d'humilité.*

Cette vertu était merveilleusement en ses bonnes grâces. Il l'appelait le fondement des vertus morales, et, jointe à la charité, la base solide de la vraie piété. Il disait d'elle, qu'entre les morales il n'en trouvait point de plus chrétienne, pour ce qu'elle avait été comme inconnue aux anciens gentils, et même aux philosophes, dont toutes les vertus étaient bouffies d'orgueil, et de l'amour d'eux-mêmes. Mais pourtant toute humilité ne lui plaisait pas; il y voulait bien des touches et des épreuves, avant que de la recevoir pour de bon et franc aloi.

Celle de l'entendement, par laquelle nous reconnaissons que nous venons de rien, que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons rien, que nous ne valons rien, que nous sommes de vrais néants, des serviteurs inutiles, et incapables d'avoir de nous, comme de nous, seulement une bonne pensée; cette sorte d'humilité, quoique moralement recevable, lui était suspecte, et disait que la vertu étant en la volonté, et cette connaissance n'étant que l'entendement, elle ne pouvait passer pour une véritable vertu.

Il avait même pour suspecte celle qui était en la volonté, parce, disait-il, que l'on en pourrait encore abuser, et faire vanité de l'humilité même; témoins ceux qui appelés en un festin se mettent au bas bout, en un rang qu'ils savent être inférieur à leur dignité, afin de passer plus haut avec éclat, applaudissement et avantage : il appelait cela aller à la vanité par une fausse porte. « Le vrai humble, disait-il, ne veut pas paraître tel, mais seulement vil et abject, et aime à être tenu pour tel, et pour tel méprisé et rebuté. »

Encore cette vertu morale ne le contentait pas, il voulait qu'elle fût chrétienne, c'est-à-dire infuse, et animée de charité; autrement il n'en faisait pas grande estime, ne voulant pas qu'entre chrétiens on pratiquât les vertus à la païenne. Mais qu'est-ce que l'humilité infuse et surnaturelle? C'est aimer son abjection et y prendre plaisir, pour donner par là gloire à Dieu, qui agrée l'humilité de ses serviteurs, écartant les superbes de l'esprit de son cœur.

Il désirait que l'on aimât de cette sorte, c'est-à-dire, pour plaire à Dieu, par des humiliations où il y aurait moins de notre choix, disant que les croix que nous taillons sont toujours plus délicates que les autres; et il prisait plus une once de souffrance, que plusieurs livres d'action, quoique bonne, procédant de notre propre volonté.

La souffrance des opprobres, abaissements, abjections, était à son jugement la vraie pierre de touche de l'humilité, parce que l'on était en cela plus conforme à Jésus-Christ, lequel s'était anéanti et humilié soi-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort et la mort ignominieuse de la croix.

Il mettait au sixième rang la recherche volontaire des humiliations et abjections, quand elles ne nous venaient pas de dehors : mais il voulait en cela beaucoup de discrétion, parce que l'amour-propre se peut subtilement et imperceptiblement glisser dans cette recherche.

Mais il tenait à un profond degré d'humilité, de se plaire et délecter dans les humiliations et abjections comme dans les plus grands honneurs, et se déplaire dans les honneurs comme les esprits vains ont de coutume de se fâcher des mépris et des contumélies. Il alléguait sur ce sujet les exemples des Apôtres, qui tenaient à grande joie de souffrir des hontes et des moqueries pour le nom de Jésus, et de David, qui sauta et dansa devant l'Arche parmi les baladins, se réjouissant de paraître vil aux yeux de sa propre femme Michol.

Il appelait l'humilité charitable, une charité qui s'abaisse; et la charité humble, une humilité qui s'élève.

C'est ici un rare enseignement qu'il donnait touchant la mesure de la vraie humilité : il voulait qu'on la tirât de l'obéissance, et se fondait sur ce mot de saint Paul, que Notre Seigneur s'était humilié se rendant obéissant. « Voyez-vous, disait-il, à quoi il faut mesurer l'humilité? C'est à l'obéissance. Si vous obéissez promptement, franchement, allègrement, sans murmure, sans retour, sans réplique, vous êtes vraiment humbles, et sans l'humilité, il est malaisé d'être vraiment obéissant : car l'obéissance veut soumission, et le vrai humble se rend inférieur et sujet à toute créature pour l'amour de Jésus-Christ; il prend tous ses prochains pour ses supérieurs, se tenant pour l'opprobre des hommes, le rebut et la balayure du monde. Ainsi ces deux vertus, comme deux fers qui s'entrefrottent, s'éclaircissent l'une l'autre. Nous ne sommes obéissants, qu'autant que nous sommes obéissants : et après tout, nous ne sommes agréables à Dieu, qu'autant que nous avons de charité. »

Il recommandait que l'on essayât de détremper toutes ses actions en l'esprit d'humilité, comme le cygne trempe dans l'humidité tous les morceaux qu'il avale. Et qu'est-ce que cela, sinon cacher aux yeux des hommes autant que l'on peut ses bonnes œuvres, et souhaiter qu'elles ne soient vues que des yeux de celui à qui tout est découvert, et rien ne peut être caché? Et lui-même en cet esprit disait qu'il eût souhaité que, s'il y eut eu en lui quelque justice, elle eût été cachée à lui-même, et encore à tous les hommes, au jour du jugement (auquel seront manifestés les secrets des cœurs et la cachette des ténèbres révélée), et connue à Dieu seul.

Il ne voulait pas pourtant que l'on se gênât et contraignît jusqu'à ce point, de ne rien faire de bien aux yeux d'autrui. Il aimait une humilité noble, illustre, remplie de courage, non lâche, timide et poltronne. Il ne voulait pas que l'on fît rien pour une si vaine fin que la louange; mais aussi ne voulait-il pas que l'on cessât de faire un peu, de peur d'en recevoir de l'estime et de l'applaudissement. « C'est à faire, disait-il, à de faibles têtes, de prendre la migraine à la senteur des roses. »

Surtout il recommandait que l'on ne parlât jamais de soi, ni en bien ni en mal, que par pure nécessité, encore avec une grande sobriété; et c'était son avis que se louer et se blâmer soi-même procédaient de même racine de vanité et d'impertinence.

Ces sentiments de ce bienheureux touchant l'humilité sont fort notables : mais ce qui est de plus remarquable, c'est qu'il en était si exact observateur, que ses actions en étaient autant de leçons

exemplaires, et de préceptes vivants et animés. O Dieu! que le sacrifice de son humilité a été agréable à vos yeux, lesquels regardent de près les humbles, et de loin les hautains!

Section XVIII. — *De la prudence et de la simplicité*[1].

Quoique notre bienheureux excellât en jugement, et par conséquent en prudence, si est-ce qu'il chérissait incomparablement plus la simplicité, douceur et humilité. Voici comme il s'en explique en quelqu'un de ses *Entretiens :* « Je ne chéris la prudence, dit-il, qu'autant qu'elle est nécessaire; mais pour la simplicité, je l'aime de toute mon affection. Et à dire le vrai, les pauvres petites colombes sont bien plus agréables que les serpents. Pour moi, je ne voudrais nullement donner la simplicité de la colombe à la prudence du serpent; car il ne laisserait pour cela d'être serpent : mais bien voudrais-je donner la prudence du serpent à la colombe, car elle ne laisserait pourtant d'être colombe. Vive la sainte simplicité, sœur de l'innocence et fille de la charité. »

Cette leçon, si vous y prenez garde, est merveilleusement excellente, de donner le serpent à la colombe, et non pas la colombe au serpent; c'est-à-dire, de faire que la simplicité surabonde la prudence: car quand la prudence surpasse, c'est la plume de l'aigle qui ronge les autres, et principalement celles des timides colombes. Aussi la colombe tout à fait sans serpent est du nombre de ces colombes séduites qui n'ont point de cœur, dont le prophète parle. L'Evangile, mettant la pauvreté d'esprit entre les béatitudes, nous fait assez connaître l'état que Dieu fait de la simplicité. Il faut en nos mœurs imiter ceux qui composent la thériaque et y mettent fort peu de serpent parmi beaucoup d'ingrédients qui en corrigent la malignité.

Mais voici bien d'autres nouvelles : on me demande ce que c'est proprement que la simplicité chrétienne. A quoi je réponds avec notre bienheureux Père, « que c'est proprement de n'avoir en toutes ses actions autre intention que de plaire à Dieu et le glorifier. » Ce qui nous apprend que la simplicité et la pureté d'intention sont une même chose : et que c'est cet œil simple dont il est parlé en l'Evangile, qui rend tout notre corps resplendissant, c'est-à-dire, qui fait que toutes nos actions sont des œuvres de lumière.

Une autre fois, à quelqu'un qui lui demandait en quoi consistait proprement la pureté d'intention, il répondit : « A n'en avoir qu'une seule, qui ne regarde que Dieu, » c'est-à-dire son intérêt, qui n'est autre que sa gloire.

Section XIX. — *Discernement intérieur.*

Il avait des yeux de lynx au discernement des mouvements de l'intérieur, il pénétrait jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit : et tel eût estimé une action être fort droite, en laquelle il trouvait des tortuosités imperceptibles à tout autre, tant il était éclairé dans les voies de Dieu.

[1] Voyez Partie VIII, Section 22.

Il ne blâmait point l'opinion de ceux qui tiennent que toutes les œuvres de l'homme juste, même les indifférentes, sont agréables à Dieu, comme boire et manger, parce que étant enfant de Dieu adopté par la grâce, appartenant à Dieu, par conséquent toutes ses actions lui appartenaient : il loue cette pensée en son *Traité de l'Amour de Dieu* (livre XII, ch. 8) et l'appuie de l'autorité du grand S. Thomas, l'oracle de l'École. Néanmoins il penchait beaucoup plus vers l'opinion du docte Bellarmin, qui ne se contente pas que l'homme soit juste, c'est-à-dire ait l'habitude de la charité, si son action ne sort de cette habitude. Exemple : il tient qu'il ne suffit pas qu'un homme jeûne ayant la charité, s'il ne jeûne aussi par le motif de la charité, soit seul, soit conjoint à celui de la tempérance et de l'abstinence, qui est le propre et naturel motif du jeûne.

Il y a bien de la différence entre ce que l'on veut par la seule propension du sens, et par une élection raisonnable et judicieuse; entre ce que l'on fait par la conduite de la seule raison naturelle, et ce que l'on opère par le motif désintéressé de la charité; entre ce qui se fait pour le plaisir et l'honnêteté naturelle qui est en la vertu et ce qui se fait pour le plaisir que Dieu prend en la vertu, et la gloire qu'il retire de celle qui est pratiquée pour son pur amour. La vraie pierre de touche pour discerner le bon ou faux aloi d'une bonne œuvre, c'est l'intérêt : si nous avons le nôtre pour fin et pour dernière visée, sans doute que cette action procède de la nature; si nous avons celui de Dieu pour dernier but, sans doute que ce motif est de la grâce.

On me demande ici assez brusquement, si en faisant une bonne œuvre en état de grâce, on n'oserait y regarder son propre intérêt. — Le mot de *propre* qui est échappé par promptitude ou par surprise, décide fort proprement toute l'affaire : car il y a une notable différence entre intérêt propre et intérêt nôtre, et faute de la savoir, ou d'y prendre garde, on s'égare en de grands labyrinthes. Vous voulez que je vous en rafraîchisse la mémoire, car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois : mais il n'importe, je suis débiteur aux mauvaises et aux bonnes mémoires, et puis, c'est une remarque si utile, et de si fréquent et nécessaire usage qu'elle ne peut être assez répétée.

L'intérêt propre est celui qui non-seulement n'est pas rapporté à Dieu, mais qui ne lui peut être rapporté, parce qu'il est vicieux, en ce qu'il est propre; parce que la propriété n'est autre chose qu'un arrêt volontaire dans le bien de la créature en fin dernière, sans le rapporter ni vouloir rapporter au Créateur.

L'intérêt nôtre est bien différent : car comme le propre est vicieux et défendu, celui-ci est commandé, et commandé dans la loi de Dieu même. Car, quand il nous est ordonné d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, cela ne nous signifie-t-il pas qu'il y a un amour de nous-mêmes qui nous est commandé, puisque c'est sur son modèle que nous devons former celui du prochain, qui nous est aussi commandé? Comme donc nous devons souhaiter à notre prochain toutes sortes de biens de nature, de grâce et de gloire, et même les lui procurer autant qu'il nous est possible; nous devons faire le même pour nous, selon l'ordre de toute bonne charité.

C'est donc cet intérêt nôtre qu'il n'est pas défendu de regarder en faisant quelque bonne œuvre en charité et par le motif de la charité, puisqu'il n'est pas (comme est l'intérêt propriétaire) incompatible avec la charité : au contraire, il peut être réduit à la gloire de Dieu, par le motif de la charité. Le saint Concile de Trente déclare fort nettement, quand il dit qu'en faisant quelque bonne œuvre en état de grâce, *premièrement et principalement pour la gloire de Dieu*, on peut encore avoir égard à la rétribution, pour s'exciter à la faire avec promptitude et allégresse. Mais quand on rapporte encore cet accessoire au principal, disant que même on ne veut cette rétribution que pour en glorifier davantage le donateur, qui est Dieu, alors notre intérêt n'est pas seulement conjoint, lié et attaché à celui de Dieu; mais il est fondu, englouti et comme abîmé en celui de Dieu même.

On me demande si l'état de grâce et de charité ne porte pas implicitement cette intention, que quelques-uns appellent *habituelle*. — Si l'on me voulait nommer ces quelques-uns, on me tirerait d'une grande peine; car, à dire le vrai, j'ai de la peine de m'imaginer qu'il y en ait de si peu pertinents d'user de ce terme intention *habituelle*. Je lis bien dans tous les bons écrivains, intention *virtuelle*, intention *actuelle*, mais non pas cette intention habituelle, si ce n'est par aventure ce que quelques-uns appellent intention *interprétative*, c'est-à-dire que l'on découvre en faisant expliquer à celui qui fait une bonne œuvre le motif qui l'y a induit.

Quand il est question de salaire, on n'a pas égard aux habitudes, mais aux actes : on ne paie pas un peintre et un menuisier pour ce qu'il a l'habitude de peindre et de menuiser, mais pour ce qu'il a fait quelque ouvrage tiré de cette habitude, qui est digne de loyer. Ce n'est pas à l'habitude seule et oisive de la miséricorde, mais à l'acte de l'aumône qu'il sera dit : *Venez, les bénis de mon Père*, etc. Mais dira-t-on, n'y a-t-il pas de certains cas où la volonté est prise pour le fait, tant au mal qu'au bien? — Je réponds qu'alors la puissance manque à l'acte extérieur, mais non pas à l'intérieur, qui est celui de la volonté; et c'est celui que Dieu punit, lequel voit les pensées, et sonde les reins et les cœurs.

On fait nouvelle instance en disant : Si l'on donne l'aumône, par exemple, par le seul motif naturel de la compassion de la misère d'autrui, qui est le propre mouvement de la vertu de miséricorde, sans penser en aucune façon, ni virtuellement ni actuellement, à l'amour de Dieu, qui est le motif de la charité, dont on a l'habitude en l'âme, cette action ne sera-t-elle point surnaturelle, et par conséquent méritoire d'un salut éternel? — La réponse est affirmative, selon la première opinion que nous avons louée avec N. B. et que nous tenons pour probable. Mais elle est négative selon la seconde, parce qu'elle ne sort que du motif d'une habitude naturelle, qui n'est point accompagnée du motif surnaturel de la charité.

Mais, recharge-t-on, l'habitude naturelle de la vertu de miséricorde est accompagnée de l'habitude surnaturelle de la charité. — On répond qu'il n'y a que l'habitude de la miséricorde qui fournisse de motif à l'action, et non l'habitude de la charité, qui, au cas proposé, demeure oisive en l'âme, et y est sans opérer : et selon

la seconde opinion, la plus certaine et la plus sûre, il ne suffit pas que l'habitude de la charité soit auprès de celle de la miséricorde, si encore son motif n'est joint à celui-ci, et ne lui commande de produire son action pour l'amour de Dieu.

On dit que si on passe un cep de vigne au travers d'un olivier, le raisin qui en sortira deviendra tellement gras, et le vin qui en sera espreint tellement onctueux, qu'il sera capable de nourrir une lampe comme si c'était de l'huile. — Mais il ne suffit pas, pour produire cet effet, que la vigne soit plantée auprès de l'olivier, mais qu'elle soit comme incorporée avec lui. Le même se peut dire de la charité, qui est comme l'olive spécieuse de la maison de Dieu, et la bonne olive, en laquelle, dit saint Paul, nous devons être entés, si nous voulons porter du fruit pour l'éternité : ce n'est pas assez que l'habitude de la miséricorde, ou de quelque autre vertu morale, soit plantée auprès d'elle dans le terroir de notre cœur, pour produire un fruit qui nourrisse la flamme de l'amour de Dieu, si son motif surnaturel n'est mêlé avec le motif naturel de la vertu morale, et le surnage en la manière que l'huile surnage les autres liqueurs.

On revient au combat par cette nouvelle instance : les vertus morales et requises ne sont-elles pas rendues infuses et surnaturelles, quand la charité est répandue en un cœur par le Saint-Esprit? — On répond que si cela est, la nature est donc abolie et toute changée en grâce, et que les vertus morales n'auront donc plus de motifs naturels, et l'homme justifié sera tout à fait surnaturel, ne différant du bienheureux qu'en ce qu'il ne serait pas confirmé en grâce et en gloire, ni impeccable. Ainsi, toutes les actions naturelles d'un enfant qui, par le baptême, a reçu les habitudes des vertus surnaturelles de foi, d'espérance et de charité, comme sont celles de boire, manger, dormir, marcher, et semblables, seraient toutes surnaturelles et méritoires de la vie éternelle; ce qui suit nécessairement de la première opinion. Mais selon la seconde, il est vrai que, par la charité répandue en une âme, toutes les habitudes des vertus morales peuvent produire des actions surnaturelles, mais pourvu que ces actes soient commandés par le motif de la charité, comme par un gouverneur d'armée, et que la dignité de la grâce relève la bassesse de la nature. Que si cela manque, et que l'on n'agisse que par le seul motif naturel de la vertu morale, sans le motif surnaturel de la charité, qui ne veut qu'attribuer à ses actions le mérite du ciel, c'est donner aux productions de la nature ce qui n'est destiné que pour celles de la grâce, et saluer de fort près l'erreur de Pélagius.

Un homme qui ne jeûnerait que par la diète et pour sa santé, sans intention actuelle ou virtuelle de l'amour de Dieu, quoiqu'il eût l'habitude de la charité, à votre avis, cette action sortirait-elle de l'habitude de la charité, et non de celle de la tempérance, ou de la prudence, ou de l'obéissance au médecin? en un mot, ne serait-ce pas pour l'amour de lui-même qu'il jeûnerait (amour légitime néanmoins et moralement honnête et juste), et non pour celui de Dieu? Et s'il ne fait rien pour Dieu, quel salaire voulez-vous que Dieu lui donne d'une action qu'il n'a pas faite pour lui ni

pour sa gloire, mais pour la seule conservation de sa santé, sans rapporter cette conservation à la volonté ou à l'honneur de Dieu? Que peut-on attendre, sinon ce mot de renvoi : Allez, vous avez reçu votre salaire, vous vous êtes payé par vos mains; que celui pour qui vous avez travaillé vous contente?

Selon la première opinion, qui donne à l'habitude ce que la seconde n'attribue qu'au motif, il en serait de la charité comme de la pierre des spagyriques, qui change en or le cuivre qu'elle touche; mais la difficulté est de savoir si c'est par le motif ou par l'habitude, que se doit faire ce changement. Certes, concédé que toutes les actions de l'homme juste sortent de l'habitude de la charité qu'il a dans l'âme, selon la première opinion, et qu'elle ait passé en soi toutes les autres habitudes qui lui sont inférieures, comme le feu change en sa substance toutes les choses combustibles auxquelles il s'attache, qui est le résultat de la première opinion, il n'y a point de doute que toutes les actions de l'homme juste sont méritoires du ciel, procédant d'une si excellente habitude; mais si les habitudes naturelles ne sont pas détruites, ni détruits les motifs naturels des vertus morales, et s'ils sont vraiment différents de l'habitude et du motif de la charité, qui ne voit que, selon la seconde opinion, c'est de l'union de ces motifs, aussi bien que de ces habitudes que résulte le mérite qui est salarié dans l'éternité?

Mais pour ne faire point ici de décisions, où l'Eglise, colonne et appui de vérité, n'en a point fait, et n'être point sages outre mesure, nous nous contenterons de sonner la retraite sur cette difficulté qui n'est pas petite, en disant que nous honorons la première opinion comme probable, vénérable, recevable; mais que nous donnons les mains à la seconde, non-seulement comme probable et recevable, mais comme certaine et assurée, puisque la foi catholique nous enseigne que l'œuvre bonne faite en grâce, et par le motif actuel ou virtuel de la charité, est méritoire de la vie éternelle.

Section XX. — *Du soin de l'évêque.*

Que celui qui est en prélature, dit l'Apôtre soit en sollicitude, et non pas en souci : et vous savez la différence que met notre bienheureux Père entre ces deux choses dans sa *Philotée* (Part. III, ch. 10), où il montre qu'il faut traiter les affaires avec soin, vigilance et diligence, mais sans empressement ni souci : « parce, disait-il, que le soin, la vigilance et la diligence sont des vertus qui se peuvent pratiquer avec charité, paix, douceur, et tranquillité d'esprit; mais l'empressement et souci sont toujours accompagnés de chagrin, de trouble et d'inquiétude.

Je m'accusais un jour à lui du peu d'attention que j'avais au temporel de mon évêché, duquel je me remettais entièrement à la fidélité de mes économes; et je craignais que cette négligence ne me tournât à péché, parce que c'était un bien dont il me faudrait rendre compte à Dieu; et cependant je n'y connaissais rien du tout, je n'y entendais rien. « Et moi, me répondit-il, je vous assure que je ne fis jamais rendre compte à celui qui manie mon revenu :

et j'ai bien raison de m'en fier mieux à lui qu'à moi; car, outre que sa fidélité m'est assez connue, il entend bien mieux l'économie que moi, qui gâterais tout mon ménage si je m'en mêlais. »

« — Mais, lui dis-je, il n'en est pas de ce bien-ci comme des patrimoines, dont on fait ce que l'on veut; mais laisser dépérir celui-ci, quoi? certes, s'il fallait plaider, cela me donnerait bien de la peine, pour le temporel j'entends, car pour le spirituel, qui regarde plus purement le service de Dieu, je n'en rabattrais pas un point. » Il se prit à sourire bien gracieusement. « A votre avis, le bien patrimonial est-il moins bien de Dieu, que celui de votre bénéfice? Avez-vous oublié votre *Domini est terra*? Et pensez-vous qu'il soit permis de dilapider son patrimoine, et qu'on n'ait point à en rendre compte à Dieu? Certes, vous me faites souvenir d'un grand seigneur, lequel, quoique fort riche, était si attaché à ses biens, que chacun l'accusait d'avarice, et le blâmait-on d'autant plus, qu'il n'avait point d'enfants, ni apparence d'en avoir. Il avait un frère archevêque qui était d'humeur toute contraire; car il était dans la prodigalité et la dépense si avant, qu'il était assez endetté, et quelquefois sa marmite renversée : il avait aussi un cadet que regardait cet héritage de l'aîné, qui était à la cour, où il paraissait extrêmement, quoiqu'il eut fort peu de revenu. Un jour un cavalier représentant à ce grand seigneur, que l'archevêque son frère tenait un train de prince, et jetait tout par les fenêtres : « Je le pense bien, repartit-il, il n'a ses bénéfices que pour sa vie. » Le cavalier lui répliqua brusquement : « Et vous, Monsieur, pour combien de vies avez-vous vos marquisats et vos comtés? » Ce bon seigneur n'était pas de votre humeur, qui pensait que le bien d'Eglise se dût manier à la fourche, et le patrimoine être conservé comme une chose sacrée. Il faut avoir l'esprit égal, et regarder l'un et l'autre bien comme étant à Dieu, qui nous en a rendus dispensateurs, non dissipateurs; l'importance est de lui être fidèle en l'un et en l'autre. »

— Laissons-là le patrimoine, lui dis-je, parlons de celui de l'Eglise; c'est celui qui me pèse le plus. Plaideriez-vous si l'on vous troublait dans le revenu de votre évêché? — « N'en doutez point, me dit-il, et je vendrais la patène pour défendre le calice. » — Mais quoi, vous solliciteriez vous-même? — « Oui, dit-il, si c'était une pure nécessité : mais comme j'en manie le revenu par procureur, je pourrais bien aussi plaider par solliciteur; mais de ma part, j'écrirais et remuerais toute pierre pour défendre le bien de ma crosse. » — Et que deviendra, lui dis-je, notre maxime évangélique : *A qui t'ôte le manteau, donne encore la saye?* Il repart : « Voyez-vous pas qu'il parle de notre manteau; mais ce bien de bénéfice, je parle du fonds, est-il à vous en propriété ou à l'Eglise? Certes, pour le revenu, je ne m'en mettrais pas beaucoup en peine; il en est comme de la barbe : plus on la rase, plus touffue elle revient, comme la source qui s'éclaircit plus on y puise; mais quand on jette des pierres dans un puits, comme firent les Philistins dans ceux d'Abraham, c'est lors qu'il se faut défendre; je dis, quand on attaque le fonds, et que l'on sape les fondements de la maison, que nous promettons de conserver et défendre. »

A la fin, il me fit une notable sentence de saint Bernard, dont il

m'est toujours souvenu depuis. « Les bons évêques, dit-il, gouvernent leur temporel par des économes; mais leur spirituel, par eux-mêmes : les mauvais, au contraire, conduisent par leurs propres mains leur temporel, se font rendre un compte exact par leurs fermiers et négociateurs; mais du spirituel, ils s'en rapportent à leurs vicaires, officiaux, archidiacres, sans les enquérir beaucoup de leurs charges. » Certes, si les évêques ont les curés sous eux qui les déchargent d'une partie du soin spirituel de leurs troupeaux, étant appelés en la part du soin de la sollicitude pastorale, combien plus raisonnablement se peuvent-ils reposer sur de fidèles administrateurs et négociateurs de la conduite de leur temporel, tandis qu'ils s'emploient à l'étude, à la prière, à l'administration de la parole de Dieu et des sacrements, et autres fonctions épiscopales ?

SECTION XXI. — *De l'empressement*[1].

Il en était ennemi juré, et l'appelait ordinairement la peste de la dévotion : car la dévotion est une ferveur douce, tranquille, judicieuse; et l'autre est un bouillonnement indiscret, tempestatif, turbulent, lequel démolit en pensant édifier, arrache au lieu de planter.

Sur tous les empressements, il blâmait celui qui voulait faire plusieurs choses à la fois : il appelait cela, de bonne grâce, penser enfiler plusieurs aiguilles en même temps. Son mot chéri était celui-ci : « A chaque jour suffit son travail. Qui entreprend deux besognes en même moment, ne réussit en aucune. »

Quand il faisait quelque chose, ou traitait de quelque affaire, il y appliquait tout son esprit, comme n'ayant que cela à traiter, et comme si c'eût été la dernière chose qu'il eût dû manier en ce monde. Quelquefois, quand on lui voyait consumer de bonnes heures avec de petites gens qui l'entretenaient de plaintes fort légères, et qui se pouvaient guérir, comme les petites blessures des enfants, à souffler dessus, il répondait : « Elles leur paraissent grandes, et ils désirent être consolés comme si elles étaient telles. Dieu sait bien que je n'ai pas besoin de plus grand emploi. Toute occupation m'est indifférente, pourvu qu'elle regarde son service. Tandis que je fais ces petits ouvrages, je ne suis pas obligé d'en faire d'autres. N'est-ce pas faire un assez grand ouvrage, que de faire la volonté de Dieu ? C'est rendre les petites actions fort grandes que de les pratiquer avec un grand désir de plaire à Dieu, lequel mesure nos services, non par l'excellence de l'œuvre, mais par l'amour qui l'accompagne, et cet amour par sa pureté, et cette pureté par l'unité de son intention. »

SECTION XXII. — *Des consolations intérieures.*

Je pense, mes Sœurs, que vous me prenez pour le truchement de notre bienheureux Père, comme si ses écrits n'étaient pas assez clairs, sans qu'ils aient besoin d'un si faible interprète. Mais las !

[1] Voy. Part. VIII, Sect. XVIII.

où est la condescendance qu'il nous recommande tant? Or sus, on me demande comme s'entend ce qu'il nous dit, que « nos satisfactions et consolations ne satisfont pas aux yeux de Dieu, mais qu'elles contentent seulement ce misérable amour que nous avons de nous-mêmes, hors de Dieu et de sa considération. »

Ne voyez-vous pas qu'il parle du mauvais usage que l'on peut faire des consolations intérieures et spirituelles, soit qu'elles procèdent de notre nature, ou de la grâce? ce qui arrive lorsqu'on en fait propriété. Mais comment en fait-on propriété? C'est lorsque l'on s'amuse tellement aux consolations que l'on oublie le consolateur, et que l'on s'arrête volontairement et délibérément au bienfait, sans se souvenir du bienfaiteur. Alors certes, cela contriste le Saint-Esprit, qui voit que l'on souille sa grâce, ne la renvoyant pas à sa source par une humble et fidèle reconnaissance, et c'est ce qu'il entend par ces mots si doux : « Elles ne satisfont pas aux yeux de Dieu. » Et, par ce misérable amour de nous-mêmes hors de Dieu, ne reconnaissez-vous pas qu'il entend l'amour-propre, qui est toujours vicieux, et ne peut être rapporté à Dieu; et non l'amour nôtre, ou de nous-mêmes, lequel, quoique par surprise ou par oubli il ne soit pas référé à Dieu, ne laisse pourtant de lui être rapportable quand il est sans propriété.

Au fait proposé, il n'y a point de doute que nos consolations intérieures reçues de la main de Dieu, nos actions de grâces tendants à sa gloire, ne soient agréables aux yeux de Dieu, parce que nous en faisons le vrai usage pour lequel il nous les a envoyées. Mais lorsque nous nous y arrêtons par complaisance, sans en rendre aucun tribut d'honneur à celui qui nous les donne avec tant d'amour et de libéralité, certes, cette ingratitude déplaît aux yeux de Dieu, attire son indignation sur nous, et fait souvent que nous en sommes privés, et que ces faveurs sont transférées à quelque autre qui en sera meilleur ménager, et qui en augmentera par sa reconnaissance la divine gloire. Et c'est ainsi que les *mouches mourantes*, comme parle le Sage, *gâtent la suavité du parfum*; ce qu'elles ne feraient pas si elles ne faisaient que voltiger dessus, sans y demeurer prises, et l'infecter de leur pourriture. Passer légèrement sur les consolations intérieures, et les rapporter au Dieu de toute consolation, d'où elles tiennent leur origine, c'est les traiter innocemment : mais s'y arrêter en dernier ressort, c'est abuser du don de Dieu et traiter ingratement sa libéralité.

SECTION XXIII. — *Des vertus acquises et infuses.*

Les vertus acquises par les seules forces de l'homme ne peuvent être des vertus surnaturelles : pour le surnaturel, qui seul mérite le ciel, il faut la grâce, *la charité.* L'auteur répète cela bien souvent.

SECTION XXIV. — *Du sentiment de la divine présence.*

Je ne sais comme des âmes à qui notre bienheureux Père a tant de fois recommandé de marcher devant Dieu en l'esprit de la foi, et foi nue, pure et simple, peuvent s'arrêter à ces difficultés, qui ne sont que des toiles d'araignée, lesquelles ne peuvent arrêter que

des faibles mouches. On demande ce qu'il faut faire quand Dieu nous dépouille de ses consolations, et de la douceur des sentiments de sa présence. — C'est comme qui demanderait ce que doit faire un soldat qui est dans un bon lit, ou à la table, quand on sonne l'alarme. Il faut qu'il quitte ses aises, prenne ses armes, coure au rendez-vous, et s'aille exposer aux hasards, et apprêter à l'effort de l'assaut ennemi. C'est alors qu'il faut montrer si nous suivons Jésus-Christ pour du pain, comme faisaient ces troupes affamées, qui pour cela l'accompagnèrent dans le désert; ou si nous avons le cœur assez bon pour dire avec ses Apôtres : *Allons, nous autres, et mourons avec lui.* Que de gens aiment le Sauveur sur le Thabor, qui l'abandonnent quand il est question du Calvaire! Arondelles qui fuient les froides régions de l'adversité, pour voler aux chaudes de la prospérité.

Savez-vous donc ce qu'il faut faire quand Dieu nous ôte ce goût sensible, cette suavité et cette consolation? Il le faut remercier comme d'une faveur, ainsi qu'un brave soldat qui remercie son capitaine, quand il l'emploie à des entreprises hasardeuses et difficiles, d'autant qu'il fait estime de son courage, de son affection et de sa fidélité. Le mauvais esprit l'entendait bien lorsqu'il dit à Dieu : *Pensez-vous que Job vous serve pour rien?* c'est qu'il trouve son compte à votre service; mettez-le un peu à blanc, et vous verrez s'il vous sera loyal. Le voilà à cet essai si rude, le grand Job : il demeure parmi ces vagues immobile comme un rocher, et invariable en sa droiture; c'est pour cela que tout lui fut rendu au double.

Mais ne faut-il pas plutôt remercier Dieu, quand il nous envoie des consolations? — Oui certes, et quand il nous les ôte aussi; pour dire avec David : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours en ma bouche;* et avec Job : *Le Seigneur m'avait donné des biens, le Seigneur me les a ôtés, son saint nom soit béni.* L'enfant révère sa mère quand elle lui donne le sucre, et pleure quand elle le lui ôte, parce que cela lui engendre des vers. Pourquoi la remercie-t-il? C'est parce qu'il est friand de cette douceur. Pourquoi pleure-t-il? Parce qu'il est enfant, et ne connaît pas le bien qu'elle lui fait en le privant de cette nourriture qui lui est nuisible. Voilà notre vrai crayon. Oh! que nous ne serions pas de l'écot de ces grands saints, dont l'un disait parmi les consolations : « Retirez-vous de moi, Seigneur; » l'autre : « C'est assez, Seigneur, c'est assez; » l'autre : « C'est trop, c'est trop pour un mortel; » l'autre, c'est notre bienheureux Père : « Retenez, Seigneur, le déluge de vos faveurs et de vos consolations, j'en suis noyé, submergé et suffoqué! » Qu'il y en a de celui de saint Pierre, et qui disent avec lui : *Il nous est bon d'être ici, faisons-y trois tabernacles!*

Vous désirez savoir pourquoi j'ai dit qu'il faut rendre grâces à Dieu de cette soustraction de consolations. — Certes, parce qu'il le faut bénir de tout événement, en toutes choses adorer sa volonté, sa disposition, son ordre, sa providence; parce qu'il ne fait rien que pour notre bien, même pour notre mieux, pourvu que nous le recevions de la droite d'une pure intention; parce que tout ce

qui arrive en bien à ceux qui l'aiment et qu'il aime, parce que nous sommes les enfants de la croix, et nous devons nous réjouir en la participation des souffrances de Jésus-Christ : *Réjouissez-vous, frères*, dit saint Paul, *quand vous serez tombés en diverses afflictions, sachant que la tribulation engendre la patience, la patience l'espoir, mais un espoir qui n'est point confondu* ; parce que dans la désolation et sécheresse nous avons plus de moyens de témoigner notre fidélité à Dieu ; parce que le sucre des consolations sensibles engendre pour l'ordinaire le ver cuisant de la complaisance, et cette complaisance produit le propre amour, qui est le poison de l'âme et le corrupteur de toute bonne œuvre ; parce que, dans la consolation, nous prenons aisément le change, et au lieu d'aimer le Dieu de consolation, nous nous amusons à caresser et chérir la consolation de Dieu : stratagème notable de celui qui tente, et est l'ennemi juré de notre salut.

Je conclus par un exquis enseignement de notre bienheureux Père ; qui vaut incomparablement mieux que toutes les raisons que je vous viens d'apporter. Il dit ainsi : « Quand Dieu nous dépouille quelquefois des consolations et sentiments de sa présence, c'est afin que sa personne même ne tienne plus votre cœur, mais lui seulement et son divin plaisir ; ainsi qu'il fit à celle qui le voulant embrasser, et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs. *Ne me touche point*, lui dit-il, *mais va, dis-le à Simon et à ses frères.* » Certes, comme Jacob ôta sans peine le poil dont sa mère avait couvert son col et ses mains, pour ce qu'il tenait à une peau qui n'était pas la sienne ; mais qui eût arraché le poil qui tenait à celle d'Esaü, ce n'eût pas été sans douleur, et sans le faire crier : aussi, quand nous crions lorsque Dieu soustrait les consolations sensibles, c'est signe qu'elles étaient attachées à notre cœur, ou que notre cœur y était collé : mais quand nous endurons cette privation sans plainte, c'est une marque fort évidente que Dieu seul est la part de notre cœur, et que la créature ne partage point notre amour avec lui. Oh ! que bienheureuse est l'âme, de laquelle Dieu seul est le seul Seigneur !

SECTION XXV. — *Vivre et mourir pour Dieu.*

On désire que j'éclaircisse cette exclamation de notre bienheureux Père : « Vive Jésus, qui est mort pour notre cœur ! qu'à jamais notre cœur meure pour vivre éternellement de l'amour de ce doux Sauveur, duquel l'amour est en sa mort, et la mort en son amour ! »

Pensez-vous, pour être enfant spirituel de ce prophète, que je le sois aussi? Mais quoi ? Il me vaut mieux bégayer par obéissance, que vous laisser aller à jeûn, et vous frustrer de votre attente.

Voici donc ce que je pense sur ces beaux mots : « Vive Jésus, qui est mort pour notre cœur ! » Celui qui a tiré la lumière du milieu des ténèbres, et qui sait, par une puissance transcendante et extraordinaire, faire sortir le contraire du contraire, nous a donné la vie par sa mort, et comme chante l'Eglise, il a détruit notre mort par sa mort, se rendant la mort de la mort, et la morsure de

l'enfer. Or il est mort pour notre cœur, c'est-à-dire, pour conquérir nos cœurs? Qu'est-ce à dire, nos cœurs? C'est-à-dire notre amour, selon que lui-même dit : *Je suis venu apporter un feu en terre; que veux-je, sinon qu'il brûle et consume tous les cœurs?* Il est le lion de la tribu de Juda dont les os froissés font des étincelles qui mettent le feu dans nos os et dans nos moëlles.

Qu'est-ce à dire. « Qu'à jamais notre cœur meure, » sinon souhaiter la mort de notre propre amour, pour faire vivre en nos cœurs celui de Dieu, lequel est plus la vie de nos cœurs, que nos âmes ne sont la vie qui informe nos corps? Oh! que bienheureux est le cœur qui non-seulement vit en l'amour de Dieu, mais qui ne respire et n'agit que par cet amour! Quel est ce cœur-là. C'est celui qui est vide de tout intérêt propre, et qui ne recherche pour toutes ses affections que celui de Dieu, qui n'est autre que sa gloire.

« Duquel l'amour est en sa mort. » Sans doute l'amour de Jésus-Christ est en sa mort, comme en son apogée, comme en son plus haut point, selon que lui-même a dit : *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai toutes choses à moi.* En cette contemplation notre bienheureux Père pousse en quelque lieu cet élan d'esprit : « O Jésus, que votre mort est aimable, puisqu'elle est le souverain effet de votre amour! » Il est ce phénix, duquel l'amour est en sa mort, puisque son bûcher est le lit de ces noces, où il renaît à une nouvelle vie.

« Et la mort en son amour. » Que veut dire ceci, sinon que pour arriver à son amour, il faut mourir à nous-mêmes, et à nos propriétés vicieuses, *afin*, dit saint Paul, *que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux, mais pour celui qui a perdu la vie pour les faire vivre, et est ressuscité pour les tirer de la mort?* Cela s'accomplit parfaitement, lorsque l'on peut dire avec saint Paul : *Je suis cloué avec Jésus-Christ en sa croix, et je ne vis plus moi, mais c'est lui qui vit en moi.* En un mot, c'est mourir à soi, en soi, et pour soi, et vivre en Jésus-Christ, de Jésus-Christ, pour Jésus-Christ, que l'aimer d'une charité pure et désintéressée, qui ne cherche point ses propres avantages, mais ceux de Jésus-Christ, ne respirant que sa gloire en toutes nos actions, intentions et prétentions.

Section XXVI. — *De quelque malade.*

Un personnage de qualité, et qui avait de grandes richesses, dont il usait (pour ne dire abusait) en des somptuosités, magnificences et dépenses excessives, principalement à tenir une table splendide et faire grande chère, étant tombé malade d'une violente maladie, qui le mit à deux doigts du tombeau, et que l'on estimait lui être arrivée de réplétion, et pour d'autres excès de conséquence, on le vint recommander aux prières du bienheureux, en lui disant qu'il était couché au lit et grièvement tourmenté.

Il répondit froidement : « Celui qui s'est quelquefois moqué du mérite des bonnes œuvres, ressent maintenant l'effet du mérite des mauvaises. Le mauvais arbre ne peut produire de bons fruits. Les médecins lui ont dit souvent que par ses excès il ruinait sa santé,

Dieu veuille que la perte de la santé du corps lui fasse trouver la santé de l'âme, il n'aurait rien perdu au change. Dieu sait déchirer le sac, et combler un cœur de la vraie liesse de son salutaire, et le fortifier de son esprit principal. Dites-lui qu'il ait confiance, cette infirmité ne sera point à la mort, mais pour la gloire de Dieu : Dites-lui pourtant, que si à l'avenir il ne règle mieux sa vie, pire lui arrivera. »

Cette parole de consolation, rapportée au malade, le ravigora merveilleusement; mais l'aiguillon de la menace mêlé dans le rayon de miel piqua sa chair d'une si sainte crainte, qu'il rendit le bienheureux prophète par sa conversion. Car, à sa convalescence, ses mœurs furent tellement changées, que ceux qui l'avaient vu avant sa maladie, ne le connaissaient plus quand il en fut relevé. Ainsi il se convertit dans son affliction, tandis que l'épine de la douleur le traversait, et que la visite de Dieu buvait son sang et ses esprits.

Etant debout, après avoir été à l'église remercier Dieu, il fut voir le bienheureux pour lui rendre action de grâces de ses prières, qui lui dit fort amiablement : « Voyez-vous, souvent semblables maux nous arrivent par une justice de Dieu tempérée de miséricorde : afin que, ne faisant pas beaucoup de pénitences volontaires pour nos péchés, nous en fassions un peu de nécessaires. Mais bienheureux qui sait prendre ces atteintes de bonne main, et changer la nécessité en vertu. Dieu ne fait pas cette grâce à tous, et ne leur manifeste pas ses jugements avec tant de facilité. Remerciez-le de ce que sa verge et sa houlette vous ont traité si paternellement et pastoralement. Il vous est bon d'avoir été un peu humilié, afin que vous appreniez les justifications divines.

Section XXVII. — *Des désirs.*

Il faisait un merveilleux état de nos désirs; et disait que de leur bon ménage procédait tout l'avancement de notre économie spirituelle. Sur ce sujet il a tracé deux admirables chapitres en son *Traité de l'Amour de Dieu* (livre XII, ch. 2 et 3), que je vous prie de voir. C'est du premier qu'est tirée cette belle sentence que vous désirez que je vous explique, et qui dit ainsi :

« L'avarice temporelle, par laquelle on désire avidement les trésors terrestres, est la racine de tous maux : mais l'avarice spirituelle, par laquelle on souhaite incessamment le fin or de l'amour sacré, est la racine de tous biens. Qui bien désire la dilection, bien la cherche; qui bien la cherche bien la trouve; qui bien la trouve, il a trouvé la source de la vie, de laquelle il puisera le salut du Seigneur. »

Ce qu'il dit de l'avarice, qui est l'amour désordonné de l'argent et des biens passagers de ce monde, est tiré de saint Paul, qui nous apprend que la cupidité d'avoir est la source de tous péchés.

Pour faire un grand progrès dans le divin amour, auquel consiste toute notre perfection, il faut avoir un désir continuel d'aimer encore davantage, et ressembler à ces oiseaux du Prophète, qui volaient toujours en avant, sans rebrousser jamais en arrière; et

au grand Apôtre, qui s'étendait toujours à ce qui était au devant de lui, sans penser avoir atteint le but : pour ce qu'aux choses spirituelles, et au fait de la dilection sacrée, rien ne doit suffire, puisque la suffisance consiste principalement au désir de la plus grande abondance, vu qu'en ce monde la charité peut toujours croître, quelque grande qu'on la puisse imaginer, son état de subsistance et de croissance accomplie ne se trouvant que dans le ciel. Oh! qu'il faisait grande estime de cette sentence dorée de saint Bernard : *Amo, quia amo; amo, ut amem :* « J'aime Dieu, parce que je l'aime; et je l'aime, pour l'aimer encore plus! » Celui-là certes n'aime pas assez Dieu, qui ne désire l'aimer encore plus qu'il ne l'aime. Un grand courage ne se contente point de l'aimer de tout son cœur : pour ce que, sachant qu'il est plus grand que notre cœur, il voudrait que Dieu étendît son cœur, et lui en créât un nouveau plus ample et plus dilaté pour l'aimer encore davantage.

Il est vrai que, comme il y a deux sortes d'amour de Dieu, l'un naturel, par lequel nous l'aimons comme auteur de la nature, par la connaissance naturelle que nous avons de lui ; l'autre surnaturel et infini, par lequel nous l'aimons, comme auteur de la grâce et de la gloire : nous pouvons dire de même du désir, qu'il y en a un naturel et l'autre surnaturel, celui-là procédant de la lumière naturelle, qui nous fait connaître la Divinité; celui-ci sortant de la clarté de la foi, soit morte, soit vive. Or le désir surnaturel de Dieu, quand nous sommes dans le péché à mort, et par conséquent dans la foi morte, est un grand acheminement à la grâce de la justification. C'est comme le cheveu par lequel l'ange enleva le prophète, et le point d'Archimède, avec lequel il se promettait par ses machines, d'enlever la terre de son centre. Si David bénissait Dieu de ce qu'il ne lui avait point ôté sa prière ni sa miséricorde, estimant que l'oraison était le grand moyen pour obtenir pardon de Dieu, quelles grâces lui devons-nous rendre quand il nous inspire de bons désirs, et qu'il nous rend, comme Daniel, hommes de désirs! vu qu'il exauce volontiers les désirs des pauvres, et la préparation de leurs cœurs, vu qu'il a agréables les désirs de nos âmes, et ne nous prive pas de la volonté de nos lèvres, c'est-à-dire, du fruit de nos demandes, quand elles sont fondées sur un ardent désir de lui plaire.

Le Psalmiste exprime excellemment l'usage des saints désirs, dans ce beau Psaume qui commence, *Quemadmodum desiderat cervus;* et notre bienheureux Père s'est plu d'en rapporter la traduction de quelques vers dans son *Théotime.* Ce sont ceux-ci :

Les cerfs longtemps pourchassés,
Fuyant pantois et lassés,
Si fort les eaux ne désirent
Que nos cœurs d'ennuis pressés,
Seigneur, après toi soupirent.

Nos âmes en languissant,
D'un désir toujours pressant,
Disent : *Hélas! quand sera-ce,*
O Seigneur Dieu tout-puissant,
Que nos yeux verront ta face!

Section XXVIII. — *D'un faux zèle.*

Je me plaignais un jour à lui, de quelques torts assez manifestes qui m'étaient faits par des personnes d'une vertu éminente, par un faux zèle; et il me répondit : « Ignorez-vous que ce sont les mouches qui font le miel qui piquent le plus vivement? Rien à la vérité ne nous touche si sensiblement que les atteintes de ceux de qui nous espérons du support. David le connaissait bien quand il disait : *Si mon ennemi médisait de moi, je le supporterais facilement; mais d'un ami, mangeant ordinairement à ma table, je ne puis souffrir une telle lâcheté.* Voire il s'emporte jusqu'à cette imprécation : *Que la mort vienne sur telles gens, et que la terre crève sous leurs pieds.* »

Après cela il mit cette onction dans ma plaie : « Pensez par qui fut trahit Jésus-Christ. Ecoutez ce qu'un Prophète lui fait dire sur les plaies de son corps : *J'ai reçu*, dit-il, *ces blessures dans la maison de ceux qui m'aimaient.* Et après tout, ce sont personnes de vertu, trompées par un faux zèle; il faut croire qu'aussitôt que la vertu leur paraîtra, ils lui donneront la bouche et les mains, et qu'ils vous aimeront plus que jamais. Il y a vingt-quatre heures au jour, à chacune suffit sa misère. Priez Dieu qu'il éclaire leurs yeux, et qu'il vous délivre de la calomnie des hommes. Au pis-aller, n'est-ce pas le devoir du vrai chrétien de bénir ceux qui le maudissent, de prier pour ceux qui le persécutent, et de rendre bien pour mal, s'il veut être enfant du Père céleste, qui fait luire son soleil et tomber des pluies sur les mauvais comme sur les bons? Enfin, soupirez doucement à Dieu, et lui dites : *Maledicent, et tu benedices; et qui te exspectant non confundentur.*

Section XXIX. — *Suite de la plainte.*

Il me donna ensuite un fort salutaire avis, dont il faut que je vous fasse part, puisque Dieu veut que nous possédions en commun et par indivis l'héritage de l'esprit de notre bienheureux Père. Il était ennemi de la plainte, et disait que si elle n'était pas juste, et le mal grand et pressant, elle était toujours blâmable, et signe d'un cœur mou et trop tendre sur soi-même. C'était son sentiment que le vrai serviteur de Dieu se plaignait rarement, et encore plus rarement désirait être plaint par les autres, lui étant avis que ceux qui se plaignent aux autres pour être plaint par eux, ressemblent à ces enfants qui, s'étant blessés au doigt, s'apaisent quand leur nourrice a soufflé dessus, ou fait semblant de pleurer avec eux. Cependant le monde est tout rempli de ces condoléances, et la plupart des deuils ne sont que des tristesses étudiées, des douleurs artificieuses, et de mine.....

Toutes les angoisses et tribulations qui nous peuvent arriver, disparaissent comme les étoiles en la présence du soleil, quand elles sont comparées à la croix de Jésus-Christ. Quel membre oserait se plaindre sous un chef si douloureux? C'est du faisceau de myrrhe des amertumes du Rédempteur que se forme le remède de tous nos maux, et qu'ils sont changés en bien par la patience; tout ainsi

que l'abeille tourne en miel, qui est si doux, le suc du thym, qui est une herbe si amère.

Que si nous n'avons pas assez de courage et de force pour étouffer notre douleur au dedans, si nous sommes trop faibles pour pratiquer le conseil du grand Apôtre, qui veut que nous souffrions avec joie l'esclavage, les soufflets, la perte et le ravissement de nos biens et de notre honneur, que nous fassions gloire de nos croix et de nos infirmités, de quoi est bien éloigné celui qui s'en plaint : au moins ayons cette prudence, de ne verser nos plaintes que dans le sein, non-seulement des personnes amies et confidentes, mais de personnes qui aient l'esprit ferme et résolu ; parce qu'au lieu de nous alléger, si elles sont faibles, elles prendront part à notre indignation, et au lieu de l'amoindrir, adoucir et soulager, elles l'aigriront et augmenteront par l'adjonction de la leur ; et ainsi le remède que nous penserions appliquer à notre plaie se tournerait en inflammation, et ce serait vouloir amortir un feu en y jetant de l'huile, et ficher plus avant l'épine qui nous point. Le mal est que la calamité est non-seulement dolente et importune en ses plaintes, mais encore elle est inconsidérée, étalant indiscrètement ses ressentiments au premier venu, lequel, s'il n'y prend intérêt, se moque de notre faiblesse ; s'il se range de notre parti, il prolonge notre maladie, sa compassion étant comme l'eau des forgerons, qui allume la flamme au lieu de l'éteindre.

Il répondit un jour à une femme qui se plaignait à lui, que son mari la quittait quand il était sain, pour aller à la guerre ; d'où revenant, ou blessé ou malade, il était si fâcheux à servir, qu'il n'y avait moyen de l'aborder : « A quelle sauce, lui dit-il, vous mangera-t-on ? il ne saurait durer auprès de vous quand il est sain, ni vous auprès de lui quand il est malade. Si vous ne vous aimiez qu'en Dieu, vous ne seriez pas sujet à ces vicissitudes ; votre amitié serait toujours égale, en absence et en présence, en maladie et en santé. Demandez à Dieu cette grâce avec instance ; autrement j'ai peu d'espérance de votre repos. »

Section XXX. — *D'un malade.*

L'an 1619, il vint à Paris avec messieurs les princes de Savoie, qui menaient à leur suite un grand nombre de noblesse savoisienne et piémontaise. Un seigneur de marque de ces pays-là y tomba malade, et si grièvement que les médecins ne jugeaient pas qu'il en dût réchapper. Il désira d'être assisté de notre bienheureux François ; et pour ce que je connaissais ce seigneur qui était mon ami, je l'allais quelquefois visiter, ou en la compagnie de notre bienheureux, ou bien je l'y rencontrais.

Ce malade supportait la douleur de son corps avec assez de fermeté ; mais il semblait plus malade d'esprit, non tant de la part de la conscience, qu'il avait, par le sacrement de la Pénitence, mise en assez bonne assiette, que pour des considérations si frivoles, et qui doivent être si peu estimées en ce passage, qu'elles nous faisaient pitié. Le bienheureux me disait quelquefois là-dessus : « Que la faiblesse humaine est déplorable ! cet homme est tenu pour grand

homme de guerre et d'Etat, et pour être fort judicieux; cependant vous voyez à quelles bagatelles son esprit s'amuse. »

Il ne se plaignait pas tant d'être malade, ni de mourir, que d'être malade et de mourir hors de son pays et de sa maison; il regrettait les regrets de sa femme, son assistance, la présence de ses enfants pour leur donner sa bénédiction : tantôt il soupirait après son médecin ordinaire qui savait sa complexion depuis tant d'années. Il recommandait soigneusement, et avec de grandes instances, qu'on ne l'enterrât pas à Paris, que l'on reportât son corps en son pays, pour être mis au tombeau de ses ancêtres : il voulait qu'on dressât une épitaphe, qu'on le conduisît en tel appareil, qu'on fît ses funérailles de telle façon. Il se plaignait de l'air de Paris, de l'eau, des médicaments, des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, de ses valets, de son logement, de sa chambre, de son lit, de tout. Enfin il ne pouvait mourir en paix, pour ce qu'il ne mourait pas au lieu où il eût désiré de mourir.

Quelquefois on lui disait qu'il avait toutes les assistances désirables, tant pour le corps que pour l'âme; que ceux dont il regrettait l'absence n'eussent fait par leur présence qu'augmenter son déplaisir : il avait, contre toutes les consolations qu'on pouvait lui proposer, des reparties admirables pour égratigner son mal, et aigrir son déplaisir, tant il était ingénieux à se tourmenter soi-même. Il mourut enfin parmi toutes ces perplexités, muni des sacrements, et assez bien résigné à la volonté de Dieu.

Là-dessus le bienheureux me disait, que ce n'était pas assez de vouloir ce que Dieu voulait, si encore nous ne le voulions en la manière qu'il le voulait, et selon toutes ses circonstances. Par exemple, qu'il fallait en état de maladie, vouloir bien être malade, puisqu'ainsi il plaisait à Dieu; et de telle maladie, non d'une autre, et en tel lieu, en tel temps, parmi telles personnes que Dieu voulait; bref, qu'il fallait prendre loi en toutes choses de la très-sainte volonté de Dieu. Oh! que bienheureux est celui qui peut dire à Dieu du fond du cœur : Oui, Seigneur, tout ce qui vous plaira, et comme il vous plaira; je suis votre serviteur, et le fils de votre servante; je suis à vous, sauvez-moi, ne perdez pas mon âme avec les mauvais, et ne rebutez pas l'ouvrage de vos mains! Voilà la leçon que j'appris en cette occurrence.

SECTION XXXI. — *Suavité d'esprit.*

Ce qu'il écrit en une de ses Epîtres à une âme pleine d'honneur et de vertu, à laquelle il avait une grande confiance, et en ces mots : « Si vous saviez comme Dieu traite mon cœur, vous en remercieriez sa bonté, et le supplieriez qu'il me donne l'esprit de conseil et de force, pour bien exécuter les inspirations de sapience et d'entendement qu'il me communique : « il me l'a dit assez souvent, quoiqu'en d'autres termes. « Hélas! me disait-il quelquefois, que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui sont droits de cœur, puisqu'il l'est à ceux qui en ont un si misérable comme est le mien, si peu attentif à ses grâces, et si recourbé vers la terre! oh! que son esprit est suave aux âmes qui l'aiment, et qui le recherchent de

tout leur pouvoir! Certes, son nom est un baume épanché, et ne faut pas s'étonner si tant de bons courages le suivent avec tant de dévotion; c'est-à-dire courent avec tant de promptitude et d'allégresse, en l'odeur de ses parfums. Oh! que l'onction de Dieu nous apprend de grandes choses, et avec des clartés si douces, que l'on a de la peine à discerner si la douceur est plus agréable que la clarté, ou la clarté plus que la douceur! Certes, les mamelles de l'Epoux sont meilleures que le vin, et plus odorantes que toutes les senteurs de l'Arabie.

» Mon Dieu, mais je tremble quelquefois, de la peur que j'ai que Dieu ne me donne mon paradis dès ce monde. Je ne sais proprement ce que c'est que l'adversité : je ne vis jamais le visage de la pauvreté; les douleurs que j'ai ressenties n'ont été que des égratignures, qui n'ont fait qu'effleurer la peau; les calomnies sont des croix de vent, dont la mémoire périt avec le son. C'est peu que la privation des maux, mais de biens, et temporels et spirituels, j'en suis gorgé, j'en ai par-dessus les yeux; et au milieu de tout cela je demeure insensible dans mes ingratitudes. Hé! de grâce, aidez-moi quelquefois à remercier Dieu, et à le prier que je ne mange pas mon pain blanc le premier.

» Il connaît bien ma peine et ma faiblesse, de me traiter ainsi en enfant, et m'apposer, avec la dragée, du lait, sans viande plus solide : quand me fera-t-il la grâce, après avoir tant respiré ses faveurs, de soupirer un peu sous sa croix! puisque pour régner avec lui, il faut souffrir avec lui; pour vivre avec lui, mourir ensemble avec lui. Certes, il le faut, ou aimer ou mourir : ou plutôt il faut mourir pour l'aimer, c'est-à-dire mourir à tout autre amour, pour ne vivre que du sien, et ne vivre que pour celui qui est mort pour nous faire vivre éternellement entre les bras de sa bonté. »

J'avoue, que mon cœur, à l'imitation des disciples d'Emmaüs, était tout embrasé, quand il me parlait de la sorte : car n'était-ce pas me jeter des charbons ardents au visage? Mais hélas! mon cœur est vraiment comme un charbon qui s'éteint peu à peu s'il n'est soufflé et admonesté sans cesse : quand sera-ce que nous aimerons dans le ciel invariablement et sans intermission celui qui nous a aimés d'une charité perpétuelle, et qui nous a attirés ayant pitié de nous?

Section XXXII. — *Son unité d'esprit.*

Celui qui adhère à Dieu est un esprit, dit saint Paul. Qu'entend-il, à votre avis, par là, ce grand Apôtre, sinon que la dilection divine qui se pratique en un haut degré de charité, ne fait pas seulement une union de notre esprit avec Dieu, mais que cette union passe dans une espèce d'unité? C'est ce que les théologiens mystiques appellent *déiformité*, lorsque la volonté de Dieu est l'âme de la nôtre, comme notre âme est la vie et le principe du mouvement de notre corps.

Notre bienheureux en était arrivé là; car il ne respirait que cette unité, ou un nécessaire, qui est la très-bonne part de Marie, qui ne lui sera jamais ôtée. De là ce sien élancement : « Oh! que

c'est une bonne chose de ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se réjouir qu'en Dieu! »

Cette sainte élévation dit de grandes choses. « Ne vivre qu'en Dieu, » c'est non-seulement vivre en la charité, en la grâce de Dieu, en cette sainte habitude, qui nous rend ses enfants adoptifs; mais c'est n'agir que par cette sainte habitude et par son motif. C'est ici l'un des grands secrets de la vie spirituelle. Vivre, à proprement parler, c'est agir; car la vie est le principe du mouvement : et c'est vivre en Dieu, et ne vivre qu'en lui, que n'avoir être, mouvement et vie que par lui et pour lui.

« Ne travailler que pour Dieu. » L'âme vraiment amoureuse de Dieu est une abeille mystique, dont l'élément et l'aliment, le tombeau, le lit nuptial et le berceau est le rayon de miel du saint amour; qui ne pense, ne parle, n'agit et n'opère que pour cela : je n'oserais dire ne travaille, car où est l'amour il n'y a point de travail, ou s'il y en a, c'est un travail si aimé qu'il se change non-seulement en facilité, mais en félicité. Oui certes, car c'est un souverain bonheur de travailler pour Dieu, d'opérer pour Dieu, de souffrir pour Dieu, de mourir pour Dieu. Si l'amour paternel arrache du cœur et de la bouche de David ces paroles si affectueuses pour un enfant ingrat, rebelle et dénaturé : *Absalon mon fils, mon fils Absalon, qui me donnera que je meure pour toi?* que doit faire dans notre cœur, quel ravage en notre âme, l'amour du cher et innocent Crucifié?

« Ne se réjouir qu'en Dien. » Ah! mon cœur, toute autre joie que celle qui se tire de Dieu, et qui se termine en Dieu, est plutôt un déplaisir et un chagrin qu'une véritable joie. Au contraire, la tristesse pour Dieu, se convertit en allégresse. C'est cette joie au Seigneur et pour le Seigneur que l'Apôtre nous recommande avec double instance. *Quant à moi*, dit un prophète, *je me réjouirai au Seigneur, et m'égayerai en Dieu mon souverain. Oh! qu'il m'est bon d'adhérer à Dieu, et de mettre en lui toute mon espérance!*

Enfin ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se réjouir qu'en Dieu, c'est ne voir, ne considérer et n'aimer que Dieu en toutes choses, et nulle chose qu'en Dieu : ou, pour mieux dire, c'est n'aimer qu'une seule chose qui est Dieu, c'est être possédé de Dieu en toutes ses voies. Oh! que bienheureuse est l'âme qui est en cet état, et de laquelle le Seigneur est Dieu, et Dieu est l'absolu et unique Seigneur.

Section XXXIII. — *Suite.*

Cette unité d'esprit paraîtra encore plus dans notre bienheureux en la sentence suivante : « Désormais (moyennant la grâce de Dieu) je ne veux plus rien être à personne, ni que personne me soit rien, sinon en Dieu et pour Dieu seul. J'espère d'accomplir cela, après que je me serai bravement humilié devant lui. Vive Dieu! il me semble que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, auquel maintenant, et pour lequel j'aime plus tendrement les âmes. »

Ces mots semblent rigoureux : « Je ne veux plus rien être à personne, » etc., et paraissent choquer le commandement qui nous

oblige à aimer notre prochain comme nous-mêmes, et à nous rendre tout à tous, et sujets à toute créature pour l'amour de Jésus-Christ. Mais le correctif est cousu à la suite : « Sinon en Dieu et pour Dieu. » Car aimer le prochain en Dieu, c'est l'aimer d'une manière si parfaite et si relevée, que tout autre amour naturel, pour honnête qu'il puisse être, à comparaison de celui-ci, ne semble pas être amour; parce qu'une étincelle de cet amour divin et surnaturel, qui a Dieu pour dernière fin, éteint ces fournaises du naturel et humain, qui a toujours quelque sorte de noirceur et de fumée, à cause de la chair et du sang où il est attaché.

Cependant il y a des personnes, ou si ignorantes de la nature de la vraie charité, ou si éloignées de l'esprit chrétien, que quand on leur témoigne de les aimer en Dieu, et de ne les aimer qu'en Dieu, elles dédaignent cette sorte de sainte amitié, sœur germaine de celle que les bienheureux ont l'un pour l'autre dans le ciel; elles hochent la tête, et l'avilissent par leurs propos. *Insensés*, dirait ici le grand Apôtre, *ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est ennemie de Dieu?...*

Ce qui suit : « J'espère d'accomplir cela, » etc., qu'est-ce à votre avis que s'humilier bravement devant Dieu, reconnaître franchement, courageusement, noblement, et à la gloire de Celui qui nous a créés, que notre substance est un vrai néant devant lui, et une vanité universelle; et que nous ne pouvons avoir de nous, comme de nous, une seule bonne pensée; beaucoup moins atteindre sans sa grâce à cet acte surnaturel, de n'aimer le prochain qu'en lui et pour lui seul, sans nous arrêter à la propension naturelle, qui nous amuse ordinairement autour des bonnes qualités de la créature, sans passer et les rapporter au Créateur?

« Hé! quand sera-ce, dit ailleurs notre bienheureux, que cet amour naturel du sang, des contenances, des bienséances, des correspondances, des sympathies et des grâces, sera purifié et réduit à la parfaite obéissance de l'amour tout pur du bon plaisir de Dieu! Quand sera-ce que cet amour-propre ne désirera plus les présences, les témoignages et significations extérieures; ains demeurera pleinement assouvi de l'invariable et immuable assurance que Dieu lui donne de sa perpétuité! Que peut ajouter la présence à un amour que Dieu a fait, qu'il soutient et maintient? Quelles marques peut-on requérir de persévérance en une unité que Dieu a créée? La présence et la distance n'apporteront jamais rien à la solidité d'un amour que Dieu a lui-même formé. »

Que ces paroles sont excellentes pour faire voir en son lustre en quoi consiste le pur amour du prochain en Dieu, pour Dieu et selon Dieu! Et qui le peut avoir, sinon l'âme charitablement humble, et qui reconnaît que cette plante est trop exquise pour croître dans le jardin de la nature, mais qu'il la faut chercher dans les vergers du paradis, et l'attendre du Père des lumières, de qui procède tout don très-bon, tout présent parfait, et non sujet aux changements, altérations et vicissitudes?

Ce qui suit, que cet amour sacré le rend plus tendre pour les prochains, est sans doute un sentiment de grâce et tout surnaturel, puisqu'il participe à l'attendrissement des entrailles de miséricorde

que Jésus-Christ a pour nous, et par lesquelles il nous a visités. Oh! certes, cette tendresse est plus que naturelle : c'est un amour si tendre qu'il le représente par la prunelle de son œil, en laquelle le touche quiconque heurte ses bien-aimés. Notre bienheureux Père exprime parfaitement bien cette tendresse d'amour pour le prochain, puisé de la source même de la miséricorde, la poitrine du Rédempteur (Voy. Part. IX, Sect. XV).

Section XXXIV. — *Calme dans l'orage.*

Il est aisé de conduire un vaisseau durant la bonace, et quand la mer est tranquille et le vent favorable; mais parmi les tourbillons et les tempêtes paraît l'adresse du nocher. Les esprits vulgaires vivent bien quand tout succède à leur gré; mais parmi les tourmentes et les tribulations, c'est où se montrent et la fidélité et la loyauté de l'amour céleste.

Plus notre bienheureux était traversé, moins était-il renversé; et comme la palme, plus il était battu des vents, plus profondes jetait-il ses racines. Ce Samson avait de coutume de cueillir le miel dans la gueule des lions : sa tranquillité naissait de la guerre, comme ces abeilles qui firent leur miel dans un casque au lieu de ruche. Il trouvait, comme les trois enfants, les rosées dans les fournaises, les roses dans les épines, les perles au milieu de la mer; l'huile lui coulait du rocher; les tempêtes le jetaient au port; il rencontrait la paix dans les amertumes les plus amères; il tirait son salut de ses ennemis.....

Voici comme lui-même s'exprime : « Depuis quelque temps, tout plein de traverses et de secrètes contradictions, qui sont survenues à ma tranquillité, me donnent une si douce et suave paix que rien plus, et me présagent le prochain établissement de mon âme en son Dieu : ce qui est sincèrement, non-seulement la grande, mais encore à mon âme l'unique ambition et passion de mon cœur. »

O bienheureux serviteur de Jésus-Christ, que vous pratiquiez bien à la lettre ces enseignements du bienheureux frère Hélie, duquel vous faites tant d'état en votre *Théotime!* Une à un, une ame à un seul amour, un cœur à un seul Dieu. Oh! qu'à un seul Roi des siècles, immortel et invisible, soit honneur et gloire par tous les siècles! *Amen.*

Section XXXV. — *De la haine du monde.*

Il y a une haine, comme une colère, et un désespoir qui sont péché; mais, en qualité de passion simplement, ces trois choses sont bonnes, et bonnes parce que Dieu les a faites.....

La haine passion est une bonne chose, quand elle est employée à haïr les choses qui déplaisent à Dieu et qu'il a en abomination, comme les péchés. *J'ai haï les iniques*, dit le Psalmiste, *et aimé votre loi. Je les ai haïs d'une haine parfaite, et je les ai tenus pour mes ennemis, parce qu'ils sont les vôtres.* Cette passion est aussi fort dignement employée, quand elle nous fait haïr le monde; et par le mot de monde, doit être entendue la compagnie des vicieux,

que David appelle l'assemblée des impies, la voie des pécheurs et le banc de pestilence. C'est ce monde-là qui n'a point connu le Fils de Dieu, et pour qui le même n'a point prié, dans lequel il n'a point établi son royaume, duquel l'amitié est ennemie de Dieu. C'est ce monde-là dont parle notre bienheureux Père en cette belle exclamation : « O incompréhensible bonté! ou ôtez-nous de ce monde, ou ôtez ce monde de nous; ou faites-nous mourir, ou faites-nous plus aimer votre mort que notre propre vie. »

Vous me demanderez s'il est permis de souhaiter la mort pour n'offenser plus Dieu. Je vous dirai une pensée que j'estime avoir autrefois apprise de notre bienheureux, mais je ne me souviens bien distinctement en quelle rencontre ce fut : « Il est toujours dangereux de souhaiter la mort, pour ce que ce désir ne se rencontre ordinairement que dans ceux qui sont à un haut degré de perfection, ou en des esprits bourrus et mélancoliques, et non en ceux de moyenne taille, tels que nous pouvons être. » On allègue David, saint Paul, et quelques autres saints, comme Elie et semblables, qui ont dit : *Quand viendrai-je, et paraîtrai-je devant Dieu? Je ne serai content ni rassasié que par la vue de sa gloire. Je veux être délié et être avec Jésus-Christ : pauvre moi, qui me délivrera du corps de cette mort? Seigneur, tirez mon âme à vous, tirez mon âme de cette mortelle prison, les saints m'attendent en leur compagnie.* Or, il y aurait de la présomption de parler comme ces saints, n'ayant pas leur sainteté; et penser avoir leur sainteté serait une vanité inexcusable. Faire aussi ce souhait par tristesse, dépit et ennui de cette vie, est une autre extrémité assez voisine du précipice du désespoir. Dieu aime celui qui s'offre gaiement, non par chagrin et par nécessité.

Mais, dit-on, c'est pour ne plus offenser Dieu. — Il faut que la haine du péché soit merveilleuse dans une âme pour lui faire produire ce souhait, vu que les saints ne l'ont fait que pour jouir de Dieu et le glorifier davantage, et non afin de ne l'offenser plus. Et quoi que l'on dise, je pense qu'il est bien malaisé de n'avoir que ce seul motif pour souhaiter la mort : il y a quelqu'autre chose qui déplaît en la vie, et qui la fait trouver fâcheuse.

Et puis, que prétend une personne qui dit cela? est-ce d'aller en paradis? Que ne le dit-elle donc, sans cacher son intention sous des paroles déguisées? Pour aller au ciel, ce n'est pas assez de ne pécher pas, il faut faire le bien : si on s'abstient du mal, on ne sera pas puni; mais pour être récompensé, et d'une telle récompense qu'elle surpasse l'œil, l'ouïe et la pensée, il faut faire quelque chose qui agrée à Dieu, et à quoi il ait promis salaire. Est-ce d'aller en purgatoire? Je m'assure que si elles étaient sur le pas de la porte, elles se rétracteraient de leur souhait, et demanderaient de revenir en la vie, pour y faire une rude pénitence un siècle entier, plutôt que de séjourner peu de temps dans ces feux dévorants, dans ces ardeurs effroyables.

Pourquoi donc, recharge-t-on, notre bienheureux Père demande-t-il à Dieu qu'il nous ôte de ce monde, ou qu'il ôte le monde de nous? — Je vous ai déjà dit, que par le monde vicieux est entendue la compagnie des vicieux, ou le péché même. Or, souhaiter que Dieu

nous ôte du péché, ou des occasions du péché, ou qu'il arrache le péché de nous, c'est un souhait très-saint et digne d'une âme juste, qui déteste le péché plus que la mort corporelle, qui ne sépare que l'âme du corps, au lieu que le péché sépare Dieu de l'âme. Ce qu'il ajoute : « Ou faites-nous mourir, » etc., est sur le même ton. Car il vaut mieux mourir que de pécher, et toute âme qui a la vraie et non la feinte charité doit avoir cette ferme résolution de préférer la gloire de Dieu à sa propre vie, et c'est pour cela que sont morts tant et tant de martyrs. Au reste, puisque la charité nous fait aimer Dieu sur toutes choses, par conséquent plus que nous-mêmes, postposons tous nos intérêts à celui de Dieu, qui n'est autre que sa gloire. Et c'est ainsi que j'entends cette sentence de notre bienheureux.

PARTIE ONZIÈME.

SECTION I. — *De la patience.*

Je me plaignais un jour à lui de quelque grand et signalé outrage qui m'avait été fait, et dont je ne veux rapporter aucune circonstance, pour ne donner lieu à la conjecture. Il me répondit : « A un autre que vous, je tâcherais d'apporter quelque lénitif de consolation, mais votre condition, et le pur amour que je vous porte, me dispensera de cette civilité. Je n'ai point d'huile à verser sur votre plaie; possible que si j'y compatissais, cela redoublerait l'inflammation : je n'ai que du vinaigre et du sel fort abstersif à jeter dessus, et à pratiquer les mots de l'Apôtre, *Argue, increpa.* A la fin de votre plainte vous avez dit, qu'il faut une prodigieuse patience et à l'épreuve, pour souffrir de tels assauts sans dire mot. Certes, la vôtre n'est pas de trop forte trempe, puisque vous en réservez une si haute doléance.

— Mais, mon Père, dites-vous, ce n'est que dans votre sein, et à l'oreille de votre cœur : à qui aura recours un enfant, sinon à son bon père, quand il est traversé ? — « O vrai enfant, jusques à quand aimerez-vous l'enfance? faut-il que le père des autres, et que celui à qui Dieu a donné rang de père en son Eglise, fasse l'enfant? Quand on est petit, dit saint Paul, on peut parler comme tel, mais non quand on est grand : le bégayement qui est agréable en un enfant de mamelle, est messéant à un grand garçon. Que voulez-vous, qu'au lieu de viande solide, je vous donne du lait et de la bouillie, et que, comme une nourrice, je souffle sur votre mal? N'avez-vous pas les dents assez fortes pour mâcher du pain, et du pain dur, et de douleur? avez-vous oublié de manger votre pain? vos dents sont-elles agacées pour avoir tâté des grappes vertes? il vous fait beau voir plaindre à un père terrestre, vous qui deviez dire au céleste, avec David : *Je me suis tu, et n'ai point ouvert la bouche; car c'est vous, ô Dieu, qui avez fait ce coup!* » — Mais ce n'est pas Dieu, direz-vous; ce sont de mauvais hommes, c'est une

assemblée de malins. — « Hé! vous ne savez donc pas apercevoir la volonté de Dieu, qui se sert de la malice des hommes, ou pour vous corriger, ou pour vous exercer à la vertu! Job dit : *Dieu m'avait donné des biens*, *Dieu me les a ôtés;* il ne dit pas : Le diable et les larrons me les ont ôtés : il ne regarde que la main de Dieu, qui fait toutes ces choses par tels instruments qu'il lui plaît. Vous n'avez garde d'être de l'écot de celui qui disait, que la verge et le bâton dont Dieu le frappait lui apportaient de la consolation; qu'il était fait comme un sourd et muet, sans repartir aux injures qui lui étaient dites; qu'il s'était tu et humilié, et qu'il avait étouffé de bonnes paroles en sa bouche, qui eussent pu servir à sa justification, et à défendre son innocence. »

— Mais, mon Père, me direz-vous, depuis quand êtes-vous devenu si rigoureux? où sont vos occupations anciennes? « Certes, elles sont aussi fraîches et aussi nouvelles que jamais : car Dieu sait si je vous aime, et si je m'aime moi-même plus que vous; et c'est le reproche que je ferais à ma propre âme, si elle avait fait telle échappée. Certes, c'est signe que cet outrage ne vous plaît pas, puisque vous vous en plaignez. O homme de peu de foi et de petite patience. Hé! donc, que deviendront nos maximes évangéliques, de donner la joue aux soufflets, la barbe à ceux qui l'arrachent; la béatitude des persécutés, le don du saye à qui ôte le manteau, la bénédiction de ceux qui nous maudissent, la prière pour ceux qui nous persécutent, l'amour cordial et fort des ennemis? Sont-ce là, à votre avis, des affiquets pour mettre à un cabinet, et non des sceaux de l'Epoux, dont il veut que nous cachetions nos cœurs et nos bras, nos pensées et nos œuvres?

» Or sus, je vous pardonne par indulgence, pour user des termes de l'Apôtre; mais à la charge que vous serez plus courageux à l'avenir, et que vous serrerez dans le coffre du silence de semblables faveurs, quand Dieu vous les enverra, sans laisser prendre l'évent à ce parfum; que vous en rendrez grâces en votre cœur au Père céleste, qui vous daigne donner une petite parcelle de la croix de son Fils. Quoi! vous prenez plaisir à en porter une d'or sur votre poitrine, et vous n'en pouvez endurer une petite sur votre cœur sans la faire sortir par la plainte! Et puis vous criez à la patience quand elle vous échappe, et voudriez volontiers que je vous tinsse pour patient en vous oyant plaindre, comme si le grand effet de la patience était de ne se venger pas, et non de ne se plaindre point!

» Au demeurant, vous avez, ce me semble, grand tort d'invoquer un si grand génie que celui de la patience, sur l'outrage dont vous vous plaignez : c'est un trop grand second pour un si petit duel; ce serait bien assez qu'un petit de modestie et de silence vînt à votre aide. »

Il me renvoya comme cela avec ma courte honte, mais si fortifié de mon terrassement, qu'il me semblait au sortir de là que tous les affronts du monde ne m'eussent pas arraché une parole de la bouche. J'ai été consolé de rencontrer ce dernier trait de sa remontrance touchant la modestie, dans une de ses lettres, où il dit ces mots : « Rien ne nous peut donner une plus grande tranquillité en ce monde, que la fréquente considération des afflictions, nécessi-

tés, mépris, calomnies, injures et abjections qui survinrent à Notre Seigneur, depuis sa naissance jusques à sa douloureuse mort. Au regard de tant d'amertumes, n'avons-nous pas tort d'appeler adversités, peines et offenses, les menus accidents qui nous arrivent? n'avons-nous pas? dis-je, honte de lui demander de la patience pour si peu de chose que cela; vu qu'une seule petite goutte de modestie suffit à paisiblement supporter les affronts que nous prétendons nous être faits? »

SECTION II. — *De la mercenaireté.*

On désire savoir s'il n'y a rien qui sente l'esprit mercenaire en cette sentence de notre bienheureux Père, qui dit ainsi : « Oh! que l'éternité du ciel est aimable, et que les moments de la terre sont méprisables! aspirez continuellement à cette éternité, et méprisez ardemment cette caducité. »

Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y a bien de la différence entre l'esprit mercenaire, et la mercenaireté de l'esprit. L'esprit mercenaire est celui qui regarde la récompense moins principalement que la gloire de Dieu, et même qui la rapporte à cette gloire; chose bonne et sainte, selon la doctrine du saint concile de Trente. Davantage, l'esprit mercenaire est celui qui regarde le total de la récompense céleste, laquelle ne consiste pas seulement en la gloire que Dieu nous donnera dans le ciel, mais aussi en celle que nous y donnerons éternellement à Dieu, selon ce que dit le Psalmiste : *Bienheureux, Seigneur, ceux qui demeurent en votre séjour éternel; ils vous loueront au siècle des siècles :* et ainsi il conjoint son intérêt à celui de Dieu, en sorte que celui-ci soit le principal, et surnage et prédomine le nôtre. Mais la mercenaireté de l'esprit, c'est lorsqu'il s'arrête volontairement, délibérément et malicieusement à son intérêt propre, avec mépris et rebut de celui de Dieu, ne regardant au ciel que les biens honorables, utiles et délectables qui y sont distribués aux élus, non le tribut de gloire et d'honneur qu'ils en rendent à Dieu.

Quand donc il y aurait du mercenaire dans cette sentence, ce que je ne pense pas, je suis bien assuré qu'il n'y a rien qui ressente tant soit peu la mercenaireté, c'est-à-dire, la propriété, de laquelle je sais qu'était fort dépouillé l'esprit de ce bienheureux. Et de fait, voici les paroles qui précèdent immédiatement cette sentence qui vient d'être proposée : « Gardez bien, dit-il, d'entrer au festin de la croix, plus délicieux mille et mille fois que celui des noces séculières, sans avoir la robe blanche, candide et nette de toutes autres intentions que de plaire à l'Agneau. » Voyez comme il est désintéressé, et par conséquent désapproprié, et comme sa charité est véritable et de pur or, puisqu'il souffre cette touche, qui discerne la vraie charité de la feinte, de ne chercher point son propre intérêt.

Il est vrai que l'éternité est aimable, et cette temporalité méprisable; mais pourquoi? C'est parce qu'au ciel on y aime, bénit et glorifie, invariablement, incessamment et sans interruption, la divine Bonté; ce qui ne se fait ici-bas qu'à reprises, et encore avec tant de faiblesse et de caducité, que nous sommes à tous moments

ɜs hasards des tentations et des chutes, et dans le danger de l'amour de Dieu.

'quoi donc, repart-on, est-ce que l'Ecriture nous parle si ıt de salaire? *Allez*, dit-elle, *et vous réjouissez, parce que oyer est grand dans les cieux :* et Dieu ne dit-il pas à Abra- qui le servait avec tant de fidélité et un amour si pur : *Je 'a récompense trop plus grande?* — C'est que Dieu nous ɜ par notre intérêt pour nous attirer au sien, et nous invite à ıner gloire par celle qu'il nous promet. Secondement, par ce doit être entendu le total de la gloire céleste, et celle que ous donnera, qui n'est que la moindre et accessoire, et celle ıus lui donnerons, qui est la première et principale.

epart que David, au lieu même où il paraît le plus désinté- ne laisse pourtant de songer à son compte, quand il dit : *ux-je au ciel ou en la terre, sinon vous, le Dieu de mon et la part de mon héritage pour jamais?* — Certes, c'est ın sentiment bien loin de ce grand prophète, faisant toutes ontés de Dieu, d'estimer qu'il mit la dernière fin de ces ; actions dans l'utilité qui lui devait revenir de la récompense ı attendait, selon la promesse de Dieu, sans la rapporter à la de celui de qui il l'attendait; ce serait rendre propriétaire un ɜ si dénué de propriété, qu'il dit : *Que veux-je de vous au en la terre?* tout ce qui est créé ne lui étant rien, à compa- du Créateur. Ne vous imaginez pas (cela ne se pourrait sans de Dieu) qu'il préférât ou égalât la récompense au Maître, au Donateur, le bienfait au Bienfaiteur, le paradis de Dieu, ı du paradis : oh! nenni. Que si vous voulez savoir quelle ıart de l'héritage à laquelle vous dites de bonne grâce qu'il main, oyez comme lui-même l'explique en un autre endroit : *rtion, mon lot, la part de mon héritage, ô Seigneur, j'ai c'est de garder votre loi :* c'est-à-dire, de faire votre vo- de vous honorer et de vous glorifier; car tout cela est une ɔhose.

appuyer cette vérité, permettez que je vous lise une pièce ex- ɜ tirée d'une des Epîtres de notre bienheureux Père. Il dit ainsi : n'ai rien su penser ce matin qu'à cette éternité de biens qui :tend, en laquelle néanmoins tout me semblait peu ou rien, t amour invariable et toujours actuel de ce grand Dieu qui y ɔontinuellement : car véritablement il m'est avis que le pa- ɜrait emmi toutes les peines de l'enfer, si l'amour de Dieu y t être; et si l'enfer était un feu d'amour, il me semble que rments seraient désirables. Je vois des contentements célestes vrai rien au prix de ce régnant amour. Il faut certes, ou , ou aimer Dieu. Je voudrais, ou qu'on m'arrachât le cœur, s'il me demeure, ce ne soit plus que pour ce saint amour. faut meshuy tout de bon transporter nos cœurs auprès de ce mortel et vivre tout uniquement pour lui. Mourons à nous- et à tout ce qui dépend de nous-mêmes; il me semble que ɜ devons plus vivre qu'à Dieu. Mon cœur, mon courage fait uvelle saillie pour cela. Au reste, Notre Seigneur est Notre ur, qu'avons-nous affaire d'autre chose? »

Quand il parle de ce vivant et régnant amour, vous pouvez penser qu'il entend cette charité si pure et si parfaite, qu'elle n'a pas un tant soit peu de lie. Vous pouvez penser si l'amour est pur dans le ciel et désintéressé, et si l'amour-propre pourrait avoir accès en ce lieu, où rien de souillé ne peut entrer.

Voyez comme il parle de la pureté de cet amour sacré qui se pratique là-haut, comme si avec saint Paul il avait été ravi au ciel: c'est en son *Théotime* (livre XI, ch. 13, tome IV, p. 363).

Jugez du lion par ces ongles, et de ces échantillons de la pièce de son amour, et s'il avait l'esprit mercenaire et un seul brin de mercenaireté.

SECTION III. —*Des bonnes inclinations.*

On désire une adresse pour réduire en pratique ces enseignements que donne notre bienheureux Père pour faire un saint usage, et à la gloire de Dieu, des bonnes inclinations naturelles. Il dit donc ainsi : « Si vous avez de bonnes inclinations naturelles, souvenez-vous que ce sont des biens du maniement desquels il vous faudra rendre compte; ayez donc soin de les bien employer au service de celui qui vous les a donnés. Plantez sur ces sauvageons les greffes de l'éternelle dilection, que Dieu est prêt de vous donner, si, par une parfaite abnégation de vous-même, vous vous disposez à les recevoir. »

Il y a des personnes qui sont naturellement enclines et portées à certaines vertus, comme à la sobriété, modestie, chasteté, humilité, patience, et semblables, auxquelles, pour peu qu'elles les cultivent, elles y font un signalé progrès. Les philosophes païens se sont rendus illustres en la pratique de plusieurs vertus morales, l'acquisition desquelles étant dans l'étendue de nos forces naturelles, il est en notre pouvoir de nous avancer dans ces habitudes-là, selon que nous les exerçons par des actes fréquemment réitérés. Et comme à l'apprentissage de certains arts sert de beaucoup la disposition du corps : aussi, pour faire progrès dans les vertus acquises et morales, la disposition de l'esprit donne un grand avantage. Mais enfin, de quoi servirait à un chrétien l'acquisition de toutes les vertus morales, si elles ne sont rendues infuses et divines par l'infusion de la charité, tout cela, dit saint Paul, ne sert de rien.....

Il faut la sainte dilection; mais, pour l'attirer, il est nécessaire de renoncer à nous-mêmes, c'est-à-dire à notre propre amour, notre propre volonté, nos propres intérêts : renoncement et abnégation, qui est l'élixir et la quintessence de l'Evangile. Le renoncement fait en nous le même que l'agriculteur fait au sauvageon qu'il étête, pour enter dessus le greffe de fruit franc. Ceci se déclarera mieux par un exemple.

Celui qui jeûne peut faire cette action par divers motifs, comme par tempérance, par prudence, par sobriété, par modération, par humiliation, par mortification et semblables : pour élever ces actions à un état surnaturel, et leur faire toucher la fin dernière, qui est la gloire de Dieu, il ne faut (l'état de la grâce étant supposé)

que joindre à ces motifs celui du saint amour de Dieu, et de sa dilection sur toutes choses. Que si nous voulons les porter encore plus haut, nous pouvons rapporter tous ces motifs moraux et naturels à celui du saint amour, et faire qu'ils lui rendent hommage. Que si nous les voulons encore soulever à un état plus sublime, nous pouvons renoncer à tous ces intérêts humains, pour faire place au seul motif du pur amour, lequel de cette sorte opère en nous le poids d'une gloire excellemment excellente.

SECTION IV. — *De la dévotion* [1].

« Ne vous y trompez pas, me disait-il une fois, on peut être fort dévot et fort méchant. » — Ceux-là, lui dis-je, ne sont pas dévots, mais hypocrites? — « Non, non, reprit-il, je parle de la vraie dévotion. » Comme je ne pouvais développer cette énigme, je le suppliai de me l'expliquer : ce qu'il fit fort amiablement, et, si j'ai quelque mémoire, environ de cette sorte :

« La dévotion, de soi et de sa nature, n'est qu'une vertu morale et acquise, non divine et infuse; autrement elle serait théologale, ce qui n'est pas. C'est donc une vertu subalterne à celle qu'on appelle religion; et, comme disent quelques-uns, ce n'est qu'un de ses actes, comme la religion est une vertu surbordonnée à celle des quatre cardinales que l'on appelle justice. Or, vous savez que toutes les vertus morales, et même les deux théologales, de foi et d'espérance, sont compatibles avec le péché mortel, et alors elles sont toutes informes et mortes, pour ce qu'elles sont privées de la charité, qui est leur forme, leur âme, et leur vie. Que si on peut avoir la foi jusqu'au point de transporter les montagnes sans avoir la charité, et par conséquent être injuste et méchant; si on peut être vrai prophète et mauvais homme, comme ont été Saül, Balaam et Caïphe; si l'on peut faire des miracles, comme l'on tient que Judas en a fait, et être méchant comme lui; si l'on peut donner tous ses biens aux pauvres, et souffrir le martyre du feu sans avoir la charité : beaucoup plus aisément sera-t-on dévot sans être charitable, puisque la dévotion est une vertu, de sa nature, moins estimée que celles que nous venons de marquer. Vous ne devez donc point trouver étrange, si je vous ai dit que l'on peut être dévot et mauvais, puisque l'on peut avoir la foi, la miséricorde, la patience, et la constance jusqu'aux degrés que j'ai notés, et être avec cela entaché de plusieurs vices capitaux, comme d'orgueil, d'envie, de haine, d'intempérance et semblables.

— Quel est donc le vrai dévot, lui dis-je? — Il reprit : » Je vous dis, qu'avec ces vices, on peut être dévot, et avoir la vraie dévotion morale, quoique morte, mais non pas la vive et infuse. » — Mais cette dévotion morte est-elle vraie dévotion? — « Vraie, comme un corps mort est vrai corps, encore qu'il soit privé de son âme. » — Mais ce corps n'est pas un vrai homme. — « Ce n'est

[1] Remarquez que le mot *dévotion* indique ici l'ardeur aux actes de la vertu de religion, et non la dévotion entendue dans le vrai sens qui est *une ardeur de charité*. Celle-ci est décrite au commencement de l'*Introduction*; Voyez Section V, plus loin, et Section IX.

pas un vrai homme entier et parfait, mais c'est le vrai corps d'un homme, et le corps d'un vrai homme, mais mort. Ainsi la dévotion sans la charité, est une vraie dévotion, mais morte et imparfaite. Elle est vraie dévotion morte et informe, mais non pas vraie dévotion vivante et formée. Il ne faut que distinguer les termes de vraie et d'imparfaite, si bien éclaircis par saint Thomas, pour trouver le dissolvant de votre difficulté. Celui qui a la dévotion sans la charité, a une vraie mais imparfaite dévotion : celui qui a la charité a une dévotion vraie et parfaite. Par la charité il est bon, et par la dévotion dévot; perdant la charité, il perd la première qualité, pour prendre celle de mauvais, et non pas la seconde. C'est pourquoi je vous ai dit que l'on peut être dévot et méchant; d'autant que par le péché mortel on ne perd pas toutes les habitudes acquises, ni même la foi et l'espérance, si ce n'est par les actes formés d'infidélité et désespoir. »

Section V. — *De la charité dévote.*

Il mettait de la différence entre charité dévote, et dévotion charitable; tant son esprit était pénétrant aux choses intérieures, prudent et savant en la parole mystique. Il disait donc, que la dévotion charitable était celle qui nous portait avec promptitude, agilité et allégresse, aux actions qui regardaient le service de Dieu, premièrement et principalement pour l'amour et la gloire de Dieu, secondement et accessoirement pour le bien qui nous revient de ce service ; où vous voyez que notre intérêt est joint à celui de Dieu, quoique soumis et subordonné. Mais la charité dévote, c'est lorsque la charité commande à la dévotion de produire son acte, c'est-à-dire, sa promptitude et vivacité aux choses qui concernent le service de Dieu, par le seul motif de plaire à Dieu, sans aucune réflexion sur notre intérêt; ce qui est un degré de perfection beaucoup plus éminent que le premier, et qui approche de la dévotion des anges, lesquels sont toujours prêts de faire la volonté de Dieu et d'exécuter ses commandements avec une extrême ferveur, diligence, agilité, allégresse; c'est pourquoi on les représente toujours jeunes et avec des ailes, pour témoigner leur promptitude et vivacité.

Au demeurant, tout ce que la dévotion a de parfait (j'entends de perfection surnaturelle), elle le tire de la charité, qui est le lien de perfection, et sans laquelle il n'est point de perfection chrétienne. La dévotion charitable est donc une dévotion parfaite, puisqu'elle est animée et accompagnée de charité : mais la charité dévote est d'autant plus parfaite que le motif en est plus pur; et c'est de la charité dévote plutôt que de la dévotion charitable qu'il faut entendre ces mots du premier chapitre de la *Philotée :* « La vraie et vivante dévotion, ô Philotée, présuppose l'amour de Dieu : ains elle n'est autre chose qu'un vrai amour de Dieu; mais non pas toutefois un amour tel quel. Car, en tant que l'amour divin embellit notre âme, il s'appelle grâce, nous rendant agréables à sa divine Majesté; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle charité : mais quand il est parvenu jusqu'au degré de perfection,

auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, mais nous fait opérer soigneusement, fréquemment et promptement, alors il s'appelle dévotion. » Pourvu que l'on ajoute à ces termes, que cette promptitude et allégresse d'opération procède du seul motif de la charité, ou bien qu'il y tienne le principal rang, et que le motif naturel de la dévotion ne lui soit pas seulement soumis, mais rapporté : car enfin la vraie charité ne cherche point son intérêt, et ce qui recherche son intérêt ne peut être charité.

SECTION VI. — *De la vraie et fausse dévotion.*

Qu'est-ce que fausse dévotion, me demandiez-vous? — Je vous renverrai pour cela au commencement du premier chapitre de la *Philotée*, de notre bienheureux Père, où il présente assez naïvement les masques de la fausse dévotion, et encore au premier chapitre du *Combat spirituel,* où ce sujet est merveilleusement bien déduit.

Mais vous ne vous contentez pas de ces renvois, vous voulez que l'on vous paie sur-le-champ, et comptant. Je vous dirai donc que la fausse dévotion est l'hypocrite, d'autant que ce n'en est qu'un fantôme et une apparence trompeuse, qui n'a pour but que d'aller à la gloire et réputation de sainteté par une fausse porte. C'est celle dont l'Apôtre parle, quand il dit que ceux-là renoncent à la vraie vertu de piété, qui n'en ont que l'image et la montre. Telle était la dévotion des Pharisiens, contre laquelle Notre Seigneur déclame avec tant de zèle dans l'Evangile.

Il y a encore une autre espèce de fausse dévotion plus fine et plus déliée que la précédente. Car l'hypocrite sait bien en sa conscience qu'il ne vaut rien, et qu'il ressemble à ces vers luisants et à certain bois pourri qui n'éclairent que parmi les ténèbres; mais celle dont je veux parler, trompe ceux-là mêmes qui l'ont, lesquels, comme ce mauvais pasteur dont il est parlé dans l'Apocalyse, pensent être vivants et ils sont morts, et s'imaginent être dévots et ne le sont nullement. Ce sont ceux qui renferment toute leur piété et tout le service qu'ils rendent à Dieu dans une seule chose qui leur plaît, et à laquelle ils ont facilité et inclination. Tel qui sera adonné au jeûne, mettra toute sa dévotion en l'abstinence, et méprisera tout autre exercice de vertu, s'épanouissant sur les louanges de la sobriété, comme si c'était le comble de la santé du corps, et de la sainteté de l'âme. Un autre, qui sera enclin à la libéralité ou à la miséricorde, se portera promptement et allégrement à faire l'aumône, fondé sur les passages de l'Ecriture qui recommandent cette vertu, mais entendus selon sa particulière affection; comme si celui-ci : *Donnez l'aumône et vous voilà nets,* et cet autre : *Rachète tes péchés par aumône,* s'entendaient de la vertu naturelle et acquise de l'aumône, et non de l'infuse et surnaturelle, c'est-à-dire, animée de charité. En quoi il se trompe beaucoup, puisque l'Apôtre nous apprend que l'aumône de tous ses biens (on n'en peut faire de plus grande) peut être faite sans la charité, et ainsi ne servir de rien à salut. Un autre qui sera enclin à la prière, mettra toute sa dévotion à faire de longues oraisons; ce que Notre Sei-

gneur reprend aux Pharisiens, disant que par cette industrie ils mangeaient le bien des veuves, qui, à cause de cela, les réputaient pour des saints. Mais si la prière n'est accompagnée de charité, qui ne voit que cet encens, que Dieu dit, par un prophète, qu'il a en abomination; que c'est un encens sans feu, et qui n'exhale aucune odeur; une prière qui se tourne en péché, et honorer Dieu des lèvres et non du cœur[1].

Vouloir mettre toute la dévotion dans la pratique d'une seule vertu, et mépriser ou négliger toutes les autres, c'est un abus, et au lieu de la vraie dévotion, en embrasser une fausse. Ce n'est pas pourtant à dire qu'avec la charité (sans laquelle il n'est point de charité vraiment chrétienne) on ne puisse faire progrès en la perfection, par l'exercice particulier de quelque vertu spéciale pratiquée par le motif et le commandement de la charité, vu que les saints les plus parfaits et les plus éminents en sainteté se sont rendus signalés en la pratique de quelques vertus singulières. Mais ce n'est pas à dire qu'ils n'aient pratiqué les autres vertus dans les occurrences, la charité étant un général d'armée qui les emploie toutes et les fait combattre sous son étendard, contre les vices qui leur sont contraires, pour le service de la gloire, ou la gloire du service du Dieu des batailles. Notre bienheureux exprime ceci merveilleusement bien dans son *Théotime*, en ces mots :

« Tous les vrais amants sont égaux, en ce que tous donnent tout leur cœur à Dieu, et de toute leur force; mais ils sont inégaux en ce qu'ils le donnent tous diversement et avec les différentes façons : dont les uns donnent tout leur cœur et toute leur force moins parfaitement que les autres. Qui le donne tout par le martyre, qui tout par la virginité, qui tout par la pauvreté, qui tout par l'action, qui tout par la contemplation, qui tout par l'exercice pastoral; et tous le donnant tout par l'observance des commandements, les uns pourtant le donnent avec moins de perfection que les autres. »

La vraie dévotion donc (je dis parlant de la morale simple), est une vivacité et promptitude spirituelle qui nous fait employer les actions de toutes les vertus au culte et service de Dieu : et ceux qui la restreignent à l'usage d'une vertu ressemblent à celui qui arracherait les plumes d'un oiseau, et ne lui en laisserait qu'une. C'est pourtant là une faute assez commune parmi ceux qui font profession de piété.

Section VII. — *De la ferveur de la dévotion.*

On demande, puisque la dévotion est une ferveur et promptitude aux choses qui concernent le culte et service de Dieu, si l'on peut en cela commettre excès, et être trop fervent et prompt. Réponse.

Il y a une ferveur qui est blâmée en l'Ecriture, et en laquelle saint Pierre ne veut point que nous marchions; autrement, c'est suivre la lumière d'un ardent qui nous mènerait en des précipices :

[1] Observez qu'il s'agit ici de l'acte extérieur de la prière; car la prière intérieure, même faite en péché, peut servir, du moins à attirer la grâce du pardon.

il ne faut pas croire à tout esprit. Cette ferveur vicieuse et inconsidérée s'appelle souci, angoisse, empressement : contre quoi déclame notre bienheureux Père en sa *Philotée* (Part. III, ch. 10), et avait coutume de l'appeler le poison de la dévotion. Il l'a décrite assez clairement, et l'a dépeinte de si naïves couleurs au lieu que nous venons de citer, qu'il ne faut que lire pour la reconnaître. Il y a, d'autre part, une certaine langueur et lâcheté spirituelle contraire à la dévotion, qui est une diligence, et celle-ci une négligence : celle-là est un soin, celle-ci un oubli; celle-là est une activité, celle-ci une paresse; celle-là ne néglige rien, celle-ci méprise tout, et laisse tout perdre faute d'un peu d'attention. C'est cette oisiveté, mère de tant de vices, tant blâmée en la sainte parole, cette tiédeur vomie.

La vraie dévotion réside au milieu de ces deux extrémités, et est, à proprement parler, une promptitude, activité, vivacité, diligence, vigilance, agilité modérée, judicieuse, considérée, qui fait tout en son temps, avec nombre, poids et mesure; car l'honneur du Roi de gloire aime le jugement, et Dieu veut être servi avec sagesse, prudence et retenue. La dévotion sans prudence est une muraille sans chaux et sans ciment, qui s'éboule au premier heurt; celle qui est animée de charité ne manque point de la vraie prudence chrétienne, laquelle sait les moyens de conduire nos actions à une fin parfaite. Si elle fait moins, elle le fait mieux; si elle fait peu, elle fait ce peu avec tant d'amour, tant de soin, tant d'attention, qu'elle rend une chose petite, grande et excellente, en sorte qu'elle blesse le cœur de l'Epoux céleste avec un seul de ses regards, un seul de ses cheveux.

Section VIII. — *De la dévotion et de la vocation.*

L'une des grandes maximes de notre bienheureux François était celle-ci : que la dévotion qui non-seulement contrevenait, mais qui n'était pas conforme à la légitime vocation d'un chacun, était sans doute une fausse dévotion. Il l'a dit, et l'a prouvé assez amplement en sa *Philotée* (Part. I, chap. 3). Il va plus outre, et montre qu'elle est convenable à toutes vocations, et qu'elle est comme la liqueur, qui prend la forme du vase où elle est mise.

Il avance encore une plus hardie proposition, qui est celle-ci : Que c'est non une simple erreur, mais une hérésie (or l'hérésie est une erreur opiniâtrément soutenue), de bannir la dévotion de quelque état que ce soit, pourvu qu'il soit juste et légitime : ce qui fait voir l'injuste opinion de ceux qui s'imaginent que l'on ne puisse faire son salut dans le siècle, comme si le salut n'était que pour le pharisien, et non pour le publicain et pour la maison de Zachée. Certes, c'est une erreur qui avoisine de bien près celle de Pélagius, de mettre le salut dans certains états, comme s'il dépendait de la nature et non pas de la grâce : comme on se peut sauver en tous par la grâce, sans la grâce on se perd en tous. Notre bienheureux appuie donc de plusieurs exemples cette vérité : Qu'en toutes conditions on peut être saint et grand saint, et par conséquent sauvé, et arriver à un haut degré de gloire.

Enfin il conclut : « Il est même arrivé que plusieurs ont perdu la perfection en la solitude, qui est néanmoins si désirable pour la perfection, et l'ont conservée parmi la multitude, qui semble si peu favorable à la perfection. Loth, dit saint Grégoire, qui fut si chaste en la ville, se souilla en la solitude. Où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaite. »

Mais, après tout, qu'est-ce qu'être parfaitement dévot en sa vocation? C'est faire tous les devoirs et offices auxquels nous sommes obligés par notre condition, avec ferveur, activité et allégresse, pour l'honneur et l'amour de Dieu, et avec rapport à sa gloire. Ce culte regarde l'acte de religion; cette vivacité et promptitude, l'acte de dévotion; et cet amour, celui de charité. Agir ainsi, c'est être parfaitement dévot en sa vocation, et servir Dieu par amour en la manière qu'il désire; c'est être selon son cœur, et marcher selon ses volontés.

SECTION IX. — *Des degrés de la dévotion.*

Quand vous vous enquérez des degrés de la dévotion, je pense que vous entendez parler de la vivante, infuse et animée de charité. Cela supposé, je vous réponds qu'elle a les mêmes degrés que la charité, qui lui sert de forme et de vie. Et quels sont ces degrés? Saint Thomas les marque fort distinctement, après saint Augustin : 1° celui des commençants; 2° celui des profitants ; 3° celui des parfaits, ou, pour mieux dire, celui des avancés. Car la charité de cette vie pouvant toujours être augmentée, elle ne sera au terme de sa parfaite subsistance qu'au ciel, où elle ne recevra plus d'accroissement. Quel est donc le premier degré des dévots? C'est celui de ceux qui s'abstiennent du péché, repoussent les tentations, et pratiquent les mortifications intérieures et extérieures, et les exercices de vertus avec peine et difficulté. Les profitants sont ceux qui exercent les choses avec plus de facilité, c'est-à-dire avec peu ou point d'effort, comme courant en la voie de Dieu avec un cœur ouvert. Les avancés sont ceux qui combattent le vice, et font les actions de vertu pour l'amour de Dieu, avec joie, allégresse et un contentement extrême. Voilà les trois degrés de charité remarqués par le Docteur angélique. Mais les trois degrés de la dévotion charitable, ou de la charité dévote, sont : 1° quand on pratique les exercices qui regardent le service de Dieu avec un peu de pesanteur; 2° quand on s'y porte avec plus de vitesse; 3° quand on court et vole avec plaisir et allègrement.

Notre bienheureux Père exprime ceci par deux similitudes extrêmement propres [1].

« Les autruches ne volent jamais, les poules volent pesamment, toutefois bassement et rarement : mais les aigles, les colombes, les arondelles volent souvent, vitement et hautement. Ainsi les pécheurs ne volent point en Dieu, ains font toutes les courses en la terre et pour la terre : les gens de bien, qui n'ont pas encore atteint la dévotion, volent en Dieu par leurs bonnes actions, mais rare-

[1] *Introduction*, Part. I, chap. Ier, tome III, page 379.

ment, lentement et pesamment : les personnes dévotes volent en Dieu fréquemment, promptement et hautement. Bref, la dévotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous, ou nous par elle, promptement, affectionnément. »

La seconde dit :

« Tout ainsi qu'un homme qui est nouvellement guéri de quelque maladie chemine autant qu'il lui est nécessaire, mais lentement et pesamment : de même, le pécheur étant guéri de son iniquité, il chemine autant que Dieu lui commande, pesamment néanmoins et lentement, jusqu'à tant qu'il ait atteint la dévotion : car alors, comme un homme bien sain, non-seulement il chemine, mais il court et saute en la voie des commandements de Dieu, et de plus il passe et court dans les sentiers des conseils, et inspirations célestes. Enfin la charité et la dévotion ne sont non plus différentes l'une de l'autre, que la flamme l'est du feu ; d'autant que la charité étant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle s'appelle dévotion. Si que la dévotion n'ajoute rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et diligente, non-seulement à l'observation des commandements de Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations célestes.

Section X. — *De la voie purgative* [1].

Des trois voies qui conduisent à la perfection, la première est appelée purgative, et consiste en la purgation de l'âme, de laquelle, comme en un champ qui est en friche, il faut ôter les ronces des péchés, avant qu'y planter des arbres qui portent de bon fruit. Mais il faut considérer le temps de cette purgation, savoir, celui qui précède la justification de l'âme, ou celui qui la suit : car ces deux temps appellent deux purgations bien différentes.

Avant la justification, l'âme privée de la grâce gratifiante par le péché à mort, est comme morte et en état de mort, comme le témoigne l'Apôtre; de sorte que son retour à la vie de la grâce est une espèce de résurrection mystique : à raison de quoi saint Jean disait : *Ne savez-vous pas que par la dilection vous êtes transférés de la mort à la vie? car celui qui n'aime point*, c'est-à-dire qui n'a point la charité, *demeure en la mort.* Il est vrai que la foi, l'espérance, la crainte de Dieu, la pénitence, sont comme les fourrières de la grâce qui justifie; mais, nonobstant toutes ces préparations et dispositions, même procédantes de la grâce excitante, la première grâce qui nous rend agréables à Dieu est purement gratuite, et ne procède que de la pureté du Père des miséricordes, qui a pitié de qui il lui plaît, et qui répand la charité en nos cœurs par son Saint-Esprit. Or cette grâce arrivant en l'âme, est comme un soleil, qui remontant sur notre horizon, chasse les ténèbres de la nuit, et emplit tout l'air de sa chaleur et de sa lumière. Aussi elle bannit le péché dont les œuvres sont des ténèbres, et nous

[1] Voyez déjà Part. IX, Sect. XXIV.

fait marcher en la splendeur de l'orient de la dilection sacrée. Ainsi se fait la purgation de l'âme introduite dans le cellier du saint amour, par la première grâce qui nous rend agréables à Dieu.

Mais ce n'est pas assez d'être justifiés; *il faut,* dit saint Jean, *que celui qui est justifié soit justifié encore davantage, et que celui qui est sanctifié, se sanctifie de plus en plus*, et de jour en jour disposant, comme le Psalmiste parle, des montées en son cœur, pour aller de vertu en vertu vers le Dieu des dieux habitant en la Sion céleste. Ce n'est pas assez d'être purgés des péchés à mort, avec lesquels la grâce est incompatible, il faut outre cela travailler continuellement et sans relâche à la purgation des affections que nous pourrions avoir au péché que nous avons quitté, qui sont comme les restes de notre maladie, qui nous pourraient causer des rechutes : lesquelles possibles seraient pires que nos premières erreurs, et qui sont comme les racines d'un arbre abattu par la cognée, lesquelles repoussent un taillis épais, si elles ne sont arrachées de la terre. La cause qui fait que tant de gens, après avoir reçu la grâce au sacrement de pénitence, retournent à leur bourbier et à leur vomissement, et souvent à une vie pire que la précédente, c'est qu'ils n'ont pas travaillé comme ils devaient à l'extirpation des affections du péché, qui leur ont fait regretter les aulx d'Egypte, et regarder en arrière, à raison de quoi ils ont été jugés indignes du royaume de la grâce, d'où ils sont bannis par leurs secondes fautes.

Il y a une autre purgation à faire qui n'est pas de petite importance; c'est celle des affections au péché véniel. Certes, celle des péchés véniels doit durer tout le temps de notre vie : car, si le juste en commet au moins sept par jour, combien en doivent commettre ceux qui ont peu d'attention à leurs voies? Et il ne faut pas s'imaginer de se pouvoir défaire de ces mouches importunes tant que nous vivrons, puisque ceux-là mêmes qui, par privilége spécial du Ciel, ont été confirmés en grâce, n'en ont pas été exempts; mais nous pouvons bien, par la faveur de la grâce céleste, nous purger des affections et des attaches à cette espèce de péché. C'est ce que dit notre bienheureux Père en sa *Philotée* (Part. I, ch. 22) :

« Nous ne pouvons jamais être du tout purs des péchés véniels, au moins pour persister longtemps en cette pureté; mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection aux péchés véniels. Certes, c'est autre chose de mentir une fois ou deux de gaieté de cœur en chose de beaucoup d'importance; et autre chose de se plaire à mentir, et d'être affectionné à cette sorte de péché. »

Il y a encore une autre espèce de purgation plus délicate, mais qui n'est pas pourtant peu considérable, c'est celle de l'affection aux choses qui en leur substance ne sont pas mauvaises, mais qui sont inutiles et dangereuses; comme, par exemple, le jeu, le bal, les festins, l'ornement des habits et des meubles. Car, bien que ces choses ne soient pas absolument défendues, si est-ce qu'il y a toujours du péril d'y excéder, et de la vanité à s'y amuser; et l'affection à des choses si frivoles sert de glu à nos ailes spirituelles, qui les empêche de s'élancer vers le vrai bien : la sainte parole nous avertit que celui qui méprise de se corriger des petites fautes, tombera

peu à peu en de grandes, jusqu'à déchoir tout à fait de la grâce.

Ce n'est pas encore tout : nous avons, outre les péchés véniels, certaines propensions et inclinations naturelles, qui penchent vers des excès vicieux, et qui s'appellent imperfections. Elles ne sont pas proprement péchés, ni mortels ni véniels; néanmoins ce sont manquements et défectuosités dont il se faut corriger, d'autant qu'elles sont désagréables à Dieu et aux hommes. Telles sont les propensions à la colère, au chagrin, à la joie, au ris excessif, à la cajolerie, à la complaisance, à la tendresse sur soi, à la défiance, à l'empressement, à la précipitation, aux vaines affections. Il faut avoir soin de se purger de ces défauts, qui sont comme autant de mauvaises herbes, qui croissent sans semer dans le terroir de notre nature corrompue, qui nous incline au mal dès notre naissance. Il n'y a si ingrat et stérile territoire, qui ne se rende fertile par une diligente culture, et par les améliorements qu'y apportent le travail et l'industrie du laboureur.

Les industries pour procéder à toutes ces sortes de purgations, tant des péchés mortels, véniels, que des imperfections, et des affections à tout cela, sont fort judicieusement déclarées en la *Philotée* de notre bienheureux Père (Part. Ire), où vous pourrez avoir recours pour votre plus grand éclaircissement.

SECTION XI. — *Des péchés véniels et des imperfections.*

Mais vous voulez que je vous dise quelle est la vraie différence du péché véniel et de l'imperfection. J'ai autrefois fait la même question à notre bienheureux Père, et je tâcherai de rappeler en ma mémoire l'enseignement qu'il me donna sur ce sujet, pour vous le communiquer.

Tout péché véniel est imperfection, mais toute imperfection n'est pas péché véniel. Au péché il y a toujours de la malice, et la malice est dans la volonté.

L'imperfection est un défaut procédant du tempérament naturel, de la propension et inclination de notre humeur, et de notre appétit sensitif, plutôt que de notre partie raisonnable; et nous y tombons lorsque notre partie supérieure ne veille pas assez sur l'inférieure, pour réprimer ses excès et tenir ses mouvements en bride. Mais le péché véniel, quoiqu'il se puisse faire par précipitation ou par surprise, non de propos longuement délibéré, si est-ce qu'il est toujours accompagné de quelque légère malice, discernée promptement par le jugement, et agréée par la volonté. Et un mot, il m'est avis que l'on peut appeler l'imperfection un défaut de juste tempérament et proportion dans l'action *de l'homme;* et le péché véniel, le même défaut dans l'action *humaine :* en sorte que l'imperfection soit dans la partie sensitive, et le péché véniel dans la raisonnable (Lisez *Introduction,* Part. I, ch. 23 et 24, tom. III, pag. 406 et 407).

On me demande maintenant si les imperfections sont matière suffisante de confession aussi bien que les péchés véniels. Je réponds, selon le sentiment de notre bienheureux Père, qu'il est bon de s'en accuser pour apprendre du confesseur les moyens de s'en corriger et de s'en défaire, et que cette accusation est un acte d'hu-

milité; mais pourtant il n'estimait pas que ce fût matière suffisante pour asseoir dessus les paroles de l'absolution. C'est pourquoi il faisait dire, à ceux ou celles qui ne lui disaient que des imperfections, quelque péché véniel commis autrefois, pour y prendre matière suffisante d'absolution.

SECTION XII. — *Du recueillement intérieur, et des aspirations, ou oraisons jaculatoires.*

Le bienheureux François ne recommandait rien tant à ses dévots, que deux exercices : l'un, du recueillement intérieur; l'autre, des aspirations et oraisons jaculatoires. Par eux, il disait que tous les défauts des autres pouvaient être réparés et que sans eux les autres étaient sans sel, c'est-à-dire sans assaisonnement.

Il appelait le recueillement intérieur, le ramas ou resserrement de toutes les puissances de l'âme dans le cœur, pour y traiter avec Dieu, seul à seul, et cœur à cœur : ce qu'il disait se pouvoir faire en tout lieu et à toute heure, sans que les compagnies ni les occupations pussent empêcher cette retraite. Il comparait cela au resserrement du hérisson, ou de la tortue, que ces animaux peuvent faire partout et en tout temps. C'est possible à cela que l'Ecriture appelle les prévaricateurs ou pécheurs, quand elle les convie de retourner et revenir à leur cœur. C'est cette réflexion si fréquente sur Dieu et sur soi, qui était le cher exercice du grand saint Augustin, quand il répétait si souvent : « Seigneur, que je vous connaisse, et que je me connaisse! » et du grand saint François, quand il disait : « Qui êtes-vous, ô mon Dieu, mon Seigneur? et qui suis-je, moi poudre et vermisseau de la terre? » Ces fréquents regards de Dieu et de nous, ou de Dieu en nous et de nous en Dieu, nous tiennent merveilleusement en devoir, et ou nous empêchent de tomber, ou font que nous nous releyons promptement de nos chutes, selon ce que disait le Psalmiste : *Je considère toujours le Seigneur devant moi; il est à ma droite pour empêcher que je sois ébranlé; il me tient par la dextre, il me mène en sa volonté, pour me recevoir en sa gloire.* Il enseigne comme il faut pratiquer cet exercice dans sa *Philotée* (Part. II, ch. 12), et celui des aspirations ou oraisons jaculatoires au chapitre suivant. Il n'y a personne tant soit peu versé aux choses spirituelles qui ne sache ce que c'est. Ce sont de courtes élévations d'esprit vers Dieu, comme des élans de notre âme, lesquels, ainsi que de petits dards, donnent dans le cœur de Dieu : sur quoi l'Epoux avoue dans le Cantique que le sien est blessé par les regards et par les cheveux de son épouse, qui sont de saintes et affectueuses pensées.

Il désirait que ces deux exercices nous fussent aussi fréquents et familiers que le respirer et l'aspirer (Lisez *Introduction*, Part. II, ch. 12 et 13, tom. III, pag. 419 et suiv.).

SECTION XIII. — *Des confréries.*

Il conseillait aux personnes pieuses qu'elles donnassent hardiment, et sans tant de consultation, leurs noms à toutes les confréries qu'elles rencontreraient, pour se rendre, par ce moyen, parti-

cipantes de tous ceux qui craignent Dieu, et qui vivent selon sa loi. Il avait pitié des difficultés que font de bonnes âmes de s'y enrôler, sur la fausse crainte qu'elles ont de pécher si elles n'accomplissaient certains devoirs, qui sont plutôt recommandés que commandés par les règlements qui ont été dressés pour la conduite et le bon ordre de ces confréries. « Car, disait-il, si les règles des conventuels n'obligent, d'elles-mêmes, ni à péché mortel ni à véniel, combien moins les statuts des confréries? Ce que l'on recommande aux confrères de faire certaines choses, réciter certaines prières, se trouver à certaines assemblées ou processions, se confesser ou communier en certains jours, n'est que de conseil et non de précepte. A ceux qui font telles actions de piété il y a des indulgences concédées, que manquent de gagner ceux qui ne les pratiquent pas; mais manquement tout à fait exempt de péché. Il y a beaucoup à gagner, et n'y a rien à perdre. »

Il s'étonnait que si peu de gens s'y enrôlaient, et de ce que les voies de Sion pleuraient, parce que si peu de personnes fréquentaient ses solennités. Il disait que deux sortes de gens étaient cause de cela. Les uns, par scrupule, et par une vaine appréhension de se mettre sur le col un joug qu'ils ne pourraient porter : ce qui est une terreur vraiment panique, et craindre où il n'y a nul sujet de crainte. Les autres, par impiété, se moquant de ceux qui se rangent en ces pieuses sociétés, comme de bigots et de personnes hypocrites : ce qui empêche que plusieurs ne s'y agrègent, de peur d'être montrés au doigt et moqués par ces insolents (Lisez *Introduction*, Part. II, ch. 15, tom. III, pag. 425).

Section XIV. — *De l'amour de la parole de Dieu.*

C'était son opinion qu'il était malaisé qu'une âme pérît pour jamais, qui était affectionnée à ouïr la parole de Dieu; puisque c'est une parole de vie et de vie éternelle, et que ceux-là sont appelés dieux à qui cette parole est faite, c'est-à-dire, sont disposés par elle à la grâce justifiante qui les rend participants de la nature divine. Il disait qu'entre les marques de prédestination, celle-ci était une des meilleures, d'aimer à ouïr la parole de Dieu, et cette loi sans tache qui convertit les âmes, et donne de la sagesse aux plus petits. *Celui qui est de Dieu,* dit le saint Evangile, *aime à ouïr la parole de Dieu.* Qui aime Dieu, aime sa parole et la garde en son cœur. Ouïr la voix de son pasteur, c'est une marque de bonne ouaille, et qui sera un jour à la droite pour recevoir cette sentence : *Venez, les bénis de mon Père*, etc.

Mais il ne voulait pas que l'on fût auditeur vain et inutile de cette parole, et semblable à celui qui se regarde dans un miroir, et oublie aussitôt comme il est fait : il désirait qu'on la mît en pratique; autrement ce serait redoubler son crime et son châtiment, ayant su la volonté du maître, et n'ayant pas fait son devoir de l'exécuter. Il enseignait que Dieu se disposait à exaucer nos prières, à mesure que nous nous efforcions de pratiquer ce qu'il nous proposait par la bouche de ses organes, et des ambassadeurs de ses volontés, qui sont les prédicateurs. Car, comme nous lui demandons en l'Oraison

dominicale, qu'il nous remette nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ainsi est-il prêt de faire ce que nous désirons de lui, et que nous lui demandons en l'oraison, si nous sommes prompts à l'exécution de ses volontés, qu'il nous déclare et manifeste par sa parole (*Idem*).

Section XV. — *De la lecture spirituelle.*

Avis. — Il serait dangereux de s'en tenir à la doctrine que l'auteur émet à la fin de cette section : la lecture spirituelle est très-bonne ; mais la conduite du directeur est meilleure encore ; ce n'est certes pas saint François de Sales qui eût conseillé la défiance qui perce ici : tous ses écrits, et particulièrement ses lettres, disent absolument le contraire.

Comme la charité est l'huile de la lampe des vertus parfaites, aussi la lecture spirituelle est l'huile de la lampe de l'oraison. Il est malaisé de persévérer longtemps en l'exercice de l'oraison intérieure, cordiale et mentale, sans être aidé de la lecture des livres de piété. Je ne dis pas que plusieurs saints, qui ne savaient pas seulement lire, n'aient été excellents en la vertu d'oraison ; mais c'était par un don spécial de Dieu, et comme par une de ces grâces que les théologiens appellent *gratuitement données*. Nous parlons ici de l'oraison qui se fait par voie ordinaire : non qu'elle ne soit surnaturelle, étant fondée sur la foi et la charité ; mais parce qu'elle se pratique dans le train commun, où la grâce aide nos facultés intérieures, sans y faire un déluge de passivetés, qui leur causent des transports anagogiques.

C'est pour cela que notre bienheureux Père recommandait tant la lecture spirituelle, comme une pâture de l'âme, qui nous accompagnait partout et en tout temps, et qui ne nous pouvait jamais manquer, là où l'on n'a pas toujours des prédications, ni des conducteurs et directeurs spirituels, et notre mémoire ne nous peut pas toujours rapporter à point nommé, ce que nous avons ouï aux sermons et exhortations, ou appris dans les enseignements particuliers de ceux qui nous ont fait le bien de nous instruire dans les voies de salut. Il voulait que ceux qui se veulent adonner à la dévotion fissent provision de livres de piété, comme d'autant d'allumettes du saint amour ; et qu'ils ne passassent aucun jour sans fournir à leurs âmes cette céleste nourriture, comme étant un bois propre à entretenir le feu sacré du divin amour sur l'autel de leur cœur. Il veut qu'on les lise avec grand respect et dévotion, et qu'on les tienne pour autant de lettres missives (ce sont ses mots) « que les saints nous ont envoyées du ciel, pour nous en montrer le chemin, et nous donner courage d'y aller. »

Il faut avouer qu'il n'y a point de si fidèles amis, de conseillers si prudents, ni de plus assurés directeurs que ces morts qui nous parlent si vivement dans leurs écrits, et qui nous y enseignent la voie de la vraie vie, et de la vivante vérité. Durant les jours de leur conversation sur la terre, ils ont été, pour la plupart, les truchements des volontés de Dieu, et ses ambassadeurs en l'administration de sa parole, dont ils ont distribué le pain aux petits par leurs langues, qui leur servaient de plumes ; et après leur mort

leurs plumes leur servent de langues, par lesquelles, comme des tuyaux, ils se font entendre à nous : c'est par ces canaux que nous recevons la pourpre royale de la doctrine de salut, et de la science des saints, et qui fait les saints.

Entre les directeurs vivants, à peine de mille, dit Avila, de dix mille, dit le bienheureux François, s'en trouve-t-il un qui ait les qualités requises. Le plus sûr est de n'avoir pour directeurs spirituels que les morts, c'est-à-dire les bons livres. Que si l'on y rencontre des obscurités ou des difficultés, on en peut demander l'intelligence et l'éclaircissement à ceux d'entre les docteurs, prédicateurs et confesseurs, que l'on jugera capables et expérimentés, sans s'attacher aux résolutions d'un seul homme, comme si c'était un oracle; l'oracle sacré nous apprenant que *le salut est où il y a plusieurs conseils.*

SECTION XVI. — *Des occasions de faire bien ou mal.*

Il y a deux sortes d'occasions, dont les unes peuvent être appelées pierres d'édification; les autres d'achoppement : celles-là doivent être recherchées des personnes qui veulent faire progrès en la perfection chrétienne; celles-ci doivent être soigneusement évitées.

Il faut avoir l'esprit égal, juste et ferme, disait notre bienheureux Père, et tenir la balance droite dans la variété des occurrences de cette vie, et éviter les deux extrémités blâmables de la présomption et de la lâcheté. Ce qui arrivera, si, selon le conseil du Prophète-roi, nous nous reposons entre deux voies, nous défiant de notre faiblesse et infirmité, qui ne nous est que trop connue, et nous confiant entièrement en la toute-puissance de Dieu, dont nous ne saurions douter sans mécréance et impiété. Et comme la connaissance de celle-là nous obligera de dire que de nous-mêmes nous ne pouvons rien, et sommes plus imbéciles que la poussière, et que la feuille qui est le jouet du vent : aussi la reconnaissance de l'autre nous fera changer de force, et prendre des ailes d'aigle qui s'élève sans s'abattre, et dire hardiment qu'il n'y a rien que nous ne puissions, secondés et soutenus de celui qui se plaît à relever le trône de sa puissance sur nos infirmités, et qui choisit les choses débiles pour confondre les fortes.

C'est une bonne chose que la crainte, et celui qui a toujours peur est appelé heureux par le saint oracle, lequel nous avertit d'opérer notre salut avec crainte et tremblement, et de servir Dieu avec frayeur. Néanmoins il nous dit en un autre lieu que la parfaite charité pousse la crainte dehors, comme Sara chassa Agar de la maison d'Abraham; et en cent endroits il nous exhorte à une totale confiance en la bonté et toute-puissance de celui qui fait tout ce qu'il veut au ciel et en la terre, et à qui nulle parole n'est impossible. *Confiez-vous, car j'ai vaincu le monde*, dit le Sauveur à ses disciples; et à celui qui se défiait : *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? Ceux qui se confient en Dieu, ne s'émouvront non plus que la montagne de Sion.*

En cette confiance les serviteurs de Dieu ont osé faire de grandes choses. Moïse, avec une baguette, a entrepris de dompter Pharaon;

Gédéon, Madian, avec des cruches et des trompettes; David, Goliath, avec une fronde; et Judith, de trancher la tête d'Holopherne avec son propre glaive au milieu de son armée. Toutes choses sont possibles au croyant. La charité est une vertu ardente et agissante, elle est forte comme la mort, et âpre au combat comme l'enfer: elle rend ceux qu'elle anime vaillants et hardis, et comme elle ne cherche point son propre intérêt, mais celui de Dieu, elle ne s'appuie point aussi sur ses propres forces, mais sur celles de Dieu, qu'elle sait être infinies. *Le Seigneur*, dit-elle, *est ma protection; qui craindrai-je? Il est le défenseur de ma vie, qui redouterai-je? Avec l'aide de mon Dieu je percerai les murailles* de toutes difficultés.

Si nous avions beaucoup de cette confiance, tant s'en faut que nous redoutassions les mauvaises rencontres, qu'au contraire nous rechercherions toutes les occasions de signaler notre fidélité, comme les vaillants hommes cherchent la guerre partout, pour y témoigner leur courage et leur adresse, parce que c'est dans les périls et les difficultés que s'exerce la vertu qui porte le nom de *force*.

Mais aussi, d'autre part, la connaissance que mille expériences nous donnent de notre faiblesse, et du peu de correspondance que nous avons à l'esprit de grâce, nous doit porter à fuir toutes les occasions qui nous peuvent provoquer à péché. De là vient cette demande de l'Oraison dominicale, par laquelle nous prions Dieu que nous ne soyons point induits en tentation; et ces avertissements sacrés qui nous disent, que qui aime le péril y périra; qu'il faut fuir la fornication, d'autant que ce vice ne se peut mieux combattre qu'à la façon des Parthes, en fuyant. Et le Sauveur même fuyant devant ceux qui le cherchaient pour le faire mourir, son heure n'étant pas encore arrivée, nous donne exemple de fuir devant la mort de l'âme qui est le péché, comme devant la face du serpent.

Mais si la nécessité de notre condition nous expose à diverses rencontres, et ces rencontres à plusieurs occasions de péché, que faudra-t-il faire? faudra-t-il abandonner sa vocation et laisser tout là, de peur de se mettre au hasard de chopper? C'est à quoi répond très-prudemment et fort judicieusement notre bienheureux Père, au chapitre 4e du livre XIIe de son *Traité de l'Amour de Dieu*, où il dit ces belles paroles : « La curiosité, l'ambition, l'inquiétude, avec l'inadvertance et inconsidération de la fin pour laquelle nous sommes en ce monde, sont cause que nous avons mille fois plus d'empêchements que d'affaires, plus de tracas que d'œuvres, plus d'occupation que de besogne. Et ce sont ces embarrassements, Théotime, c'est-à-dire, les niaises, vaines et superflues occupations, desquelles nous nous chargeons, qui nous divertissent de l'amour de Dieu, et non pas les vrais et légitimes exercices de nos vocations. » Et après avoir produit les exemples de David, de saint Louis et de saint Bernard, il ajoute : « Celui qui n'est en cour, à la guerre, au palais, que par devoir, Dieu l'assiste, et la douceur céleste lui sert d'épithème sur le cœur, pour le préserver de la peste qui règne en ces lieux-là. »

Après tout, il faut prendre les mesures du salut du côté de la

grâce, non de la part de la nature. Quand la grâce nous assiste et nous affermit le cœur, nous demeurons victorieux, et nous triomphons du péché dans le milieu des tentations et des occasions plus pressantes; mais si elle nous manque, ou, ce qui est bien plus ordinaire, si nous lui manquons, c'est-à-dire, si nous faillons à lui correspondre, nous avons beau nous enfermer en des murailles, nous enfoncer en des solitudes, nous tombons partout. L'exemple de Loth est exprès sur ce sujet. Il fut si sage et si constant parmi les plus pernicieux exemples, et les plus licencieuses occasions du mal que lui fournissait une ville abominable, et vous savez ce qu'il fit en étant sorti, et retiré dans la solitude. *Non à nous, Seigneur, non à nous, mais à votre nom soit honneur et gloire.* Si nous demeurons debout, c'est à la grâce de Dieu que nous en sommes redevables; si nous tombons, c'est notre faute, le saint oracle nous criant : *Ta perte vient de toi, ô Israël, mais de Dieu, ton secours.*

SECTION XVII. — *De la lecture de la Vie des Saints*

Entre les livres de piété il estimait fort l'histoire de la Vie des Saints. L'Eglise, en tous les siècles, a toujours été fort curieuse et diligente à recueillir dans ses annales et dans ses ménologes les actions des chrétiens qui ont excellé en vertu et sainteté. Je n'ignore pas qu'il n'y ait quantité de légendes, principalement de celles qui ont été faites en des siècles ignorants et barbares, qui ont quantité de choses non-seulement fabuleuses, mais vaines et ridicules. Mais il ne faut pas confondre le précieux avec le vil, et à cause de la crasse qui est mêlée avec l'or qui sort d'une mine, jeter le bon avec le mauvais ou inutile; il faut tout éprouver et retenir ce qui est bon. Nous avons, Dieu merci, quantité d'écrivains de fort bonne marque, qui se sont occupés à ce genre d'écrire, desquels nous pouvons tirer quantité de saints enseignements et de salutaires instructions.

Notre bienheureux Père louait beaucoup cette sorte de lecture, et appelait de fort bonne grâce, la Vie des Saints, l'Evangile mis en œuvre. Car l'Evangile nous dit ce qu'il faut faire, et les actions des saints qui l'ont si justement pratiqué, nous disent comme il le faut faire. « Le chemin, dit un notable stoïque, est long par les préceptes; il est raccourci et plus efficace par les exemples. » L'Evangile est l'exemplaire qui nous est montré sur la montagne de la perfection, et les Vies des Saints sont autant de copies de ce principal exemplaire. Et même l'Evangile et le Code de l'ancienne alliance ont jugé les exemples si énergiques pour nous montrer à embrasser le bien et à éviter le mal, que l'un et l'autre Testament en sont parsemés comme le ciel d'étoiles. Or, dans la Vie des Saints il y a plusieurs de leurs actions qui sont entièrement imitables, selon la mesure de la grâce qui nous est donnée; d'autres, en partie; d'autres, en quelque façon; d'autres, qui ne nous laissent que de l'admiration, sans aucune apparence ni espérance d'y atteindre. Toutes néanmoins ne laissent pas de laisser un grand goût de piété à ceux qui les lisent avec humilité, et désir d'y apprendre à glorifier Dieu en ses saints et ses saints en lui. Il en est de cette

lecture comme de la manne, qui avait tel goût que désirait ressentir celui qui la mangeait. Par ce moyen nous pouvons suivre les traces du grand saint Antoine qui, en imitant les vertus qu'il voyait plus éminemment reluire parmi les anachorètes du désert, des vertus de tant de saints fit en soi le saint de tant de vertus, que sa mémoire sera en une éternelle bénédiction, et devant Dieu et devant les hommes. De tant de différentes fleurs il est en nous de tirer, comme abeilles industrieuses, le rayon de miel d'une excellente piété. Et quoique les traits de l'esprit de Dieu soient autant et plus divers dans les âmes, que ne sont ceux de nos visages, si est-ce que, de toutes les bonnes actions des saints, nous pouvons tirer de quoi imiter, ou au moins de quoi admirer la grâce de Dieu, qui a fait en eux et par eux tant de grandes choses; de quoi honorer Dieu en ces choses-là par notre admiration.

Mais comment serait-il possible, me dira-t-on, que ceux qui sont dans la vie civile, dans les offices de magistrature, dans le trafic, les boutiques et les ménages, ou dans la guerre et la cour, puissent imiter les anciens anachorètes qui vivaient dans les profondes solitudes des déserts, cachés dans les antres et les bois, et ne fréquentant qu'avec Dieu et les anges? Cela est plus aisé qu'il ne semble, et plus au pouvoir de ces gens-là qu'il ne leur est avis. Ce sera en changeant la solitude, l'orale en cordiale, et en faisant des ermitages et des cellules en leurs cœurs; ce qui ne peut être empêché par tous les tracas des occupations, ni par aucunes affaires. Si l'occasion du martyre ne se présente pas, pourquoi ne le pourra-t-on pas être de volonté, de résolution, et en préparation de cœur? Qui n'est pas pauvre en effet, qui l'empêche de l'être d'esprit et d'affection? et qui ne peut imiter Job en un degré de patience héroïque, le suivre en un degré de moindre patience? Les mariés même peuvent pratiquer, à certain temps, le conseil de continence, comme l'Apôtre même leur conseille, pour vaquer extraordinairement à l'oraison. Quoique l'on dise, il n'y a point de Vie de Saint, quelque élevée et transcendante qu'elle soit, qui n'ait quelque chose d'imitable, ou en partie, ou en quelque manière. Et quand il ne nous en resterait rien que l'admiration, n'est-ce pas toujours une excellente manière de louer la gloire de la grâce divine! *O Dieu!* disait David, *vous m'avez comblé de délectation en la vue de vos ouvrages, et je me réjouirai à l'aspect de vos opérations. Vos productions sont merveilleuses, et mon âme ne les connaît que trop.*

Section XVIII. — *De la douceur de la confession.*

Ce que le Sage dit de la confusion se peut aussi dire de la confession, puisqu'il n'y a guère de véritable confession de ses fautes sans quelque espèce de confusion. Il dit donc, qu'*il y a une confusion qui amène péché, et une confusion qui apporte grâce et gloire.* Il y a de même une sorte de confession dissimulée et sacrilége, qui, comme l'oraison irrespectueuse, se tourne en péché; mais la franche, entière, sincère et véritable se change en honneur, et devant Dieu et devant les hommes : devant Dieu, qui ne méprise

jamais le cœur contrit et humilié; et devant les hommes aussi, car qui est celui qui n'estime et ne loue la confession d'un David, d'un Manassès, d'un prodigue, et qui ne blâme les dissimulées d'Adam et de Caïn?

L'ennemi de notre salut se sert d'un stratagème qui lui est assez ordinaire pour nous faire tomber dans le mal, et empêcher que nous ne nous en relevions. Il ôte par ses illusions et fascinations la honte au péché, cachant sa laideur à celui qu'il sollicite de le commettre; et puis, quand il est commis, il le remplit d'ignominie et de vergogne, pour empêcher qu'il ne s'en accuse et qu'il ne soit jeté dans la piscine probatique de la pénitence, par l'ange du Seigneur des armées, qui est le prêtre. Au lieu que le bon esprit, qui nous ramène en la terre de droiture, et qui nous détourne de la mauvaise voie, nous fait connaître qu'il y a de l'infamie à commettre le péché et à y croupir, mais que c'est une chose honorable de rompre ses malheureux liens, et de sacrifier à Dieu des sacrifices de louange pour la liberté reconquise, et pour la sortie de cette terre de servitude et d'esclavage.

Et certes, c'est l'esprit de mensonge qui met la honte à la confession et l'arrache au péché : mais c'est l'esprit de vérité qui nous apprend que, comme la gloire de Dieu est diminuée par nos péchés, il est honoré par notre confession et notre repentance. Et de fait, quand Josué voulut convier et presser Achan de confesser son crime au violement de l'interdit, il l'y invite par ces douces et aimables paroles : *Mon fils, donne gloire à Dieu;* c'est-à-dire, annonce ton iniquité. Et cet esprit de louange de Dieu, David disait : *J'ai dit : Je confesserai mon injustice contre moi-même, et Dieu me remettra par ce moyen mon crime.*

Accuser son péché devant Dieu, c'est l'excuser, c'est le mettre à couvert sous l'ombre de ses ailes et de sa miséricorde, c'est le jeter dans le profond de la mer rouge du sang de Jésus-Christ; mais l'excuser, c'est l'aggraver de telle sorte, que cette excuse non-seulement accuse, mais est ordinairement pire que le mal qu'elle veut excuser. C'est pourquoi David demande à Dieu avec instance qu'il mette une garde en sa bouche, et une porte de circonstance à ses lèvres, de peur que sa langue ne se porte à des paroles de malice : et quelles sont ces paroles de malice? Il s'explique, ajoutant que ce sont celles qui cherchent des excuses au péché. Pécher est assez commun à la faiblesse humaine : mais soutenir opiniâtrément sa faute, vouloir persuader que l'on a eu raison de la commettre, appeler le mal bien, et mettre les ténèbres en la place de la lumière, c'est offenser le Saint-Esprit; et combattre une vérité manifestement, c'est être condamné par son propre jugement, être en quelque manière en sens réprouvé; et se glorifier d'avoir mal fait, cela, c'est être arrivé dans la profondeur de l'abîme du mal.

Or, que la confession franche et repentante apaise Dieu, et arrête le bras de sa vengeance, toute l'Ecriture le témoigne : les exemples d'Achab, des Ninivites, de David et tant d'autres, en sont des marques illustres. Qu'il veuille aussi cette confession, tous les sacrifices pour le péché de l'ancienne loi le montrent assez, et le

sacrement de pénitence en la nouvelle, si clairement marqué au chapitre XXe de saint Jean.

Mais parce que ce remède semble un peu amer à ceux à qui le péché a semblé si doux, et qui ne veulent manger de ce pain, parce qu'ils ont les dents agacées des grappes vertes de l'iniquité, ce n'est pas un petit motif pour les exciter à le prendre avec confiance, que de leur représenter que Dieu est glorifié par cette déclaration, comme il est déshonoré par nos coulpes. Cela, c'est dorer la pilule comme il faut, et l'envelopper dans une cerise confite; c'est frotter d'un rayon de miel un gobelet rempli d'absinthe. C'est ainsi que se conduisait le bienheureux François, ne parlant pas beaucoup de la laideur et horreur du péché, à ceux qu'il voyait être portés à la pénitence, mais avoir de la peine à digérer le morceau de la confession; les aidant à se décharger du fardeau qui leur pesait, par la considération de la divine miséricorde. Et de fait, quoique les considérations de l'infamie et vilainie du péché, jointes aux maux et temporels et éternels qu'il traîne après soi, soient de bons motifs pour induire les plus obstinés à repentance, et cent et cent fois inculqués dans les saintes pages, si est-ce que tout au plus ils ne sauraient nous causer que cette contrition imparfaite et intéressée que l'on appelle *attrition.*

Mais la considération de la gloire, de l'honneur, de l'amour et de l'intérêt de Dieu, est ce qui excite la vraie contrition amoureuse..... La confession est un joug suave et un fardeau léger, si nous nous dépouillons de notre intérêt propre pour n'aspirer qu'à celui de Dieu, qui est son honneur et sa gloire. Oh! que les rayons gracieux du soleil sont bien plus efficaces et puissants pour dépouiller l'homme que les impiteuses haleines de la bise! Retirez-vous, aquilon, et venez, autan, vent chaud du midi, et soufflez sur les jardins de nos âmes, et les puanteurs en seront chassées, et nos parfums répandront leurs exhalaisons devant Dieu en odeur de suavité (Lisez *Introduction*, Part. I, ch. 19, et Part. II, ch. 19, tome III, pag. 402 et 429).

SECTION XIX. — *De la Pénitence et de l'Eucharistie*

Il comparait de fort bonne grâce ces deux sacrements aux deux arbres différents que Dieu avait mis au paradis terrestre (aussi disait-il que l'Eglise était un vrai paradis de la terre, et qu'elle était, quoique militante ici-bas, appelée en l'Evangile, en beaucoup d'endroits, le royaume des cieux) : la pénitence, à celui de la science du bien et du mal, parce que c'est un tribunal, où celui qui préside de la part de Dieu doit discerner entre la lèpre et la lèpre, entre le péché mortel et le véniel, et entre ce qui est et qui n'est pas péché; et parce que le pénitent y apprend de la bouche du serviteur de Dieu, de qui il prend la loi, à éviter le mal et à suivre le bien, qui sont les deux pieds et les deux bras de la justice chrétienne, et l'apprend de celui qui a pour lui, comme truchement des volontés divines, *la science de la voix.* Il est vrai qu'il y a cette différence, que l'arbre de la science du bien et du mal fut défendu à nos premiers parents; mais celui-ci est com-

mandé, et tant s'en faut qu'il en faille retirer sa main, qu'au contraire ceux qui, par la dureté de leur cœur impénitent, ne se servent pas de ce remède, se thésaurisent des trésors de courroux au jour de la vengeance, Dieu jurant en sa colère qu'ils n'entreront point en son repos.

Quant au fruit de vie, c'est une figure si expresse du saint sacrement de l'Eucharistie qu'il n'est pas besoin de s'étendre beaucoup sur cette preuve. Ecoutons seulement là-dessus ce que nous en dit notre bienheureux Père en sa *Philotée* (Part. II, ch. 20) :

« Comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvaient ne mourir point selon le corps, par la force de ce fruit vital que Dieu y avait mis, ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement par la vertu de ce sacrement de vie. Que si les fruits les plus tendres et sujets à corruption, comme sont les cerises, les abricots et les fraises, se conservent aisément toute l'année, étant confits au sucre ou au miel, ce n'est pas merveille si nos cœurs, quoique frêles et imbéciles, sont préservés de la corruption du péché lorsqu'ils sont sucrés et emmiellés de la chair et du sang incorruptibles du Fils de Dieu. O Philotée, les chrétiens qui seront damnés demeureront sans réplique, lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puisqu'il leur était si aisé de se maintenir en vie et en santé par la manducation de son corps qu'il leur avait laissé à cette intention. Misérables, dira-t-il, pourquoi êtes-vous morts, ayant à commandement le fruit et la viande de la vie. »

Cet enseignement est fondé sur la parole même du Fils de Dieu, qui dit en tant de lieux qu'il est le vrai pain descendu du ciel donnant la vie au monde. *Je suis le pain descendu du ciel, afin que celui qui en mangera ne meure point éternellement;* et encore : *Si vous ne mangez la chair et ne buvez le sang du Fils de l'homme, vous n'aurez point de vie en vous; mais qui la mange, a la vie éternelle : qui me mange vivra pour l'amour de moi.*

Ce bienheureux pasteur avait accoutumé de dire, parlant de ces deux sacrements, que c'étaient comme les deux pôles de la vie dévote : que par la Pénitence nous renoncions à tout mal et à nous-mêmes, surmontions tous les vices et toutes les tentations, et nous dépouillions du vieil homme; et par l'Eucharistie, nous nous revêtions du nouveau qui est Jésus-Christ, pour cheminer en justice et sainteté de vérité, et aller de vertu en vertu, avec le Dieu des vertus, vers la montagne de la perfection. Il louait fort cette pensée de saint Bernard, qui voulait que ses frères attribuassent à l'usage fréquent de ce Sacrement de vie, vrai soleil des Sacrements, et toutes les victoires qu'ils remportaient sur les vices, et tous leurs progrès en la vertu, disant que c'était là qu'ils puisaient avec joie dans les sources du Sauveur, et qu'ils devaient beaucoup bénir Dieu de ces fontaines d'Israël, de ces fontaines ouvertes en la maison de Jacob pour la purification des pécheurs et des âmes souillées.

Section XX. — *De la fréquente communion* [1].

Il disait que l'on ne pouvait donner de règle certaine, ni de jours déterminés en général pour la communion fréquente, cela dépendant de la disposition de chaque particulier et du conseil qu'il doit, ou prendre de soi-même, ou recevoir d'autrui sur ce sujet, principalement de celui à qui il aura découvert le fond de son âme, pourvu qu'il ait les qualités requises pour le conseiller.

Néanmoins il louait beaucoup le conseil de saint Augustin, qui souhaitait que celui (il parle des laïques) qui est sans péché mortel et sans affection au mortel et au véniel, communie confidemment, mais pourtant humblement, tous les dimanches. Il ne dit pas, sans péché véniel; car qui en est exempt? mais sans affection à cette sorte de péché, ne le commettant que par surprise et inadvertance, non de propos délibéré.

C'était son avis, et qu'il a témoigné assez souvent, qu'il n'y avait que trois sortes de péché qui écartassent de la communion, l'usure, d'autant que c'est un péché que le temps fait, et dont on ne peut recevoir l'absolution si on ne le quitte sur-le-champ, et même avec restitution du mal acquis par le passé; le deuxième, la haine : car il se faut nécessairement réconcilier avec son frère avant qu'approcher de la sainte table; le troisième, la déshonnêteté d'attache, et dont on ne peut pas éviter les prochaines occasions. Cet avis est fort notable.

Une autre pensée excellente : il disait que ceux qui cherchent des excuses pour se dispenser de communier souvent ressemblent à ces invités de la parabole, qui ne laissèrent pas d'indigner contre eux le père de famille qui les avait appelés, quoique leurs causes de refus parussent assez recevables. Mais il tenait que celles qu'alléguaient ceux qui se retiraient de la table sacrée du banquet eucharistique, étaient autant d'accusations. Les uns disent qu'ils ne sont pas assez parfaits; et comment le deviendront-ils, s'ils s'éloignent de la source de toute perfection? d'autres qu'ils sont trop fragiles : et c'est ici le pain des forts, d'autres qu'ils sont infirmes : et c'est ici le médecin auquel il faut dire : *Guérissez-moi, car je suis malade;* d'autres, qu'ils n'en sont pas dignes; et l'Eglise ne met-elle pas en la bouche des plus purs ces mots de l'humble centenier : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en ma maison?* d'autres, qu'ils sont accablés d'affaires : et c'est ici celui qui crie : *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et surchargés, et je vous soulagerai;* d'autres, qu'ils craignent de le recevoir à leur condamnation; mais ils seront bien plus condamnés de ne le recevoir, et de dire au Sauveur : *Retirez-vous de nous, nous ne voulons point la science de vos voies;* d'autres, que c'est par humilité, mais fausse humilité et pareille à celle d'Achab qui s'opposait à la gloire de Dieu, feignant de craindre de le tenter; et comment peut-on apprendre à bien recevoir le corps de Jésus-Christ, sinon en le recevant, comme l'on apprend à nager en se baignant, à écrire en écrivant, tout exercice en le pratiquant?

[1] Lisez *Introduction*, Part. II, ch. 20 et 21, tome III, page 432.

Le Sauveur se plaint d'être abandonné de son peuple, d'être fait comme un désert à Israël, que les chemins de Sion pleurent, nul ne venant à ses solennités, de frapper à la porte et que personne ne lui ouvre, qu'on lui nie l'entrée des hôtelleries de Bethléem. Certes, il est fort à redouter que ceux qui le laissent ne soient délaissés de lui, qu'il ne rejette en l'autre vie ceux qui le repoussent en celle-ci, et qu'il n'ait honte devant son Père de ceux qui auront eu honte de lui devant les hommes. Quelle vergogne aux chrétiens? le bœuf a connu son possesseur et l'âne la crèche de son maître, et Israël ne l'a pas connu : il est, comme du temple de saint Jean, au milieu de nous, et on l'ignore ; il est dans le monde, et n'y est pas reconnu ; il y est en propre personne, quoique voilé, et les siens mêmes ne le reçoivent pas. Que ceux-là repensent à la menace que Dieu fait par Osée : *Parce que tu m'as rejeté, je te rejetterai* ; *parce que tu m'as oublié, je t'oublierai ;* formidable parole!

SECTION XXI. — *Haute estime de la charité.*

La vertu de charité était en si haute estime dans son esprit, qu'il semblait qu'à sa comparaison les autres ne fussent rien : aussi la comparait-il ordinairement au soleil devant lequel les autres astres disparaissent. En cela il convenait avec le sentiment du grand Apôtre qui met toutes les vertus à néant quand elles sont dépourvues de la charité : c'est pour cela qu'il veut que le chrétien, sur toutes choses s'étudie d'avoir la charité comme étant le lien de perfection, et que toutes ses actions soient assaisonnées de charité. C'est là la perle précieuse de l'Evangile, pour laquelle avoir il faut jouer de son reste, et renoncer à soi-même et à tous ses intérêts : car la charité ne cherche point ses propres avantages, elle est ennemie jurée de toute propriété. Tout ce qui n'est point Dieu ne lui est rien ; car elle ne sait aimer que Dieu en toutes choses, toutes choses qu'en Dieu, et Dieu sur toutes choses, sans toutes choses, et hors de toutes choses. C'est la vraie sagesse de Salomon, plus estimable que toutes les richesses des autres vertus, et avec laquelle nous arrivent toutes sortes de biens et temporels et éternels : car tout arrive ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu. C'est le trésor caché dans le champ, duquel pour se faire riche il faut vendre tout ce que l'on a. Si, par imagination de choses impossibles, on pouvait avoir la charité seule sans les autres vertus, il vaudrait mieux l'avoir, que toutes les autres sans elle, puisque les autres sans elle, ou ne servent de rien pour le salut, ou peut-être ne servent que pour nous rendre plus coupables devant Dieu, ayant su sa volonté sans l'avoir entièrement exécutée, et l'ayant connu sans le glorifier comme il fallait. Il voulait donc que la première et principale étude du chrétien fût de bien cultiver la charité, puisque c'était la racine et le fondement de l'arbre et de l'édifice du salut, et que sans elle, c'était plutôt arracher que planter, et démolir que bâtir.

Or, les actes de charité, sont ou *élicites*, c'est-à-dire tirés d'elle-même, qui sont les siens propres; ou *commandés*, ce sont ceux qu'elle fait faire aux autres vertus et qu'elles produisent par son ordonnance. Que ceux-là ne soient plus excellents que ceux-ci, il

n'y a nul doute, puisque la charité étant la plus grande des trois vertus théologales, les autres qui ne sont que morales ne peuvent entrer en aucune comparaison avec elle.

Mais quand elle-même, sans commander aux autres vertus de produire leurs actes, les produit par son pur et unique motif, qui est l'amour, l'honneur et la gloire de Dieu, c'est un des plus hauts points où puisse arriver la perfection de cette vie, la plus parfaite imitation de l'action des bienheureux, et la plus exacte pratique de cette demande dominicale, que la volonté de Dieu soit faite en la terre comme elle est exécutée au ciel par les élus, lesquels dit N. B. en son *Théotime*, « n'aiment aucune chose pour autre fin quelconque que pour celle de l'amour de la divine bonté, et par le motif de lui vouloir plaire. » Et c'est en ce sens que l'Apôtre disait que *la charité est patiente*, *bénigne*, qu'*elle endure tout*, qu'*elle croit tout*, qu'*elle espère tout*, *et sans prétention d'aucun intérêt*, si ce n'est celui du bien-aimé, c'est-à-dire sa gloire.

Elle est cet or pur que saint Jean conseillait d'acheter à celui qui voulait devenir riche des vraies richesses spirituelles : et comme l'or est la mesure et le prix de toutes choses, c'est aussi la charité qui donne le prix et la valeur aux vertus chrétiennes et parfaites, puisque sans elle elles sont mortes et informes, et sans aucune perfection ni mérite pour le ciel. Elle est leur âme, leur vie, leur forme, leur reine, leur couronne : c'est elle qui les met en bon ordre et en bataille contre les vices qui leur sont opposés ; sans elle rarement en obtiennent-elles la victoire, sans elle toute victoire est sans triomphe. Voici comme en parle notre bienheureux en sa *Philotée :* « Le roi des abeilles ne se met point aux champs qu'il ne soit environné de tout son petit peuple : et la charité n'entre jamais dans un cœur, qu'elle n'y loge avec soi tout le train des autres vertus, les exerçant et mettant en besogne, comme un capitaine fait ses soldats. »

C'était sa pensée que toutes les vertus tiraient toute leur lumière et leur chaleur de la charité ; c'est pourquoi il inculquait souvent ce mot du Sage : *Garde ton cœur avec toute sorte de soin*, *car c'est de lui que procède la vie;* et la charité est le vrai cœur, l'âme et la vie des vertus, sans quoi elles sont mortes et inutiles pour la vraie vie, qui est celle de l'éternité.

SECTION XXII. — *De l'excellence des vertus.*

L'excellence *naturelle* varie entre les vertus ; mais l'excellence *surnaturelle*, seule digne du ciel, se tire de la charité. L'auteur a dit cela cent fois, heureux si on le pratiquait aussi bien qu'on le sait !

SECTION XXIII. — *Des vertus chrétiennes.*

Les vraies vertus chrétiennes sont les infuses, non-seulement les trois théologales, qui sont infuses et surnaturelles en leur substance, mais les morales, qui sont élevées à la qualité d'infuses et surnaturelles, aussitôt que la charité est répandue dans une âme par le Saint-Esprit.

SECTION XXIV. — *De la perfection des diverses vocations.*

Nous avons vu que nul état n'est exclu de la perfection, s'il est honnête : ainsi il n'y a pas *d'état de perfection*; mais il y a des états où la perfection, qui gît dans le développement de la charité, trouve en général plus de moyens.

SECTION XXV. — *Chemin raccourci à la perfection.*

Voici un conseil d'importance qu'il donnait ordinairement à ceux qui désiraient faire progrès en la piété. « Choisissez, leur disait-il, une vertu particulière, infuse, vive et parfaite, c'est-à-dire, animée et accompagnée de charité, et vous adonnez bien fort à son exercice, y rapportant toutes les autres, comme les soldats se ramassent pour combattre sous leur enseigne ou étendard, et vous verrez qu'en peu de temps vous avancerez beaucoup. Quand les abeilles voltigent sur trop de fleurs, c'est lors qu'elles font moins de miel, que quand elles s'arrêtent longtemps sur quelqu'une. Sautiller de vertu en vertu, comme un oiseau de branche en branche, n'est pas pour faire un long voyage, et tirer pays bien avant dans le territoire de la perfection. » Il exprime ce conseil en ces termes dans sa *Philotée* : « Il est utile qu'un chacun choisisse un exercice particulier de quelque vertu, non point pour abandonner les autres, mais pour tenir plus justement son esprit rangé et occupé. »

Il voulait que la charité fût toujours la reine et la générale de l'armée en l'ost des vertus, et que toutes, comme des poussins, se ramassassent sous ses ailes, et combattissent sous son enseigne, selon ce qui est écrit au Cantique : *Il a mis en moi l'ordre de la charité;* où une autre lecture porte : *Il m'a rangé sous l'étendard de sa dilection;* mais il désirait qu'il y eût une vertu particulière qui servît comme de sergent de bande pour faire avancer les autres, les tenir en rang et en haleine, et leur faire suivre et exécuter les ordonnances de la charité. Il tenait que les plus grands saints s'étaient rendus fort parfaits par cette industrie. Et comme il y a toujours en nous l'une des quatre humeurs qui prédomine, sans préjudice des autres : aussi nous devons avoir pour favorite une vertu, nous y exercer plus fréquemment, et y rapporter la pratique des autres. Il rapporte de cela, au lieu que nous venons de marquer, quantité d'exemples de saints, qui se sont fort avancés dans la perfection par l'exercice d'une vertu en laquelle ils se sont rendus signalés et excellents, s'en servant comme de ciment pour lier ensemble toutes les autres du lien de perfection qui est la charité, et comme d'une chanterelle pour amasser toutes les autres, et les faire venir en leurs mains, c'est-à-dire, en leur maniement et possession. Et ensuite il en donne une fort agréable et propre similitude (*Introduct.*, Part. III, ch. 2) :

« En quoi ils imitent les brodeurs, qui sur divers fonds couchent en belle variété les soies, l'or et l'argent, pour en faire toutes sortes de fleurs : car ainsi ces âmes pieuses, qui entreprennent quelque particulier exercice de dévotion, se servent d'icelui comme d'un fonds pour leur broderie spirituelle, sur lequel elles pratiquent la

variété de toutes les autres vertus ; tenant en cette sorte leurs actions et affections mieux unies et rangées par le rapport qu'elles en font à leur exercice principal, et font ainsi paraître leur esprit.

En son beau vêtement de drap d'or recamé,
Et d'ouvrages divers à l'aiguille semé. »

SECTION XXVI. — *Du choix de cette vertu.*

En suite de l'avis précédent, on me demande de quelle manière il faut faire le choix de cette particulière vertu, à l'exercice de laquelle on doit rapporter la pratique de toutes les autres. C'est une question que j'ai faite autrefois à notre bienheureux Père et de laquelle je serai bien aise de vous communiquer la résolution.

Je vous dirai donc en peu de mots, et selon que ma mémoire me le peut suggérer, quelques moyens pour bien faire ce choix.

Le premier est de demander à Dieu lumière pour cela par de ferventes prières, en lui disant qu'il nous enseigne sa volonté afin que nous la fassions, car il est notre Dieu : *O Seigneur, vous êtes bon, et par votre bonté montrez-moi vos justifications ;* c'est-à-dire, faites-moi voir ce que vous désirez de moi, et en quoi il vous plaît que je m'exerce le plus pour votre gloire. Après des prières, des pénitences, des confessions et des communions sur ce sujet, écoutons ce que Dieu dira au dedans de nous et à notre cœur; et suivant simplement son inspiration, nous ne pouvons manquer de rencontrer Jésus-Christ et sa volonté sous l'escorte d'une si claire étoile : il est malaisé de se fourvoyer et de faire naufrage à l'aspect de ce nord. C'est lui, dit le Psalmiste, qui nous tient par la main droite, qui nous mène en sa volonté pour nous acheminer et recevoir enfin en sa gloire.

Le second moyen est le sort, c'est-à-dire, de choisir au hasard, comme l'on choisit les saints du mois dans les communautés. Ce qui se peut faire mettant des billets où soient écrits séparément les noms de plusieurs vertus, et, après l'invocation du nom de Dieu, prendre le premier qui se rencontrera et le recevoir comme de la main du Saint-Esprit qui nous l'envoie et nous le donne. Cette obéissance a quelque chose de fort accompli dans son volontaire aveuglement, et de plus excellent qu'il ne semble : car ce qui semble hasard pour nous ne l'est nullement dans l'ordre de la Providence, sans lequel ne tombe pas une seule feuille d'arbre, un seul cheveu de notre tête : et cela même n'est point sans exemple dans la sainte Ecriture, où nous lisons l'élection du saint Mathias à l'apostolat faite de la sorte, quoique l'affaire fût d'une si haute importance.

Le troisième moyen sera de nous soumettre pour ce choix au jugement de notre confesseur ou directeur spirituel, lequel, connaissant mieux que nous-mêmes la vertu qui nous est la plus propre et nécessaire, ne manquera pas de nous en marquer une convenable ; laquelle reçue de sa main aura double opération, et la sienne propre, et encore celle de l'obéissance et soumission, qui est une des exquises entre les morales chrétiennes : supposant toujours celle qu'il faut supposer nécessairement, savoir la charité, sans laquelle quiconque bâtit la maison de la piété, fait plutôt une

ruine qu'un édifice. Le moyen est excellent et doit être fort prisé : car c'est proprement consulter la bouche du Seigneur, que de recevoir la loi de celle de son ange, aux lèvres duquel il a mis en dépôt la science des saints et qui fait les saints. « Faites ce que vous voudrez, dit notre bienheureux Père en quelque endroit, vous ne trouverez jamais mieux Dieu que par le chemin de la fidèle obéissance. »

Le quatrième moyen sera de choisir la vertu la plus conforme à notre vocation, à laquelle par notre condition nous avons déjà une obligation spéciale. Sommes-nous en sujétion? l'obéissance nous sera fort convenable ou l'humilité; en prélature? le zèle des âmes; en état de judicature? la justice; en grande autorité? la clémence; en condition de travail? la diligence ou la fidélité; en condition de trafic? l'équité ou la loyauté; en celle de pauvreté? la patience; en celle de richesse? la miséricorde ou aumône; en état militaire? la vaillance; en celui du célibat? la chasteté; en celui du mariage? la douceur; en celui du cloître? l'observance; et ainsi des autres conditions. C'est ce que dit notre bienheureux Père, par ces notables paroles (*Introduct.*, Part. III, ch. 1) :

« Chaque vocation a besoin de pratiquer quelque spéciale vertu. Autres sont les vertus d'un prélat, autres celles d'un prince, autres celles d'un soldat, autres celles d'une femme mariée, autres celles d'une veuve : et bien que tous doivent avoir toutes les vertus, tous néanmoins ne les doivent pas également pratiquer; mais un chacun se doit particulièrement adonner à celles qui sont requises au genre de vie auquel il est appelé. »

Le cinquième moyen sera de reconnaître à quel vice ou imperfection nous sommes le plus enclins, et choisir la vertu qui lui est opposée comme celle dont la pratique nous est la plus nécessaire. Car, comme ceux qui veulent redresser un jeune arbre le recourbent autant qu'ils peuvent du côté contraire à celui où il penchait; ainsi ce sera un très-utile exercice de prendre comme à prix fait la pratique de la vertu qui détruira le défaut auquel nous sommes le plus sujets, et le moyen le plus court pour nous mettre en la droiture de cœur que requiert la perfection. Cet avis est de notre bienheureux Père, et il l'exprima ainsi en sa *Philotée* (*Ibid.*) :

« Quand nous sommes combattus de quelque vice, il faut, tant qu'il nous est possible, embrasser la pratique de la vertu contraire, rapportant les autres à icelle : car par ce moyen nous vaincrons notre ennemi, et ne laisserons pas de nous avancer en toutes les vertus. Si je suis combattu par l'orgueil et par la colère, il faut qu'en toute chose je me penche et plie du côté de l'humilité et de la douceur, et qu'à cela je fasse servir les autres exercices de l'oraison, des sacrements, de la prudence, de la constance et de la sobriété.

Le sixième et le dernier moyen de ceux qui me viennent maintenant en mémoire, est de choisir la vertu qui nous agrée davantage et à laquelle nous avons plus de propension; pourvu que ce ne soit pas par le seul motif naturel de cette inclination et de cet agrément, mais parce que Dieu veut bien et nous permet de faire notre élection selon cette propension. Et ne faut point en cela craindre

le mélange de l'amour-propre; car il est banni de notre esprit, et notre cœur en est délivré, par la pureté d'intention de ne chercher en ce choix que la seule gloire de Dieu par l'exercice de cette vertu choisie et pratiquée par le motif de la charité. Joint que c'est déjà un grand avantage sur la partie que cette complaisance en cette vertu aimée, cela aplanissant les difficultés qui se trouveraient en l'exercice d'une autre. L'expérience nous apprenant que la viande profite davantage qui est prise avec plus d'appétit : ce qui plaît repaît plus gracieusement, et même plus utilement. Quand la grâce s'allie avec une nature disposée, il se fait de cette alliance une sainte génération de vertus et de bonnes œuvres qui passe dans l'abondance et la fertilité. Je ne dis pas que l'on ne puisse aussi faire choix par pure force d'esprit des vertus auxquelles on a plus de répugnance, telles que sont celles qui s'opposent aux manquements et fautes auxquelles nous tombons plus ordinairement: mais s'il est bon de faire l'un, il n'est pas blâmable de faire l'autre. Disons avec l'Apôtre : *Il faut faire celui-ci, et ne pas omettre ou mépriser celui-là.*

SECTION XXVII. — *Déréglement notable.*

Il avait coutume de blâmer un déréglement notable, qui est assez fréquent parmi les personnes qui font une particulière profession de piété. C'est qu'elles prennent plaisir des vertus moins convenables à leur vocation, et négligent de s'exercer en celles qui y sont plus conformes. « Cela, dit-il, procède du dégoût assez ordinaire que la plupart des hommes ont des conditions auxquelles ils sont attachés par devoir..... Et comme le désordre et la relaxation s'introduisent peu à peu dans les cloîtres, quand ceux qui les habitent se veulent contenter des exercices de vertu qui se pratiquent dans la vie séculière : il n'arrive guère moins de trouble dans les familles des particuliers, quand une dévotion indiscrète et peu judicieuse y veut introduire des exercices de cloître.

Ce n'est pas que ces exercices ne soient bons et saints, mais il faut regarder les circonstances des lieux, des temps, des personnes, des conditions; la charité hors de l'ordre n'est plus charité, c'est un poisson hors de l'eau, c'est un arbre transplanté en un solage qui ne lui est pas propre. « Dieu commanda en la création aux plantes, dit notre bienheureux François, de porter leurs fruits chacune selon son genre : ainsi commande-t-il aux chrétiens, qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils produisent des fruits de dévotion, un chacun selon sa qualité et vocation. La dévotion doit être différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée : et non-seulement cela, mais il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier. »

Et puis, ayant montré par quelques exemples combien la dévotion propre à une vocation est messéante et inepte à une autre, il blâme le déréglement de ceux qui, par un zèle sans science, font ces transplantations, avec sa douceur et modération accoutumée,

en ces termes : « Cette faute néanmoins arrive bien souvent, et le monde, qui ne discerne pas, ou ne veut pas discerner entre la dévotion et l'indiscrétion de ceux qui pensent être dévots, murmure et blâme la dévotion, laquelle ne peut mais de ces désordres. »

Il compare cette inégalité d'esprit, si peu raisonnable et judicieuse (c'est en quelqu'une de ses épîtres), à ces friands qui veulent qu'on leur serve des cerises fraîches ou des fruits nouveaux à Noël, et des glaces au mois d'août, ne se contentant pas de manger chaque chose en sa saison : ces cerveaux ainsi démontés ont plus besoin de purgations que de raisonnements.

Section XXVIII. — *Du discernement des vertus.*

Dieu l'avait doué d'une clarté intérieure merveilleuse pour séparer le précieux du vil. Il était de ces spirituels qui savent bien juger de toutes choses; et le don de la discrétion, c'est-à-dire, du discernement des esprits et des actions humaines était fort évident en lui. Il était une lampe ardente et luisante dans les lieux plus obscurs; et à ceux qui avaient le cœur droit et l'intention sincère, il faisait lever une lumière fort agréable parmi leurs ténèbres, pour adresser leurs pas aux sentiers de justice et de paix. Je vous veux faire connaître cela en quelques discernements qu'il faisait au regard des vertus.

1° Il préférait celles dont l'usage était plus fréquent, commun et ordinaire, à celles dont les occasions de les pratiquer se rencontraient plus rarement, quoique celles-ci parussent plus exquises et éclatantes. Par exemple, les occasions de mettre en œuvre la constance, la vaillance, la magnificence, la magnanimité, le zèle actif, ne se présentent pas fréquemment; mais celles de la douceur, de l'humilité, de la condescendance, de l'affabilité, de la courtoisie, de l'honnêteté, de la miséricorde, de la patience, du support du prochain, de la cordialité, simplicité et amitié s'offrent à nous presque à chaque pas : cependant on néglige de les exercer, et on aspire avec grand désir de pratiquer les autres, et l'on en recherche soigneusement les rencontres sans les pouvoir trouver. N'est-ce pas aller en des régions fort éloignées, chercher des simples qui n'auront pas plus d'effet pour la guérison de nos maux, que ceux qui croissent en nos jardins? L'occasion de gagner les héritages et les pistoles n'est pas si fréquente que celle d'amasser des liards et des sols; et enfin l'entassement de plusieurs petites sommes fait un grand trésor. C'est pour cela qu'il désirait que l'on s'adonnât aux vertus dont l'usage était plus fréquent, comme étant plus nécessaire à la vie, et instrument fort propre pour faire un grand progrès en la perfection, et avec lesquels on thésaurisait de grands trésors pour le ciel, pourvu que l'on fût attentif et fidèle à les exercer.

2° Il ne voulait pas que l'on jugeât de la grandeur ou petitesse surnaturelle d'une vertu par son action extérieure : d'autant qu'une petite, en apparence, peut être pratiquée avec beaucoup de grâces célestes; et une de plus grand éclat avec un faible et petit amour de Dieu, qui est néanmoins la règle et le prix de leur vraie valeur

devant Dieu. Et qui ne voit que plusieurs petites actions de vertu faites avec un grand amour de Dieu, font un monceau de témoignages pour la divine gloire, beaucoup plus éminent que moins d'actions de vertus plus luisantes et brillantes, mais moins ardentes et embrasées de l'amour céleste?

3° Il préférait les vertus les plus universelles, c'est-à-dire, dont la qualité se répandait sur plus d'actions, à celles qui étaient plus bornées. Par exemple, il estimait plus l'oraison, qui est le flambeau de toutes les autres; la dévotion, qui consacre toutes nos actions avec promptitude et vivacité au service de Dieu; l'humilité, qui nous fait avoir un bas sentiment de tout ce que nous sommes et faisons; la douceur, qui nous fait céder à tout le monde; la patience, qui nous fait tout souffrir : que celles de magnanimité, de magnificence, de libéralité, de jeûne, d'austérité, de piété, de chasteté, de studiosité et de simplicité, qui sont attachées à certains objets, et moins communicatives. Et il exprime le sentiment qu'il avait de ceci par une similitude fort gentille qu'il couche en ces termes : « Le sucre est plus excellent que le sel, mais le sel a un usage plus fréquent et plus général. C'est pourquoi, il faut toujours avoir bonne et prompte provision de ces vertus générales, puisqu'il s'en faut servir presque ordinairement (*Introduct.*, Part. III, ch. 1). »

4° Les vertus éclatantes, et, comme il les appelait quelquefois, les vertus empanachées, lui étaient un peu suspectes : au moins disait-il que par là, c'est-à-dire, par leur grand lustre, elles donnaient une forte prise à la vaine gloire, qui était le vrai poison des vertus; et nommait cet orgueil de fort bonne grâce, un vrai sublimé. Ce n'est pas qu'il mésestimât ces vertus-là, lesquelles de leur estoc sont fort excellentes; mais il se défiait de l'imbécillité humaine, dont les yeux sont si faibles, qu'ils s'éblouissent à une trop brillante lumière. Chacun veut tâter des vertus prisées, honorées et estimées; mais de celles qui sont abjectes, basses et méprisées par ceux qui ne s'y connaissent pas, peu de gens en veulent goûter; et s'ils y goûtent, ils ne veulent pas achever d'avaler le calice. « Voyez, dit notre bienheureux, un dévotieux ermite tout déchiré et plein de froid; chacun honore son habit gâté, avec compassion de souffrance : mais si un pauvre artisan, un pauvre gentilhomme, une pauvre demoiselle en est de même, on l'en méprise, on s'en moque, et voilà comme sa pauvreté est abjecte (*Introduct.*, Part. III, ch. 6). » Ne voyez-vous pas que ceux qui cherchent ainsi les vertus glorieuses et de réputation, ne visent pas tant à la solidité de la vertu, qu'à la montre et à la pompe qui l'environne?

Ceux-là pour la plupart ressemblent au chien de la fable, qui quitta le corps pour l'ombre.

5° Combien blâmaient-ils ceux qui ne faisaient état des vertus que selon qu'ils les voient prisées par le vulgaire, très-mauvais juge et estimateur d'une telle marchandise! Il n'en est pas des vertus comme de l'or, dont les pièces les plus grosses et les plus massives sont les meilleures : au contraire, il en est souvent comme de l'eau, dont la plus prisée est la plus légère; et de l'air,

dont le plus pur et excellent est le moins épais. Voici son jugement sur ce sujet. « Il y a, dit-il, de certaines vertus, lesquelles pour être proches de nous, sensibles, et, s'il faut ainsi dire, matérielles, sont grandement estimées, et toujours préférées par le vulgaire : ainsi préfère-t-il communément l'aumône temporelle à la spirituelle; la haire, le jeûne, la nudité, la discipline et les mortifications du corps, à la douceur, à la débonnaireté, à la modestie et aux mortifications du cœur, qui néanmoins sont bien plus excellentes. Choisissez donc, Philotée, les meilleures vertus, et non pas les plus estimées; les plus excellentes, et non pas les plus apparentes; les meilleures, et non pas les plus braves. » Et en un autre endroit : « Il y a des vertus abjectes et des vertus honorables : la patience, la douceur, la simplicité et l'humilité même sont des vertus que les mondains tiennent pour viles et abjectes; au contraire, ils estiment beaucoup la prudence, la vaillance et la libéralité. » Si en tous les arts il ne faut croire que les experts, encore les bons experts, c'est bien manquer de prudence, de priser les vertus par l'estime qu'en fait le monde qui y est si peu versé. *O Seigneur*, disait le Psalmiste, *regardez-moi en pitié*, *selon le jugement de ceux qui vous aiment*. Les amis de Job, pour ce qu'ils n'étaient pas droits de cœur, jugeaient que ses afflictions procédaient de la colère de Dieu contre cet homme juste; et c'étaient des témoignages de son amour, et afin qu'il fît éclater sa vertu.

6° Il reprenait encore une autre pratique en matière de vertu : de ceux qui ne voulaient s'exercer qu'en celles qui étaient à leur goût, sans se soucier de celles qui regardaient plus particulièrement leur charge et leur devoir, servant Dieu à leur mode, non selon sa volonté, abus si fréquent et si contagieux, que l'on voit une infinité de personnes dévotes en être infectées. Il faisait tous ses efforts pour faire comprendre à ces personnes-là, à marcher selon l'esprit de la foi et du renoncement de soi-même, non selon leurs inclinations naturelles; lesquelles, quelque bonté apparente dont elles fassent montre, sont de faux phares environnés de véritables écueils, où mille actions, bonnes d'elles-mêmes, c'est-à-dire de leur nature, vont faire un triste naufrage pour l'éternité. *Je déteste votre encens*, c'est-à-dire vos oraisons, et aussi vos jeûnes, dit le Seigneur, *pour ce que dans vos abstinences je trouve votre propre volonté :* vous faites le bien à votre mode, selon qu'il vous agrée, non selon mon bon plaisir.

SECTION XXIX. — *Des vertus morales.*

Ceci est merveilleux, que la moindre petite action, ne fût-elle que naturelle, comme boire, manger et marcher, faite avec une grande et puissante charité, plaît tellement à Dieu, qu'il se confesse blessé, mais blessé au cœur par un seul trait d'œil, et un seul des cheveux de son amante sainte; et lui est incomparablement plus agréable qu'une plus grande et signalée, comme jeûner, porter la haire, donner l'aumône, prier, avec une lâche et tiède charité. Certes, c'est l'amour qui fait tout notre poids et notre prix devant ses yeux.

Et ce qui est de plus admirable, c'est qu'une action de quelque vertu de moindre calibre, faite avec une sublime charité, a quelquefois porté des âmes tout à coup à un haut degré de perfection. C'est ce que remarque notre bienheureux, après saint Grégoire de Nazianze : « Que, par une seule action de quelque vertu bien et parfaitement exercée, une personne a atteint au comble des vertus; alléguant Rahab, laquelle, ayant exactement pratiqué l'office d'hospitalité, parvint à une gloire suprême : mais cela s'entend quand telle action se fait excellemment avec grande ferveur et charité. » L'action de résignation et de soumission à la volonté de Dieu que fit saint Paul soudain après son terrassement, le porta si haut qu'il en rejaillit jusques au troisième ciel. Vous voyez comme sont louées les deux pites de la pauvre veuve évangélique, d'autant qu'elle les avait jetées dans le gazophylace avec une fervente dilection ; et la haute estime que fit Notre Seigneur du demi-manteau que saint Martin avait donné à un pauvre pour son amour : action de ferveur de ce catéchumène, qui l'éleva depuis à cette perfection de sainteté si exemplaire, qui l'a fait éclater comme une lampe ardente et luisante sur le chandelier de la maison de Dieu. Et que savons-nous si cet acte héroïque de chasteté que fit le patriarche Joseph, laissant son manteau entre les mains de son impudique maîtresse, ne le porta point depuis à ces hauts degrés de vertu et d'honneur, où depuis il fut mis en spectacle au monde, aux hommes et aux anges!

C'est pourquoi il ne faut rien négliger en matière d'occasions grandes ou petites qui se présentent pour exercer la vertu, puisque nous pouvons relever celles-ci par une ferveur signalée, et ne devons pas être lâches en opérant celles-là, qui de leur nature même sont déjà fort considérables.

Section XXX. — *Des scrupules.*

Vous direz que j'ai bien peu de charité pour le prochain, ma très-chère Sœur, puisque ce qui vous afflige me réjouit, comme si je me faisais des roses de vos épines. Vous dites que depuis que vous vous êtes rangée à un train de vie plus dévot qu'auparavant, et que vous avez voulu prendre garde de plus près à vos voies pour mettre vos pas dans les sentiers de la justice, il vous est arrivé une fourmilière de scrupules qui vous rongent et dévorent, et que des mouches d'imperfections, selon le jugement de votre confesseur, vous paraissent des éléphants de péché, à cause de votre infidélité et ingratitude à correspondre aux grâces que Dieu vous a faites, et que vous reconnaissez qu'il vous fait de jour en jour.

Certes, nous ne nous plaindrions pas de cette bénite déloyauté et méconnaissance, s'il n'y avait au fond de notre âme quelque saint désir de nous en amender; mais désir si secret, qu'il est caché à nos propres yeux, et imperceptible à notre entendement. Ignorez-vous que l'œil, qui voit tout, ne se voit pas lui-même, si quelque glace fidèle ne lui montre comme il est fait? mais s'il ne veut pas croire au rapport de cette glace, n'est-il pas juste qu'il demeure dans l'ignorance de ce qu'il est? Oh! qu'il est bon pourtant que

Dieu nous cache ce peu qui nous reste de fidélité, comme un charbon vif sous un grand tas de cendre; et que nous nous imaginions que notre vertu nous a laissés, et que la lumière de nos yeux ne soit plus avec nous! oui certes, il nous est bon d'être ainsi humiliés, afin que nous gravions plus profondément dans nos cœurs les justifications divines. Mais après tout cela, il ne faut pas perdre courage : après la pluie viendra le beau temps, et après les piqûres de ces abeilles, nous mangerons le rayon de miel; nous aurons la lumière après ces obscurités. Car Dieu a coutume de faire sortir la splendeur du milieu des ténèbres, et de tirer la clarté d'entre les nuages, principalement pour ceux qui ont le cœur droit et l'intention bonne, comme je sais, par sa grâce, que vous l'avez. *Me voilà prêt, mais sans me troubler*, disait le Psalmiste, *de garder vos commandements, ô Seigneur.* Prenez garde qu'il dit, que c'est sans se travailler : gardez-vous surtout du trouble qui est avant-coureur de l'amertume de cœur; et dans cette amertume très-amère, il est malaisé, sans une grâce très-spéciale de Dieu, de rencontrer la paix.

Vous me demandez des avis pour vous tirer de cette misère, et les voici tels qu'il plaît à Dieu de me les suggérer. 1° Lisez le chapitre deuxième de la troisième partie de la *Philotée* de notre bienheureux Père, tout au commencement, et vous y verrez la vraie image de votre mal. Ce n'est pas peu de le connaître; étant bien connu et reconnu, il est à moitié guéri. Il est vrai qu'il n'en donne pas de remèdes; car il n'en parle que par occasion, et non à dessein : aussi est-ce un mal dont la cure est difficile, et duquel j'ai coutume de dire, qu'il en est comme de la jalousie, à qui tout sert d'entretien, et fort peu de choses de remèdes. Le jaloux cherche toujours ce qu'il craint de trouver, et le scrupuleux ne fait qu'égratigner ses plaies en les maniant; il prend un plaisir malin à les gratter, mais à la fin cette démangeaison lui est cuisante.

2° C'est un bon signe quand en une terre nouvellement défrichée il croît beaucoup de chardons et de ronces; c'est un témoignage évident de sa graisse, et par conséquent de sa future fertilité, quand elle sera bien cultivée et ensemencée. C'est une assez bonne marque en une âme, quand en son commencement de la vie dévote elle est attaquée de scrupules; car c'est un témoignage que la grâce a imprimé en elle une grande aversion du péché, puisque son ombre seule (ainsi faut-il appeler le scrupule) l'épouvante. C'est un signe de guérison, lorsque, après une forte fièvre, il vient des enlevures aux lèvres, ou en la bouche; la nature jetant ainsi au dehors la chaleur excessive qui était au dedans, et qui déréglait l'harmonie du tempérament des humeurs.

3° Mais vous craignez, dites-vous, que toute votre dévotion ne soit fondée que sur l'esprit servile et mercenaire, et que tout ce bâtiment n'aille en ruine, établi sur de si faibles fondements. Cet esprit est bon, pour les commençants tels que nous sommes encore; et si un jour nous pouvons aspirer à la classe des profitants, vous verrez que Dieu changera notre crainte en dilection, nos plaintes en joie, nos appréhensions en confiance, et que, déchirant notre sac, il nous environnera de liesse. Il en est, vous le savez, de la crainte servile et mercenaire, comme d'une aiguille

qui fait passer la soie dans l'étoffe, et quand l'ouvrage est fait, on la remet dans le peloton. Cette crainte nous saisit par nos intérêts, nous fait appréhender de tomber en enfer, et de déchoir du paradis : mais c'est pour nous conduire à l'intérêt de Dieu, qui est sa gloire ; où lorsque nous sommes arrivés, nous nous dépouillons du vieil homme, et nous revêtons du nouveau, c'est-à-dire, nous nous habillons de Jésus-Christ même, qui nous remplit de sainteté et de justice, et nous couronne de ses miséricordes : et puis la parfaite charité met dehors la crainte servile, pour ne garder que la filiale et amoureuse.

4° Ce que vous avez à craindre, ce serait la servilité et mercenaireté : car ces qualités sont incompatibles avec la charité. Mais je sais, la grâce en soit à Dieu, qu'elles sont éloignées de votre âme, que vous redoutez plus la coulpe que la peine, et que ce n'est pas par la seule crainte du supplice et par le seul désir de la récompense que vous fuyez le mal et embrassez le bien, mais par un motif plus pur et plus élevé, qui est celui de l'amour et de la gloire de notre commun Maître, Jésus-Christ Notre Seigneur.

5° Mais vos scrupules, dites-vous, font appréhender que vous ne vous absteniez du mal, et que vous ne fassiez ce peu de bien qui sort de vous, plus pour votre intérêt que pour celui de Dieu. Ma chère Sœur, si vous avez peur de cela, voilà une bonne peur, et en laquelle, comme David parle, est toute votre forteresse : gardez bien de sortir de ce château, ni de vous écarter de ce retranchement ; que ce soit là votre tour de force contre la face de vos ennemis. Assurément, ma bonne Sœur, si vous avez peur de préférer votre intérêt à celui de Dieu, vous ne l'y préférerez nullement : et souvenez-vous qu'en disant ceci, je ne flatte point, je ne déguise point, je ne mens point, et que je parle sincèrement, véritablement, rondement et selon l'Esprit de Dieu. Qui craint Dieu fera le bien, et fera le bien bien, s'il le craint avec amour ; et il craint avec amour, s'il craint de ne le pas craindre avec amour, car autre que l'amour ne peut donner une telle crainte. Bienheureux celui qui craint Dieu de la sorte ; il ne voudra que trop faire son commandement. Bienheureux celui qui de cette façon est toujours en appréhension, et qui redoute en toutes ses œuvres ; car c'est signe qu'il ne se confie pas en soi, mais qu'il jette toute sa pensée et sa confiance en Dieu, et qu'enfin il abondera en délices, étant appuyé sur ce bien-aimé.

6° Vous direz que ces remèdes que je vous propose sont plutôt des diversions et des fomentations qui amusent votre esprit, qu'elles n'en arrachent les épines. Voilà qui va bien, ce sont donc ces bénites épines qui nous fâchent, ma chère Sœur, c'est-à-dire le mal de peine, plutôt que celui de coulpe. Or pour moi, je ne prétends apporter des remèdes qu'à celui-ci, nullement à l'autre, puisque c'est une chère participation des épines de Jésus-Christ en la croix, duquel est toute notre gloire. Pourvu que Dieu ne soit point offensé dans ces scrupules, et par ces scrupules, il n'importe pas qu'ils vous donnent des inquiétudes, et interrompent un peu votre repos ; cela vous rendra plus vigilante sur vous-même, et moins sujette à vous endormir dans une dangereuse sécurité.

7° Vous voudriez aussitôt arracher cette zizanie, de peur qu'elle ne suffoque le bon grain de la piété que la grâce a semée dans votre cœur; et moi je vous dis, et vous le dis de la part de Dieu, comme le père de famille : *Laissez-la croître jusqu'à la moisson, de peur que vous n'enleviez le bon avec le mauvais.* Un temps viendra que nous aurons plus de lumière, plus de force, plus de discernement, pour consulter la bouche du Seigneur, et séparer ce qui est précieux d'avec le chétif. Nous dirons un jour à tous ces petits renardeaux qui démolissent maintenant, et apportent quelque ravage à la vigne de notre intérieur : *Retirez-vous de moi, malins, et je sonderai les ordonnances de mon Dieu.*

8° Pourvu, dites-vous, que je ne perde point de vue la belle étoile de la grâce parmi ces orages, que tout se bouleverse autour et devant moi, que la mer fasse des vagues, et les vents des orages, je souffrirai volontiers pour l'amour de Dieu : il n'y a que ce naufrage du saint amour que ma faiblesse me fait appréhender. Bon courage, ma Sœur, la crainte est un excellent pilote, et qui saura bien détourner des écueils le vaisseau de notre cœur, duquel procède notre vie : elle est la meilleure et plus sûre gardienne et conservatrice de la grâce. Créature de peu de foi, pourquoi doutez-vous? Dieu est avec vous, encore que vous ne l'aperceviez; il est au milieu de votre âme, et vous ne le savez pas : c'est lui qui y met cette bonne crainte de l'offenser. Si votre âme a quelque défaillance devant ce salutaire, il faut surespérer en sa parole; car c'est lui qui a dit : *Confiez-vous, c'est moi qui ai vaincu le monde. Je suis avec vous en la tribulation, je vous en tirerai, et vous en glorifierai.* Voyez comme il promet de nous faire tirer profit de notre tribulation, et de nous couronner par notre propre affliction.

9° Je ferai comme le bon architriclin de l'Evangile; je vous servirai le meilleur à la fin de cette lettre. C'est le conseil des conseils, d'avoir qui bien nous conseille : votre chère âme est entre les mains d'un conducteur qui a de la prud'hommie et de la charité ce qu'il lui en faut, et de la capacité de reste pour vous bien conseiller en cette occurrence; ses lèvres sont gardiennes de la science de salut pour vous; il est l'ange de l'Eternel des armées, de la bouche duquel vous devez prendre la loi. Si vous acquiescez à ses sages avis, vous serez bientôt délivrée de ces échardes qui déchirent votre conscience : sinon, n'est-il pas bien employé que vous demeuriez en ces peines d'esprit, puisque vous n'en voulez pas sortir par la porte de bon conseil? Souvenez-vous de cette redoutable parole qu'un Prophète dit à un roi de la part du Roi des rois : *L'obéissance fait mieux que le sacrifice, et c'est un péché semblable à l'idolâtrie, que de résister; et ne vouloir pas acquiescer aux avis des plus sages que nous; c'est une espèce de magie.* N'en doutez point, ma chère Sœur; car qui est opiniâtre est idolâtre de ses opinions, et se fait une idole de son propre jugement : et c'est une espèce de fascination magique, de ne se rendre pas aux conseils qui nous sont donnés de la part de Dieu pour notre bien.

Section XXXI. — *Apostille.*

J'oubliais à répondre à ce mot de la vôtre, que ces scrupules vous traversent de telle sorte dans l'exercice de l'oraison, que vous n'y avez que des distractions et des divagations d'esprit, que vous appréhendez fort être volontaires. — Certes, si vous l'appréhendez fort, il est encore plus fort certain qu'elles ne sont pas volontaires; car quel meilleur bouclier que cette crainte contre la mauvaise volonté? qui craint d'avoir la volonté mauvaise, assurément l'a bonne, puisque la volonté a la bonté qui craint de la perdre, comme celui-là craint de perdre son trésor qui en a un. Je sais bien que ces distractions sont fâcheuses à une âme qui désire s'unir paisiblement à Dieu en l'oraison; mais à celle qui désire s'y unir fortement, puissamment, malgré tous ces empêchements, je ne vois pas qu'elles puissent apporter grand trouble. Dieu est le Seigneur des armées et des batailles, aussi bien que Dieu est Prince de paix. Il aime les Sulamites pacifiques, mais il aime aussi les Sulamites guerrières et les vaillantes Amazones, desquelles il dit dans le Cantique : *Que verrez-vous en la Sulamite, sinon des chœurs de bataillons, des escadrons de combattants?* C'est dans les combats que se gagnent les victoires, et par les victoires que l'on remporte les triomphes.

Mais, dites-vous, ma sœur N**, qui n'est point agitée de scrupules, m'apprend qu'elle fait son oraison avec une tranquillité d'esprit fort profonde, et qu'elle y expérimente des suavités qui lui semblent des avant-goûts du paradis. — C'est grande pitié que d'être fille, et le pis que j'y vois, est que ce soit un mal incurable! Faut-il donc que sa félicité spirituelle vous tourmente, au lieu de vous réjouir et de vous en conjouir avec elle, ou pour mieux dire, d'en jouir avec elle? son abondance fait-elle votre disette? Ne vous contentez-vous pas d'être toute seule en sécheresse, sans regarder de je ne sais quel œil la pluie volontaire que Dieu envoie sur son héritage, et les sources de bénédictions qu'il donne à cette fille de Caleb? Faut-il que sa facilité à l'oraison vous fasse trouver plus dure votre infélicité, et qu'elle mette du fiel en votre viande, et du vinaigre en votre breuvage! Etes-vous ainsi ingénieuse à agrandir votre mal par le bien d'autrui? Que l'imbécillité de l'esprit humain est grande! quand il n'a pas assez de peine chez soi, il en va chercher ailleurs; et c'est sa peine que les autres n'en aient pas de semblable! Il nous est toujours avis que les moissons et les vendanges de nos voisins sont plus amples que les nôtres, et que leurs troupeaux ont plus de laine et de lait.

Oh non! ce me direz-vous, mon Père, ce n'est pas par esprit d'envie que je vous ai marqué cela, mais pour vous faire mieux connaître ma misère; je sais qu'elle fait un meilleur usage que moi de la grâce, et qu'ainsi la bonté adorable de Dieu, la traite plus doucement. — Il m'est avis que j'entends ici la voix de Jacob, et de la femme de Jéroboam, qui se présente au prophète sous un habit déguisé; néanmoins je veux avoir de vous de plus sincères pensées. Eh bien! représentez-vous que cette chère sœur est plus humble et plus obéissante que vous aux avis de sa guide, et

qu'ainsi elle est plus disposée à recevoir le doux traitement de Dieu : l'Esprit est extrêmement suave à ceux qui l'aiment et qui le cherchent de tout leur cœur. Faites le même, et ne doutez point que Dieu ne vous délivre de vos épines et ne vous donne quelque part à ses roses. Je l'en supplie, si c'est pour sa gloire et pour votre salut.

PARTIE DOUZIÈME.

SECTION I. — *Posséder son âme en patience.*

Vous me demandez, mes chères Sœurs, ce que c'est que de posséder son âme en patience. Notre bienheureux Père vous répondra pour moi, que c'est le grand bonheur du chrétien de posséder son âme; et à mesure que la patience est plus parfaite de posséder plus parfaitement son âme. Mais il faut savoir ce que c'est que patience et que perfection, avant que savoir ce que c'est que cette possession de l'âme patiente et parfaite.

La patience est une vertu, dit le Docteur angélique, qui empêche que la droite raison ne succombe sous la tristesse qui procède des maux qui nous surviennent. Or, cette vie mortelle étant une continuelle guerre et lutte sur la terre, jugez si l'Apôtre a eu raison de dire, que *la patience nous est surtout nécessaire.* Mais il ajoute le bon mot : *Afin que faisant la volonté de Dieu, nous remportions l'effet de sa promesse*, qui est de couronner ceux qui auront légitimement combattu le bon combat, parachevé leur course, gardé leur foi, et persévéré jusques à la fin.

Ce n'est pas le tout, pour arriver à cette couronne de justice que nous promet le Juge, de souffrir, si nous ne souffrons selon l'exemplaire de perfection qui nous est montré en la montagne du Calvaire. Car Jésus-Christ nous a donné l'exemple, en souffrant pour nous; et s'il a fallu qu'il endurât pour entrer en sa gloire, c'est-à-dire, en une gloire qui lui appartenait, et qui ne lui pouvait manquer combien est-il plus juste que nous passions par plusieurs souffrances à celle qui ne nous est pas due, mais que nous ne pouvons obtenir que par l'aide de sa grâce, et que nous n'espérons que de sa miséricorde? Car ce n'est pas ni celui qui veut, ni celui qui court qui l'attrape, mais Dieu qui la donne par pitié : ce n'est ni celui qui plante ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait l'accroissement.

Je me glorifierai en mes infirmités et tribulations, dit le Docteur des nations, *afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi.* Et quelle est cette vertu de Jésus-Christ qui s'exerce parmi les afflictions, sinon la patience? de laquelle il dit ailleurs : *Que Dieu adresse nos cœurs et nos corps au salut par la charité de Dieu, et la patience de Jésus-Christ.* Ce dernier trait est notable, où vous voyez qu'il fait marcher la charité devant la patience, comme sa racine et son fondement. Donc, quand l'Ecriture nous apprend que

la patience a son œuvre parfaite, cela s'entend de la patience chrétienne et vive, c'est-à-dire animée de charité, et c'est par elle que proprement et chrétiennement nous possédons nos âmes avec perfection, c'est-à-dire, en charité et par le motif de la charité.

On demande ce que c'est que posséder? — Le mot en son terme emporte sa signification : possession est une parole composée de ces deux, *pieds*, et *session* ou *assiette*, pour ce qu'anciennement on prenait possession d'un héritage en mettant le pied dessus, et ainsi on s'en établissait le maître et possesseur. Posséder son âme, c'est la tenir en sa puissance, retenir ses échappées, comme un cheval que l'on tient avec un frein. David appelle cela avoir son âme entre ses mains; et son fils Salomon, avoir son âme en son pouvoir : ce qui ne se peut faire chrétiennement et parfaitement que par la grâce, selon ce qui est écrit : *Il est bon d'établir et d'affermir son âme en la grâce;* car ceux qui s'appuient là-dessus, c'est-à-dire sur le Seigneur, ne seront point confondus éternellement. Posséder donc son âme par la patience chrétienne et parfaite, c'est endurer toutes sortes d'afflictions et de traverses pour l'amour de celui qui a souffert tant de contradictions et tant d'opprobres pour nous : c'est l'imiter en ses souffrances, c'est cheminer comme il a cheminé, endurer de la façon qu'il a enduré. Or il a enduré premièrement et principalement pour l'amour de son Père; nous devons de même endurer pour son amour, et rapporter toutes nos souffrances à sa gloire. Car, si nous ne souffrons avec lui et pour lui, nous ne régnerons point avec lui : si nous ne mourons ensemble avec lui, nous ne vivrons point ensemble avec lui : si, pour son amour, nous ne passons au travers du feu et de l'eau des afflictions, nous n'entrerons point au rafraîchissement éternel.

Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice; car le royaume des cieux est pour eux. Qu'est-ce à dire, *pour la justice?* C'est pour l'amour de Dieu et la charité, en laquelle consiste notre justice et sainteté. Car si la patience n'est animée de charité, elle aura certes de la gloire, mais non pas devant Dieu, qui n'alloue que ce qui est fait en son amour et pour son amour : et il ne faut point parler de posséder parfaitement son âme, sinon par cette patience vive, au lien de perfection, qui est la charité.

SECTION II. — *Qui se plaint pèche.*

C'était un des mots de notre bienheureux : *Qui se plaint pèche.* Vous désirez savoir comme il entendait cela, et s'il n'est pas loisible de se plaindre à la justice, pour avoir raison des torts qui nous sont faits; ou si on ne se peut pas plaindre en ses maladies, pour en tirer du soulagement, et dire ses douleurs au médecin, afin qu'il y apporte des remèdes selon sa science.

Ce serait prendre ce mot trop au pied levé et à la rigueur, de lui donner une telle intelligence; ce serait une lettre meurtrière, à laquelle il nous faut donner un esprit de plus douce vie. Voyez-vous, il entendait parler des plaintes qui vont le grand galop du côté du murmure, et disait que pour l'ordinaire ceux qui se plaignaient de cette façon péchaient, parce que notre amour-propre a cela d'in-

juste, qu'il agrandit toujours les torts qui nous sont faits, et est fort menteur en ses balances, usant de termes excessifs et superlatifs pour exprimer des injures assez légères, et que nous tiendrions pour néant, si nous les avions faites à autrui.

Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais que l'on poursuivît tranquillement, paisiblement et sans passion en justice les outrages qui seraient faits à nos biens, à nos corps, à notre honneur : il a fait un chapitre exprès en sa *Philotée* (Part. III, ch. 7), pour montrer que l'on peut conserver justement sa réputation sans préjudice de l'humilité, et aussi de la charité. Mais la faiblesse humaine est telle, qu'il est malaisé, même à la face de la justice, de tenir son esprit en bride, et de garder l'équanimité requise : d'où est venu ce proverbe, *qu'en cent livres de procès, il n'y a pas une once d'amitié.*

Il voulait aussi, quand on était malade, que l'on dît tout simplement son mal à ceux qui pouvaient y apporter du remède, telle étant la volonté de Dieu, qui a créé la médecine, et qui ordonne que l'on honore le médecin. Voici comme il parle sur ce sujet en sa *Philotée* (Part. III, ch. 3) : « Quand vous serez malade, offrez toutes vos douleurs, peines et langueurs au service de Notre Seigneur, et le suppliez de les joindre aux tourments qu'il a reçus pour vous. Obéissez au médecin, prenez les médecines, viandes et autres remèdes pour l'amour de Dieu, vous ressouvenant du fiel qu'il prit pour l'amour de vous. Désirez de guérir, pour lui rendre service; ne refusez point de languir, pour lui obéir, et disposez-vous à mourir, si ainsi il lui plaît, pour le louer et jouir de lui. »

Hors de ces cas de justice et de maladie, il estimait les plaintes non-seulement inutiles, mais, pour l'ordinaire, injustes, étant extrêmement difficile que celui qui est offensé et souffre du mal ne passe les bornes de la vérité et de l'équité, en faisant ses plaintes. Car, soit que ces maux nous arrivent par des causes innocentes ou malicieuses, il faut toujours regarder à la première, qui est la volonté de Dieu, lequel se sert des unes et des autres; de celles-là absolument, de celles-ci par sa permission, ou pour nous corriger, ou pour nous faire croître en vertu : de sorte que, quelque plainte que nous fassions, elle rejaillit toujours en quelque manière contre sa providence. A raison de cela David disait à Dieu : *Je me suis tû, et n'ai osé ouvrir ma bouche, pour ce que c'est de votre main que partent les coups dont je ressens la pesanteur.* Et Job, affligé jusqu'au point que chacun sait, ne dit pas : Le diable m'a ôté les biens que le Seigneur m'avait donnés; mais : *Le Seigneur me les a donnés, le Seigneur me les a ôtés, son saint nom soit béni.*

Plusieurs personnes qui ont assisté notre bienheureux en plusieurs maladies qu'il a eues durant sa vie, et en celle dont il est mort, m'ont dit que jamais ils ne lui ont ouï faire une seule plainte; disant tout simplement son mal comme il le sentait, sans l'agrandir ni diminuer, s'abandonnant tout à fait à leurs ordonnances, prenant sans contredit tous les remèdes qui lui étaient ordonnés, non-seulement avec courage, mais avec quelque témoignage de joie. C'était à lui de chanter ce verset : *Pour votre amour, Seigneur, nous sommes mortifiés sans cesse, et tenus pour des brebis que l'on mène à la boucherie.*

SECTION III. — *Saint usage des offenses reçues.*

Je vais vous dire un enseignement exquis en matière de pratique de vertu de notre bienheureux François. Il disait que la moisson des vertus était de souffrir des affronts et des injures, parce que plusieurs vertus se présentaient en foule pour y prendre part et s'y exercer. 1° La justice; car qui est celui qui ne pèche, et par conséquent qui ne soit digne de correction? Etes-vous offensé? considérez combien de fois vous avez offensé Dieu, et combien il est juste que les créatures vous en punissent, comme instruments de la justice vindicative de Dieu, que vous avez outragé. *Nous avons péché*, disait un prophète, *nous avons fait injustice, nous avons commis iniquité, à raison de quoi ces maux nous arrivent.*

Si l'on nous accuse justement, il faut reconnaître simplement sa faute, et en demander pardon à Dieu et aux hommes, et remercier celui qui nous la représente, quand bien même ce serait de mauvaise grâce, nous souvenant que les médecins ont ordinairement le goût déplaisant, mais un effet salutaire. C'est miséricorde, disait David, quand on me corrige, même avec reproche; c'est une mauvaise graisse que l'huile du flatteur. — Si l'accusation est fausse, il faut paisiblement et sans émotion rendre témoignage à la vérité; car nous devons cela à cette vertu, et à l'édification du prochain, qui pourrait tirer scandale de notre silence comme d'un aveu tacite. — Cela fait, si l'on persévère à nous accuser, il ne se faut pas défendre davantage, mais faire place au passage de la colère en pratiquant la patience, le silence et la modestie.

2° La prudence y prendra encore sa part, d'autant que les outrages méprisés s'évanouissent : si vous vous y opposez avec colère, il semble que vous les avouiez. 3° La discrétion vient ensuite de la prudence, qui veut être de la partie et exercer son acte, qui est tout modération. 4° La force et grandeur de courage a de quoi aussi s'exercer en se surmontant soi-même; ce que cet ancien poète n'a pas méconnu, qui disait : *Il y a plus de valeur à se vaincre soi-même qu'à prendre des villes; la vertu ne peut atteindre un plus haut degré.*

5° La tempérance y prétend encore, tenant en bride les passions, et les régentant avec un sceptre de fer, de peur qu'elles ne s'échappent. 6° L'humilité aussi y a une grande portion, puisqu'elle a cela de propre de nous faire non-seulement connaître, mais aimer notre abjection. 7° La foi même, qui a, selon saint Paul, fermé la gueule des lions, vient au secours, et nous fait regarder Jésus-Christ, auteur et consommateur de notre foi, chargé d'opprobres et de contumélies, et au milieu de tout cela, fait comme un sourd et un muet, qui n'a aucune repartie. 8° L'espérance accourt à cette occasion, et nous fait attendre une couronne qui ne flétrira jamais, et le poids d'une gloire excellemment excellente, pour ce léger moment de tribulation que nous endurons. 9° Enfin la charité, qui est patiente, douce, bénigne et gracieuse, qui croit tout, qui espère tout, qui endure tout, qui souffre tout, est la maîtresse du cœur, qui donne et règle le ton de toutes les autres vertus : elle est cette Sulamite du Cantique, en laquelle on ne voit que des chœurs

de combattants, pour ce qu'elle met en belle ordonnance les escadrons et bataillons des autres vertus.

Oh! combien chéririons-nous les outrages et les contumélies qui nous sont faites, si nous étions bons ménagers de notre salut! et que ces occasions nous seraient précieuses, puisqu'elles nous fournissent le moyen d'exercer en même temps tant d'actions agréables à Dieu! *O Dieu!* disait le Psalmiste, *j'ai caché vos paroles en mon cœur, de peur que je ne vous offense.* Et les Apôtres sortaient tout joyeux des assemblées où ils avaient été jugés dignes de souffrir des affronts pour le nom de Jésus, qui est Dieu, béni par tous les siècles. *Amen.*

SECTION IV. — *Humilité solide.*

On venait quelquefois dire à notre bienheureux que quelques-uns médisaient de lui, et en disaient des choses étranges et scandaleuses. Car il n'y a point de soleil si élevé qui n'ait quelque peu d'ombre; ni de vertu si éminente, qui ne soit sujette aux calomnies.

Et au lieu de s'excuser et se défendre, il disait de bonne grâce : « Ne disent-ils que cela? Oh! vraiment ils ne savent pas tout : ils me flattent, ils m'épargnent, je vois bien qu'ils ont de moi plus de pitié que d'envie, et qu'ils me souhaitent meilleur que je ne suis. Or sus, Dieu soit béni, il se faut corriger : si je ne mérite d'être repris en cela, je le mérite d'une autre façon; c'est toujours miséricorde que je le sois si bénignement. »

Quand on prenait sa défense, et que l'on disait que cela était faux : « Hé bien! disait-il, c'est un avertissement, afin que je me garde de le rendre vrai : n'est-ce pas une grâce que l'on me fait, de m'avertir que je me détourne de cet écueil? » Quand il voyait que l'on s'estomaquait contre le médisant : « Hélas! disait-il, vous ai-je passé procuration de vous courroucer pour moi? laissez-les dire, ce n'est qu'une croix de parole, une tribulation de vent, la mémoire en périra avec le son; il faut être bien délicat pour ne pouvoir souffrir le bourdonnement d'une mouche. Qui nous a dit que nous soyons irrépréhensibles? possible voient-ils mieux mes défauts que moi, ni que ceux qui m'aiment : nous appelons souvent des vérités du nom de médisance, quand elles ne nous plaisent pas. Quel tort nous fait-on quand on a mauvaise opinion de nous? ne la devons-nous pas avoir telle de nous-mêmes? Telles gens ne sont pas nos contrariants, mais nos partisans, puisqu'avec nous ils entreprennent la destruction de notre amour-propre : pourquoi nous fâcher contre ceux qui viennent en notre aide contre un si puissant ennemi? »

C'est ainsi qu'il se moquait des calomnies et des outrages, estimant que le silence ou la modestie étaient capables d'y résister, sans employer la patience pour si peu de chose. Ce qu'il a si bien pratiqué et en tant de rencontres qui sont marquées par les écrivains de sa vie, il en a dit son sentiment dans sa *Philotée* (Part. III, ch. 5) en ces beaux mots :

« L'homme vraiment humble aimerait mieux qu'un autre dît de

lui qu'il est misérable, qu'il n'est rien, qu'il ne vaut rien, que non pas de le dire lui-même : au moins s'il sait qu'on le dise, il ne contredit point, mais acquiesce de bon cœur; car croyant fermement cela, il est bien aise qu'on suive son opinion. »

SECTION V. — *De l'amour de notre abjection.*

La question que l'on me propose est, comment il se peut faire que nous venions à aimer notre bassesse, vilité et abjection. Je réponds que cela se fait par le moyen de la vraie humilité chrétienne et parfaite. On me dit que j'explique une même chose par un autre mot, et que l'humilité et l'abjection sont une même chose. Notre bienheureux Père viendra ici à mon secours pour me justifier et nous apprendre « qu'il y a de la différence entre la vertu d'humilité et l'abjection. Car l'abjection, c'est la petitesse, bassesse et vilité qui est en nous, sans que nous y pensions : mais quant à la vertu d'humilité, c'est la véritable connaissance de notre abjection. Or, le haut point de cette humilité gît, à non-seulement reconnaître volontairement notre abjection, mais l'aimer et s'y complaire; et non par manquement de courage et générosité, mais pour exalter tant plus la divine Majesté, et estimer beaucoup plus le prochain en comparaison de nous-mêmes. » Ces paroles sont tirées de sa *Philotée* (Part. III, ch. 6); desquelles nous apprenons : 1° qu'il y a différence entre l'humilité et abjection; 2° que nous pouvons avoir celle-ci sans celle-là; 3° mais non la vraie humilité, sans la connaissance et l'amour de celle-ci; 4° que ce n'est pas assez d'aimer son abjection pour être chrétiennement et parfaitement humble, si nous ne l'affectionnons par charité, c'est-à-dire pour l'amour de Dieu et du prochain.

Il y a une grande distance entre la vertu morale d'humilité, et la chrétienne et parfaite, non-seulement en ce que celle-là est morte, et celle-ci vive; mais en ce que celle-là n'est pour l'ordinaire que dans l'entendement et la connaissance, mais celle-ci est principalement dans la volonté et l'amour. Les anciens philosophes ont dit des merveilles touchant la misère et le néant de l'homme; mais quelque connaissance qu'ils eussent qu'ils n'étaient rien et ne valaient rien, ils pensaient bien néanmoins être quelque chose, s'évanouissant en leurs pensées, et s'épanouissant en leurs vanités et fausses folies; et, comme dit un d'entre eux, mettant leurs noms à la tête des traités qu'ils faisaient du mépris de la gloire, ils cherchaient cela même qu'ils méprisaient, faisant comme ceux qui prennent en refusant, et comme les rameurs, qui bandent de toutes leurs forces pour arriver au lieu où il tournent le dos.

Sans le glaive de la grâce, le moyen de trancher la tête aux Goliaths du propre amour? Cette victoire n'appartient qu'à la vraie charité, qui ne cherche point son intérêt. Il est presque impossible (parlant naturellement) que nous aimions notre abjection et vilité pour notre intérêt : mais très-facile avec la charité, quand nous pensons que par cet amour nous rendons gloire à Dieu, devant qui notre substance est un vrai néant, et tout homme vivant n'est qu'une vanité universelle. Pour répondre donc en deux paroles à

la demande qui m'a été faite, je dis que c'est par la charité que nous aimons, et par l'humilité que nous connaissons notre vilité, bassesse et abjection; et que si l'humilité n'est charitable, elle ne peut être accomplie.

Section VI. — *De l'état de perfection.*

Quand on parlait d'état de perfection, il voulait que l'on distinguât soigneusement ces deux mots d'*état* et de *perfection*, non-seulement d'entre eux, mais en eux-mêmes : car, outre que l'état et la perfection sont deux choses fort différentes, il y a de plus bien de la différence d'état à état, et de perfection à perfection. Ce qu'il expliquait ainsi :

« Le mot d'état dérive de celui de stabilité, et signifie communément condition de vie : laquelle, pour ce que l'on ne change que rarement, on l'appelle état. Il y a néanmoins des conditions qui se peuvent plus aisément changer les unes que les autres : car les unes se peuvent quitter par la seule volonté de ceux qui les ont embrassées; et il y en a d'autres, à cause de quelque profession publique, qui ne se peuvent laisser d'autorité privée, mais seulement par la dispense et permission des supérieurs. »

L'état chrétien, auquel nous entrons par le Baptême, et auquel nous sommes affermis par la Confirmation, est un état tout à fait immuable, parce que ces deux sacrements impriment des caractères indélébiles au temps de cette vie et en l'éternité de l'autre, à raison de quoi on ne les réitère point : comme aussi le sacrement de l'Ordre, lequel, pour la même raison, met celui qui le reçoit dans un état immobile. Ceux qui se séquestrent du siècle pour se jeter dans les communautés et instituts approuvés par l'Eglise, entrent par leur profession votive dans un état et condition qui n'imprime pas de caractère, comme font les trois sacrements que nous avons nommés; mais ils ne peuvent pas d'eux-mêmes changer cet état ni le quitter, sans le congé et la dispense des supérieurs, ou du Souverain Pontife, qui est le supérieur général, ou pour mieux dire, généralissime, non-seulement de toutes les communautés particulières, mais de la congrégation de tous les fidèles, qui vivent sous sa houlette pastorale, dans le sein de l'Eglise universelle. Cette condition votive s'appelle *état*, d'autant qu'elle ne se peut pas aisément changer, au moins de l'autorité privée de ceux qui l'ont embrassée et vouée, mais seulement par l'autorité publique de ceux qui ont le pouvoir d'en dispenser. Le même se dit de la condition des prélats et pasteurs majeurs, qui sont les évêques, lesquels ne peuvent quitter leurs charges de leur propre mouvement, sans la dispense et le congé du Saint-Siége apostolique. Pour le regard des autres états, tant de l'Eglise que de la police séculière, ils se peuvent changer selon la volonté de ceux qui les exercent, lesquels peuvent passer d'une condition à une autre sans difficulté. On peut encore dire, que les mariés sont en un état en quelque façon immuable, puisque nulle puissance humaine ne peut séparer ce que Dieu a une fois légitimement conjoint. Voilà pour le regard du mot d'*état*.

Quant à celui de *perfection*, il voulait que l'on distinguât fort soigneusement la naturelle, morale, acquise, humaine et extérieure, de la surnaturelle, théologale, infuse, divine et intérieure, puisque ces deux choses ne sont pas moins distantes que le ciel est éloigné de la terre. La première n'est que philosophique, et peut être pratiquée par un infidèle, aussi bien que par un chrétien; et par un chrétien qui est dans le péché mortel, aussi bien que par le justifié; mais la seconde n'est que dans le chrétien qui est en grâce et qui a la charité. La première s'acquiert par l'exercice des vertus morales; la seconde consiste en la charité.

L'état de perfection pris en cette seconde manière n'est autre que l'état de grâce de l'homme justifié, et qui a la charité. Etat intérieur, surnaturel et infus, auquel nul ne peut dire s'il y est, si ce n'est par conjecture, nul ne sachant s'il est digne d'amour ou de haine, si ce n'est par révélation spéciale; état auquel peut être tout chrétien, et auquel il est obligé de tendre et de prétendre, en quelque condition qu'il soit; état auquel il est établi par le baptême, et rétabli par le sacrement de pénitence, qui est la seconde table après le naufrage, lorsqu'il en est déchu par le péché à mort. Et, pris en la première signification, l'état de perfection ne dit autre chose qu'une condition où on exerce toutes les vertus morales, ou quelques-unes d'entre elles, pour arriver à leur perfection naturelle et humaine, non pas pour acquérir la perfection surnaturelle et divine, qui consiste en la charité.....

Il est vrai que ces deux sortes de perfection et d'état de perfection peuvent être conjointes et disjointes : conjointes, quand celui qui est en l'état que l'on appelle de perfection extérieure, est en état de grâce et de charité; et disjointes, quand il perd la charité par le péché mortel. C'est pourquoi il se faut bien garder de conjoindre toujours, comme choses inséparables, ces deux ici, qui peuvent être séparées; ni de les disjoindre aussi, en sorte qu'on les estime inassociables, mais estimant chacune séparément autant qu'elle est estimable, prisant aussi beaucoup leur assemblage. Estimons la condition de ceux que l'on dit être en l'état de perfection extérieure et accidentelle, sans affirmer qu'ils sont en l'intérieure et essentielle, qui consiste en la grâce gratifiante, et, sans juger aussi qu'ils n'y soient pas, puisque c'est une chose qui nous est incertaine, et un cas réservé à la connaissance de Dieu; mais aussi gardons-nous bien de confondre la nature avec la grâce, et l'état de perfection naturelle avec celui de la perfection surnaturelle, car ce serait mêler le précieux avec le vil.

La perfection extérieure est morte, informe et inutile pour le salut sans l'intérieure; c'est un corps sans âme, un colosse de Daniel, de grande apparence, bigarré de divers métaux, mais qui n'a que des pieds de terre.....

SECTION VII. — *De la patience ès calomnies.*

Ce mot du divin Apôtre lui plaisait extrêmement, et il l'inculquait fort souvent : *Ne vous défendez pas, très-chers, mais donnez place à la colère.* Les coups de canon s'amortissent dans la laine ou

dans la terre, mais font d'étranges écornes contre les pierres et les corps qui résistent.

Son grand avis, dans les calomnies d'importance dont on est quelquefois accueilli, était de regarder le Sauveur, mourant comme un infâme sur la croix, au milieu de deux brigands. « C'est là, disait-il, le serpent d'airain et sans venin, l'aspect duquel nous guérit de la morsure et des atteintes de la calomnie, qui a le poison de l'aspic sous la langue : devant ce grand exemple de souffrance nous aurons honte de nous plaindre, et beaucoup plus d'avoir du ressentiment contre les calomniateurs. »

Voici un de ses avis sur ce sujet, ainsi qu'il est couché dans sa *Philotée* (Part. III, ch. 7) : « Si on nous blâme injustement, opposons paisiblement la vérité à la calomnie : si elle persévère, persévérons à nous humilier, remettant ainsi notre réputation avec notre âme és mains de Dieu par la bonne et mauvaise renommée, à l'exemple de saint Paul, afin que nous puissions dire avec David : *O mon Dieu, c'est pour vous que j'ai supporté l'opprobre, et la confusion a couvert mon visage.* »

Sur cela, on me demande comme il est possible de servir Dieu par la mauvaise renommée, vu qu'elle donne du scandale, et qu'il est écrit : *Malheur à qui donne le scandale.* — Mais on remarquera qu'il y a bien de la différence entre le scandale actif et passif : c'est le propre des méchants de donner celui-là et des faibles esprits de prendre celui-ci. J'entends que c'est le propre des méchants de donner le scandale, quand leurs vices en sont une cause légitime; mais les plus gens de bien peuvent donner scandale sans leur faute, pour des crimes qui leur sont faussement imputés. Ainsi Notre Seigneur est appelé *pierre de scandale*; et lui-même disait à ses disciples, qu'ils seraient scandalisés en lui; et Siméon prophétisa qu'il serait un signe de contradiction; et le Sauveur disait à ses Apôtres : *Vous serez bienheureux quand les hommes médiront de vous, et vous chargeront de toutes sortes de crimes en mentant, et que vous souffrirez tout cela pour l'amour de moi; réjouissez-vous, car votre loyer sera grand pour cela dans les cieux.*

Ce n'est pas à dire pourtant que nous ne puissions avoir recours à l'oraison, pour prier Dieu qu'il détourne ce fléau de notre tabernacle : notre faiblesse, qui nous est si connue, nous obligeant à le supplier de ne nous induire point en tentation. Ainsi David, homme selon le cœur de Dieu, le priait qu'il délivrât son âme des lèvres injustes et des langues trompeuses; qu'il le rachetât de la calomnie des hommes, et qu'il ôtât de lui l'opprobre et le mépris, afin qu'il gardât ses préceptes avec plus de facilité et de contentement. Quiconque peut garder la paix du cœur dans l'orage des calomnies a fait un grand progrès dans le pays de la perfection.

SECTION VIII. — *De la douceur des paroles.*

Jamais le sucré ne gâta de sauce. C'était un proverbe qui passait par la bouche de notre bienheureux; et certes il parlait en cela de l'abondance de son cœur, qui était un vrai rayon de miel, lequel distillait par ses lèvres. Mais il ne voulait point que l'on dît de

douces paroles, si, comme la langue a naturellement sa racine au cœur, elles ne partaient d'une franche, ronde et naïve cordialité. Il détestait merveilleusement les lèvres trompeuses, qui parlaient en un cœur et en un cœur, qui traitaient de paix avec leur prochain, tandis qu'ils conçoivent en leur pensée quelque mal contre lui. Malheur, dit le sacré texte, à ceux qui ont le cœur double. Le Saint-Esprit n'habite point en une âme maligne, feinte et dissimulée : rien n'est si contraire à Dieu, qui est la simplicité même, comme la duplicité.

« Ressouvenez-vous, dit-il en sa *Philotée* (Part. III, ch. 8), que l'Epouse, au Cantique des cantiques, n'a pas seulement le miel en ses lèvres et au bout de sa langue ; mais elle l'a encore dessous la langue, c'est-à-dire dans la poitrine; et n'y a pas seulement du miel, mais encore du lait. Car aussi ne faut-il pas seulement avoir la parole douce à l'endroit du prochain, mais encore toute la poitrine, c'est-à-dire, tout l'intérieur de notre âme. Et ne faut pas seulement avoir la douceur du miel, qui est aromatique et odorant, c'est-à-dire, la suavité de la conversation civile avec les étrangers; mais aussi la douceur du lait entre les domestiques et proches voisins : en quoi manquent grandement ceux qui en la rue semblent des anges, et en la maison des diables. »

Il reprenait aussi certaine douceur affectée de paroles sucrées et de compliments, qui ne partent nullement du cœur, et qui se disent par forme d'agencement et de cajolerie : il disait quelquefois de cette sorte de langage fardé, ce mot assez commun en Italie : *Finocchio*, *finocchio*.

D'autre côté il reprenait un vice fort ordinaire aux pères et aux maîtres, qui penseraient déroger à leur gravité et autorité, s'ils avaient dit quelques paroles de douceur, et usé de quelques caresses envers leurs enfants et serviteurs : cela s'entend des enfants déjà grands; car les petits, qui sont jeunes, et le passe-temps des pères et des mères, n'en sont souvent que trop caressés, et ces amadouements sont ordinairement la semence de beaucoup de vices en ces petites âmes. Quand un fils ou une fille qui ont déjà de l'âge font quelques fautes légères, les pères et les mères les relèvent avec un ton aigre et poignant ; et il arrive assez de fois que la répréhension est si mal assaisonnée, qu'elle est pire et plus répréhensible que la faute reprise. S'ils se gouvernent bien, vivant avec toute sorte de vertu et d'obéissance, ils ne font que leur devoir ; jamais un père, ni une mère ne leur témoignera de satisfaction par aucune parole ni caresse : ce qui décourage merveilleusement ces tendres esprits, et leur fait désagréer le chemin de la vertu qui est assez âpre, la voyant si peu estimée par ceux-là mêmes qui la leur recommandent. Le même arrive aux pauvres serviteurs, qui font tous leurs efforts pour rendre leurs services agréables à des maîtres, qui, plus insensibles que des marbres, ne leur rendraient pas le moindre témoignage d'agrément; ce qui leur fait perdre le cœur, et les porte quelquefois à de telles infidélités, qu'elles ont fait naître le proverbe : *Autant de serviteurs*, *autant d'ennemis*.

Je me souviens d'avoir autrefois lu dans les *Commentaires* du grand maréchal de Montluc les regrets qu'il fait sur la mort d'un

de ses fils, brave et vaillant gentilhomme, qui était mort au lit d'honneur en une bataille, de ce qu'il n'avait jamais témoigné que des rudesses à ce pauvre garçon, le gourmandant lors même qu'il avait rendu plus de marques de son courage, et sans lui faire jamais paraître l'estime qu'en son âme il faisait de sa valeur, de laquelle il avait conçu de hautes espérances, tardive repentance et hors de saison.

La justice des hommes est ordinairement manchotte et percluse du bras qui doit distribuer les récompenses à la vertu, n'ayant d'entier et de pesant, que celui qui châtie les fautes : encore combien d'imperfections, commet-elle dans les punitions? une sincère justice étant souventes fois une rigoureuse injure.

Section IX. — *Des habits et des habitudes.*

Notre grand roi saint Louis, à qui notre Bienheureux avait une dévotion très-spéciale, disait un mot excellent, qui est ainsi rapporté dans la *Philotée :* « L'on se doit vêtir selon son état, en sorte que les sages et bons ne puissent dire : Vous en faites trop; ni les jeunes gens : Vous en faites trop peu. Mais en cas que les jeunes ne se veuillent pas contenter de la bienséance, il se faut arrêter à l'avis des sages. »

Sur quoi notre bienheureux François disait que comme l'on connaît l'animal au pelage ou au plumage, l'habit donnait un grand jour pour reconnaître les mœurs des personnes, nonobstant le proverbe : *L'habit ne fait pas le moine.* Car, bien qu'il soit assez vrai touchant ceux dont il parle, de quoi la robe est quelquefois plus réglée que les mœurs, il n'en est pas de même des séculiers, lesquels sont en pleine liberté de s'habiller comme il leur plaît : ce *comme il leur plaît*, est ce qui ouvre le pas à la conjecture.

Entre l'habit et l'habitude, il y a non-seulement de la ressemblance quant au mot, mais encore quant à la chose : car, comme le corps peut être revêtu de bons ou mauvais habits, aussi l'âme le peut être de bonnes ou mauvaises habitudes. Ce que l'Ecriture favorise quand elle nous avertit de dépouiller le vieil homme avec ses mœurs, c'est-à-dire avec ses habitudes, pour nous revêtir du nouveau, qui soit selon la justice et sainteté de Dieu; et l'Apôtre, à ce propos, nous exhorte de nous dévêtir de notre mauvaise conversation, et de nous revêtir de Jésus-Christ : et Jésus-Christ même dit à ses Apôtres en montant au ciel, qu'ils se tiennent recueillis et en solitude jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en-haut, c'est-à-dire, des dons du Saint-Esprit, qui sont autant d'habitudes infuses et célestes.

Or, comme notre bon roi saint Louis voulait que chacun s'habillât modestement selon sa condition, sans vouloir paraître plus ou moins qu'il n'est pour ses habits, le plus sentant la vanité, et le moins la chicheté et taquinerie : aussi notre bienheureux François désirait que chacun pratiquât les bonnes habitudes, c'est-à-dire les vertus les plus convenables à sa vocation, sans s'arrêter à celles qui y sont les moins sortables. Non pas que tous les chrétiens en soient obligés de pratiquer toutes les vertus quand les occasions

s'en présentent, et qu'ils en ont le moyen; mais c'est parce que toutes les vertus ne peuvent pas être exercées par tous, ni à toute occasion : par exemple, la magnificence et la libéralité ne peuvent pas être pratiquées par les pauvres; ni la patience, constance, longanimité, par ceux qui n'ont aucune souffrance. Mais parce qu'il arrive, par un désordre de jugement ordinaire, que ceux d'une condition se veulent exercer en des vertus qui seraient plus convenables à ceux d'une autre, et laissent, par cette mauvaise conduite, à pratiquer ce qui est de leurs devoirs, et ce que Dieu demande d'eux dans le genre de vie où il les a appelés, notre bienheureux reprend fort suavement cette extravagance, qui n'est que trop commune, dans sa *Philotée* (Part. I, ch. 3), où je vous renvoie pour ce regard.

Section X. — *De parler de Dieu.*

Cette parole de saint Pierre plaisait fort à notre bienheureux : *Si quelqu'un parle, que ce soit comme la parole de Dieu, si quelqu'un agit, que ce soit comme par la vertu que Dieu lui donne*, comme s'il disait : Soit que vous parliez, soit que vous opériez, que tout cela se fasse selon Dieu et par le motif de lui plaire. C'est ce que saint Paul dit : *Toutes choses quelconques que vous ferez, soit en parole, soit en œuvre, faites-les au nom*, c'est-à-dire en l'honneur et pour la gloire *de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Si nous étions exacts à observer cet avis, toutes nos paroles seraient de Dieu, et toutes nos actions seraient comme divinisées, puisqu'elles seraient faites non-seulement en grâce, mais par le motif de la grâce céleste, ainsi que disait l'Apôtre : *Non moi, mais la grâce de Dieu en moi, avec moi, par moi.* Quelle digne manière de parler et d'agir! c'est là cette plus excellente voie que l'Apôtre démontre.

Pour pratiquer ce notable précepte, voici de remarquables avis de notre bienheureux Père. Le premier en quelqu'une de ses Epitres : « Il ne faut jamais parler de Dieu, ni des choses qui regardent son culte, c'est-à-dire la religion, tellement quellement, et par manière de devis et d'entretien; mais toujours avec un grand respect, estime et sentiment.

Le second est en sa *Philotée* (Part. III, ch. 26), où il l'exprime en ces termes : « Parlez toujours de Dieu comme de Dieu, c'est-à-dire révéremment et dévotement, non point faisant la suffisante et la prêcheuse, mais avec un esprit de douceur, de charité et d'humilité. »

Le premier avis regarde ceux qui parlent des choses de la religion indifféremment, comme de tout autre sujet d'entretien et de conversation, sans aucun égard au temps, au lieu et aux personnes, et sans aucun autre dessein sinon de passer le temps et de deviser. Misère dont se plaint saint Jérôme de son temps, disant que tous les arts et sciences avaient leurs experts, à qui il appartenait seulement d'en traiter en maîtres : il n'y avait que l'Ecriture sainte et la théologie, qui est la reine des sciences, laquelle était si indignement traitée, que l'on en faisait des discours de table, non-seulement dans les maisons particulières, mais dans les cabarets; le

jeune éventé, l'artisan ignorant, le vieillard radoteur, la vieille babillarde, toutes sortes de gens du vulgaire se voulant mêler de dire leur avis touchant les plus relevés mystères de la foi.

Le second avertissement est pour ceux qui, dans les conversations, veulent faire le rabbi, et passer pour personne fort entendues en la piété et en la parole mystique; soutenant leurs opinions avec dépit, aigreur, chagrin, opiniâtreté, orgueil; faisant plus de bruit que ceux qui ont meilleure raison qu'eux, mais non pas si forte voix et tête, comme si de crier bien haut ajoutait quelque chose à la solidité d'un argument, ou plutôt à en faire éclater davantage la solidité.

Le troisième avis est au même endroit de la *Philotée*, en ces mots : « Ne parlez donc jamais de Dieu, ni de la dévotion, par manière d'acquit et d'entretien, mais toujours avec attention et dévotion. Ce que je dis pour vous ôter une remarquable vanité qui se trouve en plusieurs qui font profession de dévotion, lesquels à tous propos disent des paroles saintes et ferventes par manière d'entregent [1], et sans y penser nullement; et après les avoir dites, il leur est avis qu'ils sont tels que les paroles témoignent : ce qui n'est pas. »

Vous voyez bien à quelles gens il parle en ce dernier, et comme il les panse sur le vif. De telles paroles ressemblent à ces pluies chaudes qui tombent durant les plus véhémentes ardeurs de l'été, lesquelles brûlent et dessèchent les plantes au lieu de les arroser : aussi elles tarissent plutôt la dévotion qu'elles n'en accroissent la source; et sont comme ces fruits qui croissent aux bords du lac d'Asphalte, qui ont l'écorce belle et dorée, mais au dedans n'ont que du vent ou des vers. *Mes petits enfants*, disait saint Jean, *ne vous amusez point à aimer Dieu et le prochain de parole et de langue, mais d'œuvre et de vérité.*

Section XI. — *De la moquerie.*

Quand il entendait en compagnie que l'on se moquait de quelqu'un, il témoignait à sa contenance que le discours lui déplaisait; il en mettait un autre en avant pour le détourner, et quand il ne pouvait en divertir les causeurs, il levait la barre, comme aux combats de la barrière, quand les assaillants et tenants s'y échauffent trop, et faisant le holà : « C'est trop, disait-il, c'est trop fouler le bon homme; ce n'est pas vivre à discrétion, mais c'est en passer les bornes. Qui nous donne droit de nous entretenir ainsi aux dépens de cette personne? Voudrions-nous bien que l'on nous mît ainsi sur le tapis, et que l'on y fît l'anatomie de nos misères avec le rasoir de la langue? Supporter le prochain et ses imperfections, c'est une grande perfection, et une grande imperfection que de les découper et détailler de la sorte par la moquerie. » Sur ce sujet il exprime fort bien son sentiment en sa *Philotée* (Part. III, ch. 27), en ces termes :

« C'est une des plus mauvaises conditions qu'un esprit peut avoir que d'être moqueur. Dieu hait extrêmement ce vice et en a fait

[1] D'intrigue et suffisance.

jadis des étranges punitions. Rien n'est si contraire à la charité, et beaucoup plus à la dévotion, que le mépris et contemnement du prochain. Or, la dérision et moquerie ne se font jamais sans ce mépris : c'est pourquoi elle est un fort grand péché, en sorte que les docteurs ont raison de dire que la moquerie est la plus mauvaise sorte d'offense que l'on puisse faire au prochain par les paroles; parce que les autres offenses se font avec quelque estime de celui qui est offensé, et celle-ci se fait avec mépris et contemnement. »

Or, la sainte parole prononce malheur sur celui qui méprise, et le menace qu'il sera méprisé. Dieu prend toujours le parti de ceux qui sont méprisés, contre les moqueurs et les méprisants. Il sait combien cette sorte d'outrage est injurieuse à un bon cœur, qui le souffre pour son amour. *Pour vous, Seigneur*, disait David, *j'ai enduré l'opprobre et le mépris, et la confusion a couvert mon visage.* Et pour montrer combien cela lui était dur à supporter, il prie Dieu, en un autre endroit, d'ôter de lui l'opprobre et le mépris, et de le délivrer de ceux qui le regardent avec dérision, qui se gaussent de lui en hochant la tête, en faisant des huées. Elisée fut si sensible à un reproche fort léger qui lui était fait par des enfants, qu'il fit descendre des ours d'une montagne qui les dévorèrent. Et l'histoire ecclésiastique nous apprend la haute vengeance que Théodose prit des habitants de Thessalonique qui avaient jeté de la boue contre ses statues. Ce qui nous doit faire redouter la punition du Dieu des vengeances sur ceux qui déshonorent ses images vivantes, qui sont nos prochains, desquels il a dit : *Qui vous touche, me touche en la prunelle de l'œil.*

Une fois quelque damoiselle se riait d'une autre, en sa présence, qui n'était pas belle, et se moquait de quelques défectuosités naturelles avec lesquelles elle était venue au monde; et après lui avoir dit modestement que c'était Dieu qui nous avait faits et non pas nous-mêmes, et que les œuvres de Dieu étaient parfaites, l'autre se gaussant encore davantage de ce qu'il avait dit que les œuvres de Dieu étaient parfaites : « Croyez-moi, lui dit-il, elle est en l'âme plus droite, plus belle et mieux formée, et contentez-vous que je le sais bien. » Il rabattit son caquet, et la renvoya avec sa courte honte.

Une autre fois on se riait devant lui d'un homme absent, qui avait la taille toute gâtée, et était bossu devant et derrière : il prit aussitôt sa défense, et allégua le même mot de l'Ecriture, que les œuvres de Dieu étaient parfaites. « Comment parfaites, releva quelqu'un, en une taille si imparfaite ! » Le bienheureux reprit de fort bonne grâce : « Hé! pensez-vous qu'il n'y ait pas de parfaits bossus, aussi bien que des personnes de taille extrêmement droite? » Comme on le voulait faire expliquer de quelle perfection il entendait parler, de l'intérieure ou de l'extérieure : « Baste, dit-il, que ce que j'ai dit est vrai, parlons de quelque chose de meilleur. »

SECTION XII. — *De ne juger autrui.*

L'homme ne voit que le dehors, mais Dieu seul le dedans; il n'appartient qu'à lui seul de sonder le cœur et les reins, et de connaître les pensées. Notre bienheureux Père disait à ce propos que

l'âme du prochain était l'arbre de la science du bien et du mal, auquel il est défendu de toucher, sous peine d'être châtié, parce que Dieu s'en est réservé le jugement.

Qui es-tu, dit le sacré texte, *qui juges ton frère? Sais-tu que tu te condamnes toi-même en le jugeant? Qui es-tu qui juges le serviteur d'autrui? Ne sais-tu pas que s'il tombe ou se relève, c'est pour son maître et non pour toi? Prends ce qui t'appartient, et t'en va :* qui t'a donné la hardiesse d'entreprendre sur la charge de celui qui a reçu du Père éternel tout jugement, c'est-à-dire, toute puissance de juger au ciel et en la terre?

Notre bienheureux remarquait une inégalité d'esprit fort ordinaire parmi les hommes, portés naturellement à juger ce qu'ils ne connaissent pas, et qui fuient de juger ce qu'ils connaissent; semblables à ceux dont saint Jude parle, *qui blasphèment en ce qu'ils ignorent, et se corrompent en ce qu'ils savent.*

Et qu'est-ce qu'ils ne connaissent pas? c'est l'intérieur d'autrui, car la fenêtre de Momus[1] est encore à désirer : et cependant ils sont toujours après à fourrer les doigts de leur curiosité dans ce plat couvert réservé au grand Maître. Et qu'est-ce qu'ils connaissent? C'est leur intérieur, ou au moins ils le doivent connaître : et néanmoins c'est où ils craignent d'entrer, comme le criminel à l'audience de ses juges; tant ils appréhendent le tribunul inexorable de leur propre conscience, qui leur fournit mille témoins, et autant de juges et d'exécuteurs.

Notre bienheureux représente extrêmement bien cette espèce d'injustice en sa *Philotée* (Part. III, ch. 8), en disant : « C'est chose également nécessaire pour n'être point jugé, de ne point juger les autres, et de se juger soi-même. Car comme Notre Seigneur nous défend l'un, l'Apôtre nous ordonne l'autre, disant : *Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions point jugés.* Mais, ô Dieu, nous faisons tout au contraire : car ce qui nous est défendu, nous ne cessons de le faire, jugeant tout à propos le prochain; et ce qui nous est commandé, qui est de nous juger nous-mêmes, nous ne le faisons jamais. »

Nous ressemblons à cette femme, laquelle ayant toujours fait durant sa vie le contraire de ce que son mari lui commandait, s'étant noyée dans une rivière, son mari étant repris de ce qu'il recherchait son corps contre le fil de l'eau : « Estimez-vous, dit-il, que la mort lui ait fait perdre son esprit de contradiction? »

Cependant il est écrit : *Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés ;* et encore : *Gardez de juger avant le temps, mais suspendez votre jugement jusqu'à ce que le Seigneur vienne, lequel étant venu découvrira la cachette des obscurités, et dévoilera les conseils des cœurs : alors chacun sera justement loué ou blâmé selon ses œuvres.*

[1] Momus était le dieu de la raillerie ; il eût voulu une *fenêtre* au cœur de l'homme, pour voir ses pensées les plus secrètes. On le représentait essayant de lever le masque de la figure des autres, et portant une marotte, c'est-à-dire le sceptre de la folie.

Que deviendront donc les juges et les tribunaux de justice, dira-t-on, s'il est défendu de juger autrui? Je répondrai à cette objection, cela même que notre bienheureux, qui dit ainsi (*Introd.*, Part. III, ch. 28): « Mais ne peut-on donc jamais juger le prochain? Non certes, jamais : c'est Dieu, Philotée, qui juge les criminels en justice. Il est vrai qu'il se sert de la voix des magistrats pour se rendre intelligible à nos oreilles : ils sont ses truchements et interprètes, et ne doivent rien prononcer que ce qu'ils ont appris de lui, comme étant ses oracles. Que s'ils font autrement, suivant leurs propres passions, alors c'est vraiment eux qui jugent, et qui par conséquent seront jugés. Car il est défendu aux hommes, en qualité d'hommes, de juger les autres. »

C'est pour ce sujet que les juges sont appelés *dieux* en l'Ecriture, parce qu'en jugeant ils tiennent la place de Dieu. Et Moïse pour cela est appelé le *dieu de Pharaon.*

On demande s'il est défendu d'avoir des soupçons, fondés sur de bonnes et fortes conjectures. On répond que non, parce que soupçonner n'est pas juger, mais seulement un acheminement à juger : mais il faut bien prendre garde à ne se laisser surprendre à de faux indices, et là-dessus à précipiter son jugement; et c'est ici l'écueil où tant de gens font naufrage dans le jugement téméraire, c'est ici la lueur du flambeau où tant de papillons inconsidérés brûlent leurs ailerettes. Pour éviter ce désordre notre bienheureux donne une excellente maxime, dont l'observation est non-seulement utile, mais nécessaire en la vie, qui est que si une action pouvait avoir cent visages, on la regarde toujours par celui qui est le plus beau. Si on ne peut excuser une action, on peut l'adoucir en excusant l'intention, si même on ne peut excuser l'intention, il faut accuser la violence de la tentation, ou la rejeter sur l'ignorance, ou sur la surprise, ou sur la faiblesse humaine, pour tâcher d'en amoindrir au moins le scandale.

Si l'on dit que c'est bénir l'inique, lui mettre des coussins sous les coudes, et chercher des excuses au péché, on peut repartir que ce n'est pas louer ni excuser le péché, mais c'est traiter le pécheur avec clémence : un jugement sans miséricorde étant réservé à celui qui n'aura point eu pitié, ou du malheur, ou de l'infirmité de son frère, et qui aura méprisé sa propre chair en lui, car il est notre chair et notre frère, ou nôtre selon la chair.

Enfin, ceux qui ont bien soin de leur conscience, dit notre bienheureux, tombent rarement en des jugements téméraires. C'est le fait d'une âme oisive, et qui n'est guère occupée en elle-même, de s'arrêter à éplucher les actions d'autrui. Ce que dit excellemment un ancien, que le genre d'hommes qui est curieux à s'enquérir de la vie des autres, est fort négligent à corriger ses propres défauts : l'homme vertueux est comme le ciel, qui a tous ses yeux au dedans de soi.

SECTION XIII. — *Du mépris.*

On rapportait un jour devant lui ce dicton, que l'on attribuait à un grand et saint personnage, par lequel il disait que pour atteindre à la perfection il fallait

Mépriser le monde,
Ne mépriser personne,
Se mépriser soi-même,
Mépriser d'être méprisé.

« Pour les trois premiers, reprit N. B., qu'ils passent; mais le quatrième non, puisque le haut point de l'humilité consiste à aimer et chérir le mépris, et à se réjouir d'être méprisé. Ce que David témoigna bien quand il se réjouit d'avoir été pris pour un bateleur par sa propre femme Michol; et saint Paul se glorifie d'avoir été fouetté, lapidé, tenu pour fou, et pour la râclure et la balayure du monde; et les Apôtres se réjouissaient sortant des assemblées, où ils avaient été chargés d'opprobres, de mépris et de contumélies pour l'amour de Jésus-Christ. Le vrai humble, se méprisant soi-même, est bien aise de trouver des gens qui se rangent de son parti, et qui l'aident à se rendre encore plus vil et abaissé : il reçoit les opprobres comme des dons de Dieu et ne se trouve proprement digne que des indignités. »

Encore trouvait-il quelque chose à redire aux trois premiers mépris. A celui du monde, si l'on prenait le monde pour l'univers, qui est le grand théâtre des merveilles de Dieu dont les œuvres sont très-bonnes et parfaites, et parfaitement bonnes. Mais il l'approuvait en prenant ce mot de monde au mauvais sens, qu'il a presque toujours en l'Ecriture.

Ne mépriser personne, qui est le second, est certes bien raisonnable; mais il est encore plus raisonnable et plus avantageux, pour avancer en la perfection, de priser et estimer tous les hommes, comme créatures et images de Dieu, capables de sa grâce et de sa gloire. C'est ce que nous enseigne l'Apôtre quand il nous avertit de nous prévenir les uns les autres en honneur.

Le troisième, qui est de se mépriser soi-même, n'est pas encore sans quelque tempérament, parce que nous ne devons pas, sous prétexte d'humilité, méconnaître et mépriser les grâces que Dieu nous a faites; ce serait, pour éviter le piége de la vanité, se jeter dans le précipice de l'ingratitude. « Rien, disait notre bienheureux, ne nous peut tant humilier devant la miséricorde de Dieu que la multitude de ses bienfaits, ni rien tant humilier devant sa justice que la multitude de nos méfaits : et il ne faut pas craindre que ce qu'il a mis en nous nous enfle, tant que nous serons attentifs à cette vérité, que ce qui est bon en nous, n'est pas de nous. » Vérité que l'Apôtre exprime avec tant d'énergie par ces beaux mots : *Qu'as-tu que tu n'aies reçu? et si tu l'as reçu, de quoi te glorifies-tu, comme si tu ne l'avais pas reçu?* La vive considération des grâces reçues nous rend humbles; car la connaissance engendre la reconnaissance, comme l'ignorance la méconnaissance : que si nous méprisons les dons de Dieu en nous par une fausse humilité, nous méritons d'en être privés par une véritable justice.

Section XIV. — *De la médisance.*

Tout ainsi qu'il y a de la différence entre mentir et dire faux; car mentir, c'est dire une chose que l'on sait ou que l'on croit être

fausse; mais dire faux, c'est dire une chose qui est fausse et que l'on pense néantmoins à la bonne foi être vraie : ainsi il y a bien de la différence entre dire le mal et avancer une médisance; car dire le mal se peut faire avec bonne ou mauvaise intention. La bonne intention est quand on rapporte le mal d'autrui à celui qui y peut apporter du remède, ou à qui il appartient de le corriger, soit pour le bien public, soit pour le bien même de celui qui a failli; ou bien quand on en parle entre amis par esprit d'amitié, de bienveillance et de compassion, principalement quand la faute est publique et notoire : en ce cas-là on dit une médisance, c'est-à-dire, on parle du mal d'autrui, mais sans péché. Médire, c'est quand on le dit avec une intention maligne, par haine, envie, colère, mépris, désir de lui nuire, et de souiller sa renommée : en ce cas-là c'est un péché grand ou petit selon la mesure du tort qui est fait au prochain, et qui en revient à sa réputation.

Notre bienheureux avait coutume de dire que qui ôterait la médisance du monde en ôterait une grande partie des péchés et de l'iniquité : et avait raison; car tous les péchés de commission se rapportant à ces trois chefs, de pensée, de parole et d'œuvre, les plus fréquents, et quelquefois les plus dangereux, sont ceux de la parole, pour plusieurs raisons.

La première, que ceux de pensée ne sont nuisibles qu'à celui qui les commet, et ne donnent à autrui ni scandale, ni fâcherie, ni mauvais exemple, Dieu seul les connaissant et en étant offensé; et puis un retour soudain vers Dieu par une amoureuse repentance les efface, et écrase ces scorpions sur la plaie même qu'ils ont faite au cœur. Mais ceux de parole passent plus avant; car le mot lâché ne peut être rappelé que par une honteuse rétraction, et cependant le cœur du prochain en demeure infecté et empoisonné par l'oreille.

La deuxième, que les péchés d'œuvre, quand ils sont notables, sont sujets à la punition publique; ce qui les rend plus rares, à cause de la crainte du supplice, qui sert de bride aux plus scélérats. Mais la médisance, la moquerie, la raillerie (si la calomnie n'était extrêmement atroce, infamante et criminelle) n'est point ordinairement reprise par la justice; au contraire, quand la gausserie est ingénieuse et subtile, elle passe pour galanterie et gentillesse d'esprit : ce qui fait que tant de gens tombent dans cette faute; l'impunité, dit un ancien, étant une friande amorce au péché.

La troisième est le peu de restitution et de réparation que l'on en fait : ceux qui conduisent les âmes au tribunal de la pénitence étant, à mon avis, un peu trop indulgents, pour ne dire lâches, en cela, ce qui est de plus grande importance que l'on n'estime. Si l'on a blessé quelqu'un au corps, voyez combien la justice politique châtie sévèrement de tels outrages : autrefois, la loi du talion voulait que l'on rendît œil pour œil et pied pour pied. Si on a volé les biens que l'on appelle de fortune, il y va de la galère ou du gibet. Mais pour les médisances, si elles ne sont outrageuses au dernier point, à peine pense-t-on d'en faire réparation d'honneur ou amende honorable. Cependant, ceux qui ont le courage assis en bon lieu estiment beaucoup plus la réputation que les richesses ni que la vie; entre les biens naturels, l'honorable tenant sans contredit le plus

notable rang. Puisque l'on ne peut avoir accès au ciel avec le bien d'autrui, que ceux qui médisent voient de quelle façon ils s'y peuvent promettre l'entrée, s'ils ne rétablissent la renommée de leur prochain, qu'ils ont tâché de démolir par leurs détractions.

Section XV. — *Des équivoques.*

Il avait en horreur les équivoques, et disait que l'Esprit de Dieu, qui est un esprit de simplicité, hait les personnes doubles et rusées. Voici comme il déclare son sentiment sur ce sujet, en sa *Philotée* (Part. III, ch. 30) :

« Il n'y a nulle si bonne et désirable finesse que la simplicité. Les prudences mondaines et artifices charnels appartiennent aux enfants de ce siècle; mais les enfants de Dieu cheminent sans détour et ont le cœur sans replis. *Qui chemine simplement*, dit le Sage, *il chemine confidemment.* Le mensonge, la duplicité, la simulation témoignera toujours un esprit faible et vil. »

Dieu conduit le juste par de droites voies, parce qu'il est droit de cœur. Ceux qui marchent par des voies obliques et ténébreuses ne sont pas enfants de droiture ni de lumière : ils ressemblent à ces poissons de mer que l'on appelle *sèches*, qui, pris dans les filets, jettent une liqueur noire comme de l'encre, dont ils obscurcissent l'eau qui les environne, pour éviter la prise du pêcheur et s'échapper dedans ce trouble. Les prudents sont ordinairement surpris en leur astuce et attrapés dans les conseils qu'ils ont pris : ce qui fait, par aventure, que saint Paul appelle mort la prudence de la chair, d'autant qu'elle fait tomber dans le péché, qui est la mort de l'âme. *Si la bouche qui ment*, dit le Sage, *tue l'âme*, que ne fera la langue trompeuse qui parle en un cœur, et en un cœur c'est-à-dire qui divise le cœur? et le cœur divisé n'est-ce pas la mort? Aussi est-ce pour de telles gens, qui ont le cœur double et traître, que dit le Psalmiste : *Que la mort vienne sur eux, et qu'ils descendent en enfer tout vivants.*

Rien n'outrage tant la vérité et la simplicité, qui sont une même chose, comme fait la duplicité; et y a-t-il rien de plus double qu'une équivoque? « Certes, dit notre bienheureux, c'est un grand ornement de la vie chrétienne que la fidélité, rondeur et sincérité du langage. » C'en est donc un grand détraquement que la matoiserie, la fourbe et la supercherie.

Section XVI. — *De la contradiction.*

Il n'y a point d'esprits plus ennemis de la société humaine que ceux qui sont opiniâtres, têtus et sujets à la contradiction : ce sont les pestes des conversations, les boute-feux des compagnies, des semeurs de querelles et de noises, et semblables à des hérissons et à des marrons, qui piquent de tous côtés. Un esprit au contraire doux, condescendant, flexible, qui cède aisément, pliable, traitable, est un charme vivant; c'est un rayon de miel qui attire à soit toutes les mouches : parce qu'il se rend serviteur de tous, il devient le maître de tous; il se fait tout à tous, et ainsi il les gagne tous.

Les esprits âpres, revêches, qui ont un zèle amer, sont sujets à une vaste solitude : chacun les fuit, comme les animaux s'écartent du lion; ce sont des ronces, où l'on ne se peut frotter sans s'égratigner.

Notre bienheureux louait beaucoup l'avis de saint Louis, qui était de ne dédire jamais personne, sinon qu'il y eût du péché ou un dommage notable à consentir. Ce saint roi ne disait pas cela par prudence humaine, de laquelle il était ennemi, ni selon la maxime de cet empereur païen, qu'il ne fallait que personne se retirât mal content de devant le prince, disant cela par matoiserie, et enseignant à ses semblables à gagner les hommes par belles paroles. Saint Louis marchait d'un autre air et parlait avec un sentiment vraiment chrétien, qui est d'éviter tout débat et toute contestation, selon le conseil de saint Paul, qui veut que l'on évite la rencontre des personnes contentieuses, qui ne demandent que noises et disputes.

Mais ne sera-ce point une connivence, et par conséquent une participation à l'erreur ou à la faute d'autrui, si on ne s'y oppose pas en le pouvant faire? Voici la réponse de notre bienheureux à cette difficulté : « Quand il importe, dit-il, de contredire à quelqu'un et d'opposer son opinion à celle d'autrui, il faut user de grande douceur et dextérité, sans violenter l'esprit d'un autre ; car aussi bien ne gagne-t-on rien prenant les choses âprement. »

Quand vous désespérez un cheval à force de le tempêter et tourmenter, s'il a de la fougue, il prendra le frein aux dents, et emportera le cavalier, malgré qu'il en ait, où il voudra. Lui lâche-t-il la bride, cesse-t-il de le battre de l'éperon, il s'arrête et se rend traitable.

Il en est de même de l'esprit humain : si vous le pressez, vous l'oppressez ; si vous l'oppressez, vous le cabrez ; si vous le cabrez, vous le bouleversez tout à fait. Il peut être persuadé, non pas contraint : le contraindre de croire, c'est lui arracher toute créance. *La douceur est-elle arrivée*, dit David, *le voilà corrigé*. L'Esprit de Dieu, qui est suave, est dans le zéphir doux et rafraîchissant, non dans le tourbillon, ni dans le vent d'orage et de tempête. Qui dit un esprit de contradiction, dit un démon en chair humaine.

SECTION XVII. — *De la mauvaise taciturnité.*

Il y a des personnes qui sont taciturnes de leur naturel, d'autres qui le sont par orgueil, par gravité, par pesanteur d'esprit, par vanité, par dédain ; d'autres, par ignorance et stupidité ; d'autres, par chagrin et mélancolie : il y en a fort peu qui le soient par vraie et solide vertu, c'est-à-dire par modération et par jugement.

On parlait un jour, devant notre bienheureux Père, d'un certain personnage fort ignorant et grossier, qui néanmoins avait de la vanité et voulait passer pour habile homme et pour grand personnage, à force de se taire et de faire une mine grave, refrognée, témoignant son homme d'autorité, faisant l'entendu, et dédaignant les autres comme de petits esprits.

Le bienheureux dit son avis là-dessus de fort bonne grâce : « Si

cela est, il a trouvé le secret pour acquérir de la réputation à bon marché. » Et puis, s'étant un peu tu, il reprit : « Il n'y a rien qui ressemble tant à un homme sage qu'un fol, quand il se tait. Nous ne sommes que par la raison, et comme rien ne manifeste notre raison aux autres comme la parole, de là est venu l'ancien proverbe, que *la parole démontre l'homme.* Ce n'est pas sagesse de ne dire mot; mais c'est sagesse de parler quand il faut, et comme il faut, et de se taire aussi en temps et lieu. »

Sur ce même propos il déclare son sentiment avec plus de clarté dedans sa *Philotée* (Part. III, ch. 30), en ces termes : « Le parler peu, tant recommandé par les anciens sages, ne s'entend pas qu'il faille dire peu de paroles, mais de n'en dire pas beaucoup d'inutiles. Car en matière de parler, on ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité, et me semble qu'il faut fuir les deux extrémités : car de faire trop l'entendu et le sévère, refusant de contribuer aux devis familiers qui se font ès conversations, il semble qu'il y ait, ou manquement de confiance, ou quelque sorte de dédain; de babiller aussi et cajoler toujours, sans donner ni loisir ni commodité aux autres de parler à souhait, cela tient de l'éventé et du léger. »

Afin que la taciturnité soit une vertu, il faut, comme toutes les autres, qu'elle consiste en une certaine médiocrité, et qu'elle évite les deux extrémités que remarque notre bienheureux ; lesquelles ne peuvent être que vicieuses et de mauvaise grâce, principalement en la vie civile et sociale, en laquelle il faut contribuer son écot de paroles dans la conversation, et ne passer pas toujours son temps aux dépens des autres. Et c'est en cela que consiste cette vertu de bonne conversation que les Grecs nomment *eutrapélie.* Certes, quoique le babil vain et indiscret sente son étourdi, et soit fort importun en compagnie; si est-ce qu'un silence morguant, méprisant, hautain et dédaigneux, est incomparablement plus odieux et désagréable, d'autant qu'il procède de superbe, qui un est vice haï de Dieu et des hommes. Le parler modéré et amiable est une vraie marque de sagesse et de jugement. Ce mot de saint Jacques est fort notable : *Celui qui ne pèche point de sa langue est homme parfait;* combien plus parfait celui qui én fait un bon usage à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain?

Section XVIII. — *Des pures vertus.*

Voici un excellent mot de notre bienheureux, mais qui est peu entendu : « Moins il y a de notre intérêt particulier en la poursuite des vertus, plus la pureté de l'amour divin y reluit. » Il sera bon que je vous l'explique. Toutes les vertus, ont pour visée le particulier intérêt de la créature; elles ne peuvent pas s'élever au delà sans l'aide surnaturelle de la grâce céleste..... Même les deux vertus théologales de foi et d'espérance, comme telles, sont imparfaites; parce qu'elles sont mortes : et bien qu'elles aient Dieu pour objet, néanmoins elles se terminent dans l'intérêt de la créature, non dans celui de Dieu; cela étant réservé à la charité, laquelle seule entre toutes les vertus tant acquises que théologales ne cherche point son propre intérêt, mais celui de Dieu seul. C'est la

doctrine du grand saint Thomas duquel voici les termes : « La foi et l'espérance portent à Dieu en tant que de lui nous provient la connaissance du vrai et la possession du bien, mais la charité va à Dieu, pour nous faire arrêter à lui, non afin qu'il nous en revienne quelque avantage. » D'où il tire qu'elle est la plus excellente de toutes les vertus et la plus grande, comme dit saint Paul, parce qu'elle regarde Dieu plus purement, ne l'aimant que pour l'amour de lui-même, et parce qu'il mérite d'être souverainement aimé, et aimé sur toutes choses, en toutes choses, hors et sans toutes choses.

De là nous pouvons apprendre que comme il n'est point de vertu chrétienne vive et parfaite sans elle, plus elles participent de sa pureté, plus elles sont accomplies; et plus elles sont accomplies, plus elles sont agréables à Dieu, et plus amplement salariées de lui, quoiqu'elles pensent moins à ce salaire.

Mais comment arrivera-t-on à cette pureté? Ce sera ou en rapportant tous les motifs des autres vertus à celui de la charité, qui n'est autre que de plaire à Dieu et d'augmenter sa gloire extérieure ou bien en ramassant tous ces motifs dans celui du divin amour, comme on recueille les rayons du soleil dans un miroir ardent, pour en tirer une grande flamme; ou enfin n'exerçant les autres vertus que pour le seul et unique motif de la charité, selon que saint Paul l'enseigne, quand il dit qu'elle est patiente, bénigne, qu'elle croit, espère et souffre tout; bref, qu'elle est une vertu générale qui embrasse toutes les autres, et les exerce en un degré éminent. C'est le sentiment de notre bienheureux Père, que je ne me lasse jamais de vous raconter, tiré de son *Théotime* (Liv. XI, ch. 13), où il dit ces beaux mots :

« Or le souverain motif de nos actions, qui est celui du céleste amour, a cette souveraine propriété, qu'étant plus pur, il rend l'action qui en provient plus pure, si que les anges et les saints de paradis n'aiment chose aucune, pour autre fin quelconque que pour celle de l'amour de la divine bonté, et par le motif de lui vouloir plaire. Ils s'entr'aiment voirement tous très-ardemment, ils nous aiment aussi, ils aiment les vertus; mais tout cela pour plaire à Dieu seulement. Ils suivent et pratiquent les vertus, non en tant qu'elles sont belles et aimables, mais en tant qu'elles sont agréables à Dieu. Ils aiment leur félicité, non en tant qu'elle est à eux, mais en tant qu'elle plaît à Dieu. Oui même, ils aiment l'amour duquel ils aiment Dieu, non parce qu'il est en eux, mais parce qu'il tend à Dieu; non parce qu'il leur est doux, mais parce qu'il plaît à Dieu; non parce qu'ils l'ont et le possèdent, mais parce que Dieu le leur donne et qu'il y prend son bon plaisir. »

Et n'était pas seulement son avis que l'on réduisît les motifs de toutes les vertus à celui de la charité, mais il la donnait encore comme un bouclier général contre les assauts de tous les vices, assurant qu'elle était cette tour de David, en laquelle, comme en un arsenal bien fourni, étaient toutes sortes d'armes, pour résister aux attaques de nos ennemis et les vaincre. Il estimait que par elle seule nous pouvions nous rendre victorieux de toutes les tentations, lesquelles toutes ne visaient à autre fin qu'à nous la faire perdre. Voici comme il parle (*Introduct.*, Part. IV, ch. 9) :

« Si vous me croyez, vous ne vous opiniâtrerez pas à vouloir opposer la vertu contraire à la tentation que vous sentez, parce que ce serait quasi vouloir disputer avec elle; mais, après avoir fait une action de cette vertu directement contraire, si vous avez eu le loisir de reconnaître la qualité de la tentation, vous ferez un simple retour de votre cœur du côté de Jésus-Christ crucifié, et par une action d'amour en cet endroit, vous lui baiserez les sacrés pieds. C'est le meilleur moyen de vaincre l'ennemi, tant ès petites qu'ès grandes tentations : car l'amour de Dieu contenant en soi toutes les perfections et toutes les vertus, et plus excellemment que les vertus mêmes, il est aussi un plus souverain remède contre tous les vices; et votre esprit, s'accoutumant en toutes tentations de recourir à ce rendez-vous général, ne sera point obligé de regarder et examiner quelles tentations il a, mais simplement se sentant troublé, il s'accoisera en ce grand remède, lequel outre cela est si épouvantable au malin esprit, que quand il voit que ses tentations nous provoquent à ce divin amour, il cesse de nous en faire. »

En un mot, c'est là le moyen le plus universel pour exercer purement et parfaitement les vertus. A raison de quoi l'Apôtre disait : *Sur toutes choses ayez la charité, car c'est le bien de perfection; la dilection est l'accomplissement de toute la loi.* Qui aime accomplit la volonté de Dieu, volonté qui ne désire que notre sanctification, c'est-à-dire, que nous soyons saints comme Dieu, qui est la même charité, et parfaits, comme notre Père céleste est parfait. De là ce mot qui était si ordinaire en la bouche de notre bienheureux : « Tout le monde a des moyens et des secrets pour s'avancer et arriver à la perfection : pour moi je n'en sais point d'autre que d'aimer Dieu pour l'amour de lui-même, et toutes choses pour l'amour de Dieu. »

SECTION XIX. — *De la perfection extérieure.*

On fit une fois une consultation de Docteurs en théologie, d'une université que je ne veux pas nommer, sur le sujet d'une fille Bénédictine qui désirait se ranger dans l'institut de la Visitation[1]. Le monastère d'où elle se voulait retirer n'était pas dans une entière réforme; une partie des filles y répugnaient : à peine la clôture y était-elle bien établie; celles qui ne voulaient pas la réforme y étaient plutôt renfermées que réformées, et y rongeaient leur frein par contrainte, en attendant l'occasion de se loger ailleurs : la communauté n'y était que pour la table, non pour le vestiaire; l'oraison mentale s'y pratiquait fort peu : bref, l'observance n'y allait que d'une aile. Cette fille, désireuse d'une parfaite réformation, pressait fort ses parents de la mettre en un lieu où elle pût vivre selon la Règle, tout institut lui étant indifférent. Les parents, qui secondaient son dessein, bien qu'elle fût professe, se

[1] La sœur de Gouffier? Voyez du moins ce que le Saint a dit à propos de cette sœur (Lettre 596 et suiv. — Tome V, p. 678) : cela modifiera un peu les affirmations trop absolues de Camus.

mettent en devoir de lui chercher une place en quelque compagnie bien réglée : la créance qu'ils avaient au bienheureux leur fit jeter les yeux sur la congrégation de la Visitation, en laquelle la fille même avait grand désir de se voir enrôlée. Consultation là-dessus, en laquelle le principal débat de messieurs nos maîtres fut de faire des comparaisons entre les Règles de saint Benoît, que la fille voulait quitter, et celle de saint Augustin, qui est celle de la Visitation, et qu'elle voulait embrasser. Mais encore de quel biais furent prises ces confrontations? Du côté du poisson et de la viande, des chemises de toile et de laine, des matelas et des paillasses, du grand et du petit Office, de Matines dites à minuit ou à neuf heures du soir, et autres remarques de semblable étoffe : et parce que la Règle de saint Benoît se trouva avoir ces grands et notables avantages sur celle de saint Augustin, sans aucun égard à l'observance de l'une ou de l'autre, il fut conclu que la Bénédictine, qui était dans une maison d'imparfaite observance, rétrograderait de la perfection, de cette taille que nous avons représentée, si elle se faisait Augustine dans une maison d'observance accomplie; et permis à elle cependant d'attendre la rédemption d'Israël, et que la parfaite réforme fût mise en la maison où elle avait fait profession, renvoyée comme cela *ad longos annos*, par fins de non-recevoir.

Or, quoique ce ne fût nullement l'avis du bienheureux qu'elle changeât ni de maison ni d'ordre, estimant fort cette maxime évangélique : *Ne passez point de maison à autre*, ce qui témoigne une instabilité blâmable; et beaucoup moins qu'elle se rangeât à la Visitation, tant pour ne charger point cette congrégation naissante d'envie et de jalousie, que pour ne l'exposer point à la contradiction des langues; et quoiqu'il estimât à propos de ranger cette postulante en quelque monastère de Bénédictines qui fût entièrement réformé, soit pour toujours, soit en attendant que la réformation parfaite fût établie dans la maison où elle était professe, et même inclinant plutôt qu'elle demeurât au lieu de sa profession, pourvu qu'elle y pût vivre en tranquillité d'esprit et en tranquillité de conscience, pour y procurer, par ses prières et son exemple, une réforme accomplie avec celles qui conspiraient à même dessein : néanmoins le résultat de ces messieurs n'était pas à son goût, lui semblant qu'il était bâti sur des fondements bien frêles. Un jour il me disait là-dessus : « Je ne sais à quoi s'aheurtent ces bons personnages, comme si la perfection chrétienne consistait au poisson, à la serge, à la paille, à la nudité, aux veilles et autres semblables austérités. Si cela était, les paysans seraient les plus parfaits de tous les chrétiens, lesquels n'ont souvent que la terre pour lit, qui ne mangent pas un morceau de chair en toute l'année, nus, déchirés, morfondus, qui n'ont pour l'ordinaire que l'eau pour breuvage et le pain pour nourriture, encore du pain de douleur, et plus dur, plus pesant et plus noir que la terre ; et il faudrait qu'ils rétrogradassent de leur perfection s'ils se jetaient dans les cloîtres les plus réformés, où l'on ne pratique point un genre de vie à beaucoup près si austère que le leur.

» C'est de la perfection essentielle du christianisme qu'il s'agit; je ne sais pas si ces bonnes gens la veulent ou peuvent mettre autre part qu'en la charité, et s'ils font état, sans charité, de toutes ces mortifications extérieures, vu que saint Paul n'estime rien sans elle, le martyre même, fût-ce celui du feu. Je ne sais pas bien par où ils veulent prendre leurs mesures. Il ne leur restait plus que de comparer saint Augustin avec saint Benoît, et de donner l'avantage de la doctrine et de la capacité à faire des règles de perfection chrétienne à saint Benoît sur saint Augustin : sur saint Augustin qui est l'aigle entre les docteurs de l'Eglise, comme saint Jean l'est entre les Evangélistes; par la bouche duquel les anciens conciles d'Afrique ont parlé, de qui les sentences sont recueillies comme des oracles par toute l'Eglise, et des lèvres et de la plume duquel, comme de l'ange du Seigneur, les plus savants prennent la loi. A saint Benoît, dis-je, du sacerdoce duquel on doute, et de la littérature duquel nous ne voyons point que les bibliothèques gardent les monuments, quoique d'ailleurs il ait été un grand saint, et un très-excellent législateur entre ceux qui ont dressé des lois et des règles pour les cénobites. Mais lui-même, au dernier chapitre de la sienne, en donne son jugement en vérité, et en esprit d'humilité, qui est l'esprit fondamental de son Ordre, disant qu'elle n'a rien de comparable à saint Basile, ce grand astre de l'Eglise grecque et qui balance la palme de la suffisance et doctrine avec saint Grégoire de Nazianze, son cher ami et frère d'alliance. Et cependant nous voyons que la Règle de saint Augustin a tellement été préférée à celle de saint Basile en l'Eglise latine et occidentale, que nous ne savons aucun Ordre en l'Eglise romaine, qui milite sous la Règle de saint Basile; et il y en a plus de quatre-vingts, tous différents, qui vivent sous celle de saint Augustin, et il n'y en a pas dix ou douze qui soient rangés sous celle de saint Benoît.

« Joint, disait notre bienheureux, que ce n'est pas par excellence ou éminence des saints qu'il faut juger de leurs écrits; la science et la charité n'allant pas toujours d'un même air, et la plus grande ou moindre charité étant la mesure de la vraie sainteté, et la mesure aussi de la dignité des Règles : or en quelle de toutes les Règles cénobitiques cette reine des vertus est-elle plus recommandée qu'en celle de saint Augustin, qui semble n'être qu'un discours continuel de la charité? De plus, il n'est pas question de comparer une Règle à une autre (comparaison qui a quelque chose d'odieux), mais une observance à une autre : car, quand la Règle de saint Benoît aurait sur celle de saint Augustin tous ces avantages que ces messieurs lui attribuent, qui ne sait qu'il est plus sûr pour le salut de se ranger dans une communauté où une Règle de moindre excellence serait exactement observée, que dans une autre où une plus éminente Règle ne serait pas gardée? de quoi servent les lois si on ne les observe?

» Le pis que je vois en ceci, est que les gens même du métier se servent en leurs jugements et estimations de ces mauvaises balances dont le Psalmiste parle, et que les simples soient conduits par des guides si clairvoyants. Certes, la vraie et essentielle per-

fection n'est pas ce que pensent beaucoup de gens, et elle est ce que beaucoup de gens ne pensent pas. Dieu veuille avoir pitié de nous, et nous bénir de la lumière de son visage, afin que nous connaissions ses voies en la terre, et que nous annoncions son salaire à toutes les nations : et détourne de nos jours cette menace du Sauveur : *Sinite illos ; cæci sunt*, etc. »

SECTION XX. — *Pharisaïsme doucement repris.*

Les filles de la Visitation furents introduites en l'une des bonnes villes de ce royaume, où il y avait déjà plusieurs monastères de moniales qui étaient en grande vogue et réputation, principalement à cause de leur austérité extérieure ; chose qui frappe le sens, et qui donne fort dans les yeux de ceux qui n'en ont que de chair, et qui ne savent pas que Dieu se peut adorer, et avec cela et sans cela encore, en esprit et vérité.

La suavité et douceur cordiale qui se rencontra parmi les filles de l'institut dressé par notre bienheureux les rendit aussi tellement aimées par les personnes qui les abordèrent et qui goûtèrent leur conversation, qui semblait que l'on quittât le gland rude et sauvage, après avoir trouvé la fleur du froment élu. Là-dessus murmures en campagne, pareils à ces vents et à ces frizelis qui présagent et devancent les grands orages. De combien d'artifices ne se servit-on pour détourner les femmes et filles séculières de la hantize des sœurs de Sainte-Marie ! Mais la mansuétude et la cordiale patience étant des charmes qui briseraient les rochers, et qui les feraient sortir de leurs places, ce que l'on employait pour les divertir les poussait et pressait davantage à rechercher leur conversation. Solitude aux autres grilles.

De là on en vint aux invectives, aux répréhensions, aux moqueries : que c'était des sœurs douillettes, qu'elles avaient trouvé un chemin de roses pour aller au ciel ; qu'elles avaient descendu Notre Seigneur de la croix, voulant dire qu'elles ne pratiquaient pas beaucoup d'austérités corporelles ; que c'étaient des moniales à la mode, et autres semblables sornettes et tricheries : sans que ces bonnes langues considérassent deux choses ; l'une, que comme les tonneaux remplis de vin nouveau elles se salissaient de leur propre bave ; l'autre, que cet institut avait été dressé principalement pour la réception et le soulagement des femmes et filles infirmes et incommodées de force et de santé, mais d'esprit sain et bon, dont les corps débiles ne pourraient pas supporter les rigueurs extérieures des autres communautés : raisons capables (si la passion n'eût l'ascendant) de fermer la bouche à ces murmures iniques, et à renverser sur les visages qui les proféraient leur propre douleur.

Enfin la contradiction des langues et la persécution des autres malices spirituelles en vint si avant, que les pauvres filles de notre bienheureux furent contraintes de gémir un peu dans le sein de leur bon Père, et de lui en écrire quelques plaintes, pour tirer de sa poitrine charitable quelque consolation, et des avis pour se conduire en des traverses si épineuses, les aiguillons des picoteries, sortant des mêmes lieux d'où elles attendaient des rayons de miel,

d'assistance et de congratulation. Il écrivit donc plusieurs avertissements sur ce sujet à la supérieure, et entre autres celui-ci, qui depuis, pour sa beauté, a été rangé parmi ses sentences.

« Gardez bien, ma fille, de répondre en sorte quelconque à ces bonnes Sœurs, ni à leur fondatrice, sinon avec une invariable humilité, douceur et suavité de cœur. Ne vous défendez point : ce sont les propres termes du Saint-Esprit. Si elles méprisent votre institut, parce qu'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en laquelle les forts ne méprisent point les faibles, ni les grands les petits. Je veux qu'elles soient plus que vous; mais les Séraphins méprisent-ils les petits Anges? et les grands saints en paradis méprisent-ils les moindres? O ma chère fille, qui plus aimera, sera plus aimé, sera le plus glorieux là sus au ciel. Ne vous mettez point en peine, le prix est donné à l'amour. »

Peut-on pincer plus délicatement et amiablement la corde du pharisaïsme, et vaincre plus suavement, et néanmoins fortement, le mal par le bien? Qu'est-il arrivé de cette persécution, sinon que celles qui voulaient mépriser ont été méprisées; les ravalées, relevées, les humiliées, exaltées; et ce qui advint à Joseph, que ses frères mirent en honneur, le voulant perdre pour leur jalousie? Je n'en veux pas dire davantage, pour n'entrer pas trop avant dans les particularités, et prendre, comme l'on dit, le loup par les oreilles.

SECTION XXI. — *Des aversions.*

Il y en a qui à vive force et par l'aide de la grâce arrachent de leurs cœurs le péché de haine qu'ils avaient contre quelqu'un : mais tout ainsi qu'après que l'on a coupé un arbre par le pied, les racines ne laissent pas de demeurer en la terre, et il faut du temps pour les arracher; ainsi à la haine du péché succède la passion, et à la passion de haine celle d'aversion, d'autant plus malaisé à extirper qu'elle paraît moins blâmable que l'autre.

On sait bien qu'il faut pardonner à l'ennemi quelque grand outrage qu'il nous ait fait, si nous voulons que Dieu nous remette nos offenses; c'est ce que nous demandons tous les jours au Père céleste dans l'oraison que son Fils Notre Seigneur nous a dictée de sa propre bouche : mais comme ensuite d'une furieuse tempête, après que les vents se sont retirés, les flots de la mer ne laissent pas d'être émus quelque espace de temps; aussi après que, pour l'amour de Dieu, l'on a renoncé à la haine que l'on portait à son ennemi, il y en a qui pensent faire beaucoup de dire qu'ils ne lui veulent point de mal, sans se souvenir que, par la loi de Jésus-Christ, ce n'est pas assez de ne vouloir point de mal : cela, c'est n'avoir pas de haine; mais il faut avoir de l'amour et de la dilection, c'est-à-dire, vouloir du bien à son prochain soit ami soit ennemi, l'un et l'autre étant également créature de Dieu, ouvrage de Dieu, image de Dieu, capable de grâce et de gloire.

Il y en a qui disent, pressés de ces raisons : Non-seulement je lui pardonne l'offense qu'il m'a faite, et ne lui en veux point de mal, mais encore je lui souhaite les mêmes biens de nature, de

grâce et de gloire qu'à moi-même : néanmoins je ne me puis résoudre de le voir, ni de converser avec lui, parce que cet objet présent émeut mes puissances, et je crains de rouvrir mes plaies et d'émouvoir mes passions à sa vue, en me ressouvenant du tort qu'il m'a fait.

Cette excuse semble avoir quelque couleur, quand on considère la faiblesse humaine, plus débile qu'un roseau qui se plie à tous vents; mais, quoique cette défiance semble louable, elle ne l'est pas néanmoins devant Dieu, qui veut, et que l'on se réjouisse en lui avec crainte, et aussi que l'on se confie en lui à mesure que l'on se défie de soi-même; que l'on s'humilie sans découragement, et que l'on s'appuie totalement sur sa grâce, nullement sur la nature. C'est ce que nous enseigne la sainte parole, quand elle nous dit que nous ne pouvons rien de nous comme de nous, que toute notre suffisance vient de Dieu, que sans lui nous ne pouvons rien faire, mais aussi qu'avec lui nous pouvons tout, et traverser les murailles de toutes sortes d'obstacles; si bien que nous ayant donné le vouloir et le commencer, nous devons espérer qu'il nous baillera le parfaire pour sa bonne volonté : et ainsi s'il nous fait la grâce de pardonner de bon cœur, de ne vouloir point de mal, et de désirer toute sorte de bien, nous devons aussi nous confier en celui qui a vaincu le monde, qu'il nous donnera la force de résister aux tentations, que l'ennemi de notre salut pourrait exciter en l'appui irascible de la partie inférieure de notre âme, à la vue de celui à qui nous avons pardonné, pourvu que ce pardon ait été fait de bon cœur.

Il y en a même qui, vaincus de ces persuasions diront : Je le veux bien voir, et ne fuirai point de me trouver en la compagnie où il se rencontrera, mais de lui parler, c'est ce que je ne puis faire, parce que je craindrais de m'échapper en quelques reproches, et de là d'en venir aux injures qui rallumeraient le feu de la haine au lieu de l'éteindre, et rendraient la dernière erreur pire que la première.

Certes, quand celui que la fièvre a quitté boit encore avec quelque sorte d'empressement, c'est signe qu'il y a encore quelque reste d'émotion et de chaleur dedans ses veines. Quelques mines que fassent telles sortes de gens, qui sortent à regret de l'Egypte de la haine, et qui regardent en arrière, il y a sans doute quelque aigreur secrète et cachée dedans leur cœur, et ces Adams ne couvrent leur nudité que de feuilles de figuier. Il leur faut dire comme Josué à Achan, qui cachait ce qu'il avait pris et ne voulait pas confesser son larcin : *Mon fils, donne gloire à Dieu, et reconnais ton offense*. C'est à ces personnes-là de prier Dieu qu'il leur arrache toute rancune du cœur, et qu'il leur donne sa paix en les faisant hommes de bonne volonté. C'est à eux de prendre leur cœur à deux mains, et d'en ôter, par un généreux effort, cette ivraie de secrète aversion, qui suffoque la semence des bonnes inspirations en eux; et de dire à Dieu qu'il aide leur infirmité, afin qu'ils puissent pratiquer cet enseignement de l'Evangile, de faire du bien à ceux qui les haïssent, et de surmonter le mal par le bien.

Nous scellerons ce que nous venons d'avancer par une belle sen-

tence de notre bienheureux François, qui dit ainsi : « Les païens aiment ceux qui les aiment; mais les chrétiens doivent exercer leur amitié à l'endroit de ceux qui ne les aiment pas, et envers ceux auxquels ils ont beaucoup de répugnance et d'aversion. » Sentence tirée de l'esprit et de la doctrine de l'Evangile.

Section XXII. — *Des passions et affections.*

Voyez *Amour de Dieu*, Livre I, ch. 1-5, tom. IV.

Section XXIII. — *Des propassions en Jésus-Christ.*

On me demanda si Notre Seigneur Jésus-Christ a eu des passions. Je ne saurais plus pertinemment répondre à cette question que par les propres termes de notre bienheureux Père en son *Théotime* (Liv. I, ch. 3), où il dit ainsi :

« Jésus-Christ a craint, désiré, s'est doulu et réjoui jusqu'à pleurer, blêmir, trembler et suer le sang, bien qu'en lui ces mouvements n'ont pas été des passions pareilles aux nôtres : dont le grand saint Jérôme, et après lui l'Ecole, ne les a pas osé nommer du nom de passions, pour la révérence de la personne en laquelle ils étaient, ains du nom respectueux de propassions, pour témoigner que les mouvements sensibles en Notre Seigneur y tenaient lieu de passions, bien qu'ils ne fussent pas passions : d'autant qu'il ne pâtissait ou souffrait chose quelconque de la part d'icelles, sinon ce que bon lui semblait, et comme il lui plaisait, les gouvernant et maniant à son gré; ce que nous ne faisons pas, nous autres pécheurs, qui souffrons et pâtissons ces mouvements en désordre, contre notre gré, avec un grand préjudice du bon état et police de nos âmes. »

Les théologiens ont donné à ces mouvements le nom de *propassions*, parce qu'ils tenaient lieu de passions; et quoique son corps en souffrît et pâtit, néanmoins c'était avec une telle soumission à l'empire de sa raison et de son incomparable sagesse, que même jusqu'à la mort il n'a pas donné congé à son esprit de sortir de son corps que quand il a voulu, et quand son heure fut arrivée, en faisant comme Noé de la colombe, qu'il lâcha hors de son arche quand il le jugea expédient. Pour témoignage de cela, quoique son âme en l'agonie du jardin fût triste jusqu'à la mort, et cette tristesse forte jusqu'au point de le mettre sous le pressoir et d'épreindre le sang de son corps, il ne laissa pas de dire à son Père qu'il fît de lui selon sa volonté, s'abandonnant aux souffrances de tous les tourments qui lui étaient préparés et présents en sa pensée.

On ajoute une autre demande : En quoi diffèrent les passions des affections? A quoi je réponds, que les passions impriment leurs mouvements aux yeux, au visage, en la contenance, où elles causent de grandes et notables altérations, mais les affections, comme telles, ne sont qu'en la partie raisonnable, qui en exempte de tous ces orages et de ces violentes impressions : non pas que quand les affections sont émues il ne se répande quelques effets de

leur émotion dans l'appétit sensitif, et que la raison ne communique aux sens quelque part de son touchement; mais à proprement parler le mot de passion vient de pâtir et souffrir, ce qui marque un changement et quelque altération dans le sens. Mais le mot d'affection vient, ou de celui d'*affigere*, qui veut dire affiger, attacher, d'autant que la raison s'attache à quelque objet; ou de celui d'*afficere*, comme si elle était frappée et aheurtée à une certaine détermination, par la résolution de la volonté.

Or il arrive assez souvent que nous avons des passions sensitives, sans aucune affection raisonnable; et des affections raisonnables, sans aucune passion sensitive. Par exemple, il arrivera quelquefois que le tentateur jettera dans l'appétit sensitif de violentes suggestions qui font dire aux plus saints ce que disait David, qu'il était arrivé en haute mer, où il était englouti de l'orage; qu'il endurait force, et que c'était au Seigneur de répondre pour lui; que son œil était troublé de grande colère, et même son estomac. Et néanmoins la partie supérieure tient bon contre ces assauts du démon du midi, et se maintient dans le parti de la grâce et de l'amour céleste. C'est cette loi des membres, répugnante à celle de l'esprit, dont l'Apôtre se plaint, jusqu'à souhaiter pour cela d'être délivré du corps de cette mort, et jusqu'à dire qu'il fait non le bien qu'il veut mais le mal qu'il hait. Voici une pièce de notre bienheureux Père qui exprime ce combat intérieur très-excellemment; c'est en son *Théotime* (Liv. I, ch. 5):

« Combien de fois avons-nous des passions en l'appétit sensuel, ou convoitises contraires aux affections que nous sentons en même temps dans l'appétit raisonnable, ou dans la volonté! Le jeune homme duquel parle saint Jérôme, se coupant la langue à belles dents, et la crachant sur le nez de cette maudite femme qui l'enflammait à la volupté, ne témoignait-il pas d'avoir en la volonté une extrême affection de déplaisir, contraire à la passion du plaisir, que par force on lui faisait sentir en la convoitise et appétit sensuel? Combien de fois tremblons-nous de crainte entre les hasards, auxquels notre volonté nous porte, et nous fait demeurer! Combien de fois haïssons-nous les voluptés esquelles notre appétit sensuel se plaît, aimant les biens spirituels esquels il se déplaît! En cela consiste la guerre que nous sentons tous les jours entre l'esprit et la chair; entre notre homme extérieur qui dépend des sens, et l'homme intérieur qui dépend de la raison; entre le vieil Adam, qui suit les appétits de son Eve, ou de la convoitise, et le nouvel Adam, qui seconde la sagesse céleste et la sainte raison. »

SECTION XXIV. — *Des affections raisonnables.*

Les affections que nous avons en la partie raisonnable de notre âme sont plus ou moins excellentes, selon leurs objets. Celles qui ne naissent que du raisonnement que nous faisons, tiré de la connaissance que les sens nous suggèrent sont de la moindre classe. Celles-là d'une plus haute, qui procèdent de la lumière que fournissent les sciences humaines. Il y en a d'autres qui sortent de la lumière de la foi, mais morte et imparfaite. D'autres enfin qui

naissent de la clarté surnaturelle de la foi vive et parfaite, c'est-à-dire, animée de charité.

Celles du dernier rang se peuvent nommer affections sensibles, d'autant qu'elles sortent d'une source assez trouble et épaisse, qui est l'expérience du sentiment; rien n'entran ent notre entendement, selon la maxime des philosophes, qui n'ait passé par l'étamine des sens. Néanmoins cette sorte d'affections ne laisse d'être juste, puisqu'elle est raisonnable : la conservation de la santé, le désir des choses nécessaires à l'entretien de la vie, comme la nourriture et le vêtement, une demeure commode, une vocation qui agrée, une compagnie sortable, étant choses si honnêtes que l'on n'en peut équitablement blâmer la recherche, pourvu qu'elle se fasse selon la règle de droite raison.

Celles du second étage se peuvent dire purement humaines, puisque c'est de la science humaine et acquise qu'elles prennent leur origine. Par elles, nous nous portons à la recherche des vertus morales, et par cette acquisition à la paix intérieure, au repos de l'esprit, à la spéculation des choses naturelles. Exercices si honorables, qu'il faudrait renoncer à la raison pour y trouver à reprendre.

Celles de la troisième classe se peuvent nommer chrétiennes, mais toutefois moins parfaites que celles du quatrième degré. Celles-ci tirent leur source de la foi, c'est-à-dire des vérités chrétiennes divinement révélées, mais foi encore morte et non opérante par charité. Elles nous portent au désir de l'éternelle félicité, et des biens qui nous y sont promis, lesquels nous connaissons par la foi, et attendons par l'espérance; mais en cela nous regardons plutôt notre intérêt que celui de Dieu. Ce qui est l'effet de la foi et de l'espérance, qui ne sont plus informées par la charité.

Et enfin celles du quatrième et plus haut département, sont des affections qui tirent leur naissance de la charité, reine, forme, âme et vie de toutes les vertus, et sans laquelle elles ne servent de rien pour la vie éternelle. Celles-ci se peuvent nommer parfaites et accomplies, parce que celui qui a la charité a la plénitude de l'accomplissement de la loi, et le lien de perfection. Par ces saintes affections, nous aimons Dieu sans aucun intérêt, pour l'amour de lui-même, et toutes choses pour l'amour de lui, c'est-à-dire, en lui, selon lui et avec rapport à lui. Nous l'aimons sur toutes choses, en toutes choses, hors et sans toutes choses, parce qu'il est à toutes choses et en toutes choses. Ce sont là les vraies et sincères affections de la charité non feinte; et celles que les parfaits chrétiens commencent en la terre, pour les continuer éternellement au ciel, où Dieu est toutes choses à tous et en tous.

Cette doctrine si belle, si claire, si pure, si sainte et si remarquable, est tirée du *Théotime* du bienheureux François de Sales (Liv. I, ch. 6).

SECTION XXV. — *Suréminence du divin amour.*

Marthe *se trouble et s'empresse de beaucoup de choses; mais il n'y en a qu'une de nécessaire : Marie a choisi la très-bonne part, qui ne lui sera point ôtée.* Qui n'aura pitié du pauvre cœur tracassé et

troublé de tant de diverses affections toutes spécieuses et raisonnables, et dont les attraits le violentent avec tant de douceur, que comme il n'y a rien de si suave que cette force, il n'y a rien aussi de si fort que cette suavité? Cependant il n'y a qu'un amour qui lui soit nécessaire, qui est celui de Dieu, sans lequel il n'aura jamais de repos, ni de vrai contentement, et avec lequel il possédera toutes les choses qu'il saurait souhaiter.

« O Dieu! disait le grand saint Augustin, celui-là vous aime moins qu'il ne faut, qui aime quelque chose avec vous, sans l'aimer pour l'amour de vous. »

« Entre tous les amours, dit mon B. Père, celui de Dieu tient le sceptre, et a tellement l'autorité de commander inséparablement unie et attachée à sa nature, que s'il n'est maître, incontinent il cesse d'être et périt. Tout est sujet à ce céleste amour, qui veut toujours être roi ou rien, ne pouvant vivre qu'il ne domine et règne, ni régner si ce n'est souverainement. Il est vrai (poursuit-il) qu'il gouverne l'âme avec une douceur nompareille, car il n'y a ni forçats ni esclaves, mais il réduit toutes les facultés à son obéissance, avec une force si délicieuse, que comme rien n'est si fort que l'amour, il n'y a rien de si doux que sa force. »

C'est un soleil qui à son lever efface peu à peu, comme avec une éponge de lumière, tous ces menus feux que la nuit, par son absence, avait allumés dans le ciel. Non-seulement celui-là pèche et pèche grièvement, qui aime quelque chose plus que Dieu, mais encore qui aime quelque chose à l'égal de Dieu. Le lit du cœur est trop étroit, il ne peut recevoir l'amour de la créature en partage avec celui du Créateur : nul ne peut servir deux maîtres, et quelle convenance de la lumière avec les ténèbres, de Christ avec Bélial.

Que bienheureuse est l'âme qui peut dire à la tentation du péché, ce que dit saint Michel à cet ange révolté, qui voulait être semblable au Très-Haut : *Qui est comme Dieu?* et avec David : *Qui est comme le Seigneur notre Dieu, qui habite dans les hauts lieux, et qui regarde les choses humbles au ciel et en la terre? O Dieu, qui vous est semblable entre les forts?* ou avec le Sauveur, *Arrière de moi, Satan; car il est écrit : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à lui seul tu serviras. »*

L'amour sacré, dit N. B. Père, est un enfant miraculeux, puisque la volonté humaine ne le peut concevoir, si le Saint-Esprit ne le répand dans nos cœurs; et comme surnaturel, il doit présider et régner sur toutes nos affections, voire même sur l'entendement et la volonté. »

Or, quand nous parlons de l'amour sacré, nous entendons celui de la charité, qui est l'amour de Dieu, mais non pas par amour intéressé et de convoitise, tel qu'il se trouve en pratique en l'espérance : mais un amour pur, et qui ne recherche point son intérêt, comme parle saint Paul, et qui ne laisserait pas d'aimer Dieu pour l'amour de lui-même, quand il n'aurait point en ses mains de délectations infinies et une maison toute pleine de gloire et de richesses, et toute sorte de salaire avec lui.

C'est Dieu seul qu'elle respire,
Et à lui seul qu'elle aspire.

SECTION XXVI. — *Des avantages réciproques de l'amour sur la volonté, et de la volonté sur l'amour.*

La volonté humaine et le bien ont une telle convenance et alliance, que comme un fer en éclaircit un autre, on vient à la connaissance du bien, en disant que c'est ce que la volonté aime, et de la volonté, en disant que c'est une faculté toute retournée vers le bien, c'est-à-dire qui l'a pour son objet. Son mal est d'être aveugle, et de ce qu'elle ne voit le bien que par l'entremise de l'entendement, qui lui sert de flambeau par lequel elle l'aperçoit. Et parce que l'entendement se peut tromper, de là vient que souvent la volonté prend un faux bien pour un vrai; ayant tant d'inclination au bien, qu'elle s'y transporte aussitôt qu'elle l'aperçoit, sans pouvoir discerner s'il est faux ou véritable.

Or, le mouvement de la volonté vers le bien, c'est ce que l'on appelle amour, qui est la première et principale affection de l'appétit raisonnable. Ce mouvement est si puissant qu'il peut être comparé à ces intelligences motives qui font rouler les cieux : car il donne le branle à la même volonté qui le produit; laquelle devient telle que ce qu'elle aime : bonne, si son amour est bon; mauvaise, s'il est mauvais. Si tu aimes le ciel, disait saint Augustin, tu es céleste; si la terre, terrestre; si Dieu, tu es Dieu par participation. C'est à cause de ce divin amour que saint Pierre nous appelle participants de la divine nature. *Ils se sont rendus abominables selon les choses qu'ils ont aimées,* dit un prophète parlant des méchants.

Mon amour, c'est mon choix.
Mon amour, c'est mon poids;
Partout où je me porte,
C'est lui qui me transporte.

« L'amour dit notre bienheureux Père, domine tellement en la volonté, qu'il la rend toute telle qu'il est. La volonté n'est émue que par ses affections, entre lesquelles l'amour, comme le premier mobile et la première affection, donne le branle à tout le reste, et fait tous les autres mouvements. » Ensuite, il compare la volonté à la femme, et l'amour au mari; celle-là prenant la qualité noble ou roturière de celui-ci : et appelle les autres affections les enfants de l'amour et de la volonté, qui sont tels que leur père et mère.

Toutefois, quoique l'amour ait un si grand ascendant sur la volonté et qu'il la rende semblable à lui, ce n'est pas à dire que ce mariage soit indissoluble; car, comme il se contracte librement, il se dissout aussi volontairement; et comme le péché n'est autre chose qu'une préférence que la volonté fait de l'amour de la créature à celui du Créateur; aussi la repentance n'est-elle autre chose qu'une aversion que la volonté conçoit de la créature, pour se retourner vers le Créateur, changeant son mauvais amour en un saint et légitime.

Ainsi l'amour et la volonté ont de réciproques avantages l'un sur l'autre. Mais quand tous deux s'accordent l'un à aimer, l'autre à vouloir le souverain bien, qui est Dieu, ô quelle heureuse har-

monie, puisque, selon saint Augustin, la volonté humaine n'est jamais plus libre que quand elle est plus soumise et assujettie à celle de Dieu; et notre amour jamais si noble ni si sublime, que quand il a pour objet celui que les anges désirent de voir, encore qu'ils le voient et contemplent sans cesse; d'autant que l'agréable appétit du désir demeure dans la satiété de leur jouissance, et plus ils voient celui qu'ils désirent, plus ils désirent de le voir, parce qu'il est tout désirable, et que devant lui est tout leur désir!

Section XXVII. — *Puissance du bon amour.*

Ce qu'est le premier mobile entre les sphères célestes, l'amour l'est entre les passions et affections de l'âme qui lui sont inférieures. Le premier, dit l'axiome des philosophes, en chaque espèce des choses, sert de règle et de mesure à tout le reste. Et l'amour, qui est la première passion de l'appétit sensitif, et la première affection du raisonnable, donne le poids et la mesure à toutes celles qui la suivent. Qu'il soit ainsi, rien de plus évident. Que haïssons-nous, sinon ce qui est contraire à ce que nous aimons? Que désirons-nous, sinon ce que nous aimons? De quoi avons-nous aversion, sinon de ce que nous n'aimons pas? De quoi nous réjouissons-nous, sinon de la jouissance de ce que nous aimons? De quoi nous attristons-nous, sinon de la privation de ce que nous aimons? Contre qui s'arme notre colère et indignation, sinon contre ce qui s'oppose à ce que nous aimons? Qu'espérons-nous, sinon le bien que nous aimons? D'où naît le désespoir, sinon du déplaisir de ne pouvoir atteindre à ce que nous aimons? la crainte, sinon de perdre ce que nous aimons? et la hardiesse, sinon de la poursuite courageuse du bien que nous aimons?

L'affection ou passion de l'amour est donc cette Sulamite du Cantique, en laquelle on ne voit que des chœurs de combattants, puisque c'est elle qui met en bataille les escadrons des autres affections, et les range en belle ordonnance. Saint Augustin va plus avant, car il dit que l'amour (il entend celui de Dieu, que nous appelons charité) embrasse toutes les vertus, et par son motif leur donne l'âme et la vie; c'est en son livre des *Mœurs de l'Eglise*, où il parle en ces termes : Ce que l'on dit, que la vertu est divisée en quatre (il entend les quatre vertus cardinales), on le dit, ce me semble, à raison des diverses affections qui proviennent de l'amour : de manière que je ne ferai nul doute de définir ces quatre vertus en sorte que la tempérance soit l'amour qui se donne tout entier à Dieu; la force, un amour qui supporte volontiers toutes choses pour Dieu; la justice, une force servant à Dieu seul, et pour cela commandant droitement à tout ce qui est sujet à l'homme; la prudence, un amour qui choisit ce qui lui est profitable, pour s'unir avec Dieu, et rejette ce qui est nuisible.

Ce passage est rapporté par notre bienheureux Père, en son *Théotime* (Liv. II, ch. 8), où, par une ample démonstration, il faut voir que la charité ou l'amour de Dieu est la racine et le fondement de toutes les vertus, selon la doctrine de l'Apôtre. Comme donc l'amour est le prince et le centre de toutes les affections de

l'âme raisonnable; aussi celui de Dieu, que nous appelons charité, est le tronc où se rapportent les branches de toutes les vertus : lesquelles sans cela ne peuvent être appelées parfaites, dit saint Thomas, ni apporter des fruits dignes de pénitence et de la vie éternelle; parce que le pampre ne peut porter de raisin, s'il n'est uni au cep, ni le rameau de la bonne œuvre, dit saint Grégoire, avoir aucune verdeur, s'il ne demeure uni à la racine de la charité.

Mettez la charité en l'âme, tout y sert;
Otez la charité de l'âme, tout s'y perd.

Section XXVIII. — *Avantage de la charité sur la foi et l'espérance.*

Non-seulement il ne pouvait souffrir que l'on fît quelque estime des vertus morales à comparaison de la charité; mais il ne voulait pas même que sans elle on fit grand compte de la foi et de l'espérance, qui d'ailleurs sont des vertus si excellentes. En cela il se conformait au sentiment de l'Apôtre, si ouvertement déclaré : *La foi, l'espérance et la charité sont trois dons précieux; mais le plus grand de tous, c'est la charité.* Il est le plus grand, non-seulement parce que les deux précédents sans celui-ci ne servent de rien pour la vie éternelle; mais aussi parce qu'il leur donne la vie et la forme.

Il est vrai que la foi est « un amour de l'esprit envers les beautés des mystères divins, » comme dit notre bienheureux Père : et que « cet acquiescement que fait notre âme aux choses révélées commence par un sentiment amoureux de complaisance, que la volonté reçoit de la beauté et suavité de la vérité proposée, de sorte que la foi comprend un commencement d'amour, que notre cœur ressent envers les choses divines. » Il est vrai aussi que l'espérance est « un amour que notre volonté conçoit envers l'utilité des biens qui nous sont promis en l'autre vie : » mais amour de convoitise et intéressé, incapable, sans la charité, de nous introduire en la vie éternelle. Mais le parfait amour de Dieu, qui ne se trouve qu'en la charité, est un amour désintéressé, qui aime la souveraine bonté de Dieu, en lui et pour lui-même, sans aucune autre prétention, sinon qu'il soit ce qu'il est, c'est-à-dire éternellement aimé, glorifié et adoré, parce qu'il mérite de l'être. Et c'est en ce qu'elle atteint plus parfaitement la dernière fin, que consiste sa prééminence.

« Le salut est montré à la foi, dit notre bienheureux Père, il est préparé à l'espérance, mais il n'est donné qu'à la charité. La foi montre le chemin de la terre promise comme une colonne de nuée et de feu, c'est-à-dire, claire-obscure; l'espérance nous nourrit de sa manne de suavité; mais la charité nous introduit, comme l'arche de l'alliance qui nous fait le passage au Jourdain, c'est-à-dire, au jugement, et qui demeurera au milieu du peuple, en la terre céleste promise aux vrais Israélites, en laquelle ni la colonne de la foi ne sert plus de guide, ni on ne se repaît plus de la manne d'espérance. »

Ce qu'un ancien disait de la pauvreté, qu'elle était un grand bien,

mais peu connu, nous le pouvons à meilleur titre dire de la charité: c'est un trésor caché, une perle enfermée dans une nacre, et de laquelle peu de personnes savent le prix. Les errants de notre âge s'amusent après la foi morte, à laquelle ils attribuent toute leur justice et leur salut. Plusieurs catholiques s'amusent après l'amour intéressé qui est dans l'espérance, et servent Dieu comme mercenaires, plus pour leur propre intérêt, que pour celui de Dieu. Peu aiment Dieu comme il doit être aimé, c'est-à-dire d'amour de charité et désintéressé: cependant, sans cette robe nuptiale, sans cette huile de la lampe des vierges sages, il n'y a point d'entrée aux noces de l'Agneau. C'est ici que l'on peut chanter avec le Psalmiste: *Le Seigneur a regardé du haut des cieux sur les enfants des hommes, pour voir si quelqu'un entend comme il le faut rechercher*, c'est-à-dire, comme il veut être servi: *tous ont décliné de son service, tous y sont inutiles, il n'y en a qu'un seul qui l'honore comme il le veut être:* cela s'entend en esprit et vérité, et qu'est-ce que le servir ainsi, sinon l'honorer et lui obéir pour l'amour de lui-même?

Mais quiconque a appris de servir Dieu à la façon de ses vrais et chers adorateurs, celui-là se peut dire être du nombre de la gent sainte, lu sacerdoce royal, du peuple d'acquisition, et être entré dans le sanctuaire de la vraie sainteté et justice chrétiennes, duquel notre bienheureux Père parle ainsi: « Au sanctuaire était l'arche d'alliance, et en icelle, ou au moins joignant icelle, étaient les tables de la Loi, la manne dans une cruche d'or, et la verge d'Aaron, qui fleurit et fructifia en une nuit; et en cette suprême pointe de l'esprit se trouvent: 1° la lumière de la foi, représentée par la manne cachée dans la cruche, par laquelle nous acquiesçons à la vérité des mystères que nous n'entendons pas; 2° l'utilité de l'espérance, représentée par la verge fleurie et féconde d'Aaron, par laquelle nous acquiesçons aux promesses des biens que nous ne voyons point; 3° la suavité de la très-sainte charité, représentée ès commandements de Dieu, qu'elle comprend, par laquelle nous acquiesçons à l'union de notre esprit avec celui de Dieu, laquelle nous ne sentons presque pas. »

SECTION XXIX. — *De l'économie de l'âme.*

Comme ce serait témérité à un homme de vouloir faire profession de la médecine sans savoir l'anatomie du corps humain, aussi estimait notre bienheureux une inconsidération notable à quelqu'un, de vouloir embrasser la vie spirituelle, sans entendre l'économie, et comme l'anatomie de l'âme: il appelait cela s'embarquer sans biscuit.

Il n'y a rien de si fréquent dans les livres de dévotion, que ces mots, *selon la partie ou portion inférieure ou supérieure de l'âme;* et cependant il n'y a rien de moins entendu de la plupart de ceux qui les lisent. Et parce que, ou l'erreur, ou le défaut de lumière dans les principes est cause de grands embarras dans le progrès, il tenait que pour éviter cela, la connaissance de ces ressorts de notre intérieur était « grandement requise (ce sont ses mots) pour entendre

les traités des choses spirituelles; » à raison de quoi il l'a expliquée assez amplement au premier livre de son *Traité de l'Amour de Dieu*. Et parce que vous y trouvez, dites-vous, non pas de l'obscurité, mais de la difficulté, à cause, dit votre humilité, de la petitesse de vos esprits, vous désirez que je vous explique verbalement son explication.

Quoique notre âme soit une et indivisible, néanmoins elle a des facultés très-divisées et très-distinctes : elle est végétante, sensitive et raisonnable. Par la première qualité nous ressemblons aux plantes; par la seconde, aux animaux; par la troisième, aux anges : ainsi l'homme est toute créature, l'abrégé de l'univers et un petit monde. Or, nous pouvons en esprit partager notre âme en deux parties, et chaque partie en deux portions; et voici comment. La partie inférieure est celle qui végète et qui nous fait sentir, appelée pour cela partie animale et sensitive, et par saint Paul, la loi des membres, la chair, le vieil Adam, l'homme terrestre et animal.

Dans cette partie basse et inférieure, il y a deux portions. La première est la végétante, qui regarde les fonctions de la nourriture, digestion, croissance, etc., qui nous sont communes avec les plantes : et comme il y a des plantes qui ont des sympathies et dispathies les unes envers les autres, dont l'on ne peut rendre autre raison que celle du grand Ouvrier de toutes choses qui l'a ainsi voulu; aussi y a-t-il des hommes qui ont des goûts et des aversions de certaines choses, dont il n'y a point d'autre raison qui nous soit connue que leur complexion ou disposition naturelle. Mais ceci n'étant ni bien ni mal, est fort indifférent et peu considérable.

La portion supérieure de cette partie inférieure est celle qui contient les sens extérieurs et intérieurs et les passions de l'appétit sensitif; en quoi nous sommes communs avec les animaux, qui ont les mêmes sens et les mêmes appétits.

La partie supérieure de l'âme est celle qui est tout à fait raisonnable, et qui doit gouverner l'inférieure, ainsi que l'écuyer conduit et mène son cheval selon ce que dit un prophète : *Leurs chevaux sont leurs corps*, parlant des personnes spirituelles : et selon ce que Dieu dit au premier homme après sa création : *Ton appétit sera sous toi*, c'est-à-dire, ta partie inférieure sera sujette à la supérieure, *et tu le domineras*.

Cette partie a deux portions aussi bien que l'inférieure. L'inférieure portion de notre partie supérieure est celle par laquelle nous raisonnons selon l'expérience et la connaissance que les sens fournissent à notre entendement. Et la portion supérieure est celle par laquelle nous discourons selon notre connaissance purement intellectuelle, et qui n'est point fondée sur le rapport des sens. « Celle-ci, dit notre bienheureux, est communément appelée esprit et portion mentale de l'âme; et celle-là est ordinairement appelée le sens, ou sentiment et raison humaine. »

Et c'est ici que se trompent beaucoup de gens, qui prennent la partie inférieure de l'âme pour cette portion inférieure de la partie supérieure et raisonnable, qui est appelée sens par les spirituels, d'autant qu'elle fonde son raisonnement sur la connaissance qu'elle

emprunte de l'expérience des sens : au lieu que l'autre est purement animale, et tout à fait attachée au sang et à la matière. Or, comme le sens est une chose fort fragile et aisée à décevoir, il ne faut pas s'étonner si le désordre arrive souvent dans les affections raisonnables, qui ne se forment que sur le désordre tiré du rapport des sens.

La portion supérieure de la partie supérieure, qui embrasse les trois facultés principales de l'âme raisonnable, la mémoire, l'entendement et la volonté, et qui ne discourt que selon la connaissance purement intellectuelle, non tirée des sens, n'est pas du tout si sujette à déception ; aussi n'en est-elle pas tout à fait exempte : la raison de cela est, qu'elle peut raisonner selon deux sortes de lumière, dont l'une est faible et fautive ; l'autre, certaine et indubitable. La première est la lumière naturelle, ou de la science, selon laquelle ont raisonné et discouru les philosophes anciens ; lumière sujette à mille erreurs. L'autre lumière est celle de la foi, qui est un don très-bon, un présent parfait, descendant du Père des lumières et du Dieu de toute vérité, et qui ne nous enseigne rien qui soit sujet à fausseté. C'est cette lumière selon laquelle discourent les chrétiens et les théologiens : lumière de révélation pour les nations qui cheminent en la clarté et en la splendeur de l'orient d'en-haut, de celui qui est appelé Homme d'orient, Soleil de justice et Lumière du monde : lumière de la foi révélée par la parole de Dieu, devant laquelle les lueurs de toutes les sciences humaines ne sont que des étoiles devant le soleil.

Encore faut-il distinguer en cette lumière surnaturelle de la foi, celle qui provient de la foi vive, ou celle qui procède de la foi morte : ceux qui n'ont que celle-ci, sont appelés gens de petite foi ; mais ceux qui ont la foi vive et opérante par charité, ceux-là sont ces justes dont la lumière resplendissante s'accroît toujours jusqu'au jour parfait, et qui marchent en la clarté du midi, en rejetant les œuvres de ténèbres.

Toutes ces distinctions apportées, il est aisé à juger de quelle façon l'on doit parler des actions humaines, selon le lieu d'où elles partent.

SECTION XXX. — *Usage de cette économie en l'exercice de la méditation.*

Si vous voulez vous informer plus amplement de toutes ces parties et portions de l'âme, voyez notre bienheureux Père en son *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. Ier, chap. 4, 5, 11 et 12. Mais si vous désirez avoir un guide très-assuré dans l'exercice de l'oraison mentale, qui est une espèce de labyrinthe spirituel, pour éviter l'embarrassement et l'égarement, prenez en main le filet qu'il en fournit au 6e et 7e liv. de ce même Traité, où vous trouverez un clair abrégé, où, pour mieux dire, un excellent consommé de toute la théologie mystique (Voyez aussi *Introduction*, Partie II).

PARTIE TREIZIÈME.

Section I. — *De la présence de Dieu.*

L'exercice de la sainte présence de Dieu était en si singulière recommandation à notre bienheureux Père, que vous savez, mes Sœurs, qu'il l'a consigné à votre Congrégation, comme son pain quotidien et son entretien ordinaire. Je dis pain quotidien, parce que comme en la nourriture du corps on mêle le pain avec toutes sortes de viandes, aussi n'y a-t-il point d'exercice spirituel qui s'entrejette plus commodément ni plus utilement dans les actions humaines comme fait celui de la présence de Dieu, ni qui nous affermisse davantage soit en la grâce soit en nos bons propos, selon ce que disait le Psalmiste : *Je me proposais toujours Dieu devant moi; en le considérant à ma droite, je n'étais point ébranlé. C'est en sa présence que je répands mon oraison, et devant lui que je prononce ma tribulation.*

Il disait, pour le conseiller avec plus d'efficace aux âmes qui se rangeaient sous sa conduite, que c'était le cher exercice des bienheureux, ou plutôt le continuel exercice de leur béatitude, selon ce que dit Notre Seigneur en l'Evangile, que les anges voient continuellement, sans interruption ni intermission, la face du Père céleste : car n'est-ce pas la vie éternelle que de voir Dieu et d'être toujours en sa sainte présence à la façon des anges qui sont appelés assistants de son trône! Que si la reine de Saba estimait bienheureux les serviteurs et courtisans de Salomon qui étaient toujours en sa présence et qui écoutaient les paroles de sagesse qui sortaient de sa bouche; combien sont plus heureux ceux qui, étant ici-bas en l'état de grâce, sont continuellement attentifs à la sainte présence de celui que les anges désirent de voir, quoiqu'ils le voient sans cesse, leur désir étant mêlé dans leur vue, comme l'aiguillon de l'abeille l'est dans son miel? désir qui les tient en un perpétuel appétit de voir toujours plus celui qu'ils contemplent, car plus ils voient ce qu'ils désirent, plus ils désirent de le voir, n'étant rassassiés que de l'aspect de sa gloire. Si cette adorable présence est le pain quotidien des anges et des saints dans le ciel, c'est aussi leur emploi ordinaire et leur occupation continuelle. O que ces âmes sont heureuses qui ont choisi, dès ce mortel séjour, cette très-bonne part de Marie qui ne leur sera point ôtée éternellement!

Vous, mes Sœurs, qui êtes filles de sainte Marie, avez choisi cette très-bonne part, et notre Père vous a singulièrement recommandé cet exercice de la divine présence, comme l'arrosoir inférieur et supérieur que vous devez répandre sur toutes vos actions grandes et petites, notables ou indifférentes, et comme un bouclier de vérité duquel vous vous devez environner, couvrir, et parer contre les mauvaises pensées, et contre les traits enflammés et les atteintes du démon du midi.

Vous savez que parmi toutes vos assemblées, soit des récréations, soit du travail, soit des autres exercices, il y en a toujours une d'entre vous députée comme une sentinelle pour veiller sur ce saint exercice, qui est votre garde de corps et d'esprit, et qui de temps en temps vous le recommande par ces amiables paroles qu'elle prononce tout haut : « Se souviennent de la sainte présence de Dieu toutes nos Sœurs. » Et si le jour a été de communion de toute la compagnie, comme sont tous les dimanches et fêtes et tous les jeudis, elle ajoute aux paroles qui précèdent : « et de la très-sainte communion d'aujourd'hui. »

Certes, comme les abeilles quand elles font essor, et qu'elles battent en campagne avec leur roi, ont de coutume de se ramasser auprès de lui, et ne s'en écarter que le moins qu'elles peuvent; aussi quand les distractions dissipent les pensées, ou que les divertissements nous détournent de l'attention au roi de nos affections, rien ne nous peut être plus agréable que ce cher ressouvenir, qui nous fait dire aussitôt, comme au Prodigue dans la région lointaine : *Je me lèverai, et m'en retournerai à mon père;* ou comme à l'Epouse paresseuse du Cantique : *Je me lèverai, et irai partout chercher celui que mon âme désire;* et je le chercherai avec déplaisir d'avoir quitté sa sainte présence, à l'imitation de Notre Dame et de saint Joseph cherchant avec douleur, par l'espace de trois jours et d'autant de nuits, Jésus qui s'était retiré de devant leurs yeux, et de qui la douce présence était l'unique consolation de leurs âmes.

L'état que faisait notre bienheureux Père de cet exercice vous paraîtra en ces deux enseignements dont le premier est en sa *Philotée* : « Commencez toutes sortes d'oraisons, soit mentale, soit vocale, par la présence de Dieu, et tenez cette règle sans exception, et vous verrez dans peu de temps combien elle vous sera profitable. » *Mon âme*, disait un homme selon le cœur de Dieu, *était si triste qu'elle ne pouvait admettre aucune consolation; mais au seul souvenir de Dieu sa tristesse a été dissipée et bannie.*

L'autre enseignement de notre bienheureux est celui-ci : « La plus grande part des manquements que commettent en leur devoir les personnes pieuses, vient de ce qu'elles ne se tiennent pas assez en la présence de Dieu. » *Marche devant moi, et sois parfait*, dit Dieu à Abraham.

Si vous voulez des adresses pour vous conduire en cet exercice, voyez ce qu'en écrit notre bienheureux Père en sa *Philotée* (Part. II, ch. 2).

SECTION II. — *De la crainte et de l'espérance.*

Pour conduire justement sa barque en la navigation de cette vie, il faut cingler avec le plus de justesse que l'on peut entre la crainte et l'espérance. C'est le vrai moyen de tenir le timon droit. Certes, si nous considérons les jugements de Dieu, qui sont de grands abîmes, et combien il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, il n'y a si ferme courage que la terreur n'épouvante; mais si d'autre côté nous pensons que sa miséricorde est sans

nombre et sans mesure, qu'elle est par-dessus toutes ses œuvres, qu'elle surnage son jugement, nous avons grand sujet de confiance. *Celui qui craint Dieu*, dit le Psalmiste, *fera le bien. Et celui qui espère en Dieu, changera de force; il prendra des ailes d'aigle, et volera sans s'abattre. Heureux celui qui craint le Seigneur. Heureux aussi qui espère en lui.* Voyez comme il ajuste, par un agréable et bien concerté tempérament, la crainte avec la confiance.

Mais, ce me direz-vous, la confiance ne chasse-t-elle pas toute crainte? — Oui, certes, de la part de Dieu très-bon et très-miséricordieux; mais qui ne frémira pensant à sa propre misère? et c'est en l'une et en l'autre pensée que se trouve le contre-poids qui nous fait marcher dans le glissant et dangereux chemin de cette vie, avec circonspection et ordre. Si vous cheminez entre deux voies, dit le Roi-prophète, vous aurez des ailes de colombe, qui vous porteront à Dieu. Ces deux voies sont la crainte et l'espérance : car Dieu également juste et miséricordieux, veut que l'on espère en sa bonté, mais que l'on craigne sa justice.

Mais pour concevoir une véritable espérance, il faut pratiquer ce que dit David : *Espère en Dieu et fais le bien, et tu seras repu de ses richesses.* Voyez comme il met la suite du bien pour la condition de la vraie espérance; car espérer en persévérant obstinément dans le mal, c'est plutôt présomption qu'espérance. Mais aussi en faisant le bien, il faut éviter la trop bonne opinion de soi-même, que saint Grégoire appelle la teigne qui ronge les bonnes œuvres, et dire avec Job : *Je craignais en toutes mes actions, sachant que Dieu examine les moindres défauts, que les astres ne sont pas nets devant ses yeux, et que même il trouve à redire en ses anges.*

Nous scellerons ces vérités par ce beau mot de notre bienheureux Père : « Il faut craindre les divins jugements, sans découragement; et il se faut encourager en la vue de sa miséricorde, mais sans présomption. »

Et encore : Ceux qui ont une extrême et désordonnée crainte d'être damnés, témoignent avoir plus de besoin d'humilité et de soumission, que de raison. Il se faut bien abaisser, anéantir, et perdre ainsi son âme; mais il faut que ce soit pour la gagner, garder et sauver. Toute humilité, dit le même, qui préjudicie à la charité, est, sans doute, une fausse humilité. »

SECTION III. — *De l'amour nôtre et de l'amour-propre.*

Ceux qui confondent l'amour de nous-même et l'amour-propre, mettent souvent les ténèbres en la place de la lumière, et appellent le bien mal : car il y a une extrême différence entre l'amour nôtre, c'est-à-dire l'amour de nous-même, et l'amour-propre. Il est bien vrai que tout amour-propre est amour de nous-même; mais tout amour de nous-même n'est pas amour-propre.

L'amour-propre est toujours mauvais, et est comme le fruit défendu. C'est ce qui fait péché mortel ou véniel; car il n'y a point de péché grand ou petit, sans amour-propre, c'est-à-dire, sans un arrêt volontaire en la créature, contre la volonté du Créateur. C'est cet amour-là, dit saint Augustin, qui a bâti la cité malheureuse de

Babylone, dont l'enceinte s'étend jusqu'à la haine ou au mépris de Dieu.

Mais l'amour de nous-même n'est pas de cette nature; car étant commandé de Dieu, il ne peut être que bon. Mais où est-il commandé de Dieu? Auriez-vous bien oublié le commandement de Dieu, qui vous ordonne d'aimer votre prochain comme vous-même? si donc l'amour du prochain est commandé, comme ne le sera celui de nous-même qui en doit être le modèle? De façon que nous sommes obligés de nous aimer en Dieu et selon Dieu, et de détester le péché, qui est le souverain ennemi de Dieu et de notre salut, et de nous souhaiter et procurer à nous-mêmes, autant que nous pouvons, les biens de nature, de grâce et de gloire.

Ainsi, cet amour de nous-même peut être naturel ou surnaturel: naturel qui se termine en nous sans mépris pourtant ni offense de Dieu. C'est à raison de cet amour que nul n'a en haine sa propre chair; et il n'est pas désagréable à Dieu, qui est auteur de la nature aussi bien que de la grâce, pourvu que nous ne le préférions pas ni ne l'égalions à son amour. Et l'amour surnaturel de nous-même peut être ou d'espérance ou de charité. Celui d'espérance est intéressé; mais celui de charité est désintéressé; car, outre que nous aimons Dieu par cet amour, à cause de lui-même et pour lui-même, nous nous aimons en lui et selon lui, disant de cœur et d'affection: Je suis à vous, Seigneur, sauvez-moi, et me délivrez pour la gloire de votre nom. Oui, je suis votre serviteur et l'enfant de votre servante, je suis à vous par toutes sortes de titres, et non pas à moi: c'est vous qui m'avez fait, et non pas moi-même.

Il est vrai que quelquefois en l'Ecriture, l'amour de nous-même est pris en mauvaise part; mais cela se doit entendre de l'amour-propre duquel notre bienheureux Père disait cette parole mémorable: « Celui a moins de propre volonté qui a plus de celle de Dieu. »

Section IV. — *Pensée sur l'Incarnation.*

Il y a deux célèbres opinions touchant l'Incarnation: les uns tenant que si Adam n'eût point péché, le Fils de Dieu ne se fût pas incarné; les autres estimant que l'Incarnation n'eût pas laissé de se faire, encore que nos premiers parents fussent demeurés en l'état d'innocence et de justice originelle, vrai est que le Verbe se fût incarné non pour être rédempteur et réparateur, mais pour être glorificateur. Notre bienheureux Père était de la seconde opinion, et j'ai été bien aise de voir qu'il en soit déclaré non-seulement en conversation familière, et en discours publics, c'est-à-dire, en la chaire de la prédication, mais encore par écrit.....

Section V. — *Autre pensée sur le même sujet.*

Toutes choses sont à vous, vous à Jésus-Christ, et Jésus-Christ à Dieu. Il est vrai que Dieu a fait toutes choses pour soi-même en fin dernière; mais en fin prochaine tout a été fait pour l'humanité sacrée de Jésus-Christ, jointe personnellement à la nature divine: cette humanité sainte est l'échelle de Jacob qui unit les créatures

au Créateur; il est la porte, et nul ne peut entrer au Père que par lui. Le rapport de toutes choses à Dieu par l'incarnation de Jésus-Christ est parfaitement bien exprimé par notre bienheureux Père...

SECTION VI. — *Encore une autre pensée.*

On me demande si l'état de la rédemption auquel nous sommes, est plus heureux que n'eût été celui d'innocence en laquelle nous eussions vécu, si notre premier père eût persévéré en la justice de son origine. — En apparence et à l'abord il semble que l'affranchissement de tant de misères, auxquelles nous a exposés cette première faute, eût été bien plus désirable que le remède qui nous est arrivé après un si grand mal. Mais ce sentiment humain est révélé par la chair et le sang; la lumière de la foi, qui va bien plus haut, nous apprend une leçon beaucoup plus éminente.

Une des merveilles de la toute-puissance divine, c'est que, par un secret inconnu et réservé à elle seule, elle sait tirer le contraire du contraire; du mal le bien; l'eau du feu, comme en la fournaise des trois enfants; et le feu de l'eau, comme en la lampe sacrée qui fut retrouvée dans un puits, et dont la boue fut changée en feu. Par ce secret, il fait que tout arrive ensemble en bien à ceux qui l'aiment.

SECTION VII. — *De la justice et de la miséricorde de Dieu.*

On me demande : D'où vient que Dieu a traité les anges rebelles avec tant de rigueur, sans aucune miséricorde; et les hommes avec tant d'indulgence, qu'il est patient sur leur malice, les attendant à pénitence, et leur ayant donné la copieuse rédemption du Sauveur?

Nous prenons en main, pour sortir de ce labyrinthe, le filet que nous fournit notre bienheureux Père, quand il nous apprend que les anges ayant péché par une malice expresse, sans tentation ni motif aucun qui la pût excuser; ayant magnifié sa miséricorde en ceux qui demeurèrent debout, et comme dit saint Jude, qui gardèrent leur principauté, il voulut aussi exercer sa justice sur la misérable bande des rebelles, qu'il précipita du ciel dans les abîmes, où il les enferma dans les ténèbres éternelles.

Mais il eut pitié de l'homme pour beaucoup de raisons : 1° parce que la malignité du tentateur avait surpris notre premier père; 2° parce que son esprit était environné de chair et par conséquent d'infirmités; 3° parce que son esprit même, étant enfermé dans un corps de terre, était fragile comme son vaisseau; un vent qui va aisément au mal, mais qui n'en pouvait revenir de soi-même; 4° la tentation fut grande et véhémente; 5° il eut compassion de toute sa postérité, qui fût périe en lui seul; 6° mais la principale cause fut, qu'ayant résolu de prendre une pièce de la nature humaine, pour l'unir à la divine personne du Verbe, il voulut user d'une grâce spéciale envers cette nature, en faveur de cette union hypostatique, qui était le chef-d'œuvre des communications de Dieu au dehors de lui.

Mais ne vous imaginez pas que Dieu ait tellement voulu magnifier sa miséricorde en la rédemption des hommes, qu'il ait oublié la grandeur de sa justice. Car il n'y eut jamais de rigueur pareille à celle qu'il a exercée dans les souffrances de son propre Fils, sur la tête duquel ayant mis toutes nos iniquités, il en a tiré une vengeance digne de sa colère : de sorte que qui voudra balancer la rigueur qu'il a exercée sur les anges révoltés, avec celle qu'il a fait sentir à son Fils pour le rachat des hommes, trouvera sa justice plus abondamment satisfaite en la rédemption des uns, qu'en la sévère punition des autres ; et après tout, que sa miséricorde surnage toujours son jugement, d'autant que les anges condamnés sont punis au deçà de leurs démérites, et les élus sont toujours récompensés au delà de leurs mérites.

Section VIII. — *Marque de la charité.*

On me demande sans cesse des marques pour connaître si nous avons la charité, parce que nous savons que nul ne peut entrer au paradis céleste, s'il n'est transpercé du glaive flamboyant du saint amour de Dieu. En voici une que donne notre bienheureux Père qui est aisée à reconnaître, et qui est infaillible. C'est si nous désirons d'aimer Dieu, mais d'un vrai désir, non de ces désirs imparfaits que les théologiens appellent souhaits ou velléités, qui s'expriment par ces mots : Je voudrais, je désirerais ; mais par ceux-ci : Je veux, je désire, ou je veux désirer, et je désire vouloir. La raison en est pertinente, en ce que le désir étant une affection de l'âme qui nous porte vers le bien absent que nous aimons, nous ne saurions rien désirer d'un vrai désir que nous ne l'aimions auparavant : de sorte que qui désire de bien aimer, aime sans doute à bien désirer, et par conséquent il aime. Désirer donc d'aimer Dieu, c'est aimer à désirer Dieu, et par conséquent l'aimer ; car l'amour est la racine de tout désir.

Saint Paul dit : *La charité de Dieu nous presse* ; et comment nous presse-t-elle, sinon par le désir, qui est un aiguillon bien vif dans le cœur, et qui lui donne de grands élancements ? Qui est-ce qui presse le soldat ou le capitaine de se jeter dans les hasards, sinon le désir de la gloire ? et pourquoi désire-t-il la gloire, sinon parce qu'il l'aime et l'estime un bien plus précieux que la vie ?

Section IX. — *Des désirs.*

Que si vous désirez savoir comme il faut faire pour avoir ce désirable désir du saint amour, je vous renverrai à l'avis de notre bienheureux Père qui disait qu'il fallait retrancher les autres désirs ou inutiles ou moins nécessaires, parce que l'âme se dissipe, quand elle se répand en tant de désirs, comme ce fleuve s'assécha partagé en divers ruisseaux par l'armée d'un roi de Perse.

« Pour cela, dit notre bienheureux, les saints se retirèrent ès solitudes, afin que dépris des sollicitudes mondaines, ils vaquassent plus ardemment au céleste amour. Pour cela l'Epouse sacrée fermait l'un de ses yeux, afin d'unir plus fortement sa vue en

l'autre seul, et viser plus fortement par ce moyen au milieu du cœur de son Bien-aimé qu'elle veut blesser d'amour. Pour cela elle-même tient sa perruque tellement plissée, et ramassée dans sa tresse, qu'elle semblait n'avoir qu'un seul cheveu, duquel elle se sert comme d'une chaîne pour lier et ravir le cœur de son Epoux, qu'elle rend esclave de sa dilection. Les âmes qui désirent tout de bon d'aimer Dieu, ferment leurs entendements aux discours des choses mondaines, pour l'employer plus ardemment ès méditations des choses divines, et ramassent toutes leurs prétentions sous l'unique intention qu'ils ont d'aimer uniquement Dieu : quiconque désire quelque chose, qu'il ne désire pas pour Dieu, il en désire moins Dieu. » (*De l'Amour de Dieu*, Liv. XII, chap. 3).

Section X. — *Estime de Dieu, et mépris des créatures.*

C'est une belle sentence de notre bienheureux Père, et qui témoigne bien la grandeur de son courage. *A qui Dieu est tout, le monde n'est rien.*

Saint Grégoire dit le même; lequel expliquant ces paroles de l'Evangile : *Quiconque ne hait son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses parents et son âme propre, n'est pas digne de moi, et ne peut être mon disciple;* de quelle sorte, dit-il, peut-on haïr de telles personnes, que Dieu nous commande d'honorer, vu même qu'il nous ordonne d'aimer nos ennemis, de bénir ceux qui nous maudissent, et de faire du bien à ceux qui nous haïssent, en vainquant le mal par le bien? L'Apôtre veut que les maris aiment leurs femmes, comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise son épouse, et le Sauveur : *Quiconque ne hait sa femme;* le disciple et le maître sont-ils donc contraires en cela? Nullement; il ne faut que de la discrétion pour accorder ces contrariétés : c'est que nous devons aimer tous ceux qui nous sont conjoints en la voie qui mène à Dieu; mais nous devons éviter et fuir tous ceux qui nous en détournent, quelque proximité et consanguinité qu'il y ait entre nous. Ainsi Abraham, pour obéir à la voix de Dieu, étouffa en soi tous les sentiments de père, étant tout prêt d'immoler son fils.

Mais pour revenir à la sentence de notre bienheureux Père, elle est conforme à celle de la bienheureuse Thérèse, qui disait de si bonne grâce : Tout ce qui n'est point Dieu, n'est rien : » et à celle du grand saint François d'Assise : « O Dieu, vous m'êtes toutes choses : » et encore à ce sentiment de saint Augustin, qu'il exprime en cette sorte : « Donnez-moi la grâce, Seigneur, que je vous aime, mais vous seul; que je méprise toutes les choses humaines, mais toutes : car de demeurer suspendu entre le ciel et la terre, le Créateur et les créatures, c'est un état qui ne m'est pas supportable. Quand le monde nous est beaucoup, Dieu nous est peu; quand il nous est tout, Dieu ne nous est rien; quand le monde nous est peu, Dieu nous est beaucoup : l'huile du saint amour de Dieu ne se multiplie en nos cœurs qu'à mesure qu'ils se vident de l'amour injuste et démesuré des créatures. »

Section XI. — *De l'amour de Dieu et de notre salut.*

Tout s'explique ici par ce beau mot de notre bienheureux Père : « Le Sauveur, dit-il, qui nous a rachetés par son sang, désire infiniment que nous l'aimions, afin que nous soyons éternellement sauvés, et désire que nous soyons sauvés, afin que nous l'aimions éternellement, son amour tendant à notre salut, et notre salut à son amour. »

L'amour de Dieu, qui n'est autre chose que sa gloire, est la fin dernière de notre salut, et notre salut est le moyen par lequel nous arrivons à cet éternel amour dans le ciel. Nul ne peut entrer au ciel sans l'amour de Dieu sur toutes choses, la charité étant la robe nuptiale, sans laquelle on n'a point d'accès aux noces de l'Agneau immortel. « L'amour, dit notre bienheureux, est le moyen universel de notre salut, qui se mêle par toutes nos actions, et sans lequel rien n'est salutaire. »

Notre salut, c'est la gloire éternelle : or cette gloire est double. La première et principale est celle que nous rendrons éternellement à Dieu dans le ciel, de laquelle David disait : *Bienheureux ceux-là, Seigneur, qui demeurent en votre maison céleste :* et pourquoi? *Parce qu'ils vous loueront au siècle des siècles* : c'est là proprement la fin pour laquelle Dieu a formé le paradis.

La seconde et moins principale est la gloire que Dieu donnera à chacun; et selon la mesure de cette gloire, chaque bienheureux verra, aimera, servira et glorifiera Dieu. Or, quand notre bienheureux dit que l'amour de Dieu envers nous tend à notre salut, il entend parler de l'amour qu'il nous porte et de la grâce efficace qu'il nous départ en cette vie pour nous faire tendre et arriver au salut éternel : mais de quelle façon y tendons-nous, sinon par des bonnes œuvres faites en grâce, et qui vont à la gloire de Dieu en fin dernière? Et lorsque nous sommes arrivés au salut éternel, alors ce salut se rapporte à cette même gloire divine, comme à la dernière visée de notre salut; et c'est ainsi que j'entends ce que dit notre bienheureux, que notre salut tend à l'amour de Dieu comme à sa fin souveraine et à son dernier terme.

Section XII. — *La mesure de l'amour de Dieu.*

La mesure de notre amour envers Dieu doit être sans mesure; et celui-là ne le sait pas aimer qui demande jusqu'où il le faut aimer, parce que l'objet de cet amour étant infini, il ne peut recevoir de bornes.

Notre bienheureux Père appelait ces esprits lâches et paresseux, qui mettaient des limites à leur charité, et qui se renfermaient dans certains devoirs et offices, outre lesquels ils ne voulaient point s'étendre, comme s'ils voulaient renfermer l'esprit de Dieu dans leurs mains. Dieu étant plus grand que notre cœur, quelle folie de le restreindre à une si petite circonférence! Heureux s'il se fendait par la véhémence de ce saint amour, comme le rossignol éclate son petit gosier quelquefois, pour l'amour qu'il porte à la mélodie.

Quantùm potes, tantùm aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis [1].

L'amour que Jésus-Christ nous a porté étant exprimé en l'Ecriture par le mot d'excès et par celui de trop grande dilection, ne serait-ce pas une vergogne, si nous nous tenions pour lui dans une médiocrité de bienveillance, et si nous nous arrêtions dans le désir de le servir, comme si nous étions arrivés au but? Le grand Apôtre, vrai géant spirituel, ne pensait pas l'avoir atteint, à raison de quoi il s'étendait toujours plus avant, après tant et tant de travaux soufferts pour le service de son Maître. Si l'enfer et la mer ne disent jamais : *C'est assez*, que dira l'amour saint, dont les flammes sont dites, au Cantique, plus ardentes que celles de l'enfer?

« De demeurer, dit notre bienheureux Père, en un état de consistance longuement, il est impossible : qui ne gagne perd en ce trafic, qui ne monte descend en cette échelle, qui n'est vainqueur est vaincu en ce combat. Nous vivons entre les batailles que nos ennemis nous livrent; si nous ne résistons, nous périssons, et nous ne pouvons résister sans surmonter, ni surmonter sans victoire, victoire suivie de triomphe et de couronnè. »

Section XIII. — *Faire et dire.*

Le Fils de Dieu, prototype de toute perfection, *le prince des pasteurs, l'évêque de nos âmes, et prêtre éternellement, a commencé à faire, et puis a enseigné;* et si nous prenons bien garde aux jours de sa chair et de sa conversatien parmi les hommes, il a été trente ans à faire, c'est-à-dire à opérer et travailler, et n'a employé que trois ans à enseigner, nous montrant par là combien le faire est plus excellent que le dire. Aussi blâme-t-il ces docteurs de son temps qui disaient assez le bien, mais ne le faisaient pas, imposant sur les têtes des autres des fardeaux excessifs qu'ils n'eussent pas voulu toucher du bout du doigt. Non pas qu'il veuille que l'on juge de la doctrine par la vie et les mœurs de celui qui enseigne; mais pour montrer combien elle a plus d'efficace pour persuader, quand elle est appuyée des propres actions de celui qui la débite.

Notre bienheureux Père disait à ce sujet un propos fort remarquable. « Quand nous exhortons le prochain à faire ce que nous ne faisons pas, faut-il parler en qualité d'ambassadeurs envoyés de la part de Dieu? » Il fait allusion à ce mot de l'Apôtre : *Nous sommes ambassadeurs de Jésus-Christ pour vous exhorter à vous réconcilier avec Dieu*, et plus encore à cet autre trait du même Apôtre : *Je rougirais si je disais qnelque chose que Jésus-Christ n'opérât point par moi.* Ceux qui font autrement ressemblent aux trompettes, qui sonnent la charge où ils ne vont pas; et à l'escalier, qui conduit à un étage où il ne va pas. Certes, telles gens s'amassent

[1] N'admettez d'autre mesure que votre pouvoir : Il est plus grand que toute louange, et vous ne suffirez jamais à le louer.

un trésor de courroux au jour de la vengeance, et seront du nombre de ces serviteurs doublement coupables et châtiés à proportion, pour avoir su la volonté du maître et ne l'avoir pas exécutée.

SECTION XIV. — *De la mortification et de l'oraison.*

Son sentiment était que la mortification sans l'oraison, était un corps sans âme; et l'oraison sans mortification, une âme sans corps. Il ne voulait pas que jamais ces deux choses se séparassent; mais que, comme Marthe et Marie, sans se quereller, elles fussent de bon accord au service de Notre Seigneur. Il les comparait aux bassinets de la balance, dont l'un s'abaisse quand l'autre s'élève. Pour élever l'esprit par l'oraison, il faut abattre le corps par la mortification; autrement la chair déprimera l'esprit et l'empêchera de se porter à Dieu, dont l'esprit ne demeure pas avec l'homme enfoncé dans le sang de la matière.

Le lis et la rose de l'oraison et de la contemplation, ne se conservent et nourrissent bien que parmi les épines des mortifications. On ne va à la colline de l'encens, symbole d'oraison, que par la montagne de la myrrhe de la mortification, laquelle préserve le corps de la corruption du péché. L'encens même, qui représente l'oraison en l'Ecriture, n'exhale son odeur qu'étant brûlé; ni l'oraison ne peut monter au ciel en odeur de suavité, si elle ne sort d'une personne mortifiée : car Dieu n'exauce pas volontiers les pécheurs, et sa louange ne vient pas bien en leur bouche. La mortification ressemble à la cresserelle, autour de laquelle les petits oiseaux se ramassent, à cause de l'occulte propriété qu'a son cri, d'effrayer les oiseaux de proie. La mortification écartant de nous les tentations, auprès d'elle se recueillent aisément les bonnes pensées de l'oraison, et se mettent à couvert à l'ombre de ses ailes. Lorsque nous sommes morts à nous-mêmes et à nos passions, c'est lors que nous vivons à Dieu, et qu'il nous repaît en l'oraison du pain de vie et d'intelligence, et de la manne de ses inspirations.

Notre bienheureux Père disait à ce sujet un mot bien notable : « Il faut vivre en ce monde comme si nous avions l'esprit au ciel, et le corps au tombeau. » La première partie de cette sentence est appuyée de ce trait des saintes pages : *Que votre conversation soit dans les cieux.* Et la seconde de ces mots du Psalmiste : Il faut vivre *comme ces blessés qui dorment* ou se reposent *dans des sépulcres, et desquels on ne se souvient plus*, et être *dans les obscurités entre les morts du siècle.* Cela c'est proprement pratiquer l'avis du divin Apôtre, que le monde nous soit comme crucifié, et nous comme des crucifiés aux yeux du monde; ainsi nous ne vivrons pas nous, mais Jésus-Christ vivra en nous; nous serons comme morts aux yeux des hommes, et néantmoins vivants à Dieu.

SECTION XV. — *Des œuvres satisfactoires.*

Il faut, à ce propos de satisfaction, que je vous dise une sentence de notre bienheureux Père. « Nous satisfaisons, dit-il, assez

pour nos péchés, quand nous faisons toutes nos œuvres pour plaire à Dieu, et cela est fort parfait. » Parole qui, comme une claire lampe, doit porter la lumière aux pieds et aux pas de ceux qui, faisant de bonnes œuvres et en état de grâce, ne pensent qu'à satisfaire pour la peine temporelle due à leurs péchés, déjà remis quant à la coulpe et à la peine éternelle : car s'ils né visent en cela qu'à leur intérêt et à la décharge de cette peine, en tant qu'elle leur serait fâcheuse, sans aucun égard à la gloire de Dieu, qui est le but de la vraie charité, ils visent au blanc sans jamais l'atteindre. Avisent donc ceux qui ont des intentions si intéressées, et si peu conformes à la pure charité, qui ne vise point à ses intérêts, à les purifier et désintéresser, s'ils veulent rendre leurs bonnes œuvres et méritoires et satisfactoires, selon la doctrine de cette belle sentence de notre bienheureux.

Section XVI. — *Un mot de saint Paul.*

On me demande comme s'entend ce que dit le grand Apôtre, que *la charité ne défaut jamais*, vu que tous ne sont pas confirmés en grâce, et les funestes exemples de tant de grands et saints personnages, qui ont fait des chutes si horribles. Et notre bienheureux Père dit bien aussi : « Quand nous avons la charité, notre franc arbitre est paré de la robe nuptiale, de laquelle comme il peut toujours demeurer vêtu, s'il veut, en bien faisant; aussi s'en peut-il dépouiller, s'il lui plaît, en péchant. » Mais voici comme se doit prendre ce mot de saint Paul, que *la charité ne défaut point*, parce que c'est la même que nous posséderons au ciel, que nous aurons eue en la terre : car, outre que c'est elle, qui nous introduira dans la gloire; c'est elle qui sera la mesure de notre éternelle félicité, et la canne d'or qui toise la sainte cité de la Jérusalem céleste. Aussi ajoute-t-il, au même lieu, que les prophéties passeront, et les dons des langues et la science, que la foi même ne sera plus dans le ciel; mais que la charité y durera pour jamais.....

Section XVII. — *Du péché véniel.*

Vous désirez savoir comme se doit entendre cette parole de l'Evangile, qu'aux jours voisins de la dernière consommation du siècle, *la charité de plusieurs se refroidira*; vu que la charité se répandant en un instant dans l'âme, par l'infusion de la grâce qui nous justifie, elle périt aussi en un instant par la commission du péché qui est appelé péché à mort : tout ainsi que l'âme est répandue dans un corps organisé, non par succession de temps et à parcelles, mais en un moment et tout à coup; et tout à coup, aussi et en un moment s'en retire par la mort, qui n'est autre chose, selon Platon, que la séparation de l'âme et du corps.

Prenant pied sur votre même similitude; puisque le péché est une vraie mort qui ôte la grâce à l'âme, grâce qui est sa vie, et pour le dire ainsi, l'âme de notre âme, ne voyez-vous pas, comme parle saint Grégoire, que la mort, qui est le dernier des maux du corps, est précédée de plusieurs débilités, maladies, langueurs et

douleurs, qui sont comme les avant-courriers et les fourriers du sépulcre? aussi les péchés véniels sont autant de faiblesses et infirmités spirituelles, qui sont des présages de la future mort et chute de l'âme dans le péché capital. Et c'est de cette espèce de péché non à mort, mais véniel, qu'il faut entendre ce refroidissement de l'âme en la charité.

La salamandre a une si extrême froideur, que non-seulement elle résiste aux flammes, mais elle ralentit leur ardeur, sans les éteindre toutefois. Le même se peut dire du péché véniel; il allentit l'ardeur de l'exercice de la charité, quoiqu'il n'en suffoque pas tout à fait l'habitude en l'âme; c'est néanmoins un poison lent, qui la mine et la sape peu à peu, et la penche vers la mort du péché capital, si on ne remédie à cette maladie languissante.

Notre bienheureux Père compare pour cela le péché véniel au diamant, qui par sa présence empêche que l'aimant n'attire le fer, et aussitôt qu'il est ôté l'aimant reprend sa propriété attrayante, et fait venir le fer à soi.

SECTION XVIII. — *Sur le même sujet.*

C'est une question digne de votre simplicité : Si un grand nombre de péchés véniels en peut faire un mortel, et par conséquent nous faire perdre la charité. Et votre similitude est agréable, du tas de plumes, qui séparées ne pèsent presque rien; mais ensemble, font un poids de plusieurs livres. Gardez bien de la mettre à l'air cette comparaison; car elle se dissiperait à souffler dessus, et le moindre vent l'emporterait.

Sachez donc, mes Sœurs, que tous les péchés véniels qui furent jamais, ne sauraient faire un péché à mort : mais pourtant il n'en faut pas un très-grand nombre pour disposer au mortel; selon ce qui est écrit, que *celui qui méprise les petites fautes tombera peu à peu en de plus lourdes*, et que *qui aime le danger y périra*. La charité étant une qualité fort active, dit notre bienheureux Père, ne peut être longtemps sans agir ou périr. Elle est, disent nos anciens, de l'humeur de Rachel, qui aussi la représentait. *Donnez-moi des enfants*, disait celle-ci à son mari, *autrement je mourrai* : et la charité presse le cœur auquel elle est mariée, de la féconder en bonnes œuvres, autrement elle périra (Voy. *l'Amour de Dieu*, Liv. IV, chap. 2).

SECTION XIX. — *De la surprise du péché.*

Notre volonté raisonnable est une faculté si dédiée au bien, qui est son cher et unique objet, qu'aussitôt qu'elle l'aperçoit elle s'y porte, s'y transporte, s'y élance, comme l'oiseau de proie vers le gibier, soudain qu'il lui paraît : et elle a une telle aversion du mal, que quand le vrai bien se présente à elle, masqué d'une fausse apparence de mal, jamais elle ne s'y porte; et au rebours, elle se donne aussitôt au mal, s'il se présente à elle sous l'écorce de bien. Faculté puissante, mais aveugle, et qui ne va que selon que sa guide la mène, qui est l'entendement. O que nous devons bien

prier Dieu qu'il éclaire nos yeux, afin que nous considérions les merveilles de sa loi!

La tentation ne se présente jamais à notre volonté, que sous le manteau de quelque bien apparent, et ainsi elle nous porte au péché, qui ne serait pas péché, s'il n'était volontaire; mais la volonté qui l'embrasse est déçue. C'est par ces fausses apparences de biens que le péché s'insinue et s'introduit dans nos cœurs, comparé pour ce sujet à la couleuvre qui se glisse insensiblement. Celui qui sait séparer et discerner le précieux du chétif, est comme la bouche du Seigneur, dit la sainte parole, c'est-à-dire, celui qui sait distinguer les biens faux des véritables, les apparents des solides, et ensuite éviter ceux-là, et accueillir ceux-ci. C'est pourquoi nous devons veiller et prier, de peur que nous n'entrions en tentation, et que l'apparence ne nous déçoive. Si Sara est tué, et Tobie aveuglé, l'un et l'autre en dormant. *O Seigneur*, disait David, *tenez mes yeux ouverts, de peur qu'ils ne s'endorment en la mort du péché, et que mon ennemi ne dise: J'ai prévalu contre lui.*

C'est donc toujours, ou presque toujours, par faute de vigilance et d'attention sur nous, que nous tombons dans les piéges que le péché nous tend par la tentation : à raison de quoi le veiller et l'attention à nos voies nous sont si souvent recommandés et inculqués en l'Ecriture.

Cette doctrine est appuyée de notre bienheureux Père, quand il dit : « Mais parce que nous tenons ordinairement notre foi ou dormante, ou moins attentive qu'il ne serait requis pour la conservation de notre charité, nous sommes aussi souvent surpris de la tentation, laquelle réveillant nos sens, et nos sens incitant la partie inférieure de notre âme à rébellion, il advient que maintes fois la partie supérieure de la raison cède à l'effort de cette révolte, et commettant le péché elle perd la charité. »

Si vous voulez vous informer plus amplement de ce sujet, lisez le chapitre entier d'où cette pièce est détachée (L'*Amour de Dieu*, Liv. IV, chap. 3).

SECTION XX. — *Du mensonge.*

Vous voulez savoir comme s'entend ce que dit notre bienheureux, que rarement pouvons-nous dire une menterie, pour petite qu'elle soit, sans porter nuisance à autrui : vu qu'il y a des mensonges officieux, qui se font pour couvrir les fautes d'autrui et pour les excuser.

Le dissolvant de cette petite difficulté se trouve au mot de *Rarement* qui est bien différent de celui de *Jamais;* toutefois je vous puis dire, pour le savoir de certaine science, qu'en ce sujet des mensonges, que l'on appelle officieux, notre bienheureux Père était de l'opinion de saint Augustin qui les rejetait. Car quelle apparence y a-t-il de violer pour autrui l'ordre de la charité, qui doit commencer par nous-mêmes? ne sommes-nous pas à nous-mêmes nos premiers et plus proches prochains? *Quiconque ment*, dit l'oracle sacré, *blesse son âme :* et à quel propos se blesser soi-même, pour empêcher qu'un autre ne soit offensé?....

SECTION XXI. — *D'acquérir la perfection.*

Nous supprimons cette Section : elle n'est qu'une redite devenue bien inutile.

SECTION XXII. — *Naissance et mort de la charité.*

Un seul péché mortel, comme un éclat de foudre, enlève tout à coup la charité d'une âme; et par un acte de contrition entièrement formé, elle y revient et reluit en un clin d'œil : c'est ce que dit un prophète, que Dieu n'éteint point le lumignon qui fume, et n'achève point de briser le roseau cassé; d'autant que si le pécheur, par un solide repentir, écrase le scorpion sur la plaie, se déplaisant du péché qu'il vient de commettre, à la même heure Dieu, qui est riche en miséricorde et dont la rédemption est copieuse, le lui remet.....

SECTION XXIII. — *Du cœur de l'âme, et de l'âme du cœur.*

C'est une belle sentence de notre bienheureux Père, mes Sœurs, parlant de la charité, il l'appelait *le cœur de l'âme et l'âme du cœur.* Vous me demandez ce qu'il voulait dire par là. Certes, si je l'entends bien, il m'est avis que ce que le cœur est au corps, et l'âme au cœur, la charité l'est au cœur et à l'âme.

Le cœur est la plus excellente de toutes les parties du corps humain que l'on appelle nobles, et comme le centre où se ramassent le sang et les esprits vitaux. Il en est ainsi de la charité; c'est la plus excellente de toutes les vertus, elle est leur âme, leur vie et leur forme. Le Docteur angélique va plus avant, et dit que sans elle il n'y a aucune vraie ni parfaite vertu. Elle est donc *le cœur de l'âme*, parce qu'elle réside en la volonté, qui est la partie affective de l'âme raisonnable; et elle est *l'âme du cœur*, parce que sans elle notre volonté ne peut produire aucune action surnaturellement vitale, c'est-à-dire, qui regarde la vie éternelle. C'est ainsi que je pense qu'elle est le cœur de notre âme, et l'âme de notre cœur.

SECTION XXIV. — *Des jugements inconsidérés.*

Il avait peine à supporter que l'on jugeât à la volée des mauvaises qualités d'un homme pour une action répréhensible; mais il prenait plaisir que par une seule bonne on l'estimât bon : « Parce, disait-il, que la charité ne pense pas volontiers du mal d'autrui; au contraire, elle en croit facilement toute sorte de bien. »

« Les habitudes, que nous acquérons par nos seules actions humaines, ne périssent pas par un seul acte contraire ; car nul ne dira qu'un homme soit intempérant pour un seul acte d'intempérance, ni qu'un peintre ne soit pas bon maître, pour avoir une fois manqué à l'art : ains comme toutes telles habitudes nous arrivent par la suite et impression de plusieurs actes, ainsi nous les perdons par une longue cessation de leurs actes, ou par une multitude d'actes contraires (*Amour de Dieu*, Liv. IV, chap. 4). »

Quand donc il voyait que pour un péché on accusait quelqu'un

du vice, il relevait doucement cette répréhension, et disait qu'il y avait bien de la différence entre vice et péché; que celui-là disait l'habitude, celui-ci, l'acte; et que tout ainsi qu'une hirondelle ne faisait pas le printemps, aussi un seul acte de péché ne rendait pas une personne vicieuse.....

Il ne faut jamais juger en mal d'autrui qu'avec crainte; mais pour en juger en bien nous avons la bride sur le col, pour aller aussi avant qu'il nous plaira. La charité croit et espère tout bien du prochain, n'en pense point de mal, se réjouit de la vérité et de la bonté, mais non pas de l'iniquité.

SECTION XXV. — *Le point essentiel de la charité.*

Je lui demandais un jour en quoi consistait le point essentiel de la charité. Il me répondit : « En la préférence de Dieu et de sa volonté à toutes choses. » Depuis il coucha cette maxime dans son *Théotime*, où elle est fort bien expliquée (*Ibidem.*).

Et certes, c'est là le vrai point de la lunette d'approche, c'est-à-dire, ce qui nous approche tellement de Dieu, que nous lui adhérons en tout, et par cette adhésion nous sommes faits un même esprit avec lui. La plus forte preuve que nous puissions avoir si nous sommes en état de grâce, et si nous n'avons aucune volonté contraire à celle de Dieu : car si nous en avons quelqu'une, sans doute nous préférons quelque chose à Dieu; et si nous lui préférons quelque chose que ce soit, sa charité ne peut être en nous : car aussitôt que notre cœur est tellement déréglé en ses actions, que l'amour de Dieu ne porte point le sceptre sur les autres amours, la grâce divine l'abandonne et le laisse, d'autant qu'elle est si généreuse, qu'aussitôt qu'elle cesse de régner, elle cesse d'être.

Celui-là, dit saint Augustin, aime Dieu moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec lui qu'il n'aime pas pour l'amour de lui...

O Dieu, très-pur amour et le souverain bien,
Tout ce qui n'est point vous, me semble n'être rien

SECTION XXVI. — *Un mot de saint Hugues.*

Plusieurs fois je lui ai entendu estimer une belle sentence de saint Hugues, évêque de Grenoble, qui dit ainsi : « les maux que je fais, sont vraiment maux, et vraiment miens; mais les biens que je fais ne sont ni purement biens, ni purement miens : » et ajoutait que ce que ce saint prélat disait par sentiment d'humilité, nous le devons dire par une très-humble vérité, et très-véritable humilité...

Car il est certain, disait-il, que notre perte et notre malheur viennent de notre pure malice, et souvent il répétait ce beau mot de saint Paul : « Malheur sur malheur à ceux qui ne reconnaissent pas que leur malheur provient de leur malice. »

Quant à nos biens, ils ne sont donc pas purement nôtres, puisque nous n'avons rien dont nous ne soyons redevables à la divine Bonté, laquelle nous donne la grâce même de recevoir sa grâce, étant elle qui fait en nous et le vouloir et l'exécution. Et parce que nous

y mêlons toujours quelque sorte d'imperfection, ils ne peuvent être appelés purement biens; puisque, dit saint Grégoire, nos justices seraient trouvées de vraies injustices, si Dieu les examinait et les pesait à la rigueur.....

Section XXVII. — *Un autre de saint François Xavier.*

L'auteur fait observer avec raison, à propos de ce mot de saint François Xavier, que la grâce sanctifiante suit *ordinairement* non pas *nécessairement* l'observation de la loi naturelle, ou même la correspondance à la grâce excitante.

« Les Japonais se plaignant au bienheureux François Xavier leur apôtre, de quoi Dieu, qui avait eu tant de soin des autres nations, semblait avoir oublié leurs prédécesseurs, ne leur ayant point fait avoir sa connaissance, par le manquement de laquelle ils auraient été perdus, l'homme de Dieu leur répondit que la divine loi naturelle était plantée en l'esprit de tous les mortels, laquelle si leurs devanciers eussent observée, la céleste lumière les eût sans doute éclairés; comme au contraire l'ayant violée, ils méritèrent d'être damnés. Réponse toute pareille à la raison que le grand Apôtre rend de la perte des anciens Gentils, qu'il dit être inexcusables, d'autant qu'ayant connu le bien, ils suivirent le mal. »

Section XXVIII. — *Agir en charité et par charité.*

On comprend aisément la différence qui se trouve entre agir *en charité*, c'est-à-dire en état de grâce, et agir *par charité*, c'est-à-dire par le motif de la charité, motif *actuellement* formulé ou qui persiste *virtuellement* en vertu d'une intention précédente et non rétractée.

Section XXIX. — *De la prédestination.*

On me demande en quelle assiette se doit mettre une âme touchant la prédestination, pour vivre en une tranquillité exempte de trouble et d'angoisse. — Question fort haute, mes Sœurs, et au-dessus de la portée, non-seulement des filles, mais de tous les hommes. O Dieu ! non, ne permettons jamais à nos chétifs esprits de voltiger autour de ce flambeau : car, comme de petits papillons, ils y brûleraient leurs ailerettes. Celui qui veut sonder la majesté de Dieu, est opprimé de sa gloire : qui a jamais connu le sens du Seigneur? ou qui est son conseiller? Je pourrais renvoyer cette enquête par fins de non recevoir, et vous dire surtout que la science des plus habiles en ce point, n'est qu'une pure ignorance, et que toute la sagesse humaine y est engloutie et dévorée. Mais craignant de vous attrister par ce renvoi, qui ne serait possible pas moins utile que juste, au moins le couperai-je court; et d'un revers, comme fit Alexandre, je trancherai ce nœud plus que gordien.

Voulez-vous donc accoiser votre esprit au fait de la prédestination? Puisque Dieu, qui a préparé la fin de la gloire à ceux qu'il aime et qui l'aiment, leur a aussi préparé les moyens, comme des montées pour y arriver, avisez si vous êtes dans ces moyens, et si vous marchez dans les voies prescrites par sa volonté, pour y arri-

ver. Si vous êtes dans les sentiers de justice, que pouvez-vous attendre, sinon la couronne de justice, des mains du juste Juge au jour de la rétribution? Si vous n'y êtes pas, ne perdez pas courage pour cela. N'êtes-vous pas tiré? priez, dit saint Augustin, afin que vous le soyez. Dieu ne vous ôtera point sa miséricorde, tant que vous ne quitterez point l'exercice de l'humble oraison : car la prière de l'humble ne pénètre pas seulement les nuées, mais perce les entrailles de la miséricorde de Dieu. Représentez-vous combien de pécheurs, et possible plus grands pécheurs que vous n'êtes, sont maintenant de grands saints, la grâce ayant surabondé où l'iniquité avait débordé. Que ne devons-nous espérer de la bonté de celui qui a une rédemption si copieuse, de qui la pitié est sans nombre, la miséricorde au-dessus du jugement, et dont les misérations surnagent toutes les œuvres?

Par les moyens jugez donc de la fin. Si vous y êtes, remerciez-en Dieu, par la grâce de qui vous êtes debout, et avisez de n'en déchoir pas, et qu'elle ne soit pas inutile en vous. Si vous n'y êtes pas, pleurez, priez, faites pénitence, et des fruits qui en soient dignes; et pour cela ne pensez pas perdre la tranquillité de l'esprit : car la pénitence, qui donne le regret amoureux d'avoir offensé Dieu, ne trouble pas le repos intérieur; au contraire, c'est celle qui l'établit sur la ferme roche, nous réconciliant avec Dieu, qui est Dieu de paix, dont la demeure est en la paix, qui dresse nos pas aux sentiers de la paix, et qui nous donne cette paix qui passe tout sentiment, et qui préserve nos cœurs et nos esprits de tout trouble et de toute angoisse.

Au reste, si vous voulez avec un frein d'or brider les mâchoires de toute curiosité en ce sujet, par un doux et amoureux acquiescement à la Providence divine, et dormir et reposer doucement sur le sein amiable de Jésus-Christ, disant avec le Psalmiste :

En paix en lui saintement je repose,
Dans lequel est mon espérance enclose;

lisez ce qu'en écrit notre bienheureux Père en son *Théotime* (Liv. IV, ch. 7 et 8). Car je ne crois point que vous puissiez trouver ailleurs de plus agréables lénitifs, ni des remèdes plus anodins, contre l'inquiétude que ce sujet épineux peut causer en un cœur qui marche après ses propres inventions.

SECTION XXX. — *Des œuvres pleines et vides.*

Les œuvres pleines sont les œuvres rapportées à Dieu par le motif de la charité ; les œuvres qui ne sont pas rapportées à Dieu n'en obtiendront rien : elles sont vides.

SECTION XXXI. — *Des œuvres rapportées et non rapportées, et des rapportables et non rapportables à Dieu.*

Les œuvres *rapportées*, sont celles qui, bonnes de leur nature, sont faites en état de grâce et offertes à Dieu, par le motif virtuel ou actuel de la charité.

Les *non rapportées*, et *les rapportables*, ce sont celles qui sont

bonnes de leur nature, mais faute d'application et d'intention ne sont point référées à l'honneur et au service de Dieu, soit par oubli, soit par inadvertance, soit par lâcheté.

Les *non rapportables* sont les œuvres de péché mortel et véniel, et les imperfections, lesquelles n'ont aucun rapport à Dieu.

On demande si les œuvres *non rapportées* à l'heure même qu'elles ont été faites, peuvent, quelque temps après, lorsqu'on s'en avise, être référées à l'honneur de Dieu.

L'auteur répond ici affirmativement; c'est son affaire. Saint François de Sales n'enseigna jamais pareille chose. Quant à ce qui suit, c'est une doctrine vraie, mais qui n'a pas rapport à la question (Voy. Part. VI, Sect. 5).

Pour vous faire recevoir cette doctrine, représentez-vous que l'on publie un jubilé pour quelque nécessité publique, et que l'on ordonne à ceux qui voudront être participants, de jeûner (comme c'est l'ordinaire) trois jours d'une semaine, le mercredi, vendredi, samedi, jours dédiés à la pénitence par les premiers chrétiens, et aussi de visiter quelques églises pour y adorer Dieu et y faire les prières qui sont recommandées, de plus, de se confesser et communier, parce que l'indulgence ne regardant que la relaxation de la peine temporelle qui reste au péché déjà remis quant à la coulpe et à la peine éternelle, elle suppose que l'âme qui vient participer à cette largesse spirituelle soit en état de grâce. S'il arrive que quelqu'un fasse les trois jeûnes et les visites des églises, avec les prières prescrites, en état de péché à mort, et qu'il se confesse, et communie le dimanche suivant; on demande si les jeûnes et prières faites en état de disgrâce satisfont à l'intention de la concession du jubilé, et si celui qui les a faites en cette sorte en est rendu participant. Tous les casuistes répondent affirmativement, eu égard au dessein qu'a eu celui qui a jeûné et prié, de se présenter au sacrement de Pénitence, et d'y renoncer à son péché, et de s'approcher de la sainte Table. Que si en sa confession on lui enjoignait de jeûner un jour de la semaine durant trois mois, et que retombant dans le péché à mort, il ne laissât de parachever les jeûnes qui lui ont été ordonnés, à la demande s'il a accompli la satisfaction qui lui a été enjointe, les mêmes théologiens moraux répondent que oui, eu égard au temps et à la disposition en laquelle il était quand il l'a reçue.

Section XXXII. — *Un passage de l'Ecclésiastique.*

La langue court à la dent qui fait mal. Je sais, mes Sœurs, que celles de votre sexe ne sont pas trop satisfaites de ce passage de *l'Ecclésiastique*, qui préfère l'iniquité de l'homme à la femme qui fait bien. Pour votre consolation, je vous apporterai quatre interprétations, dont il y en a une que j'ai autrefois apprise de notre bienheureux Père.

La première est de saint Augustin, qui dit que par l'homme il faut entendre la partie supérieure et raisonnable de l'âme, et par la femme, l'inférieure et animale. Or, dit-il, quand la partie supérieure traite rudement et comme iniquement l'inférieure, mortifiant âprement les rébellions de la sensualité, qui ne voit que cela est

beaucoup meilleur que quand la partie inférieure et sensitive est trop indulgente à soi-même, et, comme il est dit de Salomon, ne dénie rien à ses sens?

La seconde est de saint Grégoire, en ses *Morales*, lequel par l'homme entend une âme forte et vigoureuse, et par la femme, un esprit infirme et pusillanime. Une âme forte fait pour l'ordinaire rempart de ses brèches et profit de son dommage, se relevant de ses chutes par une généreuse pénitence, avec tant d'avantage, qu'elle peut dire comme cet ancien : J'étais perdu si je ne me fusse perdu : le souvenir de ses fautes passées lui étant un continuel éperon, pour le faire courir à toute bride dans la voie de la loi de Dieu. Au contraire, en une âme lâche et molle, les petits biens qu'elle fait lui donnent tant de sujet de présomption, que même les bonnes affections et résolutions qu'elle produit en l'oraison lui sont quelquefois autant de pierres d'achoppement, d'autant qu'elle s'imagine être telle qu'elle désire.

La troisième interprétation est de Jansénius de Gand, qui dit que les afflictions que nous recevons de la main d'un homme ne nous portent pas si tôt au péché et à l'offense de Dieu que les présents, les caresses et les faveurs d'une femme.

La quatrième est de notre bienheureux Père, qui a quelque conformité à la précédente, disant qu'un homme n'est pas si tôt porté à des pensées contre l'honnêteté en la compagnie d'un méchant homme qu'en la conversation d'une femme, quelque sainte, honnête et vertueuse qu'elle puisse être.

Sections XXXIII. — *Diverses sortes d'œuvres.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. XI, ch. 11-14.

Section XXXIV. — *De la vaillance spirituelle.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. IV, ch. 11.

Section XXXV. — *Amour-propre et amour nôtre.*

Voyez Section 3.

Section XXXVI. — *De la possession de Dieu.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. V, ch. 1 et 5; Liv. X, ch. 10.

PARTIE QUATORZIÈME.

Section I. — *De l'amour de complaisance.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. V, ch. 3 et 4.

Section II. — *De l'amour de bienveillance.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. V, chap. 5-9.

Section III. — *De l'appétit avec la satiété.*

Voyez *Amour de Dieu,* Liv. V, ch. 3 et 4.

Section IV. — *De la science qui enfle.*

On veut savoir ce que saint Paul entend quand il dit que *la science enfle,* et que *la charité édifie.* — J'estime qu'il entend, par cette science qui bouffit, la science qui est dépourvue de charité, et par conséquent qui ne vise qu'à la vanité. *Tous ceux-là sont vains*, dit la parole sacrée, *qui n'ont pas la science de Dieu :* et quelle est cette science de Dieu, sinon la science de ses voies et la connaissance de ses volontés?..... O Dieu, que celui-là est heureux que vous enseignez vous-même, et à qui vous apprenez votre loi!

Et ne faut pas pourtant inférer de tout ceci que, pour être sauvé ou bien dévot, il faille être bête : car, comme le sucre ne gâte point la sauce, la vraie science n'est point contraire à la dévotion; au contraire, en éclairant l'entendement, elle contribue beaucoup aux saintes ardeurs de la volonté (Voy. *Amour de Dieu,* Liv. VI, ch. 4).

Section V. — *Du contentement parfait dans la privation de contentement.*

Il est vrai que la vie dévote, qui n'est autre chose que l'amour de Dieu en son ardeur, est une vie angélique et pleine de contentement et de consolation extraordinaire. Celui, dit le grand saint Augustin, qui, renonçant aux délices de la chair et du sang, se met à la suite de Jésus-Christ, ne perd pas ses voluptés, mais il les change en des meilleures.

Il est vrai aussi que cette terre de promesse, qui cache le lait et le miel des bénédictions divines, a ses difficultés, et que celui qui se range à la discipline de Dieu doit préparer son cœur à la tentation. Car les sécheresses, abandonnements, tristesses et désolations sont aux passages, qui donnent beaucoup de traverses, et qui causeraient des découragements, si la foi et l'espérance, ne nous ravigoraient.....

Mais celui qui fait trouver des rosées dans les fournaises...., et qui fait les merveilles qu'il veut au ciel et en la terre, par un secret inconnu à tout autre qu'à lui, fait que les âmes qu'il tient de sa main droite trouvent un contentement accompli dans la perte de tout contentement et sensible et spirituel, lorsqu'elles connaissent que c'est la volonté de Dieu qu'elles aillent à lui par la voie des obscurités, des perplexités, des croix et des angoisses. C'est ce qui faisait dire au grand Apôtre qu'il surabondait de joie et était comblé de consolations en ses souffrances, qu'il ne se voulait glorifier qu'en la croix et en ses infirmités, d'autant que la volonté de Dieu, qu'il voyait là-dedans, lui tenait lieu de toutes les consolations imaginables (*Ibid.*, ch. 6 à 12).

Un esprit dépouillé de cette sorte se rit de toutes les afflictions et traverses extérieures. *Ceux qui ont toute leur confiance en Dieu,*

dit le Psalmiste, *sont comme le mont de Sion, qui n'est ébranlé par aucune tempête.*

SECTION VI. — *De la loi et du juste.*

Comme s'entend, me demande-t-on, cette parole de l'Apôtre, que *la loi n'est pas imposée au juste?* N'est-ce pas en l'observation de la loi que consiste la vraie justice?

« Le juste, dit notre bienheureux, n'est juste sinon parce qu'il a le saint amour; et, s'il a l'amour, il n'a pas besoin qu'on le presse par la rigueur de la loi, puisque l'amour est le plus pressant docteur et solliciteur pour persuader au cœur qu'il possède l'obéissance aux volontés et intentions du Bien-aimé. L'amour est un magistrat qui exerce sa puissance sans bruit, sans prévôts ni sergents, par cette mutuelle complaisance, par laquelle, comme nous nous plaisons en Dieu, nous désirons aussi réciproquement lui plaire (*Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 1er). »

Il y en a qui pensent qu'il suffit d'observer la loi de Dieu pour être sauvé, sans s'aviser à discerner le motif qui les porte à l'observation de la loi.

« Plusieurs observent les commandements comme l'on avale les médecines, plus crainte de mourir damnés, que pour le plaisir de vivre au gré du Sauveur. »

Toute la loi et les prophètes sont compris sous ce grand et premier commandement d'aimer Dieu sur toutes choses, et sous ce second, d'aimer toutes choses en lui et pour lui : quiconque observe la loi sans charité ne peut arriver au salut.

Ne vous y trompez donc pas, et avisez que personne ne vous séduise par de vaines paroles, en vous disant : La loi de Dieu, la loi de Dieu.

On trompette partout l'observation des commandements divins, et certes c'est très-bien fait : mais c'est pitié d'entendre que ces recommandations se fassent par un esprit différent de celui de l'Evangile, je veux dire que l'on ne parle presque point de l'esprit d'amour et de pure charité; sans lequel cette observance est déclarée inutile à salut par la bouche de Notre Seigneur même.

Le procédé de quelques autres me semble non-seulement plus agréable, mais bien plus efficace, qui pressent par amour à l'observance de cette aimable loi, et qui persuadent à l'aimer plus qu'à la craindre. C'était l'ordinaire industrie de notre bienheureux Père, et son mot fort fréquent : « Il vaut mieux craindre Dieu par amour, que l'aimer par crainte (*Ibid.*, ch. 5).

Qui aime, accomplit la loi; la dilection en est le vrai accomplissement : comme sans la grâce du divin amour, on traîne ce joug plutôt qu'on ne le porte, avec cet amour, il nous supporte plutôt que nous ne le portons. *J'ai couru*, dit David, *en la voie des commandements, quand votre amour m'a dilaté le cœur.*

SECTION VII. — *Pureté de la sainte dilection.*

La vraie charité, dit saint Paul, *ne cherche point ses intérêts.*

Le pur amour, dit saint Bernard, n'est point mercenaire, et néanmoins il n'est pas sans salaire : au contraire, il est salarié d'une récompense d'autant plus grande que moins il a visé à la récompense. O que notre bienheureux Père, mes Sœurs, regardait Dieu et son service d'un œil pur et d'un cœur désintéressé !

» Encore dit-il, qu'il n'y eût ni enfer pour punir les rebelles, ni paradis pour récompenser les bons, et que nous n'eussions nulle sorte d'obligations ni de devoirs à Dieu (et ceci soit dit par imagination de chose impossible, et qui n'est presque pas imaginable) ; si est-ce toutefois que l'amour de bienveillance nous porterait à rendre toute obéissance et soumission à Dieu, par élection et inclination, voire même par une douce violence amoureuse, en considération de la souveraine bonté, justice et droiture de sa divine bonté (*Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 2).

SECTION VIII. — *Du désir de se sauver.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 4.

SECTION IX. — *De la volonté de Dieu signifiée, et de celle du bon plaisir.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 3, et Liv. IX, ch. 15.

SECTION X. — *Des choses commandées et défendues.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 5.

SECTION XI. — *Des conseils et des préceptes.*

Le conseil l'emporte sur le précepte en ce sens seulement et au cas qu'il suppose une plus grande charité : or la charité est un précepte.

SECTION XII. — *De la perfection.*

(Eternelle redite.)

SECTION XIII. — *De l'aumône.*

Il ne pouvait trouver bon que l'on abusât du mot de charité pour signifier l'aumône, et disait de bonne grâce que c'était mettre le diadème sur la tête d'une villageoise. « Mais, lui dis-je un jour, Esther qui n'était qu'esclave en fut bien couronnée par Assuère, qui lui fit ce grand honneur de la prendre pour épouse. — Vous pleuvez, me repartit-il, dans mon écuelle : car comme sans le mariage avec Assuère, Esther fût demeurée dans sa servitude, et ne portait, quelque reine qu'elle fût, le diadème qu'avec dépendance d'Assuère ; aussi l'aumône n'est agréable à Dieu, ni digne du salaire de la couronne de justice et céleste qu'en tant qu'elle est alliée à la charité et animée de cette reine des vertus : et alors elle

est et peut être appelée aumône charitable, ou charité aumônière. Mais ainsi cette adjonction de la charité à l'aumône, ou ce rapport et cette subordination de l'aumône à la charité ne fait pas que l'aumône soit charité, ni que la charité soit aumône, l'objet de l'une et de l'autre étant aussi différent que le Créateur l'est de la créature; car l'objet de l'aumône, c'est la misère du nécessiteux que l'aumône tâche de soulager autant qu'elle peut, et celui de la charité, c'est Dieu, en tant qu'il est la souveraine bonté aimable sur toutes choses pour elle-même. »

SECTION XIV. — *De la pauvreté.*

Je lui disais une fois que lui et moi étions de pauvres évêques. « Il ne faut pas dire pauvres, me repartit-il, mais peu riches. » La raison de cela était qu'il appelait riche celui qui avait du revenu suffisamment pour vivre, sans être obligé de travailler d'esprit ou de corps pour gagner sa vie.

— Si cela est, lui dis-je, je vous maintiens que nous sommes vraiment pauvres, car ni vous ni moi n'avons autre revenu que celui de nos évêchés, lequel est si court, que nous travaillerions bien peu si notre labeur ne valait ce qu'ils nous rendent. — « Si vous le prenez de ce biais-là, me dit-il, vous n'êtes pas sans raison : car qui est celui qui laboure à la vigne, qui n'en tire sa nourriture? Qui sème le spirituel, peut avec justice moissonner ce peu qu'il lui faut de temporel pour son entretien. Si donc celui-là est pauvre qui vit de son travail et qui mange le fruit de son labeur, nous pourrions bien passer pour tels; mais si nous regardons le degré de pauvreté dans lequel ont vécu Notre Seigneur et ses Apôtres, certes, nous devons nous tenir pour riches. Après tout, ayant honnêtement de quoi nous repaître et nous vêtir, ne devons-nous pas être contents? Ce qui est de plus n'est que mal, que souci, que superfluité : nous aurons tant moindre compte à rendre. Heureuse la pauvreté, disait un stoïque, si elle est joyeuse ! Mais elle n'est pas pauvreté si elle est telle, ou une telle pauvreté est préférable aux richesses des plus opulents, qui s'amassent avec peine, se conservent avec sollicitude, se perdent avec douleur. »

SECTION XV. — *Sur le sujet qui précède.*

Je lui demandais ce que c'était proprement que la pauvreté que Notre Seigneur conseille en l'Evangile. « Il ne faut, me dit-il, que lire avec attention et paix d'esprit les propres mots du conseil, comme ils sonnent, et on saura ce que c'est. *Va, vends tout ce que tu as*, dit Notre Seigneur au jeune homme, *et le donne aux pauvres, et me suis.* Il y en a qui pensent que ce conseil consiste en ces seuls mots : *Va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres;* et laissent le reste, *et me suis;* et cependant c'est plus en ces mots, *et me suis*, qu'aux précédents, que consiste ce conseil de la pauvreté volontaire. Qu'est-ce donc à dire, *et me suis?* C'est-à-dire, quitte toutes tes possessions et tous tes biens, et les distribue aux nécessiteux : puis suis-moi, c'est-à-dire imite-moi,

vis comme moi, chemine ainsi que j'ai cheminé, travaille pour gagner ta vie comme j'ai travaillé ou corporellement ou spirituellement pour gagner la mienne; imite-moi en cela, comme m'ont imité ma Mère, Joseph mon nourricier, et mes Apôtres et disciples, qui ont tout quitté, et puis ont gagné leur vie par leur labeur ou corporel ou spirituel. »

Si le conseil consistait seulement en la première partie de cette clause, *va*, *vends tout ce que tu as*, *et le donne aux nécessiteux*, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait que les riches, et ceux qui ont quelque chose à quitter qui pourraient embrasser ce conseil évangélique, et que Jésus-Christ même, ni sa sainte Mère, ni saint Joseph, ni la plupart des Apôtres, qui n'avaient rien, ne l'auraient pas pratiqué : car qu'ont-ils laissé, qu'ont-ils donné aux pauvres? Le Fils de l'homme n'avait pas où reposer sa tête, n'avait ni maison, ni héritage. Pierre, dit saint Jérôme, n'était qu'un pauvre pécheur, qui vivait du labeur de ses mains, et cependant il dit avec courage : *Nous avons tout quitté;* et parce que ce n'est pas assez de laisser tout, il ajoute : *Nous vous avons suivi*, en laquelle suite est la perfection et l'accomplissement du conseil. Le philosophe Cratès et plusieurs autres ont quitté leurs richesses, mais il n'appartient qu'aux fidèles et aux vrais chrétiens de suivre Jésus-Christ.

Que tel soit le vrai sens de l'Evangile, la glose ordinaire tirée de Bède le Vénérable le dit clairement, expliquant ces mots de saint Luc : *Vendez vos possessions, et donnez le prix en aumône :* « Cela, dit-il, se fait comme il convient, lorsque quelqu'un, méprisant tous ses biens pour l'amour de Dieu, vit par après du travail de ses mains. »

La vraie pureté conseillée en l'Evangile consiste donc ou à donner son bien aux pauvres, si on en a; ou, si l'on n'en a point, à se tenir dans cet état de privation de richesses volontairement, et à ne tirer sa vie que de son labeur spirituel ou corporel : au défaut duquel la porte est ouverte à la mendicité, laquelle ne peut être légitime, et sans péché, tant que l'on peut gagner sa vie de son travail de corps ou d'esprit. Car celui qui peut gagner sa vie de son labeur spirituel ou corporel, et ne veut pas, ne se peut excuser de fainéantise volontaire et malicieuse, qui n'est point sans péché; et donner à un tel pauvre véritablement reconnu pour tel, c'est participer à son péché, et nourrir la fainéantise qui le perd et de corps et d'âme.

Section XVI. — *Conseil touchant un directeur.*

Voyez Part. XI, Sect. 15, et surtout Lettres 388, 389 et 390, tome V, page 430 et suiv.

Section XVII. — *Des disputes en matière de religion.*

Les disputes en matière de religion lui étaient fort à contre-cœur, principalement quand on les entamait à table ou à la sortie du repas; d'autant, disait-il, que ce n'étaient pas là des discours de bouteille. Je lui dis un jour sur ce mot, que si l'on cassait ces bou-

teilles de Gédéon, c'était pour en faire sortir les lampes de la vérité, qui sont toutes de feu et de flamme : « Oui certes, reprit-il aussitôt, de feux et de flammes de colère et d'altercation, qui n'ont que de la fumée et de la noirceur, et fort peu de lumière : car au lieu d'éclaircir la vérité par la dispute, il arrive presque toujours qu'on l'obscurcit, et qu'on l'embrouille au lieu de la développer. »

Surtout il désapprouvait que l'on traitât des controverses en la prédication, qui est plutôt établie pour édifier que pour démolir, et pour régler les mœurs que pour décider les contestations que font sur la foi ceux qui sont hors du sein de l'Eglise (Voy. Part. X, Sect. 5 et 6).

Section XVIII. — *Secret pour traiter les controverses en la prédication.*

Il me communiqua une fois plusieurs secrets pour manier les matières controversées soit en prêchant, soit en conversant familièrement avec les protestants. Je n'en veux ici rapporter qu'un, lequel se pratique de cette sorte. Les réponses que les catholiques font aux objections que les protestants tirent des Ecritures étant conformes aux vérités que l'Eglise enseigne, il n'y a qu'à faire marcher la solution la première ; laquelle étant bien expliquée par manière de raisonnement, sans faire paraître que ce soit une réponse à une objection, le passage objecté vient ensuite à faire la preuve du discours qui est avancé. Un exemple mettra ceci en évidence.

Les Protestants, contre la *présence réelle*, objectant communément ce passage de saint Jean : *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien.* A quoi les Catholiques romains apportent deux réponses, l'une de saint Chrysostome, l'autre de saint Augustin : l'une que la chair seule sans l'esprit, c'est-à-dire sans la divinité, ne profiterait pas ; l'autre, que l'intelligence charnelle, grossière, et telle que l'avaient les Capharnaïtes, n'était pas profitable.

Pour mettre cette industrie en pratique, il ne faut que représenter en discours la faiblesse de la chair seule, sans l'onction et l'adjonction de la divinité, de laquelle jamais elle n'a été séparée, non pas même quand la mort de la croix détacha l'âme de Jésus-Christ de son corps, parce qu'elle fut toujours unie au corps étendu dans le sépulcre, et à l'âme qui alla dans le sein d'Abraham, et montrer que c'est la divinité qui donne à l'humanité le pouvoir qu'elle a d'influer en ses membres, qui sont les fidèles de son Eglise, la grâce qui lui est communiquée en qualité de chef, et ainsi que c'est l'esprit de la divinité qui vivifie, et cette chair sacrée, et les âmes qui par sa communion en sont rendues participantes.

Selon le second sens, il ne faut que représenter combien était grossier et indigne de la majesté de ce mystère le sentiment des Capharnaïtes, touchant la manducation de cette chair précieuse, et combien la créance catholique est éloignée de ce sentiment ; et de ce discours conclure combien est véritable cette parole du Sauveur, que la chair prise en ces deux façons, et seule sans l'esprit de la divinité, et d'une manière si sensible et rude, ne profiterait de

rien; changeant de cette sorte l'opposition faite à la doctrine orthodoxe en confirmation de la même doctrine.

Il m'a dit qu'il s'était fort longtemps servi de cette méthode, et qu'elle déguisait tellement les controverses, qu'encore que l'on ne prêchât autre chose, il était malaisé que l'auditeur qui n'en serait averti s'avisât que l'on en traitât.

Il prêcha un Avent et un Carême à Grenoble, où demeurent plusieurs de la religion protestante, qui se rendaient plus assidus à ses prédications qu'à celles de leurs ministres, parce, disaient-ils, qu'il n'avait point l'esprit de contestation, qui résidait sans cesse sur la langue de leurs prédicants : et cependant il employait toujours la première partie de ses sermons à représenter de cette sorte les vérités de la doctrine catholique, donnant la seconde partie à la morale et à la piété. Et l'étonnement ordinaire des protestants était de voir qu'il prouvât les articles de la créance de l'Eglise romaine par les mêmes passages de l'Ecriture dont ils formaient leurs principales objections, faute de s'apercevoir de la souplesse de cette méthode.

Section XIX. — *Subtile et modeste repartie.*

Tandis qu'il vaquait à la conversion du Chablais, ayant une fois traité en chaire, en la ville de Thonon, ce passage de l'Evangile qui enseigne ce haut degré de patience et de mansuétude, de tendre l'autre joue à celui qui nous aura donné un soufflet sur l'une; au sortir de la chaire, un protestant l'aborda, et lui dit s'il serait homme à faire ce qu'il avait dit, ou s'il était du nombre de ceux dont il est dit dans l'Evangile, qu'ils disent mais ne font pas. « Mon cher frère, reprit notre bienheureux, je suis un chétif homme et tout rempli d'infirmité : néanmoins, tout misérable que je suis, Dieu me fait assez connaître ce que je devrais faire; mais parce que l'esprit est prompt et la chair infirme, je ne sais pas ce que je ferais. Si je correspondais si peu à la grâce, que je ne pusse porter patiemment cette injure, l'Evangile même, qui reprend ceux qui disent le bien et ne le font pas, enseigne à ceux qui les oyent de faire ce qu'ils enseignent et ne prendre pas garde à ce qu'ils font. »

Section XX. — *Excès de grâce.*

Il me disait quelquefois en confidence : « O certes, oui (voilà son style), si vous saviez combien doucement et suavement Dieu traite mon cœur, et comme sa main paternelle le mignarde, vous admireriez l'infinité de sa bénignité, et m'aideriez quelquefois à l'en remercier. O qu'il doit être bon aux bons et aux droits de cœur, puisqu'il est si favorable à un chétif qui lui est si peu fidèle! » Que de vertus éclatent en ce peu de mots! O Dieu, soyez-vous béni en vos dons, comme vous êtes saint en toutes vos œuvres!

Section XXI. — *Confiance en Dieu.*

Ce que dit l'auteur est bien pâle : voyez ci-devant la *Vie*, par le P. Dom Jean de Saint-François, général de l'Ordre des Feuillants.

Section XXII. — *Dessein en la prédication* [1].

Il voulait que le prédicateur en allant en chaire eût un dessein particulier, comme d'enseigner telles ou telles vérités nécessaires à salut, ou de décrier tels et tels vices, ou de persuader telles et telles vertus, ou l'exercice de telle bonne œuvre; autrement il estimait que c'était courir à l'incertain, ou combattre en l'air.

Un jour je fis un sermon fort étudié et ajusté devant lui, ce fut en l'église de la Visitation d'Annecy, me répandant sur les louanges de la congrégation de Sainte-Marie qu'il avait établie nouvellement. Il trouva qu'il était plus rempli de fleurs que de fruits, bien que j'estimasse que ces fleurs fussent des fruits d'honneur et d'honnêteté. Comme le zèle ardent qu'il avait de mon avancement en la vertu faisait qu'il ne me pardonnait rien, après cette action, il me prit en particulier et me demanda quel avait été le but de ma prédication, qu'il avait trouvée assez fleurie, mais peu fructueuse, quoiqu'il attendît toujours *an flores fructus parturirent.* Je me trouvai un peu surpris : enfin je lui dis que j'avais désiré donner courage à ces bonnes filles et les porter à être fidèles et exactes à l'observance de leur institut en le leur louant, parce que la vertu prisée s'accroît, la louange servant d'aiguillon pour nous pousser dans le bien.

« Cette maxime, me dit-il, est bonne en la morale humaine; mais elle est bien faible, pour ne dire fausse, en la morale chrétienne, qui nous arrache notre propre gloire, pour ne glorifier que le nom de Dieu. Vous deviez leur enseigner les moyens d'être bien fidèles et ponctuelles en leur observance, sans vous amuser à rehausser leur manière de vie dont elles n'ont déjà que trop bonne opinion. Le juste nous fait miséricorde quand il nous reprend, mais l'huile de celui qui nous applaudit nous gâte. Une autre fois prenez mieux vos mesures, et consolez plutôt avec la gaule et le bâton, que d'attacher des oreillers sous les coudes. Criez sans cesse, relevez votre voix comme une trompette; pourquoi faire? Pour dire aux peuples leurs défauts, et pour reprendre la maison de Jacob de ses fautes. S'il y a des taches en la lune, il y a toujours de quoi corriger dans les plus parfaites sociétés. »

Section XXIII. — *De la gravité et de la douceur.*

Notre bienheureux Père, a su unir en sa personne ces deux bénéfices qui semblent incompatibles; car il savait détremper de tant de suavité et d'affabilité ce rayon d'honneur et de majesté que la grâce céleste répandait sur son front, que vous eussiez dit que c'était un Moïse qui voilait son visage lumineux, pour converser familièrement avec ses frères. S'il avait des attraits pour se faire aimer, il n'avait pas moins de modestie et de réserve pour se faire, sinon craindre, au moins respecter, mais d'un respect si rempli d'amour, que j'en sais plusieurs qui frémissaient à son abord, non tant de peur de lui déplaire que de peur de ne lui plaire pas assez.

[1] Voy. Part. II, Sect. 19, et Part. III, Sect. 3 et 4.

J'avoue ingénûment que j'avais tant de complaisance à faire quelque chose qui lui plût, que quand il me témoignait quelque agrément, je donnais de la tête dans les étoiles. Et s'il ne m'eût appris à rapporter tout cela à Dieu en fin dernière, sans m'arrêter à lui, plusieurs de mes actions fussent demeurées au milieu de leur course.

J'ai connu des personnes de haute qualité, dont la conversation ordinaire était avec les plus grands princes et princesses, qui m'ont avoué qu'elles se composaient avec plus d'attention quand elles étaient devant notre bienheureux qu'elles ne faisaient devant ces dieux de la terre, leur étant avis que Dieu avait mis sur son visage un rayon de sa lumière, qui les perçait jusque dedans le cœur.

Quant à sa douceur, elle n'était méconnue que de ceux qui ne l'avaient jamais vu. Il semblait qu'en lui cette vertu se fût revêtue d'une forme humaine, et qu'il était plutôt la douceur même, qu'un homme doué de cette qualité. Cela lui donnait un tel ascendant sur tous les esprits, que tout lui faisait joug; et comme il condescendait à un chacun, se rendant tout à tous, aussi tous se rangeaient à son désir, qui n'était autre chose que de les voir rangés au service de Dieu, et dans la voie de leur salut.

Section XXIV. — *Du progrès en la perfection.*

Nous avons déjà vu cela souvent.

Section XXV. — *De la vocation.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 6 et 14.

Section XXVI. — *L'amour donne le prix à nos œuvres.*

Nous le savons assez : « *Le prix est donné à l'amour.* »

Section XXVII. — *Patience notable.*

Un cavalier de notable condition le vint un jour importuner de donner un bénéfice à quelque ecclésiastique. Le bienheureux lui répondit que pour la collation des bénéfices il s'était volontairement lié les mains, les ayant tous remis au concours, entre les juges desquels il n'avait que sa seule voix, quoiqu'il y fût président, lui promettant d'avoir égard à sa recommandation, au cas que celui qu'il proposait se présentât parmi les autres à la dispute.

Ce seigneur, d'humeur brusque et prompte, s'imagina que c'était une défaite, et accusa notre bienheureux de feintise et de duplicité, voire même d'hypocrisie; et comme la colère ne sait pas garder de mesure, il en vint aux menaces de s'en ressentir. Le bienheureux, n'ayant rien de meilleur que le silence, demeurait ferme comme un rocher choqué des vagues. Quelquefois, il tâchait d'amollir ce cœur enflé; mais les gracieux propos dont il lui repartait étaient comme l'eau des forgerons qui embrase plutôt qu'elle n'éteint la flamme; il le taxait de cajoleur et de pipeur, et lui disait que de tels discours étaient bons à endormir des femmelettes, qu'il ne se paissait pas de bouillie.

Il le pria d'agréer qu'il examinât en particulier le prêtre qu'il lui recommandait; mais l'ecclésiastique, qui était de bas or quant à la capacité, et qui craignait une telle touche, n'y voulant pas entendre : « Quoi, dit le bienheureux au gentilhomme, est-ce donc à yeux bandés que vous voulez que je lui commette la charge des âmes qui sont sous ma conduite? Voyez, monsieur, s'il y a de la justice en ce procédé? » Mon cavalier à crier de plus beau, et à vomir des injures contre le bienheureux, desquelles je ne veux pas noircir ce papier. Il se retire de la sorte tout fumant de courroux.

Un ecclésiastique de grande vertu qui se trouva présent à ce spectacle, et qui eut toutes les peines du monde à s'empêcher de répondre à cet assaillant, lui demandant, quand il s'en fut allé, comme il avait fait pour souffrir ces indignités avec tant de froideur : « Voyez-vous, reprit le bienheureux, ce n'était pas lui qui parlait, c'était la passion; hors cela, il est de mes meilleurs amis, et vous verrez que mon silence sera cause que j'entrerai encore plus avant en ses bonnes grâces. » Et puis relevant sa pensée plus haut : « Eh! ne voyez-vous pas que Dieu a vu de toute éternité qu'il me ferait la grâce d'endurer joyeusement cet opprobre? ce calice qui nous vient de la main d'un si bon père, ne voulez-vous pas que je le boive? Oh! que ce calice enivrant m'est agréable venant d'une telle main, laquelle j'ai appris à adorer dès mon enfance! »

— Mais, lui dit cet ecclésiastique, avez-vous été tout à fait sans sentiment? — « J'ai, reprit le Saint, usé de diversion; car je me suis mis à penser aux bonnes qualités du personnage, duquel j'ai autrefois avec tant de douceur savouré l'amitié; et j'espère, quand cette humeur lui sera passée et ces brouillards dissipés, que le jour reviendra, et qu'il me verra avec sérénité. »

Comme il était pontife cette année-là, il prophétisa; car ce cavalier étant revenu à soi, et faisant réflexion sur sa boutade et sur les termes indiscrets dont sa colère avait indignement traité le saint Evêque, il en conçut un tel déplaisir, qu'il le vint trouver, et les larmes aux yeux lui en témoigna tant de regret, confessant son injustice contre soi-même, que notre bienheureux eut de la peine, non pas à lui pardonner, mais à le consoler, et depuis il en fut aimé au double.

Section XXVIII. — *Sa béatitude favorite.*

Sur la demande qui lui fut faite, laquelle des huit béatitudes évangéliques lui semblait la plus excellente, et celui qui fit cette question estimant, comme il a dit depuis, qu'il dût choisir la seconde, qui est celle de la douceur ou débonnaireté, il répondit que c'était la huitième : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.*

Quand on l'enquit de la raison de ce choix, il dit : « Parce que leur vie est toute cachée en Jésus-Christ, en Dieu, et rendue conforme à son image; parce qu'il a toute sa vie été persécuté pour la justice, laquelle néanmoins il accomplissait de toutes façons. Ceux-là, disait-il, sont cachés dans la cachette du visage de Dieu, qui sont injustement persécutés par les hommes. Ils paraissent mé-

chants, et ils sont bons; morts, et ils sont vivants; pauvres, et ils sont riches; fous, et ils sont sages : en somme, ils sont en détestation devant les hommes, mais en bénédiction devant Dieu, à qui ils sont odeur de vie à la vie. »

Sur quoi il fit ce souhait digne d'une charité désintéressée comme était la sienne. « Si la grâce de Dieu avait mis quelque justice en moi, et qu'elle eût opéré quelque bien en moi et par moi, je souhaiterais qu'au jour du jugement, lorsque seront manifestés les secrets des cœurs, et la cachette des ténèbres révélée, qu'il n'y eût que Dieu seul qui sût ma justice, et que mes injustices fussent connues de toutes les créatures. » Voilà, pour dire ce qui m'en semble, un point d'humilité que je n'ai remarqué en aucun autre saint. O Dieu! que vous êtes admirable dans les âmes que vous remplissez de votre grâce, que les inventions du saint amour sont dignes d'être remarquées!

Section XXIX. — *Sentiment d'humilité.*

Saint Bernard avait de Dieu le don de faire des miracles avec un tel avantage, qu'il semblait que toute la nature lui obéît, et que Dieu se rangeât sous sa volonté; et lorsque le monde lui applaudissait et l'avait en estime à cause de cette grâce, il pleurait chaudement, comme si elle lui eût été dommageable. Enquis de la cause de ses larmes : « Voyez-vous, répondait-il, je lis dans l'Ecriture que plusieurs de ceux qui auront fait des miracles au nom de Dieu seront au nombre des réprouvés; mais je lis d'autre part que Dieu sauvera ceux qui seront humbles d'esprit; et parce que ce don expose ceux qui en sont favorisés aux acclamations des peuples, et par conséquent aux tentations de la vaine gloire, ennemie de l'humilité de cœur, c'est pour cela que je pleure de me voir dans un tel péril. »

Notre bienheureux participait à l'esprit de ce grand saint, auquel il avait une dévotion spéciale : car voyant qu'on lui amenait des malades de divers lieux, et des possédés, afin qu'il les touchât et priât pour eux, et que souvent il en arrivait des guérisons extraordinaires, et d'autre côté n'ignorant pas la grande estime de sainteté en laquelle il était, il soupirait quelquefois et disait que cette vaine réputation de saint personnage lui serait un jour chèrement vendue, parce qu'on le laisserait croupir dans le purgatoire, à faute de prier Dieu pour lui, sur l'opinion qu'on aurait qu'il serait en paradis.

Tels sont les sentiments des saints, qui s'estiment d'autant plus chétifs, qu'ils sont plus éminents en vertu : témoin celui qui ayant été transporté au troisième ciel où il avait entendu des choses ineffables, se tient pour boue et ordure, et pour la balayure du monde.

Section XXX. — *Il ne refusait rien.*

Il pratiquait à la lettre et selon l'esprit ce conseil sacré : *Donnez-vous à quiconque vous demande*, et cet autre : *Romps ton pain*, soit spirituel, soit temporel, *à celui qui en a besoin*. Il est vrai que son pain temporel était si brief, que c'était une merveille continuelle

de voir comme il en pouvait tant donner, et souvent il m'est venu en l'esprit que Dieu, multipliant les fruits de sa justice, faisait en lui à la sourdine le miracle du désert de la multiplication des pains dont les restes surpassaient de beaucoup le principal. Quand au pain spirituel, il n'en était pas simplement libéral, mais prodigue... Une fois on le vint prier (c'était à Paris), de prêcher en une certaine fête; il l'accorda aussitôt, et comme un de ses domestiques l'avertit que quelques jours auparavant il avait promis de prêcher le même jour en une autre église : « Laissez faire, dit-il, Dieu nous fera la grâce de multiplier notre pain; il est riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent. » On lui repartit, que l'on ne pensait qu'à sa santé qui en pourrait être intéressée. « Si Dieu, reprit-il, fortifie notre esprit pour nous donner de quoi dire, pensez-vous qu'il laisse là le corps, qui est l'organe par lequel il faut distribuer sa doctrine? Jetons notre pensée en lui et il nous fortifiera, consolera et consolidera. » On lui répliqua que Dieu ne défendait pas d'avoir soin de sa santé. « Non, repartit-il, mais il défend la défiance en sa bonté. » Et pour arrêter tout à fait ce discours : « Je vous assure, ajouta-t-il, que si l'on me demandait un troisième sermon pour le même jour, j'aurais moins de peine et d'esprit et de corps de l'accorder que de le refuser. Ne se faut-il pas fondre corps et âme pour ce cher prochain que Notre Seigneur a tant aimé qu'il est mort d'amour pour lui? »

Section XXXI. — *Confiance ingénue.*

Comme il faisait la visite en quelque ville de son diocèse, il ouït de grandes plaintes contre un ecclésiastique dont la mauvaise vie apportait beaucoup de scandale. Quoiqu'il sût que de fidèles rapports eussent été faits au saint Prélat, cet homme ne laissa pas pourtant de se présenter devant lui avec hardiesse, et ayant comme effacé la pudeur, il criait à la calomnie.

Le bienheureux le reçut avec son ordinaire bénignité; mais voyant son effronterie à se défendre et à se publier innocent, il rougissait devant lui. Cette seule contenance, sans autre correction, toucha le cœur que l'impénitence avait endurci, et cette verge de douceur tira des eaux de ce rocher. Il se résout de prévenir la face de son juge par la confession, il demande au saint Evêque qu'il l'entende au sacrement de Pénitence; l'oreille lui est ouverte, et plus encore le cœur : quoi plus? au sortir de là, le visage couvert de cette sainte honte qui mène à la gloire et non à la confusion, il lui dit : Hé bien, Monseigneur, que pensez-vous du plus grand pécheur de la terre? — Que Dieu a répandu sur vous, ô mon frère, sa grande miséricorde, reprit le bienheureux; vous êtes à mes yeux tout reluisant de grâce. — Mais, dit l'autre, vous savez quel je suis! — Vous êtes tel que je dis, reprit le saint. — Je voulais dire ce que j'ai été? — C'est de quoi, repart le bienheureux, il ne me souvient plus; et pourquoi garderais-je en ma mémoire ce que Dieu a mis en oubli? me prendriez-vous pour ce Pharisien, qui prenait Madeleine pour ce qu'elle avait été, non pour ce qu'elle était quand elle lavait de ses larmes les pieds du Fils de Dieu? » Et pour vous témoigner que je vous vois tout regorgeant de grâces célestes

je vous prie de m'en faire part en me donnant votre bénédiction. » Cela dit, il se jette à ses pieds, dont l'autre pensa pâmer de confusion. « Non, dit le Saint, c'est sans feintise, je vous supplie de me rendre le même office que vous venez de recevoir de moi, et de m'entendre en confession. » L'autre le refusant, il l'obligea d'acquiescer; de quoi il reçut une édification inexprimable.

Et pour lui montrer que c'était tout de bon qu'il l'avait en bonne estime, il se confessa encore à lui deux ou trois fois de suite à la vue du monde, qui ne savait ce qu'il devait admirer davantage, ou l'humilité prodigieuse du saint Evêque, ou la merveilleuse conversion de l'ecclésiastique. O Dieu, que vous êtes admirable en vos voies!

Section XXXII. — *Sentiment de saint Anselme.*

A ceux qui reprenaient notre bienheureux de l'excès de sa clémence et de sa douceur, comme étant cause de plusieurs désordres qui eussent été réprimés par la crainte de sa sévérité, il répondait amiablement, qu'il avait toujours tenu pour un oracle le sentiment du grand saint Anselme (duquel la naissance avait beaucoup honoré les Alpes), qui disait que s'il fallait être châtié pour avoir été trop indulgent ou trop sévère, il choisirait plutôt de l'être pour le premier; estimant que jugement avec miséricorde serait fait au miséricordieux, et que Dieu aurait toujours plus de pitié du pitoyable que du rigoureux : vu que la maxime est si vraie, que le souverain droit est une souveraine injustice, et les pasteurs sont repris dans l'Ecriture qui usent dans leur conduite de trop d'austérité, c'est-à-dire, de sévérité. Son mot ordinaire était que le sucre ne gâtait jamais de sauce; le trop de sel ou de vinaigre, oui.

Section XXXIII. — *Il est continué.*

A propos de saint Anselme et de sa douceur, duquel on eût pu dire ce que dit le Psalmiste : *Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuétude*, il me souvient de ce qu'en raconte notre bienheureux en sa *Philotée*, qu'un lièvre poursuivi par des chasseurs s'étant réfugié aux pieds de ce saint qui passait lors par le chemin, il le délivra de la gueule des chiens.

Notre bienheureux à l'imitation de ce grand saint archevêque, étendait les pratiques de douceur jusqu'aux animaux, auxquels non-seulement il ne faisait jamais de mal, mais il empêchait, autant qu'il pouvait, qu'on ne leur en fît, estimant que cela témoignait un courage cruel, et malin, et ennemi de l'innocence.

Quoi donc de la chasse, lui disait-on, et des autres animaux que l'on tue pour la nourriture de l'homme? — « Pour la nourriture de l'homme, disait-il, voilà le mot de justification, et c'est cette fin là qui justifie la chasse; » autrement le seul plaisir ne lui semblait pas suffisant.

Ceux qui ont écrit sa vie ont remarqué que les animaux, par instinct naturel, reconnaissaient en lui cette bénignité et pitié qu'il avait pour eux, et qu'étant poursuivis ils se retiraient auprès de lui

comme à un refuge, témoins ces deux pigeons qui à diverses fois se sauvèrent entre ses mains, comme il était au divin office.

SECTION XXXIV. — *Pauvreté contente.*

Il disait quelquefois ce mot de Sénèque : « O pauvreté, que tu es un grand bien, mais peu connue! » — « Je l'aime bien, disait-il, la pauvreté, car qui n'aimerait celle que Notre Seigneur a tant chérie, et qui lui a tenu si fidèle compagnie durant les jours de sa chair et de sa conversation entre les hommes? Mais à dire le vrai, je ne la connais pas trop bien; car je ne la vis jamais de bien près : je n'en parle qu'à vue de pays et en clerc d'armes. »

— Il vous siérait encore plus mal, lui disais-je, de parler des richesses, ayant si peu de bien comme vous en avez. Il repartait : « Heureuse la pauvreté, quand elle est joyeuse! mais elle n'est pas pauvreté quand elle est gaie..... Mon évêché me vaut autant que l'archevêché de Tolède; car il me vaut le paradis ou l'enfer.....

« C'est un grand revenu que la piété qui a ce qui suffit. Mon revenu suffit à mes nécessités, ce qui serait de plus serait trop. Ceux qui ont plus, n'ont ce plus que pour avoir un plus grand train : ce n'est donc pas pour eux, mais pour des valets, qui mangent souvent sans rien faire le bien du Crucifix. Qui a moins, a moins de compte à rendre, qui a moins de superflu, a moins à donner, et moins de souci de penser à qui il faut donner : car le Roi de gloire veut être servi et honoré avec jugement. Ceux qui ont de grands revenus dépensent quelquefois tant, qu'ils n'ont pas plus de reste que moi au bout de l'an, si encore ils ne s'endettent. J'établis la grande richesse à ne devoir rien.... »

SECTION XXXV. — *Sa pureté d'intention.*

Nous vous avons quelquefois dit que le livre du *Combat spirituel* était le cher livre de notre bienheureux, et que de là il avait, comme d'une source d'eau vive rejaillissante à l'éternité, puisé l'esprit dont il était porté en toutes ses actions. Or quiconque en a seulement lu le premier chapitre, y aura remarqué qu'il établit la pureté d'intention pour le fondement de toute la vie spirituelle, et pour le comble de la perfection chrétienne.

Certes, je savais déjà, et par les enseignements de notre bienheureux et par diverses remarques que j'avais faites tant de ses propos que de ses actions, ce que j'ai depuis lu avec joie dans les écrivains de sa vie, ce qu'ils ont appris d'un très-vertueux ecclésiastique qui est maintenant devant Dieu, et qui était confesseur ordinaire du B. « Qu'il ne faisait rien pour éviter l'enfer, ni pour acquérir le paradis, mais seulement et simplement pour l'amour de Dieu; le craignant parce qu'il l'aimait, et l'aimant parce qu'il le mérite, sans aucune considération servile ni mercenaire. »

Sur ce propos de la pureté de cœur et de la droiture d'intention, je lui ai souvent ouï faire grande estime d'un exemple excellent qui se tire de la vie de saint Louis, d'une sainte femme qui avait dessein d'éteindre l'enfer et de détruire le paradis, afin que Dieu fût

désormais servi et aimé pour l'amour de lui-même, non pour la crainte des peines ou pour l'espoir des récompenses.

Notre bienheureux soit en communication particulière, soit en ses exhortations publiques, soit en ses instructions dans le sacrement de Pénitence, travaillait fort à écarter des cœurs les intentionssinistres et les moins pures, pour faire que l'on regardat droitement Dieu en toutes ses œuvres, et qu'on les rapportât toutes à sa gloire, ayant souvent en bouche, à ce dessein, ce beau mot de la bienheureuse Thérèse: « Tout ce qui n'est point Dieu n'est rien. »

Section XXXVI. — *Du péché véniel et de l'imperfection.*

Voyez Partie XI, Section II.

Section XXXVII. — *De l'estime de la vocation.*

Voyez *Entretien* I, tome IV, page 403.

Section XXXVIII. — *Des aides au bien.*

Voyez Entretien III, tome IV, p. 416 et suiv.

Section XXXIX. — *Du soin de la perfection.*

Voyez *Introduction*, Part. III ch. 10; *Amour de Dieu*, Liv. IX, ch. 8; *Entretien* III.

PARTIE QUINZIÈME.

Section I. — *De la multiplicité.*

Voyez Partie IX, Section 20.

Section II. — *De la charité envers le prochain.*

Voyez Partie IX, Sections 7 et 15; *Entretiens* VIII et X.

Section III. — *Des caresses.*

Bien qu'il fût de son naturel, extrêmement affable, amiable, affectif, et par conséquent d'une inclination obligeante et caressante, si est-ce qu'il était fort judicieux ménager de ses caresses, de sorte que si d'un côté sa douceur donnait de la confiance, sa gravité baillait un respect qui produisait le même effet que si on l'eût appréhendé.

« Il ne faut pas, dit-il, aussi fréquemment user des caresses, et à tout propos dire des paroles emmiellées, les jetant à belles poignées sur les premiers qu'on rencontre. Car tout ainsi que si l'on mettait trop de sucre sur une viande, elle tournerait à dégoût, à

cause qu'elle serait trop douce et trop fade : de même les caresses trop fréquentes seraient rendues dégoûtantes, et l'on ne s'en soucierait plus, sachant que cela se fait par coutume. Les viandes sur lesquelles on mettrait du sel à grosses poignées, seraient désagréables à cause de leur acrimonie; mais celles où le sel et le sucre sont mis par mesure, sont rendues agréables au goût : de même les caresses qui sont faites par mesure et discrétion, sont rendues agréables et profitables à ceux à qui on les fait (*Entret.* IV). »

SECTION IV. — *Mourir en Dieu.*

C'est mourir en la grâce de Dieu, c'est-à-dire en l'état qu'il faut pour être sauvé.

SECTION V. — *De l'injustice des hommes au fait du salut.*

Cette section n'apprend rien, si ce n'est qu'il est *injuste* et *pernicieux* 1º d'essayer de se dire que Dieu ne voit pas l'iniquité des hommes (on se le dit assez pour se perdre et pas assez pour être tranquille) ; 2º de s'appuyer trop sur la bonté de Dieu, ce qui est présomption et lâcheté ; 3º de craindre trop la justice divine, oubliant que Dieu sur la terre manifeste presque exclusivement son amour et sa miséricorde.

SECTION VI. — *De l'obéissance.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. XI, ch. 9; *Introduction*, Part. III, ch. 6 et surtout ch. 2.

SECTION VII. — *Indulgence vers le prochain.*

« La meilleure règle, dit le bienheureux, c'est d'aimer son prochain comme soi-même, et de s'aimer soi-même comme autrui en Dieu et selon Dieu. Alors on sera dans cette médiocrité dorée, qui est le vrai élément où se nourrit la vertu ; on sera indulgent sans faiblesse, et ferme sans rigueur excessive. »

SECTION VIII. — *Le bon maître.*

Un certain prélat, grand de naissance et de dignité, était si facile à recevoir des gens à son service, qu'il en avait trois fois plus qu'il ne lui en fallait. Ce train excessif surpassait de beaucoup en dépense ce qu'il avait de revenu, et en peu de temps le mit bien avant dans les dettes, et ces dettes dans un si extrême désordre, que ceux qui maniaient ses affaires avaient de la peine à fournir la table du commun. A la fin, ses parents, gens de grande condition et autorité, lui remontrèrent que la nécessité de ses affaires était réduite à tel point, qu'il fallait qu'il congédiât au moins la moitié de son train. Dure parole, à laquelle néanmoins il acquiesça. On lui dresse donc une liste de ceux qu'il pourrait avertir de leur retraite et de se pourvoir. Il fait venir ceux-ci en sa présence, et la plupart se prirent à pleurer, et l'un d'eux parlant pour tous, lui dit : « Monseigneur, il faudrait sortir hors du monde pour trouver un meilleur maître que vous, il n'y en a pas un de nous qui ne voulût

mourir à votre service. Nous pouvons bien dire en vous quittant, que nous avons tout perdu. — Quoi, dit le prélat, je vous suis donc nécessaire? — Hélas! dit l'autre, Monseigneur, nous savons bien que nous ne vous sommes pas nécessaires; mais oui bien vous à nous, car si vous nous abandonnez, nous sommes tous misérables. — Sur mon âme, dit le bon prélat, il n'en ira pas comme l'on me conseille. Or sus, demeurez tous avec moi, mes enfants; les uns parce qu'ils me sont nécessaires et que je ne m'en puis passer, et vous autres parce que je vous suis nécessaire et que vous ne pouvez vous passer de moi : tant que j'aurai du pain, vous y aurez part; quand il n'y en aura plus, nous mourrons de faim tous ensemble. » Il dit cela mêlant ses larmes avec celles de ses pauvres serviteurs, desquels néanmoins il se défit peu à peu, les logeant chez ses parents et ses amis, en diverses conditions qu'il leur procura, et plusieurs à sa considération et recommandation rencontrèrent de bonnes fortunes. Bienheureux les débonnaires et miséricordieux, car ils expérimenteront la débonnaireté et miséricorde divine!

Section IX. — *Admiration sans fruit.*

Il invita une fois un très-célèbre prédicateur de notre France, qui le fut visiter à Annecy, de donner une prédication à son peuple. Celui-ci s'étant mis sur le haut style, étala de sublimes conceptions avec des termes si pompeux, et une éloquence si magnifique, qu'elle étonna tous ces bons montagnards, dont le langage n'est guère plus poli que la robe, et qui vivent dans une grande simplicité.

A l'issue de cette prédication, ce ne furent que paroles de ravissement et d'admiration, jamais tant de parfums de louanges ne furent offerts en sacrifices à un mortel, c'était à qui en dirait de plus belles, et qui élèverait ce personnage jusqu'aux étoiles. Le bienheureux, qui y avait assisté, tira quelques-uns des admirateurs à part, et après avoir congratulé à leur contentement, les serrant de plus près pour leur faire exprimer quelque particularité de ce qu'ils avaient retenu, et quelle utilité ils avaient remporté d'une si rare pièce, il ne fut jamais en sa puissance de les faire joindre à cela, la vanité de leurs pensées s'évanouissant et s'exhalant en exclamations, en éloges, et en paroles de transports, ou, pour mieux dire, en fumée.

Il y en eut un plus ingénu que tous les autres, qui répondit d'assez bonne grâce : « Si je l'avais entendu et que j'en pusse faire le rapport, il n'aurait rien fait que de vulgaire et de commun, c'est l'ignorance qui nous porte dans ces admirations; car il a marché en choses si hautes et si merveilleuses qu'elles surpassent notre portée : c'est ce qui nous fait estimer davantage la grandeur des mystères de notre religion. »

Le bienheureux loua son ingénuité, et trouva qu'encore avait-il rapporté quelque sorte de fruit de cette prédication, mais fruit bien peu en rapport avec ces fleurs tant admirées.

SECTION X. — *De la mortification extérieure.*

Voyez *Introduction*, Partie III, chap. 23.

SECTION XI. — *Considérations sur l'institut de la Visitation.*

Voyez la *Vie*, les *Constitutions*, et les *Lettres* relatives à la fondation, Nos 462, 465, 466, 471, 472, etc., tome V, pages 561 et suiv.

SECTION XII. — *Des tentations contre la foi.*

Voyez lettres 390, 391, 392, 397, 400, 408, 409, etc., tome V, pages 435 et suiv.

SECTION XIII. — *Tout par amour.*

Sur ce sujet, il disait à une bonne âme, qui s'était rangée sous sa conduite : « Il faut tout faire par amour et rien par force. Il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. Je vous laisse l'esprit de liberté ; non pas celui qui forclot l'obéissance, car c'est la liberté de la chair ; mais celui qui forclot la contrainte et le scrupule ou empressement. Si vous aimez bien fort l'obéissance et soumission, je veux que s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espèce d'obéissance, et que ce manquement soit suppléé par l'amour... Les méditations des quatre fins de l'homme vous seront utiles, à la charge que vous les finissiez toujours par un acte de confiance en Dieu. Ne vous représentez jamais ni la mort, ni l'enfer d'un côté, que la croix ne soit de l'autre, pour, après vous être excitée à la crainte par l'un, recourir à l'autre par la confiance..... L'aimer par crainte c'est, disait-il, mettre du fiel dans la viande, et abreuver un altéré avec du vinaigre : mais craindre par amour, c'est sucrer l'absynthe et la rhubarbe. »

SECTION XIV. — *Tout coopère en bien à ceux qui aiment Dieu.*

Vous vous étonnâtes, mes Sœurs, de ce que l'autre jour, vous expliquant cette sentence de l'Ecriture, que *tout réussit en bien à ceux qui aiment, et qui, selon son propos arrêté, sont appelés pour être saints*, je vous avais dit que non-seulement les prospérités et adversités, tous les événements de cette vie et toutes les actions bonnes et indifférentes, mais encore les mauvaises et vicieuses, retournaient au bien et à l'avantage des élus. Or, voici comme parle notre bienheureux Père :

« Puisque Dieu peut et sait tirer le bien du mal, pour qui fera-t-il cela, sinon pour ceux qui, sans réserve, se sont donnés à lui ? Oui, même les péchés dont Dieu, par sa bonté, nous défend, sont réduits, par la divine Providence, au bien de ceux qui sont à lui. Jamais David n'eût été si comblé d'humilité, s'il n'eût péché ; ni Madeleine si amoureuse de son Sauveur, s'il ne lui eût remis tant de péchés, et jamais il ne les lui eût remis, si elle ne les eût commis. Voyez ce grand artisan de miséricorde : il convertit nos misères en grâces, et fait la thériaque salutaire à nos âmes, de la

vipère de nos iniquités. Dites-moi donc, je vous prie, que ne fera-t-il pas de nos afflictions, de nos travaux, des persécutions qu'on nous fait? Si donc il arrive jamais que quelque déplaisir vous touche, de quelque côté que ce soit, assurez votre âme, que si elle aime bien Dieu, tout se convertira en bien. Et quoique vous ne voyiez pas les ressorts par lesquels ce bien vous doit arriver, demeurez tant plus assurée qu'il arrivera. Si Dieu vous jette la boue de l'ignominie sur les yeux, c'est pour vous donner la belle vue et vous rendre un spectacle d'honneur. Si Dieu vous fait prendre une chute, comme à saint Paul, qu'il jeta en terre, c'est pour vous relever à gloire. »

Section XV. — *Amiable consolation.*

A une âme désolée par la considération de ses infidélités et de ses misères, il écrivait ces paroles de merveilleuse consolation : « Vos misères et infirmités ne vous doivent pas étonner; Dieu en a bien vu d'autres, et sa miséricorde ne rejette pas les misérables, ains s'exerce à leur faire du bien, faisant le siége de sa gloire sur leur abjection. Le trône de la patience de Job, ce roi des misérables, était un fumier; et celui de la miséricorde de Dieu, c'est notre misère : ôtez les misères, que deviendra la miséricorde? »

Et ailleurs : « Que ferait Notre Seigneur de sa vie éternelle, s'il n'en donnait aux pauvres petites et chétives âmes? Oui certes, très-chères âmes, il faut espérer très-assurément que nous vivrons dans l'éternité bienheureuse. »

Un jour que je me plaignais à lui de l'accablement de ma charge, et que je lui rebattais ces mots du concile de Trente, qu'une charge pastorale serait redoutable aux épaules d'un ange, il me répondit : « Que diriez-vous donc si vous étiez chargé d'un diocèse aussi pesant que le mien, et que vous eussiez une Genève sur le dos? Cependant c'est aux évêques, aussi bien qu'aux autres chrétiens, que le Sauveur dit que son joug est suave et son fardeau léger : ayez donc courage, que le cœur ne vous manque point, soutenez Dieu et il vous appuiera. Nous avons affaire à un bon et riche maître : comme bon il est patient, longanime et de grande miséricorde; comme riche et ayant une maison pleine de gloire et d'opulence, la remise de dix mille talents ne lui est rien. O mon âme, pourquoi es-tu si triste, et pourquoi me troubles-tu? espère en Dieu en lui demandant pardon; il est le salut de ta face et ton vrai Dieu. O mon Dieu, vous êtes ma miséricorde. »

Section XVI. — *Confiance en Dieu.*

Il faut, à ce propos, mes chères Sœurs, que je vous dise un trait amiable de la confiance que notre bienheureux Père avait en Dieu; lequel il m'a autrefois raconté avec une extrême consolation de mon âme, et que j'ai été bien aise de voir exprimé en l'une de ses lettres, en laquelle il le dit de cette façon à une âme, en laquelle il se confiait beaucoup.

« Hier j'allai sur le lac en une petite barquette pour visiter M.

l'archevêque de Vienne, et j'étais bien aise de n'avoir point d'appui, qu'un ais de trois doigts, sur lequel je me pusse assurer, sinon la sainte Providence; et si j'étais encore bien aise d'être là sous l'obéissance du nocher, qui nous faisait asseoir et tenir ferme sans remuer, comme bon lui semblait, et vraiment je ne me remuai point. Mais, ma fille, ne prenez pas ces paroles pour des effets de grand prix : non, ce ne sont que de petites imaginations de vertus que mon cœur fait pour se récréer; car quand c'est à bon escient, je ne suis pas si brave. »

Que cette action est simple! qu'elle est simplement exprimée! qu'elle témoigne une confiance extrêmement filiale! ne diriez-vous pas que vous voyez quelque image du repos que saint Jean prit sur la poitrine du Sauveur? Cet exemple me fait souvenir de ce que j'ai autrefois lu en la vie de la bienheureuse Thérèse, qu'elle n'était jamais plus contente que quand elle se voyait en quelque péril qui lui fît avoir recours à Dieu; parce qu'il lui était avis, qu'elle se collait davantage à sa sainte présence, et qu'elle lui disait, comme Job à l'ange, qu'elle ne le quitterait point qu'il ne lui eût donné sa bénédiction.

SECTION XVII. — *Des larmes.*

Voici son sentiment sur ce sujet qu'il écrit de cette sorte :

« Je ne dis rien, ma bonne fille, de votre cœur, en ce que vous n'avez pas des larmes : non, ma fille, car le pauvre cœur n'en peut mais, puisque cela n'arrive pas faute de résolutions et vives affections d'aimer Dieu; mais faute de sensible passion, laquelle ne dépend point de notre cœur, mais d'autre sorte de dispositions que nous ne pouvons procurer. Car tout ainsi, ma chère fille, qu'en ce monde il n'est pas possible que nous puissions faire pleuvoir quand nous voulons, ni empêcher qu'il ne pleuve quand nous ne voulons pas qu'il pleuve : aussi n'est-il pas à notre pouvoir de pleurer quand nous voulons, par dévotion; ni de ne pleurer pas aussi, quand l'impétuosité nous saisit. Cela ne vient pas de notre faute le plus souvent : mais de la providence de Dieu, qui nous veut faire notre chemin par terre et par désert, et non par eau, et veut que nous nous accoutumions au travail et à la dureté. »

Une fois à ce propos, je lui entendis dire un agréable mot : « Hé! les confitures sèches ne sont-elles pas aussi bonnes que les liquides! au moins ont-elles cet avantage, c'est qu'on peut les serrer dans sa pochette; les liquides, il les faut manger sur-le-champ, il ne serait pas séant de les emporter. C'est à faire aux enfants de ne pouvoir manger leur pain tout sec. A Dieu est la mer, car il l'a faite; mais aussi ses mains ont bâti les fondements de la sèche, c'est-à-dire de la terre. Ne sommes-nous pas animaux terrestres et non pas poissons? ne va-t-on pas au ciel par terre aussi bien que par eau? Dieu n'envoie pas tous les jours le déluge. Les grandes eaux ne sont pas moins à craindre que les sécheresses. »

Section XVIII. — *De la souffrance et de l'action.*

Son avis était qu'une once de souffrance valait mieux qu'une livre d'action : mais la souffrance qui vient de notre élection est plutôt action que souffrance, et ce choix pour l'ordinaire gâte tout, principalement quand l'amour-propre s'y glisse. Nous voulons servir Dieu ainsi, et il veut être servi d'une autre façon ; nous le voulons servir à notre mode, et il le veut être à la sienne ; nous voulons ce qu'il veut, mais non en la sorte qu'il le veut : cela n'est pas se soumettre entièrement et comme il faut à sa volonté.....

Section XIX. — *De la contrainte.*

Il était ennemi de toute gêne et contrainte, et son cher mot était : *Où est l'esprit de Dieu, là est la liberté* : et cet autre : *Vous êtes rachetés d'un grand prix, ne vous rendez point esclaves*[1].....

Section XX. — *Des péchés de participation.*

On n'est coupable que des péchés que l'on peut et doit empêcher. Il s'agit surtout des conversations, voy. Lettre 1012, tom. VI, p. 374.

Section XXI. — *Ce que c'est que servir Dieu.*

Il y en a qui s'imaginent n'avancer point au service de Dieu non plus que sur la mer, s'ils n'ont toujours le vent favorable, s'ils ne sont toujours dans une dévotion sensible, parmi des goûts savoureux, des joies intérieures, et qui, pour aller au ciel, ne voudraient marcher que sur des roses ; comme si le chemin de la félicité n'était pas semé de croix et d'épines ; l'oracle de vérité nous assurant qu'il faut par plusieurs tribulations entrer au royaume des cieux, lequel n'est emporté que par ceux qui se font violence. Une âme atteinte de cette erreur fut ainsi avertie par notre bienheureux :

« Cependant vivez toute à Dieu, et, pour l'amour qu'il vous a porté, supportez-vous vous-même en toutes vos misères. Enfin, être bonne servante de Dieu, ce n'est pas être toujours consolée, toujours en douceur, toujours sans aversion ni répugnance au bien : car à ce compte-là, ni sainte Paule, ni sainte Angèle, ni sainte Catherine de Sienne n'auraient pas bien servi Dieu. Être servante de Dieu, c'est être charitable envers le prochain, avoir en la partie supérieure de l'esprit une inviolable résolution de suivre la volonté de Dieu, avoir une très-humble humilité et simplicité pour se confier en Dieu, et se relever autant de fois qu'on fait de chutes, s'endurer soi-même en ses abjections, et supporter tranquillement les autres en leurs imperfections. »

Section XXII. — *Des esprits trop réfléchissants.*

Voyez Partie IX, Section 16.

[1] Voy. toutes ses Lettres de direction, tome VI, p. 189 et suiv.

SECTION XXIII. — *Deux conversions.*

Voyez Lettre 436, tome V, page 534.

SECTION XXIV. — *Considération pastorale.*

Voyez Lettre 121, tome V, page 190.

SECTION XXV. — *Du dégoût de la vocation.*

Il n'y a rien de si fréquent dans le siècle, et possible encore hors du siècle, que le dégoût de sa vocation..... Le Saint-Esprit nous crie dans l'Écriture : *Que chacun demeure en la condition en laquelle Dieu l'a appelé*; et le malin esprit, au contraire, ne nous suggère que de prendre le change, afin de faire tomber, quand ils auront pris une autre vocation, ceux qui se tiennent debout dans celle où ils sont.....

Le plus grand secret de la vie est de se tenir ferme en la barque de la condition où l'on se rencontre, pour faire heureusement le trajet de cette vie et arriver au port de la bienheureuse éternité. C'était le sentiment de notre bienheureux Père, qu'il exprime de cette façon en l'une de ses épîtres :

« Ne vous amusez donc pas à faire autre chose. Ne semez point vos désirs sur le jardin d'autrui; cultivez seulement bien le vôtre. Ne désirez point de n'être pas ce que vous êtes; mais désirez d'être fort bien ce que vous êtes. Amusez vos pensées à vous perfectionner en cela et à porter les croix, ou petites ou grandes, que vous y rencontrerez. Et croyez-moi, c'est ici le grand mot et le moins entendu de la conduite spirituelle : chacun aime selon son goût; peu de gens aiment selon leur devoir et le goût de Notre Seigneur. De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous faut habiter en France? C'est ma vieille leçon, et vous l'entendez bien. »

SECTION XXVI. — *Le juste tombe sept fois le jour.*

Une bonne âme ruminant un jour ce passage et le prenant trop à la lettre, tomba en des angoisses merveilleuses, disant en elle-même : Moi qui ne suis pas juste, combien plus de fois dois-je tomber par jour? et cependant en son examen, quelque diligence qu'elle apportât, elle ne trouvait pas quelquefois ce nombre au bout du compte de sa recherche; ce qui lui donnait une merveilleuse peine, et un extrême entortillement d'esprit. Ayant consulté notre bienheureux sur cette perplexité, il la résout de cette sorte :

« Aussi n'est-il pas dit, au passage que vous avez allégué, que le juste se voit ou sent tomber sept fois le jour; mais qu'il tombe sept fois : aussi il se relève sans attention à ses relevées. Ne vous mettez donc pas en peine pour cela; mais allez humblement et franchement dire ce que vous aurez remarqué : et pour ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce miséricorde de celui-là qui met la main au-dessus de ceux qui tombent sans

malice, afin qu'ils ne se froissent point, et les relève si vitement et doucement, qu'ils ne s'aperçoivent pas, ni d'être tombés, parce que la main de Dieu les a recueillis en leurs chutes; ni d'être relevés, parce qu'elle les a retirés si soudain qu'ils n'y ont point pensé. »

« C'est chose certaine que, tandis que nous sommes ici environnés de ce corps si pesant et corruptible, il y a toujours en nous je ne sais quoi qui manque. Je ne sais si je vous l'ai jamais dit; il nous faut avoir patience avec tout le monde, et premièrement avec nous-mêmes, qui nous sommes plus importuns à nous-mêmes que nul autre, depuis que nous savons discerner entre le vieil et le nouvel Adam, l'homme intérieur et extérieur (Voyez *Introduction,* Part. III, ch. 9).

SECTION XXVII. — *Des conversations.*

A une bonne âme qui demandait à notre bienheureux si ceux qui désirent vivre avec quelque perfection, peuvent voir le monde, il répond ainsi :

« La perfection, ma chère dame, ne gît pas à ne voir point le monde, mais oui bien à ne le point goûter et savourer. Tout ce que la vue nous apporte, c'est le danger; car qui le voit, est en quelque péril de l'aimer : mais à qui est bien résolu et déterminé, la vue ne nuit point. En un mot, ma sœur, la perfection de la charité, c'est la perfection de la vie; car la vie de notre âme, c'est la charité. Nos premiers chrétiens étaient au monde de corps, et non de cœur, et ne laissaient pas d'être parfaits. »

SECTION XXVIII. — *De la réputation*[1].

«..... Si le monde nous méprise, réjouissons-nous; car il a raison, puisque nous reconnaissons bien que nous sommes méprisables. S'il nous estime, méprisons son estime et son jugement; car il est aveugle. Enquérez-vous peu de ce que le monde pense, ne vous mettez point en souci : méprisez son pris et son mépris, et le laissez dire ce qu'il voudra, ou bien ou mal. Je n'approuve pas donc que l'on faille pour donner mauvaise opinion de soi; c'est toujours faillir, et faire faillir le prochain : au contraire, je voudrais que, tenant les yeux sur Notre Seigneur, nous fissions nos œuvres sans regarder ce que le monde en pense, ni quelle mine il en fait. On peut fuir de donner bonne opinion de soi; mais non pas rechercher de la donner mauvaise, surtout par des fautes faites exprès. En un mot, méprisez presque également l'opinion que le monde aura de vous et ne vous en mettez point en peine. De dire qu'on n'est pas ce que le monde pense, quand il pense bien de vous, cela est bon; car le monde est un charlatan, il en dit toujours trop, soit en bien, soit en mal. »

[1] Voyez *Introduction*, Part. III, ch 7.

SECTION XXIX. — *Des prédicateurs.*

Comme l'appétit est une des meilleures marques de la santé corporelle, aussi, par l'appétit spirituel et le goût qu'on a à ouïr la parole de Dieu, on juge de la bonté de l'intérieur et de la sainteté spirituelle. Les choses saintes et les paroles qui en traitent sont toujours agréables aux saints.

Un auteur fort dévot, et dont les œuvres spirituelles sont fort estimées, donne pour une des marques de prédestination en une âme l'amour qu'elle porte à la parole de Dieu; et je ne sais si ce n'est point quelque partie de cette faim et soif de justice qui fait l'une des béatitudes de l'Evangile : car quiconque prend plaisir à se justifier de plus en plus a fort gré d'entendre ceux qui lui montrent les moyens de faire progrès dans les sentiers de la justice; ce que font les prédicateurs par leurs prédications, enseignant les voies de Dieu aux iniques, afin qu'ils se convertissent au bien, portant la lampe de la divine parole à leurs pieds, et les invitant à fuir les œuvres de ténèbres, à se revêtir des armes de lumière, et à cheminer honnêtement en la clarté du jour de la grâce.

Mais parmi ceux qui se plaisent d'entendre la parole de Dieu, et qui ne se lassent jamais de l'entendre, il se glisse souvent un secret défaut, qui est celui de l'acception des personnes; voyez comme notre bienheureux Père s'exprime là-dessus au 15e de ses *Entretiens* (tome IV, p. 526).

SECTION XXX. — *De la défiance de soi-même.*

Voyez *Entretien* IIe, tome IV, page 410.

SECTION XXXI. — *De l'exercice de l'abandon de soi-même entre les mains de Dieu.*

Voici comme notre bienheureux Père représente cet abandon chrétien :

« Il faut donc savoir, dit-il, qu'abandonner notre âme, et nous laisser nous-mêmes, n'est autre chose que quitter, et nous défaire de notre propre volonté, pour la donner à Dieu : car il ne nous servirait de guère (comme j'ai déjà dit) de nous renoncer et délaisser nous-mêmes, si ce n'était pour nous unir parfaitement à la divine bonté » (*Entret.* IIe).

Mais comment cette union se fait-elle? car c'est là le grand fruit, et le principal effet de cet abandonnement. C'est par une totale soumission et conformité de notre volonté à celle de Dieu, tant signifiée, que de bon plaisir. La signifiée est celle qui nous est connue, tant par les commandements et conseils de Dieu, que par ce qu'il permet, et par ce qu'il fait arriver, quand il est arrivé. Celle du bon plaisir est celle qui regarde les futurs événements qui nous sont inconnus. Or l'application de notre volonté à celle de Dieu qui nous est signifiée, se fait par la résignation ou par l'indifférence; et à celle de bon plaisir, par la suspension : ce que le Bienheureux appelle simple attente dans son *Théotime*. Somme :

une âme parfaitement abandonnée entre les bras de Dieu ne veut pas seulement ce que Dieu veut, mais en la manière qu'il le veut; son cœur est de cire molle, capable de recevoir toutes les impressions dont il plaira à Dieu le cacheter. Et c'est en cela que consiste ce très-aimable trépas de notre volonté, dont il parle en son *Théotime :* non pas que par cette mort il entende que notre franc et libre arbitre nous délaisse, mais il s'explique lui-même, disant qu'aussitôt qu'une âme qui s'est abandonnée au bon plaisir de Dieu aperçoit en soi quelque volonté particulière, elle la fait incontinent mourir et trépasser en la volonté de Dieu. (Voy. *Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. 1-7, et Liv. IX, ch. 12-14.)

Section XXXII. — *Des œuvres les plus agréables à Dieu.*

Vous me demandez, mes chères Sœurs, quelles sont les œuvres les plus agréables à Dieu. Je vous dis que ce sont celles où il y a plus d'amour de Dieu, et moins de celui de nous-mêmes. Tant que la veuve présenta au prophète des vaisseaux vides, l'huile se multiplia; plus nous sommes vides de notre intérêt, et plus sommes-nous capables de recevoir abondamment l'huile de la charité. Si la charité, selon l'Apôtre, est une vertu qui *ne cherche point son intérêt,* moins nous recherchons notre intérêt en nos œuvres faites en grâce, nous les ferons avec d'autant plus de charité; et plus elles auront de charité, plus seront-elles agréables à Dieu.

Section XXXIII. — *Sa facilité aux dispenses.*

Voyez Partie IV, Section 20.

Section XXXIV. — *C'est un grand revenu que la parcimonie.*

J'ai appris sur ce sujet de la frugalité et de la parcimonie, de la bouche de notre bienheureux Père, l'exemple notable que je vous vais dire. Monseigneur Vespasian Grimaldi, piémontais de naissance, fit en France une assez grande fortune en la condition ecclésiastique, au temps de la régence de la reine Catherine de Médicis. Il fut élevé à la dignité d'archevêque de Vienne en Dauphiné, et eut avec cela plusieurs autres bénéfices de grand revenu. Voulant vivre avec éclat à la Cour, où il amassa tout ce bien, soit que Dieu ne bénît pas sa conduite, soit qu'il fût trop adonné à la profusion et à la magnificence, il était toujours incommodé non-seulement en ses biens, mais encore en sa santé.

Lassé de traîner une vie si languissante et si embarrassée, il se résolut à la retraite, et, ayant autrefois jeté l'œil sur les rivages du lac Léman, il se résolut de choisir sa demeure en cette contrée, dans le territoire de la sujétion de son prince naturel, le duc de Savoie, et d'y achever en paix le reste de ses jours. Il élut pour cet effet une petite villette ou bourgade appelée Évian située sur le bord du lac, et accompagnée d'un terroir non moins fertile qu'agréable. Ayant quitté son archevêché et tous ses bénéfices, à la réserve de deux mille écus de pension, il fit là sa retraite, accompagné seulement de trois ou quatre serviteurs, ayant atteint l'âge

de 65 ans, mais plus abattu de ses infirmités corporelles que de ses années. Il avait à dessein choisi ce lieu tout à fait séquestré du monde, où n'y a aucun passage, au moins de grand chemin, qui attirât sur ses bras des visites et des compagnies, las qu'il était du tumulte, de la presse et de la confusion de Paris et des autres grandes villes, où il avait consumé une partie de son âge à la suite de la Cour.

Là, vivant sans bruit, sans charge, sans attirail et sans train, n'ayant attention qu'à la sainteté de son âme et à la santé de son corps, la paix intérieure lui rendit une santé si ferme et si vigoureuse, que tous ceux qui l'avaient vu dans ses infirmités précédentes pensaient qu'il fût rajeuni, comme il reconnaissait bien en son âme le rajeunissement de l'aigle, par les exercices de la vie contemplative à laquelle il s'adonna. Et Dieu versa une telle prospérité dans ce peu de temporel qu'il s'était réservé, et dont il usait fort frugalement, qu'ayant conduit sa vie jusqu'à l'âge de cent deux ou trois ans, il mourut riche de plus de six mille écus de rente, dont il faisait tant de bien et d'aumônes par tout le voisinage, qu'à deux ou trois lieues à la ronde à peine trouvait-on un nécessiteux. Et ce fut ce bon prélat, assisté de messieurs les évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Damas, qui conféra la consécration épiscopale au bienheureux François de Sales en l'église de Thorens, au diocèse de Genève, le jour de la Conception de la Sainte Vierge, le huitième de décembre de l'an 1602.

SECTION XXXV. — *De la prospérité.*

Le mot de fortune le choquait, et il l'estimait indigne de passer par une bouche chrétienne.....

« Je m'étonne, disait-il, que cette idole païenne soit demeurée debout après le fracas de toutes les autres par le christianisme. Dieu préserve d'être enfants de fortune ceux qui ne le doivent être que de la providence de Dieu, et que ceux-là espèrent en l'incertitude des richesses qui doivent mettre toute leur espérance en Dieu. » Mais il élevait ce sentiment bien plus haut, quand il disait comme ceux qui font profession d'être attachés avec Jésus-Christ en la croix, et de ne se glorifier qu'en ses opprobres et souffrances, étaient si ardents à amasser des richesses, et y attachaient si fortement leur cœur quand elles étaient amassées; vu que l'Evangile ne met la béatitude chrétienne que dans la pauvreté, le mépris, la douleur, les larmes, les persécutions; vu même que la philosophie nous apprend que la prospérité est la marâtre de la vraie vertu, et l'adversité sa mère !

Une fois je lui demandais d'où venait que nous avions si tôt recours à Dieu quand l'épine de l'affliction nous poignait, et que nous étions si âpres à demander la délivrance de la maladie, des calomnies, des disettes et autres incommodités. « C'est, me dit-il, notre faiblesse qui parle, et la marque de l'infirmité qui nous environne : car, comme le meilleur poisson et le plus ferme est celui qui se nourrit dans l'eau salée de la mer, celui qui se pêche dans les eaux douces étant plus fade et plus mou, aussi les courages plus géné-

reux font leurs éléments des croix et des afflictions, et les lâches ne se plaisent que dans les prospérités. »

SECTION XXXVI. — *Du purgatoire.*

Voyez la dernière partie des *Controverses*, tome II.

SECTION XXXVII. — *Du prix de nos actions.*

Pensez souventes fois que tout ce que nous faisons a sa vraie valeur de la conformité que nous avons avec la volonté de Dieu; si qu'en mangeant et buvant, si je le fais parce que c'est la volonté de Dieu que je le fasse, je suis plus agréable à Dieu que si je souffrais la mort sans cette intention-là..... »

PARTIE SEIZIÈME.

SECTION I. — *De la bonne volonté.*

« Si tu aimes la terre, dit saint Augustin, tu es terrestre; si le ciel, céleste; si Dieu, divin. » Nous sommes estimables ou abominables, selon les choses que nous aimons. « L'ange qui préconise la naissance de notre petit Maître, annonce en chantant, et chante en annonçant, qu'il publie une joie, une paix, un bonheur aux hommes de bonne volonté; afin que personne n'ignore qu'il suffit pour recevoir cet enfant d'être de bonne volonté, encore que jusqu'ici on n'ait pas été de bon effet : car il est venu bénir les bonnes volontés; et petit à petit il les rendra fructueuses et de bon effet, pourvu qu'on les lui laisse gouverner..... »

SECTION II. — *Mourir et vivre pour Dieu.*

« Mon Dieu, que je voudrais volontiers mourir pour mon Sauveur! mais au moins si je ne puis mourir pour cela, que je vive pour cela seul..... » (Voy. *Amour de Dieu.*)

SECTION III. — *Son assurance parmi les périls.*

Il y a une certaine crainte naturelle qui d'elle-même est indifférente, et qui peut être selon les sens et la constitution corporelle dans les personnes les plus éminentes en vertu et en sainteté, particulièrement la crainte du tonnerre. Saint Thomas d'Aquin, non moins illustre pour sa piété que pour sa doctrine, y était sujet, jusqu'à craindre les éclairs avec quelque sorte d'excès. Il avait en ces occurrences ces paroles sacrées en la bouche et au cœur, comme pour lui servir de bouclier contre ces flèches ardentes du ciel : *Le Verbe a été fait chair, et a demeuré parmi nous.* On dit que César, qui était en son siècle l'idée de la valeur, en avait une

telle appréhension, qu'étant plus qu'homme dans les périls de la guerre, il se montrait moins qu'homme quand il tonnait; et parce qu'il savait que la foudre ne tombe point sur les lauriers, par une secrète vertu qui est en cette plante de repousser ce feu du ciel, il en faisait toujours porter après soi, et se mettait à l'abri sous ces arbres quand l'air était gros d'éclairs et de tonnerres. Il y a peu de personnes qui n'aient de la frayeur quand il tonne, principalement quand les éclats sont grands et soudains.

Néanmoins notre bienheureux Père était si paisible et si tranquille durant ce temps-là, qu'il avait de la peine à contenir sa joie. Voici comme il exprime son sentiment avec beaucoup de naïveté : « Hier au soir nous eûmes ici de grands tonnerres, et des éclairs extrêmes, et j'étais si aise de voir nos gens multiplier les signes de croix et le nom de Jésus! Ah! ce leur dis-je, sans ces terreurs, nous n'eussions pas tant invoqué Notre Seigneur. Sans mentir, je recevais une particulière consolation pour cela, bien que la violence des éclats me fit trémousser, et ne me pouvais contenir de rire. »

Section IV. — *De l'amour, du service et de l'honneur de Dieu.*

« Ne sommes-nous pas trop heureux de savoir qu'il faut aimer Dieu, que tout notre bien gît à le servir, et toute notre gloire à l'honorer? Oh! que sa bonté est grande sur nous.... »

Section V. — *De l'assurance de la grâce.*

Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine... « D'examiner si votre cœur lui plaît, il ne le faut pas faire; mais oui bien, si son cœur vous plaît : et si vous regardez son cœur, il sera impossible qu'il ne vous plaise; car c'est un cœur si doux, si suave, si condescendant, si amoureux des chétives créatures, pourvu qu'elles reconnaissent leur misère, si gracieux envers les misérables, si bon envers les pénitents : et qui n'aimerait ce cœur royal, paternellement maternel envers nous!..... »

Section VI. — *Des désolations intérieures.*

Il écrivait un jour à une âme qui se plaignait à lui de la privation des goûts spirituels dans ses exercices de piété : « L'amour de Dieu ne consiste pas en consolation ni en tendreté; autrement Notre Seigneur n'eût pas aimé son Père, lorsqu'il était triste jusqu'à la mort, et qu'il criait : *Mon Père, mon Père, pourquoi m'as-tu abandonné?* et c'était lors toutefois qu'il faisait le plus grand acte d'amour qu'il est possible d'imaginer. En somme, nous voudrions toujours avoir un peu de consolation, et de sucre sur nos viandes; c'est-à-dire, avoir le sentiment de l'amour et la tendreté, et par conséquent la consolation. » Une autre fois il disait de fort bonne grâce que les confitures sèches n'étaient pas moins agréables que les liquides, et le rôti plus friand que le bouilli, et en somme que les roses sèches étaient plus odorantes que les fraîches et humides,

et que les bons estomacs se nourrissent mieux de viandes fortes que de coulantes et passagères. »

SECTION VII. — *Des imperfections.*

Notre bienheureux Père voulait que l'on tirât du profit, non-seulement de ses tribulations, mais encore de ses imperfections, et qu'elles servissent à nous établir et fonder dans une humilité courageuse, et à nous faire espérer voire contre espérance et apparence : « Et ainsi, disait-il, on tire son salut de ses ennemis et de la main de ses adversaires. » A une personne qui se troublait à la vue de ses imperfections, il écrit : « Nous voudrions bien être sans imperfections; mais, ma très-chère fille, il faut avoir patience d'être de la nature humaine, et non de l'angélique. Nos imperfections ne nous doivent pas plaire, ains nous devons dire avec le saint Apôtre : *O moi misérable, qui me délivrera du corps de cette mort?* mais elles ne nous doivent pas, ni étonner, ni ôter le courage. Nous en devons voirement tirer la soumission, humilité et défiance de nous-mêmes; mais non pas le découragement, ni l'affliction du cœur, ni beaucoup moins la défiance de l'amour de Dieu envers nous : car ainsi Dieu n'aime pas nos imperfections et péchés véniels, mais il nous aime bien, nonobstant iceux. Ainsi comme la faiblesse et infirmité de l'enfant déplaît à sa mère, et pourtant elle, non-seulement ne laisse pas pour cela de l'aimer, ains l'aime tendrement et avec compassion ; de même, bien que Dieu n'aime pas nos imperfections et péchés véniels, il ne laisse pas de nous aimer tendrement : de sorte que David eut raison de dire à Notre Seigneur : *Aie miséricorde, Seigneur, parce que je suis infirme.* »

SECTION VIII. — *Accroissement de foi.*

Notre bienheureux étant allé au bailliage de Gex, qui est de son diocèse et tout voisin de la ville de Genève, pour y rétablir l'exercice de la religion catholique en quelques paroisses, faisait prendre une nouvelle vigueur à sa foi par la conversation ordinaire qu'il avait avec les errants de cette contrée, qui étaient assis dans les ténèbres et dans la région de l'ombre de la mort. « Hélas! disait-il, je vois ici ces pauvres brebis errantes; je traite avec elles, et considère leur aveuglement palpable et manifeste. O Dieu, la beauté de notre sainte foi en paraît si belle que j'en meurs d'amour, et m'est avis que je dois serrer le don précieux que Dieu m'en a fait dedans un cœur tout parfumé de dévotion. Ma très-chère fille, remerciez cette souveraine clarté qui répand si miséricordieusement ses rayons dans ce cœur, qu'à mesure que je suis parmi ceux qui n'en ont point, je vois plus clairement et illustrement sa grandeur et sa désirable suavité. »

SECTION IX. — *Tendresses spirituelles.*

« Croyez-moi, dit notre bienheureux, la dévotion est la douceur des douceurs et la reine des vertus; c'est la perfection de la charité. Si la charité est un lait, la dévotion en est la crême; si elle est une

plante, la dévotion en est la fleur; si elle est une pierre précieuse, la dévotion en est l'éclat; si elle est un baume précieux, la dévotion en est l'odeur de suavité, qui conforte les hommes et réjouit les anges. » (*Introduction*, Part. I, ch 2.)

La bonté de Dieu me fait savourer des douceurs certes extraordinaires et suaves, et qui ressentent le lieu d'où elles viennent. O que notre Sauveur est bon, et comme il traite tendrement avec mon pauvre chétif courage! mais je suis bien résolu de lui être fort fidèle. »

SECTION X. — *De la fin dernière.*

On m'objecte une sentence de notre bienheureux Père qui dit ainsi : *Quel bonheur d'être tout à celui qui pour nous rendre siens s'est fait nôtre!* » Où l'on fait force sur ce mot de *tout* pour conclure que la fin de l'Incarnation et Rédemption serait l'homme; mais quoique Jésus-Christ par son incarnation se soit fait tout nôtre, il n'a pas laissé d'être tout au Père éternel, et en nous donnant tout le mérite de ses souffrances *en fin prochaine*, de les rapporter toutes à la gloire de son Père éternel *en fin dernière* : et c'est ainsi qu'il faut entendre ce trait de notre bienheureux.

SECTION XI. — *De la calomnie.*

« Ceux qui se piquent de la calomnie, disait-il, font le jeu des calomniateurs, parce que, étant leur dessein de fâcher et de dépiter ceux qu'ils calomnient, quand ils se troublent, s'en mettent en peine, et en entrent en colère, ils ont ce qu'ils prétendent. » Si vous méprisez les traits de la médisance, ils s'évanouiront en l'air; si vous vous en offensez, il semblera que vous les reconnaissiez pour des blâmes véritables.

SECTION XII. — *De l'esprit épiscopal.*

Notre bienheureux, outre l'exacte attention qu'il avait au gouvernement de sa bergerie, avait aussi des regards sur le bien de l'Eglise universelle; sur quoi Dieu lui donnait des vues et des lumières particulières par les dons d'intelligence et de conseil.

Le grand cardinal Bellarmin, également éminent en piété qu'en doctrine, et dont la conversation très-sainte n'était pas seulement sans amertume, mais encore remplie d'une très-agréable douceur, ne recevait jamais des lettres de notre bienheureux qu'il n'en témoignât un singulier contentement. J'ai vu de ses réponses où il exprimait sa joie, sinon en ces termes, au moins en ce sens : Monseigneur, je ne reçois jamais de vos lettres qu'elles ne me donnent quelque tentation du désir d'être pape, et je vous assure que si cela arrivait, la première chose que je ferais ce serait de vous envoyer mon bonnet, c'est-à-dire, de vous mettre dans le Sacré Collége; car il me semble qu'il aurait besoin de beaucoup de personnages semblables à vous, à qui je reconnais que Dieu communique des lumières et des adresses pour le bien de l'Eglise universelle, que Sa Sainteté devrait avoir, et sur lesquelles les cardinaux

devraient occuper leurs soins et leurs pensées. Vous me ferez plaisir de me les communiquer à mesure que Dieu les vous départira, afin que de temps en temps, et selon les occurrences, je les puisse suggérer à Sa Sainteté. »

Je me souviens que peu de mois avant qu'il mourût il me dit en particulier qu'il se sentait pressé intérieurement du désir de faire un voyage à Rome avant que mourir, pour y suggérer beaucoup de choses au Pape, et aux cardinaux, qu'une expérience et attention de trente-cinq ans au service des âmes, et principalement à la conversion des errants, lui avait fait connaître non-seulement utiles, mais comme nécessaires au régime de l'Eglise universelle. Voilà comme ce prélat vraiment apostolique étendait sa vigilance et sa sollicitude sur le bien de toutes les Eglises.

SECTION XIII. — *Du changement de vocation.*

Notre bienheureux avait coutume de dire que le trajet de cette vie à l'autre était si court, que cela ne valait pas la peine de changer de barque, inculquant soigneusement ces mots de l'Apôtre : *Que chacun demeure en sa vocation.*

Il me souvient qu'à un bon curé qui voulait quitter sa cure pour se jeter dans un cloître, et cloître où devait être enfoui le talent de prêcher qu'il avait assez beau, parla de manière à l'obliger de demeurer en son poste. Et comme il lui dit qu'il était résolu à cela, et qu'il lui demandait seulement s'il n'offenserait point Dieu, le bienheureux lui répondit : *Au plustôt donc!* Et se tournant vers un de ses confidents, il lui dit, presque la larme à l'œil : « Cet homme va défaire un bon pasteur, pour faire un assez triste conventuel. » Ce qui arriva, parce que la solitude le rendit si mélancolique, que de là à peu d'années il finit ses jours, non sans une notable altération de son esprit.

SECTION XIV. — *De la dévotion sensible.*

Il n'en était pas ami, ni des âmes qui en étaient friandes; lesquelles, disait-il, étaient ordinairement tendres sur elles-mêmes, et ainsi perdaient où elles pensaient gagner, tout de même que ces mères trop tendres sur leurs enfants les gâtent.

Il dit un jour une agréable chose à quelque personne qui se plaignait à lui de n'avoir aucun sentiment agréable dans la dévotion, comme si Dieu en eût ôté toutes les roses pour ne lui laisser que les épines. « Tant mieux, vous voilà hors de la bande de ces perdus qui disaient : *Venez, couronnons-nous de roses;* et dans la compagnie de la bienheureuse Catherine de Sienne, qui préféra la couronne d'épines à celle de pierreries. Venez, çà, lequel aimeriez-vous mieux, ou une viande solide mais sans sauce, ou de la sauce sans viande; ou une perdrix sans orange, ou une orange sans perdrix? O Dieu, jusques à quand comme petits enfants, aimerons-nous les pois sucrés, et le lait, au lieu des nourritures plus grossières, mais plus succulentes? »

Section XV. — *De l'espace de la prédication.*

Voyez Partie II, Sect. 37.

Section XVI. — *De pardonner aux ennemis.*

Ceux qui étudient en l'université de Padoue ont cette mauvaise coutume de rôder la nuit par les rues avec des arquebuses ou carabines, et de crier des *Qui va là!* auxquels, si on ne répond humblement et amiablement, ils font des décharges dangereuses. Advint qu'un écolier étant en cette inepte faction, un autre passe, lequel ne voulant pas répondre au *Qui va là!* fut atteint d'un coup de carabine qui le versa mort sur le carreau. Celui qui avait fait un si misérable coup, fuyant pour se cacher, se jeta dans la première porte qu'il trouva ouverte, qui était la maison d'une bonne veuve, le fils de laquelle était son compagnon d'école et son ami. Il la pria de le cacher en quelque lieu secret, lui confessant qu'il venait de faire un mauvais coup, et qu'il était perdu s'il tombait entre les mains de la justice. Cette bonne femme l'enferme en un cabinet retiré, et voilà que peu de temps après on lui rapporte son fils mort en la maison. Il ne fallait pas grande enquête pour savoir qui en était le meurtrier. Elle le va trouver, et tout éplorée lui dit : « Hélas! que vous avait fait mon pauvre fils pour l'avoir assassiné si cruellement? » L'autre, sachant que c'était son ami qu'il avait imprudemment tué, de s'arracher les cheveux, d'invoquer la mort; et au lieu d'en demander pardon à cette bonne mère, il se met à genoux devant elle, et la supplie de le mettre entre les mains de la justice, voulant expier publiquement une faute si barbare. Cette femme, qui était extrêmement dévote et miséricordieuse, fut si touchée de la repentance de ce jeune homme, et reconnut si clairement que la sottise avait prévalu à la malice, qu'elle lui dit que pourvu qu'il en demandât pardon à Dieu, et promît de changer de vie, elle lui tiendrait parole, et le laisserait évader, ce qu'elle fit; en quoi elle imita la douceur de ce prophète qui sauva la vie à ces assassins de Syrie qui étaient venus pour le meurtrir, les ayant en son pouvoir au milieu de Samarie.

Ce grand exemple de clémence et de pardon fut si agréable à Dieu, qu'il permit que l'âme de ce fils assassiné apparût à cette bonne mère, l'assurant que le pardon si amiable qu'elle avait fait à celui qui l'avait tué sans le connaître, et duquel elle pouvait si légitimement et facilement poursuivre la vengeance, avait été si agréable, qu'en sa considération il avait été délivré du purgatoire, dans lequel sans cela il eût été détenu longtemps. O que bienheureux sont les miséricordieux! car ils obtiendront miséricorde pour eux et pour autrui.

Section XVII. — *Esprit de Sénèque vain.*

Je louais un jour excessivement les livres de Sénèque devant notre bienheureux Père; il me dit : « C'est regretter les oignons d'Egypte après avoir trouvé la manne des saints Pères et autres

théologiens. Je tiens qu'il n'y a rien de si opposé à l'esprit du Christianisme que l'esprit de Sénèque, et qu'il n'y a point de plus dangereuse lecture que ses écrits pour une âme qui se veut ranger à la vraie piété; car ce Sénèque fait chercher toute la perfection au dedans de soi, et il la faut chercher hors de nous en Dieu, c'est-à-dire en la grâce que Dieu répand en nous par le Saint-Esprit. *Non moi, mais la grâce de Dieu en moi,* dit l'Apôtre. Par cette grâce nous sommes tout ce que nous sommes. L'esprit de Sénèque enfle et bouffit d'orgueil; celui du Christianisme rejette la science qui enfle, pour embrasser la charité qui édifie. »

SECTIONS XVIII ET XIX. — *Du purgatoire.*

De la pensée du purgatoire, son opinion était que nous pouvions tirer plus de consolation que d'appréhension. « La plupart de ceux, disait-il, qui craignent tant le purgatoire, le font en vue de leur intérêt et de l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, plus que pour l'intérêt de Dieu; et cela procède de ce que ceux qui en prêchent ne représentent ordinairement que les peines de cette prison, non les félicités et la paix que les âmes qui y sont y goûtent. »

Les âmes y sont en une continuelle union avec Dieu, parfaitement soumises à sa volonté : ou pour mieux dire, leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu, qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut. Si le paradis leur était ouvert, elles se précipiteraient plutôt en enfer, que de paraître devant Dieu avec les souillures dont elles se voient encore entachées; elles s'y purgent volontairement et amoureusement, parce que c'est le bon plaisir de Dieu; elles y veulent être en la façon qu'il plaît à Dieu, et autant de temps qu'il voudra. Elles sont impeccables : elles ne peuvent avoir le moindre mouvement d'impatience, ni commettre la moindre imperfection. Elles aiment Dieu plus qu'elles-mêmes ni que toute chose, d'un amour accompli, pur et désintéressé. Elles y sont consolées par les anges, assurées de leur salut, dans une espérance qui ne peut être confondue de son attente : leur amertume très-sainte est en paix. Bref, si c'est une espèce d'enfer quant à la douleur, c'est un paradis quant à la charité, charité plus forte que la mort, plus puissante que l'enfer; la crainte servile et l'espérance mercenaire ne sont point mêlées parmi leur pure dilection. Heureux état, plus désirable que redoutable, puisque ces flammes sont flammes d'amour et de dilection, redoutables néanmoins puisqu'elles retardent la fin de toute consommation, qui consiste à voir Dieu, et à l'aimer ensuite de cette vue, et par cette vue et cet amour, le louer et le glorifier en toute l'étendue de l'éternité.

SECTION XX. — *Des mauvaises raisons.*

A quelqu'un qui, sur certaine affaire de justice, lui alléguait d'assez mauvaises raisons, mais qu'il débitait avec ardeur et empressement, selon la coutume de ceux qui ont une cause peu soutenable, il dit de fort bonne grâce : « Sont-ce là vos raisons? » — Oui, Monsieur, lui dit l'autre, qu'en dites-vous? — « Ce que j'en

dis, reprit notre prélat, c'est qu'elles ne me semblent pas raisonnables. » — L'autre répliqua : Comment peuvent-elles être raisons et non pas raisonnables? y a-t-il des raisons qui ne soient pas raisons? — « Sachez, repartit notre Père, que comme toute judicature n'est pas justice, aussi toutes les raisons ne sont pas ajustées au niveau de l'équité, et c'est ce niveau qui les rend raisonnables, c'est-à-dire justes. »

« Si toutes les raisons étaient raisonnables, il n'y aurait point de fols plaideurs, ni de mauvaises causes. Si l'accuser suffit, où sera l'innocence; si l'excuser suffit, où sera le coupable? Il y a de bonnes et mauvaises accusations, comme de bonnes et mauvaises excuses. »

A un autre qui le pressait de lui accorder quelque dispense, ou quelque faveur injuste, après lui avoir, avec toute la douceur et patience possible, remontré l'injustice de sa demande, sans le pouvoir contenter ni faire désister de sa poursuite, notre bienheureux, qui était imployable vers le mal, fut contraint de le refuser tout à plat, disant qu'il lui était impossible de le satisfaire. L'autre lui dit : Ce n'est pas par manquement de puissance, mais faute de bonne volonté pour moi. — « Un homme de bien, reprit le bienheureux, borne son pouvoir à ce qui est licite, et appelle impossible ce qui n'est pas permis. » L'autre le menaçant de se ressentir de ce refus, le bienheureux répondit : « Si je vous requiers de choses injustes, vous m'obligerez en me refusant; si de justes, vous êtes trop équitable pour les dénier. » L'autre témoignant en son indignation qu'il les dénierait : « Vous n'êtes pas si peu soigneux de votre salut éternel, reprit le bienheureux, que de faire descendre l'iniquité sur votre tête. Pour moi, je vous confesse, tout misérable que je suis, que j'ai des prétentions pour le ciel, et que je ne puis me résoudre à vendre mon droit pour un potage de lentilles. »

SECTION XXI. — *Des miracles.*

Saint Bernard, que l'on peut appeler prodigue de prodiges, tant il usait libéralement du don de miracles qu'il avait reçu du ciel, en faisait néanmoins si peu d'état, qu'il estimait beaucoup plus de crucifier sa chair avec toutes ses convoitises, et son esprit avec toutes ses volontés, que de ressusciter des morts. Et notre bienheureux ajoutait qu'une once de grâce sanctifiante valait mieux que cent livres de celles-là que les théologiens appellent gratuitement données, entre lesquelles est le don de faire des miracles.

SECTION XXII. — *De la prudence humaine.*

Quelques-uns de ses amis, ayant vu le grand accueil que le public avait fait à sa *Philotée*, lui conseillaient de n'écrire plus rien après cela, n'étant pas possible qu'il pût jamais faire aucun livre qui eût un pareil succès.

« Voyez-vous, me dit-il, ces bonnes gens m'aiment, et c'est l'amour qu'ils me portent à moi qui les fait parler ainsi, et ils parlent ainsi de l'abondance de leur cœur; mais s'il leur plaisait de détour-

ner tant soit peu les yeux de moi, homme vil et chétif, et les arrêter sur Dieu, ils chanteraient bien un autre langage. Car si Dieu a voulu donner bénédiction à ce petit livre, pourquoi la dénierait-il à un second?

» Mais ce n'est pas à cela que pensent ces bons personnages, mais à ma gloire à moi, comme si nous la devions désirer pour nous, et non pas la rapporter au nom de Dieu, qui opère en nous tout ce qui en sort de bon. Sur ce fondement, si ce livret m'avait acquis quelque vaine estime, je devrais en bâtir quelqu'autre de moindre prix pour rabattre ces fumées, et pour acquérir ce bienheureux mépris des hommes qui nous rend d'autant plus agréables à Dieu que nous sommes plus crucifiés au monde. »

Section XXIII. — *Différentes conduites.*

En l'an 1619, notre bienheureux fit un voyage à Paris où il fit un séjour de huit ou neuf mois : je m'y rencontrai aussi pour les prédications de l'Avent et du Carême, pour lesquelles j'y avais été appelé. Plusieurs âmes pieuses abordèrent le bienheureux François pour le consulter sur ce qui regardait leur intérieur et le bien de leur salut. Il eut le moyen de considérer la variété des traits dont Dieu se sert pour attirer et acheminer les âmes à soi, et aussi de remarquer les diverses conduites des serviteurs de Dieu en la direction des âmes. Entre autres, il me dit un jour qu'il avait pris garde à deux notables personnages célèbres pour la prédication, et qui s'appliquaient outre cela à l'administration du sacrement de Pénitence.....

« L'un, disait-il, extrêmement sévère et terrible, tant en ses prédications, où il est une vraie trompette du jugement de Dieu, qu'en ses dévotions particulières, où il ne parle que de mortifications, austérités, examens continuels, et autres exercices de rigueur; et par cette crainte, dont il emplit les esprits, il les porte à une exacte observance de la loi de Dieu, et à un extrême soin de leur salut, sans les gêner pourtant de scrupules, mais les tenant dans une sujétion merveilleuse. L'effet de sa conduite est tel que Dieu en est fort craint et redouté, le péché fui comme le serpent, et les vertus ponctuellement pratiquées. Et à cette crainte divine est attachée une si haute estime de ce directeur, et une amitié si forte et véhémente, qu'il semble à ces âmes que si elles avaient perdu cette guide, elles ne marcheraient que par des fourvoiements.

» L'autre par le contre-pied mène les âmes à Dieu. Ses prédications ne sont que d'amour de Dieu : il fait plus aimer la vertu que haïr le vice; et fait plus aimer celle-là parce qu'elle plaît à Dieu, que parce qu'elle est agréable d'elle-même; et plus haïr celui-ci, parce qu'il déplaît à Dieu, que pour les dommages qu'il apporte à celui qui s'y abandonne. L'effet de cette conduite est que les âmes en conçoivent un grand amour pour Dieu, mais amour pur et désintéressé, et une grande dilection du prochain pour l'amour de Dieu. Et pour le regard du directeur, les âmes qu'il conduit le craignent et l'appréhendent comme le tonnerre, et ne l'abordent qu'avec une espèce de terreur et de tremblement : et si elles ne

regardaient Dieu en lui, et lui en Dieu, il ne leur serait pas supportable. »

Section XXIV. — *Des occasions de pratiquer la vertu.*

Il s'agit de la calomnie, occasion de pratiquer toutes les vertus.

Section XXV. — *Amour-propre et nôtre.*

Il n'y a ici qu'une redite.

Section XXVI. — *Son sentiment sur un mot de saint Paul.*

Ce mot de l'Apôtre lui agréait beaucoup : *Il faut savoir abonder, et savoir souffrir la disette;* et disait que la pratique du second chef était plus aisée et plus commune que celle du premier. Mille seulement tombent à la gauche de l'adversité, mais dix mille à la droite de la prospérité.....

Section XXVII. — *Du manger.*

Il honorait fort et chérissait beaucoup la pratique de cette maxime de l'Evangile : *Mangez ce qui sera mis devant vous;* et la prisait plus que de prendre et de choisir toujours les pires viandes, parce que dans ce choix il y peut avoir de la vanité, de la contrainte et de l'hypocrisie. Et souvent il y en a qui arrachent volontiers des morceaux de leur bouche pour acquérir la réputation d'être fort sobres et abstinents, emplissant leur cerveau de vent à mesure qu'ils vident leurs ventres de viande. C'est quitter la gourmandise pour l'orgueil, et éviter un écueil pour briser contre un autre. Joint que la singularité, principalement en la vie civile, est extrêmement incommode, et sujette aux jugements des hommes et au murmure des langues. Et même dans les communautés, qui voudrait vivre autrement que les autres, n'y serait pas supportable.

Section XXVIII. — *Craindre Dieu, ce que c'est.*

Voyez *Amour de Dieu*, Liv. XI, ch. 16 et suiv.

Section XXIX. — *De la charge des âmes.*

« Le laboureur n'est pas blâmé pour ne faire pas une grande récolte; oui, s'il ne cultive pas bien son champ, et n'y fait pas toutes les façons requises. Le découragement en ce sujet est une marque de grand amour-propre, et de zèle accompagné de peu de science. La bonne leçon pour les pasteurs, est celle que l'Apôtre fait à tous en la personne d'un : *Faites instance, prêchez en temps, hors de temps; reprenez, priez, reprochez en toute patience et doctrine.* Où vous voyez que le mot de *patience* est la clef de tout ce secret : car la patience a son œuvre parfait, quand elle est accompagnée de charité, laquelle est patiente, douce; et puis c'est avec cette vertu que nous possédons nos âmes en tranquillité. »

La charge des âmes, ajoutait-il, est de supporter le mal des faibles, car les fortes se portent assez d'elles-mêmes au bien. Et l'expliquait par ces deux agréables similitudes : « Les plumes chargent voirement les oiseaux, et néanmoins, sans cette charge, ils ne se pourraient pas élever ni balancer dans les airs. La charge des âmes saintes et vertueuses est un faix de cinnamome, qui soulage par sa suavité celui qui le porte, et ces âmes-là servent aux pasteurs à les faire voler vers le ciel, et courir en la voie des commandements de Dieu. »

« Voyez-vous un berger qui conduit un troupeau de cent brebis? si quelqu'une se rompt la jambe, il la charge sur ses épaules pour la rapporter au bercail, et celle-là seule lui pèse plus que toutes les autres qui marchent sur leurs pieds. Les âmes qui vont d'elles-mêmes au bien exercent peu le soin et la vigilance des pasteurs; ce sont les défectueuses et difficiles à gouverner. Il n'est pas jusqu'aux prophètes qui ne se plaignent des peuples de cerveau acariâtre, et qui leur contredisent. Cela est descendre sur la mer en des vaisseaux, et faire ses opérations en plusieurs eaux, et ces eaux sont les peuples. »

Section XXX. — *De trois livres singuliers.*

Messire Honoré d'Urfé, marquis de Valromey, auteur de ce fameux roman qui porte le nom d'*Astrée*, était un des plus braves et des plus vertueux cavaliers que j'aie jamais connus. J'étais pasteur de cette digne ouaille, et outre son amitié particulière, dont il me favorisait, j'avais le bonheur de sa fréquente conversation.

Une fois notre bienheureux Père m'étant venu visiter à Belley, selon notre coutume annuelle, monsieur d'Urfé étant lors en son château de Virieu, principale demeure de son marquisat, qui n'est éloigné de Belley que de trois lieues, il prit la peine de nous venir voir.

Entre autres propos que nous eûmes durant et après le repas, il me souvient d'une agréable remarque de monsieur d'Urfé, qui parlant de l'ancienne amitié qui était entre notre bienheureux, monsieur le président Fabre et lui, dit que chacun des trois avait peint pour l'éternité, et fait un livre singulier et qui ne périrait point : notre bienheureux, sa *Philotée*, qui est le livre de tous les dévots; monsieur Fabre, le *Code Fabrien*, qui est le livre de tous les barreaux; et lui, l'*Astrée*, qui était le bréviaire de tous les courtisans.

Section XXXI. — *Aspirer et respirer.*

Il disait que par les recueillements intérieurs on se retire en Dieu, ou l'on attire Dieu en soi; selon ce qui est écrit : *J'ai ouvert ma bouche, et ai attiré l'esprit* de Dieu, c'est-à-dire, la bouche du cœur, à la préparation duquel l'oreille de Dieu est fort attentive.

Quant aux aspirations, ce sont aussi de courts, mais vifs élancements en Dieu, qui se peuvent faire par de simples vues. Plus fortement un trait est décoché, plus il va vite; et plus une aspiration

est véhémente et amoureuse, plus elle est prompte ; c'est un vrai éclair spirituel. Tous ces élancements ou aspirations, dont on donne tant de formulaires, sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus courts. Celui de saint Bruno me semble excellent à cause de sa brièveté : « O bonté ! » Celui de saint François : « Mon Dieu, mon tout ! » De saint Augustin : « O aimer, ô aller, ô mourir à soi, ô arriver à Dieu ! »

Notre bienheureux Père traite de ces deux exercices excellemment en sa *Philotée*, Part. II, ch. 12 et 13.

SECTION XXXII. — *Des résolutions en l'oraison.*

Il y a des âmes qui se découragent en l'oraison mentale, et vont jusque-là d'en quitter l'exercice, non qu'elles y aient de la difficulté ou de la sécheresse, mais parce, disent-elles, qu'elles sont infidèles à l'exécution des résolutions qu'elles y font, et craignent de se rendre plus coupables que si elles n'en faisaient point du tout.

Notre bienheureux disait que c'était là un très-dangereux stratagème de l'ennemi de notre salut, et un vrai assaut du démon du midi, couronné des rayons d'un spécieux prétexte : mais qu'il était facile de dissiper ses illusions, si l'on se souvenait que l'on attend bien un an entier pour recueillir un épi de blé sortant d'un grain que l'on aura jeté dans la terre, et plusieurs années pour manger des pommes provenant d'un pépin que l'on aurait semé. On dit même que la datte de palme ne porte du fruit que cent ans après que son noyau a été mis dans la terre (Voyez *Entretien* IXe).

SECTION XXXIII. — *De la défiance de soi-même.*

Notre bienheureux Père, en suite de la doctrine de son cher livre le *Combat spirituel*, tenait cette défiance pour la base de l'édifice de la perfection intérieure. C'est une maxime politique que *la défiance est mère de sûreté*, d'autant qu'elle fait tenir en continuelle garde. C'en est aussi une en matière de vie spirituelle, à raison de quoi l'Ecriture nous avertit en tant de lieux d'avoir attention sur nous, et de penser à nos voies.

« Nous avons besoin de veiller à toute heure, pour avancés que nous soyons en la perfection ; d'autant que nos passions renaissent, voire quelquefois après que nous avons vécu longuement en la religion, et après avoir fait un grand progrès en la perfection : ainsi qu'il advint à un religieux de saint Pacôme nommé Sylvain, lequel, étant au monde, était comédien de profession, et s'étant converti et fait religieux, il passa l'année de sa probation, voire plusieurs autres après avec une mortification fort exemplaire, sans que l'on lui vît jamais faire aucun acte de son premier métier. Vingt ans après, il pensa qu'il pouvait bien faire quelque badinerie, sous prétexte de récréer les frères, croyant que ses passions fussent déjà tellement mortifiées, qu'elles n'eussent plus le pouvoir de le faire passer au delà d'une simple récréation. Mais le pauvre homme fut bien trompé, car la passion de la joie ressuscita telle-

ment, qu'après les badineries, il parvint aux dissolutions; de sorte qu'on résolut de le chasser du monastère : ce que l'on eût fait, sans un de ses frères religieux, lequel se rendit pleige pour Sylvain, promettant qu'il s'amenderait; ce qui arriva, et fut depuis un grand saint. »

SECTION XXXIV. — *Marque de progrès en la perfection.*

Notre bienheureux Père entre les meilleures marques pour voir si l'on avance en la voie de la vertu, faisait beaucoup d'état de celle-ci, d'aimer la correction et répréhension : car, comme c'est signe d'un bon estomac quand il digère facilement des viandes dures et grossières, et d'un bon appétit, d'aimer les choses de haut goût; aussi est-ce une bonne marque de santé spirituelle et de vigueur intérieure, de pouvoir dire avec le Psalmiste : *Le juste me corrigera en miséricorde, mais l'huile du pécheur*, c'est-à-dire du flatteur, *n'engraissera point mon chef.*

C'est un grand témoignage que l'on hait le vice, et que les fautes que l'on commet procèdent plutôt de surprise, d'inadvertance et de fragilité, que de malice et de propos délibéré, quand on a agréables les avertissements qui nous font penser à nos voies, et retourner nos pieds (c'est-à-dire nos affections) dans les témoignages de Dieu, c'est-à-dire dans l'observation de la loi divine.

SECTION XXXV. — *De l'humilité.*

Notre bienheureux disait qu'il ne fallait jamais dire de paroles d'humiliation, si elles ne procédaient du fond du cœur, et si l'on n'était bien aise d'être en la basse estime qu'elles expriment : « Autrement, ajoutait-il, c'est aller à la gloire par la fausse porte, et cette sorte de langage est un fin sublimé d'orgueil. Celui qui, par de semblables discours, veut avoir la gloire d'être estimé humble, fait comme les rameurs, qui vont où ils tendent en y tournant le dos; et sans y penser il cingle sur la mer de la vanité à pleines voiles. Il attire le vent comme les dragons. C'est une vraie ventouse qui devrait être suivie d'une bonne scarification. »

Il disait aussi qu'il y avait deux sortes d'humilité, ou pour mieux dire, deux sortes d'occasions de pratiquer l'humilité; les unes passives, les autres actives. La plupart ne veulent tâter que de celles-ci, et ont les autres à contre-cœur aussitôt qu'ils en ont goûté. Je veux dire que nous prenons bien plaisir à nous humilier nous-mêmes, soit en paroles, soit en œuvres, mais non pas à être humiliés par autrui; chacun se veut payer par ses mains, et de telle monnaie qu'il lui plaît. Et cependant il est certain qu'une once d'humiliation et de correction procédant d'autrui, vaut mieux que plusieurs livres de celle qui provient de notre propre cervelle.

SECTION XXXVI. — *De l'empressement.*

« Mettez votre cœur au large, jamais cœur empressé ne fit rien qui vaille. Faisons peu et bien, et nous ferons prou..... »

SECTION XXXVII. — *Des vocations.*

Une jeune demoiselle se portant à la condition du cloître par une espèce de désespoir et de dépit de la part de ses parents, notre bienheureux ne laissa pas de bien juger de cette vocation, qu'il appuie de raisons et d'exemples notables que voici.

« Quant à la vocation de cette demoiselle, je la tiens pour bonne, bien qu'elle soit mêlée de plusieurs imperfections du côté de son esprit, et qu'il serait désirable qu'elle fût venue à Dieu simplement et purement, pour le bien qu'il y a d'être tout à fait à lui : mais Dieu ne tire pas avec égalité de motifs tous ceux qu'il appelle à soi ; ains il s'en trouve peu qui viennent tout à fait à son service seulement pour être siens et le servir. Entre les filles desquelles la conversion est illustre en l'Evangile, il n'y eut que la Madeleine qui vint par amour et avec l'amour : l'adultère y vint par confusion publique, comme la Samaritaine par confusion particulière : la Chananée vint pour être soulagée en son affliction temporelle. Saint Paul, premier ermite, âgé de quinze ans, se retira dans sa spélonque pour éviter la persécution : saint Ignace de Loyola, par la tribulation : et cent autres. Il ne faut pas vouloir que tous commencent par la perfection : il importe peu comme l'on commence, pourvu que l'on soit bien résolu de bien poursuivre et de bien finir. Ceux qui furent contraints d'entrer au festin nuptial de l'Evangile ne laissèrent pas de bien manger et de bien boire. Il faut regarder principalement les dispositions de ceux qui viennent à la religion, pour la suite et persévérance : car il y a des âmes lesquelles n'y entreraient point, si le monde leur faisait bon visage, et que l'on voit néanmoins être bien disposées à véritablement mépriser la vanité du siècle. »

SECTION XXXVIII. — *De la pénitence.*

« Comme il y a des amandes de deux sortes, les unes douces, les autres amères, qui mêlées ensemble font un agréable tempérament, qui récrée le goût : aussi dans la pénitence il se fait un certain mélange de douceur et douleur, de consolation et d'amertume, d'amour et de regret, qui ressemble au moût de la grenade, lequel a une certaine aigreur doucette, un aigre-doux beaucoup plus agréable que l'aigreur ni la douceur séparées. La pénitence qui n'aurait que la douceur de la consolation ne serait point une lessive d'hysope assez forte pour ôter les taches de l'iniquité. Mais aussi, si elle n'avait que l'amertume du regret et de la douleur, sans la suavité de l'amour, elle ne pourrait arriver jusqu'au point de la justification, qui ne s'achève que par un déplaisir amoureux d'avoir offensé la première bonté souverainement aimable (Voy. *Amour de Dieu*, Liv. II, ch. 20).

SECTION XXXIX. — *Du parler.*

La parole montre l'homme : nous ne sommes hommes que par la raison, et la raison ne se manifeste que par la parole. La langue a sa racine au cœur, et a des artères qui l'attachent au cerveau.

Voulez-vous connaître si un homme a le jugement bien fait et la volonté bonne? prenez garde à ses discours, étudiez ses propos, et quelque dissimulé qu'il puisse être, vous reconnaîtrez quel il est. Ce qui a fait dire au Sage que *la vie et la mort sont en la main*, c'est-à-dire au maniement *de la langue*. A quoi j'ajouterai, mes Sœurs, ce mot notable de notre bienheureux Père, que qui retrancherait les défauts de la langue et des paroles, ôterait du monde la troisième partie des péchés. *Qui n'offense point par la langue*, dit saint Jacques, *il est homme parfait*.

Section XL. — *Des répréhensions.*

Notre bienheureux était tellement amoureux de la rondeur et sincérité, qui est comme la fleur et la mesure de la vérité, qu'il ne pouvait dissimuler les défauts d'un ami sans l'en avertir; mais c'était avec une douceur si adroite, que ses traits de languette étaient comme des coups de lancette qui ne se font sentir aux malades que pour crever leurs abcès, ou pour leur ôter le mauvais sang. Il appelait impitoyable la fausse pitié de ses amis selon le monde qui n'oseraient s'entr'avertir de leurs défauts, particulièrement de ceux qui battent à la perte de l'âme et du salut éternel. Car en ce cas il voulait qu'on pratiquât le mot de l'Apôtre à la lettre, et plus encore avec esprit : *Presse opportunément, importunément; reprends, conjure, reproche, toutefois avec patience et doctrine*, prudence et vérité.

Section XLI. — *Des vertus vicieuses.*

Toute vertu est vicieuse sans la charité. Voyez *Amour de Dieu*, Liv. II, ch. 14.

Section XLII. — *D'un immortifié.*

Un certain frère qui avait parmi les siens une grande réputation de doctrine, y étant lecteur en théologie, et qu'ils tympanisaient partout pour un célèbre prédicateur, étant venu à Annecy, désira avec une extrême passion prêcher en la présence de notre bienheureux.

François, qui ne refusait ni sa chaire ni ses oreilles à aucun prédicateur orthodoxe, condescendit aisément à son désir, et se trouva en son trône environné de ses chanoines, de son clergé et de son peuple à cette prédication si étudiée, et à laquelle ses frères n'avaient pas manqué de convier toute la ville.

Là mon bon personnage s'embarrassant dans son propre tissu, par quelque secret jugement de Dieu, tomba dans une telle confusion, qu'ayant parlé quelque temps à bâtons rompus sans savoir ce qu'il disait, à la fin il se tut tout à fait, sa mémoire ne lui suggérant rien de meilleur que le silence. Il sortit donc de cette façon avec une vergogne étrange, et il prit ce déplaisir si à cœur, qu'il en entra en des mélancolies qui allaient dans la frénésie et le désespoir. Il en vint jusqu'à ce point de vouloir mourir, ne pouvant plus, disait-il, survivre à cet affront. A la perte du repos il

voulut joindre celle du repas pour se laisser mourir de faim : nul des siens ne lui pouvant persuader de prendre quelque nourriture, ils furent contraints d'appeler le saint évêque à leur secours pour consoler ce disgracié, et lui persuader de manger pour vivre. Le bienheureux, qui m'a lui-même raconté cette merveilleuse histoire, m'a dit, qu'en un personnage d'un institut fort austère et réformé, il n'eut jamais imaginé tant d'immortification : « Je lui souhaiterais, disait-il, un peu moins de la science qui enfle, et un peu plus de la charité qui édifie; un peu moins de suffisance, et un peu plus d'humilité. *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini, et memorabor justitiæ tuæ solius,* disait un homme selon le cœur de Dieu. »

Section XLIII. — *D'excuser autrui.*

Notre bienheureux Père disait à ce propos une sentence que j'ai toujours tenue digne de soigneuse remarque : « Si une faute avait cent visages, il la faudrait toujours regarder par le plus beau. » Son exclamation ordinaire, quand on mettait sur le tapis quelque faute si publique qu'elle ne se pouvait céler ni dissimuler, était : Misère humaine, faiblesse humaine! Dieu voit bien que nous sommes chair, et un esprit qui va de soi au mal de coulpe, et qui n'en revient pas sans la grâce. L'esprit est prompt et la chair est infirme. Si Dieu ne nous tenait par la main droite, nous tomberions aussi lourdement.

Heureux celui qui, pour devenir sage,
Du mal d'autrui fait son apprentissage. »

Section XLIV. — *Des aridités spirituelles.*

C'est le propre des enfants d'aimer le sucre et le miel, et ils n'ont pas le jugement pour connaître que ces douceurs leur sont nuisibles, et leur engendrent de la vermine. Et c'est le fait des esprits minces et peu fermes en la piété de ne faire progrès en la vertu et au service de Dieu, qu'à même qu'il leur pleut la manne des consolations intérieures. L'aridité, la désolation sont-elles survenues? les voilà alangourés, lâches, pesants à eux-mêmes et à autrui; leurs pensées se dissipent et tourmentent leur cœur.

« Il ne faut pas faire ainsi, dit notre bienheureux Père en l'un de ses *Entretiens;* ains, plus Dieu nous prive de consolation, et plus nous devons travailler, pour lui témoigner notre fidélité. Un seul acte fait avec sécheresse d'esprit, vaut mieux que plusieurs faits avec tendreté, pour ce qu'il se fait avec un amour plus fort, quoiqu'il ne soit pas si tendre ni si agréable. »

Section XLV. — *De la modestie au coucher.*

Nous devons avoir Dieu devant les yeux, toujours et en tout lieu, aussi bien étant seuls qu'en compagnie, et en tout temps; oui même en dormant. Un grand saint l'écrivit à un sien disciple, disant qu'il se couchât modestement en la présence de Dieu, ainsi

comme ferait celui à qui Notre Seigneur, étant encore en vie, commanderait de dormir et de se coucher en sa présence. « Eh bien, dit-il, que tu ne le voies pas, et n'entendes pas le commandement qu'il t'en fait, ne laisse pas de le faire tout de même que si tu le voyais, parce qu'en effet il t'est présent, et te garde pendant que tu dors. O mon Dieu, combien nous coucherions-nous modestement et dévotement, si nous vous voyions! sans doute nous croiserions les bras sur nos poitrines avec une grande dévotion. » (*Entret.* IX°.)

SECTION XLVI. — *Des péchés véniels.*

« Ce n'est pas être faible de tomber quelquefois en des péchés véniels, pourvu que nous nous en relevions tout incontinent, par un retour de notre âme en Dieu, nous humiliant tout doucement. Il ne faut pas que nous pensions pouvoir vivre sans en faire toujours quelques-uns : car il n'y a eu que Notre Dame qui ait eu ce privilége. Certes, si bien ils nous arrêtent un peu, comme j'ai dit, ils ne nous détournent pourtant pas de la voie; un seul regard de Dieu les efface..... » (*Ibid.*)

SECTION XLVII. — *De commander par obéissance.*

A une fille de la Visitation, que l'on destinait pour être supérieure en un monastère, et qui se plaignait à notre bienheureux qu'elle perdrait le fruit de l'obéissance : « Tant s'en faut, lui dit-il, ma fille, qu'il vous sera extrêmement multiplié. Car si vous demeuriez en l'état de sujétion, vous n'auriez que le fruit de l'obéissance qui vous serait imposée par la supérieure; mais étant supérieure, autant de commandements que vous ferez à vos filles seront pour vous autant d'obéissances. N'est-ce pas Dieu qui, par l'élection qu'il fait de votre personne pour commander à une communauté, vous ordonne de commander? En obéissant donc à ce commandement, et acceptant humblement la charge qui vous est imposée, ne voyez-vous pas que commandant par obéissance, tous vos commandements pour autrui seront des obéissances pour vous? d'autant que vous commanderez par obéissance, parce que vous obéirez au commandement qui vous est fait de commander. Au demeurant, je vous trouve heureuse d'entrer en charge avec cette aversion de commander et un grand amour vers l'obéissance, d'autant que cela fera que vous commanderez par amour et pour l'amour; et ce divin amour rendra votre fardeau léger, et le joug des autres suave. »

SECTION XLVIII. — *De la mesure du mérite.*

La mesure du mérite est celle de la charité. Voyez *Entretien* X, et *Amour de Dieu*, liv. II, ch. 9 ; et liv. XI, ch. 5.

Section XLIX. — *Quelques avis sur l'exercice de l'oraison mentale.*

A la question qui m'est faite, comme s'entend ce mot que notre bienheureux Père attribue au grand saint Antoine, que celui qui prie doit être tellement attentif à Dieu, qu'il doit oublier qu'il prie, d'autant que cette réflexion sur son action descend de son attention, et est, sinon une espèce de distraction, au moins une porte à la distraction ; je réponds par la doctrine de notre même Bienheureux : « Qu'il faut tenir son âme ferme en ce train, sans permettre qu'elle se divertisse à faire des retours pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est satisfaite. Hélas! nos satisfactions et consolations ne satisfont pas les yeux de Dieu, ains elles contentent seulement ce misérable amour et soin que nous avons de nous-mêmes, hors de Dieu et de sa considération. Les enfants, certes, que Notre Seigneur nous marque devoir être le modèle de notre perfection, n'ont ordinairement aucun soin, surtout en la présence de leurs pères et mères ; ils se tiennent attachés à eux, sans se retourner à regarder ni leurs satisfactions, ni consolations, qu'ils prennent à la bonne foi, et en jouissent en simplicité, sans curiosité quelconque d'en considérer les causes ni les effets, l'amour les occupant assez, sans qu'ils puissent faire autre chose. Qui est bien attentif à plaire amoureusement à l'amant céleste, n'a ni le cœur ni le loisir de retourner sur soi-même, son esprit tendant continuellement du côté où l'amour le porte.

Section L. — *De la vraie prudence.*

Voici comment notre bienheureux voulait que l'on imitât la prudence du serpent. « Soyez, dit-il, prudents comme le serpent, lequel lorsqu'il est attaqué, il expose tout son corps pour conserver sa tête : de même devons-nous faire, exposant tout au péril, quand il est requis, pour conserver en nous sain et entier Notre Seigneur et son amour ; car il est notre chef, et nous sommes ses membres : et cela est la prudence que nous devons avoir en notre simplicité. »

Il nous avertit encore « qu'il se faut souvenir qu'il y a deux sortes de prudence ; à savoir, la naturelle et la surnaturelle. Et quant à la naturelle, qu'il la faut bien mortifier, comme n'étant pas du tout bonne, et nous suggérant plusieurs considérations et prévoyances non nécessaires, qui tiennent nos esprits bien éloignés de la simplicité. »

Section LI. — *Dieu ne travaille que pour le néant.*

C'est un des beaux mots de notre bienheureux François, duquel puisque vous me demandez l'explication, je vous dirai ce qui m'en semble. Quand Dieu voulut créer le monde, d'où le tira-t-il, sinon du néant? Comme il a tiré du rien toutes les choses extérieures et de la nature ; en ce qui concerne les choses de la grâce, il veut aussi travailler sur le néant. Qu'est-ce que le péché? c'est un néant, une privation, une ombre, le rien qui a été fait sans Dieu, une

impuissance; à raison de quoi Dieu ne le peut commettre, car cela dérogerait à sa toute-puissance. Qu'est-ce que justification? c'est un retour du néant du péché à l'être de la grâce, une espèce de création mystique, par laquelle, comme dans un corps l'âme est répandue, aussi la charité est répandue en un cœur par le Saint-Esprit.

PARTIE DIX-SEPTIÈME.

SECTION I. — *De l'abus des mots, et en particulier du mot de courage.*

Une des choses qui déplaisaient le plus à notre bienheureux, c'était la corruption des mots; car étant la monnaie avec laquelle nous débitons nos pensées, comme ceux-là gâtent le commerce qui altèrent la monnaie, ceux-là aussi corrompent la conversation, qui donnent aux termes dont il se faut servir des significations impropres.

Et quand on lui disait que cela importait peu : « Plus qu'il ne semble, répliquait-il; la dépravation du langage dénote celle des mœurs, et a toujours quelque marque de finesse et de duplicité. La décadence de la vertu et de la grandeur de l'empire romain advint au tems que la langue latine commença à s'altérer par le mélange des mots étrangers. »

A quelque personne qui lui avait écrit d'une autre qui était dépitée, qu'on ne la pouvait induire à la réconciliation, « et qu'elle tenait son courage; » il répond ainsi : C'est un mauvais langage d'appeler courage la fierté et vanité. Les chrétiens appellent cela lâcheté et couardise : comme au contraire ils appellent courage la patience, la douceur, la débonnaireté, l'humilité, l'acceptation et amour du mépris et de la propre abjection. Car tel a été le courage de notre Capitaine, de sa Mère et de ses Apôtres, et des plus vaillants soldats de cette milice céleste : courage avec lequel ils ont surmonté les tyrans, soumis les rois, et gagné tout le monde à l'obéissance du Crucifix. »

SECTION II. — *Du commerce des vertus.*

Notre Sauveur nous dit : *Négociez jusqu'à ce que je vienne.* A cela nous sommes exhortés par la parabole des talents, par le figuier infructueux maudit, par l'arbre sans fruit menacé du feu. Le commerce est celui des bonnes œuvres, pour lesquelles nous sommes créés afin que nous cheminions en icelles. Mais la plupart s'y prennent si mal, qu'ils ressemblent à ces marchands peu judicieux, qui, pensant faire de grands gains, se trouvent engagés en de rudes pertes, qui prennent de faux aloi pour de bon, et des happelourdes au lieu de pierres fines et précieuses[1].

[1] Voyez *Amour de Dieu*, Liv. XI, ch. 13 et 14, Liv. XII, ch. 8.

SECTION III. — *Des motifs serviles et mercenaires.*

Voy. *Amour de Dieu*, Liv. XI, chap. 16-18.

SECTION IV. — *Un mot de la perfection chrétienne.*

« Il faut tenir ferme à prendre la perfection du saint amour, afin que l'amour soit parfait, l'amour qui cherche moins que la perfection ne pouvant être qu'imparfait. » Ceci me remet en mémoire une sentence de saint Jérôme en l'épître à Héliodore : « Le parfait amour de Jésus ne prétend autre chose que de plaire à Jésus, et s'il a quelque autre prétention, il ne l'aime pas sans imperfection. » Et cette autre de saint Augustin : « Seigneur, celui-là vous aime moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec vous, sans l'aimer pour l'amour de vous. »

SECTION V. — *De la prudence.*

Il n'y a ici qu'une répétition. Voyez entre autres, Partie XVI, Section 50.

SECTION VI. — *Des infirmes.*

Qui est l'infirme à l'infirmité duquel je ne prenne part, disait le Vaisseau d'élection? Notre bienheureux participait beaucoup à cet esprit apostolique, tant il aimait les infirmes, tant de corps que d'esprit. Oui d'esprit; car il aimait les pauvres d'esprit, et disait que leur simplicité était un territoire à planter toutes sortes de vertus, qui rendaient beaucoup de fruit en leur saison.

Il exprime délicatement et tendrement le sentiment, ou, pour mieux dire, le ressentiment qu'il a pour les infirmes, en ces termes : « Je suis grand partisan des infirmes, et ai toujours peur que les incommodités que l'on en reçoit n'excitent un esprit de prudence dans les maisons, par lequel on tâche de s'en décharger sans congé de l'esprit de charité, sous lequel notre congrégation a été fondée, et pour lequel on a fait exprès la distinction des sœurs qu'on y veut. Je favorise donc le parti de votre infirme ; et pourvu qu'elle soit humble, et se reconnaisse obligée à la charité, il la faudra recevoir, la pauvre fille : ce sera un saint exercice continuel pour la dilection des Sœurs. »

SECTION VII. — *De la Cour.*

Tout le monde en dit du mal, et souvent ceux qui en disent le plus ne sont pas ceux qui la haïssent davantage. Ils en parlent plus par désir que par pitié.

Notre bienheureux Père, quoiqu'il en reconnût le danger, en avait des sentiments plus justes : « Abraham, disait-il, parmi des idolâtres, Loth en une ville exécrable, et Job en la terre de Hus, furent saints au milieu des méchants. » (Voyez *Amour de Dieu*, Liv. XII, ch. 4).

Il y a des poissons qui, au lieu d'empirer, se rendent meilleurs et de plus savoureux goût quand ils quittent les eaux salées de la

mer pour rentrer dans les douces des rivières, comme font les saumons, les aloses, et semblables espèces; et comme les roses redoublent leur odeur plantées auprès des aulx, il y a des âmes qui redoublent leur piété parmi les lieux où le libertinage et l'indévotion semblent traîner la vertu en triomphe. Celle de notre bienheureux était de cette classe; car, sachant que celui qui était consacré à Dieu ne devait point s'embarrasser dans les intrigues du siècle, voici comme il parle à une âme confidente : « Il faut avouer qu'en matière de négociations et d'affaires, surtout mondaines, je suis plus pauvre prêtre que je ne fus jamais, ayant, grâces à Dieu, appris à la Cour à être plus simple et moins mondain. »

SECTION VIII. — *De la mortification.*

« Le malin ne se soucie point que l'on déchire le corps, pourvu qu'on fasse toujours sa propre volonté : il ne craint pas l'austérité, ains l'obéissance. Quelle plus grande austérité y peut-il avoir, que de tenir sa volonté sujette et continuellement obéissante? Demeurez en paix : vous êtes amatrice de ces volontaires pénitences; si toutefois pénitences se doivent nommer les œuvres de l'amour-propre. Quand vous prîtes l'habit, après plusieurs prières et beaucoup de considérations, il fut trouvé bon que vous entrassiez en l'école de l'obéissance et de l'abnégation de votre propre volonté, plutôt que de demeurer abandonnée à votre propre jugement et à vous-même. Ne vous laissez donc point ébranler; mais demeurez où Notre Seigneur vous a mise. Il est vrai que vous y avez de grandes mortifications de cœur, vous y voyant si imparfaite, et digne d'être souvent corrigée et reprise; mais n'est-ce pas ce que vous devez chercher, que la mortification du cœur et la connaissance continuelle de votre propre abjection? Mais, ce dites-vous, vous ne pouvez pas faire telle pénitence que vous voudriez. Or, dites-moi, ma très-chère fille, quelle meilleure pénitence peut faire un cœur qui fait faute, que de subir une continuelle croix et abnégation de son propre amour? »

SECTION IX. — *Du découragement.*

Notre bienheureux, pour corriger ce défaut en quelque âme, lui disait : « Ayez patience avec tous, mais principalement avec vous-même; je veux dire que vous ne vous troubliez point de vos imperfections, et que vous ayez toujours courage de vous en relever. Je suis bien aise de quoi vous recommencez tous les jours : il n'y a point de meilleur moyen, pour bien achever la vie spirituelle, que de toujours recommencer, et ne penser jamais avoir assez fait... »

SECTION X. — *De la souffrance.*

« Il nous faut immoler souvent notre cœur à l'amour de Jésus sur l'autel même de la croix, en laquelle il immola le sien pour l'amour de nous. La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté, qui en cherche ailleurs n'en trouvera jamais un seul brin. » Ce sont les propres termes de notre bienheureux.

Qui aime Dieu dans les aises et les prospérités, a de la peine à épurer son amour de tout intérêt et de toute complaisance en la prospérité; mais en l'adversité, le vin de l'amour de Dieu n'a point de lie, c'est d'une charité vraiment désintéressée que l'on s'attache au Crucifié. Et la vraie marque d'un vrai, sincère et solide amour, c'est de souffrir volontiers et gaiement pour la chose aimée : mourir même pour elle, est une chose douce et une preuve de parfaite dilection.

Section XI. — *D'une croix de diamants.*

On lui dit un jour, comme par avis charitable, qu'une de ses dévotes, d'une enseigne de diamants, qui était un étendard de vanité, avait fait faire une croix de diamants, qu'elle portait au même lieu de sa poitrine, et que quelques personnes s'en scandalisaient. « Voilà, reprit-il, comme la croix sert de scandale aux uns et d'édification aux autres. Je ne sais pas qui lui a donné ce conseil, mais de ma part j'en suis extrêmement édifié, et aurais à souhaiter que tous les affiquets et bagatelles des femmes fussent aussi saintement changés. Cela, c'est faire une vaisseau du tabernacle avec l'acier des miroirs des femmes. »

Je fus consolé ces jours passés, rencontrant dans ses Epîtres une lettre que je pense avoir été écrite à cette dame sur ce sujet-là, où il lui dit : « En me ressouvenant de cette croix extérieure que vous portiez, quand j'eus le contentement de vous voir, sur votre cœur, aimez bien votre croix, ma chère dame : car elle est toute d'or, si vous la regardez de vos yeux d'amour; et bien que d'un côté vous voyiez l'Amour de votre cœur mort et crucifié dans les clous et les épines, vous trouverez de l'autre un assemblage de pierres précieuses pour en composer la couronne de gloire qui vous attend, si, en attendant de l'avoir, vous portez amoureusement celle d'épines avec votre Roi, qui a tant voulu souffrir pour entrer en sa félicité. »

Voilà comme sa charité tournait en bien cela même dont des esprits faibles tiraient occasion de murmure.

Section XII. — *D'un mal de tête.*

« La prière que vous faites pour le mal de tête n'est pas défendue; mais, mon Dieu, non, je n'aurais pas le courage de prier Notre Seigneur, » etc.

Tel était l'esprit de notre bienheureux, et aussi celui de Pie V, lequel, pressé des douleurs de goutte les plus vives et les plus aiguës que l'on pût ressentir, disait à Dieu : « Seigneur, augmentez la douleur si vous voulez, mais aussi augmentez à proportion la patience. »

Section XIII. — *Un mot de saint Paul.*

Ce trait du grand Apôtre lui touchait fort au cœur : *Les légers moments de tribulations que nous souffrons en cette vie opèrent en nous le poids éternel d'une gloire excellemment excellente;* et cet

autre : *Les souffrances du siècle présent ne sont point comparables à la gloire qui nous sera découverte au futur.* Il disait que ces deux épithèmes étaient capables de nous guérir de toute défaillance de cœur.

« Il n'en est pas, ajoutait-il, des rosiers spirituels comme des corporels; en ceux-ci les épines durent et les roses passent, en ceux-là les épines passeront et les roses demeureront. »

SECTION XIV. — *De la tendreté sur soi.*

Quoiqu'il fût d'un naturel extrêmement doux et compatissant, si est-ce que cette douceur était accompagnée de beaucoup de vigueur et de force; en cela semblable a l'acier, qui est d'autant plus fort que le fer, que sa trempe est plus douce et pliable. Et un témoignage de la force et vigueur de son esprit; c'est qu'il n'aimait pas les âmes molles et trop tendres sur elles-mêmes, combattant cette tendreté comme à outrance en tous ses écrits, principalement en ses Epîtres. Il estimait cette tendreté sur soi, tant spirituelle que corporelle, cette douilletterie qui ne peut souffrir les sécheresses intérieures ni les petites incommodités extérieures, une qualité non moins contraire à la solide et ferme dévotion, que l'empressement, l'un et l'autre étant de grandes marques de propre amour et fort attaché à la terre.

Lui-même pratiquait sur soi la même sévérité qu'il conseillait à autrui, et comme il se plaignait peu ou point des traverses qui lui arrivaient, soit en la santé, soit en l'esprit, tant il était indifférent en la prospérité et adversité, jusque-là qu'en la maladie dont il mourut, à peine fit-il un petit soupir à la douleur violente qu'on lui fit en lui appliquant le fer rouge pour le réveiller de sa léthargie : il avait inspiré une telle patience en cela aux filles de la Visitation, que plusieurs tombèrent dans l'extrémité de souffrir toutes sortes de douleurs intérieures et extérieures, spirituelles et corporelles, plutôt que de se plaindre, s'imaginant que toute plainte était une marque de tendreté sur soi, et cette tendreté indigne d'une fille qui fait profession de ne respirer qu'au pied de la croix de Jésus-Christ.

A une âme qui se plaignait à lui des aridités en l'oraison avec trop de mignardise et de regard de soi, il parle ainsi : « Nous sommes toujours affectionnés à la douceur, suavité et délicieuse consolation, mais toutefois l'âpreté de la sécheresse est plus fructueuse; et quoique saint Pierre aimât la montagne de Thabor, et fuît la montagne de Calvaire, celle-ci toutefois ne laisse pas d'être plus utile que celle-là, et le sang qui est répandu en l'une est plus désirable que la clarté qui est répandue en l'autre. » A quoi il ajoute ce trait extrêmement agréable : « *Mieux vaut manger le pain sans sucre, que le sucre sans pain.* »

SECTION XV. — *Du changement de confesseur.*

« On ne doit pas être variable à vouloir changer, sans grande raison, de confesseur; mais on ne doit pas aussi être tout à fait in-

variable, y pouvant survenir des causes légitimes de changement : et les évêques ne se doivent pas lier si bien les mains, qu'ils ne puissent les changer, quand il sera expédient, et surtout quand les sœurs, d'un commun consentement, le requerront, comme aussi de Père spirituel. »

Section XVI. — *Que chacun demeure en sa vocation.*

Voyez Partie XVI, Section 13.

Section XVII. — *De la volonté de Dieu.*

« Ce matin, étant un peu en solitude, j'ai fait un acte de résignation nompareille, mais que je ne puis écrire, et que je réserve pour vous dire à bouche, quand Dieu me fera la grâce de vous voir. O que bienheureuses sont les âmes qui vivent de la seule volonté de Dieu! Hélas! si, pour en savourer seulement un bien peu par une considération passagère, on a tant de suavités spirituelles au fond du cœur, qui accepte cette sainte volonté avec toutes les croix qu'elle présente; que sera-ce des âmes toutes détrempées en l'union de cette volonté! O Dieu, quelle bénédiction, de rendre toutes nos affections humblement et exactement sujettes à celles du plus pur amour divin! Ainsi l'avons-nous dit, ainsi a-t-il été résolu, et notre cœur a pour sa souveraine loi la plus grande gloire de l'amour de Dieu. Or, la gloire de ce saint amour consiste à brûler et consumer tout ce qui n'est pas lui-même, pour réduire et convertir tout en lui : il s'exalte sur notre anéantissement, et règne sur le trône de notre servitude. »

Section XVIII. — *De l'indifférence.*

« Cette vertu de l'indifférence est si excellente, que notre vieil homme et la portion sensible, et la nature humaine selon ses facultés naturelles, n'en fut pas capable, non pas même en Notre Seigneur, qui, comme enfant d'Adam, quoiqu'étant exempt de tout péché et de toutes les appartenances d'icelui, en sa portion sensible et selon ses facultés humaines n'était nullement indifférent, ains désira ne point mourir en la croix, l'indifférence étant toute réservée, et l'exercice d'icelle, à l'esprit, à la portion suprême, aux facultés embrasées de la grâce, et en somme, à lui-même selon qu'il était le nouvel homme. »

Section XIX. — *Des chutes.*

En cette occurrence, voici le conseil de notre bienheureux : « Quand il nous arrive de tomber, par les soudaines saillies de l'amour-propre ou de nos passions, prosternons aussitôt que nous pourrons notre cœur devant Dieu; disons en esprit de confiance et d'humilité : Seigneur, miséricorde, car je suis infirme. Relevons-nous en paix et tranquillité, et renouons le filet de notre indifférence, puis continuons notre ouvrage. Il ne faut pas, ni rompre

les cordes, ni quitter le luth, quand on s'aperçoit du désaccord; il faut prêter l'oreille pour voir d'où vient le détraquement, et doucement tendre la corde ou la relâcher selon que l'art le requiert. »

« Il est vrai, disait-il à ceux qui lui répliquaient que nous devons nous juger nous-mêmes avec sévérité, que nous devons avoir pour nous cœur de juge; mais comme le juge se met au danger de commettre des injustices, qui précipite ses sentences ou qui les rend étant troublé de passion, ce qu'il ne fait pas quand la raison est la maîtresse de ses actions et de sa conduite: ainsi, pour nous juger nous-mêmes avec équité, il faut que cela se fasse avec un esprit paisible et doux, non par indignation et par trouble. »

SECTION XX. — *Des excuses.*

Notre bienheureux Père dit sur ce sujet: « Soyez juste, n'excusez ni n'accusez aussi qu'avec mûre considération votre pauvre âme, de peur que si vous l'excusez sans fondement, vous ne la rendiez insolente, et si vous l'accusez légèrement, vous ne lui abattiez le courage et la rendiez pusillanime. Marchez simplement, et vous marcherez confidemment. » Une fois je lui entendis dire cette belle sentence : « Celui qui s'excuse injustement et artificieusement, s'accuse ouvertement et véritablement; et celui qui s'accuse simplement et humblement mérite qu'on l'excuse doucement, et qu'on lui pardonne charitablement. » Il y a une confession qui apporte confusion, et une autre qui donne gloire. La confession, dit saint Ambroise, est la vraie médecine du péché en celui qui en est repentant.

SECTION XXI. — *Des tentations.*

Il est nécessaire, dit l'Esprit-Saint, *que celui qui est agréable à Dieu soit éprouvé par la tentation.* Ce même divin sentiment faisait autrefois dire à notre bienheureux Père sur ce sujet. « Savez-vous ce que Dieu fait en la tentation? Il permet que le malin forgeron de semblables besognes les nous vienne présenter à vendre, afin que, par le mépris que nous en ferons, nous puissions témoigner notre affection aux choses divines. Et pour cela, ma chère sœur, ma très-chère fille, faut-il s'inquiéter, faut-il changer de posture? O Dieu, nenni. C'est le diable qui va partout autour de notre esprit, furetant et brouillant pour voir s'il pourrait trouver quelque porte ouverte. Il faisait comme cela avec Job, avec saint Antoine, avec sainte Catherine de Sienne, et avec une infinité de bonnes âmes que je connais, et avec la mienne qui ne vaut rien, et que je ne connais pas. Et quoi, pour tout celà, ma bonne fille, faut-il se fâcher? Laissez-le morfondre, et tenez toutes les avenues bien fermées, il se lassera enfin, ou, s'il ne se lasse, Dieu lui fera lever le siége. Souvenez-vous de ce que je pense vous avoir dit une autre fois : C'est bon signe qu'il fasse tant de bruit et de tempête autour de la volonté; c'est signe qu'il n'est pas dedans. »

Section XXII. — *Le support du prochain.*

C'est merveille combien notre bienheureux estimait ce support, jusqu'à y mettre notre perfection; car voici ce qu'il dit à une âme qui lui était fort chère. « C'est une grande partie de notre perfection que de nous supporter les uns les autres en nos imperfections; car en quoi pouvons-nous mieux exercer l'amour du prochain, sinon en ce support? »

Section XXIII. — *De la confession.*

Une des bonnes marques que puisse avoir une âme d'être en un bon train de vie pour arriver au salut éternel, c'est la franchise, la candeur et l'ingénuité à la confession. Notre bienheureux Père faisait si grand état de ce signe, que quand il se rencontrait en quelqu'une, il en était ravi d'aise et de contentement.

Il advint un jour qu'une de ses bonnes filles spirituelles lui écrivit qu'elle avait eu quelque envie maligne. Il répond de cette sorte : « Je vous dis en vérité que votre lettre a embaumé mon âme d'un si délicieux parfum, que de longtemps je n'avais rien lu qui m'eût donné une si parfaite consolation. Mais je dis derechef, ma chère fille, que cette lettre m'a donné des élans d'amour envers Dieu qui est si bon, et envers vous qu'il veut rendre si bonne, que certes je suis obligé d'en rendre action de grâces à sa divine providence. C'est ainsi, ma fille, qu'il faut tout de bon mettre la main dans les replis de nos cœurs pour en arracher les ordes productions que notre amour-propre y fait par l'entremise de nos humeurs, inclinations et aversions. O Dieu, quel contentement au cœur d'un Père très-aimant, d'ouïr celui de sa fille très-aimée protester qu'elle a été envieuse et maligne! Que bienheureuse est cette envie, puisqu'elle est suivie d'une si naïve confession! Votre main, écrivant votre lettre, faisait un trait plus vaillant que ne fit jamais celle d'Alexandre. »

Section XXIV. — *Des mortifications extérieures.*

Voyez Section 8.

Section XXV. — *De la vanité.*

C'est une vanité en l'entendement de penser être plus qu'on n'est; mais c'en est une plus dangereuse en la volonté d'aspirer à une condition plus haute que celle que l'on a, et de s'imaginer qu'on l'a méritée.....

Notre bienheureux s'estimant déjà trop haut monté dans les dignités de l'Eglise, pensait plutôt à en descendre qu'à une plus ample élévation, et à la retraite de la solitude qu'à de plus grands emplois; il craignait même cette grande estime en laquelle il savait qu'on le tenait, et appréhendait d'être moins serviteur de Dieu, se voyant tant plaire aux hommes. Un jour, quelque bonne âme lui ayant demandé de quelle façon il pouvait conserver l'humilité

franche, parmi tant d'applaudissements et de louanges qu'on lui donnait, il lui répondit : « Vous me faites grand plaisir de me recommander la sainte humilité; car savez-vous? quand le vent s'enferme dedans nos vallées, entre nos montagnes, il ternit les petites fleurs et déracine les arbres; et moi qui suis logé un peu bien haut en cette charge d'évêque, j'en reçois plus d'incommodités. O Seigneur! sauvez-nous; commandez à ces vents de vanité, et une grande tranquillité se fera. Tenez-vous bien ferme, et serrez bien étroitement ce pied de la sacrée croix de Notre Seigneur : la pluie qui y tombe de toutes parts abat bien le vent, pour grand qu'il soit. Quand j'y suis quelquefois, Dieu! que mon âme est à recoi, et que cette rosée rosine et vermeille lui donne de suavités! mais je n'en suis pas éloigné d'un pas que le vent recommence. »

Section XXVI. — *De l'humiliation.*

Sa grande leçon, et qu'il inculquait à tout propos à toutes les âmes qui avaient le bien de l'aborder et de traiter avec lui des affaires de leur salut, était celle du Sauveur : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.....*

Et voulez-vous savoir, mes Sœurs, comme il entendait ce mot du Sauveur : *Qui veut venir après moi prenne sa croix et me suive?* C'est ainsi qu'il s'en explique en quelque lieu : « C'est aller avec l'Epoux crucifié que de s'abaisser, s'humilier, se mépriser soi-même jusqu'à la mort de toutes nos passions, et je dis jusqu'à la mort de la croix. Mais, ma chère fille, notez que je réplique que cet abaissement, cette humilité, ce mépris de soi-même doit être pratiqué doucement, paisiblement, constamment, et non-seulement suavement, mais allègrement et joyeusement. »

Section XXVII. — *De la sainte communion.*

Ses sentiments étaient très-doux et très-amiables touchant la sainte communion; et tellement tempérés par le divin amour, que la crainte respectueuse ne portait aucun préjudice à la confiance, ni la confiance au respect. Il disait quelquefois que le Sauveur ne pouvait être considéré en un mystère plus doux, plus amiable, plus savoureux ni plus ravissant. Il désirait d'un grand désir que l'on s'anéantît en recevant la sainte Eucharistie, à la manière que le Sauveur s'anéantissait pour se communiquer à nous, inclinant les cieux de sa grandeur pour s'accommoder et s'unir à notre bassesse.....

« Dites-lui, écrit-il, qu'elle communie hardiment en paix avec toute humilité, pour correspondre à cet Epoux qui, pour s'unir à nous, s'est anéanti, et suavement abaissé, jusqu'à se rendre notre viande et pâture, de nous, qui sommes la pâture et viande des vers. O ma fille! qui se communie selon l'esprit de l'Epoux, s'anéantit soi-même, et dit à Notre Seigneur : Mâchez-moi, digérez-moi, anéantissez-moi, et convertissez-moi en vous. Je ne trouve rien au monde de quoi nous ayons plus de possession, et sur quoi nous ayons tant de domination que la viande que nous anéantissons pour

nous conserver; et Notre Seigneur est venu jusqu'à cet excès d'amour, que de se rendre viande pour nous ; et nous, que ne devons-nous pas faire, afin qu'il nous possède, qu'il nous mange, qu'il nous mâche, qu'il nous avale et ravale, qu'il fasse de nous à son gré ? »

SECTION XXVIII.— *De la crainte et de l'espérance.*

Ce n'est ici qu'une répétition.

« En terre, il faut toujours combattre eutre la crainte et l'espérance, à la charge que l'espérance soit toujours la plus forte, en considération de la toute-puissance de celui qui nous secourt. »

SECTION XXIX. — *Attendre et supporter Dieu.*

Il exposait ainsi ce verset du Psalmiste : *En attendant j'ai attendu le Seigneur, et il a eu soin de moi :* « Attendre en attendant, c'est ne s'inquiéter point en attendant ; car il y en a plusieurs qui en attendant n'attendent pas, mais se troublent et s'empressent. »

Le Psalmiste dit encore : *Attendez le Seigneur, en vous comportant virilement; que votre cœur se fortifie, pour supporter le Seigneur.* Je lui demandais un jour l'intelligence de ce passage, et il me répondit que la première partie de ce verset regardait l'espérance des biens que nous attendions de la miséricorde de Dieu, l'espoir n'étant autre chose que l'attente de la gloire par le moyen de la divine grâce : et la seconde, la patience accompagnée de bonnes œuvres, laquelle, selon l'Apôtre, mène à la gloire que nous espérons et attendons avec patience, patience qui engendre l'espoir.

Attendre donc le Seigneur, c'est attendre en tranquillité d'esprit la bienheureuse espérance de l'effet de ses promesses, au temps qu'il a déterminé de les réduire en exécution. Pour avoir cette attente espérante, cet espoir attendant, il faut un courage mâle, et nullement lâche, mol et efféminé; et pour soutenir Dieu, c'est-à-dire pour supporter les afflictions qui nous arrivent de la part de Dieu, il faut une fermeté de courage qui nous fasse espérer contre l'espérance, et qui nous fasse dire avec le Prophète : *Quand le Seigneur me tuerait, encore ne laisserai-je pas de mettre mon espoir et ma confiance en lui.*

SECTION XXX. — *Humble sentiment de perfection.*

« Je trouve mon âme un peu plus à mon gré que l'ordinaire, pour n'y voir plus rien qui la tienne attachée à ce monde, et plus sensible aux biens éternels. Que si j'étais aussi vivement et fortement joint à Dieu, comme je suis absolument disjoint et aliéné du monde, mon cher Sauveur, que je serais heureux! et vous, ma fille, que vous seriez contente! Mais je parle pour l'intérieur et pour mon sentiment; car mon extérieur, et, ce qui est le pis, mes déportements, sont pleins d'une grande variété d'imperfections con-

traires, et le bien que je veux, je ne le fais pas : mais je sais pourtant bien qu'en vérité et sans feintise, je le veux, et d'une volonté inviolable. Mais, ma fille, comment donc se peut-il faire, que sur une telle volonté, tant d'imperfections paraissent et naissent en moi? Non certes, ce n'est pas de ma volonté, ni par ma volonté, quoique en ma volonté et sur ma volonté. C'est, ce semble, comme le gui, qui croît et paraît sur un arbre et en un arbre bien que non pas de l'arbre ni par l'arbre. »

Section XXXI. — *Des deux bois de la croix.*

« La croix est composée de deux pièces de bois, qui nous représentent deux excellentes vertus, nécessaires à celui qui s'y veut attacher avec Jésus-Christ, et y vivre d'une vie mourante, et y mourir d'une mort vivante. Ces deux chères vertus sont l'humilité et la patience. »

Section XXXII. — *Des désirs.*

« Dieu sait pourquoi il permet que tant de bons désirs ne réussissent pas qu'avec tant de temps et tant de peine, et que même quelquefois ils ne réussissent point tout à fait. Quand il n'y aurait aucun profit, que celui de la mortification des âmes qui l'aiment, ce serait beaucoup. En somme, il faut ne vouloir point les choses mauvaises, vouloir peu les bonnes, et vouloir sans mesure le seul bien divin, qui est Dieu même. »

Section XXXIII. — *Ou mourir ou aimer.*

La devise de la bienheureuse Thérèse était : « Ou pâtir ou mourir. » Car l'amour divin avait tellement attaché à la croix cette fidèle servante de Jésus crucifié, qu'elle ne voulait vivre que pour avoir moyen d'endurer pour son amour. Le grand et séraphique saint François était dans ce même sentiment, estimant que Dieu l'eut mis en oubli, et même s'en plaignant amoureusement, lorsqu'il avait passé quelque jour sans être visité de quelque douleur, et comme il appelait la pauvreté sa maîtresse, il nommait la souffrance sa sœur.

La devise de notre bienheureux Père était celle-ci : « Ou mourir ou aimer. » Il le déclare assez manifestement, et en la fin de son *Théotime*, et en quelqu'une de ses Lettres. Au livre douzième *de l'Amour de Dieu*, chapitre treizième, il dit ainsi : « Ou aimer ou mourir. Mourir, et aimer. Mourir à tout autre amour, pour vivre à celui de Jésus, afin que nous ne mourions point éternellement, ains que vivant en votre amour éternel, ô Sauveur de nos âmes, nous chantions éternellement : Vive Jésus, j'aime Jésus; vive Jésus que j'aime; j'aime Jésus qui vit et règne ès siècles des siècles. *Amen.* » Et en ses Epîtres : « Je désire ou de mourir, ou d'aimer Dieu; ou la mort, ou l'amour : car la vie qui est sans cet amour est tout à fait pire que la mort. »

SECTION XXXIV. — *Du repos intérieur.*

« Soyons tout à Dieu parmi tant de tracas que la diversité des choses mondaines nous présente. Comme voulons-nous mieux témoigner notre fidélité, qu'entre les contrariétés? Hélas! ma très-chère fille, ma sœur, la solitude a ses assauts, le monde a ses tracas; partout il faut avoir bon courage, puisque partout le secours du ciel est prêt à ceux qui ont confiance en Dieu, et qui avec humilité et douceur implorent sa paternelle assistance. Gardez bien de laisser convertir votre soin en troublement et inquiétude; et tout embarquée que vous êtes sur les vagues, et parmi les vents de plusieurs tracas, regardez toujours au ciel, et dites à Notre Seigneur : O Dieu, c'est pour vous que je vogue et navigue; soyez mon guide et mon nocher. Et puis consolez-vous, que quand nous serons au port, les douceurs que nous y aurons effaceront les travaux pris pour y aller. Or nous y allons parmi tous ces orages, pourvu que nous ayons le cœur droit, l'intention bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu, et en lui toute notre confiance. Que si la force de la tempête nous émeut quelquefois un peu l'estomac, et nous fait un petit tourner la tête, ne nous étonnons point, mais soudain que nous pourrons, reprenons haleine, et nous animons à mieux faire. Vous marchez toujours entre nos saintes résolutions, je m'en assure : ne vous fâchez donc point de ces petits assauts d'inquiétudes et chagrins, que la multiplicité des affaires domestiques vous donne; non, ma chère fille, car cela vous sert d'exercice à pratiquer les plus chères et aimables vertus que Notre Seigneur nous ait recommandées. Croyez-moi, la vraie vertu ne se nourrit pas dans le repos extérieur, non plus que les bons poissons dans les eaux croupissantes des marais. » (Voyez *Amour de Dieu*, Liv. XII, ch. 4 et 5).

SECTION XXXV. — *Comme Dieu le traitait.*

« Mon Dieu m'est si doux, qu'il ne se passe jour qu'il ne me flatte pour me gagner à lui : misérable que je suis, je ne corresponds point à la fidélité de l'amour qu'il me témoigne. »

PARTIE DIX-HUITIÈME.

SECTION I. — *De la nature et de la grâce.*

« Ne regardez nullement à la substance des choses que vous ferez, mais à l'honneur qu'elles ont, toutes chétives qu'elles sont, d'être voulues de sa volonté divine, ordonnées par sa providence, disposées par sa sagesse : en un mot, étant agréables à Dieu, et reconnues pour cela, à qui doivent-elles être désagréables? Prenez garde, ma très-chère fille, à vous rendre tous les jours plus pure de cœur : or, cette pureté consiste à priser toutes choses, et les peser au poids du sanctuaire, lequel n'est autre chose que la volonté de Dieu.

SECTION II. — *Contre l'ambition.*

Sur la fin de sa vie, lorsque Madame Chrétienne de France, sœur du roi, fut mariée au Sérénissime Prince de Piémont, héritier de Savoie, elle le désira approcher de sa personne, et pour l'y obliger, elle voulut l'avoir pour grand-aumônier. En cette occurrence, quelques-uns qui prétendaient à cet office, se voyant déboutés de leurs desseins, se jetèrent en des murmures et paroles de précipitation, comme si ce bienheureux prélat eût recherché cette qualité par les industries ordinaires aux gens que l'on appelle d'intrigue ou de cabale. Il se moqua du bourdonnement de ces mouches, et écrivit ainsi sur ce sujet à une âme confidente. « Madame Son Altesse, et monsieur le Prince de Piémont ont voulu que je fusse le grand-aumônier de ma dite Dame, et vous me croirez, je pense, aisément, quand je vous dirai que je n'ai directement ni indirectement ambitionné cette charge. Non véritablement, ma très-chère Mère, car je ne sens nulle sorte d'ambition, que celle de pouvoir utilement employer le reste de mes jours au service de l'honneur de Notre Seigneur. Non certes; la Cour m'est en souverain mépris, parce que ce sont les souveraines délices du monde, que j'abhorre de plus en plus, et lui, et son esprit, et ses maximes, et toutes ses niaiseries. »

SECTION III. — *De la réputation.*

Sur une calomnie d'importance que l'on suscita contre lui jusqu'à la faire retentir parmi les barreaux, il ne dit autre chose, sinon : « Sur tout cela, la Providence sait la mesure de réputation qui m'est nécessaire pour bien faire le service auquel elle me veut employer, et je n'en veux ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie. » N'est-ce pas se conformer au langage de l'Apôtre, qui ne se souciait pas de l'ignominie ni de la bonne renommée, pourvu qu'il annonçât Jésus crucifié?

SECTION IV. — *De la tristesse.*

Comme la béatitude de l'autre vie est appelée joie en l'Ecriture : *Serviteur bon et fidèle, entre en la joie de ton Seigneur;* c'est aussi en la joie que consiste la félicité de la vie présente : mais non en toute sorte de joie, car *les larmes sont au bout de la fausse joie.* La vraie ne peut procéder que de la paix intérieure, et cette paix ne provient que du témoignage d'une bonne conscience, laquelle est appelée un banquet continuel. C'est cette joie du Seigneur et au Seigneur de laquelle il écrit : « Demeurez fort en paix, et repaissez votre cœur de la suavité de l'amour céleste, sans lequel nos cœurs sont sans vie, et notre vie sans bonheur. Ne vous relâchez nullement à la tristesse, ennemie de la dévotion. De quoi se doit attrister une fille servante de celui qui sera à jamais notre joie? Rien que le péché ne nous doit déplaire et fâcher; et au bout de ce déplaisir du péché, encore faut-il que la joie et consolation sainte y soit attachée. »

Section V. — *De la vie morte, et de la mort vivante.*

Vous me demandez l'éclaircissement de cette briève mais exquise sentence de notre bienheureux Père : « Il faut que nous vivions d'une vie morte, et que nous mourions d'une mort vive et vivifiante en la vie de notre roi, de notre fleur, de notre doux Sauveur. » Ces antithèses qui semblent avoir de la contradiction, sont le vrai langage et le pur style de saint Paul : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Jésus-Christ, en Dieu.*

Vivre d'une vie toute morte, c'est vivre non selon le sens et les inclinations de la naturelle, mais en esprit et vérité, c'est-à-dire selon les vérités spirituelles et surnaturelles de la foi. C'est une mort selon la nature et le corps, mais une vie selon l'esprit. Et mourir d'une mort toute vive et vivifiante, c'est mortifier et crucifier la chair avec ses mauvaises convoitises, pour faire vivre l'esprit de la vie de la grâce, laquelle nous a été méritée par la vie et la mort de Jésus-Christ Notre Seigneur.

Section VI. — *De l'impétuosité.*

Quel bonheur d'être tout à celui qui, pour nous rendre siens, s'est fait tout nôtre ! Mais il faut pour cela crucifier en nous toutes nos affections, et spécialement celles qui sont plus vives et mouvantes, par un perpétuel allentissement et attrempement des actions qui en procèdent, afin qu'elles ne se fassent par impétuosité, ni même par notre volonté, mais par celle du Saint-Esprit. » Vous voyez comme il distingue proprement la volonté impétueuse et remuante de la chair et de l'homme, du paisible mouvement que le Saint-Esprit donne à notre volonté, lorsqu'il la possède et la gouverne.

Section VII. — *De la mortification.*

« Baisez souvent de cœur les croix que Notre Seigneur vous a lui-même mises sur les bras. Ne regardez point si elles sont d'un bois précieux ou odorant : elles sont plus croix quand elles sont d'un bois vil, abject, puant. C'est grand cas que ceci me revient toujours en l'esprit, et que je ne sais que cette chanson. Sans doute, ma chère Sœur, c'est le cantique de l'Agneau : il est un peu triste, mais il est harmonieux et beau. *Mon Père, qu'il soit fait, non point selon que je veux, mais selon que vous voulez.* Magdeleine cherche Notre Seigneur en le tenant, elle le demande à lui-même : elle ne le voyait pas en la forme qu'elle voulait, c'est pourquoi elle ne se contente pas de le voir ainsi, et le cherche pour le trouver autrement : elle le voulait voir en son habit de gloire, et non pas en un vil habit de jardinier ; mais néanmoins enfin elle connut que c'était lui, quand il lui dit : *Marie.* Voyez-vous, ma chère Sœur, ma fille, c'est Notre Seigneur en l'habit de jardinier que vous rencontrez tous les jours çà et là ès occurrences des mortifications ordinaires qui se présentent à vous. Vous voudriez bien qu'il vous offrît d'autres plus belles mortifications : ô Dieu, les plus belles ne sont pas les meilleures. Croyez-vous pas qu'il vous dît : Marie,

Marie? Non, avant que vous le voyiez en sa gloire, il veut planter dedans votre jardin beaucoup de fleurs petites et basses, mais à son gré : c'est pourquoi il est ainsi vêtu. Qu'à jamais nos cœurs soient unis au sien, et nos volontés à son bon plaisir. »

SECTION VIII. — *De l'amour du prochain.*

« Il nous faut avoir un cœur bon, doux et amoureux envers le prochain, et particulièrement quand il nous est à charge et dégoût; car alors nous n'avons rien en lui pour l'aimer, que le respect du Sauveur, qui rend l'amour sans doute plus excellent et digne, d'autant qu'il est plus pur et net de conditions caduques. »

SECTION IX. — *Son triste temps.*

« Sachez que me voici en mon triste temps : car, depuis les Rois jusqu'au Carême, j'ai des étranges sentiments en mon cœur; car tout misérable, je dis détestable que je suis, je suis plein de douleur de voir que tant de dévotion se perde, je veux dire que tant d'âmes se relâchent. Ces deux dimanches j'ai trouvé nos communions diminuées de la moitié; cela m'a bien fâché; car, encore que ceux qui les faisaient ne deviennent pas méchants, mais pourquoi cessent-ils? Pour rien, pour la vanité. Cela m'est sensible. »

SECTION X. — *Du désir et de l'amour.*

Belle sentence de notre bienheureux sur ce sujet. « Il ne faut rien demander à Dieu plus instamment que le pur et saint amour de notre Sauveur. Oh! qu'il nous faut désirer cet amour, et qu'il nous faut aimer ce désir! puisque la raison veut que nous désirions à jamais d'aimer ce qui ne peut jamais être assez aimé, et que nous aimions à désirer ce qui ne peut jamais être assez désiré. »

SECTION XI. — *De l'amour pur, moins pur, et impur*

L'amour pur est la charité qui met Dieu *en tout notre amour*; l'amour moins pur est *mêlé d'intérêt* propre; l'amour impur est *intéressé.*

SECTION XII. — *De la mort.*

Oyez une belle consolation que donnait notre bienheureux à une âme environnée et assaillie des frayeurs de la mort et de la terreur des jugements qui la suivent. « O cette mort est hideuse, il est bien vrai, mais la vie qui est au delà, et que la miséricorde de Dieu nous donnera, est bien fort désirable aussi, et si il ne faut nullement entrer en défiance : car, bien que nous soyons misérables, si ne le sommes-nous pas à beaucoup près de ce que Dieu est miséricordieux à ceux qui ont volonté de l'aimer, et qui en lui ont logé leurs espérances. Quand le bienheureux cardinal Borromée était sur le point de la mort, il fit apporter l'image de Notre Seigneur mort, afin d'adoucir sa mort par celle de son Sauveur. C'est le meilleur remède de tous contre l'appréhension de notre trépas,

que la cogitation de celui qui est notre vie, et de ne jamais penser à l'un, qu'on n'ajoute la pensée de l'autre.

Section XIII. — *Des désolations intérieures.*

Comme en la vie corporelle les beaux jours sont bien plus rares que les ténébreux et fâcheux, il en est ainsi en la spirituelle, où les abandonnements, sécheresses et obscurités, sont bien plus fréquentes que les consolations et les lumières célestes. Cependant c'est parmi ces détresses intérieures, comme sous l'étreinte de la clef d'un pressoir, que coule le plus pur vin du saint amour : c'est là que la patience entée sur la dilection produit son œuvre parfaite, et par elle que l'on possède son âme dans le milieu de ce buisson ardent.

Plusieurs ont tort de s'imaginer que Dieu lors leur soit courroucé, quoique leur cœur ne les reprenne point, et que leur conscience leur donne bon témoignage : car il a dit qu'il est avec nous en la tribulation, et que sans porter la croix on est indigne de sa suite. En la naissance de Jésus, tandis que les bergers étaient parmi les musiques et les lumières célestes, Marie et Joseph étaient dans l'étable parmi les larmes du petit enfant, et dans les obscurités de la nuit. Cependant, qui préférera la condition de ceux-là à la condition de ceux-ci? Et qui n'aimera mieux être avec Jésus, Marie et Joseph parmi les obscurités entre les morts du siècle, que dans les ravissements des bergers, et leurs joies, fussent-elles angéliques? Saint Pierre disait parmi les triomphes du Thabor : *Il est bon d'être ici, faisons-y trois tabernacles*, et pourtant il ne savait ce qu'il disait. Mais l'âme fidèle aime autant Jésus défiguré sur le Calvaire, parmi les ténèbres, le sang, les croix, les clous, les épines, et l'horreur de la mort, et dit de tout son cœur parmi ces abandonnements : Faisons ici trois demeures, l'une pour Jésus, l'autre pour sa sainte Mère, l'autre pour son disciple bien-aimé. Cette pensée est de notre bienheureux Père, mes Sœurs; ce que je vous dis, afin qu'elle vous soit en plus grande vénération.

Section XIV. — *Des plaintes impatientes.*

C'était son opinion que nulle plainte ne se pouvait faire, quelque juste qu'elle fût, sans quelque sorte d'amour-propre, et que les grandes et longues étaient une marque évidente de trop de tendresse sur soi, ou, pour mieux dire, d'une lâcheté manifeste.

Ce n'est pas qu'il soit défendu absolument de se plaindre parmi les grandes douleurs du corps ou de l'esprit, ou parmi les grandes pertes; mais « les cœurs forts et puissants ne se deuillent que pour de grands sujets, et encore pour ces grands sujets ne gardent-ils guère le sentiment, au moins avec trouble et empressement. »

Section XV. — *Belle explication d'un mot de saint Paul.*

« *O moi misérable homme*, disait le grand Apôtre, *qui me délivrera du corps de cette mort?* Il sentait un corps d'armée composée de ses humeurs, aversions, habitudes et inclinations naturelles, qui

avaient conspiré sa mort spirituelle; et parce qu'il les craint, il témoigne qu'il les hait, et parce qu'il les hait, il ne les peut supporter sans douleur; et sa douleur lui fait faire cet élan d'exclamation, à laquelle il répond lui-même, que la grâce de Dieu par Jésus-Christ le garantira, non de la crainte, non de la frayeur, non de l'alarme, non du combat; mais oui bien de la défaite, et l'empêchera d'en être vaincu. »

Section XVI. — *Des austérités indiscrètes.*

C'est un des écueils où donnent assez ordinairement ceux qui commencent à s'adonner à la dévotion. Il leur est avis qu'ils n'en font jamais assez, comme voulant à force de bras réparer les fautes passées, et ils ne pensent jamais si bien faire que quand ils gâtent tout...

A une moniale qui, sous le manteau de pénitence, embrassait plus d'âpretés corporelles que sa délicate et faible complexion n'en pouvait porter, notre bienheureux Père donne ce conseil, digne de sa douceur et de sa prudence. « Ne chargez point votre faible corps d'aucune autre austérité, que de celles que la règle vous impose; gardez vos forces corporelles, pour en servir Dieu és pratiques spirituelles, que souvent nous sommes contraints de laisser, quand nous avons indiscrètement surchargé celui qui avec l'âme les doit exercer. »

Section XVII. — *Esprits réfléchissants.*

A un esprit pointilleux et importunément exact, notre bienheureux Père parle de cette sorte : « N'examinez point si ce que vous faites est peu ou prou, si c'est bien ou mal, pourvu que ce ne soit pas péché et que tout à la bonne foi vous ayez volonté de le faire pour Dieu. Tant que vous pourrez, faites parfaitement ce que vous ferez: mais quand il sera fait, n'y pensez plus; ains pensez à ce qui est à faire. Allez bien simplement en la voie de Notre Seigneur, et ne tourmentez pas votre esprit. Il faut haïr nos défauts, mais d'une haine tranquille et quiète, non point d'une haine dépiteuse et troublée, et si il faut avoir patience de les voir, et en tirer le profit d'un saint abaissement de nous-mêmes. A faute de cela, ma fille, vos imperfections, que vous voyez subtilement, vous troublent encore plus subtilement, et par ce moyen se maintiennent, n'y ayant rien qui conserve plus nos tares, que l'inquiétude et empressement de les ôter. »

Section XVIII. — *Du soin de notre salut.*

« Ce que nous faisons pour notre salut est fait pour le service de Dieu; car notre Sauveur même n'a fait en ce monde que notre salut. »

Section XIX. — *De la tentation contre la vocation.*

« C'est une rude tentation, de se déplaire en s'attristant au monde, quand il y faut être par nécessité. La providence de Dieu

est plus sage que nous. Il nous est avis que changeant de navire nous nous porterons mieux : oui, si nous nous changeons nous-mêmes. Mon Dieu! je suis ennemi conjuré de ces désirs inutiles, dangereux et mauvais : car, encore que ce que nous désirons est bon, le désir est néanmoins mauvais, puisque Dieu ne nous veut pas cette sorte de bien, mais un autre, auquel il veut que nous nous exercions. Dieu nous veut parler dedans les épines et le buisson, comme il fit à Moïse, et nous voulons qu'il nous parle dans le petit vent doux et frais, comme il fit à Hélie. »

SECTION XX. — *De la bénignité envers soi-même.*

« Quand il nous arrive des défauts, examinons notre cœur tout à l'heure, et demandons-lui s'il n'a pas toujours vive et entière la résolution de servir Dieu; et j'espère qu'il nous répondra que oui, et que plutôt il souffrirait mille morts, que de se séparer de cette résolution. Demandons-lui derechef : Pourquoi donc bronches-tu maintenant? pourquoi es-tu si lâche? Il répondra : J'ai été surpris, je ne sais comment; mais je suis ainsi pesant maintenant. Hélas! ma chère fille, il lui faut pardonner : ce n'est pas par infidélité qu'il manque, c'est par infirmité. Il le faut donc corriger doucement et tranquillement, et non pas le courroucer et troubler davantage. Or sus, lui devons-nous dire, mon cœur, mon ami, au nom de Dieu, prends courage; cheminons, prenons garde à nous, élevons-nous à notre secours et à notre Dieu. Hélas! ma chère fille, il nous faut être charitables à l'endroit de notre âme, et ne la point gourmander, tandis que nous voyons qu'elle n'offense pas de guet-à-pens. »

SECTION XXI. — *De la patience envers nous-mêmes.*

Belle leçon de notre bienheureux à ce sujet : « Sachez que la vertu de patience est celle qui nous assure le plus de la perfection; et s'il la faut avoir avec les autres, il faut aussi l'avoir avec soi-même. Ceux qui aspirent au pur amour de Dieu n'ont pas tant besoin de patience avec les autres, comme avec eux-mêmes. Il faut souffrir notre propre imperfection, pour avoir la perfection. Je dis la souffrir avec patience, et non pas l'aimer ou la caresser; l'humilité se nourrit en cette souffrance. »

SECTION XXII. — *De la suffisance.*

« Dieu soit loué du contentement que vous avez de la suffisance qu'il vous a donnée; et continuez bien à lui en rendre grâces : car c'est la vraie béatitude de cette vie temporelle et civile, de se contenter en la suffisance; parce que, qui ne se contente de cela, ne se contentera jamais de rien, et comme votre livre dit (puisque vous l'appelez votre livre) : A qui ce qui suffit ne lui suffit pas, rien ne lui suffira jamais. »

SECTION XXIII. — *De la prudence humaine et de la mondaine.*

« Quand la prudence humaine se mêle de nos desseins, il est malaisé de la faire taire; car elle est merveilleusement importune, et se fourre ardemment et hardiment en nos affaires malgré nous. Que faut-il faire là-dessus, afin que l'intention soit purifiée? Regardons si notre dessein peut être légitime, juste et pieux; et s'il le peut être, proposons et délibérons de le faire, non plus pour obéir à la prudence humaine, mais pour en icelui accomplir la volonté de Dieu. A chaque pas presque il nous faut faire la résignation que Notre Seigneur nous a enseignée : *Non ma volonté, mais la vôtre, ô Père éternel, soit faite.* Et cela fait, laissez clabauder la prudence humaine tant qu'elle voudra, car l'œuvre ne sera plus sienne, et vous lui pourrez dire, comme les Samaritains dirent à la Samaritaine après qu'ils eurent ouï Notre Seigneur : *Ce n'est plus meshui pour ta parole que nous croyons, mais parce que nous-mêmes l'avons vu et entendu.* Ce ne sera plus pour la prudence mondaine, bien que ce soit elle qui ait excité la volonté, que vous ferez cette résolution; mais parce que vous avez connu que Dieu l'aurait agréable : ainsi, par l'infusion de la volonté divine, vous corrigerez la volonté humaine. »

SECTION XXIV. — *De la tendresse.*

Quoiqu'il ne fût pas ami de ceux qui étaient trop tendres sur eux-mêmes, estimant cette tendreté sur soi, ou plutôt cette lâcheté un des grands obstacles de la vraie dévotion, aussi n'était-il pas tellement ennemi de la nature qu'il en voulût tout à fait bannir les sentiments, par cette apathie ou insensibilité stoïque, qui était plutôt un fantôme de vanité, qu'une vertu solide. Il y a un certain milieu auquel consiste le point de la vertu, milieu qui donne quelques miettes à la partie inférieure et sensitive, pour conserver la meilleure part à la raisonnable et supérieure.

Notre bienheureux entendait bien ce juste tempérament quand il disait : « Il est vrai que cette imaginaire insensibilité de ceux qui ne veulent pas souffrir qu'on soit homme, m'a toujours semblé une vraie chimère : mais aussi, après qu'on a rendu le tribut à cette partie inférieure, il faut rendre le devoir à la supérieure, en laquelle sied comme en son trône l'esprit de la foi, qui doit nous consoler en nos afflictions; ains nous consoler par nos afflictions. Que bienheureux sont ceux lesquels se réjouissent d'être affligés, et qui convertissent l'absinthe en miel. »

SECTION XXV. — *Des petites vertus.*

« Allons terre à terre, puisque la haute mer nous fait tourner la tête et nous donne des convulsions. Tenons-nous aux pieds de Notre Seigneur avec sainte Madeleine, pratiquons certaines petites vertus propres pour notre petitesse : à petit mercier, petit panier. Ce sont les vertus qui s'exercent plus en descendant qu'en montant, et partant elles sont sortables à nos jambes : la patience, le support des

prochains, le service, l'humilité, la douceur du courage, l'affabilité, la tolérance de notre imperfection, et ainsi ces petites vertus. »

Section XXVI. — *Des menues tentations.*

« Vos tentations contre la foi sont revenues, et encore que vous ne leur répliquiez pas un seul mot, elles vous pressent. Vous ne leur répliquez pas; voilà bon, ma fille : mais vous y pensez trop; mais vous les craignez trop, mais vous les appréhendez trop; elles ne vous feraient nul mal sans cela. Vous êtes trop sensible aux tentations. Vous aimez la foi, et vous ne voudriez pas qu'une seule pensée vous vînt au contraire, et tout aussitôt qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et troublez. Vous êtes trop jalouse de cette pureté de foi, il vous semble que tout la gâte. Non, non, ma fille, laissez courir le vent, et ne pensez pas que le frisilis des feuilles soit le cliquetis des armes. Dernièrement j'étais auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage; je voulus y porter la main et les ôter : Non, ce me dit un paysan, n'ayez point peur, et ne les touchez point, et elles ne vous piqueront nullement; si vous les touchez, elles vous mordront. Je le crus, pas une ne me mordit. Croyez-moi, ne craignez point ces tentations, ne les touchez point, elles ne vous offenseront point : passez outre, et ne vous y amusez point. »

Section XXVII. — *De l'humilité courageuse.*

« Animez continuellement votre courage d'humilité, et votre humilité et le désir d'être humble, animez-les de confiance en Dieu en sorte que votre courage soit humble, et votre humilité courageuse. »

Section XXVIII. — *Du grand bonheur de cette vie.*

« Pour moi, je n'ai rien su penser ce matin qu'en cette éternité de biens qui nous attend, mais en laquelle tout me semblerait peu ou rien, si ce n'était cet amour invariable et toujours actuel de ce grand Dieu qui y règne toujours. Mon Dieu, ma chère Mère, que j'admire la contrariété qui est en moi, d'avoir des sentiments si purs, et des actions si impures! car vraiment il m'est avis que le paradis serait emmi toutes les peines d'enfer si l'amour de Dieu y pouvait être; et si le feu d'enfer était un feu d'amour, il me semble que ses tourments seraient désirables. Je voyais ce matin tous les contentements célestes être un vrai rien auprès de ce régnant amour. Mais d'où m'arrive-t-il que je n'aime pas bien, puisque dès maintenant je puis bien aimer? O ma fille, prions, travaillons, humilions-nous, invoquons cet amour sur nous. »

Section XXIX. — *Efficace de la parole de Dieu.*

Un jour notre bienheureux faisait à Paris un sermon du jugement, auquel Dieu donna tant de vertu et d'énergie, que quelques

personnes de la religion protestante, qui étaient venues l'entendre par curiosité, s'en retournèrent si touchées, que de là leur naquit le désir de conférer avec lui sur quelques points de créance, dont elles restèrent si satisfaites qu'une famille entière et fort notable en fut convertie, et mise dans le sein de l'Eglise catholique. Vous serez bien aises d'entendre le récit de cette sainte aventure par son propre style, et voici comme il la décrit en quelqu'une de ses Lettres. « Etant à Paris, et prêchant en la chapelle de la Reine, du jour du jugement (ce n'est pas un sermon de dispute), il se trouva une demoiselle, nommée madame Perdreauville, qui était venue par curiosité : elle demeura dans les filets, et sur ce sermon prit résolution de s'instruire, et dans trois semaines après amena toute sa famille à confesse vers moi, et fus leur parrain de tous en la Confirmation. Voyez-vous, ce sermon-là, qui ne fut point fait contre l'hérésie, respirait néanmoins contre l'hérésie : car Dieu me donna lors cet esprit, en faveur de ces âmes. Depuis j'ai toujours dit, que qui prêche avec amour, prêche assez contre l'hérétique, quoiqu'il ne dise un seul mot de dispute contre lui. »

Section XXX. — *Mépris de l'hérésie.*

« Quelles actions de grâces dois-je à ce grand Dieu ! moi attaqué par tant de moyens, en un âge frêle et fluet, pour me rendre à l'hérésie; et que jamais je ne lui aie pas seulement voulu regarder au visage, sinon pour lui cracher sur le nez; et que mon faible et jeune esprit, parcourant sur tous les livres plus empestés, n'ait pas eu la moindre émotion de ce malheureux mal ! O Dieu, quand je pense à ce bénéfice, je tremble d'horreur de mon ingratitude. »

Section XXXI. — *Du changement de cœur.*

« Que ne nous arrive-t-il pas comme à sainte Catherine de Sienne, que le Sauveur nous ôtât notre cœur, et mît le sien en lieu du nôtre! Mais n'aura-t-il pas plus tôt fait de rendre le nôtre tout sien ; absolument sien, purement et irrévocablement sien ? O ! qu'il le fasse, ce doux Jésus; je l'en conjure par le sien propre, et par l'amour qu'il y enferme, qui est l'amour des amours. Que s'il ne le fait (ô ! mais il le fera sans doute, puisque nous l'en supplions), au moins ne saurait-il l'empêcher que nous ne lui allions prendre le sien, puisqu'il tient encore sa poitrine ouverte pour cela : et si nous devions ouvrir la nôtre, pour, en ôtant le nôtre, y loger le sien, ne le ferons-nous pas ? Qu'à jamais son saint nom soit béni ! »

Section XXXII. — *De son portrait.*

J'ai connu de grands serviteurs de Dieu, qui pour rien n'eussent permis aux peintres de les portraire, s'imaginant que cela ne se pouvait souffrir sans quelque espèce de vanité, ou sans quelque sorte de complaisance dangereuse. Notre bienheureux n'était pas de leur avis, mais se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, il ne faisait point le renchéri à se laisser prier avec importunité de permettre que l'on tirât son portrait. Sa raison était que

puisque nous étions obligés, par la loi de la sainte dilection, de communiquer au prochain l'image de notre esprit, lui faisant part sans dissimulation et sans jalousie de ce que nous avions appris touchant la science du salut, nous devions être beaucoup moins chiches à nos amis de la consolation qu'ils désiraient, d'avoir devant leurs yeux, par le moyen de la peinture, l'image de notre homme terrestre. Voici comme il s'explique sur ce sujet en l'une de ces Epîtres. « Au reste, voilà donc l'image de cet homme terrestre; tant que je suis hors de tout pouvoir de refuser chose quelconque à votre désir. On me dit que jamais je n'ai été bien peint, et je crois qu'il importe peu. Je l'ai empruntée pour vous la donner; car je n'en ai point à moi. Hélas! si celle de mon Créateur était en son lustre dans mon esprit, que vous la verriez de bon cœur! *O Jesu, tuo lumine, tuo redemptos sanguine, sana, refove, perfice, tibi conformes effice. Amen.* »

Sur quoi vous remarquerez combien il était ingénieux à tourner en usage de vertu et rapporter à la gloire de Dieu toutes les occurrences qui se présentaient à lui, prenant occasion de ce portrait pour faire une si belle leçon d'humilité et de modestie, et à celui à qui il écrivait, et à soi-même, après lui avoir témoigné la facilité de sa condescendance.

Section XXXIII. — *Courtoisie cordiale.*

Après avoir reçu par l'imposition de ses mains sacrées le caractère que je porte, je ne pris pas seulement la confiance de l'appeler mon père, mais je crus que j'avais droit de le nommer ainsi. Mais pour ce que je le voyais toujours avec un respect si modeste envers moi, qu'il me semblait ne correspondre pas à l'amour passionné que selon Dieu j'avais pour lui, sans pouvoir obtenir qu'il m'appelât son fils, je le pressai un jour si fort par lettre de me donner ce titre que je désirais avec véhémence, que pour condescendre à mon humeur, son affection lui suggéra une invention très-ingénieuse et digne d'être soigneusement remarquée.

Il m'écrivit donc que, pour me contenter et se contenter aussi soi-même, et sans violer la révérence que le saint amour qu'il avait pour moi lui demandait de porter au caractère que le Saint-Esprit avait imprimé en mon âme par son ministère et l'imposition de ses mains, il me voulait considérer en ces trois manières auxquelles le patriarche Jacob regarda son fils Joseph. Car il le contempla selon les trois qualités de père, de frère et de fils. De père, à raison de sa condition de vice-roi en Egypte, et comme celui qui l'avait nourri et toute sa famille durant les années de famine; de frère, d'autant qu'il était patriarche comme lui; et de fils, parce qu'en effet il l'était, Dieu s'étant servi de lui pour mettre un si digne enfant au monde.

« De même, disait-il, je vous veux regarder comme père, à cause des avantages de nature et de grâce que Dieu vous a donnés au-dessus de moi : et comme frère, puisque Dieu nous a mis en même rang de pastorat en l'Eglise de Dieu : et (puisque vous le voulez ainsi) comme fils, à raison de la grâce que Dieu a répandue

en votre âme par l'imposition de mes mains, grâce que je ne vous conjure pas de ressusciter en vous (car je suppose qu'elle n'y est jamais morte), mais de ne la laisser point vide, c'est-à-dire inutile, mais de l'employer utilement au service de notre grand Maître, selon les talents qu'il a plu à sa bonté vous communiquer. »

Section XXXIV. — *De l'amour crucifiant.*

Mon amour, disait le grand martyr saint Ignace, est crucifié. Il voulait dire deux choses : l'une que le Crucifié, c'est-à-dire Jésus-Christ, était son amour; l'autre, que son amour-propre était crucifié, c'est-à-dire, que son exercice plus ordinaire était de crucifier à toutes occasions son propre amour.

Il est aisé d'aimer l'amour crucifié, c'est-à-dire Jésus-Christ mort pour nous; mais il n'est pas si aisé d'aimer l'amour qui crucifie notre amour-propre.

Or tout amour de charité est crucifiant; car il ne peut prendre possession d'un cœur sans y crucifier l'amour-propre. C'est pourquoi, comme Jésus-Christ est mort en la Croix pour notre salut, si nous nous voulons sauver, il faut que nous nous déterminions de crucifier en nous tout amour-propre. C'est peu de chose d'être attaché à la croix des souffrances, si nous n'y sommes cloués avec l'amour et pour l'amour de Dieu.

Oyez à ce propos un digne souhait de notre bienheureux Père : « Que soyons-nous à jamais attachés à la croix, et que cent mille coups de flèches transpercent notre chair, pourvu que le dard enflammé de l'amour de Dieu ait premièrement pénétré notre cœur? Que cette sagette nous fasse mourir de la sainte mort qui vaut mieux que mille vies.

Section XXXV. — *Des trois parties de la charité.*

« La charité a trois parties, dit notre bienheureux : l'amour de Dieu, l'affection à soi-même, et la dilection du prochain. » Mais il faut prendre garde à observer l'ordre de la charité; car cet ordre étant de son essence, qui le viole détruit la charité. C'est pour cela que la sainte amante du Cantique se réjouit de ce que son Epoux a établi en elle l'ordre de la charité.

Pour conserver donc cet ordre, qui est comme l'âme de la charité, il faut aimer Dieu seul pour l'amour de lui-même, et nous et le prochain non pour l'amour de nous ou de lui, mais pour l'amour de Dieu en fin dernière.

Section XXXVI. — *Éminence de la charité.*

Sur ce propos, notre bienheureux dit que pour toutes grâces il souhaite à une âme l'amour divin. « Car c'est notre tout, notre manne, notre miel, dedans lequel et par lequel toutes les actions et affections de notre cœur doivent être confites et adoucies. Mon Dieu, que le royaume intérieur est heureux quand ce saint amour y règne! que bienheureuses sont les puissances de notre âme qui obéissent à

un roi si saint et si sage! Non, sous son obéissance, et dans cet état, il ne permet point que les grands péchés habitent, ni même aucune affection aux moindres.

SECTION XXXVII. — *Des longues maladies.*

Voici comme en parle N. B. : « Les maladies longues sont de bonnes écoles de miséricorde pour ceux qui assistent les malades, et d'amoureuse patience pour ceux qui les souffrent : car les uns sont au pied de la croix avec Notre Dame et saint Jean, dont ils imitent la compassion, et les autres sont sur la croix avec Notre Seigneur duquel ils imitent la passion. »

Toute la vie du vrai chrétien n'est autre chose qu'une longue souffrance. Celui qui n'endure rien avec Jésus-Christ n'est pas au train de régner ensemble avec lui. O âme en grâce, dit N. B., vous êtes épouse, non pas encore de Jésus glorifié, mais de Jésus-Christ crucifié. C'est pourquoi les bagues, les carcans et enseignes qu'il vous donne, et dont il vous veut parer, sont des croix, des clous, des épines; et le festin des noces est de fiel, d'hysope, de vinaigre. Là-haut nous aurons les rubis, les diamants, les émeraudes, le moût, la manne et le miel. »

SECTION XXXVIII. — *Touchant la méditation.*

« Touchant la méditation, je vous prie, de ne point vous affliger, si parfois, et même bien souvent, vous n'y êtes pas consolée, mais poursuivez doucement, et avec humilité et patience, sans pour cela violenter votre esprit. Servez-vous du livre, quand vous verrez votre esprit las, c'est-à-dire, lisez un petit, et puis méditez, et puis relisez encore un petit et méditez jusqu'à la fin de votre demi-heure. La Mère Thérèse en usa ainsi du commencement, et dit qu'elle s'en trouva bien. Et puisque nous parlons confidemment, j'ajouterai que je l'ai ainsi essayé, et m'en suis bien trouvé. Tenez pour règle, que la grâce de la méditation ne se peut gagner par aucun effort d'esprit; mais il faut que ce soit une douce et bien affectionnée persévérance, pleine d'humilité. »

SECTION XXXIX. — *De la persécution.*

Notre B. nous fait assez connaître dans ses Epîtres en combien de façons il a été traversé. Une fois, selon le jugement des médecins, il fut empoisonné; mais ayant pris des remèdes avant que le venin eût gagné le cœur, il fut préservé de la mort. On ne sait si ce morceau venait de l'artifice des errants ou des faux frères : car il n'a pas manqué d'envieux au dedans non plus que d'adversaires ouverts au dehors de l'Eglise. Il couvrait néantmoins tout cela avec tant d'adresse, que l'on avait de la peine à s'apercevoir qu'il eût été offensé, ne faisant jamais aucune plainte, au contraire disant du bien de ceux qui médisaient de lui à outrance. Les écrivains de ses actions n'ont pas omis de remarquer qu'il y a eu des attentats ouverts sur sa vie, quoique lui-même déclarât que ces menées ne

se faisaient que pour lui faire peur, tant il était ingénieux à couvrir les fautes d'autrui. Voici comme il écrivit une fois sur quelque occurrence périlleuse qui s'était passée avec plus de bruit que d'effet, Dieu l'ayant pris en protection sous l'ombre de ses ailes. « Quelles chimères de nouvelles ! dit-il ; moi, qu'on m'ait voulu tuer ! Les bons ne me tueront pas, parce qu'ils sont bons ; ni les mauvais, parce que je ne suis pas bon : ce n'a rien été qu'une faible ombre d'attaque qui parut à mon logis. »

Section XL. — *Des distractions.*

A une supérieure de monastère qui soupirait après le repos, et se plaignait du tracas attaché à la supériorité, comme la distrayant de son union avec Dieu, il lava le voile fort proprement en lui remontrant que rien ne nous peut séparer de Dieu que le péché, ou des pensées vaines et volontaires.

Pour fortifier l'imbécillité de cette âme, voici comme il lui parle : « A mesure que vous entreprendrez sous la forme de la sainte obéissance beaucoup de choses pour Dieu, il vous secondera de son secours et fera votre besogne avec vous, si vous voulez faire la sienne avec lui. Or, la sienne est la sanctification et perfection des âmes. Travaillez humblement, simplement et confidemment à cela ; vous n'en recevrez jamais aucune distraction qui vous soit nuisible. La paix n'est pas juste, qui fuit le labeur requis à la glorification du nom de Dieu. »

Section XLI. — *Du travail manuel.*

Au demeurant, ma chère Sœur, Dieu me donnerait le désir de mon âme, et ne me frauderait pas de la volonté de mes lèvres, c'est-à-dire du fruit de mes prières, si avant que de mourir je pouvais voir en l'Eglise de Dieu une société de filles et de femmes, où l'on ne portât point d'autre dot que la volonté et l'industrie de gagner sa vie du labeur manuel, et qui pour cela n'eût point d'autre chœur (au moins les jours de travail) que l'ouvroir, où toutes ensemble participassent à cette félicité dont le Psalmiste parle quand il dit : *Tu seras bienheureux et bien t'adviendra, si tu manges du labeur de tes mains.*

Section XLII. — *De l'intention pour la communion.*

« En la communion, dressez votre intention à l'union de votre cœur à celui duquel vous recevrez le corps et le cœur tout ensemble. Puis ne vous amusez pas à penser quelles sont les pensées de votre esprit pour cela, puisque de toutes ces pensées il n'y en a point qui soient votre pensée, que celle que délibérément et volontairement vous aurez acceptée, qui est de faire la communion pour l'union, et comme une union de votre cœur à celui de l'Epoux. »

Section XLIII. — *Du vœu.*

Le vœu est une action de religion, et par conséquent de latrie, lequel ne se peut ni ne se doit faire qu'à Dieu. Quelle impertinente façon de parler : Il a fait vœu d'obéissance à un tel ou à une telle; il a fait un vœu à Notre Dame, à saint Charles, comme si les saints étaient des dieux! Voilà de la tablature pour faire chanter bien haut les Protestants, et pour faire entamer leur chanson ordinaire, aux idolâtres, aux agiolâtres, aux anthropolâtres, aux mariolâtres.

Mais ne fait-on pas vœu d'aller à Lorette, à Liesse, à Saint-Claude, à Saint-Denis, à Saint-Martin, c'est-à-dire, de faire des pèlerinages en ces lieux de dévotion ou aux tombeaux de ces saints? — Oui certes, mais ce vœu, en fin dernière et souveraine, s'adresse à Dieu, lequel on promet d'adorer en ces lieux-là, et d'y prier la Sainte Vierge ou les saints de nous aider de leurs intercessions envers la divine clémence. Aussi tous les vœux se terminent en Dieu seul, auquel seul, privativement à tout autre, appartient l'honneur divin et incommunicable que l'on appelle de latrie.

Section XLIV. — *De la pauvreté et obéissance.*

« En la réception des filles, je préfère infiniment les douces et les humbles, quoiqu'elles soient pauvres, aux riches, moins humbles et moins douces. Mais nous avons beau dire : *Bienheureux les pauvres*; la prudence humaine ne laissera pas de dire : Bienheureux sont les monastères, les chapitres, les maisons riches. Il faut en cela même cultiver la pauvreté que nous estimons, que nous souffrions amoureusement qu'elle soit mésestimée. » Voyez aussi ce qu'il en dit à sa *Philotée*.....

Section XLV. — *De la conduite des moniales.*

Ce ne fut jamais son avis que les moniales fussent sous la juridiction et conduite des conventuels, principalement du même Ordre, pour beaucoup de raisons très-preignantes que j'ai autrefois entendues de sa bouche, et que je conserve en ma mémoire pour les communiquer en temps et lieu. Je me contenterai pour le présent de vous lire une de ses lettres.

« Je vois, dit-il, des gens de qualité qui penchent grandement, et jugent qu'il faudra que les monastères soient sous l'autorité des Ordinaires à la vieille mode, rétablie presque par toute l'Italie, ou sous l'autorité des religieux, selon l'usage introduit dès il y a quatre ou cinq cents ans, observé presque en toute la France. Pour moi, ma très-sainte Mère, je vous confesse franchement que je ne me puis ranger pour le présent à l'opinion de ceux qui veulent que les monastères des filles soient soumis aux religieux, et surtout de même Ordre; suivant en cela l'instinct du Saint-Siége qui, où il peut bonnement le faire, empêche cette soumission. Ce n'est pas que cela ne se soit fait, et ne se fasse encore à présent louablement en plusieurs lieux : mais c'est qu'il serait encore plus louable s'il

se faisait autrement ; sur quoi il y aurait plusieurs choses à dire. De plus il me semble qu'il n'y a non plus d'inconvénient que le Pape exempte les filles d'un institut de la juridiction des religieux du même institut, qu'il y en a eu à exempter les monastères de la juridiction ordinaire, qui avait une si excellente origine et une si longue possession. Et enfin, il me semble que véritablement le Pape a soumis en effet ces bonnes religieuses de France au gouvernement de ces messieurs : et m'est avis que ces bonnes filles ne savent ce qu'elles veulent, si elles veulent attirer sur elles la supériorité des religieux ; lesquels à la vérité sont d'excellents serviteurs de Dieu, mais c'est une chose bien dure pour les filles, que d'être gouvernées par les Ordres, qui ont coutume de leur ôter la sainte liberté d'esprit. »

SECTION XLVI. — *De la crainte des esprits.*

Notre bienheureux Père console de cette façon une personne pieuse qui était atteinte de cette infirmité de craindre les esprits. « On me dit que vous craignez les esprits. Le souverain Esprit de notre Dieu est partout, sans la volonté ou la permission duquel nul esprit ne se meut. Qui a la crainte de ce divin Esprit, ne doit craindre aucun autre esprit. Vous êtes dessous ses ailes comme un petit poussin, que craignez-vous ? J'ai, étant jeune, été touché de cette fantaisie ; et pour m'en défaire, je me forçais petit à petit d'aller seul, le cœur armé de la confiance en Dieu, ès lieux où mon imagination me menaçait de la crainte ; et enfin je me suis tellement affermi, que les ténèbres et la solitude de la nuit me sont à délices, à cause de cette toute présence de Dieu, de laquelle on jouit plus à souhait en cette solitude. Les bons anges sont autour de vous, comme une compagnie de soldats de garde. *La vérité de Dieu,* dit le Psalmiste, *vous environne et couvre de son bouclier ; vous ne devez point craindre les craintes nocturnes.* Cette assurance s'acquerra petit à petit, à mesure que la grâce de Dieu croîtra en vous ; car la grâce engendre la confiance, et la confiance n'est point confondue. »

SECTION XLVII. — *Du support du prochain.*

Voyez partie XVII, Section 22.

SECTION XLVIII. — *Des grands et petits esprits.*

Voulez-vous savoir quel était sur ce sujet le jugement de notre bienheureux Père ? oyez-le. « Qu'appelez-vous grand esprit, ma très-chère fille, et petit esprit ? Il n'y a point de grand esprit que celui de Dieu, qui est si bon qu'il habite volontiers ès petits esprits : il aime l'esprit des petits enfants, et dispose à son gré, mieux que des vieux esprits. »

SECTION XLIX. — *Des imperfections.*

Nous avons une très-excellente leçon à ce propos, du bienheureux François de Sales. « L'humilité, dit-il, fait que nous ne nous trou-

blons point de nos imperfections, nous ressouvenant de celles d'autrui; car pourquoi serions-nous plus parfaits que les autres? et tout de même, que nous ne nous troublons point de celles d'autrui, nous ressouvenant des nôtres; car pourquoi trouverons-nous étrange que les autres aient des imperfections, puisque nous en avons bien? L'humilité rend notre cœur doux à l'endroit des parfaits et imparfaits : à l'endroit de ceux-là, par révérence; à l'endroit de ceux-ci, par compassion. L'humilité nous fait recevoir les peines doucement, sachant que nous les méritons; et les biens avec révérence, sachant que nous ne les méritons pas. »

SECTION L. — *Des malades qui ne peuvent prier.*

Toutes choses ont leur temps; celui de souffrir est autre que celui de prier. Il n'est pas temps de lacer ses armes quand il faut aller au combat, disait cet ancien capitaine à un soldat paresseux. Ce n'est pas au printemps ni durant l'hiver qu'il faut chercher des fruits sur les arbres; chaque chose a sa saison. Il faudrait avoir une chair d'airain pour agir en pâtissant, et pâtir en agissant; quand Dieu nous appelle aux souffrances, il nous décharge de l'action.

Il y a des malades qui, se voyant étendus sur un lit, ne se plaignant pas tant de leurs douleurs que de leur impuissance à rendre à notre Sauveur les services qu'ils lui rendaient au temps de leur santé. En quoi ils se trompent grandement, puisqu'en une heure de souffrance par amour et par soumission à la volonté de Dieu, ils lui peuvent rendre plus de gloire qu'en plusieurs jours de travail fait avec moins d'amour.

A une âme qui durant une rude maladie se plaignait à notre bienheureux de ne pouvoir vaquer à l'oraison mentale, exercice qu'elle avait en délices, et sans lequel son esprit était comme en langueur, il écrit ainsi : « Ne vous fâchez pas de demeurer au lit sans pouvoir faire la méditation; car endurer les verges de notre Sauveur, n'est pas un moindre bien que méditer : non sans doute; car il est mieux d'être sur la croix avec notre Sauveur que de la regarder seulement.

SECTION LI. — *Il révérait les malades.*

Notre bienheureux exprime ainsi son sentiment de respect et d'honneur à une personne malade à qui il écrivait : « Pendant que je vous penserai affligée dans le lit, je vous porterai (mais c'est à bon escient que je parle, je vous porterai une révérence particulière et un honneur extraordinaire, comme à une créature visitée de Dieu, habillée de ses habits, et son épouse spéciale. Quand Notre Seigneur fut à la croix, il fut déclaré Roi, même par ses ennemis; et les âmes qui sont en croix, sont déclarées reines. Vous ne savez pas de quoi les anges nous portent envie. Certes, de nulle autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour Notre Seigneur, et ils n'ont jamais rien souffert pour lui. Saint Paul, qui avait été au ciel et parmi les félicités du paradis, ne se tenait pour

heureux qu'en ses infirmités et en la croix de Notre Seigneur. Je vous supplie qu'il vous plaise faire recommander à Dieu une bonne œuvre que je souhaite fort de voir accomplie, et surtout de la recommander vous-même pendant vos tourments : car en ce temps-là vos prières, quoique courtes et de cœur, seront infiniment bien reçues. Demandez en ce temps-là à Dieu les vertus qui vous seront plus nécessaires. »

Section LII. — *De l'état de perfection.*

Si vous voulez savoir en quel état de perfection notre bienheureux mettait les habitants des cloîtres, apprenez-le de cette pièce. « Savez-vous, dit-il, ce que c'est que le monastère? C'est l'académie de la correction exacte, où chaque âme doit apprendre à se laisser traiter, raboter et polir, afin qu'étant bien lissée et explanée, elle puisse être jointe, unie et collée plus justement à la volonté de Dieu. C'est le signe évident de la perfection, de vouloir être corrigée : car c'est le principal fruit de l'humilité, qui nous fait connaître que nous en avons besoin. Le monastère, c'est un hôpital de malades spirituels qui veulent être guéris, et pour l'être s'exposent à souffrir la saignée, la lancette, le rasoir, la sonde, le fer, le feu et toutes les amertumes des médicaments. Et au commencement de l'Eglise on appelait les religieux d'un nom qui veut dire *guérisseurs.* O ma fille, soyez bien cela, et ne tenez compte de tout ce que l'amour-propre vous dira au contraire; mais prenez doucement, amiablement et amoureusement cette résolution : Ou mourir ou guérir; et puisque je ne veux pas mourir spirituellement, je veux guérir; et pour guérir, je veux souffrir la cure et la correction, et supplier les médecins de ne point épargner ce que je dois souffrir pour guérir. »

Section LIII. — *De l'humeur compatissante.*

Quoique son esprit fut des plus fermes, et doué d'une constance merveilleuse, il était néanmoins des plus tendres à la compassion. Il n'était point ennemi de la misère et imbécillité de la nature, mais il voulait qu'on l'affermît par la grâce. A une dame extrêmement désolée de la mort d'une sienne sœur qu'elle aimait passionnément, il écrit de cette sorte : « O Dieu! je n'ai garde de vous dire : Ne pleurez pas : non, car il est bien juste et raisonnable que vous pleuriez un peu; mais un peu, ma chère fille, en témoignage de la sincère affection que vous lui portiez, à l'imitation de notre cher Maître, qui pleura bien un peu sur son ami Lazare, et non pas toutefois beaucoup, comme font ceux qui, colloquant toutes leurs pensées aux moments de cette misérable vie, ne se ressouviennent pas que nous allons aussi à l'éternité, où, si nous vivons bien en ce monde, nous nous réunirons à nos chers trépassés, pour ne jamais les quitter. Nous ne saurions empêcher notre pauvre cœur de ressentir la condition de cette vie, et la perte de ceux qui étaient nos délicieux compagnons en icelle; mais il ne faut pourtant pas démentir la solennelle profession que nous avons faite, de joindre inséparablement notre volonté à celle de notre Dieu. »

SECTION LIV. — *De la vraie charité.*

« Je sais, que les petits ennuis sont plus fâcheux à cause de leur multitude et importunité que les grands ; et les domestiques, que les étrangers : mais aussi je sais que la victoire en est souventes fois plus agréable à Dieu que plusieurs autres qui, aux yeux du monde semblent de plus grand mérite. »

Il voulait pour cela que l'on n'estimât les vertus que par l'amour de Dieu, sans s'amuser à leur excellence naturelle. Ce qu'il dit de l'oraison doit être entendu de toute autre vertu. « Il faut, dit-il, aimer l'oraison, mais il la faut aimer pour l'amour de Dieu. Or, qui l'aime pour l'amour de Dieu, n'en veut qu'autant que Dieu lui en veut donner : et Dieu n'en veut donner qu'autant que l'obéissance permet. » Vous voyez comme il donne le prix à la prière par l'amour ; et dans son *Théotime* il veut que celui de l'obéissance se tire du même amour de Dieu.

Je cachèterai cet entretien par la divine doctrine du prince des Apôtres : *Surtout ayez entre vous une continuelle charité*, *car elle couvre la multitude des défauts. Que chacun se comporte en ses actions selon la dispensation de la grâce céleste. Si quelqu'un parle*, *que ce soit comme parole de Dieu ; si quelqu'un agit*, *que ce soit par et pour Dieu* : *afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par* JÉSUS-CHRIST, *auquel est gloire et force par tous les siècles. Amen.*

DIEU SOIT BÉNI !

FIN DE L'ESPRIT DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LA VIE DU BIEN-HEUREUS MESSIRE FRANÇOIS DE SALES,

PAR LE R. P. DOM JEAN DE SAINT-FRANÇOIS.

APPENDICE.

L'ESPRIT DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES,

PAR JEAN-PIERRE CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY.

PARTIE PREMIÈRE.

PARTIE DEUXIÈME.

PARTIE TROISIÈME.

PARTIE QUATRIÈME.

PARTIE CINQUIÈME.

PARTIE SIXIÈME.

PARTIE SEPTIÈME.

PARTIE HUITIÈME.

PARTIE NEUVIÈME.

PARTIE DIXIÈME.

Partie onzième.

Partie douzième.

PARTIE TREIZIÈME.

Partie quatorzième.

Partie quinzième.

Partie seizième.

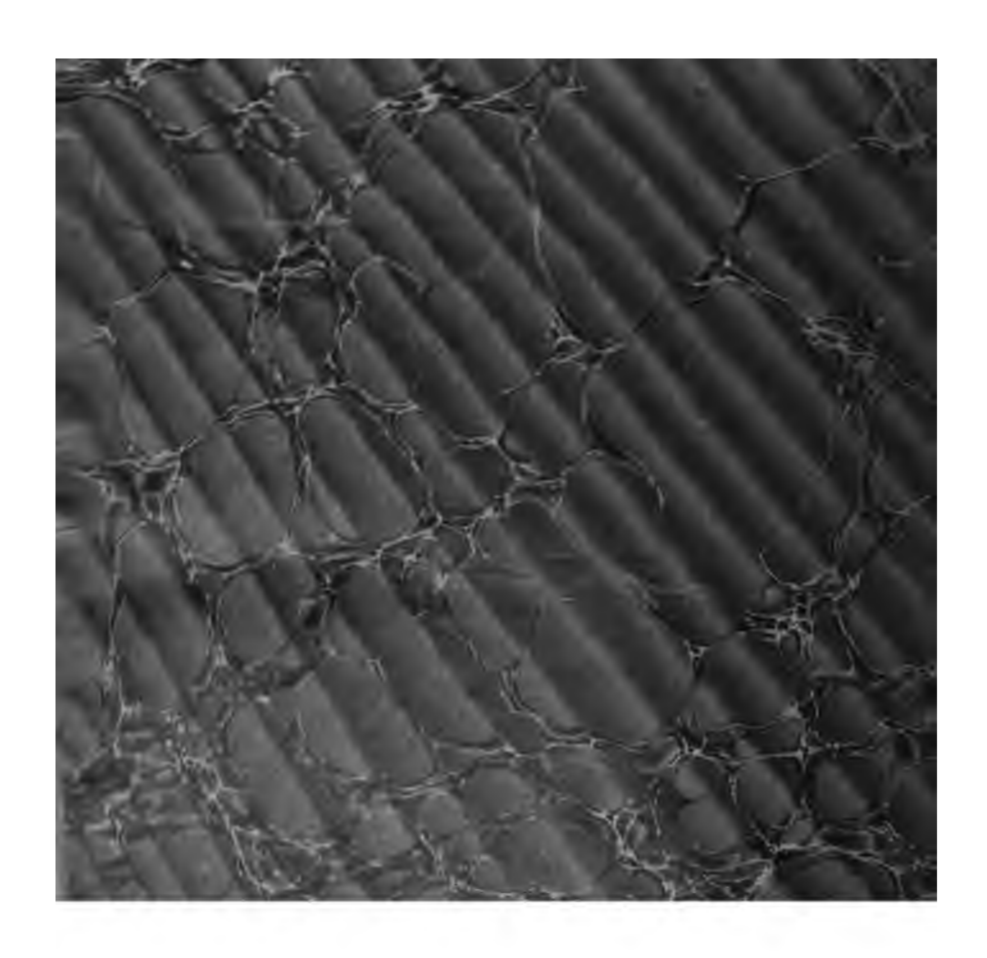
PARTIE DIX-SEPTIÈME.

PARTIE DIX-HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Bar-le-Duc. — Imprimerie CONTANT-LAGUERRE.




3 2044 052 815 974

